Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd43jull

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

FONDERIE POLYAMATYPE DE MARCELLIN-LEGRAND ET Cie,
RUE DU PETIT-VAUGIRARD, N° 15.

PARIS. — IMPRIMERIE DE PLASSAN ET Cie,
RUE DE VAUGIRARD, N° 15.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE
DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE
ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION
DE MEMBRES DE L'INSTITUT,
ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XLIII.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
CHEZ SÉDILLOT, LIBRAIRE, RUE D'ENFER SAINT-MICHEL, N° 18.

JUILLET-SEPTEMBRE 1829.

AP
20
R53
t.43

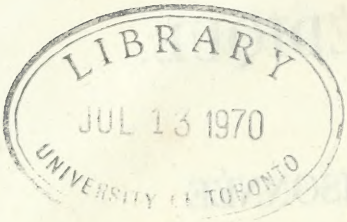

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,
LETTRES ET MÉLANGES.

DE L'INDÉPENDANCE
DES NOUVEAUX ÉTATS DE L'AMÉRIQUE.

(PREMIER ARTICLE.)

Lorsque la justice se présente seule et sans l'appareil de la force, elle trouve un petit nombre de sectateurs qui la soutiennent sans bruit; mais la plupart des hommes ne croient pas à son existence, ou la dénient. Si elle se met en état de guerre avec l'iniquité, elle acquiert des partisans en raison des forces qu'elle manifeste, ou des chances de succès qui sont en sa faveur. Si elle triomphe, tout le monde se déclare pour elle, et lui offre les secours dont elle n'a plus besoin. Pour assurer le succès d'une cause, et pour rallier à elle l'o-

pinion de tous les hommes, il ne suffit donc pas de prouver qu'elle est juste, ou que son triomphe doit être avantageux au genre humain, il faut prouver de plus qu'elle est forte, et qu'il n'est au monde aucune puissance qui ait le moyen de l'empêcher de vaincre. Quand elle a fait une telle preuve, elle peut ne pas parler de sa légitimité.

Il n'est aujourd'hui, en Europe, aucun peuple ni aucun gouvernement qui ne reconnaisse la légitime existence des États Anglo-Américains. Tout le monde rend hommage au génie de Franklin, à la gloire de Washington : les noms des hommes qui combattirent avec eux pour la cause de l'indépendance, sont révérés chez toutes les nations ; et parmi ceux qui s'y opposèrent, à peine connaissons-nous le nom d'un seul. Les officiers et les soldats qui tombèrent en combattant pour le roi Georges, périrent sans honneur : dans nos esprits, leurs noms ne peuvent s'associer qu'au nom des peuplades barbares auxquelles ils s'associèrent. La gloire des premiers et la honte des seconds semblent s'accroître dans la même proportion que la puissance des États-Unis. Cette puissance étant invincible, tous les efforts qui ont concouru à l'établir sont légitimes.

Ce n'est pas encore ainsi que l'Europe juge les hommes qui ont combattu pour ou contre l'indépendance de l'Amérique espagnole. Pour secouer le joug de la métropole, ils n'ont eu besoin ni de moins de courage ni de moins de persévérance qu'il n'en fallut jadis aux Anglo-Américains. Il ne leur a fallu ni moins de sagesse ni moins de modération pour s'organiser après la victoire. Cependant, nous ignorons encore les noms de presque tous les hommes qui ont pris part à cette grande lutte. Les gouvernemens du continent européen ne reçoivent leurs envoyés que d'une manière mystérieuse et en quelque sorte clandestine. S'ils placent auprès d'eux des agens pour la protection de leur commerce, ils les y placent sous des dénominations inusitées et indéfinies. Ils cachent les relations qu'ils établissent, avec plus de soin qu'ils ne cacheraient de mauvaises actions. Les peuples eux-mêmes semblent partager

les méfiances et la fausse honte de leurs gouvernemens; et ceux chez lesquels il existe une certaine liberté, et qui jouissent d'un gouvernement représentatif, n'osent solliciter une reconnaissance franche et positive des États nouvellement établis. Ce n'est pas que leur indépendance nous paraisse moins juste que celle des États Anglo-Américains; mais elle nous paraît appuyée par une moins grande force, et dès lors nous hésitons. S'il était vrai cependant qu'elle fût établie d'une manière inébranlable, il serait bon de constater cette vérité; car chacun prendrait la position qui lui convient, et tout le monde s'en trouverait mieux.

Lorsque les colonies anglo-américaines levèrent l'étendard de l'insurrection, elles étaient loin d'être aussi opprimées que les colonies des autres nations. Elles avaient des assemblées représentatives, dont elles choisissaient les membres. A l'exception des gouverneurs, qui leur étaient envoyés par la métropole, tous les fonctionnaires publics étaient pris dans leur sein et nommés par elles. La justice s'administrait chez elles aussi régulièrement qu'elle s'administre aujourd'hui. Elles jouissaient pleinement de la liberté des cultes et de la faculté de publier leurs opinions; les propriétés étaient assurées, et chacun pouvait exploiter les siennes comme il le jugeait convenable. Les principales charges qui pesaient sur les colonies consistaient dans la nécessité de recevoir de la mère-patrie leurs marchandises manufacturées, et de payer quelques impôts, qui étaient absorbés par les dépenses qu'exigeait leur sûreté. La liberté dont ces colonies jouissaient était si grande, qu'après avoir conquis leur indépendance, quelques-unes trouvèrent qu'il n'y avait rien à changer à leur constitution. Cependant, lorsqu'elles voulurent secouer complétement le joug de l'Angleterre, l'opinion de la plupart des peuples d'Europe se prononça pour elles, et le gouvernement français leur envoya une armée pour les seconder. Aujourd'hui, leur indépendance paraît si juste, que toute prétention de l'Angleterre à les gouverner semblerait une espèce de folie.

Les colonies espagnoles, lorsqu'elles se sont insurgées, étaient loin d'être dans une situation aussi heureuse. Divisées en neuf vice-royautés ou capitaineries, chacune recevait d'Espagne un gouverneur investi d'un pouvoir absolu. L'autorité de ces gouverneurs s'étendait quelquefois à un rayon de onze cents lieues. Les fonctionnaires de tous les ordres étaient envoyés par l'Espagne, de sorte que les colons, sans influence sur leur propre destinée, étaient traités en peuples conquis. Les gouverneurs ou vice-rois étaient quelquefois des hommes probes; mais quelquefois aussi ils se livraient aux extorsions les plus scandaleuses : avec des appointemens de 40,000 ou 60,000 piastres, quelques-uns parvenaient, en peu d'années, à amasser des capitaux de 8 à 10 millions de francs. Un vice-roi, quoique dénoncé par les habitans du pays, pouvait protester même contre les ordres réitérés de la cour d'Espagne. Il pouvait accumuler des mémoires et des informations; et, s'il était riche, adroit, et soutenu à Madrid par des amis puissans, il pouvait gouverner arbitrairement, sans avoir à craindre d'être obligé de rendre compte de sa conduite. L'objet de son administration étant la fortune de sa famille, il négligeait les intérêts du pays à tel point, que, dans plusieurs provinces, on ne pouvait se livrer au commerce faute de communications, les routes n'étant que tracées.

La justice était plus vicieuse encore que l'administration. Dans plusieurs provinces, la police, le pouvoir militaire et l'autorité judiciaire étaient dans les mains du même individu. Cet individu étant le chef des troupes, n'avait aucune connaissance des lois, et il était obligé de prendre des hommes de loi pour assesseurs. Si les assesseurs dont il s'était environné étaient d'un avis contraire au sien, il pouvait les écarter, et en essayer d'autres, jusqu'à ce qu'il en eût trouvé qui partageassent son opinion. La faculté de renvoyer ceux qu'il avait d'abord choisis suffisait pour qu'il ne rencontrât jamais d'opposition. La justice était donc administrée d'une manière plus arbitraire qu'elle ne l'est en Turquie. En général, ces juges militaires n'étaient pas des hommes qui

aimassent à verser le sang; mais, sur le moindre soupçon, sur la plainte la plus légère, ils faisaient jeter une personne dans les cachots. Les vice-rois ou gouverneurs avaient tant de mépris pour la sûreté individuelle, que, dans aucun pays, les hommes n'ont été arrêtés aussi légèrement. Lorsqu'un homme avait été mis en prison, il y demeurait quelquefois sept ou huit ans avant qu'on jugeât si l'on avait eu raison de l'arrêter. La justice civile n'était pas moins lente que la justice criminelle : les personnes condamnées en Amérique en pouvaient appeler en Espagne; les procès n'avaient donc aucune fin, et, la plupart du tems, il était impossible de les suivre jusqu'au bout.

Des prêtres venus d'Espagne remplissaient toutes les dignités ecclésiastiques; leur mission était de ne laisser aucune liberté, ni aux esprits ni aux consciences. L'inquisition prohibait presque tous les ouvrages produits en pays étranger, et particulièrement en France et en Angleterre. On ne pouvait être médecin sans avoir soutenu une thèse sur l'immaculée conception et sur la somme de saint Thomas. Pour être en sûreté, il fallait servir Dieu, non selon sa conscience, mais selon les règles prescrites par les inquisiteurs. Les couvens, répandus sur toute la surface du territoire, en même tems qu'ils corrompaient les mœurs et viciaient les intelligences, absorbaient les honneurs et les richesses. Dépouiller les familles par les terreurs qu'ils inspiraient aux mourans, était le principal emploi des moines. Les biens ravis par des malfaiteurs ne retournaient jamais aux propriétaires légitimes : par la vente des indulgences, l'église et le gouvernement entraient en partage avec les voleurs.

Les Hispano-Américains n'étaient pas plus maîtres de leurs propriétés que de leurs pensées ou de leurs personnes; avec un sol susceptible de produire les denrées qui croissent sous tous les climats, ils ne pouvaient cultiver que celles qui convenaient à l'Espagne. Les habitans du Mexique ayant planté des vignes, le commerce de Cadix s'en plaignit, et les vignes furent arrachées par ordre du gouvernement. Ils n'auraient

pas été plus libres de cultiver des mûriers ou des oliviers; il fallait qu'ils tirassent à grands frais d'Espagne, des produits que leur sol leur aurait donnés presque gratuitement. Le tabac même ne pouvait être cultivé que dans quelques provinces, et il ne l'était qu'au profit du gouvernement espagnol.

Tandis que l'Espagne arrêtait ainsi le développement de l'agriculture en Amérique, elle s'attribuait le monopole de la vente de tous les produits manufacturés. C'était donc la nation la plus paresseuse, la moins industrieuse et la plus pauvre de l'Europe, qui se chargeait exclusivement de fournir des marchandises manufacturées au peuple le plus nombreux de l'Amérique. L'Espagne, qui est obligée d'acheter à la France ou à l'Angleterre une grande partie des objets de ses consommations, se chargeait de fournir aux besoins d'une nation infiniment plus nombreuse qu'elle. Il résultait de ce monopole et des droits de douanes établis par le gouvernement espagnol à son profit, que toute marchandise manufacturée était vendue à un prix énorme dans l'Amérique espagnole. Par la contrebande, ce pays échappait à une partie de l'oppression que cherchait à établir la métropole; cependant, il n'était pas rare de voir des hommes couverts de haillons, et ayant les pieds nus, montés sur des chevaux avec des étriers d'argent.

Ne jouissant d'aucune sécurité intérieure, les Hispano-Américains ne pouvaient pas même être protégés à l'extérieur par la mère-patrie; toute puissance aurait pu impunément les attaquer et les piller, à moins qu'ils ne se fussent défendus eux-mêmes; l'Espagne n'avait aucun moyen de résister en Amérique, ni à l'Angleterre, ni à la France, ni aux États-Unis.

Les Hispano-Américains, ne recevant de la mère-patrie aucun service, lui payaient cependant de lourds impôts. Suivant M. de Humboldt, le Mexique seul rapportait plus à l'Espagne que les Grandes-Indes ne rapportent à l'Angleterre. Il faut ajouter aux revenus que le roi d'Espagne en retirait directement, les appointemens qui étaient payés aux

fonctionnaires, et les dîmes qui étaient payées au clergé: c'était là évidemment un tribut levé par l'Espagne, puisque tous les fonctionnaires venaient de ce pays.

L'Espagne ne remplissait donc, à l'égard de ses sujets d'Amérique, aucun des devoirs d'un gouvernement: elle était incapable de les protéger contre une agression étrangère; elle était incapable, par la distance à laquelle elle se trouvait et par la nature de son gouvernement, de leur rendre justice, de protéger leurs personnes ou leurs propriétés, ou de remplir aucune fonction publique avec aucun avantage pour eux. Or, quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur le principe des gouvernemens ou sur les droits des nations, il est une vérité qui semble au-dessus de toute contestation, c'est qu'un peuple a le droit de se gouverner lui-même, quand ses gouvernans, non-seulement ont cessé de remplir leurs devoirs, mais sont même devenus incapables de les remplir. Si l'autorité de l'Espagne en Amérique était fondée sur une réciprocité de devoirs et d'obligations, cette autorité s'est évanouie quand les devoirs ont cessé d'être remplis de la part du gouvernement espagnol. Si elle n'avait pour base que la force, elle s'est évanouie avec la cause qui l'avait fondée.

Remarquons cependant que les colonies espagnoles n'ont pas secoué le joug de l'Espagne uniquement, pour se soustraire au paiement de quelques impôts, comme les Anglo-Américains, ou pour échapper à la tyrannie des inquisiteurs ou des vice-rois. Elles n'ont pris en main l'administration de leurs propres affaires que lorsque l'incapacité du gouvernement de la métropole a été bien constatée, lorsqu'il a été prouvé, par les faits, que l'Espagne elle-même échappait à l'action de son gouvernement.

Quelle était la conduite que pouvaient tenir les Hispano-Américains, lorsque l'Espagne eut été envahie par les armées de Napoléon, et que la marine anglaise eut coupé toute communication entre eux et la mère-patrie? Devaient-ils voir le gouvernement dans Charles IV, envoyé à Rome? Devaient-ils le voir dans Ferdinand, détenu à Valençay? Devaient-ils

le voir dans le roi Joseph Bonaparte, dans les Cortès refugiées à Cadix, ou dans les guerillas réfugiées dans les montagnes? Il leur était impossible de le voir dans aucun de ces individus ou de ces corps, puisque, dans aucun, ils ne pouvaient trouver aucune autorité protectrice. D'ailleurs, l'autorité de Charles IV n'était pas reconnue par son fils, et l'autorité des Cortès, la seule qui jouît de quelque indépendance, n'était admise ni par l'un, ni par l'autre.

Lorsque Ferdinand, après avoir été placé sur le trône, eut rétabli le pouvoir absolu et envoyé aux bagnes les membres des Cortès qui avaient défendu sa couronne, son autorité n'était pas encore bien claire; car son père était vivant, et l'existence du pouvoir absolu n'était pas hors de doute. Lorsque, bientôt après, le gouvernement représentatif eut été rétabli, en qui résidait le pouvoir légitime, suivant les partisans du pouvoir absolu? Ce n'était pas dans les Cortès; la potence de Riégo en est la preuve. C'était sans doute dans Ferdinand; mais Ferdinand était réduit à l'impuissance, du moins il l'assure aujourd'hui. Si nous l'en croyons, non-seulement il n'a pas fait un acte libre pendant la durée des Cortès, mais il n'a pas dit publiquement un seul mot de vérité. Or, il était difficile que les colonies espagnoles reconnussent un gouvernement dans un homme qui ne pouvait ni agir, ni parler, ou qui du moins ne parlait que pour dire le contraire de sa pensée.

Il est vrai que Ferdinand et ses conseillers disent aujourd'hui qu'il a repris son pouvoir absolu, et qu'il est parfaitement libre; mais cela n'est pas évident pour le monde. S'il a pu être esclave au milieu de ses sujets, et s'il a pu être contraint par la peur à dire pendant plusieurs années ce qui n'était pas la vérité, comment peut-on donc avoir la certitude qu'il est libre au milieu des prêtres et des moines qui l'environnent? Qui pourrait garantir qu'il ne démentira pas un jour sa conduite et ses paroles actuelles, comme il a démenti sa conduite et ses paroles passées? N'a-t il pas déjà pris soin de nous annoncer qu'il pourrait venir un tems où il agirait et

parlerait contre sa pensée? Qui pourrait assurer que ce tems n'est pas arrivé? En proclamant leur indépendance, et en instituant des gouvernemens, les Hispano-Américains n'ont donc obéi qu'à la nécessité. Ce ne sont pas eux qui ont détruit l'autorité du gouvernement espagnol : ce gouvernement avait cessé d'exister par ses propres fautes, et sans leur participation. Mais le gouvernement d'Espagne n'est-il pas fondé du moins à vouloir remettre sous le joug ses anciennes colonies?

Pour se convaincre combien peu sont fondées les prétentions que l'Espagne conserve sur la plus grande partie de l'Amérique, il suffit de se faire un petit nombre de questions. L'Espagne peut-elle, par son industrie, fournir à tous les besoins qu'ont les Hispano-Américains de produits manufacturés? Peut-elle absorber l'excédant de leurs produits agricoles et leur fournir des valeurs en échange? A-t-elle les moyens d'établir chez eux un gouvernement protecteur et régulier? Peut-elle assurer leur protection extérieure? Il n'est pas une de ces questions qui ne doive être résolue d'une manière négative. De là nous pouvons tirer la conséquence que, pour l'Espagne au moins, le système colonial est ruiné sans retour.

Nous avons vu que l'indépendance des nouveaux États américains a été fondée sur des raisons plus nombreuses et plus justes que l'indépendance des anciens États d'Amérique. Il nous reste à faire voir que l'existence des premiers est aussi inébranlable que celle des seconds, et que, par conséquent, on n'est pas mieux fondé à contester la légitimité des uns qu'on ne le serait à contester la légitimité des autres. Toute la partie de l'Amérique, qui fut jadis soumise à l'Espagne, est aujourd'hui complétement indépendante; c'est un fait que quelques hommes peuvent déplorer, mais que personne ne peut plus nier. Ce fait étant devenu incontestable, est-il possible de le faire cesser, ou d'en arrêter les conséquences? Cette question est pour nous d'une grande importance; car, si elle doit être résolue négativement, tout délai à traiter avec les nouvelles républiques, est un mal qu'on se fait en pure perte.

L'Espagne elle-même est intéressée à se faire des idées bien nettes de sa position; s'il est décidé que son autorité sur l'Amérique est à jamais perdue, plus elle tardera à reconnaître l'existence des nouvelles républiques, plus sa position deviendra désavantageuse. Elle pourrait profiter encore, pour son commerce, des habitudes nées de son ancienne domination; mais, si elle attend que de nouvelles habitudes se soient formées; si elle ne traite que lorsqu'elle y sera réduite par la nécessité, elle aura la honte de la défaite, sans recueillir les avantages d'une alliance.

L'Espagne peut former contre ses anciennes colonies deux espèces de projets : l'un, de les conquérir et de les soumettre de nouveau au joug qu'elles ont secoué; l'autre de changer la nature de leurs gouvernemens, et de leur donner un prince et une cour. Quelles sont les forces dont elle dispose pour exécuter, ou seulement pour tenter l'un ou l'autre de ces projets? Quels sont les obstacles qu'elle aurait à vaincre pour réussir?

Le gouvernement espagnol se fait peut-être assez illusion pour compter sur des forces autres que les siennes; il peut croire que les gouvernemens qui ont avec lui des principes communs, et qui partagent ses préjugés et ses antipathies, ne demanderont pas mieux que de le seconder. L'établissement d'une multitude de nouvelles républiques ayant en partie les mêmes lois, et parlant la même langue que ses sujets, est pour lui une cause d'effroi, et il n'est pas impossible qu'il communique ses terreurs à d'autres. Admettons, ce qu'il est presque absurde de supposer, que l'Espagne parvienne à former une petite Sainte-Alliance de gouvernemens absolus contre les nouvelles républiques, et voyons quelles sont les forces contre lesquelles elle aura à lutter.

Le ministère anglais a reconnu l'indépendance des nouveaux États américains; il a déclaré positivement et publiquement que, si une puissance quelconque prêtait son appui à l'Espagne, l'Angleterre n'hésiterait pas à prêter le sien à l'Amérique. Cette déclaration, provoquée par le parti de l'op-

position, a reçu l'assentiment de tous les partis, et on peut la considérer comme l'expression d'un vœu national.

Les États Anglo-Américains ont aussi reconnu l'existence des nouvelles républiques ; ils n'ont peut-être pas à les soutenir le même genre d'intérêt que l'Angleterre ; mais ils en ont d'autres d'une nature beaucoup plus puissante. Les États-Unis du Mexique sont institués sur les mêmes principes que les États Anglo-Américains. Une guerre de principes, qui serait entreprise par quelques gouvernemens d'Europe, et qui aurait son siége en Amérique, serait aussi menaçante pour les seconds que pour les premiers. Les États Anglo-Américains ne sont pas assez étrangers à la politique de la plupart des cours européennes, pour voir avec indifférence les principes de ces cours transportés sur le continent d'Amérique, et soutenus par la force des armes. Ils connaissent trop bien la nature inquiète, envahissante des gouvernemens monarchiques, pour permettre qu'on vienne, par la force, en établir un à côté d'eux. Si les monarchies absolues de l'Europe parvenaient à en établir une au Mexique, les républiques qui existent sur ce continent seraient bientôt placées dans l'alternative de la détruire, ou d'être détruites par elle.

Ainsi, une coalition qui se formerait en Europe pour seconder l'Espagne dans la conquête de ses anciennes colonies, ou pour les soumettre à un gouvernement absolu, aurait d'abord à combattre deux des premières puissances maritimes du monde : l'Angleterre et les États Anglo-Américains. La guerre s'établirait ainsi entre une fraction de l'Europe contre l'Amérique tout entière, et contre la puissance européenne qui possède la marine la plus puissante.

La guerre de quelques États de l'Europe contre l'Amérique tout entière, soutenue par l'Angleterre, serait d'abord une guerre purement maritime. Les agresseurs auraient à transporter dans le Nouveau-Monde, non-seulement leurs soldats, mais leur artillerie, leur cavalerie, leurs vivres, leurs fourrages. Quand même toute la marine du continent européen serait à leur service, elle serait insuffisante pour effec-

tuer le transport du matériel. Il leur faudrait couvrir les mers de leurs vaisseaux; et en cas de tempête ou de défaite, ils n'auraient pas un port sur la terre dans lequel ils pussent chercher un abri. L'Angleterre est en possession de presque toutes les positions militaires qui seraient nécessaires pour faire une guerre semblable, et en agissant de concert avec les États-Unis, en peu de jours elle les posséderait toutes.

Cependant, quelles sont les puissances qui consentiraient à s'engager dans une telle guerre avec l'Espagne? Si nous faisons exception de l'Autriche, il n'en est aucune qu'on puisse nommer sans lui faire une injure. L'Autriche elle-même pourra se montrer fort généreuse, tant que la dépense se réduira à des intrigues et à des notes diplomatiques. Mais, dès qu'il sera question d'argent, elle se bornera à maintenir le despotisme chez elle et chez ses voisins, et laissera Ferdinand arranger ses affaires comme il l'entendra. La France ne donnera point de secours au gouvernement espagnol, et la Russie est assez occupée chez elle pour ne pas se mêler des affaires des autres. L'Espagne restera donc abandonnée à sa faiblesse: elle ne pourrait avoir pour alliés que des peuples plus misérables qu'elle.

La question se réduit donc à savoir si le gouvernement espagnol possède des ressources suffisantes pour faire quelque tentative contre ses anciennes colonies. Lorsque l'Angleterre se proposa de soumettre par la force ses colonies insurgées, elle avait un gouvernement régulier et fort, des armées disciplinées, une marine nombreuse et puissante, et des richesses suffisantes pour couvrir les dépenses que nécessitait la guerre. Sa population était trois ou quatre fois plus considérable que celle de ses colonies, puisqu'en 1784 la population libre des États-Unis ne s'élevait qu'à deux millions six cent cinquante mille individus. Les Anglo-Américains étaient, de plus, embarrassés d'une population de six cent mille esclaves, que les Anglais tendaient sans cesse à insurger. Cependant, toutes les forces de l'Angleterre vinrent se briser contre celles des nouvelles républiques; et, lorsque leur indépendance eut

été établie, elle devint inattaquable. La guerre qui a eu lieu, en 1815, entre l'Angleterre et les États-Unis, a prouvé que ces États n'avaient désormais à craindre aucune puissance.

L'Espagne, si on la compare à ce qu'était l'Angleterre à l'époque de la guerre de l'indépendance, est dans un état d'impuissance complète. Elle est sans armées, sans marine, sans industrie, sans trésors, sans crédit, et nous pourrions presque dire, sans gouvernement. Elle peut faire sur son propre sol une guerre de moines et de mendians, mais ce n'est pas avec des soldats de cette espèce qu'on traverse les mers et qu'on va faire des conquêtes. Si le parti du pouvoir absolu qui domine chez elle dans ce moment, conserve la prépondérance, il aura besoin de toute sa force pour comprimer le parti contraire. Si les constitutionnels revenaient au pouvoir, ils auraient besoin d'employer tous leurs moyens pour s'y maintenir. Quels que soient les événemens, l'Espagne est donc condamnée à l'impuissance. Ne pouvant se gouverner elle-même, il y aurait de la folie de sa part à prétendre gouverner les autres. En même tems qu'elle est, par l'ignorance, la barbarie et la misère de la partie la plus nombreuse de sa population, au-dessous de ce qu'était l'Angleterre à l'époque de la guerre de l'indépendance, elle aurait des obstacles infiniment plus grands à vaincre. Il faudrait subjuguer, non une population de deux millions et demi d'individus, mais une population de seize millions d'âmes. La seule différence des nombres suffirait pour nous faire voir que toute tentative de l'Espagne contre l'Amérique serait sans résultat. Mais, si nous apprécions exactement les obstacles qui seraient à vaincre, nous serons convaincus que la pensée d'une telle entreprise serait digne tout au plus du héros de Cervantes.

On se formerait une idée très-fausse de la guerre que l'Espagne a faite, ou qu'elle pourrait faire encore à ses anciennes colonies, si on la jugeait par les guerres qui ont lieu entre les citoyens d'un même État, ou entre des armées de deux États voisins. Lorsqu'un pays qui possède de nombreux élémens de civilisation, est divisé par la guerre civile, il ne s'agit ordi-

nairement que de savoir quel est le système politique qui triomphera, et quels sont les hommes qui occuperont les principaux emplois. La pacification établie, tout le monde reste soumis aux mêmes lois; chacun exerce son industrie, comme il l'entend, et dispose de ses propriétés, selon que ses intérêts l'exigent. Les vaincus et leurs descendans, s'ils entrent franchement dans le système des vainqueurs, et s'ils adoptent leurs opinions, peuvent jouir des mêmes avantages politiques. Dans les guerres qui ont lieu entre deux États voisins, il ne s'agit ordinairement que de quelque acquisition de territoire, ou de quelque indemnité à payer. La paix conclue, tout rentre dans l'ordre accoutumé.

Les guerres entre une métropole et ses colonies se présentent sous un aspect différent; elles ont pour les colons assujettis des conséquences plus redoutables. Ces guerres ont la plupart des caractères des guerres d'invasion; mais, si elles pouvaient réussir, elles auraient des conséquences plus funestes encore. Dans les invasions, les conquérans finissent par se confondre plus ou moins avec les vaincus; ils adoptent les mêmes lois, ils jouissent en partie des mêmes avantages. Dans la domination d'une métropole sur les colonies, il ne peut jamais y avoir de fusion entre les vainqueurs et les vaincus; la conquête est toujours vivante. Ce n'est pas une population qui est soumise à une caste, ou à quelques familles particulières; c'est un pays qui est soumis à un autre pays : ce sont les intérêts d'un peuple qui sont constamment sacrifiés aux intérêts d'un peuple étranger.

L'Espagne, pour maintenir sa domination en Amérique, ne donnait jamais un emploi public à un homme né et élevé sur le sol américain. Il n'existait, à cet égard, d'exceptions pour aucune personne, ni pour aucune place, sauf les emplois gratuits donnés dans la milice. Sous ce rapport, les colons espagnols étaient plus dégradés par le gouvernement de la métropole que les Grecs sous les Turcs, puisqu'il n'était pas rare de voir des Grecs parvenir à des emplois très-élevés. Lorsque les Hispano-Américains ont conquis leur indépen-

dance, ils ont rempli toutes les fonctions publiques, et ont acquis une capacité dont ils avaient été privés jusqu'alors. Une guerre qui aurait pour objet de les assujettir de nouveau à l'Espagne, aurait donc aussi pour objet non-seulement de dépouiller de leurs emplois les fonctionnaires actuels, mais de les frapper tous d'une incapacité absolue; et non-seulement eux, mais leurs descendans jusqu'à la postérité la plus reculée.

Un prince qu'une partie de la population a expulsé du trône, peut se faire de nombreux partisans, en promettant à ses amis les emplois du gouvernement; mais l'Espagne n'a rien à promettre aux Américains. Elle ne peut pas gagner les officiers, en promettant de les faire généraux, ou séduire les soldats, en leur promettant de les nommer officiers. Avec l'indépendance nationale, chacun, s'il a du mérite, peut aspirer à tout; sans indépendance, on ne peut aspirer à rien. Le clergé même est intéressé à repousser la domination espagnole; puisque, dans l'état actuel, chacun de ses membres peut parvenir aux dignités les plus élevées, tandis que, sous le régime colonial, toutes les places élevées étaient réservées à des Espagnols. Les hommes qui remplissent des fonctions publiques, dans quelque rang qu'ils soient placés, sont donc intéressés au maintien de l'indépendance. Ceux qui n'en remplissent aucune y sont également intéressés, soit pour conserver la capacité qu'ils ont acquise, soit pour la transmettre à leurs enfans. L'indépendance est pour tous la première condition du titre de citoyen.

En leur qualité de propriétaires de terres, les citoyens des nouveaux États ont un intérêt non moins grand à repousser la domination espagnole. S'ils étaient subjugués, ils seraient subordonnés aux propriétaires de l'Espagne, comme ils l'étaient à ses employés. Il leur serait interdit de faire produire à leur sol toute denrée que l'Espagne croirait avoir le moyen de leur fournir; et avec une terre assez riche pour approvisionner une grande partie du monde, ils seraient obligés de s'approvisionner chèrement eux-mêmes chez un des États les

plus misérables de l'Europe. Il est impossible que les cultivateurs américains aient oublié, soit l'ordre qui les força d'arracher les vignes qu'ils avaient introduites chez eux, soit les monopoles exercés au profit de l'Espagne. L'intérêt des consommateurs est ici parfaitement d'accord avec celui des producteurs; car, si les derniers sont intéressés à tirer de leur sol tout ce qu'il peut produire, les seconds ne le sont pas moins à donner la préférence aux produits agricoles de l'Amérique sur les produits de l'agriculture espagnole.

Les propriétaires de l'Amérique sont vivement excités, sous un autre rapport, à vouloir conserver leur indépendance. Les terres qu'ils possèdent sont immenses, comparativement à la population du pays. Ces terres ne peuvent augmenter de valeur qu'à mesure qu'elles seront cultivées, et qu'il y aura un plus grand nombre d'habitans pour en consommer les produits. Les émigrations d'Europe sont donc une des conditions de la prospérité de l'Amérique. Or, sous le gouvernement espagnol, non-seulement tous les étrangers étaient repoussés de ses colonies, mais les individus originaires d'Espagne n'y étaient admis qu'avec la plus grande difficulté, lorsqu'ils n'y étaient pas envoyés par le gouvernement lui-même. L'Amérique du nord doit sans doute une grande partie de ses progrès à la sagesse de ses institutions; mais elle en doit une partie qui n'est pas moins grande, d'une part, à l'immense étendue de terres dont elle était en possession, et, d'un autre côté, à la facilité qu'elle a donnée à tous les étrangers laborieux de venir les cultiver.

Mais, de tous les intérêts, il n'en est peut-être pas de plus immédiat et de plus universellement senti, que celui d'acheter directement les produits manufacturés de l'Europe des peuples qui produisent à moins de frais. Le système colonial est, par sa propre nature, un système d'oppression, de vexation et de fraude; les progrès de l'économie politique en ont déjà fait voir l'injustice et l'absurdité. Pour lui donner quelque apparence de raison, il faut, au moins, qu'il existe des moyens d'échange entre la métropole et les colonies; que,

si les dernières envoient à la première des productions agricoles, celle-ci puisse envoyer à celles-là ses produits manufacturés en retour. C'est sur ce pied que sont fondées les colonies de France, d'Angleterre et de Hollande. L'Espagne fait, à cet égard, exception à la règle générale : étant la nation la moins industrieuse de l'Europe, et étant obligée de se pourvoir chez les autres de produits manufacturés, elle entendait approvisionner une population de quinze ou seize millions d'habitans. Une telle prétention, qui était déjà insoutenable avant que les nouveaux États eussent goûté les avantages de la liberté du commerce, suffirait, à elle seule, pour soulever toutes les classes de la population contre le gouvernement espagnol.

Le commerce intellectuel que l'indépendance a établi entre les nouvelles républiques et toutes les parties du monde civilisé, est un nouvel obstacle au rétablissement de la domination espagnole. Une population qu'on a toujours tenue dans les ténèbres, peut sans trop d'impatience supporter l'obscurité; mais vouloir la replonger tout à coup dans la nuit de l'ignorance, quand elle a pris l'habitude de la lumière, c'est la plus folle et la plus vaine des tentatives. Il n'est pas plus au pouvoir du gouvernement espagnol d'interrompre toute communication intellectuelle entre ses anciennes colonies et les peuples civilisés, qu'il n'est en son pouvoir de supprimer la liberté de publier ses pensées dans les pays où elle est établie; et, tant que de telles communications auront lieu, ses prétentions de domination dans le Nouveau-Monde ne seront considérées que comme une triste folie.

Enfin, il n'est aucun citoyen qui ne soit intéressé, comme sujet aux lois, à repousser les prétentions de l'Espagne. On a vu précédemment que, sous le régime espagnol, il n'y avait pas, à proprement parler, de justice; que les gouverneurs ou vice-rois pouvaient impunément se permettre d'énormes concussions; que, sur le moindre soupçon, les habitans du pays étaient jetés dans les cachots; qu'on les y laissait languir sept ou huit années, avant que de les juger, et que, pour obtenir

le redressement d'un tort, il fallait aller le demander à Madrid. Tous ces abus ont disparu par la conquête de l'indépendance; et l'Espagne ne pourrait reprendre son empire, sans qu'ils reparussent à l'instant, avec des abus plus révoltans encore. Il n'en faut pas d'autre preuve que ce qui se passe dans la péninsule.

Il n'existe donc, dans les nouvelles républiques, aucun intérêt propre à y favoriser le rétablissement de la domination espagnole; tous les intérêts, au contraire, se réunissent pour la repousser. Il n'a jamais existé de sympathie entre les habitans de la métropole et les colons; le gouvernement d'Espagne, pour commander aux uns et aux autres d'une manière plus absolue, avait soin de fomenter la discorde entre eux. Cette politique lui avait si bien réussi, qu'il n'était pas rare de voir des parens en guerre avec leurs enfans, par la seule raison que les premiers étaient nés en Espagne, et que les seconds étaient nés sur le sol américain. Ces antipathies se sont fortifiées par quinze ou seize années de guerre, par les souvenirs qu'ont laissés la tyrannie de l'Espagne et les cruautés de ses généraux, et par la honte qui s'attache à la défaite, quand on a combattu pour une mauvaise cause.

Il est possible sans doute que le gouvernement espagnol trouve en Amérique quelques misérables qui consentiront à trahir leur patrie, pourvu qu'on leur assure le salaire de leur trahison. Avec de tels moyens, on peut troubler quelque tems un État, ou même renverser un gouvernement qui s'est rendu odieux au peuple; mais ce n'est pas ainsi qu'on fait la conquête de plusieurs nations et qu'on renverse des gouvernemens soutenus par l'assentiment public. Si l'Espagne veut reconquérir l'Amérique, il faut donc qu'elle se dispose à faire une guerre qui sera toute nationale contre elle; il faut qu'elle se prépare à faire une invasion aussi complète et aussi sanglante que le fut celle des premiers conquérans.

Pour admettre que l'Espagne tente de rétablir sa domination en Amérique, il faut supposer qu'elle a une armée, une

marine, des finances, un gouvernement; enfin, tout ce qui lui manque. Il faut supposer aussi que les factions sont éteintes, que les moines se sont fait libéraux, ou que les constitutionnels se sont convertis au pouvoir absolu. Ces suppositions ne sont pas très-sensées; mais, qu'on nous les permette, puisque beaucoup de gens agissent comme si elles étaient des réalités. Si l'on ne supposait pas que le gouvernement espagnol peut reconquérir l'Amérique, on ne serait pas encore à délibérer s'il faut ou non admettre les nouveaux États au rang des nations. Supposons donc la tentative d'une conquête, et voyons comment on va s'y prendre pour l'exécuter.

Le gouvernement espagnol, quoique blessé dans son orgueil par ses nombreuses défaites, ne sera point vindicatif; il appellera ses enfans égarés dans le giron de la mère-patrie; il ouvrira ses bras pour recevoir ses fils repentans; il pardonnera au petit nombre de coupables; en un mot, il fera, selon l'usage, la proclamation la plus pathétique, la plus touchante, la plus perfide enfin. Je ne doute pas que cette pièce, adressée aux membres de toutes les assemblées représentatives, et aux fonctionnaires de toutes les classes élus par les citoyens ou par les gouvernemens de chaque état, ne produise sur eux un merveilleux effet; surtout si l'on a soin de l'accompagner de l'histoire des Cortès et de quelques fragmens de la potence de Riégo. Cependant, comme on ne fait pas de conquêtes avec des proclamations et des amnisties, il faudra faire usage des armes, et c'est ici que commenceront les embarras.

Nos monarchies européennes, étant nées de la conquête, sont merveilleusement organisées pour l'agression. Les guerres peuvent se préparer dans le secret, comme des conspirations. Aucune discussion préparatoire n'étant admise en ces matières, on ne craint ni les révélations indiscrètes, ni les oppositions intempestives. On peut tromper le peuple et l'armée aussi bien que l'ennemi. On peut prodiguer les hommes et les richesses, sans que personne ose murmurer. Les récompenses accordées aux chefs tiennent lieu de l'activité qui manque à la population. Enfin, tout obéit à une volonté unique:

et une nation se meut, comme une machine, par le moyen d'un seul ressort.

Mais, si les monarchies sont bien organisées pour faire des guerres d'invasion, elles le sont fort mal pour faire des guerres défensives. La résistance est toute dans l'armée; et, quand l'armée est battue, le royaume est conquis. Une armée, d'ailleurs, ne peut être partout en même tems. Ajoutons que, pour se rendre maître du pays tout entier, il suffit de se rendre maître du prince ou de sa cour. Quand on les tient, on les fait parler comme on veut, et tout le monde obéit.

Les républiques fédératives ne valent rien, au contraire, pour des guerres d'invasion; les envahissemens sont contre leur nature. D'abord, elles ne peuvent rien préparer en secret; avant que la guerre soit résolue, l'ennemi connaît aussi-bien qu'elles leurs projets et leurs moyens. Une mesure, en effet, ne peut être adoptée qu'après une discussion et un examen sérieux, et il est impossible de se livrer à cette discussion sans que tout le monde en soit instruit. Les citoyens n'ont rien à gagner à de semblables guerres, et le gouvernement est aussi incapable de les corrompre que de les tromper. Enfin, chaque membre de la fédération a une volonté qui lui est propre; cette volonté est plus ou moins subordonnée à celle de la population, et il est impossible qu'il y ait unanimité dans une entreprise dont les maux sont évidens, et dont les biens sont toujours douteux.

Les mêmes causes qui rendent les républiques fédératives impuissantes pour une guerre d'invasion, les rendent terribles dans une guerre défensive. Pour les asservir, ce n'est rien que de s'emparer d'une capitale, ou du lieu dans lequel réside le chef de la fédération; il faut conquérir chaque capitale, chaque ville, et, en quelque sorte, chaque village: partout où il y a une réunion d'individus, il y a un centre d'activité; il y a des officiers publics, des moyens de défense. Si un chef a le malheur de tomber dans les mains de l'ennemi, on en nomme un second, et le mal est réparé; il ne peut pas espérer de se racheter, ou de recouvrer son pouvoir, par

des cessions de population ou de territoire. La population n'appartient qu'à elle-même, et elle ne délègue à personne le droit de la céder à un pouvoir étranger; elle se défend, aussi long-tems que ses forces le lui permettent. Si elle est réduite à céder, elle ne cède que dans la mesure de ses propres intérêts : c'est là ce qui, dans tous les tems, a fait la force des républiques fédératives contre les agressions des gouvernemens absolus.

Les nouvelles républiques américaines, par la nature de leurs constitutions, et par l'union qu'établissent entre elles une origine et des intérêts communs, jouissent de tous les avantages des gouvernemens fédératifs. Les États-Unis du Mexique sont constitués de la même manière que les États Anglo-Américains; le nombre des États dont la fédération se compose n'est guère moins considérable, et chacun d'eux a un pouvoir exécutif et un corps législatif particulier; chacun a ses milices, ses officiers, ses administrations municipales, ses moyens de défense. La population totale s'élevait, en 1804, à environ 7 millions; et quelque faibles qu'aient été ses progrès, elle doit être aujourd'hui de 8 à 9 millions. Parmi les habitans de ces États, il en est un grand nombre qui possèdent des fortunes si colossales, que M. de Humboldt a pensé qu'on ne pouvait en trouver de pareilles qu'en Angleterre.

Pour réduire les peuples du Mexique à l'état de colons ou de sujets, l'Espagne aurait donc à renverser dix-huit gouvernemens, et à subjuguer dix-huit républiques. Elle aurait, de plus, à conquérir quatre territoires fort étendus, qui n'ont pas encore été élevés au rang d'États. Mais, comme, après avoir renversé un de ces États, elle serait obligée de le faire garder et administrer par une partie de l'armée d'invasion, elle serait réduite à l'impuissance, par la dispersion de ses forces, dès les premiers pas qu'elle ferait dans la conquête. Si elle n'a pu garder ce pays, dans un tems où il était privé d'organisation politique, et où des habitudes contractées sous le despotisme soumettaient les provinces aux ordres venus de la capitale, qu'on juge si elle en ferait la con-

quête, maintenant qu'il est partagé en une multitude de républiques unies par un lien commun, mais ayant chacune un gouvernement qui lui est propre ! La Suisse, avec une population qui excédait à peine un million d'habitans, a secoué le joug de l'Autriche, placée, pour ainsi dire, à ses portes. Comment l'Espagne pourrait-elle avoir la prétention de soumettre des républiques dix fois plus nombreuses et plus riches, et séparées d'elle par l'immensité de l'Océan ?

Les obstacles que présentent la nature du sol et la position de la population, ne sont guère moins grands que ceux qui résultent de la nature des institutions et de la distance que les armées auraient à parcourir pour arriver sur le théâtre de la guerre. Si l'armée d'invasion voulait se présenter du côté de l'est, la flotte qui la porterait trouverait une côte presque dénuée de ports, et l'insalubrité du climat aurait moissonné la moitié des soldats, avant qu'ils fussent entrés en campagne : si l'armée arrivait du côté de l'ouest, elle aurait à parcourir plus de la moitié de la circonférence du globe, avant d'arriver au lieu du débarquement : et lorsqu'elle y serait parvenue, elle aurait à traverser des déserts immenses, avant de rencontrer des villes un peu considérables.

Si l'on veut se faire une idée de l'extravagance d'une telle entreprise, que l'on examine ce que coûte parmi nous la guerre la moins éloignée et la moins opiniâtre : que l'on calcule ce que coûtent l'entretien annuel d'un soldat et d'un cavalier, les frais d'une artillerie ; qu'on y ajoute les frais de transport d'une armée, de son matériel, des vivres et des fourrages pendant la traversée et pendant le tems qui s'écoulerait, avant que les soldats eussent trouvé le moyen de vivre dans le pays ; et l'on sera convaincu que la valeur du territoire espagnol ne suffirait pas pour solder les frais de la guerre.

La dernière guerre d'Espagne nous a coûté, dit-on, plus de 400 millions ; cependant, l'armée d'invasion n'avait qu'à sortir des frontières de France : elle agissait de concert avec le chef du gouvernement ennemi ; elle était secondée

par les moines, par la populace et par l'aristocratie du pays envahi, et elle n'a presque pas eu de combats à livrer. Qu'on juge, d'après cela, de ce que coûterait à une puissance européenne une guerre dont le centre de l'Amérique serait le théâtre, et qui aurait pour objet de subjuguer une population plus nombreuse et infiniment plus riche que celle d'Espagne? La guerre qui a eu lieu, en 1815, entre le gouvernement anglais et les États Anglo-Américains, était une guerre purement maritime; l'Angleterre, alors toute puissante, n'avait nul dessein d'envahir le territoire des États-Unis; et cependant, elle a été contrainte d'accepter la paix. Dans un tems où l'Angleterre était en guerre avec l'Espagne et où elle dominait sur les mers, nous n'avons pas vu qu'elle ait essayé d'envahir le Mexique. Or, y il aurait de la folie à supposer que l'Espagne, tombée au dernier degré de misère et d'avilissement, exécutera ce que n'osa jamais tenter l'Angleterre dans toute sa puissance.

Je n'ai parlé que de l'impossibilité où se trouve l'Espagne de rien exécuter contre la fédération mexicaine; mais les États-Unis du Mexique ne comprennent que la moitié de la population des anciennes colonies espagnoles. Après avoir subjugué les dix-neuf républiques dont cette fédération se compose, il faudrait conquérir aussi la population de la Colombie, du Pérou, du Buenos-Ayres, de Guatimala; il faudrait envahir et tenir sous le joug une population qui est près du double de celle d'Espagne, et qui possède un territoire aussi vaste que celui de la Russie.

Parmi les difficultés qui rendent impossible le succès de toute tentative de l'Espagne sur l'Amérique, je n'ai compté que celles qui tiennent à la distance, à la nature des lieux, à la différence des climats, aux institutions américaines, à la misère et a la désorganisation de l'Espagne; mais il en est une autre qui n'est pas moins puissante, et qu'il faut ne pas perdre de vue; c'est la différence de capacité entre les hommes qui sont à la tête du gouvernement espagnol, et ceux qui sont à la tête des gouvernemens d'Amérique.

Les révolutions successives que l'Espagne a éprouvées dans un espace de vingt années, en ont fait disparaître les hommes les plus instruits et les plus entreprenans : ceux qui croyaient que la partie éclairée de la population n'était ni assez nombreuse ni assez forte pour opérer par elle-même des réformes raisonnables, et qui s'étaient ralliés, en conséquence, au gouvernement établi par Bonaparte, ont été proscrits, sous le nom de *Josephinos ;* ceux qui pensaient, au contraire, que les hommes éclairés étaient assez forts et assez nombreux pour établir un gouvernement représentatif, ont été proscrits ensuite à leur tour, comme *libéraux*. Presque tout ce que l'Espagne avait de savans, d'administrateurs habiles, de militaires distingués, a été frappé sous une dénomination ou sous une autre. Il n'est donc resté, en général, pour diriger les affaires, que des fanatiques aveugles, des hommes faibles, qui cherchent, dans la soumission, la sécurité qu'ils ne peuvent trouver dans leur courage, et d'adroits hypocrites, qui s'arrangent pour tirer parti de toutes les positions.

Les guerres qui ont amené l'indépendance ont sans doute fait périr, en Amérique, beaucoup d'hommes de mérite ; mais aussi, elles ont formé et développé des hommes d'un grand caractère. Quelques-uns, il est vrai, attirent exclusivement les regards de l'Europe : mais ce serait une grande erreur de s'imaginer qu'un homme peut devenir éminent, dans quelque genre que ce soit, au milieu d'une multitude d'hommes incapables. Partout où l'on voit paraître un grand général, on peut être assuré qu'on ne manque ni d'officiers habiles, ni de soldats courageux ; partout où se montre un bon administrateur, on peut avoir la certitude qu'il y a des hommes capables de le seconder. Il est digne de remarque, qu'on trouve aujourd'hui à la tête de toutes les nouvelles républiques, des hommes qui, par leurs lumières et par leur caractère, seraient remarquables dans tous les pays. On peut ne pas partager toutes leurs opinions, ou ne pas approuver tous leurs actes ; mais on ne saurait du moins révoquer en doute leur constance ni leur courage. Si partout on trouve des hommes

extrordinaires, ce n'est pas au hasard qu'il faut l'attribuer, c'est à la nature des institutions; or, ce qu'elles ont fait pour les emplois supérieurs, elles l'ont fait aussi pour les emplois secondaires.

Mais, lorsque deux pays se trouvent en état de guerre, et que l'un exclut de tous les emplois publics les hommes qui ont quelques talens, tandis que l'autre appelle à la direction de ses affaires les hommes les plus distingués, n'est-il pas évident qu'il ne peut y avoir égalité dans la lutte, et que le dernier doit toujours rester vainqueur?

Il faut conclure de ce qui précède que l'indépendance des nouvelles républiques est irrévocablement acquise, et qu'elle ne saurait être ébranlée par aucune puissance : ce fait n'avait aucun besoin de preuve, aux yeux des hommes qui ont quelque notion de l'état de l'Amérique et de celui de l'Europe; mais il ne paraît pas que le nombre de ces hommes soit très-grand dans les conseils qui dirigent notre politique.

Charles Comte.

(*Cet article sera continué.*)

NOTICE HISTORIQUE

sur M. Henrion de Pansey,

Premier président de la Cour de cassation, etc.

Nous allons esquisser la vie, et rappeler les ouvrages d'un respectable magistrat, dont l'existence entière présente un modèle qui ne saurait trop être médité. Heureux, si nous pouvons le faire apprécier de ceux qui n'ont pas eu le bonheur de le connaître, et tracer un portrait fidèle pour ceux qui s'honoraient du titre de ses amis!

M. *Pierre-Paul* Henrion naquit à Tréveray, près Ligny,

en Lorraine, le 28 mars (1) 1742; son père occupait une charge de magistrature dans sa province. Après avoir terminé ses études au collége de Ligny, le jeune Henrion fit son droit à Pont-à-Mousson, et vint ensuite à Paris, où il arriva au mois de novembre 1762; reçu avocat, le 10 mars 1763, il fut inscrit sur le tableau, en 1767, ayant accompli le stage de quatre années, qui était alors exigé par les réglemens de l'ordre dans lequel il entrait.

Personne n'ignore les difficultés qui environnent les premières années passées au barreau. Quel courage ne faut-il pas pour lutter contre l'obscurité à laquelle le jeune avocat est nécessairement condamné? Il brûle de s'élancer dans l'arène; son imagination se plaît à se créer des triomphes; il croit entendre les murmures flatteurs du public couvrir sa voix; il lui semble voir les magistrats l'écouter avec intérêt; et plein de la chaleur qui l'anime, il songe au malheureux qui lui doit la liberté, à une famille entière dont il sauve la fortune. Mais, ces rêves enchanteurs s'évanouissent, et il se retrouve solitaire dans son cabinet, maudissant sa jeunesse, et dévorant les années qui le séparent encore du jour où une clientelle nombreuse lui fournira les moyens de prendre place parmi les orateurs illustres qui brillent au barreau.

M. Henrion éprouva, comme tous les jeunes avocats, les désagrémens d'un noviciat dur et fastidieux; plus d'une fois même il eut la pensée d'abandonner cette pénible carrière: heureusement il put surmonter ce découragement, et alors il tira un grand parti du tems que lui laissait le manque d'affaires. Possédé du désir de s'instruire, et de se faire un nom par d'honorables travaux, il s'adonna de préférence à l'étude de la législation féodale. Les difficultés sans nombre qui accompagnaient cette partie du droit français en avaient éloigné presque tous les jurisconsultes; M. Henrion, loin de se rebuter, aborda cette étude avec toute la persévérance et le

(1) Les registres de la Cour de cassation portent le 22 *avril;* mais cette date est erronée; celle que nous indiquons est tirée des registres de l'état civil de la commune de Trévéray.

courage qu'elle demandait. Il remonta aux sources, interrogea les vieux monumens de notre histoire, et, doué d'une mémoire excellente et d'une admirable clarté d'esprit, il se forma un corps complet de doctrines sur la législation féodale. Parmi les nombreux auteurs que M. Henrion avait consultés, nul ne lui parut plus digne d'être médité que Dumoulin ; aussi l'étudia-t-il de préférence. Il prononça son éloge dans une de ces conférences, où les jeunes avocats, alors comme aujourd'hui, s'éclairaient mutuellement, et mettaient en commun les lumières acquises séparément ; enfin, il conçut l'idée de faire une analyse détaillée d'un des plus importans ouvrages de ce grand jurisconsulte, et de la donner au public. Un travail opiniâtre mena cette entreprise à son terme ; et en 1773, il publia le *Traité des fiefs de* DUMOULIN, *analysé et conféré avec les autres feudistes* (1 vol. in-4°.).

Ce savant ouvrage fit une profonde sensation parmi les jurisconsultes ; et dès lors, M. Henrion n'eut plus à se plaindre des ennuis de l'obscurité. Les consultations abondèrent dans son cabinet, et il n'y eut pas une question relative au droit féodal dans laquelle on ne voulut avoir son avis.

Mais il est une circonstance qui se rattache à la publication du *Traité des fiefs*, et qui mérite d'être rapportée ici, parce qu'elle fait parfaitement connaître le noble caractère de M. Henrion. L'ouvrage parut d'abord avec une dédicace à M. Molé de Champlâtreux, fils du premier président de ce parlement qui avait été frappé peu de tems auparavant de la disgrâce de la cour, et remplacé par une commission de justice, connue sous le nom de *parlement Maupeou.*

L'esprit élevé de M. Henrion ne lui permettait pas de suivre la routine des auteurs qui prodiguent de fastueux éloges à la puissance, et semblent se placer sous les auspices de la faveur. Sa lettre dédicatoire, adressée à un jeune homme dont la famille était en exil, renfermait aussi plusieurs de ces grandes vérités que les hommes en dignité ne sont point accoutumés à entendre. Il nous suffira d'en rapporter le commencement pour que les lecteurs de cette Notice puissent en

saisir l'esprit..... « Vous possédez, Monsieur, les deux avantages que l'on estime le plus aujourd'hui, la naissance et la fortune. Cependant, le sage ne vous comptera pour quelque chose, que lorsque vous aurez une grandeur qui vous sera personnelle. Celle de vos aïeux n'est point à vous; l'héritier d'une gloire fondée sur la vertu, ne peut recevoir ce précieux héritage que des mains de la vertu même. » Après ces nobles pensées, M. Henrion rappelait à M. Molé de Champlâtreux les exemples de ses ancêtres, de ces courageux magistrats qui, dans d'importantes circonstances, ont rendu de si éminens services à la nation et aux rois. Aussi, le ministère vit-il avec le plus grand déplaisir, cet hommage public rendu à une ancienne famille parlementaire. Le censeur refusa d'approuver la dédicace; le lieutenant de police manda auprès de lui M. Henrion, et fit de vains efforts pour obtenir la suppression des passages qui déplaisaient au chancelier. M. Henrion ne voulut pas y consentir, et répondit avec dignité : « A l'égard du style, chacun a le sien; à l'égard des faits, ceux que je rapporte sont consignés dans l'histoire, et je ne transige pas avec la vérité (1). »

Il est peu de personnes qui ne sachent que l'ancien barreau présentait deux routes différentes aux avocats. Les uns s'adonnaient exclusivement à la plaidoirie; les autres, voués à des études plus sérieuses sur la législation, se consacraient aux consultations que les parties venaient leur demander, avec un empressement qui dépendait du degré de leur célébrité. Le goût et les habitudes de M. Henrion le portèrent de préférence vers cette seconde classe d'avocats, et nous croyons qu'il ne plaida qu'une seule fois. Il est vrai que le succès qu'il obtint, et que l'avidité que le public mit à se procurer son plaidoyer, lorsqu'il fut imprimé, auraient pu l'engager à changer sa détermination.

---

(1) La bibliothèque de la Cour de cassation possède un exemplaire du *Traité des fiefs*, qui avait appartenu autrefois à la Bibliothèque des avocats, et qui contient une espèce de procès-verbal des circonstances qui se rapportent à l'epitre dédicatoire.

Le sujet, par lui-même, prêtait beaucoup aux développemens oratoires : il s'agissait d'un pauvre nègre esclave, que son maître avait amené en France, en négligeant d'accomplir les formalités commandées alors par les lois, pour le maintien de l'esclavage en terre franche. Le nègre profita de cette circonstance pour demander sa liberté ; et M. Henrion fut chargé de soutenir sa réclamation devant la table de marbre de l'amirauté. On peut voir, en lisant ce plaidoyer, que les grands principes contre la traite des noirs ne sont pas nouveaux, et qu'un vertueux avocat sut en faire retentir les voûtes du Palais, il y a près de soixante ans (en 1770). M. Henrion eut la consolation de faire rendre la liberté au nègre qui la sollicitait par son organe, et de plus, de flétrir un infâme trafic qui se faisait alors sous la protection des lois.

Une autre affaire, d'une nature bien différente, valut encore à M. Henrion des suffrages plus brillans que ceux que l'on obtient ordinairement dans les discussions judiciaires. Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, et de quelques drames connus, avait fait recevoir une pièce à la comédie française, le 8 août 1773. Il existait alors un usage, fondé sur les réglemens, qui consistait à donner à l'auteur d'un ouvrage reçu, le droit d'exiger la lecture d'une seconde pièce. Se fondant sur cette règle, Mercier se présenta, le 22 décembre suivant, à l'assemblée des comédiens, et se fit inscrire sur les registres pour la lecture d'une pièce nouvelle ; mais une année s'écoula sans qu'il pût obtenir cette lecture, et il finit par recevoir une lettre qui lui annonçait qu'étant regardé dans le monde comme l'auteur d'un écrit anonyme dirigé contre la comédie, elle ne pouvait se charger d'aucun de ses ouvrages, ni les recevoir, ni même les entendre.

Mercier, justement surpris de ce procédé, en parla à M. Henrion, avec lequel il était lié. Le jeune avocat vit dans le refus du sénat comique un véritable déni de justice ; il pensait que, si les comédiens avaient le droit de rejeter un ouvrage dramatique, ils ne pouvaient pas, du moins, refuser d'en entendre la lecture. Par ses conseils, Mercier donna or-

dre à un huissier de faire sommation aux comédiens de l'admettre, dans la huitaine, à leur lire sa pièce. Cette huitaine s'écoula sans réponse. Alors, assignation pour forcer les comédiens à jouer la pièce reçue, et à s'en rapporter, quant à celle dont on réclamait la lecture, au jugement de l'Académie française, ou de telle autre compagnie d'hommes de lettres, l'auteur ne pouvant, d'après ce qui se passait, compter sur l'impartialité des comédiens.

Dans cette circonstance, M. Henrion publia un Mémoire rempli de détails piquans, qui obtint le plus grand succès dans le public, et valut à son auteur les suffrages de Laharpe, dans son *Cours de Littérature*. Ce célèbre critique s'exprime en ces termes : « On trouve dans ce morceau une érudition bien appliquée et bien entendue ; une diction pure, une discussion nette, une bonne logique, un ton de sagesse et de modération ; tout va au fait sans écart et sans verbiage ; les vérités y ont de la force sans emphase (1). »

L'affaire qui établit la réputation de M. Henrion, comme avocat consultant, fut celle du comte de Pont de Rennepont, contre les communes de Roche, Cultru et Betaincourt. Dans cette cause difficile, M. Henrion publia un Mémoire qui répandit les plus vives lumières sur une partie obscure du droit féodal. « Avocat distingué de notre ancien barreau, dit un jurisconsulte moderne, il trouva, dès son début dans la carrière, le cantonnement établi ; mais on l'admettait, comme un fait dont personne ne pouvait expliquer ni la cause, ni la nature ; chacun raisonnait ou déraisonnait sur ce texte, à sa manière ; les uns confondaient le cantonnement avec le *triage*, d'autres avec les *réserves* ou *réglemens*.

» M. Henrion de Pansey n'était pas homme à souffrir tant d'incertitudes, avec d'autant plus de raison, que, chargé de soutenir les prétentions de M. le comte de Rennepont, sur les bois et les pâturages des communes que nous avons nom-

(1) Le *Plaidoyer pour le nègre*, le *Mémoire pour Mercier*, et les *Éloges de Dumoulin* et *de Mathieu Molé* ont été réimprimés dans les *Annales du barreau* (t. VI, 2e partie).

mées, il avait remarqué qu'on essayait de se prévaloir contre son client, de cette confusion que les auteurs et la jurisprudence avaient jetés sur la matière. On manquait de règles fixes pour distinguer les différens modes de démembrement des usages communaux; M. Henrion de Pansey sut en trouver. On manquait de prétextes (1) pour justifier l'institution du cantonnement; M. Henrion sut en créer. Le Mémoire qu'il rédigea obtint un succès prodigieux. Un style toujours clair, toujours brillant, des idées neuves présentées dans un admirable enchaînement, en rendaient la lecture à la fois facile, agréable et instructive.

» M. de Barentin qui, si je ne me trompe, dirigeait alors le département des eaux et forêts, adopta avec une sorte d'enthousiasme les savantes théories de M. Henrion de Pansey; il fit réimprimer, aux frais de l'État, le Mémoire qui les développait, et ordonna qu'il serait distribué dans les bureaux pour l'instruction de ses employés (2). »

La grande célébrité que M. Henrion s'était acquise, comme feudiste, le fit charger de la rédaction, pour le *Répertoire de Jurisprudence*, de presque tous les articles relatifs aux fiefs, et il publia, sous le titre de *Dissertations féodales*, les deux premiers volumes d'un ouvrage de la plus haute importance sur ce sujet. Les événemens de 1789 empêchèrent la continuation de cet ouvrage, qui, par une coïncidence singulière, fut annoncé dans les journaux la veille du jour où la féodalité fut abolie par l'Assemblée constituante.

Mais, en remontant à une époque antérieure de la vie de M. Henrion, nous trouverons encore une circonstance dans laquelle il eut occasion de développer le germe du talent oratoire que la nature lui avait donné.

Les lecteurs de cette Notice ne peuvent ignorer les détails

---

(1) Nous ne pensons pas, avec M. Latruffe de Montmeylian, que les raisons données par M. Henrion puissent être appelées de simples *prétextes*.

(2) LATRUFFE DE MONTMEYLIAN. *Des droits des communes sur les biens communaux* (t. 1er, p. 400).

qui tiennent à l'histoire du parlement Maupeou ; il nous suffit donc de leur rappeler que, pendant l'existence de ce prétendu parlement, la barre fut déserte, et que les avocats, faisant cause commune avec les magistrats que leur courage avait fait exiler, se refusèrent presque unanimement à paraître dans le sanctuaire de la justice. Mais aussi, lorsqu'à la fin de 1774, à l'aurore du règne de Louis XVI, le parlement fut réintégré dans ses fonctions, les avocats reprirent avec empressement leurs nobles travaux, et descendirent de nouveau dans l'arène, en présence des magistrats vénérables dont ils avaient si énergiquement embrassé le parti. M. Henrion fut chargé de prononcer le discours de rentrée de la conférence publique des avocats; et, pour cette fois, il crut qu'il était à propos de faire le panégyrique d'un grand magistrat; son choix se fixa sur Mathieu Molé, sur cet homme célèbre qui donna de si grandes preuves de courage civil, plus rare et plus précieux encore que celui que l'on peut déployer sur un champ de bataille. En lisant ce discours, on reconnait le sentiment qui animait l'orateur. On le voit, plein d'enthousiasme pour les services rendus à la patrie, dominé par la gloire qui rejaillit de l'inébranlable fermeté, de la grandeur d'âme, du calme inaltérable, déployé au milieu des tempêtes civiles. La chaleur qui règne dans le cœur de l'orateur, passe dans ses paroles, et justifie jusqu'à un certain point la pompe des expressions et l'éclat de la diction.

Pendant l'exil du parlement, dont M. Henrion célébra le terme par l'éloge du président Molé, il se réfugia dans les lettres, et y trouva les consolations qu'elles accordent toujours à ceux qui les cultivent. Il fit, pour un ouvrage qui paraissait alors sous le titre de *Galerie française*, les éloges de l'abbé *Pluche*, et du maréchal de *Lowendahl;* le premier seul fut imprimé.

Au fort de l'orage révolutionnaire, M. Henrion se retira au domaine de Pansey, qui avait appartenu à son père, et dont il avait pris le nom pour pouvoir être distingué de son frère puiné, M. *Henrion de Saint-Amand*, qui exerça pendant longtems, et avec distinction, les fonctions d'avocat au con-

seil (1). Il habita ensuite Joinville et Chaumont. Nommé, en l'an 4 (1796), administrateur du département de la Haute-Marne, il se fit remarquer dans cette place par son impartialité et sa modération. Au mois de germinal an 8 (1800), le sénat l'élut membre de la cour de cassation, et il en devint l'un des présidens en février 1809.

Placé à la tête du premier corps judiciaire de France, M. Henrion ne dédaigna pas de jeter les yeux sur le dernier échelon de la magistrature; et il traça les règles que les juges de paix doivent suivre dans le cercle étroit de leur compétence. Ce livre, destiné à des magistrats populaires, est l'un des meilleurs traités que nous possédions sur notre droit; les plus graves questions s'y trouvent traitées, avec cette profondeur et cette clarté qui caractérisent tous les ouvrages de cet illustre jurisconsulte. Traduit en allemand et en italien, le livre *De la Compétence des juges de paix*, qui est aujourd'hui à sa 9e édition, étendit encore la réputation de M. Henrion d Pansey.

Il nous suffira de rappeler ici les titres des principaux ouvrages de M. Henrion, pour faire voir quels éminens services il a rendus à l'histoire et à la législation. Ses traités de l'*Autorité judiciaire*, du *Pouvoir municipal et des biens communaux*, sa dissertation *sur les Pairs de France*, son *Histoire des assemblées nationales*, sont autant de monumens qui porteront sa mémoire aux siècles à venir. Écrits dans un style pur, élegant et clair, qui doit servir de modèle, ils attestent aussi la plus vaste érudition historique, et les doctrines les plus solides en droit.

La seconde édition du plus important de ces ouvrages, du *Traité de l'autorite judiciaire*, parut en 1827, époque à laquelle une censure absurde pesait sur la presse périodique. Je

(1) M. Henrion de Saint-Amand se retira, au moment de la révolution, a Pansey, avec son frère; mais il ne revint plus à Paris. Nommé juge de paix, il occupa long-tems cet honorable ministère. Il mourut quelques jours avant son frère, et comme lui dans un âge fort avancé. Ils furent toujours liés de la plus étroite amitié, et leur fortune paternelle resta constamment dans l'indivision.

fus chargé d'annoncer dans la *Revue Encyclopédique* le livre de M. Henrion, et je ne crus pouvoir mieux faire que de transcrire dans mon article les titres des chapitres nouveaux insérés dans cette seconde édition. Parmi eux, il y en avait un qui est intitulé : *Du Parlement, et de sa participation à l'exercice de la puissance législative. Du droit de faire des remontrances sur les lois qui lui étaient adressées, et des lits de justice.* Ce titre ne put trouver grâce devant les censeurs, qui en refusèrent l'insertion. Bien persuadé que M. Henrion, qui était à Plombières, où depuis long-tems il allait prendre les eaux pendant les vacances, s'amuserait beaucoup du scrupule de la censure, je m'empressai de lui en faire part. En effet, le vénérable magistrat, dans sa réponse, qualifiait de *véritable démence* le rejet du titre de son chapitre.

Lorsque la première présidence de la cour de cassation vint à vaquer par le décès de M. de Sèze, il n'y eut qu'une voix pour y appeler M. Henrion de Pansey; le gouvernement s'empressa de céder au vœu de l'opinion publique, et d'unanimes acclamations accueillirent l'ordonnance du 17 mai 1828.

Pour quiconque n'a pas connu M. Henrion de Pansey dans son intimité, il serait impossible de se former une juste idée de la grâce et de la fraîcheur de son esprit; de l'aménité de son caractère, de sa conversation vive et enjouée. Ses saillies pleines de sel, sa touchante bonté, cet air patriarcal qui inspirait le respect, rendaient sa société on ne peut plus attrayante. Chaque soir, dans son salon, des hommes d'État, des magistrats, des gens de lettres, des avocats entouraient le bon vieillard, et venaient recueillir, avec empressement et bonheur, l'instruction et le charme qu'on trouvait toujours dans son entretien. En effet, ce digne magistrat ne fut pas seulement l'un des hommes les plus savans de son époque, il en était encore l'un des plus spirituels. Il se rappelait souvent avec une douce satisfaction le tems où il appartenait au barreau. Il aimait à citer cette phrase de son éloge de Dumoulin, dans laquelle se trouve un si beau portrait de l'avocat : « Libre des entraves qui captivent les autres hommes, trop fier pour avoir des protecteurs, trop obscur pour avoir des

protégés, sans esclave et sans maître, ce serait l'homme dans sa dignité originelle, si un tel homme existait encore sur la terre. » Nous l'avons plusieurs fois entendu dire qu'il ne regrettait qu'une seule chose dans sa longue carrière, c'était de n'avoir pas été bâtonnier de l'ordre des avocats.

M. Henrion ne fut point appelé à jouer un rôle politique; cependant, en 1814, le gouvernement provisoire lui confia le ministère de la justice. Le peu de jours que les sceaux de la France furent déposés dans ses mains servirent à effacer des injustices et à faire du bien. Les prisons et les bagnes étaient alors encombrés de victimes de l'oppression, qui lui durent une prompte liberté; il rédigea lui-même le décret qui supprima les cours prévôtales, et celui qui rappela dans le sein de la cour royale de Paris, en qualité de conseillers honoraires, MM. *Le Courbe* et *Clavier*, auxquels leur conduite courageuse dans l'affaire de Moreau avait fait retirer leurs fonctions. Lorsque les employés de son ministère lui furent présentés, il leur dit avec un ton paternel : « Messieurs, il est probable que je ne resterai pas avec vous assez long-tems pour vous faire du bien; mais, au moins, soyez assurés que je ne vous ferai pas de mal. » Comme conseiller d'État et comme magistrat, M. Henrion de Pansey donna de nombreuses preuves de l'indépendance de son caractère et de la fermeté de ses opinions constitutionnelles.

Parmi les exemples que nous en pourrions citer, nous n'en rappellerons qu'un seul, que nous tirons d'une consultation de M. *Dupin* aîné, dans la célèbre affaire *Desgraviers*. « Sous un gouvernement qui souffrait peu les résistances, une jurisprudence s'établissait qui contrariait l'avidité du fisc. Le chef de ce gouvernement chargea un de ses plus dévoués serviteurs de négocier avec l'un des présidens de la cour de cassation (M. Henrion) pour faire réformer les décisions qui déplaisaient à la régie. Le vertueux et savant magistrat pèse, examine et ne pense pas qu'il y ait lieu à cassation. — Sa Majesté l'exige, dit le négociateur. — Dites à Sa Majesté, répond le président intègre, qu'il vaut mieux que son fisc perde un million, que

de voir la considération dont jouit la cour de cassation diminuée par une injustice. »

Nous ignorons si cette réponse courageuse fut rapportée à l'empereur: mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il aimait beaucoup la conversation du président Henrion. Il se plaisait à mettre à l'épreuve la vivacité de son esprit, et il lui adressait quelquefois de ces questions inattendues propres à ébranler l'assurance des hommes les plus accoutumés au langage des cours. Un jour, par exemple, il lui demanda, dans une audience publique, pourquoi il ne s'était pas marié. « Sire, répondit M. Henrion, je n'en ai pas eu le tems. »

A sa rentrée en France, M. le duc d'Orléans se souvint que M. Henrion de Pansey était attaché au conseil de son père, et il le nomma président de celui qu'il venait de recomposer. M. Henrion, si bien au fait des usages de l'ancienne magistrature, n'hésita pas à accepter cette place, se rappelant qu'autrefois des magistrats faisaient toujours partie du conseil des princes du sang.

A l'occasion des fonctions que M. Henrion eut à remplir, comme chef du conseil du duc d'Orléans, nous citerons une anecdote peu connue, et qui nous paraît propre à faire apprécier la simplicité et la bonté de ce vertueux magistrat.

Lorsque le duc était en exil, et parcourait, pauvre et sans suite, différentes contrées de l'Europe, il s'arrêta pendant quelque tems dans une petite ville de la Suisse, et ne trouva, pour y subsister, d'autre ressource que celle d'enseigner la géographie dans un pensionnat. De retour en France, et au faîte de la prospérité, M. le duc d'Orléans voulut faire retracer par la peinture cet intéressant épisode de ses malheurs. Il fut représenté, en effet, au milieu de jeunes enfans, leur expliquant les diverses parties de la sphère. Mais le vieux maître de pension devait aussi figurer dans cette scène de famille. Le prince crut se rappeler qu'il avait un air de ressemblance avec le président de son conseil; il fit, en conséquence, prier M. Henrion de consentir à servir de modèle, pour représenter, dans un coin du tableau, le maître de l'ins-

titution dans laquelle il avait professé la géographie, et le bon et savant magistrat se prêta avec empressement à ce désir du duc d'Orléans.

Personne ne fut plus religieux que lui dans l'accomplissement des devoirs de sa charge. Nous l'avons tous vu, malgré son grand âge, presque aveugle, et marchant avec peine, venir présider la section des requêtes et prononcer, avec une admirable facilité, des arrêts toujours remplis de vues élevées et de lumineuses solutions.

Tel il était encore, au mois de janvier dernier, lorsqu'une douloureuse maladie vint miner ses forces et le conduire au tombeau. La vie de cet homme de bien, de ce grand magistrat, s'est terminée le 23 avril 1829, à l'âge de quatre-vingt-sept ans accomplis.

Il est mort, comme il avait vécu, au milieu du calme le plus parfait : heureux des soins qui lui étaient prodigués par une nièce qu'il chérissait tendrement (Mme la vicomtesse de Pernety) et dictant encore quelques pages de son *Histoire des Assemblées nationales en France*, dont il préparait une nouvelle édition, enrichie d'une introduction dans laquelle il expose, à grands traits, ce que furent les assemblées du même genre qui eurent lieu en Europe au moyen âge.

Peu d'existences ont été aussi dignement remplies que la sienne. Son nom trouvera place à côté de ceux des *Lhôpital*, des *Molé*, des *d'Aguesseau*, de ce petit nombre d'illustres magistrats qui furent ses modèles, et dont il retraçait à nos yeux le souvenir historique. Rien n'a manqué à la gloire de M. le président Henrion de Pansey ; il a manqué à celle de deux des principaux corps de l'État, la Chambre des Pairs, et l'Institut (1).

A. Taillandier, Avocat à la Cour de Cassation.

---

(1) En l'an VIII, M. Henrion avait été désigné par la *Classe des sciences morales et politiques de l'Institut*, pour être nommé à une place d'associé non résidant, vacante dans son sein. Mais, comme ce fut à cette époque qu'il fut appelé à la Cour de cassation, ce qui entraînait la cessation de son domicile dans les départemens, il ne put être nommé à cette place.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

Analyse des travaux de l'Académie royale des sciences pendant l'année 1828 (1).

Les circonstances qui ont imposé aux deux secrétaires de l'Académie des sciences le travail de cette *analyse*, sont un malheur pour les sciences. Si les *Mémoires* avaient pu paraître régulièrement et à tems, nous aurions perdu, sans doute, les intéressantes notices de MM. Fourier et Cuvier; mais l'instruction y aurait gagné, car rien ne peut suppléer aux développemens contenus dans les Mémoires. Il fallait au moins que l'Académie donnât une idée de ses travaux, de leur objet, de leur étendue; il fallait que le monde savant en fût informé, afin d'éviter la perte d'un tems précieux, les efforts devenus inutiles, les recherches dont les résultats sont trouvés, et auxquels il ne manque plus que l'authenticité d'une publication académique. Reproduisons encore, à propos des inévitables retards que peut éprouver l'apparition d'ouvrages nécessaires aux progrès des sciences, le vœu que ces productions si désirées et si dignes de l'être soient confiées à la presse périodique, voiture légère et rapide, toujours prête, allant dans toute la république des lettres, et surtout aux lieux où le besoin d'apprendre se fait sentir le plus vivement. Nous aurons fréquemment l'occasion d'insister sur la grande utilité de ce mode de publication, si convenable à nos usages, et qui

(1) Paris, 1829; Firmin Didot, 2 cahiers in-4° de 59 et 115 pages.

se perfectionnerait de plus en plus, à mesure qu'il deviendrait plus universel.

M. Fourier, secrétaire de la classe des sciences mathématiques, a cru devoir se conformer aux usages de l'Académie. On sait que ce corps savant ne confond point les ouvrages de ses membres avec ceux qui lui sont présentés, et qu'il juge dignes de paraître, sous ses auspices, dans un recueil séparé. Quelques académies très-célèbres ne font point cette distinction, et, ne considérant que les intérêts des sciences, elles insèrent dans le même volume les œuvres des académiciens et les Mémoires qui ont reçu leur approbation. Cette manière d'apprécier les hommes et les choses paraît tellement conforme à la raison qu'on l'adopte sur-le-champ ; nous ne suivrons donc point d'autre classement que celui de la liaison ou de l'analogie des matières.

M. Legendre continue son *traité des fonctions elliptiques et des intégrales eulériennes*. Cet illustre géomètre, que tous ceux d'aujourd'hui s'empressent de proclamer leur chef et de prendre pour guide, annonce lui-même ce que l'on doit attendre de deux jeunes émules entrés depuis peu de tems dans la carrière qu'il a parcourue avec tant de succès. « L'auteur nous apprend que MM. *Jacobi*, de Kœnigsberg, et *Abel*, de Christiania, ont perfectionné considérablement la théorie des fonctions elliptiques dans ce qu'elle a de plus élevé. Les productions de ces deux géomètres attestent une connaissance approfondie de l'analyse ; et les découvertes qu'ils viennent de faire dans cette carrière ne permettent point de douter que les sciences ne retirent de leurs talens et de leurs travaux des avantages considérables. » *Il ira plus loin que moi*, disait d'Alembert, après avoir lu les premières œuvres mathématiques de Lagrange : espérons que les prédictions de M. Legendre, relativement à MM. Jacobi et Abel, seront aussi heureusement réalisées. (Malheureusement, une mort prématurée vient d'enlever M. Abel.)

Quelque peine que M. Fourier ait prise pour nous faire connaître, en quelques pages, le travail de M. Poinsot sur *la théorie et la détermination exacte du plan invariable dans le*

système du monde, on sent la nécessité de consulter le Mémoire, et même d'attendre les développemens que l'auteur a promis. On comprend plus facilement l'analyse du Mémoire de M. de Corancez sur *l'intégration de quelques équations aux différences partielles, et sur le mouvement de l'eau dans les vases.* « Le travail de M. de Corancez, dit M. Navier, rapporteur, suppose une connaissance approfondie de l'analyse : il ajoute aux résultats antérieurs l'interprétation d'un phénomène qu'il importait de soumettre au calcul. Nous pensons que ce Mémoire mérite l'approbation de l'Académie, et qu'il doit être imprimé dans le recueil des Mémoires des savans étrangers. » Le même rapporteur fait adopter également l'approbation et l'insertion d'un *Mémoire sur l'équilibre des corps solides homogènes*, par MM. Lamé et Clapeyron, anciens élèves de l'École polytechnique, ingénieurs des mines au service de Russie. M. Navier entre, au sujet de cet ouvrage, dans quelques détails qui révèlent de nouveaux abus de la science dont la raison et la vérité ont reçu tant d'outrages impunis : la métaphysique, qui égare si facilement, est parvenue à faire chanceler quelques principes de la mécanique, à semer quelques divisions parmi les géomètres, à exercer son influence, en attendant qu'elle établisse sa domination jusque dans les domaines de la plus haute certitude. Ce qui donne encore plus de prix au travail de MM. Lamé et Clapeyron, c'est que les auteurs ont tenu compte des propriétés physiques des corps, qu'ils les ont introduites dans le calcul, et que, par conséquent, les résultats auxquels ils parviennent seront utiles dans les diverses applications des sciences mathématiques à la physique et aux arts.

M. Fourier a présenté un nouveau Mémoire *sur plusieurs points de la théorie de la chaleur*, sujet auquel il a déjà consacré une partie de son tems, et qui, grâce aux soins qu'il lui donne, sera bientôt aussi avancée que la théorie de la lumière, ou celle du son, etc. M. Poncelet s'est occupé de la théorie des *polaires réciproques*, et l'on sait que ce géomètre n'entreprend un travail qu'avec la certitude de n'y rencontrer au-

cune difficulté qui soit au-dessus de ses forces. M. Poisson a continué ses recherches sur la *théorie des ondes ;* on lui doit aussi un Mémoire sur l'équilibre et le mouvement des corps élastiques, avec un supplément qu'il y ajouta, quelques mois plus tard. On voit que les mathématiques ne sont point abandonnées en France, ni dans les autres parties de l'Europe où les sciences sont protégées. Nous allons voir que l'on peut être également rassuré sur les destinées de la physique.

M. Ampère a continué les recherches relatives à la théorie de la lumière, que Fresnel, si promptement enlevé aux sciences, n'a pas eu le tems d'achever. Après avoir déterminé, dans un premier Mémoire, la surface de l'onde lumineuse dans les cristaux, où la vitesse de la lumière est différente suivant les trois axes de la surface d'élasticité, il en déduit, dans un second Mémoire, un théorème qui est l'expression la plus simple des lois de la propagation dans les milieux cristallisés d'une manière quelconque. Ces lois, que l'observation confirme, donnent un moyen de comparer entre elles et d'apprécier les diverses hypothèses que l'on a faites sur la nature de la lumière : ce mode d'investigation et de vérification est tout en faveur de l'hypothèse dans laquelle les phénomènes lumineux sont attribués aux vibrations d'un fluide élastique. M. Ampère a réuni ses deux Mémoires en un seul, qu'il a publié sous ce titre : « Mémoire sur la surface courbe des ondes lumineuses, dans un milieu dont l'élasticité est différente suivant les trois directions principales, c'est-à-dire, celle où la force produite par l'élasticité a lieu dans la direction même du déplacement des molécules de ce milieu. » Le savant auteur descend quelquefois des plus hautes régions de la science, pour se mettre à la portée de lecteurs moins instruits. Après avoir présenté sous une forme tout-à-fait scientifique un *Mémoire sur l'action mutuelle d'un conducteur voltaïque et d'un aimant*, il l'a dégagé des calculs trop compliqués, et n'a conservé que ce qu'il faut pour l'enseignement de cette partie de la physique. Son écrit ainsi réduit porte le titre de *Note sur l'action mutuelle d'un aimant et d'un conducteur voltaïque*

L'auteur y développe des résultats qui n'étaient qu'indiqués dans les ouvrages qu'il avait déjà publiés sur l'électricité et le magnétisme.

Nous devons joindre aux Mémoires de physique celui que l'on doit à M. Girard *sur la pose des conduites d'eau dans la ville de Paris, avec des tableaux et des descriptions d'expériences entreprises à ce sujet sur la dilatabilité de la fonte de fer.* Ces expériences, faites avec soin, et sur de grandes dimensions, n'étaient pas nouvelles, puisque l'on connaissait déjà celles qui furent faites en 1785, en Angleterre, par le major-général Roy ; mais elles étaient nécessaires, car on ne savait point que les fontes ne sont pas toutes également dilatables, et on ne soupçonnait point que la mesure de la dilatation varie en raison des obstacles qu'elle rencontre, et du mode d'assemblage des pièces de fonte entre elles. Les résultats obtenus par M. Girard seront employés avec confiance, non-seulement par les ingénieurs chargés de conduire et de distribuer les eaux dans les villes, mais pour la construction des ponts en fonte, pour tous les emplois de cette matière à l'architecture et aux machines qui en font aujourd'hui un usage si important et si multiplié.

Un Mémoire de M. Fourier, intitulé : *Recherches expérimentales sur la faculté conductrice des corps minces soumis à l'action de la chaleur, et description d'un nouveau thermomètre de contact*, outre ce qu'il ajoute à nos connaissances actuelles sur la propagation de la chaleur, donnera le moyen de varier les recherches et les observations, et de perfectionner de plus en plus une partie de la physique dont nos arts ont si grand besoin, et qui n'a pas rendu encore, à beaucoup près, tous les services que l'on doit en recevoir.

Les phénomènes des couleurs accidentelles ont été l'objet des recherches de M. Chevreul, directeur des teintures des manufactures royales. Ses observations sont consignées dans un Mémoire intitulé : « *De l'influence optique que deux objets colorés peuvent exercer l'un sur l'autre, quand on les voit simultanément, et de la nécessité de prendre, dans l'art de la teinture,*

cette influence en considération pour juger des couleurs, abstraction faite de leur solidité. » L'observateur a constaté ce fait remarquable : *Lorsque deux couleurs sont vues simultanément, à chacune d'elles s'ajoute la couleur complémentaire de l'autre.*

M. Chevreul s'est moins attaché, dans ce Mémoire, à l'explication des phénomènes qu'au parti que l'on peut en tirer dans les arts, et il en a fait une application spéciale à l'art du tapissier, tel qu'il est exercé à la manufacture des Gobelins. Après avoir fait connaître les erreurs du sens de la vue, dans l'appréciation des couleurs, il expose les moyens de s'en préserver, et de juger, sans aucune illusion de l'éclat des couleurs d'un tableau ou d'une tapisserie.

M. Puissant, dont les travaux et les écrits ont été si fructueux pour la géodésie, vient d'enrichir encore cette science d'un *Mémoire sur la mesure et le calcul des azimuts propres à la détermination des longitudes terrestres, ainsi que sur une méthode pour ramener à une même hypothèse d'aplatissement des résultats géodésiques qui auraient été obtenus dans différentes hypothèses.* Ce Mémoire est un nouveau supplément au *Traité de Géodésie* dont l'école des ingénieurs géographes est en possession depuis long-tems.

Les travaux du dépôt général des cartes et plans de la marine, dirigé par M. le contre-amiral de Rossel, ont été poursuivis dans l'Océan, et la seconde partie du *Pilote Français* est publiée; elle est composée de 25 cartes et plans, et de 91 tableaux de vues dessinés et gravés avec soin. M. Beautemps-Beaupré, ayant sous ses ordres le corps des ingénieurs hydrographes et plusieurs officiers de la marine royale, continue avec activité cette grande entreprise dont l'exécution est d'une si haute importance pour tous les peuples navigateurs. M. Dausses, déjà connu par des travaux géodésiques et hydrographiques où ses talens et son zèle ont obtenu l'estime générale, est chargé, comme ingénieur hydrographe en chef, sous les ordres de M. Beautemps-Beaupré, d'établir sur les côtes du golfe de Gascogne une chaîne de triangles qui se rattache à la triangulation générale de la France. Ses opérations sont

décrites à la suite de celles de M. Beautemps-Beaupré, ainsi que les méthodes suivant lesquelles on y a procédé.

« La révision des opérations faites aux côtes d'Afrique sous les ordres de M. le baron Roussin, ayant exigé que l'on apportât de légères corrections à la position géographique de plusieurs lieux, une nouvelle édition de la carte de la côte occidentale d'Afrique, comprise entre le cap Blanc et le cap Vert, a été publiée, et la carte de la côte située entre le cap Bojador et le cap Blanc a été ajoutée à cette précieuse collection. — M. Hell, capitaine de vaisseau, est sur le point de terminer la réunion des cartes comprenant toutes les côtes de la Corse, avec les plans des ports et des divers mouillages qui y sont situés. La collection entière sera composée de 7 cartes et de 35 plans avec des vues, sans compter la carte générale. M. Hell a eu pour principal coopérateur, dans ce beau travail, M. Mathieu, lieutenant de vaisseau, officier distingué, doué d'un talent particulier pour les arts du dessin. C'est en grande partie à ses soins que l'on doit la beauté de l'exécution des cartes de l'île de Corse. »

Ces travaux hydrographiques, exécutés en France, ne suspendaient point ceux que l'on avait entrepris sur les côtes de la Martinique. M. Mounier, ingénieur hydrographe, seconde par M. Le Bourguignon-Duperré, du même corps, a terminé en deux ans cette entreprise dont on n'apprécie bien l'étendue et le succès qu'après en avoir lu la description, publiée par M. Mounier, sous les auspices du ministre de la marine. Cet ouvrage est le plus complet que l'on ait publié jusqu'à présent sur aucune de nos colonies; les observations météorologiques y sont réunies aux indications de toutes sortes dont les navigateurs peuvent profiter.

L'impulsion donnée à l'astronomie physique par Herschell et ses continuateurs est loin de s'affaiblir : l'année 1828 ne sera point sans illustration dans les annales de cette science. M. Struve a publié le catalogue des étoiles doubles actuellement connues, au nombre de 3,063, dont 2,463 n'étaient indiquées dans aucun recueil. Comme le besoin d'une classifi-

cation méthodique se fait déjà sentir, et deviendra plus impérieux à mesure que les faits se multiplieront, M. Struve adopte le classement par ordre de distance, en sorte que la première classe est formée des étoiles doubles ou multiples dont l'écartement ne surpasse point 4 secondes de degré; la seconde classe est celle des étoiles qui ne sont pas à plus de 8 secondes l'une de l'autre; la troisième admet un écartement de 16 secondes, et la quatrième de 32 secondes. La première est la plus nombreuse; mais cette distribution n'est point immuable, et peut-être faudra-t-il l'abandonner; car la distance entre les étoiles réputées doubles n'est pas invariable, et peut même disparaître pendant un tems plus ou moins long. M. Struve a replacé dans son catalogue quelques-uns de ces corps célestes aperçus autrefois par Herschell, et qu'il n'a pu retrouver, après les avoir perdus de vue pendant quelques années. Ainsi, ces astres entre lesquels on voyait une séparation se sont confondus en apparence, puis écartés l'un de l'autre, et l'on ne peut savoir si leur distance est à son maximum.

Les observations et les calculs de M. Encke ajoutent quelque probabilité à l'hypothèse d'un milieu résistant, répandu dans l'espace, et qui doit modifier, à l'aide du tems, le mouvement de tous les corps célestes. C'est la comète à courte période de 3, 3 ans qui a fourni les données du calcul.

M. Coquebert-Montbret a fait, au nom de la commission dont il était membre, un rapport intéressant sur un ouvrage qui mérite aussi beaucoup d'attention : c'est une statistique de l'ancienne Touraine, par M. *Auguste* Duvau. L'auteur avait entrepris de réhabiliter dans l'opinion publique cette province sur laquelle on a eu, suivant lui, plus de préjugés que de connaissances. Le rapporteur de la commission académique commente avec soin l'ouvrage soumis à l'examen des commissaires, et il en déduit des règles auxquelles il pense que les auteurs de statistique devraient se conformer. Ses conclusions, adoptées par l'Académie, donnent une imposante autorité aux préceptes développés dans le rapport : il semble

téméraire de soumettre à une nouvelle discussion des opinions fortifiées par les suffrages d'un corps savant d'une aussi haute renommée : cependant, les intérêts de la vérité et des sciences doivent l'emporter sur toute autre considération. Nous demanderons si M. de Montbret n'accorde point à la géographie physique beaucoup trop de place dans la statistique. Cette dernière science doit-elle être autre chose que la connaissance de l'*état actuel* d'un pays et de ses habitans, et même, n'est-ce point en la ramenant à ses véritables et uniques élémens qu'elle deviendra le plus utile ? La géologie et la géographie physique peuvent être traitées, suivant des méthodes rigoureuses, invariables ; les ouvrages qui leur sont consacrés seront quelque jour en état de traverser une longue suite de générations sans exiger aucun changement ; au contraire, les ouvrages de statistique ont besoin d'être refaits le plus souvent qu'il est possible : au bout de quelques années, ils ne sont plus que des documens pour l'histoire, ils ne fournissent plus aux hommes d'État et aux administrateurs les données sur lesquelles l'action du gouvernement doit opérer ; l'exposition de ces données peut varier suivant l'usage qu'on en fera ; ce qui exige, dans certains pays, qu'on entre dans de minutieux détails, peut être présenté ailleurs sommairement et en masse. La statistique et la géographie physique sont deux sciences distinctes, quoiqu'elles aient quelques élémens communs, de même que la science de la navigation est autre chose que la mécanique dont cependant elle ne peut se passer. Afin de hâter, autant qu'il est possible, les progrès de chacune des divisions des connaissances humaines, qu'on laisse à chacune son allure propre ; qu'on la confie à la direction des méthodes qui lui conviennent, au lieu de les entraver toutes par des liaisons gênantes, et dont l'inévitable effet serait de ralentir leur marche. Il est à désirer, sans doute, que les administrateurs sachent *très-bien* la géographie physique du pays qui leur est confié : mais, pourquoi ne prendraient-ils pas cette partie de leur instruction dans les bons ouvrages où elle se trouve ? Si l'on prétend réunir dans un seul Mémoire tout ce qu'il im-

porte de savoir sur un pays pour y diriger l'action du gouvernement, on s'exposera très-inutilement à ne faire qu'un ouvrage incomplet sur tous les points, à tronquer ce qui devait être conservé dans son entier, à se charger ailleurs d'une érudition tout-à-fait stérile : la confusion des méthodes ne laisse peut-être aucun moyen d'éviter ces fâcheux inconvéniens. Les observations viennent en foule sur cet objet, et fourniraient la matière d'une dissertation qui serait ici hors de place; bornons-nous donc à ce petit nombre de motifs pour n'être pas du même avis que M. de Montbret, relativement à la géographie physique et à la statistique.

M. *Alexandre* Roger, major du génie de la Confédération helvétique, après avoir mesuré trigonométriquement la hauteur de plusieurs points du Jura au-dessus du lac de Genève, a repris celle du Mont-Blanc, effectuée déjà si souvent, et par différens procédés. Le nouveau travail assigne quelques mètres de plus à l'élévation de cette montagne fameuse. L'Académie invite M. Roger à continuer ses observations sur les principaux sommets du Jura et des Alpes : il est à désirer que cet habile observateur ne repasse point sur les traces de ses devanciers, afin que tout son tems soit consacré à des objets nouveaux, au lieu d'en consumer une partie en vérifications d'un faible intérêt. Une variation de quelques mètres sur la hauteur de quelques sommets, modifie si peu la topographie d'une chaîne de montagnes, qu'il est bien permis de négliger des perfectionnemens stériles, lorsqu'on ne peut les obtenir que très-laborieusement.

Deux formes de lampes hydrostatiques à double courant d'air avaient été soumises au jugement de l'Académie. L'une par MM. Thilorier et Barachin, et l'autre par MM. Masson, Moinat, Milan jeune et Osmond. Sur le rapport d'une commission dont M. Molard était l'organe, les deux lampes sont approuvées : dans l'intérêt des inventeurs et de l'art du lampiste, nous transcrivons le résumé du rapporteur de la commission académique.

« MM. Thilorier et Barachin, en se servant du bec rétréci à

son sommet, dont l'effet est d'augmenter la capillarité de la mèche, obtiennent une lumière qui peut être comparée à celle des lampes à niveau constant.

» MM. Masson, Moinat, Milan jeune et Osmond, indépendamment de l'emploi des becs capillaires, ont établi leurs lampes de manière à les rendre à niveau constant, condition essentielle pour une lampe à double courant d'air.

» L'expérience a prouvé que, dans l'une et l'autre des lampes qui sont l'objet du rapport, la mèche, quoique élevée de 7 millimètres au-dessus du bec, ne se carbonise que de 2 millimètres pendant la durée de la combustion de l'huile. Cette élévation de la mèche au-dessus du bec a, de plus, l'avantage qu'il n'est point détérioré, ni même noirci; d'où il suit que ces lampes n'auront que bien rarement besoin d'être nettoyées. »

M. Fourier termine son *Analyse* par l'énumération des ouvrages publiés en 1828 par des académiciens, ou qui ont obtenu l'approbation de l'Académie. Comme ces écrits ne font point partie des travaux de l'Académie, nous nous réservons d'en faire mention dans d'autres articles.

Passons maintenant à la *Revue* dont M. Cuvier s'est chargé. Elle est divisée en huit sections : *météorologie; chimie et arts chimiques; géologie; physiologie végétale et botanique; anatomie, et physiologie animale; zoologie; médecine et chirurgie; agriculture et art vétérinaire.*

Météorologie. — Le seul Mémoire qui soit compris dans cette section appartient plus à la géologie qu'à la science qui se l'attribue; c'est la suite des observations de M. Moreau de Jonnès pendant son séjour aux Antilles. Les tremblemens de terre ressentis dans cet Archipel, en 1828, se sont propagés à travers le continent américain jusqu'à Lima dont les principaux édifices ont été renversés, et plusieurs habitans écrasés sous les ruines de leurs maisons. Il paraît que la commotion s'est propagée de l'est à l'ouest, et qu'elle a parcouru, en 23 heures, la distance de la Martinique aux côtes du Pérou.

Chimie, arts chimiques. — Comme les chimistes n'interrompent point leurs travaux, chaque année est marquée par de

nouveaux progrès de la chimie et des arts qui en dérivent. M. Sérullas, auquel on est redevable de la découverte du composé d'oxygène et de cyanogène qui mérite le mieux le nom d'*acide cyanique*, a continué ses recherches sur les combinaisons du cyanogène, et son laboratoire a vu paraître un *chlorure de cyanogène*, et ensuite un *perchlorure* de la même substance, composé solide, blanc, cristallisable, fusible à la température de 140 degrés de l'échelle centigrade (112° de Réaumur), vaporisé à 190° c. (152° R.). Le savant chimiste détermine les caractères de cette substance remarquable, d'après l'action qu'elle exerce ou qu'elle éprouve lorsqu'on essaie de la combiner avec les acides, les bases salifiables, etc.

Les recherches de M. Raymond sur l'emploi du bleu de Prusse dans la teinture avaient été fructueuses pour la soie, le fil et le coton, mais la laine était encore rebelle : enfin, par un procédé assez compliqué, mais beaucoup moins dispendieux que l'emploi de l'indigo, M. Raymond obtient une belle teinte, plus éclatante que celles qu'on peut tirer de l'indigo, qui résiste à l'eau froide, au frottement, à l'air et au soleil : mais les liqueurs alcalines et l'eau de savon bouillante décomposent le bleu de Prusse, au lieu qu'elles n'ont point d'action sur l'indigo. Par compensation, le chlore et l'acide nitrique détruisent l'indigo, et n'altèrent pas sensiblement la nouvelle teinture. On peut donc regarder celle-ci comme aussi bonne, ou meilleure pour les consommateurs d'étoffes de laine, et comme plus avantageuse pour le fabricant.

M. Chevreul s'est aussi occupé de la laine, mais dans des vues différentes; il a examiné la matière grasse, d'une espèce particulière, contenue dans la toison du mouton, et qui varie, sans doute, dans les diverses espèces d'animaux couverts de poil. Il a constaté un fait auquel on ne s'attendait point ; la laine dépouillée de sa graisse par l'alcool et l'éther n'est pas propre à recevoir la teinture ; il est indispensable de la passer au sous-carbonate de soude.

MM. Chevalier et Lenglumé ont apporté deux perfection-

nemens importans à l'art de la lithographie, en composant une liqueur propre à aciduler d'une manière plus avantageuse la pierre déjà couverte de dessins, et une autre qui enlève facilement les dessins usés, ou ceux que l'on veut corriger..., on évite ainsi la nécessité d'user la pierre avec du grès, moyen qui, outre sa longueur, a aussi ses dangers, lorsqu'il ne s'agit que d'un effaçage partiel. »

« M. Héron de Villefosse qui, l'année dernière, avait présenté un Mémoire important sur la fabrication du fer en France, s'est occupé, cette année, de celle de tous les métaux. La quantité totale de cette production qui, en 1822, n'avait été que de 908,287 quintaux métriques, est montée, en 1826, à 1,606,127 quintaux, valant 79,989,866 fr.; mais, sur cette valeur, la fonte, le fer et l'acier entrent à eux seuls pour 78,821,572 fr.; c'est, comme on voit, à peu de chose près, la valeur des autres substances métalliques. Les hauts fourneaux ont été portés, en 1826, à 424, au lieu de 379; en 1828, le nombre des ouvriers employés aux usines à fer s'est porté à 90,000, et leur salaire à 21,000,000 fr. » Ainsi le salaire moyen a été de 233 fr., somme bien insuffisante pour les besoins d'une famille.

On sait que nous n'avons pas assez de plomb, de cuivre, de zinc, etc., et que, chaque année, l'importation de ces métaux nous est très-onéreuse. Quant aux mines d'or et d'argent, c'est à notre commerce extérieur qu'il est réservé de nous en tenir lieu, s'il est non-seulement protégé, mais secondé avec sagesse par le gouvernement.

Il nous serait impossible de donner, sans de longs développemens qui nous sont interdits, une idée suffisante des recherches de M. Beudant sur les minéraux que l'on n'a cru pouvoir ramener aux règles des proportions définies dans les combinaisons, qu'en supposant que l'une de leurs parties constituantes, et notamment la silice, outre la proportion conforme à ces règles, s'y trouve aussi en quantité surabondante, et comme mélangée accidentellement sans former une véritable combinaison. L'analyse que M. Cuvier a faite de ce Mémoire

important ne contient que ce qui est strictement nécessaire pour suivre l'auteur dans sa marche, apprécier ses expériences et les résultats qu'il obtient. La doctrine des proportions définies ne pouvait trouver un défenseur plus zélé que M. Beudant : mais, comme elle n'est pas, à beaucoup près, la partie la plus faible de l'édifice actuel des sciences chimiques, ce n'était peut-être pas là qu'il fallait porter des secours. Les théories chimiques deviennent plus compliquées que la nature ne peut l'être ; nous sommes, en chimie, au milieu des tourbillons de Descartes ; attendons un Newton qui nous révélera le véritable système du monde.

Un autre Mémoire de M. Beudant contient des observations importantes sur la pesanteur spécifique des corps cristallisés. Elle n'est pas invariable, comme on serait disposé à le croire ; la chaux carbonatée, par exemple, varie entre 2,5 et 2,7, et l'arragonite entre 2,7 et 2,9. C'est toujours dans les petits cristaux que la pesanteur spécifique est la plus grande. Cette dernière observation n'est pas nouvelle : elle n'avait point échappé aux marchands de produits chimiques cristallisés, tels que les sulfates d'alumine, de soude, de fer, de cuivre, etc.

Géologie. — Nous avons déjà fait mention de la description géognostique des côtes du bas Boulonnais, par M. Roset. — M. de Bonnard a étudié le gisement de manganèse exploité à Romanèche, près de Mâcon. Dolomieu, qui l'avait visité en 1796, le regardait comme une sorte d'amas immédiatement superposé au granit : le nouvel observateur confirme cette opinion, quant à la partie qui se montre dans le village même de Romanèche, et qui est en exploitation ; mais, au-delà du village, en suivant la même direction vers le midi, on trouve un filon de manganèse bien caractérisé, qui traverse le granit, et dont la composition est tout-à-fait semblable à celle des amas. M. de Bonnard a aussi recherché de quelle formation géognostique ce manganèse dépend, et il pense que c'est de celle des terrains dits d'*Arkose*. « Dès 1824, il avait conjecturé que les dépôts de manganèse de la Dordogne devaient être dans une situation analogue ; et c'est ce qui vient d'être vérifié par

M. Dufresnoy, ingénieur des mines, qui s'occupe, avec son confrère M. Elie de Beaumont, et d'après les ordres de M. le directeur-général des mines, d'une carte géognostique de la France, que les naturalistes attendent avec une vive impatience. »

M. Delanoue a trouvé, dans une grotte de Miremont, département de la Dordogne, des ossemens enveloppés d'une argile rouge ; ce sont principalement des os et des dents d'ours. Plus récemment, M. Tournal, pharmacien à Narbonne, a visité une autre caverne découverte à Bize, dans le département de l'Aude. Elle est dans une roche calcaire jurassique, et contient des ossemens fossiles dans deux gisemens différens ; les uns sont enveloppés de concrétions pierreuses, et appartiennent, dit M. Tournal, aux espèces qui n'existent plus ; les autres sont dans un limon noir, et, parmi des débris d'espèces encore existantes, on remarque des ossemens humains et des débris de poteries, tels qu'on en a découvert dans le département de la Dordogne, à quelques centaines de mètres de l'entrée de la grotte de Miremont. Ceux-ci sont déposés dans une marne calcaire ; mais ceux de Bize ne sont pas seulement dans le limon noir ; on en trouve aussi dans les concrétions pierreuses qui renferment les ossemens les plus anciens. Quant aux ossemens humains, leur enfouissement ne remonte pas à une époque bien reculée, suivant M. Destrem, ingénieur des ponts et chaussées, qui a visité cette même grotte : il pense même que des malfaiteurs, des curieux, etc., ont pu trouver la mort dans l'intérieur de ces cavernes, et partager ainsi la sépulture de diverses espèces d'animaux qui s'y retiraient autrefois. Leurs débris ne sont point imprégnés d'argile, ni recouverts de la croûte ferrugineuse qu'on voit autour des os vraiment fossiles.

« Ces faits n'ont rien que d'ordinaire ; on conçoit, en effet, que, depuis l'époque où les animaux, dont les restes forment le fond principal de ces cavernes, ont été détruits, il a pu s'y en introduire beaucoup d'autres ; et, fussent-ils même enroûtés avec les premiers, il est naturel que la stalagmite

qui s'y dépose journellement, les ait enveloppés pêle-mêle. M. Buckland a trouvé dans une caverne du comté de Glamorgan, jusqu'à un squelette entier de femme, avec des aiguilles d'os, ce qui montre qu'elle y reposait depuis bien long-tems : nous-mêmes, nous avons reconnu dans ces brèches osseuses, qui remplissent quelques fentes du rocher de Nice, un maxillaire supérieur humain, déjà enduit d'une couche mince de stalagmite. »

MM. Marcel Deserre, Dubruel et Jean-Jean se sont chargés de décrire les fossiles des cavernes de Lunel-le-Vieil, et ils ont déjà publié une partie de leur travail, dont la suite est vivement désirée. En Auvergne, des travaux analogues ont été exécutés par MM. Deveze de Chabrol et Bouillet dont les observations ont été publiées, et par MM. l'abbé Croiset et Jobert. Ces deux derniers naturalistes n'ont encore publié que le premier volume du grand ouvrage dont un seul gisement d'os fossiles, dans une montagne près d'Issoire, département du Puy-de-Dôme, leur a fourni les matériaux. « C'est avec plaisir que l'on voit naître, dans nos départemens, ce désir d'étudier et de faire connaître leurs productions qui, souvent, n'ont pas moins d'intérêt pour la science que celles que l'on va chercher au loin à grands frais, et non sans danger. »

La montagne de *Boulade*, décrite ainsi avec autant de soin que de savoir par MM. Croiset et Jobert, aura fourni à l'histoire de l'ancienne population de la terre plus de faits importans qu'aucun autre lieu connu ; on peut en juger par la citation suivante, que M. Cuvier a insérée dans son *analyse*.

« Des masses immenses, uniquement peuplées des produits de la terre et de l'eau douce, y sont tellement liées entre elles, qu'elles doivent, de toute évidence, avoir été déposées pendant une longue période, sans qu'aucun événement géologique un peu important soit venu interrompre leur contact, ou altérer leur régularité. On en voit de plus de deux cents mètres d'épaisseur ; les plus élevées sont à près de huit cents mètres au-dessus du niveau de la mer, et l'on en retrouve jusqu'aux bords de l'Allier, qui n'est qu'à quatre-vingt-dix mè-

tres, ce qui peut faire croire que cette formation s'est faite dans des lacs placés à des niveaux différens. Les os y sont épars, non roulés, parce qu'ils y étaient déposés à mesure que les animaux mouraient. Souvent ils y sont pêle-mêle avec des coquilles d'eau douce. »

La botanique fossile opposait aux observateurs des difficultés qui ont excité le zèle de M. *Adolphe* Brongniart, dont la persévérance ne s'est pas démentie, et qui a déjà commencé la publication d'un ouvrage dans lequel il classe et décrit plus de cinq cents espèces de végétaux fossiles, et fait connaître les circonstances de leur gisement. Un essai d'histoire de l'ancien règne végétal est joint aux faits positifs dont se composent les véritables richesses de la science : l'auteur hasarde même quelques hypothèses sur les causes des changemens successifs que les plantes ont subis, et que les débris de végétaux fossiles lui ont révélés. Cette partie purement conjecturale d'un ouvrage d'histoire naturelle ne sera ni déplacée, ni sans intérêt, si elle provoque de nouvelles observations, si elle contribue, de quelque manière que ce soit, à quelques découvertes qui répandent un peu plus de lumières sur l'histoire de notre planète.

Physiologie végétale et botanique. — Le travail de M. Dutrochet sur l'*endosmose* est déjà connu dans tout le monde savant : l'Académie a décerné à l'auteur le prix de physiologie, fondé par M. de Monthyon. L'endosmose est la propriété de deux liquides de nature ou de densité différente, séparés par une lame mince et poreuse, en vertu de laquelle l'un de ces liquides traverse la lame de préférence à l'autre qu'il déplace en l'élevant au-dessus de la hauteur que lui assignent les lois de l'équilibre. « M. Dutrochet a mis tous ses soins à constater la vitesse et la force de cette nouvelle puissance, ainsi que les circonstances qui la favorisent ou qui la combattent : il en fait surtout les applications les plus heureuses à des questions de physiologie végétale qui, depuis longtems, faisaient le désespoir des physiciens. » Il faut voir, dans l'ouvrage même, comment l'auteur expose son importante

découverte, analyse et constate les phénomènes qui la lui ont révélée, comment il en déduit l'explication des mouvemens d'ascension des fluides végétaux, et l'influence de la même cause sur les phénomènes de l'irritabilité végétale.

L'ovule végétal a été le sujet d'un grand nombre de recherches et de dissertations, auxquelles M. de Mirbel vient d'ajouter de nouveaux faits, et des vues qui ne sont pas toujours d'accord avec celles de ses prédécesseurs dans cette carrière. Le même naturaliste a trouvé dans la tige unique d'un vieux *calycanthus floridus* la confirmation de quelques remarques qu'il avait faites autrefois sur les tiges carrées à feuilles opposées; il y a reconnu les quatre faisceaux vasculaires et ligneux qui correspondent chacun à l'un des quatre angles, et qui communiquent entre eux par des ramifications latérales, à la hauteur des points d'attache de chaque paire de feuilles. Dans la tige dont il s'agit, les quatre faisceaux vasculaires avaient pris un développement extraordinaire, et formaient quatre saillies de la grosseur du petit doigt, imitant des cordes sur la tige qui avait acquis deux à trois pouces de diamètre. En examinant la structure de ces saillies, M. de Mirbel l'a trouvée semblable à celles des tiges ligneuses des cotylédones. Il regarde leur accroissement inusité comme un effet de la culture, et non comme une monstruosité.

M. Dupetit-Thouars a offert à la botanique les produits de ses recherches et de son imagination. La disposition des étamines des fleurs à s'écarter les unes des autres à des distances sensiblement égales; les relations entre le nombre des pétales et celui des étamines; l'étonnante répétition du nombre cinq dans les dicotylédones, et du nombre trois dans les monocotylédones; les figures polygonales qu'affectent les étamines suivant des lois entrevues par Grew, qui a remarqué, le premier, que *l'arithmétique de la nature est toujours d'accord avec sa géométrie;* cette proposition, que « la fleur est une transformation de la feuille et du bourgeon qui en dépend; que la feuille donne les étamines, le calice et la corolle, quand il y en a, et que le bourgeon donne le fruit, et par suite la

graine ; enfin, tout ce que l'auteur a réuni dans cet écrit, soit qu'il l'ait réellement vu dans la nature, soit qu'il l'ait déduit de ses observations, ne se recommande pas seulement à la curiosité par la singularité des faits et des vues; on y trouve aussi beaucoup à méditer, et beaucoup de choses dont la mémoire se charge, dès qu'on les lui a présentées. » M. Dupetit-Thouars rappelle, au reste, que la remarque du nombre cinq, plus fréquent que les autres dans les fleurs, et se retrouvant dans la position spirale des feuilles, a été publiée en 1556 par Thomas Brown, dans un traité singulier où il cherche à prouver que le nombre cinq est celui que la nature emploie le plus volontiers.

Le mystère de la fécondation des plantes a été l'occasion d'une sorte de débat entre MM. *Adolphe* Brongniart, Raspail et *Robert* Brown. Suivant le premier, les corpuscules de l'intérieur du pollen sont comparables, sous tous les rapports, aux animalcules spermatiques, et c'est à ces animalcules qu'il attribue la plus grande part dans la reproduction des animaux. D'après d'autres expériences faites avec M. Dumas, M. Raspail soutient que ces corpuscules du pollen n'ont rien qui les assimile à des animalcules ; que l'on n'y remarque ni constance dans les formes, ni spontanéité dans les mouvemens, etc. M. Robert Brown, célèbre botaniste anglais, a constaté que des granules de plantes desséchées depuis long-tems, les molécules que l'on obtient en broyant dans l'eau des tissus organiques de plantes et d'animaux, et même les poudres de toute sorte de substances inorganiques, présentent des phénomènes semblables à ceux que M. Brongniart a observés dans le pollen. L'Académie des sciences est le tribunal désigné pour y porter les causes de cette nature ; elle n'a point encore prononcé son jugement, mais ses commissaires ont unanimement reconnu que les mouvemens observés par MM. Brown et Brongniart ne sont point soumis à l'influence de causes extérieures, telles que l'agitation de l'air, l'évaporation de l'eau, etc. ; ils ont aussi acquis la certitude, que beaucoup de corpuscules, très-différens des granules de pollen, manifestent ce-

pendant des phénomènes analogues, se meuvent de la même manière, sans que l'on puisse assigner les circonstances très-variables qui les déterminent ou qui empêchent leur production.

Le Mémoire de M. Raspail était imprimé, lorsque l'auteur l'a présenté à l'Académie : comme ce corps savant ne fait faire des rapports que sur des ouvrages inédits, celui-ci n'a été jugé qu'à huis clos. Les académiciens ont sans doute de bonnes raisons pour exiger qu'on les consulte avant de s'adresser au public ; mais leurs scrupules sont au préjudice des simples lecteurs, amis de l'étude, qui composent le public d'une académie des sciences, et qui seraient très-satisfaits d'obtenir quelque garantie de la bonté des ouvrages qu'ils achètent pour leur instruction. En littérature, il n'y a point d'autre tribunal que celui du public : lorsqu'il s'agit de sciences ou d'arts, c'est aux maîtres à prononcer. Pourquoi des productions sans aucun mérite, pauvres de sens, d'instruction et même de style, parviennent-elles à une sorte de célébrité, à une vogue que n'atteignent point des ouvrages très-dignes d'estime? Les suffrages de l'Académie ne seraient que pour ces derniers, les bons livres seraient mis en circulation, et nous serions soulagés du poids immense de compilations médiocres ou mauvaises dont on nous accable impitoyablement. On nous aurait fait un très-grand bien, et en même tems ou aurait éloigné de nous un fléau très-incommode, si toutefois on n'en doit redouter des effets plus pernicieux que des importunités.

M. Moreau de Jonnès s'est constitué l'historien du maïs, plante originaire du Nouveau-Monde, comme l'auteur le prouve dans un Mémoire très-étendu et plein de faits intéressans. D'après ses recherches, le maïs appartient à l'Amérique, le millet à l'Afrique, le riz à l'Asie méridionale, et le froment à l'Asie septentrionale, ou peut-être à l'Europe. La translation de ces plantes alimentaires d'une contrée à une autre n'a pu se faire de proche en proche par les agens naturels: il faut donc que l'homme se soit chargé de faire ce pré-

sent aux terres qui ne l'avaient pas reçu. C'est ainsi, dit M. de Jonnès, que le maïs a occupé la vaste étendue des deux Amériques, où il existait de tems immémorial, lors de la découverte du Nouveau-Monde. D'autres considérations, qui supposent des recherches encore plus attentives, donnent une assez grande probabilité à une conjecture que l'auteur croit pouvoir hasarder : « On est conduit à supposer que la culture du maïs est contemporaine de la naissance des sociétés américaines et de la formation de leurs langues; et quand on considère que, quoique isolée, chacune de ces sociétés possédait de toute antiquité cette utile céréale, on est porté à croire que, dans des tems plus reculés encore, la propagation en avait eu lieu, d'une extrémité du continent à l'autre, par des communications entre les peuples aborigènes. L'une des grandes catastrophes dont les traces se retrouvent sur toute la surface du globe, paraît avoir rompu ces relations, et replongé les hommes du Nouveau-Monde dans les ténèbres de la barbarie. »

C'est à regret qu'on ne se livre point avec une entière confiance à ces moyens d'interroger la nature, et de remonter vers les premiers tems de notre existence. Mais, avant d'admettre que les agens naturels n'ont pas pu disséminer le maïs sur tout le continent américain, on demandera comment le pin cembro fut transporté des Alpes au-delà de la crête de l'Oural, ou de cette station asiatique jusqu'aux Alpes, sans laisser dans l'intervalle aucune trace de son passage. Si des hommes avaient fait voyager avec eux cet arbre non moins utile qu'agréable, ils n'auraient pas manqué de le planter près de leurs habitations ou d'en répandre les semences dans les forêts; et comme il se plaît également dans les plaines et sur les montagnes, il aurait occupé l'immense intervalle qui sépare ses deux habitations actuelles. Le champ des conjectures est encore trop vaste; on ne pourra le parcourir, sans craindre de s'égarer sans retour, que lorsque des faits plus nombreux traceront quelques routes, et dirigeront les observateurs qui auront soin de ne pas les perdre de vue.

M. Delille a décrit les fleurs et le fruit du *théligonum cynocrambe*, plante annuelle de la famille des chénopodes, à feuilles un peu charnues, et dont la tige se ramifie et s'étale dans les crevasses des rochers, à l'abri des gelées. M. Cuvier invite les chimistes à faire l'analyse de la poussière blanche qui recouvre les fruits de cette plante, lorsqu'ils sont dépouillés de leur épiderme et de leur pulpe, après avoir été quelque tems en contact avec la terre humide. Cette poussière est un amas de cristaux dont la forme n'est visible qu'à l'aide d'une forte loupe, et dont quelques faces sont tout-à-fait microscopiques. On peut en recueillir aisément une quantité suffisante pour une analyse chimique : c'est aux environs de Montpellier que M. Delille a observé cette plante.

« Les grands travaux de botanique descriptive continuent toujours avec la même persévérance. M. de Candolle a publié une monographie des *crassulacées;* M. *Auguste* Saint-Hilaire en a donné une des *polygalées;* M. Kunth annonce un ouvrage général sur les *graminées*, qui sera rempli d'observations de la plus haute importance. Le même botaniste a présenté une histoire spéciale de la balsamine des jardins. M. Cambessédes a présenté sur les *ternstromiacées* et sur les guttifèrées un Mémoire détaillé, où il propose plusieurs genres nouveaux, et détache de ces familles quelques genres qui n'y appartiennent point. Les agames et les cryptogames recueillies pendant le voyage de *la Coquille* autour du monde, sont décrites en détail, dans la partie botanique de ce voyage, par M. Bory de Saint-Vincent. M. Guillemin a donné un recueil des plantes rares de l'Australasie. M. Descourtils, tout en continuant sa Flore médicale des Antilles, a publié un traité populaire sur les champignons comestibles et vénéneux. M. le chevalier Smith a conduit jusqu'au 4me volume sa Flore d'Angleterre... »

Anatomie et physiologie animale. — Le Mémoire dans lequel M. Magendie a réuni ses observations sur le cerveau et sur le liquide qui l'arrose, ainsi que sur la moelle épinière, et les recherches de M. Flourens sur les effets de l'ablation de quelques parties de la moelle allongée et de la moelle épinière, ne

supporteraient point une notice aussi brève et par conséquent aussi imparfaite que celle que nous pourrions placer ici. Nous réserverons donc ces écrits pour un autre article auquel nous pourrons donner une suffisante étendue. Nous y joindrons les travaux analogues de M. Giroux de Buzaraingue sur le même sujet, ainsi que le Mémoire sur le cerveau présenté à l'Académie par M. le docteur Foville, médecin de l'hospice des aliénés de Rouen.

M. Giroux de Buzaraingue a continué ses expériences sur les causes qui déterminent le sexe dans la reproduction des animaux; mais les résultats qu'il a obtenus ne sont pas encore assez concluans pour qu'on les mette au nombre des connaissances acquises.

MM. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Martin ont présenté des recherches intéressantes sur des canaux qui communiquent de l'intérieur de l'abdomen dans les corps caverneux des tortues et des crocodiles, et même, à ce qu'il paraît, à l'extérieur. « M. Cuvier avait déjà fait connaître, dans son *Anatomie comparée*, deux canaux qui, venant de l'abdomen, pénètrent dans le pénis, et suivent toute la longueur des corps caverneux jusque dans le gland. Ce sont ces deux canaux que MM. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Martin ont retrouvés dans le clitoris; et, de plus, ils ont reconnu qu'ils ne se bornent point à y pénétrer, mais que, par une infinité de pores, ils communiquent avec les corps caverneux; et même, en pressant le gland, après l'avoir injecté, ils ont vu sortir de son extrémité deux gouttelettes de l'injection, ce qui leur fait penser qu'il y a, en cet endroit, une communication libre de ces canaux avec le dehors. De l'examen de cette structure, les jeunes anatomistes concluent que ces canaux péritonéaux conduisent au dehors quelque partie du liquide ou de la sérosité du péritoine. »

Ce Mémoire procure à M. Cuvier l'occasion de remarquer qu'il s'en faut de beaucoup que les membranes séreuses forment toujours des sacs sans issues, comme Bichat l'avait cru.

Zoologie. — L'histoire de la taupe était trop incomplète;

M. Geoffroy-Saint-Hilaire l'a beaucoup avancée par une excellente dissertation sur cet animal, extraite de son *Cours sur les mammifères*. Il faut donc restituer à la taupe la faculté de voir, quoiqu'il reste encore des recherches à faire sur la structure de ses yeux. Le savant professeur explique l'apparente contradiction entre la petitesse du bassin de la femelle et la grandeur de ses fœtus. Les osselets qui fortifient les reins de cet animal, la membrane d'hymen qui ferme exactement, jusqu'à six mois, le vagin des jeunes femelles, etc., tous ces détails anatomiques seront recherchés par les savans, comme appartenant à l'histoire. Quant aux particularités sur les habitudes de la taupe, le professeur a dû recueillir les dépositions de quelques témoins suspects, et faire même quelques concessions à une vulgaire curiosité. Certes, peu de lecteurs croiront, sur la foi du célèbre taupier Lecourt, que dans les galeries étroites et sinueuses qu'elle s'est creusée sous terre, *la taupe va plus vite qu'un cheval au galop* : mais tous ajouteront foi aux récits de M. Geoffroy-Saint-Hilaire sur la voracité de la taupe, sur la prodigieuse faculté dissolvante de son suc gastrique, la promptitude de ses digestions, telle que cet animal meurt de faim après une abstinence de douze heures. De ce besoin continuel de manger, et de ce que l'estomac de la taupe ne s'accommode que d'une nourriture animale, résultent des habitudes cruelles dont on trouve les détails dans l'intéressant mémoire de M. Geoffroy-Saint-Hilaire.

M. *Isidore* Geoffroy a présenté un Mémoire sur les chauve-souris qui se nourrissent de fruits, et dont on n'avait formé qu'un seul genre sous le nom de roussettes ou *pteropus*, et parmi lesquelles on distingue actuellement les *céphalotes* de Péron, les *hypodermes* et les *pachysomes* de M. Geoffroy père, et les *macroglosses* de M. Frédéric Cuvier. M. Isidore Geoffroy propose l'addition d'une nouvelle espèce au genre des roussettes proprement dites, et d'une autre au genre des pachysomes.

M. le docteur Roulin a observé les modifications que les animaux domestiques ont éprouvées, en repassant de la domesticité à l'état sauvage. C'est dans l'Amérique méridionale que

ces changemens se sont accomplis, et peuvent être le mieux connus. L'uniformité du pelage est revenue : tous les chevaux y sont bai-bruns ; les ânes, gris foncé ; les cochons, noirs. Les oreilles du porc se redressent, son crâne s'élargit ; le courage de l'âne reparaît. Cependant, toutes les traces de la domesticité ne sont pas effacées : les chiens conservent quelques-uns des moyens d'attaque auxquels on les avait exercés, et les chevaux provenant de bidets façonnés à l'amble ont encore cette allure.

Les notes fournies par M. *Georges* Cuvier, au *Pline* de la grande collection des classiques latins de M. Lemaire, doubleront le prix de cette nouvelle édition des œuvres du naturaliste romain. Il ne fallait rien moins que le plus profond savoir pour reconnaître, dans le *platanista* de Pline, le dauphin du Gange de Roxburgh ; pour démêler que le *chenalopex* est l'oie armée d'Égypte, et non pas le tadorne, etc. ; le même auteur a fait paraître les trois premiers volumes de la grande histoire des poissons, qu'il publie avec M. Valenciennes. Le premier volume contient l'histoire de l'ichtyologie, et l'exposé général et détaillé de l'organisation des poissons ; les deux autres sont consacrés à l'histoire de la famille des *perches*, divisée en cinquante-deux genres et quatre cent vingt-sept espèces.

« Parmi les ouvrages magnifiques qui ont été consacrés, dans les divers pays, à représenter les productions de la nature, il n'en est point qui surpasse, pour le fini de la gravure et du coloris, celui que M. Audubon publie sur les oiseaux de l'Amérique septentrionale, et il n'en est aucun qui l'égale pour la grandeur des planches. Les aigles, les tétras s'y voient de grandeur naturelle, et quand l'oiseau n'est pas assez grand pour remplir l'estampe, il y est représenté dans les attitudes qui lui sont le plus ordinaires. L'Académie en a pris connaissance avec intérêt, et c'est un grand plaisir pour elle, comme pour tous les amis des sciences, de voir aujourd'hui les naturalistes du Nouveau-Monde rendre avec usure à l'Europe l'équivalent de l'instruction qu'ils en ont reçue. » —

M. Audubon est né Français : la France peut le réclamer avec justice, et le placer au nombre des promoteurs des sciences qu'elle a produits dans tous les tems, et qui lui ont acquis des droits à la reconnaissance de tout le monde savant.

M. Dugez, professeur de la Faculté de Montpellier, a fait des recherches sur la disposition des nerfs du cerveau dans les lézards, et sur la prolongation du nerf spinal dans toute la moelle épinière. Il a étudié le mécanisme de la respiration de ces animaux, les phénomènes de la reproduction de leur queue, et décrit six espèces indigènes, dont il a pu observer les habitudes dans les différens degrés de leur croissance. Les observations qu'il a faites à loisir, et dans des circonstances favorables, lui ont fait découvrir les erreurs assez fréquentes, auxquelles s'exposent les naturalistes, trop pressés de classer; des individus de même espèce, mais plus ou moins avancés en âge, sont considérés comme appartenant à des espèces différentes.

Le même naturaliste a présenté à l'Académie un Mémoire sur les annélides sans branchies, et principalement sur la respiration de ces animaux. Ce travail est beaucoup trop étendu pour qu'il nous soit possible d'en donner une idée en peu de mots.

M. Milne-Edwards s'était aussi occupé d'une classification des lézards, fondée sur des caractères plus précis et plus constans que ceux que l'on avait adoptés jusqu'alors. Ce jeune savant et M. Audouin se sont associés pour rédiger en commun des Mémoires sur la respiration et le système nerveux des crustacés. Établis sur les îlots de Chaussey, ils ont fait une collection de plus de six cents espèces, dont quatre cents au moins leur ont paru nouvelles. Mais cet accroissement de la nomenclature, fruit du tems et de la persévérance, sera moins recherché dans les Mémoires de MM. Audouin et Milne-Edwards, que les faits qui enrichissent la physiologie, et nos jeunes naturalistes en ont fait aussi une ample collection : nous regrettons de ne pouvoir en mettre au moins quelques-uns sous les yeux de nos lecteurs; mais il faudrait

leur consacrer plusieurs pages, ce qui nous est interdit.

M. de Blainville a publié, dans le cours de 1828, deux ouvrages extraits en partie des articles qu'il a fournis au dictionnaire des sciences naturelles. Le premier est une *Monographie des Hirudinées*, ou famille des sangsues, et l'autre, un *Manuel d'Helminthologie*, accompagné de belles planches : c'est l'article *vers* du *Dictionnaire des sciences naturelles*. On doit aussi au même savant, des observations sur la *physale*, singulière production marine, composée d'une vessie ovale, surmontée d'une crête, et d'où pendent, en nombre prodigieux, des filamens, dont la structure et la longueur varient beaucoup. On a considéré cet animal comme un zoophite, et M. Cuvier en a fait le type de l'ordre des *acalèphes libres*. M. de Blainville pense qu'il faut le placer plus haut dans l'échelle animale, que c'est un *mollusque* ou, suivant sa terminologie, un *malacozoaire ;* M. Cuvier persiste dans son opinion jusqu'à ce que l'anatomie complète de ces animaux y ait fait découvrir un système nerveux, un cœur, un système vasculaire, un foie, des organes mâles et femelles de la génération, et leurs accessoires.

M. Guérin a décrit, sous le nom d'*Eurypode*, un crustacé de grande taille, appartenant à la famille des crabes, voisin des *inachus*, ou araignées de mer. Son principal caractère est la dilatation et la compression de l'avant-dernier article de ses pattes ambulatoires. On doit aussi au même naturaliste la description d'un crustacé de la famille des chevrettes, dont les yeux, d'une grandeur démesurée, occupent presque toute la surface de la tête : M. Guérin l'a nommé *themisto*.

M. Milne-Edwars a décrit aussi quatre crustacés, dont l'existence n'était peut-être pas même soupçonnée, car ils sont presque microscopiques. Le premier, que l'auteur a nommé *rhoë*, de la famille des chevrettes, est voisin des *apseudes*, mais il en diffère par ses deux antennes supérieures, qui sont simples, et non pas bifides, comme celle des apseudes. Le second est nommé *cuma*, et le troisième, *pontie* : ils appartiennent l'un et l'autre à la famille des *monocles :* le quatrième

est une espèce nouvelle d'un genre connu, les *nebalées*.

Médecine et chirurgie. — Nous devons nous borner à une simple mention de deux Mémoires de M. le baron Portal, dont l'un est intitulé : *Considérations sur les fièvres putrides devenues malignes ;* et l'autre, *Observations et Remarques sur la nature et le traitement des hydropisies avec des palpitations du cœur, et principalement sur le ramollissement de cet organe.* Le second Mémoire est plein de faits extrêmement curieux. L'auteur prouve, par de nombreux exemples, que les palpitations de cœur précèdent souvent l'hydropisie, et que, par conséquent, les deux maladies dépendent d'une même cause, du moins dans plusieurs cas. Le traitement qui fait cesser les palpitations est quelquefois plus nuisible que salutaire; le mal cesse souvent parce que le cœur s'est ramolli, et que sa substance s'est convertie en une espèce d'*adipocire*, bien reconnue par les autopsies. Dans ce cas, le mal est incurable.

La notice des épidémies qui se sont manifestées aux Antilles, dans le cours de l'année 1828, communiquée à l'Académie par M. Moreau de Jonnès, n'est pas favorable à l'opinion des médecins qui ne croient point à la propagation de la fièvre jaune par contagion. Les faits sont nombreux, effrayans; les gouvernemens du Mexique et de la Colombie ont adopté un système de précautions contre la *peste du Nouveau-Monde.* Les documens officiels anglais et espagnols, communiqués aussi par M. de Jonnès, n'affaiblissent point les inductions tirées des observations faites en Amérique. Et comme si la fièvre-jaune ne suffisait point, une autre maladie vient de faire irruption dans les Antilles. Elle n'ôte point la vie, mais elle tourmente cruellement ses victimes, et arrache des cris aux plus courageux. Elle n'épargne aucun âge, aucun tempérament. A la Havane, on pense généralement que cette étrange maladie est un présent que l'escadre espagnole de l'amiral Laborde à fait à l'île de Cuba, après l'avoir reçu elle-même du continent américain. Aux îles Françaises, les médecins ne sont nullement d'accord au sujet de cette maladie, excepté sur un seul point, c'est qu'elle était absolument inconnue dans

les lieux qu'elle a le plus affligés. Dans les villes maritimes de la Martinique, son invasion a duré plus de six mois; à la Havane, les habitans ont été frappés presque simultanément; il a fallu improviser des hôpitaux dans plusieurs quartiers de la ville. Le grave espagnol a donné à cet hôte incommode le nom qu'il porte au lieu dont on le croit originaire, en y joignant la désignation de ce lieu; c'est ainsi que s'est formée l'expression *bangue del colorado*. Le Français, toujours disposé à plaisanter, même au milieu des souffrances, désigne la maladie nouvelle par le nom d'un animal qui a présidé quelque tems à nos modes, *la girafe*.

Des observations de M. Flourens sur l'apoplexie du cervelet établissent deux degrés de cette maladie; l'un est, suivant l'auteur, une *apoplexie profonde* qui pénètre jusqu'au centre de l'organe, et l'autre, une *apoplexie superficielle*. Les symptômes de la première sont un trouble et un désordre complet des mouvemens, et l'autre est révélée par une simple *instabilité*, ou défaut d'énergie musculaire et de situation fixe. Dans le premier cas, l'épanchement occupe une cavité creusée dans l'intérieur de l'organe; dans le second, la superficie seule de l'organe est altérée, et présente une couleur rosée ou d'un rouge tendre, apparence produite par des points et des stries rouges, dont elle est parsemée dans toute son étendue.

M. Robiquet avait découvert, dans les cantharides, un principe *vésicant*, sans action sur la vessie. M. Bretonneau, médecin à Tours a continué le travail du savant pharmacien de Paris, en appliquant à d'autres insectes le procédé par lequel on obtient la *cantharide*. Il est parvenu à l'extraire d'un *mylabre*, voisin de celui de la chicorée, qui paraît avoir été la cantharide des anciens. Cette substance, étendue dans l'huile, exerce la propriété vésicante, avec une telle précision, qu'elle dessine exactement sur l'épiderme, le contour, et jusqu'aux angles les plus aigus du papier sur lequel on l'applique, en sorte qu'elle convient parfaitement aux vésicatoires que l'on veut circonscrire.

Nous n'entrerons point dans les détails pénibles d'une cure

merveilleuse opérée par l'un de nos chirurgiens les plus habiles, M. Delpech, professeur à Montpellier. La chirurgie est maintenant en possession de procédés et d'instrumens qui donnent à l'art les moyens de se montrer supérieur à la nature, lorsqu'ils sont appliqués par le savoir, l'intelligence et l'adresse.

« M. *Isidore* Bourdon, qui a déjà reçu des encouragemens de l'Académie, pour ses *Mémoires sur la respiration*, lui a présenté cette année une physiologie médicale, où il a pour but d'appliquer à l'art de la médecine les principes les plus avérés de la physiologie positive. Son ouvrage contient sur les nerfs, sur les sensations morbides, sur le pouls, sur les bruits inspiratoires et sur la chaleur, des faits et des déductions qui ne sont ni sans nouveauté, ni sans importance. »

Agriculture et art vétérinaire. — Sous quel point de vue une Académie des sciences doit-elle considérer l'agriculture, dans la capitale d'un grand royaume, dans une ville qui possède en même tems une *Société royale et centrale d'agriculture, qui est une académie des sciences et des arts agronomiques*? Sans chercher une réponse précise à cette question, on entrevoit la possibilité de la trouver, et surtout, on aperçoit clairement, qu'un corps savant, institué pour embrasser l'ensemble des sciences, ne doit point se livrer à trop de détails sur leurs applications. On ne peut se dissimuler que les Mémoires compris dans cette dernière section appartenaient, de droit, à la Société centrale d'agriculture, et que l'Académie des sciences ne peut en faire aucun usage profitable. Que l'on écrive sur l'agriculture, comme Davy, ou comme Chaptal, à la bonne heure : les ouvrages où l'art est envisagé sous un point de vue aussi général peuvent être compris dans le domaine de l'Académie; les autres lui sont étrangers. Il semble aussi qu'il lui conviendrait, à tous égards, de considérer l'agriculture par rapport à la statistique; car, rien de ce qui peut contribuer aux progrès de l'économie politique ne peut lui être étranger. Il ne s'agit point ici de la dignité des fonctions

dont elle est chargée, ni de leurs limites, mais de leur nature, et de la direction qui la conduira le plus promptement et le plus sûrement vers son noble but. Au reste, nous jugerons encore mieux, par le recueil des *Mémoires*, de ce qui appartient réellement à l'Académie : la seconde partie de l'histoire de ses travaux, en 1828, rédigée par M. Cuvier, comprend, dans un résumé commun, les œuvres des académiciens, les correspondances, les rapports, et il fallait en présenter une fidèle image : dans le cadre étroit où nous devions nous renfermer nous n'avons pu tracer que quelques linéamens du magnifique tableau exécuté par M. Cuvier.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Religions de la Grèce, ou Recherches sur l'origine, les attributs et le culte des principales divinités helléniques; par P. N. Rolle, conservateur de la bibliothèque de la ville de Paris, etc. Tome I (1).

Cet ouvrage n'est pas le premier essai de M. Rolle dans le vaste champ de la mythologie ancienne; l'auteur a déjà donné au public des *Recherches sur le culte de Bacchus, symbole de la force reproductive de la nature*, qui ont reçu l'approbation de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Voy. *Revue Enc.*, t. xxv, p. 405). Ces Recherches, qui remplissent 3 volumes in-8°, avaient conduit l'auteur à établir en principe que les religions de l'antiquité appartiennent toutes à deux systèmes: d'abord, celui des émanations, qui admet que de Dieu, être supérieur, sont émanées ou sorties des divinités inférieures, qui, à leur tour, ont donné lieu à des émanations d'esprits d'un ordre moins élevé; et puis, le système de la triade égyptienne, qui suppose l'union du principe actif et du principe passif, et un produit de cette union, le *cosmos* ou le monde. Les religions de la Grèce lui paraissent appartenir au dernier de ces deux systèmes; il a cherché à prouver, dans son premier ouvrage, que le culte de Bacchus, de Cérès et de Iacchus en Grèce, répondait à celui d'Osiris, Isis et Horus en Égypte, ou que les trois divinités grecques étaient les mêmes que les trois divinités égyptiennes. Le nouvel ouvrage

---

(1) Châtillon-sur-Seine, 1828; Cornillac. Paris; Lecointe, Pichon et Didier. 1 vol. in-8° de 589 pages; prix, 7 fr.

de M. Rolle est destiné à développer cette opinion, et à faire voir que le culte de toutes les grandes divinités de la Grèce était fondé sur ce *trithéisme* introduit dans ce pays par les colonies d'Égypte et de la Basse-Asie.

Le premier volume s'occupe uniquement du culte de Jupiter; dans les volumes suivans, l'auteur examinera probablement les autres grandes divinités de l'Olympe. Nous aurions desiré qu'un mythographe eût rendu compte de ce nouveau et important travail de l'auteur des *Recherches sur le culte de Bacchus*, en soumettant les opinions et les assertions de M. Rolle à un examen sévère, en comparant les résultats auxquels il est parvenu tout seul, et sans avoir consulté les ouvrages d'autres savans modernes, à ceux qu'ont obtenus les érudits d'Allemagne à force de recherches profondes sur la même matière, résultats qu'ils ont déposés dans une foule d'ouvrages peu connus en France. Pour nous, n'ayant point fait une étude spéciale de la mythologie, nous ne pouvons nous livrer, ni à l'examen critique, ni à la comparaison dont nous venons de parler; nous nous bornerons à présenter une analyse propre à donner aux lecteurs une idée sommaire du volume qui traite du culte de Jupiter.

L'auteur a divisé ce volume en deux sections: dans la première, il expose l'origine du culte de Jupiter et sa propagation dans la Grèce, ainsi que les principaux attributs du premier des dieux, selon la croyance des Grecs; la seconde section paraît être un développement de la fin de la première, et traite des diverses dénominations sous lesquelles Jupiter recevait un culte chez le même peuple.

C'est en Égypte que M. Rolle trouve l'origine du culte du premier dieu: le Nil, en répandant sur des terres desséchées par le soleil ses ondes et son limon fécondans, offrait au peuple une image du principe actif, du principe producteur; tandis que la terre, en recevant l'influence salutaire de cette cause active, était le symbole du principe passif, de la divinité femelle: le premier était Ammon, Osiris, le Jupiter des Grecs et des Romains; le second, Isis, leur Junon ou leur

Cérès. C'est Hérodote qui nous apprend que les Égyptiens donnaient le nom d'*Ammon* à Jupiter; il avait un temple à Thèbes, ainsi que chez les Ammonéens de la Lybie; on le représentait avec une tête de bélier, et c'est par le bélier que, dans les mystères d'Ammon, les âmes se régénéraient. Les Grecs, amis du beau, représentaient leur Jupiter sous des formes plus nobles; cependant, il restait des traces de la forme grossière sous laquelle ils avaient reçu le culte de ce dieu. Dans l'île de Crète, où l'on montrait le tombeau de Jupiter, il était encore représenté avec la tête de bélier; à Thèbes, en Béotie, on le vénérait sous le nom d'*Ammon;* sa tête est figurée sur les médailles de Cassandrie, ville de Macédoine. Les Grecs allaient, d'ailleurs, consulter assez fréquemment l'oracle de Jupiter-Ammon en Lybie; les Lacédémoniens et les Éléens surtout s'y adressaient souvent. Il paraît que le culte de Jupiter-Ammon était parvenu de l'Égypte en Grèce par plusieurs voies : il avait été apporté de Thèbes à Dodone dans le même tems qu'en Lybie; une autre communication avait eu lieu par la Phrygie, d'où le culte égyptien était parvenu à Olympie.

M. Rolle fait voir ensuite la propagation de ce culte dans les diverses contrées de la Grèce. Quoique chaque petit peuple prétendît à l'honneur d'avoir donné naissance au culte de Jupiter, l'Arcadie passait pour avoir érigé la première des autels et des temples au dieu suprême : sur un autel du mont Lycée, d'où l'on découvrait la plus grande partie du Péloponèse, on lui offrait tous les ans des sacrifices secrets; sur la même montagne, le dieu Pan avait aussi son autel, et il avait une statue en marbre dans le temple de Jupiter-Lycéen à Mégalopolis : il semblerait donc que les cultes des deux divinités avaient été réunies en Arcadie, et probablement le peuple les confondait quelquefois. Le nom de *Lycéen,* donné à la montagne et à Jupiter, vient de λυκη, lumière; c'est aussi, comme père de la lumière, que Jupiter était adoré par les Crétois, qui contestaient aux Arcadiens la gloire d'avoir inventé les sacrifices et les mystères : ce peuple avait, en effet, sa lé-

gende particulière sur Jupiter, qu'on prétendait être né dans cette île de Saturne et de Rhée; Saturne avait probablement été adoré auparavant; mais, quand le culte de Jupiter fut introduit dans la Crète, celui de Saturne perdit son éclat. A ce sujet, M. Rolle fait une digression sur la religion de Saturne, tant chez les Grecs que chez les Romains. Nous passons cet objet, pour ne pas nous écarter du premier; seulement nous rapporterons l'opinion très-plausible de l'auteur, d'après laquelle le culte de Saturne avait été répandu dans tout l'Occident par les Phéniciens : il se conserva en Italie; mais, dans la Grèce, il céda la place au plus grand des dieux. Les curètes, c'est-à-dire, les premiers prêtres de Jupiter dans l'île de Crète, avaient, à ce que l'on prétend, civilisé les insulaires, et fondé les mystères, qui furent ensuite imités sur le continent de la Grèce. L'auteur conclut d'un passage de Strabon que les curètes faisaient partie d'une caste ou race sacerdotale qui, parties de l'Asie-Mineure, de la Phrygie et de la Thrace, porta, dans les contrées où elle s'établit, le culte des divinités étrangères auquel elle était attachée. C'est par cette circonstance que M. Rolle explique l'identité des usages religieux qui existaient, au rapport des auteurs anciens, dans l'Archipel grec, en Phrygie, en Thrace, en Colchide, dans la Bactriane et même dans l'Inde.

Il est assez singulier qu'une autre tribu sacerdotale, les dactyles, ait établi le culte de Jupiter à Olympie, comme les curètes l'avaient fondé dans l'île de Crète : ils n'étaient pas seulement prêtres, mais aussi artisans, comme les membres de la caste sacerdotale en Égypte, comme les brahmes dans l'Inde; les Grecs leur attribuaient l'invention de la métallurgie et de la médecine, par le moyen de la magie. On connaît les jeux célèbres qui avaient été institués à Olympie en l'honneur de Jupiter; l'oracle de Jupiter à Dodone n'était pas moins célèbre, et il était peut-être plus ancien; aussi, Homère, Hésiode, et d'autres écrivains d'une haute antiquité, citent-ils les chênes parlans de Dodone, tandis que la ville d'Olympie n'est désignée encore, chez Homère, que sous le nom de

Pise. Le *Jupiter-Chêne* de Dodone rappelle le *Jupiter-Hêtre*, qu'on adorait dans un temple de Thessalie.

Après avoir indiqué ainsi les plus anciens sanctuaires de Jupiter dans la Grèce, l'auteur s'occupe des principaux attributs donnés à ce dieu dans la religion de ce pays; il pense d'abord que les religions païennes, au milieu du polythéïsme, admettaient toujours un premier dieu, chef et source de tous les autres, qui lui sont subordonnés : mais les pères de l'Église, qui cherchent à prouver cette assertion, ne sont peut-être pas les meilleures autorités sur cette matière; toutefois, il est vrai que plusieurs philosophes de l'antiquité ont eu des idées grandes et justes de la Divinité suprême, ainsi que d'une Providence universelle, qui gouverne le monde, qui prend un soin particulier des hommes et de tout ce qui les concerne; quelques sectes philosophiques seulement rejetèrent cette doctrine. « C'est, dit M. Rolle, un grand et beau spectacle pour les amis de la vraie philosophie, que de voir les deux plus beaux génies de l'antiquité, Platon et Aristote, si opposés d'ailleurs, se trouver dans un si parfait accord pour la doctrine sur laquelle reposent les plus grands intérêts de la morale et de la vérité, se réunissant sur les pas d'Anaxagore et de Socrate pour offrir l'hommage de la raison humaine au suprême auteur de toutes choses. »

A l'égard du destin, M. Rolle veut que l'on distingue la doctrine qui appartenait à la religion, de celle des philosophes et des poëtes. Selon lui, la sage antiquité a toujours combattu l'aveugle fatalité, et elle a toujours regardé l'homme comme un être moral, capable de se déterminer au bien et au mal par sa propre volonté, et comptable de l'usage de sa liberté. Le destin, dans les religions anciennes, n'est autre chose que le gouvernement des dieux, qui résident dans le ciel; cependant, on admettait une autre espèce de destin : dans la supposition que Dieu, au lieu de gouverner immédiatement le monde matériel, se sert pour cela du ministère de ses principales intelligences, on croyait que Dieu a prescrit à ces intelligences des lois, dont elles ne peuvent jamais s'écarter;

on faisait encore du destin une sorte de nécessité résultant de la nature de la matière et de ses défauts. Les philosophes ne s'accordaient point sur ce sujet ; M. Rolle cite les opinions de Platon, d'Héraclite, de Pythagore, ou de celui qui parle au nom de ce philosophe, de Chrysippe, etc. Le destin dont les poètes se servaient comme ressort dramatique était celui qu'enseignaient les stoïciens ; c'était le dogme de la fatalité, inconnu dans la religion. M. Rolle croit même que le peuple, en général, avait des notions plus simples et plus justes que les poètes et la plupart des philosophes sur la providence des dieux, sur leur bonté, leur justice, et sur les châtimens réservés aux méchans. Nous craignons que l'auteur ne fasse un peu trop d'honneur au bon sens de la nation grecque.

Dans la deuxième section, l'auteur se propose d'examiner les diverses dénominations sous lesquelles Jupiter était l'objet du culte chez les anciens. Ainsi, les Égyptiens adoraient leur Jupiter-Ammon sous le nom de *Kneph*, et le confondaient avec le Nil même, à cause des qualités bienfaisantes des eaux de ce fleuve : aussi l'appelait-on le *Seigneur des fécondations*. On représentait Kneph sous le symbole du serpent; autrefois on le figurait comme un être humain à tête de bélier, assis sur un trône ou debout dans une barque. Sous le nom de *Typhon*, les Égyptiens avaient personnifié la Stérilité, la Corruption, l'Imperfection attachée à la matière. Les Grecs, de leur côté, inventèrent la fable des Titans, sur laquelle l'auteur donne tous les éclaircissemens nécessaires.

Chez les Grecs, Jupiter était encore adoré sous les noms de *Soter*, sauveur, et d'*Éleuthère*, libérateur, pour leur avoir donné la victoire. Au temple de Jupiter-Éleuthère, à Athènes, on suspendait les boucliers des guerriers morts dans le combat ; en Italie aussi *Jupiter Libérateur* recevait des hommages, et le Jupiter *Soter*, ou conservateur, est figuré sur des médailles de Dioclétien. Il paraît même que le Jupiter-Stator des Romains n'était pas autre chose qu'un dieu vainqueur. M. Rolle examine plusieurs dénominations de Jupiter moins connues, telles que *Dolichios*, *Boutaios* et *Omorios*; ce dernier titre ré-

pond au dieu Terme, du Latium. Le Jupiter Nicéphore nous est connu par les médailles d'Antioche. On pourrait citer beaucoup d'autres noms ou titres, dont quelques-uns, se rapportant à des particularités locales, sont assez singuliers, par exemple celui d'*Apomios*, chasse-mouche.

En considérant ensuite Jupiter comme le type de la puissance, l'auteur est amené à traiter du Jupiter-Olympien, que les arts et la poésie ont célébré dans les plus beaux tems de la Grèce, dont le temple fut embelli par Phidias, et dont les fêtes réunirent l'élite de la nation grecque, et furent des points de réunion pour les habitans de la métropole et ceux des colonies. Ce n'est pas en Élide seulement que Jupiter-Olympien était vénéré. On lui avait également érigé des temples à Mégare, à Corinthe, à Sparte et dans d'autres villes de la Grèce; une comparaison entre ce Jupiter des Grecs et le Jupiter-Capitolin des Romains se présente naturellement; l'auteur rapproche encore le premier du Baal ou Bélus des Assyriens, ainsi que du dieu tout puissant des Égyptiens, des Celtes, et de beaucoup d'autres peuples. Il arrive enfin au principe énoncé à la tête de son livre, au culte du dieu protecteur, âme universelle du monde, et à l'union du principe actif et du principe passif de la nature, représentée, chez les Grecs, par le mariage de Jupiter et de Junon. « C'est, dit-il, ce principe d'action universelle, existant par lui-même, et donnant l'existence à tous les êtres, qui a été personnifié et adoré par toutes les nations de la terre comme le dieu suprême, comme le premier être, le principe unique nécessaire. Ce principe universel fut adoré par les Grecs sous le nom de *Zeus*, *Deus*, et par les Romains sous le nom de Jupiter (*Jehova*, *ego qui sum*). Comme principe producteur, il devint l'expression du mode que ce même principe emploie pour la production des êtres, des lois établies pour leur conservation, et avec lesquels il maintient l'ordre parmi eux, réunissant conséquemment au pouvoir producteur la puissance et la bienfaisance. Or, le mode de production qu'il emploie nous est indiqué par le spectacle que nous avons sous

les yeux; tout dans l'univers parle des deux causes dont l'une agit sur l'autre; les sens nous les indiquent d'abord, et le raisonnement nous les fait apercevoir jusque dans les premières opérations de la nature. C'est donc un fait de pure observation que celui du principe de vie et d'intelligence répandu dans toutes les parties du monde : les anciens n'ont vu que ce fait, et ils n'ont *jamais* adoré le premier principe, le principe producteur, que réuni avec la partie passive de la nature, la mère commune de tous les êtres. »

Quoique le principe soit énoncé ici dans un sens absolu, il est probable que l'auteur n'a voulu l'étendre que sur les peuples et sur les époques qui ont eu un système mythologique et cosmologique entièrement développé, une religion de symboles, enfin une religion métaphysique; car, pour les tems et les peuples barbares, ils n'ont peut-être pas porté jusque-là les combinaisons de leurs croyances religieuses. M. Rolle fait voir la réunion des deux idées, d'abord chez les Égyptiens, qui, selon lui, ont donné lieu à ce principe mythologique, puis chez les Grecs. Ceux-ci faisaient comme d'autres peuples, de leur divinité suprême, tantôt un être producteur, tantôt un être produit : ainsi leur Jupiter, généralement considéré comme le principe créateur, passait pourtant aussi pour un dieu créé, et la légende de Jupiter enfant, occupe assez de place dans la mythologie de ce peuple ami des fables; des médailles crétoises le représentent dans cet âge assis sur une chèvre. D'autres fois le dieu producteur était regardé comme synonyme de l'astre qui favorise, qui hâte la production; de là le culte de Jupiter-Soleil, et l'idée fondamentale du sabéisme.

M. Rolle termine ici ses recherches en les étayant d'une foule de notes raisonnées que nous ne pouvons qu'indiquer. Nous désirons que bientôt un autre volume nous mette à même de parcourir avec l'auteur le vaste champ de la mythologie ancienne; car il est rare que cette étude n'inspire pas des idées et des systèmes ingénieux aux auteurs qui la cultivent à l'aide des livres et des monumens anciens. D-c.

LETTRES SUR LES MOEURS ET LES INSTITUTIONS DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, par M. *James Fenimore* COOPER, traduites de l'anglais par Mlle H. PREBLE (1).

Un écrivain qui s'est livré long-tems, et avec succès, à la composition d'ouvrages d'imagination ne devrait peut-être point s'exposer à de nouveaux essais de son talent et de ses forces, à de nouveaux jugemens du public : mais, de toutes les tentations auxquelles il pourrait succomber, la plus dangereuse est celle de devenir historien. Walter Scott regrette, sans doute, d'avoir fait autre chose que des romans. L'esprit a ses habitudes, non moins tenaces que celles du corps; les formes du style finissent par entraîner la pensée, au lieu de la suivre avec docilité, et d'obéir à ses commandemens. M. Cooper en a fait aussi l'expérience : il voulait certainement peindre avec une scrupuleuse exactitude le tableau de son pays : le dessin peut être correct, mais le coloris manque de tems en tems de cette vérité dont un portrait ne peut se passer. Le lecteur s'abandonne souvent à l'illusion, il la prolonge même, autant qu'il le peut, afin d'en jouir plus long-tems; mais enfin, des couleurs trop vives, des associations d'images que l'on ne rencontre que très-rarement dans la nature, l'avertissent de la fiction, aux dépens de l'effet qu'auraient produit les objets représentés fidèlement, et mis à leur place. Le livre y perd quelque chose et les lecteurs encore plus; car ils éprouvent fréquemment le besoin de croire tout ce que M. Cooper leur dit, et en même tems la crainte de réaliser des fantômes qu'on leur montre de loin, sous des formes très-séduisantes. Efforçons-nous d'échapper nous-mêmes à ces prestiges, et de faire voir, par quelques extraits, que cet ouvrage peut être une source d'instruction, lorsqu'on sait le lire de sang-froid et le dépouiller des ornemens dont l'auteur lui-même ne l'aurait probablement point

(1) Paris, 1828; Kilian. 4 vol. in-12; prix, 12 fr.

chargé, s'il n'avait pas contracté l'habitude d'un style où cette pompe est assortie aux objets créés par l'imagination. On ne sait à quelle nation appartient le voyageur dont M. Cooper est l'interprète. Il part de Russie, et sa première lettre est datée de Liverpool, juillet 1824; la seconde, adressée à un autre correspondant, plus longue et plus chargée de réflexions, est le fruit des loisirs de la traversée d'Angleterre en Amérique. En comparant le commerce et les entreprises maritimes des Anglo-Américains à ce que font aussi, sur mer, la Grande-Bretagne et la France, l'auteur ne nous flatte point : écoutons ses reproches et ses avertissemens.

« La France est baignée de deux côtés par la mer, et jouit, depuis très-long-tems, d'une haute civilisation et de grands avantages scientifiques et intellectuels; cependant, la France, comparativement à sa civilisation et à ses ressources, n'est qu'une puissance secondaire, sous le rapport du commerce et de la navigation. Si elle a des flottes, elles n'ont pas été le fruit spontané d'un commerce libre et actif; mais elles furent créées par les efforts toujours plus faibles et plus éphémères d'une ambitieuse politique. Pense-t-on que si les Alpes et les Pyrénées pouvaient faire place à l'Océan, la France y dut gagner sous le point de vue commercial? non : dans ce pays, la science, les talens, l'industrie ont toujours été exploités au profit du gouvernement; s'ils y parviennent à un certain degré de perfection, ils servent seulement à consolider le pouvoir de l'État; on les concentre, au lieu de favoriser leur libre développement, de manière à produire ce bien-être individuel qui, seul, constitue la véritable richesse des nations. La même observation ne peut s'appliquer à l'Angleterre; mais elle a abusé de ses ressources d'une autre manière : d'une part, on a créé le despotisme, et, de l'autre, une puissante aristocratie. La France est enfin devenue constitutionnelle, il est vrai; aussi, quoiqu'elle ait à lutter contre d'anciennes habitudes, contre un tempérament national créé par ces habitudes, et contre tous les obstacles qui s'élèvent dans un régime si nouveau pour elle, je crois qu'elle deviendra plus

commerçante, et par conséquent plus maritime, à mesure que ses institutions deviendront plus libres. Le secret de toute activité et de toute énergie réside dans le principe de la liberté individuelle; la richesse engendre la richesse; mais, ce qui est plus infaillible encore, c'est le désir d'user de nos facultés dès qu'on nous en accorde le droit.... »

L'époque où le voyageur de M. Cooper écrivit ces lettres est celle de l'un des plus mémorables événemens de ce siècle, la visite du général Lafayette aux États-Unis, et l'expression de la reconnaissance d'une nation envers l'un des fondateurs de son indépendance: jamais plus noble exemple ne fut présenté au monde; et ce qui lui donne encore plus d'éclat, ce sont les avanies que firent essuyer à l'*hôte des États-Unis* quelques ignobles valets de l'administration qui déshonorait alors la France. Ces tems d'opprobre ne reviendront plus, et la grande leçon que l'Europe a reçue de l'Amérique sera, de jour en jour, mieux comprise et plus fructueuse : ces lettres en retracent les détails les plus intéressans, et l'écrivain n'a rien ajouté à leur touchante simplicité; il a senti que l'expression naïve des plus beaux mouvemens de l'âme humaine devait, comme la vérité, se montrer sans voile et sans autre parure que ses attraits. Le *voyageur* rencontre presque partout le général; il débarque en même tems que lui, et ne le perd de vue que vers la fin du dernier volume. Les traits les plus remarquables de la physionomie d'une nation mise en mouvement par l'arrivée d'un seul homme, les faits, les incidens, l'histoire en un mot, voilà ce que M. Cooper a eu soin de recueillir sur l'arrivée, le séjour et le départ de M. de Lafayette : c'était assez pour que son livre reçût un bon accueil en Amérique et en France, peut-être même en Angleterre. Nous ne choisirons cependant pas nos citations parmi ces anecdotes pleines d'intérêt, ces peintures de mœurs de l'âge d'or : nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié ce qu'en ont dit à l'envi tous les journaux que le ministère d'alors n'avait point achetés.

Comme M. Cooper connaît très-bien sa patrie, il se charge,

nouveau Mentor, sous le nom de *Cadwallader*, d'instruire son Télémaque voyageur, de le mettre à portée d'observer tout ce qui mérite son attention, d'expliquer ce qui pourrait être mal compris, de l'initier dans la science d'un gouvernement républicain, et des mœurs auxquelles ce gouvernement est si convenable. Dans cette multitude de sujets effleurés ou mal observés par la plupart des voyageurs qui ont écrit sur les État-Unis, on éprouve l'embarras du choix. Commençons, à tout hasard, par les productions du sol. Le voyageur adresse sa lettre à un Français, le comte *Jules de Bethizy*.

« Je puis vous parler par expérience de la bonté des fruits; le climat de New-York est très-favorable à leur culture..... Toute nourriture animale ou végétale a ici une saveur toute particulière, que l'on peut attribuer à la jeunesse du sol, ou aux influences d'une atmosphère bienfaisante. Cadwallader explique ce fait, en disant qu'en Europe, la valeur des terres est si grande, que les bestiaux sont obligés de brouter toute espèce d'herbes, tandis qu'en Amérique, ils peuvent choisir les plantes les plus savoureuses et les plus parfumées que produisent les riches pâturages de ce pays (1)..... Vous refuseriez peut-être de me croire, si je vous disais qu'on ne goûterait pas ici le meilleur melon qui paraît sur vos tables..... Dans les jardins particuliers, on trouve non-seulement une plus grande variété de fruits, mais ils sont d'une meilleure qualité : les espèces européennes transplantées dans cet hémisphère m'ont semblé avoir toutes gagné par le goût, mais pas toujours en apparence..... »

---

(1) M. Cooper se livre un peu trop aux séductions de l'amour de son pays. Volney, qui a passé plusieurs années aux États-Unis, dit que le climat y est *bourru;* et, en effet, il suffit de consulter les Tables d'observations météorologiques pour être assuré que les variations de température y sont plus rapides et plus étendues que dans l'Europe tempérée. Quant aux pâturages, les agronomes américains reconnaissent que ceux des États-Unis sont encore infestés d'une multitude de plantes alliacées auxquelles ils attribuent la saveur désagréable que contracte souvent le laitage de leur pays. (N. D. R.)

M. Cooper nous fait assister aux élections. Il nous montre combien tout s'y passe paisiblement, bien que le droit de suffrage y soit presque universel : c'est que la liberté sera sans fanatisme, partout où elle sera sans opposition. Chez ce peuple, l'habitude que chacun a de vivre toujours en présence du public, et d'être sans cesse appelé à nommer ou à être nommé aux emplois, ennoblit le caractère ; de même que la nécessité de raisonner journellement sur les actes de l'administration publique perfectionne et mûrit le jugement. Voilà ce qui fait que les gouvernemens représentatifs tendent essentiellement à accroître la moralité des peuples. Dans un tel pays, la vertu doit être en honneur, puisque elle mène aux premières dignités ; elle y conduit, parce que les masses ont un intérêt direct à être bien gouvernées, et l'intrigue ayant peu de prises sur les assemblées populaires, elles seront justes toutes les fois qu'elles seront éclairées. Or, aux États-Unis, la liberté, s'étendant jusqu'à l'instruction, permet qu'on s'éclaire. C'est cette diffusion générale des lumières, et les heureux effets qui en résultent, qui, dans l'ouvrage de M. Cooper, frappent surtout le lecteur attentif. C'est là le secret du bonheur de ce peuple, et celui de sa force ; et c'est à ce principe vivifiant, aussi-bien qu'à celui de la liberté, qu'on doit attribuer l'accroissement de puissance de ces contrées, accroissement presque merveilleux par sa rapidité. C'est par la voie des journaux que des connaissances générales sur la politique, la morale, le commerce, se répandent parmi le peuple. Il est peu d'habitations, quelque reculées qu'elles soient dans l'intérieur du pays, où les journaux ne pénètrent. Il n'en paraît pas moins de cent cinquante dans le seul état de New-York, et de quatre-vingts dans celui de Pensylvanie. Le nombre des écoles primaires est si grand, qu'il est rare qu'un homme ne sache pas lire, lors même qu'il appartient aux classes les plus inférieures ; chaque État, chaque ville, les plus petites communautés s'imposent elles-mêmes pour subvenir aux frais de l'éducation élémentaire, pour la classe indigente. Et c'est ainsi qu'on parvient à une ré-

partition plus égale des connaissances usuelles et des jouissances les plus précieuses qui soient accordées à l'homme.

Les Américains ont aussi, il faut l'avouer, des élémens de bonheur que nous n'avons pas. L'habitude de se disperser sur un sol immense et fertile ouvre mille voies faciles à l'industrie, et favorise les mariages désintéressés. On s'épouse, parce qu'on s'aime. On se marie jeune, et l'on vit de peu; car les habitudes du luxe n'ont pas encore pénétré hors des limites de quelques grandes villes; néanmoins, on retrouve jusque dans les demeures les plus isolées la propreté, le bien-être, enfin les traces d'une civilisation bienfaisante, arrivée à cet heureux période où les meilleurs penchans et les plus belles facultés de l'homme peuvent se développer sans contrainte.

Rien ne nous semble plus propre à fixer l'attention que les détails dans lesquels entre l'auteur au sujet du mode des élections, soit qu'il s'agisse de l'administration des États en particulier, ou de celle du gouvernement central. On aime à voir avec quelle perfection tous les pouvoirs s'y enchaînent par de justes gradations, donnant à chaque citoyen sa part d'activité, de manière à ne laisser jamais sommeiller dans aucun l'amour de la patrie. M. Cooper nous décrit le Capitole, la salle du congrès, les usages de ses membres, et la nomination d'un président. On le suit avec plaisir au milieu de ces assemblées nobles et sérieuses, où de si grands intérêts se traitent avec tant de simplicité. Les notions qu'il nous donne sur les différentes cours de jurisprudence ne sont pas moins curieuses et intéressantes. On voit avec quel soin on a cherché à assurer la distribution de la justice, par les appels successifs que l'on peut faire aux divers tribunaux, depuis les justices de paix et les arrondissemens judiciaires, jusqu'aux cours de districts; s'élevant de celles-ci au cours de circuit, après lesquelles viennent en dernier ressort les jugemens de la cour suprême des États-Unis.

Nous transcrirons encore ce que l'auteur dit de la tombe de Washington, située dans sa propriété de Mont-Vernon.

où il se retira en vrai Cincinnatus, après avoir si glorieusement servi sa patrie.

« Ce fut alors que nous les quittâmes pour visiter à notre tour le caveau de Mont-Vernon. Il est situé sur le bord de la pente qui conduit à la rivière, à une petite distance de la maison, du côté du midi. Rien ne saurait être plus simple et plus dénué d'ornemens; l'excavation dans la terre n'est ni large, ni profonde, et, l'on n'aperçoit, pour toute façade, qu'un mur en briques et une porte non sculptée : entrée bien plus convenable pour conduire au réduit de la mort, que les arches et les monumens d'une vaine architecture. Sur la terre qui recouvre le sommet de la voûte, s'élèvent quelques cèdres peu vigoureux, qui semblent y avoir été jetés par le hasard. J'ai rêvé plus d'une fois près de la tombe des grands hommes; mais jamais je n'éprouvai un respect semblable à celui que m'inspira la vue de ce monument. Les jours orageux de la révolution, les périls qui menaçaient la république à son aurore, les scènes de prospérité et de bonheur dont j'avais si récemment été le témoin, se présentaient simultanément à ma mémoire ; et la grande image de l'homme dont je foulais la cendre me semblait faire également partie de ce tableau du présent et du passé. Le caractère de Washington m'a toujours inspiré une admiration profonde, et je pourrais dire enthousiaste, si l'enthousiasme pouvait faire partie de ce qui est approuvé par la raison. Peu semblable à la plupart des héros, cet homme paraît plus grand, lorsqu'il est étudié dans sa vie privée. Ce sont les personnes qui ont vécu près de lui, et qui ont pu le mieux apprécier ses qualités morales, qui sont le plus vivement pénétrées de respect pour ses vertus. — Le récit de sa vie intérieure est digne de figurer à côté de l'histoire de ses actes publics, parce qu'il agissait, dans l'un et l'autre cas, d'après les principes immuables de la justice et de la vérité. En pensant à lui, on éprouve quelque chose du sentiment avec lequel on contemple une statue dans le goût sévère de l'antique. Il apparaît à notre imagination, noble, simple, et grand par la majesté seule de la raison.....

» Avant d'avoir visité la tombe de ce grand homme, j'avais toujours reproché à ses compatriotes de ne lui avoir pas élevé un mausolée ; mais, après avoir médité pendant près d'une heure sous cette humble voûte où reposent ses cendres, il me fut impossible de ne pas sentir que le souvenir gagnait ce que le coup d'œil perdait, à cette absence de toute pompe. Si j'étais Américain, un de mes vœux les plus ardens serait que la propriété de Mont-Vernon devînt un bien national, afin qu'il fût conservé intact autant que possible. — Je voudrais que la même touchante tranquillité régnât toujours autour du caveau sépulcral ; et, quand les étrangers demanderaient quel monument a été élevé à la mémoire de ce héros, les Américains répondraient avec orgueil : La liberté ! et les institutions, qui, sous son égide patriotique, se consolidèrent et obtinrent l'approbation du monde. »

Toutes ces lettres respirent l'amour du pays. L'auteur parle des institutions, des mœurs, des usages, du caractère de ses compatriotes, avec autant d'enthousiasme que des paysages, des vergers et des fruits. Que l'on joigne, à cette louable partialité en faveur de la patrie, un peu de préjugés, de rancune peut-être contre l'Europe, et l'on aura une idée juste de l'esprit qui a dicté ce livre. Le sujet que l'auteur devait embrasser est immense ; et, pour n'y rien omettre, il fallait se borner à effleurer beaucoup d'objets d'une très-haute importance. C'est ainsi que l'École de Westpoint, établissement d'instruction qui servira quelque jour de modèle à l'Europe même, obtient à peine deux pages, dans lesquelles M. Cooper entretient ses lecteurs, du site, de la rivière, des bâtimens, des communications avec la ville voisine, et ne dit rien de l'organisation de l'École, du mode et des objets de l'enseignement, etc. Il n'en est pas de même des observations de l'auteur sur la nature et les effets de l'égalité politique, aux États-Unis ; elles sont approfondies, instructives ; elles portent le caractère d'une justesse d'esprit qui les fait admettre sur-le-champ ; elles serviront à rectifier beaucoup d'erreurs propagées par les Européens qui ont écrit sur les États-Unis. Quand même

cet ouvrage n'aurait point d'autres droits à nos éloges, tous les amis des institutions libres lui accorderaient plus que de l'estime. Afin de ne rien perdre des judicieuses remarques de M. Cooper sur ce caractère essentiel des institutions, des mœurs et des usages de son pays, il faut lire tout l'ouvrage ; car il y a fort peu de lettres où le sujet n'admettait point quelques-uns de ces traits de la physionomie nationale. Le peintre les a tracées avec la vigueur et l'originalité de son talent : on reconnaît dans ces tableaux ce discernement exquis, cette analyse délicate des objets moraux, cette appréciation des nuances et des gradations ; en un mot, les facultés de l'intelligence sans lesquelles un écrivain doué de la plus brillante imagination ne composerait que de mauvais romans.

Un autre sujet, que l'on s'attendait à voir traité avec habileté dans cet ouvrage, et qui l'est en effet, c'est l'instruction, les lettres, les sciences et les professions qui s'y rapportent. Les codes de lois, les tribunaux, le barreau ont été moins heureux ; on sait beaucoup plus en Europe, sur ces matières, que M. Cooper n'en fait dire à son voyageur ; et ce n'est pas de connaissances imparfaites que l'on se contente ; car on les a puisées dans plusieurs bons ouvrages publiés sur la réforme des lois dans quelques États de la confédération, sur des essais de changemens à faire. L'auteur de ces *lettres* eut, sans doute, l'intention de les répandre en Europe : puisque nous sommes, au moins en grande partie, le motif et le but de la correspondance du *voyageur*, nous avons le droit qu'il nous apprenne quelque chose que nous ignorions encore. Il traite avec une extrême sévérité les voyageurs européens qui, après avoir visité les États-Unis, n'en ont pas dit tout le bien qu'il en pense lui-même : quelques-unes des bévues qu'il leur reproche sont si peu vraisemblables, qu'on est porté à soupçonner qu'il les a mal compris. La cause dont M. Cooper prend la défense nous impose tant de respect, que nous voudrions qu'il eût toujours raison, fût-ce même à nos dépens.

Nous devons tenir nos lecteurs en garde contre les attraits de son livre, leur répéter, en terminant, qu'il ne faut pas lire

sans défiance ce panégyrique des États-Unis : mais on ne commence point cette lecture sans l'achever. L'intérêt se soutient en se variant, et à la fin du dernier volume, on met cette nouvelle production de M. Cooper, à raison de son utilité, au-dessus de toutes celles que l'on doit à ce fécond et ingénieux écrivain ; on la regarde comme un document historique digne d'être transmis, avec quelques annotations, à la postérité, qui lui assignera la place qu'elle doit occuper dans l'histoire.

Nous n'avons pas vu l'ouvrage original : tout ce qu'il nous est permis de dire de la traduction, c'est qu'elle paraît soignée, fidèle, et que, dans les cas où elle laisse quelque chose à désirer, on ne sait s'il faut s'en prendre à l'auteur ou à son interprète.

LITTÉRATURE.

IDYLLES DE THÉOCRITE, traduites *en vers français*; par M. SERVAN DE SUGNY (1).

Le petit nombre des bonnes traductions en vers prouve que le succès dans ce genre de composition est interdit à la médiocrité. En effet, il faut, pour y réussir, marcher l'égal de son modèle, soutenir victorieusement une lutte toujours désavantageuse à celui qui combat sur un terrain étranger.

Quelques sévères Aristarques, insensibles peut-être au charme de la poésie, ont affirmé qu'il n'existait pas de traduction en vers véritablement fidèle. Si ces critiques exigent la servilité routinière dans l'imitation des phrases et des mots, tels que les indique le dictionnaire; s'ils prétendent qu'un traducteur doit être un froid copiste, ils ont raison sans doute de nier la perfection des traductions les plus applaudies. Mais, aux yeux de tous les arbitres de l'art, une version faite dans ce système en quelque sorte mécanique offrirait la plus intolérable des infidélités, puisque, sous l'apparence d'une scrupuleuse observation des formes de l'original, non-seulement elle en déroberait entièrement la connaissance, mais elle en donnerait une idée fausse et deviendrait un outrage à la gloire de l'auteur traduit. Il est incontestable que les Géorgiques de Delille ne contiennent pas un seul passage, un seul vers rendu textuellement; cette traduction, cependant, véritable chef-d'œuvre, est regardée comme l'une des heureuses tentatives qui ont agrandi le domaine de notre poésie. D'ailleurs,

---

(1) Paris, 1829; Blosse. 1 vol. in-8° de 266 pages; prix, 6 fr.

les traductions entreprises par des talens d'un ordre supérieur, qui seuls peuvent transmettre le génie de l'original, ont l'avantage de rouvrir les sources d'où sont sorties toutes les littératures modernes. Lorsque nos plus grands maîtres ont tenté de se frayer des routes nouvelles, ils y ont trouvé les traces des anciens, parce que les anciens s'étaient emparés de la nature entière, et que le génie même ne peut aller au-delà des limites tracées par elle. Il faut l'avouer, nous devons tout aux anciens : notre gloire est de les égaler, non pas en les imitant d'une manière servile, mais en nous appropriant leurs beautés et en nous aidant des chefs-d'œuvre qu'ils nous ont laissés, pour former notre goût et pour donner une plus forte impulsion aux génies créateurs.

Vainement opposerait-on l'exemple de certaines littératures modernes qui paraissent tout-à-fait éloignées de la manière antique. En les examinant de près, on y retrouve le type primitif, modifié par le tems, les mœurs et les lieux. L'antiquité, source de tous les arts, si j'ose m'exprimer ainsi, ressemble à un fleuve qui, grossi dans sa course par des ruisseaux nombreux, voit changer la nuance de ses flots, selon les contrées qu'il arrose. On objectera, peut-être, que plusieurs écrivains d'un ordre supérieur n'ont point connu l'antiquité, puisqu'ils en ignoraient le langage. Mais on avait travaillé pour eux ; ils se sont servi d'une monnaie que d'autres avaient mise en circulation, et à laquelle ils ont ajouté leur type particulier. Ainsi, pour prendre un exemple sous nos yeux, notre Béranger, quoique plus philosophe qu'Horace, lui ressemble extrêmement par le tour des idées, et surtout par la hardiesse des images. Cependant, si on l'en croit, il n'entend pas un mot de l'idiome romain : mais les secrets de la versification d'Horace, l'artifice de son style, avaient été importés dans notre littérature, et le poète moderne se les est appropriés à son insu, en y imprimant le caractère de son propre génie. De là, sans doute, cet air de famille entre le lyrique romain et le sublime chansonnier français.

Les anciens ont été les peintres scrupuleux de la vérité : ils

avaient reconnu que le don du génie est de comprendre la nature, d'en saisir les rapports avec l'esprit humain, et de les reproduire sous toutes les formes adoptées par le goût. Honneur à l'écrivain studieux qui, profitant du fruit de ses longues études, fouille dans les mines précieuses de l'antiquité pour y rechercher de nouveaux filons de cet or qui enrichit notre indigence ! Théocrite a des beautés qui lui sont particulières, et qu'aucun écrivain ne nous avait transmises. Cette lacune littéraire fut heureusement comblée par M. Servan de Sugny. Sa première publication a été accueillie avec reconnaissance par les amis des lettres. Vivement encouragé, l'auteur de la nouvelle version de Théocrite, sévère pour lui-même, parce qu'il avait la conscience de son talent, a mérité de nouveaux éloges, en donnant à sa traduction plus d'exactitude dans certaines beautés de détail et un coloris plus brillant et plus pittoresque dans la peinture de ces scènes champêtres où Virgile avait trouvé de si heureux modèles.

En composant des vers sous le titre commun d'*Idylles*, le poète sicilien ne se borne pas au genre pastoral ; sa muse flexible, naïve avec grâce, s'élève avec noblesse ; quelquefois, après avoir couronné de fleurs le berger ou le poète, elle lance avec vigueur le trait de la satire sur les vices et les ridicules, et d'un dialogue piquant et familier passe, sans effort, au ton le plus sublime. On sent combien le traducteur a dû trouver d'entraves, et combien on doit le féliciter d'avoir si heureusement vaincu les difficultés. L'Idylle intitulée : *Les Syracusaines*, donnerait seule une juste idée de la variété féconde de l'original et du talent distingué de son interprète.

Deux Syracusaines et un étranger se rendent à la fête d'Adonis, et s'entretiennent ainsi :

GORGO.

Praxinoé, vois-tu ces étoffes dorées,
En tissus délicats richement préparées ?
Quelle grâce ! on croirait que c'est l'œuvre des dieux.

PRAXINOÉ.

Quelle touche, ô Pallas! quels contours onduleux!
Quel peintre renommé, quel enfant du génie
Dessina ces portraits où respire la vie?
. . . . . .

UN PASSANT.

Jaserez-vous toujours, tourterelles bruyantes,
Allongeant pesamment vos syllabes traînantes?

GORGO.

Que t'importe, dis-nous, étranger curieux,
Si nos discours sont longs, fatigans, ennuyeux?
Crois-tu nous faire taire, et nous donner des chaînes?
On ne commande point à des Syracusaines,
Qui, comptant pour aïeul le grand Bellérophon,
Sont dignes de leur race et dignes de leur nom.
Notre ton est pesant! faut-il que je t'apprenne
Qu'on parle dorien, quand on est Dorienne?

PRAXINOÉ.

Nos maris sont les seuls qui nous donnent la loi;
Ainsi je te méprise et me moque de toi.

GORGO.

Paix! silence! écoutons : la belle Philargie,
Qui remporta le prix de la tendre élégie
Sur le grand Simonide et l'aimable Sperchis,
Va ranimer sa voix en l'honneur d'Adonis.

« Déesse des Amours, qui mollement reposes
Sur l'Éryx, orgueilleux de ses bosquets de roses,
Ou qui, vers Idalie abaissant ton essor,
Règnes sur le duvet et folâtres sur l'or :
Enfin, après dix mois, dans nos riches demeures,
Adonis reparaît, amené par les Heures;
Les Heures chaque jour, messagères des cieux,
Apportent aux humains les doux présens des dieux,
Et de nos vœux ardens l'importune vitesse
Des Heures chaque jour accuse la paresse.

» O Vénus! ô Cypris! ô mère des humains!
Si jadis tu daignas, de tes célestes mains

Offrant à Bérénice une pure ambroisie,
Lui verser un rayon de l'éternelle vie,.
Sa fille Arsinoé, pour prix de tes bienfaits,
Reçoit ton Adonis en cet asile frais;
Et, prodiguant pour lui l'encens et la verdure,
De ses riches trésors dépouille la nature.
Ici, l'autel paré brille de fruits nouveaux;
L'acanthe, le jasmin s'enlacent en berceaux.
Plus loin (comme un oiseau, doux chantre du bocage,
Voltige, jeune encor, sur le prochain feuillage)
Les timides Amours, qu'un zéphir fait trembler,
Voltigent mollement et n'osent point voler.
Que j'aime ce bocage et ses beautés nouvelles!
Salut, aigles sacrés qui déployez vos ailes,
Qui, traversant d'un vol les vastes champs de l'air,
Déposez Ganimède aux pieds de Jupiter.

» Regardez ces tapis plus doux que la verdure,
Plus doux que le sommeil aux bords d'une onde pure;
Regardez ces deux lits éclatans de blancheur,
Et d'un tendre duvet étalant la fraîcheur;
L'un était pour Vénus, et Vénus y repose :
L'autre est pour Adonis, à la bouche de rose. »

. . . . . .

Le Recueil des Idylles de Théocrite offre une grande variété; ou plutôt, sous le titre d'Idylles, le poète a composé des pièces de vers dont la plupart n'ont entre elles aucune ressemblance : aussi, M. de Sugny observe-t-il avec raison que, chez les anciens, le mot *idylle* s'appliquait à toute espèce de poésie, aussi-bien qu'à la poésie pastorale. Parmi les pièces d'*Ausone,* il n'en est qu'une qui mérite véritablement ce titre, d'après le sens que les modernes lui ont donné; elle est intitulée : *Les Roses.* M. de Sugny, qui rend justice à cette brillante composition, en a fait apprécier les beautés dans une gracieuse et élégante version.

On distingue, parmi les idylles les plus intéressantes de Théocrite, l'*Éloge d'Hiéron, les Gémeaux,* etc., où l'on trouve les plus heureuses idées, les images les plus touchantes, que l'interprète a si bien rendues, en leur conservant leur noble simplicité et leur couleur antique. Dans plusieurs idylles, le

poète français a varié son rhythme, pour mieux assortir la poésie au ton du sujet; son heureuse facilité est au-dessus de tout éloge.

La version de M. Servan donne une nouvelle preuve de la nécessité de traduire les poèmes dans le langage des Muses. Le système contraire ne doit plus être soutenu aujourd'hui : la prose peut offrir le plan, les caractères et les situations, mais laisse ignorer les nuances délicates, la vivacité, la chaleur, la variété des tours, l'harmonie; tout ce qui constitue enfin le mérite du poème ne peut être reproduit qu'avec les élémens dont il fut composé. Le poète traducteur qui veut réussir se met à la place de l'auteur, s'asservit à son plan, à sa manière, à ses formes; mais, original dans sa fidélité, il crée en imitant : son but n'est pas seulement de satisfaire la curiosité de ceux qui n'entendent pas la langue du modèle, mais de transporter sur un sol nouveau un monument qu'il s'approprie, en le reconstruisant avec des matériaux différens. M. Servan a rempli une grande partie des conditions imposées au traducteur : mais son talent même permet d'exiger encore quelque chose; car l'harmonie, la force, la vérité et la grâce, dont son style est souvent orné, prouvent à quel point il pourra perfectionner son ouvrage. La patience, compagne du vrai mérite, lui fera retoucher des vers trop faciles, et dénués de couleurs poétiques. Il ranimera des pages où la fatigue de sa muse se fait trop sentir : il est inutile de les lui indiquer; son goût éprouvé ira peut-être au-delà de nos remarques, et cette version de Théocrite, améliorée à chaque édition, sera recherchée comme un des meilleurs ouvrages que l'on puisse mettre dans les mains des jeunes gens destinés à cultiver les langues et les littératures anciennes; il complétera dignement les traductions des poèmes de l'antiquité, dont les principaux sont confiés, en ce moment, à des écrivains distingués par leurs talens et leurs connaissances littéraires. Ainsi, l'*Homère* de M. Bignan est attendu avec la confiance que doivent inspirer les nombreux succès du jeune traducteur; et le chantre de la liberté, l'auteur de la *Pharsale*, qui déplore si éloquemment l'esclavage de Rome et les triom-

phes de la tyrannie, va bientôt être reproduit dans notre langue, avec le talent harmonieux, brillant et ferme que M. *Léon* Thiessé a développé dans les nombreux passages lus à un public éclairé qui a vivement applaudi le poète destiné à venger Lucain des outrages de Brébeuf. Δ.

Stikhotvoréniа V. Joukovskago. — Poésies de B. Joukovsky (1).

En lisant quelques fragmens de poèmes héroïques, échappés à la guerre et à l'ignorance barbare des vainqueurs, il est facile de se convaincre qu'une couleur romantique dominait déjà dans les premiers essais de la littérature russe. Ce n'était point, il est vrai, le romantisme de Byron ou de Lamartine, épuré par une longue éducation littéraire; mais on y retrouve cette rêverie inquiète et vague qu'ont inspirée aux peuples du nord leur mythologie bizarre et les scènes d'une nature sauvage et agreste. Il existe sans doute un rapport frapant entre les chants ossianiques et ce qui nous reste de Bayan, surnommé le rossignol des anciens jours.

On fait remonter cette production au XIIe siècle, et les relations qui existaient alors entre la Russie et l'empire grec rendent assez plausible l'hypothèse d'une certaine civilisation, dont la littérature aurait suivi les phases. Mais, depuis, les invasions dévastatrices d'un grand nombre de peuplades quelquefois réunies, plus souvent divisées; des guerres d'extermination, où la ruine, l'incendie et l'esclavage marquaient le passage du vainqueur, ne laissèrent à la Russie que le loisir d'attaquer ou le tems de se défendre.

Les mœurs de ce peuple, sans cesse remaniées par ces invasions, furent long-tems avant de prendre une physionomie nationale; et les arts, qui ne germent et ne se développent que

(1) Saint-Pétersbourg, 1824. 3 vol. in-8°.

dans la sécurité et au sein des institutions stables, durent rester stationnaires comme les mœurs elles-mêmes. Enfin, ce vaste empire, réunissant en faisceaux toutes ses provinces, et maîtrisant tant de peuplades d'origine différente, par les liens d'un gouvernement despotique, respira après une si longue lutte. Habile à profiter des dissensions européennes, il échappa long-tems à la guerre par l'éloignement, et à l'envie par l'obscurité, lorsque tout à coup il prit rang sur la scène politique, révélant à l'Europe étonnée une puissance de premier ordre. Dès lors, ses rapports avec l'Occident devinrent plus fréquens, et de ce contact naquit une civilisation improvisée, qui, en s'étendant sur les classes élevées, ne fit que glisser sur les masses. On étudia les langues étrangères, et l'on ne put mieux faire que de traduire. De là, cette absence d'originalité qui se fait sentir dans la littérature nationale.

Il n'entre point dans notre plan de suivre le développement de cette littérature; il nous suffira de dire qu'à l'époque où M. Joukovsky sentit son talent poétique, elle semblait avoir pris une marche constante. La langue était déjà polie; mais, à l'exception du poète lyrique Derjavin, et du fabuliste Krilof, on cherchait en vain, dans des écrivains, d'ailleurs estimables, ce cachet d'originalité qui fait la vie des ouvrages. En se bornant ainsi à exploiter les richesses des langues étrangères, on ne tarda pas à s'apercevoir que tout n'était pas profit; que, si d'un côté les sciences exactes y avaient gagné, de l'autre, les ouvrages d'imagination semblaient tous jetés dans un même moule; qu'en imitant exclusivement la poésie française, l'idiome russe perdait une partie de ses ressources naturelles; enfin, que, sans parvenir à l'élégance et à la pureté de nos chefs-d'œuvre, il se dépouillait de cette hardiesse de tours que lui permet la variété de ses désinences, et qui le rapproche des langues anciennes pour le mouvement, le rhythme et l'effet. A toutes ces causes, il faut en ajouter une plus générale et plus immédiate, c'est l'influence exercée par des formes despotiques sur l'élan et le développement de la pensée. — Au milieu de ce tâtonnement conti-

nuel, et de ces efforts plus ou moins infructueux, la littérature russe offrait déjà des symptômes de décadence, sans avoir eu de ces époques de maturité où l'esprit humain semble atteindre le plus haut point de perfection possible, et où il est condamné à s'arrêter s'il ne veut descendre.

M. Joukovsky, nourri de la lecture des poètes allemands, était appelé à doter la littérature nationale d'un nouveau genre de richesses, et personne peut-être n'était plus capable de ramener l'idiome russe à sa vocation première. Avec une âme aimante, une imagination vive et un goût pur, il devait réussir, parce qu'il obéissait à l'impulsion de son talent; et il rencontra parfois l'originalité, par cela même qu'il n'avait point le plan arrêté de se montrer original. Tourmenté par le besoin de produire, il a ouvert une carrière où de nombreux émules le suivent avec plus ou moins de succès, et où, jusqu'à présent, il n'a été donné qu'au seul Pouchkin de l'atteindre. A notre avis, ce qui a contribué à donner à M. Joukovsky cette flexibilité de talent, qui sait se plier à tous les sujets, c'est la carrière active et variée où s'est écoulée sa jeunesse. En effet, tout sert d'aliment à la poésie; le recueillement de la retraite est sans doute favorable à la méditation, mais c'est surtout lorsqu'on a beaucoup vu, comparé et même souffert; c'est en observant les hommes, et surtout en s'associant à leurs intérêts, que l'on parvient à s'initier à la connaissance des passions, dont on apprend ainsi les motifs secrets, les ressorts les plus déliés et, pour ainsi dire, les limites.

Né en 1783, M. Joukovsky continua ses études à l'université de Moscou; il entra depuis au service civil, qu'il quitta, en 1812, pour s'enrôler dans les milices de Moscou : le danger passé, il déposa le glaive et reprit ses pinceaux, encore plein de ces grands événemens qui dévorèrent nos armées et mirent l'empire russe à deux doigts de sa ruine. Bientôt après, il publia *le Barde au camp des Russes*, pièce remplie de chaleur et de patriotisme, où le poète évoque tous les souvenirs historiques et les faits récens de ses compagnons d'armes dont il

ennoblit les revers et exalte les victoires. L'auteur reçut de l'empereur une pension de quatre mille roubles; et en 1817, il fut nommé professeur de littérature de la grande duchesse Alexandra, actuellement impératrice. M. Joukovsky avait rédigé le *Courrier de l'Europe*, de concert avec M. Katchénovsky, rédacteur de la *Gazette de Moscou*. Déjà ses premières poésies avaient fait présager sa gloire future, et l'avaient signalé, avec distinction, et comme chef d'école, parmi les littérateurs de l'époque.

Parmi les productions qui ont le plus contribué aux succès littéraires de ce poète, il faut mettre en première ligne ses *ballades*, et, avant les ballades peut-être, les chants patriotiques intitulés : *Le Barde au tombeau des vainqueurs Slaves; Le Barde au camp des Russes;* et enfin, *Le Barde au Kremlin*. Ces pièces dithyrambiques, qui répondaient aux passions du moment, et qui relevaient les espérances ou la gloire de la nation, furent reçues avec une faveur extrême. Il est des époques singulièrement favorables au génie du poète ou de l'historien ; c'est lorsque, dans les grands ébranlemens politiques, les esprits sont montés à un certain ton, et qu'il ne reste plus à l'écrivain qu'à s'emparer de la pensée dominante des masses : c'est ce qui explique le succès des premières *Messéniennes*, et la froideur qui a accueilli les suivantes. La voix du poète est alors comme l'organe d'un peuple ou d'un parti, et sa réputation s'élève en raison de la véhémence des passions : mais, cette effervescence passée ou attiédie, l'écrivain, réduit aux seules ressources de son talent, ne peut désormais sympathiser avec des idées dont la direction n'est plus la même, et souvent il ne rencontre plus qu'indifférence, là où l'enthousiasme lui tressait des couronnes.

L'édition que nous avons sous les yeux est la troisième des œuvres complètes de M. Joukovsky; elle a paru en 1824 : nous la devons à la bienveillance de notre correspondant de Moscou.

Le premier tome renferme *Jeanne-d'Arc*, tragédie traduite de Schiller. La langue russe, maniée par un maître aussi ha-

bile, y développe toutes ses ressources, et le traducteur s'y élève quelquefois à la hauteur de son modèle. Les *chants patriotiques* et autres *poésies lyriques* terminent ce volume. Le second renferme des *épîtres*, des *élégies* et des *mélanges*, où l'on remarque fréquemment des traductions entières ou tronquées, des imitations et des réminiscences. Il serait à souhaiter, pour le dire en passant, que le poète eût indiqué les sources où il a puisé : c'est une dette de conscience qu'il a presque toujours négligée ; et cet oubli ou cette omission, trop familière aux écrivains russes, met le critique dans une position délicate, et laisse l'esprit du lecteur en méfiance sur les beautés originales. Le troisième volume contient des *ballades*, dont quelques-unes sont traduites ou imitées ; la fable de Céyx et Alcyone, traduite d'Ovide ; une traduction du second livre de l'*Énéide*. Parmi les ballades imitées, on remarque celle qui est intitulée : *Lioudmila*, empruntée à Bürger ; dans le petit nombre de celles qui appartiennent à l'auteur, *Svetlana* est regardée comme la meilleure. Cette pièce, écrite avec grâce, offre une peinture fidèle de quelques superstitions russes ; elle est empreinte d'un cachet local qu'on retrouve rarement dans la traduction qu'en a donnée l'auteur de l'*Anthologie russe;* ce qu'il faut moins attribuer à l'impuissance du versificateur qu'à son ignorance de la langue de Joukovsky.

La traduction de l'*Ange et la Péri*, épisode du poème de *Lalla Rook* de Moore, a mis aux prises deux poètes dont la réputation est peut-être égale parmi leurs compatriotes. Moore a plus de pompe et d'abondance ; sa poésie descriptive est nourrie d'images dont la succession rapide charme d'abord, et produit à la longue une sorte d'éblouissement ; il possède aussi à un haut degré le talent de traduire et de rendre *sien* ce qu'il touche. Dans le poète russe, c'est la même pureté d'expression avec moins de luxe dans les tableaux et de bonheur dans les détails ; on peut, ce me semble, lui reprocher l'abus de certaines images favorites, et une répétition trop fréquente de quelques tours romantiques qu'on appellera bientôt les lieux communs du genre. Mais, s'il cède l'avantage à Moore comme

poète descriptif, il le reprend sous le rapport des hautes conceptions morales. Quand il s'élève, c'est moins par une pensée que par un sentiment; et c'est ce qui donne à sa poésie une puissance d'entraînement à laquelle on s'abandonne sans réserve, et l'on retrouve ce caractère jusque dans ces productions légères, filles du caprice ou d'une inspiration fugitive.

Ce qui précède est sans doute bien insuffisant pour donner une idée, même approximative, du mérite de M. Joukovsky. Nous voudrions pouvoir satisfaire d'une manière plus complète la curiosité de nos lecteurs, en leur présentant quelques traductions choisies dans les genres où l'on retrouve les traits les plus saillans de la physionomie poétique de cet auteur. Mais l'espace qui nous est accordé nous force à ne leur offrir que la traduction d'un petit morceau plein de grâce et de poésie dans l'original.

Le Jeune Enfant.

Le ciel grondait, et d'un pâle nuage
S'était voilé le midi radieux....
Un jeune enfant, assailli par l'orage,
Voguait au gré des vents impétueux.

Autour de lui la tempête bouillonne;
Battu des flots, son esquif gémissait....
Calme et distrait, au fleuve il s'abandonne,
Et sur les eaux sa rame se jouait.

Le fleuve s'enfle, et l'onde mugissante
Baigne ses pieds et court en écumant....
Mais il sourit.... et, sur la vague errante,
Il jette un lis qui tournoie en fuyant.

Déjà l'esquif entr'ouvert par l'orage
Au fond des eaux roule précipité....
Sur le gazon qui verdit au rivage
Le jeune enfant est mollement porté.

Il est tout nu; mais la plaine est si belle.
Pas un regret pour accuser le sort....
Puis, oubliant l'orage et sa nacelle,
En souriant, sur les fleurs il s'endort.

J. Chopin

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

1. — * *Transactions of the Albany institute.* — Mémoires et actes de l'institut d'Albany, n° 2 (juin 1829). Albany, 1829; imprimerie de Websters et Skinners. In-8° de 96 pages; prix, un demi-dollar.

L'institut naissant d'Albany nous donnera la mesure de ce que peuvent faire pour les sciences et les lettres des cités isolées, et que leur population ne place pas au premier rang, dans le pays où elles se trouvent. Puisse son exemple exciter l'émulation des sociétés savantes de nos départemens, encore plus à portée qu'on ne peut l'être sur le bord de l'Hudson de cultiver avec succès soit toutes les divisions des connaissances humaines, soit quelques-unes seulement, suivant les besoins ou les avantages locaux!

Nous n'avons encore que la sixième partie du premier volume de ces Mémoires, et déjà l'institut d'Albany attire l'attention du monde savant. On voit, dans ce numéro, qu'il s'attache à conserver en Amérique la pureté de la langue anglaise devenue la langue nationale des États-Unis, et qu'il signale les mots et les locutions qui tendent à l'altérer : il serait à désirer que nos sociétés départementales s'imposassent la même obligation, et que, dans toute la France, on prît la ferme résolution de bannir les expressions et les tournures provinciales. (Par rapport à la langue, Paris est une province, et l'une de celles où les locutions vicieuses abondent le plus.)

---

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

Dans un autre article, on annonce, mais avec quelque hésitation, un remède efficace contre la morsure des serpens à sonnettes; c'est la plante décrite par Michaux dans sa *Flore des États-Unis*, sous le nom d'*uvula perfoliata major*. Après avoir exposé les circonstances de cette découverte, et les admirables effets de l'application du remède dans deux cas où la mort semblait instante, les rédacteurs ajoutent avec raison que la morsure du serpent à sonnettes n'est pas toujours mortelle, et qu'il faudrait un bien plus grand nombre d'épreuves pour accréditer l'emploi du nouveau spécifique, et faire négliger les précautions et les moyens curatifs qui sont actuellement en usage.

La température est-elle plus élevée, sur le même parallèle, dans la vallée du Mississipi que sur les côtes de l'Océan Atlantique? A défaut d'observations thermométriques, on essaie de résoudre cette question par la seule inspection des végétaux qui couvrent la terre, dans les régions que l'on veut comparer. Cette méthode ne réussit pas tout-à-fait dans le cas dont il s'agit; l'examen devient compliqué, embarrassant, et n'amène pas assez clairement une conclusion. D'ailleurs, les observations dont on fait usage ont été faites, à des époques différentes, par des voyageurs véridiques, sans doute, mais qui manquaient peut-être, au moins en partie, de ce qu'il faut pour bien voir; on est donc forcé de revenir aux instrumens de mesure, et de résoudre par le thermomètre toutes les questions de température.

Les études géologiques font de grands progrès en Amérique; elles y sont provoquées par deux puissans mobiles : les traits fortement prononcés d'une nature qui semble n'avoir pas dépassé son âge viril, et le besoin de connaître cet immense territoire, afin d'y préparer des moyens de bonheur pour les générations futures. L'institut d'Albany s'empresse, comme les autres sociétés savantes d'Amérique, de propager les connaissances géologiques : on voit qu'il ne néglige rien de ce qui peut contribuer au bien de la patrie. F.

2. — *Report of the board of directors of internal improvements of the state of Massachusetts.*—Rapport du conseil des directeurs, nommés pour veiller aux perfectionnemens intérieurs de l'État de Massachusetts, sur la possibilité et l'urgence d'établir un chemin de fer de Boston à la rivière Hudson, et de Boston à la Providence, soumis à l'assemblée générale, le 16 janvier 1829, auquel sont joints les rapports des ingénieurs donnant les résultats de leur examen, l'estimation approximative des dépenses de construction, et, enfin, le plan de

ces routes. Boston, 1829; Frédérick et Gray. Broch. in-8°.

Il existe déjà en Amérique plusieurs chemins de fer qui lient des canaux aux rivières, et facilitent ainsi le transport rapide des marchandises, et l'exploitation de diverses mines; mais ici la distance à parcourir est de cent quatre-vingt-dix-huit milles. Toute la partie centrale et occidentale de Massachusetts, ainsi qu'une grande portion des États voisins, ne possèdent point de cour d'eau; il s'agit donc d'établir, entre plusieurs villes, des communications rapides et directes qui puissent suppléer aux canaux, sans présenter les mêmes inconvéniens dans les tems de gelée, ou dans les crues trop rapides. Les avantages, les obstacles, les dépenses sont discutés et balancés avec une grande impartialité et une grande précision, dans le rapport soumis à l'assemblée générale des États. Il serait à souhaiter qu'on procédât de même en France, et qu'on donnât toute la publicité possible aux projets de travaux entrepris dans l'intérêt général; en ouvrant un champ libre aux délibérations, en appelant le bon sens de tous à prendre part à une décision importante pour tous, le ministère mettrait non-seulement sa responsabilité à couvert, mais créerait parmi les citoyens un esprit de nationalité qui n'existera jamais tant qu'on n'admettra le peuple dans la chose publique que comme contribuable.

3. — *Popular letters on the steam engine*, etc. — Lettres populaires sur la machine à vapeur, précédées d'une esquisse historique sur son invention, et ses perfectionnemens progressifs; par le révérend docteur Lardner, avec des Notes, par le professeur Reuwick, de New-York. Boston, 1829; Frédéric et Gray. In-8°.

On sait que les Américains réclament la priorité pour l'invention de la machine à vapeur. Ces sortes de prétentions de peuple à peuple nous ont toujours paru de fort médiocre importance. Il n'existe point de découverte qui n'ait pu être faite, il y a deux mille ans, et qui, malgré cela, n'appartienne de bon droit au savant qui la retrouve de nos jours. L'esprit humain, suivant la même marche, et procédant de même par l'observation, a dû nécessairement arriver plusieurs fois aux mêmes résultats; et rien n'empêche qu'au point où en sont les connaissances humaines, une idée semblable ne se développe à la fois dans la tête de deux hommes; qu'importe que l'un soit en Amérique, et l'autre en France ou en Angleterre : tous deux ont droit à la même gloire, aux mêmes récompenses. Laissant donc de côté ces querelles oiseuses qui tendraient à faire du génie un monopole national, nous di-

rons que les Américains ont certainement appliqué les premiers la machine à vapeur à la navigation, et qu'on leur doit sur ce point de grands perfectionnemens. Les bateaux à vapeur d'Amérique l'emportent de beaucoup sur ceux d'Europe, par la légèreté de leur charpente et la vitesse de leur marche. Au lieu de se disputer les honneurs du premier pas, les nations doivent lutter entre elles à qui surpassera l'autre en progrès et en perfectionnemens; là, le chemin est vaste et presque sans bornes. L. Sw.-B.

4. — * *Commentaries on American Law.* — Commentaires sur les lois américaines, par *James* Kent. New-York, 1826-1828; O. Halsted, Law-Building, Nassau-Street. 3 vol. in-8.

Ces *Commentaires sur la loi américaine* ne sont pas, comme le titre le fait assez entendre, un ouvrage de théorie : c'est un livre de pratique spécialement destiné aux personnes qui veulent se livrer à l'étude et à la pratique des lois. L'auteur, après avoir rempli pendant vingt-six ans des fonctions judiciaires, a été chargé, en 1823, de professer le droit dans le collége de Colombia; il avait déjà été appelé à remplir des fonctions semblables trente années auparavant, en 1793. Les Commentaires qu'il publie ne sont que les leçons qu'il a faites en sa qualité de professeur; la publication n'en est pas encore terminée : l'auteur nous fait espérer un quatrième volume.

Si nous annoncions un ouvrage de jurisprudence, destiné à former des praticiens autrichiens, russes ou espagnols, nous exciterions probablement fort peu la curiosité de nos lecteurs; peut-être même s'en trouverait-il un grand nombre qui mettraient assez peu d'intérêt à un commentaire de notre procédure civile ou criminelle; mais il s'agit d'un commentaire des lois des États-Unis, et nous ne doutons pas que ce seul titre n'excite vivement la curiosité de tous les hommes qui étudient la science des lois, et qui aspirent à lui faire faire des progrès. Certes, tout n'est pas parfait aux États-Unis : on peut découvrir, dans leur ordre social, des taches que tous les amis de la liberté désirent de voir disparaître; mais il est plusieurs parties dans leur législation, surtout en ce qui concerne leur organisation politique, qui sont tellement avancées, que les esprits les plus hardis se permettraient difficilement d'aller au-delà : nos théories les plus brillantes sont, sous le rapport des institutions, de beaucoup en arrière des pratiques américaines; les législateurs de l'Amérique ont exécuté, sans violence et presque sans efforts, ce que les philosophes anciens ou modernes n'auraient pas osé concevoir.

Nous n'entreprendrons pas de donner aujourd'hui une analyse critique et raisonnée des commentaires de M. Kent; ce n'est pas sur une lecture rapide qu'il est permis de juger un tel ouvrage. Il faut, d'ailleurs, pour en porter un jugement sûr, en connaître toutes les parties, et le dernier volume n'a pas encore paru. En attendant que ce volume soit publié, nous nous bornerons donc à faire connaître le contenu de ceux qui nous sont parvenus, et à indiquer ce que nous aurions voulu y trouver.

Les trois volumes sont divisés en six parties, qui renferment cinquante-deux leçons. La première partie est relative au droit inter-national; dans cette partie, comme dans toutes les autres, l'auteur s'est exclusivement attaché à la pratique. Ecartant toutes les questions oiseuses, il a exposé quels sont les usages des nations civilisées dans les rapports qu'elles ont entre elles: il a fondé tous les principes qu'il a énoncés sur des actes officiels, et particulièrement sur des décisions judiciaires. Quoique, dans cette partie, il se trouve un grand nombre de décisions rendues par des autorités américaines, les principes qu'elles consacrent ne sont point particuliers à l'Amérique; ils ne sont, en quelque sorte, qu'un résumé bien fait des ouvrages qui ont été publiés sur cette matière.

L'auteur traite, dans la seconde partie, *du gouvernement et de la jurisprudence constitutionnelle des États-Unis.* Cette partie est pour nous la plus intéressante de l'ouvrage: elle nous donne des connaissances que nous chercherions vainement dans les écrits qui se publient en Europe. Après avoir tracé rapidement l'histoire de l'union américaine, l'auteur traite successivement du congrès, des diverses parties qui le constituent, de la manière dont les membres en sont élus, des pouvoirs ou des prérogatives qu'il possède, et de la manière dont il fait les lois; il expose ensuite les cas dans lesquels les pouvoirs du congrès ont été mis en question devant l'autorité judiciaire, et il fait connaître les décisions qui sont intervenues; il fait connaître aussi, dans le même chapitre, les difficultés qui se sont élevées entre le congrès et les gouvernemens des États sur l'étendue de leurs pouvoirs respectifs. Dans la leçon consacrée aux fonctions de la présidence, l'auteur traite de l'unité des fonctions du président, des conditions requises pour être éligible à cet emploi, du mode de sa nomination, de la durée de ses fonctions, des avantages qui lui sont assurés, enfin, de la nature et de l'étendue de ses pouvoirs. Quatre chapitres, ou, pour mieux dire, quatre leçons sont consacrées à exposer les principes relatifs au pouvoir ju-

diciaire. Une question fort délicate a été souvent agitée : c'est celle de savoir jusqu'à quel point la juridiction du gouvernement des États concourt, soit en matière législative, soit en matière judiciaire, avec la juridiction du gouvernement fédéral. Un chapitre est consacré à la solution de cette question. Enfin, le dernier chapitre de cette seconde partie est destiné à faire connaître les restrictions constitutionnelles mises aux pouvoirs des différens États.

M. James Kent traite, dans la troisième partie de son ouvrage, des différentes sources de la loi municipale dans les divers États de l'Union. L'auteur entend par loi municipale une règle de conduite civile, prescrite par le pouvoir suprême de l'État. Il la divise en loi écrite et non écrite, ou en loi statutaire et en loi commune. Ici nous trouvons la division, et en grande partie les principes de la législation anglaise. Les autorités citées, à l'exception d'un certain nombre de décisions judiciaires, sont les mêmes qu'on cite devant les cours de justice de la Grande-Bretagne. Si l'on doutait de l'identité qui existe entre les coutumes ou le droit commun de l'Angleterre, et les coutumes américaines, il suffirait, pour n'avoir plus de doutes, de parcourir la leçon dans laquelle M. James Kent s'occupe des principaux écrits publiés sur la loi commune. Le droit romain, que les Anglais et les Anglo-Américains désignent sous le nom de loi civile (*civil law*), tient une assez grande place dans la jurisprudence des États-Unis. Les Américains y ont puisé presque tous les principes qui sont relatifs aux contrats civils.

La quatrième partie des commentaires est consacrée à l'exposition des droits et des devoirs individuels, et particulièrement de ceux qui naissent de nos rapports sociaux. L'auteur fait connaître d'abord l'histoire et les caractères des *bills des droits*, c'est-à-dire des déclarations qui se trouvent en tête de la plupart des constitutions américaines. On sait que les Américains considèrent les droits comme étant inhérens à la nature humaine et imprescriptibles, et non comme les résultats d'une concession royale. On voit, dans cette partie des commentaires, que les États d'Amérique ont conservé les garanties données à la liberté individuelle par les lois anglaises : l'*habeas corpus* existe aux États-Unis comme en Angleterre. Ayant traité des droits en général, l'auteur s'occupe des étrangers et des natifs américains; il traite ensuite du mariage, du divorce, des droits et des devoirs respectifs des époux, des droits et des devoirs des parens et des enfans, des tuteurs et des mineurs, des maîtres et des domestiques, enfin des corporations.

Les cinquième et sixième parties sont consacrées à exposer les principes relatifs au droit de propriété : le premier traite de la propriété mobilière ; le second, de la propriété immobilière. Celui-ci n'est point encore terminé ; l'auteur promet d'en donner la fin dans le quatrième volume, avec une table générale des matières.

Il est deux manières de procéder dans l'étude du droit : on peut partir de l'individu, et s'élever graduellement jusqu'à considérer le genre humain dans son ensemble, en traitant des rapports que les nations ont entre elles. On peut aussi commencer par traiter du droit inter-national, et descendre, par degrés, jusqu'aux droits individuels. M. James Kent a préféré la seconde méthode ; ce n'est pas celle que nous aurions choisie, mais nous ne pouvons développer ici les raisons de notre préférence. Nous avons regretté que l'auteur, après nous avoir exposé les principes du gouvernement fédéral, soit immédiatement arrivé au droit civil, et ne nous ait pas fait connaître, au moins d'une manière générale, les principes relatifs à l'organisation et aux pouvoirs des gouvernemens des États particuliers. Il ne pouvait, sans doute, se livrer, relativement au gouvernement de chaque État, aux mêmes développemens qu'il a donnés pour le gouvernement général ; mais il nous semble qu'il aurait pu, sans donner à son ouvrage une étendue démesurée, exposer les principes qui sont communs aux divers États, et faire voir en quoi les uns diffèrent des autres.

Nous avons également regretté que l'auteur n'ait pas consacré une ou deux leçons à exposer les principes relatifs à l'institution du jury en Amérique. Tout ce qu'il dit relativement au pouvoir judiciaire est fort instructif et fort intéressant ; mais il nous semble que l'institution du jury, dans un pays surtout où cette institution est appliquée au jugement de toutes les contestations, est la partie la plus essentielle du pouvoir judiciaire : c'est la garantie la plus sûre de tous les droits.

M. James Kent ne s'est proposé de traiter ni des lois pénales, ni de la procédure : c'est encore un regret qu'il nous laisse. Sous plusieurs rapports, son ouvrage sera moins complet que celui de Blackstone ; sous beaucoup d'autres, il ne perdra rien au parallèle. Le jurisconsulte américain n'a pas moins de connaissances que le jurisconsulte anglais, et il n'expose ses idées ni avec moins de clarté, ni avec moins de concision. Nous dirons même que, si nous avons regretté qu'il n'ait pas traité quelques sujets qui nous semblent d'une haute importance,

c'est que personne ne nous paraissait plus capable que lui de les traiter convenablement. Nous reviendrons, au reste, sur cet important ouvrage. *Charles* COMTE.

AMÉRIQUE DU SUD.

CHILI.

5. — *Proposiciones que sostienen en su examen general del derecho de jentes*, etc. — Thèse de droit des gens, soutenue les 27, 28 et 29 octobre 1828, à l'examen général des élèves de l'Institut national du Chili. Santiago, 1828; imprimerie de Ramon Rengifo.

L'épigraphe de cette thèse nous montre que la définition des lois par Montesquieu est conforme à la pensée de Cicéron sur le même sujet. L'auteur de l'*Esprit des Lois* l'énonce ainsi : *les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses;* et l'illustre romain avait dit : « Nihil est tàm aptum ad jus conditionemque naturæ, quàm lex sine quâ nec domus ulla, nec civitas, nec gens, nec hominum universum genus stare, nec rerum natura omnis, nec ipse mundus potest. » Il y a donc des *lois des gens*, et, par conséquent, des droits en dérivent. Il semble que tous les peuples devraient, sur ce point, professer la même doctrine, être régis par le même code : il n'en est pas ainsi, et cette thèse en est la preuve. On n'admettra point, par exemple, si ce n'est après une discussion approfondie, qu'une nation doive toujours donner asile aux individus expulsés de leur pays, à moins que de fortes raisons ne s'y opposent. On doutera aussi de la vérité de cette proposition : *les sujets des puissances belligérantes sont ennemis, en quelques lieux qu'ils se trouvent*, etc.; mais, à un très-petit nombre près, les 205 propositions de cette thèse composent une doctrine complète, conforme à la morale, et par conséquent à la raison. Celles qui donneront lieu à quelques discussions se trouvent apparemment aux limites de la science : la lumière des principes y est affaiblie, et l'obscurité va commencer. Félicitons une république naissante, où l'enseignement a pu s'élever aussi haut en si peu de tems. F.

Ouvrages périodiques.

6. — * *El Mercurio Chileno.* — Le Mercure chilien. Santiago du Chili; imprimerie de Ramon Rengifo. Recueil pu-

blié par cahiers de 48 pages, qui paraissent au commencement de chaque mois. Prix de la souscription, 3 pesos par semestre. On souscrit chez MM. don Martin Andonaegui, don Antonio Ramos, et chez l'imprimeur. Prix des numéros détachés, 5 réaux.

Nos Mercures ne sont que littéraires : chez un peuple anciennement pourvu de journaux, la division du travail est faite entre les écrivains périodiques, et produit son effet ordinaire, abondance et bon marché. Mais remarque-t-on, comme dans les manufactures, que chaque tâche particulière soit mieux remplie? Le travail est-il perfectionné, ou seulement accéléré? Les produits intellectuels diffèrent essentiellement de ceux des arts mécaniques, en ce que, dans les premiers, l'abondance du médiocre peut être un mal, un très-grand mal, et d'autant plus à redouter, qu'il devient presque incurable dès qu'il est invétéré. Le Chili n'en ressent point encore les atteintes; la division du travail littéraire n'y est point établie, et le Mercure peut parler de tout. Politique, législation, sciences, littérature, nouvelles, tout est mis à sa disposition; c'est, à coup sûr, plus qu'il ne faut pour ses douze cahiers de chaque année. Il ne tient donc qu'aux rédacteurs de faire un bon choix, et ils profitent des avantages de leur position. Deux numéros que nous avons lus (octobre et novembre 1828) peuvent servir à juger toute la collection, telle qu'elle était alors, ne comptant encore que huit cahiers; nous y avons trouvé de très-bons articles, et une assez grande variété d'objets, eu égard à la petitesse du volume, et à l'étendue qu'il a fallu donner aux articles les plus importans. Des 96 pages que nous avons lues, 25 sont consacrées à une dissertation sur la liberté de la presse, qui serait bonne, même en Europe. Une autre dissertation de 20 pages, sur les délits contre la sûreté publique, est pleine de raison et d'une érudition remarquable. Des observations météorologiques emploient 18 pages; elles sont extraites d'un travail beaucoup plus étendu de don *Felipe* Castillo Albo. Cet observateur a tenu registre des variations atmosphériques, depuis 1812 jusqu'en 1828; le numéro de novembre de cette dernière année, comprend un résumé de ces observations de tous les jours. Au premier coup d'œil, on s'étonne que, dans ces régions volcanisées et sujettes à d'épouvantables orages, les variations du baromètre et du thermomètre soient aussi peu considérables, et qu'il y gèle fréquemment dans certains lieux où le thermomètre ne descend point au degré de la congélation : mais on se rappelle que ce phénomène, observé aussi dans

l'intérieur de l'Afrique, est l'effet du refroidissement causé par l'évaporation.

Le *Mercure* nous fait connaître d'avance les faits intéressans que don *Luis* DE LA CRUZ a consignés dans la narration de son voyage à travers des contrées encore peu connues, depuis le fort de Ballenar, près de la Conception, jusqu'à Buenos-Ayres. Le voyageur publiera son journal *tel qu'il l'a écrit;* les lecteurs tiennent peu compte de cette originalité, et ne désapprouvent jamais qu'un auteur se corrige lui-même, soit qu'il ne cherche qu'à plaire, soit qu'il ait pour but d'accroître nos connaissances. Il paraît, d'après un premier extrait inséré dans le cahier d'octobre 1828, que don Luis de la Cruz est un peu systématique en géologie : nous attendrons donc, pour donner à nos lecteurs un sommaire de ses observations et de ses idées, que leur ensemble nous soit connu, afin qu'il nous soit possible de les discuter.

Les journaux chiliens, et les écrits divers qui sortent des presses de Santiago, témoignent unanimement que la littérature française est goûtée dans la nouvelle république, et que l'on s'y tient au courant des discussions parlementaires en France, du progrès des sciences dans notre pays, et des ouvrages publiés par nos savans. On prend donc quelque intérêt à la France et à la nation française, au-delà des ondes! Si les erreurs diplomatiques ne s'étaient point opposées à nos liaisons avec les nouvelles républiques américaines, tout était disposé pour les rendre mutuellement profitables.... : on ne l'a pas voulu.

Nous aurons plus d'une occasion de remettre sous les yeux de nos lecteurs ce que nous aurons appris par la voie du Mercure chilien : c'est une correspondance nouvelle que nous nous félicitons d'avoir acquise. Nous prions ceux qui nous la procurent de nous continuer exactement les envois du même recueil; il nous fournira les moyens de faire connaître l'Amérique du sud à l'Europe. F.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

7. — *An Encyclopedia of plants*, etc. — Encyclopédie des plantes; comprenant la description, le caractère spécial, la culture, l'histoire, l'application dans les arts ou les sciences de toutes les plantes indigènes, cultivées ou introduites dans la Grande-Bretagne; réunissant les avantages du *Species Plantarum* de

Linné et de Jussieu : contenant une grammaire de botanique, un dictionnaire de botanique et de culture végétale ; le tout en anglais, avec les synonymes des plantes les plus communes dans les différentes langues européennes ; les noms scientifiques accentués, leurs étymologies, etc. ; les classes, ordres et termes botaniques, expliqués par les gravures, de plus de dix mille espèces ; par J.-C. Loudon. Les caractères spéciaux des plantes sont décrits par un savant botaniste ; les dessins sont de *Sowerby*, et les gravures de *Brauston*. Londres, 1829 ; Longman. In-8° de 1159 pages. Prix : 4 livres 14 schellings 6 pences.

Malgré sa longueur, ce titre ne donne qu'une idée fort incomplète de tout ce que renferme l'ouvrage, qui est à lui seul une bibliothèque de botanique, aussi instructive en pratique qu'en théorie. La partie purement savante y est traitée avec une grande supériorité ; et les observations qui s'y rattachent, les particularités de l'histoire des plantes, leurs rapports avec les hommes et les animaux, sont de nature à satisfaire pleinement la curiosité la plus exigeante. Il y a part pour tous dans ce monde de merveilles, et tandis que le savant s'arrête à compter les pétales d'une fleur, à analyser le pistil et le pollen, nous aimons à aller au-delà, et à chercher, sous sa forme délicate et fragile, l'instinct divin qui l'anime, et qui est aussi son âme : à la voir s'épanouir sur le penchant d'un coteau, ou plier sa tête mobile dans la prairie qui ondule au souffle du vent ; enfin, livrer ses graines à la terre, ou à la brise qui les ressème au loin. Cette existence muette qui s'exhale en parfums, en couleurs brillantes ; ces plantes qui nous prodiguent leurs bienfaits sans bruit, et sans exiger de reconnaissance, qui reparaissent partout où il y a place à vivre, qui fleurissent dans les cimetières, sur les murs ruinés, qui recouvrent tous les débris, et semblent une riante promesse d'immortalité, sont à elles seules un trésor d'études et de jouissances. Là, rien n'est insignifiant : la plus petite mousse de nos jardins recèle un mystère de vie et de reproduction qui échappe à notre esprit comme à nos sens. D'où vient qu'une pierre enfouie, à plus de cent pieds sous la surface du sol, se recouvre, après être restée exposée un mois à l'air et aux influences du soleil et de la pluie, d'une légère couche verte qui n'est autre chose qu'un petit lit de mousse, dont on distingue au microscope les tiges et les bourgeons ? Cette végétation se dessèche et meurt au premier tems sec, mais les débris qu'elle laisse forment les premières particules d'une terre végétale, et de nouvelles mousses plus vigoureuses

succèdent à la première ; ensuite viennent les lichens, qui, à leur tour, naissent et meurent, déposant toujours leur tribut sur la pierre, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par les herbes, les violiers qui croissent sur les murailles, lorsque rien n'interrompt l'opération lente mais sûre de la nature. Qui a déposé dans la pierre les germes d'une première végétation? y étaient-ils enfouis pour germer plus tard au grand air? y ont-ils été apportés en poussière invisible? comment s'y sont-ils attachés? où ont-ils puisé la séve nécessaire à leur courte vie? On sait quelle puissance de reproduction est donnée aux végétaux. Du froment trouvé dans le linceul d'une momie d'Égypte a été semé, et a poussé comme s'il eût été de la moisson dernière. Un champ qui n'a jamais été labouré se couvre, dès que la bêche et la charrue l'ont remué, de mouron, de trefle, et d'une foule d'autres plantes à récoltes annuelles, qui souvent ne se trouvent qu'à une grande distance de là ; mais, si on laisse l'herbe reprendre possession du terrain, ces plantes disparaissent. Un fait bien connu des fermiers, c'est qu'en répandant de la chaux vive sur un champ qui ne produit qu'une herbe pauvre et peu abondante, on obtient un gazon de qualité fort supérieure, et qui n'avait pas encore paru sur le sol.

La botanique n'est étrangère à aucune science : elle touche à toutes par quelques points. Il n'y a pas jusqu'à l'histoire des peuples et des antiquités qui ne lui doive des renseignemens. M. *Haworth*, botaniste distingué, dit dans son dernier ouvrage sur les *Saxifrages*, que les plantes exotiques restées long-tems après la désolation des lieux où elles croissent peuvent aider à faire reconnaître la situation des villes et des villages antiques : il suppose même qu'on pourrait suivre de loin en loin les migrations des peuples, par les plantes qu'ils ont laissées sur leur passage ; et, quelque hasardée que semble d'abord cette conjecture, elle n'est pas dénuée de fondement, ainsi que l'a prouvé une observation toute récente du docteur *Delia Cella*. Il voyageait en Barbarie, et, dans une station qu'il fit entre l'Égypte et Tripoli, une maladie épidémique attaqua ses chameaux et en fit périr plusieurs. Il découvrit que ce mal venait d'une plante vénéneuse dont ils avaient mangé, et qu'il reconnut être le célèbre *sylphium* des anciens. Ce poison se vendait au poids pour une égale quantité d'argent, et on y attachait à Rome une si haute importance, qu'on le gardait dans le trésor public, et qu'on ne le vendait que pour le service de l'État, et par ordre de l'empereur. Il était si difficile à cultiver, que Pline dit qu'il n'était pas possible de le transplanter, et qu'il ne croissait que dans un district de la Cyrénaïque. Du tems de l'empereur Néron, il

était si recherché, et les incursions des barbares en avaient tellement détruit l'espèce, qu'il était difficile de s'en procurer, même comme spécimen. Le docteur Della Cella le trouva en abondance, et constata son identité, en le comparant à une de ces plantes gravée sur une médaille cyrénaïque.

Le jardinier et le savant trouveront également à s'instruire dans le livre que nous annonçons. Une foule de faits, les observations et le savoir de plusieurs siècles y sont si habilement resserrés, que, quoique son prix soit fort élevé pour la France, on ne saurait avoir, à meilleur marché, une aussi riche collection. L. Sw.-Belloc.

8. — *An account of M.* Bessel's *pendulum experiments.* — Résumé des expériences du pendule, par M. Bessel, rédigé par le cap. Sabine. Londres, 1829. In-8° de 27 pages.

9. — *On the reduction to a vacuum of the vibrations of an invariable pendulum.* — Sur la réduction au vide des oscillations d'un pendule invariable ; par le cap. Sabine. Londres, 1829. In-4° avec planches.

10. — *On the difference in the vibrations of a pendulum at Greenwich and London.* — Sur la différence d'oscillation d'un pendule à Greenwich et à Londres ; par le cap. Sabine. Londres, 1829. In-4°.

Dans le premier des trois écrits que nous venons d'annoncer, M. le capitaine Sabine a présenté une analyse raisonnée des nouvelles expériences que M. Bessel vient de faire sur les oscillations du pendule. Cette analyse a été faite d'après le manuscrit même du célèbre astronome de Kœnigsberg, pendant le séjour que M. Sabine a fait à l'observatoire d'Altona, où il a vu un appareil semblable à celui qui a servi aux expériences. Cet appareil, d'une nouvelle invention, consiste en une barre de fer verticale, de dix pieds de longueur sur quatre pouces de largeur, et quatre lignes d'épaisseur, laquelle se trouve fermement attachée à un encadrement en bois de mahoni, qui lui-même est fixé contre un mur, sans avoir de communication avec le sol. Perpendiculairement à cette barre s'élève un petit appui en fer, sur lequel repose l'extrémité d'une toise étalon faite à Paris, par l'artiste Fortin, et comparée avec soin à la toise du Pérou par M. Arago et le cap. Zahrtman, de la marine royale du Danemark. Des ressorts maintiennent la toise dans une position verticale, et l'appareil est en partie soutenu par des contrepoids attachés vers son milieu. Quant au pendule, il se compose simplement d'une balle de cuivre et d'un fil d'acier : la suspension se fait successivement à l'extrémité supérieure de la toise étalon et

au petit appui sur lequel repose l'extrémité inférieure ; de manière que, dans les deux cas, la balle se trouvant suspendue à la même hauteur, la différence de longueur du fil est égale à celle de la toise. Nous regrettons de ne pouvoir faire connaître ici les précautions qui ont été employées pour écarter ou atténuer toutes les sources d'erreurs. Voici maintenant les principales conséquences que M. Bessel a déduites de ses expériences.

Depuis Newton, on suppose que, quand un corps tombe à travers l'atmosphère, la force accélératrice, qui agit sur le corps en mouvement, est égale à l'excès de la masse du corps qui tombe sur la masse de l'air déplacé, divisé par la masse du même corps; et les réductions du pendule ont toujours été faites d'après cette hypothèse. On n'a pas tenu compte du mouvement qui se communique aux particules d'air qui se déplacent en même tems que le corps ; or, il se trouve que l'oscillation du pendule est retardée par le milieu dans lequel elle s'effectue, et la réduction au vide est plus grande qu'on ne la fait communément.

En cherchant à évaluer cette perte de force, M. Bessel a trouvé que, quand les oscillations ont lieu dans des milieux d'une faible densité, comme les fluides élastiques, l'effet négligé jusqu'à présent, qui tend à diminuer l'oscillation, équivaut à l'effet produit par une simple addition à l'inertie du pendule. Cette addition est une constante que, dans tous les cas, l'expérience doit déterminer. On peut y parvenir soit en faisant osciller le pendule dans le vide, soit en faisant osciller dans l'air deux pendules de même figure, mais de densités très-différentes. M. Bessel a préféré la dernière méthode, et il a fait osciller successivement une balle de cuivre et une balle d'ivoire de même dimension. Le résultat de ses expériences a été que la réduction au vide, pour le pendule qu'il employait, est environ le double de la correction qu'on avait admise précédemment.

M. Bessel a fait osciller encore des pendules dans différens milieux, et ses expériences sont d'accord avec ce qu'il avance sur l'erreur dans laquelle on est tombé jusqu'à présent. Ce célèbre observateur a examiné aussi une question extrêmement délicate, celle de l'influence que peuvent avoir et la figure cylindrique de l'arête du couteau qui porte le pendule, et l'élasticité des plans qui servent de supports.

Dans le second Mémoire que nous annonçons, M. le cap. Sabine a eu pour objet de déterminer la réduction directe au vide, pour les oscillations d'un pendule invariable, correc-

tion que M. Bessel a étudiée en suivant une autre marche. L'appareil dont M. Sabine s'est servi, a été construit par M. Newman; il consiste en six pièces, sans y comprendre l'encadrement en fer sur lequel porte le pendule, et qui est fixé au mur. Le pied est en fer fondu, de l'épaisseur de deux pouces; sa forme est cylindrique, et la hauteur est de un pied sur un pied de diamètre intérieur. Il est ouvert à sa partie supérieure et fermé inférieurement par une lame de trois pieds de long sur seize pouces de large, qui s'appuie sur quatre vis pour établir le niveau : un tuyau de métal forme la communication entre l'intérieur et la machine pneumatique. Deux pendules ont été mis en expérience : l'un, qui avait servi à M. Sabine, dans ses premières observations, et l'autre, qui est destiné à l'observatoire de Bruxelles. Le résultat de ces expériences, conformément aux remarques de M. Bessel, est que la réduction, qui, comme on la calculait d'abord, aurait été dans l'air libre de 6,26 oscillations par jour, à la température de 45° de Fahrenheit et sous la pression de 30 pouces anglais, se trouve trop faible de 4,1 oscillations. M. Sabine a fait osciller aussi le pendule dans le gaz hydrogène.

Le troisième Mémoire, enfin, a pour objet de déterminer le nombre d'oscillations faites par un pendule invariable, à l'observatoire de Greenwich, et dans la maison de M. Brown, Portland-place, à Londres, où le capitaine Kater à fait ses expériences. Le résultat de ses observations est que le pendule, qui fait à Londres 85969,34 oscillations par jour, en fait 85969,78 à Greenwich, d'où résulte une différence de 0,44 oscillations en excès pour Greenwich, tandis que sa position comporterait un retard de 0,27. Cette différence, qui est le résultat d'un grand nombre d'observations, indiquerait donc une inégalité dans la conformation du terrain. A. Quetelet.

11. — *Memoirs of the life, writings, and opinions of the reverend Samuel Parr, etc.* — Mémoires sur la vie, les écrits et les opinions du révérend *Samuel* Parr, avec les notices biographiques de plusieurs de ses amis, élèves et contemporains, par le révérend *William* Field. Londres, 1828. 2 vol. in-8°.

12. — *The Works of Samuel Parr*, etc. — Œuvres de *Samuel* Parr, chanoine de Saint-Paul, curé de Hatton, etc.; précédées de mémoires sur sa vie et ses écrits, et d'un choix de sa correspondance inédite, par *John* Johnstone, membre de la Société royale et de l'École de médecine de Londres. Londres, 1829; Murray. 8 vol. in-8°.

Après les hommes de génie qui inventent, et chez lesquels

les sensations sont si rapides, que la marche de la pensée semble une continuelle révélation, viennent les hommes studieux, épris du savoir, passionnés de l'étude, appelés à recueillir et à raviver les lumières du passé. Warburton, Johnson et Parr furent les représentans les plus célèbres d'une classe d'érudits particulière à l'Angleterre. Chacun faisait, à lui seul, une autorité qui prononçait en dernier ressort dans toutes les questions de critique, de littérature, même de politique. C'était autant de grands prêtres de la science, gardiens jaloux du sanctuaire, et qui voulaient bien transmettre à la foule les oracles du saint lieu. Ils apportaient dans le monde l'esprit du professorat. C'était de l'érudition vivante, des encyclopédies ambulantes qu'on pouvait consulter presque sur toutes choses, et en toute occasion; et qui ne se refusaient jamais à répondre, pourvu, cependant, qu'on fît la part de leur immense vanité. Ils n'étaient pas non plus exempts d'un petit charlatanisme, qui contribuait peut-être à grossir leur mérite aux yeux du vulgaire. Ils affichaient un souverain mépris pour les plus simples formes de politesse, et sûrs d'être recherchés pour eux-mêmes, ils semblaient mettre à leur société la condition qu'on les supporterait, avec leurs humeurs et tous leurs caprices. C'était l'aristocratie du savoir, et ils se croyaient obligés à faire parade d'insolence. Les réparties bourrues, et souvent grossières, du docteur Johnson, ont fait long-tems les délices des Anglais; et l'on cite de lui tel bon mot que même sa haute réputation lui eût fait difficilement pardonner en France. Parr, qui avait peut-être plus de véritable originalité dans l'esprit, en mettait moins dans ses manières. Cependant, ses habitudes sédentaires lui avaient fait contracter des manies auxquelles il ne renonça jamais. Il prenait un plaisir singulier à fumer, et quelque part qu'il se trouvât, il réclamait le privilége d'allumer sa pipe après dîner. « Point de pipe, point de Parr, » disait-il souvent.

C'était un esprit plein d'activité, de mouvement et d'ardeur, qui se prenait à tout, et ne traitait jamais un sujet sans l'agrandir et l'éclairer. Ses forces se concentraient rapidement sur un point, mais n'y pouvaient demeurer. Il avait l'imagination mobile et capricieuse : toute son énergie se dépensait en éclairs, en boutades, en sarcasmes. Peu lui importait que ses pensées vinssent en lieu convenable : dès qu'une chose éveillait en lui une préoccupation quelconque, il s'y livrait sans songer à l'ordre de son discours, ou à son auditoire. De là le plus étrange désordre et une continuelle invasion d'i-

dées en apparence étrangères les unes aux autres. Ainsi, dans sa cure de Hatton, il explique longuement à ses humbles paroissiens la signification critique d'un mot hébreu. Il sermonne le lord-maire de Londres, sur la métaphysique de la bienveillance; M. Coke, de Norfolk, sur la régénération et le danger du fanatisme. Ainsi, il appliquait constamment à faux une grande puissance de facultés, et n'accomplissait pas une œuvre; il soulevait, avec une force de géant, les plus hautes questions, et, au moment de les résoudre, les laissait retomber, non par faiblesse, mais par dégoût.

Éminemment propre à une foule de travaux, surtout philologiques et biographiques, il en ébaucha plusieurs, et n'en compléta pas un. Le plus célèbre de ses écrits, sa préface aux œuvres de *Bellendenus*, est surchargé de notes, dans lesquelles il exhale toute son indignation contre la déclaration de guerre que l'Angleterre venait de faire à l'Amérique; et cette riche et magnifique composition latine n'est, au fond, qu'un virulent pamphlet politique. Il se consacrait alors tout entier à la défense des nouveaux intérêts qui, de toutes parts, réclamaient leur place dans l'ordre social. Whig zélé, ami et admirateur de Fox, il persévéra dans ses principes, avec une fermeté qui prouve l'indépendance et la loyauté de son caractère. Il fut long-tems pauvre, et ce qui était plus cruel pour lui, absorbé par les pénibles et fatigans détails de la direction d'une école qu'il avait fondée à Hatton; mais, à aucune époque de sa vie, il ne fit céder sa conscience à ses intérêts. Lors du procès intenté à la reine Caroline, on le vit reparaître : vétéran des idées libérales, il se jeta corps et âme dans cette malheureuse cause, et y apporta le poids de son nom et de ses dignités. Déjà, il avait protesté hautement, à la mort de Georges III, contre la radiation du nom de la reine dans la liturgie anglicane. En vain voulut-on le dissuader de s'engager dans une justification trop difficile, et dans des débats scandaleux pour sa profession : les avis directs et détournés qu'il reçut ne firent que fortifier sa résolution. Il se rendit de suite à Londres, fut accueilli par la reine avec beaucoup de distinction, placé à la tête de la liste de ses chapelains, et se déclara son champion, en dépit des « invectives des partis, des injures des courtisans, et de la haine des nobles et des princes. »

Les réponses fermes et dignes que la reine fit aux différentes adresses qui lui furent présentées ont passé long-tems pour être de Parr, quoiqu'on ait affirmé depuis qu'elles avaient été écrites par le révérend *Robert* Fellowes, secré-

taire de Caroline, et promu à cette dignité d'après la recommandation du docteur Parr. Tout le tems que dura le procès ce dernier en suivit la marche avec une extrême anxiété, et ne cessa de fournir aux conseillers de la reine des argumens en sa faveur. Il ne voulut jamais avouer qu'elle fût coupable; seulement, il convenait « qu'elle s'était parfois écartée de la sage austérité et du strict décorum qui convenaient à son âge et à son rang. »

Les œuvres de Parr se composent de sermons, de recherches érudites, d'esquisses biographiques et politiques, où sont éparses les abondantes richesses de son esprit, étrangement mêlées aux bizarreries et aux contradictions de son caractère. Son jugement n'était pas de force à maintenir l'équilibre entre ses facultés, et à établir l'ordre dans ce chaos de matériaux précieux. Du reste, il était bon, franc, généreux, incapable d'un calcul intéressé ou d'une bassesse, crédule au bien, et ayant pour les opinions qu'il avait embrassées, un saint respect et un entier dévouement.

13. — * *Memoirs of lady Fanshawe.* — Mémoires de lady Fanshawe, écrits par elle-même; avec des extraits de la correspondance de sir Richard Fanshawe. Londres, 1829; Colburn. In-8°.

Comme chaque bien amène son mal, nous subissons aujourd'hui les inconvéniens que devaient entraîner, tôt ou tard, le besoin des études historiques et le désir de remonter aux sources. On a fait de l'histoire pour tous, et à la portée du chiffonnier comme de l'homme de lettres. Les libraires n'ont vu, dans la louable curiosité du public, qu'une occasion de spéculer; tous se sont mis à l'œuvre, et grâce à quelques écrivains mercenaires, heureux de trouver qui les paie, ils ont établi une vaste fabrique. Le scandale a été mis à l'enchère, et, dans ce conflit de mensonges, de bassesses, de calomnies, la vérité a complétement disparu. Le titre de *Mémoires* et le mot *authentique* sont devenus des garanties de fausseté; aussi n'avons-nous pu nous défendre d'abord d'étendre nos préjugés à l'Angleterre, et de nous méfier par avance de l'ouvrage que nous annonçons. Notre plaisir n'en a été que plus vif lorsque nous nous sommes trouvés en compagnie avec l'honnête et dévoué serviteur de Charles Ier, et avec son aimable et douce moitié, dont le récit attachant respire une simplicité toute naïve et toute gracieuse. Lady Fanshawe n'est point une femme à grands talens, à haute renommée, préoccupée de l'effet qu'elle produit, cherchant à tirer parti de ce qu'elle a vu, dit, ou entendu. Elle conte, en 1676, pour le seul fils qui lui restât, et qui n'était alors qu'un enfant, les pri-

vations, les dangers, les responsabilités de sa vie, livrée aux incertitudes et aux agitations des cours. Son héros est son mari, et rien n'est plus touchant que la façon dont elle en parle, et les souvenirs de tendresse et de bonté auxquels elle se complaît. Il arriva qu'un jour une intrigante lui mit en tête de tirer de sir Richard les secrets de l'État. « Lorsque mon mari revint du conseil, il m'embrassa comme il était accoutumé de le faire, et passa dans son cabinet, la main pleine de papiers. Je l'y suivis : il se tourna et me dit à la hâte, « Que veux-tu de moi, ma vie ? » Je dis que j'avais appris que le prince avait reçu un paquet de la reine, que je devinais que c'était ce qu'il tenait à la main, et que j'avais grande envie d'en connaître le contenu. Il répliqua en souriant : « Mon amour, j'irai bientôt te trouver. Ne reste pas ici, je te prie, car je suis très-occupé. » Quand il sortit de son cabinet, je renouvelai ma demande : il m'embrassa, et parla d'autres choses. A souper, je ne voulus rien manger; lui, comme de coutume, s'assit auprès de moi, et but à ma santé, ainsi qu'il faisait souvent : il fut disert et aimable pour les conviés. A l'heure du coucher, je le questionnai encore; et lui dis, que je ne pouvais croire qu'il m'aimât, puisqu'il refusait de me dire tout ce qu'il savait; mais il ne répondit rien, et me ferma la bouche en m'embrassant. Nous nous couchâmes donc; mais je pleurai, et il s'endormit. Le lendemain, selon sa coutume, il appela pour se lever, et commença à discourir avec moi, sans que je lui fisse aucune réplique. Il se leva, passa de l'autre côté du lit, m'embrassa, ferma doucement les rideaux, et se rendit à la cour. Quand il revint au logis, pour dîner, il s'avança vers moi, comme de coutume, et quand je le tins par la main, je lui dis : « Tu n'as souci, ni peine de me voir du chagrin. » Alors il me prit dans ses bras, et me dit : « Ma très-chère âme, rien sur la terre ne peut m'affliger plus. Mais quand tu m'as questionné sur les affaires de l'État, il était tout-à-fait hors de mon pouvoir de te répondre, car ma vie et ma fortune sont à toi, et chaque pensée de mon cœur t'appartient, mais mon honneur n'est à personne qu'à Dieu, et je le perdrais si je te répétais les affaires du prince : je t'en prie, contente-toi de cette réponse. » Sa raison et sa bonté me firent paraître ma folie si grande et si vile, que, jusqu'au jour de sa mort, je ne lui parlai jamais d'affaires la première. » Lorsque sir Richard fut nommé ambassadeur en Espagne, le vaisseau qu'il montait fut attaqué par une galère turque. Lady Fanshawe se fit ouvrir la chambre où on l'avait enfermée, et, priant avec larmes un petit mousse de lui prêter son bonnet et son pantalon

goudronné, elle s'en revêtit; puis se glissa sur le pont, où elle assista au combat à côté de son mari, « aussi affranchie de crainte et de malaise que de toute discrétion; je l'avoue. Mais c'était l'effet d'une passion que je n'ai jamais pu maîtriser. » Il faut la suivre à travers toutes ses privations, toutes ses souffrances, endurées sans murmures, et avec une résignation complète.

Il y a dans ce caractère, si simple et si vrai, si tendre et si digne, quelques points de ressemblance avec la Desdemona de Shakespeare. La petite scène de coquetterie conjugale rappelle les prières faites à Othello en faveur de Cassio, et on a plaisir à retrouver le poète si près d'une nature qu'il avait si habilement observée ou pressentie.

Ces Mémoires ont tout le charme d'une lettre écrite à des amis. C'est une confidence intime, mais pleine de chasteté et de bons sentimens.

14. — *Fugitive pieces and reminiscences of lord Byron.* — Poésies fugitives, et souvenirs de lord Byron, contenant une nouvelle édition des *Mélodies hébraïques*, à laquelle plusieurs autres mélodies ont été ajoutées; par NATHAN. Londres, 1829; Whittaker. In-8°.

De nos jours on a fait un tel abus des noms propres, qu'on ne saurait trop se hâter de mettre le public en garde contre ces honteuses spéculations, qui commencent à envahir aussi l'Angleterre. C'est donc moins pour annoncer ce livre, que pour avertir du peu qu'il vaut, que nous en parlons ici. M. Nathan, auteur d'un Essai médiocre sur l'histoire de la musique, demanda à lord Byron de lui donner quelques mélodies en vers qu'il comptait publier avec des airs hébraïques. Cette circonstance lui fournit l'occasion de voir deux ou trois fois le poète qui, d'après ses propres récits, le traitait, à ce qu'il semble, assez cavalièrement. Cela n'empêche pas M. Nathan de conter comme quoi il a vu manger le grand homme, *qui préférait la croute à la mie*, comme quoi il l'a vu rire aux larmes d'une parade bouffonne de Kean, qui dessinait sur sa main un danseur d'opéra, et faisait mouvoir ses doigts en guise de jambes avec une merveilleuse agilité. Ensuite vient l'histoire d'une perruche à laquelle lord Byron était tendrement attaché, et qu'il appelait *Jenny*. Enfin, et ce qu'il y a de pis, c'est que les cendres à peine refroidies de la pauvre Caroline Lamb, sont exhumées pour servir d'appât à la grossière curiosité de la tourbe des lecteurs; des vers, qui n'ont jamais pu être d'une femme d'esprit, et encore moins d'une femme qui, au milieu des écarts de son imagination,

avait conservé quelque dignité, sont donnés pour authentiques, et comme adressés par lady Caroline Lamb à Henriette Wilson. On ne saurait pousser plus loin l'oubli de toute pudeur et de toute délicatesse. L'ouvrage est trop insignifiant pour qu'on y voie de la méchanceté; mais c'est au moins le résultat d'un calcul sordide, et qui, nous l'espérons, sera déjoué par l'indifférence du public. Il n'y a rien, rien absolument dans ce livre qui en justifie le titre. Les prétendus souvenirs de Byron sont de véritables niaiseries, et les poésies inédites ne valaient pas la peine d'être tirées de l'oubli auquel le poète les avait sans doute condamnées.

L. Sw.-Belloc.

RUSSIE.

15. — * *Rossiisko-roumînskaya Grammatika*, etc. — Grammaire russe-roumaine (moldave), suivie d'un Vocabulaire et de Dialogues, composée par le conseiller de collége *Étienne* Marcella, et publiée par le Département de l'instruction publique. Saint-Pétersbourg, 1827; imprimerie du Département. 3 vol. in-8°.

En nous chargeant du soin d'annoncer cette nouvelle grammaire, nous avons dû reconnaître l'insuffisance de nos lumières pour juger de son mérite. Nous espérions trouver tous les renseignemens dont nous pouvions avoir besoin dans quelques journaux russes, qui ont parlé de cet ouvrage lors de sa publication; mais ceux que nous avons été à même de consulter (1) se sont bornés à en donner le titre, sans entrer dans aucun examen critique du sujet ou de son exécution. Trompés dans un espoir que nous devions regarder comme fondé, nous avons pensé à consulter le savant et curieux ouvrage de M. Balbi, intitulé : *Atlas ethnographique du globe* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 763), et nous avons trouvé, en effet, un assez grand nombre d'indications relatives à l'objet de nos recherches dans son 12e tableau, ou 2e tableau consacré à la famille des langues thraco-pélasgiques ou gréco-latines; mais, en étudiant et en comparant ces matériaux, nous avons été frappés de leur insuffisance, et même des contradictions assez nombreuses qu'ils renferment, et nous désespérions de pouvoir en former un ensemble que nous pussions mettre avec quelque assurance sous les yeux de nos lecteurs, lorsque nous

(1) Tels sont le *Fils de la patrie*, l'*Abeille du nord*, le *Télégraphe de Moscou*, etc.

avons eu l'idée de recourir à M. Marcella lui-même. Si, en matière de goût, et dans un sujet où l'amour-propre est mis trop directement en jeu, on ne peut s'en rapporter à l'opinion d'un auteur sur son propre ouvrage, il n'en est plus de même, lorsqu'il s'agit de recherches d'érudition; ici, le témoignage et la bonne foi de l'auteur peuvent être invoqués, et c'est avec confiance que nous allons présenter à nos lecteurs le résultat d'une étude que nous avouons être toute nouvelle pour nous.

La grammaire de M. Marcella, composée en grande partie d'après celle de l'Académie russe, contient la traduction roumaine (moldave) en regard du texte russe; elle a pour double but de faciliter à près de 5 millions de Roumains, habitans de la Moldavie, de la Valachie, de la Transylvanie, de la Bessarabie, etc., l'étude de la langue que parlent les Russes, et de donner à ceux-ci les premières notions du dialecte roumain, ou latin-slave, qui est plus particulièrement usité dans les provinces que nous venons de nommer.

Cet idiome a conservé, à très-peu de chose près, l'alphabet adopté par les Slaves, les Serbes, les Bulgares, etc., à l'époque où ils reçurent des Grecs les lumières du christianisme, avec les lettres appelés *cyriliennes;* et cet alphabet est le même que celui qui se trouve aussi conservé dans les livres ecclésiastiques de la Russie. On sait, en effet, que l'importante réforme, introduite par Pierre I, dans l'impression des livres destinés aux usages civils de son empire, réforme qui eut un plein succès, quoiqu'elle ne fût peut-être pas complétement raisonnée dans tous ses détails, ne fut point adoptée pour l'impression des livres d'église, qui n'a subi jusqu'ici aucune modification, et qui a gardé toute la rudesse primitive et tous les défauts que l'on remarque dans les premiers essais de l'art typographique.

L'auteur de cette grammaire, qui avait senti depuis longtems les graves inconvéniens qui résultent dans l'enseignement de la surabondance et du désordre des signes élémentaires du langage, a réduit les quarante-trois lettres de l'ancien alphabet roumain à vingt-quatre. Outre ces signes, indispensables pour exprimer tous les sons de la langue roumaine, il en admet neuf autres, qui expriment des sons composés, mais qui ne sont, d'ailleurs, que des abréviations, et, par conséquent, des modifications des sons primitifs.

Nous avons dit que la langue roumaine se parle dans plusieurs provinces; les différences qui existent de l'une à l'autre ne sont guère que de deux sortes : 1° *dans la prononciation,* qui

cependant ne varie jamais assez d'un lieu à un autre pour empêcher les habitans de s'entendre mutuellement avec facilité. La prononciation moldave est en usage dans la Bessarabie, la Moldavie et la Boukovine, et la prononciation valaque est plus généralement celle des autres contrées; 2° *dans les mots:* les dialectes moldave et valaque, également nés du mélange de la langue latine et de l'ancienne langue slavonne, ne possèdent qu'un très-petit nombre d'expressions qui ne soient pas communes à chacun d'eux. Les Roumains de Transylvanie admettent un certain nombre de mots allemands et hongrois; en Hongrie, ces emprunts d'expressions étrangères sont plus considérables, de même qu'en Pologne, dans la Nouvelle-Russie, etc.; mais cela n'a jamais lieu au point d'empêcher les Roumains de toutes les contrées de s'entendre toujours parfaitement entre eux; il n'y a d'exception, à cet égard, que pour la tribu des Koutzo-Valaques, descendans des Roumains transportés au-delà du Danube par les empereurs grecs, et qui sont répandus, en grand nombre, en Macédoine, en Morée, et généralement dans la Grèce et dans les contrées adjacentes. Leur langage est devenu un jargon, qui n'est guère intelligible que pour eux seuls, tant il est chargé d'expressions corrompues prises dans les divers lieux qu'ils habitent.

Les Roumains, en général, pourraient se contenter de la réforme proposée par l'auteur, parce que son alphabet, nommé *alphabet de Marcella* en Russie, et qui a déjà été adopté dans les imprimeries du gouvernement à Saint-Pétersbourg, contient tous les sons simples de la langue roumaine, qui a tous ceux de la langue slavonne et latine, et, de plus, une voyelle qui lui est propre et le double son *dge* ou *dze*, que ni l'une ni l'autre n'ont. Le gouvernement autrichien, par des motifs qui ne sont pas tout-à-fait les mêmes, tente d'introduire les lettres latines dans les provinces qui lui sont soumises, et il est déjà parvenu à les faire adopter par quelques savans du pays; mais cet alphabet est contraire à l'essence de la langue roumaine, puisqu'il ne présente que les sons latins, et ne peut reproduire les sons slaves, dont elle se compose également; il ne peut donc servir qu'à altérer la langue, et à diviser les Roumains, en les empêchant de lire dans une province les livres composés dans une autre, et même, avec le tems, de s'entendre en parlant; en un mot, cet alphabet mettra des obstacles à l'instruction des Roumains, et les rendra étrangers les uns aux autres; ce que celui de M. Marcella, plus conforme d'ailleurs au génie de leur langue, tend surtout à éviter.

Edme Héreau.

POLOGNE.

16. — *Pamientniki Janczara*, etc. — Mémoires d'un janissaire gentilhomme polonais sur la prise de Constantinople par les Turcs en 14..; publiés d'après un vieux manuscrit, dans la *Collection des anciens écrivains Polonais*. Varsovie, 1828; Galenzowski. In-8°.

Un Janissaire Turc, gentilhomme Polonais! Ces deux titres sont trop hétérogènes pour ne pas frapper l'attention du lecteur. Voici l'explication de cette singulière alliance de mots. En 1444, Vladislas III, relevé par le nonce du Pape du serment qu'il avait prêté de maintenir la paix avec les Turcs, périt avec la fleur de la jeunesse polonaise à la bataille qu'il leur livra près de Varna, chargé de la malédiction du peuple et laissant dans l'histoire une tache ineffaçable. Parmi les prisonniers faits par les Musulmans, se trouvait un gentilhomme polonais qui embrassa la religion du prophète et devint Janissaire. L'ouvrage dont nous annonçons la publication est le journal de cet officier qui assista à la prise de Constantinople par les Turcs. On y trouve des détails assez curieux et précieux, puisqu'ils sont uniques dans leur genre; et quand même ils ne jetteraient pas un grand jour sur l'histoire de cette époque importante, ces mémoires n'en seraient pas moins recommandables comme monument de la *lingua vernacula* du XVe siècle, époque où l'on n'écrivait en Pologne qu'en latin. — L'auteur ne demeura pas long-tems en Turquie; après cette guerre mémorable, il trouva le moyen de revoir sa patrie. L'ouvrage qu'il avait composé dans sa captivité était resté jusqu'à présent manuscrit. L'éditeur a conservé fidèlement l'orthographe et le langage de l'original, et pour en faciliter la lecture, il a mis en regard le texte écrit avec l'orthographe moderne, et suivi de l'explication des mots anciens. Cet ouvrage était donc digne d'occuper une place dans la belle collection des anciens écrivains polonais, et l'on doit savoir gré à l'éditeur des soins qu'il a donnés à sa publication.

17. — *Poczontki architektury*, etc. — Élémens d'architecture, par M. *Charles* Podczaszynski, professeur à la Faculté des sciences physiques et mathématiques à l'Université de Wilna. T. I. Wilna, 1828; A. Marcinowski. In-8° de 188 pages, avec 6 gravures; l'ouvrage entier formera 4 volumes.

L'auteur de cet ouvrage est le premier, dans sa patrie, qui ait pris pour base de l'architecture les sciences mathématiques; mais cet ouvrage n'est pas le premier service qu'il ait

rendu aux arts : il occupe depuis long-tems la chaire d'architecture à l'Université de Wilna. Un grand nombre de ses élèves pourraient déjà se placer parmi les maîtres, et la Lithuanie se couvre de beaux monumens qui attestent à la fois son zèle et ses talens. Le premier volume que nous annonçons a été accueilli par les suffrages les plus flatteurs. Nous nous bornons, pour le moment, à constater ce succès mérité. Lorsque les volumes subséquens auront été publiés, nous reviendrons peut-être sur cet important ouvrage. Nous devons cependant, dès aujourd'hui, attirer d'une manière spéciale l'attention de nos lecteurs sur l'*Introduction*, qui, à vrai dire, est un traité complet sur une matière souvent discutée, *le beau dans les arts et particulièrement dans l'architecture*. Elle renferme le développement d'une théorie déjà exposée par l'auteur dans une dissertation publiée en 1821. On doit aussi féliciter M. Podzaszynski des innovations heureuses qu'il a introduites dans la langue technique de l'art qu'il cultive : elles rendent cette langue intelligible à chacun, puisqu'il l'a tirée soit de la langue nationale, soit, lorsqu'elle ne lui offrait pas de termes exacts, des langues de la Moravie et de la Bohême, qui sont, de tous les dialectes slaves, ceux qui ont le plus de rapports avec le polonais. Il n'a fait en cela, il est vrai, que suivre les conseils des plus célèbres écrivains du XVIe siècle, et notamment de Gornicki ; mais son mérite n'en est pas moins grand. Il y a bien long-tems qu'en France, les gens d'esprit supplient les savans de devenir intelligibles, sans que ceux-ci aient jamais voulu faire aucune concession et consentir à changer quelques-unes de leurs dénominations barbares, quoiqu'elles viennent du grec et du latin, contre des expressions comprises de tout le monde, et qui auraient du moins le mérite de ne pas doubler le travail de quiconque veut apprendre quelque chose, et de ne pas nous forcer à consacrer la moitié de notre vie à la science des mots, au lieu de la donner à la science des choses.

M. P.

ALLEMAGNE.

18. — **Etrurien und der Orient*, etc. — L'Étrurie et l'Orient, par M. le docteur Dorow. Heidelberg, 1829. In-8°.

M. Dorow se dispose à faire une publication très-importante ; il donnera bientôt un *Voyage archéologique dans l'ancienne Étrurie*, que M. Eyriès a traduit d'après le manuscrit allemand. L'auteur, qui possède 500 à 600 vases étrusques, a pu faire de profondes recherches sur le caractère des arts et sur leur origine. Il repousse toute espèce d'influence de la part des Grecs : c'est

en Orient qu'il faut, dit-il, chercher les modèles qui ont formé les Étrusques, c'est de l'Orient que sont venues leur langue et leur écriture : *Tuscos Asia sibi vendicat.* M. Dorow accorde principalement son attention aux vases en terre noire que l'on ne trouve que dans la vieille Étrurie, et spécialement à Chiusi (Clusium). Ces vases ne paraissent pas avoir été cuits au feu, mais soumis seulement à l'action de l'air et du soleil; les figures qu'ils portent sont en relief, et semblent être une écriture figurée, analogue à celle de Persépolis et plus encore à celle de l'Égypte. Le cycle mythologique auquel les sujets se rapportent a tous les caractères des religions et des croyances de l'Asie, ainsi que M. Dorow cherche à l'établir par plusieurs exemples. Il se plaint que l'on ait confondu les Tyrrhéniens et les Pélasges, deux races qu'il prétend être entièrement distinctes, et qui ne sont, ni les uns ni les autres, les habitans primitifs de l'Étrurie. « Il arriva, dit-il, ce qui arrive toujours dans les conquêtes, le vainqueur finit par se perdre dans la nation vaincue ; il en prend les mœurs, la langue et le caractère. Il ne faudrait donc attribuer aux Pélasges rien de tout ce qu'on voit en Étrurie. » L'invasion des Pélasges, en refoulant la nation sur elle-même, lui fit faire des conquêtes au nord, et c'est ainsi qu'elle s'empara du pays qui environne Bologne, Padoue, et peut-être aussi Milan. Ici M. Dorow relève une erreur chronologique assez grossière, quant à l'invasion des Gaulois dans le nord de l'Italie, et en général il reproche à Micali de nombreuses fautes de ce genre. Lorsque les hommes se répandirent d'une part sur la côte d'Asie, de l'autre sur le continent de l'Europe, l'Étrurie aura reçu une peuplade *sémitique*, et le nom de ce pays pourrait être décomposé selon les langues sémitiques, de manière à signifier *l'empire de la lumière, du soleil, d'Apollon.* Il serait possible d'analyser de même les noms propres, et ceux des villes, quoique les Romains les aient défigurés. L'adoration des astres est une preuve de plus aux yeux de M. Dorow. Nous ne pouvons le suivre dans ses observations sur les aspirations et les gutturales : seulement nous dirons que ce *specimen*, qui est en quelque sorte le simple énoncé des propositions qu'on veut soutenir, promet un ouvrage bien important sur un sujet fort contesté. Il devra donc exciter à un haut degré l'attention du public. Cette brochure est terminée par un jugement de M. Albert Thorwaldsen sur la collection d'antiquités étrusques que possède M. Dorow, et qui a été recueillie dans les hypogées de Tarquinies et de Corneto. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XLII, p. 246).

P. DE GOLBÉRY.

19. — *Die Runen und ihre Denkmäler.* — Les Runes et

leurs monumens, avec des notices pour servir à la connaissance du scaldisme; par le Dr. G. *Thormod* Legis. Leipzig, 1829; Barth. In-8° de 216 pages, avec cinq planches lithographiées.

Par la préface, nous apprenons que l'auteur se propose de publier, en plusieurs volumes, des éclaircissemens sur les antiquités du Nord; aussi, donne-t-il au volume qui vient de paraître, un second titre : *Mines de l'ancien Nord*, comme on a donné, il y a plusieurs années, à un recueil de traduction et de dissertations sur la littérature orientale le titre de *Mines de l'Orient*. Mais ce dernier recueil était une espèce d'ouvrage périodique, un magasin où plusieurs savans déposaient les fruits de leurs travaux, indépendans les uns des autres. M. Legis, au contraire, paraît vouloir nous donner un ouvrage homogène : dans le premier volume, il parle des Runes, c'est-à-dire de l'écriture des anciens Scandinaves, et il entre dans quelques détails sur d'anciens ouvrages islandais; pour les deux autres volumes, il promet une traduction de l'Edda. Il nous semble que ce plan n'est pas trop bien conçu; mieux aurait valu donner l'Edda seule, ou composer un précis sur l'ancienne poésie islandaise; dans ce cas, on aurait au moins quelque chose d'entier; tandis que le morceau sur les Runes, et les notices sur quelques poésies islandaises n'arrivent là que comme des fragmens. Toutefois, l'ouvrage allemand de M. Thormod Legis pourra être de quelque utilité aux personnes qui ne connaissent pas le danois et le suédois, ou qui n'ont pas occasion de lire les ouvrages qui, chez ces deux peuples, ont été publiés sur leur littérature ancienne. Dans son introduction, l'auteur donne un aperçu très sommaire sur les anciennes Sagas, sur l'état des lettres et des arts chez les anciens Scandinaves; il emploie ensuite la première section à faire connaître les Runes et les monumens sur lesquels on employait ce genre d'écriture. L'auteur discute l'étymologie du mot *runes*, et son origine; il ne doute pas que ce ne soient les Phéniciens qui aient apporté l'alphabet runique dans la Scandinavie; il croit que les Runes datent du tems de Cadmus, ce qui leur donnerait une antiquité très-vénérable, et ce qui s'éloigne considérablement de l'avis de ceux qui les croient postérieures à l'introduction du christianisme dans le Nord. M. Legis ne fournit guère d'autre preuve de l'origine phénicienne des Runes, que leur ressemblance avec l'écriture celtibérienne qu'on trouve sur les médailles de l'Espagne méridionale. On sait aujourd'hui que les Runes se sont propagées beaucoup plus qu'on ne l'a cru d'abord. On les a re-

trouvées en Angleterre et en Allemagne. M. Legis a donné, sur une planche lithographiée, un tableau comparatif des alphabets runique, celtibérien, étrusque et phénicien; la ressemblance entre le phénicien et le runique n'est pas très-évidente; il est vrai que nous n'avons pas assez de monumens phéniciens pour pouvoir les comparer avec le grand nombre d'inscriptions runiques qu'on trouve dans le Nord, surtout en Suède. Puisque M. Th. Legis avait annoncé un ouvrage sur *les Runes et leurs monumens*, il aurait fallu donner plus de renseignemens sur ces inscriptions, et même faire connaître les principales; à cet égard, l'auteur est beaucoup trop concis. Il aurait été bon aussi de faire mieux connaître l'emploi des Runes pour les calendriers, sur lesquels M. Th. Legis ne dit que quelques mots. L'auteur a ajouté une petite dissertation sur une inscription prétendue runique, qu'on a trouvée dans les ruines d'un vieux château fort, en Bohême, attribué aux Marcomans; M. Legis a fait lithographier l'inscription dans une des planches de son ouvrage.

La deuxième section, tout-à-fait indépendante de la première, traite de la poésie des Scaldes, sur laquelle beaucoup d'auteurs ont écrit avant lui. Il fait connaître brievement l'art poétique des anciens Islandais, leurs mètres, le mécanisme de leurs vers : il donne ensuite une traduction complète du chant héroïque de *Regnar Lodbrok*, dont nous devons une nouvelle édition avec un commentaire, à M. Rafn, secrétaire de la société des antiquaires du Nord. J'en ai donné l'analyse dans ce recueil (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvi, p. 690); M. Legis ajoute une petite dissertation sur l'authenticité et l'âge de ce chant singulier. Il traduit aussi deux morceaux poétiques de l'*Egilo-Saga*, ou la tradition sur les aventures du Scalde Egil, et termine par une liste des Scaldes et de leurs principales compositions. M. Legis ne manque pas d'érudition; il cite une foule d'ouvrages, et on voit qu'il a beaucoup lu : ce qui lui manque, c'est de savoir digérer son érudition, et de rédiger un ensemble au lieu de réunir des fragmens. D.—G.

20. — *Eutropii Breviarium.* — Abrégé d'Eutrope. *Nouvelle édition;* revue sur les meilleurs manuscrits; par *Charles* Zell, professeur à l'université de Fribourg. Stuttgart, 1829. Petit in-8°.

Ce joli petit volume fait partie d'une collection de classiques latins que publie M. Zell, déjà connu si avantageusement dans le monde savant par ses travaux sur Aristote et par ses dissertations archéologiques. On sait peu de chose d'Eutrope. Quelques auteurs ont soutenu qu'il avait vu le jour en

Aquitaine, mais il y a lieu de conclure de quelques paroles de Suidas qu'il était d'Italie. Lui-même prend soin de nous apprendre qu'il a fait la guerre sous Julien; enfin, deux auteurs le qualifient d'épistolographe de Constantin. Par la préface et par la fin de son abrégé on voit qu'il vivait encore sous Valens. Était-il chrétien? était-il de l'ancienne religion? C'est ce qu'on ne pourrait décider d'après ses écrits. Nicéphore Grégoras cependant le traite de *nourrisson d'un culte étranger*, et lui reproche de n'avoir vanté les vertus de Constantin qu'à contre-cœur, attendu la différence de religion et son attachement pour Julien. Il reste sur cet auteur beaucoup de questions que l'on n'éclaircira jamais; par exemple, celle de savoir si ce fut notre Eutrope, ou un autre, qui fut proconsul d'Asie; quant au prénom de Flavius, que lui attribuent beaucoup d'éditions, il n'y a pas plus de certitude; car il ne vient que des conjectures de Sigonius qui l'a pris à deux consuls du nom d'Eutrope, pour en revêtir aussi celui-ci. Eutrope a-t-il achevé jamais le grand ouvrage qu'il promet à la fin de son abrégé? C'est encore une question indécise.

M. Zell fait avec justice la critique de sa manière d'écrire l'histoire, de son penchant à décrire des batailles, et il lui reproche l'absence de tout renseignement sur le gouvernement, les lois, etc. On peut cependant tirer parti de ce livre pour l'étude de l'histoire romaine, surtout en ce qui concerne les derniers tems. Deux fois l'abrégé d'Eutrope a été traduit en grec; d'abord par Paranius, son contemporain; en second lieu, par Capiton Lycius, écrivain du VIe siècle. Pour rétablir le texte, M. Zell a tiré de grands secours d'une *Historia miscella*, écrite au IXe siècle, en 24 livres, dans lesquels on a fait entrer Eutrope avec d'autres auteurs. On promet de la publier avec cette collection, parce qu'elle contient des fragmens d'auteurs que nous n'avons plus, et que depuis Muratori (Scriptor. rer. italic., vol. I), elle n'a pas été publiée de nouveau. Les notes sont fort courtes; placées au bas du texte, elles en facilitent la lecture.

21. — *Leben Carsten Niebuhrs.* — Vie de Carsten Niebuhr. Bonn, 1828. In-8°.

L'illustre voyageur qui nous a fait connaître l'Yémen, et qui a donné le jour au célèbre historien des premiers siècles de Rome, ne peut manquer d'intéresser, surtout quand c'est un fils qui nous offre sa biographie, et qui conserve, en même tems que le respect dû à la mémoire de son père, toute l'impartialité qu'on aurait exigée d'un étranger. Né en 1733, dans le pays de Hadeln (dans l'une des Seelandes frisonnes),

Carsten Niebuhr fut destiné par son père aux travaux de l'agriculture; il était simple cultivateur, et s'il y avait dans sa famille un peu d'aisance, elle était loin de l'opulence. Aussi, quand le père mourut, la propriété ne put rester entre les mains de Carsten Niebuhr : un modique capital fut son partage, encore trouva-t-il bien des obstacles avant qu'il lui fût permis de suivre son penchant pour l'étude. Enfin, il se rendit à Hambourg pour y apprendre la géométrie, puis à Gœttingue, où il entra dans le projet d'une expédition scientifique, méditée par M. de Beras, ministre danois. D'abord il n'était question que d'un philologue, on ne voulait que quelques éclaircissemens sur l'Ancien-Testament. Michaelis avait donné cette idée d'une manière assez étroite, et, pouvant choisir le savant Reiske, il s'arrêta à M. de Haven, homme tout-à-fait incapable. M. de Bernstorf conçut la chose sur un plan plus vaste, il demanda encore un naturaliste, un mathématicien, et Kœstner, qui appréciait le jeune Niebuhr, le désigna. Dès lors celui-ci s'appliqua sans relâche à l'étude de l'arabe et de l'astronomie : cette dernière science lui fut enseignée par Mayer, que l'Europe a si avantageusement connu, et qu'il chérit toute sa vie. Niebuhr partit en 1760, avec Forskaal, homme d'un esprit universel, mais plus particulièrement versé dans l'histoire naturelle; avec Haven, qui préférait les plaisirs de la table aux pénibles découvertes des voyages; enfin, avec un médecin, dont il y a peu de mots à dire, et un peintre, qui abrégea ses jours par la boisson. Nous n'entrerons pas dans les détails relatifs au départ de l'expédition, et au séjour de Niebuhr en Égypte, où il détermina, par des observations curieuses, les longitudes d'Alexandrie, du Caire, de Damiette et de Rosette avec une telle exactitude, que l'expédition française venue avec Bonaparte en fut étonnée. Il n'y eut pas moins de précision dans sa carte des deux bras du Nil. Bientôt après Niebuhr fit sa belle carte de la mer Rouge, et parcourut l'Yémen dans tous les sens. Il perdit successivement ses compagnons, de Haven et Forskaal : on fit encore d'autres pertes durant la traversée pour se rendre à Bombay. La santé de Niebuhr fut plus d'une fois gravement altérée; rien ne le découragait. Il résolut de revenir par terre, visita les ruines de Persepolis, les mesura, les dessina; enfin, en 1765, il vint à Bagdad, à Alep, et parcourut la Palestine. A son retour, il traversa la Turquie et la Pologne, dont le roi voulut le voir. L'illustre voyageur devint l'ami de ce monarque, et entretint avec lui une assez longue correspondance. La publication de ses ouvrages, les entraves qui l'ar-

rêtaient, l'injustice avec laquelle d'obscurs critiques accueillirent la description de l'Arabie, tels sont les objets que M. Niebuhr expose dans la suite de la vie de son père, qui se disposait à un voyage dans l'intérieur de l'Afrique quand sa vie prit une autre direction; il se maria, vécut tranquille au sein de sa famille, et accepta bientôt un modeste emploi à Mehedorf, où il demeura jusqu'à sa mort. Il en résulta un grand désavantage pour la publication de ses travaux, en ce qu'il n'avait point de livres à sa disposition. Mais l'estime des savans français ne le laissa point inaperçu; des lettres de MM. Sylvestre de Sacy et Barbié du Boccage vinrent lui demander des communications au fond de sa retraite. Enfin, en 1802, il fut nommé *membre de l'Institut*, acte de justice qu'il accueillit avec d'autant plus de joie que, dans sa pensée, nul corps savant de l'univers ne pouvait être comparé à l'Institut de France. Les détails qui suivent sont touchans; mais ils ont plus d'intérêt pour la famille que pour le monde savant. L'illustre voyageur, qui avait déja éprouvé plusieurs hémorrhagies, mourut le 26 avril 1815, à l'âge de 82 ans. Cette biographie a la couleur antique; on ne peut la lire sans intérêt pour l'homme célèbre dont elle rappelle les actions, ni sans émotion, car les détails de la vie domestique y prennent un charme inexprimable que l'analyse ne reproduirait pas.

Ph. DE GOLBÉRY.

22. — *Letzte Briefe des Jacopo Ortis*, etc. — Dernières lettres de Jacopo Ortis: par *Ugo* FOSCOLO: traduites de l'italien, par *Frederic* LAUTSCH. Leipzig, 1829: Brockhaus. In-18.

Quelques critiques ont débattu la question de savoir si l'auteur des lettres de Jacopo Ortis avait lu Werther avant de composer son livre: quoi qu'il en soit, il n'a pas fait une imitation du roman de Goethe, et la ressemblance même des deux ouvrages doit être considérée comme une preuve de cette assertion, surtout lorsqu'on songe que dans l'un et l'autre il ne s'agit que d'événemens qui tous les jours peuvent se passer au sein des familles. Deux hommes ont éprouvé par eux-mêmes ou observé chez d'autres un effet moral qu'ils ont exprimé avec l'analogie que devait produire celle de leurs situations et avec les différences qui résultaient de leurs individualités. Sous ce rapport la comparaison souvent renouvelée d'Ortis et de Werther offre un véritable intérêt psychologique: toutefois, ce n'est pas ici le lieu de nous y engager à propos d'une traduction allemande du premier de ces ouvrages, dont nous nous bornerons à dire quelques mots. — Si le suicide du jeune Jérusalem a inspiré Goethe, celui d'un jeune

homme de la famille d'Ortis, qui eut lieu à peu près vers l'époque où écrivait Foscolo, peut lui avoir fourni le nom de son héros, mais rien de plus, puisqu'il ne laissa, dit-on, aucun papier et que la cause de sa mort volontaire n'a point été révélée. D'autres circonstances semblent avoir servi de guide au poète italien, et l'on assure que plusieurs de ses lettres les plus passionnées furent rédigées et envoyées telles que le public les possède, mais que l'idée d'en composer un ouvrage ne fut conçu que postérieurement, lorsque déjà les sentimens qui les avaient dictés étaient passés à l'état de souvenir.

Les *dernières lettres de Jacopo Ortis* furent imprimées pour la première fois en 1798, dans une édition complètement défigurée : ce n'est qu'en 1802 que le texte fut rétabli. Ugo Foscolo, pendant son séjour à Zurich, ayant traité lui-même d'une édition publiée, en 1815, par le libraire Füssli (*Ultime lettere di Jacopo Ortis*. Ediz. xv, ed unica fatta sopra la prima; avec un portrait d'*Ugo Foscolo*), il ne peut rester aucun doute sur le nom de l'auteur.

Ugo Foscolo, né d'une mère grecque à bord d'une frégate vénitienne, près de l'île de Zante, dont son père était *provveditore*, fut, à l'âge de vingt ans, traduit devant l'inquisition d'État de Venise comme professant les opinions démocratiques que la révolution française répandait dans toute l'Europe. Au moment où l'on vint l'arrêter, sa mère lui cria en grec : Sache mourir, mais ne te déshonore pas en trahissant tes amis. — Foscolo, d'abord admirateur enthousiaste de Napoléon, lui voua une haine profonde lorsqu'il crut pouvoir l'accuser des malheurs de sa patrie. Il exhala sa douleur dans les lettres publiées sous le nom d'Ortis. Lors de leur apparition, le célèbre Cesarotti écrivait à un ami : « Je ne lis Ortis que d'une manière interrompue; de tems en tems je suis obligé de prendre haleine pour ne pas être étouffé par la multitude des idées, des tableaux et des sentimens avec lesquels il assiége mon cœur et mon esprit. Je n'en puis dire qu'un mot : c'est une œuvre enfantée par le génie dans un accès de fièvre, qui tue par sa grandeur, qui empoisonne par sa perfection. Je vois trop que ce livre est sorti du sein de son auteur, et c'est ce qui me cause le plus de peine, car je crains qu'il ne soit dévoré par un mal rongeur et incurable. »

Les lettres de Jacopo Ortis ont été traduites en plusieurs langues et particulièrement en grec par *Athanase Politi*, de Leucade. Des traductions françaises annoncées en 1811 furent saisies et défendues par la police d'alors. Il existe déjà deux traductions allemandes publiées par le professeur Ludex et

par *J. C.* DE ORELLI, qui y a joint le discours d'Ugo Foscolo à Napoléon, à l'occasion des conférences de Lyon, monument du courage et du patriotisme de l'auteur. — La traduction que nous annonçons est soignée, accompagnée d'une notice sur Foscolo et de recherches bibliographiques sur son ouvrage. Elle forme le 16me volume d'une *Bibliothèque des romans étrangers.* H. C.

Ouvrages périodiques.

23.—* *Jahrbücher der Straf und Besserungs-Anstalten*, etc. — Annales des établissemens de détention, de correction, d'instruction publique, de charité, etc.; publiées, par le docteur JULIUS. Berlin, 1829; Enslin. Un cahier in-8° d'environ 60 pages, chaque mois.

Les premières livraisons de ce recueil périodique réalisent complétement les espérances que nous avait fait concevoir le nom de l'éditeur (voyez *Rev. Enc.*, t. XLI, février, 1829, p. 189.), ses connaissances étendues, ses voyages, et sa position près de la Société des prisons de Berlin, à la formation de laquelle ses travaux ont contribué, le mettent mieux que personne en mesure de se rendre l'organe fidèle et éclairé des besoins que la philantropie a pour mission de découvrir et de satisfaire. La plupart des morceaux contenus dans les quatre cahiers que nous avons sous les yeux, ceux de janvier, février, mars et avril 1829, joignent le mérite d'une rédaction tout-à-fait convenable aux sujets, à l'intérêt des sujets eux-mêmes. Ce ne sont point des anecdotes personnelles à l'auteur, qui sait au contraire s'effacer avec soin et sans affectation; ce ne sont point des déclamations ou des jérémiades, écueils trop rarement évités dans ces sortes de matières; mais ce sont moins encore de froids registres de statistique, où les hommes ne sont comptés pour quelque chose que lorsqu'ils font nombre : ce sont des renseignemens curieux et utiles, accompagnés de réflexions sages, inspirées par un amour sincère du bien public. Nous avons remarqué particulièrement, et nous recommandons à l'attention des lecteurs, les articles suivans : *Historique et statuts de la société fondée à Berlin pour la réforme des prisonniers.* — *Rapport sur les travaux de cette société depuis sa création.* — *Précis historique sur le régime des prisons dans les Pays-Bas.* — *Mesures prises par le gouvernement prussien pour diminuer le nombre des jeunes malfaiteurs.* — *Des établissemens anglais pour les filles repenties.* (Ces trois articles ont été traduits dans le *Journal de la Société de la morale chrétienne.*) — *Esquisse d'une maison de travail pour les enfans.* — *Observations sur la visite*

des prisons. — Tableau statistique des prisons du royaume des Pays-Bas; nombre des détenus, leurs délits et les peines qu'ils ont encourues. — De la taxe des pauvres en Angleterre. — On y trouve en outre le compte rendu des travaux d'un grand nombre d'associations d'utilité publique, des rapports sur l'état des maisons de détention, de correction, de travail, de Cologne, Hambourg, Brauweiler, Zeitz, etc. Le *rapport de la direction de la prison de Naugardt* en Poméranie (cahier d'avril) est un modèle de soin, de régularité et de justesse d'observation, dont les administrateurs d'établissemens publics pourront tirer profit. — Si les livraisons à venir offrent, comme on doit l'espérer, le même intérêt, nous nous ferons un devoir d'en entretenir nos lecteurs.

M. le docteur Julius vient aussi de publier un petit volume sous ce titre : *Soins des femmes pour les détenues et les malades de leur sexe : Extrait des écrits de Mad. Fry et de quelques autres.* H. C.

SUISSE.

24. — *Fragmens tirés des œuvres de* J.-J. Rousseau, suivis de *huit lettres inédites* du même écrivain, pour servir de réponse à ses détracteurs. Genève, 1829; P.-A. Bonnant. In-8° de 40 pages.

On sait que les Génevois se sont enfin décidés à élever un monument à leur illustre concitoyen. Cet hommage, un peu tardif, rendu à la mémoire d'un homme dont le souvenir vivra plus long-tems que la république de Genève, paraît avoir blessé de bonnes âmes qui devraient joindre un peu de bon sens et de charité aux vertus religieuses qu'elles prétendent posséder. Nous aurions peine à croire à cette vieille rancune, si nous n'en trouvions la preuve dans quelques mots placés en tête et à la fin de la brochure que nous annonçons. — Cette brochure renferme : 1° la dédicace du *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes* ; 2° des fragmens tirés du *Contrat social*, des *Confessions*, et de la *Nouvelle Héloïse*, et par lesquels on semble chercher à prouver que Rousseau était bon chrétien, ce qui est au moins fort inutile ; 3° trois lettres, parmi lesquelles se trouve celle qu'il écrivit au syndic Favre pour abdiquer ses droits de citoyen de Genève, et qui respire une indignation si noble et si vertueuse ; 4° enfin, huit lettres inédites : l'une est sans adresse ; les autres sont adressées à M. *Jalabert*, et contiennent quelques détails intéressans sur la vie du philosophe, et des dis-

cussions savantes à propos d'une Bible de *Charles-Quint*, qui fut donnée pour 420 francs à la vente de Bosse. A. P.

Ouvrages périodiques.

25. — * *L'Utilitaire, journal de philosophie sociale.* Première année, n. 1 et 2. Genève, 1829; Cherbuliez; Paris, Ballimore, rue de Seine, n° 48. 12 numéros formeront un volume d'environ 500 pages in-8°. Prix de l'abonnement annuel, 12 fr., pour Genève; 15 fr. pour l'étranger, franc de port.

Le mot *Utilitaire* peut se produire dans notre langue avec autant de droit que ses devanciers *unitaire*, *trinitaire*, *dignitaire*, etc. A l'avenir, les écrivains devraient se croire suffisamment autorisés à composer ainsi, suivant des lois admises et fréquemment appliquées, des mots propres à exprimer leurs idées avec plus de justesse et de brièveté, et par conséquent, avec plus d'énergie. Un journal qui prend le titre d'*Utilitaire* annonce que l'utilité est son but et la base de ses doctrines; c'est une expression encore plus brève de la courte devise adoptée par les rédacteurs : *Nihil decorum, nisi verum; nihil æquum, nisi utile.* Horace avait exprimé la même pensée : ... *Ipsa utilitas justi propè mater et æqui.* La philosophie sociale se plaît à mettre le poète du bon sens au nombre de ses promoteurs.

Avec un esprit d'une justesse remarquable et une plume exercée, on ne peut faire que de bons écrits. Le nouveau journal publié à Genève, n'affaiblira point la renommée philosophique et littéraire de cette cité. Nous allons en transcrire quelques extraits : c'est ainsi qu'il faut louer les bons ouvrages.

L'auteur a discuté avec une logique rigoureuse les mots *député*, *mandat*, *mission*, *gouvernement représentatif*, *représentation nationale*; et appliquant à notre chambre élective les définitions qui résultent de cette discussion, il conclut que ces dénominations ne conviennent point, et ne donnent qu'une très-fausse idée de la *chose*. Nous regrettons que l'étendue de ses raisonnemens, exposés avec la clarté de l'évidence, ne nous permette point de les rapporter ici, et qu'il faille faire perdre aux pensées de l'auteur le précieux mérite de leur connexion; voici comment il continue : « Dira-t-on, pour échapper à l'évidence de ces raisons, que le député reçoit un mandat tacite, tel que celui du droit romain? mais c'est justifier une fiction par une autre fiction. Dira-t-on qu'il existe entre les députés et les électeurs cette espèce de relation que

les jurisconsultes nomment *quasi contrat*, et qui s'établit entre les absens et ceux qui gèrent *proprio motu* leurs affaires, entre les incapables et leurs tuteurs ou curateurs? Mais, dans tous ces cas, sans en excepter celui du mandat tacite, le représentant agit au nom du représenté, pour les affaires particulières de celui-ci; et il est responsable de sa gestion, tout comme dans le cas d'un mandat exprès. Je le répète donc : il n'y a rien de vrai dans cette assimilation d'un député à un mandataire. C'est une fiction, comme tant d'autres, et une fiction qu'il importe aux progrès de la philosophie sociale de détruire, parce qu'elle est féconde en conséquences erronées, et qu'elle tend à jeter du vague et de l'obscurité sur les principes dirigeans du législateur. Prenons la charte et le gouvernement qu'elle établit pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire, pour des faits; sauf à examiner une autre fois les causes de ces faits, leur caractère, leur mérite, le bien ou le mal dont ils peuvent être la source; en suivant cette marche, nous ne risquons pas de nous tromper. La Chambre des Députés est revêtue du pouvoir de faire des lois, c'est-à-dire, d'accorder des droits, d'imposer des obligations aux individus qui composent l'État. Elle se compose, d'après cette même charte, d'un nombre déterminé de citoyens qui réunissent certaines conditions, certaines habiletés sociales, entre autres celle d'être jugés les plus dignes de cette fonction par le plus grand nombre des électeurs. Ainsi les députés sont des hommes ayant le pouvoir de faire collectivement des lois pour leur pays, pouvoir qui leur est donné sous la condition de l'élection. C'est en eux que réside la volonté qui a le pouvoir d'être convertie en règle obligatoire pour tous; ils sont, avec le roi et les pairs, les souverains de la nation. Leur position n'a rien de commun avec celle des simples électeurs; car le pouvoir de faire des lois et celui d'élire ceux qui doivent les faire, sont deux choses totalement différentes. Les assimiler, c'est confondre toutes les idées. Si la charte avait voulu que le gros de la nation, ou seulement les électeurs, fussent représentés par les députés, dans le sens propre du terme, elle n'aurait fixé aucune limite de domicile, ni de fortune, ni d'âge en dehors de laquelle il ne fût pas permis de choisir : car la première condition que vous recherchez dans un mandataire, c'est qu'il soit l'homme de votre choix, et de votre choix libre. Toute gêne à cet égard rend la représentation illusoire et impossible. Aussi, telle n'a point été l'intention de la charte; d'après son esprit comme d'après sa lettre, le député n'est chargé d'aucune mission de la part de ses conci-

toyens; il n'a aucun compte à leur rendre; il est libre de voter comme il lui plaît. Voilà ce qui résulte strictement des termes de la loi fondamentale, et de la nature même des rapports qu'elle établit. J'en conclus qu'il ne peut jamais être question, comme dans l'hypothèse du mandat, de devoirs à remplir de la part du législateur. La loi qui lui confère un droit ne lui impose aucune obligation; il ne *doit* pas vouloir telle ou telle institution; il ne *doit* pas défendre tel ou tel intérêt; en un mot, il n'y a aucune restriction légale à l'exercice de son droit. »

Tout le reste de l'article, et généralement tout ce que contiennent ces deux numéros, porte le même caractère de raison, de véritable philosophie. Nous n'avons rien extrait du premier numéro, parce qu'il faut lire d'un bout à l'autre le *Discours préliminaire* qui le remplit en entier, écrit dont la clarté et la simplicité de l'exposition, l'abondance des idées et la liaison des renseignemens ne permettent point de rien détacher. Si notre siècle est assez ami des idées philosophiques pour que ce journal se maintienne long-tems, les matériaux de la *philosophie sociale* seront assez complets, pour que l'on puisse élever l'édifice de la science sur une base inébranlable, et un plan tracé par la raison. F.

ITALIE.

26. — * *Rime di Francesco* Petrarca, *colla interpretazione*, etc. — Poésies de F. Pétrarque, avec un Commentaire de M. le comte *Jacques* Leopardi. Milan, 1826; Stella et fils. 9 cahiers in-18, formant un vol. de 972 pages, destiné à faire partie de la *Biblioteca amena;* prix, 9 fr.

Il est peu de personnes, même en Italie, qui puissent lire Pétrarque, sans éprouver de tems en tems le besoin d'un commentaire. Cet homme de génie, l'un de ceux qui ont le plus contribué à délivrer l'Europe de la barbarie du moyen âge, puisa, pour ainsi dire, l'obscurité à deux sources, la métaphysique de Platon et la subtilité d'esprit des troubadours, qu'il fit disparaître en les imitant. Une bonne interprétation des passages difficiles de Pétrarque est donc un travail très-utile, non-seulement pour les étrangers, mais pour les Italiens eux-mêmes; celle de M. le comte Leopardi nous paraît remplir les conditions principales; elle est, en général, faite en conscience, c'est-à-dire, que les obscurités du texte y sont franchement abordées, et que les solutions du commentateur sont presque toujours heureuses. Si nous lui re-

prochons d'avoir trop prodigué les notes, il nous répondra qu'il a voulu mettre son auteur à la portée des étrangers et des dames : mais, quelque peu instruits qu'il les suppose des licences de la poésie italienne, ne suffisait-il pas de les avertir une fois pour toutes de certaines modifications du langage, telles que *farme* pour *farmi*, *lassare* pour *lasciare*, *volse* pour *volle*, *là've* pour *laddove*, etc. Était-il bien nécessaire d'expliquer que *dapprima* signifie *da principio; in un punto, a un medesimo tempo; se mai, se alcuna volta*, etc. ; et n'est-il pas plutôt à craindre que les étrangers ne concluent de ces explications que les expressions qu'elles ont pour objet sont inusitées? Le commentateur a omis au contraire des observations qui m'auraient semblé utiles ; ainsi, il eût été bon d'avertir que le mot *qualche*, que notre poète emploie deux fois avec un pluriel, ne se dit plus qu'au singulier; que le mot *ella* ne se joint pas ordinairement à une préposition, comme dans ce vers :

Ove son le bellezze accolte *in ella*.

Quelques remarques, sur la grâce de certains tours, sur les passages que Pétrarque a imités des anciens, et sur les emprunts qui lui ont été faits par le Tasse et par d'autres modernes, auraient aussi avantageusement remplacé ce qu'a d'autres égards le commentaire offre de surabondant. Il me semble, par exemple, indispensable, pour l'intelligence complète du texte, de rapprocher des stances 4 et 5 de la *canzone : Qual più diversa e nova*, la description que fait Lucrèce (chant 6e) des deux fontaines singulières dont parle ici, d'après lui, le poète de Vaucluse. Faisons encore quelques remarques, qui prouveront du moins au commentateur avec quelle attention j'ai examiné son travail. Dans la *canzone : Nella stagion che il ciel rapido inchina*, il explique le mot *ingiunca* par notre mot *enjuncher*; c'est *joncher* qu'il a voulu dire. La 1re stance de la *canzone : Lasso me, ch'i' non so in qual parte pieghi*, finit par ce vers provençal :

Drez et raison es qui eu chant endeneri,

que M. Leopardi traduit ainsi : *Diritto e ragione è ch' io canti e mi trastulli*. Le dernier hemistiche de ce vers, tel que Pétrarque l'a cité, n'a aucun sens. On voit par une lettre de ce poète, qu'il l'a mutilé à sa guise, et qu'Arnaud Daniel avait dit :

Drez et raison es que je cante de amour,

ou plutôt : *Qu' ieu cante d' amor*. Enfin, en louant M. Leo-

pardi d'avoir réuni à part, sous le titre de *Rime varie*, les poésies étrangères à l'amour de Pétrarque pour Laure, je lui demanderai pourquoi il a substitué le titre de *Madrigale* ou de *Ballata* à celui de *Canzone*, qu'ont porté jusqu'ici certaines pièces du *Canzoniere*. Ce changement, quelque peu important qu'il soit, aurait dû être appuyé de quelque autorité. Mais ces remarques et quelques autres, qui sembleraient ici trop minutieuses, n'ôtent presque rien au mérite du commentaire de M. le comte Leopardi; il n'en a pas moins bien mérité des nombreux admirateurs de la littérature italienne, en leur facilitant l'intelligence d'un des plus beaux génies qu'ait produits l'Europe moderne.

27. — *Il Galateo di monsignor* DELLA CASA, etc. — Le *Galateo* de monseigneur DELLA CASA, revu par *Nicolò* TOMMASEO, avec l'abrégé d'un nouveau *Galateo*, un *discours sur l'Urbanité*, et le *Dialogue* de S. SPERONI *sur les soins domestiques*. Milan, 1825: Stella et fils. In-18 de VI et 285 pages, faisant partie de la *Biblioteca amena*; prix, 5 francs.

C'est une singularité littéraire assez remarquable, qu'un traité de civilité puérile et honnête, que le mérite du style a fait passer à la postérité : tel est le *Galateo* de *monsignor della Casa*. La langue italienne est peut-être la seule où les grâces de l'expression puissent suffire pour immortaliser un ouvrage. Le *Galateo*, admis dès long-tems parmi les *testi di lingua*, c'est-à-dire, parmi les livres qui font autorité pour la langue, ne se distingue pas seulement par la pureté grammaticale, mais encore par une diction à la fois naïve et pittoresque qui rendra toujours sa lecture agréable à ceux qui sentent vivement les beautés de l'italien. Parfois même, des observations de mœurs naissent de certains préceptes du bon prélat. « Ce qui, fait en tems opportun, n'est point blâmable, dit-il quelque part, peut le devenir, eu égard au lieu et aux personnes : comme de dire des injures à ses gens, de les gronder et encore plus de les battre; car, c'est là exercer rigoureusement sa juridiction; ce qu'on n'a pas coutume de faire devant les personnes qu'on respecte. De plus, cela scandalise la société et détruit le plaisir de la conversation : surtout si l'on est à table, lieu consacré à la joie. » Un auteur moderne trouverait, je pense, d'autres raisons pour interdire d'injurier et de battre les domestiques. L'éditeur du *Galateo* en a fait disparaître quelques longueurs, quelques préceptes trop puérils, quelques expressions trop surannées; en quoi, suivant nous, il a bien fait; mais il eût mieux fait encore d'en avertir son lecteur en peu de mots, au lieu d'employer à sa justification un pro-

logue de trente pages où il s'est vainement efforcé de faire parade de son esprit. Nous avons peu de chose à dire des autres morceaux contenus dans ce volume. L'abrégé du nouveau *Galateo* du signor Gioja ne nous paraît pas compenser, par l'originalité de l'expression, le peu d'importance d'une matière où l'usage est d'ailleurs le meilleur des maîtres. Dans le *Discours sur l'Urbanité*, nous avons retrouvé l'affectation d'esprit déjà reprochée au prologue. L'auteur est un philosophe chagrin, dont les idées font un contraste assez bizarre avec la matière qu'il traite. « Je n'ai, dit-il, qu'une seule manière d'enseigner aux autres l'art de bien vivre dans le monde; c'est de leur dire : ne faites pas ce que je fais. » Voilà un singulier maître! Quant au *Dialogue* de Speroni, qui serait mieux nommé *Monologue*, c'est un discours purement, mais pesamment écrit, où quelques bons préceptes et quelques phrases élégantes ne dédommagent point assez le lecteur d'un style diffus et plein d'affectation pédantesque. L'auteur de la *Biblioteca amena* aurait dû se borner, à mon avis, à réimprimer le *Galateo* de *monsignor della Casa*, en le faisant précéder d'une notice biographique sur l'auteur. CH.

Ouvrages périodiques.

28. — * *Annali universali di statistica*, etc. — Annales universelles de statistique, d'économie publique, d'histoire, des voyages et du commerce. Milan, 1829; les éditeurs des *Annales* universelles des sciences et de l'industrie. In-8°.

29. * — *Annali universali di agricultura*, etc. — Annales universelles d'agriculture, d'économie rurale et domestique, et des arts et metiers. Milan, 1829; les mêmes. In-8°.

30. — * *Giornale di farmacia chimica*, etc. — Journal de pharmacie chimique et des sciences accessoires, ou Annales universelles des découvertes, reproductions de procédés ou de connaissances perdues, perfectionnemens introduits dans la pharmacie et dans la médecine, rédigées par le docteur *Antoine* CATTANEO, pharmacien-chimiste, etc. Milan, 1829; les mêmes. In-8°.

Parmi les ouvrages périodiques dont nous devons observer la marche parce qu'ils suivent la même direction que nous, quoique sur une autre ligne, les *Annales universelles*, rédigées à Milan, sont particulièrement recommandables par le soin qu'elles prennent de se tenir au courant de tout ce qui est publié, dans le monde savant, sur les matières dont elles s'occupent. C'est un répertoire très-utile à consulter, pour

apprendre ce que l'on a fait, et même ce que l'on prépare, en statistique, en agriculture, dans les arts et métiers, etc. ; mais, outre les indications ou les analyses des ouvrages d'autrui, on y trouve aussi d'excellentes dissertations, dont la *Revue Encyclopédique* profite de tems en tems, pour l'avantage de ses lecteurs. Les savans rédacteurs milanais rendent justice aux écrivains de toutes les nations, et se montrent plus empressés de louer que de critiquer ; mais les intérêts de la vérité l'emportent sur toute autre considération. C'est ainsi que, dans leur cahier de Mars, au sujet d'un article de notre *Revue*, où l'un de nos collaborateurs a fait une analyse rapide d'une brochure anglaise relative au *paupérisme* et à la taxe des pauvres dans la Grande-Bretagne, M. Romagnosi discute avec étendue et clarté les questions si souvent débattues sur les meilleurs moyens de soulager l'indigence, et de diminuer, autant qu'il est possible, le nombre des indigens. Ses opinions ne sont pas toujours d'accord avec celles de notre collaborateur, ni avec les doctrines de M. Malthus; mais elles elles sont plus consolantes pour l'humanité. Puissent-elles être conformes à la nature des choses, et par conséquent être justifiées par l'expérience !

Nous n'avons rien trouvé dans les *Annales universelles d'agriculture* dont nos climats du nord puissent profiter, ce qui prouve peut-être que les progrès de cet art suivent actuellement une impulsion du nord au sud, quoique les sciences dont il reçoit les lumières soient cultivées en Italie avec beaucoup de soin et de succès.

Nous serions tentés de reprocher au *Journal de pharmacie-chimique* un article très-court, il est vrai, rejeté à la dernière page du cahier de mars, et auquel M. Cattaneo paraît ne pas attacher beaucoup d'importance : il s'agit d'une nouvelle falsification du café, ou plus exactement de la chicorée, plante que l'ignorance gastronomique substitue trop souvent à la fève d'Arabie. Ainsi, la *boisson intellectuelle*, presque bannie d'Allemagne par la boisson de chicorée qui, certes, n'a point d'action sur l'intelligence, serait menacée d'une nouvelle concurrence encore plus ignoble, et devenant de jour en jour plus rare, et par conséquent plus chère, finirait par n'être plus à la portée des gens de lettres, *gens tendres de pécune*, dit le père Ducerceau! Ne vaudrait-il pas mieux s'occuper des moyens de multiplier le cafier et son fruit, dont les propriétés alimentaires ne sont pas encore assez connues, de le rapprocher de l'Europe, de choisir les variétés les plus productives, pour les consommateurs qui emploieraient le fruit

comme aliment, et les fèves plus parfumées pour les gourmets, etc. Ce serait ainsi que la culture ferait de véritables progrès, et créerait de nouvelles ressources, en même tems qu'elle augmenterait nos jouissances. Au reste, on pense bien que cette note sur le prétendu *café de pomme de terre* n'aurait pas même été aperçue dans l'intéressant Recueil de M. Cattaneo, si notre devoir ne nous obligeait pas à tout lire. Les pharmaciens italiens, auxquels ce journal est plus spécialement destiné, les chimistes, les médecins le consulteront avec fruit, et suivront ainsi avec facilité les progrès des sciences pharmaceutiques dans tous les lieux où elles sont cultivées avec le plus de succès. F.

ESPAGNE

31. — * *Elementos de economia politica con aplicacion particular a España.* — Traité élémentaire d'économie politique, appliqués à l'Espagne : par le marquis DE VALLESANTORO : dédié à S. M. C. Madrid, 1829. In-4°.

Ce n'est point un traité purement didactique, une simple exposition des principes généraux de l'économie publique que l'auteur de cet ouvrage a voulu faire. Convaincu qu'il y a toujours dans les traités élémentaires sur les sciences quelque chose d'abstrait, qui rebute les gens du monde, il pense qu'il faut tempérer, par tous les moyens possibles, l'aridité inséparable de ces sortes d'ouvrages. Persuadé d'ailleurs que pour mieux faire comprendre les principes, ou les doctrines qu'ils renferment, il importe avant tout de les appuyer sur des faits généralement connus et à la portée de toutes les intelligences, il a puisé dans l'histoire économique de son pays les données et les considérations propres à éclaircir son sujet.

Un autre motif aura sans doute beaucoup contribué à le déterminer. L'Espagne a manqué jusqu'ici d'ouvrages didactiques sur cette matière : il ne faut point s'en étonner, car la science économique est née d'hier, et les rapides progrès qu'elle a faits dans les autres parties de l'Europe sont d'une date très-récente. Avant le célèbre Adam Smith, qui a, pour ainsi dire, créé la science, les connaissances sur cette matière importante, et qui touche de si près au bien-être des sociétés politiques, étaient partout fort bornées.

Pour ce qui est de l'Espagne, en particulier, il suffit de consulter les annales politiques pour s'assurer de l'état d'imperfection où elles se trouvaient. Les actes des anciens cortès de Castille, dans lesquels on attachait parfois un si vif intérêt

à l'examen de quelques questions d'économie, ainsi que l'attestent les remontrances adressées aux monarques par ces assemblées, soit pour la réforme des abus, soit pour l'adoption des mesures d'utilité générale ; les mémoires rédigés par les députés des villes tendant à obtenir le redressement de différens griefs font voir que les vues économiques même des hommes les plus éclairés n'étaient point larges, et qu'elles manquaient souvent d'unité et de justesse. Des écrivains espagnols essayèrent, après la découverte de l'imprimerie, et à des époques différentes, de réunir et de coordonner les notions qu'on avait de leur tems sur la science de la production : mais, en parcourant cette branche de l'histoire littéraire de l'Espagne, on s'aperçoit que l'esprit humain y a suivi la même marche, progressive mais lente, que dans les autres pays de l'Europe.

Quelques idées utiles, mais isolées ou mêlées avec des erreurs, se trouvent dans les *calculs politiques* de Damian d'Olivarès, ainsi que dans les *remèdes pour le salut de la communauté politique* de Perez Herrera, qui écrivaient tous les deux au XVIe siècle. Au commencement du siècle suivant (1619) Sancho de Moncada fit paraître ses *Discours sur la restauration politique de l'Espagne ;* Navarrete publia sa *Conservation des monarchies*, en 1626 ; Martinez de la Mata, son *Epitome*, en 1659, et enfin Alvarez Olorio ses *Discours*, en 1687. On agitait dans ces divers écrits des questions importantes, tantôt économiques, tantôt purement politiques. Au XVIIIe siècle les ouvrages sur les matières économiques devinrent plus nombreux, et ces matières furent aussi mieux comprises. Sous Philippe V, l'excellent traité intitulé : *Théorie et pratique du commerce et de la marine*, par Uztariz, le *Rétablissement des manufactures*, par Ulloa, les vues économiques développées par Zavala, ces diverses productions annoncèrent les progrès remarquables faits par les Espagnols dans cette partie des connaissances humaines. Les discussions soutenues par les économistes français influèrent sensiblement sur les Espagnols, et leur donnèrent une nouvelle ardeur pour les études économiques ; on mit plus d'ordre et de précision dans les traités, on y montra des vues plus saines et plus étendues à la fois. Sans parler du *Projet économique* de Ward, les œuvres du célèbre comte de Campomanes suffisent seules pour marquer déjà une époque plus avancée de la science. Le traité de la *Regalia de la amortizacion*, les Discours sur l'*encouragement qu'il est convenable de donner à l'éducation populaire*, et sur l'*éducation populaire des artisans, et la nécessité d'y donner des*

soins, surtout l'*Appendice à l'éducation populaire*, ouvrage si riche en observations utiles, et qui renferme une érudition si vaste et si choisie, montrent que l'Espagne possédait à cette époque des idées et des connaissances dont se glorifient de nos jours les esprits éclairés, même après les progrès qui ont été faits depuis lors. Sur la fin du XVIIIe siècle, Jovellanos, avec non moins de zèle patriotique, de lumières et d'érudition que Campomanes, énonça avec plus de lucidité des vues plus larges et plus philosophiques dans son *Rapport à la Société économique de Madrid sur le perfectionnement des lois agraires*. Il y traita les questions les plus difficiles de l'économie publique, de manière à faire voir qu'il avait lu et médité avec fruit les meilleurs ouvrages publiés en Europe, et qu'il connaissait parfaitement les théories de la science des richesses, mais qu'il n'oubliait pas pourtant combien d'obstacles les vieux abus et des institutions vicieuses opposaient dans son pays à l'exécution des magnifiques promesses de bonheur et de prospérité qu'on avait faites aux peuples.

Les vicissitudes politiques que l'Espagne a éprouvées, depuis le commencement du XIXe siècle, n'ont pas peu contribué à y répandre la connaissance de la science économique; il a bien fallu entrer dans l'examen de ses questions principales, quand il s'est agi des réformes politiques qu'on a voulu essayer. Cependant, au milieu de cette tendance générale des esprits vers tout ce qui peut accroître le bonheur de l'État, et malgré d'incontestables progrès, on manquait en Espagne de livres élémentaires nationaux; on y connaissait, on y appréciait le *Traité d'économie politique* de M. Say, dont on avait donné une traduction en langue castillane; mais personne n'avait eu l'heureuse idée d'envisager les principes généraux de la science dans leur application particulière à l'agriculture, à l'industrie et au commerce de l'Espagne. C'est ce que M. de Vallesantoro vient de faire avec succès.

Son ouvrage est divisé en deux parties, dont la première renferme les principes généraux de l'économie publique; il y expose avec méthode et clarté tout ce que l'on regarde comme certain dans l'état actuel de la science économique. Il fait pourtant bien rarement, dans cette première partie, des applications à l'Espagne; c'est là le but spécial de la seconde partie, dans laquelle, après une discussion préliminaire sur le *caractère espagnol*, il traite de tout ce qui touche à l'économie politique, dans l'administration, le commerce, les contributions, l'agriculture, l'organisation municipale; de la navigation sur les côtes et dans l'intérieur par les canaux,

des routes, de l'industrie en général, et de celle de la Catalogne en particulier; de la mendicité; de la dette publique, de son amortissement, et de la réorganisation de la Banque Saint-Charles, etc.

Ce sont là, comme on voit, les questions les plus essentielles en matière d'économie : l'auteur les a entièrement isolées d'une foule d'autres, qu'il n'aurait pas été sage d'aborder, quoiqu'elles aient des rapports assez immédiats avec son sujet. Ainsi il s'est interdit l'examen du gouvernement politique, de la haute administration, des codes, des tribunaux, de la milice, etc. On sentira aisément les motifs de ce silence. Ce n'est pas à dire que l'auteur ait trahi la vérité; nous voulons seulement faire entendre par là que, n'ayant pas peut-être toute la liberté qu'exige la discussion de matières d'une aussi grande importance, dont les rapports sont d'une immense étendue, on ne se croit pas en droit de lui demander un compte sévère de la manière plus ou moins complète dont il a pu développer certaines doctrines. Nous avons cru apercevoir cette gêne de l'auteur dans plusieurs chapitres, entre autres dans ceux où il parle de la *dîme* et de la *main-morte*. On trouve néanmoins, dans ce dernier, des idées fort justes sur la noblesse chez les Espagnols, que les étrangers envisagent généralement d'un point de vue entièrement faux.

Le livre de M. de Vallesantoro vient à peine de paraître à Madrid, et il est déjà à sa seconde édition; ce succès atteste à la fois son mérite, et la faveur dont jouissent auprès du public espagnol les discussions sur la science économique. Puisse son ouvrage devenir l'occasion et le sujet d'un examen réfléchi de la part du gouvernement, que les plus impérieuses considérations de devoir et de patriotisme doivent engager à tenter graduellement, et sans dévier des principes de la sagesse, des réformes utiles dans l'administration du royaume! Tout l'y invite aujourd'hui. La paix intérieure étant rétablie, et les esprits se portant avec ardeur vers tout ce qui peut accroître la richesse, le bonheur et la puissance du pays, les dépositaires du pouvoir ont de grandes facilités pour le succès de leurs travaux. A. Muriel.

PAYS-BAS.

32. * — *Recherches sur les causes de l'ophthalmie qui règne dans quelques garnisons du royaume des Pays-Bas*, et sur les moyens d'y remédier; par L. Fallot, officier de santé militaire de 1re classe, et J. L. Warlez, chirurgien-major attaché

à l'hôpital militaire, et à la résidence royale de Bruxelles. Bruxelles, 1829; Fortin; Paris, Mlle Delaunay. In-8° de 200 pages.

Il existe, depuis 1824, dans les Pays-Bas, une espèce d'ophthalmie purulente, si rapide dans sa marche, qu'elle peut, en quelques heures, amener une désorganisation complète du globe de l'œil, et que les simples altérations de la vue doivent être, pour ainsi dire, considérées comme des terminaisons heureuses de cette maladie. Elle s'est successivement étendue, et elle sévit avec tant de violence, depuis quelques années, contre les soldats, qu'elle peut être à juste titre considérée comme le fléau de l'armée. Un grand nombre d'officiers de santé, désespérés de ne pouvoir lui opposer que de vains efforts, s'occupèrent d'en rechercher les causes, afin de détruire le mal dans sa source, et ils crurent les avoir rencontrées dans le col, le diadème, le schakot, la mauvaise alimentation, l'insalubrité des casernes, et une foule d'autres conditions qu'il serait trop long de citer. Le ministre de la guerre prit en considération la plupart des moyens prophylactiques que l'on proposait, ils furent exactement exécutés, et cependant les ravages de l'ophthalmie continuent. C'est dans ces circonstances, que MM. Fallot et Warlez se sont occupés de cette importante question, et qu'ils viennent de publier le résultat de leurs recherches, aussi remarquables par l'esprit d'impartiale vérité qui les a guidés, que par le talent dont elles sont la preuve.

Ce travail est partagé en deux sections. La première est consacrée à la discussion des causes qui ont été admises, et à l'examen des effets de la contagion et de l'encombrement. La seconde, qui en est le but et la conséquence, traite de la prophylaxie. MM. Fallot et Warlez ne sont pas sortis des faits, seul moyen d'entraîner la conviction, et ils prouvent jusqu'à l'évidence que l'on s'est mépris sur l'assignation des causes. C'est ainsi que de nombreuses réclamations ayant eu lieu contre le col que portait l'infanterie belge, on le remplaça par une bande de drap noir, renfermant une pièce de cuir beaucoup plus mince : plus tard, cette bande de cuir fut tout-à-fait supprimée pour les miliciens de 1826. Le général Wautier fit exercer ses soldats sans cols, et l'ophthalmie les atteignit également; le régiment de Hollande n° 6, n'en fut pas préservé pendant qu'il portait la cravate de soie; et tel régiment qui n'eut pas un seul homme atteint de phlegmasie oculaire dans une garnison, en fut cruellement frappé dans une autre, quoique le col ne fût pas changé. L'illustre Percy, en énumé-

rant les accidens que détermine la trop forte pression du cou, ne parle de l'ophthalmie que transitoirement, et comme d'une maladie qui peut reparaître chez ceux qui en ont été atteints. Et l'on ne peut citer de preuve plus convaincante du peu de valeur de cette cause, que la localisation de l'ophthalmie dans quelques garnisons, quoique la tenue militaire ait été la même pour tous les corps. Les reproches que l'on a faits au schako, au diadème, à la nourriture, tombent également. Il fallait donc rechercher d'autres causes, et ces habiles praticiens les ont rencontrées dans la contagion et l'encombrement. Cette idée de contagion a déjà été soutenue par le professeur *Kruiskens*, et par plusieurs médecins français et allemands, qui ont avancé que les maladies pouvaient se transmettre sans contact immédiat. MM. Fallot et Warlez ont mis cette question hors de doute, par les nombreux exemples qu'ils rapportent. Quant à l'insalubrité des casernes par encombrement, ils la regardent comme la cause la plus puissante de l'activité de la contagion. L'un d'eux s'est assuré, par expérience, que, pendant l'été de 1825, la température des chambres de caserne s'élevait, la nuit, à 28°, tandis qu'elle restait à 14° et 16° en dehors. L'ophthalmie est moins violente en hiver, elle suit les variations de température et les proportions de l'encombrement. Elle sévit surtout dans certaines casernes où les chambres sont basses, mal aérées, et qui ont déjà contenu des ophthalmistes. Enfin, elle n'affecte pas les militaires qui logent seuls. C'est d'après ces considérations, que les auteurs de ce Mémoire établissent leurs moyens prophylactiques. Le premier, et le plus important, est de faire camper les régimens affectés d'ophtalmie jusqu'à ce que toute trace de maladie ait disparu. Ils indiquent ensuite toutes les précautions hygiéniques nécessaires pour assurer l'efficacité de cette mesure. L'on ne peut donner trop d'attention à de pareils travaux : tout ce qui tient à l'hygiène est d'une haute importance, parce qu'ici les conseils ne s'adressent pas à l'individu, mais à la société elle-même. MM. Fallot et Warlez ont compris tout l'intérêt que présente cette question ; l'étendue de leurs recherches et leur talent ont répondu à son importance. C. S.

33. — *Korte Schets van den Vortgang der Bœkdrukkunst*, etc. — Exposé succinct des progrès de la typographie aux Pays-Bas pendant les XVIe et XVIIe siècles ; par M. le baron DE WESTREENEN DE TIELLANDT. La Haye et Amsterdam, 1829 ; imprimerie des frères Van Cloef. In-8° de 37 pages.

Personne dans les Pays-Bas ne s'est occupé avec autant de succès de l'histoire de l'art typographique, dont les Hollandais

revendiquent la découverte, que M. le baron de WESTREENEN, l'un des plus savans archéologues de ce pays, et qui déjà, depuis plusieurs années, s'est fait avantageusement connaître par des écrits pleins d'intérêt. Sa nouvelle production, dans laquelle on remarque une érudition de bon goût, ne manquera pas d'ajouter à la réputation littéraire, si justement acquise, de M. de Westreenen. DE K.

Ouvrages périodiques.

34. — * *Bibliothèque des instituteurs*, journal de l'instruction moyenne et primaire dans les provinces wallones. Mons, 1829; imprimerie de Hoyois, rue des Fripiers, n° 24. Publication mensuelle. In-8°; cahiers de trois feuilles d'impression. Prix de l'abonnement, à Mons, 2 florins 50 cents, et avec le port, dans les provinces, 50 cents de plus.

Quoique les ouvrages périodiques tels que celui-ci ne doivent être soumis à l'analyse que dans leur ensemble, nous ne pouvons cependant nous abstenir d'en parler de tems en tems à nos lecteurs, même à l'occasion d'un seul numéro, qui a provoqué spécialement notre attention; celui du mois de février dernier nous montre l'estime qu'obtient chez nos voisins l'excellent recueil publié par M. DE LASTEYRIE, sous le titre de *Journal d'instruction et d'éducation*. Les éditeurs de la *Bibliothèque des instituteurs* ont pensé que le mémoire sur les *écoles de la première enfance* devait être répandu avec profusion, recommandé aux instituteurs et aux parens, placé dans leur bibliothèque, afin qu'ils ne le perdissent point de vue. Nous avons fréquemment besoin d'être avertis par des étrangers de la valeur de nos productions indigènes, et ces étrangers, qui nous apprennent à user de nos richesses, ont aussi des droits à notre reconnaissance.

A la page 87 du même cahier, au sujet des exercices gymnastiques des montagnards d'Écosse, on rapporte, sur la foi des papiers d'Édimbourg, que, dans une solennité où ces exercices furent donnés en spectacle, le plus habile des sauteurs s'éleva à 50 pouces ($1^m.27$) au-dessus du sol; qu'un poids de 22 livres fut lancé à la distance de 31 pieds 4 pouces ($9^m.3$); et, pour troisième merveille, qu'un marteau de 12 livres fit un trajet de 67 pieds 4 pouces ($20^m.5$). Certes, les papiers d'Édimbourg n'ont rien exagéré; ils n'ont pas voulu donner une trop haute opinion de la force et de la légèreté de leurs montagnards. Sans le secours de la gymnastique, nos villageois entreront en lice, et pourront disputer à toute l'Écosse le prix du disque et du saut.

35. — * *Journal d'agriculture, d'économie rurale et des manufactures du royaume des Pays-Bas*, ou recueil périodique de tout ce que l'agriculture, les sciences et les arts qui s'y rapportent offrent de plus utile et de plus intéressant. Bruxelles, 1829; au bureau du journal, rue des Sablons, n° 1037. Publication mensuelle par cahiers de 64 à 72 pages. Prix de l'abonnement annuel, 7 florins pour les Pays-Bas; 18 fr. pour le reste du continent, et 30 shellings pour l'Angleterre.

Ce journal, publié sous la direction de la société agricole de Bruxelles, depuis 1815, est une ancienne connaissance que la *Revue Encyclopédique* se plaît à cultiver, parce qu'elle a la certitude d'y trouver constamment de l'instruction, des vues utiles et honorables. En agriculture et dans les arts, aussi bien qu'en politique, il y a des opinions qui usurpent le titre de doctrines, établissent des systèmes de restriction, prescrivent des limites à la pensée, à l'industrie, au travail : la société agricole de Bruxelles pense tout autrement, et se livre avec zèle à la recherche du *maximum* d'utilité publique et privée. Mais nous ne pouvons nous dispenser de le dire : les rédacteurs de ce journal ne puisent pas toujours aux sources les plus abondantes, et s'exposent ainsi à n'être pas, sur quelques points, au niveau des connaissances acquises. Ainsi, par exemple, dans le cahier de février de cette année, on lit la traduction d'une notice sur la culture de la vesce, tirée d'un ouvrage périodique anglais; mais cette culture est récente en Angleterre, et très-ancienne en France. N'eût-il pas mieux valu consulter les agronomes français, sur une matière où ils ont pour eux l'autorité d'une ancienne et complète expérience? L'agriculture anglaise a peut-être trop de crédit parmi nous, malgré les nombreux désappointemens des cultivateurs, qui avaient cru trouver dans ces procédés si vantés une mine abondante et d'une facile exploitation. Consultons les Anglais; mais, avant de suivre leurs avis, rassemblons toutes les instructions que nous pouvons recueillir autour de nous, en interrogeant nos compatriotes, et quelquefois nos voisins. F.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

36. — * *Histoire naturelle des mammifères*, avec des figures originales dessinées d'après les animaux vivans, par MM. Geoffroy Saint-Hilaire et *Frédéric* Cuvier, membres de l'Académie des sciences. 7e livraison. Paris, 1829: A. Belin, rue des

Mathurins Saint-Jacques, n° 14. 2 feuilles in-4° et 6 planches coloriées: prix de la livr., 9 fr.

Cette livraison, rédigée par M. Fréd. Cuvier, termine *l'histoire naturelle des macaques*, dont on fait connaître quatre espèces. La première est l'*ouanderou* (macacus silenus), originaire des Indes orientales où on l'appelle *Nil-Bandar*. L'individu décrit et représenté est une femelle que possède la ménagerie, et qui a 18 pouces de long. Elle est douce et caressante, mais très-capricieuse comme toutes les espèces de ce genre. L'ouanderou qu'avait vu Buffon et celui qui est mort à la ménagerie étaient deux mâles, fort méchans. Vient ensuite la figure du *macaque de l'Inde* (macacus maurus), qu'on doit à M. Duvaucel et qu'on ne trouve que dans la contrée où il l'a découvert. La distribution des espèces du genre macaque sur le globe présente un fait assez remarquable : le bonnet chinois, le toque, le rhésus, l'ouanderou, le macaque à face rouge et le macaque de l'Inde sont propres au continent de l'Inde; la macaque, le macaque à face noire et le maimon à l'île de Sumatra et aux îles voisines; tandis que le magot ne se trouve que dans l'Afrique septentrionale, et à l'extrémité la plus méridionale de l'Europe. Les premiers sont réunis aux semnopithèques et aux gibbons, également naturels aux régions méridionales de l'Asie; et le dernier habite avec les guenons et les baboins, qui paraissent être plus particulièrement propres à l'Afrique.

Le *macaque à face rouge* (m. speciosus) est dû aux recherches de MM. Duvaucel et Diard; on n'a aucun renseignement sur ses mœurs. Le *magot* (m. sylvanus) est l'objet d'une description très-détaillée; nous en citerons la partie qui nous paraît devoir le plus intéresser nos lecteurs. « L'intelligence, ce don précieux, donnée aux animaux pour leur conservation, et au moyen de laquelle ils prennent leur rang dans l'ordre de l'univers, ajoute toujours, dans la liberté de la nature, au bien-être et à l'indépendance, mais devient fréquemment, sous l'empire de l'homme, une cause de souffrance et de persécution. Le berger ne se sert guère que de la voix pour conduire ses stupides moutons; le fouet est déjà en usage pour le cheval et le chien, et ce sont les instrumens de la torture qu'on emploie envers l'homme esclave. C'est aussi à son intelligence que le magot doit les tourmens sans nombre dont les baladins sont dans l'usage de l'accabler. Excepté les orangs et les gibbons, il est un des singes de l'ancien continent les plus susceptibles de recevoir une certaine instruction; les autres, grossiers et farouches, sont, pour la plupart, incapables, en

esclavage, de rien concevoir ; mais ils conservent en paix leur liberté, et le magot est toujours exposé à perdre la sienne. Cependant le magot mâle ne se soumet à l'homme que dans son extrême jeunesse ; arrivé une fois à l'état adulte il commence à être moins traitable, et bientôt, comme les autres espèces de macaques, il se refuse à toute espèce de soumission. Les bons et les mauvais traitemens sont sans effet sur lui : aussi incapable de confiance que de crainte, le besoin de son indépendance est, pour ainsi dire, le seul qu'il puisse éprouver, et l'état pénible où ce sentiment le jette, lorsqu'on le réveille en lui par de mauvais traitemens, ne tarde pas à le plonger dans la tristesse, et à le conduire au marasme et enfin à la mort; si, au contraire, on le laisse en paix dans son esclavage, il s'y habitue, mais toute activité cesse en lui : assis sur ses pattes de derrière, les bras appuyés sur les genoux, et les mains pendantes, il suit d'un regard stupide ce qui se passe autour de lui, et si le besoin de la faim ou de l'amour ne venait pas de tems en tems le tirer de cette espèce de léthargie, sa vie se passerait en quelque sorte dans un état intermédiaire entre la vie des plantes et celle des animaux : ses fonctions végétatives s'opèrent encore, mais, excepté les sensations, toutes celles qui dépendent de l'intelligence cessent. Au contraire, le magot en liberté est peut-être un des animaux qui réunissent au plus haut degré la vivacité et la variété des sentimens; aussi n'en est-il guère qui aient plus de pétulance, et dont l'intelligence soit plus active et plus pénétrante ; et ces qualités, jointes au mode d'organisation qui distingue les magots, donnent à ces animaux sur les autres une telle supériorité, qu'ils finissent par dominer en maîtres dans les contrées où ils s'établissent. Réunis en troupes nombreuses, ils couvrent les arbres des forêts, attaquent ouvertement les ennemis qu'ils se sentent la force de combattre, et éloignent par leur nombre et l'importunité de leurs cris ceux qu'ils pourraient redouter; ils n'ont à craindre que les espèces de chats de taille moyenne qui, en montant aux arbres comme eux, viennent les surprendre dans le silence et l'obscurité de la nuit. Cependant, malgré ses nombreux moyens de conservation, cette espèce ne paraît pas occuper une grande étendue de pays ; rien ne prouve encore qu'elle soit sortie des limites de la Barbarie et de l'Égypte, et des parties méridionales de l'Espagne. Si l'on a assuré le contraire, c'est-à-dire, qu'elle se rencontre dans toute l'Afrique, à la Chine, aux Indes, on l'a fait assurément sans preuve suffisante. »

A. Michelot.

37. — *Minéralogie industrielle* ou exposition de la nature.

des propriétés, du gisement, du mode d'extraction et d'application des substances minérales les plus importantes aux arts et aux manufactures : par M. Pelouze. Paris, 1829 ; Raynal. In-12 de 576 pages ; prix, 5 fr. 50 c.

M. Pelouze entretient successivement le lecteur de la chaux, des marbres, des sels minéraux les plus employés dans les arts, des argiles, des ardoises, du mercure, du plomb, du cuivre, du fer, de l'étain, du cobalt, de l'antimoine, du chrome et enfin du soufre, de la houille et des bitumes.

On voit à cette énumération qu'il n'a pas pu prétendre faire un livre, dans lequel chacune des professions qui s'exercent sur les matières que nous venons d'énumérer vînt chercher des leçons ; on croirait qu'il a plutôt voulu offrir au maître de forges les documens qui peuvent l'intéresser sur l'extraction des roches ou le traitement du cuivre ; au propriétaire de houillières, une connaissance superficielle des travaux du fer et ainsi de suite. Que tel ait été le but de M. Pelouze, ou qu'il ait simplement voulu satisfaire la louable curiosité de ceux qui, sans pratiquer les arts, veulent en comprendre les procédés, la minéralogie industrielle aurait beaucoup gagné à ce que l'auteur se montrât un peu moins sobre de résultats économiques. Dans ce siècle calculateur, les mérites de l'industrie se résolvent en utilité ; en étudiant une production, on aime à se rendre compte du rôle qu'y jouent les capitaux, la main-d'œuvre, le combustible, les transports : le lecteur ne saurait être complétement au fait des applications de la chimie, de la mécanique, de la minéralogie, quand l'auteur laisse les résultats en dehors de la discussion, et si M. Pelouze revient sur des sujets qui paraissent lui être familiers, nous l'engageons à ne point négliger de les considérer sous ce point de vue.

58. — * *Recherches statistiques sur les forêts de la France*, par Faiseau-Lavanne. Paris, 1829 ; Kilian et Ch. Picquet. In-4° de 110 pages, avec des cartes et des tableaux ; prix, 8 fr.

L'enquête sur les fers a été l'occasion de la publication de ces recherches. M. Faiseau-Lavanne a voulu signaler l'influence que l'admission des fers étrangers exercerait sur nos forêts ; mais les considérations dans lesquelles il est entré sont beaucoup plus étendues que ne semblait le promettre le point de vue spécial sous lequel il a envisagé son sujet.

M. Faiseau-Lavanne partage la France en quatre régions, comprenant chacune de vingt à vingt-deux départemens ; et voici dans quels rapports s'y trouvent les forêts, la population et le revenu foncier :

	Étendue. Kilomet. carrés.	Forêts. Kilomet. carrés.	Population. Individus.	Revenus fonciers.
Nord-Ouest.....	134,171	11,259	10,463,528	536 millions.
Nord-Est.....	130,751	30,311	7,756,140	386
Sud-Est.....	134,696	14,104	6,699,366	322
Sud-Ouest.....	137,451	12,752	6,959,337	332
	537,029	68,426	31,338,171	1,576 millions.

La région du Nord-Est, qui n'est pas, comme celle du Sud, favorisée du voisinage de la mer, dans laquelle la vigne occupe bien moins et les forêts bien plus d'étendue que dans celle-ci, leur est cependant supérieure en population et en revenu. L'auteur n'hésite pas à attribuer cette différence aux avantages d'un territoire boisé. Nous avons eu la curiosité de comparer entre eux les départemens qui possèdent le plus de forêts et ceux qui en possèdent le moins. Les premiers sont le Haut-Rhin, les Vosges, la Haute-Marne, le Bas-Rhin, la Haute-Saône, la Meuse, la Meurthe et le Jura; les forêts y occupent 324 hectares sur 1,000. Les seconds sont le Morbihan, le Finistère, la Corrèze, la Manche, la Vendée, la Haute-Vienne, le Rhône, la Charente, dont la moitié sont baignés par la mer; dans ceux-ci, 42 hectares seulement sur 1,000 sont en forêts. Voici les rapprochemens qui résultent des documens authentiques recueillis par M. Faiseau-Lavanne :

	Departem. boisés.	Departem. déboisés.
Étendue totale	4,523,000 hect.	4,688,000 hect.
Étendue en forêts.	1,401,068	198,549
Population totale..	2,916,000 âmes.	3,165,100 âmes.
Population urbaine..	696,300	621,500
Revenu foncier sur lequel les contributions sont assises	142,243,000 fr.	152,652,000 fr.

Le terrain rend plus en culture qu'en bois; cependant, nous voyons, malgré ce désavantage, dans les départemens dont le tiers est en forêts, l'hectare rapporter 32 fr. 90 cent., et seulement 28 fr. 29 cent. dans les départemens déboisés; si l'on ne comparait que les terrains cultivés, la différence serait beaucoup plus considérable. D'un autre côté, sur une étendue de 1,000 hectares, on trouve, dans les uns, 674 âmes, et dans les autres, 675, ce qui ne diffère pas sensiblement; mais, si l'on considère l'étendue habitable, distraction faite des bois, on trouve, dans les départemens boisés, 997 habitans, sur l'étendue qui, dans les autres, n'en comprend que 705. La population urbaine est, dans les premiers, de 161 in-

dividus pour 1,000 hectares, et de 132 dans les seconds; ce qui semblerait prouver que, dans les pays boisés, l'industrie est plus active, la population mieux répartie et mieux pourvue, même en produits agricoles, puisque le revenu foncier est, dans les uns, de 48 fr. 78 cent. par tête, et, dans les autres, de 41 fr. 91 cent.

Des rapports si constans à l'avantage des pays boisés ne sauraient être un effet du hasard; et si l'on en recherchait l'explication, peut-être serait-on conduit à la conviction que les bois, malgré l'infériorité de leur produit, exercent une influence favorable à la fécondité des terrains voisins; c'est l'inverse de celle que M. de Dombasle attribue à la vigne. Si ce fait était bien constaté, la spécialité de la législation forestière serait mieux justifiée qu'elle ne l'a jamais été; et comme l'activité des forges est le principal moyen de maintenir et d'étendre notre sol forestier aux dépens des landes incultes, la protection accordée à cette industrie ne pourrait plus être attaquée, au nom des intérêts de l'agriculture, par les gens qui ne savent jamais voir qu'un côté d'une question.

L'influence météorologique des bois n'a pas encore été bien appréciée; et dans un état essentiellement agricole, qui entretient à grands frais des corps savans, cette haute question de physique aurait droit de devenir l'objet d'observations suivies. Quiconque a parcouru les Alpes et les Pyrénées a pu observer que toute vallée dont le cadre est boisé est arrosée d'un ruisseau toujours rempli, tandis que les vallées dépouillées sont soumises aux intermittences de la sécheresse et des ravages des torrens. Les bois ne font pas de vapeurs; ils les recueillent; sur les sommets des montagnes garnies, une goutte d'eau est suspendue le matin à chaque feuille; la terre s'en pénètre doucement, et rend de même l'humidité qu'elle a reçue de l'atmosphère. On n'observe rien de semblable sur les sommets dépouillés; l'orage en emporte les terres, et la vallée est ravagée en quelques heures par les eaux qui auraient dû la rafraîchir pendant plusieurs semaines. Ces effets, pour être moins frappans dans les pays de plaines et de coteaux, n'en sont pas moins réels; la sécheresse de la Champagne-Pouilleuse n'a peut-être pas d'autre cause que la dévastation de ses bois. Ce serait un travail d'un haut intérêt que l'examen du régime des eaux, dans des bassins analogues, au boisement près, et il en sortirait des observations dont les sciences et l'agriculture profiteraient également.

Les tableaux où M. Faiscau Lavanne a mis en regard l'étendue des départemens, leur population urbaine et rurale, leurs

richesses forestière, agricole et industrielle, sont dressés avec autant de soin que d'intelligence, et rendent son ouvrage nécessaire à quiconque voudra porter sur les forêts de la France une attention un peu éclairée : une seule chose s'y fait désirer, ce sont les états des ventes de bois de l'État par département, avec l'examen des circonstances qui exercent le plus d'influence sur les prix.

39. — *Manuel du Cultivateur français,* ou l'Art de bien cultiver les terres, de soigner les bestiaux, et de retirer des unes et des autres le plus de bénéfices possibles ; par M. Thiébault de Berneaud. Paris, 1829; Roret. 2 vol. in-18, de 288 pages chacun ; prix, 5 fr.

Si le Manuel du Cultivateur enseignait tout ce que promet son titre, il faudrait faire des livres d'agriculture qui l'ont précédé ce que le calife Omar fit de la bibliothèque d'Alexandrie, et ce serait un grand débarras. Quoiqu'il n'en soit malheureusement pas ainsi, le résumé de M. Thiébault de Berneaud ne laisse pas d'être d'une utilité positive. L'auteur paraît avoir beaucoup vu ; et, en parlant successivement des moyens d'amender le sol, des instrumens de la culture, des diverses récoltes de céréales, de fourrages, de plantes sarclées, de l'entretien et de l'amélioration des races de bétail, du parti qu'on peut tirer de la basse-cour, des ruches et des vers à soie, des plantations et de la conservation des récoltes ; en faisant, disons-nous, passer sous les yeux la multiplicité des ressources que présente l'agriculture, il ne peut manquer de donner à chacun de nouvelles idées sur les améliorations applicables à sa localité. Le Manuel a le mérite de citer assez souvent des résultats obtenus ; c'est surtout en agriculture que les exemples sont préférables aux préceptes. J. J. B.

40. — *Classification et description des vins de Bordeaux et des cépages particuliers au département de la Gironde ;* Mode de culture, préparation pour les vins selon les marchés auxquels ils sont destinés ; par M. Paguierre, courtier de vins. Paris, 1829; Audot. In-12, 210 pages ; prix, 3 fr.

Ce livre est la traduction d'un ouvrage publié en Angleterre pour l'instruction de ceux qui se livrent au commerce des vins de Bordeaux. Il est divisé en trois parties : la première traite très-superficiellement des principaux cépages qui sont cultivés dans les vignobles de la Gironde, et de leurs propriétés ; des différens modes de culture de la vigne ; des procédés de vinification les plus usités, et des diverses préparations qu'on fait subir aux vins, tant pour assurer leur conservation, que pour les approprier au goût des étrangers. — Dans la seconde

partie, M. Paguierre fait connaître les propriétés particulières aux vins de chaque commune du Bordelais : il indique les principaux crûs qui les produisent et range ces crûs dans l'une des cinq classes qui comprennent les meilleures qualités des vins de la Gironde. Cette classification est étendue aux vins de la Dordogne, du Lot, de Lot et Garonne, du Tarn et de la Drôme, qui sont transportés à Bordeaux, d'où ils ne sortent jamais en nature, mais mélangés et toujours sous la dénomination de vins de Bordeaux. La troisième partie contient quelques documens assez curieux sur les quantités et les prix moyens des vins produits par les vignobles du Bordelais ; sur les exportations, et sur le prix des vins de différentes classes, à trois époques : 1647, 1722 et 1745. L.

41. — *L'amateur des fruits*, ou l'art de les choisir, de les conserver et de les employer, principalement pour faire des compotes, gelées, marmelades, confitures, pâtes, raisinés, conserves, glaces, sorbets, sirops, liqueurs de tout genre, etc., par M. *Louis* Dubois. Paris, 1829; Raynal. In-8° de 216 p.; prix, 2 fr. 50 c.

Le président Henrion de Pansey, de vénérable mémoire, disait un jour à Laplace et à Berthollet, que les sciences ne seraient ni convenablement, ni complétement représentées, tant qu'on ne verrait pas un cuisinier siéger entre eux à l'Institut. Dans un tems où les ministres travaillent avec leurs maîtres-d'hôtel au moins autant qu'avec leurs chefs de division, on ne doit pas désespérer de voir l'Académie des sciences reconquérir, en s'enrichissant d'une section des arts culinaires, l'importance politique qu'elle a perdue. Quand cette grande amélioration se réalisera, les compotes et les marmelades ne seront sans doute pas oubliées, et l'auteur de l'*Amateur des fruits* pourra se mettre sur les rangs; mais, comme la chimie pourrait contester la bonté de quelques-uns de ses procédés, il devra se présenter aux suffrages, son livre d'une main et ses confitures de l'autre, ou, mieux encore, attendre les critiques au dessert. J. J. B.

42. — *Le Jardinier des fenêtres, des appartemens et des petits jardins. Deuxième édition*, revue et augmentée par M. Poiteau. Paris, 1829; Audot, rue des Maçons-Sorbonne. In-18 de 222 pages; prix, 2 fr.

Le goût des fleurs est si naturel, si général; il se fait sentir si vivement, surtout dans une grande ville, où il trouve peu d'occasions de se satisfaire, que ce petit livre, qui est très-bien fait, ne pourrait manquer d'obtenir du succès, quand même il ne serait pas recommandé par le nom du savant horticulteur qui s'est chargé de le revoir.

43. — *Les Perroquets*, leur éducation physique et morale, ouvrage dans lequel on établit des moyens pour les guérir de leurs maladies; par MICHEL, bachelier ès-lettres, ancien oiseleur du roi de Westphalie. Paris, 1829; Audot, rue des Maçons-Sorbonne. In-18 de 146 pages; prix, 1 fr.

Un perroquet criard est un méchant voisin pour l'homme de cabinet laborieux; je ne doute pas que plusieurs de nos lecteurs n'en aient fait l'expérience, et je connais quelqu'un qui, pour son compte, en a fait passer de vie à trépas une bonne demi-douzaine pour se délivrer des distractions peu agréables qu'ils lui procuraient, exécutions qui, soit dit en passant, lui attirèrent la haine d'une demi-douzaine de douairières, dont le cœur était partagé entre Dieu et leur perroquet; on voit que le prochain n'y tenait pas une grande place. Il paraît donc, et l'histoire tragique de *Vert-Vert* est là pour en faire foi, que ce sot animal a pour quelques personnes un charme secret, qu'il ne nous est pas donné d'éprouver. Or, voici un petit livre qui leur sera d'un grand secours dans les soins qu'elles prodiguent à l'objet de leur affection. Nous ajouterons que tous ceux qui aiment les lectures amusantes, qu'ils soient d'ailleurs *jakophiles* ou non, trouveront, dans l'ouvrage de M. Michel, non-seulement du savoir en histoire naturelle, et une véritable érudition littéraire, mais encore une plaisanterie fine et légère, et de l'esprit de bon aloi. Nous avons plusieurs fois perdu notre gravité de critique en parcourant la biographie de ce jako breton dont on placera l'histoire lamentable à côté de celle du célèbre perroquet de Nevers.

44. — *La Cuisinière de la campagne et de la ville*, ou nouvelle cuisine économique; précédée d'instructions sur la dissection des viandes à table, et suivie de recettes précieuses pour l'économie domestique, et d'un traité sur les soins à donner aux caves et aux vins; dédiée aux bonnes ménagères; par M. L.-E. A, et revue par M. *Sulpice* BARUÉ, chef de cuisine : avec neuf planches gravées, dont une coloriée. *Huitième édition.* Paris, 1829; Audot, rue des Maçons-Sorbonne. In-12 de 338 pages; prix, 3 fr.

Nous n'oserions prononcer sur le mérite du livre dont nous venons de transcrire le titre; mais il est parvenu à sa huitième édition, et c'est une preuve de la faveur avec laquelle il a été recueilli par les juges auxquels il est dédié et dont personne ne contestera la compétence. Nous devons donc signaler sa nouvelle apparition pour l'usage des personnes qui seraient disposées à le consulter. A. P.

45. — *Dictionnaire de santé*, ou vocabulaire de médecine

pratique, contenant, par ordre alphabétique, un *traité des médicamens*, les principaux *élémens d'hygiène*, la *description des maladies, leurs causes et le traitement* qu'il convient de leur appliquer d'après les principes des doctrines médicales modernes; par J. Coster, membre de plusieurs sociétés savantes; Paris, 1829. Gabon. 2 vol. in-8° de 500 pages environ chacun; prix, 12 fr.

L'auteur de ce dictionnaire est déjà connu avantageusement par un *Manuel d'opérations chirurgicales*, que l'on trouve entre les mains de tous les étudians, et par un *Manuel de médecine pratique*. Il nous fait connaître lui-même l'esprit qui a dicté son nouvel ouvrage. « Que faut-il penser, dit-il, de ces écrits qui ont pour objet de mettre la médecine à la portée des gens du monde, et qui pullulent tous les jours? Cullen les a flétris, en disant qu'ils sont au-dessous de la critique, et son opinion est devenue celle de tous les médecins et de tous les gens sensés. Cependant, il n'est que trop vrai que plusieurs livres de médecine populaire sont entre les mains des gens du monde, depuis l'*Avis au peuple* de Tissot, jusqu'à la *Médecine domestique* de Buchan, sans parler d'autres écrits plus récens, et dont il se trouve un bien petit nombre qui ait mérité l'indulgence des gens de l'art : malgré la défaveur qui plane sur ces sortes d'ouvrages, il nous semble qu'il est devenu nécessaire d'en faire de bons, par cela même qu'il en existe tant de mauvais et de pernicieux. » M. Coster, frappé des avantages de la doctrine physiologique, a fortement insisté sur les progrès immenses que la médecine a faits de nos jours, éclairée par l'illustre professeur du Val-de-Grâce. Tant d'erreurs ont été combattues et détruites, que la plupart des ouvrages qui ne datent pas de notre époque, sont aujourd'hui vieillis, et ne peuvent plus offrir aucune utilité. Il fallait offrir au public un livre dégagé des méthodes vicieuses, et où les nouveaux préceptes recussent leur application.

C'est la tâche que s'est imposée M. Coster. Il a divisé son ouvrage en deux parties : dans la première, il donne un petit traité de matière médicale, ou des substances médicamenteuses, dont il recommande l'usage ; dans la seconde, il fait une histoire abrégée de toutes les maladies, dans leur ordre alphabétique, avec leurs principales indications curatives. M. Coster n'admet pas de fièvres, et il s'élève avec force contre *les dégoûtantes rapsodies des vieux systèmes des humoristes*. Il ne néglige aucune occasion de donner de sages conseils, aussi propres à prévenir les maladies, qu'à les arrêter dans leur marche, dès qu'elles sont déclarées. Il serait difficile de réunir plus de choses dans un ouvrage aussi court. C. S.

46. — *Gymnastique des jeunes gens*, ou traité élémentaire des différens exercices propres à fortifier le corps, à entretenir la santé et à préparer un bon tempérament. *Deuxième édition*. Paris, 1829; Audot, rue des Maçons-Sorbonne. In-18 de 114 pages, avec 55 planches gravées; prix, 2 fr. 50 c.

Si des accusations graves se sont élevées contre la gymnastique, il faut en chercher la cause, non dans l'art lui-même, dont les anciens avaient senti si vivement l'utilité, mais dans l'abus qu'en ont fait certains professeurs, qui n'y voyaient qu'un moyen de faire de leurs élèves de dignes rivaux des bateleurs de carrefours, et qui ne comprenaient pas quelle influence la gymnastique, bien comprise et bien dirigée (telle que celle qui est enseignée et pratiquée dans le gymnase normal de M. Amoros) peut et doit exercer sur la santé, sur les penchans et même sur les facultés morales et intellectuelles des jeunes gens. Le petit livre que nous annonçons est très-propre à détruire des erreurs de ce genre, et à prévenir les accidens qui pourraient survenir dans les exercices, souvent périlleux, de la gymnastique.

47. — *Essai de statique électrique*, d'après un nouveau point de vue sur l'électricité, où l'on ne considère qu'une seule électricité, et de laquelle on déduit l'affinité chimique et la cohésion; par *Esprit* Tocchi, métallurgiste de la monnaie de Marseille. Marseille, 1828; imprimerie d'Achard. In-8° de 114 pages.

M. Tocchi débute par une histoire très-succincte des connaissances et des théories de l'électricité. Il expose ensuite les bases de la théorie qu'il veut fonder, les principes de la statique du fluide électrique. Ces principes sont communs à toutes les théories où l'on admet un fluide élastique assez subtil pour pénétrer dans l'intérieur des corps les plus denses, s'y mouvoir avec rapidité, s'y condenser suivant une loi qui détermine la *capacité* de chacun de ces corps pour le fluide, etc. Le calorique est un de ces fluides, et toutes les conséquences que M. Tocchi déduit de ses principes doivent lui être applicables. Cette première partie de la statique électrique est la théorie de Franklin. Mais le physicien du Nouveau-Monde ne regardait point l'état *naturel* ou plus exactement l'état d'équilibre du fluide électrique, comme une *saturation;* ce mot, employé par M. Tocchi, manque de justesse; il exprime, en chimie, l'état d'équilibre de deux affinités dont l'intensité a une mesure fixe, indépendante de la situation du corps qui l'exerce, de sa forme, de son volume, etc. : cet équilibre n'a jamais lieu par rapport à l'électricité.

L'auteur n'a point introduit dans ses raisonnemens la loi de répulsion des molécules électriques, en tenant compte de la distance. Cependant, on ne peut douter que cette force s'exerce réellement sans que le contact soit nécessaire; ainsi, le raisonnement et le calcul omettraient un des élémens de la question, si la loi des distances n'y entrait point. Le sujet traité par M. Tocchi est beaucoup moins simple qu'il ne l'a conçu : rien ne peut dispenser de le traiter suivant des méthodes analogues à celles dont M. Fourier a fait usage dans ses Mémoires sur le calorique. Si la théorie de M. Tocchi doit être admise, elle ne le sera qu'après avoir été démontrée tout autrement qu'elle ne l'est dans cet essai.

48. — * *Études sur les machines, d'après l'expérience et le raisonnement;* par L. M. Coste, capitaine d'artillerie, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1828; Anselin. In-4° de 108 pages, avec 15 tableaux et une planche. Prix, 9 fr.

Ce Mémoire est le fruit de longues méditations sur un sujet de la plus haute importance; car il s'agit de la science des machines. C'est au moyen de ces instrumens que l'homme est parvenu à faire le meilleur emploi de ses forces, à s'emparer de celles de la nature, et à leur ajouter celles que ses arts ont créées. Après les bienfaits de la morale, des lois et des institutions, la raison humaine ne pouvait en répandre de plus grands que ceux dont nous sommes redevables aux machines. Au point de perfection où nos arts sont arrivés, les découvertes faites sans le secours des sciences deviennent rares, au lieu que les améliorations indiquées par les investigations des savans sont nombreuses et faciles à obtenir. On s'empressera donc de reconnaître les services que M. Coste aura rendus à la société, en prenant ce mot dans son acception la plus générale, s'il a fait faire quelques pas de plus à la science des machines, soit en l'enrichissant de vérités nouvelles, soit en la dégageant de quelques erreurs qui obscurcissaient sa lumière, ou l'empêchaient de se répandre sur les objets avec la régularité nécessaire pour les faire paraître sous leur véritable forme. Si l'erreur est découverte et constatée, il est rare que la vérité dont elle usurpait la place ne se laisse pas apercevoir en même tems : M. Coste a voulu nous être utile de l'une et de l'autre manière; il corrige des théories, des méthodes de calcul, et s'attache à se mettre, autant qu'il le peut, à la portée des lecteurs qui ont le plus grand besoin de connaissances mécaniques applicables, mais dont l'instruction mathématique n'a pas été portée assez loin pour qu'ils fassent usage des formules où toutes les ressources de l'analyse doivent être employées pour arriver au résultat désiré.

Les recherches de l'auteur ont eu principalement pour but de vérifier la théorie des frottemens ; il déduit, des expériences nombreuses et variées qu'il a faites avec le plus grand soin, que *Coulomb* s'est trompé dans l'estimation du rapport entre la vitesse du mobile et la résistance que les frottemens opposent à son mouvement. Après avoir discuté cette question sous les divers aspects qui lui ont paru propres à l'éclaircir, il vient à celle des roues hydrauliques, examine les théories de *Parent*, de *Borda* et celle de M. Navier : en présentant la formule de Borda sous un point de vue nouveau, il arrive à cette conclusion, que la théorie de ce savant est vraie dans tous les cas, et non dans un seul, comme l'a dit M. Navier. L'emploi de l'instrument connu sous le nom de *frein de M.* Prony, est un autre objet des études auxquelles il s'est livré, et il donne le moyen d'en faire usage pour mesurer soit la force totale, soit la force utile d'un moteur. Viennent ensuite diverses applications des données recueillies par ces expériences, et des méthodes qu'elles vérifient.

On voit que les divers objets de ce Mémoire sont effectivement d'une très-haute importance, et que les intérêts de l'industrie réclament une décision sur les points contestés par l'auteur aux géomètres qui l'ont précédé. Malheureusement, son exposition n'est pas toujours assez claire. Quelquefois aussi, une insidieuse métaphysique répand son obscurité sur des matières déjà très-abstraites, et peut égarer ceux qui la suivent avec trop de confiance. Ainsi, par exemple, on est arrêté, dès le début, par cette assertion, que « C'est pécher contre tous les principes de l'*homogénéité*, que de dire, comme quelques-uns de nos grands géomètres, qu'*un choc est une somme de pressions.* » Soutenir cette opinion, n'est-ce pas sapper les fondemens du calcul infinitésimal ? N'est-ce pas affirmer que le sommet d'un cône est *hétérogène* à ce solide ? et l'expression de la différentielle d'un logarithme sera frappée d'absurdité, etc.

La résistance due au frottement ne peut être assimilée à celle que les liquides opposent au mouvement. On conçoit très-clairement que celle-ci doit être proportionnelle au carré de la vitesse ; mais l'analyse la plus exacte des effets du frottement n'y fait apercevoir rien autre chose qu'une pression et une vitesse, une quantité de mouvement. La métaphysique est encore venue s'immiscer ici dans les raisonnemens, pour éteindre le flambeau de l'évidence mathématique. Nous ne craignons point de le dire, même avant le jugement académique, dont la publication viendrait bien à propos : on s'en

tiendra, quant au frottement, à la théorie de Coulomb, ou rien n'est omis, où chacune des causes qui concourent à la production de l'effet est soumise à la loi qui dérive de sa nature.

Il semble que la théorie des roues hydrauliques plongées dans un fluide indéfini n'est pas complète, ni dans ce Mémoire, ni dans aucun des ouvrages qui l'ont exposée. On voudrait que l'on tînt compte des mouvemens latéraux du fluide : car le choc direct, tel qu'on le considère pour l'introduire dans le calcul, ne peut jamais avoir lieu.

Nous ne pousserons pas plus loin l'examen de ce Mémoire, sur lequel il est indispensable que l'Académie des sciences prononce son jugement. Le travail de M. Coste ne mérite point qu'on le laisse dans l'oubli : il est fait avec beaucoup de soin, atteste l'étendue des connaissances mathématiques de l'auteur, et contient de très-utiles exemples du calcul des machines : mais, s'il renferme des erreurs sur la théorie des frottemens, il faut une réfutation qui dissipe tous les doutes ; et cette réfutation servira mieux la cause des sciences et des arts, si l'Académie la fortifie de son autorité.

49. — *Géométrie perspective*, ou Principes de projection polaire appliqués à la description des corps, par B. E. Cousinery, ingénieur des ponts et chaussées, ancien élève de l'École polytechnique. Paris 1828 ; Carilian-Gœury. In-4° de 93 pages, avec 7 planches lithographiées ; prix, 7 fr.

Cet ouvrage offre d'utiles exercices de géométrie descriptive à tous ceux qui ont à cœur de ne négliger aucune des ressources que cette science peut procurer aux arts. Le mot de *géométrie descriptive* doit être conservé pour désigner en général les méthodes géométriques au moyen desquelles on détermine les formes et les situations, leurs combinaisons et leurs rapports : l'expression est exacte, et cesserait de l'être si on la restreignait à l'emploi d'un seul mode de projection. M. Cousinery fait voir que l'on peut résoudre par l'emploi des projections polaires les problèmes sur les lignes et les surfaces que l'on résout ordinairement à l'aide des projections orthogonales. Après des exercices sur des questions simples et purement géométriques, il passe aux applications à la perspective, à la détermination des ombres et des points les plus éclairés à la surface des corps, et il termine son traité par des *considérations de projection polaire, à l'usage des dessinateurs.* Il serait bien à désirer que les peintres sentissent l'importance des vérités réunies dans ce chapitre ; ils ne soupçonnent point combien les fautes nombreuses qu'ils commettent contre la perspective et la vérité des ombres nuit à l'effet de leurs ta-

bleaux. Les avantages qu'ils retireraient d'une instruction facile n'ont pas été appréciés par le plus grand nombre de nos artistes; qu'ils ne dédaignent point de marcher sur les traces de Léonard de Vinci, et qu'à l'exemple de ce grand maître, ils placent l'instruction mathématique appliquée à leur art au nombre des connaissances dont ils ne peuvent se passer. FERRY.

50. — * *Archives des découvertes et des inventions nouvelles*, faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant l'année 1828. Paris, 1829; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. In-8° de 600 pages: prix, 7 fr., et 9 fr. franc de port pour les départemens; prix des 20 volumes, formant la collection depuis 1809, 140 fr.

Les recherches et les travaux qui se font chaque jour ne produisent pas tous d'utiles résultats; mais, parmi les inventions plus ou moins intéressantes qui se publient, il en est qui sont dignes d'attirer l'attention générale. L'intérêt particulier s'empare de cette mine féconde pour l'exploiter à son profit, et les arts, les sciences, l'industrie en reçoivent sans cesse de nouveaux perfectionnemens. Dans cette multitude d'efforts, il en est un grand nombre qui se font distinguer par les succès qu'ils obtiennent; et c'est un plaisir, et même un devoir de se tenir au courant de toutes les découvertes qui se font journellement. Comme il serait très-inutile d'attacher à toutes ces recherches le même degré d'importance, que d'ailleurs l'esprit humain ne peut embrasser avec avantage une aussi grande variété de sujets, c'est une idée heureuse que de classer et de réunir en un seul volume les découvertes faites chaque année, et d'en présenter l'ensemble par extraits. L'ouvrage que nous annonçons remplit très-bien cette destination, et nous devons le recommander aux amis des sciences et des arts. Cependant nous nous hasarderons à blâmer l'auteur d'avoir trop resserré les matières, qui, faute de développemens, se trouvent quelquefois présentées avec obscurité; comme aussi d'avoir arrêté l'attention des lecteurs sur des sujets trop peu dignes de l'occuper. En élaguant sagement cette forêt, on peut y répandre la lumière: la place que remplissent certaines plantes inutiles serait beaucoup mieux occupée en permettant à celles qui sont fécondes de prendre plus d'étendue et de liberté. L'ouvrage gagnerait aussi considérablement, si l'on y joignait quelques figures propres à l'intelligence du texte. Nous devons nous empresser d'ajouter que l'auteur de ce livre nous semble digne de la mission qu'il a acceptée, et que, telle qu'elle est, son œuvre doit rendre de grands services à l'industrie. FRANCŒUR.

51. — *Manuel complet du maître de forges*, ou Traité théorique et pratique de l'art de travailler le fer; par M. L. Landrin. Paris, 1829; Roret, 2 vol. in-18 de 298 et 384 pages; prix, 6 fr.

Ce Manuel est divisé en quatre parties : la première est consacrée à l'examen des propriétés physiques et chimiques du fer et des substances pour lesquelles il a le plus d'affinité; la seconde traite des caractères, de l'extraction et de la préparation des minerais, des fondans, et des diverses espèces de combustibles employés dans les forges; la troisième contient la description des procédés par lesquels le fer malléable s'extrait des minerais; l'auteur le considère successivement dans les hauts fourneaux, dans les feux d'affinerie au bois, dans les fours à la houille, et dans les forges catalanes, où il s'obtient directement, sans passer par l'état de fonte; enfin, la fonte prend, sous la main du fondeur, les formes les plus variées; le fer, au sortir des forges, s'étire en tôle, en fer-blanc, se convertit en acier. Ces industries sont le sujet de la quatrième partie. On trouve, dans un vocabulaire des termes usités dans les forges, l'explication de ceux qui sont empruntés au patois ou aux langues étrangères, et l'ouvrage se termine par un appendice, dans lequel l'auteur, après avoir donné des conseils fort sages sur la gestion des usines, jette un coup d'œil rapide sur les richesses de la France, en houilles et en minerais de fer, et sur le commerce dont ce métal est l'objet parmi nous.

L'industrie du fer est fort étendue, et toutes les branches entre lesquelles elle se divise ne sont jamais réunies dans la même main; chacune d'entre elles pourrait fournir la matière d'un traité étendu. L'exploitant de mines, le maître de forges, le fondeur, l'aciéreur, ne devront pas chercher, dans le Manuel de M. Landrin, la solution des difficultés de détail que présente leur industrie ou leur localité; mais chacun d'entre eux trouvera sur l'ensemble des opérations, dont une spécialité l'occupe, les notions générales qui étendent la portée des observations de détails. J. J. B.

52. — *Considérations sur les trois systèmes de communications intérieures au moyen des routes, des chemins de fer et des canaux*, par B. H. Nadault, ingénieur des ponts et chaussées. Paris, 1829; Roret. In-4° de 80 pages; prix, 5 fr.

M. Nadault a rassemblé une très-grande quantité d'excellens matériaux, voilà le fond : mais il n'en a pas construit un édifice dont l'œil aperçoive promptement l'ordonnance, dont la destination et la distribution semblent parfaitement d'ac-

cord. Quoique son Mémoire soit divisé en chapitres, subdivisés en paragraphes, on n'y sent pas assez les effets de l'ordre qu'il a établi, on en voudrait un autre. M. Nadault a fait un travail très-digne d'estime, mais qui ne sera pas utile, parce qu'il n'a pas présenté les objets sous l'aspect que la pensée du lecteur entrevoit et recherche : entrons dans quelques détails.

Le premier chapitre est intitulé : *Comparaison des trois systèmes de transport sous le rapport de leurs avantages et de leurs inconvéniens.* Si le titre de ce chapitre était rempli, le sujet serait à peu près épuisé : mais l'auteur s'est contenté de l'effleurer. On regrette qu'il n'ait pas désigné, dans sa courte introduction, la classe de lecteurs pour laquelle il écrivait. Si son Mémoire est adressé aux hommes de l'art, le premier chapitre pouvait être considérablement réduit, ou même supprimé : s'il ne s'agit que de l'instruction des hommes qui ne veulent ni devenir savans ni rester ignorans, il y aurait encore des suppressions à faire dans ce même chapitre. Dès la seconde page, on trouve une note sur le frottement, que l'auteur ne devait pas hasarder. Le fait qu'il cite (le transport du bloc de granite qui sert de piédestal à la statue de Pierre-le-Grand, à Pétersbourg) est très-complexe, et le frottement n'y est pas la cause principale de la résistance à la traction. Il faut en séparer ce qui appartient à la flexibilité des supports, à la dépression du sol, à la désorganisation des surfaces écrasées sous l'énorme poids du bloc à transporter, etc. : en voilà plus qu'il n'en faut pour convaincre M. Nadault que sa note est hors de place. Autre suppression à faire ; la machine ou l'appareil de M. Vallance reçoit dans ce chapitre des louanges que personne ne répétera. L'auteur a toutes les connaissances nécessaires pour apprécier cette invention à sa juste valeur, pour se convaincre qu'elle ne possède aucune supériorité sur toute manière connue d'appliquer une force motrice : on s'étonne qu'il ait été séduit aussi long-tems par un prestige qu'il était si facile de dissiper.

Le second chapitre est intitulé : *Comparaison des trois systèmes, et principalement des chemins de fer et des canaux, sous le rapport mécanique et sous le rapport économique.* Ce titre promet encore plus qu'il ne tient ; si l'on poussait assez loin la comparaison entre les trois systèmes de transport *sous le rapport économique*, la question serait complétement résolue, et le Mémoire serait fini; mais ce chapitre, tel qu'il est, paraîtra beaucoup trop incomplet à toutes les classes de lecteurs.

Nous ne pousserons pas plus loin l'examen de cet écrit où l'auteur a déposé des connaissances précieuses et variées, les

fruits d'une étude qui ne néglige rien de ce qui a quelques rapports avec le sujet dont elle s'occupe. Malheureusement, cette riche collection a besoin d'une autre disposition, pour devenir utile aux amis des arts et de l'instruction, et repandre les connaissances dont elle est si bien pourvue. F.

53. — * *De la cavalerie, ou des changemens nécessaires dans la composition, l'organisation et l'instruction des troupes à cheval*, par le lieutenant-général, comte DE LA ROCHE-AYMON, pair de France. T. II : 1re partie. Paris, 1829 : Anselin. In-8° de 522 pages ; prix, 5 fr.

Nous avons entretenu nos lecteurs du 1er volume de cet ouvrage (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVII, n° 1828, p. 457), et, sans doute, ils ont aperçu deux fautes d'impression, que faisient ressortir le sens des phrases qui les précèdent et les suivent : JE *pense*, est-il dit (p. 459), *avec plusieurs bons observateurs, que les chevaux français durent en général beaucoup plus que ceux des pays voisins* : l'auteur de l'article avait écrit IL *pense*, alléguant l'autorité de M. de la Roche-Aymon, et non pas sa propre opinion. On lit plus loin (p. 460) : *Le système d'achat direct* (des chevaux), *que M. de la Roche-Aymon développe dans son livre, tendrait à* RUINER *en France l'éducation du cheval*. Le manuscrit portait RANIMER. Ces corrections ne nous éloignent pas du sujet du volume qui vient d'être publié : l'auteur l'a consacré à réfuter quelques objections que le premier a fait naître, et surtout à développer son système de remontes : il revient aussi sur ce qu'il a dit de l'*organisation* ; mais, pour ne pas encourir avec lui le reproche de mettre peu d'ordre, dans des discussions d'ailleurs fort instructives, nous attendrons, pour nous occuper de cet objet, la publication de la seconde partie.

M. de la Roche-Aymon voudrait qu'un arrondissement fût assigné aux remontes de chaque régiment de cavalerie ; des officiers y seraient stationnés, se mettraient en rapport avec les propriétaires, et achèteraient d'eux, sans aucun intermédiaire, dans toutes les saisons de l'année : il propose, en outre, de former des dépôts de poulains : c'est de deux à cinq ans que le cheval exige le plus de soins et cause le plus d'embarras : on pourrait, sans augmentation de dépense, acheter ces animaux fort jeunes, et l'économie de l'éducation commune ne permettrait pas aux frais d'entretien de dépasser la plus value que leur donne l'âge : si cette prévision pouvait être déçue sous le rapport de la dépense, au moins est-il certain que les dépôts fourniraient à l'armée des chevaux mieux préparés au service. L'auteur est le premier à recon-

naître que l'application de ce système, dont on a plusieurs fois recueilli de bons effets sous l'ancien régime, ne saurait être que progressive ; on l'étendrait à mesure que l'expérience en ferait sentir les avantages.

Les remontes seront toujours faciles lorsque la matière en sera bonne et abondante : les chevaux manquent-ils en France ? Non, et leur médiocrité est la preuve de leur grand nombre et de l'abondance des fourrages, car, pour obtenir un effet donné, il faut beaucoup plus de mauvais chevaux qu'il n'en faudrait de bons : la médiocrité des races fait tout notre mal, et c'est uniquement à les améliorer qu'il faudrait tendre. Peut-être notre régime de centralisation est-il pour beaucoup dans le peu d'efficacité des mesures dirigées vers ce but ; on veut que tout se fasse partout de même : un département est-il étranger à l'éducation des chevaux, c'est une raison de plus de chercher à l'y introduire ; on ne considère ni la nature du sol, ni le mode de culture, et l'on dissipe en vains efforts des ressources qui, portées sur un autre terrain, y auraient produit un effet centuple. Nous avons des pays de chevaux, comme des pays vignobles, et c'est dans ceux-là qu'il faut prodiguer les encouragemens : le plus efficace de tous c'est l'élévation du prix des remontes : il va bien plus directement à l'agriculture, que celui qui se présente sous l'habit brodé d'un inspecteur de haras : d'ailleurs, en payant le bon ce qu'il vaut, on éloigne le renouvellement, et l'augmentation bien entendue des prix se résout en une véritable économie. Le gouvernement, en fait de haras, plus peut-être qu'en tout autre chose, doit s'abstenir de faire par lui-même et encourager, en récompensant celui qui atteint le but. M. de la Roche-Aymon recommande, avec raison, de multiplier les primes et les courses : les unes et les autres ont l'avantage de provoquer beaucoup plus d'efforts qu'elles n'en récompensent. Les plus grandes améliorations réalisées en Angleterre sont dues aux courses : indépendamment des sommes considérables qu'y consacrent les particuliers, la couronne décerne encore aujourd'hui trente-neuf prix de 100 guinées (103,255 fr.) ; et ces fondations sont fort anciennes, tandis que le fonds des courses n'est chez nous, qui devrions chercher à suppléer à d'autres causes d'infériorité, que de 64,200 fr. On néglige d'autres moyens d'encourager l'éducation des chevaux de race : ainsi, les équipages de chasse du roi sont, d'après le livre des chasses, dont nous avons un exemplaire sous les yeux, exclusivement remontés en chevaux anglais, au prix moyen de 3,700 fr., et les excellens

chevaux du Bearn et du Limousin restent à la charge des propriétaires. L'amélioration des chevaux de troupe est intimement liée à celle des chevaux de sang, puisque c'est par ceux-ci que se relèveront les races communes.

La Prusse est de tous les États du continent celui où les races de chevaux se sont le plus perfectionnées, et, chose remarquable, ces résultats se sont obtenus par l'intervention du gouvernement; ils sont à la fois si positifs et si étendus, le pays en retire dans le commerce et dans la guerre de si grands avantages, qu'une histoire détaillée de l'amélioration des races de chevaux, en Prusse, depuis Frédéric II, serait peut-être le livre le plus utile qu'on pût faire pour nos haras. M. de la Roche-Aymon a plus de moyens qu'un autre de se livrer à ce travail, et, quelle que soit la sagesse de ses conseils, l'autorité d'un exemple si frappant serait encore plus efficace. Nous voudrions qu'il se crût engagé, par l'accueil que le public fait à ses recherches, à traiter, d'une manière complète, un sujet qui se lie à toutes les questions d'économie agricole et d'organisation militaire qui peuvent s'agiter en France.

Nous avons été surpris de voir M. de la Roche-Aymon recommander la castration des poulains dès leur seconde année : cette opération prématurée ne nuit-elle pas au développement des formes et des forces du cheval? D'autres, avant lui, et entre eux M. de Bohan, si recommandable par son expérience et ses travaux sur la cavalerie, avaient proposé de donner aux troupes des chevaux entiers, et alléguaient, en faveur de ce système, toutes les considérations de durée et de vigueur, qui valent aujourd'hui à ces chevaux une préférence exclusive, dans des services dont le préjugé les excluait autrefois. La réforme de 1788 interrompit un essai de ce genre que M. de Bohan faisait sur la petite gendarmerie, et qu'il serait peut-être utile de recommencer dans quelque troupe d'élite. J. J. B.

54. — **Histoire générale des Voyages*, ou nouvelle collection des relations des voyages par mer et par terre; mise en ordre et complétée jusqu'à nos jours, par M. C. A. Walkenaer, membre de l'Institut. Tom. XII, XIII, XIV et XV. Paris, 1828 et 1829; Lefebvre. 4 vol. in-8° de 480 à 550 pages, sur beau papier satiné; prix du vol., 7 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XLII, pag. 472, l'annonce des volumes précédens.)

Ces quatre volumes donnent la suite des nouveaux voyages en Afrique. Le XIIe traite de l'histoire des Aschantis, de leurs guerres et de leurs relations avec les peuples et les établisse-

mens européens de la côte de Guinée; des voyages de Bowdich en 1817; de W. Hutton en 1816, 1818, 1819 et 1820; de Dupuis en 1820, dans l'intérieur du royaume des Aschantis, qui paraît être aujourd'hui le plus puissant de la Guinée. Ce volume contient encore des résumés sur l'état actuel des possessions anglaises et françaises sur les côtes occidentales du continent africain, ainsi que le voyage du ministre protestant Monrad, qui a résidé de 1805 à 1809 dans les possessions danoises de la Guinée. Le dernier chapitre est consacré à l'histoire naturelle de cette contrée.

Le voyage fait en, 1578, par Édouard Lopez, au Congo, ouvre le XIIIe volume. Viennent ensuite ceux de Battel, en 1589 et 1603, dans le royaume d'Angola; du chirurgien Samuel Braun, de 1611 à 1616; des capucins Michael Angelo de Gattina et Denis Carli de Placenza, de 1666 à 1668; du missionnaire Cavazzi, de 1654 à 1670, au Congo; de Jérôme Merolla de 1682 à 1688, au royaume d'Angola, à Soquo et au royaume de Cacongo; de Zucchelli, de 1696 à 1704, à Loanda dans la province de Sogno, la région du fleuve Ambriz et dans la province de Chiova et les îles du Zaïre et le royaume d'Angoy; de Jacques Barbot le jeune, et de Jean Casseneuve à la rivière de Congo et de Cabinde. M. Walkenaer complète ces relations par un résumé des observations de ces premiers explorateurs sur les royaumes de Loango, de Congo, d'Angola, de Benguella et des pays voisins. Ce résumé, qui donne une idée exacte de nos connaissances sur ces contrées, termine le XIIIe volume et occupe la majeure partie du XIVe, qui renferme en outre le récit des voyages de Belgarde, de Descouwieres, de Joli, de Quilliel d'Aubigny et autres missionnaires français dans le Loango et le Cacongo; du capitaine négrier Degrandpré sur les côtes d'Angola, en 1786 et 1787. Le XIXe volume est terminé par la relation de l'expédition chargée, en 1816, d'explorer le Zaïre et de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, et qui était commandée par l'infortuné Tuckey, l'un des plus habiles officiers de la marine anglaise.

Le XVe volume renferme l'analyse, d'après Bowdich, des relations des voyages portugais sur le Congo, l'Angola, le Benguella et San-Salvador. Il donne également par extrait les voyages de Feocardozo dans les royaumes d'Angola et de Benguella, depuis 1816 jusqu'en 1819. Un chapitre de ce volume a pour objet les premiers voyages au cap de Bonne-Espérance et les progrès de la géographie jusqu'au commencement du XVIIIe siècle dans les contrées comprises entre le cap Negro, le cap de Bonne-Espérance et le cap de Cor-

rientes. Enfin, les voyages de Kolbe au cap de Bonne-Espérance, de 1705 à 1713; de l'abbé Lacaille, en 1751 et 1752; de Henri Lop et de Frédéric Brink, en 1761 et 1762, et de Bernardin de Saint-Pierre, en 1771, qui termine le volume.

SUEUR-MERLIN.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

55. — *Recueil de pièces pour servir à l'histoire ecclésiastique*, par TH. DAGOUMER. Paris, 1829; chez les marchands de nouveautés. In-8° de 336 pages.

Sous un titre simple, l'auteur, qui a le double mérite de s'écarter en cela de l'usage actuel, et de n'affecter aucune autre singularité, réunit des documens dont plusieurs ont exigé des recherches assidues. Conformément à son épigraphe, son objet constant paraît être de distinguer des choses vénérées l'abus qu'on en fait avec tant de persévérance. La dignité des sentimens religieux et la bassesse des folies mystiques, ces deux degrés extrêmes dans les voies de l'esprit humain, paraissaient inconciliables chez des générations où l'ignorance a beaucoup perdu de la naïveté du bon tems. Toutefois, un aveugle et cupide esprit de domination a voulu ramener ce mélange impur. Les fauteurs de ce projet suranné ont vu en quoi tous les siècles se ressemblent, et n'ont pas su voir en quoi les siècles diffèrent.

La première des pièces dont se compose ce recueil est extraite de celui que Brown a fait en 1690. On doit avouer que plusieurs expressions de cet avis confidentiel, attribué à des évêques rassemblés à Bologne en 1555, s'expliqueraient plus facilement s'il avait été au contraire fabriqué par des protestans, comme on l'a supposé quelquefois. Ce qu'allègue M. Dagoumer pour en établir l'authenticité ne saurait écarter tous les doutes. Cependant, il faut aussi se défier des inductions tirées de l'inconvenance des termes. D'après de semblables données, que d'actes de ces tems-là seraient jugés apocryphes! Quoi de plus invraisemblable, sous ce rapport, et pourtant de moins contesté que les épîtres incohérentes de Luther, ou bien la lettre extravagante de Christine de Suède au cardinal Mazarin! Au reste, on retrouve exactement les secrètes maximes de l'*Avis confidentiel*, dans la marche suivie durant des siècles par cette portion du sacerdoce aux yeux de qui l'oubli des intérêts temporels est une vaine démonstration, et la parole de vie un texte pour des discours ténébreux.

En parlant de l'autorité des papes sur le temporel des rois, l'auteur trouve cette prétention plus égyptienne encore, ou si on veut, plus païenne que judaïque, et il observe que Bossuet a eu ses raisons pour vanter, un peu au hasard d'ailleurs, les institutions de l'Égypte. Quant à l'Évangile on sait en quels termes il condamne d'avance cette usurpation. Mais précisément parce qu'elle est anti-chrétienne, on a trouvé piquant depuis peu de recommencer à en célébrer les avantages au nom de la religion, dans des ouvrages dont les formes logiques déguisent mal les axiômes erronés. M. Dagoumer entend autrement la rédemption. Moïse, dit-il, avait eu pour objet de délivrer Israël de la tyrannie des Égyptiens, et le Christ est venu pour délivrer la terre de la tyrannie des Pharisiens ou du sacerdoce.

Sans admettre peut-être en toute rencontre les conclusions de M. Dagoumer, on approuvera l'idée dominante qui a dirigé ses investigations, et on remarquera d'heureux aperçus relatifs, soit au cérémonial de la grande et de la petite bénédiction, dès le tems des prophètes, soit à d'autres objets mal éclaircis, ce semble, jusqu'à présent, et particulièrement aux principaux ressorts employés par le législateur des Hébreux. Exceptons toutefois l'invitation, ou plutôt l'injonction qui paraît leur avoir été faite d'abuser les Égyptiens pour les voler. Des mécréans pourraient dire qu'en commençant une carrière de brigandage, *de ses hôtes trompés emporter la vaisselle*, était une déclaration de principes, et pouvait avoir son bon côté. Cependant, si M. Dagoumer, qui, à cet égard, ne se méprend pas sans doute sur les motifs de Moïse, veut absolument les justifier, il aura besoin d'ajouter à sa longue note quelque chose de plus plausible et de plus édifiant. S.

56. — * *Essai sur l'art d'être heureux*, par *Joseph* Droz, de l'Académie française. *Sixième édition*. Paris, 1829; Renouard, rue de Tournon. In-18; prix, 3 fr.

La préface de cette nouvelle édition commence par une espèce de déclaration de principes que nous allons transcrire.

« Lorsque je publiai, il y a vingt-deux ans, cet Essai, la plupart des métaphysiciens voulaient, pour ainsi dire, anatomiser l'intelligence humaine ; ils semblaient aspirer à donner au langage de la morale une sécheresse mathématique. Je n'adoptai point leur méthode, et j'en craignais les résultats. Aujourd'hui, je fais imprimer pour la sixième fois ce petit ouvrage : les tems et le cours des idées sont changés. On se dit encore observateur, mais trop souvent c'est avec les yeux de l'imagination qu'on observe ; on aime à trouver,

dans les discours sur la morale, de l'exaltation et du vague; la métaphysique est devenue poétique. Cette nouvelle manière de s'éloigner de la vérité ne me séduit pas plus que la première. Je reste fidèle à la douce philosophie du sentiment et du bon sens, à cet art de vivre qui fut chéri de Socrate, de Montaigne, de Franklin, et qui sera cultivé d'âge en âge par les hommes persuadés que les meilleures théories morales sont celles qui conduisent directement à la pratique. »

C'est la seconde fois que M. Droz fait cette déclaration de fidélité aux principes qui ont dicté l'*Essai sur l'art d'être heureux;* la même préface se trouve dans ses *œuvres*, publiées, il y a deux ans, par M. Renouard. (3 vol in-8°; *l'Économie politique*, qui a paru cette année, et dont nous avons rendu compte dans notre cahier de juin 1829, p. 629, forme le troisième volume.) Z.

57.—* *Conseils de morale*, ou Essais sur l'homme, les mœurs, les caractères, le monde les femmes, l'éducation, etc.; par Mme Guizot. Paris, 1828; Pichon et Didier. 2 vol in-8° de 850 pages; prix, 14 fr.

Ces *Conseils de morale* ne sont, à proprement parler, que le recueil des œuvres diverses et inédites de Mme Guizot, publiées par M. Guizot, et précédées d'une Notice fort remarquable de M. Ch. *de* Rémusat sur sa vie et ses ouvrages, déjà insérée dans la *Revue Encyclopédique* (t. xxxv, p. 567). L'éditeur a placé, dans le second volume, son essai *sur les idées de droit et de devoir considérées comme fondement de la société*, qui n'avait pas encore été publié, et qui jette une grande lumière sur une question difficile, que la passion et le préjugé ont à plaisir obscurcie, et un autre essai *sur l'anarchie et le pouvoir*, qui, bien qu'écrit à une époque beaucoup plus récente, se rattache naturellement au précédent, qu'il complète et qu'il éclaircit. On ne peut manquer d'être frappé de ces deux compositions et de la vigueur d'esprit dont elles offrent la preuve; la première, pleine de vues originales et fécondes, est peut-être quelquefois un peu plus ingénieuse qu'il ne faudrait; mais la seconde se distingue par une netteté, une justesse d'expressions et de pensées qui impose la persuasion. — Ce recueil est terminé par un *Essai sur la vie et les écrits d'Abélard et d'Héloïse*, rempli de grâce et de fraîcheur. Cette publication est d'une haute importance, et montre la vaste portée de l'esprit de Mme Guizot; nous pourrons plus tard en entretenir nos lecteurs avec plus de détails.

58. — * *Lettres de famille sur l'Éducation*, par Mme Guizot. *Deuxième édition*. Paris, 1828; Pichon et Didier. 2 vol. in-8° formant 875 pages; prix, 14 fr.

Cet ouvrage, couronné, en 1817, par l'Académie française, comme le plus utile aux mœurs, est le véritable monument du génie de Mme Guizot. Les plus hautes questions de la philosophie morale y sont traitées sous une forme libre qui, en apparence, n'a rien de systématique; qui admet naturellement les exemples, les détails, les digressions, et montre, par des applications, comment les vérités générales doivent régler la vie réelle et pénétrer dans la raison des enfans. L'excellence du livre est dans l'union d'une grande sévérité de principes, avec une parfaite liberté d'esprit; c'est par là qu'il offre une parfaite image de celle qui l'a composé. Rien n'y est accordé à de vaines bienséances, à d'arbitraires conventions; rien n'y porte l'empreinte de cette indulgence sentimentale qui, de nos jours, passe trop souvent des romans dans la morale. C'est un livre qui doit être placé en première ligne dans toutes les bibliothèques des pères et mères de famille. Σ

59. — * *Education familière*, ou Série de lectures pour les enfans, depuis le premier âge jusqu'à l'adolescence, par miss *Maria* Edgeworth; traduit de l'anglais par Mme *Louise* Sw.-Belloc. Deuxième série, ornée de vignettes dessinées et gravées par MM. *Alfred* et *Tony Johannot*. Tomes III et IV de l'ouvrage entier. Paris, 1829; Mesnier, place de la Bourse. 2 vol. in-18, de 300 et 335 pages; prix, 6 fr.

Nous avons annoncé la publication des premières livraisons de ce charmant ouvrage (voy. *Rev. Enc.*, t. XL; décembre 1828, p. 466); et nous avons donné de justes éloges, soit à l'original, soit à la traduction de madame *Belloc*. Nous n'aurions, pour rendre compte de ces nouveaux volumes, qu'à reproduire textuellement les mêmes éloges. Ce livre est excellent pour les enfans, et nous dirons, sans aucune exagération, qu'après *Robinson Crusoé*, il nous semble le meilleur de tous ceux qui ont été publiés jusqu'à présent dans le même but. L'instruction y est fort bien graduée; on fait passer successivement sous les yeux des jeunes lecteurs tous les objets dont ils peuvent retirer quelque connaissance utile; les arts, les métiers, l'histoire naturelle, la morale même y sont traités avec clarté, avec simplicité, de sorte que rien ne reste au-dessus de leur portée, qu'ils n'apprennent rien imparfaitement, qu'ils ne se paient point de mots et qu'ils voient toujours *le fond des choses*. Nous avons lu nous-mêmes ces deux volumes, non-seulement sans ennui, mais encore avec un vif intérêt. Quelque parfait que soit l'ouvrage de miss Edgeworth, nous croyons que son aimable et habile traductrice ne s'est pas acquis moins de droits à la reconnais-

sance des lecteurs. Sa tâche était d'une difficulté extrême : elle l'a remplie avec beaucoup de succès. Le style est d'une fraîcheur, d'une naïveté enfantine vraiment admirables : c'est bien là le langage des enfans : ce sont bien leurs impressions superficielles et passagères ; la logique avec laquelle ils s'efforcent de lier des idées encore incohérentes, et qui ne paraît bizarre qu'à ceux qui ne les ont point étudiés attentivement ; c'est bien, enfin, leur conversation, presque toujours vive et piquante sans qu'ils s'en doutent, semée d'exclamations, d'invocations, de saillies singulières et amusantes. — Ces éloges paraîtront peut-être exagérés à ceux qui ne connaissent pas le livre dont nous parlons ; ils seront jugés trop faibles par ceux qui l'auront lu. Toutes les mères de famille doivent s'empresser de placer un livre aussi bon, aussi amusant, aussi instructif, entre les mains de leurs enfans.

60. — *Considérations sur la nécessité et les moyens de réformer le régime universitaire*, adressées *au ministre de l'instruction publique*, à l'occasion de son arrêté qui a créé une Commission chargée de choisir la meilleure méthode d'enseignement pour les langues anciennes : par J.-P. Gasc, professeur, officier de l'université, etc. ; 2e partie. Paris, 1829 ; L. Colas, rue Dauphine, n° 7. In-8° de 332 pages ; prix, 6 fr.

Nous avons entretenu nos lecteurs de la première partie de cet ouvrage, avec des détails assez étendus, mais cependant trop courts, si l'on considère l'importance de l'objet qu'il traite (voy. *Rev. Enc.*, t. XLI, p. 500). Il nous sera impossible aujourd'hui encore d'aborder la question de l'enseignement avec tous les développemens qu'elle comporte ; rien de hasardé ne doit être avancé sur un sujet où la moindre erreur peut avoir les plus graves conséquences. Mais nous ne la perdons point de vue, et nous nous proposons d'y revenir et de l'examiner à fond : ce qui ne sera peut-être pas sans utilité, au moment où l'autorité, entraînée par des réclamations universelles, paraît vouloir entrer dans la voie des réformes, timidement, il est vrai, en tâtonnant et presque à contre-cœur, mais avec des intentions dont nous ne voulons point suspecter la droiture. Nous nous aiderons alors avec confiance des lumières et de l'expérience de M. Gasc, quoique ce savant professeur ait peut-être une trop grande antipathie pour ce qu'il appelle les *théories*. Il faut s'entendre sur ce mot : des théories privées de l'appui des *faits* ne sont, à proprement parler, que des rêveries, et ne méritent nulle attention. Mais il y a aussi quelque danger à s'appesantir trop sur les faits de détail. L'expérience devient alors trompeuse : on perd de vue

l'ensemble, on juge mal des rapports des choses entre elles, et l'on s'égare, faute d'avoir généralisé, résumé, comparé; en un mot, faute de théories. A. P.

61. —**Des impôts dans leurs rapports avec la production agricole*, par C. J. A. Mathieu de Dombasle. Paris, 1829; Mme Huzard. In-8° de 178 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Que les économistes définissent mal la valeur, qu'ils se méprennent dans l'emploi du mot utilité ou sur quelqu'un des caractères de la monnaie, il n'en adviendra pas grand dommage aux nations. Que de fausses idées sur les effets de l'impôt passent de la société dans le gouvernement, bientôt la législation développera ce qu'il faudrait restreindre, étouffera ce qu'on devrait protéger; la richesse publique, le travail seront attaqués dans leurs sources; et souvent des mesures dirigées vers un but déterminé en atteindront un tout contraire.

La question que traite aujourd'hui M. de Dombasle lui appartenait naturellement par la réunion qu'elle exige de la connaissance des théories et de celle des faits. Il commence par examiner comment l'impôt foncier, et les impôts indirects en général, agissent sur l'agriculture; puis il apprécie successivement les effets des capitations et des taxes sur le sel, les tabacs, les boissons, l'enregistrement des baux à ferme. Il considère enfin les douanes dans les encouragemens qu'elles donnent à la production intérieure, et passe en revue les droits d'entrée sur les fers, sur les bestiaux, sur les grains, sur les sucres, sur les laines. Ainsi, les deux grandes questions de l'assiette de l'impôt et de la liberté du commerce extérieur sont discutées dans leurs principes et dans leurs applications les plus saillantes.

Tout impôt nuit à la production, soit par les gênes qu'il lui apporte, soit par les capitaux qu'il lui enlève, soit par les restrictions qu'il met à la demande des choses qu'il saisit. M. de Dombasle pense que la contribution foncière, portant uniquement sur le loyer de la terre, est, sous ce rapport, beaucoup moins dommageable que les capitations, l'impôt sur le sel, les droits d'enregistrement sur les longs baux, qui frappent immédiatement les capitaux destinés à la culture; le propriétaire finit toutefois par avoir toujours sa part de ces charges; car, lorsqu'une fois elles sont assises, le fermier, dont elles augmentent les dépenses, est obligé de réduire d'autant son prix de ferme; l'aristocratie anglaise s'est méprise sur ce résultat, lorsqu'elle a cru affranchir ses revenus, en rejetant toutes les charges de l'État sur les impôts indirects, et, par le fait, les loyers de ses terres sont inférieurs, à égalité

d'étendue, à ceux des départemens bien cultivés de la France.

Il faudrait copier tout l'article relatif aux boissons et à la vigne, pour donner au lecteur l'idée de ce qu'il renferme de faits curieux, d'observations ingénieuses. M. de Dombasle n'admet pas que la vigne soit une source de richesse aussi positive qu'on le croit communément : il reconnaît bien que l'hectare rapporte plus en vigne qu'en toute autre culture, mais il trouve que ce produit s'obtient aux dépens de celui des terres voisines, auxquelles il enlève le fumier, la main d'œuvre et les capitaux, et ne compense pas le tort qu'il leur fait : de telle sorte que l'ensemble des terres, dont la vigne occupe une partie, est moins productif que celui dont elle est exclue. Ces calculs sont justes, surtout en ce qui concerne les engrais ; il n'est que trop vrai que la vigne n'en reçoit qu'au détriment des champs, et les absorbe sans les reproduire ; elle peut être mise, sous ce rapport, au premier rang des cultures épuisantes ; mais la suppression du fumier améliore beaucoup la qualité du vin, et si le malaise des propriétaires de vignes tient surtout à l'encombrement du marché, elle concilierait leur avantage avec celui de la culture en général. Diverses circonstances ont concouru à la ruineuse abondance qui désole les pays de vignobles ; on ne s'y est pas assez souvenu que le développement de la production n'est avantageux qu'autant qu'il se règle sur celui des moyens d'échanges des consommateurs : l'abondance et la qualité des produits de la vigne semblent placées dans les deux plateaux d'une balance, dont l'un ne peut s'abaisser sans que l'autre s'élève : on souffre pour s'être trop exclusivement attaché à la première. La nature du mal en indique le remède, et M. de Dombasle voudrait, dans l'impossibilité de former, entre tous les vignerons de France, un concordat qui prévînt le retour des souffrances actuelles, que l'impôt sur le vin fût combiné de manière à s'appesantir sur la mauvaise culture et à s'alléger pour la bonne. Une irritation profonde semble avoir dicté tout ce qui s'est écrit depuis un an sur la question des vignes ; elle serait beaucoup plus avancée, si l'on avait commencé par examiner les faits avec la franchise et la lucidité de M. de Dombasle. Si son exemple est suivi, des améliorations réelles naîtront de l'attention que provoque l'état pénible d'une des principales branches des revenus de notre pays. Ce serait suivre la ligne tracée par M. de Dombasle que de rechercher, pour contredire quelques-unes de ses opinions, comment la *viniculture* encourage l'*agriculture* proprement dite, en ouvrant, par le grand nombre de bras qu'elle occupe, un débouché à ses produits ; d'un autre côté, les terrains

pierreux, où les céréales ne paieraient pas les frais qu'elles causeraient, sont les meilleurs pour la vigne, et occupés par elle, ils rendent disponibles pour la nourriture de l'homme, une étendue au moins double de bonnes terres arables, que réclamerait sans cela la fabrication de la bière; il semblerait donc que la culture de la vigne ne nuit à celle des champs, et ne se fait tort à elle-même par l'encombrement, que lorsqu'elle s'étend sur des terrains où la nature appelait d'autres productions. Ce ne sont pas les gens qui font bien, mais ceux qui se ruinent à faire mal et beaucoup, qui amènent les crises de l'industrie; il serait étonnant que les vignobles fussent exempts de cette règle générale.

Les partisans de la liberté illimitée du commerce regretteront de voir le judicieux M. de Dombasle se prononcer en faveur des droits d'entrée sur les bestiaux, sur les sucres, sur les grains, et déclarer, lui consommateur, que c'est uniquement des effets de la concurrence intérieure que nous devons attendre l'abaissement du prix des fers : ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que, s'emparant des faits les mieux constatés, de ceux dont les conséquences sont les plus vastes, il ne laisse à ses adversaires que des argumens peu susceptibles d'application, et finit par raisonner sur les douanes, comme M. Ferrier, le grand antagoniste de l'École écossaise. Celui qui écrit ceci, dans un recueil où les doctrines contraires sont quelquefois professées avec tant de talent, doit peut-être s'excuser de sa sympathie pour les opinions des deux hommes distingués qu'il vient de citer : il pense comme eux, qu'un régime de douanes combiné avec la connaissance approfondie des besoins et des ressources constitutives du pays, est éminemment favorable à l'immobilisation de capitaux, qui est la véritable base de sa richesse; il pense que la protection du travail intérieur est au premier rang des intérêts du pays et des devoirs du gouvernement; toute la question est de ne pas se méprendre dans les mesures prises à cet effet, et, pour éviter cet écueil, il ne faut que bien observer les faits, soin auquel les disciples de Smith n'ont peut-être pas toujours donné assez de tems. Cette manière de voir n'a rien de contraire aux intérêts généraux de l'humanité : plus la France concentrera en elle de force et de puissance, plus leur triomphe sera certain; en travaillant au bien de notre pays, nous travaillons à celui du monde. J. J. B.

62. — *Sur la législation et le commerce des grains*, et sur les moyens de procurer au producteur le prix de production, et au consommateur une fixité dans le prix, accompagnés d'un

projet de loi pour y parvenir; par *Louis*, baron de HAYNAU, ancien ministre et directeur général de la police de S. A. R. le grand duc de Bade. Paris, 1829; Mme Huzard. In-8° de 127 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Nous avons eu un directeur des subsistances qui gourmandait l'agriculture parce que, selon lui, elle produisait trop : l'ex-ministre de Bade n'en veut point à l'agriculture; il déclare que ses produits ne sont pas augmentés; c'est la paix qu'il accuse de la baisse du prix des grains dont elle a fait diminuer la demande : pendant la guerre de 25 ans dont l'Allemagne a été le théâtre, la demande des grains était beaucoup plus forte, leur prix était beaucoup plus élevé et toutes les classes étaient dans un état prospère. Ainsi, suivant M. de Haynau, la paix a été sous ce rapport, funeste à l'Allemagne, et, si le prix des grains a, comme il le dit, baissé de plus de moitié, sans que les produits de la culture aient augmenté, il faut bien admettre que la population a diminué ou qu'elle a pris l'habitude de manger moins.

M. de Haynau voit avec peine la baisse du prix des grains : il prend un vif intérêt aux producteurs, que cette baisse entretient dans un profond état de misère; il cherche les moyens de venir à leur secours. Il examine d'abord si on ne pourrait pas soulager l'agriculture, en abolissant toutes les charges qui pesent sur elle; mais il est bientôt arrêté, lorsqu'il considère que *les charges ne peuvent être diminuées sans détruire les finances de l'État et la civilisation.*

Il indique enfin un moyen tout-à-fait neuf pour sortir d'embarras; ce moyen consiste à fixer par une loi le *minimum* du prix des grains, et à forcer l'acheteur *de payer, au percepteur des contributions directes de la commune où le blé a été produit, le complément de la somme pour laquelle il a été acheté au-dessous du* minimum, *en compensation sur les contributions foncières. Cette compensation serait distribuée tous les trois mois parmi les propriétaires de biens fonciers, au prorata de leur contribution.*

M. de Haynau prédit ensuite les maux qui viendront fondre sur l'État, si on ne se hâte d'adopter le *minimum :* la liste en est longue, nous sommes forcés de l'abréger. « Le tiers-état et les fonctionnaires publics cesseront d'exister, par l'impossibilité de payer les intérêts de la dette publique et les appointemens. Le numéraire passera dans les autres parties du monde; le paysan ira de nouveau labourer les terres de son seigneur, si celui-ci est en état de l'entretenir; l'Amérique et toutes les autres parties du monde (où il n'existe pas cependant de *minimum*)

parviendront au plus haut degré de l'aisance générale ; l'État sera de nouveau composé, d'après le système du moyen âge, d'un prince, de la noblesse et de quelques villes privées de toute industrie : un greffier exercera la justice dans les villes ; un chancelier aura la surveillance sur les fonctionnaires. La cour des princes se composera de quelques courtisans, dont le seul salaire sera la bouche en cœur ; mais le poète et le bouffon de la cour reparaîtront pour l'amuser ; le clergé partagera le sort de toutes les classes de la société ; les couvens se multiplieront ; le prix du pain diminuera en proportion de tous ces revers ; enfin, si l'État se prive de tous les avantages du *minimum*, la civilisation reculera et une calamité imprévue achèvera sa ruine.

Après cette peinture sinistre des suites de la non-adoption du *minimum*, M. de Haynau exalte les nombreux avantages qui doivent résulter d'un haut prix habituel des grains. Parmi ces avantages j'en citerai un seul qu'on n'a jamais su apprécier en France. « C'est un principe assez connu que le prix du diamant hausse avec celui du grain. Le haut prix des grains pendant les bonnes récoltes augmente le luxe de la noblesse. » Aussi M. le baron insiste-t-il sans cesse dans son ouvrage sur les heureux résultats d'un haut prix *dans les bonnes récoltes*.

Le haut prix qui a lieu après une récolte médiocre ne compense jamais, selon lui, le déficit du produit : on avait pensé jusqu'à présent, qu'en pareil cas la compensation était toujours plus que complete : M. le baron croit que c'est une erreur, et voici comment il le prouve : « Celui qui moissonne annuellement 100 hectolitres de froment pendant les bonnes récoltes, au prix de 20 fr. l'hectolitre, perd considérablement même à un prix de 36 francs, si la production annuelle n'est que de 50 hectolitres. » Cette démonstration, qui est répétée trois fois sous des chiffres différens, mais proportionnels entre eux, est de toute évidence. Nous nous permettrons seulement de demander à M. l'ex-directeur de police s'il est bien sûr que le prix de l'hectolitre ne s'élève que de 20 fr. à 36, lorsque le déficit de la récolte est de moitié.

Quant au moyen d'assurer au consommateur une fixité dans le prix, M. de Haynau se repose sur l'importation, qui deviendra permise aussitôt que le *minimum* aura été dépassé dans une certaine proportion. Par ce moyen, *le prix ne pourra jamais hausser au-delà de 27 ou 30 fr. l'hectolitre*, *parce que*, suivant M. de Haynau, *on trouve toujours des pays dans le monde où les blés croissent en abondance*.

M. de Haynau ne veut pas enfouir dans le grand duché de Bade son importante découverte du *minimum :* il en fait successivement l'application à l'Angleterre, à l'Autriche, à la Prusse, aux Pays-Bas, etc. Mais c'est surtout la France qui est appelée à en recueillir les avantages; elle a déjà, suivant M. de Haynau, les meilleures lois céréales de l'Europe; ces lois seront parfaites lorsqu'on y aura introduit le *minimum;* on peut craindre seulement que ce puissant moyen de soutenir la civilisation n'arrive un peu tard; après dix années d'abondance, voici deux récoltes médiocres qui se succèdent; s'il en survient une troisième, on sera bien tenté d'y voir le commencement d'une période de stérilité, et il sera de la prudence des gouvernemens d'employer tous leurs moyens pour empêcher le prix des céréales de s'élever au taux où la majeure partie de la population ne peut plus en acheter. Le prix du diamant en sera sans doute moins élevé; le luxe de la noblesse en sera moins grand; mais avant tout, il faut que tout le monde vive. A. B. L.

65. — *De l'usure considérée dans ses rapports avec l'économie politique, la morale publique et la législation*, ou de la nécessité d'abroger la loi du 3 septembre 1807 et de modifier l'art. 1907 du Code civil, par M. *Charles* Lucas, avocat à la cour royale de Paris. Paris, 1829; Ballimore, rue de Seine. In-8°; prix, 1 fr. 25 c.

M. Lucas, dans une courte préface, nous explique lui-même les motifs et le but de cette publication. « Au milieu des travaux de ma profession, dit-il, qui ne me laissent que trop peu de momens de loisir à consacrer à mes études spéciales de législation criminelle, je n'aurais, certes, jamais songé à cette excursion dans le domaine de l'économie politique, sans une de ces circonstances à l'empire desquelles je sais mal résister. Jamais je n'ai pu, en effet, me résigner de bonne grâce au spectacle d'une injustice ou d'un abus. Or, depuis plus d'une année j'ai été appelé, comme conseil, à voir et apprécier tant de condamnations pour usure, qui révoltent à la fois la science, l'humanité et la raison, que c'est un besoin pour moi de protester contre une loi qui est une tache dans notre Code et un anachronisme dans notre siècle : faut-il donc tant de travail et de tems pour préparer et rédiger ce projet de loi : *La loi du 3 septembre* 1807 est abolie. »

M. Lucas nous apprend que depuis 1825 le nombre des condamnations prononcées, d'après les comptes rendus, a été de 795 en trois années, ce qui, assurément, représente plus d'un million en amendes. M. Malet-Butini vient de faire

dans le conseil représentatif du canton de Genève, la proposition d'abolir la loi relative à l'usure : c'est à nous à suivre cet exemple.

M. Lucas a su rattacher à ses travaux de législation criminelle cette excursion dans le domaine de l'économie politique, et nous terminerons ce petit article par la citation des premières phrases qui commencent sa brochure. « Quand on examine les législations de la plupart des peuples, nées du sein des besoins et des intérêts compliqués de notre civilisation moderne, on dirait, en vérité, que l'humanité, par la faiblesse de sa nature et l'abus de sa liberté, n'a pas paru au législateur fournir assez ample matière à l'action de la répression et à la variété des peines, et qu'il a jugé à propos de grossir le catalogue de ses offenses par l'adjonction d'une foule de délits imaginaires. Aussi le premier soin de celui qui s'occupe des moyens de prévenir les délits et les crimes doit-il être d'examiner et de contrôler sérieusement le catalogue des Codes pénaux, car le tiers au moins de sa tâche est d'opérer simplement par voie de réduction. » Z.

64. — *De la prérogative royale et du ministère de la guerre en matière de recrutement ;* par Pagézy de Bourdeliac, capitaine d'état-major, etc. Montpellier, 1829; imprimerie de Mme veuve Picot. In-8° de 140 pages.

Cet écrit de M. de Bourdeliac est une réponse à une brochure de M. Roche, membre du conseil de préfecture et du conseil de révision du département de l'Hérault, qui signalait, à ce qu'il paraît, des abus en matière de recrutement. Nous n'avons pas cette brochure, et, suivant les règles ordinaires de l'équité, nous devons nous récuser, comme juges, dans une contestation où l'une des parties seulement pourrait être entendue. M. de Bourdeliac s'appuie sur la charte, sur les lois, les ordonnances, les circulaires ministérielles, etc. Si toutes ces directions étaient réellement insuffisantes pour empêcher que les administrateurs ne commettent des fautes graves dans leurs fonctions relatives au recrutement, ce serait parce qu'il y aurait dans les lois organiques un vice radical, et cet écrit même fait soupçonner que cette imperfection se fait sentir dans toutes les parties du service militaire. Si le dégoût s'empare des soldats, et gagne même des officiers, ce n'est certainement pas la faute ni des uns, ni des autres ; ce n'est pas toujours non plus celle de leurs chefs : la première source du mal doit être dans la législation. Des législateurs qui comprennent peu les matières sur lesquelles ils prononcent, et qui, très-souvent, ne sauraient exprimer que très-incorrec-

tement leurs pensées, ouvrent la voie aux interprétations les plus opposées, à l'arbitraire, au désordre. Dire que *le contingent, une fois formé, les hommes qui le composent* appartiennent *au roi*, et soutenir, par de prétendus raisonnemens, une doctrine aussi outrageante pour la nation française, serait un acte répréhensible, si ce n'était pas seulement une faute de logique, ou, ce qui est encore moins grave, un mauvais choix de mots. C'est pourtant par ces imprudences d'un zèle maladroit qu'on éloigne du service militaire les hommes qui ne veulent *appartenir* qu'à leur patrie, et le nombre en est bien grand en France. On reproduit dans les écrits, on répète à la tribune parlementaire l'ignoble proposition de faire exécuter les travaux publics par l'armée, de l'employer à construire des forteresses, des routes, etc. (1). Voilà quelques-unes des causes qui semblent avoir conspiré, chez nous, l'anéantissement de l'esprit militaire. L'écrit de M. de Bourdeliac ne contribuera point à le ranimer.

65. — *Essai sur l'organisation d'une armée régulière en Grèce, et sur l'emploi des forces qui s'y trouvent présentement;* par un *philhellène français*, ex-capitaine, commandant d'artillerie au service de la Grèce. Paris, 1829; Anselin. In-8° de 120 pages, avec une lithographie; prix, 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage était fort difficile à faire, et il ne l'est pas moins de le juger. L'auteur a dû s'attacher à bien connaître le peuple destiné à prendre rang parmi les États indépendans, et à former son armée, pressentir l'organisation politique de ce peuple, car l'organisation militaire ne peut être indépendante de celle du corps social tout entier. Pour apprécier le résultat d'un travail exécuté sur des données que l'on ne connaît pas assez bien, il n'y aurait qu'un moyen; ce serait d'acquérir préalablement les connaissances dont on sent le besoin. Certes, après avoir lu cet ouvrage, on aimera beaucoup mieux s'en rapporter au jugement de l'auteur, que d'al-

---

(1) L'argument ordinaire des écrivains qui font ces propositions est de citer les voies militaires des Romains, exécutées, disent-ils, par les légions : ne voudront-ils donc jamais prendre la peine d'acquérir un peu plus d'instruction sur les faits dont ils s'obstinent à parler! Ces routes, dont nous admirons la longue durée, furent construites par nos ancêtres, par ordre et sous le bâton des soldats romains. On aura beau le répéter et le prouver, ceux auxquels il convient de l'ignorer ne tiendront aucun compte de cette observation; et, continuant à citer les légions romaines, ils exigeront que nos soldats fassent eux-mêmes ce que les légionnaires romains imposaient aux peuples qui avaient le malheur de leur être soumis.

ler vérifier sur les lieux la vérité de ses assertions et la justesse de ses vues, très-conformes d'ailleurs aux préceptes généraux de l'art militaire. Si l'humanité tout entière n'était pas intéressée à la cause des Grecs, on serait tenté d'abandonner ce peuple à ses destinées quelles qu'elles puissent être, et quelles que soient les causes qui l'ont amené à l'état où il est. La générosité qu'il a éprouvée de la part des peuples chrétiens, et que trop souvent il a payée d'ingratitude, sera poussée jusqu'au bout de la part de la France. L'auteur de cet ouvrage est un sincère philhellène et un officier très-instruit. Il sera lu avec intérêt par tout lecteur, et avec profit par tous les militaires. Ce qu'il rapporte des Grecs, de leur caractère et de leurs facultés porte l'empreinte d'un vif regret de n'avoir pu leur être utile, et contribuer, même de loin, à leur succès et à leur affranchissement.

66. — *Observations sur la campagne des Russes, en* 1828, en Moldavie, Valaquie et Bulgarie. Nantes, 1829; imprimerie de Mellinet-Malassis. In-8° de 16 pages.

67. — *Réponse à M. le comte de Tolstoy*, chambellan de S. M. l'empereur de Russie, etc.; par *Victor* Magnier, officier d'état-major français, etc. Paris, 1829; imprimerie d'Everat. In-8° de 46 pages.

Les deux brochures dont nous allons parler sont à la fois militaires et politiques. La première est déjà connue des lecteurs du *Lycée Armoricain*, excellent journal de province, que la capitale ne désavouerait pas. On reconnaît sur-le-champ, que l'auteur appartient à ces armées françaises, dont la gloire est immortelle, en dépit des événemens qui rendirent inutiles tant de prodiges de valeur, de combats de géans, de victoires non moins étonnantes que les efforts dont elles étaient le prix. Notre guerrier n'a point été satisfait des résultats de la dernière campagne contre les Turcs; et certes, presque tout le monde est de son avis; les Russes eux-mêmes n'ont pas lieu d'être contens. Aux fautes que le gouvernement russe a faites dans cette campagne, il serait injuste d'ajouter celle d'une justification telle que les *Observations sur la dernière campagne de Turquie*, par un officier d'état-major russe, qui ont provoqué la première brochure de M. Magnier (voy. *Rev. Enc.*, t. XLI, p. 772), et celle dont nous parlons actuellement.

Ce second champion est entré dans la lice avec plus de sang-froid que son prédécesseur, et il n'en est que plus redoutable. Il prouve très-clairement que l'armée russe, à l'ouverture de la campagne, n'était pas aussi faible que le prétend

son apologiste; que la marche sur Schoumla fut une faute, et que la prise de Varna ne peut être considérée comme un succès digne des efforts qu'on a faits, et qui dédommage des pertes qu'on a éprouvées. L'officier russe reproche à nos écrivains de parler de pays et d'événemens qu'ils ne connaissent point. Quant aux événemens, les Russes ne peuvent récuser le témoignage de leurs bulletins; et, quant au théâtre de la guerre, nos officiers l'ont étudié avec plus de soin que les généraux russes ne paraissent l'avoir fait, avant d'entrer en campagne. Il semble que l'expérience des guerres précédentes avait été perdue pour la Russie, qu'il n'en restait plus rien dans les Mémoires écrits, ni dans les traditions. Avant de justifier ceux qui ont dirigé cette campagne de 1828, il faut en expliquer les faits, non pas à la manière de l'officier d'état-major russe, mais avec sincérité, et une entière connaissance des causes: est-on bien sûr que l'apologie ne se changerait pas en accusation? Quelque tournure que prennent les débats, l'armée russe est hors de cause, son honneur ne peut en souffrir aucune atteinte; l'opinion de l'Europe n'est pas aussi favorable aux chefs et aux administrateurs.

Après avoir exposé ce que l'on a mal fait, notre officier passe à ce que l'on aurait dû faire. Il arrête au Balkan le plan de campagne qu'il attribue à *l'un quelconque de nos vieux grenadiers*. Il entre dans le domaine de la politique, et reproduit ce qu'il nomme des *rêves philantropiques*, sur l'érection des royaumes de Dacie, d'Albanie ou de Macédoine, de Thrace, etc., et sur Constantinople, devenue ville libre, indépendante, ouverte à toutes les nations. La diplomatie, qui n'a jamais rêvé le bonheur des peuples, bravera l'opinion vulgaire, et ne lira point de brochures. Rien de grand, de noble, de généreux ne sera fait en faveur des chrétiens opprimés par les Turcs; les fers de ces malheureux seront rivés par les princes chrétiens: ainsi le veut l'esprit des cours. L'auteur de cette brochure ne désespère pas encore; il indique en peu de mots ce que la Russie pourrait faire, de concert avec la France, pour chasser d'Europe les éternels ennemis du nom chrétien, et maintenir la paix du monde. Dans cette douce espérance, nous regrettons de ne pas voir déjà 80,000 Russes rassemblés sous Silistrie, et 120,000 ou 150,000 sous Varna, Pravadi et Kenga; deux ponts établis sur le Danube, près de Silistrie: car, il ne s'agit plus des opérations de la campagne dernière; les Russes, plus avancés, ne partent plus du même point, et les Turcs, approvisionnés et sur leurs gardes, ne sont plus dans le même état, ni si faciles à battre. Il faut les

menacer dans leurs parties sensibles, et leur donner de sérieuses inquiétudes pour leur capitale. Ce ne sont plus des débarquemens qu'il faut simuler vers Bourgas; il faut les effectuer et les soutenir, en occupant les croupes du Balkan, sur la mer Noire, par les routes et les sentiers qui y sont pratiqués : et, aussitôt que ces inquiétudes sérieuses auront fait faire aux Turcs de Schoumla quelques mouvemens, les suivre, les atteindre et les exterminer, sans leur laisser un instant de répit; gagner ensuite de vitesse; voilà le plan d'un grenadier de notre vieille armée; il laisse au général le soin de l'exécution.

La nouvelle brochure de M. Magnier est une réponse à M. le comte de Tolstoy, pour justifier celle que l'auteur avait faite à l'officier d'état-major russe. Le second écrit, quoique plus modéré que le premier, n'est pas exempt d'un peu de rudesse, qu'il eût été facile d'adoucir sans affaiblir les pensées; mais enfin, les progrès en mieux sont très-grands; et comme la discussion paraît encore loin de son terme, on peut affirmer que la troisième production de notre officier observera scrupuleusement les convenances poussées jusqu'à la délicatesse. Cette seconde brochure est très-remarquable, riche en faits, instructive, et ne pouvait demeurer sans réplique. On n'adoptera pas toutes les opinions de l'auteur; on repoussera même celles qu'il énonce relativement aux militaires qui offrent leurs services à l'étranger. Un officier n'est pas un artiste; sa profession n'est honorable que lorsqu'elle est consacrée à la patrie, ou à la cause de l'humanité. M. Magnier aurait mieux fait de jeter un voile sur ces Français qui vendent leurs talens et leurs services aux Turcs, pour les employer indifféremment contre les Russes, les Grecs, les Français même, puisque nous pouvons être dans le cas de combattre les soldats qu'ils auront formés.

Les notes annexées à cette brochure ne sont pas moins intéressantes que ce qui précède; l'auteur paraît bien informé de ce qui se passe en Turquie. Tout ce qu'il dit du sultan Mahmoud, dans la *Réponse* et dans les notes, mérite la plus grande attention; la Turquie aurait-elle son PIERRE-LE-GRAND, comme la Russie eut le sien à la fin du dix-septième siècle? La brochure de M. Magnier doit être lue et méditée; les lecteurs mettront facilement à part ce qui ressemble trop au langage des passions, et recueilleront les faits dont la connaissance peut les mettre en état de mieux apprécier les événemens de la campagne de 1829. F.

68. — *Deuxième réplique à M. Magnier*, par J. TOLSTOY.

Paris, 1829; Ledoyen, au Palais-Royal. In-8° de 44 pages.

Nous nous sommes déjà expliqués sur le fond de cette polémique. Tout en rendant justice à la bravoure bien prouvée des troupes russes, aux talens d'un grand nombre de leurs officiers, nous avons dû reconnaître que des fautes de stratégie, des erreurs graves dans la science des siéges et des campemens avaient été commises dans le cours de la dernière campagne par ceux qui en avaient ordonné les mouvemens. Nous avons même été forcés de blâmer quelques actes diplomatiques qui ont précédé le commencement des hostilités, et qui nous ont paru à-la-fois inhumains et maladroits. D'un autre côté, sans abandonner la cause de la civilisation qui semble aujourd'hui se rattacher aux drapeaux russes, nous avons témoigné notre estime, notre admiration même pour le patriotisme des Turcs, pour la brillante valeur qu'ils ont déployée, surtout pour l'homme extraordinaire qui a su donner à leur caractère apathique une impulsion si forte et si nouvelle. Nous n'avons aucun motif de revenir sur ce que nous avons dit à ce sujet, puisque la discussion qui s'est élevée entre MM. Magnier et Tolstoy ne nous a rien appris d'important et de nouveau sur les faits. Quant à ce qu'il peut y avoir de personnel ou de national dans cette discussion, nous récuserons positivement notre propre compétence, et nous nous abstiendrons même d'en entretenir nos lecteurs. Nous devons cependant louer M. Tolstoy d'avoir su conserver dans sa brochure des formes de politesse et de convenance dont on ne devrait jamais s'éloigner. Il a d'autant plus de mérite en cette circonstance, que son adversaire avait fait preuve tout au moins de beaucoup de vivacité. A. P.

69. — * *Cours d'histoire religieuse et universelle*, par Mme *Louise* Daubiat. *Première livraison*. Paris, 1828; l'éditeur, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 18. In-8°. L'ouvrage aura 4 volumes, publiés par livraisons de six feuilles chacune; prix de la livraison, 2 fr.

Les livres sérieux, de quelque talent qu'ils soient empreints, et quelque nom déjà célèbre qui les recommande, sont comme la vertu, dont un ancien disait: *laudatur et alget*; ou comme ces pièces de théâtre, qui obtiennent le succès le plus flatteur, mais le plus désolant, un succès d'estime, et des loges vides. Le grand et noble ouvrage de M. Benjamin Constant, sur le sentiment religieux, a-t-il eu la vogue du roman le plus médiocre de Victor Ducange et de Paul de Kock? Sans doute, le tems viendra où ce qui sera bon dans tous les genres sera recherché avec le même empressement; mais ce tems n'est

pas encore arrivé : l'ère de la régénération en France ne fait guère que de commencer, et notre éducation constitutionnelle, qui sera trouvée rapide dans l'histoire, peut paraître lente pour les contemporains.

Un trait caractéristique de notre époque, c'est la direction donnée par les femmes même à leurs études et à leurs travaux. Il suffirait, pour indiquer cette direction toute nouvelle, de les montrer actives parmi les rédacteurs de cette vaste collection de *manuels encyclopédiques*, destinés à populariser les sciences, à faciliter la connaissance des arts les plus utiles à la société, et à porter, en *in-18*, dans les comptoirs, dans les ateliers, et jusque dans les chaumières, tous les élémens de la civilisation et de la richesse des empires, que les philosophes du dernier siècle n'avaient su présenter qu'en *in-quarto* ou en *in-folio*, à des prix que pouvaient seuls atteindre les riches, c'est-à-dire, ceux pour qui la connaissance des arts n'était qu'un objet de curiosité.

La tendance des femmes vers ce qui est utile dans les lettres, et qui dès lors leur paraît grand, s'est assez fait remarquer dans les écrits de Mmes *Staël*, *Condorcet*, *Remusat*, *Guizot*, *Belloc* et d'autres encore. Même, en cultivant la poésie, les femmes traitent des sujets graves et sérieux. Qui n'a remarqué les *Épîtres* philosophiques de la princesse de *Salm* ; les *Poésies religieuses*, où, si poétiquement inspirée, Mme *Cerè Barbé* ne voit de vertu que dans la tolérance et dans l'humanité ; et les *Chroniques*, où Mme *Tastu* sait donner, aux Français mêmes, de nouvelles émotions pour la gloire et pour la patrie ? Le mouvement du siècle est décidé ; mais il n'est pas aussi vif, aussi rapide que notre impatience pourrait le désirer.

L'annonce du *Cours d'histoire religieuse et universelle* de Mme *Dauriat* doit exciter moins d'étonnement que de curiosité. On voudra voir comment une femme a traité un sujet qui demandait un esprit philosophique appliqué à de vastes études ; et ce talent d'écrire dont les sujets les plus austères, les sciences même ne peuvent plus se passer, et qui, depuis Fontenelle, Buffon et Bailly, leur est devenu plus nécessaire qu'il ne l'est aux genres gracieux et légers. Mme Dauriat a su mettre en œuvre les trésors de ses lectures, coordonner de nombreux matériaux, choisis aux meilleures sources, extraits avec art, présentés avec impartialité, revêtus des formes d'un style qui ne manque ni de correction ni d'élégance, et qui souvent est fort ou élevé dans sa simplicité.

Suivre l'esprit humain et ses égaremens, les passions et les

préjugés, le fanatisme et ses crimes, l'histoire et les malheurs du monde dans l'établissement et dans la durée des cultes divers qui ont abruti ou civilisé les nations, c'était une haute entreprise, digne du talent le plus fort, et capable de l'effrayer; c'est un ouvrage qui manque encore à toutes les littératures, quoiqu'on ait beaucoup écrit sur ce sujet. *Dupuis* s'est perdu dans ses *Origines de tous les cultes;* c'est le livre le plus savant et le plus confus, un système obscur dont tout se détache, parce que l'auteur a voulu tout y rattacher.

Une bonne histoire des religions reste donc encore à faire. Mme Dauriat semble nous la promettre; mais il serait téméraire de prononcer hâtivement, d'après une livraison de quelques feuilles, qu'une grande lacune dans l'histoire va être enfin remplie. Les égards dus au sexe de l'auteur ne justifieraient point l'exagération d'un tel éloge, et l'estime que mérite son talent commande ici plus de réserve; mais, dans un recueil où la justice et la vérité sont, en littérature, ainsi que dans les opinions politiques, le premier devoir pour les rédacteurs, nous nous bornerons à dire, et, dans sa juste mesure, l'éloge en sera plus flatteur, que la première livraison du *Cours d'histoire religieuse et universelle* annonce des sentimens aussi élevés que les pensées, une tête forte, une érudition philosophique, un style souvent remarquable; qu'on y trouve cet attrait, rare dans les livres sérieux, qui fait poursuivre avec ardeur la lecture commencée, et que l'auteur inspire partout le désir de le voir poursuivre et achever sa difficile entreprise. VILLENAVE.

70. — *Histoire philosophique et politique de Russie*, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours; par J. ESNEAUX. 2e et 3e livraisons du tom. Ier et tom. II. Paris, 1828 et 1829; J. Corréard jeune, rue de Richelieu. In-8°; l'ouvrage entier formera 4 vol. d'environ 500 pages chacun; prix, 30 fr.

Nous avons rendu compte de la première livraison de cet ouvrage (voy. *Rev. Enc.*, t. XL, p. 473) : celles que nous annoncons aujourd'hui embrassent depuis le règne d'Iaroslaf jusqu'à celui d'Ivan II Ivanovitch.

Puisque M. Esneaux s'explique avec tant de liberté sur Nestor, le père de l'histoire russe, sur Lévesque, dont la marche est si simple et le coup-d'œil si judicieux, enfin sur Karamzin, le prince des prosateurs russes, nous sommes persuadés qu'il trouvera tout naturel que nous parlions de son ouvrage avec une liberté également consciencieuse. Nous rappellerons donc à M. Esneaux que le vrai historique n'est pas toujours vraisemblable; que, dans ce cas, le doute

est toujours permis; mais qu'une interprétation des faits, fût-elle ingénieuse d'ailleurs, ne saurait être admise de confiance, quand les documens ne l'établissent point : et, pour nous débarrasser bien vite de l'obligation sévère que le rôle de critique nous impose, nous nous hâterons de dire que les conséquences qu'il tire des faits découlent quelquefois de considérations trop déliées, que l'ignorance de l'idiome russe le met de tems à autre dans une position difficile, et dans l'impossibilité de discuter les sources où Lévesque et Karamsin ont puisé; et, enfin, que son style manque en plusieurs endroits de dignité, d'élégance, et même de correction. Cependant, nous croyons que l'ouvrage de M. Esneaux est bon à méditer, et nous avons plus d'une fois admiré la finesse et la dialectique pressante avec lesquelles il a discuté plusieurs points obscurs, et combattu des idées généralement reçues. X.

71. — *Rome et ses Papes*, histoire succincte du grand pontificat; par M. F. G. Paris, 1829; Brière et Breauté. In-8° de 414 pages; prix, 7 francs.

Malgré de nombreuses publications sur la cour de Rome, on peut dire qu'il n'existe pas encore une histoire approfondie et impartiale de ce vaste système théocratique qui, pendant si long-tems, gouverna presque le monde entier. Il était impossible qu'une institution qui a produit tant de bien et de mal, fût jugée avec le calme que demande l'histoire. Il n'y a rien à dire des écrivains qui soutiennent encore les droits qu'a la cour de Rome au pouvoir illimité qu'elle s'était donné : n'est-ce pas le comble de l'aveuglement que d'exiger de la raison qu'elle respecte ce qu'elle a détruit, et qu'elle fléchisse devant les ruines qui sont son ouvrage? Mais, d'un autre côté, c'est une grave erreur que de vouloir, en jugeant la théocratie romaine, qu'elle ait toujours été comme aujourd'hui en arrière du besoin de la société. Il faut prendre le contraire de cette proposition : long-tems à la tête de la civilisation, l'Église romaine s'est appuyée sur les intérêts moraux et matériels des peuples, elle fut un contre-poids puissant et heureux contre la féodalité, ce matérialisme en action; car pour le prêtre même quand il commande, il y a toujours un Dieu, un avenir, un appel quelconque; mais pour le propriétaire d'hommes, il n'en est point. C'est aussi à l'influence papale qu'est due la généralité du langage latin; ce fut elle qui sauva les productions antiques d'un oubli complet, et conserva ainsi la connaissance d'une langue qui plus tard civilisa l'Europe. Il faut donc de toute nécessité contempler avec sang-froid la théocratie papale dans les siècles barbares qui seuls peuvent l'excuser, pour en parler avec justice.

Chose remarquable, ce sont les écrivains protestans en Europe qui ont les premiers jugé sans prévention le pontificat du Vatican. Le docteur Mosheine, en Allemagne, dans un livre long-tems classique, a parlé de Rome avec une hauteur de vue inconnue à son tems : Hume, Gibbon, en Angleterre, et surtout le Tacite de la Suisse, Jean Muller, ont montré une grande impartialité et une saine critique dans leurs jugemens sur Rome, prudence qui a trouvé des imitateurs chez Tszchirner et dans l'ouvrage fondamental du docteur Carové; mais nous n'avons point encore d'histoire complète sur la papauté. Pour exécuter un tel ouvrage, il faut beaucoup de philosophie, d'immenses recherches et un esprit calme qui n'affecte aucun dédain pour la croyance en elle-même.

L'auteur du livre que nous annonçons nous paraît réunir la plupart de ces conditions. Voici comment il s'exprime dans un passage de son livre. « Lorsque j'ai dit que le grand ressort de la puissance pontificale repose sur l'aveuglement de l'espèce humaine, je le répète, ce n'est point le christianisme considéré comme croyance que j'ai envisagé, mais bien le christianisme descendu à l'État de gouvernement politique, etc. » Et dans un autre endroit, en parlant des pontifes romains : « Qu'ils se réduisent spontanément au noble rôle de pasteurs des fidèles; que leur action puisant sa force dans les canons apostoliques des trois premiers siècles soit franche, paternelle, consolante et charitable ; alors la chrétienté ivre de joie les entourera de respect et bénira leur nom comme elle bénit déjà sa croyance. » Ce livre renferme beaucoup de faits, de considérations et de dates. Il contient des vues et des réflexions neuves; on y trouve une saine et ferme critique, une grande entente de l'histoire et des événemens, et surtout une connaissance précieuse des sources. C'est un excellent manuel à mettre entre les mains des personnes qui veulent connaître ces pontifes-rois, qui dirigèrent si long-tems la civilisation du monde occidental. Les époques historiques y apparaissent avec leurs couleurs locales et vraies, et le style est presque toujours simple et clair.

J. L.

72. — * *Histoire de Philippe-Auguste;* par M. Capefigue : ouvrage couronné par l'Institut. Tom. I et II. Paris, 1829; Dufey. 2 vol. in-8° de 410 pages chacun : prix, 15 fr.

L'ouvrage que nous annonçons au public, et dont nous nous réservons de faire plus tard un examen détaillé, est dédié à M. de Barante, et placé, pour ainsi dire, sous son invocation. C'est faire entendre qu'il est conçu dans les mêmes principes que l'histoire des ducs de Bourgogne, et qu'il pré-

sente une nouvelle application de la méthode descriptive, et du fameux axiôme : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.* Nous aurons donc à considérer le livre de M. Capefigue sous deux points de vue, comme système littéraire, et comme étude historique. Dans cet examen, nous nous trouverons quelquefois peu d'accord avec l'écrivain lauréat; mais, quelle que puisse être la différence de nos opinions, nous nous empressons dès à présent de rendre complète justice à la conscience et à l'esprit de recherche qui ont présidé à son travail. Nous souhaiterions que tous les hommes qui s'occupent de la science historique y apportassent autant de zèle et d'impartialité que M. Capefigue, quand même ils devraient se tromper quelquefois comme lui. A. D.

73. —* *Histoire des comtes d'Eu*, par L. Estancelin, membre de l'Académie de Rouen et de la Société des antiquaires de Normandie. Dieppe, 1828; Marais fils. Paris, Delaunay. In-8° de 450 pages; prix, 7 fr.

Je me propose de rendre compte de l'ouvrage de M. Estancelin lorsque je m'occuperai des antiquités de la Normandie. Je ne ferai, pour le moment, que l'annoncer pour le recommander aux amateurs d'érudition comme un livre fait avec conscience, et dans lequel on trouve d'utiles renseignemens historiques sur cette province. La marche chronologique y est suivie sans sécheresse, sans aridité; le récit des événemens secondaires est groupé habilement autour des faits principaux et comme pour leur prêter le charme du pittoresque. M. Estancelin, en publiant son *Histoire des comtes d'Eu*, a fait honneur à la Société dont il est membre, et qui possède dans son sein plusieurs hommes d'un rare mérite. Un jour, si nous parvenons à détruire cette fâcheuse centralisation qui fait tout rapporter à Paris pour les hommes aussi-bien que pour les choses, nous verrons sortir de ces provinces si méprisées, si inconnues aujourd'hui, et qui méritent si peu de l'être, nous verrons, dis-je, sortir avec éclat des noms tels que ceux de MM. Estancelin, Delarue, Floquet, etc.

Alexandre le Noble.

74. — *Tableau élémentaire des relations politiques et diplomatiques du Portugal avec les différentes puissances du monde*, depuis le commencement de la monarchie portugaise jusqu'à nos jours; mis en ordre et composé en portugais par le vicomte de Santarem, conseiller d'État de S. M. T. F., son ministre des affaires étrangères, etc., et traduit en français

par F. L. *Alvares* D'ANDRADA, attaché à la légation de S. M. T. F., à Paris. Orléans, 1829; imprimerie d'Alex. Jacob. In-8° de 56 pages.

Cette brochure est le prospectus d'un grand ouvrage inédit de M. de Santarem, qui a consacré beaucoup d'années à rassembler et à étudier tous les traités diplomatiques conclus par le Portugal avec les autres nations du monde. Nous n'avons, pour aujourd'hui, rien à dire sur ce travail que le savoir de l'auteur recommande d'avance à l'attention publique. Lorsqu'il aura paru, nous pourrons en entretenir nos lecteurs. Nous ajouterons seulement, que le long programme dont nous avons transcrit le titre est plein d'une érudition recueillie dans presque toutes les bibliothèques de l'Europe, et paraît écrit sous l'inspiration d'un patriotisme enthousiaste et passionné. Nous reprocherons même au traducteur d'avoir rendu trop fidèlement certaines expressions hyperboliques sur le courage déployé dans tous les tems par les Lusitaniens; chaque peuple peut citer dans ses annales de glorieux actes de courage, et le sentiment, d'ailleurs honorable, de l'orgueil national, ne suffit pas pour justifier des éloges évidemment exagérés. Cette observation critique ne diminue en rien l'intérêt que paraît devoir offrir un ouvrage qui nous fera connaître quelle a été jusqu'ici l'influence de la diplomatie européenne et de l'intervention étrangère sur le sort de la nation portugaise.

75. — * *Manuscrit de l'an trois* (1794 — 1795), contenant *les premières transactions des puissances de l'Europe avec la république française*, et le *tableau des événemens du régime conventionnel*, pour servir à l'histoire du cabinet de cette époque; par le baron FAIN, alors secrétaire au comité militaire de la Convention nationale. Paris, 1828; imprimerie de Fain. In-8° de 458 pages; prix, 6 fr.

Nous sommes bien en retard pour annoncer cet ouvrage de l'auteur des *Manuscrits de* 1812, *de* 1813 et *de* 1814. Il n'est cependant pas moins important que ses devanciers, et il présente même plus d'intérêt, sous le rapport de la nouveauté. On savait que Napoléon était presque aussi fin diplomate qu'habile capitaine; une partie des négociations de 1812, 1813 et 1814 était connue par des révélations antérieures; mais la diplomatie de la Convention est chose nouvelle et curieuse; à peine se doutait-on qu'il y eût là des diplomates. Citons à ce propos quelques lignes de la belle préface de M. Fain. « Y avait-il un cabinet en l'an trois? Le livre répondra. Au surplus, il est tout simple que jusqu'à présent on en ait

douté. Tandis que les affaires politiques se traitaient dans le silence de la nuit au fond des appartemens démeublés des Tuileries, les révolutions des partis roulaient les unes sur les autres avec autant de rapidité que de bruit. Elles absorbaient toute l'attention de la place publique, et l'histoire contemporaine se remplissait avec un telle abondance des événemens du jour, que les travaux de la nuit n'y pouvaient guère trouver de place. Cette préoccupation des esprits s'est continuée long-tems, et, de distractions en distractions, personne n'a plus pensé à la lacune qui était restée en arrière. Il faut le dire aussi : l'habitude de confondre les opérations du gouvernement républicain avec les excès de la révolution n'a pas peu contribué à prolonger la méprise ; et si l'on se rappelle avec quelle adresse ces préventions ont été cultivées, peut-on s'étonner de leur puissance et de leur durée? Quel empressement n'a-t-on pas mis à rapetisser, par le ridicule, les hommes et les travaux que les événemens s'efforcaient de grandir! Que de soins pour déguiser, par des expressions détournées, le véritable but des partis et pour dénaturer à leur naissance les moindres relations qui tendaient à s'établir dans la société nouvelle? On a tant dit, tant écrit, tant répété qu'il n'y avait sur les bancs de la Convention que des sots, des fripons ou des bourreaux, qu'il n'est pas étonnant que le jugement de plusieurs générations en soit resté fasciné. A travers tous ces mépris, et par de là tant de fautes et tant de crimes, comment aurait-on deviné de véritables talens, de grands caractères et tout ce qui peut recommander un cabinet?»

On remarquera surtout dans cet ouvrage la relation des négociations avec la Prusse, avec la Hollande, avec l'Espagne. On sera étonné de trouver dans les diplomates de la république tout autant d'adresse et d'habileté que dans ceux des vieilles monarchies, quoiqu'ils marchassent sur un terrain bien moins assuré, ayant derrière eux un cabinet où il devait nécessairement y avoir peu d'ensemble et qui était dominé par la Convention, dominée elle-même assez souvent par les passions et les fureurs populaires. On y trouvera aussi un récit plein de vie et de chaleur de la journée du 13 vendémiaire, sur laquelle un seul historien, M. Thibaudeau, avait jeté jusqu'ici une demi-lumière. M. Fain expose très-bien comment Bonaparte fut appelé à y jouer un rôle important, et comment le jeune général saisit l'occasion pour s'élancer dans une carrière, qu'il ne devait plus quitter que pour se précipiter lui et la France dans un abîme. Un plan des Tuileries et des environs du palais, tels qu'ils étaient alors, est joint au vo-

lume et sert à faire mieux comprendre la liaison des dispositions militaires prises par les généraux de la Convention contre l'armée des sections. — Le volume est terminé par des *pièces justificatives*, presque toutes fort curieuses. Parmi elles, se trouve le procès-verbal dressé à la Tour du Temple pour constater le décès de Louis XVII.

76. — **Histoire de France depuis la restauration;* par *Charles* LACRETELLE, membre de l'Académie française, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, etc. Tom. Ier et II. Paris, 1829; Delaunay. 2 vol. in-8°, de 444 et 487 pages. L'ouvrage entier formera 4 vol., dont le prix est de 28 fr.

Nous nous empressons de signaler la publication des deux premiers volumes de cet ouvrage, qui mérite de fixer l'attention, soit par l'importance du sujet qu'il traite, soit par le nom de son auteur. Lorsqu'il sera complet, nous en ferons l'objet d'un examen détaillé.

77. — *Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes*, précédée de celle de *Fouquet*, de *Pellisson* et de *Lauzun*, avec tous les documens authentiques et inédits; par J. DELORT; avec cette épigraphe : *Adversa virtutem ornant*. Paris, 1829; Firmin Didot, père et fils. 3 vol. in-8°, formant ensemble 1026 pag.; prix, 20 fr.

Nous ne sommes pas encore assez éloignés du tems où régnait l'arbitraire, pour qu'il soit inutile d'en rappeler les effets. Il est bon de raconter quelquefois à ces gens qui n'ont de malédictions que pour les fureurs populaires et pour les désordres de l'anarchie les douceurs de ce despotisme qui calculait paisiblement les plus odieux attentats, qui abandonnait à la lâche colère d'une femme un honnête homme, coupable d'avoir manifesté son mépris pour une royale prostituée, et qui punissait comme un forfait une résistance à l'injustice, qui était non-seulement un droit, mais encore un devoir rigoureux. Certes, l'histoire nous offre beaucoup de crimes commis par le peuple : mais je cherche vainement dans ses vengeances, presque toujours légitimes, un seul acte de cruauté, commis de sang-froid et long-tems continué. Que les amis du pouvoir absolu lisent dans l'ouvrage de M. Delort (t. Ier, p. 156) la lettre écrite par Louvois à Saint-Mars, gouverneur de Pignerolles, au sujet d'un prisonnier qu'il lui envoyait, nommé *Eustache d'Auger;* qu'on examine les précautions vraiment infernales qu'il lui ordonnait de prendre, pour que cet homme ne pût s'entretenir avec personne, et faire connaître les motifs de sa détention; puis, qu'on cherche dans toutes les révoltes un exemple d'une barbarie plus in-

génieuse et plus noire envers un innocent, car d'Auger l'était très-certainement; qu'on en cite un seul, et je suis prêt à convenir que le calme du despotisme vaut mieux que les orages de la liberté.

Mais j'ai honte d'entrer dans une discussion sur laquelle tout le monde serait d'accord, si le pouvoir n'avait pas besoin d'un certain nombre de valets, désireux de partager les fruits de ses crimes, dussent-ils endurer quelquefois sa brutalité et ses affronts. — J'arrive à l'examen de l'ouvrage de M. Delort, dont le titre peut sembler un peu trop ambitieux, et je regrette d'être obligé de dire qu'il ne me paraît pas avoir atteint le but qu'il s'était proposé. Ma curiosité a été en partie trompée; ce n'est pas qu'on ne trouve quelquefois des faits intéressans et peu connus, comme celui dont je viens de parler; mais ils sont rares. Le plus souvent, les lettres et les documens authentiques sont sans aucune importance, et n'apprennent rien ni sur les détenus, ni sur ceux qui les avaient jetés en prison. Ces trois gros volumes pourraient, sans inconvénient, se réduire à un seul; peut-être même l'ouvrage gagnerait-il à cette réduction. J'aurais bien envie aussi de quereller M. Delort sur son épigraphe : *Adversa virtutem ornant.* Quelles sont les vertus de Fouquet, de Lauzun, de Mme de Tencin, de Dulaurens, de Desforges, auxquelles l'adversité prêtait un nouveau lustre? Il serait certainement fort embarrassé de le dire.

L'histoire de la détention de Foucquet, de Pellisson et de Lauzun occupe tout le premier volume; les prisonniers dont l'histoire remplit les deux autres, sont : *Fréret*, *Voltaire*, *Langlet du Fresnoy*, Mme *de Tencin*, *Baculard d'Arnaud*, *Fréron*, *Sigorgne*, *Diderot*, *La Beaumelle*, *Desforges*, *Marmontel*, *Morellet*, *Dulaurens* et *Groubenthall*, *Prieur*, *de Rozoir*; et, dans un Supplément, *Bussy-Rabutin*, *Le Maistre de Sacy*, *Mirabeau* (le père), *Roy*, *Laporte*, *Latude*, et *de Lally*. Le troisième volume est terminé par un *registre des prisonniers détenus au donjon de Vincennes*, *depuis* 1685 *jusqu'en* 1746, et par un *dialogue de Mirabeau* le père, dans lequel ce philantrope expose, sous une autre forme, les principes ou plutôt les divagations qu'il a délayées dans les gros in-4° que tout le monde connaît.

A. P.

78. — * *Mélanges de littérature et de politique par M. Benjamin* CONSTANT. Paris, 1829; Pichon et Didier, quai des Augustins n° 47. In-8° de XIV et 483 pages; prix, 7 fr. 50 c.

Ce volume se compose de divers essais publiés à d'autres

époques dans des recueils périodiques : « en parcourant les morceaux de politique et de littérature que je voulais ainsi rassembler, dit l'auteur, j'ai trouvé que plusieurs tenaient trop étroitement aux circonstances qui me les avaient dictés. Je n'ai conservé que ceux qui m'ont semblé pouvoir inspirer un intérêt durable ; j'ai remplacé les autres par des essais encore inédits. Au reste, je pourrais donner cette qualification à la collection presque entière. Il n'est aucune de ses parties que je n'aie refondue en la relisant. » Beaucoup d'auteurs pourraient présenter comme nouveaux des opuscules déja publiés ailleurs ; c'est un avantage que n'a point M. Benjamin Constant ; ses écrits, recherchés partout où ils paraissent, lus avidement aussitôt qu'imprimés, ne jouissent point du triste privilége de rester toujours neufs ; mais le talent du célèbre écrivain leur en garantit un autre, celui de se faire relire toujours avec un nouvel empressement, et d'offrir un attrait plus puissant que celui d'une simple curiosité, la certitude du plaisir que l'on éprouvera grâce au souvenir du plaisir que l'on a déja éprouvé. Mais ce succès, glorieux pour l'auteur, n'est rien moins qu'une bonne fortune pour le critique. La mémoire fidèle des lecteurs le réduit au silence ; il ne pourrait redire que ce qu'ils ont déja pensé avant lui. Le mieux est donc de nous borner à annoncer simplement cette publication, et de prévenir les lecteurs qu'ils trouveront ici réuni ce qu'il faudrait chercher dans des recueils qu'on n'a pas toujours sous la main. Cette réunion de morceaux, jusqu'ici séparés, offre d'ailleurs tout l'attrait d'une piquante variété. Ainsi, à côté d'aperçus sur la marche et les révolutions de la philosophie à Rome, on trouve un morceau sur la guerre de trente ans et sur la tragédie de Wallenstein de Schiller ; une comparaison entre le parlement sous Cromwell et le tribunat sous Bonaparte est voisine d'un essai sur les causes humaines qui ont concouru à l'établissement du christianisme ; une lettre sur *Julie*, où le portrait de la femme désignée sous ce nom est peint avec beaucoup de finesse, sera suivie d'un fragment sur la France, du 14 juillet 1789 au 31 mars 1814 ; un parallèle entre Pitt et Fox accompagnera des considérations sur Mme de Staël et ses ouvrages ; et partout, en littérature, comme en politique, comme en philosophie, vous reconnaissez l'écrivain habile, le penseur profond, l'ami de la liberté.

***.

79. — *Lettres d'une belle-mère à son gendre sur quelques sujets d'histoire et de politique.* Paris, 1829 ; Sautelet ; Mesnier. In-8° de VIII et 386 pages ; prix, 6 fr.

Voici un livre de politique qui n'est point écrit de ce style

méthodique et raisonneur dont on se sert le plus souvent pour exposer ces graves matières ; ce n'est point un traité dogmatique, ce ne sont point des dissertations où l'on pose des principes pour en tirer des conséquences ; ce sont des conversations, recueillies dans des lettres qui joignent ainsi à l'aisance et aux grâces du style épistolaire l'allure libre et un peu décousue des controverses de salon. L'époque dont ces lettres nous retracent le tableau est une des plus curieuses et des plus fécondes en événemens et en querelles politiques, dans un siècle qui en a été rempli, les premiers mois de 1814 ; et la scène se passe dans un de ces châteaux où les représentans de l'ancien régime, réunis en petits congrès burlesques, décidaient que la révolution devait être considérée comme non avenue, et la vieille monarchie restaurée avec ses lois, ses abus, ses mœurs et jusqu'à ses costumes. On voit tout de suite combien de sujets variés venaient se placer naturellement dans ce cadre. Ce ne sont pas seulement les questions du jour dont s'occupent les interlocuteurs : les causes qui ont détruit l'ordre de choses d'autrefois et en rendent le rétablissement désormais impossible font encore le sujet de leurs entretiens, aussi-bien que l'avenir probable réservé à la patrie. « On y trouvera retracée d'avance, et comme par forme de prophétie, la lutte d'opinions et de systèmes que nous avons vue et que malheureusement nous voyons encore. Cette manière est piquante, mais elle a son inconvénient. Elle force de substituer aux personnages l'idée abstraite de leurs passions ou de leurs doctrines, et ce n'est pas toujours sans quelque obscurité que s'opère cette métamorphose.... L'abstraction, il faut que le lecteur s'y attende, règne dans ce livre, et, sur le théâtre assez vaste et assez animé qu'il ouvre à la pensée, les idées seules jouent un rôle.» Cet aveu, consigné dans un *avertissement de l'éditeur* qui apprécie le livre avec autant d'impartialité que de goût, deux qualités peu communes chez un éditeur, nous donne une pleine confiance en son jugement, et nous le croyons, lorsqu'il ajoute : « L'auteur de ses lettres a quelques droits au succès littéraire par une aisance de mouvement, une finesse d'aperçus, une délicatesse d'expressions, qui, malgré la gravité du sujet, révèlent assez la touche d'une femme. Des exemples glorieux ont récemment montré tout ce que nos mœurs publiques ont mêlé de sérieux chez les femmes aux grâces de l'esprit. Puisse cet ouvrage en offrir une preuve nouvelle ! » Ce désir sera accompli, et nous pouvons, à notre tour, assurer le lecteur qu'une raison ferme et de nobles sentimens reçoivent ici un

attrait nouveau de la forme ingénieuse et des traits spirituels sous lesquels ils sont présentés. M. A.

Littérature.

80. — * *Le sourd-muet entendant par les yeux*, ou triple moyen de communication avec ces infortunés par des procédés abréviatifs de l'écriture, suivi d'*un Projet d'imprimerie syllabique;* par *le père d'un sourd-muet.* Paris, 1829; Roret. In-4° de VIII et 130 pages, avec huit planches; prix, 7 fr.

De toutes les causes qui élèvent l'homme au-dessus des autres animaux, il n'en est pas de plus puissante que la création et l'usage des signes conventionnels qui lui permettent d'exprimer toutes ses pensées et de préciser, non-seulement ses jugemens et ses volontés, mais même les lieux et les tems : j'ai nommé la parole. Or, la parole ne s'adresse qu'à l'ouïe; ceux qui manqueront de cet organe seront-ils aussi privés de tous les bienfaits du langage? Non, sans doute; le génie de l'homme a rendu la parole visible, et créé en quelque sorte un langage oculaire en inventant l'écriture : c'est donc à l'écriture qu'il faudra confier toute l'instruction des sourds-muets; mais quelle écriture choisira-t-on? c'est la question que se propose l'auteur du livre que nous analysons. Rappelons, pour bien faire comprendre sa pensée, quelques idées qui appartiennent à la grammaire générale, et qui, par conséquent, doivent être généralement ignorées; car il n'y a pas de science moins enseignée que celle-là, peut-être parce qu'elle est la plus utile et la première de toutes.

L'écriture est *mimique* ou *symbolique*, quand, comme le dessin, elle imite les objets; *hiéroglyphique*, lorsqu'elle représente le sens des mots par une figure de convention, mais qui n'a aucun rapport avec l'objet; enfin *alphabétique*, lorsqu'elle décompose les mots en syllabes ou en lettres dont elle représente les sons. — Si nous appliquons ces définitions aux divers mouvemens du corps qui sont, pour les sourds-muets, une sorte d'écriture vivante et mobile, nous verrons que la première, donnée par la nature et non par l'art, consiste à imiter la forme, la position et le caractère de l'objet qu'ils veulent peindre; bornée comme l'écriture mimique dont nous avons parlé tout à l'heure, elle ne doit, selon notre auteur, entrer dans l'éducation d'un sourd-muet que comme moyen d'enseignement, et pour faire comprendre les autres.

La seconde écriture se composera de signes inventés pour l'usage des sourds-muets, et qui peindront le sens du mot.

sans acception du son, en sorte que le même signe représentera *homme*, *uomo*, *hombre*, *man*, etc., selon qu'on le fera en France, en Italie, en Espagne ou en Angleterre; d'où il résulte que si tous les sourds-muets étaient instruits d'après les principes d'une même école, ils auraient entre eux une langue écrite universelle, à peu près comme les Chinois, les Tonkinois et les Japonais ont entre eux une écriture commune, quoique leurs langues ne se ressemblent pas; ou enfin comme nos chiffres signifient la même chose dans toute l'Europe, quoiqu'ils aient des noms bien différens dans les divers idiomes. S'il n'y avait sur la terre que des sourds-muets, il n'est pas douteux qu'une telle écriture ne fût la meilleure possible. Mais les sourds-muets ne sont qu'une fraction imperceptible de l'espèce humaine; l'éducation ne doit donc pas tendre à les isoler des autres hommes pour les rapprocher entre eux, mais bien à les rapprocher du reste de leurs semblables, pour qu'ils jouissent, autant qu'ils le pourront, des bienfaits de la civilisation et des douceurs de la société. Et puisqu'ils doivent vivre dans un pays où il y a une langue faite et qu'on ne peut changer, où ceux qui la parlent ne connaissent pas d'autre écriture que l'écriture alphabétique, où tous les livres utiles ou amusans sont écrits dans ce système, c'est donc à l'écriture alphabétique qu'il faut s'attacher; toute autre étude est une perte de tems, un travail sec et rebutant, et d'une difficulté prodigieuse, dont le dernier résultat serait de détruire tous les liens d'amitié entre un homme et ses voisins, ses parens ou ses amis, pour établir tout au plus une communication éventuelle avec des gens qu'il n'est pas appelé à voir.

Notre auteur demande donc hautement que l'on rejette ces signes appelés méthodiques, employés à tort pour l'instruction des enfans par l'abbé de l'*Épée* et l'abbé *Sicard*, et qu'on ne fasse plus usage que de l'écriture alphabétique. C'est vers ce but que tendent tous ses efforts, c'est là l'objet de son travail. Disons en peu de mots quels moyens il a pris pour obtenir les résultats les plus prompts et les plus certains.

D'abord, il recommande d'occuper toujours et presque sans cesse le sourd-muet de cette écriture, qui doit être pour lui la source de toutes les connaissances; mais il n'y a pas à lui faire honneur de ce principe : tout le monde sait bien que pour apprendre plus vite il faut travailler davantage; ensuite, quant aux moyens spéciaux, l'auteur propose la sténographie, qui doit toujours représenter les sons de la voix humaine

d'une manière abrégée (1); son système se distingue des autres par une nouvelle classification des lettres, et surtout des voyelles; mais il veut que cette sténographie soit apprise de trois manières, savoir : 1° par l'écriture sur le papier; 2° par les signes manuels; 3° par le mouvement des organes vocaux, des lèvres, de la langue, des dents, de la gorge, etc. Les deux premières méthodes sont faciles à concevoir; la seconde peut même se pratiquer pendant la nuit, en tenant la main de son interlocuteur sur celle dont on se sert pour faire les signes; pour la dernière, qui aurait l'avantage de mettre le sourd-muet en communication directe avec celui qui lui parle, elle paraît présenter plus de difficultés; mais les observations de l'auteur ont été si prolongées, elles paraissent si exactes, si minutieuses, pour ainsi dire, qu'on doit avoir quelque confiance dans son travail, et tendre à multiplier ainsi les points de contact entre les sourds-muets et les autres hommes.

Nous ne pouvons entrer dans aucun détail, ni sur les observations de l'auteur, ni sur les objets qu'il veut qu'on enseigne au sourd-muet : nous renvoyons pour cela à son ouvrage, où les lecteurs se plairont comme nous à reconnaître les pensées d'un homme réellement ami de l'humanité, et dont les travaux doivent avoir pour résultat certain l'amélioration sensible d'une classe d'êtres que la nature semblait avoir condamnés au plus triste isolement. B. J.

81. — *Dictionnaire étymologique de la langue française*, où les mots sont classés par familles; contenant les mots du dictionnaire de l'Académie française, avec les principaux termes d'arts, de sciences et de métiers; par B. DE ROQUEFORT; précédé d'une *Dissertation sur l'étymologie*, par J. J. CHAMPOLLION-FIGEAC. Paris, 1829; Gœury. 2 forts vol. in-8° de XL-462 et 764 pages; prix, 22 fr.

Nous ne sommes point de ceux qui prétendent que la science des étymologies est une science vaine et inutile, mais nous pensons que de toutes les connaissances humaines c'est

---

(1) La sténographie, ne représentant que les sons de la voix et point du tout les accidens ni les rapports des mots, ne peut aucunement être substituée à l'écriture ordinaire. (Voyez *Rev. Enc.*, t. XLII, p. 294, notre article sur la réforme de l'orthographe.) Il ne semble donc pas que ce soit une idée fort heureuse que celle d'une imprimerie sténographique que l'auteur propose à la fin de son ouvrage : outre que cette idée serait impraticable, il est facile d'y reconnaître un père trop préoccupé du malheur de son fils, pour s'apercevoir que l'innovation qui lui serait peut-être utile serait très-préjudiciable à l'immense majorité des hommes.

peut-être la plus douteuse et la moins avancée ; et, si « une langue bien faite suppose tous les mots qui la composent bien connus et bien définis dans leur acception (1) », nous devons convenir que celle que nous parlons, et que tant de peuples ont adoptée pour leurs relations diplomatiques et pour les besoins de la haute société, est une des langues les plus imparfaites du monde.

Nous aurions bien voulu nous appuyer en faveur de l'étymologie de l'opinion d'un philologue aussi justement estimé que M. Champollion-Figeac, et nous nous attendions presque, en lisant sa *Dissertation*, à une apologie raisonnée de cette science ; mais il l'a trop bien étudiée pour ne pas dire d'elle ce que le philosophe dit de la sagesse : *que sais-je?* et d'abord il se demande si l'étude des étymologies mérite le nom de science. Tout en lui accordant ce titre, il fait remarquer que cette science ne s'est fondée qu'au moment où elle avait le plus de difficultés à vaincre et le moins de chances pour devenir complète. « La Grèce, dit-il, pouvait étudier pour nous et pour elle l'Égypte, l'Inde et le reste de l'Asie ; elle ne le fit pas, et nous ne pouvons plus le faire comme elle ; les faits généraux relatifs aux langues des peuples qui la précédèrent nous sont connus en partie, mais il nous faut remplir les lacunes par des *dérivations*. » Après avoir montré que « Rome estimait trop la science de l'épée pour ne pas mépriser toutes les autres », et qu'à l'exemple de la Grèce « elle nous a laissé le soin de faire sa généalogie », il arrive à la renaissance des lettres, « où les savans, dit-il, commencèrent avec quelque succès à s'adonner aux études étymologiques. » Mais alors déjà que de confusion et que de mélanges de peuples, de langues et d'idées, au travers desquels il fallut remonter pour arriver à la source des besoins, des idées, et, par conséquent, des mots appelés à les exprimer ! Et d'ailleurs, comment cette étude pouvait-elle prendre une bonne direction à une époque où, comme il l'observe fort bien, « il fallut faire la part des idées reçues ou dominantes, et où l'esprit d'investigation, privé de sa qualité la plus nécessaire, celle de l'examen des faits hors de toute préoccupation, fut obligé de chercher les principes des sciences profanes dans les écrits qui sont les fondemens de la foi ? Dès que la langue hébraïque, ajoute-t-il, eut été déclarée la plus ancienne et la mère de toutes les autres, la conséquence toute naturelle de ce principe fut de ne chercher que dans l'hébreu l'origine et l'étymologie de tous les autres idiomes. On vit donc

(1) *Discours sur l'étymologie*, p. XXIV.

Z. Bogan publier son *Homerus hebraisans* pour montrer que l'hébreu était la clef de l'interprétation du grec d'Homère, et Bochart, dans son *Phaleg* et son *Chanaan*, vouloir expliquer aussi les idiomes et les peuples anciens par l'hébreu. »

Une science qui avait commencé ainsi ne pouvait jamais se relever totalement, surtout à mesure qu'elle s'éloignait davantage des sources et des tems où elle aurait pu rencontrer le plus de lumieres; et, malgré les efforts de quelques savans, et principalement de Ménage, dont l'esprit si judicieux comprit toute l'importance de cette étude à une époque où elle n'était plus regardée déjà que comme un amusement, on n'oserait affirmer qu'elle soit aujourd'hui beaucoup plus estimée. « Les hommes les plus instruits, dit encore M. Champollion, n'osent recourir aux etymologies qu'*incognito* pour leurs travaux philologiques, et il n'y a que les moins habiles qui soient moins réservés. »

Dans un tel état de choses, et après cet aveu de M. Champollion lui-même, il semble que l'entreprise de M. de Roquefort, toute digne qu'elle soit d'encouragement et d'éloges, ne pouvait pas atteindre un but d'utilité bien réelle et bien prouvée, surtout dès que l'auteur annonçait la prétention d'être *complet* (1), et de donner l'étymologie de tous les mots de la langue française. Il ne suffisait pas pour cela de connaître tous les auteurs français qui ont écrit sur l'étymologie, « il fallait, et c'est lui-même qui parle (*Discours préliminaire*, p. x) joindre à cette connaissance celle des étymologistes de *tous les âges*, de *tous les pays*; il fallait, après les avoir consultés, les conférer ensemble, afin de parvenir au but proposé. » Or, dans la supposition où un seul homme réunirait toutes les qualités nécessaires, toutes les connaissances qu'exige un pareil travail, nous demandons s'il serait trop de toute sa vie pour l'amener à bien. L'auteur, il est vrai, est placé dans des

---

(1) Nous disons que l'auteur annonce la prétention d'être *complet*, parce que son dictionnaire comprend en effet tous les mots de la langue française, rangés par familles, dont la souche seulement suit l'ordre alphabétique. Un vocabulaire, ou table alphabétique des mots, qui occupe, sur trois colonnes, les pages 547 à 764 du tome II, renvoie pour chaque dérivé au volume, à la page et à la colonne où il se trouve. L'auteur a voulu donner même dans son dictionnaire plus que l'étymologie des mots français, car nous y trouvons celle des mots *cosaque, Dunkerque, séraskier*, etc. Nous voudrions, pour notre goût particulier, qu'il publiât un extrait de ces deux volumes, dans lequel il ne comprendrait que les acceptions françaises dont l'etymologie ne présenterait aucun doute; des etymologies et des définitions hasardées ne nous semblant propres qu'à appauvrir une langue au lieu de l'enrichir.

conditions favorables pour entreprendre un si grand ouvrage, et ceux qu'il a publiés jusqu'ici témoignent de son goût et de de son érudition (1); et cependant, que doit-on espérer d'un travail dans lequel l'esprit et l'imagination ne doivent entrer pour presque rien, et où il faut nécessairement qu'il s'appuie sur les travaux et sur les recherches de ses devanciers, quand on l'entend parler avec si peu d'estime et de ménagement de ceux dont il ne peut être considéré que comme l'heureux continuateur? « Les premiers écrivains, dit-il, qui, dans le XVIe siècle, voulurent parcourir le domaine étymologique, durent naturellement s'égarer. Allant sans guide, dénués de méthode, n'ayant point de plan, point d'objet de comparaison, ils marchaient au hasard, sans prévoir quel serait le but de leur course. En examinant les ouvrages de Budée, de Baïf, de Bouvelles, des Estiennes, de Nicot, de Périon, de Borel, de Sylvius, de Picard, de Tripault, de Guichard, du père Labbe, de Pezron, de Cazeneuve, de Moysant de Brieux, de Ménage et de tant d'autres, tels que Leduchat et Bernard de la Monnoye, du président de Brosses, de Court de Gébelin, etc., on voit des auteurs qui, à côté de quelques découvertes, présentent les erreurs les plus graves. »

Si nous disions qu'un ouvrage composé d'élémens aussi divers et aussi incertains est parfait, personne sans doute ne nous croirait sur parole, et l'auteur lui-même ne nous saurait aucun gré d'un éloge qui serait une sottise. « Si l'on pouvait, dit-il, ramener tous les mots de notre langue à leur première origine, n'offrirait-on pas à la fois et le moyen de les mieux comprendre et celui de donner à de nouvelles créations de mots toute la régularité qu'exige une langue bien faite? C'est le but que je me suis proposé dans mon travail. Je n'ai rien négligé, ajoute-t-il, pour le *remplir* (2); malgré mon zèle et mes recherches je crains d'avoir commis des erreurs; je prierai les amis de la science de vouloir bien faire parvenir leurs observations à l'éditeur. » Cette déclaration fait honneur à la fois à M. de Roquefort et à M. Gœury; elle doit protester pour eux contre

---

(1) Nous connaissons, entr'autres ouvrages de M. de Roquefort : 1° le *Glossaire de la langue romane*, publié, pour la première fois, en 1808, chez Chasseriau; le tome III, ou supplément, a paru en 1820 (voy. *Rev. Enc.*, t. VI, p. 252); 2° *Poésies de Marie de France*; Paris, 1820; Chasseriau (voy. *Rev. Enc.*, t. IX, p. 319-322); 3° *Dictionnaire historique des monumens de Paris*, 1826 (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 758).

(2) Cette faute, assez commune dans les écrivains modernes, est impardonnable chez M. de Roquefort qui, plus que personne, doit avoir étudié le mécanisme de la langue.

l'opinion des critiques qui seraient tentés de ne considérer leur entreprise que comme une spéculation de librairie (1). C'est le cadre d'un travail immense, qui doit être l'objet des soins constans de son auteur, au noble appel duquel nos savans et nos philologues s'empresseront sans doute de répondre; c'est de la réunion de toutes leurs lumières que cet ouvrage doit attendre le degré de perfection ou plutôt l'état le moins imparfait où l'auteur puisse se flatter d'arriver.

Edme HÉREAU.

82. — * *Lucrèce, de la nature des choses*, poème traduit en prose : par de PONGERVILLE, avec une notice littéraire et bibliographique, par AJASSON DE GRANDSAGNE; faisant partie de la *Bibliothèque latine française*, publiée sous les auspices de S. A. R. Mgr le Dauphin. T. 1er. Paris, 1829; Panckoucke. In-8° de cvij et 269 pages; prix, 7 fr.

Nous devons féliciter l'éditeur de la bibliothèque latine-française d'avoir pu confier cette traduction au poète qui a réhabilité parmi nous l'antique gloire de Lucrèce. Un pareil travail, difficile pour tout autre, n'a dû être qu'un jeu pour M. de Pongerville. Familiarisé dès long-tems avec le style et avec les théories philosophiques du chantre d'Épicure, il possède, pour ainsi dire, le secret de toutes ses pensées. Quand le second volume aura paru, nous nous empresserons d'examiner cet ouvrage, que le nom de son auteur recommande déjà si puissamment à l'attention du monde littéraire.

83. — *La Clovisiade*, poème épique en vingt-quatre chants, par DARODES, de Lillebonne, membre de plusieurs sociétés savantes. 7e livraison, contenant les 11e et 12e chants. Paris, 1829; imprimerie ecclésiastique de Béthune. Brochure in-8° de 74 pages; prix, 2 fr.

Nous avons déjà annoncé les six premières livraisons de la Clovisiade (voy. *Rev. Encycl.*, t. XXXV, p. 738 et t. XXXIX, p. 731). Nous n'avons aucun motif de rétracter ce que nous avons dit de ce poème. CH.

84. — *Le voyage du Roi dans les départemens de l'Est*, poëme couronné par l'*Académie française* en 1829, par M. BIGNAN. Paris, 1829; Firmin Didot. In-4°.

85. — *Oswal* ou la *vengeance*, par M. VIGAROSY. Castelnaudary, 1829; imprimerie de Labadie. In-8°.

---

(1) Voy. *l'Universel* du 20 juin, qui s'exprime sur cet ouvrage en termes fort durs et d'une manière qui s'éloigne peut-être autant de la véritable critique que ces éloges exagérés dont quelques auteurs semblent avoir le monopole dans tous nos journaux.

86. — *Essais poétiques*, par *Polydore* Bounin. Marseille, 1829; Chaix et Camoin, libraires; Paris, Desauges, rue Jacob, n° 5. In-18; prix, 4 fr.

87. — *Le coup de pistolet chargé à poudre*, dialogue entre un vieux classique et un jeune romantique, par l'*Ermite en Russie*. Paris, 1829; Denain, rue Vivienne, n° 16. In-8°; prix, 1 fr.

Aucune analogie ne rapproche les différentes productions que nous annonçons ici : à tout âge vraiment poétique, toutes les œuvres du génie portent l'empreinte d'une inspiration commune, qui, sans altérer l'originalité du poète, laisse entrevoir le lien secret qui le rattache à ses contemporains. Mais dans ces âges mêmes, si on descend dans la foule, ce caractère général disparaît, et les traits de famille s'effacent. Cette remarque s'applique naturellement à trois des productions que nous allons analyser, compositions qui n'appartiennent guère que par leur date au dix-neuvième siècle.

M. Bignan a remporté le prix offert, par le ministre de l'intérieur, au poète qui célébrerait le plus dignement le voyage du roi dans les départemens de l'Est. La marche du poème est celle du héros : l'auteur entre, à la suite du monarque, dans les différentes cités, pour y recueillir, pour ainsi dire, ces vivantes émotions qui méritaient de rencontrer dans leur interprète, sinon plus de dévoûment, du moins une expression plus animée. *Le cœur seul est poète*, a dit André Chénier : c'est-à-dire, sans le cœur on n'est pas poète : je crains bien qu'avec le cœur seul, on ne le soit pas davantage : rien de puissant, rien d'inspiré dans les vers de M. Bignan. Il semble toutefois que le spectacle des fêtes publiques aurait dû réveiller son imagination assoupie sous un ciel trop sombre, et lui enseigner quelque chose de mieux que cette triviale élégance que l'Académie s'est vue forcée de couronner, à défaut de poésie : ce qui m'étonne, ce n'est pas qu'un pareil sujet ait trouvé cinquante-sept rivaux, mais que cinquante-six d'entre eux soient demeurés au-dessous du vainqueur proclamé.

Oswal ou la vengeance est le titre d'une sorte d'élégie, dans laquelle sont retracées les dernières émotions d'un condamné. L'éditeur, M. *de Labouisse-Rochefort*, réclame en faveur de M. Vigarosy la priorité d'un sujet devenu célèbre depuis; mais, à la façon dont est conçu le livre de M. Hugo, on a peine à croire qu'il ait reçu l'inspiration d'un autre. Il est plus difficile encore de le croire, lorsqu'on a lu les vers de M. Vigarosy, dont la poésie est sans couleur, et l'expression sans

élégance. La préoccupation qu'ont laissée dans les âmes les questions soulevées depuis peu, à l'occasion de la peine de mort, expliquerait au besoin cette rencontre. Mais, puisque M. de Labouisse se montre si jaloux des conceptions de son ami, nous permettrait-il de lui demander si rien n'a inspiré à M. Vigarosy ce chant de l'innocence et du bonheur, que le condamné entend dans le lointain, et qui renouvelle ses douleurs en réveillant ses remords; s'il n'a pas lu, dans un des volumes de Mlle *Delphine Gay*, ce chant délicieux d'une jeune fille, dont chaque parole entre avec tant d'amertume dans le cœur de Madeleine coupable ? M. Vigarosy a fait preuve de goût en nous épargnant tous les détails du sujet. Si M. Hugo l'eût traité en poète, il se fût borné, sans doute, à une courte élégie ; mais il ne nous appartient pas de décider si, le prenant en philosophe, il n'a pas dû suivre une autre marche. Quoi qu'il en soit, nous préférerions de beaucoup à ce morceau de M. Vigarosy le léger tableau qui le suit : *la jeune matineuse* ne manque ni de grâce, ni de naturel.

M. de Labouisse réclame, en terminant sa préface, contre ce préjugé qui tend à déshériter nos provinces de la gloire poétique. Le recueil de M. *Polydore* Bounin, de Marseille, réclame plus vivement encore. C'est le début d'un jeune homme, ce sont les premières émotions d'une âme qui s'éveille à la vie, c'est le premier regard d'un œil qui s'ouvre sous le beau ciel de la Provence, et se repose délicieusement sur ces sites enchantés qui, pour inspirer un poète, n'avaient pas besoin de ce doux nom de patrie. Il y a de la poésie dans les vers de M. Bounin : il y a du charme dans sa simplicité, de la vérité dans son accent. Toutefois, si sa versification est flexible et harmonieuse; si, dans ses vers, le sentiment se traduit aisément en image, il faut aussi convenir que la pensée est sans hardiesse et sans mouvement. Ce n'est pas là une âme forte de poète. Il semble que le beau ciel qui l'inspire l'enivre de sa douceur et enlève toute force à son esprit. Lisez l'ode que le jeune poète a consacrée à la gloire de sa ville natale ; il s'élève un moment, mais bientôt sa muse retombe et s'endort sous le poids de son sujet. Cette ode, à tout prendre, mériterait d'être citée ; mais nous aimons mieux faire connaître à nos lecteurs les deux strophes suivantes :

Jadis s'ouvrait mon âme à la douce espérance :
Ce n'est qu'un songe, hélas ! de cette belle enfance
Qu'on ne doit plus revoir....
Mon matin eut l'éclat de ces sanglans nuages
Qui, dès l'aube naissante, annoncent les orages
Qu'enfantera le soir...

L'homme naît, vit, s'éteint au milieu des orages...
Le bonheur .... c'est l'éclair jetant sur des naufrages
Sa funeste lueur.
La fleur de nos coteaux, comme nous passagère,
Périt : mais elle rend doucement à la terre
Sa feuille et son odeur, etc.

Ici se place naturellement une satire dirigée contre l'école poétique, à laquelle paraît appartenir M. Bonnin. L'Ermite en Russie n'est pas tellement préoccupé par les mœurs qu'il décrit, qu'il n'ait pu détourner un moment ses regards vers nous, pour lancer l'anathème contre les réformateurs littéraires. Il y a deux parts à faire dans la composition de M. de Saint-Maure : la critique du fond des idées, et la moquerie qui s'attache à l'exagération de ces idées. Or, nous sommes forcés d'avouer que M. de Saint-Maure effleure à peine la première partie : hâtons-nous de relever ce qu'il y a de superficiel dans sa critique, pour arriver au côté juste de sa satire, où nous n'aurons plus qu'à louer. L'auteur reproche à nos poètes la tristesse de leurs chants, comme si après une révolution sociale qui, pour nous servir des belles paroles de M. Villemain, a laissé la pensée féconde et long-tems agitée de grands souvenirs, la poésie n'avait pas dû s'élever à la hauteur des leçons de l'histoire. Rieuse, il y a soixante ans, la muse française est aujourd'hui triste et sévère : aux deux époques, elle a été ce qu'elle devait être, en harmonie avec les âmes auxquelles elle s'adressait. Que M. de Saint-Maure reproche au vulgaire de nos poètes leur mélancolie factice et leurs douleurs imaginaires, nous flétrirons avec lui ce spleen d'une imagination qui se tourmente pour arriver à l'originalité ; mais si Lamartine et lord Byron ont fait passer dans leurs vers le doute qui était dans leurs âmes, faut-il les accuser de n'avoir vu dans le scepticisme qu'un nouveau trésor poétique, une nouvelle mine à exploiter au profit du scandale et de la nouveauté ? Nous croyons maintenant avoir le droit de rire avec M. de Saint-Maure, de l'affectation et des excès de ses adversaires : nous ferons mieux, et, en le citant, nous appellerons les lecteurs au partage du plaisir que nous éprouvons à lire ses vers.

Noyez votre sujet dans des flots d'harmonie ;
Dans chacun de vos vers placez un élément,
Volez à tout propos un astre au firmament ;
A la mer ses fureurs, au ruisseau son murmure ;
Osez vous emparer de toute la nature.
Que toujours le lecteur, en face du soleil,
Assiste à son coucher, assiste à son réveil ;

Le soir, inondez-le des rayons de la lune :
De beaucoup d'écrivains elle a fait la fortune.
Mais un poète adroit, qui sait la rajeunir,
Peut même en plein midi la faire intervenir.

Mais, nous le répétons, ces vers ne doivent s'adresser qu'à l'excès : si le poète les dirigeait contre le fond même des idées, il nous forcerait de prendre le titre de sa satire dans un sens beaucoup plus étendu qu'il ne l'a voulu lui-même. A. DE L.

88. — *Manuscrit tombé de la lune*, ou histoire rapide et légère du peuple ornithien. Paris, 1829; Pichon et Didier, quai des Augustins. 2 vol. in-12; prix, 6 fr.

Cette esquisse allégorique de notre révolution est due à la plume d'un savant magistrat, qui fut à la fois l'un de nos meilleurs citoyens et l'un de nos plus profonds criminalistes, et que la mort a récemment enlevé à la France et à ses amis. C'est le fruit de ses heures de loisir, le délassement d'un esprit ingénieux et solide : aussi, dans cet ouvrage, il y a grande abondance de pensées généreuses, d'aperçus féconds et piquans sur la révolution française, et de chaud patriotisme. Mais la forme sous laquelle toutes ces idées sont reproduites, est-elle heureuse et bien choisie? Nous ne le croyons pas. L'histoire de nos troubles civils est si dramatique, si pleine d'intérêt puissant et de leçons pour l'avenir, qu'on souffre à la voir ainsi rapetissée et mise, pour ainsi dire, en caricature. Qui reconnaîtrait, sous le nom de *vautours*, de *butors*, de *pouillots* et autres oiseaux de basse espèce, cette convention nationale que l'on n'ose juger, tant il y a dans sa conduite de grandeur et de misère, de vues sublimes et de barbares petitesses. Robespierre, c'est le *grand tyran-écorcheur*, oiseau de Cayenne, un peu plus grand que la pie-grièche d'Europe, ajoute une note; Sieyès, c'est le *noir-souci*; les Anglais, les *martins-pêcheurs*; Napoléon, l'*oiseau du Nil*, puis le *grand aigle* : il n'est pas jusqu'à M. Decazes, déguisé en *bouvreuil*, et M. de Villèle, sous la dénomination de *demi-fin*, qui ne trouvent place dans cette vaste ménagerie politique. En vérité, il faut bien du travail et de la patience, pour se retrouver au milieu de ce chaos créé à plaisir.

D'ailleurs, l'allégorie a perdu tout son charme pour nous; elle est reléguée avec l'idylle et la pastorale, au fond de nos bibliothèques. L'allégorie n'occupe dans la littérature une place importante que sous les gouvernemens absolus et lorsqu'elle sert de masque aux libres penseurs pour faire la satire du pouvoir; mais aujourd'hui que la presse est libre, ou à peu près, et que toutes les questions politiques et morales

sont à l'ordre du jour, à quoi bon déguiser des faits connus de tous, et du reste, inoffensifs, sous une enveloppe qui les rend méconnaissables? C'est une erreur et un anachronisme, que de bonnes intentions et des pages vives et spirituelles ne peuvent faire tout-à-fait excuser. A. D.

89. — *L'Inconnu*, fragmens, avec cette épigraphe :

Dubius, non improbus, vixi ;
Incertus morior. . . . . .
. . . . . .
Ens entium, miserere mei.

(Buckingham's, epitaph in Westminster-Abbey.)

Paris, 1829. Sautelet, rue de Richelieu. 2 vol. in-12 de 215 et 192 pages ; prix, 6 fr.

Les sociétés vieillissent, comme les individus; après des jours de vigueur naïve, brutale et turbulente, puis de force calme et de grandeur, viennent des tems de décrépitude et de marasme, où l'égoïsme reste la seule passion énergique, où les goûts blasés ne trouvent plus rien d'assez violent, d'assez monstrueux pour les réveiller. Tel doit être l'état de notre civilisation, s'il est vrai, comme on l'a souvent répété, que la littérature soit l'expression de la société. — Les auteurs ont-ils tort de ne plus nous présenter que des sujets d'émotions horribles ; de prendre tout ce qu'il y a de plus épouvantable et souvent de plus dégoûtant dans la réalité de la vie pour en orner leurs fictions? Non, puisqu'ils réussissent ; non, puisque des ouvrages plus parfaits, sous le rapport de l'art, mais qui n'ont pas l'attrait du hideux, passent sans autre succès que les suffrages peu bruyans de quelques hommes de goût. Il veulent et doivent émouvoir ; il faut bien qu'ils prennent la seule voie qu'ils aient pour y parvenir ; car, je ne pense pas, quoi qu'on en dise, qu'il appartienne aux écrivains, même supérieurs, comme Voltaire ou comme Rousseau, de modifier sensiblement la société ; son état agit sur eux, sans qu'ils aient presque un seul moyen de réaction. Acceptons donc cette littérature monstrueuse, puisque nous l'avons demandée ainsi, et ne nous plaignons pas de mets trop épicés, quand toutes les Molluques ne pourront bientôt plus aiguiser notre appétit.

Cet indice n'est pas le seul : l'égoïsme est aujourd'hui organisé en système ; et quelques hommes ont même parlé d'en faire la base de toute morale et de toute religion (1). Les hai-

(1) Voy. le *Catechisme de la loi naturelle*, par Volney, et les écrits de plusieurs disciples de Saint-Simon.

nes et les affections nationales s'éteignent : les mouvemens de masses paraissent désormais impossibles; et si, comme on doit l'espérer, les lumières descendent bientôt jusque dans les classes inférieures, la révolution française et la lutte des Hellènes auront été probablement les dernières commotions populaires qui doivent ensanglanter l'histoire de l'Europe. Quant aux croyances religieuses, et même aux convictions morales, il n'en faut croire ni les organes habituels des idées libérales, ni leurs adversaires : un prêtre éloquent et fanatique a mieux décrit ce qui se passe. Il a mis le doigt sur la plaie : notre ulcère, c'est l'indifférence ; l'indifférence des choses morales et religieuses, parce que les choses matérielles et présentes tiennent trop de place.

Une fois déjà, cet état de faiblesse et de décrépitude dans les arts, dans les mœurs, dans les croyances, s'était présenté, presque identique avec le nôtre, lorsque le paganisme, succombant aux élémens de ruine qu'il portait en lui-même, dénaturé par les diverses écoles philosophiques, eut perdu cette force que lui donnaient les affections et les antipathies nationales. Mais alors le monde romain fut envahi par ces peuplades barbares qui réveillèrent un peu de vie dans ce colosse énervé; alors, aussi, se répandirent ces puissantes et sévères croyances du christianisme, plus belles par leur contraste avec la corruption payenne, et rendues plus puissantes encore par la persécution. Elles sauvèrent le monde. Aujourd'hui, le mal est partout, sans qu'on puisse indiquer où se trouve le remède.

Ces considérations paraîtront bien graves pour servir de préambule à l'examen d'un roman. C'est que ce roman les fait naître naturellement, et qu'elles y sont toutes agitées ; c'est que ces réflexions, qui sont presque le résumé de l'ouvrage, qui passeront peut-être pour des rêveries, et qui occupent peu les hommes mêlés aux affaires d'une manière active, tiennent beaucoup de place dans l'esprit des jeunes gens de ce tems, témoins de tous les mouvemens de la politique et de l'administration, auxquels ils ne sont pas appelés à prendre part.

Je suis fort embarrassé pour rendre compte de l'*Inconnu*. Je ne puis songer à analyser l'intrigue romanesque par laquelle l'auteur a cherché à attacher le lecteur à ses réflexions philosophiques, morales, religieuses et politiques. On voit, d'ailleurs, qu'il a mis peu d'importance à cette intrigue, qui est faible, obscure, invraisemblable, peu intéressante. Je ne puis non plus rappeler tous les objets qu'il passe en revue avec cette mélancolie maladive, cette indifférence dédaigneuse,

disposition devenue presque générale parmi la jeunesse (la jeunesse lettrée), et que le ridicule ne guérira pas. Le seul parti que j'aie à prendre, c'est de conseiller la lecture de ce livre, qui vaut plus que ne promet son titre. On y trouvera, non de l'amusement, mais des sujets de sérieuses méditations, des questions importantes traitées souvent avec une grande supériorité, quelquefois avec une grande faiblesse de logique et de raison, mais toujours attachantes par leur gravité. On ne quittera pas l'ouvrage, sans aimer l'auteur, sans le plaindre de ce désenchantement universel qu'il n'est pas seul à éprouver. J'ai des raisons de le croire fort jeune; son style en est une preuve presque évidente; je n'en dirai qu'un mot : il y a dans l'*Inconnu* quelques pages que ne désavouerait point M. de Châteaubriant, et quelques autres qui ne semblent pas même dignes d'un écolier de sixième; je regrette que l'espace qui m'est accordé ne me permette pas de justifier cette assertion par des citations de l'un et de l'autre genre.

A. P.

90. — *L'Anglo-Irlandais du* XIXe *siècle;* roman historique irlandais, par M. Banim; traduit de l'anglais par M. A.-J.-B. Defauconpret, traducteur des romans historiques de Sir Walter Scott. Paris, 1829; Gosselin. 4 vol. in-12 formant ensemble 980 pages; prix, 12 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XL, p. 747, et t. XLII, p. 215, l'annonce des deux premiers romans du même auteur.)

Nous avons déjà fait remarquer le penchant de M. Banim pour les dissertations politiques; il y a cédé, dans ce nouvel ouvrage, plus souvent encore que dans les précédens; et il en résulte des longueurs et des hors-d'œuvre d'autant plus fatigans que l'écrivain a su prêter plus d'intérêt à l'intrigue et aux personnages de son roman. Le travers qu'il s'est attaché à peindre dans la personne de l'*Anglo-Irlandais* est celui d'un grand nombre de ses compatriotes que la vanité exile loin de leur pays, au milieu d'une société dont ils s'efforcent en vain d'imiter les manières et d'acquérir les suffrages, et qui cherchent inutilement à cacher, ce qu'ils regardent comme une honte, leur origine étrangère et leurs relations avec un peuple pour lequel ils affectent de partager le dédain national des Anglais. Gérald Blount est le fils d'un seigneur irlandais, lord Clangore, qui a participé puissamment au fameux acte d'union, et qui, par suite de cet acte, a passé en Angleterre et s'est attaché au sort du ministre, auteur principal de cette grande mesure. Les préjugés de son père ont éloigné soigneusement Gérald de tout contact avec l'Irlande ou ses habitans;

son éducation a été tout anglaise; il lui doit toutes les préventions du beau monde de Londres contre le peuple, le langage, les mœurs, les usages et le génie national de sa patrie véritable; mais sa destinée est de rectifier par l'expérience ces fausses notions accréditées par l'ignorance et la mauvaise foi. Le hasard le conduit, sans qu'il s'en doute, sur cette terre où il a fait serment de ne jamais mettre les pieds, et le rapproche de la population énergique et spirituelle que les lieux communs de la conversation anglaise l'avaient habitué à considérer tout au plus comme une réunion de brutes sans intelligence et sans vertus; le hasard lui fait aussi connaître et adorer les charmes et l'esprit d'une fille de l'Irlande; et Gérald Blount fait amende honorable au beau pays qu'il a si long-tems méconnu, et qu'il a enfin appris à mieux apprécier, sans cependant fermer les yeux sur la situation déplorable où l'ont plongé la tyrannie et l'injustice d'une nation rivale.

Nous avons retrouvé avec plaisir, dans ce roman, qui nous semble appartenir plutôt au genre du roman de mœurs qu'au genre historique, toute la verve et toute l'originalité de l'auteur de *Crohoore Na Billoghe*. Il y a deux ou trois caractères dont les traits sont saisis avec beaucoup d'esprit et de bonheur; et quelques situations, surtout dans le quatrième volume, sont décrites avec un mouvement dramatique plein d'intérêt; nous n'aurions rien à reprocher à l'auteur, si un louable sentiment de patriotisme ne l'avait entraîné trop souvent, comme nous l'avons déjà dit, dans des discussions trop prolongées sur la conduite de l'Angleterre vis-à-vis de sa triste voisine, sur les conséquences d'une émancipation des catholiques, dont on a peut-être beaucoup trop vanté la prudence et l'efficacité, etc. Nous aimons à le dire, les opinions de M. Banim nous paraissent celles d'un sincère patriote et d'un publiciste qui a profondément étudié les causes du mal et les remèdes qui seuls peuvent le détruire; mais, nous le répétons, cette introduction du style et des formes du pamphlet politique dans le roman nous semble une innovation malheureuse et nuit à l'intérêt, bien loin de l'accroître.

91. — *Les Soirées d'Aarau*, par *Henri* Zschokke, traduites de l'allemand par le *traducteur de ses romans et de ses contes*. Paris, 1829; Barbezat, Gosselin. 4 vol. in-12; prix, 12 fr.

Ce qui a été dit récemment, et avec assez de détail, dans ce recueil (voy. *Rev. Enc.*, t. XLI, p. 698), des romans et des contes de Zschokke, nous permet d'annoncer succinctement cette nouvelle publication. Nous nous bornerons à dire qu'elle est tout-à-fait digne du succès des précédentes, par l'invention ingé-

mieuse des aventures, la naïveté des sentimens, l'expression piquante des mœurs. La traduction continue d'être élégante et facile, mérite rare aujourd'hui où l'on traduit tant. Enfin, quoique la préface ne tienne en rien à l'ouvrage, comme elle a été dans les journaux l'objet d'une discussion entre l'auteur et un professeur célèbre, M. *Cousin*, qui s'est plaint d'y être mis en scène sans raison et sans vérité, elle contribuera pour sa part à exciter la curiosité du public. H. P.

Beaux-Arts.

92. — * *Collection de costumes, armes et meubles*, pour servir à l'histoire de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours; par le comte *Horace* DE VIEL-CASTEL. Paris, 1829; Jules Renouard, rue de Tournon; Bossange, rue de Richelieu. Cet ouvrage est publié par livraisons in-4°, composées chacune de 5 lithographies coloriées et de 4 pages de texte. Dix-sept sont en vente; prix de chaque livraison, 12 fr.

Nous avons annoncé avec éloges la publication des deux premières livraisons de ce bel ouvrage (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 826). Celles qui ont paru depuis ne leur sont point inférieures; c'est toujours le même luxe dans les planches et dans l'impression du texte, qui est fort remarquable sous le rapport historique, mais dans lequel on peut regretter de ne pas trouver assez de détails sur l'objet spécial de la collection, les costumes, les armes et les meubles. Il nous semble aussi que l'éditeur aurait pu multiplier moins les dessins de statues royales; quiconque a visité avec quelque attention les vieilles cathédrales a vu beaucoup de semblables monumens, auxquels on ne peut demander de la ressemblance avec les personnages représentés, et qui sont, pour la plupart, d'un travail brut et grossier. Mais ces objets ne laissent pas d'avoir encore de l'intérêt pour l'histoire de l'art; nous en avons remarqué d'autres qui sont très-propres à exciter la curiosité; tels sont, par exemple, la statue de *Clotilde*, tirée du portail de N. D. de Corbeil, le *Guerrier franc*, armé pour le combat, figure tirée d'un manuscrit du VIIe siècle, l'*épée de Charlemagne*, dont l'éditeur aurait dû établir de quelque manière l'authenticité, etc. — Nous pensons que cette collection sera fort utile à tous ceux qui s'occupent d'étudier les premiers tems de notre histoire, et qu'elle plaira beaucoup, même à ceux qui ne cherchent qu'à satisfaire une curiosité plus frivole. R.

93. —* *Isographie des hommes célèbres*, ou Collection de *facsimile* de lettres autographes, et de signatures dont les originaux se trouvent à la bibliothèque du roi, aux archives du royaume, et dans des collections particulieres. Livraisons XXI, XXII et XXIII. Paris, 1829; Bernard et Delarue, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 16. 3 cahiers in-4°. Prix de chaque livraison, papier ordinaire, 6 fr.; papier vélin, 10 fr.

Les vingt livraisons qui devaient former cet ouvrage ont été loin de suffire à la curiosité des amateurs d'autographes : les éditeurs de l'Isographie, assez riches pour pouvoir répondre à leurs désirs, ont continué la publication de cette collection dont nous avons rendu compte plusieurs fois. Ils s'arrêteront cependant à la trentième livraison : non qu'alors ils puissent regarder leur ouvrage comme complet, mais du moins comme renfermant les noms les plus faits pour intéresser toutes les classes d'amateurs. Le choix des lettres est très-varié, et les célébrités contemporaines sont mêlées d'une manière piquante aux illustrations anciennes. Nous avons eu lieu, dans nos précédens articles, de nous arrêter à quelques rapprochemens singuliers, et de faire quelques observations sur le soin qu'ont apporté les éditeurs de ce recueil à le rendre digne du public; nous ne pourrions que nous répéter, en annonçant les trois livraisons qui viennent de paraître. Nous ajouterons que, conformément au désir de plusieurs souscripteurs, les éditeurs publieront à la fin de l'ouvrage la copie des lettres les plus difficiles à lire. C.

94. — *Cahier modèle lithographié*, par MANTOUX, sous la direction de M. MICHELOT, chef d'institution, et de M. GEORGE, professeur. Paris, 1829; Colas; Baudouin. Cahier in-folio de 20 pages; prix d'un cahier, 25 c.; de cent cahiers, 20 fr.

Onze des vingt pages dont se compose chaque cahier-modèle portent en tête un exemple d'écriture cursive, exécutée avec beaucoup de soin, et sont réglées en encre pâle. Chaque page en regard est blanche, afin que l'élève s'habitue à y reproduire, sans réglure et d'après les corrections du maître, la page qu'il vient d'écrire sous l'exemple. Ces cahiers, qui sont tout prêts à être donnés aux élèves, épargnent aux instituteurs beaucoup de tems et de peine; de plus, ils offrent l'avantage de mettre sous les yeux des écoliers des modèles d'une grande pureté et toujours exécutés de la même manière. Sur la page de titre, on a laissé la place nécessaire pour mettre le nom de l'instituteur ou de l'établissement, celui de l'élève, et le numéro de la classe à laquelle il appartient. Z.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

95. — * *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, publiés par *la Société royale des antiquaires de France*. t. VIII. Paris, 1829; Selligue, rue des Jeûneurs, n° 14. In-8° de 492 pages, orné de 17 plans et de figures lithographiées; prix, 8 fr.

La Société royale des antiquaires de France poursuit le cours de ses utiles travaux. On lira avec un vif intérêt le nouveau volume qu'elle publie, et où l'on trouve des Mémoires rédigés avec beaucoup de soins, sur l'antiquité et le moyen âge, au nord, au midi, à l'est et à l'ouest de la France.

Le compte rendu général des travaux de la société est présenté par M. Drojat; il prouve sur quelle variété d'objets se sont étendues les recherches de la société. M. Rolle a fourni une analyse de son ouvrage sur le culte de Bacchus; et M. de Fréminville, un Mémoire sur les monumens druidiques du Morbihan. Une notice sur la ville et le comté de Scarpone (Meurthe) est d'autant plus intéressante qu'elle est l'ouvrage d'un curé qui a vécu long-tems sur les lieux, d'où beaucoup d'objets curieux ont disparu; le baron de la Doucette, qui a visité ces antiquités, y a ajouté des notes, dont les dernières parties entreront dans le t. IXe. On lui doit encore des observations sur Mons-Seleucus, ville romaine, du pays des Voconces, dont il a mis au jour les ruines, lorsqu'il était préfet des Hautes-Alpes; d'autres, sur les langues provençale et catalane, et particulièrement sur le troubadour Guillaume de Cabestaing, dont il a publié l'histoire; enfin, des remarques sur une ancienne pièce de musique des Hautes-Pyrénées. On doit à M. Desmichels une notice sur la danse des olivettes; à M. Cayx, la romance de Clotilde et une dissertation sur les tombeaux; à M. Rataud jeune, la description d'objets d'antiquités, trouvés dans la forêt de Fontainebleau; à M. Dugué, celle des monumens de l'ancien Maine; à M. Dumaige, des inscriptions hébraïques, découvertes à Narbonne, et une inscription de Toulouse, avec des remarques de M. Berriat-Saint-Prix; à ce dernier savant, un rapport sur les antiquités et les bains d'Uriage (Isère), et des recherches sur les procès relatifs aux animaux. M. Delacroix a décrit un poignard antique, trouvé dans un rocher de l'Ardèche; M. Vergnaud-Romagnesi, un bas-relief en bois, découvert à Sully; M. Guerry, les usages et les traditions du Poitou; M. Billaudel, un aqueduc antique de la Gironde; M. Lapret, des monumens antiques; M. Boulays, un cimetière romain, près du village de Bergère (Marne). M. Ignon a fait connaître l'ancienne existence d'une colonie juive dans le Gévaudan;

M. DE LA PILAIE, l'ancien château de Sainte-Suzanne et des dolmens, dans son voisinage; M. DUVIVIER, des objets d'antiquités, trouvés à Chêne-le-Populeux, à Maubert-Fontaine et à Vendresse (Ardennes). M. *Alexandre* BARBIÉ-DU-BOCAGE a communiqué un Mémoire inédit du célèbre D'ANVILLE pour prouver que Charlemagne est né en France et non pas en Allemagne. On voit que le volume, publié par la Société des antiquaires, n'est pas inférieur à ceux qui l'ont précédé, et que les amateurs des antiquités nationales y trouveront une ample moisson à recueillir. L*.

96. — *Analyse des travaux de la Société royale d'émulation d'Abbeville*, pendant l'année 1828. Abbeville, 1829; H. Deverité. In-8° de 46 pages.

La Société royale d'émulation d'Abbeville, créée en 1797, avait, pendant les cinq premières années de son établissement, cherché à répandre dans cette ville le goût des sciences et des lettres; mais la voix et les actes des membres zélés qui la composaient n'avaient pu prévaloir sur les jouissances habituelles des parties de jeu, de chasse, des repas et des discussions oiseuses de prééminences de rangs et de classes. Force avait été à cette Société de renoncer, en quelque sorte, à concourir par ses publications à la civilisation et au bien général de ce pays. Animée d'un nouveau zèle, et ravivée par plusieurs hommes laborieux qui ne reculent point devant la tâche difficile qu'avait entreprise leurs devanciers, la Société d'émulation d'Abbeville, après un silence de plus de quinze années, vient de publier l'analyse de ses travaux de 1828. — La poésie et la littérature paraissent avoir été presque exclusivement, pendant le cours de cette année, l'objet de prédilection d'une grande partie de ses membres; tragédies, comédies, vaudevilles, élégies, chansons, nouvelles et romans y présentent favorablement les noms de MM. *Deperthes*, *Hauze*, *Dépoilly*, *Devismes*, *Tronnet* et *de la Rivierre*; la partie historique et archéologique paraît aussi avoir été studieusement traitée dans divers Mémoires et Notices de MM. *Louandre*, *de Campenelle*, *Gaillon* et *Cherest*. Le secrétaire, dans un rapport remarquable par l'élégance et la précision, fait espérer qu'il offrira, dans l'analyse des travaux de 1829, des Mémoires sur les sciences naturelles et de nouvelles récoltes dans les champs de l'archéologie; il termine en faisant des vœux pour que la Société puisse ouvrir des concours propres à développer et entretenir dans ce pays une louable émulation. ***.

Ouvrages périodiques.

97. — *Le Pirate*, revue hebdomadaire de la littérature et

des journaux. On s'abonne à Paris, chez Sédillot, libraire, au bureau de la *Revue Encyclopédique;* prix, pour 3 mois, 12 fr.; pour 6 mois, 20 fr. ; pour l'année 36 fr.

Nous nous empressons de signaler à nos lecteurs la publication de ce journal, dont le but est d'extraire des feuilles périodiques qui paraissent en France et à l'étranger tous les articles piquans et instructifs qui se rattacheront à la littérature et aux nouvelles du jour, d'éviter ainsi à leurs abonnés la peine de parcourir des journaux dont le nombre augmente chaque jour; de leur présenter en un mot le *résumé* de la presse périodique. Les rédacteurs du Pirate se sont déjà fait connaître par des productions que le public a paru accueillir avec faveur, et c'est une garantie de plus pour ce nouveau journal, qui sera surtout utile dans les départemens et dans les pays étrangers, où il est difficile de se procurer l'immense quantité de journaux, de recueils, de feuilles de tout genre où le *Pirate* puisera ses matériaux.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

98. — * *Longi Pastoralia.* — Pastorales de *Longus*, publiées intégralement pour la première fois en grec, d'après deux manuscrits découverts en Italie, par *Courier; nouvelle édition*, revue et corrigée par *G. R. Louis* DE SINNER. Paris, 1829; Firmin Didot. In-8°.

Cette belle et excellente édition est due à un jeune philologue aussi habile que modeste, M. DE SINNER, dont les savans travaux doivent être chers aux amis de l'érudition française, puisqu'il s'est engagé à consacrer une partie de ses veilles à la reproduction d'un des plus grands monumens dont elle s'honore, le *trésor de la langue grecque* de Henri Étienne. Son édition de Longus, conforme à celle de Courier devenue de bonne heure si rare, se recommande par les améliorations et les additions suivantes : 1° une correction du texte plus grande, surtout en ce qui regarde les accens; 2° l'indication exacte des passages cités par P. L. Courier dans ses notes : Courier qui n'avait pas de livres lorsqu'il préparait l'édition de Longus, qu'il publia à Rome, rapportait les passages de mémoire; 3° de nombreux et importans extraits des notes françaises de *R. P. Brunck* sur l'édition de Longus par *Villoison*, notes que l'on conserve à la bibliothèque du roi. Une préface, rédigée avec talent, fait connaître les secours que M. de Sinner a reçus pour la publication de son travail. Elle contient, en outre, un catalogue détaillé des éditions tant complètes qu'incomplètes qui ont précédé la sienne, celui des traductions françaises, allemandes et italiennes de Longus, avec le relevé des auteurs qui ont parlé de cet ingénieux romancier. Ces détails indis-

pensables pour une bonne édition de Longus sont suivis d'une liste curieuse et tout-à-fait neuve des romans grecs d'une date récente. Nous y apprenons que M. DE SINNER espère pouvoir donner quelque jour une édition critique de la traduction grecque des *Fables de Pilpai*, composée vers 1080, par ordre de l'empereur *Alexis Comnene*. Le texte est précédé, de l'extrait de l'*history of fiction* de *J. Dunlop* relatif aux romans nommés *Pastorales*. On ne peut que louer M. DE SINNER d'avoir orné son édition de ce morceau intéressant, qui, indépendamment de son mérite réel, a encore l'avantage de faire connaître un livre très-peu répandu sur le continent. Vient enfin le texte soigné avec une correction parfaite, et imprimé avec tout le luxe des presses de F. Didot. L'ouvrage est terminé par quarante pages de notes, où divers points de philologie sont traités avec un savoir et avec une sobriété rares dans les ouvrages d'érudition. E. B.

99. — * *Commedie Scelte*, etc. — Comédies choisies d'*Alberto* NOTA. Paris, 1829; Baudry; Favolle; Bobée et Hingray. In-12 de XXIV et 476 pages; prix, 4 fr.

La *Revue Encyclopédique* a déjà rendu compte, dans la section des analyses (voy. t. XXXVI, p. 664), des comédies de M. Nota. Celles qui composent le volume que nous annonçons sont au nombre de cinq; savoir : *Il Proggettista* (l'Homme à projets), *il Nuovo Ricco* (le Nouveau Riche), *il Filosofo Celibe* (le Philosophe Célibataire), *l'Atrabiliare* (l'Atrabilaire), et *la Lusinghiera* (la Coquette). Ces comédies, un peu faibles d'intrigues et de situations, se recommandent par la vérité des caractères, par le naturel du dialogue et par l'élégante pureté du style : nous croyons devoir citer particulièrement l'*Atrabilaire*, drame fort touchant, dont le denoûment est peut-être un peu trop sombre, et *l'Homme à projets*, qui a le double mérite d'offrir un personnage comique et d'être dénoué par un incident qui est à la fois inattendu et tiré avec vraisemblance du caractère principal. Une notice de M. SALFI, qui précède ces comédies, contient des détails intéressans sur M. Nota et sur ses ouvrages. Nous y lisons que celui-ci, dans une pièce qui ne fait point partie de ce recueil (*la Costanza rara*), ayant fait dire par un de ses personnages, oncle d'un officier français, que *les glaces du Nord avaient eu quelque part dans les victoires remportées sur les Français par les Russes*, l'ambassadeur de Russie en Autriche fit défendre la représentation de l'ouvrage et réprimander l'auteur. On peut juger, par cette persécution ridicule, des entraves qui contrarient le génie italien dans les compositions dramatiques. CH.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

Kentucky. — *Fortifications attribuées aux Indiens.* — La ligne de roches calcaires, qui s'étend à l'ouest, renferme des cavernes d'une profondeur extraordinaire. Il en existe une, nommée la cave de Mammoth, dans le comté de Warren, qui a été explorée par plusieurs savans jusqu'à une distance de dix milles, sans qu'ils en aient trouvé la fin. C'est le lit d'une rivière souterraine dont l'eau s'est retirée. Il y a dans la même région des centaines de cavités du même genre, fort curieuses, et de grande dimension : elles sont en général fortement imprégnées de nitre. Toute cette contrée, et particulièrement les plaines de l'Ohio, sont semées d'ouvrages défensifs, de fortifications, de boulevards, qu'on rencontre presque toujours près des ruines d'un village, ou des tertres qui ont dû servir de cimetières. A en juger par l'aspect et par l'âge des arbres qui croissent sur ces terrains, leur formation doit remonter, au moins, à cinq ou six siècles. On a long-tems voulu y voir les traces d'un autre peuple, plus civilisé et plus puissant que les Indiens de l'Amérique septentrionale; mais l'angle facial des crânes tirés des éminences voisines, les coquillages, les amulettes, les idoles, les ustensiles de cuisine, que les excavations ont fait trouver; enfin, l'habitude bien connue des Indiens de célébrer, encore aujourd'hui, des fêtes funèbres annuelles sur les lieux de sépulture, et ce que dit Ferdinand de Soto sur la manière dont les naturels des Florides se retranchèrent et se fortifièrent lors de l'invasion de leur territoire, ne laissent aucun doute sur la nature et l'origine de ces monumens. Seulement, il est évident que les Indiens qui les élevèrent formaient une nation plus unie et plus nombreuse que les tribus encore existantes, et que la vallée de l'Ohio était le centre de leurs opérations.

Les probabilités sont qu'en devenant plus forts, ils se divisèrent, et que, dans leurs guerres d'extermination, ils s'affaiblirent mutuellement. L'étendue même des forts et des cimetières vient à l'appui de cette conclusion. L. Sw. B.

Boston. — *Fondation d'un hospice pour les aveugles.* — Nous trouvons dans un journal américain, le *Boston Courier*, du 26 février dernier, le rapport d'une commission nommée par une réunion de citoyens pour examiner la possibilité et les moyens de fonder dans cette ville un institut où les aveugles indigens et autres recevraient une éducation appropriée à leur infirmité. La commission, qui a fait des recherches actives dans les pays étrangers pour connaître sur quelles bases il conviendrait de l'établir, expose d'excellentes idées sur le mode d'éducation à employer pour élever les aveugles, et rend justice à l'institut de ce genre qui existe à Paris, et qu'elle regarde comme le plus parfait de tous. Elle exprime le vœu que ce soit principalement celui-ci qu'on prenne pour modèle, sans négliger pourtant ce que pourraient présenter de bon ceux de l'Angleterre et de l'Écosse. Une nouvelle commission a été chargée de recueillir les dons volontaires des citoyens pour cette utile entreprise, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour la fondation d'un institut des aveugles dans la Nouvelle-Angleterre. Le zèle dont les membres de l'association sont animés fait espérer que le plan projeté ne tardera pas à recevoir une complète exécution.

AFRIQUE.

Égypte. — *Voyages scientifiques.* — La commission chargée par le gouvernement français d'explorer scientifiquement le sol antique de l'Égypte est composée de MM. *Champollion* jeune, *Ch. Lenormant*, *A. Bibent*, architecte, *Nestor Lhôte*, *Salvador Cherubini*, *Alexandre Duchesne*, *Bertin* fils et *Lehoux*, dessinateurs. Elle se réunit avant son départ à la commission nommée dans un but semblable par le grand-duc de Toscane, et composée de MM. *Hipp. Rosellini*, professeur de langues orientales à l'Université de Pise, *Gaëtano Rosellini* et *Raddi*, naturalistes, *Alexandre Ricci* et *Angellini*, dessinateurs. Elles quittèrent Toulon le 31 juillet 1828, et arrivèrent le 18 août suivant à Alexandrie, où elles furent fort bien reçues par le pacha d'Égypte, et accueillies avec une bienveillance cordiale par M. *Drovetti*, consul-général de France, et par les consuls des autres puissances européennes.

Plusieurs journaux ont déjà publié les lettres écrites d'É-

gypte par MM. *Champollion* et *Ch. Lenormant*, et dans lesquelles ces savans rendent compte des détails de leur voyage et de leurs découvertes scientifiques. Forcés de ne consacrer à cette intéressante expédition qu'une bien petite partie de l'espace réclamé par d'autres matières non moins importantes, nous ne pourrons donner aujourd'hui à nos lecteurs que des extraits fort courts des lettres de M. Champollion. Plus tard, sans doute, la commission publiera les résultats de son voyage et de ses recherches, et il nous sera permis alors de les faire connaître d'une manière plus complète et plus approfondie.

« Le 16 septembre, dit M. Champollion dans sa lettre du 27 du même mois, nous abordâmes près de Saïs. Nos fusils sur l'épaule, nous gagnâmes le village de *Ssa-el-Hagar* qui est à une demi-heure du fleuve. Nous nous dirigeâmes sur une grande enceinte que nous apercevions dans la plaine depuis le matin. L'inondation, qui couvrait une partie des terrains, nous força de faire quelques détours, et nous passâmes sur une première *nécropole* égyptienne, bâtie en briques crues. Sa surface est couverte de débris de poterie, et j'y ramassai quelques fragmens de figurines funéraires : la grande enceinte n'était abordable que par une porte tout-à-fait moderne. Je n'essaierai point de rendre l'impression que j'éprouvai après avoir dépassé cette porte, en trouvant sous mes yeux des masses énormes de 80 pieds de hauteur, semblables à des rochers déchirés par la foudre ou par les tremblemens de terre. Je courus vers le milieu de cette immense circonvallation, et je reconnus encore des constructions égyptiennes en briques crues, de 15 pouces de long, 7 de large et 5 d'épaisseur. C'était aussi une *nécropole*, et cela nous expliqua une chose jusqu'ici assez embarrassante, savoir, ce que faisaient de leurs momies les villes situées dans la Basse-Égypte et loin des montagnes. Cette seconde *nécropole* de Saïs, dans les débris de laquelle on reconnaît encore plusieurs étages de petites chambres funéraires (et il devait y en avoir un nombre infini), n'a pas moins de 1400 pieds de longueur et près de 500 de largeur. Sur les parois de quelques-unes des chambres on trouve encore un grand vase de terre cuite qui servait à renfermer les intestins des morts, et faisait l'office des vases dits Canopes... Nous avons reconnu du bitume au fond de l'un d'entre eux .. Les dimensions de la grande enceinte qui renfermait ces édifices, sont vraiment étonnantes. Le parallélogramme qu'elle forme n'a pas moins de 1440 pieds sur les petits côtés, et de 2160 sur les grands : elle a ainsi 7,000 pieds de tour. Sa hauteur peut être estimée à 80 pieds, et son épaisseur mesurée est de 54 pieds : on pour-

rait donc y compter les grandes briques par millions. Cette circonvallation de géant me paraît avoir renfermé les principaux édifices sacrés de Saïs. Tous ceux dont il reste des débris étaient des *nécropoles ;* et, d'après les indications fournies par Hérodote, l'enceinte que j'ai visitée renfermerait les tombeaux d'*Apriès* et des rois *Saïtes* ses ancêtres. De l'autre côté de ceux-ci, serait le monument funéraire de l'usurpateur *Amasis*. La partie de l'enceinte, vers le Nil, a pu aisément contenir le grand temple de Neith, la grande déesse de Saïs, et nous avons donné la chasse à coups de fusil à des chouettes, oiseau sacré de Minerve ou Neith, que les médailles de Saïs et celles d'Athènes, sa fille, portent pour armes parlantes. A quelques centaines de toises de l'angle voisin de la fausse porte existent des collines qui couvrent une troisième *nécropole;* c'était celle des gens de qualité ; on y a déjà fouillé et j'y ai vu un énorme sarcophage en basalte vert, celui d'un gardien des temples sous *Psammétichus II*. M. Rosetti, son possesseur, m'avait permis de l'emporter, mais la dépense serait trop considérable, et le monument n'est pas assez important pour la risquer. A mon retour en Basse-Égypte je ferai faire des fouilles sur ce point-là et sur quelques autres si l'état des fonds me le permet. Cette dernière remarque est importante ; avec peu d'argent on peut faire beaucoup, et je serais affligé de quitter ce pays sans avoir pu assurer, à peu de frais, l'acquisition de monumens de choix, les plus propres à enrichir nos collections royales, et à éclairer les travaux historiques de nos savans. J'ai l'espoir qu'on voudra bien m'aider pour l'accomplissement de ces vues d'une utilité incontestable.

» Nous arrivions au Caire au bon moment ; ce jour-là et le lendemain étaient ceux de la fête que les musulmans célèbrent pour la naissance du prophète. La grande et importante place d'*Ezbekiek*, dont l'inondation occupe le milieu, était couverte de monde entourant les baladins, les danseuses, les chanteuses et de très-belles tentes sous lesquelles on pratiquait des actes de dévotion. Ici, des musulmans assis lisaient en cadence des chapitres de Coran ; là, 500 dévots, rangés en lignes parallèles, assis, mouvant incessamment le haut de leur corps en avant et en arrière comme des poupées à charnière, chantaient en chœur, *La-Allah-Ell' Allah* (il n'y a point d'autre Dieu que Dieu) ; plus loin, 500 énergumènes, debout, rangés circulairement, sautaient en cadence et poussaient, du fond de leur poitrine épuisée, le nom d'*Allah*, mille fois répété, mais d'un ton si sourd, si caverneux, que je n'ai en-

tendu de ma vie un chœur plus infernal : cet effroyable bourdonnement semblait sortir des profondeurs du Tartare. A côté de ces religieuses démonstrations, circulaient les musiciens et les filles de joie : des jeux, des escarpolettes de tout genre étaient en pleine activité : ce mélange de jeux profanes et de pratiques pieuses, joint à l'étrangeté des figures et à l'extrême variété des costumes, formait un spectacle infiniment curieux, et que je n'oublierai jamais..... On a dit beaucoup de mal du Caire : pour moi, je m'y trouve fort bien, et ces rues de 8 à 10 pieds de largeur, si décriées, me paraissent parfaitement bien calculées pour éviter les trop grandes chaleurs; sans être pavées, elles sont d'une propreté remarquable. Le Caire est une ville toute monumentale ; la plus grande partie des maisons est en pierre, et à chaque instant on y voit des portes sculptées dans le goût arabe; une multitude de mosquées, plus élégantes les unes que les autres, couvertes d'arabesques du meilleur goût et ornées de minarets admirables de richesse et de grâce, donnent à cette capitale un aspect imposant et très-varié. Je l'ai parcourue dans tous les sens, et je découvre chaque jour de nouveaux édifices que je n'avais pas encore soupçonnés. Grâce à la dynastie des *Thoulounides*, aux califes *Fatimites*, aux sultans *Ayoubites*, et aux mamelouks *Baharites*, le Caire est encore une des villes des Mille et une nuits, quoique la barbarie ait détruit ou laissé détruire en très-grande partie les délicieux produits des arts et de la civilisation arabes. J'ai fait mes premières dévotions dans la mosquée de *Thoulouni*, édifice du IXe siècle, modèle d'élégance et de grandeur, que je ne puis assez admirer, quoiqu'il soit à moitié ruiné. Pendant que j'en considérais la porte, un vieux scheik me fit proposer d'entrer dans la mosquée : j'acceptai avec empressement, et je franchis lestement la première porte ; on m'arrêta tout court à la seconde : il fallait entrer dans le lieu saint sans chaussure ; j'avais des bottes, mais j'étais sans bas ; la difficulté était pressante. Je quitte mes bottes, j'emprunte un mouchoir à mon janissaire pour envelopper mon pied droit, un autre à mon domestique nubien Mohammed, pour mon pied gauche, et me voilà sur le parquet en marbre de l'enceinte sacrée ; c'est sans contredit le plus beau monument arabe qui reste en Égypte. La délicatesse des sculptures est incroyable, et cette suite de portiques en arcades est d'un effet charmant. Je ne parlerai ni des autres mosquées, ni des tombeaux des califes et des sultans mamelouks, qui forment autour du Caire une seconde ville plus magnifique encore que

la première ; cela me mènerait trop loin, et c'en est assez de la vieille Égypte, sans m'occuper de la nouvelle. »

Après avoir visité la citadelle du Caire où se trouve le fameux *puits de Joseph* (le puits de *Salah-Eddin-Joussouf*, *Saladin*), et où il remarqua, entre autres choses curieuses, un grand nombre de blocs de grès portant la légende royale, le nom du prince sous le règne duquel ils ont été extraits de la carrière, avec un titre qui fait connaître la destination du bloc pour Memphis, M. Champollion s'embarqua de nouveau sur le Nil avec ses compagnons de voyage, pour aller visiter d'abord les grandes carrières qui se trouvent au-delà du fleuve en face de Memphis, et ensuite la plaine où brillait jadis cette ville célèbre. Il y fit encore de nombreuses observations que nous regrettons de ne pouvoir rapporter avec détail. Il quitta, le 11 octobre, les pyramides de Gizeh, du pied desquelles sa cinquième lettre est datée, et, après avoir stationné en plusieurs lieux, arriva, le 23 octobre, à *Beni-Hassan*. Nous lui laisserons faire à lui-même l'historique de ses découvertes.

« A l'aube du jour, quelques-uns de nos jeunes gens étant allés, en éclaireurs, visiter les grottes voisines, rapporterent qu'il y avait peu à faire, vu que les peintures étaient à peu près effacées. Je montai néanmoins, au lever du soleil, visiter ces *hypogées*, et je fus agréablement surpris de trouver une étonnante série de peintures parfaitement visibles jusque dans leurs moindres détails, lorsqu'elles étaient mouillées avec une éponge et qu'on avait enlevé la croûte de poussière fine qui les recouvrait, et qui avait donné le change à nos compagnons. Dès ce moment on se mit à l'ouvrage, et, par la vertu de nos échelles et de l'admirable éponge, la plus belle conquête que l'industrie humaine ait pu faire, nous vîmes se dérouler la plus ancienne série de peintures qu'on puisse imaginer, toutes relatives à la vie civile, aux arts et métiers, et, ce qui était neuf, à la *caste militaire*. J'ai fait dans les deux premiers hypogées, une moisson immense, et cependant une moisson plus riche encore nous attendait dans les deux tombes les plus reculées vers le nord : ces deux hypogées, dont l'architecture et quelques détails intérieurs ont été mal reproduits, offrent cela de particulier (ainsi que plusieurs petits tombeaux voisins), que la porte de chacun d'eux est précédée d'un portique taillé à jour dans le roc, et formé de colonnes qui ressemblent, à s'y méprendre à la première vue, au *dorique* grec de Sicile et d'Italie. Elles sont cannelées, à base arrondie, et presque toutes d'une belle proportion. L'intérieur des deux derniers hypogées était ou est encore soutenu par des colonnes semblables : nous y avons tous vu le véritable type du vieux

dorique grec, et je l'affirme sans craindre d'établir mon opinion sur des monumens du tems romain, car ces deux hypogées, les plus beaux de tous, portent leur date et appartiennent au règne d'*Osortasen*, 2e roi de la 23e dynastie (*Tanite*), et, par conséquent, remontent au IXe siècle avant J-C. J'ajouterai que le plus beau des deux portiques, encore intact, celui de l'hypogée d'un chef administrateur des terres orientales de l'Heptanomide, nommé *Nchôthph*, est composée de colonnes doriques *sans base*, comme à Pœstum et dans tous les beaux temples grecs-doriques.

» Les peintures du tombeau de *Nchôthph* sont de véritables gouaches, d'une finesse et d'une beauté de dessin fort remarquables : c'est ce que j'ai vu de plus beau jusqu'ici en Égypte ; les animaux, quadrupèdes, oiseaux et poissons, y sont peints avec tant de délicatesse et de vérité, que les copies que j'en ai fait prendre ressemblent aux gravures coloriées de nos plus beaux ouvrages d'histoire naturelle : nous aurons besoin de l'affirmation des 14 témoins qui les ont vues, pour qu'on croie en Europe à la fidélité de nos dessins, qui sont pourtant d'une exactitude parfaite.

» C'est dans ce même hypogée que j'ai trouvé un tableau du plus haut intérêt : il représente 15 prisonniers, hommes, femmes ou enfans, pris par un des fils de *Nchôthph*, et présentés à ce chef par un scribe royal, qui lui offre en même tems une feuille de papyrus sur laquelle est relatée la date de la prise, et le nombre des captifs, qui était de 37. »

M. Champollion donne ensuite une description détaillée de ce tableau, et de plusieurs autres qui ont pour sujet l'agriculture, les arts et métiers, la caste militaire, le chant, la musique et la danse, diverses scènes de la vie domestique, des monumens historiques et religieux, la navigation et la zoologie. — Sa septième lettre est datée de Thèbes, où ses recherches avaient eu déjà d'amples et riches résultats.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Nouvelle lampe de sûreté. — L'ingénieuse lampe inventée par le savant Davy, et malheureusement défectueuse sous beaucoup de rapports, a causé de nombreux accidens, par suite de la confiance aveugle qu'elle a d'abord inspiré. Elle éclaire fort peu, et dans une atmosphère épaisse, sa lumière diminue au point de la rendre nulle, ou à peu près inutile : il est bien difficile que, dans ce dernier cas, le mineur ne cède pas à la

tentation d'oter l'enveloppe métallique, même au risque de sa vie. Pour obvier à ces inconvéniens, on a tout dernièrement inventé un nouveau mode d'éclairage pour les mines. Il consiste en un vase dans lequel le gaz oxigène se condense : à ce vase est attachée une lanterne, parfaitement impénétrable à l'air, et garnie d'une épaisse lentille de verre. La lanterne peut être fermée, de façon à empêcher les ouvriers de l'ouvrir, et l'admission du gaz est régularisée par une soupape à vis. On peut se procurer du gaz oxigène à peu de frais, et d'ailleurs le but vaut bien qu'on fasse quelques sacrifices. On ne saurait trop recommander l'usage général de cette lampe. Elle est de la plus urgente nécessité dans les houillières et dans les mines de toute espèce. Nos chefs de manufactures et d'ateliers ont depuis trop long-tems à se reprocher une coupable négligence. Ils sont responsables de la vie des hommes qu'ils dirigent, et les accidens qui se multiplient accusent hautement leur insouciance et leur légèreté. L. Sw.-B.

Southampton. — *Comité provisoire pour l'amélioration du sort des Bohémiens.* — Un membre de la Société des amis, M. C... était à Winchester pendant les assises du printems de l'année 1827. Ses affaires le forcèrent un jour d'entrer dans la salle d'audience : on prononçait l'arrêt de mort d'un bohémien, nommé William Proudly, *convaincu d'avoir volé un cheval.* En sortant, il vit dans la cour extérieure la femme de ce malheureux, à peine âgée de vingt-deux ans, qui tenait un enfant dans ses bras, et attendait, tremblante et baignée de larmes, la sentence des juges. A son retour à Southampton, où il demeure depuis quelques années, M. C..., encore ému par le souvenir d'un spectacle qui lui rappelait que plus de dix mille individus de cette race nomade (1), errant comme des sauvages autour des lieux habités, sans aucune idée religieuse ou sociale, s'exposaient chaque jour à la rigueur des lois qu'ils ignoraient, assembla tous ses honorables amis, et leur exposa un projet d'association qu'il avait conçu. Le 12 novembre 1827, il était parvenu à organiser un comité provisoire pour l'amélioration du sort des Bohémiens. L'existence de la veuve de William Proudly et celle de son enfant, Job Stanly, étaient déjà assurées. Tous deux avaient été placés dans une maison de Southampton, le 29 août de la même année. Peu de tems après la tante de cette femme, Rose Proudly, et une autre femme accompagnée de ses trois enfans, vinrent

(1) *A historical survey of the customs, habits, and present state of the Gipsies*, 1816.

implorer la bienfaisance du comité. On leur procura du travail et l'on envoya les enfans à l'école. Une commission spéciale, formée dans le sein du comité, fut ensuite chargée d'étudier les mœurs et le caractère des Bohémiens et de proposer les moyens les plus faciles de les civiliser. Cette mesure donna lieu à deux rapports, en date du 3 mai et du 12 novembre 1828, qui renferment des détails intéressans sur le genre de vie de ce peuple singulier, et enseignent de quelle manière on pourrait l'amener peu à peu à se fixer.

On parvint en effet, non sans beaucoup de peine, à engager quelques-unes des familles qui avaient formé leur camp et dressé leurs tentes auprès de Southampton, à quitter la vie vagabonde. Les enfans, qui sont en général très-intelligens, et paraissent avoir des dispositions remarquables pour tous les métiers où l'adresse est nécessaire, après avoir passé plusieurs mois dans les écoles, sont mis en apprentissage. La plupart des femmes ont une conduite irréprochable depuis qu'elles reçoivent l'instruction religieuse. On cite plus particulièrement l'une d'entre elles, Charlotte Stanley, connue dans le pays sous le nom de la belle Bohémienne (*the handsome gipsey*). Son mari ayant été emprisonné, elle parcourait Southampton avec quatre enfans, allant de maison en maison et disant la bonne aventure. Maintenant elle est établie, par les soins du comité, dans une maison de commerce. Plus de douze cents exemplaires d'une feuille imprimée, présentant la série des questions que doivent chercher à résoudre les personnes qui pénètrent au milieu des Bohémiens, ont été distribués; et l'on espère que d'autres sociétés se formeront bientôt pour le même objet dans les villes voisines.

Ed. Ch...n.

RUSSIE.

Instruction publique. — La *Gazette de Leipzig*, d'avril dernier (p. 691), donne, d'après les journaux russes, quelques détails sur une nouvelle organisation de l'instruction publique en Russie, et sur des mesures récentes que l'empereur Nicolas aurait prises pour la répandre plus rapidement encore que par le passé dans les diverses parties de son vaste empire. Un comité, présidé par le ministre de l'instruction, avait d'abord été chargé d'arrêter les bases d'un réglement, qui vient de recevoir la sanction de S. M. Entre autres dispositions de ce réglement, nous avons vu avec plaisir la création de plusieurs établissemens; tels sont : 1° Un nouveau

gymnase à Saint-Pétersbourg et deux à Moscou, ce qui en portera le nombre à trois dans chacune de ces deux villes; 2° deux nouvelles écoles de cercle à Kharkof, qui en possédait déjà une; 3° un nouveau gymnase à Kazan, lequel, avec l'école populaire de cette ville que l'on transforme également en gymnase, et celui qu'elle avait déjà, porte le nombre de ces établissemens à trois dans cette université; 4° enfin, un gymnase dans chacun des quatre gouvernemens de la Sibérie.

ALLEMAGNE.

Universités. — Cours d'été. — Les universités de l'Allemagne tiennent peut-être le premier rang parmi les institutions de ce genre dont s'honore l'Europe civilisée; on sait avec quelle sollicitude la plupart des gouvernemens de ce pays s'occupent d'améliorer ces établissemens scientifiques, soit en y attirant, par l'attrait de récompenses dignes de leurs talens, les professeurs les plus instruits et les plus habiles, soit en agrandissant au gré des besoins nouveaux la sphère de l'enseignement qui y est offert aux étudians. Nous essaierons de démontrer cette assertion par des faits, en donnant ici le résumé des programmes publiés à l'ouverture des cours d'été dans quelques-unes des principales universités de ce pays, et en prouvant que les sciences et les lettres sont en honneur même dans les plus petits États, où l'exemple des contrées voisines réveille une louable émulation. — La Prusse possède plusieurs universités célèbres, parmi lesquelles celle de *Berlin* occupe aujourd'hui le premier rang. Ses cours sont divisés en 10 facultés; celle de *théologie* comprend 24 cours confiés à 12 professeurs, parmi lesquels nous nommerons MM. *Neander*, *Schleiermacher*, *de Gerlach*, *Wilken*, etc. La faculté de *droit* compte 33 cours, précédés de lectures sur la Méthodologie, ou les Préliminaires de la science du droit; MM. *de Savigny*, *Homeyer*, *Putter*, *Schmalz*, et d'autres hommes distingués, sont chargés de cette partie de l'enseignement. A la faculté de *médecine* se rattachent 75 cours, parmi lesquels plusieurs, il est vrai, font double emploi, tandis que d'autres se rapportent à des spécialités très-restreintes, comme les cours relatifs à la médecine générale des dents, à la médecine et à la chirurgie des yeux, aux maladies syphilitiques, etc. Le célèbre *Hufeland* figure à la tête des professeurs de cette faculté. Celle des *sciences philosophiques* compte 16 cours, dont le premier est une introduction générale à la philosophie; MM. *Hegel*, *Heyse*, *Henning*, et 7 autres

professeurs président à cet enseignement. Les *sciences mathématiques* ont 16 cours et 8 professeurs, au nombre desquels se trouve le célèbre docteur *Enke*, chargé du cours d'astronomie-pratique. Les *sciences naturelles* ont 34 cours et 16 professeurs, entre autres MM. *Mitscherlich* et *Rose*, qui se partagent l'enseignement de la chimie. A la faculté des *sciences administratives* nous comptons 12 cours et 6 professeurs. Pour l'*histoire et la géographie*, il y a 11 cours; le célèbre *Charles Ritter* professe la géographie de l'Europe; M. *Raumer*, l'histoire générale, l'histoire moderne, enfin, l'histoire de la paix de religion et de la guerre de 30 ans. Cinq cours sont consacrés à l'*histoire des arts*, et 34 aux *sciences philologiques*. En outre, l'Université a des *lecteurs* pour l'enseignement des langues française, italienne, espagnole et anglaise; un maître de musique, chargé de la direction des chœurs académiques, et des professeurs d'escrime, de gymnastique et d'équitation. La bibliothèque royale, l'observatoire, le jardin botanique, un musée d'histoire naturelle, un cabinet de minéralogie, une collection d'instrumens et de bandages propres à l'exercice de la chirurgie; une galerie d'objets d'art et de modèles en plâtre sont ouverts aux étudians, et mis à profit pour leur instruction. — Après Berlin, nous citerons, en Prusse, les universités de Breslau, de Halle et de Greifswald. Celle de *Breslau* compte 11 facultés, ainsi composées : *Théologie protestante*, 19 cours; *théologie catholique*, 18; *droit*, 17; *médecine*, 38; *philosophie*, 9; *mathématiques*, 7; *sciences naturelles*, 25; *sciences administratives*, 6; *histoire et sciences auxiliaires*, 7; *philologie*, 33; *beaux-arts*, 6. Les étudians ont à leur disposition la bibliothèque de l'Université, des collections d'histoire naturelle, d'instrumens de physique et d'astronomie, de modèles pour l'agriculture, les archives, un musée d'antiques et une galerie de tableaux. — Le programme de l'Université de *Halle* est divisé en 11 sections; la première ne comprend qu'un cours, intitulé : *Encyclopédie générale des sciences et des arts*, et confié au docteur *Gruber*. Les 10 sections suivantes sont composées comme il suit : *Théologie*, 24 cours (on remarque parmi les professeurs le docteur *Gesenius*); *jurisprudence*, 17; *médecine*, 28, parmi lesquels nous comptons les exercices cliniques; *philosophie et pédagogie*, 21; *mathématiques*, 6; *sciences naturelles*, 15; *sciences administratives*, 5; *sciences historiques*, 11; *philologie*, 26; *beaux-arts*, 4. Les établissemens publics ouverts aux étudians sont un théâtre anatomique, et des établissemens cliniques très-variés, un jardin botanique, un observatoire, un laboratoire

pour la chimie, un cabinet de minéralogie et un musée zoologique, la bibliothèque académique, et une collection de gravures. — A *Greifswald*, la *théologie* a 18 cours; le *droit*, 14; la *médecine*, 20; la *philosophie*, 5; la *pédagogie*, 10; les *sciences naturelles*, 20; les *sciences administratives*, 2; l'*Histoire*, 6; la *philologie*, 16. Des établissemens semblables à ceux qui se trouvent dans les trois premières villes existent aussi dans celle-ci. — Le royaume de Wurtemberg possède à *Tubingue* une université qui ne le cède en rien aux précédentes pour la variété et l'importance de l'enseignement. Sa faculté de *théologie protestante* compte 7 professeurs; celle de *théologie catholique*, 6; le *droit*, 7; la *médecine*, 12; les *sciences administratives*, 6; la *faculté de philosophie*, comprenant les mathématiques, la philosophie proprement dite et la philologie, 19. — Jetons maintenant un coup d'œil sur l'université de *Giessen*, qui appartient à la Hesse-grand-ducale, et sur celle de *Rostock*, qui est établie dans les États du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin; certes, on ne peut s'attendre à rencontrer dans ces deux villes les mêmes ressources scientifiques, que dans la capitale d'un État qui tient le second rang parmi les puissances de l'Allemagne; mais les universités de Giessen et Rostock, quoique destinées à ne satisfaire qu'aux besoins de deux territoires fort bornés (1), occupent encore une place distinguée parmi les établissemens d'instruction qui existent en Europe. A Giessen, 125 cours forment les facultés de théologie, de droit, de médecine, de philosophie, de philologie et de sciences administratives. Il existe, en outre, dans cette ville, une école pour la science forestière où les études sont divisées en deux classes: les études accessoires, qui comprennent: la logique, les mathématiques pures, l'arpentage, la trigonométrie et la polygonométrie, le dessin des plans, la chimie agricole et forestière, la botanique, la minéralogie, la météorologie (*Klimatik*), l'économie politique, la science de l'administration; puis les études principales, qui sont: la botanique forestière, la culture des forêts, la police forestière, etc. A Rostock, 26 professeurs sont chargés de plus de 60 cours, sans parler des maîtres particuliers (*Privat Docenten*), qui préludent par un enseignement volontaire aux fonctions importantes qu'ils se préparent à remplir. Nous aurions certainement pu grossir ce tableau, dans le cas où nous aurions possédé des documens suffisans, de détails analogues sur l'uni-

(1) Le grand duché de Hesse compte environ 600,000 habitans, et celui de Mecklembourg-Schwerin tout au plus 400,000.

versité de *Munich*, à laquelle le jeune roi de Bavière a communiqué une impulsion féconde en utiles résultats; sur celles de *Jena*, qui a dû sa longue prospérité aux soins éclairés d'un souverain ami des lettres, et de *Heidelberg*, qui fait honneur aux lumières du gouvernement badois; et enfin sur celle de *Vienne*, où nous aurions peut-être pu signaler quelques traces de la tendance rétrograde qui a placé l'Autriche bien en arrière de la plupart des autres parties de la confédération germanique. Mais les renseignemens que nous avons réunis suffiront sans doute pour faire apprécier l'état actuel de la haute instruction académique en Allemagne.

SUISSE.

Réclamation. — Lausanne, 24 *juin* 1820. — *A M.* M. A. Jullien, *fondateur-directeur de la* Revue Encyclopédique. — Depuis quelque tems, on parle beaucoup de nous; il y a, veuillez en croire un homme que vous honorez de votre estime, une grande exagération dans les torts que l'on nous donne. Ce qui s'est fait dans le canton de Vaud depuis 30 ans: la création et le développement progressif des diverses parties de l'administration publique, civile, judiciaire, financière, militaire, de ses établissemens de détention, de secours, d'instruction élémentaire et supérieure; l'empressement et, j'ose dire, le succès avec lesquels il a cherché à suivre, autant qu'ont pu les permettre les moyens d'un pays dont la population égale à peine celle de l'une de vos villes du second ordre, le noble élan que prennent aujourd'hui les grandes nations : ces preuves multipliées de notre tendance vers les améliorations auraient dû vous empêcher d'accueillir trop promptement les accusations dirigées contre nous, et qu'un examen attentif vous fera sans doute apprécier à leur juste valeur.

La *Revue Encyclopédique*, qui nous a souvent rendu justice, n'aurait pas dû, selon moi, admettre, sans corrections, l'article sévère que je viens de lire dans son cahier du mois de *mai*, sous ce titre : *Lausanne; Persécution religieuse.* Elle ne se serait pas demandé : « comment il se fait qu'un pays dans lequel est professée une religion qui autorise le libre examen, et que chacun croit régi par des institutions libérales, donne cependant des exemples d'intolérance et d'arbitraire, véritables anomalies, dans l'état actuel de la société. »

Le canton de Vaud, il est vrai, a l'inestimable bonheur de professer une religion qui autorise le libre examen; mais, par les constitutions que des circonstances impérieuses lui don-

nèrent en 1803 et en 1815, ses institutions religieuses sont demeurées tellement liées à ses institutions civiles et font tellement corps avec celles-ci, qu'il lui est impossible de faire, en faveur de la liberté pleine et entière des cultes, ce qu'on peut accorder dans d'autres pays; et les grands principes devront céder, dans ce canton, à la force des choses, aussi longtems que la charte, à laquelle il a dû se soumettre, demeurera ce qu'elle est aujourd'hui.

De tout tems cependant on a vu, dans cette heureuse contrée, des associations d'hommes religieux qui, ne trouvant pas dans les secours spirituels que leur offrait l'Église nationale, des moyens suffisans d'édification et de salut, se réunissaient pour suppléer à ce que le culte public, auquel ils continuaient à demeurer attachés, ne leur fournissait pas; et jamais ils n'ont été inquiétés; parce que, contens de la tolérance qui leur était assurée, ils évitaient avec soin tout ce qui aurait pu troubler la paix religieuse.

Malheureusement, depuis quelques années, il n'en est plus ainsi. Quelques ecclésiastiques, qui d'abord avaient débuté dans la carrière du ministère évangélique d'une manière distinguée, cédant aux suggestions de missionnaires d'une secte étrangère, se sont crus appelés à s'ériger en réformateurs, et bientôt, s'annonçant comme les seuls sages, les seuls élus, ils ont poussé *l'intolérance* au point de livrer à la damnation éternelle tous ceux qui n'adoptaient pas leur manière d'interpréter l'Évangile. Usant, sans aucun ménagement, de ce nouveau genre de *persécution*, ils ont cherché, par tous les moyens que peut offrir le prosélytisme, à faire dominer leurs opinions exclusives, ne craignant pas, pour y arriver, de voir des enfans se soustraire à l'autorité de leurs parens, des femmes à celle de leurs maris, allant jusqu'à s'introduire, sans y être appelés, auprès des malades, pour les convertir, non avec des paroles de persuasion, d'encouragement et de consolation, mais en les attaquant avec les armes de la menace et de la terreur. De là, mécontentement, irritation, division dans les familles, entre les pères et les enfans, les maris et les femmes, les frères et les sœurs; puis, des scènes fâcheuses, scandaleuses, des agressions, des insultes, des outrages, auxquels les sectaires ont été en butte et contre lesquels, il faut en convenir, l'autorité locale n'a pas sévi, dès le commencement, comme elle aurait dû le faire. De là, encore, cette loi de circonstance qui, lors de son apparition, contribua bien à arrêter les progrès du mal, mais qui, depuis, est devenue insuffisante parce qu'elle est inexécutable.

Plus malheureusement, encore, et tout dernièrement, dans un moment où il aurait fallu chercher à calmer plutôt qu'à aigrir, on est allé en sens contraire, par la publication de la première des brochures citées dans l'article de la *Revue* contre lequel je réclame (voy. *mai* 1829, page 530).

La théorie très-élevée et très-philosophique de la liberté religieuse et de ses rapports avec la religion de l'État, qui s'y trouve exposée en 12 pages, n'aurait, sans contredit, rien offert qui pût alarmer, dans l'un de ces ouvrages volumineux consacrés à ces doctrines d'un ordre supérieur, qui ont besoin d'être développées et expliquées pour être bien comprises, et surtout, pour être répandues sans danger; mais, ici, présentées crûment et dans un état de concentration pareil à celui de ces acides rongeurs, qui ne peuvent être salutairement administrés qu'autant qu'ils ont été suffisamment délayés; livrée, en outre, avec profusion et pour un sou à la classe la moins éclairée de la société, cette même *théorie* n'a pu être regardée par le gouvernement que comme propre à bouleverser chez notre peuple toutes les idées d'ordre qu'on cherche à lui inculquer, à étouffer tout sentiment de la nécessité où se trouve l'homme vivant en société de se soumettre aux lois qui assurent la tranquillité publique. De là, cette mesure rigoureuse contre deux hommes d'un grand mérite, et dont les intentions étaient pures, qui a produit une sensation si fâcheuse au dedans et au dehors. Je dis contre deux hommes, et ici je dois relever quelques inexactitudes qui ont échappé à la plume de votre correspondant. Il affirme « que M. Monnard s'est vu traduit devant les tribunaux, sur la prévention de s'être rendu l'éditeur d'un ouvrage renfermant des provocations à la révolte. » Ceci n'est pas exact : l'ouvrage dont il est question, eût-il été hors de toute atteinte quant à son contenu, devait, d'après l'article 1er de notre loi sur la police de la presse, être soumis à la censure, comme production d'un auteur domicilié hors du canton; et M. Monnard, qui s'était chargé d'en procurer l'impression, n'ayant pas rempli cette formalité, devait, pour ce fait seul, être traduit devant les tribunaux, qui auraient eu, en outre, à juger si l'ouvrage, par la nature de son contenu, donnait lieu à quelque autre application de la loi.

Votre correspondant dit ensuite : « Il est à remarquer que M. Vinet, qui, en apprenant les poursuites dont son ami était l'objet, s'était hâté de se déclarer l'auteur de la brochure incriminée, n'a pas été mis en jugement. » Cette assertion n'est pas juste. En même tems que le conseil d'État a traduit M. Mon-

nard devant les tribunaux, il a, pour compléter l'enquête préliminaire, transmis au gouvernement de Bâle les questions adressées par le juge de paix du cercle de Lausanne à l'auteur désigné, M. VINET. A la suite de l'interrogatoire qu'il a subi, M. Vinet est venu à Lausanne, pour se mettre à la place de son ami, et il a été mis en jugement avec M. Monnard.

Vous en trouverez la preuve dans l'arrêt suivant, rendu par le tribunal d'appel le 21 mai.

« Lecture faite du procès-verbal d'enquête dressé par le juge de paix du cercle de Lausanne contre les sieurs Vinet et Monnard, professeurs, prévenus, le premier, d'être l'auteur d'une brochure intitulée : *Observations sur l'article sur les sectaires, inséré dans la gazette de Lausanne du* 15 *mars* 1829, le second, d'être l'éditeur de cette brochure.

» Lecture faite aussi des pièces et de la décision du tribunal du district de Lausanne, en date du 8 mai 1829, portant : 1° Qu'il n'y a pas lieu à mettre en accusation les sieurs Vinet et Monnard, comme prévenus du délit réprimé par l'article 12 de la loi du 14 mai 1822 : 2° qu'une commission du tribunal de première instance informera spécialement contre lesdits sieurs Vinet et Monnard, pour constater s'il a été commis une contravention par le fait de la publication de la brochure susmentionnée, sans que cet imprimé ait été soumis à la censure.

» De laquelle décision, l'accusateur public en première instance a appelé.

» Entendu l'accusateur public en chef : considérant sur le premier point : que les passages de la brochure dont il s'agit, sur lesquels la mise en accusation a été demandée, qui se trouvent aux pages 6, 7 et 8 de ladite brochure, renferment l'énonciation irréfléchie d'une théorie dangereuse sur la faculté de l'homme de résister à la loi, d'après le *dictamen* de sa conscience, mais ne provoquent pas *directement quelqu'un*, aux termes de l'article 12 de la loi du 14 mai 1822, à commettre un crime ou délit;

» Considérant, sur le second point : que la question, si le fait de la publication de la brochure est une contravention à l'article 1er de la susdite loi, doit être résolue par jugement :

» Le tribunal d'appel, en confirmation de la sentence du tribunal de première instance, ARRÊTE : 1° il n'y a pas lieu à mettre en accusation les sieurs VINET et MONNARD, comme prévenus du délit mentionné à l'article 12 de la loi du 14 mai 1814. 2° Le tribunal de première instance procédera

contre lesdits accusés, sous le rapport de la contravention à l'article 1er de ladite loi. Les frais suivront le sort de la cause. »

J'ajouterai que le tribunal de première instance, procédant, en suite de cet arrêt, contre les accusés, a libéré M. Monnard, et condamné M. Vinet, seul, à une amende de 80 fr. (quatre cinquièmes du maximum fixé à 100 par la loi), et aux frais.

Voilà, monsieur, l'exposé fidèle des faits. En traduisant MM. Vinet et Monnard devant les tribunaux, le conseil d'État a exécuté ce qu'ordonne notre loi sur la police de la presse. En suspendant M. Monnard de ses fonctions, il a usé d'un droit que l'ordre de choses, sous lequel nous vivons, lui attribue. A-t-il bien fait, devait-il se prononcer d'une manière aussi positive avant que les tribunaux eussent prononcé? c'est là une question sur laquelle les opinions ont été partagées. Mais elles se sont réunies généralement dans le Grand-Conseil pour demander : que le pouvoir arbitraire, conservé au conseil d'État, sur les professeurs de l'Académie, soit remplacé par une disposition législative qui leur assure ces garanties, sans lesquelles des hommes qui doivent être indépendans ne pourraient se livrer avec sécurité aux études et aux travaux qu'exige la noble carrière à laquelle ils se dévouent.

Au surplus, et pour en revenir à ce qu'on appelle *persécution*, tout annonce que cette crise ne tardera pas à se calmer. Il y a cent ans que nos pères ont vu le même paroxisme.

J'ose attendre, monsieur, de votre impartialité que vous voudrez bien faire insérer cette réclamation dans votre plus prochain cahier.

Veuillez agréer l'hommage de ma haute considération.

***, Citoyen du canton de Vaud.

Note du rédacteur. — Le caractère honorable et la position sociale de la personne qui nous adresse la réclamation que nous venons de publier, ne nous ont point permis d'en refuser l'insertion. L'estime particulière que nous professons depuis long-tems pour elle, la fermeté et l'indépendance de ses principes, la libéralité habituelle de ses opinions donnent, à nos yeux, un grand poids à ce qu'elle nous écrit.

ITALIE.

Piémont. — *Achèvement de deux routes entre la France et l'Italie.* — Les beaux travaux de communication commencés par Napoléon dans le Piémont et en Savoie, ont eu la plus heureuse influence sur le système des ponts et chaussées dans les États du roi de Sardaigne. Nous avons en France peu d'aussi belles routes que celles des environs de Chambéry.

qui sont construites et entretenues non-seulement avec soin, mais encore avec une espèce de luxe de solidité, quoiqu'elles soient en général moins larges que les nôtres. La route du *Mont du Chat* a été tout entière projetée et construite par le gouvernement sarde; elle sera bientôt achevée et raccourcira de onze postes le trajet de Paris à Chambéry. Elle quittera la route de Paris à Lyon, à Tournus en Bourgogne, traversera la Saône sur ce point, passera par Bourg, Pont-d'Ain, Belley, Yenne, le *Mont du Chat* et le Bourget pour arriver à Chambéry. Un pont sur le Rhône à Yenne est presque indispensable pour compléter ce plan, car le passage de ce fleuve sur un bac, comme il se pratique aujourd'hui, est loin d'être sans inconvéniens et même sans dangers. La seconde des routes dont il s'agit ici est celle qui avait été commencée par Napoléon entre Antibes, Nice, Menthon et Gênes. Le roi de Sardaigne a ordonné qu'elle fût achevée et conduite de Savone à Menthon par Albenga, Oneille, Saint-Remo et Vintimille. Cette route, qui est déjà assez avancée, sera fort belle, et parcourra une contrée admirable par sa fertilité et la magnificence de ses paysages. G. D.

Sicile. — Palerme. — *Enfant doué d'une capacité extraordinaire pour le calcul.* — Un enfant de sept ans, nommé *Vincent* Zuccaro, excite depuis quelques mois l'étonnement public à Palerme. Cet enfant, né de parens pauvres et sans instruction, possède une facilité extraordinaire pour le calcul. Il comprend et opère avec promptitude, et connaît par instinct, toutes les combinaisons de nombres qui dépendent de l'arithmétique. Ce qu'on en racontait paraissait si peu croyable, qu'on crut nécessaire de faire une expérience publique pour constater la vérité des faits avancés. Cette expérience, qui a eu lieu le 30 janvier dernier, dans le palais de l'*Academie del Buon gusto*, à Palerme, a été faite en présence de plus de 400 personnes, des plus instruites et des plus notables de la ville. Deux professeurs de mathématiques furent chargés de se tenir auprès de l'enfant pour empêcher toute fraude et prendre note des questions qui lui seraient adressées et de ses réponses. Un grand nombre de problèmes furent proposés; Vincent Zuccaro les résolut tous avec une facilité qui excita l'admiration générale. Nous en pourrions citer plusieurs, dont la solution prouve une grande clarté de conception dans un enfant. Nous nous bornerons à en rapporter deux des plus simples : les autres exigeraient trop de développemens.

1°. « Un navire est parti de Naples pour Palerme, à midi, et fait dix milles par heure. Un autre bâtiment, qui fait sept

milles par heure, est parti au même moment de Palerme pour Naples. A quelle heure se rencontreront les deux bâtimens, et combien de milles aura fait chacun d'eux, en supposant que la distance entre les deux villes est de 180 milles? » — Vincent Zuccaro répondit aussitôt : « Le premier navire aura fait 105 milles $\frac{15}{17}$; le second, 74 $\frac{2}{17}$. » On lui dit alors qu'il n'avait résolu qu'une partie du problème, et qu'il restait à savoir à quelle heure aurait lieu la rencontre. » Cela s'entend, dit-il, elle aura lieu 10 heures et $\frac{10}{17}$ après le départ. » Cette réponse, en effet, était en quelque sorte comprise dans la première, et l'enfant, qui avait aperçu leur liaison, pensait que les assistans l'avaient comprise comme lui, et qu'il était inutile de l'énoncer.

2°. Dans trois attaques successives ont péri le quart, puis le cinquième, puis le sixième des assaillans, qui se trouvent alors réduits au nombre de 138. Combien étaient-ils d'abord?» — Réponse, 360. D. Comment avez-vous trouvé ce nombre? — R. S'ils avaient été 60, il en serait resté 25 après les attaques; mais 25 sont le sixième de 138; donc, les assaillans étaient d'abord 6 fois 60, c'est-à-dire, 360. — D. Mais pourquoi avez-vous supposé 60 plutôt que 50 ou 70? — R. Parce que ni 50 ni 70 ne sont divisibles par 4, ni par 6. » Il ne se sert, comme on voit, d'aucun de ces procédés, pour ainsi dire, mécaniques qu'emploient tous les mathématiciens. — Le marquis Schisò qui, le premier, a reconnu les singulières facultés de cet enfant, s'est joint à plusieurs personnes notables de Palerme pour solliciter de l'administration les fonds nécessaires à son éducation, pour laquelle on prendra l'avis de professeurs et de savans; car tout fait penser qu'un tel phénomène ne doit pas être soumis à la méthode ordinaire.

GRÈCE.

Égine. — *Établissement d'écoles régimentaires.* — M. Dutrône, dont le zèle pour la cause hellénique est bien connu, vient d'adresser à la *Société pour l'instruction élémentaire* une copie : 1° d'un mémoire sur la nécessité d'organiser des écoles régimentaires dans l'armée grecque, qu'il a présenté à S. E. le président *Capo-d'Istria;* 2° du décret suivant :

Gouvernement grec. — Le président de la Grèce, désirant faire participer les troupes régulières grecques aux bienfaits de l'enseignement élémentaire, nous décrétons : Art. 1er. L'enseignement mutuel sera organisé dans les différentes armes du corps régulier. Art. 2. M. le capitaine de l'État-major, Du-

trône, qui nous a présenté un Mémoire à cet effet, est nommé directeur de cet enseignement. Art. 3. M. le colonel *Heydeck*, directeur-général du corps régulier prendra connaissance dudit Mémoire et portera à notre sanction le projet de réglement que M. le capitaine Dutrône est chargé de rédiger après s'être consulté avec lui.

FRANCE.

DÉPARTEMENS.

Épinal (*Saône et Loire*). — *Mines de houille et chemin de fer entre le canal du centre et celui de Bourgogne.* — Si l'industrie française ne prend pas une extension qui puisse suffire, non-seulement aux consommations de l'intérieur, mais à un vaste commerce au-dehors, ce sera parce qu'une administration sans bienveillance et sans lumières aura mis des obstacles à son développement. La nature ne l'a point traitée avec défaveur, et l'activité nationale est toujours prête à lui fournir des matières et des secours pour ses travaux. Le charbon de terre n'arrivait que difficilement, et à très-haut prix, dans plusieurs départemens de l'est de la France : l'exploitation des mines d'Épinal va pourvoir largement à ce besoin, et donner une nouvelle activité aux nombreuses usines métallurgiques de la *Franche-Comté*, de la *Bourgogne* et de la *Champagne*. Mais le canal de Bourgogne n'est pas encore terminé : on attendra peut-être long-tems l'achèvement du canal de jonction du Doubs au Rhin ; par conséquent, le bien que peut opérer la nouvelle exploitation de houille sera différé, malgré la diligence des entrepreneurs et les sollicitations des maîtres de forges et des manufacturiers. On voit ici combien il serait avantageux de confier à l'industrie le soin de construire les voies dont elle fait usage. Une Société exécute en quelques années ce qui en exigerait au moins une trentaine par les moyens ordinaires. (Qu'on fasse l'énumération des routes et des canaux commencés depuis un tems encore plus long.) Quand même le travail des Sociétés seraient un peu moins bon, et d'une moindre durée, il conviendrait peut-être encore de lui donner la préférence, afin d'être mis plus promptement en possession de son résultat.

Rouen (*Seine-Inférieure*). — *Monument à la mémoire de Pierre Corneille.* — « Les Grecs érigèrent un monument à la gloire de Sophocle, d'après l'ordre, dirent-ils, qu'ils en avaient reçu des dieux ; Shakspeare repose au milieu des sépultures royales, et l'on y contemple son image à côté de

celles des monarques ; et en France, dans la patrie des lettres, des sciences et des beaux-arts, on chercherait en vain un monument public élevé à la gloire du grand Corneille. La *Société libre d'émulation de Rouen* a pensé qu'elle remplirait un noble devoir, et que sa voix serait entendue, si elle proposait de décerner à ce poète immortel des honneurs trop long-tems différés; elle a, en conséquence, ouvert une souscription pour élever à Pierre Corneille, sur une des places publiques de Rouen, une statue digne de lui, digne de la France. » — Ces lignes sont extraites d'une lettre adressée aux membres correspondans de la *Société libre d'émulation de Rouen;* nous ne pouvons qu'applaudir aux intentions patriotiques qu'elles manifestent, et nous nous y associons avec plaisir, en annonçant que *la souscription est ouverte à* Paris, *chez M.* Froger-Deschesnes, *notaire, rue de Richelieu, n° 47 ; et à* Rouen, chez *M.* Destigny, *président de la Société libre d'émulation.*

L'exécution de la statue sera confiée à M. David, membre de l'Institut.

PARIS.

Institut. — *Académie des Sciences.* — *Séance du* 15 *juin* 1829. — On proclame les prix décernés pour l'année 1829. 1° *Grand prix de sciences mathématiques.* Le prix relatif au calcul des perturbations du mouvement elliptique des comètes n'ayant point été décerné en 1827, l'Académie a proposé le même sujet dans les termes suivans, pour l'année 1829 : « *On appelle l'attention des géomètres sur cette théorie, afin de donner lieu à un nouvel examen des méthodes, et à leur perfectionnement. L'Académie demande en outre qu'on fasse l'application de ces méthodes à la comète de* 1759, *et à l'une des deux autres comètes dont le retour périodique est déjà constaté.* » L'Académie a reçu une pièce qui porte pour épigraphe : *Vitam impendere vero*, et qui a été jugée digne du prix. L'auteur est M. *Gustave de* Pontécoulant, ancien élève de l'École polytechnique, capitaine au corps royal d'état-major. — 2° *Grand prix de sciences naturelles.* L'Académie avait proposé le sujet suivant, pour le prix de physique : « *Présenter l'histoire générale et comparée de la circulation du sang dans les quatre classes d'animaux vertébrés, avant et après la naissance, et à différens âges.* » Un seul Mémoire a été envoyé au concours. L'Académie accorde à l'auteur de cet ouvrage, M. Savatier, D. M. P., une somme de *deux mille francs*, à titre d'encouragement. — 3° *Prix de mécanique fondé par* M. de Montyon. L'Académie accorde un prix de

quinze cents francs au mémoire de M. Thilorier, auteur d'une nouvelle pompe à compression, dans laquelle le gaz n'arrive au réservoir qu'après avoir subi l'action de plusieurs pistons. Une mention honorable est accordée au mémoire de M. Colladon, sur les roues à aubes, destinées aux bateaux à vapeur. — 4° *Prix fondé par M. de Montyon, en faveur de celui qui aura découvert les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre.* L'Académie a reçu six pièces pour le concours de ce prix, dont trois ont le même objet, savoir, de rendre l'art du tisserand moins insalubre, en donnant à l'ouvrier qui le pratique le moyen de travailler, non plus dans des caves que l'humidité d'une atmosphère stagnante, et le défaut de lumière, rendent si malsaines, mais dans les lieux secs que le soleil éclaire, et où l'air se renouvelle. Le travail le plus ancien sur cet objet est celui de M. Dubuc, pharmacien à Rouen. Il fut publié en 1820, et, en 1827, l'auteur l'adressa à l'Académie. La Commission, en le mentionnant honorablement, ne pensa point que la question fût assez éclairée pour que ce travail pût être couronné ; elle proposa de différer jusqu'à l'année suivante, afin de se procurer tous les renseignemens nécessaires sur la composition des meilleurs paremens employés dans nos manufactures. Le parement de M. Dubuc est très-simple et peu coûteux à préparer ; il est très-blanc, ce qui permet de l'employer pour tisser toutes sortes de toiles. En outre, ses avantages sont constatés par des certificats d'un assez grand nombre de tisserands, par M. *Houtton de la Billardière*, qui a professé, à Rouen, la chimie appliquée aux arts ; par M. *Gréau*, manufacturier à Troyes, qui l'a employé avec succès dans son établissement ; enfin, par une circulaire du préfet de la Seine-Inférieure, qui en recommande l'usage à ses administrés. En conséquence, l'Académie a décerné à M. Dubuc un prix de *trois mille francs*, pour avoir répandu, le premier, l'usage d'un parement économique, et qui contribue beaucoup à rendre l'art du tisserand plus salubre. — 5° *Prix fondés par M. de Montyon, en faveur de ceux qui auront perfectionné l'art de guérir.* L'Académie a reçu trente-un ouvrages imprimés ou Mémoires manuscrits destinés à concourir à ces prix ; la Commission chargée de l'examen du concours a déclaré que : 1° parmi les ouvrages envoyés cette année, elle n'en a trouvé aucun qui lui ait paru susceptible d'être couronné cette année même ; 2° les récompenses qu'elle propose à l'Académie de décerner aux auteurs dont les noms suivent ne doivent être regardées que comme de simples encouragemens soit pour des résultats, soit pour des essais qui

promettent des résultats utiles : 5° conformément à ces vues, et sur la proposition de la Commission, l'Académie accorde, à titre d'encouragemens, une somme de *deux mille francs* à chacun des auteurs ci-après nommés : 1° A M. Piorry, auteur d'une modification dans l'emploi de la percussion médiate, modification qui paraît devoir rendre, du moins dans certains cas, cet emploi plus précis et plus commode. 2° A M. Jobert, pour un procédé ingénieux de réunion immédiate des plaies des intestins par l'application directe de la membrane séreuse. 3° A M. Brachet, docteur-médecin à Lyon, pour une méthode rationnelle de l'emploi thérapeutique de l'opium dans les phlegmasies des membranes, méthode propre à éclairer sur ses avantages et ses inconvéniens. 4° A M. Louis, pour de nombreuses observations recueillies avec soin et décrites avec exactitude sur l'inflammation ulcérative de la membrane muqueuse des intestins, ou ce que l'auteur appelle affection thyphoïde. Trois autres ouvrages ont plus particulièrement fixé l'attention de la Commission ; l'un, de M. Delpech, sur l'orthomorphie, est conçu sur un plan trop vaste, et les procédés que l'auteur propose sont pour la plupart trop neufs et trop compliqués pour que, dans le peu de tems qui lui était accordé, et sur une matière aussi délicate que l'orthomorphie, la Commission ait pu s'en former une opinion arrêtée. L'autre, de M. Lallemand, sur un procédé opératoire nouveau pour la guérison des fistules vésico-vaginales, déjà présenté au concours, et qui n'était alors appuyé que sur un seul fait ; un autre a été envoyé depuis par l'auteur ; mais il est parvenu trop tard à la Commission. En conséquence, la Commission a proposé de renvoyer le jugement de ces deux ouvrages à une autre année. Le troisième ouvrage, qui a doublement fixé l'attention de la Commission par l'importance des matières qui s'y trouvent traitées, et par le nom de son auteur (M. Broussais), n'est, comme son titre l'indique, qu'un commentaire, appuyé, il est vrai, en partie sur le traité des *phlegmasies chroniques*, ouvrage devenu si rapidement célèbre par le talent d'observation qui y brille, et par l'impulsion qu'il a imprimée à la science ; mais par sa nature la Commission a dû l'écarter, en regrettant que ce ne fût pas sur le traité même des *phlegmasies chroniques* qu'elle eût à prononcer. Enfin, la Commission a proposé de renvoyer à une autre année les ouvrages dont les titres suivent, et qui contiennent des procédés thérapeutiques médicaux ou chirurgicaux, sur lesquels l'expérience ne lui paraît pas avoir suffisamment prononcé ; savoir : Mémoire sur le traitement de la cataracte, par M. Gon-

DRET; Traité des rétentions d'urine et des maladies qu'elles produisent, par M. SÉGALAS; Sur le traitement de la sciatique et de quelques névralgies par l'huile de térébenthine, par M. MARTINET; Sur les résultats comparatifs obtenus par les divers modes de traitemens sans mercure, employés à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, depuis le 16 avril 1826 jusqu'au 31 juillet 1827, contre les maladies vénériennes, par M. DESRUELLES. La Commission a terminé son rapport, en proposant d'allouer une somme de *deux mille francs* à M. LASSIS, qui n'a point reçu jusqu'ici une récompense proportionnée aux sacrifices faits par ce médecin pour éclairer la question de la contagion ou de la non-contagion de la fièvre jaune et du typhus. Ces différentes propositions ont été adoptées par l'Académie. — 6° *Prix de physiologie expérimentale, fondé par* M. DE MONTYON. 1° L'Académie royale des sciences décerne ce prix à l'ouvrage de M. *Régulus* LIPPI, publié à Florence en 1825, sous le titre de *Illustrazione anatomico-comparate del sistema linfatico chilifero, e delle palpebre*, dans lequel l'auteur a établi d'une manière qui paraît satisfaisante, la communication directe des vaisseaux lymphatiques des glandes conglobées avec les vaisseaux capillaires veineux. 2° L'Académie accorde aussi une médaille d'or de la valeur de *cinq cents francs* à M. le docteur POISEUILLE, auteur du *Mémoire sur la force statique du cœur, et sur l'action des artères*, pour avoir employé un instrument ingénieux et gradué, propre à introduire dans la mesure du phénomène de la circulation une précision plus rigoureuse que par les procédés mis en usage par Borelli, Keil, Hâles et Passavant. 3° L'Académie, en outre, a jugé dignes d'être mentionnés honorablement les ouvrages ci-après : 1° *Recherches anatomiques sur les carabiques et sur plusieurs autres insectes coléoptères*, par M. LÉON-DUFOUR, médecin à Saint-Sever; 2° *Recherches sur le crâne et sur le cerveau des animaux vertébrés, suivies d'observations sur leurs mœurs et sur la forme de leur crâne*, par M. le docteur VIMONT; 3° *Mémoire sur les enveloppes du fœtus*, par M. le docteur VELPEAU; 4° *Anatomie comparée du système dentaire, chez l'homme et les principaux animaux*, par M. le docteur *Emmanuel* ROUSSEAU, au Jardin du Roi; 5° *Recherches expérimentales sur les effets de l'abstinence complète d'alimens solides et liquides, sur la composition et la quantité du sang et de la lymphe*, par M. le docteur COLLARD DE MARTIGNI. — 4° *Les expériences sur la génération*, par M. *Girou* DE BUZARENGUES, correspondant de l'Académie (ouvrage d'une grande importance), étant trop récentes pour être appréciées à leur juste valeur, sont réservées pour un des

concours suivans. L'Académie remet également au concours de l'année prochaine, le Mémoire de M. le docteur DENIS, *sur le sang humain*, la Commission ayant exprimé le désir qu'un chimiste lui soit adjoint pour juger les expériences qui forment la base de ce travail. 5° Enfin, l'Académie a distingué d'une manière particulière un ouvrage manuscrit de feu LEGALLOIS, *sur plusieurs circonstances de l'histoire physiologique du fœtus*. Mais, considérant que ce travail est resté imparfait par la perte prématurée de son auteur, qui sans doute l'avait ainsi jugé lui-même, puisque l'ayant commencé avant ses *Expériences sur le principe de la vie*, c'est cependant ce dernier ouvrage qu'il a donné au public; craignant en outre de sanctionner par son suffrage des expériences qui peuvent avoir besoin d'être répétées, et des résultats dont on ne peut garantir l'exactitude, l'Académie a jugé convenable de s'abstenir de tout jugement. Néanmoins, comme ces expériences sont très-ingénieuses, et que leurs résultats promettent des applications utiles à la physiologie, à la pathologie et à la médecine légale, l'Académie a décidé qu'elle ferait les frais de l'impression de ce travail, dans l'intérêt de la science d'une part, et pour rendre hommage de l'autre, à la mémoire de son auteur. — 8° *Prix de statistique, fondé par* M. DE MONTYON. L'Académie a reçu neuf Mémoires pour le concours de ce prix; le prix a été décerné à M. le docteur FALRET, auteur de l'ouvrage intitulé : « *Recherches statistiques dans le département de la Seine, depuis* 1801 *jusqu'au* 1er *janvier* 1828, *sur le nombre des aliénés, et depuis* 1813 *jusqu'à la même époque, sur les causes physiques et morales des maladies mentales, suivies de la statistique des suicides et des morts subites dans le département de la Seine, depuis* 1794 *jusqu'en* 1824 *inclusivement.* » Une mention honorable est accordée au Mémoire de M. VILLOT aîné, sur la *mesure de la durée des générations humaines*.

— *Prix proposés par l'Académie royale des sciences pour les années* 1830 *et* 1831. — 1° *Grand prix de mathématiques pour* 1830. — Afin de donner plus d'extension et de variété aux travaux sur lesquels le choix pourrait porter, l'Académie a arrêté que le prix sera décerné à celui des ouvrages, ou manuscrits ou imprimés, qui présentera l'application la plus importante des théories mathématiques, soit à la physique générale, soit à l'astronomie, ou qui contiendrait une découverte analytique très-remarquable. On considérera comme admises à ce concours toutes les pièces qui auront été rendues publiques, ou séparément, ou dans des recueils scientifiques, depuis le 1er janvier 1828 jusqu'au 1er janvier 1830, et qui

seront parvenues à la connaissance de l'Académie; le concours sera établi entre ces pièces et les Mémoires, ou imprimés ou manuscrits, que les auteurs auraient adressés ou remis au secrétariat de l'Institut, soit qu'ils aient fait connaître leur nom, soit que le nom soit inscrit dans un billet cacheté. Le prix consistera dans une médaille d'or de la valeur de *trois mille francs*. — 2° *Grand prix de mathématiques pour* 1830. L'Académie remet au concours le sujet du prix de mathématiques qu'elle devait adjuger en 1828. « *D'examiner dans ses détails le phénomène de la résistance des fluides, en déterminant avec soin par des expériences exactes les pressions que supportent séparément un grand nombre de points convenablement choisis sur les parties antérieures, latérales et postérieures d'un corps, lorsqu'il est exposé au choc de ce fluide en mouvement, et lorsqu'il se meut dans le même fluide en repos; mesurer la vitesse de l'eau en divers points des filets qui avoisinent le corps; construire sur les données de l'observation les courbes que forment ces filets; déterminer le point où commence leur déviation en avant du corps; enfin établir, s'il est possible, sur les résultats de ces expériences, des formules empiriques, que l'on comparera ensuite avec l'ensemble des expériences faites antérieurement sur le même sujet.* » Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de *trois mille francs*. Les Mémoires pour ces trois prix devront être remis avant le 1er mars 1830. — 3° *Grand prix des sciences naturelles pour* 1830. L'Académie remet au concours, comme sujet du prix des sciences naturelles, une description, accompagnée de figures suffisamment détaillées, de l'origine et de la distribution des nerfs dans les poissons. On aura soin de comprendre dans ce travail au moins un poisson chondroptérygien, et, s'il est possible, une lamproie, un acanthoptérygien thoracique et un malacoptérygien abdominal. Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de *trois mille francs*. Les Mémoires devront être remis avant le 1er janvier 1830. — 4° *Grand prix des sciences naturelles* pour 1831. L'Académie remet, pour la troisième fois, au concours le sujet suivant : *Faire connaître, par des recherches anatomiques, et à l'aide de figures exactes, l'ordre dans lequel s'opère le développement des vaisseaux, ainsi que les principaux changemens qu'éprouvent en général les organes destinés à la circulation du sang chez les animaux vertébrés, avant et après leur naissance, et dans les diverses époques de leur vie.* Le prix sera une médaille d'or de la valeur de *quatre mille francs*, qui sera décernée en juin 1831. — 5° *Prix fondé par feu* M. Alhumbert, pour 1831. Feu M. Alhumbert ayant légué une rente annuelle pour

être employée aux progrès des sciences et des arts, le roi a autorisé l'Académie des sciences et celle des beaux-arts à décerner ce prix alternativement chaque année. L'Académie propose au concours un prix de 1500 francs, lequel sera décerné, en juin 1831, au meilleur Mémoire sur la question suivante : « *Déterminer à l'aide d'observations, et démontrer, par des préparations anatomiques et des dessins exacts, les modifications que présentent, dans leur squelette et dans leurs muscles, les reptiles batraciens, tels que les grenouilles et les salamandres, en passant de l'état de larve à celui d'animal parfait.* » — 6° *Prix d'astronomie, fondé par* M. DE LALANDE. Un prix de *douze cent soixante-dix francs* sera décerné en juin 1830 à la personne qui, en France ou ailleurs, aura fait l'observation la plus intéressante ou le meilleur Mémoire astronomique. — 7° *Prix de physiologie expérimentale, fondé par* M. DE MONTYON, pour 1830. L'Académie annonce qu'elle adjugera une médaille d'or de *huit cent quatre-vingt-quinze francs*, à l'ouvrage imprimé, ou manuscrit, qui lui paraîtra avoir le plus contribué aux progrès de la physiologie expérimentale. — 8° *Prix de mécanique fondé par* M. DE MONTYON. Une médaille de *mille francs* sera décernée à celui qui s'en sera rendu le plus digne en inventant ou en perfectionnant des instrumens utiles aux progrès de l'agriculture, des arts mécaniques et des sciences. Les ouvrages ou Mémoires adressés par les auteurs, ou s'il y a lieu, les modèles des machines ou des appareils, devront être envoyés à l'Institut avant le 1er janvier 1830. — 9° *Prix divers du legs Montyon.* La somme annuelle résultant des legs du baron DE MONTYON, pour récompenser les perfectionnemens de la médecine et de la chirurgie, sera employée, en un ou plusieurs prix à décerner par l'Académie royale des sciences, à l'auteur ou aux auteurs des ouvrages ou découvertes qui seront jugés les plus utiles à l'art de guérir. La somme annuelle provenant du legs fait par le même testateur, en faveur de ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre, sera également employée en un ou plusieurs prix à décerner par l'Académie aux ouvrages ou découvertes qui auront paru les plus utiles et les plus propres à concourir au but que s'est proposé le testateur. Les pièces admises au concours n'auront droit aux prix qu'autant qu'elles contiendraient une découverte parfaitement déterminée. Les ouvrages adressés par les auteurs devront être envoyés à l'Institut avant le 1er janvier 1830. — 10° *Prix de statistique fondé par* M. DE MONTYON. Parmi les ouvrages qui auront pour objet

une ou plusieurs questions relatives à la statistique de la France, celui qui, au jugement de l'Académie, contiendra les recherches les plus utiles, sera couronné dans la première séance publique. On considère comme admis à ce concours les Mémoires envoyés en manuscrit, et ceux qui, ayant été imprimés et publiés, seront parvenus à la connaissance de l'Académie; sont seuls exceptés les ouvrages de ses membres résidans. Les ouvrages doivent être envoyés à l'Institut avant le 1er janvier 1830. Le prix consistera en une médaille d'or de *cinq cent trente francs*.

Après la proclamation des prix décernés, et des sujets de prix proposés, on entend les lectures suivantes : 1° Éloge historique de feu M. *Bosc*, par M. Cuvier, secrétaire perpétuel; 2° Expériences sur quelques effets de l'action du froid sur les animaux, par M. Flourens; 3° Éloge historique de feu M. le marquis de *Laplace*, par M. Fourier.

— *Séance du 22 juin.* — M. *Bouvard* fait part de la nouvelle affligeante de la mort du docteur Young. — M. *Legendre* communique une lettre de M. *Jacobi*, annonçant la mort de M. Abel, analyste norvégien très-distingué. — MM. *de Prony*, *Girard* et *Navier* font un rapport sur le Mémoire de M. Coriolis, intitulé : *Du calcul de l'effet des machines*. En voici les conclusions : « Cet ouvrage présente une très-belle application des principes généraux de la mécanique à l'un des objets les plus utiles aux progrès de la richesse publique. L'auteur, qui réunit à la connaissance approfondie de ces principes les connaissances spéciales qui appartiennent aux ingénieurs, expose ses idées avec la concision que permet l'emploi du langage analytique, et par conséquent cet ouvrage est destiné principalement aux personnes qui ont fait des études semblables à celles de l'École polytechnique. Les notions théoriques présentées dans l'enseignement de cette École sont ici appliquées immédiatement à l'un des principaux objets dont s'occupent les ingénieurs; et l'ouvrage dont il s'agit est bien propre à montrer que ces notions ne sont point destinées à demeurer stériles, et que, loin de n'offrir qu'un exercice utile au développement des facultés de l'esprit, elles sont éminemment propres à éclairer et à diriger les travaux des arts. Dans la rédaction de cet écrit très-substantiel, eu égard à son étendue, M. Coriolis traite chaque sujet, et même ceux dont on s'est occupé avant lui, d'une manière exacte et ingénieuse qui lui est propre. Nous pensons que son travail est très-digne de l'approbation de l'Académie et que la publication en sera fort utile. » (Approuvé.)

— *Du 29 juin.* — M. Héricart de Thury lit une notice sur un nouveau puits artésien, établi par les soins de MM. *Flachat*, à 50 toises de celui qu'ils ont percé l'hiver dernier à la gare de Saint-Ouen. — M. Du petit-Thouars lit des considérations sur deux *histoires des orchidées des îles de France et de Bourbon.* Il termine cette lecture par l'exposé analytique de ses travaux. Il fait hommage à l'Académie d'un volume manuscrit ayant pour titre : *Flore des îles de France et de Bourbon : Ptérographie ou description et histoire des fougères qui croissent dans ces îles,* ouvrage consacré à la mémoire du père *Plumier.* — MM. *Legendre* et *Cauchy* font un rapport sur un Mémoire de M. Abel, relatif à une propriété générale d'une classe très-étendue de fonctions transcendantes. « Nous devons faire observer ici, dit en terminant M. le rapporteur, que diverses circonstances ayant retardé la présentation de ce rapport, M. Abel a pris le parti de faire imprimer une portion de son Mémoire dans le *Journal de mathématiques de M. Crelle.* Cette particularité aurait pu changer notre rapport en rapport verbal; mais nous avons appris récemment que ce jeune géomètre, qui donnait de si belles espérances, et qui avait déjà rendu de grands services aux sciences, vient de succomber au moment où il préparait de nouveaux Mémoires. Cette fâcheuse nouvelle pouvait nous faire craindre que les géomètres ne fussent privés de la publication de l'ouvrage que nous avons entre les mains. C'est pourquoi nous avons cru convenable de proposer à l'Académie de conserver un des titres de gloire de l'auteur, en insérant son ouvrage dans le recueil des savans étrangers. » (Approuvé.)

— *Des 6 et 13 juillet.* — MM. *Lacroix* et *Cauchy* font un rapport sur un Mémoire de M. Ostrogradsky, relatif à la propagation des ondes dans un bassin cylindrique. « L'auteur suppose que le liquide renfermé dans ce bassin est sollicité au mouvement par la force accélératrice de la pesanteur, qu'il repose sur un plan horizontal, que la surface libre du liquide est soumise à la pression atmosphérique, que la vitesse initiale de chaque molécule se réduit à zéro, enfin qu'à l'origine du mouvement, les différens points de la surface libre s'écartent du plan horizontal avec lequel cette surface coïnciderait, si le liquide était en équilibre. Ces suppositions étant admises, il est facile d'obtenir les diverses équations aux différences partielles qui doivent être vérifiées, 1° pour tous les points de la masse liquide ; 2° pour les points situés sur la surface libre ; 3° pour les molécules qui touchent le fond ou la paroi latérale du bassin cylindrique. La principale difficulté du pro-

blème consiste à intégrer ces équations, en regardant comme connue la forme de la surface libre à l'origine du mouvement. On sait que cette dernière question a été résolue par deux membres de l'Académie, dans le cas où la surface libre a une étendue indéfinie, et par l'un des deux, lorsque le liquide est renfermé dans un bassin rectangulaire. Mais personne avant M. Ostrogradsky ne s'était occupé du cas où le bassin devient cylindrique. La méthode que ce jeune géomètre emploie pour calculer dans ce dernier cas les valeurs des diverses inconnues, et particulièrement l'ordonnée de la surface du liquide au bout d'un tems quelconque, est analogue à celle dont on fait usage pour déterminer le mouvement de la chaleur dans un cylindre et dans une sphère. Cette méthode consiste à remplacer les coordonnées rectangulaires par des coordonnées polaires, et à faire dépendre l'intégration des équations aux différences partielles que l'on considère, de l'intégration d'équations différentielles qui renferment avec les variables proposées la racine d'une certaine équation transcendante. En opérant de cette manière, M. Ostrogradsky parvient à représenter les valeurs des inconnues par des intégrales mixtes aux différences finies et aux différences infiniment petites. Son Mémoire, écrit avec beaucoup de clarté et d'élégance suppose une connaissance approfondie des théories les plus délicates du calcul infinitésimal, et, en particulier, de la théorie des intégrales définies. Parmi les conséquences qu'il déduit de ses formules, on doit remarquer celles qui sont relatives au cas où la surface libre du fluide devient à l'origine du mouvement une surface de révolution. Dans ce cas, la figure des ondes, au bout d'un tems quelconque, est la même que si la paroi latérale du bassin cylindrique avait été transportée à une distance infinie, et la surface libre initiale prolongée, de manière à offrir pour génératrice dans chaque plan vertical passant par l'axe du bassin cylindrique, non plus la courbe primitivement donnée, mais le système de plusieurs courbes de même forme symétriquement disposées par rapport à des verticales dont les distances sont équivalentes au rayon du cylindre. En résumé, le Mémoire de M. Ostrogradsky, en raison de l'intérêt que doit offrir aux géomètres la question qui en est l'objet, et la manière dont elle est traitée, nous paraît très-digne d'être approuvé par l'Académie et inséré dans le recueil des savans étrangers. » (Approuvé).

A. Michelot.

La *Société des méthodes d'enseignement* vient d'être autori-

sée, par S. Ex. le ministre de l'instruction publique, à fonder un externat, d'un genre particulier, dont l'organisation est en ce moment l'objet principal de ses soins actifs. Dans cette circonstance, comme dans tous ses travaux, la Société désire s'entourer de la plus grande réunion de lumières : elle invite les parens, les instituteurs et les professeurs, qui ne suivent pas une aveugle routine, à lui communiquer les plans et les méthodes dont, par expérience, ils auraient reconnu les avantages ; elle invite aussi toutes les personnes amies du perfectionnement de l'éducation et de l'instruction à lui indiquer les ouvrages, français ou étrangers, relatifs à cette matière de haute importance, dont elles auraient eu occasion d'apprécier le mérite. On est prié d'adresser les envois, francs de port, à *M. le président de la Société des méthodes d'enseignement*, rue Taranne, n° 12. On peut se procurer, chez M. Cassin, agent de la Société, tous les renseignemens nécessaires sur les prix proposés par elle, sur les conditions proposées aux personnes qui voudraient contribuer à l'établissement de son école, et un premier prospectus de l'établissement.

Géorama. — *Cours de géographie par M.* Raboteau. — Peu de villes sont en état de se procurer, pour l'enseignement de la géographie, un établissement aussi magnifique, aussi curieux et instructif que le Géorama (boulevart des Capucines, n° 7, au coin de la rue de la Paix). D'ailleurs, quand on parviendrait à se procurer, hors des grandes capitales, cet excellent moyen d'instruction, il resterait encore à trouver des professeurs aussi savans et aussi habiles à bien présenter la science que M. Raboteau. Ses cours, qui ont lieu trois fois par semaine, et dont la durée n'excède pas quatre mois, sont tellement pleins de choses exposées avec une méthode qui rend l'étude facile, et vient au secours de la mémoire, que l'auditeur s'étonne d'avoir autant appris en si peu de tems. Le professeur s'attache à faire voir qu'entre la science qu'il enseigne et plusieurs autres divisions des connaissances humaines de la plus haute importance, il y a un échange de lumières, dans lequel la géographie donne plus qu'elle ne reçoit. Ce cours justifierait l'observation d'Horace, *segniùs irritant animos demissa per aures*, etc., si cette vérité pouvait être contestée. Malgré toute l'habileté de M. Raboteau, et quelque savoir qu'il possède, il perdrait une partie de ses avantages s'il professait ailleurs qu'au Géorama ; mais, avec le secours de cette vaste représentation du globe, son cours devient un

des spectacles les plus agréables, et la meilleure instruction géographique, en même tems qu'elle est la plus attrayante. Plusieurs pères de famille y ont conduit avec succès leurs enfans, et en ont profité pour eux-mêmes; les chefs d'institution de Paris ne sauraient mieux faire que d'y envoyer leurs élèves : car l'enseignement de la géographie, trop long-tems négligé en France, et qui se rattache à presque toutes les autres branches du savoir humain, est le complément nécessaire d'une bonne éducation, et convient également aux hommes d'État et aux hommes du monde, aux industriels, aux commerçans, aux militaires, aux marins, aux administrateurs et à tous ceux enfin qui sentent le besoin de bien connaître le monde qu'ils habitent, et ses différentes parties, pour y mieux remplir leur destination.

Réclamations. — Un article du *Bulletin Bibliographique*, page 479 de ce volume, se termine ainsi : « M. Massias annonce qu'il a découvert un principe fondamental sans lequel la psycologie était jusqu'ici impossible, et ce principe, c'est que l'intelligence communique avec la nature extérieure par *l'entremise* (on avait imprimé par erreur *l'extrémite*) du système nerveux. » M. Massias prétend que le critique n'a pas compris sa pensée, et il oppose cette phrase de son ouvrage : « Le rapport n'est pas entre l'esprit et la matière, mais entre deux forces intelligentes de même essence rapprochées par un terme moyen qui les modifie l'une et l'autre. »

— Nous recevons de M. B. P. Sanguinetti de Modène, une lettre par laquelle il réclame contre une erreur commise dans notre cahier de mars dernier (tom. XLI, p. 841), et que nous nous empressons de reconnaître et de réparer. En annonçant les prix décernés par plusieurs sociétés savantes, nous avions avancé que la *Société d'émulation commerciale de Bordeaux* avait déclaré, par l'organe d'un jury tiré de son sein, que, parmi les Mémoires qui lui avaient été adressés, nul ne lui avait paru mériter le premier prix qu'elle avait promis à celui qui résoudrait une question d'économie publique ainsi conçue : « Quels sont les obstacles qui empêchent la propriété foncière, malgré l'hypothèque matérielle qu'elle accorde, d'emprunter les capitaux qui lui sont nécessaires à un taux modéré et proportionné à l'intérêt payé par le commerce ? Quels sont les moyens de faire disparaître ces obstacles ? » Le jury avait en effet décidé qu'aucun des con-

currens n'avait résolu complétement la question ; mais il ajoutait que l'auteur de l'un des Mémoires, M. Sanguinetti, « se proposant le développement d'une théorie générale sur la question s'éloignait moins qu'aucun des autres de la solution ; que, d'ailleurs, les principes qui le distinguent, l'étude approfondie qu'il paraît avoir faite des sciences économiques, avaient puissamment attiré l'attention du jury, et lui semblaient mériter le premier prix, consistant en une médaille d'or. » Ce prix lui a donc été décerné, et notre erreur à cet égard était tout-à-fait involontaire.

Théatres. — Théatre anglais. — *Pizarro*, tragédie de *Sheridan* (jeudi, 23 juillet). *Othello*, tragédie de *Shakspeare* (samedi, 25 juillet). *Coriolanus*, tragédie de *Shakspeare* (jeudi, 30 juillet). — Les comédiens anglais font une nouvelle apparition parmi nous, et c'est M. *Abbott*, l'un des acteurs distingués de l'ancienne troupe, qui nous les ramène. Malheureusement ni *Kemble*, ni *Kean*, ni *Macready*, ni Mlle *Smithson* ne sont revenus avec lui. Ce sont deux acteurs encore inconnus à Paris, M. *Wallack* et Mme *West* qui, cette année, sont chargés des principaux rôles. M. Wallack, qui a déjà joué les rôles de Rolla, d'Othello, et de Coriolan, est doué d'une taille assez élevée et de traits qui ne sont pas sans noblesse ; il a du feu, de l'intelligence, et des intentions dramatiques; mais il nous semble manquer de cette profondeur, de cet instinct de l'art qui produit de grands effets sans laisser paraître aucun effort ; c'est un acteur de métier plutôt que de génie ; il y a fréquemment quelque chose d'outré dans son geste, dans son débit, dans l'expression de sa physionomie. Mme West, qui a débuté, il y a seize ou dix-huit ans, et dont la personne aussi-bien que le talent semblent destinés aux rôles tendres, commence à n'avoir plus le charme de jeunesse nécessaire à cet emploi ; sa physionomie est douce mais peu expressive; son jeu ne manque pas de vérité, mais il manque de passion ; et des spectateurs étrangers qui ne peuvent guère tenir compte de la perfection du débit, ni du talent des détails, ne reconnaissent le plus souvent l'habileté de l'acteur que dans les grandes situations et dans les effets passionnés; or c'est là précisement que Mme West nous a paru faible, et nous ne sommes pas surpris qu'elle ait été moins goûtée à Paris qu'à Londres. Au reste, ceux qui ont assisté assidûment aux représentations anglaises ont pu remarquer qu'il y avait, de la part de deux ou trois spectateurs, un parti pris de ne

pas écouter Mme West. Ils sifflaient à tort et à travers, et dans les momens où son jeu méritait des applaudissemens aussi bien que lorsqu'il ne méritait que le silence. Il semble qu'une actrice, qui ne se montre sur un théâtre étranger que pour quelques représentations, devrait obtenir un autre accueil. Ceux à qui elle ne plaît pas peuvent s'abstenir de venir la voir; et il y a quelque chose de peu généreux dans l'acharnement que l'on met à la poursuivre de marques de désapprobation qu'elle ne reçoit pas dans son propre pays. Mme West a bien dû s'apercevoir qu'elle ne doit pas en accuser le véritable public.

Le drame dans lequel la troupe anglaise a débuté n'a pas contribué à bien disposer le public; *Pizarro* est un ouvrage de Kotzebue, imité par Sheridan, à l'époque où la flotille de Napoléon menaçait l'Angleterre, et l'on crut trouver dans la peinture de l'invasion d'Amérique par les Espagnols des allusions propres à exciter l'esprit national chez les Anglais; cette pièce obtint alors un succès d'enthousiasme, et continue à être accueillie avec faveur; on y trouve des sentimens généreux, des scènes éloquentes, et des situations dramatiques, mais dans son ensemble elle offre un des romans les plus extravagans que nous ayons vus au théâtre. Des scènes et des personnages qui ne se lient point à l'action, des événemens qui se précipitent sans aucune vraisemblance, des effets entassés sans aucune préparation, amenés par des moyens ridicules et achetés aux dépens du sens commun : voilà le fond sur lequel Sheridan a travaillé, et où l'on reconnaît quelquefois son talent à des morceaux de dialogue pleins de vigueur et de pathétique. Mais à ce théâtre, les spectateurs jugent plutôt l'ensemble que les détails; peu d'entre eux ont pu reconnaître les beautés du style de Sheridan, tandis que tous ont été frappés des défauts de la composition de Kotzebue. La représentation était d'ailleurs dépouillée de la pompe d'opéra qu'elle exige, et il n'est pas étonnant que ce spectacle mesquin n'ait obtenu qu'un très-faible succès, malgré le talent de Wallack, chargé du rôle de Rolla, chef des Péruviens, rôle à effet, qui est rempli à Londres par Macready. — Wallack a joué ensuite le personnage d'Othello d'une manière très-satisfaisante; et Mme West nous a semblé mieux placée dans le rôle mélancolique de Desdemona, que dans le personnage de Cora, agité de passions plus violentes et tout rempli des transports et des terreurs de l'amour maternel. — Les comédiens anglais ont joué, pour leur troisième pièce, un ouvrage de Shakspeare qui n'avait pas encore été représenté à Paris. Le *Coriolan* n'offre

ni l'exaltation passionnée du Maure ou de Roméo, ni l'imagination fantastique déployée par le poète dans Hamlet, dans Macbeth, dans le roi Lear; c'est un drame qui renferme quatre années de l'histoire de Rome, et où les démêlés du peuple et des nobles pendant cette période, sont peints avec beaucoup de naturel et de vivacité; c'est bien la fierté dominatrice des patriciens, la malice envieuse des tribuns, l'humeur séditieuse et l'orgueil des plébéiens. Peut-être trouverait-on dans la peinture de ces Romains quelques traits qui s'accordent peu avec la physionomie historique de ce peuple, mais le poète n'est jamais infidèle à la nature, et tous ses personnages sont pris dans l'humanité et n'ont rien de ces figures de convention qui fourmillent chez les poètes vulgaires. Le rôle de Coriolan est surtout admirable par le contraste de ce caractère si dur, si impérieux, vis-à-vis du peuple; si respectueux et si tendre devant sa mère; inflexible pour tous, et immolant sa vengeance et sa vie aux larmes de celle qu'il est accoutumé à considérer comme une espèce de divinité. Le poète a trouvé dans cette conception une source féconde du plus noble pathétique. La pièce de Shakspeare est très-longue et pleine de détails qui ont du charme à la lecture, mais qui embarrasseraient la représentation; on y fait à Londres des suppressions considérables et quelquefois assez peu judicieuses; et ici les acteurs retranchent encore une partie de ce que conserve l'imprimé qui sert pour les théâtres anglais, de sorte qu'il résulte de toutes ces mutilations un spectacle assez décousu; et toutefois, grâce à son extrême nouveauté, il ne manque pas d'intérêt. Wallack a rendu assez bien les deux principales nuances du rôle de Coriolan, la fierté et la sensibilité. Celui de Volumnie a été rempli par une française, Mme Saint-Léon, que nous avons vue à l'Odéon, et à laquelle il est juste de tenir compte de la difficulté de jouer la comédie dans une langue étrangère; elle ne manque ni d'intelligence, ni de dignité. C'était Abbott qui remplissait le rôle du général des Volsques, et il y a reçu des applaudissemens; cet acteur, qui a la louable modestie de se borner aux seconds rôles, s'en acquitte toujours avec distinction: nous l'avons revu avec un nouveau plaisir dans celui de Cassio, d'*Othello*, et nous sommes bien aises de trouver l'occasion de répéter qu'il le joue d'une manière supérieure. M. A.

Opéra-comique. — *L'Illusion*, drame lyrique en un acte, paroles de MM. Saint-Georges et Ménissier, musique de M. Hérold. (Samedi 18 juillet.) — L'intrigue de cette pièce est peu compliquée; courte en sera l'analyse.

Pour obéir aux volontés de ses parens, Laurence a épousé, contre son gré, le vieux baron de Walborn et abandonné Gustave qui a jadis reçu ses sermens. Inconsolable de cette perte, celui-ci est allé se mêler aux paysans du Tyrol, et demeure chez l'un d'eux qui lui a sauvé la vie. Philippe (c'est le nom de ce montagnard) a une sœur nommée aussi Laurence, elle est jeune et belle ; peu à peu elle remplace dans le cœur de Gustave l'objet qu'il a aimé, et qu'il aime encore ; il la fait revêtir d'habits semblables à ceux de son infidèle baronne, et l'*illusion* est au moment d'être complète. Cependant, des bruits fâcheux ont couru dans le pays, et les voisins n'ont pas manqué de caqueter en voyant Gustave et Laurence habiter sous le même toit. Pour mettre fin à ces propos, Philippe est résolu de prier son jeune hôte de s'éloigner du pays : celui-ci offre d'épouser Laurence ; Philippe, au comble de la joie, fait tous les préparatifs de la noce lorsque l'on annonce l'arrivée de la baronne de Walborn, sa sœur de lait. Celle-ci surprend presque aussitôt Gustave et Laurence au moment où ils s'entretiennent amoureusement du bonheur dont ils vont jouir ; elle s'évanouit. Laurence s'empresse d'aller chercher du secours ; mais, pendant ce tems, Gustave a reconnu l'objet véritable de ses affections : une explication a eu lieu ; la baronne est veuve depuis un an et libre de disposer de sa main : Laurence trouve à son tour les deux amans se déclarant leur flamme. Malgré cette rencontre inopinée, Gustave a donné sa parole ; il épousera Laurence. Celle-ci est au désespoir, et a déjà pris la résolution de se sacrifier généreusement ; tout est prêt pour la noce, et l'on apporte le chaperon de la mariée. La baronne, entrée dans la cabane de Philippe avec Laurence, reçoit le chaperon de ses mains et se rend à l'église pour recevoir la bénédiction nuptiale. Laurence restée seule s'abandonne un instant à la douleur, prie le ciel d'accorder d'heureux jours à celui qu'elle a tant aimé et prend le chemin des montagnes. Cependant toute l'assemblée revient, l'on reconnaît la baronne : Philippe cherche et appelle sa sœur, que l'on aperçoit bientôt gravissant les rochers ; on vole à son secours, et au moment où l'on va l'atteindre, elle jette bas les débris d'un vieux pont, et ainsi séparée de son frère et de ses amis, se précipite dans l'abîme.

On voit que ce sujet, qui aurait pu aisément être étendu en trois actes, ne manque pas d'intérêt : cependant, le dialogue est généralement d'une grande faiblesse ; ce ne sont que petites scènes sentimentales, languissamment filées, qui seraient insoutenables à la lecture et que le débit ne réchauffe guère.

Et, à l'égard de la musique, la disposition des scènes est loin d'être bonne, et, quand elle l'aurait été, que pouvait faire le compositeur avec deux dessus, dont l'un presque nul; car les grâces et le naturel de madame Pradher ne peuvent suppléer à la faiblesse de sa voix et au peu de connaissance qu'elle a de l'art du chant; et, d'autre part, deux ténors, dont l'un, Moreau-Sainti, est chanteur passable, mais a peu de moyens; et l'autre, Féréol, bon musicien, dont par malheur l'organe nazillard ne saurait être employé que pour exciter le rire de l'auditoire. Peut-être aurons-nous un jour l'occasion d'exposer ce que nous trouvons de vicieux dans l'organisation musicale de l'Opéra-Comique. Quoi qu'il en soit, la partition de M. Hérold offre, à notre avis, peu de morceaux saillans. L'ouverture se dessine assez bien, mais ne présente rien de neuf; l'air de Mozart, *Voi che sapete*, qui sert de début, est heureusement placé. Le premier chœur de coulisses qui, comme tous ceux de cette pièce, n'est qu'une partie avec accompagnement *ripieno*, ou de remplissage, a quelque originalité. Le second chœur, *le jour vient de naître*, n'a rien de remarquable. Les motifs de l'air de ténor ne se détachent pas assez. Le grand air de mademoiselle Prévost est trop surchargé de roulades; c'est, à mon sens, une grande erreur de couvrir de doubles croches l'air d'une habile cantatrice, lorsqu'elle n'en doit chanter qu'un seul; que, dans un opéra en trois actes, on introduise un air de bravoure, à la bonne heure; mais, dans une pièce de peu d'étendue, une leçon de vocalisation est, ce me semble, bien déplacée. La ronde chantée par madame Pradher n'est pas très-neuve, et le motif de la romance du *Rocher des deux amans* manque tout-à-fait de couleur, et se trouve coupé par un récitatif dialogué, plus insignifiant encore. Le meilleur morceau de l'ouvrage est le duo *agitato* de Gustave et de la baronne, au moment de leur reconnaissance; il a le défaut d'être trop court : c'est un reproche que tous les compositeurs aiment à encourir. L'orchestre est parfaitement traité; M. Hérold reçoit ce compliment à chacune de ses nouvelles productions. Enfin, la mise en scène est soignée et fait honneur à l'activité de M. Duci, qui paraît appelé à ramener les beaux jours de l'Opéra-Comique.

J. Adrien-Lafasge.

NÉCROLOGIE.

Russie. — Hoffmann, Séverguine, Naréjni. — A la liste des personnages remarquables dont nous avons annoncé la mort à nos lecteurs dans notre dernier cahier (voy. *Rev. Enc.*, t. XLII, p. 823), il faut joindre les noms du botaniste *Hoffmann*, de l'académicien *Séverguine*, et du littérateur *Naréjni*.

Le premier, après avoir occupé pendant vingt ans la chaire de botanique à l'université de Moscou, est mort dans cette ville le 5 mars 1826, à l'âge de 60 ans. On remarque parmi les ouvrages qu'il a publiés : 1° *Deutschlands Flora; Hortus gottingensis*, 1795; 2° *Historia salicum*; Leipzig, 1785; 3° *Genera umbelliferarum*; Moscou, 1816.

Le second, qui faisait partie de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg depuis 1795, est mort dans cette ville le 17 novembre 1826, à l'âge de 62 ans. Il s'était spécialement occupé de minéralogie, de chimie et de technologie, et a laissé les ouvrages suivans : 1° *Natchalniya osnovaniya botaniki* : Principes élémentaires de botanique, 3 vol.; Saint-Pétersbourg, 1791; 2° *Pervya osnovaniya mineraloguii* : Premiers principes de minéralogie, 2 vol.; Saint-Pétersbourg, 1798; 3° *Spossob ispocètanéya mineralnikh vode* : Moyen d'éprouver les eaux minérales; Saint-Pétersbourg, 1800; 4° *Khimitcheskiya osnovaniya remessle i zavodof*; Principes chimiques des métiers et des fabriques, 2 vol.; Saint-Pétersbourg, 1803; 5° *Kratkoyé natchertaniyé mineraloguii*; Esquisse abrégée de minéralogie; Saint-Pétersbourg, 1804; 6° *Podrobni mineratoguitcheski slovar* : Dictionnaire détaillé de minéralogie; Saint-Pétersbourg, 1807; 7° *Novaya systema mineratof*; Nouveau système de classement des minéraux; Saint-Pétersbourg, 1816. Il a publié, en outre, en 3 volumes, les résultats de ses voyages dans les parties occidentales de la Russie (1803-1805), et en un volume, ceux de son voyage en Finlande (1804).

Le troisième est mort, dans la force de l'âge, au mois de juillet 1825. Il est auteur d'une tragédie en prose : *Dmetri Samozvanetse*, ou le *Faux Dmétri*; mais les ouvrages qui l'ont surtout fait connaître sont des romans de mœurs dont voici la liste : 1° *Aristion*, 2 vol. in-12; Saint-Pétersbourg, 1822; 2° *Boursak*, 4 vol.; Moscou, 1824; 3° *Les deux Ivan*, 3 vol.; Moscou, 1825; 4° *les Soirées slavonnes*, 2 vol.; Saint-Pétersbourg, 1826. Nous avons reçu ces quatre ouvrages par les soins de notre correspondant de Moscou, M. *Serge* Poltaratsky.

et l'un de nos collaborateurs : M. Chopin, a été chargé d'en faire l'objet d'un article d'ensemble que nous attendons. Le *Télégraphe de Moscou*, auquel nous empruntons ces détails et ceux qui concernent Hoffmann et Séverguine, annonce comme devant paraître incessamment un ouvrage posthume qui a pour titre : *le Gilblas russe*, et que l'on dit supérieur à ceux dont nous venons de donner les titres. E. H.

Portugal. — Borja Garçao Stockler (*François de*), baron de *Lavilla de Praia*, lieutenant-général, etc., né à Lisbonne en 1759, mort le 6 mars 1829, dans le royaume de l'Algarve. Cet homme distingué, fut un des premiers élèves de l'Académie royale de la marine, fondée en 1779; il passa de cette école à l'Académie de Coimbre, et devint ensuite professeur de mathématiques à l'Académie de la marine, emploi qu'il remplit avec un succès qui lui ouvrit bientôt l'Académie royale des sciences de Lisbonne, dont il fut long-tems secrétaire. Entré ensuite dans l'administration, il y occupa des places élevées, mais qui n'interrompirent point ses travaux littéraires et scientifiques. Il publia successivement un grand nombre d'ouvrages sur des sujets fort divers, et cependant tous recommandables à différens titres : nous en citerons quelques-uns : *Traité élémentaire de la méthode des limites; Mémoires sur le calcul des fluxions* et *sur le produit d'un nombre infini de facteurs; Eloges historiques, Poesies lyriques* (1 vol. imprimé à Londres); *Essai historique sur l'origine et les progrès des mathématiques en Portugal* (imprimé à Paris en 1819); *Traité sur la méthode inverse des limites*, ou *Théorie générale du développement des fonctions logarithmiques* (Lisbonne, 1824); *Elémens du droit des sociétés politiques* (Lisbonne, 1827). M. de Stockler prit une part active aux travaux de la junte chargée de la rédaction d'un nouveau code militaire. Il était membre de plusieurs sociétés savantes et notamment de la société royale de Londres, et de la société philosophique de Philadelphie.

France. — Valentin (*Louis*) naquit, le 14 octobre 1758, à Soulanges, arrondissement de Vitry-le-Français, département de la Marne, de parens peu fortunés, livrés aux pénibles travaux de l'agriculture. A peine âgé de seize ans (en 1774) il entra comme élève à l'école de chirurgie du régiment du roi, infanterie, dont son oncle était chirurgien aide-major (1) ; peu d'années après il obtint le titre de professeur

(1) Cette école, unique dans l'année, était due à la faveur de M. le duc *Du Châtelet*, colonel de ce corps, amateur zélé et grand protecteur de l'art médical. (Note du docteur Valentin.)

à cette école et la place que son oncle laissa disponible. De 1784 à 1787, il prit à la faculté de médecine de Nancy ses trois degrés. En 1790, le licenciement du régiment du roi détermina le Dr Valentin à se rendre, avec sa femme, à Saint-Domingue, où il exerça les fonctions de premier médecin des armées. Poursuivi par le sort, il ne jouit pas long-tems de cette place; en 1795, le Cap fut incendié et il eut à déplorer la perte de ses possessions, de sa bibliothèque, de ses manuscrits et d'un riche cabinet d'anatomie qu'il s'était formé. Après avoir couru les plus grands périls, il parvint à se réfugier sur le vaisseau le *Jupiter*, et aborda enfin, dans un dénûment absolu, les rivages de l'Amérique septentrionale, où il retrouva Mme Valentin qui avait pleuré sa perte, comme il avait lui-même pleuré celle de son épouse. Là, le consul de France lui confia la direction des hôpitaux de Virginie destinés à recevoir les marins français, et dès que les circonstances purent le lui permettre (en 1799), il revint en France et se fixa d'abord à Nancy, puis à Marseille, qu'il abandonna de nouveau pour Nancy, le climat de cette dernière ville convenant mieux que celui de Marseille à la santé de sa femme.

Doué d'une constitution robuste, d'une activité infatigable et de la mémoire la plus heureuse, le Dr Valentin ne pouvait rester dans l'inaction: aussi, abandonnant de tems en tems la retraite agréable qu'il s'était choisie, il voyagea en Angleterre (1), en Allemagne (2), en Italie et en Suisse (3). Il observa dans ce pays, comme il l'avait fait en Amérique, les maladies qui s'y développent le plus fréquemment, les moyens employés pour les combattre, les institutions philantropiques, et il rechercha surtout l'amitié des savans, avec lesquels il eut des relations jusqu'à la fin de ses jours.

Ces voyages multipliés, ses observations attentives, les réflexions qu'elles firent naître, ne devaient point être stériles. Le docteur Valentin en déposa les fruits dans de nombreux ouvrages, en même tems qu'il appliquait au soulagement de l'humanité les connaissances qu'il avait acquises. En effet, un des premiers en Lorraine, il fit connaître la vaccine, propagea par ses efforts cette salutaire méthode, et lors de l'in-

---

(1) Voyez *Fragment d'un voyage medical en Angleterre*, fait au printemps de 1805. (*Journal général de médecine*, t. XXII, p. 525, et t. XXIV, p. 297.)

(2) Voy. *Précis des travaux de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy*, de 1819 à 1825; Nancy. In 8°, p. 150 et suiv.

(3) Voy. son *Voyage en Italie*, 1re et 2e éditions.

vasion du territoire français, il exposa ses jours en prodiguant ses soins, dans les hôpitaux, aux hommes de guerre atteints de maladies contagieuses. Tant de travaux et de services eurent leur récompense : le Dr Valentin fut nommé, en 1814, chevalier de la Légion-d'Honneur, et quelque tems après il reçut le cordon de Saint-Michel.

Un tremblement des extrémités supérieures et des douleurs rhumatismales, suites inévitables de ses fatigues, l'engageaient chaque année à chercher dans les eaux thermales de Plombières du soulagement à ses maux. C'est là, pendant l'été de 1828, qu'il fut attaqué d'une rétention d'urine, symptôme d'une cystite chronique, avec dégénérescence cancéreuse, qui termina sa vie le 11 février 1829, à l'âge de 70 ans.

Le Dr Valentin a publié les ouvrages suivans : 1° *Dissertatio medica de optima methodo variolas inoculandi et inoculatas tractandi;* Nancy, 1786. In-4°. — 2° *Dissertatio medico-chirurgica de struma bronchocele dicta et de hemeralopia;* Nancy, 1787. In-4°. — 3° *Mémoire sur le gouêtre ou goître.* Ouvrage couronné par l'*Academie royale de chirurgie,* en 1790. — 4° *Mémoire sur l'heméralopie et la nyctalopie,* envoyé à la ci-devant *société royale de médecine*, en 1790. Ce manuscrit n'a pas été retrouvé dans les archives de la société royale, et l'original a été la proie des flammes lors de l'incendie du Cap français. — 5° *Mémoire sur les bubons vériens gangreneux*, observés dans les troupes de ligne pendant les années 1789 et 1790. — 6° *Mémoire sur un écu de six francs, avalé par un grenadier du régiment du roi*, sur l'introduction des pièces métalliques dans l'estomac, etc.; Cap français, île Saint-Domingue, 1791. — 7° *Mémoire sur l'incompatibilité des différens virus dans l'économie animale* et sur leur innocuité par rapport au danger de la petite vérole; Cap français, île Saint-Domingue, 1792. L'auteur présumait que ces deux derniers Mémoires avaient été brûlés avec le local renfermant les archives, le Muséum et la bibliothèque de la société des sciences et arts du Cap, où ils avaient été déposés après la lecture faite en séance publique. — 8° *Mémoire sur le traitement et l'extirpation des tumeurs du cou, etc.;* Boston, 1792. — 9° *Traité historique et pratique de l'inoculation*, par F. Dezoteux et L. Valentin ; Paris, an VIII (1799). In-8°. — 10° *Résultats de l'inoculation de la vaccine dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges et du Haut-Rhin ;* Nancy, 1812. In-8°. — 11° *Traité sur la fièvre jaune d'Amérique ;* Paris, 1803. In-8°. L'auteur considère cette maladie comme épidémique et non comme contagieuse. — 12° *Coup d'œil sur la culture de quelques végétaux exotiques*

dans les départemens méridionaux de la France, et *Notices* sur l'état présent des sciences physiques et naturelles, et sur quelques découvertes faites dans les États-Unis d'Amérique, etc.; lues à l'Académie de Marseille de 1806 à 1808; Marseille. In-8°. — 13° *Coup d'œil sur les différens modes de traiter le tétanos en Amérique;* Paris, 1811. In-8°. — 14° *Notice sur l'opossum et sur quelques animaux à bourse;* Marseille, 1811. In-8°. — 15° *Recherches historiques et pratiques sur le croup;* Paris, 1812. In-8°. — 16° *Mémoires et observations concernant les bons effets du cautère actuel appliqué sur la tête ou sur la nuque*, dans plusieurs maladies des yeux, des enveloppes du crâne, du cerveau et du système nerveux; Nancy, 1815. In-8°.— 17° *Mémoire sur les fluxions de poitrine;* Nancy, 1815. In-8°. — 18° *Voyage en Italie*, fait en l'année 1820; 2e *édition*, corrigée et augmentée de nouvelles observations faites dans un second voyage en 1824; Paris (Nancy), 1826. In-8°. La 1re édition était de 1822. — 19° *Notice historique sur le docteur Jenner*, auteur de la découverte de la vaccine, suivie de notes explicatives; 2e *édition*, revue et augmentée. Nancy, 1824. In-8°. La première édition datait de 1823. — Le 5 février 1807, le docteur Valentin avait adressé à la société de l'École de médecine de Paris un *Mémoire sur l'existence de la lèpre dans la commune de Vitrolles*, département des Bouches-du-Rhône. La société l'avait jugé digne d'être inséré en entier dans le premier volume de ses Mémoires, mais ils n'ont pas paru. L'auteur a retouché son travail avec soin, il l'a envoyé à l'Académie royale de médecine, et il doit être publié dans le tom. II des Mémoires de cette compagnie.

Membre de plusieurs sociétés savantes, il leur avait envoyé, et il avait aussi déposé dans les journaux scientifiques un très-grand nombre de dissertations, de notes et d'observations sur des sujets de médecine, d'économie politique, d'histoire naturelle et d'antiquité, qui prouvent la variété de ses connaissances et son ardeur pour le travail. Il concourut aussi à la composition de la nouvelle géographie universelle de Guthrie (5e édition), publiée par H. Langlois, dont il fit le 6e volume, comprenant la géographie des États-Unis d'Amérique.

L'analyse de ces productions ferait connaître la doctrine médicale du médecin dont nous déplorons la perte; elle prouverait que l'observation a toujours guidé sa plume, mais elle nous ferait aussi sortir des bornes d'une notice historique et bibliographique. S.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CAHIER DE JUILLET 1829.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

Pages.

1. De l'Indépendance des nouveaux États de l'Amérique . . . . . *Ch. Comte* . . . 5
2. Notice historique sur Henrion de Pansey. *Alph. Taillandier.* 29

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Analyse des travaux de l'Académie royale des sciences pendant l'année 1828. . . . . *Ferry.* 44
4. Religion de la Grèce, par P. N. Rolle . . . . . *Depping.* 73
5. Lettres sur les mœurs et les institutions des États-Unis, par Cooper. 81
6. Idylles de Théocrite, traduites par M. Servan de Sugny. *Δ.* 91
7. Poésies de B. Joukovsky . . . . . *J. Chopin.* 97

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 99 ouvrages français et étrangers.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 4. 103
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — *Chili*, 2. 110
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 8 112
— *Russie*, 1. 123
— *Pologne*, 2. 126
— *Allemagne*, 6 127
— *Suisse*, 2. 136
— *Italie*, 5. 139
— *Espagne*, 1. 144
— *Pays-Bas*, 4 147
FRANCE, 64, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 19. 151
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 25. . . 172
— *Littérature*, 12. 200
— *Beaux-arts*, 3 215
— *Mémoires et rapports des sociétés savantes*, 2. 217
— *Ouvrages périodiques*, 1. 218
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*. 2 219

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique septentrionale. — *États-Unis : Kentucky :* Fortifications attribuées aux Indiens. — *Boston :* Fondation d'un hospice pour les aveugles. 221
Afrique. — *Égypte* : Expédition scientifique dirigée par M. *Champollion*. 222

EUROPE.

Grande-Bretagne. — Nouvelle lampe de sûreté. — *Southampton :* Comité provisoire pour l'amélioration du sort des Bohémiens. 227
Russie. — Instruction publique. 229
Allemagne. — Universités : Cours d'été. 230
Suisse. — Réclamation ; Lettre au Directeur de la *Revue Encyclopédique* 233
Italie. — *Piemont :* Achèvement de deux routes entre la France et l'Italie. — *Sicile ; Palerme :* Enfant doué d'une capacité extraordinaire pour le calcul. 237
Grèce. — *Égine :* Établissement d'écoles régimentaires 239
France. — *Épinal* (Saône-et-Loire) : Mines de houille et chemins de fer entre le canal du centre et celui de Bourgogne. — *Rouen* (Seine-Inférieure) ; Monument à la mémoire de Pierre Corneille 240
Paris. — *Institut :* Académie des sciences : prix décernés pour l'année 1829 et prix proposés pour les années suivantes. Séances du 15 juin au 15 juillet 1829. — Société des méthodes. — Géorama. — Réclamation. — *Théâtres. — Théâtre anglais : Pizarro, Othello. Coriolan. — Théâtre de l'Opéra-Comique :* 1re représentation de *l'Illusion*. 255
Nécrologie. — *Russie :* Hoffmann; Séverguine, Naréjni. — *Portugal :* Borja Garçao Stockler. — *France :* Valentin 258

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

DE L'INDÉPENDANCE DES NOUVEAUX ÉTATS DE L'AMÉRIQUE.

SECOND ARTICLE.

(Voy. *Rev. Enc.*, t. XLIII, p. 5-29.)

Dissidence des intérêts de la France et de l'Espagne dans cette question.

Nous avons précédemment démontré que les peuples qui furent jadis soumis à la domination espagnole n'ont pas été moins fondés que ne le furent les Anglo-Américains à se constituer en États indépendans. Nous avons ensuite établi que l'indépendance des nouveaux États, légitimement acquise, est

devenue irrévocable, et que tous les efforts que l'Espagne ferait pour la détruire tourneraient à sa honte.

Ces faits étant incontestables, nous en tirons la conséquence, que les gouvernemens européens, et particulièrement celui de la France, doivent les admettre comme tels. Ce sont des nécessités sociales que quelques personnes peuvent déplorer, mais que nul ne saurait nier sans absurdité. Du moment que des faits de cette nature existent, et qu'il n'est plus possible de les anéantir, il ne reste qu'à les reconnaître franchement. En les déniant, on se priverait de tous les avantages qu'ils peuvent produire; mais on n'éviterait pas un seul des inconvéniens qui pourraient en être la suite. Il serait peu sensé de repousser les avantages d'une position donnée, quand on n'a pas le moyen d'écarter les maux qu'on suppose devoir en résulter.

Mais ici des objections se présentent contre la reconnaissance de l'indépendance des nouveaux États américains. Ont-ils établi chez eux un ordre tel, qu'on puisse sans danger les admettre au rang des nations? Si leur indépendance doit être reconnue, ne convient-il pas de laisser à l'Espagne l'honneur de prendre l'initiative? Pour résoudre la première de ces deux questions, il faudrait déterminer d'une manière générale quel est l'ordre qu'un peuple doit établir chez lui pour faire reconnaître son existence. Il faudrait, pour résoudre la seconde, examiner si l'on peut raisonnablement espérer que le gouvernement espagnol reconnaîtra l'indépendance de ses colonies tant qu'il n'y sera pas contraint par la force. Or, il nous semble que ces questions n'ont encore fixé l'attention de personne.

Si l'on n'admettait au rang des nations que les peuples chez lesquels aucun trouble ne se manifeste, que ceux qui possèdent un ordre social régulier, et qui garantissent à chaque individu la sûreté de sa personne, la jouissance et la libre disposition de ses biens, la liberté de ses opinions, il faudrait se résoudre à contester l'existence des neuf dixièmes des nations. Combien pourrait-on en compter, en effet, chez lesquelles on n'ait pas vu éclater des troubles sérieux depuis un pe-

tit nombre d'années, et qui jouissent des garanties que nous aspirons à posséder?

Nous n'avons pas la folle prétention d'exiger qu'un peuple modèle son gouvernement sur le nôtre, pour nous déterminer à reconnaître son existence; nous n'exigeons même pas qu'il garantisse la personne et les biens des individus dont il se compose. L'Espagne et la Turquie, avec leurs gouvernemens absolus, sont mises au rang des nations, comme la confédération anglo-américaine et la confédération helvétique. Nous envoyons des ambassadeurs aux unes comme aux autres, et nous recevons ceux qu'elles nous envoient. S'il plaît à Mahmoud ou à Ferdinand de ne pas observer scrupuleusement les formes judiciaires à l'égard de leurs sujets, la diplomatie ne s'en inquiète guère: elle ne menace pas ces princes de déserter leurs cours. Nous reconnaissons même comme nations les États barbaresques des côtes d'Afrique; nous traitons avec eux, nous recevons leurs envoyés et leurs présens. En les reconnaissant, nous n'entendons pas, sans doute, rendre un hommage à la régularité de leurs gouvernemens, à la douceur de leurs mœurs, à la pureté de leur religion.

Si la différence d'institutions, de mœurs, de religion, n'empêche point que l'existence d'un peuple soit publiquement reconnue, on ne saurait non plus alléguer, comme obstacle à cette reconnaissance, les changemens qui s'opèrent dans ses institutions. Quel est le peuple du continent européen qui, depuis quarante ans, n'a pas subi diverses révolutions? Quel est le pays qui, dans le cours de quelques années, n'a pas été le théâtre de quelques troubles, de quelques conspirations? L'Espagne elle-même n'a-t-elle pas été soumise alternativement, par le seul effet de la force, à un régime constitutionnel et à un régime absolu? Son existence n'a-t-elle pas été reconnue, sous ces deux régimes, par tous les gouvernemens européens? Il est des peuples américains qui sont en état de guerre les uns contre les autres; mais, ces guerres sont-elles comparables à celles que se font des nations du continent européen depuis des siècles?

Quelques-uns des nouveaux États ont éprouvé des embarras financiers, et des troubles assez graves se sont manifestés dans leur sein ; mais l'Espagne et même la France n'ont-elles jamais éprouvé rien de pareil ? d'ailleurs, si l'existence des nouveaux États eût été franchement reconnue, dès qu'il est devenu certain que la domination de l'Espagne avait cessé sans retour, on aurait prévenu ces embarras et ces troubles. La nécessité de se mettre à l'abri des tentatives du gouvernement espagnol, et la crainte que devait naturellement leur inspirer le refus de quelques puissances européennes de reconnaître leur indépendance, les ont obligés de tenir sur pied des armées permanentes. Il a fallu sacrifier à l'entretien de ces armées les ressources dont on disposait ; et, dès lors, il est devenu impossible de faire face à quelques-uns des engagemens que l'on avait contractés, et de réparer les dévastations causées par la guerre de l'indépendance. Les mêmes causes ont excité au Mexique une extrême méfiance contre les Espagnols qui y étaient restés après l'expulsion des armées espagnoles. Les hommes les plus jaloux de conserver leur indépendance ont craint de les voir devenir les agens des puissances étrangères ; et de là sont nés les troubles qui ont accompagné l'élection du nouveau président. Les deux partis étaient contraires à toute domination étrangère ; mais celui qui a montré le plus d'énergie dans son aversion est celui auquel la masse de la population s'est ralliée (1).

---

(1) Nous n'avons pas à examiner la mesure par laquelle le gouvernement des États-Unis du Mexique a banni les Espagnols du territoire mexicain ; mais, si cette mesure devait être blâmée, c'est sur le gouvernement d'Espagne que le blâme devrait tomber. Pour assurer la durée de sa domination, ce gouvernement avait toujours eu soin de semer la discorde entre les diverses classes de la population. Il avait si bien réussi que, long-tems avant l'indépendance, la guerre existait jusque dans le sein des familles. Cette politique et l'oppression que la métropole exerçait sur ses colonies avaient fini par rendre les Espagnols tellement odieux aux individus nés Américains qu'une rupture générale devait tôt ou tard éclater. « Il est clair, écrivait dans le dernier siecle un officier du gou-

Les Anglo-Américains, après avoir expulsé de leur territoire les armées anglaises, et avoir conquis leur indépendance, se trouvèrent à la fin de la guerre dans une situation bien plus heureuse que celle où se trouvent les nouveaux États d'Amérique. Leur existence, comme nation indépendante, reconnue par le gouvernement français, même pendant les hostilités, fut reconnue, à la paix, par l'Angleterre elle-même. En prenant ainsi rang parmi les nations, les États-Unis purent employer tous leurs moyens à réparer les maux de la guerre, et à perfectionner leur ordre social : ils n'eurent point de frais à faire pour l'entretien d'une armée permanente. Cependant, il leur fallut du tems pour se remettre de l'épuisement dans lequel les avait jetés la lutte qu'ils venaient de soutenir. Comment serait-il donc possible que les États hispano-américains, placés dans une position moins avantageuse, et ayant supporté une domination plus despotique, ne se fussent pas ressentis des maux que la tyrannie et la guerre leur avaient faits?

Nous disons que, pour reconnaître l'existence d'une nation, les gouvernemens n'ont à s'informer que d'un fait, savoir si cette existence est réelle et durable. Les différences d'institutions, de mœurs, de religion, doivent leur être étrangères : ce sont des accidens qui peuvent et doivent varier, à cause même de l'indépendance des nations. Du moment qu'un peuple existe et qu'il est indépendant, on ne peut refuser de le reconnaître sous prétexte qu'il se conduit comme il lui convient; car sa conduite est une conséquence naturelle et nécessaire de l'indépendance dont il jouit. Aussi, voyons-nous que les gouvernemens, même les plus réguliers, traitent,

---

vernement espagnol, que ce sont les villes qui engendrent et propagent cette espèce d'éloignement, ou, pour mieux dire, d'aversion décidée que les créoles ou enfans d'Espagnols nés en Amérique ont pour les Européens et pour le gouvernement espagnol. Cette aversion est telle, que je l'ai souvent vue régner entre les enfans et le père, et entre le mari et la femme, lorsque les uns étaient Européens et les autres Américains. » Azara. *Voyage dans l'Amérique méridionale*, t. II, ch. XV, p. 279.

sans la moindre difficulté, avec les gouvernemens des peuples les plus barbares. Il n'en est aucun, même celui des États-Unis, qui ne reconnaisse l'existence des nations qui peuplent les côtes occidentales d'Afrique.

Il ne faudrait pas conclure de ces observations, que les citoyens des nouveaux États d'Amérique n'ont pas d'autres titres que leur indépendance à prendre place parmi les nations. On aurait assurément une idée peu avantageuse de leur civilisation, si l'on en jugeait par les mesures que la métropole avait prises pour les tenir dans l'ignorance ou pour les plonger dans l'abrutissement. N'ayant chez eux aucun moyen légal d'instruction, n'ayant pu se tenir au courant de nos connaissances, ni par des voyages, qui leur étaient interdits, ni par l'acquisition de nos livres, dont l'introduction était prohibée dans les colonies espagnoles, on pourrait s'imaginer qu'il leur faudra beaucoup de tems pour se mettre au niveau de la plupart des États européens; mais on aurait tort.

Tous les peuples ne sont pas nécessairement condamnés à parcourir le même cercle d'erreurs et à faire les mêmes expériences. Lorsque la vérité a été trouvée sur un sujet, il n'est pas nécessaire, pour l'adopter, de passer par toutes les erreurs qui en ont précédé la découverte, et de s'arrêter sur chacune pendant des siècles. De même, lorsque les procédés d'un art ont été simplifiés chez quelques peuples, il n'est pas nécessaire, pour les mettre en pratique chez d'autres, de passer par tous les intermédiaires au moyen desquels on y est arrivé. Chacun peut prendre les arts ou les sciences qu'il veut pratiquer, au point où ils se trouvent au moment où il commence son instruction.

Il a fallu des siècles aux peuples les plus éclairés de l'Europe pour porter un art ou une science au degré de perfection où nous les voyons aujourd'hui. Chaque pas qu'ils ont fait a exigé, pour ainsi dire, la naissance d'un homme de génie; et, comme à cet égard, la nature n'est pas prodigue, les peuples n'ont avancé qu'avec une extrême lenteur. Avant d'arriver à la connaissance d'une seule vérité, il a fallu pas-

ser par une foule d'erreurs et de faux systèmes, et chaque faux système a eu au moins la durée d'une génération. Nos bibliothèques se sont ainsi encombrées d'une multitude immense d'inutiles ouvrages, et l'entendement humain en a été en quelque sorte accablé.

En prenant nos sciences, nos arts, nos procédés au point où ils se trouvent, les Américains peuvent en peu de tems être aussi avancés que nous; il peuvent même l'être davantage dans la pratique, puisqu'il y aura plus d'accord dans la manière de voir. Il suffit que, dans chaque branche des connaissances humaines, les hommes chargés de l'enseignement adoptent l'ouvrage dans lequel l'état de la science est le mieux exposé. Parmi nous, toute idée qui est nouvelle est, par cela seul, considérée par les gouvernemens comme suspecte, quand elle n'est pas repoussée comme fausse; il faut des siècles avant qu'elle passe franchement de la théorie dans la pratique. Dans les nouveaux États, d'où l'on a banni pendant long-tems toute espèce d'instruction, tous les systèmes sont également nouveaux, et l'influence qu'on accorde à chacun n'est qu'en raison des vérités qui s'y manifestent. Les bons écrits y arrivent au moins aussi vite que les mauvais, et ceux-ci ne peuvent y exercer aucune influence.

L'économie politique, par exemple, a fait chez quelques peuples d'Europe d'immenses progrès; mais quelles sont les idées économiques qui gouvernent cette partie du monde? ce sont précisément celles que tous les hommes éclairés ont abandonnées comme fausses; ce sont les prohibitions, la balance du commerce, les monopoles, le systeme colonial, les primes d'encouragement données aux exportations. Il faudra, pour que les vérités nouvelles que cette science a exposées passent dans la pratique, que la mort ait emporté les hommes qui se sont nourris des vieilles doctrines. Peut-être même, avant de quitter la scène du monde, ils parviendront à les transmettre à leurs successeurs. Les nouveaux États, n'ayant à cet égard ni préjugés, ni habitudes, prendront la science dans l'etat où elle se trouve, à moins qu'ils n'a-

doptent les plus mauvais de nos livres, ou qu'ils n'accordent leur confiance à quelqu'un de leurs citoyens qui sera venu se nourrir des vieux préjugés d'Europe.

Lorsque les Hispano-Américains ont eu conquis leur indépendance et qu'ils ont eu à organiser leurs gouvernemens, ils n'ont eu qu'à regarder ce qui se pratiquait dans le monde, et ils ont adopté sans hésitation l'organisation des États-Unis. Si la partie la plus influente de la population avait eu depuis longues années l'esprit façonné par la lecture des écrits de Bodin, de Hobbes, de Montesquieu, de Filangieri, de Mabli, de Rousseau, de Delolme et de quelques autres moins anciens, ces peuples auraient eu, comme nous, dans l'espace de quelques années, une douzaine de constitutions admirables, à chacune desquelles chaque citoyen aurait successivement juré une éternelle fidélité.

Dans la pratique des arts, comme dans les sciences, on peut en peu de tems franchir de très-grands intervalles; on peut passer de l'invention de la brouette à l'invention de la machine à vapeur; il suffit pour cela d'appeler des ingénieurs et des ouvriers étrangers; et ceux-ci en auront bientôt formé d'autres.

On se ferait des idées très-fausses de l'état des nouvelles républiques, si l'on s'imaginait qu'elles sont moins avancées dans les sciences et dans les arts que plusieurs des nations de l'Europe. Dans leurs gouvernemens, quels que soient d'ailleurs les reproches qu'on leur a faits, il y a plus d'ordre et de régularité qu'il n'en existe chez quelques-uns de nos voisins, et qu'il n'en existait peut-être parmi nous il y a peu d'années. Nous voyons, par le rapport qui a été publié, en 1825, par le ministre de l'intérieur de la fédération mexicaine, qu'aucune branche du service public n'était alors négligée. Rien n'y échappait à l'attention du gouvernement : le ministre rendait compte de l'état des affaires étrangères, de la liberté de la presse, de la milice nationale, de la sécurité publique, des propriétés communales, des postes, de la salubrité publique, des hôpitaux, des maisons de travail, des écoles élémentai-

res, des colléges, des bibliothèques, des jardins de botanique, des académies, des écoles des beaux-arts, des sociétés littéraires, des routes, des canaux, des mines, des manufactures, de l'agriculture, du commerce intérieur, et enfin de tout ce qui pouvait intéresser le public.

Ce rapport prouve évidemment deux choses : l'état de désordre et d'abandon dans lequel le gouvernement espagnol laissait ses colonies, et les efforts de la population coloniale pour mettre à profit les découvertes des peuples les plus éclairés de l'Europe. Il prouve que l'agriculture a fait des progrès rapides ; que la culture des céréales et la multiplication du bétail se sont étendues en peu d'années, par la facilité des exportations aux États-Unis; que les plantations de vignes, d'oliviers, de cafiers se sont multipliées ; que, dans quelques États, on récolte du vin d'une très-bonne qualité ; que des plantations de mûriers ont permis d'y élever des vers à soie, dont le produit égale en bonté la soie de la Chine ; enfin, que des progrès très-considérables ont été faits dans l'art de distiller les eaux-de-vie.

Les manufactures avaient déjà fait des progrès à la même époque. Des machines à préparer et à filer le coton avaient été importées du nord des États-Unis, et obtenaient le plus grand succès. Depuis 1824, on s'était également occupé d'établir des brasseries, des papeteries, des verreries, des fonderies de fer, et toujours on a obtenu des résultats satisfaisans. « Ces progrès, dont nous sommes presque exclusivement redevables à une seule année de liberté, dit l'auteur du Rapport, promettent que nous en ferons de plus grands encore l'année suivante. »

Avant les derniers troubles, l'exploitation des mines avait déjà pris un nouvel essor. Trois compagnies s'étaient formées pour cet objet en Angleterre, et une quatrième en Allemagne. Les machines à vapeur avaient été introduites; d'immenses capitaux avaient été employés, et il se faisait ainsi un échange d'industrie et de richesses entre l'Amérique

et quelques-uns des États les plus civilisés de l'Europe. Les capitalistes et les hommes industrieux de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne avaient compris tous les avantages qu'ils pouvaient retirer de l'exploitation d'un pays presque neuf et prodigieusement riche ; mais le gouvernement mexicain n'avait pas moins bien compris les avantages qu'il y avait pour lui à appeler sur son sol l'industrie et les capitaux des peuples étrangers. «Si nous considérons sous un rapport politique l'application des capitaux étrangers à l'exercice de notre industrie, disait un ministre mexicain, nous trouverons qu'elle est d'un immense avantage. Par un effet de cette connexité d'intérêts, notre destinée ne peut être indifférente au peuple commerçant de l'Europe qui a si hautement sollicité la reconnaissance de notre indépendance, et qui en a fait, en quelque sorte, sa propre cause.»

Sous le régime espagnol, le pays était tellement privé de communications, et le transport des productions agricoles était si coûteux, qu'une province pouvait souffrir toutes les horreurs de la famine, tandis que la province voisine était dans l'abondance. Plusieurs objets qui auraient pu être exportés avec avantage, revenaient à un tel prix, lorsqu'ils étaient rendus sur la côte, qu'ils ne pouvaient plus soutenir la concurrence avec des produits étrangers arrivés des pays les plus éloignés par des moyens de transport moins dispendieux. Le nouveau gouvernement, pour faciliter la communication par l'établissement de nouvelles routes, s'était hâté de provoquer la formation de compagnies de capitalistes étrangers : et en 1824 il avait déjà reçu la proposition d'une compagnie anglaise pour rétablir la grande route qui conduit à la Vera-Crux. Il n'avait rien négligé pour ouvrir de nouvelles communications.

Le gouvernement fédéral s'occupait avec la même activité de former des canaux ou de rendre les rivières navigables. Il avait fait exécuter divers travaux et pris d'autres mesures pour opérer la jonction des deux mers. Il avait fait publiquement

annoncer à Londres et à Washington qu'il recevrait les propositions qui lui seraient faites à cet égard; et les propositions n'avaient pas manqué.

L'instruction publique avait attiré d'une manière spéciale l'attention du gouvernement général et celle des gouvernemens particuliers. Une école modèle d'enseignement mutuel avait été établie, et cette école fournissait des maîtres à tous les États pour en fonder de semblables dans chaque localité. Déjà plusieurs avaient été formées; et dans le nombre il en était qui égalaient les meilleures en ce genre qui existent en Europe. Des associations particulières ayant pour objet l'enseignement et l'application des sciences, les progrès de l'industrie et de l'agriculture, s'étaient spontanément établies. Plusieurs étaient déjà en activité en 1824, et toutes faisaient espérer d'heureux résultats.

Les discordes et les troubles auxquels a récemment donné lieu la présence des Espagnols restés au Mexique ont momentanément arrêté ces développemens; mais les maux produits par des discordes civiles sont promptement réparés quand les causes qui les engendrent sont peu durables. Si les événemens survenus dans cette crise ont causé quelques dommages à l'industrie et au commerce, ils ont irrévocablement décidé l'extinction de la domination espagnole. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que la fédération mexicaine se compose de dix-sept États, et qu'il n'y a eu de troubles que dans un seul. La prospérité des autres n'a donc pas été interrompue.

Quoi qu'il en soit, il reste bien constaté que les nouveaux États ont irrévocablement conquis leur indépendance; qu'il existe chez eux des germes de civilisation, des causes de prospérité qu'on ne trouverait pas chez plusieurs nations européennes; que leurs mœurs, leur religion, leur langage, leurs besoins et même la nature de leurs institutions ont plus d'analogie avec les nôtres, que les institutions, les mœurs ou le langage de plusieurs peuples dont nous reconnaissons l'existence et avec lesquels nous entretenons des relations; enfin, qu'il existe pour nous une multitude de raisons de reconnais-

tre leur indépendance, mais qu'on ne saurait en trouver une seule pour ne point la reconnaître.

Mais, si l'indépendance des nouveaux États américains doit être publiquement reconnue, ne convient-il pas du moins d'attendre que l'Espagne ait elle-même donné l'exemple? Ne devons-nous pas lui laisser l'honneur de faire un acte de justice que son intérêt même lui commande? Nous avons déjà fait bien des choses pour ou contre l'Espagne; que nous l'ayons pour amie ou pour ennemie, il semble qu'elle soit destinée à causer notre ruine. Il est bon de savoir cependant si, dans cette circonstance, il nous convient de nous régler sur son exemple.

Toutes les fois qu'il est question d'industrie, de commerce, de prospérité nationale, l'Angleterre et les États-Unis vont droit à leur but, et ne se laissent pas arrêter par des scrupules diplomatiques. La crainte de blesser une prétention ridicule n'est rien à leurs yeux; les faiblesses de cour les trouvent sans pitié. Aussi n'ont-ils pas hésité à suivre la marche indiquée par l'opinion et l'intérêt publics. Notre gouvernement n'a point cette dureté d'âme. Il sait que la cour d'Espagne serait blessée de voir reconnaître l'indépendance de ses anciennes colonies, et il n'a garde de lui causer ce chagrin. Si nous établissions avec elles des relations commerciales, nous aurions l'air de profiter de son impuissance pour nous enrichir de ses dépouilles, ce qui annoncerait aussi peu de générosité que de délicatesse. Enfin, les convenances exigent, dit-on, que l'Espagne prenne l'initiative, et que nous ne reconnaissions publiquement les nouvelles républiques que lorsqu'elle nous aura elle-même donné l'exemple.

Ces considérations sont graves assurément, et une prospérité commerciale qui serait achetée aux dépens des convenances diplomatiques, quelque légitime qu'elle fût d'ailleurs, pourrait alarmer des consciences de gens de cour. Voyons cependant si, à cet égard, on ne se ferait pas des scrupules exagérés, et s'il est raisonnable d'attendre que l'Espagne fasse les premiers pas. Si elle se trouvait dans une position diffé-

rente de la nôtre, il serait peu sensé de nous régler par son exemple.

Lorsque l'Espagne dominait sur une partie de l'Amérique, sa position, relativement à ses colonies, n'était pas semblable à celle des autres nations de l'Europe relativement aux leurs. Les avantages que les Anglais, les Français, les Hollandais retirent de leur domination sur leurs colonies, consistent dans les profits que font les fabricans ou les commerçans nationaux dans la vente de leurs produits aux colons. Ces profits, il est vrai, ne sont pas gratuits; ils coûtent même beaucoup plus qu'ils ne valent. Les métropoles les achètent par l'espèce de monopole qu'elles donnent chez elles aux colons pour la vente de leurs denrées. Elles les achètent en prenant sur elles la défense des colonies, et quelquefois même en payant la plus grande partie des frais de leur administration intérieure. Nos colonies, par exemple, bien loin d'être pour nous des causes de richesses, nous coûtent annuellement près de cinquante millions.

L'Espagne en agissait autrement avec l'Amérique; non-seulement elle ne payait pas les frais de son administration intérieure; mais elle en tirait directement un revenu annuel très-considérable. Au commencement de ce siècle, les recettes du trésor s'élevaient, pour le Mexique seulement, à vingt millions de piastres. Dix millions et demi étaient employés aux dépenses intérieures; et, comme tous les fonctionnaires étaient pris parmi les Espagnols, c'étaient encore les habitans de la métropole qui en profitaient. Six millions étaient directement envoyés à la cour d'Espagne; les trois millions et demi restant étaient envoyés dans d'autres colonies, et servaient aussi à salarier des Espagnols. Ainsi, une somme d'environ cent millions de francs était annuellement absorbée par les habitans de la métropole, au préjudice des seuls Mexicains.

Les profits ne s'arrêtaient pas là; presque tous les membres du clergé étaient nés en Espagne et y avaient leurs familles. A leur mort, les richesses amassées par eux, si elles n'étaient

pas transmises à des établissemens ecclésiastiques, devaient passer à leurs parens. Outre les revenus des biens qui leur étaient affectés, ils avaient la dîme sur toutes les productions du pays. Ils percevaient, par conséquent, des sommes immenses. Les fonctionnaires ni les prêtres ne se bornaient pas tous à recevoir le salaire qui leur était accordé; on a vu précédemment que des gouverneurs, auxquels des appointemens de quarante à soixante mille piastres étaient alloués, parvenaient quelquefois en peu d'années à amasser des capitaux de huit millions.

Les principaux fonctionnaires d'un État ne se livrent jamais à des concussions sans avoir des instrumens et des imitateurs; en même tems que leur conduite sert d'exemple, elle est une cause de sécurité. Les fonctionnaires subalternes devaient donc grossir leurs salaires comme leurs supérieurs. Enfin, il n'y avait pas jusqu'aux curés et aux humbles missionnaires envoyés d'Espagne aux malheureux Indiens qui ne trouvassent le moyen d'amasser un petit trésor. Le Mexique cependant était une des contrées les moins mal administrées de l'Amérique espagnole; le Pérou était infiniment plus opprimé.

Les employés espagnols n'étaient pas les seuls qui attiraient à eux la subsistance des habitans des colonies: les propriétaires de la péninsule eux-mêmes en prenaient leur part, au moyen du monopole qu'ils avaient pour la vente de quelques-uns de leurs produits agricoles. Il n'était pas permis aux Hispano-Américains de cultiver la vigne, par la raison que l'Espagne pouvait leur fournir du vin. Elle leur fournissait également des produits manufacturés, et à un prix si élevé, que la plus grande partie de la population n'avait aucun moyen d'y atteindre. C'est donc de ses sujets d'Amérique que l'Espagne tirait la plus grande partie de ses richesses.

Les relations de l'Espagne avec ses colonies n'étant pas les mêmes que celles qui existent entre les autres colonies et leurs métropoles, l'indépendance des premières ne peut pas avoir les mêmes effets que l'indépendance des secondes. Lorsque

les Anglo-Américains eurent secoué le joug de l'Angleterre, les Anglais perdirent le monopole qu'ils avaient pour la vente de leurs produits manufacturés; ils perdirent aussi l'avantage d'avoir en Amérique quelques-uns de leurs compatriotes pour gouverneurs. Mais, par compensation, ils furent déchargés de toutes les dépenses que leur occasionnaient l'administration et la garde des anciens colons. La perte du monopole dans la vente de leurs produits manufacturés fut presque nulle pour eux: les colons étaient déjà habitués aux marchandises anglaises; aucune autre nation ne pouvait d'ailleurs en livrer de même nature, ni à plus bas prix, ni en plus grande abondance. D'un autre côté, la liberté conquise avec l'indépendance accroissant les richesses et les besoins des colons affranchis, les nouveaux États accrurent leurs consommations. Le commerce anglais, au lieu d'éprouver une réduction, prit donc une extension nouvelle; l'Angleterre fit de plus grands bénéfices, en même tems qu'elle réduisit ses dépenses.

La position de l'Espagne diffère complétement de celle où se trouvait l'Angleterre; par suite de l'indépendance de leurs colonies, les Espagnols perdent les sommes très-considérables qu'ils en recevaient directement; ils perdent celles qu'ils percevaient sous forme de traitemens, en qualité de fonctionnaires civils, militaires, ecclésiastiques, et celles qu'ils obtenaient d'une manière illégale; ils perdent la dîme qu'ils prélevaient sur tous les produits par les mains du clergé; ils perdent le monopole dont ils jouissaient pour la vente de plusieurs des produits de leur agriculture; enfin, ils perdent le monopole du mercure nécessaire à l'exploitation des mines, et celui de la vente de tous les produits manufacturés.

Par la reconnaissance de l'indépendance des nouvelles républiques, ils ne peuvent reconquérir aucun de ces avantages; tout ce qu'ils pourraient espérer, ce serait de faire admettre leurs marchandises chez elles concurremment avec celles du monde entier: mais, comme ils se trouvent au dernier rang des peuples industrieux, cet avantage se réduirait à presque rien; les Anglais, les Français, les Allemands, les Belges et

les Anglo-Américains pourront offrir aux nouvelles républiques des marchandises plus abondantes, moins chères et de meilleure qualité que celles qui leur seraient offertes par les Espagnols. Ainsi, tandis que l'Espagne éprouve des pertes immenses par la séparation de ses colonies, les profits qu'elle peut faire par la reconnaissance de l'indépendance se réduisent à presque rien; et ces profits ne peuvent pas être recueillis par les hommes qui tiraient du système colonial les plus grands avantages.

Il faut remarquer, en effet, que la classe des fabricans et des négocians était celle qui profitait le moins de ce système. Les hommes qu'il enrichissait ou faisait vivre étaient les individus attachés à la cour, et qui obtenaient une part plus ou moins grande des sommes envoyées annuellement de l'Amérique; c'étaient les grands qui allaient remplir les fonctions de vice-rois, de gouverneurs, de commandans militaires, de dignitaires ecclésiastiques; c'étaient les hommes de loi qui allaient remplir les hautes fonctions de l'ordre judiciaire; c'étaient enfin ces multitudes d'officiers, d'employés, de moines, qui fondaient toutes les années sur les revenus des colons, comme les sauterelles des déserts fondent sur les champs de l'Égypte; le nombre des Espagnols qui, en Amérique seulement, vivaient aux dépens des Colons ou des Indiens était estimé à deux cent mille.

Aussi, qu'elle qu'ait été la couleur des partis qui ont régné en Espagne, il n'en est pas un seul qui ait pu se résigner à reconnaître l'indépendance des nouveaux États. Les libéraux eux-mêmes, tout en s'insurgeant contre le pouvoir absolu de Ferdinand, se sont prononcés avec force contre l'insurrection des colonies. La légitimité de l'asservissement de l'Amérique à l'Espagne leur a paru non moins évidente que la légitimité de leur propre liberté. Ils ont partagé leurs efforts entre le désir d'échapper au despotisme et le désir de ressaisir la riche proie qu'ils voyaient sortir de leurs mains.

Faut-il se demander maintenant si, pour reconnaître l'indépendance des nouveaux États américains, et pour traiter

avec eux, il convient à la France d'attendre que l'Espagne ait pris l'initiative? Mais quelle est la classe du peuple espagnol à laquelle une telle mesure pourrait convenir? Serait-ce la cour? Non, car elle n'y a rien à gagner, et l'indépendance lui a ravi la partie la plus claire de son budget. Serait-ce la classe des grands? L'indépendance leur a ravi les plus beaux de leurs emplois, et ils ne peuvent la reconnaître sans déclarer qu'ils en ont été légitimement expulsés. Serait-ce la classe des propriétaires? ils ont perdu un monopole que la reconnaissance ne peut pas rétablir. Serait-ce le clergé? l'indépendance lui a ravi une mine féconde en richesses, et jamais le clergé n'a renoncé à une prétention. Il ne reste donc d'intéressés à la reconnaissance qu'un petit nombre de manufacturiers ou de négocians qui pourraient envoyer leurs marchandises dans les nouvelles républiques. Mais, en Espagne, les hommes de cette classe n'ont aucune influence sur la marche du gouvernement. Là, comme ailleurs, les intérêts de l'industrie et du commerce sont suspects au clergé et aux gens de cours : ces intérêts ne peuvent prospérer que par les lumières et par la liberté.

Les passions les plus puissantes sur le cœur de l'homme, secondées par l'ignorance, s'opposent invinciblement à ce que l'Espagne fasse enfin aucune démarche en faveur des nouveaux États américains : la cupidité, l'orgueil, la vengeance et la peur.

Depuis des siècles, les Espagnols sont habitués à dédaigner les richesses qu'ils pouvaient acquérir par la culture de leur propre sol, par le commerce, ou par leur industrie. Les regards fixés sur l'Amérique et sur les mines qu'elle renferme, c'est de ce côté qu'il ont dirigé leur ambition. Les richesses qu'ils en tiraient n'exigeant de leur part ni beaucoup de lumières, ni beaucoup de travail, ils sont restés ignorans et paresseux. Pour donner à leur activité une direction nouvelle, il faudrait, dans les hommes qui les gouvernent, des lumières et un esprit élevé; et aujourd'hui, de tels hommes ne sont

pas communs en Espagne. Il y en existe sans doute plusieurs; mais ceux que leur obscurité a pu sauver de la proscription sont et seront long-tems sans influence. Les moines ont défriché la terre dans les tems où il ne s'est trouvé personne qui ait voulu travailler pour eux; mais, depuis que cette milice céleste a découvert le moyen de tourner l'activité des hommes à son profit, et de vivre dans l'oisiveté, elle n'est plus propre qu'à convertir les pays cultivés en déserts : partout où elle fleurit, rien ne prospère, excepté l'ignorance, les vices et les mendians.

L'orgueil n'est pas un moindre obstacle que l'ignorance à la reconnaissance des nouveaux États américains. La conquête de l'Amérique fut si brillante, l'Espagne a rattaché des souvenirs si glorieux à cette époque de son histoire, et la domination lui a été si profitable, que son gouvernement ne se permettra jamais de renoncer à ses prétentions. Ne pouvant se conserver la réalité, il se nourrira d'illusions et de titres; il y tiendra d'autant plus que son orgueil sera soutenu par celui de presque toutes les classes de la population, et surtout par les prétentions du clergé. Rome, en traçant un signe dans les airs, a donné la moitié du Nouveau-Monde à l'Espagne; et jamais les élèves de Rome ne reviennent sur ce qu'elle a fait.

La vengeance n'est pas non plus un moindre obstacle que l'orgueil à ce que l'Espagne reconnaisse les nouvelles républiques américaines. Elles lui ont fait les plus grands affronts qu'il fût possible de lui faire; elles ont supprimé ses revenus; elles ont battu ses armées; elles l'ont convaincue d'impuissance; en un mot, elles l'ont humiliée. Aucune nation ne pardonne aisément de telles offenses; mais, lorsqu'un peuple noble, paresseux et dévot, est obligé de les dévorer, elles allument dans son sein des sentimens de haine et de vengeance qui ne peuvent que difficilement s'éteindre. L'Espagne est incapable de rien entreprendre contre les nouveaux États d'Amérique; mais, par ses prétentions et ses alliances, elle peut les troubler ou leur inspirer des craintes. Elle distrait leur attention

de leurs affaires intérieures, et les oblige de porter leurs forces et leur activité aux affaires extérieures. Si elle reconnaissait leur indépendance, aucun peuple ne la contesterait, et dès ce moment ils n'auraient à s'occuper que de leur prospérité intérieure et de leur perfectionnement social. L'industrie et le commerce de tous les peuples d'Europe profiteraient de cet accroissement de prospérité; mais l'Espagne, étant une des nations les moins industrieuses, en retirerait les plus petits avantages. Une reconnaissance, de sa part, aurait donc pour effet le bien immédiat de ses voisins et celui de l'Amérique : il faudrait, pour s'y résigner, qu'il n'existât chez elle, ni orgueil, ni vengeance, ni jalousie; chacun peut juger si jamais elle la fera volontairement.

Enfin, la peur est un obstacle invincible à ce que l'Espagne reconnaisse les nouvelles républiques, aussi long-tems qu'elle n'aura pas changé son régime intérieur. Le seul motif qui pourrait la déterminer à une telle reconnaissance serait le désir de rétablir des relations commerciales avec les nations qui ont conquis leur indépendance. Mais, conçoit-on que le gouvernement espagnol renonce à ses prétentions, abaisse son orgueil, et répudie ses sentimens de haine, pour se donner l'avantage d'admettre dans ses ports, de recevoir dans ses villes des hommes qui parlent la même langue, qui professent la même religion que ses sujets, et qui ont secoué le joug de la monarchie? L'Espagne peut sans danger entretenir des relations de commerce avec les Anglo-Américains; ce sont des hérétiques qui parlent une langue que peu de personnes comprennent, et qui expieront dans un autre monde le bonheur dont ils jouissent dans celui-ci.

Mais qu'on se figure des navires mexicains ou colombiens entrant à pleines voiles dans les ports de l'Espagne, et déployant le drapeau de l'indépendance et de la liberté! Qu'on se figure les négocians, les officiers, les matelots de Colombie, du Mexique, du Pérou, se répandant parmi la population espagnole, et lui racontant la sécurité, l'ordre, la prospérité dont ils jouissent sous leurs gouvernemens! Qu'on se figure

les paisibles citoyens d'une multitude de républiques, qui viennent, par le seul fait de leur présence, rejeter sur le gouvernement monarchique les accusations de désordre, de turbulence et d'anarchie qu'on a prétendu faire peser sur elles; et qu'on nous dise si l'état de l'Espagne peut supporter de pareilles communications!

Et non-seulement le gouvernement espagnol n'admettra point dans ses ports ou sur son territoire les citoyens des nouvelles républiques; mais il ne permettra point à ses sujets d'Europe de faire aucun genre de commerce avec eux. Un navire espagnol qui aurait mouillé dans un port du Mexique serait bien autrement suspect qu'un navire qui n'aurait touché que dans un port d'Égypte, ou des côtes de Barbarie. Quelques jours passés dans un lazaret suffisent pour purger un équipage du soupçon d'être infecté de la peste; mais quelle quarantaine devrait-il faire s'il avait communiqué avec les nouvelles républiques? Ici, il ne suffirait pas d'un lazaret; il faudrait le feu de l'inquisition. Les intérêts commerciaux du gouvernement espagnol s'évanouissent donc devant les intérêts de sa sécurité.

Avant de reconnaître les nouvelles républiques, et avant de traiter avec elles, les ministres anglais avaient cependant invité le gouvernement espagnol à prendre l'initiative, et lui avaient fixé un délai pour faire cette reconnaissance; mais, nous ne devons pas conclure de là qu'elle était praticable, et que le gouvernement anglais espérait l'obtenir: la seule conclusion qu'il soit permis d'en tirer, c'est que M. Canning était un homme fort poli, ou que le ministère français n'était pas le seul dont il se moquait.

Ne pouvant espérer que l'Espagne s'y résigne, à moins qu'elle n'y soit forcée par une guerre maritime, ou par une attaque sur son propre territoire, une question se présente à résoudre: c'est celle de savoir quels sont les sacrifices que la nation française doit aux sentimens d'orgueil, de vengeance et de jalousie du peuple ou du gouvernement espagnol. Déjà les États-unis, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Prusse, la Ba-

vière, le Wurtemberg, les villes anséatiques, en traitant avec les nouveaux États, ont résolu la question pour leur propre compte. Le gouvernement français lui-même a prouvé qu'il est un terme aux sacrifices, puisqu'il a envoyé des agens dans quelques-uns, et qu'il admet leurs navires dans les ports français. Mais il y a encore loin de ces mesures à une reconnaissance franche et positive : il n'y aura sécurité complète, pour les Hispano-Américains, pour leur commerce et pour le nôtre, que lorsque les droits respectifs de chacun auront été reconnus par des conventions positives.

Les principes qui règlent les rapports des nations entre elles ne sont pas encore assez clairs, ni assez généralement reconnus, pour qu'on puisse se dispenser de recourir à des traités. Les peuples les plus civilisés ont fait des traités avec les nations les plus barbares. Les États-Unis, l'Angleterre, la France ont fait des traités, non pas seulement avec la Turquie, mais avec tout les États barbaresques des côtes d'Afrique. Les Anglo-Américains, les Anglais, les Français, ont souvent traité avec des tribus sauvages de l'Amérique. Tant que les nouveaux États d'Amérique se verront refuser une prérogative qu'on a toujours accordée aux barbaresques, et même à des sauvages, il est impossible qu'il existe aucune confiance mutuelle. Non-seulement les marchandises des peuples qui auront franchement reconnu leur indépendance seront assujetties à des droits moins élevés, et reçues de préférence ; mais leurs navires préféreront toujours les ports des nations avec lesquelles leurs gouvernemens auront fait des traités. Le commerce des nouveaux États ne pouvant trouver une sécurité parfaite que chez les peuples auxquels des conventions les ont liés, c'est une conséquence que les peuples qui n'ont point traité avec eux ne se présentent dans leurs ports qu'avec méfiance. La sécurité ou la confiance ne peut pas exister chez les hommes, à moins qu'elle ne soit réciproque. Il n'est jamais sûr de se fier aux peuples ou aux individus auxquels on inspire des craintes.

Un gouvernement qui refuse de traiter avec une nation

étangère déclare, par le seul fait de son refus, qu'il ne veut prendre à son égard aucun engagement; il annonce implicitement qu'il veut rester maître d'agir envers elle en ami, ou en ennemi, selon que les circonstances l'exigeront, et sans qu'il soit nécessaire de faire précéder ses hostilités d'aucune déclaration. Mais, lorsqu'il ne veut lui-même prendre aucun engagement envers lui, et qu'il se réserve par cela même la faculté de le traiter en ennemi, ne fait-il pas à ses sujets une invitation indirecte de ne pas traiter eux-mêmes avec les membres de cet État? N'est-ce pas leur dire qu'il refuse de prendre sous sa garantie les engagemens qu'ils contractent, ou qui sont contractés envers eux? En refusant de prendre leurs engagemens sous sa garantie, n'est-ce pas leur interdire le commerce, ou les mettre dans la nécessité de le faire de la manière la plus désavantageuse?

Suivant nos lois, un étranger jouit en France des mêmes droits civils que ceux qui sont accordés aux Français par *les traités* de la nation à laquelle cet étranger appartient. Mais, lorsqu'aucun traité n'existe avec une nation, quels sont les droits civils dont les individus appartenant à cette nation jouissent en France? Voilà une grave question pour nous et pour les membres des nouveaux États américains. Nous ne pouvons pas la résoudre par des exemples, puisque, hors les tems de guerre, les relations entre les peuples ont été fixées par des traités. Nos lois semblent supposer qu'un étranger ne jouit en France d'aucun droit quand il n'existe pas de traité entre sa nation et la France. Cependant comment pourrait-il exister quelques relations commerciales, si les actes de commerce ne produisaient aucun engagement réciproque, ou si les engagemens n'étaient pas les lois de chaque pays.

Suivant la législation anglaise, tout engagement contracté par un citoyen de la Grande-Bretagne envers un étranger dont le gouvernement est en guerre avec le gouvernement anglais, n'est point obligatoire. Cette jurisprudence n'est point particulière à la Grande-Bretagne; nous avons vu, parmi nous, que lorsque le gouvernement s'est trouvé en guerre

contre le gouvernement anglais, toutes les propriétés anglaises ont été mises sous le séquestre; et par conséquent, les Anglais ont été privés de toute action légale. Il est vrai que le gouvernement français n'est pas en état de guerre avec les nouvelles républiques; mais l'état de paix n'est pas assez déterminé pour que le commerce de l'un ou de l'autre pays puisse s'aventurer à des spéculations. Nous sommes dans un état en quelque sorte intermédiaire, qui laisse toutes les questions indécises, et qui met ainsi la France dans une position très-désavantageuse, comparativement avec la plupart des autres nations.

Il y a déjà quelque tems que les papiers publics ont annoncé qu'un amiral français avait placé des *agens commerciaux* auprès de quelques-uns des nouveaux États; mais qu'est-ce que des *agens commerciaux*, dans les relations des nations entre elles? Qu'est-ce que des agens commerciaux nommés par un commandant d'escadre? Chacun sait ce qu'est un *ambassadeur*, ou un *consul*, parce que l'usage ou les traités ont déterminé le sens de ces termes; mais personne ne saurait dire ce qu'est un agent commercial envoyé par un officier de marine, qui n'a aucun genre de commerce à faire, ni pour lui-même, ni pour les autres. Des hommes, envoyés sous des dénominations inusitées, et par un commandant d'escadre, sont plus propres à accroître la méfiance qu'à la dissiper. On pourrait croire qu'on n'a choisi une dénomination insolite que pour se réserver la faculté de l'interpréter arbitrairement; et qu'on a fait faire la nomination par un subordonné pour se réserver la faculté de la désavouer.

Quand même des consuls nommés dans les formes usitées remplaceraient les agens commerciaux, cela ne suffirait pas pour résoudre les difficultés et donner de la sécurité au commerce. Des consuls envoyés auprès d'un gouvernement dont on hésite à reconnaître l'existence légale, et avec lequel on ne veut faire aucun traité, sont toujours dans un état d'infériorité relativement aux agens des autres gouvernemens. Ils ne peuvent se plaindre d'aucune préférence injuste; ils ne peu-

vent mettre aucune fermeté dans leurs réclamations, puisqu'ils ne peuvent les appuyer sur rien. N'existant dans le pays que par simple tolérance, ils se voient toujours dans l'alternative ou de se retirer, ou de sacrifier les intérêts et la dignité de leur nation et de leur gouvernement.

Des consuls, d'ailleurs, ne peuvent intervenir en faveur du commerce de leur nation, que pour appuyer des réclamations auprès du gouvernement ; mais leur autorité est nulle dans les différens qui s'élèvent entre les citoyens des deux nations. Qu'un citoyen de Colombie, ou des États-Unis du Mexique, ait, en France, des intérêts à discuter avec un Français, le procès sera porté devant les tribunaux ; et là l'autorité consulaire sera complétement nulle. Cependant, comment les juges, qui ne sont liés que par les lois et par les traités faits d'une manière légale, considéreront-ils cet étranger ? verront-ils en lui un Espagnol et le jugeront-ils d'après les traités qui existent entre la France et l'Espagne ? verront-ils en lui un sujet révolté, ou le citoyen d'un État indépendant ? Il serait assez étrange de voir l'autorité judiciaire agir en sens contraire du gouvernement ; et, comme ce ne serait pas un événement sans exemple, cette incertitude suffit pour paralyser le commerce.

Si les lois des nouveaux États d'Amérique disposent comme disposait naguère le Code civil à l'égard des étrangers ; si elles ne leur reconnaissent, en général, que les droits qui leur sont accordés par les traités, comment les Français pourraient-ils commercer avec eux ? Quelles seraient les garanties des engagemens qui seraient pris à leur égard ?

Ayant établi qu'il n'existe aucune raison de ne pas reconnaître d'une manière franche et positive l'indépendance des nouveaux États américains, et que, plus ces États croîtront en puissance et en richesse, plus l'Espagne sera opiniâtre dans ses prétentions, il s'ensuit que nous sacrifions les intérêts de notre pays et ceux de l'Amérique à une véritable chimère, à une espérance qui ne saurait se réaliser.

Il resterait maintenant à faire voir les avantages dont nous

nous privons, en subordonnant notre conduite envers les nouveaux États américains, à la conduite du gouvernement espagnol ; mais cet examen nous mènerait maintenant trop loin : nous pourrons y revenir une autre fois. Nous terminerons cet article par une observation qui devrait, ce nous semble, frapper nos hommes d'État.

Lorsque les gouvernemens d'Angleterre et des États-Unis ont reconnu l'existence et l'indépendance des nouvelles républiques, lorsqu'ils ont publiquement reçu leurs ambassadeurs et qu'ils ont placé auprès d'elles des agens diplomatiques, ils n'ont point agi en aveugles ; ils ont commencé par se convaincre que l'indépendance qu'on leur proposait d'admettre comme principe du droit des gens existait déjà de fait, et qu'elle était indestructible ; ce n'est qu'après avoir bien constaté ce fait qu'ils ont consenti à traiter.

Maintenant, le refus ou le délai des autres gouvernemens de reconnaître un fait évident et indestructible, ne peut nuire qu'à ceux qui veulent rester en dehors du commerce des nations. L'Angleterre et les Etats-Unis ont assez de capitaux et d'industrie pour fournir aux besoins des nouveaux États ; chez eux, l'esprit d'entreprise a assez d'énergie pour aller exploiter le champ qui leur est ouvert. S'il plaît à d'autres nations de les débarrasser de toute concurrence, en refusant de reconnaître ce qui ne peut pas être contesté, ils entendent trop bien leurs intérêts pour s'en plaindre. Tandis qu'ils iront recueillir des richesses, en s'alliant franchement avec les nouvelles républiques, ils nous laisseront volontiers nous ruiner pour conquérir la stérile et douteuse amitié des moines Espagnols.

Charles Comte.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

M. le Marquis DE LAPLACE,

Par M. le Baron FOURIER, *secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences* (1).

Le nom de LAPLACE a retenti dans tous les lieux du monde où les sciences sont honorées : mais sa mémoire ne pouvait recevoir un plus digne hommage que le tribut unanime de l'admiration et des regrets du corps illustre dont il a partagé les travaux et la gloire. Il a consacré sa vie à l'étude des plus grands objets qui puissent occuper l'esprit humain. Les merveilles du ciel, les hautes questions de la philosophie naturelle, les combinaisons ingénieuses et profondes de l'analyse mathématique, toutes les lois de l'univers ont été présentes à sa pensée pendant plus de soixante années, et ses efforts ont été couronnés par des découvertes immortelles.

On remarqua, dès ses premières études, qu'il était doué d'une mémoire prodigieuse : toutes les occupations de l'esprit lui étaient faciles. Il acquit rapidement une instruction assez étendue dans les langues anciennes, et cultiva diverses branches dans la littérature. Tout intéresse le génie naissant, tout peut le révéler. Ses premiers succès furent dans les études théologiques; il traitait avec talent et avec une sagacité extraordinaire les points de controverse les plus difficiles.

On ignore par quel heureux détour Laplace passa de la scolastique à la haute géométrie. Cette dernière science, qui n'admet guère de partage, attira et fixa son attention. Dès lors, il s'abandonna sans réserve à l'impulsion de son génie, et sentit vivement que le séjour de la capitale lui était devenu nécessaire. *D'Alembert* jouissait alors de tout l'éclat de

---

(1) Cet *Éloge historique*, que nous regrettons d'avoir été forcés d'abréger un peu, a été lu dans la séance publique de l'*Académie des sciences*, le 15 juin 1829.

sa renommée. C'est lui qui venait d'avertir la cour de Turin que son académie royale possédait un géomètre du premier ordre, *Lagrange*, qui, à défaut de ce noble suffrage, aurait pu rester long-tems ignoré. D'Alembert avait annoncé au roi de Prusse qu'un seul homme en Europe pouvait remplacer, à Berlin, l'illustre *Euler*, qui, rappelé par le gouvernement de Russie, consentit à retourner à Saint-Pétersbourg. Je trouve, dans les lettres inédites que possède l'Institut de France, les détails de cette glorieuse négociation qui fixa Lagrange à la résidence de Berlin.

C'est vers le même tems que Laplace commençait cette longue carrière qu'il devait bientôt illustrer. Il se présenta chez d'Alembert, précédé de recommandations nombreuses, qu'on aurait pu croire très-puissantes. Mais ses tentatives furent inutiles : il ne fut pas même introduit. C'est alors qu'il adressa à celui dont il venait solliciter le suffrage une lettre fort remarquable sur les principes généraux de la mécanique, et dont Laplace m'a, plusieurs fois, cité divers fragmens. Il était impossible qu'un aussi grand géomètre que d'Alembert ne fût point frappé de la profondeur singulière de cet écrit. Le jour même, il appela l'auteur de la lettre, et lui dit, ce sont ses propres paroles : « Monsieur, vous voyez que je fais assez peu de cas des recommandations; vous n'en aviez pas besoin. Vous vous êtes fait mieux connaître ; cela me suffit : mon appui vous est dû. » Il obtint, peu de jours après, que Laplace fût nommé professeur de mathématiques à l'École militaire de Paris. Dès ce moment, livré sans partage à la science qu'il avait choisie, il donna à tous ses travaux une direction fixe dont il ne s'est jamais écarté : car la constance imperturbable des vues a toujours été le trait principal de son génie. Il touchait déjà aux limites connues de l'analyse mathématique, il possédait ce que cette science avait alors de plus ingénieux et de plus puissant, et personne n'était plus capable que lui d'en agrandir le domaine. Il avait résolu une question capitale de l'astronomie théorique. Il forma le projet de consacrer ses efforts à cette science sublime : il était

destiné à la perfectionner, et pouvait l'embrasser dans toute son étendue. Il médita profondément son glorieux dessein ; il a passé toute sa vie à l'accomplir avec une persévérance dont l'histoire des sciences n'offre peut-être aucun exemple. L'immensité du sujet flattait le juste orgueil de son génie. Il entreprit de composer l'*almageste* de son siècle : c'est le monument qu'il nous a laissé sous le nom de *Mécanique céleste;* et son ouvrage immortel l'emporte sur celui de Ptolémée, autant que la science analytique des modernes surpasse les élémens d'Euclide.

Le tems, qui seul dispense avec justice la gloire littéraire, qui livre à l'oubli toutes les médiocrités contemporaines, perpétue le souvenir des grands ouvrages. Eux seuls portent à la postérité le caractère de chaque siècle. Ainsi le nom de Laplace vivra dans tous les âges. Mais, et je me hâte de le dire, l'histoire éclairée et fidèle ne séparera point sa mémoire de celle des autres successeurs de *Newton.* Elle réunira les noms illustres de *d'Alembert,* de *Clairaut,* d'*Euler,* de *Lagrange* et de *Laplace.* Je me borne à citer ici les grands géomètres que les sciences ont perdus, et dont les recherches ont eu pour but commun la perfection de l'astronomie physique. Pour donner une juste idée de leurs ouvrages, il est nécessaire de les comparer; mais les bornes qui conviennent à ce discours m'obligent de réserver une partie de cette discussion pour la collection de nos Mémoires . . . . . .

. . . . . .

Après Euler, Lagrange a le plus contribué à fonder l'analyse mathématique. Elle est devenue, dans les écrits de ces deux grands géomètres, une science distincte, la seule des théories mathématiques dont on puisse dire qu'elle est complétement et rigoureusement démontrée. Seule, entre toutes ces théories, elle se suffit à elle-même, et elle éclaire toutes les autres; elle leur est tellement nécessaire, que, privées de son secours, elles ne pourraient que demeurer très-imparfaites.

Lagrange était né pour inventer et pour agrandir toutes les

sciences de calcul. Dans quelque condition que la fortune l'eût placé, ou pâtre ou prince, il aurait été grand géomètre; il le serait devenu nécessairement, et sans aucun effort : ce qu'on ne peut pas dire de tous ceux qui ont excellé dans cette science, même dans les premiers rangs. Si Lagrange eût été contemporain d'Archimède et de Conon, il aurait partagé la gloire des plus mémorables découvertes. A Alexandrie, il eût été rival de Diophantes.

Le trait distinctif de son génie consiste dans l'unité et la grandeur des vues. Il s'attachait en tout à une pensée simple, juste et très-élevée. Son principal ouvrage, la *Mécanique analytique*, pourrait être nommée la Mécanique philosophique; car il ramène toutes les lois de l'équilibre et du mouvement à un seul principe; et, ce qui n'est pas moins admirable, il les soumet à une seule méthode de calcul dont il est lui-même l'inventeur. Toutes ses compositions mathématiques sont remarquables par une élégance singulière, par la symétrie des formes et la généralité des méthodes, et, si l'on peut parler ainsi, par la perfection du style analytique. Lagrange n'était pas moins philosophe que grand géomètre. Il l'a prouvé, dans tout le cours de sa vie, par la modération de ses désirs, son attachement immuable aux intérêts généraux de l'humanité, par la noble simplicité de ses mœurs et l'élévation du caractère, enfin par la justesse et la profondeur de ses travaux scientifiques.

Laplace avait reçu de la nature toute la force du génie que peut exiger une entreprise immense. Non-seulement il a réuni dans son *Almageste du* XVIIIe *siècle* ce que les sciences mathématiques et physiques avaient déjà inventé, et qui sert de fondement à l'astronomie; mais il a ajouté à cette science des découvertes capitales qui lui sont propres, et qui avaient échappé à tous ses prédécesseurs. Il a résolu, soit par ses propres méthodes, soit par celles dont Euler et Lagrange avaient indiqué les principes, les questions les plus importantes, et certainement les plus difficiles de toutes celles que l'on avait considérées avant lui. Sa constance a triomphé de tous les

obstacles. Lorsque ses premières tentatives n'ont point eu de succès, il les a renouvelées sous les formes les plus ingénieuses et les plus diverses.

Ainsi l'on observait dans les mouvemens de la lune une accélération dont on n'avait pu découvrir la cause. On avait pensé que cet effet pouvait provenir de la résistance du milieu éthéré où se meuvent les corps célestes. S'il en était ainsi, la même cause, affectant le cours des planètes, tendrait à changer de plus en plus l'ordre primitif. Ces astres seraient incessamment troublés dans leur cours, et finiraient par se précipiter sur la masse du soleil. Il serait nécessaire que la puissance créatrice intervînt de nouveau pour prévenir ou pour réparer le désordre immense que le laps des tems aurait causé. Cette question cosmologique est assurément une des plus grandes que l'intelligence humaine puisse se proposer; elle est résolue aujourd'hui. Les premières recherches de Laplace sur l'invariabilité des dimensions du système solaire, et son explication de l'équation séculaire de la lune, ont conduit à cette solution. Il avait d'abord examiné si l'on pourrait expliquer l'accélération du mouvement lunaire, en supposant que l'action de la gravité n'est pas instantanée, mais assujettie à une transmission successive, comme celle de la lumière. Par cette voie, il ne put découvrir la véritable cause. Enfin une nouvelle recherche servit mieux son génie. Il donna, le 19 mars 1787, à l'Académie des sciences, une solution claire et inattendue de cette difficulté capitale. Il prouve très-distinctement que l'accélération observée est un effet nécessaire de la gravitation universelle.

Cette grande découverte éclaira ensuite les points les plus importans du système du monde. En effet, la même théorie lui fit connaître que, si l'action de la gravitation sur les astres n'est pas instantanée, il faut supposer qu'elle se propage plus de cinquante millions de fois plus vite que la lumière, dont la vitesse bien connue est de soixante-dix mille lieues par seconde. Il conclut encore de sa théorie des mouvemens lunaires que le milieu dans lequel les astres se meuvent n'op-

pose au cours des planètes qu'une résistance pour ainsi dire insensible ; car cette cause affecterait surtout le mouvement de la lune, et elle n'y produit aucun effet observable.

La discussion des mouvemens de cet astre est féconde en conséquences remarquables. On en peut conclure, par exemple, que le mouvement de rotation de la terre sur son axe est invariable. La durée du jour n'a point changé de la centième partie d'une seconde depuis deux mille années. Il est remarquable qu'un astronome n'aurait pas besoin de sortir de son observatoire pour mesurer la distance de la terre au soleil. Il lui suffirait d'observer assidûment les variations du mouvement lunaire ; il en conclurait cette distance avec certitude.

Une conséquence encore plus frappante est celle qui se rapporte à la figure de la terre ; car la forme même du globe terrestre est empreinte dans certaines inégalités du cours de la lune. Ces inégalités n'auraient point lieu, si la terre était parfaitement sphérique. On peut déterminer la quantité de l'aplatissement terrestre par l'observation des seuls mouvemens lunaires, et les résultats que l'on en a déduits s'accordent avec les mesures effectives qu'ont procurées les grands voyages géodésiques à l'équateur, dans les régions boréales, dans l'Inde et diverses autres contrées.

C'est à Laplace surtout que l'on doit cette perfection étonnante des théories modernes.

Je ne puis entreprendre d'indiquer ici la suite de ses travaux, et les découvertes qui en ont été le fruit. Cette seule énumération, quelque rapide qu'elle pût être, excéderait les limites que j'ai dû me prescrire. Outre ses recherches sur l'équation séculaire de la lune, et la découverte non moins importante et non moins difficile de la cause des grandes inégalités de Jupiter et de Saturne, on aurait à citer ses théorèmes admirables sur la libration des satellites de Jupiter. Il faudrait rappeler ses travaux analytiques sur le flux et reflux de la mer, et montrer l'étendue immense qu'il a donnée à cette question.

Il n'y a aucun point important de l'astronomie physique qui ne soit devenu pour lui l'objet d'une étude et d'une discussion approfondie ; il a soumis au calcul la plupart des conditions physiques que ses prédécesseurs avaient omises. Dans la question déjà si complexe de la forme et du mouvement de rotation de la terre, il a considéré l'effet de la présence des eaux distribuées entre les terres continentales, la compression des couches intérieures, la diminution séculaire des dimensions du globe.

Dans cet ensemble de recherches, on doit remarquer surtout celles qui se rapportent à la stabilité des grands phénomènes : aucun objet n'est plus digne de la méditation des philosophes. Ainsi l'on a reconnu que les causes, ou fortuites, ou constantes, qui troublent l'équilibre des mers, sont assujetties à des limites qui ne peuvent être franchies. La pesanteur spécifique des eaux étant beaucoup moindre que celle de la terre solide, il en résulte que les oscillations de l'Océan sont toujours comprises entre des limites fort étroites ; ce qui n'arriverait point si le liquide répandu sur le globe était beaucoup plus pesant. En général, la nature tient en réserve des forces conservatrices et toujours présentes, qui agissent aussitôt que le trouble commence, et d'autant plus que l'aberration est plus grande. Elles ne tardent point à rétablir l'ordre accoutumé. On trouve dans toutes les parties de l'univers cette puissance préservatrice. La forme des grands orbites planétaires, leurs inclinaisons, varient et s'altèrent dans le cours des siècles ; mais ces changemens sont limités. Les dimensions principales subsistent, et cet immense assemblage des corps célestes oscille autour d'un état moyen vers lequel il est toujours ramené. Tout est disposé pour l'ordre, la perpétuité et l'harmonie.

Dans l'état primitif et liquide du globe terrestre, les matières les plus pesantes se sont rapprochées du centre ; et cette condition a déterminé la stabilité des mers.

Quelle que puisse être la cause physique de la formation des planètes, elle a imprimé à tous ces corps un mouvement

de projection dans un même sens autour d'un globe immense : par là le système solaire est devenu stable. Le même effet se produit dans le système des satellites et des anneaux. L'ordre y est maintenu par la puissance de la masse centrale. Ce n'est donc point, comme Newton lui-même et Euler l'avaient soupçonné, une force adventice qui doit un jour réparer ou prévenir le trouble que le tems aurait causé. C'est la loi elle-même de la gravitation qui règle tout, qui suffit à tout, et maintient la variété et l'ordre. Émanée une seule fois de la sagesse suprême, elle préside depuis l'origine des tems, et rend tout désordre impossible. Newton et Euler ne connaissaient point encore toutes les perfections de l'univers.

En général, toutes les fois qu'il s'est élevé quelque doute sur l'exactitude de la loi newtonienne, et que, pour expliquer les irrégularités apparentes, on a proposé l'accession d'une cause étrangère, il est toujours arrivé, après un examen approfondi, que la loi primordiale a été vérifiée. Elle explique aujourd'hui tous les phénomènes connus. Plus les observations sont précises, plus elles sont conformes à la théorie. Laplace est de tous les géomètres celui qui a le plus approfondi ces grandes questions; il les a, pour ainsi dire, terminées.

On ne peut pas affirmer qu'il lui eût été donné de créer une science entièrement nouvelle, comme l'ont fait *Archimède* et *Galilée;* de donner aux doctrines mathématiques des principes originaux, et d'une étendue immense, comme *Descartes*, *Newton* et *Leibnitz;* ou, comme Newton, de transporter le premier dans les cieux, et d'étendre à tout l'univers la dynamique terrestre de Galilée : mais Laplace était né pour tout perfectionner, pour tout approfondir, pour reculer toutes les limites, pour résoudre ce que l'on aurait pu croire insoluble. Il aurait achevé la science du ciel, si cette science pouvait être achevée.

On retrouve ce même caractère dans ses recherches sur l'analyse des probabilités, science toute moderne, immense, dont l'objet, souvent méconnu, a donné lieu aux interprétations les plus fausses, mais dont les applications embrasseront

un jour tout le champ des connaissances humaines, heureux supplément à l'imperfection de notre nature.

Cet art est né d'un seul trait du génie clair et fécond de *Pascal*; il a été cultivé, dès son origine, par *Fermat* et *Huygens*. Un géomètre philosophe, *Jacques Bernoulli*, en fut le principal fondateur. Une découverte singulièrement heureuse de *Stirling*, les recherches d'*Euler*, et surtout une application ingénieuse et importante due à *Lagrange*, ont perfectionné cette doctrine; elle a été éclairée par les objections mêmes de *d'Alembert* et par les vues philosophiques de *Condorcet*: *Laplace* en a réuni et fixé les principes. Alors elle est devenue une science nouvelle, soumise à une seule méthode analytique, et d'une étendue prodigieuse. Féconde en applications usuelles, elle éclairera un jour d'une vive lumière toutes les branches de la philosophie naturelle. S'il nous est permis d'exprimer ici une opinion personnelle, nous ajouterons que la solution d'une des questions principales, celle que l'illustre auteur a traitée dans le dixième chapitre de son ouvrage, ne nous paraît point exacte: et, toutefois, considéré dans son ensemble, cet ouvrage est un des monumens les plus précieux de son génie.

Après avoir cité des découvertes aussi éclatantes, il serait inutile d'ajouter que Laplace appartenait à toutes les grandes Académies de l'Europe. Je pourrais aussi, je devrais peut-être, rappeler les hautes dignités politiques dont il fut revêtu; mais cette énumération n'appartiendrait qu'indirectement à l'objet de ce discours. C'est le grand géomètre dont nous célébrons la mémoire. Nous avons séparé l'immortel auteur de la *Mécanique céleste* de tous les faits accidentels qui n'intéressent ni sa gloire, ni son génie. En effet, qu'importe à la postérité, qui aura tant d'autres détails à oublier, d'apprendre ou non que Laplace fut quelques instans ministre d'un grand État. Ce qui importe, ce sont les vérités éternelles qu'il a découvertes: ce sont les lois immuables de la stabilité du monde, et non le rang qu'il occupa quelques années dans le sénat appelé *conservateur*. Ce qui importe, et plus encore peut-être

que ses découvertes, ce sont les exemples qu'il laisse à tous ceux à qui les sciences sont chères; c'est le souvenir de cette persévérance incomparable qui a soutenu, dirigé, couronné tant de glorieux efforts.

J'omettrai donc des circonstances accidentelles, et pour ainsi dire fortuites, des particularités qui n'ont aucun rapport avec la perfection de ses ouvrages. Mais je dirai que, dans le premier corps de l'État, la mémoire de Laplace fut célébrée par une voix éloquente et amie, que d'importans services rendus aux sciences historiques, aux lettres et à l'État, avaient depuis long-tems illustrée (1). Je rappellerai surtout cette solennité littéraire qui attira l'attention de la capitale. L'Académie française, réunissant ses suffrages aux acclamations de la patrie, jugea qu'elle acquerrait une gloire nouvelle, en couronnant (2) les triomphes de l'éloquence et de la vertu politique. En même tems, elle choisit, pour répondre au successeur de Laplace, un académicien illustre (3) à plus d'un titre, qui réunit, dans la littérature, dans l'histoire, dans l'administration publique, tous les genres de supériorité.

Laplace a joui d'un avantage que la fortune n'accorde pas toujours aux grands hommes. Dès sa première jeunesse, il a été dignement apprécié par des amis illustres. Nous avons sous les yeux des lettres encore inédites, qui nous apprennent tout le zèle que mit d'Alembert à l'introduire à l'École militaire de France, et à lui préparer, si cela eût été nécessaire, un meilleur établissement à Berlin. Le président *Bochard de Saron* fit imprimer ses premiers ouvrages. Tous les témoignages d'amitié qui lui ont été donnés rappellent de grands travaux et de grandes découvertes; mais rien ne pouvait contribuer davantage aux progrès de toutes les connaissances physiques, que ses relations avec l'illustre *Lavoisier*, dont le nom, consacré par l'histoire des sciences, est devenu un éternel objet de respect et de douleur. Ces deux hommes célèbres réunirent leurs efforts. Ils

(1) M. Pastoret.
(2) M. Royer-Collard.
(3) M. Daru.

entreprirent et achevèrent des recherches fort étendues pour mesurer l'un des élémens les plus importans de la théorie physique de la chaleur. Ils firent aussi, vers ce même tems, une longue série d'expériences sur les dilatations des substances solides. Les ouvrages de Newton font assez connaître tout le prix que ce grand géomètre attachait à l'étude spéciale des sciences physiques. Laplace est de tous ses successeurs celui qui a fait le plus d'usage de sa méthode expérimentale; il fut presque aussi grand physicien que grand géomètre. Ses recherches sur les réfractions, sur les effets capillaires, les mesures barométriques, les propriétés statiques de l'électricité, la vitesse du son, les actions moléculaires, les propriétés des gaz, attestent que rien, dans l'investigation de la nature, ne pouvait lui être étranger. Il désirait surtout la perfection des instrumens; il fit construire à ses frais, par un célèbre artiste, un instrument d'astronomie très-précieux, et le donna à l'Observatoire de France.

Tous les genres de phénomènes lui étaient parfaitement connus. Il était lié par une ancienne amitié avec deux physiciens célèbres, dont les découvertes ont éclairé tous les arts et toutes les théories chimiques. L'histoire unira les noms de *Berthollet* et de *Chaptal* à celui de *Laplace*. Il se plaisait à les réunir, et leurs entretiens ont toujours eu pour but et pour résultat l'accroissement des connaissances les plus importantes et les plus difficiles à acquérir.

Les jardins de Berthollet à sa maison d'Arcueil n'étaient point séparés de ceux de Laplace. De grands souvenirs, de grands regrets, ont illustré cette enceinte. C'est là que Laplace recevait des étrangers célèbres, des hommes puissans, dont la science avait reçu ou espérait quelques bienfaits, mais surtout ceux qu'un zèle sincère attachait au sanctuaire des sciences. Les uns commençaient leur carrière, les autres devaient bientôt la finir. Il les entretenait tous avec une extrême politesse. Il la portait même si loin, qu'il aurait donné lieu de croire à ceux qui ne connaissaient point encore toute l'étendue de son génie, qu'il pouvait lui-même retirer quelque fruit de leurs entretiens.

En citant les ouvrages mathématiques de Laplace, nous avons dû surtout faire remarquer la profondeur des recherches et l'importance des découvertes. Ses ouvrages se distinguent encore par un autre caractère que tous les lecteurs ont apprécié : je veux parler du mérite littéraire de ses compositions. Celle qui porte le titre de *Système du monde* est remarquable par l'élégante simplicité du discours et la pureté du langage. Il n'y avait point encore d'exemple de ce genre de productions ; mais on s'en formerait une idée bien inexacte, si l'on pensait que l'on peut acquérir la connaissance des phénomènes du ciel dans de semblables écrits. La suppression des signes propres à la langue du calcul ne peut pas contribuer à la clarté, et rendre la lecture plus facile. L'ouvrage est une exposition parfaitement régulière des résultats d'une étude approfondie : c'est un résumé ingénieux des découvertes principales. La précision du style, le choix des méthodes, la grandeur du sujet, donnent un intérêt singulier à ce vaste tableau ; mais son utilité réelle est de rappeler aux géomètres les théorèmes dont la démonstration leur était déjà connue. C'est, à proprement parler, une table de matières d'un traité mathématique.

Les ouvrages purement historiques de Laplace ont un autre objet. Il y présente aux géomètres avec un talent admirable la marche de l'esprit humain dans l'invention des sciences.

Les théories les plus abstraites ont, en effet, une beauté d'expression qui leur est propre : c'est ce que l'on remarque dans plusieurs traités de Descartes, dans quelques pages de Galilée, de Newton et de Lagrange. La nouveauté des vues, l'élévation des pensées, leurs rapports avec les grands objets de la nature attachent et remplissent l'esprit. Il suffit que le style soit pur et d'une noble simplicité : c'est ce genre de littérature que Laplace a choisi ; et il est certain qu'il s'y est placé dans les premiers rangs. S'il écrit l'histoire des grandes découvertes astronomiques, il devient un modèle d'élégance et de précision. Aucun trait principal ne lui échappe ; l'expression n'est jamais ni obscure, ni ambitieuse. Tout ce qu'il appelle grand est grand en effet ; tout ce qu'il omet ne méritait point d'être cité.

M. Laplace a conservé dans un âge très-avancé cette mémoire extraordinaire qui l'avait fait remarquer, dès ses premières années ; don précieux qui n'est pas le génie, mais qui lui sert pour acquérir et pour conserver. Il n'a point cultivé les beaux-arts ; mais il les appréciait. Il aimait la musique de l'Italie et les vers de *Racine*, et il se plaisait souvent à citer de mémoire divers passages de ce grand poète. Les compositions de *Raphaël* ornaient ses appartemens. On les trouvait à côté des portraits de *Descartes*, de *François Viète*, de *Newton*, de *Galilée* et d'*Euler*.

Laplace avait toujours eu l'habitude d'une nourriture très-légère : il en diminua de plus en plus et excessivement la quantité. Sa vue très-délicate exigeait des précautions continuelles ; il parvint à la conserver sans aucune altération. Ces soins de lui-même n'ont jamais eu qu'un seul but, celui de réserver tout son tems et toutes ses forces pour les travaux de l'esprit. Il a vécu pour les sciences : les sciences ont rendu sa mémoire éternelle.

Il avait contracté l'habitude d'une excessive contention d'esprit, si nuisible à la santé, si nécessaire aux études profondes ; et cependant, il n'éprouva quelque affaiblissement sensible que dans les deux dernières années. Au commencement de la maladie à laquelle il a succombé, on remarqua avec effroi un instant de délire. Les sciences l'occupaient encore. Il parlait avec une ardeur inaccoutumée du mouvement des astres, et ensuite d'une expérience de physique qu'il disait être capitale, annonçant aux personnes qu'il croyait présentes, qu'il irait bientôt entretenir l'Académie de ces questions. Ses forces l'abandonnèrent de plus en plus. Son médecin (1), qui méritait toute sa confiance par des talens supérieurs et par des soins que l'amitié seule peut inspirer, veillait auprès de son lit. M. Bouvard, son collaborateur et son ami, ne l'a pas quitté un seul instant.

Entouré d'une famille chérie, sous les yeux d'une épouse dont la tendresse l'avait aidé à supporter les peines inséparables de la vie, dont l'aménité et les grâces lui avaient fait con-

(1) M. Magendie.

naître le prix du bonheur domestique, il a reçu de M. de *Laplace*, son fils, les témoignages empressés de la piété la plus touchante.

Les personnes qui ont assisté à ses derniers instans lui rappelaient les titres de sa gloire, et ses plus éclatantes découvertes. Il répondit : « Ce que nous connaissons est peu de chose, ce que nous ignorons est immense. » C'est du moins, autant qu'on l'a pu saisir, le sens de ses dernières paroles à peine articulées. Au reste, nous l'avons entendu souvent exprimer cette pensée, et presque dans les mêmes termes. Il s'éteignit sans douleur. Son heure suprême était arrivée : le génie puissant qui l'avait long-tems animé, se sépara de l'enveloppe mortelle, et retourna vers les cieux.

Le nom de Laplace honore une de nos provinces déjà si féconde en grands hommes, l'ancienne Normandie. Il est né le 23 mars 1749; il a succombé, dans la soixante-dix-huitième année de son âge, le 5 mai 1827, à neuf heures du matin.....

Il est beau sans doute, il est glorieux, il est digne d'une nation puissante de décerner des honneurs éclatans à la mémoire de ses hommes célèbres. Dans la patrie de Newton, les chefs de l'État ont voulu que les restes mortels de ce grand homme fussent solennellement déposés parmi les tombes royales. La France et l'Europe ont offert à la mémoire de Laplace une expression de leurs regrets moins fastueuse sans doute, mais peut-être plus touchante et plus vraie.

Il a reçu un hommage inaccoutumé ; il l'a reçu des siens dans le sein d'une compagnie savante qui pouvait seule apprécier tout son génie (1). La voix des sciences éplorées s'est fait

---

(1) Le jour même de la mort de Laplace, quand la nouvelle fatale fut annoncée à l'Académie des sciences, chacun de ses membres gardait un morne silence; chacun ressentait le coup funeste dont les sciences venaient d'être frappées. Tous les regards se portaient sur cette place qu'il avait occupée si long-tems. Une seule pensée était présente, toute autre méditation était devenue impossible. L'Académie se sépara par l'effet d'une résolution unanime ; et cette seule fois, ses travaux habituels furent interrompus.

entendre dans tous les lieux du monde où la philosophie a pénétré. Nous avons sous les yeux des correspondances multipliées de toutes les parties de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Nouvelle-Hollande, des possessions anglaises dans l'Inde, des deux Amériques; et nous y trouvons ces mêmes sentimens d'admiration et de regrets. Certainement ce deuil universel des sciences, si noblement et si librement exprimé, n'a pas moins de vérité et d'éclat que la pompe sépulcrale de Westminster.

Qu'il me soit permis, avant de terminer ce discours, de reproduire ici une réflexion qui se présentait d'elle-même, lorsque j'ai rappelé dans cette enceinte les grandes découvertes d'*Herschell*, mais qui s'applique plus directement encore à celles de Laplace. Les successeurs des membres actuels de l'Académie des sciences verront s'accomplir les grands phénomènes dont il a découvert les lois. Ils observeront dans les mouvemens lunaires les changemens qu'il a prédits et dont lui seul a pu assigner la cause. L'observation continuelle des satellites de Jupiter perpétuera la mémoire de l'inventeur des théorèmes qui en règlent le cours. Les grandes inégalités de Jupiter et de Saturne, poursuivant leurs longues périodes, et donnant à ces astres des situations nouvelles, rappelleront sans cesse une de ses plus étonnantes découvertes. Voilà des titres d'une gloire véritable, que rien ne peut anéantir. Le spectacle du ciel sera changé; mais à ces époques reculées, la gloire de l'inventeur subsistera toujours : les traces de son génie portent le sceau de l'immortalité.

J'ai présenté quelques traits d'une vie illustre consacrée à la gloire des sciences : puissent vos souvenirs suppléer à d'aussi faibles accens! Que la voix de la patrie, que celle de l'humanité tout entière, s'élèvent pour célébrer les bienfaiteurs des nations, seul hommage digne de ceux qui ont pu, comme Laplace, agrandir le domaine de la pensée, et attester à l'homme la dignité de son être, en dévoilant à nos regards toute la majesté des cieux!

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

ÉLÉMENS DE PATHOLOGIE VÉTÉRINAIRE, ou *Précis théorique et pratique de la médecine et de la chirurgie des principaux animaux domestiques;* par M. VATEL, médecin vétérinaire, professeur à l'École royale vétérinaire d'Alfort, etc. (1).

RAPPORT fait à l'*Académie des sciences,* par M. FLOURENS.

Il y a, dans l'histoire de tout art, trois époques distinctes. Dans la première, l'art ne se compose que d'un certain nombre de procédés isolés, et, en apparence, indépendans entre eux. On ne soupçonne encore ni les rapports particuliers qui lient ces divers procédés les uns aux autres, ni les rapports généraux qui les lient tous à une science. Dans la seconde époque, on commence d'abord à sentir qu'un art dépend toujours d'une science; on voit ensuite quelle est la science propre de laquelle tel ou tel art dépend; et dès lors, commencent aussi les efforts pour l'y rattacher. A la troisième époque, enfin, l'art, entièrement subordonné à la science, n'est plus, dans ses procédés, qu'une application, une conséquence des principes de la science; en un mot, il dérive d'elle; et c'est là le dernier point de sa perfection.

Relativement à l'*art vétérinaire,* il est évident qu'en sa qualité *d'art,* il doit dépendre d'une science; qu'en sa qualité d'art dont l'objet est le *traitement des maladies des animaux,* il

(1) *Suivis d'un formulaire pharmaceutique vétérinaire, et terminés par un vocabulaire pathologique, contenant les noms anciens et modernes proposés ou employés dans le langage medical vétérinaire*, avec planches lithographiées. Tom. II. Paris, 1828; Gabon; prix, 20 fr.

ne peut dépendre que de la *physiologie animale;* et à voir les efforts que l'on fait déjà pour le rattacher à cette science, si ce n'est encore directement, du moins par l'intermédiaire de la *médecine humaine,* il est évident que l'*art vétérinaire* touche à sa seconde époque.

Ces réflexions générales nous ont paru nécessaires pour mieux faire ressortir le genre de mérite qui caractérise à nos yeux l'ouvrage de M. Vatel.

Le but que s'y est proposé l'auteur n'est rien moins que de porter dans l'enseignement de l'*art vétérinaire* cette forme *rationnelle* et *scientifique* à laquelle l'enseignement de la *médecine humaine* a dû, de nos jours, de si grands progrès : entreprise déjà tentée par quelques auteurs, entr'autres par M. Huzard fils, dans son *Esquisse de nosographie vétérinaire;* et de même que M. Huzard avait basé ses essais sur la *Nosographie chirurgicale* de M. le professeur *Richerand,* de même M. Vatel a basé les siens sur les *Nouveaux élémens de pathologie médico-chirurgicale* de MM. *Roche* et *Sanson.* C'est toujours, comme on voit, et comme je viens de le dire, la *médecine humaine* qui sert d'appui et de guide aux efforts que fait l'*art vétérinaire* pour passer du premier âge au second, ou, en d'autres termes, de la *forme empirique* à la *forme scientifique.*

La première partie de l'ouvrage de M. Vatel doit être considérée comme un nouvel essai de *nosologie vétérinaire;* la seconde, employée à la description des opérations chirurgicales, forme un *manuel opératoire* : l'auteur a complété le tout par un *vocabulaire* des termes de *médecine vétérinaire.*

J'ai déjà dit que, dans la *nosologie,* c'est-à-dire, dans la *classification des maladies,* M. Vatel a suivi le cadre adopté par MM. Roche et Sanson; il est presque inutile d'ajouter que toutes les fois qu'il s'est rencontré, dans les animaux dont il décrivait les maladies, ou des organes particuliers, ou des organes autrement disposés que dans l'homme, comme par exemple, le pied, le canal digestif, etc., M. Vatel a dû modifier ce cadre, et l'accommoder à l'objet spécial auquel il l'appliquait, et qu'il en a dû être de la nomenclature comme du cadre.

Le *manuel opératoire*, ou la *partie chirurgicale* de l'ouvrage, présente d'abord les règles générales de l'art d'opérer, et ensuite la description de chaque opération en particulier. L'auteur expose ainsi successivement les préparations auxquelles doivent être soumis les animaux à opérer ; les moyens de les fixer ; ceux de suspendre le cours du sang, ceux de l'arrêter, les soins qu'exigent les pansemens, etc.; puis les diverses opérations par piqûre, par incision, par excision, extraction, cautérisation, etc., etc.

Parmi ces opérations, la plupart sont communes à l'homme et aux animaux ; quelques-unes sont propres aux animaux, ou plus exactement à telle ou telle espèce d'entre eux, comme l'incision du *rumen* ou de la panse chez les ruminans, certaines opérations du pied chez les solipèdes, etc.

Dans l'état actuel de l'*art vétérinaire*, des essais du genre de ceux qu'offre l'ouvrage de M. Vatel, quelque imparfaits qu'ils soient encore en eux-mêmes, et par leur seule tendance à rapprocher l'art vétérinaire de la médecine humaine, ne peuvent manquer d'avoir enfin pour résultat de faciliter tout à la fois l'enseignement de cet art pour les professeurs, et son étude pour les élèves.

Nous ne terminerons pas ce *Rapport*, sans renouveler un vœu que nous avons déjà eu l'honneur d'énoncer devant l'Académie (1), c'est que l'étude des maladies de l'homme tire enfin tout le parti, qu'il est presque inconcevable qu'elle n'ait pas songé à tirer encore, de l'étude des maladies des animaux ; et peut-être suffirait-il pour cela de rapprocher et de réunir, dans un plan commun, leur enseignement qui, séparé comme il l'est, sera toujours nécessairement incomplet.

Ce que nous venons de dire de l'*imitation de la médecine*

---

(1) Mémoire lu dans la séance publique de l'Académie royale des sciences, du 15 juin 1829. Je n'ai pu qu'indiquer d'une manière générale, soit dans ce *Mémoire*, soit dans ce *Rapport*, tous les avantages qu'on doit attendre de l'*étude comparée des maladies de l'homme et de celles des animaux*. Je me propose de développer ces avantages, avec le détail convenable, dans un ouvrage *exprès*.

humaine, par laquelle passe, en ce moment, la *médecine vétérinaire*, montre assez tout ce que celle-ci aurait à gagner de son union à l'autre. Par les maladies que l'on pourrait provoquer chez les animaux, par les essais auxquels on pourrait, chez eux, soumettre ces maladies, la médecine humaine ne gagnerait pas moins à cette union.

On peut en juger, au reste, par l'exemple de la physiologie. Ce n'est pas de la *physiologie purement humaine* que sont venus ses progrès : ils ne fussent pas venus non plus d'une *physiologie* exclusivement *vétérinaire*, c'est par la *physiologie générale*, c'est-à-dire, par la *physiologie animale* et par la physiologie animale tout entière, que la science a marché.

De même qu'il n'y a qu'une physiologie, il n'y a aussi qu'une pathologie ; et, nous le répétons, c'est de cette *pathologie générale* et *comparative* seule que dépendent désormais les progrès et de la *médecine vétérinaire*, et surtout de la *médecine humaine*, cet art dont chaque progrès est un bienfait pour l'humanité.

FLOURENS, *de l'Institut.*

SECOND VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE, *depuis le golfe de Benin jusqu'à Sackatou*, par le capitaine Clapperton, pendant les années 1825, 1826 et 1827, suivi du VOYAGE de *Richard* LANDER, de *Kano à la côte maritime*; traduits de l'anglais par MM. EYRIÈS et de LA RENAUDIÈRE, membres de la commission centrale de la *Société de Géographie ;* ouvrage orné du *portrait* de *Clapperton* et enrichi de deux *cartes géographiques* gravées par A. TARDIEU (1).

Avant de rendre compte à nos lecteurs des faits nombreux que cette dernière entreprise du brave et malheureux Clapperton ajoute à nos connaissances sur l'Afrique, je me vois

(1) Paris, 1829 ; Arthus-Bertrand. 2 vol. in-8° d'environ 440 pages ; prix, 14 fr. *Voyez* le compte rendu du premier voyage de Clapperton en Afrique. (*Rev. Enc.*, t. XXXIV, p. 625.)

obligé de faire un examen rapide de l'introduction qui précède son récit. Cette introduction signée J. B. est sans doute l'ouvrage de l'éditeur anglais. Nous y lisons que Clapperton, dans son premier voyage, apprit de Bello, sultan des Fellatah, qu'il désirait que certains objets des manufactures anglaises lui fussent expédiés à la côte de Guinée, *où était une ville très-commerçante nommée Funda, qui lui appartenait;* que Bello exprima aussi le souhait qu'un médecin et un consul anglais fussent dirigés vers un autre port nommé Raka. L'auteur ajoute que le sultan promit d'envoyer à Funda des messagers chargés de lui apporter les marchandises anglaises, et à Raka un personnage convenable pour traiter avec le consul. Cet arrangement ayant été adopté par le gouvernement anglais, il fut décidé que Clapperton serait renvoyé à Sackatou par la voie du Benin, avec des adjoints et des présens, afin d'ouvrir une communication entre le Soudan et la côte de ce golfe. « Il avait été convenu, poursuit l'auteur de l'introduction, qu'après un certain tems, Bello enverrait ses messagers à Juidah, sur la côte, au devant de Clapperton et de ses compagnons. Mais ceux-ci, en arrivant dans le golfe de Benin, ne purent rien apprendre sur le compte des messagers de Bello; et personne, dans ces parages, ne savait rien de noms tels que ceux de Funda ou Raka, lieux qui avaient été indiqués par Bello, comme situés sur le bord de la mer. Ainsi, soit par ignorance ou à dessein (le premier est probable), Bello avait complétement induit en erreur sur la position de la ville ou du canton de Funda, qui, au lieu de se trouver sur la côte, comme il l'avait indiqué, est éloignée *au moins de cent cinquante lieues* du point le plus proche, et Raka, l'autre ville, est encore plus reculée dans l'intérieur. On serait presque tenté de supposer (c'est toujours l'auteur de l'introduction qui parle) que Clapperton, par sa connaissance imparfaite de la langue des Fellatah, se méprit sur le sens des paroles de Bello; mais la lettre écrite en arabe, qu'il apporta de la part de ce dernier, le justifie sur la manière dont il avait présenté les propositions faites ou appprouvées par le chef africain.

Celui-ci s'exprime ainsi dans cette lettre : *Nous sommes convenus qu'un de tes vaisseaux arrivera au port de Raka, avec deux canons et la quantité de poudre et de boulets qui leur sera nécessaire... Nous enverrons alors notre officier*, etc. Il est clair, d'après cette lettre, que Bello comprenait ce qui avait été proposé et accepté ; mais, quant à la position géographique de ces deux ports de mer, il était dans l'ignorance la plus grossière; car, même en admettant l'ambiguité du mot arabe *bahr*, qui signifie tout grand amas d'eau, soit mer, lac, ou fleuve, des navires marchands ne pourraient pas aborder à Raka, qui est une ville de l'intérieur, *et n'est située ni sur une côte, ni sur un fleuve.* »

Voilà, il faut l'avouer, une singulière mystification ; et, si elle suppose chez le sultan une malice ou une ignorance bien profonde, elle suppose une ignorance non moins surprenante chez un officier de marine tel que Clapperton, à qui il aurait dû être plus difficile d'en faire accroire sur l'existence, dans le golfe de Benin, de deux ports de mer inconnus. Mais pour nous assurer si en effet Bello et Clapperton méritent ces reproches, rappelons quelques passages de leurs conversations, telles que les rapporte le premier voyage du capitaine anglais.

Dans un de ces entretiens, Bello, après avoir tracé sur le sable le cours du Kouarra, en indiquant son embouchure dans la mer, ajoute : « Je veux donner au roi d'Angleterre un terrain sur la côte pour y construire une ville. Tout ce que je demande, c'est *qu'on fasse une route jusqu'à Rocka* (Raka), *dans le cas où la rivière ne serait pas navigable pour les vaisseaux.* Je lui demandai, dit Clapperton, si le terrain qu'il promettait lui appartenait. — Sans doute, *Dieu m'a donné tout ce qui est aux infidèles.* Une pareille réponse ne souffrait pas d'observations.» Elle n'a pas non plus, je pense, besoin de commentaires. Une autre fois, Bello, renouvelant la demande que l'Angleterre lui envoie un consul, un médecin et des canons, prie Clapperton *de les lui faire parvenir par la voie de Tripoli et du Bornou.* Mais Clapperton s'y refuse, ajoutant qu'ils ne seront point expédiés si le sultan ne consent à les faire venir *à ses frais* à Raka ; preuve évidente que Bello ne se croit pas en possession de la côte, et

que Clapperton ne prend point Raka pour un port de mer. Ailleurs, Bello promet de faire tenir *sur tous les points de la côte* des messagers qui lui feront connaître sur-le-champ l'arrivée du consul et du médecin, afin qu'il envoie *une escorte pour les conduire dans le Soudan.* Nouvelle preuve qu'il ne suppose point que ses États soient baignés par la mer. Enfin, je consulte la carte donnée par Bello à Clapperton, et j'y trouve Raka placée dans l'intérieur des terres, avec cette indication remarquable : *De cette partie du pays à la mer salée il y a plusieurs grandes contrées lointaines et inconnues ;* je consulte encore la carte du premier voyage de Clapperton, et j'y vois Raka placée à peu près au même point que dans celle du second voyage, c'est-à-dire à environ trois degrés, ou 75 lieues de la mer, au nord du golfe de Benin, et tout près du Kouarra, « qui ne passe, dit Clapperton, qu'à deux petites heures de marche. » Dernière preuve que celui-ci n'a point été trompé par le sultan sur la position de cette ville. Eh ! si en effet, Clapperton, induit en erreur par Bello, eût cherché Raka ou Funda sur la côte de Guinée, ne se serait-il pas plaint hautement de cette fausse indication ? Eh bien ! dans tout le journal de son dernier voyage, et même au plus fort de sa colère contre le sultan, il ne fait nulle part la moindre allusion à ce désappointement. On peut donc regarder comme prouvé que Clapperton n'a jamais songé à chercher sur la côte les villes de Raka et de Funda, et que le sultan, qui n'est point aussi ignorant que le suppose l'éditeur anglais, connaît fort bien la position de ces deux villes, dont la première est en son pouvoir, ainsi qu'il l'avait fait entendre. Où se trouve donc l'erreur ? Est-ce dans la traduction faite à Londres de la lettre du sultan ? Est-ce dans cette lettre même, où quelque secrétaire arabe a pu l'introduire ? L'une et l'autre supposition est admissible. Toutefois, en essayant de lever les doutes qui existent encore sur l'embouchure du Kouarra, j'espère pouvoir assigner à Funda une position qui explique et concilie ces renseignemens contradictoires.

La suite de l'introduction fait connaître que Clapperton,

accompagné du capitaine de vaisseau Pearce et des docteurs Dickson et Morrison, partit de Portsmouth sur la corvette le *Brazen* le 27 août 1825, et arriva dans le golfe de Benin le 26 novembre. M. Dickson, s'étant fait débarquer à Juidha, se rendit de là dans le Dahomey et ensuite dans le Youri; on n'a plus eu depuis de ses nouvelles. Les autres voyageurs avaient d'abord l'intention de remonter la rivière de Benin; mais un négociant, leur compatriote, les détourna de ce projet, attendu que le roi de Benin a pour les Anglais une haine invétérée, à cause de leurs efforts pour faire cesser le commerce des esclaves. D'après les indications de ce négociant, les voyageurs choisirent pour point de départ le port de Badagry, situé sur la rivière Gazi, qui se jette dans le Lagos à environ 40 lieues à l'ouest de l'embouchure du Rio-Formose. C'est à partir de ce point que nous essaierons de suivre le journal de Clapperton, rapporté par Lander, son fidèle et intelligent domestique.

A quelques milles de la côte commence le royaume de Yourriba que nos voyageurs entreprirent de traverser. Djannah, ville considérable de ce royaume, attira leur attention par le mouvement et le bon ordre qui règnent dans son marché, et par le goût des habitans pour la sculpture. Les portes et tous les meubles sont ornés des productions de cet art. On remarque aussi à Djannah des manufactures de toile et des ateliers de teinture. On y fabrique également de la faïence; mais les habitans préfèrent celle de l'Europe, quoiqu'ils ne fassent pas toujours un usage convenable des différens objets; Clapperton en donne ici pour preuve un fait sans réplique.

Les deux passages suivans, que nous citerons sans observation, caractérisent l'état social du pays, par un de ces contrastes que l'Afrique seule peut offrir : — « Nous voyageons depuis huit jours; nous avons parcouru 60 milles avec un bagage considérable et pesant; nous avons changé dix fois de porteurs, et nous n'avons pas perdu la valeur d'un shilling ». — « Un brick étant arrivé du Brésil à Badagry pour acheter des esclaves, les habitans de Djannah ont fait des préparatifs

pendant deux jours pour une expédition, afin d'en aller enlever à Tabou, lieu situé à l'est».

Peu après avoir quitté Djannah, MM. Pearce et Morrison, consumés par une fièvre lente, succombent aux atteintes meurtrières du climat africain : le premier, en persistant avec ardeur dans son entreprise; le second, en s'en retournant vers la côte. Vivement affligé de cette perte et déjà malade lui-même, Clapperton n'en poursuit pas moins courageusement sa route vers l'intérieur du pays, à travers les montagnes de Kong.

Dans un village nommé Daffou, il trouve les habitans occupés de la mouture du grain. « Le sommet de la montagne était, dit-il, couvert de femmes; elles font des trous circulaires à la surface du rocher, et y écrasent le grain avec une petite pierre qu'elles tiennent à la main. On pourrait appeler cette montagne un véritable moulin à grain». Cette peinture fait bien connaître dans quel état d'enfance sont restés en Afrique les arts qui ont pour objet la subsistance de l'homme.

Plus loin, Clapperton rencontre une troupe nombreuse de cavaliers armés de lances et d'archers à pied, envoyée vers lui par le roi de Yourriba, pour l'escorter jusqu'à sa capitale. Cette troupe se conduisit fort bien envers le voyageur, mais fort mal envers les habitans, chez lesquels elle vécut à discrétion. « Ces hommes, par leur légèreté et leur activité, me parurent, dit Clapperton, être les meilleures troupes de ce pays et du Soudan. Cependant les cavaliers sont mal montés; les chevaux sont petits et mal dressés, les selles peu assurées, et le cavalier est placé si gauchement, que tout Anglais à cheval avec une selle anglaise renverserait cet homme à la première charge avec un long bâton. »

Enfin, après 47 jours de marche dans un pays tantôt couvert d'épaisses forêts, tantôt bien cultivé, populeux et commerçant, dont les habitans très-curieux, mais très-polis, l'avaient accueilli partout avec une cordialité touchante, Clapperton arriva dans la ville de Katunga, capitale du Yourriba. Il fut bientôt conduit à l'audience solennelle du monarque

africain, au milieu d'une foule innombrable d'hommes, de femmes et d'enfans, d'où s'élevait une poussière qui faillit l'étouffer, malgré les efforts de son escorte. Le roi était assis sous le verandah (sorte de hangar) de sa maison, marquée par deux parasols de toile bleue et rouge, posés sur de grandes perches que soutenaient des esclaves. Clapperton, ayant cru entendre qu'on lui parlait de se prosterner, s'empressa de déclarer que le seul cérémonial auquel il se soumettrait serait d'ôter son chapeau, de faire un salut et de prendre la main du roi. Celui-ci ayant acquiescé à ce cérémonial, Clapperton s'avança avec sa suite; mais les officiers du roi eurent beaucoup de peine pour lui frayer un passage à travers la foule. Il fallut employer le bâton et le fouet, quoique en général avec douceur. «Nous marchâmes, poursuit-il, vers le verandah le chapeau sur la tête; arrivés à l'ombre, nous l'otâmes, fîmes un salut et prîmes la main du monarque. Il leva les nôtres trois fois, en répétant : *eko, eko?* (comment vous portez-vous?); les femmes, qui se tenaient debout derrière lui, nous saluèrent en s'écriant : *oh! oh! oh!* Il était impossible de compter le nombre de ces dames, tant leurs rangs étaient serrés et multipliés. Le costume du roi n'avait rien de remarquable qu'une couronne en coton bleu sur du carton, qui était probablement l'ouvrage d'un européen. »Ce roi, pendant tout le séjour des Anglais à Katunga, les traita constamment avec bienveillance; il leur déclara que, si quelqu'un de ses sujets leur avait refusé son assistance, il aurait expédié l'ordre de lui couper la tête; que, lors même qu'ils ne lui auraient apporté aucun présent, ils n'en auraient pas moins été bien reçus; que tout ce qu'il désirait obtenir d'eux, ce serait un moyen de soumettre des esclaves révoltés, qui, avec le secours des Fellatah, ravageaient le pays, enlevaient et vendaient les habitans. Il engagea les Anglais à assister aux fêtes des *coutumes* qui devaient commencer dans deux mois, et l'un d'eux lui ayant demandé s'il faisait mourir dans ces solennités autant de monde que le roi de Dahomey, il secoua la tête, en s'écriant : «Non, non, un roi de Yourriba ne peut sacrifier des hommes; et s'il en

donne l'ordre, le roi de Dahomey sera obligé de renoncer à cet usage, parce qu'il faut qu'il lui obéisse». Nous placerons ici un trait de mœurs qui peint la paresse africaine. Un des voyageurs ayant prié le roi de lui prêter un cheval pour aller prendre l'air de bon matin, celui-ci ne put rien comprendre à cette demande. «Comment un homme a-t-il besoin de sortir à pied ou à cheval pour rien? Si tu sors à pied ou à cheval, il faut que tu ailles chez un des cabocirs; tu recevras en présent un mouton, un cochon, ou des ignames; voilà qui sera bien!» Une autrefois, le roi de Yourriba dit à Clapperton qu'il ignorait le nombre de ses femmes et de ses enfans; mais qu'il était sûr que ses femmes, en se donnant la main, iraient de Katunga à Djannah (environ 90 lieues); ses filles peuvent choisir qui bon leur semble pour mari ou pour amant; mais il y a peine de mort pour quiconque touche une des femmes du roi.

Nous retrouvons à Katunga le même goût pour la sculpture que nous avons déjà observé à Djannah. Ici les habitans ont dans leurs cours des statues d'hommes et de femmes. Les figures sculptées sur les poteaux et sur les portes offrent de la variété; le plus souvent c'est le serpent boa tenant dans sa gueule un cochon ou un antilope, ou des hommes faisant des prisonniers, ou un cavalier conduisant des esclaves. Ces sculptures sont exécutées avec intelligence et ne manquent pas d'expression. — La manière d'enterrer les morts est de creuser un trou profond et étroit, dans lequel le corps est placé assis, les coudes entre les genoux. Les pauvres sont enterrés sans aucune cérémonie; on tire des coups de fusil et on boit du rhum sur la tombe d'un homme riche. A la mort d'un roi de Yourriba, plusieurs grands personnages sont obligés de boire du poison que leur donnent les hommes du fétiche (espèce de prêtres) dans un œuf de perroquet. S'il ne produit pas d'effet, chacun est pourvu d'une corde, afin de se pendre. Au décès du dernier roi, personne n'eut *la permission* de se tuer, ce prince n'étant pas mort de maladie. — Les habitans du Yourriba, qui ont paru si mauvais cavaliers au capitaine anglais, sont pour-

tant les mêmes que les Eyeos, fameux par leurs guerres avec les belliqueux Dahomeys, qui sont restés leurs tributaires. La religion des Eyeos paraît consister dans l'adoration d'un seul Dieu, auquel on fait des sacrifices; il dépend, dit-on, de la volonté de l'homme du fétiche ou prêtre, de décider si un homme, ou bien une vache ou tout autre animal, sera immolé. Si c'est un homme, le sort tombe toujours sur un criminel et sur un seul. Les représentations théâtrales ne sont point inconnues à ce peuple. Le voyageur nous rend compte d'une pantomime qui fut jouée en sa présence dans le parc du roi. Les acteurs, vêtus de grands sacs qui leur couvraient tout le corps et coiffés de lambeaux de damas et de toile de coton de couleurs éclatantes, s'assirent d'abord sous un groupe d'arbres qui ombrageaient une vaste esplanade. Les domestiques du roi se tenaient là pour maintenir l'ordre et empêcher le public d'envahir la scène. Des musiciens avec des tambours, des cors et des sifflets, se firent entendre sans relâche. Le premier acte consista en danses et en sauts exécutés dans les sacs avec beaucoup d'adresse. Le second acte représenta la prise du serpent boa. Le troisième eut pour sujet le diable blanc (ou plutôt l'homme blanc). Un acteur, dont le sac tomba graduellement, montra une figure humaine en cire blanche, d'une maigreur affreuse et mourant de froid. Elle faisait fréquemment le geste de prendre du tabac et de frotter ses mains; quand elle se promenait, c'était de la manière la plus gauche, avançant comme le ferait le blanc le plus délicat qui marcherait pieds nus sur de la terre gelée. « Les spectateurs en appelaient souvent à nous sur l'exactitude parfaite de la représentation, et me suppliaient de bien regarder. Je prétendais être aussi satisfait qu'ils pouvaient l'être de cette caricature d'un homme blanc, et certainement l'acteur chargeait admirablement dans son rôle. Entre les actes, il y eut des chœurs chantés par les femmes du roi et auxquels la foule joignit sa voix. »

Le royaume de Yourriba, situé à l'ouest du Benin, s'étend dans l'intérieur jusque vers le 10e degré de latitude nord. Son

plus grand commerce est celui des esclaves. Son gouvernement, héréditaire suivant Clapperton, est électif suivant Lander. C'est, du reste, le despotisme le plus pur, chaque sujet étant considéré comme l'esclave du roi : les femmes, achetées par leurs maris, sont ainsi doublement esclaves. Mais, dans la pratique, le pouvoir paraît s'exercer avec douceur et humanité. La seule distinction de rang qui existe entre les Eyeos est celle de *cabocir* ou gouverneur; encore, ces officiers, nommés par le roi, ne l'abordent qu'en se roulant dans la poussière, et ils en font autant devant son eunuque. Les traits des Eyeos s'éloignent des formes caractéristiques du nègre; leurs lèvres sont moins épaisses et leur nez se rapproche de la forme aquiline. Les femmes sont moins agréables que les hommes, ce qui peut provenir des fatigues de l'agriculture, dont elles seules sont chargées. La ville de Katunga, nommée aussi Eyeo, a quinze milles de tour et dix portes; elle est entourée de murs en terre de vingt pieds de haut, et contient sept marchés, qui se tiennent tous les soirs. Les habitans ne sont point difficiles sur le choix des mets : ânes, singes, chiens, chats, rats, plaisent également à leur palais; mais les sauterelles, les fourmis et les chenilles sont réservées pour la table des riches.

L'intention de Clapperton était de se rendre directement de Katunga au Niffé, en traversant le Kouarra près de Raka. Mais le roi, prétextant les guerres qui désolaient le Niffé, s'opposa toujours à ce qu'il prît cette route. En conséquence, après avoir été retenu deux mois et demi à Katunga, Clapperton fut obligé de faire un détour à l'ouest, vers le Borgou. Entré dans la province de Kiama, qui en fait partie, il rencontra bientôt une escorte que lui envoyait le chef du pays et qui ne se conduisit pas mieux envers les habitans que les cavaliers du Yourriba. Ce chef, nommé Yarro, satisfait des présens de Clapperton, parmi lesquels brillait un sabre qui le transporta de joie, lui procura les facilités qu'il désirait pour son voyage. Il alla même jusqu'à lui offrir sa fille pour femme. Notre voyageur, ayant accepté cette proposition, fit à sa prétendue une

visite pendant laquelle celle-ci se tint constamment à genoux devant lui. Il paraît que ce projet de mariage n'eut pas d'autre suite. Clapperton nous fait du reste une peinture poétique de la bonne mine d'Yarro, de son adresse à manier un cheval, et surtout des grâces de six jeunes filles qui le suivent à pied dans toutes ses cavalcades. « La délicatesse de leurs formes, la vivacité de leurs yeux, et la légèreté avec laquelle elles semblaient voler plutôt que marcher sur la terre, les auraient, dit-il, fait prendre pour des êtres au-dessus des mortelles. »

La ville de Kiama peut compter, suivant l'auteur, trente mille habitans; située sur le passage des caravanes, elle fait un assez grand commerce, et offre en abondance les produits des manufactures d'Europe. Les marchands n'y paient aucun droit fixe ; le chef prend d'eux tout ce qu'il en peut tirer. Les habitans, païens peu dévots, ont des esclaves mahométans, qu'ils ne gênent point dans l'exercice de leur culte.

Notre voyageur ne resta que deux ou trois jours à Kiama. Le surlendemain de son départ il passa l'Oli, rivière qui se jette dans le Kouarra au-dessous de Raka, et sur laquelle est établi ici un bac et un péage; mais Clapperton, comme étant au service d'un roi, la traversa sans payer; il trouva, dit-il, naturel d'en faire autant dans tous les autres péages, et n'éprouva de la part des habitans aucun obstacle.

A Ouaoua, autre ville du Borgou, Clapperton fut logé chez une veuve qui n'avait pas été vendue à la mort de son mari, parce que, seule entre ses femmes, elle lui avait donné des enfans. Elle portait, en signe de deuil, trois cordes, l'une autour de la tête, l'autre autour du cou, la troisième en guise de ceinture. Notre voyageur fit connaissance dans la même ville avec une autre veuve, fille d'un Arabe, très-riche, énormément grasse, qui avait été belle, et qui l'était encore à des yeux africains ; Zuma se disait blanche, et avait la prétention d'épouser un blanc. Elle jeta d'abord son dévolu sur Lander et ensuite sur Clapperton lui-même. Un sentiment de curiosité ayant porté celui-ci à lui faire visite, l'entreprenante Zuma, femme de tête, et espèce de chef de parti, faillit, en le mê-

lant à son insu dans une intrigue politique, le brouiller avec le gouverneur d'Ouaoua et le priver des moyens de continuer sa route. Clapperton reçut aussi dans cette ville la visite d'un improvisateur noir, dont il fait le portrait suivant : « Il avait le visage plutôt long qu'ovale, le nez légèrement recourbé, la bouche jolie et de belles dents, la voix nette et mélodieuse, le front haut, les yeux grands, brillans et clairs, avec une expression indéfinissable de malice et de gaîté ; quand il chantait il avait quelquefois l'air sublime. » Ouaoua a de dix-huit à vingt mille habitans. C'est une ville propre et bien bâtie, entourée d'un bon mur en terre. Les rues sont larges et aérées. Les maisons consistent dans une cour, autour de laquelle sont situées plusieurs *couzies* ou cabanes circulaires, dont l'une a deux portes sur la rue. La chasteté est une vertu peu connue à Ouaoua, et le goût pour les liqueurs enivrantes y est général ; du reste, les habitans ont une grande réputation de probité ; ils sont gais, bienveillans, hospitaliers ; favorablement placés pour le commerce, ils ont en abondance le nécessaire et même le superflu. On ne voit point parmi eux de mendians.

Le voyageur fit bientôt son entrée à Boussa, chef-lieu d'une troisième province du Borgou. On réparait en ce moment les remparts de la ville. « Des troupes d'esclaves des deux sexes, accompagnées de tambours et de flûtes, et chantant en chœur, allaient chercher de l'eau à la rivière pour détremper la terre. Chaque personnage considérable a sa portion de murs à bâtir, de même que cela eut lieu chez les Juifs, lorsque chacun releva les murs de Jérusalem, vis-à-vis de sa maison. »

Le sultan de Boussa est un jeune homme de belle apparence ; il a le front haut, les yeux grands, le nez à la romaine. Sa *midaki*, ou femme principale, un peu plus âgée que lui, n'a de remarquable que sa voix et de petites manières caressantes, qui paraissent lui donner un grand empire sur son époux. Une chaîne d'or faux gagna à Clapperton le cœur de cette favorite. « Elle la passa d'abord autour de son

cou, l'ôta, puis en para le sultan, en le regardant d'un air si gracieux que je n'ai jamais rien vu de pareil. » Celui-ci ayant demandé à Clapperton combien son roi avait de femmes, sur sa réponse qu'il n'en avait qu'une et qu'en Angleterre on pend quiconque en a deux, le sultan, scandalisé, répliqua que cela n'était bien que pour les autres hommes et non pas pour le roi; mais la midaki parut approuver fort l'usage que les hommes n'eussent qu'une femme, et même qu'une femme pût régner.

Pendant son séjour à Boussa, Clapperton acquit la certitude que cette ville, située sur une île du Kouarra, a été témoin du naufrage et de la mort de Mungo-Park. Il paraît que ce voyageur et Martin, son compagnon, périrent dans un combat qui fut la suite d'un mal-entendu, leur couleur blanche les ayant fait prendre pour des Fellatah. Du reste, les gens du pays ne parlent de cet événement qu'avec répugnance, et semblent y attacher des terreurs superstitieuses. On raconte qu'après la mort de Mungo-Park une épidémie ravagea la contrée; les uns l'attribuèrent à un poison mêlé aux viandes trouvées dans son bateau, et que les habitans avaient mangées; d'autres regardèrent ce fléau comme une punition envoyée par le dieu des blancs; d'où est né, dans l'intérieur de l'Afrique, ce proverbe populaire : « Ne fais pas de mal à un chrétien, si tu ne veux mourir comme ceux de Boussa. » Toutes les démarches que Clapperton put faire pour se procurer les papiers de Mungo-Park furent infructueuses.

Les habitans de Boussa sont presque tous païens. Le sultan lui-même, bien que son nom soit Mohammed, appartient à cette religion. Le lait est son fétiche; par conséquent il n'en boit pas. Ce sultan tient le premier rang parmi les chefs du Borgou, qui, outre les provinces de Boussa, de Kiama et d'Ouaoua, comprend encore celle de Niki que Clapperton n'a point visitée. Les gens du Borgou ont en Afrique, comme voleurs, une renommée proverbiale; et pourtant voici le jugement que le capitaine anglais porte sur eux en les quittant : « Les Borgounis, que les nations voisines peignent sous des

couleurs si désavantageuses, se sont toujours comportés honnêtement avec moi. Jamais je n'ai perdu chez eux la plus petite chose. J'ai voyagé et chassé seul avec eux. Mes domestiques, moi et mon bagage, nous avons été à leur merci; je les ai toujours trouvés gais, obligeans, bienveillans et communicatifs. » Le gouvernement du Borgou est despotique et anarchique en même tems, puisqu'il n'est pas rare qu'une ville en pille une autre. Ce pays a peu de gros bétail; mais il abonde en moutons et en chèvres; il est très-bien cultivé, et assez industrieux. On remarque dans ses temples des peintures de figures humaines, de boas et de tortues.

Clapperton, entré dans le Niffé, trouva le pays désolé par une guerre civile. Deux frères s'y disputaient le pouvoir souverain; l'un, païen, avait pour lui l'affection du peuple; l'autre, musulman, était soutenu par les Fellatah, qui en faisaient l'instrument de leur ambition. Le Niffé, qu'on nomme aussi Tappa, est situé au nord du Benin; ses habitans sont moins hospitaliers et plus intéressés que ceux du Yourriba et du Borgou. Notre voyageur se vit, chez eux, obligé, pour la première fois, d'acheter ses provisions. Koulfa, l'une de leurs villes, est le centre d'un commerce très-étendu; les caravanes s'y croisent dans tous les sens; les marchandises de l'Afrique centrale et même de l'Europe y affluent de toutes parts. Les mœurs des païens du Niffé ressemblent à celles des Eyeos, dont ils parlent à peu près la langue. Ils enterrent leurs morts de la même manière, et viennent de tems en tems déposer pour eux sur le tombeau des vêtemens et autres objets que les prêtres ont soin d'enlever pendant la nuit. Les maisons et les cours sont tenues avec beaucoup de propreté; les portes sont sculptées et peintes, ainsi que les calebasses, qui servent de plats.

Les Niffénis sont courtois, mais menteurs et fripons; les hommes, même ceux qui sont musulmans, aiment passionnément les liqueurs fortes, et les femmes sont d'une vertu facile. Mais ces vices doivent être en partie attribués à l'anarchie et à la guerre qui depuis long-tems affligent cê pays. Les habitans

sont du reste très-bienveillans les uns envers les autres. Notre voyageur a vu ceux de Koulfa se dépouiller d'une partie de ce qu'ils possédaient, pour venir au secours d'une ville incendiée. Quoique désolé par la guerre, le Niffé offre des marchés jusque dans les moindres villages. Chaque petit groupe de deux ou trois femmes a un homme armé qui veille sur elles et prend garde à ce qu'on paie ce qu'elles vendent. Ce trait en dit assez sur l'état du pays.

Clapperton se rendit du Niffé à Kano, dans le Haoussa, en traversant l'Youri, le Kotonkora, le Gouari et le Zegzeg, et, bien que ces divers pays fissent partie d'une confédération ennemie des Fellatah, chez lesquels il allait, il trouva partout sûreté et protection pour sa personne, respect pour ses bagages, et facilités pour leur transport. Il est vrai qu'il avait été précédé sur sa route par le bruit qu'il venait rétablir la paix entre les différens peuples d'Afrique, bruit qui sans doute avait pris source dans les efforts connus des Anglais pour la suppression de la traite; d'où l'on peut conclure que, si les peuples de la côte sont partisans déclarés de cet horrible trafic, ceux de l'intérieur ont senti tout ce que son abolition aurait de bienfaisant pour eux. Clapperton laissa à Kano son domestique Richard avec la plus grande partie de ses bagages et le produit d'une lettre de change de 500 piastres sur Tripoli, qu'il avait escomptée à cinquante pour cent : tel est, dit-il, l'usage du pays. Son dessein était de se rendre à Sackatou, malgré les pluies et l'horrible état des chemins; mais sur la route il rencontra le gadado, ou premier ministre de Bello, qui conduisait à ce sultan les troupes du pays; notre voyageur, obligé de marcher à leur suite, nous donne des détails curieux sur ces « armées féodales de demi-sauvages. » Bientôt Clapperton rencontre le sultan lui-même, et assiste à l'attaque de Kounia, capitale du Gouber révolté. Cette ville, avec un seul fusil et quelques flèches, résista à une armée que Clapperton porte (avec quelque exagération, je pense) à 60 mille hommes, et qui avait quarante-deux fusils. Après avoir été témoin de la désertion d'une partie de cette misérable armée, dont le chef

ne semble pas avoir le génie militaire, le capitaine anglais la quitte, et arrive à Sackatou le 20 octobre 1826.

Il trouve cette capitale à peu près dans le même état où il l'avait laissée en 1824, quoique pendant l'intervalle elle eût été incendiée par les rebelles, tant ces sortes de ravages se réparent aisément dans les villes d'Afrique (1). Sackatou a été bâtie vers le commencement du siècle par le scheikh Othman, surnommé Danfodio (docte fils de Fodio). Ce scheikh parlait toutes les langues de l'Afrique; il possédait toute la science des Arabes; et ce qui était plus important pour lui, il passait pour prophète. Il réunit sous ses drapeaux les Fellatah, qui sont le même peuple que les Foulahs ou Poules et, dit-on, que les Wahabis (2). Ce peuple cuivré, répandu dans tout le nord de l'Afrique, au-delà du Sahara, vivait dispersé au milieu des forêts, uniquement occupé d'élever des troupeaux dont ses femmes allaient vendre les produits dans les villes nègres. Danfodio, l'ayant rassemblé et fanatisé, conquit, par son aide, tout le vaste pays qui s'étend depuis le Tchad jusqu'aux frontières du Benin. Le Yourriba seul fit résistance. Ses habitans, païens obstinés, niaient la maxime, que Dieu avait donné aux vrais croyans leur pays, leurs femmes et leurs enfans. Danfodio devint fou dans sa vieillesse, et n'en fut pas moins révéré des Fellatah, mais non des Arabes, qui profitèrent des terreurs qui l'agitaient pour lui vendre chèrement le paradis. A sa mort, qui eut lieu vers 1816, Mohammed-Bello, son fils aîné, lui succéda sous les titres de sultan des Fellatah et de commandeur des croyans; mais il n'hérita pas de tous les États de son père; plusieurs provinces se révoltèrent, et le Bornou lui fut arraché par le fameux scheikh El-Kanemy. Ces deux potentats se disputent maintenant l'empire de l'Afrique centrale. Le

---

(1) Les Africains usent d'un moyen singulier pour incendier les villes ennemies; ils attachent un fil de coton enflammé à la queue des oiseaux qui ont l'habitude de se percher sur le toit de chaume des maisons.

(2) Il est difficile d'admettre cette dernière assertion; les Wahabis sont une secte religieuse et non pas un peuple.

scheikh est homme de guerre et homme d'État; le sultan est plutôt homme d'étude; mais le scheikh commande à un peuple timide et amolli; le sultan gouverne une nation jeune et entreprenante. Dans une pareille lutte, il y a bien plus de chances pour un peuple que pour un homme. Au reste, quel que soit le vainqueur, le résultat général sera toujours la propagation de l'islamisme en Afrique; résultat fatal aux progrès de nos découvertes, mais nécessaire peut-être à la civilisation du pays.

Les mœurs de Sackatou ressemblent à celles des autres villes musulmanes, si ce n'est que les femmes y jouissent de plus de liberté que dans l'Orient. Le gouvernement des Fellatah du Haoussa a beaucoup de rapports avec le despotisme turc (1). Toutes les places y sont vénales. Celles de gouverneurs des provinces sont vendues par le sultan, qui s'empare des biens de ces officiers lorsqu'ils meurent ou qu'ils sont destitués. Les gouverneurs en usent de même à l'égard des fonctionnaires subalternes. Outre les tributs énormes que ces gouverneurs prélèvent sur tout ce qui se recueille ou se vend, il paraît qu'ils ont encore la propriété du sol et le droit d'en permettre la culture. Malgré ces institutions vicieuses et l'état grossier des instrumens, l'agriculture, grâce à la fécondité du territoire et du climat, est pour ces peuples une industrie très-productive. L'indigo, le coton, la gomme arabique, l'ivoire et les peaux d'animaux abondent dans le pays. Clapperton dit que les riches Fellatah font apprendre à lire et à écrire à leurs esclaves des deux sexes, et il évalue à un dixième le nombre des habitans qui possèdent cette instruction; mais, comme ils n'écrivent qu'en arabe, il est difficile de concilier une telle assertion avec cette autre qui se trouve au même passage : que, toutes leurs prières étant dans cette langue, sur mille il n'y en a pas un qui, en priant, comprenne ce qu'il dit.

---

(1) Il est remarquable que, dans le Fouta-Toro, le même peuple, sous le nom de Foulahs ou Poules, a fondé un gouvernement presque républicain.

La guerre, qui, dans l'intervalle des deux voyages de Clapperton, s'était rallumée entre le scheikh et le sultan, plaça le voyageur dans une position difficile. Bello, instruit de son dessein de se rendre auprès du scheikh, fit transporter à Sackatou les bagages que Clapperton avait laissés à Kano; il s'empara de la lettre et des présens destinés au scheikh, et interdit à Clapperton la route du Bornou. Cette conduite du sultan excita chez le capitaine anglais la plus vive irritation. Devait-il être si surpris qu'un chef africain, frappé de la supériorité des Européens, et redoutant l'influence de leurs conseils et de leurs armes, voulût intercepter de tels secours à son ennemi? Les nations policées, sans avoir de pareils motifs, n'ont-elles jamais donné l'exemple de confiscations semblables? Clapperton commençait à se consoler de ce contretems et il méditait de nouvelles découvertes, espérant gagner l'Atlantique par une route aventureuse que Bello lui avait indiquée, lorsque, déjà épuisé par des fatigues et des maladies continuelles, il fut saisi d'une fièvre lente à laquelle il succomba le 13 avril 1827 (1). Rien de plus touchant et de plus mélancolique que le récit fait par Lander des derniers momens et des funérailles de son maître. Ce bon jeune homme, malade lui-même, quitte bientôt Sackatou en compagnie d'une caravane de Touariks et de Fellatah, et se voit près de mourir en route faute d'un peu d'eau que le fanatisme de ses compagnons refuse à un chrétien (2). Enfin, un jeune Fellatah du Fouta-Toro, reconnaissant d'un fusil qu'il avait autrefois reçu des Anglais, brave les reproches de ses camarades et apporte à Lander une calebasse d'eau. Revenu à Kano, Lander espérait y recevoir le montant d'un ordre de paiement que Bello lui

---

(1) J'ignore pourquoi la mort de Clapperton est rapportée au 11 mars au bas de son portrait et au 11 avril dans une esquisse de sa vie qui précède son voyage. Le récit de Lander ne laisse aucun doute sur la véritable époque.

(2) Dans le Yourriba, pays idolâtre, une pauvre femme fut prête à pleurer de ne pouvoir donner de l'eau à Clapperton, qui avait soif.

avait donné en échange de plusieurs armes et de marchandises confisquées ; mais, l'Arabe sur lequel était tiré ce mandat, ayant refusé de l'acquitter, Lander se vit obligé de renoncer à la route longue et dispendieuse du grand désert, que son maître lui avait prescrite, et il résolut hardiment de se rendre « à Funda, sur les bords du Niger, cédant, dit-il, au vif désir de suivre ce fleuve dans un canot jusqu'au golfe de Benin ». En conséquence, il se dirige vers le Zegzeg et le Djacoba, côtoyant à sa gauche une longue chaîne de montagnes, dont les habitans sont réputés yemyems ou antropophages (1). Parvenu à Dunrora, à douze journées de marche de Funda, Lander marchait avec joie vers la solution du grand problème de l'embouchure du Kouarra, quand tout à coup il se vit arrêté par ordre du roi de Zegzeg, qui, curieux de le voir, avait envoyé à sa poursuite quatre cavaliers armés courant à toute bride. Le chef de Dunrora n'osa pas s'opposer à cet ordre, et Lander, désolé de se voir arracher une découverte à laquelle depuis si long-tems aspire l'Europe, fut ramené dans le Zegzeg. Les contrastes les plus singuliers le frappèrent sur sa route : ici, de malheureuses peuplades dans l'état de nudité et de misère le plus absolu, n'ayant à lui offrir pour nourriture que du blé bouilli, du chien et du serpent ; là, tous les signes de l'aisance et de l'industrie ; des arbres magnifiques couverts d'un feuillage opulent ; des champs de blé variant le paysage qu'ils enrichissent ; des sites pittoresques et gracieux ; enfin, des villes dont les habitans, tous bien vêtus, par l'extrême propreté qui éclatait dans leurs cases et sur leur personne, lui rappelaient vivement, dit-il, sa chère et lointaine patrie. Lander, très-bien reçu par le roi de Zegzeg, se rendit sans obstacle de Zariya, capitale de ce pays, à Badagry, point du départ de l'expédition, en suivant à peu près la même route que Clapperton avait prise pour aller dans le Haoussa, c'est-à-dire qu'il traversa de

(1) Bello, en parlant à Clapperton de ce peuple, lui avait donné le nom d'*Umburmi*.

nouveau le Gouari, le Niffé, Ouaoua, Kiama et le Yourriba. Mais à Badagry, un dernier péril l'attendait encore : les négriers portugais, établis sur la côte, persuadèrent au chef que Lander était un espion envoyé par les Anglais, dans l'intention de s'emparer du pays. Ce chef, pour vérifier le fait, ne trouva pas de meilleur moyen que de lui faire boire un breuvage empoisonné, et Lander, sauvé par quelques grains d'émétique, fut regardé dès ce moment comme un protégé de Dieu.

Il nous serait facile de signaler dans les récits des deux voyageurs quelques obscurités, quelques contradictions, parmi lesquelles il en est qu'un petit nombre de notes auraient pu faire disparaître. Il est à regretter aussi que la carte qui accompagne ce voyage ne présente, ni dans les noms, ni dans la position des lieux, une conformité rigoureuse avec le texte. Malgré ces négligences, l'ouvrage sera recherché et lu avec intérêt : la route que Clapperton a suivie pour se rendre dans le Haoussa, n'avait encore été parcourue par aucun Européen; le Yourriba, le Borgou, le Niffé nous étaient à peine connus de nom. Maintenant, grâce aux efforts de notre voyageur, nous pouvons nous faire une idée assez exacte de l'état de ces contrées; les deux premières sont idolâtres; dans la troisième, Clapperton a assisté à la lutte de l'islamisme avec l'idolâtrie, et cette même lutte existe encore dans la partie méridionale du Haoussa. Quant au progrès social de ces contrées, un fait excite d'abord notre attention, c'est l'activité de leur commerce intérieur. Plusieurs causes locales favorisent le commerce en Afrique, malgré les obstacles de toute nature dont il est d'ailleurs environné; 1° aucun système de douanes ne prohibe ni ne protége les marchandises d'aucune contrée; 2° la même monnaie a cours dans une vaste étendue de pays; ainsi, dans tous ceux que Clapperton a parcourus, les coquillages nommés cauris servent à cet usage; 3° enfin, les comestibles, à très-bas prix, rendent les transports peu coûteux. Ce bas prix, indépendamment de la rare fertilité du sol, tient encore au peu de valeur de cette monnaie et à la difficulté de l'accumuler. En effet, trois mille cauris valent à peu près une

piastre, le cauris ne vaut guère qu'un sixième de centime; mais, de plus, cette monnaie n'a point de multiple. Comme la propriété du sol appartient en général au chef de l'État, il s'ensuit que les capitaux ne peuvent se former qu'en marchandises, en troupeaux ou en denrées. De pareils capitaux sont peu propres, sans doute, au développement de l'industrie; mais, sous un autre rapport, étant sujets, surtout en Afrique, à des déperditions fréquentes et rapides, ils tendent toujours fortement à rentrer dans la consommation et maintiennent les vivres à bon marché. De là vient qu'en Afrique l'homme, privé de sécurité, est rarement en peine de sa subsistance. En Europe, au contraire, il est garanti contre presque tous les maux, excepté la misère; on voit que dans les deux pays les sollicitudes humaines sont, pour ainsi dire, inverses.

L'état de la société africaine adoucit à d'autres égards le sort des esclaves. La distinction de la couleur y est peu connue, et celle de l'éducation, peu sensible. Rapprochés par la forme des habitations, le maître et l'esclave voient bientôt s'établir entre eux des rapports d'affection qui se rapprochent des liens de famille; et à cause de l'impossibilité d'accumuler, l'un est rarement tenté d'abuser des forces de l'autre. Ce qu'un esclave fait durant sa journée, dans les pays que Clapperton a parcourus, un bon domestique anglais le ferait, dit-il, dans une heure. Il a vu les maîtres marier leurs esclaves, les établir, les soigner dans leurs maladies, leur envoyer en abondance de quoi célébrer les fêtes de famille. Il est sans doute encore des solennités barbares où l'esclave périt victime de la superstition ou de la vanité de ses maîtres; et l'on remarque avec surprise que l'empire de ces funestes usages s'est surtout maintenu chez les peuples qui habitent la côte. Mais, hors de là, l'esclave domestique est traité avec humanité; son maître n'a pas le droit de le vendre, si ce n'est pour mauvaise conduite prolongée. Chose étrange! La différence des sexes produit en Afrique une distinction plus marquée que la servitude. Un maître admet souvent son esclave à sa table;

jamais une femme ne peut manger avec un homme, pas même avec son mari. Mais si le sort de l'esclave domestique est supportable, il n'est rien d'affreux comme celui de l'esclave destiné à la traite : arraché à sa famille, renfermé, garrotté, traîné de pays en pays, il serait parvenu au comble des misères humaines, si de nouvelles tortures ne l'attendaient pas à bord des vaisseaux négriers. Il n'est plus dans le nord de l'Afrique qu'un bien petit nombre de tribus assez sauvages pour vendre leur propres enfans; les esclaves domestiques vendus pour mauvaise conduite ne peuvent pas non plus être bien nombreux; ainsi la traite s'alimente presque exclusivement par la vente des prisonniers que les diverses populations se font entre elles de province à province, et quelquefois de village à village. Toutefois, il est consolant de remarquer que, grâce aux lois en vigueur, la traite diminue; les habitans de la côte s'en plaignent hautement. Accoutumés à se procurer les marchandises d'Europe avec le bénéfice qu'ils faisaient sur la revente des esclaves, ils ont laissé tomber chez eux toute espèce d'industrie. Aujourd'hui, par la cessation de ce trafic, ils n'ont presque plus aucun retour à offrir ni aux Européens, ni aux populations de l'intérieur chez lesquelles l'industrie s'est maintenue et développée. Corrompus par la traite, appauvris par son abolition, ils ne pourront sortir de cet état misérable qu'en se civilisant.

Le fléau de la traite se lie à un autre fléau, qui est le plus grand obstacle à la civilisation de l'Afrique et de l'Orient; je veux parler de la polygamie. La polygamie dissout la société dans son premier élément, la famille; elle met à tout moment en question l'héritage de la chaumière, comme celui du pouvoir souverain : elle nécessite l'esclavage et l'avilissement de la moitié du genre humain, et là où la femme est avilie la civilisation est impossible. C'est la femme qui enseigne à l'homme les sentimens tendres et généreux. Partout où la polygamie subsiste, l'homme, resté cruel, trafique à vil prix de la liberté et du sang de ses semblables. Il n'est pas prouvé, comme l'assure Montesquieu, qu'il naisse dans l'O-

rient et dans le Midi beaucoup plus de femmes que d'hommes. Ce qui est plus probable, c'est que la supériorité numérique des femmes s'établit par les guerres, par les massacres, et surtout par la vente de la population mâle. On sait que la traite enlève à l'Afrique bien plus d'hommes que de femmes. La traite supprimée, l'équilibre se rétablira, et la polygamie cessera de fait pour la masse de la population, ainsi qu'on le voit en Turquie. Les faits recueillis par Clapperton semblent contenir quelques indices de ce progrès. Son voyage et celui de Lander prouvent que, dans une grande partie de l'Afrique, le climat est aujourd'hui presque le seul obstacle qui s'oppose aux découvertes des Européens. Quant aux naturels du pays, sauf quelques traits de fanatisme de la part des musulmans, ils montrent presque partout pour les blancs, du respect, de l'admiration et de la bienveillance. Il est remarquable que la catastrophe de Mungo-Park soit venue fortifier ces sentimens. La certitude du lieu où ce célèbre voyageur a péri, et la connaissance à peu près exacte des détails de cet événement, ne sont pas le résultat le moins intéressant du voyage de Clapperton. Ces notions jettent un jour nouveau sur le cours du grand fleuve que Mungo-Park allait explorer, et ne laissent presque plus de doute sur son écoulement dans le golfe de Guinée. Mais cette question géographique étant très-compliquée, nous nous proposons de la traiter dans un article à part.

CHAUVET.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Cours d'histoire moderne, par M. Guizot, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris. — Histoire générale de la civilisation en Europe, *depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la révolution française* (1). — Histoire de la civilisation française (2).

Nous sentons que ce n'est point sans un grand désavantage que nous entreprenons, fort loin de Paris, de rendre compte du cours prononcé dans la capitale par le célèbre professeur d'histoire. Ceux qui l'ont entendu demanderont, sans doute, comment nous pourrons nous former une idée de cet enthousiasme qu'excitait la vue seule du philosophe, rendu, après sept ans de silence obligé, à la jeunesse studieuse, de ce ton imposant par lequel il semblait ajouter plus de poids à la vérité, et la graver d'une maniere plus ineffaçable dans les esprits, ou de cette voix harmonieuse et pleine qui dominait son auditoire et fixait son attention. Cette puissance de la parole a été perdue pour nous; mais elle l'est également pour le public éloigné ou futur, auquel le livre qui nous est parvenu s'adresse. Ce n'est pas des discours d'un orateur éloquent que nous avons à rendre compte; c'est de l'ouvrage qui reste, après que ces discours ont été prononcés, et de l'effet qu'ils peuvent produire sur ceux qui cherchent dans l'histoire de hautes et graves leçons.

---

(1) Paris, 1828; Pichon et Didier. 1 vol. in-8°; prix, 11 fr.

(2) Paris, 1829; les mêmes. 2 vol. in-8° de 460 pages chacun; prix du volume, 9 fr. : le troisième doit paraître incessamment.

Le cours d'histoire de M. Guizot a été recueilli pendant son improvisation éloquente; il a été revu ensuite par l'auteur. Il est impossible cependant que le caractère primitif d'un enseignement oral et non écrit ne lui demeure pas. On le reconnaît peut-être à des préparations un peu trop longues, à une certaine hésitation avant d'entrer en matière, comme pour attendre que tous les esprits soient fixés, que les intelligences plus lentes aient rejoint les autres; on le reconnaît au soin que prend le professeur de renforcer un peu la physionomie de chaque siècle, pour que les déductions à tirer de son caractère se présentent plus clairement; on le reconnaît, nous le croyons enfin, à une certaine partialité pour les institutions antiques, comme si le professeur, s'adressant à un siècle frondeur, à une génération disposée à juger sévèrement celles qui l'ont précédées, avait épargné les ombres de son tableau, dans la persuasion qu'elles se projetteraient d'elles-mêmes sur lui, aux yeux de ceux auxquels il le soumettait.

Le premier cours que donna M. Guizot, en 1828, qui forme l'un des volumes que nous avons à présent sous les yeux, doit être considéré plutôt comme une introduction au cours commencé en 1829, que comme un ouvrage complet. En effet, dans les quatorze leçons de ce cours, le professeur s'est proposé de donner un aperçu de la marche de la civilisation dans toute l'Europe, pendant quatorze siècles. Il nous serait difficile de généraliser encore des idées déjà si générales; aussi, croyons-nous plus utile à nos lecteurs, plus juste envers le professeur, de passer presque immédiatement au second cours, mûri par une plus longue préparation, plus riche de faits, et plus empreint des pensées originales de l'auteur. Nous nous contenterons de chercher dans le premier le but principal, l'idée mère de l'ouvrage. « Il m'a paru, dit notre auteur, qu'un tableau général de l'histoire moderne de l'Europe, considérée sous le rapport du développement de la civilisation, un coup d'œil général sur l'histoire de la civilisation européenne, de ses origines, de sa marche, de son but, de son caractère, se pouvait adapter au tems dont nous disposons (L. I. p. 3) ».

La civilisation est le grand progrès de la société humaine, c'est le fruit de l'expérience des siècles, c'est le seul résultat important de l'histoire; car les hommes ont besoin de savoir, non que leurs ancêtres ont combattu, ont souffert, ont triomphé; mais de savoir ce qu'ils ont laissé comme progrès social aux générations à venir, et de recueillir cet héritage. M. Guizot ne définit point ce qu'il entend par *civilisation*, il cherche seulement à recueillir, à exposer par des exemples l'ensemble des idées que ce mot réveille, et il arrive à conclure : « que deux faits sont compris dans le grand fait de la civilisation; il subsiste à deux conditions, et se revèle par deux symptômes, le développement de l'activité sociale et celui de l'activité individuelle, le progrès de la société et le progrès de l'humanité. Partout où la condition extérieure de l'homme s'étend, se vivifie, s'améliore, partout où la nature intime de l'homme se montre avec éclat, avec grandeur; à ces divers signes, et souvent malgré la profonde imperfection de l'état social, le genre humain applaudit et proclame la civilisation (L. 1, p. 19, 1er Cours) ».

En parlant de son premier cours, M. Guizot a dit lui-même (2e Cours, p. 2), « j'ai couru, pour ainsi dire, de sommité en sommité, me bornant presque constamment à des faits généraux et à des assertions, au risque de n'être pas toujours bien compris, ni peut-être cru »; puis, lorsque, dans son second cours, il reprend l'histoire de la civilisation en France, c'est avec une étendue et des détails qui laissent prévoir qu'il lui faudra de longues années pour parcourir sa carrière. Il annonce qu'elle s'étend depuis la chute de l'empire romain jusqu'en 1789; et à la fin de son volume, il est à peine entré dans l'histoire des Carlovingiens.

Dès le premier cours, il avait annoncé sa prédilection pour l'histoire de France, comme exemple de la civilisation universelle. « Il serait excessif, avait-il dit (L. 1, p. 5), de prétendre que la France ait marché toujours, dans toutes les directions, à la tête des nations : elle a été devancée, à diverses époques, dans les arts, par l'Italie; sous le point de vue

des institutions politiques, par l'Angleterre; peut-être, sous d'autres points de vue, à certains momens, trouverait-on d'autres pays de l'Europe qui lui ont été supérieurs. Mais il est impossible de méconnaître que, toutes les fois que la France s'est vue devancée dans la carrière de la civilisation, elle a repris une nouvelle vigueur, s'est élancée, et s'est retrouvée bientôt au niveau ou en avant de tous. Non-seulement il lui est arrivé ainsi; mais les idées, les institutions civilisantes, si je puis ainsi parler, qui ont pris naissance dans d'autres territoires, quand elles ont voulu se transplanter, devenir fécondes et générales, agir au profit commun de la civilisation européenne, on les a vues, en quelque sorte, obligées de subir en France une nouvelle préparation, et c'est de la France, comme d'une seconde patrie, plus féconde, plus riche, qu'elles se sont élancées à la conquête de l'Europe. Il n'est presque aucune grande idée, aucun grand principe de civilisation, qui, pour se répandre partout, n'ait passé d'abord par la France.

» C'est qu'il y a dans le génie français quelque chose de sociable, de sympathique, quelque chose qui se répand avec plus de facilité et d'énergie, que dans le génie de tout autre peuple; soit notre langue, soit le tour particulier de notre esprit, de nos mœurs, de nos idées, sont plus populaires, se présentent plus clairement aux masses, y pénètrent plus facilement. En un mot, la clarté, la sociabilité, la sympathie, sont le caractère particulier de la France, de sa civilisation; et ces qualités la rendent éminemment propre à marcher à la tête de la civilisation européenne. »

C'est d'après cette supériorité de la France que M. Guizot l'a choisie pour faire l'histoire de sa civilisation particulière, «afin qu'elle devienne, en tenant compte des différences, l'image de la grande destinée européenne.» Mais, de plus, il rappelle que la civilisation se compose de deux élémens, d'une part, le progrès du bien-être matériel chez le peuple, qui tient à une grande amélioration sociale; d'autre part, le progrès des esprits, ou le développement intellectuel. Il mon-

tre que ces deux progrès sont étroitement liés l'un à l'autre; que la perfection de la civilisation réside, non-seulement dans leur union, mais dans leur simultanéité, dans l'étendue, la facilité, la rapidité avec laquelle ils s'appellent et se produisent mutuellement, et il prouve que c'est en France que cette simultanéité s'est trouvée au plus haut degré.

L'histoire de la civilisation française prend la Gaule au moment où elle était encore façonnée par la civilisation romaine, mais où l'invasion des barbares la repoussait vers la barbarie, tandis que l'introduction de la religion chrétienne y apportait les élémens d'une civilisation nouvelle. Pour faire connaître par quels progrès s'est formée la société moderne, il faut donc, avant tout, montrer le point de départ, l'état social de la Gaule au ve siècle. Trois élémens y ont concouru, et notre auteur nous fait étudier, en effet, l'élément romain, ou la société civile romaine, au moment qui précède la chute de l'empire; l'élément chrétien, ou la société religieuse, au moment où elle s'organise; l'élément barbare, ou la société germanique, au moment où elle se prépare à l'invasion.

Au IVe et au Ve siècles, la société romaine tombait en dissolution : la culture de l'esprit semblait se borner au petit et puéril exercice d'une critique sans vigueur. Les hommes de lettres ne connaissaient comme science que la grammaire, comme éloquence que des panégyriques, comme poésie que des épithalames ou des idylles, comme histoire que des abrégés. Dans l'ordre politique, il ne restait pour les grands et les riches d'autre carrière que la recherche des plaisirs. Dans les villes, la bourgeoisie était opprimée, ruinée, condamnée aux magistratures de la curie comme à une sorte d'esclavage; dans les campagnes, la masse de la nation était réduite en servitude. Personne n'a mieux fait comprendre cette décadence de la société que M. Guizot (L. II, p. 60. L. IV, p. 140). Toutefois, il nous semble qu'il a trop laissé dans l'ombre les causes de cette dégénération. En même tems qu'il a si bien montré que le découragement était universel, que la vie manquait à chaque classe de la société, peut-être aurait-il du montrer plus-

clairement que ce découragement était inévitable, puisque l'aggravation constante de la condition sociale était sans remède; que la vie manquait, parce que le despotisme des empereurs semblait n'avoir d'autre tâche que de l'éteindre constamment partout.

Le despotisme romain était celui d'un peuple civilisé. Quand des nations barbares sont soumises au despotisme, son joug est quelque fois si cruel qu'il détruit tout mouvement de l'esprit : les hommes sur lesquels il pèse sont si malheureux qu'ils n'échappent à l'intensité de la souffrance, qu'en s'abrutissant toujours plus. Mais, lorsque le despotisme est implanté chez un peuple civilisé, cette civilisation coexistante l'adoucit presque toujours de manière que les classes moins malheureuses de la nation maintiennent une certaine activité d'esprit. Le manque de liberté change seulement la direction des pensées; l'esprit humain se jette alors comme un torrent dans la seule voie où la politique ne lui fasse point obstacle. Il serait naturel que les efforts communs des hommes tendissent à rendre leur condition commune plus heureuse; mais c'est précisément ce à quoi, sous le despotisme, il leur est interdit de songer. Ils s'accoutument donc à regarder la douleur comme la condition première de leur existence; ils commencent par s'y résigner; bientôt ils lui rendent un culte; c'est l'ascétisme, caractère de toute religion née sous le despotisme. Celui-ci, à ce prix, permet aux enthousiastes de régler, non pas la terre, où ils n'ont rien à voir, mais le ciel, et les théogonies deviennent l'occupation favorite des esprits spéculatifs. Telle a été la marche de la pensée, sous les despotismes civilisés, dans la Syrie, la Perse, l'Inde, la Chine et à Rome; les mages, les brahmes, les bonzes, les évêques, surtout ceux des sectes gnostiques, ont suivi à peu près le même chemin.

L'histoire ne nous a point fait assister à la naissance de la religion de Brahma, ou de celle de Bouddha; et nous ne pouvons suivre les révolutions qu'a dû y éprouver le sacerdoce. Nous voyons bien que toute l'activité d'esprit des nations de l'Orient s'était tournée vers la religion, nous concevons bien que le sa-

cerdoce, qui dirigeait cette activité, devait être tenté de faire rentrer cette société elle-même dans la religion, et de reconquérir la terre, d'où le despotisme avait chassé cette activité, au nom de ce ciel même, où elle avait été forcée de se réfugier. Nous voyons même les traces des nombreux efforts du sacerdoce, dans les religions de Brahma et de Bouddha, comme dans celles de la Syrie, de la Perse, de l'Égypte, pour saisir l'empire qu'il n'a pas su conserver. L'établissement du sacerdoce qui s'éleva dans la religion chrétienne est au contraire compris dans les tems historiques; aussi nous pouvons le suivre tour à tour dans son abnégation et dans sa lutte pour le pouvoir. Il commence, selon l'esprit de la religion chrétienne, par se déclarer étranger à la terre; bientôt se sentant maître des esprits, il veut ressaisir l'autorité civile, et ses efforts pour entrer en partage de la souveraineté, ou pour l'usurper toute entière, sont parmi les faits les plus curieux que présente l'histoire du moyen âge.

Ce sont aussi les faits à l'occasion desquels M. Guizot a le mieux montré la supériorité de son érudition, et celle de sa philosophie; ceux qu'il a présentés de la manière la plus vivante et la plus neuve. Toutefois, on sent qu'il se propose surtout de combattre ce qu'il regarde comme des préjugés philosophiques, auxquels la jeunesse qui suit ses leçons serait peut-être trop disposée à se livrer. Depuis un demi-siècle, la plupart des écrivains qui ont fouillé dans les antiquités du moyen âge en ont extrait de nombreux chefs d'accusation contre le clergé. Tantôt ils lui reprochaient de n'avoir encouragé que des spéculations oiseuses qui égaraient l'esprit humain; tantôt d'avoir troublé l'État par une ambition démesurée; tantôt d'avoir commandé des crimes atroces. M. Guizot a cru qu'une injuste prévention avait empêché les philosophes et les historiens modernes de reconnaître combien d'efforts, tendans vers la civilisation, s'alliaient à ces égaremens du clergé. Il prend à tâche de montrer comment ces mêmes spéculations oiseuses, qui ont créé une fausse philosophie, ont cependant tendu à relever la dignité de l'espèce hu-

maine : comment l'ambition du clergé, malgré ses excès, a substitué le plus souvent une autorité éclairée et régulière à une tyrannie atroce ; comment les crimes mêmes dont il s'est souillé ont été rachetés par d'héroïques vertus. Le jugement d'un si profond penseur, sur le moyen âge, nous inspire du respect ; mais, nous l'avouons, nous ne sommes pas convaincus.

L'Europe moderne, nous dit M. Guizot, a été le théâtre des systèmes les plus divers, quant à la situation et à l'organisatipn de la société religieuse. On y rencontre tous les principes ; elle renferme en quelque sorte des exemples, des échantillons de toutes les formes sous lesquelles elle a paru ailleurs. Si l'on considère les rapports de l'Église avec l'État, on a vu l'État subordonné à l'Église, et l'Église subordonnée à l'État ; l'Église et l'État indépendans, et sans action l'un sur l'autre ; l'Église et l'État alliés, et se prêtant un mutuel secours. Si l'on considère l'organisation intérieure de la société religieuse, on a vu le pouvoir de l'Église tantôt délégué aux prêtres seuls, tantôt demeuré aux mains de tous les fidèles. Dans le premier cas, la papauté est une monarchie pure, les conciles d'évêques une aristocratie, le presbytérianisme une démocratie de prêtres. Dans le second, les indépendans ont renoncé à ce que l'Église eût un gouvernement général ; les quakers, à ce qu'elle eût des prêtres. « Et non-seulement, ajoute-t-il, tous les systèmes ont été réalisés, mais ils ont tous prétendu à la légitimité historique, aussi-bien qu'à la légitimité rationnelle ; ils ont tous reporté leur origine aux premiers tems de l'Église chrétienne, ils ont tous revendiqué des faits anciens, comme fondement et justification..... Ni les uns ni les autres n'ont eu complétement tort. On trouve dans les premiers siècles de l'Église des faits auxquels ils peuvent tous se rattacher. » (L. III, p. 90.)

C'est par l'organisation du gouvernement de l'Église que la politique est rentrée dans la religion. La lutte entre les divers systèmes qui peuvent régler la société civile s'est engagée, dès le commencement du christianisme, pour le gouver-

nement de la société religieuse. Aussi l'Église a-t-elle attiré à elle non-seulement les esprits spéculatifs qui avaient besoin d'échapper au monde, mais aussi les esprits positifs qui avaient soif de le dominer. Les plus puissantes passions humaines ont été excitées à l'ombre des passions religieuses, et le sacerdoce a compté dans ses rangs des hommes d'action, des hommes politiques en aussi grand nombre au moins que des théologiens. « Ainsi, d'une part la nature même des travaux, de l'autre la situation des esprits, expliquent pleinement la supériorité intellectuelle de la société religieuse sur la société civile : l'une était sérieuse et libre ; l'autre, servile et frivole. » (L. IV, p. 171.)

Pour achever de nous faire connaître la société religieuse aux IVe et Ve siècles, M. Guizot nous initie dans les débats ou philosophiques ou théologiques qui l'occupaient. Il y en avait deux principaux dans les Gaules, le pélagianisme, ou l'importance attachée au libre arbitre, par opposition à la doctrine de la grâce et de la prédestination, et l'immatérialité de l'âme. Cette dernière doctrine était nouvelle : pendant les trois premiers siècles, les chrétiens avaient regardé l'âme comme formée d'une matière subtile. Ce fut Mamert-Claudien qui, au IVe siècle, fit adopter la doctrine contraire, empruntée aux philosophes. A cette occasion, M. Guizot met sous nos yeux l'activité prodigieuse qui régnait dans l'Église ; l'importance attachée aux idées, les pamphlets, les lettres des évêques circulant dans toute la chrétienté, les voyages des théologiens parcourant tout le monde romain, pour les établir ou les réfuter. « Ce que l'ancienne philosophie, dit-il, conservait de force et de vie passait au service des chrétiens. C'était sous la forme religieuse, et au sein même du christianisme que se reproduisaient les idées, les écoles, toute la science des philosophes ; mais à cette condition elles occupaient encore les esprits, et jouaient, dans l'état moral de la société nouvelle, un rôle important.... C'est là le mouvement que vinrent arrêter l'invasion des Barbares et la chute de l'empire romain. Cent ans plus tard on ne trouve plus aucune

trace de ce que je viens de mettre sous vos yeux. Ces discussions, ces voyages, ces correspondances, ces pamphlets, toute cette activité intellectuelle de la Gaule, au VIIe siècle, il n'en est plus question. (Leçons V et VI). »

M. Guizot arrive enfin au troisième élément qui a concouru à la formation de la société nouvelle, ou à la société barbare, et aux modifications qu'elle éprouva en se fixant dans les Gaules. Il repousse d'abord et détruit les illusions qu'ont cherché à se faire quelques érudits allemands, qui, ne trouvant dans leur patrie, durant toute la période historique, aucune organisation nationale vraiment digne d'admiration ou d'imitation, ont placé l'âge d'or de la Germanie dans les tems demi-fabuleux où elle n'avait point encore pesé sur les nations étrangères, et ont prétendu qu'elle présentait alors la réunion de toutes les libertés, de toutes les vertus, de toutes les sources de bonheur. M. Guizot montre clairement que les Germains étaient alors presque en tout semblables aux peuples sauvages que nous pouvons observer aujourd'hui en Afrique ou en Amérique; que leur liberté était sans garantie, leurs vertus sans règles morales, leurs jouissances domestiques sans industrie et sans sécurité; qu'enfin la seule qualité qu'ils aient pu transmettre aux nations dont ils furent les pères fut leur profond sentiment d'indépendance personnelle; qu'on le trouve inhérent en tous lieux à la vie sauvage; mais que c'est à eux que nous devons de l'avoir mieux conservé dans notre vie civilisée, qu'on ne l'avait fait dans aucun des systèmes de civilisation qui ont précédé le nôtre.

L'examen des lois des barbares, et, en particulier, de la loi salique, amène plus tard M. Guizot à expliquer mieux encore cette erreur des admirateurs de la barbarie germanique. Ils croient dans cet état voir de la liberté, parce que les volontés des individus n'y sont réprimées ni par d'autres hommes, ni par la société. En effet, avant l'accumulation des richesses et l'illustration des races, il n'existe entre les hommes que des inégalités peu variées et peu puissantes, et il n'existe presque point de puissance publique; les volontés individuelles

semblent donc y demeurer intactes; leur coexistence ne produit cependant que la lutte des forces, c'est-à-dire la guerre entre les individus et les familles, et une guerre continuelle, capricieuse, violente, barbare, comme les hommes qui se la font. Le premier besoin d'une telle société, ce n'est pas la liberté, mais l'ordre; et elle cherche à y arriver, soit par l'inégalité qui se prononce entre les hommes, soit par la puissance collective qu'elle abandonne au gouvernement. Comme la société se civilise, le moment vient bientôt cependant où ces remèdes deviennent à leur tour des maux : l'aristocratie opprime, la puissance publique opprime, et les individus qui se sont développés, éclairés, perfectionnés, à l'aide de l'ordre, et au sein de la vie sociale, s'aperçoivent qu'ils pourraient fort bien vivre en paix, sans une si grande somme d'inégalité, ou de puissance publique. C'est alors seulement qu'ils commencent à réagir contre l'aristocratie ou contre le gouvernement, en faveur de la liberté, et à revenir en arrière du premier effort qui avait fondé la vie sociale. Ce n'est point cependant qu'ils veuillent revenir à l'état primitif; car dans la barbarie le libre essor de toutes les volontés individuelles ne produisait que la guerre; dans l'ordre civil on cherche seulement le plus grand essor qu'on puisse laisser à ces volontés sans troubler la paix. « C'est là, ajoute-t-il, où réside la grande erreur des admirateurs de l'état barbare. Frappés, d'une part, du peu de développement, soit de la puissance publique, soit de l'inégalité; d'autre part, de l'étendue de liberté individuelle qui s'y rencontre, ils en ont conclu que la société, malgré la rudesse de ses formes, était au fond dans son état normal, sous l'empire de ses principes légitimes, telle enfin, qu'après ses plus beaux progrès elle tend visiblement à redevenir. Ils n'ont oublié qu'une seule chose, ils ne se sont point inquiétés de comparer, à ces deux termes de la vie sociale, les hommes eux-mêmes. Ils ont oublié que, dans le premier, grossiers, ignorans, violens, gouvernés, par la passion, toujours prêts à recourir à la force, ils étaient incapables de vivre en paix selon la raison et la justice, c'est-à-

dire de vivre en société, sans une puissance extérieure qui les y contraignît. Le progrès de la société consiste surtout à changer l'homme lui-même, à le rendre capable de liberté, c'est-à-dire capable de se gouverner lui-même selon la raison. Si la liberté a péri à l'entrée de la carrière sociale, c'est que l'homme n'a pas été capable d'y avancer en la gardant. Qu'il la reprenne et l'exerce de plus en plus, c'est le but, c'est la perfection de la société, mais ce n'était nullement l'état primitif, la condition de la vie barbare. » (L. IX, p. 348.)

M. Guizot nous fait distinguer dans chaque peuple germain la tribu, toujours plus ou moins attachée à sa demeure, et la bande guerrière, toujours prête à chercher de nouvelles aventures; dans l'une, il faut chercher les premiers rudimens de la société civile, dans l'autre, de la discipline militaire; mais par une conséquence nécessaire de la conquête, la tribu et la bande guerrière se désorganisèrent toutes deux. La première, en se trouvant éparse sur un plus vaste territoire, perdit la faculté d'agir en commun, dans des assemblées fréquentes, et abandonna peu à peu l'élément démocratique de sa constitution. La seconde, réunie autour du chef qu'elle s'était choisi, vivant avec lui des produits de son domaine, perdit son caractère, par l'influence croissante de la propriété, et passa, d'un état d'égalité presque absolue, à un état de domesticité. Quelques auteurs allemands, mettant en opposition la tribu sédentaire et la bande errante, entre lesquelles chaque peuplade allemande semblait se diviser, en ont retrouvé l'indication dans les deux noms les plus célèbres de la Germanie. Le mot de *saxons*, selon eux, a signifié assis, sédentaire (de *satzen*), le mot de *souabes*, flottans ou errans (de *schweben*).

L'établissement des Germains dans la Gaule, en dissolvant leur ancienne société, laissa développer les germes d'une société nouvelle. La royauté barbare implantée sur le sol romain, s'efforça de s'attribuer les prérogatives de la royauté romaine, les rois francs prétendirent succéder aux empereurs. Les chefs de guerre, qui s'étaient mis, par la violence, en possession de vastes patrimoines, commencèrent à fonder l'aris-

tocratie, qui, avec le tems, devait devenir féodale; les évêques, chefs naturels des villes, entrèrent dans le conseil des rois, les firent profiter de leur expérience et de leur habileté supérieure, et en même tems acquirent des terres, et prirent déjà place dans l'aristocratie féodale qui tendait à se former. « En sorte, dit M. Guizot, qu'à cette époque, dans les premiers rudimens de la société nouvelle, déjà l'Église tient à tout, est partout accréditée et puissante; symptôme assuré qu'elle atteindra la première à la domination; ce fut en effet ce qui arriva. » (L. VIII, p. 319.)

« Il n'y a aucun système, aucune prétention moderne, qui n'ait trouvé dans ces origines de notre société de quoi se légitimer. La royauté s'y est vue souveraine, unique héritière de l'empire romain; l'aristocratie féodale a dit que, dès lors, elle possédait le pays tout entier, hommes et biens; les villes, qu'elles avaient succédé à tous les droits des municipalités romaines; le clergé, qu'il avait possédé tous les pouvoirs. Cette singulière époque s'est prêtée à tous les besoins de l'esprit de parti, à toutes les hypothèses de la science; elle a fourni des argumens et des armes aux peuples, aux rois, aux grands, aux prêtres, à la liberté comme à l'aristocratie, à l'aristocratie comme à la royauté. C'est qu'en effet elle portait dans son sein toute chose, la théocratie, la monarchie, l'oligarchie, la république, les constitutions mixtes, et toute chose dans un état de confusion qui a permis à chacun d'y voir tout ce qui lui convenait. La fermentation obscure et déréglée des débris de l'ancienne société tant germaine que romaine, et le premier travail de leur transformation en élémens de la société nouvelle, tel est le véritable état de la Gaule, aux VIe et VIIe siècles, le seul caractère qu'on puisse lui assigner. » (L. VIII, p. 321.)

Reprenant en détail l'examen de la société nouvelle après l'invasion des barbares, M. Guizot consacre d'abord trois leçons à la législation soit germanique soit romaine qui fut en vigueur aux VIe et VIIe siècles. Nous les laisserons de côté pour nous occuper plutôt de son histoire des institutions religieuses, du mouvement religieux des esprits à la même époque;

car c'est là surtout qu'il a su apporter de la nouveauté, et dans les faits qu'il recueille, et dans les conséquences qu'il en tire. Tandis que la société paraît tomber dans une entière barbarie, et que, du VIe au VIIIe siècle, elle a presque échappé aux autres historiens, en s'enfonçant dans une obscurité profonde, il a su la montrer agissante et progressive, du moins dans un certain sens, en l'éclairant du seul jour que cette société pût admettre, de celui même qu'elle recherchait uniquement, celui que pouvait produire l'action de l'Église sur les fidèles. Après avoir établi, dans les leçons XI et XII, quels étaient les rapports de l'Église avec l'État, et leurs principales modifications, il s'attache, dans la XIIIe, à faire connaître l'organisation et l'état intérieur de l'Église gallo-franque, pendant le règne des Mérovingiens.

La société religieuse ne se gouvernait plus par la volonté de tous les fidèles; les évêques, admis dans les conseils des rois, avaient réussi en même tems à s'emparer de toute l'autorité dans l'Église. Pendant le trouble et les dangers de l'invasion, les chefs et le troupeau, également menacés, avaient agi par un accord spontané, qui avait momentanément relevé l'autorité démocratique de l'assemblée des fidèles. Cette déférence des pasteurs cessa dès que les évêques eurent trouvé un autre appui que celui du peuple. On enseigna aux fidèles à regarder leurs prêtres comme leurs seuls représentans, les seuls dépositaires de l'autorité de l'Église. Toutefois, les laïques conservaient encore quelque influence sur le clergé, soit par le corps nombreux des clercs qui n'étaient pas ecclésiastiques, soit par le droit de patronage que les riches s'étaient réservé sur les églises qu'ils avaient fondées, soit par les prêtres domestiques attachés aux oratoires des grands, soit enfin par les soldats qui se dévouaient à la défense des églises sous le titre d'avoués. Il fallut que les évêques usassent d'adresse pour se soustraire successivement à ces diverses influences, qui, à plus d'une reprise, compromirent leur indépendance. En même tems ils luttèrent avec plus de bonheur encore contre leurs supérieurs, et contre leurs infé-

rieurs dans l'ordre ecclésiastique. La hiérarchie des archevêques et des patriarches, qui s'accordait avec la division politique de l'empire romain, ne put se maintenir après sa chute, parce que la circonscription des métropoles ne s'accordait plus avec celle des royaumes. D'autre part, les prêtres de paroisse, qui avaient d'abord prétendu concourir avec les évêques au gouvernement de l'Église, ne purent maintenir leur indépendance dans un siècle tout favorable à l'aristocratie. Les évêques commencèrent bientôt à disposer de leurs cures, de leurs biens, de leurs personnes même avec une autorité illimitée.

L'histoire du clergé régulier, ou des moines, présente à M. Guizot des faits plus nouveaux encore. Il commence par établir qu'à leur origine les moines n'appartenaient nullement au clergé. C'étaient des laïques, quelquefois d'une piété exaltée, quelquefois intrigans ou ambitieux, qui se retiraient dans les déserts; ceux d'Orient, pour s'y livrer à la vie contemplative et aux austérités les plus exagérées; ceux d'Occident, pour cultiver par leur conversation l'édification religieuse, et fonder dans leurs monastères des écoles de théologie, des foyers de mouvement intellectuel. Les uns comme les autres conservaient dans cette retraite une absolue indépendance. Comme les moines disputaient au clergé l'admiration des peuples, ils étaient pour lui l'objet d'une extrême jalousie. « Au milieu de ces tiraillemens, dit M. Guizot, à travers ces alternatives de folie et de sagesse, les progrès de l'institut monastique continuaient; le nombre des moines allait toujours croissant; ils erraient ou se fixaient, remuaient le peuple par leurs prédications, ou l'édifiaient par le spectacle de leur vie. De jour en jour on les prenait en plus grande admiration et respect; l'idée s'établissait que c'était là la perfection de la conduite chrétienne; on les proposait pour modèles au clergé; déjà on donnait à quelques-uns l'ordination pour les faire prêtres ou même évêques, et pourtant c'étaient encore des laïques, conservant une grande liberté, ne faisant point de vœux, ne contractant point d'engagemens religieux, toujours distincts du

clergé, souvent même attentifs à s'en séparer. » (Tom. II, leçon XIV, p. 66.)

La règle que S. Benoît donna, vers l'an 528, au monastère de Mont-Cassin, changea en quelque sorte l'existence des ordres monastiques dans l'Occident, car ils ne tardèrent guère à l'adopter tous. Nous en trouvons une analyse curieuse dans la XIVe leçon. Les changemens qu'elle apportait à leur précédente vie furent surtout l'obligation à un travail régulier, le plus souvent agricole, et de plusieurs heures par jour; les vœux formels et perpétuels, mais précédés par le noviciat, qui remplacèrent l'ancienne liberté monastique; enfin l'abnégation complète de la volonté et de l'individualité, pour y substituer l'obéissance passive de tous les moines envers l'abbé. Cette dernière innovation, la plus importante et la plus funeste, est considérée par M. Guizot comme empruntée aux principes du palais de Constantinople; jusqu'alors, tout au moins, la notion de l'obéissance passive était étrangère à la religion chrétienne, et même au fanatisme religieux.

La lutte entre le clergé et les ordres monastiques fut longue; elle a présenté à M. Guizot beaucoup de faits curieux, mais l'espace nous manque pour les relever. A une époque qu'il est impossible de fixer avec précision, ces ordres furent enfin complétement incorporés dans le clergé, et bientôt après ils tombèrent dans une entière dépendance des évêques, qui étendirent sur eux le joug déjà imposé au clergé des paroisses. On les vit non-seulement dépouillés de leurs richesses, mais même obligés au travail comme des esclaves, pour enrichir leurs évêques à la sueur de leurs fronts. Enfin la résistance des moines à cette oppression, et leurs efforts pour obtenir de leurs évêques des chartres de liberté, par l'intervention ou des rois ou des papes, ne ressemblent point mal à la lutte que les communes soutinrent deux siècles plus tard contre leurs seigneurs pour échapper au joug de la féodalité.

La littérature n'a point été oubliée dans cette histoire de la civilisation, quoique celle de l'époque des Mérovingiens ait été négligée par tous les autres historiens. On pourrait presque

lui refuser le nom de littérature, car, au lieu d'avoir pour but les seules jouissances intellectuelles, elle n'était pour ceux-mêmes qui la cultivaient qu'un moyen d'agir, un moyen de servir la grande passion du siècle, la domination religieuse sur les esprits. Pour faire juger de l'éloquence de la chaire, M. Guizot traduit tour à tour des fragmens des sermons de saint Césaire, évêque d'Arles au commencement du sixième siècle, et de saint Colomban, missionnaire irlandais à la fin du même siècle. Tous deux avaient été élevés dans des écoles où dominait encore la civilisation antique, et leur art oratoire, qui paraît avec plus d'avantage pour avoir passé par la plume de M. Guizot, était fort supérieur à celui de leurs successeurs ou Francs ou Gaulois. M. Guizot entreprend ensuite de nous intéresser à un genre de composition plus décrié et moins connu encore, les Légendes ou Vies des saints, dont il estime que la collection des Bollandistes, en 55 vol. in-fol., contient seule vingt-cinq mille, la plupart composées à cette époque. Il explique leur infinie multiplication par l'ardeur avec laquelle on recherchait dans ces livres d'imagination les jouissances du cœur ou de l'esprit, qu'on ne trouvait point dans la vie réelle. Ainsi les vies des saints produisaient le triomphe de la moralité dans leurs récits, tandis qu'on ne voyait alors dans le monde que dépravation et brutalité, et qu'aucun des sentimens moraux de l'homme n'était satisfait; elles fournissaient une pâture à la sensibilité dans un tems où le monde semblait refuser des exemples d'affection et de sympathie; elles répondaient enfin aux besoins de l'imagination, au désir du merveilleux, à peu près comme les contes des Mille et une Nuits chez les Arabes dans un tems où l'ennui, maladie insupportable des siècles de barbarie, tourmentait les hommes. M. Guizot a extrait des Légendes, avec beaucoup d'art, quelques récits destinés à prouver la moralité, la sensibilité, ou l'imagination de leurs auteurs (leçon XVII). Il lui aurait peut-être été difficile d'en trouver davantage.

Après une dernière leçon, consacrée à des ouvrages qu'on peut regarder comme la transition entre l'ancienne et la nou-

velle littérature, M. Guizot a commencé l'examen du siècle de Charlemagne. Mais, avant d'entrer à sa suite dans cette période nouvelle, qu'il sait également présenter sous un jour qui réveille l'attention et pique la curiosité, nous attendrons qu'il ait achevé lui-même de la traiter.

J.-C.-L. DE SISMONDI.

HISTOIRE DE POLOGNE, *avant et sous le roi Jean Sobieski*, par N. A. DE SALVANDY (1).

. . . . . *Ut nec facta audita forent Pelopidarum.*

COWLEY.

« Ce n'est pas simplement la vie d'un grand homme mais celle de tout un peuple que j'ai essayé de reproduire », dit M. de Salvandy dans sa préface, et nous prenons acte de ces paroles, parce qu'elles nous autorisent à le juger autant comme annaliste de la Pologne que comme biographe de Sobieski.

Concilier ainsi deux branches distinctes de l'art historique, trouver place pour un peuple entier dans un cadre où l'on ne voulait d'abord faire mouvoir qu'un seul homme, c'était une œuvre laborieuse et une tentative hardie. Il est difficile, en effet, que dans une biographie quelconque une nation puisse se réfléchir avec ses lois, ses mœurs, sa physionomie historique : et la difficulté s'accroît encore, lorsqu'il s'agit d'annales aussi généralement ignorées que celles de la Pologne. L'organisation intime de ce pays, ses antiquités, le détail de ses institutions ne nous sont pas tellement familiers, qu'il suffise d'un mot pour les rappeler à l'esprit, et pourtant, dans une biographie, il faut souvent s'adresser à la mémoire de ses lec-

---

(1) Paris, 1829; Sautelet, rue de Richelieu, n° 14, et Al. Mesnier, place de la Bourse. 3 vol. in-8° de 500 pages chacun; prix, 21 fr.

teurs, sans quoi le héros du livre risquerait d'être oublié parmi des considérations politiques et des recherches étrangères à sa personne. Nous ajouterons qu'il est dans la nature même de cette espèce de composition d'être, jusqu'à un certain point, incomplète et partiale, et M. de Salvandy ne nous semble pas rester toujours à l'abri de ce défaut. Lorsque, dans la vie de tout un peuple, on a pris un seul homme pour sujet d'études et de méditations, on se sent vite épris d'une tendresse exclusive pour ce personnage : on le caresse, on l'idéalise dans sa pensée : ses défauts, on les appelle faiblesses, et s'il est inhabile ou téméraire, c'est l'élan d'un noble cœur, l'entraînement naturel d'une politique chevaleresque. On va jusqu'à lui faire une large part de gloire, là où il ne fut qu'au second rang, et son nom est un perpétuel refrain qui revient après chaque scène comme les chœurs du théâtre antique. Ainsi, des les premiers chapitres, M. de Salvandy, suivant Sobieski pas à pas, l'amène de gré ou de force sur le premier plan, et lui défère sans cesse la palme du courage dans les batailles, et de la prudence dans les diètes; ses adversaires et ses rivaux ne figurent dans ce brillant panégyrique d'une glorieuse vie que pour la relever, la rehausser par le contraste : et les plus illustres citoyens de la Pologne n'y obtiennent une courte mention qu'autant qu'ils ont été les amis ou les lieutenans du vainqueur de Vienne, et que leurs lauriers peuvent se confondre avec les siens.

Nous ne croyons donc pas que l'historien ait complétement tenu les promesses de sa préface. On rencontre d'assez graves inexactitudes dans son travail, et surtout dans le premier volume, relatif aux événemens qui ont précédé le règne de Sobieski. Cette narration, indispensable à l'intelligence des faits ultérieurs, semble confuse et décousue : le secret de la constitution polonaise, cette funeste impuissance à former un tiers-état, n'est pas suffisamment mis en lumière : on sent que l'auteur est sans cesse placé entre la crainte d'omettre d'importans détails, et celle de négliger son héros et de détourner ailleurs l'intérêt qui doit s'attacher exclusivement à ses faits d'armes.

C'était cependant une grande et belle entreprise que d'enseigner à l'Europe l'histoire d'un peuple dont elle ne connaît que les malheurs; dont la naissance, la vie et la mort sont autant de problèmes jusqu'à présent insolubles, malgré mille explications diverses qui ne précisent rien et sont désavouées par la Pologne. Qui a doté cette tribu slave d'une constitution si personnelle et si originale? qui l'a jetée et maintenue au milieu du moyen âge avec toute les formes d'une république grecque, avec son peuple de nobles, ses assemblées bruyantes et sa tolérance religieuse? Qui l'a fait tomber dans l'esclavage, au moment où nos pères s'élevaient à la liberté? est-ce l'absence de telle ou telle institution spéciale que chacun peut déterminer à son gré; ou n'est-ce pas plutôt que, née sous une autre étoile que l'Europe centrale, elle devait nécessairement avoir une autre éducation, un développement différent, une autre mort? questions immenses, à peine effleurées jusqu'à ce jour, et qui contiennent pourtant toute l'histoire de la Pologne.

M. Salvandy a senti parfaitement que pour expliquer cette destinée si exceptionnelle, il ne suffisait pas de dire que l'élection des rois, le *liberum veto* attribué à chaque noble, les comices armés de l'ordre équestre, étaient de mauvaises institutions; qu'il fallait étudier à fond ces institutions, les suivre dans leur origine et leurs applications diverses, et se demander ensuite si elles n'étaient pas inhérentes à l'esprit même et à l'existence de la nation polonaise. Malheureusement son examen paraît n'avoir pas été suffisamment éclairé de la connaissance des monumens originaux, et il l'a conduit à des résultats que nous ne pouvons admettre.

D'après M. Salvandy, si la Pologne a succombé, c'est qu'elle n'a point subi la loi commune de l'Europe, le despotisme et la féodalité. *C'est qu'elle a donné le spectacle d'une nation sans peuple, de cités sans bourgeoisie, sans commerce, le spectacle enfin d'une république où les contrepoids étaient partout, et le pouvoir nulle part. C'est qu'elle a traversé les siècles, sans perdre une seule des pratiques de sa vie sauvage.* Sans doute elle sera de-

meurée dans l'Europe moderne comme un camp de barbares jeté par le hasard entre des villes florissantes et policées. De là ses orages et sa chute. Ces deux assertions sont, à vrai dire, tout le fondement de l'ouvrage : savoir, l'absence de la féodalité et l'éternelle continuation de la barbarie primitive.

Il sera facile de démontrer, par le seul récit des faits, que *la Pologne ne s'est pas conservée jusqu'à nos jours, telle que la fit sa vie sauvage;* et quant à cette autre assertion, qu'elle ne pouvait attendre son salut que du despotisme et de la féodalité, nous la tenons pour hasardée et peu philosophique. Cette idée séduit, au premier abord, par quelque chose de neuf et d'original qui plaît à l'esprit; mais dégagée des formes brillantes sous lesquelles elle apparaît dans le livre de M. de Salvandy, elle n'a pas de fondement solide et se réduit à cette proposition un peu triviale : si la Pologne avait été formée d'autres élémens que les siens, si elle avait été, par exemple, la France ou l'Angleterre, elle serait restée nation. En effet, le gouvernement féodal, tel que nous l'avons vu dans l'Europe septentrionale, n'est point un type nécessaire et inévitable que doive reproduire toute société au berceau. C'est le résultat du fait de l'invasion germanique, accomplie sous l'empire de certaines circonstances qui se sont rencontrées au centre de l'Europe et pas ailleurs, et ont concouru à marquer notre civilisation d'un caractère particulier. La féodalité, laissée à elle-même, n'eut pas fait jaillir de terre notre organisation sociale, et serait demeurée probablement impuissante, sans la tradition des libertés municipales, religieusement conservée dans quelques villes, sans le respect national des Germains pour l'indépendance individuelle de l'homme, sans l'influence parallèle de l'Église, élémens variés dont l'assemblage put seul enfanter à la longue notre glorieuse civilisation. C'est une grave erreur que d'attribuer exclusivement la chute de la Pologne à l'absence du despotisme et de la féodalité : c'est supposer que ces deux causes ont produit à elles seules le monde moderne, et qu'appliquées aux tribus slavonnes, elles auraient nécessairement donné le même résultat. Il n'en est rien, et

nous ne pensons pas que la féodalité ou le despotisme eussent jamais improvisé sur les bords de la Vistule une bourgeoisie indépendante, une Église distincte de la noblesse, des institutions municipales, toutes ces choses, en un mot, qui firent le salut de notre France. Que si l'on voit le moyen âge entier dans la hiérarchie féodale, si l'on comprend sous ce mot toute cette rude et sanglante éducation des tems modernes, pourquoi plaindre ou accuser la Pologne d'avoir été jetée dans un autre moule? Fallait-il donc que les Slaves fussent en tout point semblable aux Germains, et Cracovie bâtie sur le modèle de Paris ou de Londres? Il nous semble que chaque nation a sa place dans l'ordre du monde, sa marche à suivre et son rôle à tenir. Elle brille et s'éclipse d'après des lois qui lui sont propres : elle a sa vie et sa gloire. Rome est guerrière, Carthage est commerçante; qui se plaindra que l'une n'ait pas été la contrefaçon de l'autre?

Maintenant, est-il vrai, comme l'assure M. de Salvandy, que la Pologne ait traversé les siècles sans perdre une seule des pratiques de sa vie sauvage; que cette civilisation, libre de la protection pesante du despotisme et de la féodalité, soit restée stérile, sans grandeur comme sans éclat; que la *Pospolité* (1), indocile démocratie de nobles, ait maintenu depuis le XIe siècle l'anarchie en permanence. Ici les faits viennent de toutes parts détruire cette allégation et réhabiliter la Pologne aux yeux de l'Europe. Esclave aujourd'hui et rayée du nombre des nations, la Pologne n'a pas d'autre titre à présenter au monde que ses souvenirs : laissons-lui du moins ses souvenirs, nous qui ne saurions faire davantage pour elle, et si l'avenir ne lui offre que sujets de craintes et de regrets, qu'elle trouve quelques consolations, en se rappelant ses jours meilleurs.

Le premier livre de M. de Salvandy, qui sera spécialement l'objet de nos critiques, paraît emprunté pour la plus grande partie à un annaliste du XVIe siècle, *Martin Kromer*. Dans

(1) *Pospolité ruszenié*, levée en masse des nobles, arrière-ban.

cet ouvrage, écrit à une époque où, comme on le sait, la critique historique n'existait pas, on trouve de graves inexactitudes dont M. Salvandy ne s'est pas assez méfié; de sorte que, faute d'une étude complète des autres monumens nationaux, il a été conduit, non pas à composer son système d'après l'histoire de Pologne, mais l'histoire de Pologne d'après son système. Il l'a fait avec cette verve d'imagination et cet éclatant coloris que nous lui connaissons tous : mais, quoi qu'il en soit, il s'est fréquemment trompé, et les erreurs du talent sont de trop haute importance pour ne pas mériter un sévère examen. Notre réfutation s'appuiera toujours sur des écrivains et des documens originaux, ignorés en France et dont nous devons la connaissance à un jeune littérateur polonais, M. *Michel* Podczaszynski, qui a bien voulu nous communiquer les matériaux de l'histoire nationale qu'il se propose de donner incessamment au public.

La Pologne n'a point d'existence, comme nation, antérieurement à la fin du xe siècle. Une faible tribu slave, dont Gnèsne est la capitale, et qui porte le nom de royaume de Léchie, occupait, depuis le tems de Charlemagne, un coin du territoire où s'étendit plus tard la domination des Jagellons; de là sortit la Pologne, mais seulement au commencement du xie siècle, quelques années après l'introduction du christianisme, lorsque Boleslas-le-Grand, roi de Léchie, et membre de l'empire germanique, fut proclamé, par l'empereur Othon III, roi chrétien des Polans ou Polonais (habitans des plaines), protecteur de tous les Slaves, et reçut de ce prince le droit bizarre de convertir et de subjuguer tous les païens. Boleslas chassa les Bohémiens de la Chrobatie, vaste pays qui s'étendait jusqu'au Danube, et qui prit le nom de *Petite-Pologne*, en même tems que la Léchie et les cantons circonvoisins prenaient celui de *Grande-Pologne*. Il transporta de Gnèsne à Cracovie, capitale de la Chrobatie, le siége de son nouvel empire, et ainsi fut fondée cette monarchie qu'ont vu périr nos pères.

Les relations de l'Allemagne avec les tribus slaves avaient

introduit parmi elles quelques germes de féodalité. Une femme voulut substituer ce gouvernement aux formes démocratiques de ses nouveaux sujets. C'était Rixa, femme du successeur de Boleslas, et fille d'un comte Palatin du Rhin. De là insurrection populaire en 1054, fuite de Rixa et de son fils Casimir, massacre des prêtres et des seigneurs, et retour au paganisme que le peuple regardait comme intimement uni à la cause de sa liberté primitive. Cette anarchie fut de courte durée, et le christianisme relevé par le roi Casimir. Cette religion portait alors malheur à la Pologne. L'évêque de Cracovie, Stanislas, ayant conspiré avec le roi de Bohême contre l'indépendance de son pays, fut tué par Boleslas II. Grégoire VII régnait au Vatican : jaloux de venger les franchises de l'Église, et non comme le dit M. de Salvandy, *de secourir avec ses foudres la liberté polonaise en péril*, ce pontife mit le royaume en interdit, et condamna les successeurs de Boleslas à ne porter à l'avenir que le titre de ducs de Pologne. C'était un échec pour l'affermissement et la dignité de la couronne. La faiblesse de Vladislas I et l'erreur de Boleslas III, son successeur, rendirent ce coup décisif. Ce dernier, en mourant (1139), partagea ses États entre ses quatre fils : ces petits souverains, indépendans les uns des autres, bien que le duc de Cracovie possédât une suprématie nominale, se piquèrent d'imiter leur père ; et la Pologne fut subdivisée à l'infini, le despotisme aboli pour toujours, et le gouvernement aristocratique des seigneurs substitué au gouvernement absolu des rois : c'est la première crise politique de la Pologne.

Ce petit nombre de faits nous fournit une observation importante. Au milieu de telles révolutions, quel rôle a donc joué cette noblesse si violente et si tumultueuse, que M. de Salvandy aperçoit déjà au XIe siècle, chassant les reines et foulant aux pieds les rois, et qui, dès cette époque, *s'effrayant de toute supériorité comme d'un outrage, de tout pouvoir comme d'une usurpation, de tout travail comme d'une déchéance, se constituait en hostilité avec tous les principes sur lesquels reposent les sociétés humaines*. Où est l'influence de cette *pospolite* vio-

lente et oppressive qui, depuis la fondation de la monarchie, élevée, comme par enchantement, au-dessus du trône, n'a travaillé qu'à le renverser? La réponse est facile. Cette noblesse qui, par suite de circonstances particulières dont nous retracerons les progrès d'une manière précise, finit par comprendre presque toute la nation polonaise, et s'emporta plus tard, sous les Wasa et leurs successeurs, en mille caprices d'indépendance irréfléchie; cette noblesse, créée par le tems, soutenue et poussée au faîte du pouvoir par les accidens de la fortune, n'existait pas encore, au XIe siècle, comme puissance politique. Son influence ne date que de l'année 1496 : fait grave, qui dérange le système de M. Salvandy, et dont nous poursuivrons le développement au milieu des diverses vicissitudes de l'histoire de Pologne.

Nous avons laissé ce pays en proie à la domination précaire d'un nombre infini de ducs souverains. Au XIIIe siècle, la scène change. Voilà que ces hordes tartares qui, depuis Gengis-Khan, étaient en possession de bouleverser le monde, fatiguées de la Russie, où elles n'avaient pas laissé pierre sur pierre, s'abattent sur la Pologne, brûlant les villes et réduisant les habitans en esclavage. Elles ne firent que passer : mais ce passage avait suffi pour disperser tous les élémens d'une civilisation naissante. Telle était la misère du pays, que les petits princes furent obligés d'appeler des colonies du fond de l'Allemagne, pour repeupler leurs cités désertes. Ces colons ne changèrent de patrie qu'à condition de n'être jamais polonais que de nom, et de conserver, sur les bords de la Vistule, les usages et les institutions de l'Allemagne. Nous verrons plus tard cette convention porter ces fruits. Quoiqu'il en soit, un de ces hasards qui sauvent les empires vint alors relever la Pologne. Quatre des ducs qui régnaient sur les démembremens de la monarchie, moururent à la fois et dans la même année (1295) : leurs États passèrent, par droit de succession, au duc de Cracovie, Vladislas-Lokiétek, qui reprit le titre de roi. C'était à la fois un grand guerrier et un habile législateur; il vainquit les Bohémiens et les chevaliers teutoniques, et abolit les privi-

léges dont quelques familles puissantes s'étaient dotées elles-mêmes pendant l'anarchie (1). Son fils, Casimir-le-Grand, constitua la Pologne sur des bases qui devaient alors paraître stables. Dans une assemblée générale, tenue en 1347, il publia un code de lois applicables à toutes les classes de citoyens, et où le nom même d'*esclave* ne se trouve pas mentionné : la noblesse n'était donc encore qu'une dignité, et point un privilége. Malheureusement, Casimir n'avait point d'enfans, et le principe de l'hérédité de sa couronne allait recevoir une première atteinte. Cependant, il est inexact de dire que l'assemblée des seigneurs ait, d'elle-même, appelé au trône le roi de Hongrie, Louis d'Anjou. C'est Casimir qui présenta ce prince aux suffrages de ses sujets, et telle était encore la force du principe de l'hérédité, qu'il fut immédiatement convenu que Jean, duc d'Esclavonie, et sa postérité succéderaient au prince hongrois, s'il mourait à son tour sans enfans. Tout concourut à rendre illusoires les sages précautions du grand Casimir. Louis de Hongrie n'eut que des filles; Jean d'Esclavonie périt sans laisser de postérité, et les destinées de la Pologne se trouvèrent de nouveau remises aux chances d'une élection. Louis, à force de brigues et de promesses, la détermina en faveur de sa fille Edwige. Il avait été jusqu'à exempter la nation entière, sans distinction de rangs, de tout autre impôt qu'une légère taxe territoriale. A ces conditions, Edwige dut lui succéder : la nation se réserva seulement le droit de lui choisir un époux.

Edwige sacrifia son bonheur à celui de la Pologne. Elle aimait son cousin, le jeune duc Guillaume d'Autriche : elle l'oublia pour donner sa main au Grand-Duc de Russie et de Lithuanie, Jagellon, barbare disgracié de la nature, idolâtre et meurtrier de son oncle Kieystut : union pénible sans doute, mais qui doublait les forces de la Pologne, et assurait en même tems au christianisme une conquête de plus.

(1) Cette époque était mal connue jusqu'à nous ; c'est aux ouvrages de M. le professeur *Joachim* Lelewel que nous devons la lumière répandue aujourd'hui sur l'histoire de ces tems reculés.

Edwige, princesse de la race de saint Louis, belle, intrépide et bienfaisante, est un de ces noms, si rares dans l'histoire, que l'on répète avec amour, et que les écrivains nationaux se plaisent à entourer de tous les prestiges de la gloire et de la vertu. Dans quelques annalistes polonais, c'est une création poétique et presque d'imagination que cette figure de femme si douce et si touchante, parée de tous les charmes de son sexe, et douée pourtant d'un courage d'homme. A l'âge de vingt ans, elle monte à cheval et court, le casque en tête, comme notre Jeanne d'Arc, reconquérir la Gallicie, envahie par l'armée hongroise. Épouse de Jagellon, elle adoucit ce naturel sauvage, le convertit à la foi chrétienne par l'exemple de ses vertus, et tel est le magique ascendant de sa bonté, que Jagellon, cédant à ce gracieux apôtre, abjure à la fois sa férocité native et son idolâtrie. Les Lithuaniens, dit M. Salvandy, furent convertis par la crainte et baptisés l'épée à la main. Mais lisez Dlugosz et les chroniqueurs du xve siècle, vous y verrez comme Edwige s'en allait à travers la Lithuanie, donnant à ces barbares, vêtus de peaux, du linge et des vêtemens, et comme elle leur faisait chérir sa croyance à force de douceur et de bienfaits. Ainsi se formait le lien qui devait plus tard les enchaîner étroitement aux destinées de la Pologne, et unir ces deux nations dans une confraternité de gloire et de malheur.

L'accession de la Lithuanie à la monarchie des Piasts est en effet le grand événement de l'histoire de Pologne, la source de sa grandeur passagère en même tems qu'une des causes actives de sa décadence prochaine. La principauté de Jagellon n'était pas la Lithuanie actuelle : c'était Wilna, plus, Kiow, Smolensk, Nowogorod, et la moitié du royaume de Pierre-le-Grand; car alors, la Russie n'existait plus comme nation indépendante. Le grand-duché de Suzdale avait disparu sous les pas des Tartares (1328) : c'était cette principauté despotique qu'André Bogolubski avait fondée au xiie siècle sur les bords de la Moskowa (1147), et qu'il avait peuplée de colons de Nowogorod et de hordes asiatiques. Là devait s'élever plus

tard le trône des Iwans. Quant à la véritable Russie, la Russie slave, celle des Ruriks et de Wladimir-le-Grand, elle avait passé tout entière avec Kiow sous les lois des Jagellons. Ainsi, par son union avec la Lithuanie, la Pologne acquérait l'appui d'une grande nation et devenait le plus puissant État du nord. Malheureusement cette alliance lui coûtait cher : elle contribuait à introduire dans sa constitution un principe qui la travaillait sourdement depuis un siècle et devait amener de grands maux : nous voulons parler de la prééminence absolue de la noblesse. De l'époque de l'union, et seulement de cette époque, date le pouvoir et, pour ainsi dire, la royauté de l'aristocratie en masse ; alors elle posa la couronne sur sa tête, et, remplaçant les autres ordres, fit de ses volontés l'unique loi de l'État. L'une des erreurs capitales de M. Salvandy, c'est d'avoir confondu les deux époques, d'avoir fait la *Pospolite* contemporaine des Boleslas ; c'est enfin d'avoir représenté, comme le caractère essentiel et nécessaire de la nation polonaise, un fait fâcheux sans doute, mais amené à la longue par un concours de circonstances fortuites que certes aucun des Piasts n'avait pu prévoir. Nous essaierons d'expliquer le mouvement progressif qui finit par transporter toutes les branches du pouvoir exécutif, législatif et même judiciaire dans les diètes de l'ordre équestre.

Nous répétons que, sous les Boleslas, les priviléges de la noblesse n'existaient pas. Le gouvernement était despotique ; chaque citoyen soumis aux mêmes lois, aux mêmes vexations, aux mêmes tributs. Les plus braves guerriers portaient, il est vrai, le titre latin de *nobiles ;* mais cette qualification, qui ne donnait pas de droits politiques, était le prix d'une action d'éclat, tellement qu'on voyait alors des escadrons entiers ennoblis après une bataille. Le roi était considéré comme autocrate et propriétaire du territoire, *de droit héréditaire*, parce qu'ayant succédé aux républiques ou communautés slaves, chez lesquelles le sol appartenait à l'État et non aux particuliers, il avait nécessairement hérité de ce droit. Boleslas Ier, à l'exemple des princes allemands, donnait habituellement des terres

en fiefs à ceux qu'il créait nobles. Mais ces fiefs étaient reversibles à la couronne, après la mort de leur possesseur. Cependant, pendant l'anarchie des ducs souverains, qui précéda l'invasion des Tartares, quelques nobles obtinrent de la faiblesse des princes l'hérédité de leurs fiefs, et, par une singulière conséquence, l'exemption de tout impôt et de toute obligation envers l'État, cet ordre de choses dut cesser avec le retour des lois. Wladislas-Lokiétek, et son fils Casimir-le-Grand respectèrent, il est vrai, la longue possession des seigneurs qui avaient obtenu l'hérédité de leurs fiefs ; mais ils les soumirent de nouveau aux charges publiques et rétablirent l'égalité des lois. La plus grande partie de la noblesse polonaise resta toujours feudataire de la couronne, et le roi fut à peu près seul propriétaire du sol, à titre héréditaire (1).

On sait par quelle série d'événemens malheureux le trône de Pologne devint électif. Casimir-le-Grand, Louis de Hongrie, Jean d'Esclavonie, Edwige elle-même moururent sans enfans. Wladislas, que l'élection donna pour successeur à son père Jagellon, était issu d'une troisième femme, Élisabeth Granowska ; c'était un Lithuanien, un étranger, héritier indirect du sceptre des Piasts, couronné par la grâce de la nation. Un instinct naturel de patriotisme porta ce peuple, qui adoptait une famille nouvelle et presque barbare, à ressaisir pour lui-même l'autorité absolue dont avaient joui ses anciens rois, à l'exercer par ses diètes, et à se reconnaître comme propriétaire unique de son territoire, *à titre héréditaire*. Mais, au xve siècle, les diètes, c'était la noblesse : car, les paysans n'y venaient pas, obscurs et pauvres qu'ils étaient, et la bourgeoisie, bien que légalement admise dans les assemblées, n'y possédait pas d'influence. L'ordre équestre, dont les mem-

(1) Un monument de cette organisation s'est conservé jusqu'au xviiie siècle : les *starosties*, qui devinrent alors le prix de basses complaisances et des plus viles intrigues, étaient de véritables fiefs à la disposition du roi, et rentraient dans son domaine, à la mort de chaque *staroste*. Ces fiefs ne pouvaient d'ailleurs y demeurer, et la constitution voulait qu'ils passassent immédiatement en d'autres mains.

bres étaient presque tous simples feudataires, profita donc seul de cette révolution, et devint possesseur héréditaire de ses domaines. De là une terrible conséquence ; les paysans furent attachés par leurs nouveaux propriétaires à la terre qu'ils cultivaient, et peu à peu enchaînés à la glèbe : le monopole de la liberté se concentrait ainsi définitivement dans les mains de la noblesse.

C'est dans cet état que la fin du xve siècle saisit la Pologne. On travaillait alors avec ardeur à l'union définitive de ce royaume avec la Lithuanie, et cette œuvre était longue et pénible à accomplir. La Pologne réclamait Kiow, qu'elle voulait placer sous sa dépendance immédiate, comme ancienne conquête de Boleslas. La Lithuanie s'obstinait à garder cette ville, arrachée aux Tartares par l'épée des Jagellons. D'ailleurs, l'aristocratie lithuanienne se refusait à descendre au niveau de la noblesse polonaise, et à confondre ses priviléges avec les siens. La Lithuanie, sous son grand duc Gédymin, avait emprunté aux chevaliers porte-glaives de la Livonie, notre féodalité du moyen âge. La noblesse y était peu nombreuse, et par conséquent riche et puissante : en Pologne, au contraire, dans chaque palatinat, on comptait les nobles par milliers : tous, depuis l'opulent sénateur jusqu'au pauvre gentilhomme qui cultivait lui-même son champ, étaient égaux en droits, admissibles aux mêmes honneurs ; ils étaient, de plus, soumis à la même législation que les paysans. Ces derniers furent immolés à l'union si désirée de la Lithuanie avec la Pologne; placés sous l'empire de dispositions exceptionnelles, et formellement déclarés incapables, en 1496, de posséder aucune charge publique. C'est ainsi qu'on jugea nécessaire d'isoler la noblesse polonaise du reste de la nation, pour la rapprocher de l'aristocratie lithuanienne et prussienne. Car la Prusse, réunie à la Pologne, au milieu du xve siècle, avait aussi reçu la féodalité des mains de l'ordre teutonique. Si l'on se demande comment cette spoliation s'accomplit sans qu'aucune plainte, aucune protestation pacifique ou armée se soit élevée de la part des paysans, on en trouvera l'explication dans l'absence

presque totale d'un tiers-état, en Pologne, et son éloignement forcé des diètes. Au xve siècle, les paysans n'avaient pas un assez vif sentiment de leurs droits, pour les priser plus haut que leur tranquillité et leur vie. Leurs défenseurs naturels, c'étaient les bourgeois des villes, sans lesquels ils ne pouvaient rien. Mais cette classe intermédiaire était peu considérée en Pologne, et cela tenait à deux causes. D'abord, toute la force de la nation, les hommes de guerre, quiconque possédait un sabre, quelques arpens de terre et un cheval, préférant aux occupations douces et paisibles des cités les fatigues de la chasse et les rudes exercices de la campagne, ne venaient guère dans les villes, et n'y résidaient point : ensuite, les villes elles-mêmes étaient, par le fait de leur origine, hors de la loi polonaise : bâties et repeuplées, au tems des ducs souverains, par des colonies d'Allemands, de Juifs, ou même d'Arméniens, soumises en général à la législation des communes allemandes, elles paraissaient, à la noblesse polonaise, étrangères aux intérêts comme aux institutions de la mère-patrie, et n'avaient pas de représentation fixe dans les diètes. Ainsi, la Pologne était pour jamais frappée d'impuissance à produire un tiers-état : ainsi, les classes inférieures étaient livrées à la merci de la noblesse, et, n'ayant pas d'organes légaux, devaient toujours être condamnées sans être entendues. D'ailleurs, le besoin de cette nation intermédiaire, qui fait la puissance de l'Europe centrale, n'était guère senti dans la monarchie des Jagellons. L'ordre équestre, dont tous les membres jouissaient entre eux d'une égalité parfaite, l'ordre équestre, qui, dans le seul duché de Masovie, comptait quarante-cinq mille familles, semblait tenir lieu d'aristocratie et de bourgeoisie tout à la fois ; ou plutôt, il embrassait la véritable nation entière, la nation politique et guerrière, celle qui connaissait les intérêts du pays et se consacrait à les défendre. Cette usurpation resta donc à peu près indifférente aux autres habitans de la Grande et de la Petite-Pologne, dont elle ne changeait pas les habitudes et ne modifiait guère le sort. Quant aux paysans de la Lithuanie, de la Prusse, et des au-

tres provinces récemment unies à la Pologne, façonnés depuis long-tems à la servitude, et rompus à la honte du joug, peu leur importait qui le fît peser sur leur tête, roi ou grand duc, diète ou boyards, pouvu qu'il n'en fût pas plus pesant.

Ainsi s'explique la spoliation consommée sans résistance au profit de la noblesse : nous disons qu'elle s'explique, et non qu'elle s'excuse. Car, la liberté est chose trop précieuse et trop sacrée, pour que nous accordions à personne le droit de s'en arroger le monopole. Bien que la Pologne fût jeune encore et novice dans son éducation constitutionnelle, le bienfait de la liberté, appliqué graduellement à la bourgeoisie et aux cultivateurs, aurait éclairé, amélioré ces classes d'hommes, et fortifié leurs cœurs de ce saint amour de la patrie qui rendait si respectable, même dans ses écarts, la noblesse polonaise. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent *que la liberté soit une institutrice indulgente qui puisse énerver, corrompre, et tuer les peuples dans leur premier âge*; et l'ordre équestre rendit sans doute un triste service à son pays, en se considérant comme seul digne de la liberté. Une fois investi sans partage du privilége de représenter la nation dans les diètes et de dicter des lois au souverain, il suivit la tendance inévitable de chaque pouvoir humain à croître sans cesse et à renverser impitoyablement tout ce qui embarrasse sa marche. Alors, vinrent les scandales des élections décidées à coups de sabre : alors, les confédérations armées de l'ordre entier ou de chaque province entre la diète ou le roi ; alors, le *liberum veto*, attribué à chaque citoyen : institutions qui, bonnes ou mauvaises en soi, tournèrent toutes au détriment du pays, parce qu'elles étaient exclusives, sans contre-poids et sans limites. Mais ces conséquences d'un mauvais principe ne se développèrent pas dans un jour, et la première confédération armée ne date que du milieu du XVIe siècle. On voit donc que l'aristocratie démocratique de la Pologne fut un produit du tems, et non pas un fait contemporain de l'origine de la nation, et inhérent à son existence même : le pouvoir absolu de la noblesse n'a pas été *une continuation de la vie nomade*, une malédiction de Dieu, pour ainsi dire, lancée sur

la Pologne, au jour de sa naissance. Sans doute, ce fut plus tard une des causes de sa décadence ; mais non pas la seule. Si le trône des Jagellons est tombé, si ses débris gissent encore dispersés, misérable jouet des puissances voisines, la faute n'en est pas aux seules erreurs de la noblesse : l'histoire en accuse le fléau de l'intolérance religieuse, qui s'introduisit dans le royaume avec les Wasa, et la maligne influence de la maison d'Autriche, dont la Pologne et Sobieski lui-même, ne surent pas assez se garantir. Ces deux causes de ruine, qui n'ont pas suffisamment frappé M. Salvandy, et que nous verrons bientôt agir sous nos yeux, s'allièrent avec l'anarchie, fruit du règne de la noblesse, pour miner sourdement la constitution polonaise, et finirent par jeter bas le plus vieil empire du Nord.

Mais, à l'époque où nous sommes arrivés (commencement du XVIe siècle), la Pologne ne prévoyait pas encore quelles rudes épreuves lui réservait l'avenir. Il est un instant, dans la vie des peuples comme dans celle des individus, où ils ont cessé de croître, sans pour cela décroître encore, où ils ont atteint le complet développement de leurs forces, et jouissent du présent qu'ils pensent éternel, bien qu'il leur échappe et s'éloigne d'eux chaque jour : cet instant était venu pour la Pologne, au commencement du XVIe siècle. Son union avec la Lithuanie était sincère et conclue pour toujours. Un prince de la famille des Jagellons, Sigismond Ier, rendait son pays glorieux au dehors, libre et tranquille au dedans. C'est de lui, dont Paul Jove disait, au XVIe siècle, « qu'il n'y avait de son tems que trois héros, Charles V, François Ier et Sigismond de Pologne, et que chacun de ces princes méritait seul de gouverner tout l'univers, s'ils n'eussent pas été contemporains. » Son fils, Sigismond-Auguste allait continuer son œuvre. Dans cette Pologne, que M. Salvandy nous représente comme toujours fidèle à son ancienne barbarie, à Wilna, à Posen, et surtout à Cracovie, les sciences et la littérature produisaient d'utiles travaux et des monumens qui ne mourront pas. L'académie de Cracovie, fondée en 1347, par le grand Casimir, ri-

valisait d'éclat avec les écoles célèbres nées sous le beau ciel de l'Italie, et où se pressait la jeunesse savante de toute l'Europe. L'étude des littératures antiques était florissante : la langue polonaise, soigneusement cultivée, atteignait un degré de perfection qu'elle n'a point dépassé depuis (1). Kopernik trouvait à Cracovie le système du monde. Kochanowski, riche de lumières recueillies d'un bout du monde à l'autre, rappelait dans ses odes Pindare et les lyriques Grecs. L'éloquence politique, dont l'Europe avait depuis si long-tems perdu la mémoire, renaissait sur les bords de la Vistule, énergique et puissante, comme aux beaux jours des vieilles républiques. Enfin, plus de trois cents imprimeries, disséminées dans quatre-vingts villes, répandaient avec profusion les chefs-d'œuvre du génie antique et de ses modernes imitateurs. Certes, elle n'était plus une horde de sauvages, la nation qui créait une nouvelle Italie au milieu des forêts du Nord.

La Pologne, sous la domination des Jagellons, faisait plus que de conquérir la gloire littéraire, elle donnait au reste de l'Europe un exemple de tolérance religieuse dont celle-ci ne profitait guère. Trois cultes différens trouvaient place sur son territoire, et demeuraient libres et indulgens les uns pour les autres. Le catholicisme avait conservé son ancien empire dans la Petite-Pologne, la Masovie et la Gallicie : le rit grec dominait en Lithuanie ; les villes, en général, et surtout la Prusse et la Grande-Pologne embrassaient avec ardeur la réforme protestante. Rakow, l'Athènes sarmate, comptait mille étudians dans ses écoles ariennes ; du sein de la réforme s'élevaient trente sectes diverses (2) ; et cependant, un synode d'évêques abolissait à jamais l'inquisition, qui s'était un instant glissée sur cette terre d'indépendance et de libre examen. Ces nobles, si turbulens dans leurs diètes, si impatiens de toute résistance,

(1) *Voyez* le tableau synoptique de la littérature polonaise, par MM. Jarry de Mancy, et *Léonard* Chodzko, publié récemment dans l'*Atlas des littératures anciennes et modernes*.

(2) *Petro Duodo*, ambassadeur de Venise au xvie siècle, comptait à Wilna soixante-douze cultes différens.

sentaient pourtant que la foi religieuse est hors du domaine de la force publique, et que la conscience de l'homme est un sanctuaire impénétrable où Dieu seul est juge.

Ainsi grandissait la Pologne, à l'abri de l'autorité tutélaire de ses princes et de l'active surveillance de ses assemblées nationales. Un seul orage était venu interrompre le cours de si paisibles destinées. C'était sous le règne de Sigismond Ier. La maison d'Autriche, s'essayant à l'art d'agiter les royaumes voisins, avait distribué aux principaux membres de l'ordre équestre des diplômes de princes, de comtes et de barons du Saint-Empire. Soutenus par la reine Bona, italienne, de la maison des Sforzes, les nobles privilégiés tentèrent de constituer une aristocratie au milieu même de l'aristocratie polonaise. L'ordre équestre craignit pour ses droits : il s'émut tout entier, forma une confédération à laquelle accédèrent plus de 100,000 hommes, et arracha à la diète la défense expresse de faire usage à l'avenir des titres féodaux. Ce soulèvement n'eut pas de suites, et la Pologne, étrangère aux querelles religieuses qui changeaient alors l'Europe en un vaste champ de bataille, compta soixante-dix années de calme et de bonheur.

Malheureusement, Sigismond-Auguste fut le dernier de sa race : il fallut recourir encore à l'élection, et cette fois le sort se déclara contre la Pologne. Veuve de ses Jagellons, elle allait entrer dans cette carrière de troubles et de combats, où elle devait répandre le plus pur de son sang et épuiser ses forces.

La diète préparatoire venait de se rassembler, composée du sénat, où dominait le protestantisme, et des nonces territoriaux, partagés entre le catholicisme, la réforme et le rit grec. Une question religieuse y fut agitée pour la première fois : choisirait-on un prince catholique ou protestant? Grave et sérieux débat, dans un tems où l'Europe se rangeait tout entière, ici, sous la bannière de Rome, là, sous celle de la liberté. En effet, il ne s'agissait de rien moins que de l'avenir de la Pologne : se placerait-elle à la suite de l'Autriche, soutien de l'orthodoxie ébranlée ; ou tiendrait-elle son rang, comme puissance indépendante, au milieu de la ligue des princes reformés. La

majorité de la diète, et le grand maréchal de la couronne, Firley, inclinaient à choisir un roi protestant. Le légat du Saint-Siége, Commendoni, vit le danger et sut l'écarter par une fraude pieuse. Il fit secrètement répandre le bruit, parmi les principaux membres de la diète, que, si Firley insistait avec tant d'ardeur pour l'élection d'un roi protestant, c'est que, dans ses rêves d'ambition, il se destinait à lui-même la couronne. Cette manœuvre réussit : le grand maréchal devint l'objet de la défiance universelle : jaloux de s'y soustraire, il se réunit au parti catholique, et la cause de la réforme dut compter sur les trônes du nord un adversaire de plus. Les intrigues du cardinal Commendoni restèrent ignorées de la Pologne, et le secret n'en fut trahi que long-tems après par le secrétaire du légat, Gratiani, qui avoua, dans ses mémoires, la perfide habileté de son maître.

La question fondamentale de l'élection ainsi décidée en faveur d'un prince catholique, le choix de la diète s'arrêta sur un candidat français, Henri de Valois, ce méprisable roi qui de deux couronnes n'en sut pas défendre et conserver une seule. Mais, au moment de remettre le sceptre aux mains d'un étranger, la Pologne voulut garantir à l'avance ses libertés politiques et religieuses contre toute tentative d'usurpation. Alors, *pour la première fois*, des *Pacta conventa* furent rédigés et soumis à l'acceptation du nouveau monarque, comme la condition nécessaire de son élévation; en même tems, on lui imposait la loi de tolérance de 1573, noble profession de liberté religieuse, et qui, au milieu de nos désordres, excitait l'enthousiasme et l'admiration de notre illustre de Thou. Elle obligeait *le prince et les nobles à jurer sur leur foi et leur honneur qu'ils maintiendraient la paix générale, en ce qui regarde la conscience entre tous les citoyens des diverses religions et des diverses opinions.* Henri prêta ce serment et n'eut pas le tems de le violer. On sait comment il récompensa la Pologne de l'avoir élu. On lui donna pour successeur un transylvanien, Etienne Bathory, vaillant guerrier, roi tolérant, que la mort prévint dans son projet de reviser la constitution : d'ailleurs, fervent

catholique. Ainsi l'orthodoxie triomphait en Pologne et excluait les dissidens du trône. L'Autriche se saisit de ce principe et sut l'exploiter à son profit.

La décadence de la Pologne, et cette série de malheurs qui s'est terminée par une si lamentable catastrophe, date de l'avénement au trône de la dynastie des Wasa. Sigismond, prince suédois, neveu du grand Sigismond-Auguste, avait dû son élection aux liens de famille qui le rattachaient, quoique de loin, à la race tant regrettée des Jagellons. Élève de la société de Jésus, fanatique sans avoir même l'excuse de l'austérité ou du courage, soumis à l'influence de l'Autriche, qui lui donnait successivement en mariage deux archiduchesses pour prix de sa complaisance, habile orfèvre, grand alchimiste et mauvais roi, Sigismond précipita la Pologne dans un abîme de maux. Il faut lire, dans M. Salvandy, comment il prodigua les ressources de ses sujets en de vaines hostilités contre la Suède, qu'il avait voulu arracher de force au protestantisme, et qui se vengea en choisissant un autre roi; comment la même fureur de prosélytisme lui fit perdre l'occasion d'unir la Moscovie à la Pologne, en plaçant son fils Wladislas sur le trône des tzars; comment il donna le duché de Prusse à l'électeur de Brandebourg, préparant ainsi un nouvel ennemi à la Pologne. Nous n'insisterons que sur deux circonstances de son règne, fertiles en désastreuses conséquences et qui n'ont pas suffisamment attiré les regards de M. Salvandy : nous voulons parler de la guerre contre les Turcs et des persécutions religieuses.

La Pologne, au XVIIe siècle, devient tout à coup, et par une sorte d'entraînement chevaleresque, l'avant-garde de la chrétienté contre les invasions ottomanes : c'était sans doute un beau dévoûment, dont l'Europe l'a bien mal payée; c'était, en même tems, et pour son malheur, une grande erreur politique. Placée entre deux puissances qui croissaient chaque jour et menaçaient ses frontières, la Moscovie, patrimoine des Romanoffs, et l'Empire, ce royaume trouvait un allié naturel dans la Turquie, car l'ambition des sultans ne prétendait pas conquérir du côté du nord des forêts sauvages et des steppes

sans fin, mais se frayer en Allemagne un chemin vers le midi. L'Autriche avait donc seule vraiment à craindre, et son coup de maître fut d'associer à sa cause la Pologne catholique, de la compromettre dans une lutte qui ne pouvait avoir aucun résultat pour elle, mais qui écartait de l'Allemagne les armées du Grand-Seigneur. Elle atteignit ce but en soudoyant quelques hordes de cosaques polonais, qui envahirent en pleine paix les frontières ottomanes; cette agression ne fut pas désavouée par Sigismond; la guerre éclata terrible et toujours renaissante : elle ne devait guère finir qu'avec la Pologne.

Tandis qu'une lutte inégale au dehors épuisait le royaume d'hommes et d'argent, la persécution et les guerres civiles qui en sont le fruit, le minaient au dedans et avançaient l'heure de sa ruine. C'était encore là un bienfait de l'Autriche et des Wasa; mais, cette fois, ils avaient un nouvel allié, la société des Jésuites. Cet ordre, dont la mission et le but furent de maintenir l'unité catholique du moyen âge et le règne absolu de l'orthodoxie, s'était introduit en Pologne sous la protection du roi Etienne. Adversaire habile et ferme de la liberté politique et religieuse, fort du double appui de l'Autriche et du Saint-Siége, il grandit rapidement; et, fidèle à sa tactique ordinaire, s'empara des écoles où venait la jeune noblesse, en même tems qu'il gouvernait la conscience du roi. S'il ne parvint pas à jeter un prince catholique sur le trône de Moscovie et à reconquérir la Suède à Sigismond, il réussit mieux dans son projet d'écraser toute dissidence religieuse. La Pologne s'étonna de voir, pour la première fois, le nom d'hérétiques prodigué à une partie de ses enfans, la *censure* appelée au secours de quelques dogmes en péril, les bûchers s'élevant sur ses places publiques. En Prusse et dans la Grande-Pologne les protestans furent persécutés, leurs temples détruits, leurs livres jetés aux flammes. En Lithuanie, on fit au rit grec une guerre implacable. En 1595, il existait dans toute la Pologne 3,256 églises grecques (1) : on n'en comptait plus que

(1) Dans ce nombre ne sont point comprises les églises qui avaient antérieurement accédé à l'union de Florence, en 1459.

1069, 26 ans plus tard. Mais aussi la Lithuanie était en feu ; les paysans, outragés dans leurs croyances, s'étaient unis aux cosaques, qu'on voulait aussi convertir, et tous ensemble, avec Bohdan-Chmielnicki pour chef, apprenaient à la Pologne dévastée ce que coûtent les discordes religieuses.

Sigismond ne vit pas ces désastres qu'il avait amenés par ses fautes : il mourut en 1632, après avoir heureusement échappé à une insurrection générale de la noblesse. Il avait frayé au tzar de Moscovie et au marquis de Brandebourg le chemin à la puissance, en obligeant ses sujets grecs ou réformés à recourir à ces princes. Son fils Wladislas ne fit que passer sur le trône. Jean Casimir y resta plus long-tems, et celui-là tua la Pologne.

Une fois entré dans la carrière des persécutions, on marche vite, et la Pologne au XVIIe siècle n'échappa pas à cette loi commune. Sigismond avait abattu les temples des protestans ; Jean Casimir alla plus loin, il les chassa du royaume, et comme les réformés dominaient dans les villes, le coup qui les frappa détruisit tout ce qui restait encore de bourgeoisie riche et indépendante, et réduisit à quelques Juifs la population industrieuse des cités. La Pologne semblait alors au point de se dissoudre : c'était le tems où les cosaques de l'Ukraine se jetaient dans les bras du tzar ; les protestans invoquaient l'assistance de la Suède et de l'électeur de Brandebourg, l'élite de la nation expirait dans les guerres civiles ou sous le sabre des Turcs ; et l'Empire, spectateur paisible de son œuvre, élargissait encore la plaie en semant dans les rangs de l'ordre equestre ses titres nobiliaires et ses diplômes de princes et de comtes. Nous laissons à penser quel pouvait être le sort des lettres au milieu de ces tempêtes civiles. La vieille Académie de Cracovie, battue en brèche par les jésuites, succombait sous leurs efforts ; la langue nationale se corrompait, défigurée par le mélange du latin ; la libre allure de l'éloquence polonaise faisait place à de froids panégyriques ; enfin, de ces trois cents imprimeries que nous avons vu s'élever sous les Jagellons, il n'en restait plus, à la fin du XVIIe siècle, que quatre, où l'on pu-

bliait des livres de prières, signes déplorables d'une ruine que Jean Sobieski, malgré l'assertion contraire de son biographe, fut impuissant à prévenir.

Voici donc venir ce règne illustre de Sobieski, fécond en trophées, stérile en vrais résultats, règne qui ne fit qu'entourer d'une auréole de gloire les derniers jours de la Pologne. A l'époque où nous sommes arrivés, Jean Sobieski, grand-enseigne de la couronne, luttait vaillamment contre les Turcs, sous les ordres de Czarniecki, et préludait par de beaux faits d'armes à sa haute renommée guerrière. Plus tard, quand l'abdication de Jean Casimir eut remis le sceptre aux débiles mains de Michel Koributh, Sobieski, pour prix de ses exploits, obtint la dignité de grand-maréchal, et son bras fut, à vrai dire, le bouclier de son pays. Mais, si sa gloire militaire est pure et sans nuages, il n'en est pas ainsi de sa vie de citoyen. Nous ne prétendons pas réhabiliter ici la mémoire de ce roi Koributh, contre lequel M. Salvandy entasse les reproches les plus vifs, les accusations les plus sanglantes. Mais, quels que fussent ses torts, il n'était ni juste ni politique, dans des circonstances si graves, de les afficher, pour ainsi dire, aux yeux de l'Europe, et d'entraver par une continuelle opposition tous les actes de son gouvernement. Ce fut l'erreur du grand-maréchal, alors chef d'une des factions qui désolaient la Pologne; cette faction l'en récompensa plus tard : elle le fit roi.

Les campagnes de Sobieski ont inspiré de belles pages à son biographe, et, sous ce rapport, sa tâche était facile; car il n'avait qu'à louer, et certes il y était bien porté de cœur. L'administration du monarque était chose plus pénible à apprécier; car là il y avait de grandes fautes, une témérité coupable et comme une insouciance profonde de l'avenir. M. Salvandy a senti les parties faibles de ce règne; mais il ne les a que légèrement indiquées, jaloux de conserver pure et sans tache la gloire *de son brave prince*. C'est seulement à la fin de son œuvre qu'il laisse échapper quelques regrets sur les vues étroites du héros, et son asservissement aux caprices d'ambition de la reine Marie d'Arquien : nous serons plus sévères.

Sobieski, ce nous semble, fut un grand général, non pas un grand roi; car il ne dota son pays que de drapeaux enlevés à l'ennemi, et de trophées de guerre; il ne vit pas ses maux, ou les ayant vus, s'étourdit sur leurs conséquences. Habile à défendre la Pologne du fléau de l'invasion ottomane, il ne sut pas la protéger contre le retour des désordres intérieurs, et ne le tenta même point. Brave et hasardeux comme ces nobles qui l'avaient fait roi, comme eux aimable et galant, l'ornement d'une cour et l'objet de l'admiration d'une armée, il n'eut qu'une médiocre capacité politique, et son regard court et inattentif ne plongea pas dans l'avenir.

Au moment de son avénement à la couronne, trois principes de décadence travaillaient activement la Pologne: c'étaient la turbulence de la noblesse, que cinquante ans de troubles avaient formée à la guerre civile, la lutte contre les Turcs, et les intrigues de la maison d'Autriche. Restreindre ce pouvoir illimité de l'ordre équestre était une tentative trop hardie. Mais on pouvait diminuer les dangers de ce pouvoir, en enlevant tout prétexte aux cabales des diètes, en oubliant de vieilles querelles avec les Paz de Lithuanie, en relevant le drapeau de la liberté religieuse qui avait été si long-tems l'honneur de la Pologne. Les Turcs avaient été battus: il devenait donc facile de terminer glorieusement cette guerre, et quant aux brigues de l'Autriche, elles n'étaient pas à craindre pour qui aurait su s'en méfier. Sobieski suivit une autre marche, ou plutôt crut ne pouvoir mieux faire que de continuer la misérable politique des Wasa. Il ne fut pas persécuteur comme eux, sans doute; mais la matière manquait pour une persécution, et la force avait éteint ou dispersé les sectes dissidentes. D'ailleurs, on le vit tourmenter les diètes de ses intérêts de famille et quelquefois de ses querelles personnelles; il engagea la nation plus avant encore dans cette lutte dévorante contre la Turquie, où s'absorbaient, au profit de l'Autriche, toutes les ressources du royaume. Ce furent ses liaisons avec l'empereur et son imprudente haine contre l'islamisme qui le poussèrent à laisser périr sans secours la Hongrie et la Transylvanie, États libres comme le sien, et qui, par désespoir de ne

trouver dans Sobieski qu'un implacable adversaire, allèrent mendier le désastreux appui du sultan. Incertain et irrésolu dans sa conduite, il hésita toute sa vie entre l'alliance de la France et celle de l'Autriche, négociant avec la première, si Louis promettait le cordon de ses ordres au marquis d'Arquien, père de la reine; prêt à tout sacrifier pour la seconde, si elle assurait à ses fils la principauté de Moldavie, flottant toujours entre Vienne et Paris, au gré de ses affections privées et de la vanité de Marie Casimire. Lui aussi mit donc la main à la ruine de la Pologne, et lorsqu'il pouvait la rendre à l'existence, ne sut que prolonger et ennoblir son agonie.

Si cet arrêt est sévère, peut-être qu'il est juste et sera confirmé par la postérité. Elle dira que, si la Pologne n'est plus, ce n'est pas pour avoir manqué de despotisme et de féodalité : car ces deux faits se rencontrent à diverses époques de ses annales et étaient d'ailleurs incapables de la sauver. Ce n'est pas non plus qu'elle ait traversé les siècles, fidèle aux traditions de sa vie sauvage; car elle était libre et policée, quand la presque totalité de l'Europe était dans l'ignorance et la barbarie. Et si la turbulence de sa noblesse l'agita long-tems, comme un vaisseau, jouet des orages, si le despotisme de l'aristocratie a précipité sa perte, c'est qu'à cette cause de ruine d'autres vinrent se joindre. La Pologne a péri pour avoir cédé à cette manie d'intolérance religieuse qui faisait le tour de l'Europe, pour avoir compromis sa fortune en se dévouant à des voisins ingrats : elle a péri pour n'avoir trouvé dans le dernier de ses rois, vraiment digne de ce titre, qu'un grand guerrier, au lieu d'un sage administrateur. Il faut rendre à chacun la responsabilité de ses œuvres, et ne pas faire de tel ou tel nom une sorte de victime expiatoire, qui reste chargée du poids des péchés de tous.

Disons donc que Sobieski a eu sa part dans les malheurs de la Pologne : mais avouons en même tems qu'il ne pouvait la perdre plus glorieusement. Quels que soient les torts de sa politique, il lui reste une renommée impérissable : sa valeur, digne des anciens preux, et sa science de la guerre qui fit l'admiration du monde, au tems de Turenne, du prince de Condé

et de Charles de Lorraine. La campagne de 1672 contre les Turcs nous a rappelé ces jours d'éternelle mémoire, où Napoléon, tombant du trône, illustrait par un combat chaque canton de la Champagne; et certes, les prodiges de Kaluza, de Budziacz et de Chocim ne sont pas inférieurs à ceux de Brienne, de Montmirail et de Champeaubert. Quant à la délivrance de Vienne, si l'on met de côté l'intérêt politique de la Pologne, c'est un des exploits les plus éblouissans dont l'histoire ait gardé le souvenir, c'est un de ces triomphes qui suffisent à immortaliser un prince et une nation. Le lendemain de cette bataille, Sobieski était vraiment le héros de la chrétienté, le Charles Martel du XVIIe siècle, et certes il est plus d'un grand homme de guerre qui eût troqué toute sa vie contre cette seule journée. Nous avons peine à concevoir aujourd'hui la popularité qui s'attachait à cette victoire, et tout l'enthousiasme qu'elle excita. Le vieil esprit des croisades est éteint dans notre Europe, et avec lui cette haine chevaleresque de l'islamisme qui passait des pères aux fils. D'ailleurs, la Turquie réduite à défendre pied à pied ses derniers retranchemens, ne fait plus trembler personne, et l'unique sentiment qu'elle inspire, c'est cet intérêt qui s'attache à toute nation luttant avec énergie contre la mort : mais, au XVIIe siècle, la monarchie de Mahomet II et de Soliman était encore quelque chose de formidable, et chacun de ses mouvemens ébranlait le monde. La prise récente de Candie donnait un port à ses flottes au centre même de la Méditerranée, et l'occupation de la Hongrie ouvrait l'Allemagne à ses armées. Or, ses armées à une époque où l'on ne hasardait guère plus de 50,000 hommes dans une bataille, comptaient plus de 200,000 soldats, braves comme des régimens français ou allemands, terribles et destructeurs comme les hordes de Gengis. Aussi, quand le bruit de la marche du grand visir Kara-Mustapha se répandit en Europe, grande fut la terreur, et telle, que depuis l'invasion de Soliman il n'en avait pas existé de semblable. Le danger commun fit taire les querelles particulières, et Louis XIV attendit sur les bords du Rhin que le sultan lui épargnât la peine de frapper à mort la maison d'Autriche. Toutes les

chaires chrétiennes retentirent de cris de guerre : ne pouvant donner des soldats, le pape envoya des subsides, les cardinaux vendirent leurs pierreries : l'empereur quitta sa capitale en toute hâte, poursuivi par des cavaliers tartares, et il courut presser la marche des contingens de l'Allemagne. En France, en Italie, dans les provinces Rhénanes, on se demandait avec effroi où le visir irait planter ses tentes, quand Vienne ne serait plus : car cette ville semblait condamnée à une destruction certaine. Rome surtout, l'âme de toutes les coalitions européennes contre la Turquie, redoutait la vengeance du sultan et invoquait à la fois les puissances du ciel et celles de la terre. Un homme se rencontra qui rendit vaines ces terreurs et marqua par sa victoire le terme des progrès de la puissance ottomane. Depuis Vienne et Parkan, ses limites ont reculé après chaque guerre, et l'épée du roi de Pologne semble avoir dissipé le prestige qui s'attachait à ce nom si redouté.

La campagne de Vienne offrait à notre auteur ample matière pour un brillant panégyrique : il a profité de cette occasion en écrivain habile : non-seulement il a retracé, avec beaucoup d'éclat et d'enthousiasme, les événemens presque merveilleux de cette guerre : mais il a suivi avec finesse les intrigues déliées du cabinet autrichien, du roi de France et de la cour de Rome. Quant au style de M. Salvandy, nous croyons inutile d'en faire l'éloge. Bien que parfois incorrect, on sait comme il est vif et rapide, riche d'éclatantes images et d'expressions heureuses. Qui n'a souvent admiré toutes les ressources de ce beau langage, quand il se vouait avec tant de bonheur à la défense de nos libertés publiques! Appliqué à la haute composition littéraire, il n'a rien perdu de son charme, et prête à l'histoire de Sobieski tout l'attrait d'une narration épique, que le bon sens moderne aurait dégagée du cortége des dieux de l'Olympe.

Cependant, s'il faut dire ici toute notre pensée, et hasarder une dernière critique, il semble que M. Salvandy, en assistant aux funérailles de la Pologne, s'est tenu trop en garde contre le sentiment si naturel d'amour et de compassion pour les gloires déchues. Poursuivant, à travers l'histoire de ce

pays, la continuation d'une prétendue barbarie, dont on perd la trace à chaque pas, il a trouvé simple et presque juste, qu'au tems où la civilisation triomphait partout en Europe, la Pologne tombât. Et cependant, s'il est une triste et poignante destinée, c'est celle de la dernière des républiques slaves. Voilà bientôt quarante ans qu'il ne compte plus en Europe, ce peuple brave et généreux, qui fut au moyen âge l'asile de la liberté religieuse, et au XVIIe siècle, le rempart vivant de toute la chrétienté. S'il a commis des fautes, il les a cruellement expiées, et si sa noblesse fut parfois soupçonneuse et turbulente, elle a payé cher sa tendresse jalouse pour la liberté. Et d'ailleurs, en démembrant la Pologne, sont-ce les droits abusifs de son aristocratie qu'on a voulu détruire? Mais ces droits, l'ordre équestre venait de les sacrifier lui-même au bien commun par la constitution du 3 mai 1791: aussi n'est-ce pas la Pologne aristocratique qu'on voulait anéantir, mais la Pologne républicaine; et, au fait, ils se souciaient bien de la liberté des peuples, ceux qui l'ont tuée? Nous qui ne pouvons lui rendre son indépendance, rappelons-nous, au moins, qu'elle a donné son sang pour défendre la nôtre; que, partout où la fortune à poussé nos légions, des Polonais ont grossi leurs rangs, qu'ils se sont associés à nos revers comme à nos triomphes, et qu'ils mêlaient encore à Waterloo les débris de leur armée aux restes épuisés de la nôtre : c'est ce qui fait que leur cause restera toujours celle de la France, que leur misère sera pour nous un éternel sujet de douleur, que leur délivrance sera l'un de nos vœux les plus fervens, l'une de nos plus chères espérances (1).

Alph. D'HERBELOT.

---

(1) Nous nous empressons d'annoncer ici la publication récente d'une *Histoire des légions polonaises en Italie,* sous le commandement du général *Dombrowsky,* par M. *Léonard* CHODZKO. (Paris, 1829; Barbezat, rue des Beaux-Arts, n° 6. 2 vol. in-8°, formant ensemble 1100 pages, avec des planches; prix, 17 fr.) Plus tard, une analyse détaillée fera connaître cet ouvrage à nos lecteurs.

LITTÉRATURE.

MULLNER'S DRAMATISCHE WERKE. — *Œuvres dramatiques de* MULLNER (1). — MULLNER'S NOVELLEN. — *Nouvelles*, par MULLNER (2). — VERMISCHTE SCHRIFTEN, *von* MULLNER. — *Œuvres mêlées*, par MULLNER (3). — KOTZEBUE'S LITERATURBRIEFE AUS DER UNTERWELT, *von* MULLNER. — *Correspondance littéraire de Kotzebue, écrite de l'autre monde*, par MULLNER (4). — MEINE LÄMMER UND IHRE HIRTEN, etc. — *Mes moutons et leurs bergers*, drame en 4 actes, par MULLNER (5).

Adolphe MULLNER, qui vient de mourir d'apoplexie à l'âge de cinquante-cinq ans (6), était l'un des auteurs dramatiques les plus distingués de l'Allemagne, et en même tems l'un de ses Aristarques les plus habiles et les plus sévères.

Né, le 18 octobre 1774, à Langendorf, près de Weissenfels, il commença son éducation dans l'école de cette dernière ville. Le chef-d'œuvre de Wieland, *Oberon*, qui tomba entre ses mains lorsqu'il était à peine âgé de onze ans, devint sa lecture favorite, aux dépens d'études qu'il trouvait arides. On a souvent considéré de pareils traits comme le signe certain d'une vocation décidée : rien ne semble plus naturel cependant que de voir un écolier préférer Voltaire à son rudiment ; et tel s'est rendu coupable du fait qui n'est pas devenu pour cela un grand poète. En 1789, le jeune Müllner entra à l'école de

(1) Brunswick, 1828. Vieweg. 7 vol. in-18.

(2) Leipzig, 1829. Karl Focke.

(3) Stuttgart, 1824 et 1826. Cotta.

(4) Brunswick, 1826. Vieweg.

(5) Wolfenbuttel, 1828.

(6) Müllner est mort, le 11 juin 1829, à Weissenfels, où il avait depuis long-tems établi sa résidence.

Pforta, où les mathématiques l'occupèrent beaucoup. Schmidt, son professeur, faisait en outre un cours de poésie allemande, où il s'attachait principalement à développer les règles subtiles de la prosodie. Müllner s'éprit d'enthousiasme pour le mécanisme de la versification, non pour la poésie; le sujet de ses premiers chants en fait foi. Ce fut : *La Génération de la courbe elliptique formée par le mouvement des planètes.* Il était alors dans sa seizième année. Ce goût pour la partie matérielle de l'art, dans laquelle il atteignit par la suite un haut degré de perfection, ne s'éteignit pas chez lui : devenu journaliste, sa plume, peu indulgente, déclara une guerre à outrance aux dactiles et aux spondées qui avaient le malheur de n'être point irréprochables.

Les essais poétiques du jeune mathématicien n'obtinrent pas l'approbation de ses maîtres, ce qui ne l'empêcha point de continuer à s'y livrer : le jugement d'un homme véritablement compétent eut plus d'influence sur son esprit. Il voyait quelquefois, dans la maison paternelle, le célèbre poëte *Bürger*, dont sa mère était la sœur : celui-ci, ayant un jour, dans une réunion, récité sa ballade de *Lénore*, avec tout le feu qui lui était propre, remarqua la vive impression qui se manifestait chez son neveu; il le prit en affection et lui donna des conseils sur ses travaux. Müllner, heureux de rencontrer un semblable guide, lui envoya à Goettingue plusieurs opuscules, parmi lesquels se touvait une traduction de l'ode d'Horace, *à la fontaine de Blandusie.* Bürger lui écrivit à cette occasion : « Je te l'avoue de bon cœur, à ton âge je n'étais pas aussi avancé; mais je pense que celui qui, dans toute la force de la jeunesse, peut consacrer tant de peines et de soins à la traduction d'un poème étranger, doit rarement avoir beaucoup d'inspiration naturelle. » Un arrêt aussi rigoureux accabla le jeune Müllner, qui cessa tout commerce avec les muses : ce respect pour l'opinion d'un homme supérieur est sans doute le témoignage d'un bon esprit; toutefois, si cette opinion avait été complétement injuste, n'eût-elle pas rencontré, dans les insinuations de *l'influence secrète*, un ferment de révolte plus puissant encore? Quoi qu'il en soit, la lecture et la représentation, sur le théâtre

de Leipzig, des ouvrages de Schiller et de ceux de Shakespeare, traduits pour la scène allemande par *Schroeder*, réveillèrent plus tard sa verve découragée.

Müllner se maria en 1802, exerça avec distinction la profession d'avocat à Weissenfels, obtint le titre de docteur en droit et publia, en 1804 et 1812, deux écrits sur la jurisprudence. Le premier a pour titre : *Soixante réflexions de Modestinus sur le projet d'une nouvelle organisation judiciaire pour la Saxe électorale* (Greitz, 1804 ; Hennig). Le second, inspiré par le sentiment de dégoût que faisait naître en lui la manière de procéder des *machines à sentences*, est un *Traité général des décisions judiciaires* (Leipzig, 1812.)

Les événemens de 1806, si importans pour les destinées de l'Allemagne, fournirent à Müllner l'occasion de se livrer à l'étude de la langue française, à laquelle il avait été jusqu'alors étranger, et qu'il parvint à posséder assez parfaitement pour faire passer dans la sienne la *Mérope* de Voltaire : ses compatriotes placent cette traduction, dont la fidélité est remarquable, à côté de celles de *Mahomet* et de *Phèdre*, par Goëthe et Schiller.

Un théâtre de société, qui s'établit par ses soins à Weissenfels, en 1810, et sur lequel il s'exerça lui-même, fit de Müllner un auteur comique. Toutefois, ses premiers essais, ainsi que la plupart des ouvrages de ce genre qu'il composa postérieurement, sont des imitations d'originaux français, auxquels il n'ôta rien de leurs grâces et de leur enjoûment, mais qu'il dota souvent de plus de force et de nouveaux traits d'esprit. Le sujet du *Chat angola* est puisé dans un conte spirituel de M. *Andrieux*(1), intitulé : *Les fausses conjectures ou l'Observateur en défaut ; le Retour de Surinam* est emprunté à Voltaire (*La femme qui a raison*). *Le Séducteur amoureux* de M. *Delongchamp* a servi de modèle à *La dangereuse épreuve* (Die Zweiflerin, oder die gefährliche Prüfung).

---

(1) Kotzebue avait déjà traité le même sujet, à sa manière, sans en indiquer la source ; mais les allusions voilées par M. Andrieux sont devenues, dans *le Chat et le Rosier*, de grossières équivoques.

Les confidens (die Vertrauten), dont plusieurs scènes semblent également imitées d'un opéra français (*les Confidences*) eurent un grand succès sur le théâtre de Vienne. Cette dernière comédie, la plus estimée parmi celles de l'auteur, réalise tout ce que ce genre pouvait devenir sous sa plume. On chercherait en vain, dans la comédie de Müllner, l'observation des mœurs ou la peinture des caractères; tout y est factice; mais elle se distingue par des combinaisons ingénieuses, par la perfection des détails, par un dialogue vif et abondant en saillies, dont la gaîté est cependant moins franche que satirique.

Lorsque la petite société dramatique de Weissenfels eut acquis quelque consistance, elle voulut faire un essai dans le genre tragique, par la représentation du *Vingt-quatre février*, de Werner. L'étude de cette composition, où domine le principe de la fatalité, fit réfléchir Müllner sur les caractères qui distinguent le drame antique et le drame moderne; elle lui inspira, en 1812, son premier ouvrage tragique, *Le Vingt-neuf février*, pièce en un acte, comme celle de Werner, mais inférieure à son modèle sous plusieurs rapports, et dont le nœud repose sur une conception bizarre, où l'on reconnaît l'étudiant en mathématiques bien plus que le poète. Croirait-on, en effet, qu'on a pu sérieusement représenter l'Être éternel abandonnant à l'influence diabolique un jour intercalé par les savans, pour la commodité du calcul, dans les années bissextiles? C'est bien en vain que l'auteur a tenté d'effacer le ridicule de cette donnée, en rappelant, dans sa préface, l'ancienne superstition, qui attribuait aux esprits infernaux une grande activité pendant les jours supplémentaires ajoutés pour la division du tems, et en plaçant ces paroles dans la bouche d'un de ses personnages : « C'est un mauvais jour dans l'année, je ne cesse de le dire : ce n'est pas un jour donné par Dieu, mais une œuvre de la folie humaine, qui nous vient de Rome. »

Walter Horst, le héros du 29 février, découvrant qu'il a épousé sa propre sœur, fruit mystérieux d'une faiblesse criminelle de son père, enfonce un couteau dans le sein du fils né de leur union, et va ensuite se livrer lui-même à l'échafaud. L'horreur d'un tel dénoûment ne permit pas de l'offrir aux

yeux des spectateurs, et la censure de Vienne ne voulut point autoriser la représentation d'une pièce où les crimes les plus odieux, l'adultère, l'inceste et l'infanticide sont accumulés, comme à plaisir, dans quelques scènes (1). Cependant, des directeurs de théâtres, qui regrettaient de voir le public privé d'un ouvrage où brillent des beautés du premier ordre, engagèrent l'auteur à changer sa *péripétie de mal en bien*, ainsi qu'il le raconte dans un avertissement justificatif. Il y consentit, et transforma sa tragédie en un drame intitulé : *der Wahn*, (*l'Illusion*, ou, plus exactement, *la Croyance*, *la Conjecture*), au moyen d'un incident dont la maladresse est assez habilement dissimulée par les détails. Au moment où le malheureux père frappe d'un couteau son fils qu'il élève dans ses bras, l'arme meurtrière trouve une résistance inattendue ; ce sont des papiers de famille que l'enfant était chargé de lui remettre, et d'où résulte la preuve que Walter Horst n'est point, ainsi que de fausses apparences semblaient l'indiquer, le frère de son épouse. De là, occasion d'en prendre connaissance, et catastrophe heureuse, de sanglante qu'elle était. Bien qu'à notre avis ce soit une louable tentative que celle d'éloigner des yeux le tableau de forfaits dont la pensée suffit pour nous révolter, on ne peut néanmoins se dissimuler que la composition de Müllner ne fût plus parfaite sous sa première forme ; nous dirons même qu'elle était plus satisfaisante pour l'esprit du spectateur, puisque l'accomplissement du meurtre n'étant suspendu que par une circonstance indépendante de la volonté de son auteur, le Walter Horst de l'*Illusion* est aussi coupable que celui du *Vingt-neuf février* : la seule différence est que ce dernier trouve son châtiment, tandis que l'autre demeure impuni. Au reste, Müllner a senti mieux que personne les reproches qui pouvaient lui être adressés, et son amour-propre

(1) La même prohibition fut prononcée par la police de Saint-Pétersbourg : elle subsiste, dit-on, encore ; mais l'auteur, apprenant qu'elle atteignait avec lui *Gœthe*, *Schiller* et *Lessing* (la représentation de *Don Carlos*, de *Wallenstein*, de *Nathan le Sage* et d'*Egmont* est défendue), déclara qu'il s'estimait heureux d'être interdit en si bonne compagnie.

de poète, en faisant un sacrifice, a voulu du moins en prendre acte par le choix de l'épigraphe suivante :

> Le public est le maître, il faut bien le servir ;
> Il faut, pour son argent, lui donner ce qu'il aime.
>
> VOLTAIRE, d'après LOPEZ DE VEGA.

Malgré les défauts que nous venons de signaler, on a traduit en vers anglais l'*Illusion*, en conservant au drame le titre donné primitivement à la tragédie (1).

L'apparition du *Vingt-neuf février* fit sensation en Allemagne ; elle révélait un poète tragique dont le talent était incontestable, mais dont les doctrines littéraires trouvèrent de nombreux contradicteurs. Son style fut loué généralement ; et il est vrai de dire que l'emploi du trochée dans les vers, idée à laquelle Müllner fut probablement conduit par l'admiration qu'excitaient alors au-delà du Rhin les drames de Calderon, admiration méritée par la richesse de leur poésie, mais qui s'étendait jusqu'aux détails de leur forme, contribua pour quelque chose au succès de son ouvrage, en lui prêtant une couleur inaccoutumée. Cependant, l'ouvrage lui-même, dans ce qu'il avait de plus essentiel, sa tendance morale, fut l'objet de nombreuses critiques, que nous aurons occasion d'examiner tout à l'heure, en parlant d'une autre tragédie de Müllner. Un jeune homme, enlevé bientôt après à la littérature, qu'il eût sans doute enrichie, parodia d'une manière spirituelle en même tems que profonde le genre annoncé par *le Vingt-neuf février*, genre que l'auteur poussa plus tard jusqu'à l'abus. Les prophéties, les anniversaires, les songes réalisés, tout cet attirail de mysticisme, destiné à frapper vivement les imaginations, manque tout-à-fait son but, lorsqu'il est prodigué, même par une plume habile. Cette parodie, intitulée : *Eumenides Düster, tragédie à la façon d'Adolphe Müllner, par Louis* STAHLPANZER, a mérité d'être insérée à la suite de l'original travesti, dans l'édition des *œuvres dramatiques* de Müllner qui

(1) *The Twenty-Ninth of February*. (Voyez *Blackwood's Edinburgh magazine*, n° XXXIV, janv. 1820.)

la recommande lui-même, comme *poudre tempérante*, après la lecture de ses tragédies.

La pensée de choisir pour thème d'une composition les remords d'un couple incestueux paraît avoir dès long-tems occupé Müllner : on assure que, quinze ans auparavant, à peine au sortir des bancs de l'école, il écrivit un roman, publié en 1799, sous ce titre : *l'Inceste*, ou *le génie tutélaire d'Avignon;* malgré ses désaveux, on continue assez généralement à le lui attribuer. Il n'en est pas de même du *Bourreau de Drontheim, ou la nuit du 13 décembre*, autre roman que son éditeur assure, dans une préface, avoir traduit sur un manuscrit de Müllner. Celui-ci a déclaré dans les journaux être complétement étranger à cet ouvrage, et il est difficile d'en douter, lorsqu'on s'aperçoit qu'il y règne une confusion bizarre entre *le Vingt-neuf février* de Müllner et *le Vingt-quatre février* de Werner, tragédie dont la fable a évidemment servi de modèle à celle du roman.

Le Vingt-neuf février procura à son auteur la connaissance d'*Iffland*, qui l'engagea vivement à entreprendre un ouvrage d'assez longue haleine, pour remplir une soirée théâtrale. Müllner, à cette époque, était préoccupé d'une question soulevée par *Édouard Henke*, dans son écrit sur la théorie de la pénalité; savoir : *s'il n'y a pas des êtres criminels dont l'existence morale ne saurait trouver de salut qu'au prix de l'existence physique*, et auxquels soit applicable cette réflexion de Sénèque : *Ingentis talibus vitæ exitus remedium est, optimumque est abire ei, qui ad se nunquam rediturus est.* Cette circonstance lui suggéra l'intention fondamentale de sa seconde œuvre tragique, *die Schuld*, que M. *de Saint-Aulaire* a traduite en français, sous le titre de *l'Expiation*, qui, sans être littéral, rend parfaitement la pensée de l'auteur : elle l'a été deux fois en anglais, par *W. E. Frye* (1) et par *Gillies*, poète écossais, auteur de *Childe Aharique* (2), et depuis dans presque toutes

(1) *The Guilt, or the Gipsey's Prophecy.*

(2) *Guilt, or the Anniversary, a tragedy, from the german of Adolphus* Mullner.

les langues de l'Europe : une traduction hongroise de M. *de Doebrentei*, publiée en 1821, a réussi au théâtre.

Il faut convenir, qu'à n'apprécier le génie de Müllner que par les circonstances extérieures qui en signalèrent la manifestation, on pourrait être tenté de ratifier la sentence sévère prononcée sur lui par Bürger. Que penser, en effet, d'un jeune homme qui choisit pour premier objet de son enthousiasme poétique la génération de la courbe elliptique? qu'une seule phrase de désapprobation, rendue imposante, il est vrai, par la plume qui l'avait tracée, suffit pour décourager, au point de le faire renoncer pendant long-tems à la poésie? chez lequel la vocation dramatique ne s'éveille que dans sa trente-huitième année, à l'occasion d'un théâtre d'amateurs, d'une invitation à *remplir la soirée*, d'une question de droit pénal et d'un aphorisme de Sénèque? Ne doit-on pas croire qu'il a cherché la poésie dans les combinaisons d'un style savant plus que dans les sources éternelles de la nature et du cœur humain? Cependant, toutes ces impressions défavorables s'effacent, à la lecture de *l'Expiation;* et, si l'on ne trouve pas dans la vie de Müllner les traits qui caractérisent un grand poète, on ne peut du moins méconnaître ici une œuvre véritablement poétique. Ce n'est pas que l'art ne se fasse peut-être un peu trop sentir dans la contexture, et le travail du littérateur dans le langage; ce n'est pas que le mathématicien ne se révèle encore par le rôle qu'il fait jouer au calendrier, et par l'influence qu'il lui attribue sur la destinée de ses héros; mais le poète aussi se révèle, et là particulièrement où la critique a le plus trouvé matière à s'évertuer : on voit que nous voulons parler de la fatalité sur laquelle Müllner a fondé le nœud de sa tragédie. « Cette fatalité, dit un critique allemand, basée sur une superstition populaire bien éloignée de la vraie religion, ne saurait remplacer pour les modernes le destin des anciens, qui était pour eux un dogme tout puissant et sacré des croyances nationales. » Ceci nous semble parfaitement vrai : aussi jugeons-nous qu'on a mal défendu l'auteur, et que l'auteur s'est mal défendu lui-même en prétendant qu'il avait voulu peindre les effets sur autrui d'un préjugé condamnable à ses

yeux : on n'excite point l'intérêt par une pensée pour laquelle personne n'éprouve de sympathie. Pour se placer au juste point de vue, il eût fallu plutôt examiner s'il n'est pas des époques où les intelligences supérieures sont dominées, accablées involontairement par la pensée d'une destinée fatale, de même qu'en d'autres tems elles se complaisent dans celle d'un avenir appelé par leurs vœux et pressé par leurs travaux. En effet, l'homme de génie, le grand artiste ne se séparent jamais de l'idée d'un ordre général, d'un enchaînement dans les faits de l'univers ; le vulgaire seul croit au hasard, dont les caprices apparens frappent ses sens grossiers. Mais, selon l'aspect de la société, dont l'imagination de l'artiste est un miroir animé, cette idée se conçoit et se réfléchit sous deux formes diverses, l'ordre providentiel et l'ordre fatal. Si la société lui présente le tableau d'un ensemble coordonné dans toutes ses parties, d'une marche en commun vers un but défini et désiré, c'est la providence qui soumet l'humanité aux lois éternelles d'un développement que celle-ci peut hâter par ses efforts : cette doctrine d'espérance et d'activité donne à la poésie le caractère de l'hymne qui exprime la louange et la reconnaissance. Lorsqu'au contraire les yeux de l'artiste sont affligés par le spectacle de déchiremens dont il ne saurait prévoir le terme ; lorsqu'il voit le désordre de l'individualité régner dans le domaine des croyances, c'est la fatalité aveugle qui impose son joug d'airain sur l'univers ; elle a tout résolu pour l'homme irrévocablement ; sa liberté d'action est anéantie. Sous l'empire de cette doctrine d'inertie et de désespoir, qui heureusement n'est que la condition du passage vers un état meilleur, la poésie devient sombre ou ironique ; elle se plaît à retracer des scènes pénibles, à méditer la douleur, ou à poursuivre de sarcasmes tout ce que l'esprit humain est accoutumé a regarder comme sacré. C'est alors que l'on voit paraître les *Byron*, les *Gœthe*, et pourquoi ne dirions-nous pas aussi les *Lamartine*? C'est alors que les *Werner*, les *Müllner* conçoivent leur fatalisme. Le plus grand artiste, à certaines époques, est donc celui qui comprend le mieux la providence ; dans d'autres tems, c'est celui qui montre la fatalité sous son

aspect le plus terrible. Il y aurait, sans doute, un artiste plus sublime encore ; ce serait celui qui, du sein de l'anarchie, oserait entrevoir pour l'avenir de l'humanité un ordre nouveau, une nouvelle unité, j'oserais presque dire, une nouvelle providence. Si une telle mission n'a pas été donnée aux Gœthe, aux Byron, elle ne pouvait appartenir à Müllner; mais il fut ce que devait être, dans notre âge, une âme vive et impressionnable, une âme poétique; il éprouva le besoin d'ordre, et ne le trouvant que dans la fatalité, il en peignit le pouvoir en gémissant. La complaisance, ingénieusement cruelle, avec laquelle il expose en détail et il analyse les plaies les plus douloureuses du cœur humain, n'est peut-être pas, chez Müllner, exempte d'affectation ; mais on ne saurait confondre une peinture déchirante, inspirée par un sentiment profond et sincère, avec ces tableaux fantasmagoriques où l'imagination seule entasse froidement horreur sur horreur, et ne parvient à inspirer que le dégoût. *L'Expiation* nous fait éprouver une sensation d'un tout autre genre; il a fallu le génie du poète pour concevoir la situation de deux êtres toujours nobles, toujours grands, et qui, de momens en momens, voient surgir pour eux de nouveaux motifs de remords et de désespoir; il a fallu tout le talent de l'écrivain pour intéresser le spectateur à ces deux coupables dont il prévoit la catastrophe, pour soutenir pendant quatre actes cette situation qui lui cause un serrement de cœur presque continuel sans le fatiguer. Dès les premières scènes, nous nous sentons au milieu d'une atmosphère que troublent des souvenirs et des pressentimens funestes; nous sentons que le passé a contracté des dettes que l'avenir doit solder; nous sentons qu'un crime a été commis et que ses auteurs n'ont plus d'autre mission sur la terre que celle de l'expier : quelle sera cette expiation? Voilà le but inconnu : il est prévu d'une manière à la fois vague et fatale; c'est le comble de l'art. Némésis, mais une Némésis chrétienne, qui se révèle par la puissance morale, et non par une nécessité matérielle, fait partout sentir sa présence : elle punit les coupables en leur dévoilant peu à peu, avec une lenteur cruelle, toute l'énormité de leur faute : l'in-

telligence du spectacteur n'est éclairée que graduellement, en même tems que la leur, et ne saurait la devancer. A mesure que la dette s'accroit à leurs yeux, s'accroit aussi la grandeur du sacrifice exigé pour l'acquitter, jusqu'au moment où, accablés par son poids, ils n'ont plus besoin de se parler, ils s'entendent : la réconciliation ne peut être achetée qu'au prix de la vie. Lorsque tous les affreux mystères du passé sont éclaircis, Hugo respire plus librement : « Maintenant cela va bien, s'écrie-t-il, la flamme a brisé ses entraves; elle s'est fait jour avec les paroles que j'ai prononcées. Tout est consumé, mais tout est tranquille. » Image poétique, qui peint l'état de son âme et caractérise le point culminant de l'intérêt tragique. Mais alors aussi s'éveille chez lui le sentiment profond qu'il ne saurait vivre avec le mal incurable qui dévore sa conscience. « Il n'est point de guérison pour mon mal, dit-il ; l'homme peut fixer dans sa mémoire tout ce qu'il veut; mais oublier ce qu'il sait, en oublier une seule syllabe, cela n'est pas en sa puissance; aucun médecin ne purifie la mémoire de la lèpre qui la souilla une fois. » Il va livrer sa tête coupable à la justice humaine ; cette exclamation de son père :

Veux-tu déshonorer mon nom ?

et ces paroles inspirées à sa sœur par la délicatesse de l'amour fraternel :

Non! tu ne dois pas finir ainsi !

changent sa résolution; il se donnera la mort de sa propre main.

Toute l'action de cette tragédie consiste dans la lutte que Hugo soutient contre sa conscience, et dans laquelle il doit succomber : son existence morale tout entière se développe aux yeux du spectateur. Aussi, la représentation de cette pièce est-elle généralement écoutée avec l'attention que l'on prêterait à la lecture d'un livre de psycologie : ce fait est un éloge pour l'auteur et pour le public auquel il s'adresse.

Voici l'opinion d'un critique allemand sur le mérite littéraire de *l'Expiation* : « On ne peut donner que des éloges à l'ordonnance et à l'emploi des matériaux : la révélation des

motifs en lieu et en tems utile, la sage liaison de toutes les parties avec l'ensemble, la disposition des scènes qui se suivent de la manière la plus naturelle, la tendance de tous les détails au même but, le peu de durée de l'action, qui néanmoins se trouverait trop à l'étroit dans l'espace d'une seule soirée, le changement de lieu consistant uniquement dans le passage d'une salle à une autre dans le même château, et le petit nombre des personnages : tout cela prouve que l'auteur était parfaitement maître de son sujet et pouvait le plier à son gré pour le faire servir à l'expression de sa pensée. La concentration de tous les élémens qui établit l'unité du poème favorise singulièrement son impression sur le spectateur. Le sujet d'ailleurs est essentiellement romantique, et sa mise en œuvre prouve assez combien est bornée la vue de ceux qui cherchent les attributs de ce genre dans un lâche assemblage de scènes, dans le rapprochement d'époques et de pays éloignés, dans la succession arbitraire des événemens. Que le fond soit de l'invention de l'auteur, ou emprunté au grand livre des romans espagnols, peu importe pour lui et pour son ouvrage. L'auteur d'*Alarcos* (1) a-t-il été blâmé pour avoir puisé à la même source ?»

Müllner assure ne devoir à personne la donnée de l'*Expiation ;* en effet, action extérieure et pensée intime, tout y porte le sceau de l'originalité, et l'on doit considérer comme un ennemi de l'auteur celui qui a pu voir en elle une *caricature* de l'*Adoration de la croix* (2) : le genre seul pourrait rappeler ce drame de Calderon. Nous trouvons dans la tragédie de Müllner toutes les qualités qui font estimer ses autres ouvrages, mais à un degré supérieur ; en première ligne, celles que signale le critique dont nous venons de rapporter les paroles ; l'habile enchaînement de la fable, l'art d'en présenter le sens moral de la manière la plus frappante, celui de ramener sans cesse par chaque détail au but de l'ensemble. Les caractères

(1) *Frédéric* Schlegel.
(2) *La devocion de la cruz.*

y sont dessinés d'une main ferme, et individualisés par des nuances qui attestent une étude approfondie du cœur humain; le dialogue est riche de vues neuves et de réflexions pleines de sagacité sur les choses de la vie, réflexions qui, presque toujours empreintes des couleurs les plus sombres, prennent trop souvent un tour épigrammatique. Le monologue d'Hugo (acte IV, scène V) a eu les honneurs d'un parallèle avec celui d'Hamlet « Je serais fier, dit l'auteur à cette occasion, si je savais qu'un tel jugement sera répété dans trois cents ans; mais, quand je relis les vers de Shakspeare, je sens qu'il n'y a rien dans les miens qui leur promette une si longue carrière. »

Le style de *l'Expiation*, dont la pureté est presque constamment sans reproche, se distingue par une énergie et une dignité exempte d'enflure, par des images brillantes et un mouvement quelquefois lyrique. La pièce de Müllner est écrite en vers inégaux, tantôt rimés, tantôt sans rimes; selon la situation d'esprit plus ou moins passionnée de chaque personnage; souvent aussi selon son caprice, il change le rythme et la mesure.

Nous n'entrerons pas dans le récit de sa fable; on la connaît par la traduction de M. de Saint-Aulaire : elle n'est pas demeurée étrangère à quelques-uns de nos poètes dramatiques, et peut-être a-t-elle inspiré à M. *Al. Guiraud* l'idée de l'*expiation* dans sa tragédie du *Comte Julien*. Müllner lui-même a traité plus tard, sous forme de narration, le même sujet (1); ce travail, dit-il, a été fort utile tant à lui qu'aux acteurs pour entrer plus profondément dans l'esprit de leurs rôles. Une dame, connue par quelques pièces de théâtre et surtout par des poésies lyriques estimées, parmi lesquelles se trouve une *ode sur la fondation de Marseille*, Mme *Thérèse d'Artner*, a eu l'idée de commenter la tragédie de Müllner par une autre tragédie fondée sur les faits qui servent d'exposition à la première, c'est-à-dire, sur le fratricide dont celle-ci peint *l'expiation*. Cette pièce, intitulée *l'Action* (die That), quoique très-romanesque et présentant

(1) Voyez *Hugo und Elvire* dans ses *Œuvres diverses*.

d'une manière un peu longue ce qui est parfaitement raconté par Hugo lui-même dans l'ouvrage de Müllner, offre cependant des scènes d'un vif intérêt.

L'Expiation fut commencée et terminée pendant le mois d'octobre 1812 : elle fut représentée, pour la première fois, sur le théâtre de Vienne, au mois d'avril 1813, avec le plus éclatant succès ; celui qu'elle obtint à la lecture fut plus grand encore ; les éditions et les contrefaçons se multiplièrent en peu de tems. *Hugo* et *Elvire* devinrent les rôles favoris des acteurs à réputation dans leurs tournées habituelles pour visiter les différentes scènes de l'Allemagne, et l'on cite surtout avec admiration le jeu du célèbre Esslair, enlevé à l'art dramatique presque en même tems que notre Talma.

Après *l'Expiation*, à laquelle nous avons accordé une place qui va nous obliger à être fort courts sur les autres productions de l'auteur, Müllner composa trois comédies : *les Grands Enfans*, *le Coup de Foudre* (der Blitz) et *l'Onclerie*, ou *la Comédie française* (die Onkeley). Le titre de cette dernière pièce semble annoncer une parodie de nos œuvres comiques, ou du moins la critique d'un de leurs défauts : ce n'est pourtant qu'une imitation fort bien faite de la jolie pièce de M. Étienne : *Une Heure de Mariage*. Ces trois comédies, ainsi que les prédentes, sont écrites en vers, avec une grande élégance de style.

Des tems héroïques venaient de s'écouler en Europe : la plume de Müllner voulut les retracer dans une composition où, cessant de suivre les traces de Calderon, il essaya de marcher sur celles de Shakespeare. *Yngurd*, tragédie publiée en 1817, présente la lutte de l'usurpation contre la légitimité, et succombant, bien moins sous les coups d'un ennemi qu'elle écrase par sa grandeur, que sous le poids de ses propres fautes. Les paroles suivantes, que l'auteur met dans la bouche de son héros, ne manquèrent pas sans doute d'être appréciées à cette époque : « Faites que je n'aie jamais porté la couronne de Norwège, et je la dépose entre vos mains. Cela vous semble difficile ? Trompez le tems, falsifiez l'histoire ; faites croire à

tous ceux qui habitent la terre que tout ce qu'elle a vu, que tout ce qu'elle a dit d'Yngurd est une fable, un conte imaginé par les nourrices pour endormir les enfans. »

Müllner avait atteint, dans *l'Expiation*, l'apogée de son talent; il demeura en arrière dans *Yngurd*, et plus encore dans *l'Albanaise*, tragédie composée en 1820, et qu'il annonça devoir être sa dernière production de ce genre. Ces deux ouvrages sont bien loin de manquer de mérite, surtout le premier; mais on était en droit d'exiger davantage du poète qui avait débuté avec tant d'éclat dans une carrière où c'est déjà reculer que de ne plus faire de progrès. Müllner perdit quelque chose de la grande popularité dont il avait joui. Un homme aussi irascible dut en souffrir beaucoup; mais, au lieu de cacher adroitement son déplaisir, il crut pouvoir conserver par la terreur l'empire qu'il avait acquis par le talent; il saisit le fouet de la critique, et en frappa rudement quiconque lui faisait obstacle sur le chemin de la renommée. Ce moyen réussit pendant quelque tems; il effraya ses adversaires: mais ceux-ci, bientôt, un à un, comme les grenouilles de la fable, osèrent contempler en face l'objet de leur épouvante, et s'enhardirent jusqu'à lui rendre coup pour coup. Alors, Müllner ne garda plus aucune mesure; il se laissa emporter par la colère, et, tantôt sous le voile de l'anonyme, tantôt se cachant derrière des masques qui ne tardent jamais à s'user et n'inspirent ensuite que le mépris, il remplit les feuilletons littéraires de satires violentes, où le bon goût et l'esprit sont étouffés par l'amertume, mettant ainsi le public dans la confidence de ses perpétuelles discussions avec les gens de lettres, les journalistes, les censeurs, les libraires et les comédiens.

Mais jetons un voile sur ces faiblesses d'un beau talent; oublions-les plutôt, en admirant le savoir et la sagacité qui règnent dans sa critique, lorsqu'elle se borne à être sévère sans injustice. La *Gazette du monde élégant*, la *Gazette littéraire de Halle*, la *Feuille du matin* (Morgenblatt), et la *Feuille de minuit* (Mitternachtsblatt), dont il était le directeur, contiennent de lui une foule d'articles saillans, particulièrement

dans la sphère de la *dramaturgie*. Plusieurs compositions de longue haleine sur le même sujet ont été publiées séparément par milliers, nous ne citerons que les suivantes : *Du jeu sur les théâtres de société*, *Du vers et de la rime sur le théâtre*, un *Dictionnaire théâtral*, inséré dans ses *Œuvres diverses* dont le premier volume parut en 1824, et le second en 1826.

Ce même recueil contient un traité *de la propriété littéraire*, des *souvenirs* intéressans de la guerre de 1813, et quelques poésies fort remarquables, entr'autres : *Les patriotes au Parnasse*, persifflage spirituel des mœurs grossièrement militaires affectées à une certaine époque et que l'on regardait comme le germanisme pur; *Luther*, pièce de vers pleine de vigueur et d'élévation ; *l'Éclipse de lune*, récit idyllique non moins distingué par sa grâce et sa fraîcheur.

La *Correspondance littéraire de Kotzebue, datée de l'autre monde* (1826), offre en même tems les matériaux d'une bonne appréciation de cet écrivain et sa défense contre des attaques injustes dont il avait été l'objet. Un journaliste allemand remarque, à l'occasion de cette correspondance, que Kotzebue est devenu infiniment plus libéral depuis qu'il habite l'autre monde ; mais, ajoute-il, on ne doit pas s'en étonner ; il aurait fort bien pu sans façon le redevenir encore une fois dans celui-ci. — Ces lettres sont des morceaux instructifs de critique littéraire.

Mes moutons et leurs bergers, drame historique en quatre actions (1828), est encore un des nombreux opuscules polémiques de l'auteur : les moutons sont ses ouvrages, les bergers sont ses libraires.

Lorsque Müllner est mort, on imprimait une collection de ses *Nouvelles*, qui attestent chez lui un talent d'un nouveau genre.

H. C.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

100. — *Annual report of the regents of the University*, etc. — Rapport annuel des régens de l'Université à la législature de l'État de New-York, fait au sénat le 11 avril 1829. Albany, 1829; Croswell et Van Benthuysen. In-8° de 16 pages et 2 tableaux.

101. — *An abstract of the returns of meteorological observations*, etc. — Extrait dressé par *Romeyen* Beck et *Joseph* Henry, des observations météorologiques adressées aux régens de l'Université par plusieurs *Académies* de l'État de New-York, conformément aux instructions qui leur furent adressées le 1er mars 1825. Albany, 1829; Croswell. In-8°. (Tableau faisant suite à ceux des années précédentes.)

Ces deux brochures, réunies en une seule, quoique leurs objets n'aient aucune connexion entre eux, peuvent être offerts ainsi aux habitans des États-Unis; mais il serait plus utile de les diviser pour les envoyer en Europe. Chacune contient une instruction précieuse pour la classe de lecteurs qui la recherchera; mais très-rarement, jamais peut-être aucun de ces lecteurs ne passera de l'une à l'autre. Les goûts et les habitudes de l'esprit qui portent à l'assiduité qu'exigent les observations météorologiques n'ont rien qui s'allie à la sorte d'analyse philosophique qui peut résoudre les questions relatives à l'enseignement et à l'éducation; et s'il arrive que ces deux fa-

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

cultés soient réunies dans un seul homme; elles y seront affaiblies l'une par l'autre au lieu de se prêter un secours mutuel.

Le mot *académie* n'a pas, en Amérique, le même sens qu'en Europe : il faut le traduire par celui de *collége*. Nous trouvons aussi dans le rapport des régens de l'Université le mot *séminaire* appliqué très à propos aux maisons d'éducation. Les deux tableaux qui terminent le rapport méritent ici la plus grande attention. Nous y voyons qu'il s'est formé à Albany un collége de jeunes personnes (*female academy*), où 157 élèves reçoivent l'instruction sur l'*art d'écrire* (composition), la géométrie, l'algèbre, l'astronomie, la *théologie naturelle*, l'histoire naturelle, la botanique, la logique, la rhétorique, la philosophie, la morale, les doctrines évangéliques, la métaphysique (*intellectual philosophy*), le français, la constitution et l'histoire des États-Unis, la chronologie, l'histoire. Quoique cette liste paraisse longue, il y a peut-être des omissions, comme on peut en juger par celle-ci qui est plus courte, mais où l'on a compris quelques objets d'enseignement qui ne sont pas dans la première. A l'*Albany female seminary*, on enseigne à 173 demoiselles l'art d'écrire, l'histoire, la rhétorique, la logique, la musique, le français, la botanique, le dessin, la chronologie, l'histoire des États-Unis, les *ouvrages à l'aiguille*. Mais voudra-t-on croire en Europe qu'à Ontario, dans un pays d'où les indigènes, que nous nommons sauvages, n'ont pas encore disparu, au fond de ces déserts, une autre maison d'éducation, réunissant 77 demoiselles, entreprend de les rendre aussi savantes que celles d'Albany, ajoutant même l'enseignement de la perspective à celui du dessin, et la chimie aux sciences mathématiques? Ces faits, déjà très-curieux par eux-mêmes, le deviendront encore plus, lorsqu'on pourra recueillir les résultats de la haute instruction qu'un grand nombre de femmes reçoivent en Amérique. Sur 3,424 élèves d'académies ou d'établissemens analogues, on compte 491 demoiselles; c'est un peu plus que le septième du nombre total.

Il manque encore beaucoup de détails aux tableaux d'observations météorologiques pour que l'on puisse les employer au profit de la science. Nous y reviendrons une autre fois, lorsque nous pourrons traiter ce sujet avec l'étendue qu'il mérite, en comparant les travaux météorologiques tels qu'on les fait dans les diverses parties du monde savant. F.

102. — *Specimens of American poetry.* — Specimens de la poésie américaine, avec des notices critiques et biographi-

ques, par *Samuel* Kettell. Boston, 1829 : Goodrich. 3 vol. in-12.

Toujours même défaut dans ces sortes de recueils, et toujours même plainte de notre part. L'éditeur a beau choisir des poésies sur des sujets variés, en vain il y rattache des noms divers, une désespérante monotonie dans la pensée et dans l'expression trahit une imitation persévérante des Anglais. Il y a dix ans c'était Pope et son école ; aujourd'hui, c'est Byron et Moore. Comment expliquer cette aridité de l'imagination au milieu d'un pays si riche en sites majestueux, en forêts profondes, en lacs immenses ; sous un ciel aussi inspirateur dans ses orages que dans ses jours de soleil ; chez un peuple intelligent, et dont le cœur recèle les mêmes mystères de douleur et de joie, les mêmes puissances que chez nous, vieux peuples d'Europe? D'où vient que là, où tout est sur une si grande échelle, où tout semble né d'hier à la voix de Dieu, il ne se trouve pas un poète, pas une âme capable de recueillir ces nobles émotions, et de les transmettre au monde? Il ne faut pas conclure de cette critique qu'il n'y ait pas de mérite dans les volumes que nous annonçons. Il y a, au contraire, une grande somme de talent ; mais nous parlions du génie, qui est rare partout, et qui, en Amérique, ne s'est encore montré que dans les vives et poétiques inspirations de l'auteur du *Dernier des Mohicans*, du *Corsaire rouge*, etc. Ici, il y a de la grâce, des vers habilement faits, d'assez jolies images, mais qu'on a vues partout. Peut-être y aurait-il del'injustice à ne pas excepter les compositions de Halleck, où l'originalité se montre de loin en loin. Dans son *Château d'Aluwick* il y a de la verve et de l'avenir. Il est jeune, qu'il s'affranchisse des traditions littéraires, qu'il se confie à ses propres forces, et il aura donné à son pays un poète de plus. L. Sw. B.

ASIE.

103. — *Poems.* — Poèmes, par Derozio. Calcutta, 1827. In-8° de 156 pages.

104. — *The Fakeer of Jungheera*, etc. — Le Faquir de Jungheera, conte en vers, etc., par Derozio. Calcutta, 1828. In-8° de 213 pages.

M. Derozio, né et élevé dans l'Inde, publia, à l'âge de dix-huit ans, le premier volume de ses poésies, parmi lesquelles on distingue quatre pièces sur les Grecs qui annoncent du talent. Ce jugement est applicable à d'autres morceaux, et surtout à la pièce charmante intitulée : *La liberté donnée à un esclave.*

Le Faquir de Jungheera, qui forme la majeure partie du volume imprimé en 1828, poème en deux chants avec des notes, prouve que l'auteur s'est livré avec succès à une composition d'un genre plus élevé. Les notes offrent de nouveaux détails sur le triste sort des veuves immolées sur le bucher de leurs epoux. C'est avec une répugnance extrême qu'elles se dévouent à ce supplice; mais l'alternative pour elles serait de traîner leur vie au milieu des anglaises, flétries par le préjugé national, condamnées à un célibat perpétuel, et repoussées par leurs co-religionnaires; les alimens grossiers qu'on leur accorde, insuffisans pour la santé, peuvent seulement prolonger l'agonie de leur existence. On les force même chaque mois à deux jeûnes, dont chacunest de vingt-quatre heures, pendant lesquelles elles sont privées de toute nourriture. G.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

105. — **An Account of the preliminary Experiments*, etc. — Sur les expériences relatives à la construction d'une lunette achromatique de 7,8 pouces d'ouverture, au moyen d'une lentille fluide; par M. P. Barlow. Londres, 1829. In-4° avec figures.

En combinant ensemble deux lentilles, l'une de verre et l'autre liquide, M. Barlow vient de construire une nouvelle lunette achromatique de 7, 8 pouces d'ouverture, qui dépasse par conséquent d'un pouce environ les plus larges ouvertures qu'on fût parvenu à obtenir jusque-là en Angleterre. Le tube a 11 pieds de longueur, et 12 en y comprenant le porte-oculaire; ce qui correspond à une longueur effective de 18 pieds dans les lunettes ordinaires. L'instrument comporte un grossissement de 700 fois pour les étoiles doubles les plus difficiles du catalogue de MM. Herschel et South; et les étoiles, avec ce grossissement, se trouvent parfaitement terminées. La distance des deux lentilles est un peu plus grande que la moitié de la distance focale de la lentille de verre; ainsi, la lentille de verre ayant une distance focale de 78 pouces, la lentille liquide, qui a une distance focale de 59,8 pouces, se trouve placée à 40 pouces derrière elle; et produit une longueur focale de 104 pouces, ce qui fait, en totalité, 12 pieds. Le placement des lentilles exige les plus grandes précautions.

Quant à la marche à suivre pour renfermer le liquide (sulfure de carbone), l'expérience doit faire préférer la suivante. Après avoir déterminé, par des essais successifs, la position la

plus convenable pour les verres qui doivent le contenir, on expose les verres, avec l'anneau sur lequel ils s'appuient de manière à se fermer bien hermétiquement, à une température artificielle qui dépasse la plus élevée à laquelle on soit dans le cas d'observer. On maintient quelque tems à cette température le liquide dont on remplit la cavité de la lentille; puis, quand on a fermé le tout, on produit, par l'évaporation, un refroidissement soudain, et par suite une condensation du liquide en même tems qu'une pression extérieure de l'air qui agit pour empêcher la séparation des verres. Il se forme naturellement à l'intérieur de la lentille un petit vide qui se remplit par la vapeur du liquide. La pression de l'air, moins celle de cette vapeur, est une force qui agit constamment à l'extérieur pour tenir les verres serrés entre eux. On soude alors les bords extérieurs avec le sérum du sang humain, ou avec de la forte colle de poisson et de petites lames de métal bien flexibles. M. Barlow assure que la première lunette de 3 pouces d'ouverture, qu'il a construite de cette manière depuis plus de quinze mois, n'a pas subi la moindre altération, et que le liquide n'a éprouvé aucun changement sensible, ni en qualité, ni en propriétés physiques.

Nous avons donné ces détails avec quelque étendue, parce que les recherches de M. Barlow sont nouvelles et ingénieuses, et qu'elles tendent à introduire un perfectionnement important dans la composition des instrumens d'optique. L'auteur a donné aussi une description du pied de l'instrument et du petit observatoire qu'il a dû faire construire pour abriter l'instrument et pour explorer le ciel de la manière la plus commode.

A. Quetelet.

106. — * *Journal of an Embassy from the governor-general of India to the court of Ava, in the year* 1827. — Journal d'une ambassade envoyée par le gouverneur-général de l'Inde à la cour d'Ava, en 1827; par *John* Crawfurd. Londres 1829; Colburn. In-4° de 605 pages.

Les limites de l'empire birman sont encore vagues et peu connues. On croit généralement qu'il s'étend du 95e degré au 98e 40′ de longitude est, et du 15e degré 45′, au 26e ou 27e de latitude nord, présentant une surface de 184,000 milles carrés. Il est borné au sud par la mer, à l'ouest par Arracan, Cassay et Assam, au nord et nord-est par la Chine, et à l'est, par le royaume de Laos : quatre grandes rivières l'arrosent, ainsi qu'un grand nombre de lacs. Malgré la longueur des côtes, il n'y a que trois ports, Martaban, Rangoun et Bassein. Les parties reculées de l'empire forment

des provinces ou vice-royautés. En général, toute la contrée est divisée en *myos*, ou villes qui ont pour dépendance un certain nombre de villages. La population, estimée par quelques voyageurs à 17, 19 et même jusqu'à 33 millions, est réduite par M. Crawfurd à 4 millions, ce qui donne environ 22 personnes par mille carré. On compte parmi les Birmans sept tribus ou nations distinctes, qui portent des noms différens, et parlent divers langages. Il existe, en outre, les *Shans*, ou habitans de Laos, qui se rapprochent des Siamois; puis de nombreuses tribus, qui errent dans les montagnes; d'autres cultivent les plaines, menant à leur suite de grands troupeaux, et changeant de demeures et même de provinces, dès que les terres ne leur conviennent plus. Ils vivent au milieu des Birmans sans jamais s'allier à eux, et semblent éviter l'approche de ces derniers comme une souillure. Ce sont probablement les aborigènes du pays.

Les Birmans diffèrent essentiellement en structure et en physionomie des Indous et des Chinois : ils ressemblent plutôt aux Malais; ils sont de petite taille, robustes, actifs et bien proportionnés. Ils ont le teint brun, les cheveux noirs, gros et plats, la barbe épaisse. Presque tous se tatouent, moins pour l'amour des ornemens que pour donner une preuve de force et de courage, et cette opération, qui se continue souvent depuis l'âge de 7 ans jusqu'à 40, est, en effet, assez douloureuse. Les figures qu'ils s'impriment ainsi sur la peau représentent des dieux, des démons, des animaux et des caractères cabalistiques, auxquels ils attribuent la puissance de préserver des blessures. Ils croient à la magie; lors de leur dernière guerre avec les Anglais, voyant tous leurs efforts échouer contre l'adresse et la tactique des conquérans, ils envoyèrent à leur armée, devant Prome, toutes les femmes d'Ava qui avaient la réputation d'avoir un esprit familier. Ces pauvres créatures, qui sont elles-mêmes dupes de leur exaltation, se nomment *Nat-Kadau*, ou *Nats* femelles. Elles prétendent être en relation intime avec les demi-dieux indous de ce nom, et se croient douées par eux de facultés surnaturelles. La preuve qu'elles ajoutent foi les premières à cette erreur, c'est que plusieurs combattirent avec beaucoup de courage contre les Anglais, et s'exposèrent à de grands dangers. Après l'affaire de Simbike, l'une d'elles fut trouvée parmi les blessés. Elle avait de quinze à seize ans, était habillée en homme, et mourut au bout d'une demi-heure : elle avait reçu plusieurs blessures sur la tête et au cou.

Les vêtemens du peuple sont de toile de coton grossière,

fabriquée par les femmes ; les soieries, dont la matière première vient de Laos et de Chine, sont assez communes, quoique d'un prix fort élevé. La grosse poterie non vernissée est solide et à bon marché ; on fabrique à Martaban et à Pegu une faïence d'une espèce supérieure, qu'on vernit, et dont on fait des cruches qui contiennent jusqu'à 182 gallons d'huile. La porcelaine est importée de Chine ; la coutellerie fort imparfaite. L'art de travailler l'or, de monter les pierres précieuses est plus avancé que les autres branches d'industrie, sans doute parce que l'amour de la parure et des pierreries est très-répandu. Les Birmans se persuadent que la supériorité des nations européennes vient de ce qu'elles ont découvert le secret de changer en or les métaux les plus vils. Un marchand arménien, auquel un courtisan Birman demandait si les Anglais ne pouvaient pas convertir le fer en argent «répondit qu'ils le pouvaient, mais non pas tout-à-fait comme il l'entendait : et tirant de sa poche un canif anglais, il le jeta sur la table devant lui, et leur dit que ce canif valait plus que son poids en argent, et que c'était un exemple de la science des Européens à doubler le prix de toute espèce de métaux. »

La masse du peuple est généralement instruite, grâce aux nombreux talapoins, qui habitent les monastères, et dont le devoir est d'enseigner gratis tout ce qu'ils savent aux enfans, riches ou pauvres. Il n'y a pas un homme sur dix qui ne puisse lire couramment, et quoique l'écriture soit moins répandue, elle est cependant d'un usage assez général. Les jeunes garçons commencent à s'instruire de huit à dix ans. Pendant tout le tems que dure leur éducation, ils habitent ordinairement avec les prêtres, dans les *kyaongs* ou monastères. Comme dans l'Indoustan, ils remplissent près de leurs précepteurs les fonctions de domestiques, ce qui est considéré comme un honneur. Ils étudient environ six heures par jour, et apprennent la lecture, l'écriture et les quatre règles de l'arithmétique. Ceux qui aspirent à devenir savans s'adonnent à l'étude de l'astrologie, et du *pali*, langue dans laquelle sont composés la plupart des livres boudhistes ; enfin, la métaphysique fait aussi partie de l'éducation des Birmans.

D'après ces renseignemens, il semble au moins injuste de représenter ce peuple comme plongé dans un état extrême de barbarie et de superstition. A tout moment les faits démentent quelques-unes des assertions de l'auteur, qui, enfluencé, peut-être à son insu par les préjugés défavorables que la compagnie des Indes a trop cherché à répandre et à maintenir, attribue au caractère de la nation les vices de son gouver-

nement. La langue et la littérature des Birmans sont trop ignorées pour nous pour qu'elles nous aident à porter un jugement de leurs notions morales; et l'on ne fait pas assez attention, que la ruse qu'on leur reproche dans leurs traités avec les Anglais, a été long-tems et est encore aujourd'hui leur unique moyen de défense.

Le pétrole ou *huile de pierre* est un des articles importans du commerce de l'intérieur. On le tire de puits situés à environ trois milles du village de Re-man-Kyang, et au fond desquels on distingue le liquide qui semble bouillir. Il est d'un vert sale, pareil à l'eau stagnante, très-clair, et n'ayant d'abord guère plus de consistance que de l'eau, mais il s'épaissit à mesure qu'on le garde, et se coagule dès qu'on l'expose au froid. On s'en sert dans tout le pays pour l'éclairage.

M. Crawfurd, envoyé du gouverneur-général des Indes, pénétra dans le royaume des Birmans par la rivière Irraouady, qu'il remonta depuis Ranjoun jusqu'à Ava, dans un bateau à vapeur. « Les bords du fleuve, les bateaux amarrés au rivage, les vérandahs des maisons, et jusqu'aux toits de la ville de Prome étaient couverts de curieux accourus de toutes parts pour voir naviguer la merveilleuse machine. » Arrivés à la cour d'Ava, les voyageurs furent reçus par le roi dans la salle d'audience, dont la pompe et l'éclat égalent les plus splendides descriptions des contes arabes. Cette salle n'a point de murs : elle est ouverte de tous côtés, excepté derrière le trône. Une multitude de riches colonnes, sculptées avec goût, soutiennent le dôme, au centre duquel s'élève une aiguille élancée, couronnée du *ti*, ou ombrelle de fer, ornement exclusif du temple et du palais. Toute la salle est bâtie sur une terrasse de pierre et de chaux, qui a dix à douze pieds de hauteur, et qui est si unie, et d'un si beau poli qu'on croirait voir du marbre. A l'exception de douze à quinze pouces de peinture d'un rouge brillant, au bas des colonnes, tout l'intérieur du palais n'offre qu'une masse de dorures; et cependant le trône se distingue par un surcroît de magnificence. Le piédestal sur lequel il repose est une espèce de mosaïque de miroirs, de verres coloriés, d'or, d'argent, disposés dans un style particulier aux Birmans ; le dais, au-dessus, est richement sculpté et doré, ainsi que le mur qui fait le fond. La salle d'audience a trois entrées, auxquelles on arrive par de larges escaliers. L'une, à chaque aile, et la troisième au centre, réservée pour le roi seul. Le roi parut dix minutes après l'introduction des envoyés, qui, dans cette circonstance avaient consenti à ôter leurs souliers, en témoignage de respect. L'arrivée du souverain fut annoncée par de la musique : une porte à coulisse

s'ouvrit derrière le trône, avec un bruit vif et aigre; il monta les marches d'un pas mal assuré, et comme accablé sous le poids de ses vêtemens. Il portait une tunique de tissu d'or, ornée de joyaux. Sa couronne était un casque à cimier pointu, à peu près de la forme de l'aiguille d'une pagode birmane: on me dit qu'il était d'or pur, et j'y distinguai une profusion de rubis et de saphirs. Sa Majesté tenait dans sa main droite ce qu'on appelle dans l'Inde un *chaourie*, fait avec la queue blanche d'une vache du Thibet. C'est un des insignes de la royauté birmane, ainsi qu'un certain ornement pour le front, un sabre d'une forme particulière, des souliers différens aussi de ceux qu'on porte, et enfin l'ombrelle blanche. Le reine ne le cédait point au roi en magnificence; seulement, sa couronne n'était pas faite de même, et se rapprochait du casque romain. Cette princesse est toute puissante; c'est la première reine admise à siéger sur le trône. Elle passe pour avoir une disposition moins aimable et moins bienveillante que le roi. Celui-ci descend souvent à la familiarité avec ses sujets. Il lui arrive, par exemple, de pincer et même de souffleter un de ses favoris en se jouant; il est actif, aime les promenades sur l'eau, monte à cheval, chasse aux éléphans, et par fois se fait porter sur les épaules d'un homme; en guise de bride, il passe une bande de mousseline dans la bouche du bipède qu'il honore d'une faveur si spéciale. Avant la guerre, sa monture favorite était un naturel de Sarwa, homme d'une taille énorme, et d'une grande force. La prétendue trahison d'un frère qu'il avait à Sarwa, et qui se rendit aux Anglais, lors de leur arrivée dans cette ville, lui fit perdre son titre et ses biens. »

L'ambassadeur et sa suite assistèrent à des courses de bateaux, données en l'honneur du fleuve Irraouady, au moment où ses eaux commencent à rentrer dans leur lit. Le *Rethaben*, ou fête de l'eau, dure trois jours. Le roi et la reine montaient un vaisseau figurant deux énormes poissons, et dont toutes les parties, sans en excepter les rames, étaient richement dorées. Plus de soixante barques, toutes également étincelantes, descendirent le fleuve deux à deux, et exécutèrent plusieurs manœuvres avec beaucoup de précision, tandis que les rameurs chantaient des airs et des paroles qui n'étaient pas sans harmonie. C'était un spectacle d'une merveilleuse beauté; et le dernier jour, le soleil couchant vint encore ajouter ses feux à toute cette pompe de l'Orient.

Nous renvoyons à l'ouvrage même ceux qui voudraient connaître plus en détail les mœurs de ces peuples curieux, leur antique civilisation, la physionomie qu'ils tiennent du

climat, etc. Auteur d'une *Histoire de l'archipel indien*, d'une *Relation d'ambassade aux cours de Siam et de Cochinchine;* envoyé du gouverneur-général des Indes au royaume des Birmans, M. Crawfurd pouvait mieux que personne faire connaître à l'Europe ces nouvelles contrées. Cependant, nous avons cru, à tort ou à raison, devoir signaler en lui une préoccupation fâcheuse. Peut-être la longueur et l'ennui des négociations diplomatiques dont il était chargé lui ont-ils donné de l'humeur, et ont-ils contribué à rembrunir les objets qui passaient sous ses yeux.

107.— **Constantinople in* 1828. — Constantinople en 1828, ou résidence de seize mois dans la capitale et dans les provinces de la Turquie, comprenant un examen de l'état actuel des forces navales et militaires de l'empire ottoman; par *Charles* MACFARLANE. Londres, 1829; Saunders. In-4° avec des planches.

108. — * *Travels in Turkey, Egypt, Nubia*, etc.—Voyages en Turquie, en Égypte, en Nubie, et en Palestine, de 1824 en 1827, par R. R. MADDEN. Londres, 1829. 2 vol. in-8° avec gravure; prix, 24 shellings.

109. — * *Travels to and from Constantinople.* — Voyages à Constantinople, allée et retour en 1827 et 1828 : ou Relation personnelle d'un voyage à travers la Hongrie, la Transylvanie, la Valachie, la Bulgarie et la Roumélie, jusqu'à Constantinople; et retour par les Dardanelles, Ténédos, la plaine de Troie, Smyrne, Napoli de Romanie, Athènes, etc. : par le capitaine *Charles Colville* FRANKLAND. Londres, 1829; Colburn. 2 vol. in-8° avec planches; prix, 1 l., 11 sh., 6 p.

L'ignorance où l'on est encore en France et en Angleterre, de la véritable situation de l'empire ottoman, de ses ressources financières, des ressorts qui le font agir, des mœurs privées de sa population, n'engendre point parmi nous un esprit d'examen et de recherches, mais bien plutôt une certitude dogmatique. Sur les aperçus de quelques voyageurs qui n'ont pu voir que l'extérieur des hommes et des choses, nous avons établi des conclusions, plus ou moins erronées, mais qui ont fini par prendre de la consistance. Ainsi on a dit longtems que le sultan était maître absolu de la vie et des propriétés de ses sujets, que les pachas étaient avides et oppresseurs, les Turcs indolens, les Rayas, misérables et pillés. Et du haut de ces généralités, qui ne prouvent rien, on prédisait la chûte prochaine de l'islamisme et de ses disciples. La Porte devait succomber à la première attaque : cependant, elle est encore debout. Une fois ses provinces grecques per-

dues, il ne lui restait plus d'hommes pour équiper ses flottes ; et ses flottes tiennent encore la mer. Les Russes devaient être à Constantinople dès la première campagne, et il est douteux qu'ils aient encore pu franchir la barrière de l'Hémus. Enfin, malgré la perte de plusieurs provinces, et les dépenses de la guerre, la Turquie est la seule puissance de l'Europe qui n'ait pas eu recours aux emprunts : et certes, le crédit ne lui manquerait pas, et si elle daignait condescendre à puiser dans les coffres des usuriers juifs ou chétiens, on les verrait lutter à qui se mettrait sur les rangs. Faut-il conclure de tout cela, comme certains politiques, que ce peuple marche rapidement à une régénération prochaine ; que les réformes militaires tentées par le sultan ne sont que le signal de réformes plus générales ; qu'enfin, l'heure est venue pour les Turcs de réclamer leur place dans la civilisation? Non, sans doute, car ce serait tomber d'une conjecture erronée dans une autre ; ce serait prendre les rêveries de l'imagination pour la vérité. Beaucoup des vices des Turcs tiennent à leur position de conquérans. Ce sont des maîtres au milieu d'esclaves. L'empire se compose, dit-on, de trente millions d'âmes, parmi lesquels on compte au plus un Turc sur cinq hommes. Partout ils s'arrogent une supériorité sans appel ; ils foulent aux pieds, selon leur bon plaisir, l'esclave qu'eux ou leurs ancêtres ont conquis par le glaive ; ils ont l'arrogance du succès : indolens et cruels, parce qu'ils éprouvent le besoin d'une résistance qu'ils ne trouvent pas ; ignorans, parce que la science ne pourrait rien ajouter à leur pouvoir ou à la soumission de leurs esclaves, ils étendent leur mépris sur la chrétienté entière, qui s'y soumet, et accepte au nom de ses souverains toutes les humiliations qu'il plaît à la Porte de lui infliger dans la personne de ses ambassadeurs. Comment celle-ci n'abuserait-elle pas d'avantages que nous lui donnons si gratuitement!

Mais laissant de côté les traits généraux d'un peuple, entrons dans les faits, et voyons, avec M. Macfarlane, ce qu'est le sultan Mahmoud, et ce que son caractère offre de garanties pour l'avenir. Né en 1785, il fut emprisonné en naissant dans le harem, selon l'atroce système adopté par Soliman-le-Magnifique, vers le milieu du XVIe siècle, et remis en vigueur par l'infâme Mahomet III, au commencement du XVIIe. Mahmoud avait vingt-deux ans lorsque son frère Mustapha fut couronné par les muftis, les ulemas et les janissaires qui venaient de déposer Sélim ; par un étrange caprice de la fortune, ce dernier, le seul des empereurs turcs digne de concevoir une véritable réforme et de l'exécuter, devint, dans sa prison,

le précepteur et l'ami de son jeune cousin. Il trouvait du plaisir à lui communiquer les lumières et les idées nouvelles qu'il avait acquises sur la civilisation d'Europe; il l'entretenait de ses projets, de ses rêves. Peut-être pensait-il à se préparer en lui un successeur. Sélim était poète et musicien (1), et il cultiva dans Mahmoud le goût de la poésie et de la littérature arabe. Cependant, il ne put vaincre le naturel emporté et fougueux du jeune homme; il en fut aimé; mais de la même façon qu'un tigre aime ses petits. Lors de son avénement au trône, Mahmoud lui fit une sanglante hécatombe : trente-trois têtes furent exposées à la porte du sérail ; les officiers des *yamacks*, (division des janissaires qui avaient aidé à déposer Sélim quatorze mois auparavant), jusqu'aux femmes du harem, qui avaient montré de la joie à sa mort, furent étranglés ou cousus dans des sacs et jetés dans le Bosphore. Il n'épargna que son frère Mustapha, qui cependant périt plus tard par son ordre. Débarrassé de ce faible compétiteur, Mahmoud s'entoura des hommes qui avaient eu la confiance de Sélim, et travailla sans relâche, mais en secret, à la perte des janissaires. Le rusé Haled-Effendi long-tems ambassadeur en France, et assez versé dans la politique européenne, fut mis à la tête du complot, et sous le titre modeste du *nizamji*, ou gardien des sceaux, il dirigea les mouvemens de son maître, et ourdit la plus lâche trahison. On sait comment cette orgueilleuse troupe, d'abord disséminée, affaiblie, puis poussée à la révolte par ses chefs vendus au sultan, fut traquée, enveloppée, et enfin impitoyablement égorgée dans ses propres casernes. Depuis ce tems, Mahmoud n'est occupé que de ses nouvelles milices. Il a lui-même pris l'habit franc, et comme garantie de son nouveau système, il n'a pas dédaigné d'en appeler à l'opinion. Il a fait publier un livre intitulé : *Les bases de la victoire*. Ce n'est, comme je l'ai dit ailleurs, que la répétition plus dévéloppée des principes contenus dans un ouvrage en faveur des réformes, qui parut sous Sélim. Du reste, ce volume, soigneusement imprimé, et de la grosseur d'un grand in-8°, a été répandu avec profusion. A ces mesures, et à beaucoup d'autres, qui annoncent dans Mahmoud de la supériorité, et un désir sincère d'amélioration, on peut opposer une extrême cruauté, et une grande supers-

---

(1) Il existe de lui plusieurs chansons très-populaires en Turquie. J'en entendis chanter une dans un bain public. L'air, comme tous les airs turcs que je connais, était simple, et quoique monotone, avait une certaine mélodie naturelle qui plaisait à l'oreille. Le refrain de chaque couplet était : « Il n'est point de bonheur ici bas. » (MACFARLANE.)

tition. Il a près de lui un *munedjim-baschi*, ou principal astrologue, qu'il consulte très-souvent, et auquel il adjoint, dans les cas extraordinaires, tous les misérables charlatans qui spéculent sur la crédulité musulmane. Pendant le séjour de M. Macfarlane à Constantinople, on y racontait, comme fait authentique, qu'un magicien, chargé par le sultan de lui prédire le sort de l'empire dans sa lutte avec l'Europe, avait apporté quatre coqs, représentant la France, l'Angleterre, la Russie et la Turquie. Le champion de ce dernier pays fut placé au centre d'un kiosk, et les trois autres lâchés contre lui; mais au lieu de l'attaquer, ils se combattirent entre eux, et firent si bien, que le coq turc, naturellement le plus beau et le plus fort, n'eut qu'à chanter victoire.

L'état des *tacticos*, ou nouvelles troupes du sultan, est d'une si haute importance que nous regrettons de ne pouvoir citer les détails curieux que donne sur ce point M. Macfarlane. Les soldats, presque tous fort jeunes, sont petits, trapus et d'une laideur remarquable, ce qui paraît tenir à la précaution qu'a prise Mahmoud de recruter surtout dans les provinces de l'Asie mineure, et dans les parties montagneuses et pauvres de l'empire, afin d'avoir des hommes neufs, et complétement affranchis de l'influence des janissaires. Les manœuvres s'exécutent avec rapidité, mais sans beaucoup de précision. On a remplacé le turban par les calottes grecques et albanaises, mais plus grandes, et descendant jusque sur les oreilles. Les officiers, presque tous formés à l'école de discipline du Caire et d'Alexandrie, sont en général musulmans. La familiarité qui règne entre eux et leurs soldats n'est pas propre à entretenir la subordination. Il y a peu ou point d'Européens. Quelques-uns de ceux qui avaient été employés comme intructeurs n'ont eu ni rang ni commandement dans l'armée, et se sont retirés, ou ont été remplacés. Les préjugés des Turcs, et l'ignorance du langage seront toujours deux grands obstacles à la fortune des aventuriers européens qui passent en Turquie. Les fusils et les baïonnettes fournis au sultan par une maison de commerce de Marseille sont de basse fabrique, et généralement mal tenus, ainsi que les ceinturons et les gibernes. L'aspect de ces troupes n'est pas en leur faveur, et le peuple de Constantinople s'indigne d'être représenté par ces «figures de singe», et de ne pas voir parmi leurs armes un seul *yatagban* (le large sabre turc).

M. Macfarlane se borne à raconter les faits, sans en tirer de conclusions. Il a, en général, de l'impartialité, quoique parfois il semble pencher en faveur du sultan. Son style est un

peu lâche, et contraste avec celui de M. Madden, auteur du second ouvrage annoncé en tête de cet article. Chirurgien médecin, et admis, à ce titre, dans l'intérieur des maisons, chez les plus riches musulmans, et jusque dans les harems, cet autre voyageur a pu pénétrer plus avant dans le secret des mœurs et du caractère turc. Esprit vif et caustique, il fait volontiers la satire des autres peuples en même tems que celle des Osmanlis. Les observations, les faits se pressent dans ses lettres, adressées à ses amis d'Angleterre. Il a habité tour à tour Constantinople, Smyrne, Candie, Alexandrie, non sans danger, car il se plaint, à l'ouverture de son livre, d'avoir été pris pour un espion en Syrie; d'avoir exposé sa vie à Candie en refusant d'administrer du poison; d'avoir été visé par des soldats turcs qui tirèrent deux fois sur lui à terre, et une fois sur le Nil; d'avoir été accusé à Thèbes de changer en or les fragmens d'une statue; poursuivi comme sorcier en Nubie, pour avoir montré à une vieille femme sa laide figure dans un miroir de poche; enfin, d'avoir été maltraité et fait prisonnier par des pirates grecs, pour avoir porté la barbe longue et s'être trouvé à bord d'un vaisseau turc. Il est impossible d'imaginer quelque chose de plus révoltant que la description du marché d'esclaves à Constantinople, et la vente d'une malheureuse fille grecque âgée de treize à quatorze ans, achetée par un vieillard.

Selon M. Madden, il n'est pas de pays où la vie d'autrui soit moins respectée. Les cas d'assassinat, d'empoisonnement, sont très-communs.

Les expériences de M. Madden sur la peste, la conviction qu'il a qu'on en peut guérir, le traitement adopté par lui avec succès sur des pestiférés, ses details sur l'intérieur des harems, sur les femmes turques, la soirée et la conversation tenue chez un grand d'Égypte; enfin, sa visite à lady Esther Stanhope dans les déserts de l'Arabie: tout cela mériterait d'être cité, mais l'espace nous manque, et nous ne saurions mieux faire que de renvoyer à l'original, et aux deux autres ouvrages sur la Turquie qui viennent de paraître en Angleterre. Le dernier, de M. Frankland, officier de marine qui a parcouru une immense étendue de pays, n'est pas moins riche, et complète plusieurs parties négligées ou seulement indiquées par M. Macfarlane.

110. — *The Progresses, processions and magnificent festivities of king James I.* — Les voyages, processions et magnifiques fêtes du roi Jacques Ier, sa royale moitié, sa famille et sa cour, etc., par *John* Nichols. Londres, 1829; Murray. 3 vol. in-4°.

111. — *Inquiry into the literary and political history of James I.* — Recherches sur l'histoire littéraire et politique de Jacques Ier, par J. D'ISRAELI. Londres; Murray. In-8°.

Livré à l'influence des satellites du régent et d'Élisabeth qui ne purent faire de lui un homme injuste et cruel, mais qui parvinrent à le rendre timide et superstitieux, Jacques se prit de bonne heure aux petits intérêts de la vie. C'était un esprit de détail, incapable de saisir l'ensemble d'une position. Il comprenait la royauté, comme la science, par portions détachées. C'était pour lui l'exercice de certaines prérogatives, et rien de plus. Aussi, lorsque sir Robert Carey, parti de Londres l'avant-veille, se présenta au chevet de son lit, tout couvert de poussière et de sang, car son cheval était tombé en arrivant à Holyrood, et lui remit la bague de saphirs de lady Scroope, gage certain de son avénement au trône d'Angleterre, il n'en ressentit pas une joie bien vive. Il allait gouverner une nation inquiète, exigeante, pleine de dédain pour tout ce qui était écossais, et encore émue des souvenirs d'Élisabeth, de sa dignité de commande, de son énergique volonté. Il savait que sa réputation de nullité lui valait, seule, le titre de successeur d'une grande reine. Il se mit donc en route, escorté de sa pauvre noblesse, plus joyeuse que lui d'une si belle occasion de lever tribut sur ses orgueilleux voisins du sud. Arrivé sur les hauteurs de Houghton-le-Side, le roi s'arrêta et s'assit pour contempler à son aise le riche Yorkshire, ses bois, ses pâturages, ses fermes, si différens des terres arides qu'il laissait derrière lui. La vue de ses nouveaux domaines inspira peut-être au souverain plus de confiance en ses forces, et plus de désir de complaire à son peuple; mais quelque effort qu'il fît, il ne put toujours cacher la fatigue que lui causaient ces exhibitions publiques, ces parades solennelles où Élisabeth excellait, et s'attendrissait parfois jusqu'aux larmes sur l'érudition et l'amour des magistrats de quelque bonne ville. Jacques se lassa bientôt de la curiosité de ses nombreux sujets, et rendit une ordonnance pour défendre au peuple, qui n'en tint compte, de s'assembler sur son passage. On lui a beaucoup reproché cette mesure, ainsi que l'exécution d'un voleur pris sur le fait à Newark, et qui suivait la cour sous l'habit d'un gentilhomme; mais, d'une part, il y avait péril, car la discorde et la peste régnaient en Angleterre; et de l'autre, cette justice expéditive tenait au tems, et peut-être aussi au désir de se montrer rigoureux contre ceux qui troublaient l'ordre et contrevenaient aux lois. Dans plusieurs villes, il délivra des prisonniers pour

dettes. Enfin, après vingt-deux jours de marche, il arriva à Stamford-Hill, et fut harangué par un des magistrats de Londres, dont le discours peut se résumer en ces deux vers d'un poème de l'époque, intitulé *la Joie de la Douleur* :

> Élisabeth est morte, ce qui me fend le cœur;
> Mais Jacques est proclamé, et je me sens revivre.

Après s'être rendu à cheval à Whitehall, le roi s'embarqua sur la Tamise, passa sous le pont de Londres, et mit pied à terre à la tour, dont il visita les curiosités, sans en excepter les lions, qui le saluèrent d'un discours, traduit par le chapelain, et où il était dit que « ces magnifiques et royales bêtes, lions anglais, s'humiliaient devant la majesté du lion d'Écosse, etc. »

Jacques ne laissa pas tomber en désuétude la coutume d'Élisabeth, qui avait soin de visiter souvent ses nobles, afin, disait-on, d'amoindrir leur fortune, et de les tenir dans sa dépendance. Elle fit douze visites à Burleigh dans sa terre de Theobalds, y passant quelquefois de trois à six semaines, et la moindre de ses visites coûta à son hôte de 2 à 3000 livres sterling. Plusieurs seigneurs firent agrandir leurs châteaux pour y loger plus commodément la reine et sa suite; et l'un d'eux, lord Gresham, l'ayant entendu remarquer que la cour d'entrée serait mieux partagée en deux, fit construire un mur de séparation pendant la nuit : ce qui faisait dire aux courtisans, par allusion aux querelles intestines de cette famille, « qu'il était plus facile de diviser une maison que de la resserrer. »

La grâce qu'Élisabeth mettait à ses royales faveurs, le prix qu'on y attachait, et la magnificence avec laquelle elle était reçue ont perpétué les souvenirs de ses excursions. On montre encore avec respect les lieux qu'elle habitait, et la relation fort curieuse et fort étendue des fêtes données pour elle à Kenilworth nous a été conservée par M. Nichols, qui a de même cherché dans les *Voyages et processions du roi Jacques Ier*, à reproduire un tableau fidèle de la cour et des mœurs d'alors. Un des passages les plus intéressans de son livre est le séjour du roi chez sir Olivier de Hinchinbrooke, oncle et parrain de Cromwell. Armé chevalier par Élisabeth, il était allié des Stuarts par le mariage de son frère (père du Protecteur) avec une femme de cette maison; aussi l'accueil splendide qu'il fit à Jacques Ier commença-t-il sa ruine. Il vécut assez pour assister aux funérailles de la reine Anne, en 1619, à celles de Jacques, et enfin à la prodigieuse élévation de son neveu. Cromwell se rendit chez lui, lui demanda sa bénédiction, refusa de

se couvrir en sa présence, mais n'en désarma pas moins le vieux cavalier, et saisit son argenterie pour le service public. Dans une autre occasion ils eurent une conférence sur le pont de Ramsay. Tandis qu'ils causaient assis à terre, une vieille femme, zélée pour la bonne cause, apporta un coussin au général, qui refusa de s'en servir, et força son vieux parent à le prendre. L'issue du pourparler fut que sir Olivier de Hinchinbrooke s'engagerait à payer une amende de mille louis, et à fournir quarante chevaux de selle pour l'armée. En dépit des rudes réprimandes de son neveu, le vieillard persista dans ses opinions, et encourut la confiscation de ses biens, que Cromwell lui fit rendre. Du reste, il ne rechercha jamais pour lui, ni pour ses fils, appauvris comme lui dans la cause royale, l'appui du Protecteur. Il mourut à quatre-vingt-treize ans, criblé de dettes; on l'enterra de nuit pour dérober son corps aux créanciers qui avaient menacé de s'en emparer.

Les voyages du roi dans les provinces avaient bien pour but de se rapprocher du peuple, surtout à une époque où les communications avec la capitale étaient rares et difficiles. Elles prouvaient un désir de voir par soi-même, une sollicitude pour le pays, qui étaient agréables aux masses. On accueillait les pétitions; on plaignait la détresse publique, tout en l'augmentant, car ces marches royales étaient l'occasion et le prétexte de mille griefs, dont la nécessité de pourvoir aux besoins de la cour n'était pas le moindre. Il y avait de plus les chasses royales qui, même du tems d'Élisabeth, étaient « la fièvre du peuple ». Enfin, tous les inconvéniens d'une affluence de gens amenant la peste, et laissant derrière eux la famine. Quand Jacques, cédant au désir qui depuis long-tems l'obsédait, résolut de visiter son ancienne capitale d'Écosse, il y eut grands troubles et soins pris pour sa venue; et, afin de ne pas compromettre l'honneur de la ville et de ses habitans aux yeux des orgueilleux Anglais, les magistrats d'Édimbourg firent des édits pour ordonner qu'on préparât de bons logemens pour cinq mille hommes, et des écuries pour autant de chevaux. Ils ne dédaignèrent pas d'inspecter eux-mêmes les chambres et le linge destinés à la suite du roi.

Mais quelque plaisir que Jacques pût trouver à revoir sa vieille Écosse, il ne ressentit pas la moitié tant de joie de cette visite que de son séjour à l'université d'Oxford. On connaît sa passion pour la controverse. Il assista à toutes les discussions de théologie, de physique, de philosophie naturelle et de morale, et ne put se défendre d'y prendre part. Il se levait, interrompait l'orateur, et poussait son argument avec toute

l'ardeur et toute l'émulation d'un écolier encore sur les bancs. Sa bonne foi était telle, qu'un étudiant ayant avancé dans un discours sur la médecine, où il était question des mérites du tabac, que des rois, des princes, des nobles, lords et chevaliers rendaient hommage aux vertus de cette plante, Jacques prit la parole pour affirmer qu'il y avait, du moins, un roi qui ne l'aimait, ni ne l'avait à gré; protestation qui amusa beaucoup l'assemblée. Dans de pareilles occasions, Élisabeth ne compromettait jamais sa dignité : elle écoutait, donnait son assentiment d'un air docte, mais ne disputait point. Ce n'était pas qu'elle n'aimât à briller, mais elle pensait que la science d'un souverain était sans appel comme son autorité, et ne devait pas descendre jusqu'à la contestation. Les discours latins qu'elle prononça semblaient toujours lui être arrachés par les vives sollicitations de ses flatteurs, et ce n'était qu'après avoir prié tout le monde de parler à sa place, qu'elle récitait enfin une harangue aussi élaborée que l'exorde. Pour Jacques, la science, ou plutôt cette érudition de mots alors si fort à la mode, n'était pas une chose de parade, mais de passion. Là, surtout, il avait la conscience de sa supériorité; et c'était bien du fond de l'âme qu'il s'écriait, dans la *Bibliothèque bodléienne :* « Si je n'étais roi, je voudrais être membre de l'Université ! »

Homme de paroles et non d'actions, il voulut transporter dans la politique un peu de la subtilité de l'école; c'était ce qu'il nommait *kings-craft*, ruse ou habileté de roi, et dont il se targuait bien fort; mais cette prétendue finesse n'était encore qu'un jeu d'enfans, ne cachant rien de profond ni de large.

Avec de bonnes intentions et quelque bon sens pratique, Jacques fit beaucoup de sottises, et un plus grand nombre de gaucheries. Sur le trône, il fut inconséquent, rarement coupable, mais presque toujours ridicule. Il avait cependant de l'esprit; son traité de *Démonologie* est d'un homme érudit qui a long-tems étudié le sujet qu'il traite; sa brochure contre le tabac abonde en saillies d'une franche gaîté; et, chose remarquable, le style en est simple, exempt de pédantisme, et d'un aussi bon anglais que celui de Swift.

Pour ceux qui aiment à se transporter dans le passé, le livre de M. Nichols est une précieuse acquisition. Ce ne sont pas seulement des processions et des fêtes pour les yeux : il y a aussi une part pour l'esprit; les *masques* de Ben Jonson, si ingénieux dans leurs allusions, si gracieux et si naïfs, recèlent plus d'une pensée digne de l'époque de Shakespeare, et le

Comus de Milton a évidemment pour origine les divertissemens de Whitehall, et les brillantes représentations de la cour du roi Jacques.

112. — *Memoirs of the administration of the right honourable Henri Pelham.* — Mémoires sur l'administration du droit et honorable *Henri* Pelham, tirés de papiers de famille, et d'autres documens authentiques; suivis d'une correspondance inédite, par feu le révérend W. Coke, archidiacre de Wilts. Londres, 1829; Longman. 2 vol. in-4°, avec portraits; prix, 10 livres 10 shellings.

C'est à cet infatigable compilateur de documens historiques qu'on doit les Mémoires de sir Robert Walpole, dont ceux-ci ne sont pour ainsi dire que la suite. L'époque qu'ils embrassent s'étend de 1743 à 1754, et comprend la guerre déclarée par l'Angleterre à l'Espagne, à l'occasion des déprédations que le commerce anglais eut à souffrir dans les mers de l'Amérique; la rébellion de 1745; la singulière révolution qui s'opéra dans le cabinet lors de cette crise, et les négociations qui se terminèrent par la paix d'Aix-la-Chapelle. Au premier rang des transactions domestiques du même tems, sont les réformes financières, également remarquables par la hardiesse et la prudence avec lesquelles elles furent conduites, plusieurs réglemens avantageux au commerce, l'amélioration de la police intérieure du royaume, etc., etc. Il faut chercher dans ce livre plutôt des renseignemens qu'une lecture amusante.

113. — *Letters of Philip, second earl of Chesterfield.* — Lettres de Philippe, second comte de Chesterfield, à plusieurs individus des cours de Charles II, de Jacques II, de Guillaume III, et de la reine Anne, avec les réponses de divers personnages. Londres, 1829; Lloyd. In-8° de 387 pages.

L'authenticité de cette publication semble hors de doute: elle est prouvée par les défauts et les qualités de l'ouvrage. Des détails oiseux, assaisonnés de scandale; un mélange de superstition et de crédulité, une fatuité dégoûtante, mais qui était alors une garantie de succès; enfin, un pâle reflet des tems que nous connaissons sous des couleurs plus vives.

L. Sw.-Belloc.

RUSSIE.

114. — *Andromakha, traguédia*, etc. — Andromaque, tragédie en cinq actes et en vers, par P. Katénine. Saint-Pétersbourg, 1827; imprimerie de N. Gretsch. In-8° de IV-80 pages; prix, 5 roubles.

115. — *Bayazett*, etc. — Bajazet, tragédie en cinq actes et

en vers, de *Racine*, traduite du français en russe par V. N. Oline. Saint-Pétersbourg, 1827; imprimerie du Département médical. In-8° de 84 pages; prix, 5 roubles.

116. — *Fedra*, etc. — Phèdre, tragédie en cinq actes, de *Racine*, traduite par J. Tcheslavsky. Saint-Pétersbourg, 1827; A. Smirdine. In-8° de VIII-92 pages; prix, 4 roubles.

Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de signaler les heureux emprunts qu'à défaut de productions originales la muse dramatique des Russes fait de tems en tems à la scène française; voici deux nouvelles traductions du théâtre de Racine, *Phèdre* et *Bajazet*, que nous devons à deux auteurs dont le premier, M. Oline, était déjà connu des lecteurs de la *Revue* (voy. t. XXXIX, p. 406-408).

Nous avons cru un instant que la pièce de M. Katénine, qui a obtenu les honneurs de la représentation sur le théâtre de Saint-Pétersbourg (le 3 février 1827), était également une traduction de l'*Andromaque* de Racine; mais nous avons été détrompés à la seule vue des personnages que l'auteur russe a mis en scène et qui sont différens de ceux qu'a employés le tragique français, comme l'action est différente dans les deux pièces. Nous sommes étonné de n'avoir trouvé aucun jugement sur cette tragédie originale dans les journaux russes qui sont à notre disposition et qui ont été publiés depuis sa représentation. Nous ne pouvons dire par conséquent quel a été son succès; mais nous allons brièvement en exposer le plan, et nous laisserons à nos lecteurs le soin d'en apprécier le mérite. Des personnages employés par Racine, M. Katénine n'a gardé que les deux principaux, Pyrrhus et Andromaque; il n'est point question dans la nouvelle tragédie d'Oreste, d'Hermione, de Pylade, et de leurs confidens; mais on nous montre Ulysse, Agamemnon et Astianax. L'action commence à une époque un peu antérieure à celle où Racine l'a prise; la scène est à Troie, dans le palais d'Andromaque. Pyrrhus, entrant victorieux dans cette dernière ville, a demandé qu'on lui laissât, pour sa part de butin, la veuve d'Hector et son fils Astianax; celui-ci engage sa mère à résister aux projets de Pyrrhus: je grandirai, lui dit-il, pour être le vengeur de mon père et de Troie. Cependant Ulysse demande aussi le fils d'Hector, mais c'est pour l'immoler aux mânes des Grecs qui sont tombés devant cette ville, et il parvient à entraîner Agamemnon dans son projet de vengeance. Andromaque a fait cacher Astianax dans le tombeau de son père; Ulysse l'y découvre et l'emmène; Andromaque, qui fuyait Pyrrhus, vient lui redemander son fils, que ce prince a fait enlever des mains d'U-

lysse, et qu'il ne veut consentir à rendre à sa mère qu'à la condition de voir ses projets partagés par elle et son alliance acceptée. Au moment où elle balance entre l'amour maternel et la fidélité qu'elle a jurée aux mânes d'Hector, Agamemnon vient redemander à Pyrrhus la victime qu'il a osé ravir aux Grecs, et il s'ensuit une provocation entre ces deux héros. Les troupes se disposent à prendre parti pour leurs chefs respectifs, et déjà la Discorde allume ses flambeaux et fait présager aux Grecs de nouveaux malheurs, dont Calchas, qui a interrogé les dieux, devient l'interprète, lorsque tout à coup le ciel s'obscurcit, la foudre gronde, s'en échappe et va frapper Astianax dans la tente où on le gardait; Ulysse est chargé du douloureux message d'apprendre cette nouvelle à Andromaque, qui se résigne à son sort et fait, en pleurant, ses adieux au sol de la patrie et aux mânes d'Hector. La marche de cette action, comme on le voit, est simple et porte bien la couleur d'un sujet antique; nous en dirions autant du style, si le jugement d'un étranger pouvait être de quelque valeur en pareille matière. Nous avons remarqué surtout deux scènes qui doivent produire beaucoup d'effet sur le théâtre, celle de la provocation et celle où l'adresse d'Ulysse conduit Andromaque à se trahir elle-même et à découvrir la retraite de son fils. En un mot, cette tragédie, commencée en 1809, achevée en 1818 seulement, et qui a dû attendre pendant huit ans le jour de la représentation, nous paraît digne de la réputation de son auteur, auquel la littérature russe devait déjà les traductions du *Cid* et d'*Ariadne*, de Corneille (cette dernière représentée en 1811), d'*Esther* et de *Bajazet*, de Racine, et des imitations du *Méchant*, de Gresset, et de *la Gageure imprévue*, de Sedaine.

M. Katénine avait dédié sa pièce à un ancien ami; M. Oline dédie sa traduction de *Bajazet* au ministre des finances *Kankrine;* et, quoique sa dédicace soit écrite dans ce style obséquieux employé d'ordinaire par les humbles panégyristes du pouvoir, il n'en faut rien conclure contre le traducteur et contre son Mécène, sinon que ce dernier est un partisan éclairé des lettres; car, en Russie, la profession d'auteur, et surtout d'auteur dramatique, n'est pas encore devenue un métier bien lucratif, et l'on n'y peut guère louer les grands pour en obtenir de l'argent. Nous croyons savoir que M. Oline est au-dessus d'un pareil soupçon, et par sa position et par son caractère. Nous lui reprocherions plutôt de n'avoir appris qu'après avoir achevé sa pièce, ou peu s'en faut, que son compatriote M. Katénine avait traité le même sujet avant lui;

mais nous lui savons gré d'avoir eu la noble confiance de se présenter au public, qui sera juge entre lui et son compétiteur; la partie seulement ne nous semble pas égale, s'il est vrai que la traduction de M. Katénine soit reçue au théâtre et doive être bientôt représentée, parce que l'épreuve de la scène est bien différente de celle de la lecture. Pour nous, n'ayant point sous les yeux la traduction de M. Katénine, nous ne pouvons dire en faveur de qui nous ferions pencher la balance, quoique la tragédie d'*Andromaque* nous eût trouvé bien disposé; mais nous avons reçu une impression assez favorable de la lecture de *Bajazet* de M. Oline pour croire que sa représentation ne pouvait manquer de réussir.

Quant à la traduction de *Phèdre* par M. Tcheslavsky, elle nous a paru en général assez faible, quoique l'auteur ait fait évidemment beaucoup d'efforts pour rester fidèle au texte. Lui-même rapporte dans sa préface quelques passages d'une autre traduction de M. Labanof, avec lequel il s'est rencontré quelquefois, et que, sur ces citations, nous avions jugé plus poète que lui. Le *Télégraphe de Moscou*, qui a parlé de ces deux essais (mai 1827, p. 64), donne aussi la préférence à celui de M. Labanof, en avouant qu'il n'a pu lire en entier la traduction de M. Tcheslavsky. Ce sont choses que l'on ne devrait pas écrire, par égard pour les auteurs, et la critique est condamnée à ne se laisser rebuter par rien; cela, dira-t-on, n'arrive cependant que trop souvent; nous répondrons avec je ne sais quel auteur :

> Cela peut bien se voir, mais
> Ne doit se dire jamais.

Edme Héreau.

DANEMARK.

117. — **Statistisk Udsigt over den danske Stat.* — Aperçu statistique sur l'état du Danemark, au commencement de l'année 1825, par F. Thaarup. Copenhague, 1825; Brummer. In-8° de xxiv-739 pages, avec 38 tables.

Quoique cet ouvrage ait paru depuis long-tems, nous croyons cependant devoir en entretenir nos lecteurs, car c'est le livre le plus complet qui ait été publié en ce genre sur le Danemark, et il peut être fort utile à ceux qui veulent bien connaître ce pays. M. Thaarup avait déjà mis au jour successivement six volumes de documens statistiques sur le Danemark; dans celui que nous annonçons, il a résumé et rangé dans un ordre systématique les nombreux matériaux qu'il avait

réunis. L'ouvrage est divisé en vingt chapitres : nous devons reconnaître que dans quelques-uns l'auteur est entré dans des détails trop minutieux et hors de proportion avec l'étendue et le plan général de son travail ; que dans quelques autres il a laissé subsister des lacunes fâcheuses : mais ce sont des taches légères qu'il sera facile de faire disparaître dans une nouvelle édition.

118. — * *Dramatiske Digte.* — Poemes dramatiques, par C. Hauch. Copenhague, 1828. 2 vol. in-8°.

M. Hauch s'est fait tout d'un coup une brillante réputation dans sa patrie : on a trouvé dans ses ouvrages des qualités que le même homme réunit rarement : la connaissance approfondie des littératures anciennes, la science parfaite du cœur humain et des passions, et une verve poétique pleine de force et de chaleur. — Les deux volumes que nous annoncons contiennent quatre pieces : *Bajazet*, *Tibere*, *Gregoire VII* et *Don Juan*. Dans la première, ce sont surtout les caractères de Bajazet et de Timur qui ressortent et sont développés avec toute leur énergie barbare. Dans Tibère, M. Hauch ne s'est pas attaché seulement à peindre un tyran sombre et cruel, c'est aussi le tableau du colosse romain qui s'écroule sous la corruption du paganisme. Il a su rendre à Hildebrand cette vie puissante, cette vigueur de caractère, cette séduction de l'éloquence, qui donnèrent à ce fougueux pontife une si grande influence sur les hommes et les événemens de son siècle. Le sujet de Don Juan est celui sur lequel plusieurs poètes célèbres se sont déjà exercés ; mais M. Hauch l'a conçu et écrit plus fortement : Don Juan n'est plus, comme dans Molière lui-même, un jeune libertin qui se moque de tout par légèreté, qui n'approfondit rien et fait le mal sans en sentir l'importance, avec une insouciance profonde, avec la plus complète indifférence de l'avenir ; c'est un scélérat profond et consommé, qui s'est familiarisé avec le crime par de longs raisonnemens et des sophismes impies. Quoique ces drames n'aient pas été destinés par l'auteur à la représentation, l'un d'eux, *Tibère*, a été joué avec succès sur le théâtre de Copenhague. R**.

ALLEMAGNE.

119. — * *Versuche uber das Nervensystem*, etc. — Expériences sur le système nerveux, par P. Flourens, traduit du français par le Dr G. W. Becker. Leipzig, 1827 ; Reiss. In-8° de VIII-48 pages.

M. Flourens publia, en 1824, sous le titre de *Recherches*

expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux dans les animaux vertébrés, un recueil de Mémoires qu'il avait lus à l'*Académie royale des sciences*, durant les années 1822 et 1823. Cet ouvrage fut traduit en allemand, dès la même année, par M. Becker, et nous avons annoncé cette traduction dans la *Revue Encyclopédique* (voy. t. XXIV, p. 711.) — M. Flourens a publié depuis (en 1825) un nouveau recueil d'expériences et de recherches sur le même sujet; et c'est de ce dernier que M. Becker donne la traduction dans l'ouvrage que nous annonçons. Il dit, dans sa préface, qu'il a attendu, avant d'entreprendre ce travail, le jugement des anatomistes les plus compétens sur le premier et principal ouvrage, et que ce jugement, qui ne pouvait être que le résultat d'une répétition des expériences faites par M. Flourens, n'ayant pu être prononcé immédiatement, a retardé la publication du volume qu'il met au jour. Du reste, les recherches des savans allemands ont eu un plein succès et confirmé l'utilité et l'exactitude des découvertes de M. Flourens : nous citerons, parmi ceux qui ont répété ces expériences avec le plus de soin, les membres des universités de Berlin et de Breslau.

On ne peut voir, sans un profond intérêt, cette noble émulation qui règne aujourd'hui entre les savans des diverses nations, et par laquelle une découverte faite dans un pays est aussitôt répétée dans un autre, et devient ainsi commune à toutes. La savante traduction de M. Becker, fruit, comme nous venons de le dire, de cette émulation, ne peut manquer, à son tour, de concourir à la maintenir et à la propager. Z.

120. — **Geschichte der geographischen Entdeckungsreisen.* — Histoire des voyages de découvertes géographiques, par *Charles* Falkenstein. Cah. 3-5. Dresde, 1828-29; Hilscher. In-12.

Nous avons annoncé les deux premiers cahiers de cette histoire chronologique de la géographie, qui fait partie d'une petite encyclopédie ou *bibliothèque de poche* (*Taschenbibliothek*) publiée à Dresde. Depuis ce tems l'auteur a achevé son ouvrage, en continuant la chronologie des voyages jusqu'à l'année 1828. C'est actuellement le précis le plus complet que l'on ait dans ce genre; l'auteur n'a pu qu'indiquer sommairement les résultats des principaux voyages; quelquefois, lorsqu'il s'agit de voyageurs célèbres, il ajoute des détails sur leur vie ou sur leurs aventures. Pour les voyages de peu d'importance, il se contente de noter l'année de ces voyages, ou la date de la publication de leur relation. Le troisième cahier commence par la découverte de la Nouvelle-Hollande en 1616, et le dernier finit par l'expédition scientifique en Égypte en 1828;

ainsi, tandis que les voyages, pendant les trois derniers siècles, occupent trois cahiers, l'indication de tous les voyages antérieurs est resserrée dans les deux cahiers précédens : il est vrai que pendant les trois derniers siècles on a beaucoup voyagé et découvert; depuis un siècle, il ne s'est presque pas passé d'année sans qu'il n'ait été publié plusieurs relations de voyage. Dans les cahiers trois à cinq de l'ouvrage de M. Falkenstein nous avons remarqué très-peu d'omissions. Au nombre des dernières sont les noms de MM. *de Châteaubriand*, *Gell*, *Pananti*, *Brœndsted* et de quelques autres voyageurs de nos jours. Les voyages des Allemands, peu connus, sont rétablis ici à leur place. On ignore, par exemple, qu'en 1683, un État allemand, le Brandebourg, a essayé de fonder une colonie sur la côte d'Afrique, entre Axum et le cap des Trois pointes, et y a bâti un fort appelé *grand Friedrichsbourg*, que la géographie ne connaît plus. Ce fort ne put prospérer dans le voisinage des colonies hollandaises, et, en 1720, le roi Frédéric-Guillaume ne demanda pas mieux que de vendre sa colonie aux Hollandais pour une somme très-faible. Aujourd'hui la Prusse ne fonde plus de colonies, et elle cherche sagement à faire quelque commerce dans les parties du monde où les autres puissances d'Europe avaient formé des établissemens. En résumé, on peut considérer l'ouvrage concis de M. Falkenstein comme l'art de vérifier les dates des découvertes géographiques. Nous aurions désiré que l'auteur eût toujours ajouté en note le titre exact des relations de voyage : il l'a fait pour les principales, mais il eût été utile d'étendre le même soin à toutes. Une table alphabétique des voyageurs, et une table chronologique des voyages, classés d'après les diverses parties du monde, complètent ce petit ouvrage, très-commode pour les géographes. D-G.

121. — * *Corpus juris civilis.* — Corps du droit civil, publié avec des annotations critiques, par *C. J. Albert* et *C. Maurice* KRIEGELIUS. *Édition stéréotype.* 1re et 2e livraisons. Leipzig, 1828-1829. Grand in-8°.

Depuis long-tems le besoin d'une édition nouvelle du *Corpus* se faisait vivement sentir. Quelques-unes des anciennes réimpressions de ce grand ouvrage sont sans doute précieuses ou commodes, et il faut citer parmi elles celle qui a été donnée par Denis Godefroy, en 1583; les éditions des Elzevirs, de 1664; de Gebauër, publiées à Gottingue, en 1797 et 1798; et enfin celle dite *Academicum*. Cette dernière était surtout destinée aux étudians, qui pouvaient s'y livrer à de faciles recherches. Mais presque entièrement épuisée aujourd'hui, elle est

d'un prix assez élevé dans le commerce. Les nouveaux éditeurs arrivent donc à propos, et il faut d'autant plus leur savoir gré de leur entreprise qu'ils ont éclairci certaines parties du texte au moyen de notes fort succinctes, mais utiles. Ils ont aussi fait usage des découvertes dues à l'érudition moderne et surtout au zèle inépuisable de plusieurs de leurs compatriotes. Les deux premières livraisons que nous avons sous les yeux sont d'une fort belle exécution typographique ; elles comprennent les Institutes de Justinien et les onze premiers livres du Digeste : l'édition complète ne formera pas plus d'un volume d'environ deux cent quarante feuilles et dont le prix sera de 16 à 18 fr. On souscrit à Paris chez M. Alexandre Gobelet, libraire, rue Soufflot. Nous ne doutons pas que cette édition n'obtienne du succès en France, où l'étude de la législation romaine n'est pas aussi dédaignée qu'on le proclame quelquefois. Nous annoncerons les autres livraisons, au fur et à mesure qu'elles nous parviendront. A. T.

122. — *Ueber den bürgerlichen Zustand Galliens.* — Sur l'état politique de la Gaule au tems de la conquête des Francs, par *Ben* Roth. Nuremberg, 1828. In-4°.

L'idée fondamentale de cette brochure peut se résumer ainsi : les Francs ont moins changé l'état de la Gaule, qu'ils n'en ont adopté les mœurs, la langue et la civilisation ; car, comparé à la population du pays, leur nombre était fort petit. L'auteur jette un coup d'œil sur l'état de la Gaule à l'arrivée des Romains, sur la prépondérance des prêtres, sur la tyrannie de la noblesse, sur la nullité des hommes libres, qui n'appartenaient ni à l'une ni à l'autre de ces castes. Mais une partie de cette noblesse a dû périr pendant neuf années de lutte contre les Romains : le reste a dû languir sous l'influence de la législation romaine, qui favorisait les hommes libres, et facilitait même l'émancipation des esclaves. La Gaule, d'après cela, dut éprouver les plus heureux effets ; elle dut même jouir de plus de bonheur qu'au tems de son indépendance, car ceux-là mêmes qui perdaient en puissance gagnaient en sécurité. Les sénats des villes se composaient d'indigènes, à qui seuls était attribuée toute l'administration inférieure ; les empereurs n'avaient pas de délégués immédiats près de ces pouvoirs secondaires. Il s'élève une petite divergence entre l'opinion de M. Roth et celle de M. de Savigny sur l'existence des conseils particuliers à la campagne, ainsi que sur l'existence d'un passage de Sabrianus. Sans trop accorder à ce que le grand nom de M. de Savigny peut avoir d'imposant, je me déciderais en faveur de son explication. Au surplus, ceci importe peu à la marche générale

des idées de M. Roth, qui n'en est pas dérangée. Il y eut bien quelques insurrections contre l'empire romain : M. Roth en cite quelques-unes. Plus l'empire approchait de sa décadence et s'affaiblissait, plus s'élevait une noblesse dont les membres s'appelaient citoyens comme au moyen âge dans les villes d'Allemagne. Cette noblesse accapara les emplois pour un certain nombre de familles; le clergé en était issu en grande partie; les évêques exerçaient un pouvoir fort étendu. Alors le peuple retomba dans son ancien état; de telle sorte qu'à la fin du 5e siècle, il se trouvait aussi gêné, aussi opprimé qu'à l'époque de l'entrée des Romains. Les Francs vinrent, et cent ans plus tard Grégoire de Tours écrivait sa Chronique. Il ne paraît pas que ce tems ait apporté de changement notable dans l'état de la Gaule. Les Francs mêmes occupaient moins d'emplois que ce clergé et cette noblesse civique. Les descendans des Francs subirent le même joug que les classes moyennes et inférieures, et comme il n'y avait pas de campagnards libres et influens dans les affaires, les franchises que des concessions isolées rendirent aux villes ne purent suffire à constituer un tiers-état imposant et respectable. Ces idées ne sont qu'indiquées dans cette courte brochure; mais, si quelques passages y donnent prise à la critique, du moins on doit accorder à son auteur la sagacité des vues et la rapidité du style. P. DE GOLBÉRY.

123. — **Geschichte der Magyaren.* — Histoire des Magyares, par *Joseph*, comte de MAILATH. T. I et II. Vienne, 1828; Tendler. In-8°.

Les Hongrois aiment à rappeler leur ancien nom de Magyares; aussi a-t-il été conservé par le noble Hongrois qui a entrepris d'écrire l'histoire de sa patrie: c'est à Vienne, c'est-à-dire sous le bon plaisir de la censure autrichienne, qu'il publie cette histoire. Si l'Autriche a quelquefois abusé de son pouvoir chez les Hongrois, il est probable qu'on n'en trouvera pas de mention dans l'ouvrage de M. Mailath. Dans les deux premiers volumes il n'est encore question que de l'histoire ancienne et de celle du moyen âge. L'auteur s'arrête au milieu du xve siècle; un troisième volume conduira probablement l'histoire de la Hongrie jusqu'à sa fin. Depuis que la Hongrie n'est plus qu'une annexe de la monarchie autrichienne, son histoire est courte, et son rôle en Europe insignifiant. Pour bien faire connaître ce pays, il faudrait qu'un autre auteur, bien informé, mais placé hors de la monarchie autrichienne, exposât, d'une manière vraie et impartiale, l'état actuel moral, politique et social de la nation magyare, que les journaux et les ouvrages ne nous font pas bien

connaître. Le silence qui règne dans d'autres États de la monarchie autrichienne s'étend aussi sur la Hongrie, et les bulletins qu'on publie sur les séances de la diète hongroise sont encore plus maigres que ceux de la chambre des pairs français. Un voyageur, qui voudrait examiner les choses de plus près, deviendrait bientôt suspect à la police, et ne tarderait pas à être éconduit. En attendant que nous connaissions l'état présent de la Hongrie, voyons avec M. de Mailath son état dans les siècles passés. A vrai dire, la Hongrie n'a presque pas d'histoire ancienne; elle ne commence à figurer au rang des États de l'Europe, que lorsque les Magyares envahissent les bords du Danube. De quel pays de l'Orient venait ce peuple barbare? Les savans ne s'accordent pas sur la solution de ce problème. Tout récemment un chanoine hongrois a cherché à prouver que les Magyares étaient des Parthes. Nous ne soutiendrons pas une thèse contre cette assertion. Assez puissans pour envahir de belles contrées, les Magyares ne le furent pas pour lutter contre la civilisation, et peu à peu ils furent subjugués par les Allemands, leurs voisins, et par les institutions féodales que l'Allemagne cultivait plus qu'aucun autre peuple : la barbarie des Hongrois goûtait beaucoup l'esprit de la féodalité, et s'en empara avidement. Les partisans du système féodal peuvent se donner le plaisir de le voir encore en vigueur chez les descendans des Magyares : ils y trouveront la division en *comtés*, présidés par des comtes; les vicomtes tenant des lits de justice, avec leurs assesseurs; et les plaideurs, mécontens de ces jugemens, s'en aller plaider devant la cour du comte palatin, qui tient ses sessions trois fois par an. Les *vilains* ne sont guère moins misérables en Hongrie qu'ils ne l'étaient en France; les gentillâtres vivent mesquinement; mais, en revanche, la première noblesse nage dans l'opulence, et elle n'a d'autre émule en richesse que le haut clergé : ce sont ces deux classes qui parlent et qui votent à la diète. Il y a à la vérité des députés de villes; mais ils paraissent y être pour la forme; s'ils osent élever la voix, il est rare qu'ils soutiennent une opinion contraire à celle des hauts bancs; à quoi leur servirait d'ailleurs l'opposition, puisque l'aristocratie et le clergé forment une majorité compacte et immuable? Il faut s'attendre à beaucoup de barbarie dans l'histoire des Magyares; on y voit des princes qui s'enivrent plusieurs jours de suite, pour célébrer une victoire, des soldats qu'on mène à l'assaut à coups de fouet, des traits de cruauté et de superstition, qui malheureusement ne sont pas sans exemple dans d'autres pays : mais au milieu de cette bar-

barie prédomine un esprit énergique et indépendant, qui relève cette nation à demi civilisée, et qui fait juger ce qu'elle deviendrait si un autre régime la gouvernait, et si sa constitution était meilleure. M. de Mailath fait habilement ressortir les traits du caractère national. Le récit des grands événemens de l'histoire hongroise présente de l'intérêt; c'est un heureux effort de ramener l'attention des Allemands sur une grande nation soumise aux sceptre autrichien.

124. — *Versuch einer Entwicklung der Sprache, Abstammung, Geschichte, etc., der Liwen, Lätten, Eesten.* — Essai sur la langue, l'origine, l'histoire, la mythologie, et les relations civiles des Livoniens, Létoniens et Esthoniens; par J. L. DE PARROT. Stuttgart, 1828; Hoffmann. 2 vol. in-8°.

Voici ce qui a donné lieu à cet ouvrage. L'auteur, en séjournant dans la Livonie et l'Esthonie, peu de tems après avoir quitté la France, fut étonné de la ressemblance que lui paraissaient présenter beaucoup de mots des langues indigènes avec des mots des langues de la Souabe *romane*. C'est ce qui lui inspira le désir d'étudier avec plus de soin les langues des Livoniens et Esthoniens, afin de voir si les analogies qu'il avait remarquées ne le conduiraient pas à quelque découverte sur l'origine des peuples qui habitent les bords de la Duna et du golfe de Finlande. J'ignore si M. de Parrot entend toutes les langues qu'il a comparées; mais il est de fait qu'il a dressé de nombreuses listes de mots correspondans tirés des langues orientales, des idiomes germaniques, de ceux du Caucase, du mongole, du basque, du bas-breton, etc., mis en parallèle, avec les termes employés par la race indigène de la Livonie et de l'Esthonie. Il a mis surtout à contribution le *Dictionnaire de la langue celtique*, par *Bullet*; ouvrage qui a servi aussi en France à plusieurs savans, pour la comparaison des langues. Mais qu'est-ce que la langue celtique? c'est l'idiome parlé par les anciens Celtes, qui ne nous ont laissé aucun ouvrage, aucun monument de leur littérature, si toutefois ils en ont eu une. Comment donc Bullet a-t-il pu connaître une langue qui a été parlée dans l'antiquité, et que la postérité ignore? On répond à cela, que d'abord les auteurs anciens citent divers mots appartenant à l'idiome des Celtes; que, de plus, cet idiome ne s'est pas éteint, mais qu'il s'est propagé dans quelques contrées reculées de la France et de l'Angleterre, surtout en Bretagne et dans le pays de Galles; que ce qu'on appelle les patois de ces contrées ne sont, dans le fait, que des dialectes du celtique, et que, par conséquent, c'est là que nous devons trouver les restes de la langue des Celtes, peuple auquel on

assigne pour séjour une grande partie de l'Europe. Cependant, qu'est-ce qui prouve que le bas-breton, le gallois et le gallique viennent des Celtes? Ce nom désigne une race; mais en supposant quelle se soit établie dans tous les lieux où l'on prétend qu'elle a habité, ne doit-on pas croire que sa langue s'est modifiée suivant les localités? Or, combien de peuples sont venus altérer ce langage antique! Admettons que l'Armorique et le pays de Galles aient servi de refuge aux restes du vieux celtique; combien ce reste a-t-il dû se mêler aux langues voisines, et emprunter de mots, d'idées et d'expressions des langues que parlaient des voisins plus civilisés! M. de Parrot ne se dissimule pas le discrédit dans lequel est tombé le travail de Bullet; mais il pense que l'*Académie celtique*, au lieu de blâmer les étymologies de Bullet, aurait dû les corriger. Il demande à quelle origine appartiennent donc les mots basques, galliques, bretons que rapporte Bullet, si ce n'est à l'ancien celte? Mais nous demanderons, à notre tour, comment on peut attribuer à un peuple éteint depuis une haute antiquité des mots de langues ou de patois vivans, sans avoir une preuve certaine de cette origine? Est-ce la ressemblance de ces mots dans les divers patois, ressemblance qui prouve indubitablement une souche commune? Mais il resterait toujours à prouver que cette souche est le celtique. Cependant, c'est en grande partie sur le dictionnaire de Bullet qu'est fondé le système de M. de Parrot; si cette base s'écroule, son système court grand risque de disparaître avec elle. En effet, frappé de la ressemblance des mots livoniens et esthoniens, avec le prétendu celte du dictionnaire de Bullet, M. de Parrot en a conclu, que les peuples qui ont parlé ces diverses langues, ont eu une même origine, et que les Celtes sont autrefois venus peupler les bords de la Duna, et y ont laissé leur race et leur idiome. C'est par cette circonstance que l'auteur explique l'existence d'usages et de croyances asiatiques dans le Nord; car il présume que les Celtes sont venus de l'Asie. Pour mettre le lecteur à même de juger de l'analogie des langues comparées par lui, il a dressé, dans le deuxième volume, un grand nombre de tableaux où les mots sont mis en regard; nous y trouvons le celte comparé non-seulement aux langues de la Livonie et de l'Esthonie, mais aussi au persan, au méso-gothique, au hongrois, au finnois et à beaucoup d'autres langues, afin de faire voir que les Celtes ont passé partout, et ont laissé de tous côtés des traces de leur idiome, qui serait donc comme une langue universelle. On ne peut nier que les mots comparés dans les dif-

férentes langues par M. de Parrot ne se ressemblent beaucoup; mais peut-on donner pour celtiques des mots tels que *kirk*, église, *lampa*, lampe, *hus ha* (cri de chasse), *person*, personne, *sala*, la salle, *soldates*, soldat, *win*, vin, etc. ? Est-ce que les Celtes pouvaient avoir un mot pour *église* ? Est-ce que l'on ne sait pas que le mot soldat est moderne ? En retranchant du prétendu celte de Bullet et de M. de Parrot les mots évidemment empruntés aux langues modernes, ainsi qu'au latin, on en réduirait beaucoup le nombre, et ce qui resterait ne se ressemblerait guère plus que ce qui se ressemble dans chaque couple de langues d'Europe que l'on voudra prendre la peine de comparer. On a comparé le lapon au grec, et on y a trouvé de l'analogie ; est-il plus étonnant que le bas-breton et le gallois aient des mots communs avec le livonien et l'esthonien ? Je crois donc que le travail de M. de Parrot pèche par sa base, et que son hypothèse est mal étayée : mais, abstraction faite de la partie hypothétique, son ouvrage est très-curieux; ces comparaisons de langues si éloignées, et pourtant si souvent d'accord sur les termes, donnent lieu à des réflexions intéressantes. L'auteur a fait des recherches immenses sur les peuples qui font le sujet ou qui ont été l'occasion de ses méditations. Il examine leur ancienne mythologie, il retrace leur histoire; il fait diverses excursions dans l'archéologie du Nord, il donne même une liste de proverbes esthoniens. Dans tout cela il y a beaucoup à apprendre, et surtout si on laisse de côté la partie systématique ; mais peut-être est-elle celle à laquelle M. de Parrot tient le plus, et qui lui appartient réellement. D-G.

125. — *Napoleon in Ægypten*, etc. — Napoléon en Egypte, poème en huit chants, par *Barthélemy* et *Méry;* traduit en vers allemands par *Gustave* Schwab; avec le texte en regard. Stuttgart et Tubingue, 1829; J. G. Cotta. Gr. in-8° de xiv et 120 pages.

Au mois de mai 1827, M. Schwab rencontra sur le rivage de la mer, près de Dieppe, un pêcheur, vétéran des armées républicaines, qui avait fait la campagne d'Égypte, et qui lui parla avec enthousiasme des merveilles de cette célèbre expédition. Lorsqu'un an plus tard les premiers fragmens du poème, alors inédit, de MM. Barthélemy et Méry lui furent communiqués, les descriptions du pêcheur de Dieppe se représentèrent à son esprit avec une nouvelle fraîcheur; ils les retrouvait embellies de tout le charme de la poésie, et sentit le besoin d'en devenir le narrateur à son tour. C'est ainsi que le traducteur raconte, dans un préambule, l'histoire de son

ouvrage, qui recevra, nous n'en doutons pas, chez ses compatriotes, le même accueil qu'a trouvé parmi nous l'original. L'admiration qu'inspire Napoléon à l'Allemagne est aussi grande que celle dont il est l'objet dans sa patrie; elle est plus pure, car elle s'adresse à l'homme qui dut long-tems être considéré comme un ennemi.

Nous n'entrerons pas ici dans l'appréciation de l'épisode héroïque dont MM. Barthélemy et Méry ont enrichi la littérature : leurs satires politiques étaient empreintes d'un caractère de localité qui leur laissait peu de chances de succès à l'étranger : ne pourrait-on pas dire cependant que l'indignation a prêté à leurs voix des accens plus poétiques encore que l'admiration? Les sensations aussi avaient été plus vives et plus directes; aujourd'hui que la persécution personnelle vient s'y joindre, nous les attendons avec confiance sur le terrain où ils ont obtenu de si brillans triomphes.

Le traducteur de *Napoléon en Égypte* a cru devoir adopter un rythme plus rapide et plus varié que celui de l'alexandrin, qui d'ailleurs est généralement frappé de réprobation en Allemagne; il a choisi le vers ïambique non rimé, déjà employé par lui avec succès dans d'autres travaux du genre, particulièrement dans son imitation de l'ancienne tragédie de *Charles Stuart*, composée, en 1649, par *André Gryphius*. M. Schwab manie l'idiome poétique avec tant d'habileté que l'élégance et l'exactitude de sa version n'ont rien à redouter de l'épreuve difficile à laquelle il l'a soumise en imprimant le texte modèle en regard : cette élégance facile ferait volontiers prendre sa traduction pour une composition originale; cette exactitude rigoureuse permettrait souvent de l'employer en guide de mot à mot pour étudier l'une ou l'autre langue. Quel que soit néanmoins le talent de l'auteur comme interprète des productions d'autrui, nous aimons mieux encore le voir se livrer à sa propre imagination dans les *poésies* (*Gedichte von Gustav* Schwab, 2 vol.; chez Cotta) où il se montre le digne émule de son célèbre compatriote *Uhland*. Plusieurs des sujets qu'il a traités sont puisés dans nos vieilles traditions, témoin ses ballades sur *les aventures de Robert-le-Diable*, sur *la fondation de Marseille*, etc. — La *Revue Encyclopédique* (octobre 1828) a annoncé l'année dernière un recueil fort curieux, publié par le même auteur en société avec M. Hortinger de Zurich : c'est une description des châteaux suisses : *Die Schweizer in ihren Ritterburgen*.

M. Schwab nous trouvera-t-il trop méticuleux si, avant de de terminer cet article sur sa traduction de Napoléon en

Égypte, nous lui faisons remarquer un contre-sens de peu d'importance, qui ne saurait surprendre de la part d'un étranger, quelque parfaitement qu'il possède notre langue, puisqu'il s'agit d'une locution dont l'usage est tout-à-fait local : le mot *salon*, auquel il a conservé son acception ordinaire, est devenu, dans le langage parisien, l'équivalent de *musée* : aller *au salon* ou *dans un salon* expriment à Paris deux choses fort différentes. H. C.

TURQUIE.

126. — **Fetawai Abdur-Rahim*, etc. — Les *Fetwahs* d'Abdur-Rahim. Constantinople, *Rebinlachir* 1243 (nov. 1827) ; imprimé sous l'inspection d'Ibrahim Ssaïb. 2 vol. in-folio.

L'histoire de l'imprimerie à Constantinople est assez curieuse pour trouver place ici. La première presse y fut apportée et montée par des juifs, qui se bornèrent à reproduire quelques vieux livres hébreux. Les Grecs et les Arméniens ne tardèrent pas à suivre cet exemple ; mais ils ne trouvèrent point d'imitateurs parmi les musulmans jusqu'en 1720, époque où Méhémed-Effendi fut nommé ambassadeur, et envoyé à Paris. Son fils Saïd, qui l'accompagnait, avait l'esprit actif et intelligent ; il visita plusieurs manufactures, examina des objets d'art, mais la presse excita par-dessus tout son admiration. A son retour en Turquie, après une absence de sept ans, il sollicita et obtint du grand-seigneur la permission de fonder un établissement de ce genre, qu'il placa sous la surveillance d'Ibrahim-Effendi, renégat hongrois, qui le dirigea avec beaucoup de zèle et de succès, et fit tailler des caractères sur ses propres dessins. Il sortit de cette presse, mais avec lenteur, des dictionnaires, des grammaires, des relations de voyages, et jusqu'à des ouvrages historiques : elle donna même un livre sur l'Amérique, qui, en dépit des injonctions du Koran contre les symboles peints, était orné de *gravures*. On sait quelle protection étendue et éclairée pour son tems, Sélim accordait à la presse. Mais un fait moins connu, c'est qu'un des principaux dignitaires de son empire, Chelibi-Effendi, homme révéré pour son âge et sa haute sagesse, rédigea une défense et une explication des réformes méditées par Sélim, insistant sur la nécessité de former les troupes turques à la discipline européenne. Mahmoud, qui a commencé par l'extermination des janissaires, a jugé convenable d'en appeler ensuite à l'opinion, et de chercher à se concilier les esprits en justifiant la nature et le but de ses nombreuses réformes

civiles et militaires. En conséquence, il a écrit, ou plutôt fait écrire un ouvrage intitulé : *les Bases de la Victoire*, qui se compose en grande partie des fragmens de celui de Chelibi-Effendi, et qui expose de même, que l'empire du Croissant, jadis si glorieux, est aujourd'hui dépouillé de ses rayons, et réduit à ressentir la terreur, au lieu de l'inspirer : changement dû à la démoralisation des janissaires, et aux ridicules préjugés des Musulmans qui croient, à tort, que la religion et le prophète défendent d'adopter la discipline et les lumières de ses ennemis.

Mais revenons au livre, qui fait le sujet de cet article, et qui, d'une date beaucoup moins récente, est un curieux spécimen de la jurisprudence turque. On y trouve une collection de jugemens recueillis par le célèbre *mufti*, ou *Cheik-Ulisbam* «chef des élus», qui se nommait Mentesh Sade Abdur-Rahim-Effendi, et qui, après avoir rempli, à la grande satisfaction de ses compatriotes, la plus haute dignité de magistrature de l'Orient pendant de longues années, mourut en novembre 1717. Prononcés à différentes époques, et par divers muftis, ces jugemens sont, par le fait, une exposition de la législation orale de la Turquie. La plupart de ces fetwahs précédaient une édition, imprimée il y a sept ans, du code composé par un autre mufti, Durri Sade Mohammed-Aarif, autrefois directeur de la chancellerie turque, et qui, dans sa compilation, donnait 2000 jugemens rendus de 1730 à 1775. La collection, divisée en 944 sections, s'élève aujourd'hui à près de vingt mille fetwahs. Les formes n'en sont pas compliquées. Le législateur procède par demandes et réponses; exemple : *Livre des purifications:* 1° « Si un livre tombe dans le puits d'un mahométan, et s'y corrompt, est-il nécessaire de vider toute l'eau, et de purifier le puits ? » — « Oui ». *Livre de prières :* 2° « Quelle mesure est-il légal de prendre contre celui qui omet de prier cinq fois par jour ? » — « Le châtiment et la prison. » *Livre des aumônes ;* 3° « Est-il permis à une femme de musulman de faire l'aumône à de pauvres moines d'une église chrétienne ? » — « Oui. » Le chapitre du mariage, ceux du divorce, des châtimens, des vols, des campagnes surtout, abondent en décisions singulières dont nous ne pouvons donner l'idée. Si la législation turque change et se modifie, comme tout semble le présager, ce livre restera comme un monument de barbarie. L. Sw.-B.

ITALIE.

127. — * *Opere scelte di Agostino e Giovanni Paradisi.* —

Œuvres choisies d'*Augustin* et de *Jean* Paradisi. Milan, 1828: Silvestri.

Ce recueil est en quelque sorte un livre de famille, comme on en voit souvent paraître en Italie : il contient des morceaux en prose de M. Aug. Paradisi, et des vers de son fils. On retrouve dans ceux-ci les mêmes qualités et les mêmes défauts qui distinguaient les poésies que M. Jean Paradisi a déjà publiées. Un style élégant et facile, des pensées douces et pleines de sentiment; mais en même tems une continuelle imitation de modèles étrangers, peu de force et d'abondance dans les idées, une profusion d'allusions et de comparaisons mythologiques, qui prouve sans doute une grande érudition, mais qui est ici déplacée et fatigante. — L'éloge de Montecuculli par M. Paradisi le père est bien écrit et rappelle brièvement les plus beaux traits de la vie de cet homme célèbre. Peut-être l'auteur affecte-t-il un peu trop de le comparer avec le maréchal de Turenne. La mode des parallèles historiques est passée, fort heureusement; ils ne servent qu'à fournir à l'orateur une foule d'antithèses plus brillantes que justes. Quelque nombreux que soient les points de rapprochemens, les points de dissemblance sont en bien plus grand nombre encore, à cause de mille et mille circonstances si difficiles à déterminer, que deux hommes pourraient se ressembler entièrement à l'âge de vingt ans, et se trouver à soixante ans, non-seulement différens, mais opposés l'un à l'autre, par leurs qualités morales, leur position dans le monde, et la carrière qu'ils auraient parcourue. Et, enfin, quand deux personnages historiques se ressembleraient, seraient même identiques, qu'en résulterait-il? quelle leçon utile en pourrait-on tirer? Vient ensuite un *Discours sur la manière d'écrire l'histoire et sur les devoirs de l'historien,* sujet qui n'est point neuf, mais que l'auteur a su revêtir de formes saillantes et de couleurs vives. Puis un *Essai sur l'enthousiasme dans les arts*, qui nous a semblé renfermer quelques erreurs; M. Paradisi, qui est un grand partisan du *beau idéal*, avance, par exemple, que la nature n'est pas le seul modèle que doive suivre l'artiste, que son but principal est de l'embellir et non de la rendre avec vérité : « J'imagine, ajoute-t-il, qu'une galerie qui ne serait composée que de portraits de femmes septuagénaires ne serait pas une chose fort agréable à voir. » Non, certes, si ces portraits étaient hideux comme les têtes de beaucoup de vieilles femmes. Mais la vieillesse a sa beauté comme la jeunesse, quoiqu'elle ne soit pas aussi généralement sentie, par une raison facile à concevoir; et les grands maîtres ont bien su la com-

prendre et la faire ressortir. C'est que, sans chercher la chimère du beau idéal, ils prenaient pour modèle, non la nature contrefaite, monstrueuse, exceptionnelle, mais la nature dans toute sa force, dans toute sa grandeur, dans toute sa généralité. Van Huisum et Vandaël ont peint souvent des roses à demi defeuillées qui n'en sont pas moins admirables. — Nous nous contenterons de citer les deux derniers morceaux de prose de M. Paradisi : *Essai sur l'état des sciences en Italie*, et un *Discours prononcé à l'ouverture de l'Université de Modène*. On y trouve de sages idées énoncées clairement, quelquefois éloquemment, mais, en général, peu neuves et peu profondes. A. P.

128. — *La Monaca di Monza, storia del secolo* XVII. — La Religieuse de Monza, histoire du XVIIe siècle. Pise, 1829. 3 vol. in-12.

Le sujet de ce roman est emprunté à un épisode des *Fiancés* de M. Manzoni. Nous allons donner en peu de mots une idée de l'intrigue. Au moment où Geltrude, contrainte par les ordres et les menaces de son père, prononce des vœux solennels, qui la condamnent pour jamais à la vie du cloître, elle aperçoit et distingue dans la foule Égidius, jeune homme d'une riche famille de Bergame, qui s'est réfugié à Monza pour échapper aux inquisiteurs de son pays. Des liaisons s'établissent entre eux, et ils s'enfuient bientôt avec l'intention de se marier dès qu'ils le pourront. Chemin faisant, Égidius est obligé de tuer en duel le frère de Geltrude, qui s'avisait de trouver à redire à la conduite de sa sœur. Enfin, après avoir couru de grands dangers, ils se réfugient à Florence, où Égidius se lance dans le tourbillon du grand monde. Il y trouve une femme qui lui fait négliger Geltrude, Barbara degli Albrizzi, dont la voix harmonieuse avait commencé une conquête qu'achèvent bientôt les qualités de son esprit et de son cœur. Égidius, dont l'éducation a été très-soignée, rencontre aussi dans les cercles de Florence, presque tous les hommes célèbres de cette époque, Galilée, J. B. Strozzi, Vincent Lippi, etc., que l'auteur met souvent en scène, et qu'il fait longuement parler. Nous remarquons ici une grande invraisemblance : comment des hommes supérieurs se donnent-ils la peine d'exposer leurs idées, leurs théories, les travaux de leur vie entière, simplement pour complaire à un jeune libertin, qui ne s'est fait connaître que par les écarts de sa conduite? Mais nous n'insisterons pas sur cette critique. L'auteur de ce roman, M. *Jean Rosini*, a voulu mettre le tableau de la gloire de l'Italie au XVIIe siècle en opposition avec le por-

trait peu flatté que M. Manzoni a fait de ce pays à la même époque. — Mais revenons au héros du roman : quelques imprudences de Geltrude et d'Égidius ont donné l'éveil à la police inquisitoriale ; on découvre quelle est leur position équivoque, et ils sont traduits devant le redoutable tribunal, qui les envoie sous escorte à Milan. Cependant, quelques amis d'Égidius se réunissent, attendent les prisonniers sur la route, attaquent les sbires qui les conduisent, et le délivrent de leurs mains ; mais Geltrude est restée en leur pouvoir ; ils tentent un nouveau combat, dans lequel Égidius est tué. L'héroïne elle-même, grièvement blessée, se fait conduire à l'archevêque Frédéric Borromée, lui confesse toutes les fautes de sa vie, et se retire dans un couvent pour la terminer au milieu des austérités de la pénitence.

Le récit languit et traîne quelquefois ; nous ajouterons encore une critique : pourquoi M. Rosini prétend-il que c'est à l'école de Terenziano, de Jérôme Lanchi, de Pierre-Martyr et d'autres partisans de la réforme religieuse, que son héros a puisé son libertinage ? Cette accusation est sans aucun fondement, et l'auteur n'aurait point dû la répéter si légèrement. Du reste, il y a de l'intérêt dans ce roman, et il est en général fort bien écrit. F. Salfi.

129. — *Quattro Novelle*, etc. — Quatre Nouvelles, racontées par *un maître d'école*. Turin, 1829 ; Joseph Pomba. In-8°.

Ces Nouvelles sont écrites élégamment, mais avec une simplicité de style qui devient assez rare en Italie, où les jeunes gens, séduits par l'amour de la nouveauté, cherchent souvent dans les langues et les littératures étrangères des formes et des couleurs peu compatibles avec le génie de la langue de Pétrarque et du Dante. L'amour en est le principal sujet ; et, quoique l'auteur ait donné un but moral à chacun de ses récits, nous ne concevons point pourquoi il les a placés dans la bouche d'un maître d'école. Ce reproche est peu grave : nous lui en ferons un autre, c'est d'avoir trop négligé la vraisemblance : sa narration a beau avoir du charme, il a beau tracer souvent avec finesse, avec sentiment, des esquisses de caractères et de passions, on ne peut guère s'attacher à une intrigue où l'on rencontre à chaque pas des invraisemblances choquantes et quelquefois des *impossibilités* matérielles.

130. — *Libro di* Cato, *tre volgarizzamenti del libro di Catone de' costumi*, etc. — Livre de Caton, ou trois traductions du livre de Caton, *des mœurs* ; deux d'entre elles publiées aujourd'hui pour la première fois, l'autre corrigée de nouveau, avec

des *notes* et des remarques grammaticales sur les mots les plus importans ; texte du bon siècle de la langue. Milan, 1829; Stella et fils. In-8° de 199 pages.

On sait ce que sont les *textes de langue* en Italie : on cherche, par leur publication, à ressusciter l'usage de cette langue, de Pétrarque et du Dante, que le tems, les invasions étrangères, les émigrations et l'esprit d'imitation ont si fort altérée. Le *Livre de Caton* est une espèce de traité de morale, divisé en sentences, et écrit en vers latins par Denis Caton, sous le règne des Antonins vers le milieu du second siècle de notre ère; ce sont là du moins les conjectures les plus probables des savans sur cet homme peu connu, qui occupait sans doute quelque chaire de philosophie, et qui crut convenable de transmettre à la postérité le résumé de ses leçons. Les traductions publiées aujourd'hui pour la première fois, se trouvaient parmi les manuscrits du marquis *Giacomo Trivulzio ;* elles remontent, selon toute apparence, au commencement du XIVe siècle, et fournissent à l'éditeur, M. *Vannucci*, ample matière à des dissertations philologiques, qui ne sont ni sans importance ni sans intérêt. Du reste, l'ouvrage ne contient aucun document historique un peu notable.

131. — *Rasselas, principe d'Abissinia, racconto tradotto dall' inglese.* — Rasselas, prince d'Abyssinie, conte traduit de l'anglais de *Samuel* JOHNSON. Milan, 1828 ; Stella et fils. In-8° de 123 pages.

Samuel Johnson est un des écrivains qui occupent le plus de place dans l'histoire littéraire de la Grande-Bretagne, soit par la célébrité et le mérite réel de ses ouvrages, soit par les détails de sa vie privée. C'est, sans doute, une très-bonne idée que celle de faire connaître aux Italiens son principal titre de gloire ; mais il nous semble qu'on aurait dû placer en tête de ce volume une notice historique de sa vie, dont les matériaux auraient été facilement trouvés dans la biographie de Samuel Johnson, par Boswell, ou dans l'ouvrage de Walter Scott, sur les romanciers célèbres de l'Angleterre, dans lequel il lui a consacré un article fort étendu et plein de faits curieux et piquans. A. P.

PAYS-BAS.

132. — *Réflexions sur l'exercice de l'art de guérir ;* par le chevalier *Joseph-Romain-Louis* DE KIRCKHOFF, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, etc. Amsterdam, 1828. In-8°.

Dans ce Mémoire, l'auteur fait un tableau des abus qui e

sont introduits dans l'exercice de la médecine qui, habilement dirigé, est un bienfait pour le genre humain; mais, un fléau, quand il est mal surveillé. M. de Kirckhoff propose les moyens d'y remédier. Il demande pourquoi l'on entretient six facultés de médecine dans un petit royaume comme celui des Pays-Bas. Le nombre des professeurs attachés à ces facultés est trop peu considérable (il n'y en a que trois ou quatre à chaque faculté) pour faire tous les cours nécessaires, et, en outre, il n'est pas possible à un seul homme de réunir assez de connaissances pour enseigner, comme il le faudrait, plusieurs branches de l'art de guérir. « N'ayez, dit l'auteur, que deux facultés de médecine, l'une à Bruxelles et l'autre à Amsterdam. Les grandes villes renferment le plus de ressources pour l'instruction, et c'est un préjugé, dont tous les gens sensés sont revenus, que de croire les vastes cités, à cause des dissipations qu'elles offrent, peu convenables à l'établissement des universités. D'ailleurs, attachez à chacune de ces facultés au moins dix professeurs, et ne donnez plus aucune chaire que par concours public. Établissez un conseil de surveillance composé d'hommes d'un mérite supérieur et qui serait chargé de veiller à la bonne distribution des cours, et à ce que le professeur s'acquittât avec zèle et exactitude de ses devoirs. Ne souffrez pas que les appointemens du professeur grossissent en proportion de ses élèves et des récipiendaires; payez-lui un traitement fixe, et faites verser dans la caisse de l'État le produit des inscriptions, des examens et des réceptions:... imposez à tout jeune médecin ou chirurgien l'obligation de passer quelques années dans l'un ou l'autre hôpital avant de lui permettre d'exercer librement. En adoptant cette mesure on ne verrait plus cette foule effrayante de médecins et de chirurgiens ignorans qui inondent les villes et les campagnes. Dans les hôpitaux, l'homme de l'art acquiert l'habitude du coup d'œil, le talent du prognostic et cet heureux tact médical qu'aucun livre ne saurait lui inculquer; il peut se livrer librement à ses investigations, recueillir des faits, faire des autopsies cadavériques par lesquelles il constate la fausseté ou la justesse de ses prédictions, etc. » Nous avons remarqué que M. de Kirckhoff critique fortement la création des officiers de santé civils, la vente des drogues par les médecins et chirurgiens de campagne, et les nombreux abus qui existent dans l'exercice de la pharmacie. Il conseille de déterminer le nombre des pharmaciens. Il propose quelques améliorations relatives aux commissions de surveillance médicale; il fait voir qu'il importe de ne conférer que par la voie du concours les

places de medecins, chirurgiens et pharmaciens d'hôpitaux, et d'accorder à l'art de guérir plus de considération ; et il termine en frappant de toute sa réprobation l'odieux impôt de la patente, à laquelle la médecine est assujettie comme une profession mercantile. G*.

135. — *Mémoire historique sur l'opération de la pupille artificielle, et description d'une nouvelle méthode pour la faire avec plus de sûreté*, par M. le docteur Meussert, oculiste du roi des Pays-Bas, etc. Amsterdam, 1829; imprimerie de van Es. In-8° de viij-75 pages, avec deux planches.

M. Meusert, oculiste habile et connu depuis long-tems par de nombreux succès, a fait une longue étude de la pupille artificielle ; il fait connaître au public, dans la brochure que nous annonçons, une nouvelle méthode et un instrument de son invention pour faire cette opération d'une manière plus facile et plus sûre. Avant d'en donner la description, il passe en revue tous les travaux relatifs à la pupille artificielle. L'espace nous manque pour transcrire son procédé opératoire. Nous renvoyons à la brochure même ceux qui sont curieux de le connaître. Quant à son instrument, il consiste dans des ciseaux doubles, dont l'auteur donne la description et la figure, et auxquels il a consacré le nom de *diplotomise*, dérivé du grec. A la fin de son Mémoire, il indique les ouvrages qui ont traité de la pupille artificielle. Il est à regretter que l'on remarque dans cette brochure beaucoup de fautes de langue et d'impression, inévitables sans doute quand on écrit dans une langue qui n'est pas la sienne, et dans un pays où le gouvernement cherche à faire oublier celle que la masse éclairée de la nation avait adoptée. DE KIRCKHOFF.

134. — *Les principaux tableaux du Musée royal à La Haye, gravés au trait, avec leur description, dédié à la reine ;* 1re et 2me parties. La Haye, 1826-1828; imprimerie du gouvernement. Grand in-8°.

Chaque livraison de cette collection comprend 25 tableaux au trait avec un texte français pour chacun. En général, les planches nous semblent un peu trop petites : le Ménage de Gérard Dow, les Tabagies d'Ostade, les Paysages de Berchem, d'Adrien Vandevelde, de Vernet, des deux Both s'en ressentent autant que les Bestiaux d'Hondekouter, que les Chevaux de Ph. Wouwerman ; et comment rendre avec esprit les Batailles de ce dernier, si, au lieu de profiter du format adopté, les dessinateurs et les graveurs bornent leur travail aux dimensions de 5 à 6 pouces. Le texte laisse de même beaucoup à

désirer : pourquoi donner l'éveil à la curieuse jeunesse par l'indication d'un geste inconvenant dans le tableau de Scalken, n° 29? et qu'importe qu'une pièce ait été achetée dans une vente publique, il y a vingt ou trente ans? A la vérité, lorsque le chef-d'œuvre d'un grand peintre amène des doutes sur son authenticité, il est permis au critique de tracer la marche de l'ouvrage depuis sa sortie de la maison paternelle ; mais, hors de là, le nom de celui à qui tel tableau a appartenu avant d'entrer dans une galerie est pour l'amateur assez indifférent. L'écrivain parlant de Rembrandt prétend que, pour donner plus de relief à ses figures, il *amoncelait* la couleur; en effet, il *empâtait* fortement, et cette dernière expression est plus convenable que l'autre. Il ajoute que ce peintre hollandais est mort en 1674; ce qui n'est rien moins que prouvé; enfin il établit au n° 30 que, par sa beauté, Corneille Brindes sut fixer Rubens dans les Pays-Bas : sans doute cette première épouse du chef de l'école flamande, morte après quatre ans de mariage, devait avoir des qualités précieuses; mais son portrait est loin d'offrir la figure d'une jolie femme. Au reste, l'ouvrage n'en est pas moins intéressant.

Toutes les planches sont exécutées par des artistes hollandais plus à portée des tableaux de la galerie que ceux du midi. Si le prince d'Orange confie son cabinet au burin, si les musées de Bruxelles et d'Anvers jouissent un jour du même avantage, alors ces derniers artistes pourront être occupés avec succès, notamment *Claessens*, *Schotte de Vlaminch* et *Corr*.

P.

Ouvrages périodiques.

135.—*Schei-artsenymeng-en natuurkundige Bibliotheek.*—Bibliothèque de chimie, de pharmacie et d'histoire naturelle; par M. Meylink, pharmacien et chimiste, etc. Amsterdam; imprimerie de van Es.

Ce recueil, dont il paraît tous les mois une livraison de cinq feuilles, offre un répertoire fort bien fait des connaissances chimiques et pharmaceutiques. M. Meylink, chimiste et naturaliste distingué, prouve qu'il sait faire un bon choix de ses matériaux, et donne tous les soins désirables à la rédaction de ce journal, qui manquait à la Hollande. DE K.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

136. — * *Anatomie de l'homme*, ou *Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain;* par *Jules* Cloquet, D. M., chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, etc.; publiée par C. de Lasteyrie, éditeur. 44e et 45e livraisons. Paris, 1829; l'éditeur, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59. 2 cahiers in-folio; prix de la livraison, 9 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XLII, p. 183.)

Nous ne pouvons, à l'occasion de ces nouvelles livraisons, que répéter les éloges que nous avons donnés aux précédentes. Tous les amis des études anatomiques verront avec plaisir l'achèvement de ce bel ouvrage. Z.

137. — * *Recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur le système veineux;* par M. G. Breschet, D. M. agrégé en exercice et chef de travaux anatomiques de la faculté de médecine de Paris, etc. IIIe livraison. Paris, 1829; Villeret et Ce. In-folio; prix, 10 fr.

Nous avons annoncé, à mesure qu'elles ont paru, les premières livraisons de cet ouvrage (voy. *Rev. Enc.*, t. XLI, p. 487), fait pour tenir un des premiers rangs parmi ceux qui doivent concourir aux progrès de l'anatomie. Il a pour but, non-seulement de présenter aux yeux, dans des figures exécutées avec beaucoup de talent et soigneusement coloriées, les détails infinis du système veineux tels qu'ils sont racontés dans les traités d'angiologie, de rendre en quelque sorte vivantes ces froides descriptions, qu'on pouvait, avec grand peine, le scalpel à la main, suivre sur quelques parties où les injections avaient surtout réussi, mais qu'il était bien rare qu'on eût étudié dans tous les organes, et d'en présenter l'ensemble; mais, en outre, d'exposer les découvertes que M. Breschet a dû faire en explorant avec un si grand soin cette multitude de canaux qui ramènent lentement vers le cœur et avec tant de détours le sang que les artères ont partout lancé. Nous espérons que cet habile anatomiste saisira l'occasion de se prononcer sur la question agitée actuellement à l'Académie des sciences sur les communications réelles ou supposées des veines et des vaisseaux lymphatiques; la nature de cet ouvrage lui en impose l'obligation.

Les planches de cette troisième livraison, dont la dernière, qui est double, est d'une fort belle exécution, représentent les

veines superficielles et profondes de la tête vue de profil et de face, celles qui occupent la cavité de la poitrine, celles qui entourent la colonne vertébrale dessinée de côté. Ce qui accroît encore l'intérêt de ces planches, c'est que les veines y sont figurées en connection avec les organes qu'elles accompagnent ou qui les avoisinent, avec les os, les muscles, les artères, et comme elles se trouvent partout, l'anatomie entière est en quelque sorte passée en revue. RIGOLLOT fils.

158. — **Tableau du nerf grand sympathique*, par le docteur MANEC, premier prosecteur de l'amphithéâtre général des hôpitaux, etc. Paris, 1829; Mme Auger-Méquignon. Une planche grand in-folio avec deux colonnes de texte.

En terminant, il y a environ un an, l'annonce du *Tableau de l'axe cérébro-spinal*, publié par MM. MANEC et MARTIN (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXVIII, p. 159), nous émettions le vœu que ces habiles anatomistes pussent consacrer au système nerveux de la vie organique un travail analogue à celui qu'ils venaient de faire pour le système nerveux de la vie animale. C'est ce travail que vient de terminer M. Manec : son tableau comprend en effet le tronc du grand sympathique, ses ganglions depuis l'ophthalmique jusqu'à ceux qui se trouvent placés au centre du plexus hypogastrique, et les branches qui naissent de chacun de ces ganglions et des plexus nombreux qui appartiennent au système nerveux de la vie organique. La distribution très-compliquée du nerf et de ses branches, la multitude d'organes importans qui en reçoivent des rameaux, offraient au dessinateur des dificultés presque insurmontables; et il ne semblait guère possible de réunir sans confusion tant d'objets dans une seule planche. C'est cependant ce qu'a fait M. Manec, grâce à la manière dont il a disposé sa belle préparation, aux coupes nombreuses qu'il a pratiquées, et au talent du dessinateur, M. JACOB, auquel l'exécution de cet immense travail fait le plus grand honneur. L'œil est étonné de pouvoir suivre chaque filet nerveux, au milieu de la multiplicité d'objets qui l'entourent, presque avec autant de facilité que s'il était seul représenté, et surtout de pouvoir distinguer, au milieu d'une foule de branches vasculaires et nerveuses qui s'entrecroisent dans tous les sens, ce qui appartient à chaque tronc, à chaque branche principale.

La description de M. Manec est très-claire, en même tems que très-concise : il est facile, en la lisant, de s'apercevoir que c'est l'œuvre d'un anatomiste qui connaît tous les travaux des auteurs qui l'ont précédé, mais qui n'écrit que d'après ses propres observations. Elle est précédée de quelques

considérations générales sur la distribution du grand sympathique. M. Manec explique, en s'appuyant sur la théorie du développement excentrique établie par M. *Serres*, pourquoi la masse de ce nerf est en raison directe du nombre et du volume des organes de la vie organique, et en raison inverse de l'axe cérébro-spinal. I. G.

159. — * *Précis d'anatomie pathologique*, par G. Andral, professeur de la faculté de médecine de Paris. Paris, 1829; Gabon. 3 vol. in-8° de 500 pages chacun; prix, 18 fr.

On commença dans le XVIe siècle à reconnaître toute l'importance de l'anatomie pathologique, et les médecins les plus célèbres, tel qu'*Eustache*, *Kentmann*, *Dodoans* et beaucoup d'autres qui mériteraient d'être nommés, s'empressèrent de publier des observations dont le résultat fut de mieux fixer le siége de quelques maladies, et renversèrent une foule d'erreurs, qui ne se soutenaient que par le défaut de connaissances nécroscopiques. *Bonnet* en réunit un grand nombre dans son *Sepulchretum Anatomicum*. Mais il était réservé à *Morgagni* d'éclipser ses prédécesseurs, et d'enrichir l'art de son immortel ouvrage. Mais, dans les travaux de ces savans, les altérations n'étaient considérées que dans leurs rapports avec les symptômes, ils n'essayèrent pas d'en former la base d'une science nouvelle, susceptible d'éclairer les lois du développement de nos organes, les diverses transformations qu'ils subissent, ainsi que leurs causes et les conditions auxquelles elles se rapportent. Les modernes se sont aperçus de cette lacune, et ils ont essayé de la remplir. MM. *Laennec*, *Bayle*, *Cruveilhier*, *Lallemand*, *Rostan*, *Louis* et d'autres médecins distingués, ont étudié les altérations sous des points de vue plus nombreux, et ont cherché à noter tous leurs rapports.

Depuis quelques années on a mis une telle ardeur à ces recherches, que nos feuilles médicales en sont remplies. On conçoit qu'au milieu d'un élan aussi général, il y eût eu un peu de confusion. Les altérations nouvelles étaient diversement envisagées, la synonymie se multiplia, et la nomenclature dut varier un peu selon les praticiens. Il était nécessaire de rallier en un faisceau nos connaissances acquises, de fixer un point de départ, indiquant ce qui était fait, ce qui restait à faire. M. Andral, fort de ses propres richesses, et l'un des plus zélés partisans de l'anatomie pathologique, s'était chargé de cette tâche, et il publie aujourd'hui le résultat de ses travaux, qu'il offre comme une simple exposition de sa manière d'étudier pour arriver à d'utiles applications médicales. On ne trouve, dans son livre, ni hypothèses, ni applications, mais

un ensemble de faits, tels qu'il les a vus; il n'affirme pas ses opinions, mais il expose les motifs qui le portent à les professer. C'est ainsi qu'il n'admet pas le cancer, qui, selon lui, n'est pas une altération à part : toutes les lésions, soit de nutrition, soit de sécrétion, arrivent à ce terme, où on les voit se terminer par une ulcération qui étend de plus en plus ses ravages, soit en superficie, soit en profondeur : voilà le cancer, c'est une expression métaphorique qui appartient à l'enfance de la science. De même, en parlant des lésions du sang, il établit qu'il n'y a aucune démarcation rigoureuse entre ce fluide et les solides, sous le triple rapport des phénomènes vitaux, de la structure intime, et de la composition chimique; que la physiologie conduit à admettre qu'à la suite de toute altération des solides, il doit y avoir altération du sang, de même qu'à la suite de toute modification du sang, il doit y avoir modification des solides. Placés à ce point de vue, on ne trouve plus de sens aux disputes des solidistes et des humoristes; l'économie ne paraît plus qu'un grand tout indivisible, dans l'état de santé comme dans l'état de maladie. Cependant, on peut tellement abuser de ces idées d'altérations des fluides, que l'on ne doit les admettre qu'avec beaucoup de circonspection.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'anatomie pathologique générale, et comprend cinq sections consacrées aux lésions suivantes : 1° lésions de circulation; 2° de nutrition; 3° de sécrétion; 4° lésions du sang; 5° lésions de l'innervation. Après avoir fait l'histoire d'une altération, l'auteur fait remarquer à quelles conditions morbides elle se rapporte, en ne prenant pour guide que l'inspection anatomique, et en ne s'occupant aucunement des symptômes.

Dans la seconde partie, M. Andral examine les altérations des divers appareils, et les range dans l'ordre qu'il a déjà suivi, sans s'abstenir d'aucune des considérations qui peuvent éclairer son sujet. Ainsi, en parlant des lésions du tube digestif, il signale quatre grandes époques où on les a diversement envisagées. La première commençant à Hippocrate et finissant à MM. Laennec et Bayle. Chaque phénomène morbide était alors considéré comme une maladie à part. La seconde s'étend jusqu'à M. Broussais : pendant cet intervalle, on fit des maladies de chaque lésion différente. Dans la troisième, qui ne comprend que l'école de l'illustre professeur du Val-de-Grâce, on rapporta toutes les altérations aux mêmes causes, agissant dans des conditions différentes. Enfin la quatrième, signalée par M. Andral, ne me paraît pas mériter d'être distinguée, puis

qu'elle est toute entière de doutes et d'objections ; c'est ainsi que l'auteur la résume par les questions suivantes : 1° dans les maladies l'irritation n'est pas tout le phénomène ; 2° tantôt elle n'en est que le point du départ, tantôt un des élémens ; 3° si l'irritation doit rendre raison de la spécialité des produits morbides, il faut qu'elle diffère par ses degrés bien moins que par ses modes. Après ces préliminaires, l'auteur s'occupe du tube digestif à son état normal et des différentes causes qui semblent le modifier, sans qu'il y ait cependant état morbide : on voit qu'aucun élément de vérité n'est négligé, et que l'on arrive à juger les altérations de la manière la plus précise. La même marche a été suivie pour tous les autres appareils : nous croyons pouvoir avancer que ce livre n'excitera pas de grandes réclamations parce qu'il n'est pas fait dans des vues systématiques, mais qu'il sera apprécié par tous ceux qui cherchent des faits exactement observés, et un aperçu précis de l'état de nos connaissances actuelles; nous croyons enfin qu'il contribuera puissamment aux progrès de la science. C. S.

140. — * *Nouvelle traduction des aphorismes d'Hippocrate, et Commentaires spécialement applicables à la médecine dite clinique*, avec la description de la *peste de Thucydide*, etc., par M. le chevalier DE MERCY, D. M. de la Faculté de Paris, etc., Paris, 1829; Béchet jeune. 5 vol. in-12 ; prix, 20 fr. et 23 fr. par la poste. (Les autres volumes de la *Traduction des Œuvres d'Hippocrate*, avec le texte grec, en tout 7 vol. in-12, se vendent chez les mêmes libraires; prix, 4 fr. le volume.)

M. de Mercy a critiqué sévèrement un travail projeté sur une nouvelle édition d'Hippocrate en grec, latin et français, par M. *Dornier*, de Bourg en Bresse. Il a joint à sa critique, dans son Mémoire adressé à M. Chaussier, sous le titre de *Lettres sur l'éducation classique* des jeunes médecins, des réflexions importantes sur l'abandon des études fortes, qui doivent être la principale base des connaissances médicales. Pour parvenir à ce but désirable, l'auteur donne aujourd'hui une nouvelle traduction française des aphorismes du père de la médecine, dont il avait publié une édition en grec, latin et français (Paris, 1811). Nous avons maintenant la fin des commentaires avec une table analytique, consacrée à l'application même des aphorismes aux divers cas des maladies, sur le plan déjà suivi en 1817 et 1821, pour les quatre premières sections. L'auteur ajoute aux quatre dernières, traduites avec la même concision de style, 1° une *description de la peste de Thucydide*, dont la traduction est à la fin du dernier tome ; 2° des réflexions sur les écrits de Galien. Le premier volume s'ouvre

par un *Mémoire sur le danger des innovations ou des systèmes en médecine*, et par une analyse exacte du traité *De Flatibus* d'Hippocrate. On découvre dans ce traité l'origine des diverses sectes qui se sont succédé depuis la création de l'art de guérir. Ce serait un sujet de douter de l'authenticité de cet écrit du père de la médecine, mais l'on sait que beaucoup d'ouvrages lui ont été attribués trop facilement par des copistes ignorans. Il n'en est pas de même des aphorismes. Ce livre immortel a traversé les siècles avec la célébrité de son auteur, mais les jeunes gens sont, en général, privés de l'explication qui devrait leur en être faite, non sur une traduction latine ou française, mais sur le texte grec. — M. de Mercy a été rayé arbitrairement de la liste des correspondans de la société des professeurs de l'école de médecine, pour avoir voulu faire rétablir l'institution hippocratique. Ses anciens collègues d'études ont tous été maintenus sur les listes de nominations des membres de la Faculté et de l'Académie. On a vu comment il a été impossible que M. de Mercy y fût compris, et cette exception nous a paru contraire au droit commun. Z.

141. — *Manuel de médecine pratique*, d'après les principes de la médecine physiologique; suivi de *tableaux synoptiques des empoisonnemens;* par J. Coster. Paris, 1829; Gabon. In-18 de 500 pages; prix, 6 fr.

Après avoir défini, par l'énumération classique de leurs symptômes, l'irritation, l'inflammation, et les sympathies, M. Coster s'élève contre l'existence des fièvres essentielles, qu'il localise en masse, dans le tube digestif. Sans entrer dans aucune considération préliminaire, il s'occupe aussitôt des phlegmasies des muqueuses digestives; passe en revue celles des autres appareils; décrit toutes les hémorrhagies, comme des irritations, avec écoulement sanguin; et range les scrofules, le scorbut et la syphilis, parmi les irritations blanches ou lymphatiques. Il faut une grande conviction pour trancher ainsi les questions les plus contestées. Mais, lorsqu'il s'agit du traitement, les règles ne peuvent pas être aussi positives, et cette partie de son ouvrage fait regretter que l'auteur n'ait pas donné quelques mots d'éclaircissement sur les abirritations admises par M. Broussais. Nous le voyons conseiller les excitans et les toniques, contre l'anémie, dans certains cas d'hydropisie; proscrire les saignées dans le scorbut, ce qui paraît une sorte de contradiction; car, si ces affections étaient la suite d'un excès de vitalité, comme l'indique la classe à laquelle il les rapporte, on ne comprend pas pourquoi les antiphlogistiques ne conviennent plus. Au reste, ce manuel rappelle les nombreu-

ses formes de nos maladies, et permet de les reconnaître, en traçant l'histoire fidèle de leurs symptômes. C. S.

142. — *L'art du taupier*, ou méthode infaillible et amusante pour prendre les taupes; par M. Dralet. *Quinzième édition.* Paris, 1829; Raynal. In-12 de 66 pages; pl.; prix, 1 fr.

Les procédés décrits par M. Dralet sont le résultat des observations et de l'expérience de M. Aurignac, habitant à Auch. La disposition des taupinières au jour indique assez exactement la direction des boyaux souterrains dans lesquels circule l'animal. Si l'on ouvre avec un instrument quelconque un de ces boyaux communiquant avec deux taupinières nouvellement formées, la taupe vient quelques instans après le réparer; elle fait de même si l'on endommage une taupinière fraîche : c'est sur cette observation de ses habitudes que sont fondés les moyens de destruction employés contre elle.

J. J. B.

143. — *Manuel complet du Mouleur*, ou l'art de mouler en plâtre, carton pierre, carton cuir, cire, plomb, argile, bois, écaille, corne, etc., par M. Lebrun. Paris, 1829; à la librairie encyclopédique de Roret, rue Hautefeuille. In-18 de 228 pages; prix, 2 fr. 50 c.

« L'art du mouleur ne peut manquer d'être accueilli favorablement du public dans un moment où le goût des beaux-arts, généralement répandu, a gagné toutes les classes de la société, et où les sciences naturelles sont cultivées avec ardeur. Cet art ne se renferme plus dans l'éternelle reproduction des Laocoon, des Vénus, des Apollon : il a pris un essor plus élevé; il s'associe aux travaux de ces physiologistes savans qui se livrent à l'observation des formes extérieures du crâne de l'homme, et parviennent à découvrir à travers ses masses osseuses, nos penchans, nos goûts, nos facultés. L'orthopédiste, le numismane, l'archéologue, le naturaliste ont souvent recours au mouleur. » Ce passage, que nous empruntons à l'éditeur de ce manuel, montre sous quel point de vue l'auteur a envisagé son sujet. La lecture attentive que nous avons faite de son ouvrage nous a prouvé qu'il n'est pas resté en arrière de ce qu'on avait droit d'attendre de ses lumières. Il serait injuste de passer sous silence les notes de M. Deniau : elles forment un complément utile et même indispensable à ce traité, qui ne laisse d'ailleurs rien à désirer sous le rapport de l'universalité des matières qu'il embrasse. Œ.

144. — * *De la Cavalerie*, ou des changemens nécessaires dans la composition, l'organisation et l'instruction des troupes à cheval; par le lieutenant-général comte de La-Roche-Aymon, pair de France; t. II, 2e partie. Paris, 1829; Anselin. In-8°

de 592 pages avec des planches; prix de l'ouvrage entier, composé de 2 vol., 15 fr.

En rendant compte des deux premiers volumes de cet ouvrage (voy. ci-dessus, p. 168), nous n'avons considéré que le recrutement et les remontes, questions importantes que le général La-Roche-Aymon a traitées avec détail, et nous avons, à dessein, différé d'entretenir nos lecteurs de ses vues sur l'organisation de la cavalerie; le volume qui vient de paraître en est le complément; il est entièrement consacré à l'instruction et aux manœuvres. Les détails qu'exige un pareil sujet sont peu susceptibles d'analyse; ils n'intéresseraient que médiocrement ceux qui ne sont point appelés à en faire l'application, si, fort de son expérience et de nombreuses observations comparées, l'auteur n'attaquait, dans l'instruction des troupes, cette rouille des préjugés, ces inutilités compliquées qui retardent nos progrès dans bien d'autres carrières; il insiste pour faire substituer à cette étiquette de caserne qui rebute le soldat, les exercices gymnastiques qui développent son adresse et sa vigueur. L'intelligence de nos officiers est en quelque sorte emprisonnée dans une multitude de détails pédantesques qu'on met de côté dès qu'on entre en campagne, et il est assez remarquable que la cavalerie de la nation qui passe pour la plus vive et la plus impétueuse de l'Europe, soit celle où les commandemens et les manœuvres ont le plus de longueur et le moins de promptitude : M. de La-Roche-Aymon cherche à simplifier les manœuvres, à leur donner cette rapidité qui est la condition des succès de la cavalerie : il veut surtout que le service de campagne soit le but constant de l'instruction donnée pendant la paix. Les troupes, accoutumées à un champ de parade, ou à de petites guerres dont tous les mouvemens sont concertés d'avance, peuvent, devant l'ennemi, se trouver embarassées et de leur savoir et de leur ignorance; ainsi, dans celles de nos garnisons qui réunissent de l'infanterie et de la cavalerie, on exerce la seconde à charger et à tourner bride aussitôt que les carrés ont fait feu, de telle sorte que les chevaux sont dressés à faire demi-tour au coup de fusil; cette manœuvre ne s'apprend que trop aisément à la guerre. Si le tems consacré à des évolutions de parade, se donnait, particulièrement dans la cavalerie légère, à des exercices propres à les former à cette promptitude de coup d'œil, à cette sagacité d'exécution qui doivent la distinguer, son instruction serait certainement beaucoup plus complète qu'elle ne l'est, et l'on aurait moins souvent à se demander, comment nos soldats, qui se plaisent tant au service de campagne, sont si dégoûtés de celui de la garnison.

La cavalerie est la plus dispendieuse de toutes les armes, et la difficulté de la faire subsister la rend souvent fort embarrassante à la guerre; c'est pour cela que M. de La-Roche-Aymon la veut la moins nombreuse et la meilleure possible; il voit plus encore d'avantage pour le service que d'économie, à augmenter la force des régimens, sauf à en réduire le nombre. Après avoir rappelé l'organisation actuelle de notre cavalerie, il se demande à quoi sert cette bigarrure d'armes et de couleurs dont elle se compose, et pourquoi nous avons des grenadiers à cheval, des carabiniers, des cuirassiers, des dragons, des chasseurs, des lanciers, des hussards; il ne voit dans tout cela que de la cavalerie de ligne et de la cavalerie légère, et ne trouve aucune bonne raison pour ne pas s'en tenir à cette seule distinction. La cuirasse ayant des avantages incontestables, M. de La-Roche-Aymon propose de la donner à toute la grosse cavalerie, ce qui entraînerait la suppression des dragons; mais prévoyant sans doute les objections fondées sur les limites du nombre des hommes en état de porter, sans trop de fatigue, cette armure défensive, il demande qu'au moins, par compensation, les dragons soient armés de lances. Ce système a été recommandé, il y a près de dix-huit ans, par le général Krasinsky, colonel de ces braves lanciers polonais, que nos soldats considéraient à tant de titres comme des frères, et l'opinion du chef d'une troupe qui faisait de cette arme un si terrible usage ajoute beaucoup à l'autorité de celle de M. de La-Roche-Aymon. Si la lance est en effet une arme supérieure, pourquoi ne la donnerait-on pas, comme le sabre, à toute la cavalerie, et principalement aux cuirassiers? Elle leur reviendrait, en vertu du principe très-raisonnable des héros de l'Arioste, qui voulaient toujours mettre la meilleure arme entre les mains du meilleur chevalier. Cette question d'armement mérite d'être examinée d'une manière complète; l'adoption ou l'exclusion de la lance semblerait devoir être générale.

Quant à la cavalerie légère, les principales modifications proposées par l'auteur consisteraient à n'en avoir que d'une seule espèce, à la dresser à combattre avec des fantassins qui, comme les vélites romains, se tiendraient à l'étrier du cavalier dans la course, et se serviraient du fusil dans la halte. Il réclame enfin l'organisation d'une cavalerie irrégulière qu'on monterait sur de petits chevaux agiles, et qui ne ferait de service qu'en tems de guerre : on l'emploierait alors à l'escorte des convois, aux ordonnances et à une multitude de services de détail pour lesquels on est, avec l'organisation actuelle, dans la nécessité de dégarnir les régimens de ligne, dont l'ins-

truction et l'entretien sont trop coûteux pour qu'on les charge de services où il est facile de les remplacer.

Nous nous sommes bornés à indiquer les principales idées de M. de La-Roche-Aymon : elles sont présentées avec tant de bonne foi, avec un amour si manifeste du bien et de la vérité, elles sont si souvent appuyées d'expériences, que nous ne saurions trop appeler sur cet ouvrage l'attention des hommes qu'il concerne spécialement. L'ordre de publication auquel des raisons particulières ont sans doute déterminé l'auteur n'est certainement pas la manœuvre la plus savante qu'il ait conçue; il faut quelquefois chercher d'un volume à l'autre ce qui devrait être réuni; le style, surtout dans les deux premiers volumes, est fréquemment incorrect et diffus; des objets d'un intérêt tout-à-fait passager arrêtent le lecteur qui veut s'attacher au fond des choses. Peut-être M. de La-Roche-Aymon répondra-t-il qu'il n'a pas eu le tems d'être plus court, et qu'il a plutôt appris à ranger des escadrons que des chapitres. Il alléguerait là deux mauvaises raisons; on écrit pour répandre ses idées, et comme nous trouvons qu'il en a d'excellentes, nous serions jaloux de les lui voir présenter sous la forme la plus favorable à leur propagation. D'ailleurs, chercher à rendre ses conceptions claires pour les autres, c'est les discuter avec soi-même; et l'on manque rarement ainsi d'en découvrir les côtés faibles et d'en redresser les erreurs. J. J. B.

145. — *Les Jeunes voyageurs en Asie*, ou Description raisonnée des divers pays compris dans cette belle partie du monde, contenant des détails sur le sol, les productions, les curiosités, les mœurs et coutumes des habitans, les hommes célèbres de chaque contrée, et des anecdotes curieuses; par P. C. Briand, auteur des *Jeunes voyageurs en Europe*. Paris, 1829; Hivert, quai des Augustins, n° 55. 8 vol. in-18 sur papier grand-raisin, avec une *carte générale de l'Asie*, 6 *cartes* particulières et 16 *gravures* en taille-douce; prix, 25 fr.

La Turquie d'Asie, l'Arabie, la Perse, l'Afghanistan, l'Inde en-deçà du Gange ou l'Indostan, l'Indo-Chine ou Inde au-delà du Gange, la Chine, le Thibet, le Japon, la Corée, la Tartarie, la Russie d'Asie : tels sont les pays dont cet ouvrage offre la description physique, et l'histoire civile, morale et politique.

146. —* *Essai sur la topographie géognostique du département du Calvados*, par M. de Caumont, secrétaire. Caen, 1829; Paris; Lance, rue Croix-des-Petit-Champs, n° 50. In-8° de 312 pages; prix, 4 fr.

147. — *Carte géologique du Calvados*, dressée par *le même* Caen 1829; Paris, même libraire; prix, 6 fr.

La France attendra long-tems la description géognostique de tout son territoire ; de long-tems l'industrie n'acquerra la connaissance complète de nos ressources minéralogiques : combien d'erreurs aussi il reste à rectifier pour la géographie physique ! L'ancienne Normandie, du moins, a été explorée et décrite par des géologues savans et patriotes : dans la partie appelée aujourd'hui le Calvados, *Laplace* et M. *Cuvier* se sont préparés à leurs découvertes immortelles ; avant eux, *Rouelle*, de Caen, assigna, en même tems que *Lehmann*, à Berlin, aux terrains ou grandes masses formées par les roches, une classification que *Werner* et tous les géologues ont suivie et développée ; enfin, depuis 1818, et principalement après la formation de la *Société linéenne de Caen*, les terrains de cette province ont été soigneusement étudiés. Ses côtes sont décrites dans un Mémoire publié à Londres, en 1822, par M. *de la Bêche* : cette même année, M. *Constant-Prévost*, de Rouen, présenta à l'*Académie des sciences* un tableau très-intéressant (il est encore inédit) des falaises depuis Calais jusqu'à Cherbourg ; ligne de près de quatre-vingts lieues, dont Dieppe paraît être le milieu, et qui offre, à ses deux extrémités, les mêmes roches et des roches qui appartiennent aux terrains primordiaux, et forment comme les bords de l'immense bassin dans lequel sont disposés les bancs des terrains postérieurs. Les départemens de la Seine-Inférieure et de l'Eure vont être redevables à M. *Antoine Passy*, de leurs cartes géognostiques ; un autre naturaliste, M. *Jules Desnoyer* dresse celle du département de l'Orne : la carte de la Manche, commencée en 1823, paraîtra dans quelques mois ; mais son savant et infatigable auteur, M. *de Caumont*, a voulu publier auparavant celle de son pays natal, le Calvados.

Peu de départemens présentent autant que celui-ci de chaînes et d'espèces de roches : il est classique pour cette partie, qui constitue la géognosie, quoique le calcaire oolitique s'y arrête à 800 pieds au-dessus du niveau de la terre, tandis qu'en Angleterre il s'élève à près de 1200 pieds, et qu'il atteint plus de 4000 pieds au Jura. Dans le Calvados, point de terrains volcaniques, aucun de ces déchiremens qui attestent les révolutions subies déjà par notre chétif globe, qui est condamné peut-être à éprouver d'autres bouleversemens. La nature semble dans ce pays avoir dissimulé ses désastres par de douces superpositions, et elle y a comme épandu *vingt-deux* espèces de terrains. Jusqu'à présent, ce pays ne promet point de découvertes semblables à celles qu'on a faites récemment dans le Puy-de-Dôme, dans le

Gard, etc.; rien ne fait présumer non plus qu'on y puisse rencontrer de ces veines métalliques qui semblent s'être insinuées dans les fissures produites par la dissiccation des terrains secondaires : ce n'est que çà et là qu'on y recueille de la baryte sulfatée, des grains d'argent natif, des feldspaths, des minerais de fers d'alluvion; néanmoins, la plupart des terrains viennent de rendre des fossiles; quelques crocodiles, des dents de mammouth, etc.; enfin, on peut lire assez facilement dans le Calvados la *chronologie des roches*.

La *carte géologique* dressée par M. de Caumont est d'une exactitude rigoureuse, quoique elle laisse un peu à désirer quant à l'exécution : j'aimerais qu'elle fût bordée par deux colonnes ou tableaux, l'un pour la météorologie et pour l'indication précise de la hauteur et de l'étendue des terrains, etc.; l'autre statistique, énoncerait, aussi par chiffres, les genres de produits agricoles, le mouvement de la population, etc. Ainsi l'on y verrait ce que la nature a fait pour ce beau département, et ce que l'industrie en retire. L'atlas, composé de huit planches ou trente figures, coloriées la plupart, n'est pas si spécial pour le Calvados qu'il ne puisse servir aussi à la géognosie d'autres contrées. Plusieurs années de travaux et de fatigues, près de 800 lieues parcourues dans ce département pour en étudier chaque terrain et les moindres particularités du sol, ont procuré en outre aux sciences l'*Essai sur la Topographie géognostique du Calvados*. L'introduction offre mieux encore qu'un précis du savant ouvrage de M. *Conybeare* : et les vingt-huit chapitres de l'ouvrage fournissent, avec l'application des principes, la description de chaque espèces de roches, enfin l'indication de leur emploi, de leur étendue et de leur épaisseur. Tout cet essai montre le citoyen à qui les intérêts de l'agriculture et de l'industrie sont chers; le savant, qui se propose de mettre la science à la portée de toutes les intelligences; enfin l'écrivain concis, clair, qui s'interdit l'éclat du style, tant il vise à l'utilité.

Isidore LEBRUN.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

148. — *Tableau historique des Sciences philosophiques et morales, depuis leur origine jusqu'à nos jours*, précédé d'une *Introduction historique*, et suivi d'une *biographie* des plus célèbres historiens en philosophie et en morale, d'une *bibliographie* et d'un *vocabulaire;* par M. PERRON, D.-M.-P., professeur d'hygiene, etc. Paris, 1829; au bureau de l'*Encyclopédie portative*,

rue du Jardinet Saint-André-des-Arts, n° 8. In-18 de x et 304 pages; prix, 3 fr. 50 c.

C'est, pour un homme de mérite, une tâche difficile et dangereuse que de traiter un sujet immense, tout en se renfermant dans les limites étroites de ces petits livres, si commodes à la fois pour les lecteurs vulgaires et pour les écrivains médiocres. Certes, l'ouvrage que j'annonce prouve que son auteur possède de vastes connaissances, et en même tems ce talent d'analyse sans lequel on ne peut retirer aucun fruit de longues et pénibles études; et cependant, je doute que M. Perron lui-même soit content de son travail. Il doit éprouver quelques remords d'avoir, pour ainsi dire, mutilé sa pensée et cruellement défloré un magnifique sujet; il doit sentir qu'on pourrait, presque à chaque page de son livre, l'accuser fort injustement d'ignorance ou de partialité, quand il n'est que gêné par l'espace. Ainsi, dans ce qu'il dit de Xénophane de Colophon, il tranche en quelques lignes d'affirmations positives des doutes historiques qui ont occupé long-tems beaucoup de savans, et dernièrement encore M. Victor Cousin, qui a traité ces questions avec beaucoup de détails et d'érudition, dans ses *Nouveaux fragmens philosophiques*. Les conclusions du célèbre professeur sont, il est vrai, semblables à celles de M. Perron; mais il a l'avantage de les appuyer sur des autorités respectables et de savoir douter quand elles ne lui paraissent pas suffisantes. Ainsi l'auteur, en se resserrant dans une trop grande concision, semble n'avoir pas compris toutes les idées métaphysiques et morales qui se cachaient sous le système des néoplatoniciens; il n'indique pas assez clairement quelle part le paganisme et la religion nouvelle avaient dans ce système, sur lequel les stromates de Clément d'Alexandrie donnent de si curieux renseignemens. — Je pourrais relever des fautes du même genre dans l'histoire de la philosophie scolastique et de la philosophie moderne. — L'auteur attribue au beau livre de Gerson une influence qu'il n'a certainement pas eue; dans le peu de lignes qu'il accorde à Machiavel, il reproduit sur ce grand politique un jugement mille fois répété, et qui n'en est pas pour cela plus juste et plus raisonnable; enfin, il ne dit pas un seul mot de Herder, dont l'immense érudition, les vues vastes et profondes, la philosophie large et poétique tout à la fois, méritaient au moins une mention.

M. Perron a pensé « que le meilleur moyen de pouvoir bien juger, c'était de faire abnégation complète de soi-même, de n'admettre, en quelque sorte, aucun système; d'appeler les

philosophes à l'examen en dehors de toute idée *préconçue....* »
Je ne suis point de son avis : comme il est impossible de se dépouiller de toute croyance; comme l'auteur, quand il le pourrait, ne le voudrait probablement pas, ne consentirait pas à pousser jusqu'au bout le doute ou la négation, je crois qu'il vaut mieux avouer franchement telle ou telle doctrine et partir de ce point fixe pour juger les autres. — Je ferai une dernière observation : le but de l'ouvrage de M Perron est complexe, car la science qu'on appelle *philosophie* se divise en deux branches fort distinctes : la métaphysique et la morale. L'auteur aurait dû, ce me semble, traiter séparément ces deux sujets : il n'aurait point alors confondu dans les mêmes chapitres *Socrate* et *Cébès*, *Fénelon* et *Spinosa*, M. *Jullien*, dont les ouvrages publiés renferment des vues morales et pratiques dégagées des abstractions métaphysiques et continuellement appliquées à tous les détails de la vie commune, et M. *Victor Cousin*, qui n'est connu que par des théories abstraites, qui, pour être soutenues avec éloquence, n'en sont pas moins très-souvent obscures. Qu'y a-t-il de commun entre tous ces hommes, plus ou moins célèbres? Je suis persuadé que les continuels reproches adressés à la métaphysique, et l'éternelle question : *à quoi cela sert-il?* appliquée à ses recherches, ne prennent leur source que dans cette confusion d'une science entièrement spéculative, avec la morale, science de fait et de pratique, base des législations matérielles, variant suivant les tems et les lieux, et où le sentiment intime a beaucoup plus à faire que le pur raisonnement.

Nos lecteurs comprendraient mal le sens de toutes ces petites critiques, s'ils en concluaient que le livre de M. Perron est un mauvais ou médiocre ouvrage : tout en blâmant sa forme, tout en y reconnaissant des taches qu'il sera facile de faire disparaître, je dois dire qu'il sera fort utile à ceux qui veulent apprendre en gros, sans descendre dans les détails, et à ceux qui savent déjà et ne cherchent qu'à aider leur mémoire; je répéterai qu'il me semble l'œuvre d'un homme distingué par son savoir et par la netteté de son intelligence, et dont on a droit d'attendre un ouvrage plus complet et peut-être plus facile. A. P.

149. — *Observations* sur un article de la *Revue Encyclopédique*, dans lequel on examine *le projet de traduire le Talmud de Babylone;* suivies du programme de *la Théorie du judaisme, appliquée à la réforme des Israélites de tous les pays de l'Europe;* par l'abbé L. Chiarini, professeur de langues et d'antiquités

orientales à l'université royale de Varsovie. Paris, 1829; Firmin Didot. In-8°.

Cette brochure mérite de fixer l'attention du public éclairé; car elle promet deux ouvrages importans : *la version du Talmud de Babylone* et *une théorie du judaïsme*, ou de la religion que les juifs professent aujourd'hui. Nous nous bornerons à présenter le résumé de son contenu. L'auteur envisage la version du Talmud sous deux aspects différens : 1° comme moyen de *réforme*, 2° comme entreprise littéraire. Le Talmud, qu'on peut définir, *le plus ancien commentaire de la Bible*, est, depuis la ruine de Jérusalem, le code religieux de la synagogue. On ne peut mieux connaître le caractère d'une nation qu'en étudiant les livres qu'elle révère comme divinement inspirés. Cela se trouve exactement vrai, quant au caractère de la nation israélite, aux yeux de laquelle tout rentre dans la religion, et dont le Talmud règle la vie privée et la vie publique, dans leurs détails les plus minutieux. Traduire le Talmud paraît donc au professeur Chiarini le seul moyen de faire connaître *les juifs* à ceux qui sont étrangers à cette religion. Il faut remarquer qu'il propose de traduire le Talmud, pour ces derniers seulement; car, seuls ils l'ignorent, à cause de l'obscurité de la langue dans laquelle il a été rédigé, tandis que les juifs eux-mêmes ne connaissent que ce livre. Or, comme la plus grande partie des désordres que presque tous les gouvernemens de l'Europe reprochent aux juifs sont érigés, dans le Talmud, en maximes religieuses, le professeur Chiarini a raison de penser, que les *non-juifs* doivent chercher dans ce code des lois pharisaïques les symptômes de la maladie qui afflige *les juifs de la dispersion*, pour coopérer de toutes leurs forces à leur entière guérison, par un plan de réforme bien combiné, et qui doit être nécessairement le même dans tous les pays de l'Europe. L'abbé Chiarini observe, en outre, que le tems ne détruit l'erreur que lorsqu'elle est soumise à l'examen libre et impartial de la raison, et que, pour faire disparaître des préjugés grossiers, et pour amortir la pratique de quelques principes anti-sociaux, il suffit de dévoiler les premiers, et de dénoncer les seconds au tribunal d'un siècle qui ne respire que la tolérance et la paix religieuse. Et cela ne pourra jamais se faire, quant à la nation israélite, sans une version fidèle et complète du Talmud de Babylone. Nous sommes aussi d'accord avec le professeur Chiarini en ce que cette version, considérée comme entreprise littéraire, porterait un nouveau jour dans la carrière des lettres sacrées et profanes : car le Talmud renferme un nombre infini de ren-

seignemens scientifiques et historiques qui nous sont encore inconnus. C'est donc avec une véritable satisfaction que nous apprenons, par les papiers périodiques de Varsovie, que tous ces motifs ont déterminé S. M. l'empereur de Russie, Nicolas I, à protéger l'entreprise de la version du Talmud, en mettant à la disposition du professeur Chiarini la somme de 72.000 florins de Pologne (40 à 45.000 fr.), pour conduire cette publication à son terme dans l'espace de six à huit ans.

L'empereur a daigné également agréer la dédicace de la *Théorie du judaïsme*, ouvrage où le professeur Chiarini s'attache de préférence à mettre à la portée de tout le monde, par des citations méthodiques, le véritable esprit du Talmud relativement aux maximes anti-sociales que la synagogue professe envers les non-juifs de tous les tems et de tous les lieux, sans aucune exception. Il le fait dans le but honorable d'indiquer les moyens par lesquels on peut ramener les juifs à des sentimens plus philantropiques. Mais, comme cet ouvrage est déjà sous presse, et que nous devons en insérer le prospectus à la fin de ce volume, nous n'avons pas besoin d'insister davantage pour le recommander aux orientalistes et à tous ceux qui s'occupent de la *réforme* de la nation israélite. Nous observerons seulement, qu'autant qu'on peut en juger par la *table des matières*, que son auteur a fait imprimer dans la brochure dont nous parlons, il nous paraît que ce livre est écrit avec une parfaite connaissance du sujet, et avec autant d'impartialité que de tolérance. Z.

150. — *Sur l'étude des autorités et l'autorité unique de M. l'abbé de Lamennais.* Paris, 1829; Pihan Delaforest, rue des Noyers, n° 57, et l'auteur, rue Cassette, n° 20. In-8° de 135 pages; prix, 2 fr.

Après avoir exposé ses idées sous des formes diverses dans plusieurs ouvrages dont les principaux ont pour titres : *l'Origine des sociétés et des souverainetes, l'Origine et la formation des peuples, Principes fondamentaux de droit naturel, politique et religieux, etc.*, l'auteur de cette nouvelle brochure, athlète infatigable, vient aujourd'hui, se plaignant de n'avoir point trouvé d'adversaire déterminé à se mesurer avec lui, en chercher un dont le choix témoigne de la hardiesse que lui inspirent ses convictions. — Cette brochure se compose de cinq dialogues *sur les systèmes inouis de l'abbé de Lamennais* : les interlocuteurs sont deux missionnaires de la Chine, l'un jeune et l'autre vieux. Ce dernier enseigne à son confrère : 1° qu'il existe deux autorités, l'une essentiellement divine, donnée par la révélation, l'autre venant de la création et purement ter-

restre : ces origines diverses constituent la différence de l'autorité sacerdotale et de l'autorité civile; 2° que ces deux autorités sont absolument indépendantes l'une de l'autre dans leurs domaines respectifs, chaque homme ayant deux peres, l'un qui l'a *crée*, l'autre qui l'a *engendré;* l'un *spirituel*, l'autre *temporel;* l'un *divin*, l'autre *humain;* l'un *naturel*, l'autre *surnaturel*, etc. On voit que l'auteur est partisan de la diversion des pouvoirs et du gouvernement pondéré; il regarde même les représentations nationales comme dues à tous les peuples; toutefois ceux-ci doivent les demander et non les prendre; ils doivent, plutôt que de se révolter contre leurs souverains, quelque durs qu'ils soient, souffrir la tyrannie que Dieu seul est appelé à punir : Dieu, dit-il, veut des martyrs dans ce monde; 3° que la *légitimité* n'est fondée, ni sur la révolution, ni sur le consentement des peuples, mais sur la transmission naturelle des biens de la terre : l'homme qui reçoit de Dieu la souveraineté, ou, suivant l'expression de l'auteur, qui devient *le père universel d'un peuple quelconque*, lègue ses droits de premier propriétaire à ses descendans, par sa volonté législative qui doit être à jamais sacrée; 4° que lorsqu'un usurpateur s'empare du trône, si le *père universel* ou ses successeurs se voient dans l'impossibilité de le reconquérir, *mais il faut pour cela que cette impossibilité soit bien constatée*, ils peuvent transmettre leurs droits à l'usurpateur, qui devient possesseur légitime à son tour, car, si les personnes changent, c'est toujours *la même autorité paternelle, inviolable et inamissible*; 5° enfin, que Dieu ayant donné un *père universel* à son peuple, et des *peres naturels* aux douze tribus, l'ordre du monde, qu'il ne détruira que lorsqu'il voudra détruire le monde lui-même, reconnaîtra de tout tems deux espèces de pères et deux espèces d'autorité.

Nous nous sommes bornés à présenter la substance de cet ouvrage qui porte avec lui les caractères du travail et de la bonne foi : nous ne pouvions faire mieux, ne partageant pas les opinions de l'auteur sur les points que l'on peut apprécier sans être théologien, et n'étant point ici sur un terrain propre à des réfutations. ***.

151. — * *Métaphysique de Descartes, rassemblée et mise en ordre* par L. A. Gruyer : Préface contenant le résumé de cet ouvrage (1). Paris, 1829; Lugan, Delaunay. In-8° de 116 pages.

---

(1) Une circonstance et des raisons particulieres ont fait differer de quelques mois la publication de l'ouvrage auquel cette préface se rap-

Une préface telle que celle-ci était peut-être plus difficile à faire que l'ouvrage ; car, en métaphysique, on est souvent dans la nécessité de disserter longuement, sous peine de n'être pas compris. M. Gruyer commence par rendre compte des motifs qui l'ont engagé à s'imposer un travail qui servira, comme il le dit, à expliquer Descartes par lui-même, et qui peut épargner aux lecteurs de l'illustre philosophe les fatigues qui rebutent peut-être les esprits accoutumés à laisser venir les idées, au lieu de faire quelques pas pour aller à leur rencontre. M. Gruyer a partagé son ouvrage en deux parties, dont chacune contient quinze chapitres, subdivisés, pour la plupart, en deux ou trois paragraphes. Le premier chapitre de la première partie est consacré à la méthode ; cet ordre semble naturel : mais ne fallait-il pas traiter *de la vérité et de la certitude* (chap. 3), *des erreurs de jugement* (ch. 4), *des erreurs de sentiment* (ch. 6), *des préjugés* (ch. 7), et peut-être avant tout cela, *des notions simples qui composent nos pensées* (ch. 8), avant d'en venir à *l'existence de Dieu*, à *celle de l'âme et des choses matérielles* (ch. 2), et *au libre arbitre* (ch. 5). Ce dernier chapitre aurait peut-être été précédé avec quelque avantage par la dissertation sur *les rapports qui existent entre l'âme et le corps* (ch. 11), sur les *sens et les qualités sensibles des corps* (ch. 12). — « La seconde partie renferme les *méditations* de Descartes sur l'existence de Dieu, sur celle de l'âme humaine considérée comme une substance distincte du corps, et enfin, sur l'essence et l'existence réelle des choses matérielles. C'est un ouvrage de la plus haute importance et de la plus grande profondeur ; aussi n'est-ce point sans une extrême défiance que j'entreprends d'en parler avec quelques détails dans cette préface, et de proposer quelques doutes tirés des principales objections faites à l'auteur. » L'ordre suivi par M. Gruyer s'éloigne beaucoup de celui de Descartes ; quelques matières détachées de ces *méditations* ont été insérées dans la première partie, et pour tout le reste, on sera satisfait de la distribution des sujets divers, telle qu'elle est établie dans cette préface. Toutefois, qu'on ne s'attende pas à concevoir aisément ni ce *résumé*, ni l'ouvrage, ni les méditations ; après avoir surmonté les obstacles provenant

---

porte. Il comprendra, en un seul volume in-8° d'environ 800 pages, toute la métaphysique de Descartes, puisée dans les onze volumes de ses œuvres complètes, et disposée suivant l'ordre le plus méthodique. La préface que nous publions comme un programme très-détaillé qui pourra en donner une idée juste, en contient effectivement le résumé, chapitre par chapitre. L'ouvrage et la préface demeureront distincts et se vendront séparément. (*Avertissement de l'auteur.*)

de l'exposition peu méthodique dont l'auteur s'est contenté, il reste à vaincre les difficultés inhérentes aux choses mêmes. Quelquefois aussi, des difficultés d'une autre sorte, et dépendantes de l'expression des pensées pourront causer quelques distractions : on ne comprendra pas tout d'un coup, par exemple, comment, « dans la réalité, une ligne n'est qu'un *rapport* entre deux surfaces contiguës, comme la surface n'est qu'un rapport entre des solides, soit réels, soit imaginaires, etc. »

On doit se rappeler que M. Gruyer n'a eu pour but que de préparer la voie à ceux qui voudront étudier Descartes. Les expressions singulières, ou peu correctes, ou qui ont changé de sens ne peuvent être imputées au rédacteur qui, pour ne point altérer les pensées, a cru devoir conserver les mots de l'auteur. Les lecteurs qui ne comprendront pas Descartes dans le livre de M. Gruyer perdraient leur tems, s'ils cherchaient plus de clarté dans les ouvrages du philosophe : comme il est plus que douteux que ce philosophe ait compris lui-même tout ce qu'il écrivait, ses disciples ne peuvent espérer d'être plus clairvoyans que leur maître. Le livre de M. Gruyer produira l'effet que les soins et le dévoûment du laborieux rédacteur méritent d'obtenir : Descartes sera mieux connu et mieux compris ; on adoptera ce qu'il y a de vrai dans ses doctrines, et sans doute aussi une partie de ses erreurs ; quelques lecteurs s'égareront avec le philosophe hors des limites de la raison ; d'autres, pressentant ces limites, s'arrêteront prudemment, non sans quelque défiance contre la métaphysique ; ceux-ci auront le mieux profité du travail de M. Gruyer. F.

152. — **De la peine de mort*, par F. Guizot. *Nouvelle édition.* Paris, 1829 ; Pichon et Didier. In-8° de 185 pages ; prix, 4 fr.

Cet ouvrage est bien connu ; il ne s'agit plus de le juger : la simple annonce de sa réimpression suffit aux lecteurs. La question théorique de la peine de mort n'y est point examinée, et l'auteur a voulu se borner à en exposer l'histoire. Cet ouvrage, comme la plus grande partie des écrits politiques de M. Guizot, se fait principalement remarquer par la sagacité ferme, impartiale, et tout à la fois fine et sincère avec laquelle les divers partis, leurs intérêts, leurs buts, leurs habitudes, leurs besoins sont représentés. C'est une excellente justification de cet instinct public qui s'indigne et s'épouvante de l'application de la peine de mort aux délits politiques. Les hommes supérieurs, comme l'est M. Guizot, rendent un service signalé lorsqu'ils convertissent en une opinion raisonnée, appuyée sur la logique et sur l'histoire, ces sympathies, sou-

vent trop vagues, qui animent les masses en faveur des sentimens sages et généreux.

L'ouvrage de M. Guizot a paru en 1822. Il avait alors un mérite d'à-propos qu'il a très-heureusement perdu. C'était le tems des procès de conspiration. Quelques hommes ont péri; quelques autres ont été épargnés. Quel mal ont fait ceux qui ont survécu? Les grâces qu'on leur a accordées n'ont pas mis l'État en péril. Quel sujet de méditation pour les hommes appelés dans les conseils du pouvoir! Quelle satisfaction intérieure pour ceux qui ont sagement appuyé des mesures indulgentes! Quel trouble de conscience pour qui s'est fait gloire et scrupule d'être sévère, et pour ces insensés dont l'un des dogmes politiques est que le sang affermit les trônes! C. R-D.

153. — *Mémoire sur la législation des retraites militaires*, considérée dans ses rapports avec la force habituelle de l'armée, et dans les modifications qu'il serait convenable d'y apporter; par M. Villeneuve, capitaine au corps royal du génie, etc. Paris, 1829; Anselin. In-8° de 71 pages, avec 9 tableaux; prix, 2 fr.

S'il nous était possible de procéder avec ordre à notre organisation sociale, à la rédaction de nos lois, à l'établissement de nos institutions, tout se coordonnerait sans effort, et nous arriverions par degrés au gouvernement le plus parfait dont notre patrie ait éprouvé l'influence sur la félicité publique. Malheureusement, cette marche régulière nous est interdite. Réduits à ne pourvoir qu'à des besoins du moment et accidentels, ne sachant résoudre que des questions particulières, les actes de l'autorité auxquels nous donnons très-improprement le nom de *lois* ne conviennent pas assez aux circonstances qui les provoquèrent, et leurs inconvéniens se font bientôt sentir avec tant de force qu'on est dans la nécessité de changer ces prétendues lois. Ainsi, par exemple, la question des retraites militaires devrait être résolue par les dispositions d'une loi générale sur les retraites des fonctionnaires et employés publics, et cette loi en suppose beaucoup d'autres dont elle est le complément, et, en quelque sorte, une conséquence. Il n'était pas au pouvoir de M. Villeneuve de partir d'aussi loin, ni d'opérer sur d'autres données que l'organisation actuelle de l'armée, le nombre des officiers et des soldats qui ont des droits à une pension de retraite, leurs services et leurs besoins. Son Mémoire est divisé en trois parties : dans la première, l'auteur expose l'état actuel de la législation des retraites militaires; on y trouve des observations très-justes et d'un grand intérêt sur la politique de Na-

poléon relativement aux récompenses militaires. « Cet état de choses, dit-il, ne pouvait durer sous le règne de nos rois légitimes ; » il ne subsisterait pas même sous un despote d'humeur pacifique, car il n'avait pour but et ne pouvait point avoir d'autre effet que de créer des armées telles qu'il les faut à un conquérant. La France, sous Napoléon, n'était et ne pouvait être régie que par des ordonnances temporaires, muables suivant les circonstances et les volontés du maître : la légitimité ne préserve pas les États des maux sans nombre dont les règnes de tels hommes sont la source ; et si ces hommes naissent sur le trône, il n'y a point de Sainte-Hélène pour eux; le malheur du peuple s'aggrave et se prolonge, la nation est exposée à périr.

L'ordre commence à s'établir dans la législation actuelle des pensions ; mais on éprouve encore les inconvéniens de la manière d'administrer et de faire des lois en travaillant sans suite, sans plan, *à bâtons rompus*. On le voit, dans la seconde partie de ce Mémoire, où M. Villeneuve traite *des rapports qu'observent les législations actuelles des tarifs et des crédits entre elles et avec les besoins résultans de l'effectif habituel de l'armée.* Il n'était pas possible de rendre clair et satisfaisant le résultat de calculs compliqués et dont chaque donnée ne peut être obtenue que par approximation ; le flambeau de l'évidence ne répand point sa lumière sur les objets de cette nature, et presque toutes les questions de finances sont dans le même cas. On ne doit donc pas s'attendre à saisir facilement les évaluations et les raisonnemens de l'auteur, quand même on serait à portée de puiser aux sources de tous les documens et de vérifier tous les chiffres. L'auteur est amené à cette conclusion : « Dans la législation actuelle des retraites militaires, la fixation du crédit annuel, celle du crédit permanent, et par suite celle des tarifs n'observent ni entre elles, ni avec l'effectif habituel de l'armée, les relations qu'un juste balancement leur prescrit..... le besoin de l'ordre dans toutes les branches de l'administration publique, et l'importance particulière d'une législation à laquelle on ne saurait méconnaître une influence intime sur les destinées de l'État, font un devoir impérieux de la purger d'une telle imperfection, et de mettre à sa place une harmonie raisonnée entre les bases et les diverses parties d'un même ensemble. » C'est ainsi que M. Villeneuve est conduit à sa troisième partie intitulée : *Des modifications qu'il conviendrait d'apporter à la législation actuelle des retraites militaires et de leurs effets sur les dépenses de l'État.* Il y a certainement, dans ce que propose M. Villeneuve, des vues très-utiles, et

dirigées vers le but d'une bonne administration ; mais la manière dont il les présente au public n'engagera pas à le lire, et préviendra fortement contre son opinion, quelle qu'elle puisse être ; c'est ainsi que nous sommes faits, il ne l'ignore pas, et, dans l'intérêt de la belle cause qu'il défend, la prudence lui eût conseillé de ne pas heurter aussi rudement les *préjugés*, les *preventions*, les *opinions erronées*, etc., des juges auxquels il s'adresse, s'il a écrit pour le public. Cependant, on aurait tort de ne pas le lire jusqu'au bout, et surtout on ne peut contester la droiture de ses intentions. Voici comment il termine son Mémoire.

«Je désire avoir été guidé par l'exactitude dans les recherches qui m'ont conduit à signaler de graves imperfections dans la législation actuelle des retraites militaires, et à proposer comme moyen d'y remédier l'augmentation des tarifs dont la convenance et la nécessité réunissent aujourd'hui l'assentiment unanime. Mais il me reste à exprimer un autre désir, ou plutôt une prière que j'adresse à mes camarades de tous grades et de toutes armes ; c'est que, malgré des conclusions tendantes à une amélioration des retraites, ils ne m'attribuent point d'avoir jamais eu la pensée que la chaleur de leur zèle pour le service du roi et de la patrie puisse tenir à la quotité plus ou moins élevée d'allocations pécuniaires. C'eût été méconnaître ce que l'histoire et nos souvenirs ont gravé dans tous les esprits, savoir que sous le drapeau français brillent, en toutes circonstances, deux vertus militaires des plus essentielles, la philosophie des privations et l'imperturbable dévoûment.» F.

154. — *Nouveau manuel théorique et pratique des gardes champêtres, forestiers et gardes pêches ;* par L. Rondonneau. Paris, 1829 ; Roret. In-18 de 322 pages ; prix, 2 fr. 50 c.

Ce volume contient le recueil des lois, réglemens et arrêts de la Cour de cassation rendus depuis 1791 sur les attributions des agens auxquels il est destiné ; les recherches y sont faciles ; des modèles de procès-verbaux y sont préparés pour tous les cas un peu importans qui peuvent se présenter dans l'exercice de la police rurale, en sorte que tout garde pourvu d'une dose d'intelligence ordinaire trouvera dans ce manuel ce qu'une longue expérience et de pénibles recherches pourraient à peine lui procurer ailleurs. Une bonne police rurale n'intéresse pas seulement ceux dont elle défend les propriétés ; ceux qu'elle force au travail et qu'elle préserve, en les réprimant, de l'oisiveté et du vagabondage, en profitent aussi : l'utilité du manuel sera surtout appréciée par les propriétaires et les maires des communes rurales. J. J. B.

155. — *De l'industrie commerciale et manufacturière de Marseille;* par J. Julliany. Marseille, 1828; imprimerie militaire de Dufart cadet. In-8° de 45 pages.

Différens obstacles nous ont empêché d'annoncer plus tôt cette brochure pleine de faits dont la statistique profitera. Nous espérons cependant qu'on ne lui accordera pas moins d'intérêt dans les circonstances actuelles où tous les regards se portent vers la Méditerranée, où l'on présage de nouvelles destinées au commerce de l'Orient et aux cités qui peuvent y prendre part, Marseille se présentant à leur tête.

M. Julliany a réuni dans cette brochure un rapport qu'il a fait à la *Société de statistique de Marseille*, le 6 novembre 1826, et un discours prononcé à la tribune de la même société, le 20 novembre du même mois. Il fait la comparaison de l'état du commerce maritime de Marseille, en 1827 et 1828. En ne prenant, pour chaque année, que les trimestres de janvier, d'avril et de juillet, on trouve que les droits perçus sur les importations ont augmenté d'environ 2,700,000 fr., tandis que les droits perçus sur les exportations ont baissé de plus de 25,000 fr. La première recette est de plus de 18,000,000 fr., payés en entier par les Français; l'autre n'impose aux étrangers qu'une contribution d'environ 120,000 fr., en sorte que la charge supportée par les contribuables de la France équivaut à 150 fois celle que nos douanes font supporter aux autres nations. M. Julliany ajoute, dans une note, que les recettes de la douane de Liverpool s'élèvent annuellement à 100,000,000 francs, somme qui est à peu près le produit des douanes de toute la France. Si l'on ne parvient point à un accroissement rapide des exportations de produits français, la prospérité de notre commerce est évidemment compromise, et les maux dont nous ressentons déjà les atteintes deviennent de plus en plus graves et plus difficiles à réparer. L'orateur expose les moyens d'amélioration qui semblent mériter le plus de confiance, en raison des lumières des hommes habiles qui les ont conçus. «Le commerce avec le Levant a fondé la prospérité de Marseille, et l'a placée au rang des villes les plus commerçantes du monde. L'origine de ce commerce remonte au berceau de la fille des Phocéens. Notre port est cette antique *Lacydon* où affluaient les marchandises précieuses de l'Orient. Dès le tems de Philippe, père d'Alexandre, nous voyons les intérêts commerciaux des Marseillais débattus devant le sénat de Céphalonie et l'aréopage d'Athènes : Démosthènes lui-même consacre son éloquence à ces discussions commerciales; toutes les gloires se lient à nos souvenirs; la

légitimité des siècles semble sanctionner les relations que les peuples de l'Asie se plaisent à entretenir avec nous, et justifier les priviléges importans dont nous jouissions sur ces rivages. »

Après avoir passé en revue tout ce qui est relatif au commerce de Marseille, l'orateur appelle l'attention de ses auditeurs sur les effets inévitables d'un entrepôt établi à Paris. Il est à craindre, dit-il, que, tôt ou tard, ce projet étant réalisé, beaucoup de consignations destinées actuellement pour Marseille soient dirigées vers la capitale. L'établissement d'un lazaret sera pour cette ville une garantie de la grandeur commerciale qui lui est destinée, aux dépens de plusieurs autres. « Quand ce malheur nous frappera, il faudra que notre commerce déshérité se trace de nouvelles voies : et quelles seront ces nouvelles voies? L'industrie manufacturière. Et pourquoi Marseille ne serait-elle pas manufacturière, comme Rouen, Londres, Manchester? Tout ne semble-t-il pas l'y inviter? On oppose des objections; mais à quelle heureuse innovation n'en oppose-t-on pas? » M. Julliany fait l'énumération des fabriques établies depuis long-tems à Marseille, et qui pourraient y recevoir une grande extension. Mais il faudrait en ajouter d'autres, cultiver un grand nombre d'arts à la fois, afin qu'ils s'éclairent et s'entr'aident mutuellement. Mais plusieurs de ces arts exigent une assez grande abondance d'eau : eh bien! que l'on exécute enfin le *canal de Provence*, projeté depuis un siècle. En France, ce ne sont pas les conceptions qui manquent; on sait à merveille ce qu'il faudrait faire, et cependant on ne le fait point. « Il faut pourtant rendre justice à nos administrateurs : ils appellent de tous leurs vœux, ils hâtent de tous leurs efforts le moment où notre sol métamorphosé par les eaux de la Durance se couvrira de riches prairies, d'ombrages enchanteurs, et surtout d'usines et de manufactures. On connaît tout le zèle de M. le comte de *Villeneuve* pour cette utile et belle entreprise. M. le marquis de *Montgrand* et le conseil municipal ont alloué des fonds pour les travaux préparatoires. Tous nous fait espérer que bientôt on pourra s'occuper de réunir une compagnie d'actionnaires. »

Quoique nous ayons fait d'assez nombreuses citations de ce discours, nous sommes encore loin d'avoir mis sous les yeux de nos lecteurs tout ce qui méritait cette distinction. On trouverait, sans doute, quelques remarques à faire ou sur l'ensemble des opinions qui y sont manifestées, ou sur quelques-unes seulement; mais quelques amendemens aux

doctrines de M. Julliany n'ajouteraient pas beaucoup à la confiance qu'elles inspirent, ni au bien qu'elles peuvent opérer; autant vaut les adopter telles qu'elles sont. F.

156. — *Histoire des sciences, des lettres, des arts, et de la civilisation dans le pays Messin*, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours; par *Émile-Auguste* Bégin, docteur-médecin, membre de plusieurs académies. Metz, 1829; Verronais; Paris, Lecointe. In-8° de XVI et 612 pages, avec une carte du département de la Moselle; prix, 7 fr.

Les infatigables et savans bénédictins *François*, *Tabouillot* et *Maugérard*, avaient déjà tracé une longue histoire de Metz, en trois volumes in-4° et trois autres volumes de pièces justificatives. Déjà M. *Viville*, ancien secrétaire-général de la préfecture de la Moselle, a fait un abrégé de cette grande histoire et a su la réduire, sous la forme d'un dictionnaire, en deux volumes in-8°; mais l'ouvrage de M. Bégin, ainsi qu'il le dit lui-même, ne ressemble ni à l'un ni à l'autre de ceux-là.

Il a divisé en huit époques l'espace qu'il se propose de parcourir, depuis l'origine de Metz jusqu'en 1789. La première période, qu'on peut appeler nébuleuse, est consacrée au tems qui a précédé l'invasion des Romains. Si l'origine de Metz, exposée par l'auteur, n'est pas rigoureusement vraie, on est forcé de convenir quelle est au moins vraisemblable, et on ne peut raisonnablement exiger davantage en l'absence des monumens et d'autres témoignages. Lorsque les Romains eurent pénétré dans les Gaules, le pays occupé par les Médiomatriciens paraît avoir offert des sûretés et d'autres avantages à ses vainqueurs, car ils s'y fixèrent et y firent exécuter un grand nombre de constructions. En effet, plusieurs temples, un aquédue, des thermes, une naumachie, un amphithéâtre, un palais des empereurs, donnèrent une grande importance à ce point de la première Belgique, qui devint la ville de Metz. Les Gaulois, habitans primitifs de cette contrée, perdirent la liberté, mais, en échange, comme le fait remarquer notre auteur, ils furent appelés aux bienfaits d'une civilisation avancée. Peu à peu leurs mœurs s'adoucirent, et ce peuple, jusque-là jaloux de son indépendance, finit par adopter la langue, la religion et les institutions de ses conquérans. Ces événemens, ces vicissitudes et le détail des monumens ainsi que des inscriptions, dont les vestiges furent découverts plus tard, forment le sujet de la seconde époque historique tracée par M. Bégin, et qui finit à l'année 264 de l'ère chrétienne. Vers la fin du IIIe siècle, un barbare dévastateur, du nom de Chrocus (sur l'existence duquel tous les historiens ne sont

pas d'accord), pénétra dans la ville de Metz, avec une armée d'Allemands, renversa ses édifices et fit passer ses habitans au fil de l'épée. Toutefois, cette catastrophe (si elle est vraie), sans anéantir le courage, sans détruire entièrement les moyens de le relever, sembla préparer les esprits à une nouvelle révolution morale. Des hommes faisant profession de vertu, des membres zélés d'une société non encore licite et patente, s'insinuèrent adroitement dans les classes populaires et y déposèrent les semences d'une doctrine religieuse qui ne tardèrent pas à produire leurs fruits. Bientôt, devenus moins timides, ils s'adressèrent peu à peu aux rangs élevés de la population et offrirent les élémens d'une instruction solide. Cependant, quoique servie par les malheurs qui vinrent accabler les Messins, par la dévastation du fougueux Attila, l'Église chrétienne ne prit de l'autorité que vers le ve siècle, à la fin de la troisième époque de l'histoire que nous examinons. — La quatrième embrasse l'établissement et la durée du royaume d'Austrasie, la chronologie des rois qui l'ont gouverné, l'institution des maires du palais et leurs actes les plus remarquables. La société chrétienne, ayant acquis le monopole de la foi des peuples, fonda de nombreux monastères pour s'en assurer l'exercice. Pepin-le-bref caressa le clergé, parce qu'il en avait besoin, et en fit un ordre politique. Quant aux affaires importantes de l'État, ce souverain les renvoyait aux assemblées nationales, qui avaient pour principe que *la loi est faite par le consentement du peuple et promulguée par le roi.* Charlemagne ayant été élevé au trône d'Austrasie par le choix de ses sujets, notre auteur rappelle que ce prince ne voulut jamais confier à aucun des siens l'autorité souveraine dans cette partie de son vaste empire. A l'égard des sciences et des lettres, leur état n'était pas florissant. Il est vrai que les écoles étant établies dans des cloîtres, on préférait la théologie et les pères de l'Église à l'enseignement des auteurs profanes dits de la *gentilité*, Aussi le savant Alcuin, l'un des quatre plus beaux génies de la cour de Charlemagne, disait-il qu'*il aimait mieux avoir l'esprit rempli des quatre Évangiles que des douze livres de l'Énéide.* Cependant, Charlemagne, en appelant de Rome des maîtres de chant pour faire suivre dans toutes ses églises un mode uniforme, en fit venir d'autres chargés d'enseigner la grammaire, l'arithmétique, l'éloquence, la poésie, etc. L'école de Metz devint célèbre ; et le chant romain des églises de cette ville se répandit tellement dans toute la France que, pendant quelques siècles, il fut appelé chant messin. En 959, la Lorraine ayant été divisée en deux parties, l'une haute et

l'autre basse, la ville de Metz, qui appartint à la première, ne tarda pas à gagner à ce partage. En effet, ses richesses, sa population, les mœurs guerrières de ses habitans lui acquirent l'indépendance des villes libres et impériales, lorsqu'elle eut secoué le joug de ses évêques. Il paraît que les pauvres Israélites messins ont eu moins à souffrir de l'oppression des Romains, aux yeux desquels ils étaient comme le reste de la population, que de celle des évêques catholiques, car le septième canon d'un des conciles tenus dans la ville porte défense aux chrétiens de boire et de manger avec les juifs, et d'en recevoir aucune nourriture. C'est cette défense sans doute qui a fait naître dans le pays, contre les citoyens de cette nation, toujours inoffensive, un préjugé si difficile à détruire. M. Bégin, dans la cinquième division de son ouvrage, qui embrasse les événemens arrivés depuis 959 jusque vers 1115, fait connaître les diverses circonstances auxquelles on doit attribuer la fondation du duché de *Mosellane*, et celle de la république messine. Il passe en revue, comme l'une des causes, les funestes effets de l'odieux régime féodal; il fait voir comment les évêques, devenus possesseurs de fiefs considérables, exercèrent sur leurs sujets ou vassaux les plus grandes violences. Il rappelle que le fanatisme qui, en 1095, entraîna les rois et les peuples à la conquête de la Terre-sainte, ayant exalté l'esprit religieux des dévots messins, ils crurent bien servir le ciel en massacrant les juifs, qui étaient alors en possession de la plus grande partie du commerce et de l'industrie de la ville. Malgré cette double oppression civile et religieuse, les lettres ne furent pas négligées, et il indique les divers ouvrages dus aux ecclésiastiques de l'époque. — Au XIVe siècle, dit notre historien, des événemens désastreux troublèrent souvent la prospérité du peuple messin et accomplirent la ruine totale du clergé. Une guerre entre le duc de Lorraine et l'évêque; la destruction des Templiers, ordre contre lequel pourtant on n'exerça pas les mêmes tyrannies qu'en France; la peste, la famine, des guerres à outrance, et les révoltes populaires de la *Jacquerie*, offrirent à cette époque une longue série de calamités. Toutefois, les Messins, dans la juste appréhension de ces malheurs, avaient, dès l'année 1323, institué un comité militaire appelé les *sept de la guerre*, pour veiller à la défense et au maintien des droits de leur république. Dans le siècle suivant, l'instruction diminua tellement, que la ville entretenait à son compte des savans chargés de discuter et de soutenir ses intérêts dans les diètes ou devant les cours étrangères. Ces pensionnaires, orateurs

de la république, n'étaient pas tous de Metz. C'est au commencement du même siècle, en 1412, que furent joués les premiers mystères, berceau de l'art dramatique. La bibliothèque de la ville possède le plus ancien ouvrage connu, imprimé, en 1482, par le frère Jean Colini, en commun avec Gérard de Villeneuve. Ce monument typographique a fait placer Metz au rang des dix premières villes de France où brilla la découverte de l'imprimerie. M. Teissier a publié, sur ce sujet, en 1828, un écrit très-curieux intitulé : *Essai philologique sur les commencemens de la typographie à Metz* (voy. *Rev. Enc.*, t. XLII, p. 217). M. Bégin donne des détails très-curieux sur les diverses classes de magistrats qui exercèrent l'autorité pendant la durée de la république messine. — Un résumé clair et succinct des faits qui précèdent, depuis la fondation de la république messine, jusqu'à la fin du XVe siècle, termine la sixième période de l'histoire que nous examinons et nous amène à la septième, qui comprend le XVIe siècle jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. On voit d'abord tomber la brillante république de Metz, dont le territoire tout entier passe sous la domination des rois de France. On voit les doctrines de Luther franchir le Rhin et prêchées dans le pays messin, non sans beaucoup d'obstacles de la part des catholiques. Les juifs, qui presque tous avaient été exterminés ou exclus de leurs anciennes résidences, sont autorisés à y rentrer. L'art typographique se développe et fait de grands progrès. Les jésuites s'introduisent dans Metz, après en avoir été vivement repoussés, et, à force d'intrigues, ces RR. PP. obtiennent la direction d'un collége. Ils parviennent même à faire fermer les écoles florissantes des protestans. L'institution d'un parlement, en 1633, accrut l'importance de la ville, mais ayant excité la jalousie du cardinal gouverneur, il fut transféré à Toul, où il resta seulement quelques années. Autant l'édit de Nantes rendu en 1598, par Henri IV, en faveur des protestans, fut utile à l'instruction et aux lumières dans le pays messin ; autant sa révocation, prononcée à Versailles, le 22 octobre 1685, en éloigna l'industrie et la prospérité. Le culte de Rome, alors, forma les esprits à une plus grande soumission : mais il y étouffa l'élan qui fait naître ou développe le talent. — Dans la huitième et dernière période, depuis la trop fameuse révocation mentionnée ci-dessus, jusqu'en 1789, des guerres désastreuses, comme elles le sont toutes, surtout pour le pays qui en est le théâtre ; des maladies contagieuses ; plus de six cents églises dévastées ; un grand nombre de villages ruinés ; le séjour à Metz, et la ma-

ladie de Louis XV; des constructions de casernes, de remparts ou fortifications et de maisons religieuses; enfin, une revue détaillée des branches d'industrie, des sciences et des arts : tel est le tableau varié présenté par M. Bégin, et dans lequel il a placé ses judicieuses remarques. Le pouvoir trop absolu de Louis XIV mit l'esprit humain en travail et le poussa peu à peu vers son émancipation. Avant la mort de ce roi conquérant, dans tout le cours du règne de Louis XV et de celui de Louis XVI, l'opinion publique devint la reine du monde. L'esprit humain, de plus en plus éclairé, fut la principale, la seule puissance du XVIIIe siècle; il commanda aux événemens, régla la destinée des États, et prépara à l'Europe l'une des plus grandes catastrophes qui aient jamais agité l'ordre social, la révolution française.

Nous regrettons de ne pouvoir donner plus d'étendue à cet article déjà trop long. Nous aurions eu du plaisir à reproduire quelques-uns des nombreux tableaux curieux dont l'auteur a su enrichir son travail. Nous dirons seulement, que, dans toutes ses divisions, il n'a pas cessé de suivre le plan qu'il s'était proposé. Son histoire, quoique particulière à la ville de Metz et au pays messin, ne peut manquer d'intéresser, non-seulement toutes les autres branches de la famille des Français, mais encore les nations voisines comme ayant contribué aux événemens qu'il a rapportés.

Le livre est terminé par un appendice consacré à l'histoire de la fondation et des travaux de la *Société des sciences et des arts de la ville de Metz*. Des notes intéressantes, placées au bas de chaque page, offrent des documens historiques et bibliographiques. LEROUGE.

157. — * *Mémoires complets et authentiques du duc de* SAINT-SIMON, *sur le siècle de Louis XIV et la régence*, publiés pour la première fois sur le manuscrit original entièrement écrit par la main de l'auteur; par M. le marquis DE SAINT-SIMON, pair de France, etc. T. V-VIII. Paris, 1829; A. Sautelet; Alex. Mesnier. 4 vol. in-8° de 450 pages environ chacun; prix du volume, 7 fr. L'ouvrage entier se composera de 16 volumes. (*Voy.* l'annonce des premières livraisons, *Rev. Enc.*, t. XLII, juin 1829, p. 756.)

Ces quatre volumes complètent la première moitié de l'ouvrage et conduisent jusqu'à l'année 1710; ils suffisent pour faire apprécier la supériorité de l'édition nouvelle sur les fragmens qui avaient été seuls connus du public jusqu'à notre époque. Ce sont des annales complètes de la cour de Louis XIV; on y rencontre certainement bien des longueurs,

bien des anecdotes puériles, bien des généalogies embrouillées : mais elles ont le mérite d'être écrites dans le langage et avec les idées du tems dont elles retracent le tableau, et par un homme qui réunissait une connaissance approfondie de ses contemporains à l'art d'esquisser leurs portraits et de raconter leurs actions avec une verve infiniment spirituelle et maligne. Aussi les Mémoires de Saint-Simon compteront-ils désormais parmi les monumens les plus curieux de l'histoire nationale, et parmi les recueils du même genre dont la lecture est le plus propre à piquer la curiosité et à captiver l'attention. Du reste, nous nous réservons d'en parler avec plus de details, après l'examen approfondi dont a bien voulu se charger l'un de nos collaborateurs. *α.*

Littérature.

158. — * *Collection d'Antiquités égyptiennes*, recueillies par M. le chevalier DE PALIN, publiée par MM. DOROW et KLAPROTH, en 55 planches, précédée d'*observations critiques sur l'alphabet hiéroglyphique* découvert par M. Champollion le jeune, et sur *les progrès* faits jusqu'à ce jour dans *l'art de déchiffrer les anciennes écritures égyptiennes*, avec deux planches, par M. J. KLAPROTH. Paris, 1829; Gide. In-folio; prix, 60 fr.

Cet ouvrage, dont le titre seul suffit pour faire apprécier son importance, se compose de deux parties distinctes : 1° la collection de 55 planches in-folio représentant les camées, scarabées pâtes, recueillies par M. le chevalier DE PALIN au nombre de 1791 ; 2° le Mémoire de M. KLAPROTH contenant des observations critiques sur l'alphabet hiéroglyphique de M. CHAMPOLLION le jeune. Ce savant mémoire, fruit de l'examen le plus approfondi qu'on ait fait jusqu'à ce jour des ouvrages relatifs aux hiéroglyphes égyptiens, depuis le docteur *Young* jusqu'aux *lettres* les plus récentes de M. *Champollion*, est la seule partie de la collection Palin dont nous puissions entretenir nos lecteurs, puisque, pour se livrer à l'explication des sujets encore si obscurs dont les scarabées et pierres gravées offrent la représentation, il faudrait d'immenses recherches que bien peu de personnes encore sont en état de faire. Et d'abord les hommes studieux sauront gré à M. Klaproth d'avoir, le premier, fait graver et fondre cette multitude de signes variés qui composent l'alphabet phonétique, innovation qui rend possible la comparaison de ces signes entre eux, et qui facilite la solution des questions dont leur forme ou leur valeur peut

devenir l'objet. M. Klaproth commence par établir que la lecture de quelques signes, que M. Young reconnut pour être phonétiques, a dû mettre M. Champollion sur la voie des découvertes qui ont amélioré et rectifié d'une manière notable le travail encore incomplet du savant anglais. Passant ensuite à l'examen des moyens que l'on possède d'obtenir l'intelligence parfaite des inscriptions égyptiennes, M. Klaproth remarque qu'elles se composent toutes d'élémens de nature diverse, les uns phonétiques, les autres idéographiques et symboliques, et que, quant à ces deux derniers genres, l'explication en sera toujours très-difficile, tant qu'on ne parviendra pas à trouver un certain nombre de monumens traduits en grec par exemple, où les signes symboliques seront rendus par une expression dont la parfaite correspondance soit bien démontrée. Ajoutons la difficulté de la langue qui est cachée sous ces hiéroglyphes, et qui, fût-elle entièrement identique à l'idiome copte, serait encore d'une explication peu aisée, quand on considère le petit nombre de mots coptes, dont l'emploi dans l'ancienne langue égyptienne peut être rigoureusement prouvé, et qui ont survécu à la double influence de la civilisation grecque et de la conquête des Arabes. Toutefois, le zèle de M. Champollion, et son ardeur à nous dévoiler les secrets de l'antique Égypte, l'ont jusqu'ici soutenu au milieu de ces recherches épineuses. Mais M. Klaproth pense que le louable désir de tout comprendre a pu le tromper quelquefois sur la valeur des moyens d'interprétation qu'il emploie, et sur la solidité des conjectures auxquelles il a recours, quand le secours de l'alphabet phonétique devient insuffisant. Ainsi l'auteur démontre que souvent il donne à un même signe des valeurs tout-à-fait différentes. De même on sait que, dans la composition des noms propres entre ordinairement l'image ou le symbole d'une des nombreuses divinités du Panthéon égyptien. Or, il arrive que M. Champollion prend ce symbole ou cette image tantôt pour une divinité, tantôt pour une autre; par exemple, la Junon égyptienne, appelée *Sate*, devient, dans un de ses derniers ouvrages, *Smé* ou Thémis, changement qui rend inexactes un grand nombre de ses précédentes explications. Après plusieurs discussions approfondies consacrées à la preuve des assertions qu'avance M. Klaproth, et auxquelles nous renvoyons le lecteur curieux de ces sortes de recherches, l'auteur du Mémoire insiste sur les changemens importans introduits dans trois des cartouches de la fameuse table d'Abydos. On voit, en effet, que ce qui, dans les copies de MM. Banks et Wilkinson, est représenté par des images sym-

boliques, l'est, dans celle de M. Caillaud qu'a publiée M. Champollion, par des signes phonétiques qu'il est facile de comprendre avec son système. En résumé, quoiqu'il soit permis de penser avec M. Klaproth que les difficultés qu'il signale retarderont encore long-tems l'explication complète des inscriptions hiéroglyphiques, nous osons espérer que le voyage de M. Champollion en Égypte l'aura mis en possession de nouveaux matériaux, à l'aide desquels il pourra rectifier et étendre ses travaux, dont le résultat a déjà excité un si vif intérêt. β.

159. — *De l'analyse grammaticale, par* M. Clouzet aîné. Bordeaux, 1828. 3 tableaux in-plano.

160. — *Papier modèle pour faire l'analyse grammaticale*, par *le même*. Bordeaux, 1828. Un tableau in-plano.

161. — *Tableau synoptique des quatre conjugaisons et des différentes espèces de verbes de la langue française*, par *le même*. Bordeaux, 1828. Feuille in-plano.

162. — *Mécanisme de la conjugaison française*, et *application de ce mécanisme à plus de* 1,600 *verbes considérés mal à propos, par la plupart des grammairiens, comme difficiles ou irréguliers*; par *le même*. Bordeaux, 1828. Tableau in-folio, et brochure de 12 pages, in-12.

163. — *Petit traité pratique des participes*, par *le même*. Bordeaux, 1828. In-32 de 16 pages.

164. — *Division de la grammaire, ou plan d'une grammaire complète de la langue française*, par *le même*. Bordeaux, 1828. Tableau in-folio.

165. — *Résumé des principes de la sténographie*, d'après le système de *M. Aimé Paris*; par *le même*. Bordeaux, 1828. Cahier lithographié, in-12 de 16 pages.

166. — *Mélanges en prose et en vers écrits en caractères sténographiques*, d'après le système de *Bertin*; par *le même*. Bordeaux, 1828. Cahier lithographié, in-12 de 40 pages.

N. B. Ces livres et ces tableaux se trouvent à Paris chez Lauder frères, rue Guénégaud, n° 23.

Bornons-nous à donner une connaissance sommaire de ces ouvrages, qui n'ont d'ailleurs rien de neuf que dans la forme. M. Clouzet, qui paraît avoir l'habitude de l'enseignement, a reconnu combien l'usage des tableaux était favorable à la mémoire et à l'intelligence, et il a en conséquence disposé, sous une forme synoptique, les idées trop souvent inexactes que l'on trouve dans la plupart des grammaires. Trois tableaux ont pour objet l'analyse grammaticale, dont il donne d'abord une idée générale; il fait ensuite connaître les dix prétendues

parties du discours, et les incidens des mots, puis les rapports des mots entre eux. Après ces trois tableaux, se place naturellement le *papier modèle pour faire l'analyse grammaticale*, c'est une feuille divisée en neuf colonnes où sont rangées, par ordre, les questions que l'on peut faire aux enfans, sur les mots ou les phrases : ceux-ci n'ont plus à écrire que la réponse à la question portée en tête de chaque colonne.

Le Tableau synoptique des quatre conjugaisons françaises et les deux ouvrages suivans ont pour but de faire apprendre nos verbes, qu'on a disposés précédemment par tableaux.

Quant au *Petit traité des participes*, on doit savoir gré à l'auteur d'avoir réduit à quelques pages in-32 les gros et lourds volumes publiés sur ce sujet; il faut pourtant avouer qu'on a quelquefois été plus bref encore; et, en effet, qui n'a pas vu colporter ou afficher partout, et souvent en une seule page in-4°, la *Clef des participes*, les *Participes dévoilés*, les *Participes réduits à deux règles générales*, les *Participes sortis du chaos*, etc., etc., où toutefois on ne trouve jamais que les règles déjà données dans la vieille grammaire de Lhomond.

M. Clouzet a terminé ses ouvrages de grammaire par un *Plan d'une grammaire complète de la langue française* : ce terme n'est exact que selon le sens qu'y donne l'auteur; nous pensons que la grammaire comprend bien d'autres parties que celles dont il parle; mais cette diversité d'opinion ne nous empêche pas de reconnaître que M. Clouzet a pris, pour montrer ce qu'il enseigne, le chemin le plus court et le plus sûr : *abréger et bien disposer*, telle devrait être la devise de ceux qui travaillent pour les enfans; et lorsque nous voyons tant de gens s'écarter de cette règle, nous aimons à signaler ceux qui s'en rapprochent.

Nous n'avons qu'un mot à dire des deux petits ouvrages de M. Clouzet sur la sténographie : on sait que cet art consiste à écrire aussi vite que parle un orateur; le premier soin doit donc être de supprimer toute les lettres nulles et tous les signes dont on peut se passer : le second, de choisir, pour représenter les sons ou les inflexions vocales, les caractères dont le tracé est le plus rapide : aussi voyons-nous que presque tous les sténographes ont supposé l'écriture rigoureusement conforme à la prononciation, et qu'ils ont employé, comme signes élémentaires, d'abord la ligne droite et le demi-cercle dans leurs quatre positions principales (horizontale, verticale, oblique à droite et à gauche), ensuite le cercle entier et le point; en modifiant légèrement ces signes ou dans leur longueur, ou dans leur forme, on a pu exprimer

toutes nos voix et toutes nos articulations : il faut ensuite choisir entre tous ces signes ceux qui naissent le plus facilement sous la plume pour exprimer les sons les plus habituels ; enfin, il est bon de déterminer par des exemples les liaisons que l'on doit toujours admettre ou préférer, les retranchemens que l'on peut faire, sans nuire à la précision de son écriture ; enfin, les traits particuliers qui peuvent représenter accidentellement, soit des mots entiers, soit des syllabes. Toutes ces choses se trouvent dans les petits cahiers de M. Clouzet et pourront suffire à ceux qui, voulant posséder ce talent, y consacreront le travail habituel nécessaire dans la pratique de tous les arts.

167. — *Cours analytique de lecture par enseignement mutuel et simultané ;* inventé par M. Lecomte, fondateur de l'école pestalozzienne de Sarlat, modifié et publié par Valade Gabel, professeur à l'institut royal des Sourds-Muets. Paris, 1829 ; Igonette. In-8° de 30 pages, avec planches lithographiées ; prix, 3 fr.

Voyez, pour apprécier ce nouvel ouvrage, tous les comptes rendus des nouveaux moyens d'apprendre à lire : c'est moins une méthode nouvelle qu'un procédé nouveau. L'auteur a imaginé de placer la figure des lettres sur des palettes mobiles qu'il peut ensuite assembler de manière à former toutes les syllabes : ce moyen doit être bon, car il frappe les yeux de l'enfant ; mais, ce n'est pas réellement une nouveauté. B. J.

168. — *Cours de mythologie pour servir à l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins,* sous la forme de thèmes appliqués aux règles de la grammaire latine, mise au nombre des livres classiques par le conseil royal de l'Université, et adoptée pour l'éducation de S. A. R. le duc de Bordeaux : par E. Lefranc, professeur de langue latine de S. A. R. le duc de Bordeaux. Paris, 1829 ; Charles Gosselin. In-12 de IV et 362 pages ; prix, 2 fr. 50 c.

L'excellent ouvrage de Chompré, si souvent réimprimé, a perdu un peu de son mérite depuis que les recherches des savans ont jeté de nouvelles lumières sur la mythologie des Grecs, et fait découvrir une autre mythologie dans les religions de l'Inde. On doit donc savoir gré à M. Lefranc d'avoir consacré ses soins à un nouveau dictionnaire que nous nous plaisons à signaler comme complet et comme fort bien écrit. On trouve à la fin du volume une *table alphabétique de mots mythologiques,* qui contient plus de quatre mille mots, avantage précieux non-seulement pour les jeunes gens, mais encore pour tous ceux que leur goût ou la nature de leurs études

portent à s'enfoncer dans l'antiquité classique. M. Lefranc est déjà connu par un grand nombre d'ouvrages : ses *Grammaires* et leurs *Abrégés*, qui comptent cinq ou six éditions, ses *Recueils de sentences latines et de sentences françaises*, ses *Leçons d'analyse logique et d'analyse grammaticale*, enfin son abrégé de l'*Histoire sainte* et de l'*Histoire de France* ont obtenu du succès. R.

169. — * *Contes inédits des Mille et une Nuits*, traduits en français par M. G. S. Trébutien, membre de la *Société asiatique*. Paris 1828 ; Dondey-Dupré. 3 vol. in-8°, papier satiné : prix, 21 fr.

L'Orient, le pays des grandes inventions, du mysticisme et des fables, ne s'est pas préservé des falsifications littéraires. Des *contes des Mille et une Nuits encore inédits !* Depuis Galland, qui composa à Caen la première traduction *des Mille et une Nuits*, ces contes ont été lus et relus comme les modèles de nos romans de chevalerie : on les a recherchés aussi, parce qu'ils remplacèrent heureusement ces autres romans qui peignaient une galanterie fade, mi-mauresque, mi-chrétienne, et qui n'appartenait ainsi ni à l'Asie, ni à la France : enfin, *les Mille et une Nuits* ont été étudiées comme les récits les plus fidèles, les peintures les plus agréables des mœurs et des usages de l'Orient. Nous ne possédions cependant qu'une partie de ces contes : les manuscrits connus en avaient omis près de la moitié ; encore, en 1825, l'auteur de l'une des éditions qui ont paru alors se vantait d'en offrir quelques-uns inédits, d'après la belle édition de *Jonathan Scott* et des deux volumes imprimés à Calcutta, quoique ces additions ne soient la plupart que des contes turcs déjà traduits. Mais, dès 1799, le ministre autrichien, baron *de Thugut*, orientaliste distingué, chargeait M. *de Hammer* d'acheter à Constantinople un manuscrit complet des *Mille et une Nuits :* ce ne fut que plus de deux ans après que ce savant parvint à faire la découverte et l'acquisition du recueil qui nous procure les trois volumes traduits par M. Trébutien.

Pourquoi un ouvrage aussi célèbre dans toute l'Asie n'a-t-il été conservé que par les Arabes ? Il semble plus difficile d'en connaître l'origine ; on n'est à peu près fixé que sur l'époque où ce recueil fut traduit du persan en arabe. L'historien Masoudi, qui composait sa *Prairie d'Or* l'an de l'hegire 333, ou de notre ère 944, rapporte cette traduction au tems du klalife Mensour, environ trente ans avant le règne d'Haroun-Al-Raschid, alors que l'empereur de notre Occident, Charlemagne, savait à peine tracer son seing. Mais le nouveau manuscrit

prouve que c'est dans des tems récens que la collection s'est autant accrue.

Déjà on a remarqué que certaines contrées, décrites dans les contes, offraient la topographie et les productions naturelles, soit de l'Archipel indien, soit de l'Indoustan : comme les génies, *dairadi* chez les Musulmans, *div* des Persans, inconnus aux anciens Chaldéens, sont empruntés de la théogonie brahmanique. Mais *cent dix-huit contes* ou *anecdotes* encore inédits doivent fournir de nouveaux indices pour résoudre la question discutée par les *Russel*, les *Langlès*, etc., sur l'origine de ces contes : aussi le savant auteur des *Mines de l'Orient* forme-t-il une deuxième classe des histoires et anecdotes d'invention purement arabe, et une troisième des contes ou historiettes plus récentes et d'origine égyptienne. Aucun conte, ce nous semble, ne présente mieux le caractère de cette dernière origine que celui de Nouriddin et de l'esclave Miriam (tom. II, p. 349-425) ; il est aussi un des plus intéressans.

Outre les usages et les croyances propres à chaque nation de l'Asie, la langue et le style qui sont particuliers à chacune doivent fournir des moyens de résoudre une question plus importante qu'elle ne paraît l'être. Les anciens monumens des littératures persane et arabe sont perdus, et partout on trouve des supercheries semblables à celle qui attribue à Adam une élégie en arabe sur la mort d'Abel ; mais le génie et les mœurs des peuples se reconnaissent avec exactitude aux expressions et à la langue qu'ils emploient (*Veralamius, de var. ling. propriet.*) ; et, quoi qu'aient dit *Kirker* et d'autres érudits théologiens qui font dériver l'idiome de l'Yemen de l'hebreu, ce furent les Arabes qui créèrent, épurèrent, perfectionnèrent leur langue, et pour eux la province d'Irac fut ce qu'était l'Attique pour les Grecs. Est-il donc impossible, à présent que les études des langues de l'Asie font de grands progrès, de découvrir par le texte des contes ce qui est emprunt, traduction, intercallation, avec ce qu'il y a de propre au persan, à l'indou, même au chinois ; car plusieurs de ces histoires, quant au sujet du moins, se retrouvent dans la littérature de la Chine ? Dès le début de l'ancien recueil, on lit : « Les chroniques des Sassanides, anciens rois de Perse, qui avaient étendu leur empire dans les Indes, dans les grandes et petites îles qui en dépendent, et bien loin du Gange jusqu'à la Chine, rapportent qu'il y avait une fois, etc. » Et le nouveau manuscrit offre, entre autres histoires, celle de Hassan de Basra, dont les lieux et les noms sont persans, comme dans beaucoup d'autres ; mais le fond m'en paraît tout indou : les îles des

Génies, situées aux confins de la terre, indiquent moins le Japon, ainsi que l'a pensé M. Langlès, que la Chine : enfin, le protecteur de Hassan est un scheik ; de là ne peut-on induire qu'un écrivain arabe, usant d'un moyen si fréquemment employé par nos légendaires, aura refait ce conte pour amener l'intervention toute-puissante d'un moine.

La publication que nous annonçons se recommande d'elle-même à ceux surtout qui étudient l'Orient ailleurs que dans des relations de voyageurs plus ou moins éclairés, assez souvent fastidieux, et qui, écrivant pour les Européens, n'ont pas abjuré les préventions de l'Europe, et ont jugé d'après ses mœurs les coutumes et les institutions de l'Asie. Malgré la masse d'auteurs originaux de l'antiquité que nous avons recueillis, combien de dissertations et de systèmes pourraient être corrigés si la Grèce et l'Italie avaient cultivé le conte et le roman autrement que dans leurs poèmes? M. de Hammer apporta à Paris, en 1810, une traduction en français de ces contes inédits ; mais, choqué du plagiat d'un savant qui allait la publier comme son ouvrage propre, il la lui reprit. Depuis, une version allemande parut à Tubingue, et l'autre traduction française devait enfin être imprimée à Londres en 1820, lorsque, par un de ces hasards rares, excepté dans les Mille et une Nuits, le manuscrit fut perdu par le courrier, sans qu'on ait pu le retrouver, malgré toutes les recherches faites à Londres et à Paris par M. de Hammer, conseiller d'ambassade.

M. Trébutien, de Caen, vient d'y suppléer, avec un talent qui ne doit plus laisser de regrets, puisque lié d'amitié avec M. de Hammer il lui a soumis sa traduction. Qu'il me soit permis de remarquer que c'est sur les bords de l'Orne qu'a été composée la traduction complète en français de ces histoires qui instruisent, récréent, édifient les habitans des rives de l'Indus, du Tigre, du Nil et du Bosphore. Évitant le style inégal et parfois trop familier de Galland, M. Trébutien écrit constamment avec une élégante simplicité : philologue érudit, critique judicieux, il a accru par des notes le mérite de sa traduction, imprimée avec soin et une sorte de luxe. Sans doute l'histoire de la *Reine des serpens* n'est pas la seule où l'on puisse signaler les excès de l'imagination exagérée des Orientaux; les *Ruses de Delileh* et *de sa fille Zenel*, celles de la *Femme du joaillier* offrent peu d'intérêt à des lecteurs habitués aux intrigues et aux travestissemens de notre scène : mais la plupart de ces histoires attachent, les moins curieuses amusent ; les anecdotes expliquent des traits de mœurs et des usages ; sans cesse des citations de vers qui, outre les maximes de la plus saine morale,

indiquent le genre d'esprit propre aux poètes orientaux; enfin notre scène lyrique trouverait peut-être à faire son profit de plusieurs des contes inédits (1). *Isidore* LEBRUN.

170. — *L'Ermite en Russie*, ou Observations sur les mœurs et les usages russes, au commencement du XIXe siècle; faisant suite à la Collection des mœurs françaises, anglaises, italiennes, espagnoles, suisses, etc.; par E. DUPRÉ DE SAINT-MAURE. Paris, 1829; Pillet aîné. 3 vol. in-12, ornés de gravures et de vignettes; prix, 11 fr. 25 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XLI, p. 784.)

Ce qui frappe surtout à la lecture de ces trois volumes, c'est la grâce, la délicatesse des peintures, c'est ce ton de bonne compagnie qu'on y remarque en général, et qui ferait penser souvent qu'on parcourt un de ces chapitres si ingénieux, si vrais, du spirituel *Ermite de la Chaussée d'Antin* (2). Et cependant, quand on pense que c'est un peuple naguère encore qualifié de barbare par les autres nations de l'Europe que l'auteur a voulu peindre avec des couleurs si gracieuses, on est tenté de se demander si le portrait peut être ressemblant. Nous qui avons habité long-tems la Russie, tout en reconnaissant que M. Dupré de Saint-Maure se montre, en général, plutôt animé d'un esprit de bienveillance universelle, disons même de complaisance pour les Russes, que de ce véritable esprit de critique, au flambeau duquel le philosophe et l'observateur doivent marcher, nous dirons que la peinture est fidèle, en ce que le peintre a choisi pour ses pinceaux une classe d'individus qui constituent partout ce qu'on appelle la bonne compagnie, qui se ressemblent partout, et peut-être plus que partout

---

(1) Le Mémoire lu à la séance publique du 31 juillet de l'Académie des belles-lettres ne me paraît pas avoir résolu la question sur l'origine de ces contes. M. SYLVESTRE DE SACY, dans son résumé des opinions émises par d'autres savans orientalistes, ne s'est pas assez préservé de la méthode, trop usitée au parquet et au barreau, de rapporter peu exactement les moyens des contradicteurs pour les combattre avec facilité. En effet, la préface de la traduction que nous examinons atteste que M. de Hammer ne se prononce pas affirmativement soit pour la Perse, soit pour l'Inde. On eût désiré aussi que M. de Sacy, évitant davantage un défaut qu'il a lui-même reproché à ses adversaires, eût étayé de preuves plus probantes son opinion que les *Mille et une Nuits* auraient été composées en Syrie, il y a environ quatre siècles, long-tems après la fondation de l'islamisme. Conserver des doutes malgré l'autorité puissante de ce savant, c'est reconnaître encore que la question est encombrée de difficultés.

Is. L-n.

(2) A l'exception toutefois de quelques passages où l'on aperçoit trop l'intention de l'imiter, ce qui donne un peu d'affectation au style du nouvel Ermite.

ailleurs, en France et en Russie. La cour brillante et policée de Catherine, l'émigration de nos classes les plus élevées, qui sont allées, à l'époque de notre révolution, porter dans le nord leurs manières et leur langage, la rare aptitude des Russes à se modeler sur ceux qu'ils fréquentent, tout a contribué à faire de ceux-ci les Français du nord, du moins pour l'extérieur; car l'auteur lui-même établit pour le fond une différence assez notable, et le portrait qu'on va lire pourrait le faire absoudre du reproche d'avoir voulu flatter leur amour-propre : « Le fond de leur caractère, dit l'Ermite, me semble un composé d'extrêmes et de contrastes, qui étonne et déroute l'esprit d'observation. Les Russes sont très-religieux, sans avoir la sévérité de la morale; ils ont de la bonté sans être sensibles, de la générosité sans obligeance, et de la politesse tout en négligeant une foule de convenances sociales et sociables. Très-susceptibles d'engouement, ils connaissent peu le charme des solides amitiés; vous pouvez être nécessaire à leur besoin de distraction, vous ne le serez guère aux besoins de leur cœur. Je ne sais quel terme il faudrait créer pour peindre leur esprit de légèreté; cette expression n'est point à la hauteur du modèle : depuis l'enfance, j'étais accoutumé à entendre citer ma nation comme la plus légère de ce globe; cette idée me donnait de l'humeur. En venant ici, je me suis guéri d'un préjugé; nous devons baisser pavillon : les Russes l'emportent sur les Français, c'est une chose incontestable (t. Ier, p. 194). » A moins d'être ce qu'on appelle un fanfaron de vices, il n'est personne qui consentît volontiers à se reconnaître dans ce portrait, dont nous avouons que plusieurs traits sont frappans, mais où perce peut-être un peu l'amour des antithèses et des contrastes; et si, après cela, l'auteur caresse son modèle, il faut bien en conclure que c'est pour avoir le droit de lui dire de bonnes vérités. Quant à cet autre portrait du peuple russe, pris en masse, et que M. Dupré de Saint-Maure dit être éminemment bon, spirituel, valeureux, religieux et charitable (*ibid.*, p. XVII), il est encore vrai; mais l'auteur n'a guère vu que le peuple de Saint-Pétersbourg, dont la langue lui est même restée étrangère. Il n'a pas vécu avec lui, et l'a jugé un peu trop sur son extérieur, sans pouvoir apprécier toujours le but de sa conduite; s'il avait connu le peuple des campagnes, il n'aurait pas rétracté sans doute le premier jugement qu'il a porté sur les Russes, mais il leur aurait reconnu des vices qui font ombre au tableau.

Cette ignorance de la langue russe, le séjour continuel que l'auteur a fait dans la capitale, et l'éloignement où il a vécu des

provinces et du centre de l'empire, ne permettent pas d'avoir eu lui toute la foi qu'il mériterait sans doute s'il s'était trouvé dans des conditions plus favorables pour observer. Il a dû souvent s'en rapporter à d'autres : et, quoiqu'il n'ait pas fait comme M. Ancelot, qui, dans ses *Six mois en Russie*, s'est contenté de copier des pages entières d'un ouvrage français sur Saint-Pétersbourg sans le citer une seule fois (1), il n'a pas toujours été assez lui, et il est même tombé quelquefois dans des contradictions évidentes, que nous ne signalerons pas ici, ne pouvant aborder la critique de détail dans un article de bulletin biographique (2). Aussi semble-t-il qu'il ait été quelque peu embarrassé pour remplir ses trois volumes : nous y avons remarqué plusieurs chapitres, tels que ceux sur les *costumes*, la *vitesse*, les *chapeaux* (t. III), dans lesquels il est beaucoup plus question de la France que de la Russie ; celui de la *loterie* (t. II), qui n'est guère dans les habitudes des Russes, chez lesquels il n'existe aucun établissement public de ce genre, et où les loteries particulières sont difficilement tolérées par le gouvernement (3) ; enfin, les deux nouvelles qui terminent les tom. II et III, où elles occupent l'une 60 pages, l'autre 130 pages, et qui ne peignent point des mœurs plus particulières à la Russie qu'à aucun autre pays, et n'offriraient, d'ailleurs, qu'une de ces exceptions d'après lesquelles il est toujours injuste de vouloir juger une nation tout entière.

Si l'on veut se borner à connaître la physionomie, l'exté-

---

(1) Le *Télégraphe de Moscou*, dans son 21e cahier de 1827, a donné plusieurs pages de l'ouvrage de M. Ancelot, en regard des passages qu'il avait empruntés presque textuellement à la *Description des objets les plus remarquables de Saint-Pétersbourg et de ses environs*, publiée, dans cette dernière ville, de 1816 à 1819, en français et en russe, par M. *Paul* Svignine.

(2) M. Dupré de Saint-Maure s'est même trompé sur des choses matérielles qu'il a dû bien voir : il dit, par exemple, que la statue de Pierre-le-Grand, à Saint-Pétersbourg, est tournée vers le nord, tandis qu'elle regarde l'occident, en indiquant la Suède.

(3) L'auteur, en revanche, aurait pu parler de la passion du jeu, si profondément enracinée chez les Russes, et qui est un trait distinctif de leur caractère. Il n'existe pas non plus de maison de jeu publique en Russie ; mais toutes les maisons des riches seigneurs, et même des particuliers d'un ordre moins élevé, dans l'intérieur du pays, sont autant de temples élevés au dieu du hasard, et où n'oseraient pénétrer les agens de la police, qui ont ordre de faire exécuter les réglemens sévères contre le jeu. Il est vrai que cette observation aura pu moins frapper M. de Saint-Maure à Saint-Pétersbourg, où les soins du service militaire et une vie plus active laissent moins de prise à l'oisiveté.

rieur du peuple russe, et surtout des hautes classes de la société, on peut donc lire avec confiance les trois volumes de M. Dupré de Saint-Maure, et il en résultera pour le lecteur une impression assez juste; mais si l'on veut aller plus loin, pénétrer plus à fond dans les mœurs de ce peuple, dont M. de Back, ancien ambassadeur de Russie au Brésil, disait avec tant de justesse, *il a le génie du bon sens*, il faudra consulter quelque autre ouvrage, plus spécial, tel que l'*Ermite russe* de M. Boulgarin, dont un de nos collaborateurs a fait le sujet d'un article détaillé (voy. *Rev. Enc.*, t. XL, p. 416), et dont nous avions nous-mêmes annoncé (t. XLI, p. 783) une traduction française, malheureusement pleine de fautes et de contresens, et qui n'a pas été continuée (1). *Edme* HÉREAU.

171. — *Fables et Contes en vers*, par *Laurent* DE JUSSIEU. Paris, 1829; L. Colas. In-32 de 189 pages; prix, 3 fr.

M. Laurent de Jussieu est déjà connu de nos lecteurs par la publication de *Simon de Nantua*, dont nous avons annoncé une traduction polonaise (voy. *Rev. Enc.*, t. XII, p. 39), par celle d'*Antoine et Maurice*, ouvrage qui a obtenu, en 1821, le prix proposé par la Société royale pour l'amélioration des prisons, et dont nous avons rendu un compte favorable (*Rev. Enc.*, t. X, p. 417-418), et par celle du *Bon Génie*, journal spécialement consacré à la jeunesse, et dont notre recueil a eu plus d'une fois l'occasion de faire l'éloge. Les *Fables et les Contes* qu'il vient de réunir en un volume et qu'il nous présente avaient déjà paru dans ce journal, pour lequel ils ont été composés; la morale en est douce et ingénieuse, appropriée, ainsi que le style, à l'âge auquel l'auteur les a destinés. Les fables, au nombre de trente, sont divisées en trois livres; quelques-unes, telles que la première des livres IIe et IIIe, ont le défaut de

(1) Nous avions, dans l'annonce à laquelle nous renvoyons ici, témoigné l'intention de comparer cet ouvrage avec celui de M. Dupré de Saint-Maure; mais il nous aurait fallu pour cela les dimensions d'un article d'analyse raisonnée. Nous avions d'ailleurs pensé que la traduction en serait continuée, quoique nous parussions douter qu'elle se fît sous les yeux de l'auteur, qui n'aurait pas sans doute laissé subsister les fautes grossières qu'on y remarque. Nous avons reçu depuis, de Saint-Pétersbourg, une réclamation de M. Boulgarin contre cette traduction, qui a été faite, dit-il, sans son aveu, qu'il n'a connue que par notre annonce, et contre laquelle il proteste de toute sa force pour les *absurdités* nombreuses que l'auteur anonyme lui a si généreusement prêtées. Il nous annonce en même tems une véritable traduction de son ouvrage, par M. FERRY DE PYGNY, auteur des fragmens que nous avions déjà lus dans le *Mercure du* XIXe *siècle*, et nous adresse un nouvel ouvrage, dont nous rendrons compte dans notre prochain cahier.

rappeler La Fontaine : nous disons le défaut, parce qu'on ne peut penser à faire oublier l'*inimitable* quand on se rencontre avec lui ; quelques autres, telles que la sixième du livre IIIe, manquent de vraisemblance ; d'autres enfin, telles que la dernière du livre IIe, ne présentent pas une moralité bien claire et bien déduite du sujet. Il y aurait bien enfin quelques incorrections et quelques négligences à faire disparaître ; mais on sait que les fabulistes ont le privilége de se faire un mérite de ce qui serait un défaut chez d'autres, et que le négligé leur sied en général assez bien. Nous conseillerons cependant à M. de Jussieu de substituer un autre vers à celui-ci, qui commence son élégie de l'*Orphelin :*

Presque *nu et* les pieds dans l'eau.

Lors même que l'imprimeur, mieux avisé, aurait suivi les intentions de l'auteur en conservant le *d* au mot *nud*, l'impossibilité de la liaison entre ce mot et le suivant laisserait toujours subsister ici un hiatus, et les hiatus, quelquefois si désagréables dans la prose, doivent être sévèrement bannis du langage harmonieux des vers.

Somme toute, ce petit recueil est fort agréable, et nous paraît propre à bien remplir son but ; si l'espace nous le permettait, nous citerions quelque fable, telle que les première ou quatrième du livre Ier, deuxième ou septième du livre IIe, etc., qui ne pourraient que donner à nos lecteurs une idée très-favorable du talent de l'auteur dans un genre si difficile.

E. H.

172. — *Le Castillan*, ou *le Prince noir en Espagne*, roman historique espagnol, par *D. Telesforo* DE TRUEBA Y COSIO; traduit par M. DEFAUCONPRET. Paris, 1829 ; Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. 5 vol. in-12 ; prix, 15 fr.

L'apparition en France des belles compositions de Walter Scott a fait naître une nouvelle branche d'industrie, le *roman historique*, sorte de compromis entre la vérité et la fable, le goût du merveilleux et les études positives. Il est fort heureux que les littératures étrangères aient fourni d'amples matériaux pour cette exploitation, et satisfait à cette nécessité de notre époque, comme disent les prospectus ; car, les mêmes hommes qui nous donnent aujourd'hui toute l'histoire de France en mémoires secrets, et menacent d'aller un jour interroger la chronique scandaleuse de Sardanapale, ou tout au moins de Nabuchodonosor, auraient, à tout prix, fabriqué des romans allemands, suisses, ou irlandais ; turcs même ou persans, si l'Europe n'avait pas suffi : mais grâce à Van der

Velde, à Banim, à Manzoni, on a pu épargner les frais de compilation et d'imagination, et le zèle des traducteurs a seul été mis à l'épreuve. Après l'Écosse et l'Amérique, nous avons successivement passé en revue, la Franconie, l'Irlande, la Lombardie et même la Chine : enfin, voici venir l'Espagne, après le monde entier : cette pauvre Espagne! son nom lui porte malheur : en fait de romans, comme en fait de gloire, de puissance et de civilisation, elle est maintenant toujours en retard.

Et pourtant, quelle histoire, mieux que celle de l'Espagne pouvait séduire et inspirer un romancier; quel peuple fut plus aventureux, plus passionné, éprouvé par plus de luttes et de périls, ballotté plus souvent de la bonne à la mauvaise fortune? L'Espagne, c'est une terre de féeries et de prodiges; l'Arabie y porta toutes les magnificences de l'Orient, ses gracieux palais, ses jardins enchanteurs, les merveilles de son architecture, et l'éclat ravissant de sa poésie : le moyen âge y régna dans toute sa force, avec sa ferveur religieuse, son enthousiasme chevaleresque, et lui donna le Cid et les *Romanceros* : c'est le lien qui unit l'Orient à l'Europe, c'est le point de contact entre la chevalerie chrétienne et la galanterie arabe. Il paraît que les Espagnols sont plutôt embarrassés que fiers de ces souvenirs : car, jusqu'à présent, ils y sont restés assez insensibles, et l'auteur du Castillan ne fait pas exception à cette règle. C'est bien l'Espagne du XIVe siècle dont il nous entretient; mais elle semble dans son livre, froide, morte et décolorée, telle que serait l'Espagne de nos jours, si quelqu'un s'avisait de peindre sa misérable agonie. Don Pédro-le-Cruel, dont la catastrophe termine le roman, parle longuement, n'agit guère, et se montre beaucoup meilleur que son nom ne l'indique. Don Fernand de Castro est un héros accompli, sans originalité, d'ailleurs un peu philosophe à la manière du XVIIIe siècle, ce qui a tout-à-fait l'air d'un anachronisme. Son amante, Costanza de Vargas, qui se dessine d'abord avec assez d'éclat, s'éclipse ensuite et passe, presque *incognito*, à travers tous les événemens dont le livre est rempli. Quant au bon écuyer Simiento, il est de la famille des grotesques de Walter Scott, et pour les chevaliers anglais ou français qui se groupent autour de Duguesclin et du Prince noir, ils n'ont, comme nos valets de comédie, que deux ou trois phrases à dire, ce dont, par parenthèse, ils s'acquittent assez mal.

De tout cela, conclurons-nous que le livre de D. Telesforo soit complétement dépourvu d'intérêt et de mérite :

nous ne serons pas aussi sévères. Le caractère du cordonnier Rufino, homme du peuple, d'une foi stupide et d'un sauvage dévoûment, est une création heureuse, qui serait admirable si elle ne manquait pas de développemens. Et en général c'est le grand défaut du *Castillan* : l'intrigue en est assez neuve, assez bien conduite : mais les situations les plus importantes et les plus décisives n'y sont qu'esquissées, et à l'exception d'une ou deux scènes remarquables d'un bout à l'autre, chaque chapitre promet beaucoup plus qu'il ne tient. Néanmoins, on ne lit pas sans plaisir ces cinq volumes : et les aventures, ainsi que la fidélité du Castillan, sont assez peu communes pour mériter l'attention des amateurs de ce genre de littérature. A. D.

173. — *La Dame d'Oliferne*, nouvelle, par Mme DE TERCY. Paris, 1829; Levavasseur. In-12 de 152 pages; prix, 3 fr. 50 c.

174. — *Elvire*, histoire du tems des Arabes d'Espagne; par M. F. DE MONTROL. Paris, 1889; Schubart et Heideloff. In-12 de VIII et 202 pages; prix, 2 fr. 50 c.

175. — *Céline*, par *Audouin de* GÉRONVAL, gratifié de la médaille d'or du mérite civil de Prusse etc.; avec cette épigraphe : *Vergissmeinnicht*. Paris, 1829; Lecointe. In-12 de 158 pages; prix, 6 fr.

176. — *L'Épouse*, ou *Mystere et Fatalité*, par M. J. F. D. D'ATTEL DE LUTANGE, avec des notes, un aperçu sur le romantique, deux jolies lithographies composées et exécutées par M. ARNOUT, peintre. Paris, 1829; Lenormand. 2 vol in-12.

Les vieilles chroniques et les traditions populaires sont maintenant en singulière faveur auprès des auteurs de romans historiques, poétiques et dramatiques. Chacun se vante d'avoir étudié les parchemins poudreux et d'y avoir fait quelque trouvaille précieuse, dont on fait présent au public avec une incroyable générosité. Le sujet du roman de Mme de Tercy est encore emprunté à une légende populaire du moyen âge. Je pourrais bien disputer *à principiis* sur le sujet lui-même, et affirmer que la tradition sur laquelle l'auteur s'appuie n'existe point parmi les paysans de cette partie de la Franche-Comté où est situé le château, ou plutôt le rocher d'Oliferne. Mais Mme de Tercy me renverrait, pour sa justification, aux auteurs du *Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France*, lesquels étant arrivés en cet endroit, et ayant probablement besoin d'un dessin *romantique* pour leur album, ajoutèrent des ruines au rocher d'Oliferne et une légende aux ruines. Toutefois, Mme de Tercy a pris sur elle de

changer plusieurs circonstances de la fable, et notamment le dénoûment, qu'elle a beaucoup adouci; cette modification était presque nécessaire pour le mettre en harmonie avec le reste du roman, où l'on trouve des scènes pleines de suavité et de fraîcheur, décrites avec un style un peu trop uniforme, mais toujours correct et souvent élégant.

M. de Montrol nous accuse sévèrement, dans la préface *d'Elvire*, d'ignorer l'histoire des Arabes d'Espagne, et d'en être encore aux romans de Florian et de M. de Châteaubriant : il prétend que les romanciers ont complétement dénaturé, non-seulement les faits, ce qui est dans leurs droits, mais les mœurs, les coutumes, toutes les couleurs enfin des lieux et de l'époque qu'ils doivent respecter religieusement; il assure, par exemple, que la tribu célèbre des Abencérages, objet de leur prédilection, n'a jamais existé que dans leur cerveau, etc. Tout cela est très-probable : Florian est, depuis long-tems, dûment convaincu d'avoir fait des Arabes une nation toute entière de sa façon, de même qu'il avait transformé en paysages frais et charmans les plaines arides, poudreuses et désolantes de la Provence. Quant à M. de Châteaubriant, ce ne serait pas le premier méfait de ce genre dont il se serait rendu coupable : on peut s'attendre à tout de sa part, parce que tout est permis à un talent comme le sien. Mais M. de Montrol, qui, du reste, présente modestement son livre comme un ouvrage de jeunesse et presque d'enfance, et qui, par conséquent, a droit à l'indulgence; M. de Montrol, qui n'a pas tout-à-fait la même excuse que le noble écrivain, a-t-il su trouver au moins cette *couleur locale* ou plutôt cette nouveauté de couleur dont on fait tant de cas aujourd'hui? Je n'oserais l'assurer. Ses Arabes sont encore les Maures de Florian; ses chevaliers sont d'autres Gonzalves; Elvire est, à peu de chose près, une seconde Zoraïde, et la ressemblance va si loin, que son style même a cette noblesse guindée, cette uniformité cadencée et poétique, qui rend la lecture de Gonzalve de Cordoue vraiment assommante. Il y a, dans ce dernier ouvrage, une seule scène un peu pathétique; c'est celle du combat en champ clos, en faveur de l'héroïne; on la retrouve presque tout entière dans le nouveau roman. M. de Montrol, qui a fait ses preuves dans un genre plus grave et plus important, est homme à prendre, un de ses jours, bonne et pleine revanche : nous lui conseillerons cependant de choisir un autre terrain; celui du roman ne paraît pas lui convenir.

M. Audouin de Géronval, auteur de *Céline*, nous apprend

lui-même « qu'il a obtenu, jeune encore, des palmes flatteuses *par* ses études et *par* son amour pour les lettres; que les princes de la famille royale, et plusieurs académiciens célèbres ont encouragé ses essais; qu'il n'avait pas vingt ans, lorsque S. M. le roi de Prusse lui conféra sa médaille d'or du mérite civil, en témoignage de sa *haute* bienveillance et de sa *royale* satisfaction pour ses utiles travaux. » Il nous renvoie, pour la preuve de ses éclatans succès, au *Moniteur du 23 mars* 1823. Je le remercie sincèrement de m'avoir indiqué ce témoignage authentique et officiel de sa gloire. J'arrive au roman de M. Audouin. Il est précédé d'une lettre dédicatoire à M. *Ch. Nodier*, avec la réponse de l'auteur de *Thérèse Aubert*, dans laquelle celui-ci se défend, avec la politesse aimable et spirituelle qui ne le quitte jamais, d'accepter un honneur qu'au fond, peut-être, il était charmé d'obtenir. Cependant, de gré ou de force, *Céline* lui est dédiée. Si l'on me demandait ce que c'est que *Céline*, je serais bien embarrassé de le dire. C'est un livre où il y a : *primo*, force descriptions des montagnes, des lacs, des usages et coutumes de la Suisse; 2° des vers; 3° de la politique. Parce que M. Audouin a cru remarquer que la vanité règne dans les cantons helvétiques aussi bien qu'ailleurs, il en conclut, avec profondeur, que la monarchie vaut mieux que la république, et qu'il faut se défier « des théories des apôtres d'une égalité que l'égoïsme des hommes détruira toujours. » Ce roman est suivi de deux opuscules en prose : l'*Athée* et *Amélie*; la charité chrétienne me défend d'en parler.

Je voudrais bien que le même prétexte me dispensât de rendre compte de l'ouvrage de M. J. F. D. D'ATTEL DE LUTANGE; mais les lecteurs trouveraient peut-être ce mode de critique trop expéditif. Je dirai donc, pour me tenir en paix avec tout le monde, que, dans cet ouvrage, tout est charmant, plein de sel, de grâce, de sentiment; que M. J. F. D. d'Attel de Lutange, est un grand écrivain; que sa plaisanterie est légère et spirituelle, que sa prose est fort belle, et ses vers plus beaux encore; que le romantisme, comme il le dit, est *justifié* par son œuvre. Nous ne devons pas oublier plus que lui *le jeune littérateur* qui a bien voulu revoir son manuscrit avec une *bienveillance toute particulière*; et nous finirons en remerciant M. ARNOUT, peintre, de ses effroyables images, qu'il appelle de jolies lithographies. A. P.

Beaux-Arts.

177. — *Leçons élémentaires de perspective linéaire pratique,*

appliquée aux meubles et aux objets de décors, graduées de manière à ce que toute personne puisse apprendre à les dessiner et à les mettre en perspective sans le secours d'aucun maître : divisée en quatre parties de chacune 8 pages de texte au moins et 8 planches lithographiées ; par P. Lachave, professeur de dessin linéaire. Paris, 1829; Bachelier et Carilian-Gœury. Un cahier in-4° de 12 pages de texte et 4 planches lithographiées.

L'auteur met en perspective un carré, un cube, un cercle, des tables. Il ne paraît pas avoir d'habitude de l'art d'exprimer ses idées ; son style incorrect et obscur donne peu de lumières à ses lecteurs, et même les opérations qu'il indique sont défectueuses ou mal rendues. Nous doutons que cet ouvrage puisse être favorablement accueilli du public.

178. — *Cours de perspective pratique* pour rectifier les compositions et dessins d'après nature, par J. P. Thénot, peintre et professeur de perspective. Paris, 1829; Bachelier, Carilian-Gœury. Deux livraisons, petit in-folio, chacune de 8 planches lithographiées accompagnées d'un texte explicatif; prix, 3 fr. 50 c.

Cet ouvrage est digne d'intérêt ; les figures sont exactes et fort bien dessinées ; le choix en est judicieux, et on reconnaît que M. Thénot est un professeur exercé à l'enseignement des règles qu'il prescrit. C'est un véritable cours de perspective à l'usage des peintres, composé par un peintre lui-même. On pourrait justement en critiquer le style sous le rapport de la justesse et de la correction. Mais les artistes sont en général peu sensibles à ce défaut, qui n'ôtera, à leurs yeux, rien du mérite de l'ouvrage. Cependant nous engagerons l'auteur à soumettre les livraisons qui doivent succéder aux deux premières à un homme accoutumé à la précision géométrique ; cette composition ne pourra qu'y gagner sous tous les rapports.

Francœur.

179. — * *Chefs-d'œuvre de l'École française sous l'empire de Napoléon ;* recueil de tableaux, statues et bas-reliefs désignés pour le concours décennal, accompagnés d'un texte explicatif; par M. Duchesne aîné. 1re livraison. Paris, 1829; Audot. In-folio ; prix de chaque livraison, 5 fr. ; 8 fr. sur papier de Chine.

«Par un décret du 24 fructidor an XII, Napoléon institua les prix décennaux pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. Deux grands prix de 10,000 francs devaient être décernés, sur la proposition d'un jury composé des secrétaires perpétuels et des présidens de l'Institut, aux auteurs

des deux meilleurs ouvrages, l'un de peinture, l'autre de sculpture, représentant des actions d'éclat ou des événemens mémorables puisés dans notre histoire. Par un second décret, daté du 28 novembre 1809, le nombre des prix fut augmenté; quatre grands prix de première classe devaient appartenir : 1° à l'auteur du meilleur tableau d'histoire; 2° à l'auteur du meilleur tableau représentant un sujet honorable pour le caractère national; 3° à l'auteur du meilleur ouvrage de sculpture, sujet héroïque; et 4° à l'auteur du meilleur ouvrage de sculpture, dont le sujet devait être puisé dans les faits mémorables de l'histoire de France. De tout ce fastueux appareil de récompenses et d'encouragemens, il n'est resté que les ouvrages des concurrens; un volume in-4° renfermant les rapports et les curieuses discussions de toute les classes de l'Institut de France sur les ouvrages admis au concours; et, enfin, l'ouvrage publié par *Filhol*, sous le titre de *Concours décennal*, ou collection gravée des ouvrages de peinture et sculpture, mentionnés dans le rapport de l'Institut (Paris, 1812). » Ce sont les gravures de ce dernier ouvrage qui reparaissent sous un autre titre et accompagnées d'un nouveau texte de M. Duchesne aîné. Cette collection présente maintenant d'autant plus d'intérêt que la plupart des gravures dont elle se compose rappellent des tableaux et des statues dispersés depuis long-tems. Ainsi on trouvera dans cette collection, à côté des *Sabines*, de David, de la *scène du Déluge* et de l'*Atala*, de Girodet, tableaux que l'on voit maintenant au Musée du Louvre, *le Couronnement de l'empereur*, par David; *la peste de Jaffa*, par Gros; l'*arsenal d'Inspruck*, de Meynier, *le Passage du Saint-Bernard*, de Thévenin, et tant d'autres productions remarquables enfouies dans les magasins du gouvernement ou dans les ateliers de leurs auteurs.

La première livraison, qui a paru, contient : *les Trois âges*, tableau de Gérard, qui se trouve dans la belle galerie du duc d'Orléans; *le champ de bataille d'Eylau*, de Gros, tableau exécuté pour le gouvernement, et qui est maintenant dans l'atelier de son auteur; et *la Pudeur*, statue de Cartellier. Nous regrettons que M. Duchesne ne dise pas où se trouve maintenant cette jolie statue. Cette première livraison contient, outre les notices qui accompagnent les planches, une introduction, qui nous a fourni les premiers passages de cet article. D. N.

180. — *Atlas numismatique de l'histoire ancienne* : en 21 planches contenant un choix de 360 médailles grecques, de rois, placées en ordre chronologique, depuis l'époque la plus

reculée jusqu'au commencement du IVe siècle : tirées des ouvrages de *Havercamp*, *Pellerin*, *Douane*, *Visconti*, *Combe*, *Mionnet*, etc. : arrangées et lithographiées par *Benjamin Richard* Green; avec des *notes historiques*. Paris, 1829; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. In-folio de 50 pages et 20 planches; prix, 42 fr.

L'utilité d'une science se démontre surtout par l'application qu'on en fait aux diverses branches des connaissances humaines. La numismatique offre à cet égard beaucoup plus de ressources qu'on ne le suppose communément. L'ouvrage de M. Green, en se rattachant à un traité spécial de chrononologie, donne une preuve de ce que nous avançons : il présente une série de rois qui, réunis dans un tableau synoptique peuvent se classer facilement dans la mémoire, selon le précepte d'Horace qui lui sert d'épigraphe : il est vrai que « les perceptions qui nous sont transmises par l'oreille, se gravent moins aisément dans l'esprit que celles qui frappent les yeux. »

Mais si l'intention de cet ouvrage est bonne, il est malheureux que l'exécution ne réponde pas à ce que l'on pouvait en attendre. Il fallait, pour le bien faire, la réunion d'un homme de lettres et d'un artiste ; il fallait, surtout, puisqu'on le publiait en français, qu'il fût rédigé par un écrivain familier avec notre langue.

Les noms propres, ceux des contrées et des villes sont souvent mal traduits, et l'orthographe de ces noms est presque toujours estropiée. Non-seulement cela arrive pour les mots techniques, mais pour ceux qui sont les plus usités dans le langage. Si la critique est utile, c'est surtout lorsqu'il s'agit d'ouvrages faits pour instruire, et dans lesquels les erreurs ne peuvent être sans conséquence : elle est ici dans l'intérêt de l'auteur. Comme il annonce qu'il donnera une suite à ce recueil, et qu'il a l'intention de publier un ouvrage semblable à celui-ci, sur l'empire romain, on doit l'engager à faire revoir son texte par un homme habitué à écrire, et qui ne soit pas étranger à la matière.

Quant à ce qui regarde l'artiste, on n'a que des éloges à lui donner; il a bien conservé le caractère des médailles, et quoique la lithographie ne puisse avoir ni la finesse ni la fermeté de la pointe et du burin, il a copié très-habilement les planches des ouvrages dans lesquels il a pris ses modèles.

Comme il ne faut jamais accuser sans preuves, nous mettrons sous les yeux du lecteur quelques-unes des fautes les plus importantes, puisqu'elles portent sur la partie la plus essentielle d'un ouvrage historique, savoir : les noms propres.

Presque partout l'auteur met un œ pour un æ, il écrit *Aridoeus* pour *Aridaeus*, *Labradoeus* pour *Labradaeus*, *Philetœrus* pour *Philetaerus*. Il change les terminaisons d'une manière tout-à-fait insolite, en écrivant : *Mausolée* pour *Mausole*, *Antioche* pour *Antiochus*, *Mage*, pour *Magas*. Il met *Pylamènes* pour *Pylaemènes*, *Oradultis* pour *Oradaltis*, *Caranaus* pour *Caranus*.

Parmi les noms des peuples et de contrées, il écrit la *Cyrène* pour la *Cyrénaïque*, et la *Bactrie* pour la *Bactriane*.

Nous ne nous appesantirons point sur les fautes de style, puisque l'ouvrage est écrit par un étranger : mais, comme il a un but d'utilité malgré les défauts que nous venons de signaler, nous engageons l'auteur à faire disparaître, dans une seconde édition, les fautes qui déparent la première.

D. M.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

181. — * *Mémoires de la société linnéenne de Normandie;* t. IV. Année 1828. Caen, 1829; Paris, Lance, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50. In-8° de XVI-412 pages, avec un atlas géognostique; prix, 12 fr.

La *Société linnéenne* de Normandie a enrichi le quatrième volume de ses Mémoires de l'*Essai sur la topographie géognostique du Calvados* que nous avons annoncé plus haut (*voy.* ci-dessus p. 442). Ce savant recueil contient aussi un aperçu très-intéressant sur la végétation de la Basse-Normandie, considérée dans ses rapports avec le sol et les terrains, par M. *Alphonse* DE BREBISSON; cet aperçu est divisé en trois sections : 1° plantes des terrains primitifs et intermédiaires; 2° plantes des terrains secondaires; 3° plantes mixtes; il est accompagné d'un tableau *comparatif* présentant 1132 espèces appartenant à 75 familles dicotylédones, à 15 monocotylédones phanérogames et à 5 monocotylédones cryptogames. Un autre Mémoire de M. *Marcel* DE SERRES contient des observations générales sur les cavernes à ossemens du midi de la France : ce savant pense que la plupart des animaux ensevelis dans les cavernes y ont été transportés par les mêmes eaux qui y ont disséminé des limons, des roches fragmentaires, etc. M. THIRRIA avait tiré des inductions à peu près semblables de ses découvertes dans les grottes de Quincey, Fouvent, Échenoz, etc. (Haute-Saône). Des notes sur les caractères physiques et moraux des différens habitans du Calvados, font désirer que M. le docteur TROUVÉ développe et complète cet ouvrage.

La Société linnéenne de Normandie, poursuit ainsi, avec un succès presque égal à son zèle, des travaux patriotiques, et par ses relations qui s'étendent de plus en plus dans les deux mondes, elle concourt aux progrès des sciences. Le quatrième volume de ses Mémoires mérite d'être recherché pour les bibliothèques particulières comme pour les bibliothèques publiques. *Isidore* LEBRUN.

182. — * *Recueil de l'Académie des jeux floraux.* Toulouse, 1829; Douladoure. In-8° de XII et 234 pages.

L'Académie des jeux floraux a célébré, le 3 mai, la *fête des fleurs*, avec la solennité accoutumée. Cette cérémonie, à laquelle les Toulousains prennent un vif intérêt, n'est point une séance académique ordinaire; de touchans souvenirs s'y mêlent aux charmes de la poésie et de l'éloquence. Dès le matin, les fleurs d'or et d'argent qui doivent être décernées aux vainqueurs sont exposées sur le maître autel de l'église de la Daurade, où l'on voit le tombeau de CLÉMENCE ISAURE, fondatrice des jeux floraux. La fête commence par l'éloge de cette bienfaitrice des lettres, et le public ne se lasse point de l'entendre tous les ans, au lieu qu'à Paris même on n'écouterait plus le panégyrique du cardinal de Richelieu, prononcé par chaque nouveau membre de l'Académie française.

Au concours de cette année, six poètes ont été couronnés; MM. BIGNAN, de Paris, *Théodore* ABADIE, de Toulouse, GRANIER, du Gers, *Adrien* PUYMINET et DURAND DE MOURANGE, de Marseille ont reçu chacun une fleur, et M. *Amédée* POMMIER, de Paris, en a obtenu deux. L'églantine d'or, dont la valeur matérielle avait été doublée, a été décernée à M. *Guilhaud de* LAVERGNE, étudiant en droit, auteur d'un éloge de *Blanche de Castille, mère de saint Louis*, sujet proposé par l'Académie pour le prix de *discours*, et mis au concours pour la quatrième fois : ce beau sujet a trouvé enfin un digne interprète. Le jeune lauréat, dont ce premier essai révèle un talent déjà formé, a su triompher des difficultés du panégyrique. Un style clair, harmonieux et correct, des connaissances historiques étendues, des vues neuves et le sentiment de l'époque; telles sont les qualités qui distinguent son brillant travail.

Pour 1830, les concurrens au prix de discours auront à traiter cette question : *Quels avantages peuvent retirer nos écrivains de la lecture des auteurs français, antérieurs au* XVII*e siècle?*

Ouvrages périodiques.

183. — *Le Propagateur des progrès des arts et métiers*, jour-

nal de l'atelier; par M. N. *Paulin* Désormeaux. Paris, 1829; on s'abonne chez l'auteur, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n° 21, et au bureau central de la *Revue Encyclopédique*. Il paraît tous les mois un cahier d'une feuille; prix annuel de l'abonnement, 12 fr.

On espérait avec raison que cette entreprise de M. Désormeaux répandrait dans les ateliers des connaissances dont on sent encore le besoin; cet espoir commence à se réaliser. L'auteur, écrivant principalement pour les ouvriers, a soin de se conformer, autant qu'il est possible, aux habitudes de leur intelligence, et de parler la langue technique; il décrit les outils et les procédés nouveaux ou peu connus et que l'expérience a fait conserver dans les ateliers les mieux montés. Ses figures sont nettes, exactes, mais un peu petites : il sera utile d'y joindre une échelle, lorsque cela sera possible, afin que ceux des ouvriers qui savent dessiner et qui sont en état de faire ces instrumens puissent commencer par les dessiner dans leur grandeur, et en connaître et vérifier ainsi toutes les dimensions.

Le journal de M. Désormeaux, l'un des plus modestes de ceux que l'on publie aujourd'hui, mérite mieux que d'autres plus fastueux, les encouragemens des nombreux amis de l'industrie. F.

184. — * *La Psyché*, choix de pièces en vers et en prose. Deuxième année : 5e vol. Paris, 1829; Corréard jeune, rue Richelieu, n° 21; prix pour l'année, à Paris, 38 fr; pour six mois, 20 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XLII, p. 224.)

Ce recueil continue à mériter l'attention des amis de la poésie; pour justifier cette assertion, il nous suffira de citer les noms des auteurs qu'il a mis à contribution pour former le volume que nous annonçons aujourd'hui. M. *Daru* a fourni un conte, *la Chemise de l'homme heureux;* M. *Victor Hugo*, une pièce intitulée : *Rêves;* M. *Bignan*, un fragment d'un poème sur les *Femmes françaises*; plusieurs morceaux sont dus à MM. *Denne-Baron*, *Ulric Guttinguer*, *Alex. Dumas*, *Lesguillon*, *A. Fontaney*, *Ferd. Denis*, et à Mmes *M. Waldor* et *Alexandrine Aragon*. Nous ne pouvons qu'engager l'éditeur à continuer sur le même plan, et à réunir dans ses pages tout ce que les deux prétendues écoles littéraires, qui sont maintenant en présence, produiront de plus remarquable. α.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

185. — * *Collectio selecta S. S. ecclesiæ patrum*, etc.—Col-

lection choisie des pères de l'Église, comprenant leurs meilleurs ouvrages dogmatiques moraux, apologétiques, et oratoires; par M. Caillau, prêtre des missions de France, plusieurs autres prêtres français, et M. *M. N. S.* Guillon, auteur de la *Bibliothèque choisie des pères grecs et latins*. T. VII, VIII, IX et X. Paris, 1829; Méquignon-Havard, et Poilleux. 4 vol. in-8°. Il paraît chaque mois une livraison de 2 vol. dont le prix est de 14 fr. (voy. *Rev. Enc.*, t. XLII, p. 782).

Les deux livraisons que nous annonçons aujourd'hui renferment : 1° une lettre de J. Africanus à Aristide, et une autre à Origène; 2° une lettre de ce dernier à Africanus; 3° les traités d'Origène, *de Principiis* (en quatre livres), *de Oratione*, *Exhortatio ad martyrum*, *contra Celsum* (en huit livres) 4° les *homélies* du même père sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, Josué, les Juges, le premier Livre des Rois, les Psaumes, le Cantique des Cantiques, et Isaïe. On voit que ces quatre volumes ne présentent pas moins d'intérêt que ceux qui les ont précédés. En attendant que nous consacrions un article étendu à cette collection, nous devons donner des éloges à la régularité qui est apportée à la publication des livraisons successives, et à la correction du texte. A. P.

186. — *Les moralistes latins*, ou choix de morceaux extraits des œuvres philosophiques de Cicéron, Sénèque, etc., par M. Guérin, professeur au collége de Sainte-Barbe. Paris, 1827; Charles Gosselin. in-12 de XI et 450 pages; prix, 4 fr.

« Un reproche est surtout adressé à nos études classiques, celui de donner trop d'importance aux mots et de ne point s'occuper assez des choses. Les jeunes gens, dit-on, familiarisés par un exercice de tous les jours, avec les bons auteurs de l'antiquité, finissent par entrer, jusqu'à certain point, dans le secret de leur style, et quelquefois même par en reproduire les beautés avec une sorte de bonheur; mais, pour cela, connaissent-ils les écrivains illustres qui doivent leur servir de modèles ? ont-ils une idée nette, précise du caractère distinctif de chacun d'eux, du mérite, du sujet même de leurs ouvrages, dont ils ignorent souvent jusqu'au titre ? » Ces lignes, extraites de la préface de M. Guérin, prouvent qu'il a senti l'un des vices nombreux et graves de notre mode d'instruction classique. Ce sont principalement Cicéron et Sénèque qu'il a mis cette fois à contribution pour y remédier. Son ouvrage est presque entièrement composé d'extraits des œuvres philosophiques de ces deux auteurs, liés entre eux par des analyses à la fois exactes et rapides, de manière à donner une idée complète des différens traités, en n'arrêtant l'attention et

n'appelant le travail que sur les passages les plus intéressans. — M. Guérin semble avoir l'intention d'étendre son travail à d'autres classiques latins : nous ne pouvons que l'engager à suivre cette idée, dont l'exécution sera, selon nous, fort utile à ceux qui, de gré ou de force, doivent apprendre à connaître l'antiquité latine.

187. — *Les rhéteurs latins*, ou *analyse raisonnée des ouvrages de Cicéron, de Quintilien et de Tacite*, sur l'art oratoire, à l'usage des classes de seconde et de rhétorique ; par J. A. Amar, professeur émérite, conservateur de la bibliothèque Mazarine, etc. avec cette épigraphe : *Eligat ex omnibus optima* (Quintil). Paris 1829; Charles Gosselin. In-12 de xx et 366 pages ; prix, 5 fr.

M. Amar a cru devoir entrer, à l'occasion de ce nouvel ouvrage, dans la grande et puérile querelle qui divise aujourd'hui la république des lettres ; il discute fort sérieusement dans sa préface cette question, qui, à défaut d'autre mérite, et notamment de la clarté, a probablement celui de la nouveauté, savoir, si l'on peut faire un chef-d'œuvre en s'affranchissant des règles, et si l'on peut faire un chef-d'œuvre sans autre secours que celui des règles. Comme M. Amar est un homme de bon sens, on présume bien quelle solution il donne ; mais il termine sa décision par cette phrase : « Il ne faut qu'un moment de réflexion pour reconnaître que le grand poète, que le véritable orateur, naissent également, l'un avec le génie de l'éloquence, l'autre avec celui de la poésie ; mais que sans le secours de l'art, sans l'étude et la pratique des règles, le premier ne sera jamais qu'un *Bridaine*, le second qu'un *Shakespeare*. Ce qui pourtant, ajoute M. Amar, serait encore quelque chose ». Vraiment, je le crois bien! Certes, personne ne contestera à M. Amar une profonde érudition classique ; mais, il nous semble qu'il faut connaître assez peu les littératures modernes, pour mettre Shakespeare à côté d'un prédicateur obscur, du père Bridaine, dont on ne connaît qu'un morceau fort court, un exorde, rapporté par Maury, qui probablement ne l'aura pas gâté en le touchant.

Toute cette discussion nous a bien éloigné des *rhéteurs latins* ; mais que pourrait-on dire sur cet ouvrage ? Tout le monde sait que M. Amar est un savant latiniste, que son savoir est vivifié par un goût délicat, et qu'il analyse avec la finesse d'un homme d'esprit les livres qu'il a étudiés en érudit. Il est donc inutile de donner à son nouvel ouvrage les éloges qu'il mérite ; chacun les lui aura accordés en en lisant le titre.

R.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

Établissemens philantropiques de M. Maclure. — Un de nos correspondans et amis, l'honorable M. Maclure, des États-Unis, bien connu par son zèle philantropique, vient d'écrire du Mexique, une lettre insérée dans l'excellent *Journal d'éducation* publié par M. de Lasteyrie (1) (n° 17 du t. IV), et que nous aimons à reproduire, parce que les détails, contenus dans cette lettre, sont de nature à intéresser vivement les amis de la civilisation et de l'humanité.

Mexico, 28 mars 1829. — Monsieur, j'ai établi à *New-Harmony* une école d'industrie, dans le double but de répandre l'instruction parmi la classe industrieuse, productive, et d'essayer de montrer aux habitans des États-Unis, que les enfans peuvent s'habiller, se nourrir et s'élever eux-mêmes par le produit de leur propre travail; au point où j'en suis déjà, je puis espérer d'accomplir mon intention. Pour mettre sur pied cet établissement, j'ai acheté la moitié de la ville, consistant en cinq grands bâtimens en briques, de soixante à cent pieds carrés, et en vingt à trente maisons plus petites, avec deux cents arpens d'excellentes terres dans le voisinage. J'ai rempli ces bâtimens d'ateliers pour tous les métiers utiles, de laboratoires, d'écoles de dessin, d'un théâtre d'amateurs, etc., etc. J'y ai aussi établi une imprimerie, où se publie, deux fois par mois, un cahier de 16 pages, intitulé le

(1) *Journal d'éducation et d'instruction*, pour les personnes des deux sexes. On s'abonne à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 50; prix, pour une année, ou 12 cahiers, 15 fr., pour Paris; 16 fr. 80 c. pour les départemens, et de 17 fr. 60 c. pour l'étranger.

Disséminateur des connaissances utiles, avec cette devise : *L'ignorance est la cause féconde de la misère humaine.* Il va également y être publié une seconde édition de la *Sylva americana*, de *Michaux*, planches coloriées ; et deux autres ouvrages, l'un sur les coquillages, par *T. Say*, l'autre sur les poissons, par *Lesueur*; tous deux avec planches coloriées, toutes exécutées par les enfans de l'école. Convaincu que la situation centrale de New-Harmony, dans un cercle de 2,800 milles de navigation par bateaux à vapeur, transportant toutes nos productions avec une promptitude jusqu'ici inconnue, jointe à la modicité du prix avec lequel on peut pourvoir aux besoins de la vie (car nous pouvons nourrir un homme moyennant quatre sous par jour), rendrait cet endroit extrêmement convenable pour toute espèce de manufactures et d'expériences scientifiques. Ces avantages m'engagèrent à un pareil essai, pour une méthode d'éducation entièrement pratique, enseignant toutes les choses utiles dont on peut tirer parti quand on est homme, et omettant tout ce qui est d'ornement, ou seulement d'agrément. Nous trouvons qu'au moyen des choses et de leurs représentations, nous pouvons enseigner aux enfans, en un mois, ce qu'ils n'apprenaient que dans des années, par le vieux système des mots; et nous trouvons que cette méthode s'applique à tous les arts utiles, avec un succès tel, qu'en six mois, nous pouvons former un imprimeur, un cordonnier, un charpentier, etc., etc. La bonne volonté est le le seul stimulant, tout système de contrainte étant aboli, et les enfans apprennent autant en un mois qu'ils apprendraient en un an par la force et la violence. — J'ai passé ici l'hiver dernier, et suis revenu cet hiver pour éviter les froids de notre pays. J'ai été enchanté du beau climat dont jouissent les Mexicains, et nullement effrayé de leurs révolutions. Les hommes, dans tous les pays, ont été si maltraités, qu'ils ne pourront pas tomber dans une situation pire, sauf par l'entremise des forces étrangères, contre lesquelles, nous autres Américains, sommes protégés par l'Atlantique. Il ne manque absolument à ce pays-ci, que l'énergie et l'industrie, qui toutes deux naîtront de la nécessité, résultat d'une révolution en pleine vigueur, etc. J'ai l'honneur d'être, etc.

W. Maclure.

P. S. J'ai essayé de donner de l'éducation à autant d'Indiens natifs que j'ai pu. J'en ai déjà envoyé à New-Harmony, et j'ai l'espoir d'en envoyer encore. Les Indiens natifs sont la seule classe pour laquelle je me sente quelque intérêt, comme étant la meilleure et la plus utile. C'est une honte

pour la civilisation que l'on soit obligé de chercher si loin d'elle de bonnes qualités et du mérite.

— *Ile Brevelle*, porte des *Netchitochez*, État de *la Louisiane*, 15 mai 1829. — Au milieu des bois et de la solitude, je suis cependant tout occupé à former des hommes, et à instruire des enfans, qui ne répondent pas à mes vues autant que je le désirerais, parce qu'ils n'ont point de goût pour apprendre, et que la chasse, les chevaux et la faiblesse des mères leur font perdre une partie de leur tems. Mais la méthode de l'enseignement mutuel est tellement bonne, que leurs progrès sont étonnans. J'ai mis en vogue votre table de multiplication par les doigts; elle a un succès complet. Étant chez des gens de couleur je ne vois point les blancs; car ici il y a aussi de l'aristocratie : elle est seulement dans la différence de l'épiderme. Pauvres humains!

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Expédition scientifique. — Le capitaine Ross, dont nous avons annoncé le départ pour les mers arctiques (*voy.* t. II, juin 1826, p. 788), a éprouvé déjà de fâcheux accidens qui l'ont obligé à relâcher à Loch-Ryan, sur la côte occidentale de l'Ecosse. Sa machine à vapeur s'est dérangée, et l'ingénieur chargé d'en surveiller la marche a eu un bras mutilé par les rouages. D'autre part, une révolte a éclaté à bord du *Saint-Jean;* plusieurs matelots ayant mis pied à terre, et étant revenus ivres, ont refusé de lever l'ancre. Le capitaine Ross s'est décidé alors à les laisser en arrière, et a fait de suite transporter sur *la Victoire* toutes les provisions nécessaires au voyage, et que *le Saint-Jean* devait lui fournir. Il a remis à la voile, le 15 juin, après avoir fait réparer la machine à vapeur, dont le dérangement était venu d'une cause accidentelle.

Londres.— *Voiture à vapeur.*— Cette voiture, dont M. Gurney est l'inventeur, et dont tous les journaux anglais parlèrent avec éloge il y a environ un an, a été remise en activité, et est partie de Bath pour Londres, contenant M. Gurney avec plusieurs de ses amis, et entre autres, deux personnes qui avaient mis des fonds assez considérables dans cette spéculation. Le voyage se fit sans accident jusqu'à Melksham, où la voiture arriva vers huit heures du soir : elle traversait la ville, et roulait fort bien, lorsqu'une foule s'amassa dans la rue, et fit pleuvoir sur l'équipage une grêle de pierres qui brisèrent les glaces, blessè-

rent plusieurs des voyageurs, et forcèrent la voiture à s'arrêter. On parvint, non sans peine, à la remiser sous un hangar; sans l'intervention des magistrats, tout eut été brisé. Cette grande fureur vient, dit-on, de la haine qu'ont les habitans pour toute espèce de machine; ils leur attribuent la ruine du pays, et la misère de la population autrefois employée dans les manufactures. Le rassemblement était d'autant plus nombreux que c'était jour de foire. Depuis, nous avons lu dans un journal (1) que « la voiture à vapeur de M. Gurney avait manœuvré dernièrement dans la plaine, auprès des casernes de Haenslow, devant le duc de Wellington, et un grand nombre d'officiers, de dames, de savans, etc. On attacha d'abord à cette voiture une calèche, dans laquelle prirent place le duc de Wellington, sir W. Gordon et quelques dames. La machine fit rouler cette calèche avec la plus grande facilité. Ensuite, on remplaça la calèche par un chariot dans lequel se tinrent vingt-sept soldats, ainsi que M. Gurney, sans compter deux ou trois hommes qui s'assirent auprès de l'appareil de la machine. En calculant la vitesse de la course de ce chariot, on a trouvé qu'il pouvait parcourir neuf à dix milles par heure; encore la vapeur n'agissait-elle que sur une seule roue de la machine. Voulant montrer ensuite jusqu'à quel degré de vitesse il pouvait parvenir, l'inventeur fit agir la vapeur sur les deux roues, et l'on vit alors la machine faire sept à huit fois le tour de la plaine, à raison de 16 à 17 milles par heure. Il semble donc qu'il ne reste plus de doute sur la réalité et sur l'utilité de l'application de la vapeur aux voitures. Maintenant, il faut savoir si l'appareil pourra être construit avec assez d'économie pour remplacer les chevaux aux voitures de transport. »

Durham. — *Antiquités.* — On a trouvé dernièrement dans la tombe de saint Cuthbert, à Durham, une partie des vêtemens pontificaux d'un évêque, merveilleusement bien conservés. Ils

---

(1) *L'Universel, journal* (quotidien) *de la littérature, des sciences et des arts*, qui paraît depuis les premiers jours de cette année. Quoique nous soyons éloignés de partager toutes les opinions de ce journal en matière de philosophie et de littérature, nous nous plaisons à reconnaître que l'on trouve, dans la plupart des articles qu'il a donnés déjà, une critique savante et quelquefois spirituelle. Du reste, nous nous proposons de parler avec plus de détails des nombreux journaux et recueils littéraires qui se sont établis depuis quelque tems, et nous n'oublierons pas, à cette occasion, d'examiner les doctrines professées par les rédacteurs de l'*Universel*. On s'abonne, pour ce journal, au bureau, rue Coquillière, n° 55, et chez MM. Firmin Didot; prix, pour Paris, 18 fr., pour 3 mois; 36 fr. pour 6 mois, et 72 fr. pour l'année; 1 fr. de plus par trimestre pour les départemens, et 2 fr. pour l'étranger.

ont été de suite transportés à la Tour de Londres, et confiés aux soins de M. Peter, habile antiquaire, qui surveille l'exécution d'une foule de dessins faits, d'après ces curieux monumens, aux frais de la société des antiquaires. La dentelle d'or, qui est un tissu de fil d'or très-fin, et partiellement aplati, sans aucun mélange de soie, a conservé la couleur et l'éclat qu'elle avait il y a neuf cents ans; et le fond sur lequel elle est appliquée n'est pas plus terni. Une inscription en broderie, parfaitement lisible à l'œil le moins exercé, apprend que ces robes furent données par Elfled à Frithstan, ce qui fixe la date du cadeau au commencement du 10e siècle. Dans tout le catalogue des évêques anglais, il n'y a qu'un Frithstan qui succéda à Denewulph dans l'évêché de Winchester, en 909. Quant à la dame qui fit le don, les conjectures sont plus vagues, attendu que trois illustres femmes du nom d'Elfled vivaient de 910 à 950. L'une d'elles, fille du roi Alfred, est célébrée dans les chroniques saxonnes comme une des princesses les plus sages et les plus valeureuses qui aient figuré dans l'histoire du pays. Elle épousa Ethelbert, comte de Mercie, et lui survécut : plus tard, elle rendit de grands services à son frère Édouard, et l'aida par ses conseils, et même par sa valeur personnelle, à soumettre les Danois. La seconde du nom était belle-fille du roi, et n'a laissé aucune renommée. La troisième, petite-fille d'Alfred, se fit religieuse dans l'abbaye de Winchester, et ce fut probablement elle qui offrit ces robes à l'évêque. Parmi les figures brodées, on voit Sixte, Grégoire, le diacre saint Laurent, et plusieurs papes et autres saints, dont les costumes sont d'une grande exactitude.

Londres. — *Publications prochaines.* — Il est fortement question d'ouvrir ici une souscription pour la publication d'un manuscrit relatif au procès de sir *Richard le Scrope* et de sir *Robert Grosvenor*, sous le règne de Richard II. Cette cause, relative aux armures et cottes de mailles des parties ci-dessus nommées, dura quatre ans, et fut jugée par devant le lord haut constable. Plus de trois cents personnes, pairs, bannerets, chevaliers ou écuyers, abbés, prieurs, etc., furent interrogées; et comme chacun était tenu de déposer de son âge, de la bataille, ou du siége où il avait fait ses premières armes, du nombre d'années et des occasions dans lesquelles il s'était signalé, ainsi que des circonstances qui se liaient à ses services, ou à ceux de ses ancêtres; et, comme le clergé faisait de même allusion aux manuscrits et aux propriétés de l'Église et des abbayes, ce monument est un des plus riches et des plus précis en faits historiques, biographiques et topographiques. Il sera imprimé en un vol. avec des notes et une préface de

M. Nicolas. Soixante amateurs d'antiquités ont déjà déposé chacun 5 guinées pour mettre l'ouvrage en train.

Sir *Walter Scott* travaille à la troisième série des *Contes d'un grand-père à son petit-fils.*

Mme *Heber*, veuve du célèbre évêque de Calcutta, s'occupe à rassembler la correspondance de son mari, qu'elle compte publier avec des Mémoires sur sa vie. L. Sw.-B.

RUSSIE.

Sibérie. — *Mines d'or et de platine.* — Nous avons déjà donné quelques détails sur ces mines dans nos cahiers d'avril et de mai de l'année derniere (tom. XXXVIII, p. 233 et 520); en voici de nouveaux que nous empruntons au *Télégraphe de Moscou* et que le *Bulletin du Nord* a répétés. La découverte des sables aurifères de ce pays a déjà augmenté la richesse métallique de la Russie, et paraît devoir être encore fort longtems productive. En 1827, l'or qu'on en a retiré a formé un poids d'un peu plus de 282 pouds, ce qui fait 50 pouds au-delà de ce qu'on en avait retiré l'année précédente.

En platine on a obtenu près de 26 pouds, et conséquemment 12 pouds de plus qu'en 1826. Cette grande quantité de platine a donné l'idée de le mettre en circulation sous la forme d'une monnaie. Les nouvelles pièces de platine sont de la dimension d'un quart de rouble (ou d'un franc), et la valeur intrinsèque du métal qui s'y trouve employé équivaut à la valeur de trois roubles d'argent (ou 12 francs), valeur calculée sur celle que le platine a dans le commerce.

Kherson. — *Beaux-arts.* — Nous lisons dans le *Bulletin du Nord* (avril 1829) que le statuaire russe *Martoss* s'occupe en ce moment de la fonte d'une statue en bronze que les habitans de Kherson ont été autorisés à élever dans leurs murs, à la mémoire du prince Potemkine *le Taurique.* Ce monument, qui sera placé sur un piédestal en marbre blanc ou en granit, consistera en une statue de la hauteur de 4 archines et 4 verschoks, hauteur qui est égale à celle de l'Hercule Farnèse. Potemkine y sera représenté debout, la main gauche appuyée sur son épée, et étendant la droite dans laquelle il tient un rouleau. Cette pose, à la fois simple et majestueuse, fait honneur à l'artiste qui, pour les draperies, a adopté un mélange des costumes romain et slavon. Au pied du héros se trouve un casque, et aux quatre coins du piédestal sont quatre figures colossales assises, représentant Mars, Neptune, Apollon et Hercule. On évalue à 170,000 roubles les frais que nécessitera l'érection de ce monument. E. H.

ALLEMAGNE.

Hongrie. — *Universités ; Statistique.* — L'Académie royale de Presbourg compte 433 étudians, savoir : 236 appartenant à la faculté de philosophie, et 197 à celle du droit ; de plus, le lycée archiépiscopal de Turnau possède 78 étudians en philosophie, et le lycée épiscopal de Waitzen, 60. A l'Université royale de Pest, il y a eu, pendant cette année 1829, jusqu'à 1,710 étudians, dont 73 pour la faculté de théologie, 381 pour celle du droit, 401 pour la médecine, et 609 pour les sciences philosophiques. Sur ce nombre, on comptait 1,243 catholiques romains, 142 grecs, 68 protestans de la confession d'Augsbourg, 140 réformés de la confession suisse, et 153 israélites.

— *Arrêtés impériaux relatifs aux Universités.* — Voici la traduction du texte latin d'un arrêté rendu dernièrement par le gouvernement autrichien, pour être mis en vigueur dans les deux établissemens de haute instruction, dont nous venons de présenter une sorte de statistique : « S. M., voulant restreindre le nombre surabondant des étudians qui suivent les cours de droit, a jugé convenable d'ordonner qu'à l'avenir aucun ne sera admis à ces cours sans un certificat constatant qu'il a complété ses études dans la classe de philosophie ; que les étudians de première année n'obtiendront la permission de suivre les cours subséquens qu'après avoir fait preuve d'instruction sur les matières qui forment le sujet des premières leçons : que ceux qui auront été refusés deux fois seront désormais exclus de la Faculté ; qu'enfin ce réglement sera publié et exécuté rigoureusement par les professeurs au moment des examens et de la classification des étudians. » Certainement, on ne pourra blâmer la partie de cet arrêté qui tend à stimuler le zèle des étudians en même tems qu'elle exige des hommes auxquels l'Université décerne ses degrés une instruction plus solide et plus avérée ; mais on comprendra tout ce qu'il a de rigoureux, si l'on observe que les sciences philosophiques, telles qu'on les définit dans les Universités autrichiennes, comprennent non-seulement les sciences qui servent de base nécessaire à tout enseignement supérieur dans le droit, mais aussi les mathématiques, qui, sans être inutiles, ne paraissent pas précisément indispensables pour faire un bon jurisconsulte. — Le journal allemand auquel nous empruntons ces renseignemens (*Allgemeine Literatur-Zeitung de Halle*, juillet 1829) cite deux autres arrêtés impériaux, dont les dispositions nous paraissent encore plus remarquables. L'un porte

qu'aucun instituteur appartenant à toute secte dissidente ne pourra être admis, sans l'autorisation spéciale de S. M., à donner des leçons, soit publiques, soit particulières, aux jeunes gens de la religion catholique. Toutefois, les maîtres de langues, de musique ou de gymnastique sont exceptés de cette règle, et peuvent être choisis sans distinction de religion. Le second prohibe, dans les institutions universitaires, lors des anniversaires des professeurs, des maîtres ou des directeurs, toute manifestation publique de la reconnaissance et de l'affection des élèves, soit par des honneurs décernés aux personnes qui sont l'objet de la fête, soit par l'exposition de leurs portraits, soit par des chants et des aubades. On sait que les solennités de ce genre sont un des usages les plus touchans et sans doute aussi les plus louables et les plus innocens des Universités allemandes, où les gouvernemens voisins de l'Autriche n'ont jamais songé à les proscrire. *a.*

Berlin, 28 *mai* 1829. — *Récompense littéraire.* — S. M. le roi de Prusse, Frédéric Guillaume III, avait déjà écrit, en 1813, une lettre flatteuse, accompagnée de l'envoi d'une médaille d'or, avec son effigie et cette exergue : *Den Treuen Schutz und Liebe* (aux fidèles, protection et amour), à M. *Marc-Antoine* Jullien, *de Paris*, auteur de l'*Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi*, ouvrage déclaré alors, par les personnes que le département de l'instruction publique en Prusse avait chargé de l'examiner, le plus clair et le plus complet de tous ceux que l'on avait publiés sur cette méthode célèbre. Le même monarque vient d'adresser au même auteur une nouvelle lettre, également signée de sa main, avec une seconde médaille d'or, pour le remercier de l'hommage qu'il en a reçu d'un exemplaire de la quatrième édition (Paris, 1829) de l'*Essai sur l'emploi du tems*, et des deux livrets pratiques : *Agenda général*, et *Biomètre*, que M. Jullien avait offerts au roi, par l'entremise d'un conseiller de S. M., venu dernièrement à Paris. L'Essai sur l'emploi du tems a été depuis longtems admis au nombre des ouvrages destinés à être donnés en prix aux jeunes gens, comme pouvant leur présenter des règles salutaires et des moyens faciles pour mieux diriger l'administration de leur vie ; ce qui est une véritable science, ou plutôt un art dont l'utilité ne saurait être contestée.

SUISSE.

Valais. — *Réunion, sur le mont Saint-Bernard, de la Société helvétique des sciences naturelles.* — Le pèlerinage des membres de la Société helvétique des sciences naturelles, dont la

réunion était fixée aux 21, 22 et 23 juillet, dans l'hospice du Grand Saint-Bernard a bien réussi. Les sociétaires y représentaient les cantons de Zurich, Berne, Fribourg, Bâle, Grisons, Argovie, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève : un accident grave avait retenu en route le représentant de Soleure. Au nombre des étrangers présens, se trouvaient M. *Boussard*, membre de l'Institut et du bureau des longitudes de France ; M. *Michaux*, connu par son ouvrage sur les conifères de l'Amérique septentrionale; et M. le baron de *Buch*, chambellan de S. M. prussienne, dont les travaux sur la géologie jouissent d'une réputation européenne. L'absence des naturalistes de l'Italie mérite d'être remarquée. Le beau tems a favorisé les pélerins. Un brouillard froid et pénétrant, auquel succéda, durant la nuit du 20 au 21, une température de deux degrés au-dessous de zéro, qu'accompagnait un vent du nord piquant, ne fut heureusement pas de durée, et la sérénité du ciel que n'altérait aucun nuage, permit, pendant trois jours, de visiter les stations d'où l'on pouvait contempler à l'aise les beautés sévères du désert au centre duquel s'élève l'asile hospitalier du grand Saint-Bernard. Le gouvernement du canton de Valais avait donné des ordres, pour qu'à leur arrivée à Martigny, les membres de la Société fussent généreusement logés, traités et accueillis, et trouvassent les moyens de parcourir les neuf lieues qui les séparaient de l'hospice.

Le 20 juillet, au soir, presque tous les membres de la Société se trouvaient réunis, et rien ne fut épargné, par les respectables chanoines voués au culte de l'hospitalité, pour leur faire oublier les fatigues inséparables d'une ascension qui les les avait conduits à une demi-lieue au-dessus de la ligne des neiges.

M. le conseiller d'État, ancien grand baillif de *Rivaz*, président de la Société, ayant été empêché, par suite d'indisposition, d'assister à la réunion, ce fut M. le chanoine *Bissets*, curé de Vouvry, qui, en qualité de vice-président, fit, le 21, l'ouverture de la première séance, par un discours dans lequel il retraça, avec une touchante simplicité, quelques-uns des caractères qui distinguent la vénérable maison du grand Saint-Bernard, en rappelant le but de sa fondation, et en montrant que l'hospitalité exercée par elle, dans cette circonstance, était une suite toute naturelle de ses institutions.— Les travaux de la Société commencèrent immédiatement après. La Société avait perdu dans l'année deux de ses membres, M. *Meckel*, professeur d'anatomie à Berne, et M. le docteur *Schürer*, médecin à Soleure. Une notice nécrologique, lue par M. *Brunner*, de Berne, exprima d'une manière intéressante

les regrets que leur perte inspirait. — Un prix avait été proposé pour des recherches qui feraient le mieux connaître les *insectes, si nuisibles à nos arbres fruitiers* depuis plusieurs années, et indiqueraient en même tems les moyens de s'en préserver. La commission, chargée d'examiner cinq mémoires présentés au concours, ayant fait un rapport très-favorable à l'un d'eux, la Société a accordé l'accessit à son auteur, M. *Hegetschweyler*, de Rifferschwyll, canton de Zurich, et remis la question au concours pour 1830. — Un rapport non moins intéressant sur *quelques améliorations dans l'agriculture*, fut ensuite lu par *M. Effinguer de Wildek*, au nom de la Société d'agriculture de Berne. — La commission chargée de continuer *les observations météorologiques*, qui doivent avoir pour résultat un *nivellement du sol de la Suisse*, exprimant le vœu qu'il fût choisi, pour les observations, un second point pareil à celui du grand Saint-Bernard, la société s'empressa d'adhérer à ce vœu, en l'autorisant à faire le nécessaire. — M. le baron de *Buch*, qui avait déjà lu, dans la réunion de la société qui eut lieu à Coire, une notice géologique très-intéressante sur les terrains qui entourent les lacs Majeur et de Lugano, présenta à la société une fort belle *carte géologique du terrain entre le lac d'Orta et celui de Lugano*, qu'accompagnaient des explications destinées à en faciliter l'intelligence, travail digne de son savant auteur. — Quoique la médecine et la chirurgie ne soient pas au nombre des sciences dont la Société s'occupe, elle devait mettre, dans un lieu consacré particulièrement à soulager l'humanité souffrante, beaucoup de prix au développement des procédés nouveaux et simples que M. le docteur *Mayor* de Lausanne a employés avec succès pour atténuer les inconvéniens graves qu'entraîne la nécessité de faire changer de place les malades étendus sur leurs lits de douleur. — Elle entendit avec un vif intérêt *M. Bouvard* exposer et démontrer l'utilité des procédés de son invention, qui doivent faciliter les moyens de faire de bonnes *observations météorologiques*, et d'en tenir compte. — *L'Itinéraire géologique de Saint-Maurice au grand Saint-Bernard*, tracé avec autant de clarté que de savoir par *M. de Charpentier*, directeur des mines de Bex, auteur de l'*Essai sur la constitution géognostique des Pyrénées*, avait le double avantage de reposer sur des faits bien observés, et de l'à-propos, puisque, en se rendant du Grand Saint-Bernard à Saint-Maurice, les membres de la Société pouvaient profiter des observations qu'ils venaient d'entendre. — *L'Itinéraire des contrées de la Russie méridionale qui bordent la Koura, le Caucase et la mer Caspienne*, par M. *Godet*, du canton de Neuchâtel, qui a visité récemment ces contrées,

ne pouvait offrir un intérêt égal, mais la société a écouté avec un grand plaisir les descriptions animées de l'auteur, qui paraît surtout avoir voulu faire connaître les plantes rares qu'offre la botanique de ces contrées. Un tel travail méritera sans doute d'être connu.

La lecture de plusieurs autres Mémoires pleins d'intérêt, ainsi que celle des rapports sur les travaux des sociétés cantonales, et du compte rendu par le secrétaire de la Société, absorbèrent le reste des séances. Il en sera rendu un compte détaillé dans les *actes de la Société helvétique des sciences naturelles* pour l'année 1829, et dans les *Mémoires de la société*, dont la section première du premier volume vient de paraître à Zurich. Des remercîmens bien sincères ont été votés par acclamation au gouvernement du canton du Valais, qui, ne se bornant pas à donner des ordres, suivis avec empressement partout, pour que la société fût bien accueillie, a fait remettre à son président un don de 400 fr. La Société a réélu ensuite celui des membres du *secrétariat général* qui devait en sortir en vertu du réglement ; ce membre était M. le conseiller d'État *Usteri*, qui, toujours plein de zèle et de courage, a consenti à en remplir de nouveau les conditions. Le lieu de la réunion prochaine sera *Saint-Gall*, qui n'avait cédé, l'an dernier, qu'à la proposition faite alors par nos respectables et chers confédérés du Valais. — M. le docteur *Zollikofer* a été nommé président. (*Nouvelliste Vaudois*, du 28 juillet.)

GRÈCE.

Expédition scientifique en Morée (1). — Il était digne de la France de profiter du séjour de nos troupes en Grèce, pour explorer, dans l'intérêt des sciences, une contrée d'où l'immortelle clarté des lettres et des beaux-arts s'est répandue sur notre Europe. Le moment paraissait favorable. L'armée égyptienne venait de quitter le pays ; l'anarchie de l'intérieur avait cessé : les montagnes escarpées et peu visitées de la Laconie, les vallons fertiles du Pamisus et de l'Alphée, où jadis une ville pressait l'autre, les lacs de la presqu'île, ses productions

(1) Après avoir attendu long-tems l'exécution des promesses d'un de nos collaborateurs, qui fait partie de la société savante envoyée en Grèce et qui s'était engagé à nous mettre au courant, par une correspondance active et régulière, des recherches et des découvertes faites par lui ou par ses collègues, nous nous décidons à transcrire ici la relation qu'a publiée le *Moniteur* du 12 août, persuadés que nos lecteurs nous sauront gré de ne pas mettre de retard à leur faire connaître les résultats de cette importante expédition.

naturelles pouvaient devenir l'objet d'observations intéressantes, recueillies par des voyageurs instruits, actifs, et protégés au besoin par les garnisons françaises. Ces considérations n'échappèrent point au gouvernement. Il choisit, après un mûr examen, des savans et des artistes qui furent envoyés dans le Péloponèse au commencement de l'année 1829. Afin de mettre plus d'ordre dans leurs travaux, on avait eu soin de diviser en trois sections les personnes désignées pour être du voyage. M. le colonel Bory de Saint-Vincent, correspondant de l'*Académie des sciences*, fut nommé pour diriger les opérations des naturalistes; la section des beaux-arts eut pour chef M. *Abel* Blouet, ancien pensionnaire du roi à l'Académie royale de France à Rome qui, après un séjour de cinq ans en Italie avait prouvé par plusieurs importans travaux, entre autres par une belle restauration des thermes de Caraccalla, qu'il était digne de la confiance du gouvernement. Enfin, la direction de la section archéologique fut confiée à M. Dubois, dessinateur habile et auteur du catalogue raisonné du cabinet de M. *Choiseul-Gouffier*. Ainsi organisée, la commission scientifique partit de Toulon le 10 janvier de cette année. Elle arriva au port de Navarin, après une traversée de vingt-trois jours, et grâce à ses travaux assidus, nous pouvons annoncer dès à présent quelques-uns des résultats satisfaisans obtenus par nos compatriotes. Nous nous bornerons ici à indiquer rapidement leur itinéraire; mais quelque sommaire que soit le précis que l'on va lire, nous ne doutons pas qu'il n'intéresse vivement les amis des arts.

Après avoir examiné et dessiné tout ce qu'il y avait d'intéressant à Navarin, à Modon, à Coron, à Pétalidi, nos voyageurs, remontant le large bassin du Pamisus, arrivèrent le 10 avril à Messène. Un mois leur suffit à peine pour se reconnaître dans les ruines imposantes qui existent sur l'emplacement de cette ville antique. Ils ont découvert le stade entouré de beaux portiques dont les fouilles ont fait retrouver le pavé, l'entablement et les chapiteaux des colonnes : les mêmes excavations ont eu pour résultat de mettre au jour les bases de beaucoup d'autres monumens, le théâtre, des inscriptions importantes pour l'histoire, toutes les parties d'un temple qui se trouvait à l'extrémité du stade, et trois bas-reliefs de la plus belle conservation, l'un représentant une chasse au sanglier, les deux autres des ornemens d'un beau caractère. Tel était à Messène, dans les premiers jours du mois de mai, le produit des fouilles qui vont être continuées sans relâche; « car, disent nos voyageurs, l'on ne peut se faire une idée de la quantité de soubassemens d'édifices, de pans de murs

et de colonnes renversées ou en place qui couvrent la terre. Les murs d'enceinte qui enveloppent le mont Sthomé dans leur vaste circuit se retrouvent en partie, et nous avons découvert hors de la ville, sur le penchant d'une montagne, beaucoup de tombeaux qu'il serait important d'examiner.»

Pendant ce tems, M. Quinet, jeune philologue attaché à la section d'archéologie, s'était dirigé par Tripolitza et Argos, sur Napoli de Romanie et sur Égine. Dans les derniers jours du mois d'avril, il pénétra avec une barque grecque dans le Pirée, et de là dans Athènes. Son projet était surtout de reconnaître l'état des monumens depuis que l'Acropole, occupée par les Turcs, est chaque jour resserrée par les Hellènes. Il eut la satisfaction de voir que très-peu d'édifices antiques avaient souffert pendant le long siége que la citadelle eut à soutenir l'année dernière; le temple de Thésée a parfaitement résisté à deux boulets. Il fut impossible à M. Quinet de s'introduire dans l'Acropole; mais, vu des bords de l'Ilissus et de la Tour-des-Vents, l'effet du Parthénon et des monumens qui l'entourent lui permit de croire qu'ils ne sont point altérés autant qu'on aurait dû le craindre. Avant de quitter la ville, on avait isolé la plupart des édifices antiques, et les Turcs les laissent là sans y toucher. A peine s'il reste encore quelques maisons : celle de M. *Fauvel*, remplie jadis de sarcophages, de cippes, de marbres chargés d'inscriptions, est rasée; on en reconnaît l'emplacement à la foule de débris de sculptures qui jonchent le sol. Au milieu de cette destruction générale, les colonnes et les temples sont presque seuls debout, avec quelques palmiers. M. Quinet passa deux jours à Athènes, où les décombres ont fait paraître quelques bas-reliefs et deux statues nouvelles dont l'une représente un Triton; il se rembarqua ensuite au Pirée, et revint à Égine.

Le Magne, l'ancienne Éleutero-Laconie, habité par des tribus guerrières avait été jusqu'à présent à peu près inaccessible aux voyageurs. Profitant des circonstances, plusieurs de nos compatriotes cherchèrent à y pénétrer par Calamata, Kytriæs et Scardamoula. M. Pector, à la fois savant helléniste et médecin habile, attaché à la section des naturalistes, fit dans ces cantons solitaires des récoltes importantes pour l'ichtyologie et la botanique; il y découvrit des inscriptions inédites qui jettent un nouveau jour sur l'histoire de Sparte sous ses rois, et pendant les premiers tems de la domination romaine. Partout nos voyageurs trouvèrent la plus touchante hospitalité; les habitans, qui depuis des siècles ont bravé les forces ottomanes, reçurent avec des transports de joie des Français

dont le gouvernement, disaient-ils, avait tant fait pour le salut et la liberté de la Grèce.

Pendant que M. Pector et ses collègues exploraient ainsi le bord oriental du golfe de Coron et les ravins du Taygète, la section d'architecture et de sculpture passa de la Messénie dans l'Élide. Parti du mont Sthomé le 10 mai, M. Blouet se transporta à Strobitzi, l'ancien Lépréum, dont la citadelle hellénique existe en entier. Il reconnut ensuite une ville antique, située près de la mer, à peu de distance du port Clidi, et à l'extrémité de la chaîne du mont Smyrne; les murs de cette ville, dont le nom ancien n'a pas encore été déterminé avec certitude, remontent aux siècles primitifs de la Grèce, et offrent beaucoup d'intérêt par leur construction. Après les avoir dessinés en détail, M. Blouet se rendit à Olympie; il y trouva M. Dubois avec les membres de sa section, occupé à faire des fouilles pour déblayer un temple au pied du mont Saturne : une partie du *Pronaos* était déjà à découvert, ainsi que plusieurs colonnes doriques de plus de six pieds de diamètre. M. Dubois ayant ses ouvriers à la face principale de l'édifice, M. Blouet en mit à la face opposée : après quelques jours de travail il rencontra le sol antique, les gradins de l'extrémité du temple et le pavement que M. Dubois avait déjà mis à jour de son côté. Un grand nombre de sculptures du plus haut intérêt, exécutées en partie dans l'ancien style *éginétique*, fut le produit de ces excavations; on en retira des fragmens considérables, des métopes, un Hercule domptant un taureau, une figure de femme assise, que nous croyons être Minerve, deux têtes d'Hercule, dont l'une fort belle et parfaitement conservée, des bras, des jambes, des fragmens d'un serpent (peut-être l'hydre de Lerne), un lion terrassé, des pieds d'une dimension colossale; enfin, des têtes de lion provenant, à ce qu'il paraît, de la corniche du temple. Il est à regretter seulement que ces magnifiques sculptures, qui ajouteraient à l'éclat des plus riches musées de l'Europe, soient aujourd'hui plus exposées à la destruction que lorsqu'elles étaient encore sous terre, couvertes par les atterrissemens de l'Alphée. Peu sensibles à la beauté des chefs-d'œuvre produits par leurs ancêtres, les habitans des environs, malgré la vigilance de nos compatriotes, avaient déjà commencé à mutiler ce qu'ils ne pouvaient emporter : profitant de l'obscurité d'une nuit, ils ont brisé une figure, et on avait dérobé des parties de plusieurs autres. Heureusement les voyageurs ont eu enfin recours au général en chef de nos troupes, afin qu'il fît mettre en sûreté ces précieux restes de l'antiquité, jusqu'au moment où l'on aura décidé à qui ils doivent appartenir.

Il n'a pu être question, dans cet exposé rapide, des travaux topographiques exécutés sur une grande échelle par les ingénieurs-géographes de l'armée; nous n'avons presque rien dit des collections importantes pour la botanique et la zoologie, faites par nos naturalistes. Une partie de la récolte scientifique due à leur zèle, des plantes, des poissons, des oiseaux ont été expédiés pour la France, et permettront à nos savans de déterminer avec précision les mêmes espèces déjà nommées et décrites par les anciens. Quant à l'archéologie, on a vu que, grâce à l'activité de MM. Blouet et Dubois, toutes les espérances commencent à se réaliser; et cependant les voyageurs, obligés de suivre une marche régulière, n'avaient pas encore eu le loisir de se rendre à Tégée, dont le temple de Minerve, construit par Scopas, était le plus grand et le mieux orné du Péloponèse. — Les travaux continuent à Olympie.

PAYS-BAS.

Enseignement supérieur. — *État du nombre des élèves qui se trouvaient dans les universités au 1er novembre 1827, et qui étaient inscrits sur les listes des différentes facultés.*

UNIVERSITÉS.	THÉOLOGIE.	DROIT.	MÉDECINE.	SCIENCES.	PHILOSOPHIE.	TOTAL.
Leyde.....	158	191	62	10	167	588 (1)
Utrecht....	169	95	21	45	168	498
Groningue.	92	68	29	14	84	287
Louvain . .	«	168	70	85	375	678 (2)
Liége.....	«	185	89	78	154	506
Gand.....	«	207	165	11	21	404 (3)

Total. 2,961
En 1826. 2,774
Augmenté en 1827 de . . 187

(Extrait du rapport du ministre de l'intérieur en 1829).

Louvain. — *Société belge pour la propagation économique des bons livres.* — Cette société, destinée à répandre les livres les

(1) Dans le nombre des élèves en médecine sont compris 22 jeunes gens qui suivent en même tems les cours de cette faculté et les cours préparatoires.

(2) Dans ce nombre sont compris 269 élèves du collége philosophique.

(3) Dans le nombre des élèves en droit et en médecine sont compris ceux qui se préparent à ces études.

plus remarquables par la sagesse des principes, la solidité de l'érudition et la beauté du style a été instituée à Louvain. Moyennant la rétribution annuelle de 12 fr. 69 c., ou de 6 flor., chaque souscripteur reçoit une collection d'ouvrages qui pris à Paris coûterait de 70 à 80 fr. Le choix de ces ouvrages est confié à un comité composé d'hommes éclairés, et remplissant tous des fonctions élevées. Dès les premiers jours la société a compté plus de mille souscripteurs. Le premier livre qu'elle ait fait imprimer est : *Applications de la morale à la politique*, par M. Droz.

— *Jardin botanique.* — Le catalogue des plantes qu'on y cultive a paru en 1829. Il contient environ 5000 espèces, dont 600 naissent spontanément dans le terroir de Louvain. Ces espèces sont distribuées sous 1156 genres. Il faut y ajouter un très-grand nombre de variétés et d'espèces qui, faute d'avoir fleuri, ne sont pas encore classées. Tandis que ce catalogue était sous presse, la direction du jardin a reçu une collection aussi abondante que précieuse de semences provenant du cap de Bonne-Espérance, de la Perse, de l'Arménie et de la Russie méridionale, ainsi qu'un riche assortiment de plantes succulentes; de sorte qu'on peut porter à six mille espèces le nombre des végétaux que possède le jardin, quoiqu'il ne soit créé que depuis huit ans. Les serres, par leur belle construction, et les raretés qu'elles recèlent, font l'admiration des connaisseurs.

—*Établissement orthopédique.*—Louvain possède un établissement orthopédique comparable aux plus célèbres qui existent en Europe, et qui leur est même, peut-être, supérieur sous plusieurs rapports. Avec les moyens les plus ingénieux de l'art on a combiné les artifices de la gymnastique. Les lits à extension progressive ont reçu des perfectionnemens notables et on a réussi non-seulement à redresser les déviations de la colonne vertébrale, mais encore à traiter avec un égal succès les courbures des côtés et des clavicules, les difformités dites pieds bots, et les incurvations ou déclinaisons de la tête. On a vu une jeune personne de 13 ans, en moins de dix mois, grandir de six pouces, grâce au régime et aux exercices auxquels elle s'est soumise, et qui pour elle comme pour toutes ses compagnes sont devenus de véritables jouissances. Madame Teniers dirige cette maison avec une intelligence peu commune, tandis que M. Bald, professeur à l'université, indique le traitement, préside aux expériences, et prodigue aux pensionnaires les attentions les plus délicates. Cet estimable médecin, dont les soins sont entièrement gratuits, a reçu dernièrement

une marque de la satisfaction du roi qui l'a décoré de l'ordre du lion belgique. — Le taux de la pension est de 150 fr. par mois, tous frais compris, ce qui paraît une modicité extrême en comparaison de ce que l'on paie ailleurs.

— *Coutume gothique.* — Le *Journal de Louvain* signale, comme appartenant aux siècles de barbarie et de servitude, la coutume, non encore abolie dans cette ville, d'une exposition à une sorte d'encan en place publique de domestiques des deux sexes qui se proposent eux-mêmes pour entrer au service du plus offrant. Ce marché, nommé en flamand *Veersken-Markt* (marché des genisses), s'est tenu le 17 mars. Ce journal fait des vœux pour que l'autorité locale ne souffre plus qu'un pareil spectacle soit offert aux habitans. Il est bon néanmoins de remarquer que les désordres auxquels il donnait lieu du tems de l'ancienne université ont cessé sous le régime actuel.

DE REIFFENBERG.

FRANCE.

DÉPARTEMENS.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — *Antiquités du Morbihan.* — Les encouragemens accordés par le gouvernement à la recherche de nos antiquités des départemens ont imprimé un nouvel élan à cette branche importante de l'érudition nationale. De toutes parts les fouilles sont poussées avec activité, et les sociétés savantes, reprenant leurs travaux archéologiques, publient à l'envi les résultats de leurs investigations.

La Bretagne, si riche en souvenirs de l'antiquité, ne devait pas rester indifférente à ce mouvement des études, et déjà nous avons été informés que les fouilles exécutées dans le Morbihan avaient fourni d'utiles renseignemens sur les anciens *tumuli*. Bien que les antiquaires soient aujourd'hui entièrement fixés sur la destination de ces monumens, on aime à voir des témoignages authentiques venir confirmer des présomptions long-tems combattues. M. ROMIEU, commissaire-conservateur des antiquités du Morbihan, a fait ouvrir tout nouvellement à Plœmeur un *tumulus* de dix-huit pieds de hauteur et de trois cents pieds de circonférence à sa base. Un caveau en pierres sèches, fermé par un couvercle, a été trouvé au centre; il renfermait les débris putréfiés d'une grande boîte, au milieu desquels étaient des cendres et des charbons. Les flancs de la butte cachaient une hache celtique en pierre noire, à demi-brisée. M. Romieu a également trouvé des ves-

tiges de funérailles sous deux dolmens qu'il avait explorés. Ces premiers succès l'engageront sans doute à poursuivre ses recherches, et je crois qu'il trouvera, pour les diriger, un guide aussi sûr que fidèle dans l'ouvrage de M. Mahé (1). J'ai ce livre sous les yeux, et je n'ai d'autre reproche à lui faire que celui de manquer un peu de cette teinte pittoresque qui, surtout dans les ouvrages traitant d'antiquités, séduit et attache le lecteur.

L'*Essai sur les antiquités du Morbihan* est divisé en deux parties principales. La première comprend les antiquités celtiques, et la seconde les antiquités non celtiques de cette contrée de la Bretagne. M. Mahé, après avoir rappelé l'opinion la plus généralement répandue sur l'origine des Venètes, parcourt successivement les lieux célèbres par les monumens druidiques que l'on y remarque. Cependant, avant d'entreprendre cette tournée scientifique, il se livre encore à une dissertation fort curieuse sur les divers caractères des monumens qu'il a observés, tels que les *roches à fées*, les *barrows* (2), les *galgals* (3), les *dolmens* (4), les *menhirs* (5), les *gromlechs* (6), les *téménes* (7), les *lichavens* (8), les *roulers* (9), etc., etc., et sur la langue bretonne en particulier. M. Mahé rapproche successivement une foule de mots bas-bretons du gaulois, du grec et du latin, pour prouver cette assertion de Taillandier, que « la langue bretonne, la plus ancienne peut-être que l'on parle aujourd'hui dans l'univers, nous conduit à la connaissance de nos origines. » Je dois dire toutefois, que M. Mahé n'est pas, à beaucoup près, aussi exclusif que l'auteur du *Dictionnaire de la langue bretonne*, et qu'il expose plutôt qu'il ne conclut. Ce parti me paraît fort sage, surtout en fait d'origines. Comment décider, par exemple, d'après les rapports intimes qui se trouvent entre certains mots bretons

---

(1) *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, par M. Mahé, chanoine de la cathédrale de Vannes, et membre correspondant de l'Académie des lettres et arts de Poitiers. Vannes, 1828; Galle aîné. In-8°.

(2) Monticules de pierres mêlées de terre recouvrant des tombeaux.

(3) Monceaux de cailloux en forme de cône.

(4) Pierres longues et larges, placées horizontalement sur d'autres pierres verticales, en forme de tables.

(5) Pierres longues, implantées verticalement dans la terre.

(6) Cercles druidiques.

(7) Enceintes sacrées.

(8) Espèce de porte formée par une pierre assise, comme un linteau, sur deux pierres verticales.

(9) Nom anglais qui se donne à de grosses pierres placées dans un tel équilibre, qu'on les fait tourner avec le doigt.

et certains mots grecs, à laquelle des deux langues appartient la priorité ? Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question ; je remarquerai seulement que le bas-breton, très-pauvre par lui-même, perd chaque jour de son antique pureté par l'introduction des mots nouveaux que la succession des tems et les relations sociales lui imposent insensiblement. Il est cependant tel village de Basse-Bretagne où un homme qui ne parlerait que le français courrait risque de ne pas se faire comprendre, même pour les besoins les plus ordinaires de la vie.

J'ai parlé des rapports de la langue bretonne avec le gaulois, le grec et le latin ; je ne dois pas passer sous silence son intimité bien plus grande encore avec la langue en usage dans le pays de Galles. M. Mahé cite l'exemple d'une dame de cette province qui, se trouvant à Alger, et passant près d'un bazar, entendit des Maures de l'intérieur des terres parler un langage qui ne lui était pas inconnu ; elle leur adressa la parole et fut fort étonnée de s'entendre parfaitement avec eux. Ce fait est attesté par l'*Archéologie britannique* publiée à Londres, en 1808. Je ne me charge pas d'expliquer ce phénomène. Quant à la confraternité des idiomes bretons et gallois, je la conçois beaucoup plus facilement, d'après les migrations qui se firent jadis de l'un à l'autre des continens, et d'après la supposition qu'il me sera permis de faire, que les Saxons, en se mêlant avec les populations primitives de la Grande-Bretagne, se répandirent moins dans la partie méridionale de l'île que dans les autres. Le bas-breton a de l'analogie avec d'autres langues que celles que j'ai citées, et quelques savans en ont retrouvé des traces jusque dans la langue persane. Je ferai remarquer à cette occasion, que, parmi les airs nationaux notés par M. Mahé, j'ai cru reconnaître plusieurs des chansons que les paysans du Don jouent sur la *balalaika* ou guitare à deux cordes du pays. L'un d'eux surtout m'a frappé par sa ressemblance avec une *mazurka*, que les cosaques n'auront pas manqué de chanter à Paris en 1814, en s'accompagnant des talons de leurs bottes, rapprochés l'un de l'autre avec bruit.

Suivrai-je M. Mahé dans ses excursions à Aradon, à Arzon, à Caden, à Elven, à l'île-aux-Moines, à l'île d'Arz, à Molac, à Carnac, à Plaudern, à Pleucadeuc, à Théorenteuc, etc., etc.? La tâche serait difficile et m'entraînerait beaucoup trop loin : je ne pourrai que signaler quelques-unes des antiquités dont ces lieux abondent, et je rendrai hommage en même tems au zèle consciencieux que l'auteur a mis à les décrire. Arrêtons-

nous d'abord avec lui à Arzon; nous y verrons un de ces *barrows* dont j'ai parlé plus haut : il est connu sous le nom de *butte de Tumiac*, et il se dessine assez sensiblement sur l'horizon pour pouvoir servir de point de mire aux navigateurs qui longent cette partie des côtes de la Bretagne. Le *barrow* ou *tumulus* de Tumiac est en tout semblable aux monumens de ce genre répandus sur divers points de notre hémisphere. On sait que Volney en trouva un fort beau à Kan-Chaikou dans le pachalic d'Alep. Nous en avons une foule d'autres en France, et les relations des voyageurs constatent qu'il en existe en Angleterre, en Italie, en Sibérie, en Chine, dans l'Amérique septentrionale, et jusque chez les Patagons (1). Celui dont je parle a environ 400 pas de tour.

Parmi les *roches à fées* les plus remarquables, observées par M. Mahé, se trouve celle de Trédion, près d'Elven, dont la table formée d'une seule pierre devait avoir 24 pieds de long avant qu'elle fût brisée à l'une de ses extrémités. Ossian, dans son poëme de *Cotmul*, semble faire allusion aux pierres informes que les Celtes plaçaient sur les dépouilles mortelles de leurs héros, et que l'on connaît aujourd'hui en Bretagne sous le nom de *menhirs* et de *peulvans*, lorsqu'il s'écrie :

« O pierre! parle aux années qui s'avancent..... Que la mousse des tems t'enveloppe; que les esprits morts te défendent, etc. »

Près de Plaudern, il existe un *menhir* qui a plus de 20 pieds d'élévation, et que les gens du pays appellent la *quenouille de la femme de Gargantua*. Deux *menhirs*, moins élevés, mais très-rapprochés l'un de l'autre se font remarquer près de Ménéac : il porte le caractère d'un *bisomus* ou tombeau à deux corps.

Je ne puis passer sous silence un des lieux de Bretagne les plus célèbres par les nombreux souvenirs d'antiquités druidiques qu'il offre aux regards de l'archéologue; je veux parler de Carnac. M. Mahé discute successivement les diverses opinions qui ont été émises au sujet des longues files de *menhirs* qui existent sur onze lignes parallèles près de cette commune, et aucune ne lui paraît satisfaisante. C'est là surtout qu'on trouve des preuves irrécusables du culte affreux des Gaulois et des sacrifices humains qui ont si souvent ensanglanté les autels druidiques. On présume que les *celtæ* étaient les instrumens dont les prêtres homicides se servaient pour im-

(1) Voy. l'abbé Prévost, *Histoire des voyages*.

moler leurs infortunées victimes : ces *celtæ* qui par leur forme ont pu servir aussi de haches d'armes se trouvent en grand nombre dans l'ancienne Armorique et sont en général faites d'une seule pierre de la nature de celles qu'on appelle *pierres de tonnerre ;* elle sont percées vers le milieu, comme pour recevoir un manche. M. Mahé nous apprend qu'à Caden on en a déterré quelques-unes qui étaient en cuivre et j'ai dit plus haut que M. Romieu en avait trouvé une dans le *tumulus* de Plœmeur.

La seconde partie de l'*Essai sur les antiquités* est consacrée à celles qui n'offrent pas le caractère celtique et à la description des mœurs et usages des Bretons : elle m'occupera beaucoup moins que la première, bien qu'elle fourmille de détails intéressans. Je ne suivrai pas M. Mahé sur toutes les voies romaines, dont il a recherché les traces avec le plus grand soin. Je n'examinerai pas non plus s'il a toujours deviné juste lorsqu'il s'est occupé de trouver la signification des syllabes *plé*, *plo*, *ploe*, *plou* et *plu*, qui commencent une foule de noms géographiques bretons. Je ne m'arrêterai pas avec lui devant ces *arbres à niches*, dans lesquels la piété populaire révère des croix, des images de saints, et dont l'usage paraît être très-ancien. Je le laisserai pénétrer tout seul dans la modeste habitation du paysan, dont le lit offre avec ceux des Romains une analogie frappante. Je ne décrirai pas d'après lui le costume des villageoises qui portent encore aujourd'hui, dans certaines contrées, des bavolets semblables à celui qui recouvrait la tête de la déesse *Néhalennia*. Mais, malgré la hâte que j'ai de finir, je ne puis résister au plaisir de rapporter au lecteur quelques renseignemens curieux que M. Mahé donne sur Saint-Gildas. On sait que cette abbaye, fondée sous le duc Guerech I, devint dans la suite très-célèbre par le séjour qu'y fit Abailard. Le nouvel abbé, qui menait encore alors une vie très-édifiante, ayant fait des efforts inutiles pour opérer la réforme dans le monastère, y excita un mécontentement tel, que sa vie y fut plusieurs fois en danger, et notamment un jour où, pour échapper à la mort, il fut obligé de se sauver par le conduit d'un égout qu'on montre encore aujourd'hui. On voyait encore avant la révolution la chaire chargée d'ornemens gothiques dans laquelle il tenait ses conférences. Il paraît que les soldats de la république, ayant besoin de bois pour se chauffer, ne craignirent pas de livrer aux flammes ce précieux souvenir de l'amant d'Héloïse.

Alexandre LE NOBLE.

PARIS.

Institut. — *Académie des Sciences.* — *Séance du 20 juillet 1829.* — M. Portal lit un Mémoire dans lequel il se prononce en faveur de l'opinion du docteur *Lippi*, sur la communication des vaisseaux lymphatiques avec les veines. — M. Flourens lit de nouvelles expériences sur la régénération des os, et sur l'action de la moelle épinière dans la respiration. — M. *Dulong* communique une lettre de M. Berzélius, annonçant la découverte d'une nouvelle terre qu'il nomme *taurine* et de son métal qu'il nomme *taurium*. — M. Gay-Lussac lit une note sur la conversion des substances organiques végétales en acide oxalique par l'action de la potasse caustique.

— *Du 27 Juillet.* — M. Milne Edwards communique des observations sur le développement des crustacés et sur les changemens de forme que présentent ces animaux avant de parvenir à l'âge adulte. L'auteur indique plusieurs résultats de ses observations sur les jeunes *cymothoës*, et sur les changemens qui surviennent dans le nombre des anneaux du thorax et des pattes ambulatoires. — M. *Damoiseau* fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. de Vincens qui a pour objet d'exposer les principes de nouveaux élémens d'astronomie physique. — M. Becquerel communique une note sur la décomposition du carbure de soufre par des actions électriques à très-petite tension. On met dans un tube du carbure de soufre au-dessus d'une dissolution de nitrate de cuivre, qui a une pesanteur spécifique moindre, puis une lame de cuivre qui plonge dans l'un et l'autre liquide. Cet assemblage détermine une pile. Le carbure de soufre est décomposé ainsi qu'une partie du nitrate; il y a formation d'une grande quantité de cristaux de protoxide de cuivre sur la lame de cuivre, et dépôt de carbone sur les parois du tube, en lames très-minces, ayant un aspect métallique. — M. Cauchy présente un Mémoire sur l'équation à l'aide de laquelle on détermine les inégalités séculaires des mouvemens célestes.

— *Du 3 août.* — MM. *Gay-Lussac*, *Dulong* et *Becquerel* font un rapport sur le Mémoire de M. Donné, intitulé : *Recherches sur les influences qu'exercent les phénomènes météorologiques sur les piles sèches.* « Peu de tems après la découverte des piles voltaïques, divers physiciens essayèrent, mais en vain, d'en construire, avec des élémens solides et indécomposables. MM. *Hachette* et *Desormes* présentèrent à l'Institut, en 1805, un Mémoire dans lequel ils firent connaître une pile formée

avec des couples métalliques, séparées par une simple couche de colle de farine mêlée de sel marin. L'humidité répandue dans l'air, attirée par cette colle, suffit pour établir le mouvement du fluide électrique dans l'intérieur. Les propriétés de cette espèce de pile sont de ne pas agir sur les animaux, de ne produire aucune action chimique, de charger un condensateur au point de donner des étincelles et de fonctionner pendant plusieurs mois. On donne à cette appareil le nom de pile sèche. M. *Zamboni* imagina une pile sèche dont l'effet est de plus longue durée que la précédente; elle est composée de 5 ou 600 petits disques de papier, étamés sur une de leurs faces, et recouverts sur l'autre d'une couche de per-oxide de manganèse pulvérisé et légèrement humecté de lait ou autre liquide analogue. Ce physicien a modifié cet appareil de bien des manières; mais il n'en est résulté jusqu'à présent aucun avantage réel pour la science, peut-être à cause des variations continuelles qui surviennent dans sa charge. Le Mémoire de M. Donné a pour but de faire connaître les causes de ces variations, que l'auteur attribue à l'influence des phénomènes météorologiques. Il a étudié successivement l'action particulière de l'humidité, de la pesanteur atmosphérique, de la température, de l'électricité et de la lumière sur les piles sèches. L'humidité agit sur les piles comme corps conducteur, soit en enlevant une partie de l'électricité, soit en faisant communiquer par leurs bords les disques, et diminuant par là la tension des pôles. M. Donné n'a remarqué aucun rapport entre les variations de tension et les hauteurs barométriques. Il a reconnu qu'une pile sèche placée dans le vide, et dont l'un des pôles communique avec la terre et l'autre avec un électromètre, possède la même tension que dans l'air. La température lui a paru la cause qui agit de la manière la plus immédiate et la plus variée; aussi son action est-elle très-compliquée. La tension d'une pile sèche est presque toujours en rapport avec la température de l'atmosphère. Elle augmente par la chaleur et diminue par le froid. Mais l'augmentation de tension n'a pas lieu aussitôt que la température extérieure s'élève ; quelquefois on ne l'aperçoit que lorsque le thermomètre commence à baisser. La chaleur ne manifeste donc pas son action sur-le-champ. Tel degré du thermomètre n'indique pas toujours le même degré de tension, lequel dépend de la température qui a régné précédemment. On remarque un phénomène absolument analogue, quand on compare les effets produits par des variations brusques de température et par des variations graduelles et lentes. Les unes peuvent réduire

la tension à zéro, tandis que les autres ne lui font perdre que quelques degrés de son intensité. Une chaleur graduée pendant quelques heures au-delà de 20° ou 24° n'augmente pas sensiblement la tension. Quand on laisse refroidir la pile lentement, elle perd de sa force, jusqu'à ce qu'elle ait repris la température des corps environnans. Au bout de 24 heures elle est revenue au même point qu'avant l'expérience. Il paraît que la chaleur, outre son influence sur les actions chimiques, qui ont lieu continuellement dans la pile, agit mécaniquement par la dilatation pour modifier la tension de l'électricité. Quand on élève la température d'une pile, la chaleur ne dilate pas également dans les premiers momens la pile et les fils de soie qui la maintiennent. Il s'ensuit que les disques sont plus fortement serrés les uns contre les autres, ce qui doit augmenter l'énergie de la charge. Le refroidissement produit un effet inverse. M. Donné a étudié ensuite l'action de l'électricité sur les piles sèches. Il a posé en principe d'abord qu'une pile étant isolée, la tension est nulle aux deux extrémités, parce que les deux électricités s'y font équilibre. Ce principe est en contradiction avec les faits connus. La pile de Volta, lorsqu'elle est isolée, possède au pôle zinc un excès d'électricité positive, et au pôle cuivre un excès d'électricité négative. A partir de ces deux points les qualités d'électricité libre vont en décroissant jusqu'au milieu, qui se trouve dans l'état neutre. Vos commissaires engagent M. Donné à répéter de nouveau cette expérience, et à la varier suffisamment pour déterminer la cause qui annule complétement la divergence des feuilles d'or, comme il l'a avancé dans son Mémoire. La pile sèche étant isolée, si, au moyen de la machine électrique, on fait arriver de l'électricité positive au pôle négatif, la tension augmente considérablement au pôle positif, tandis que si c'est au pôle positif que l'on fait arriver de l'électricité positive, la tension ne tarde pas à être réduite à zéro au pôle négatif. M. Donné a voulu se servir de cette action de l'électricité libre sur une pile pour connaître l'électricité de l'atmosphère ou celle d'une espèce contraire qui se trouve sur une partie de la surface du globe, soumise à l'action électrique par l'influence d'un nuage orageux. Il fait remarquer que les piles étant placées ordinairement dans une position verticale, la partie inférieure en communication avec le globe, ce n'est que par cette dernière qu'elles peuvent recevoir de l'électricité. Si la terre en fournit, leur tension doit être diminuée. Il a donc cherché s'il y avait possibilité d'en recueillir. Un électromètre très-sensible, convenablement

disposé et en communication avec le globe, lui a donné des signes non équivoques d'électricité. M. Donné a reconnu enfin que la lumière était sans action sur les piles sèches, et qu'il était impossible de produire des effets chimiques, même avec un chapelet de cinquante piles de mille disques chacune. Les recherches de M. Donné intéressent la physique générale et peuvent fournir de nouveaux élémens à la théorie de l'électricité. Vos commissaires vous proposent de l'engager à les continuer, en y mettant cette précision si nécessaire dans l'étude des sciences physiques pour la détermination exacte des phénomènes, surtout dans une question aussi compliquée que celle qu'il a entrepris de résoudre (Approuvé). — MM. *Magendie* et *Duméril* font un rapport sur les Mémoires de statistique de M. DE CHATEAUNEUF, dont les résultats sont 1° que la mortalité est plus grande chez les pauvres que chez les riches; 2° que la durée de la vie se prolonge davantage dans les pays montueux que dans les autres, sans que les latitudes y influent sensiblement. « M. de Chateauneuf a donné à son premier Mémoire un titre piquant : *comment meurt le riche et comment meurt le pauvre?* Il eût peut-être mieux énoncé la question qu'il éclaire, s'il l'eût ainsi posée : *la mort frappe-t-elle le riche au même âge que le pauvre?* L'auteur rappelle d'abord qu'il a été conduit à faire ses recherches, afin de reconnaître si celles de M. Villermé étaient aussi exactes pour le cas de vieillesse, qu'elles l'étaient pour l'enfance, ainsi que lui-même s'en était assuré. Il met en parallèle les classes de la société humaine qu'il regarde comme les plus élevées par leurs fonctions et leurs richesses avec les séries d'individus vivant au jour la journée dans l'un des arrondissemens les plus pauvres de Paris, et il compare la mortalité qui arrive, sur un nombre donné, dans ces deux populations. Ainsi, dans un espace de huit années, depuis le 1er janvier 1820 jusqu'au 1er janvier 1828, il a pu suivre l'existence de six cents personnes qui représentent ce que la société a de plus notable par les avantages de la naissance, le privilège du pouvoir, les jouissances de la richesse et peut-être aussi du bonheur. Ce sont les pairs de France, les ministres, les conseillers d'État, les cardinaux, les souverains, dont l'âge et l'époque de la mort sont toujours constatés. Son tableau indique comment la mortalité a parcouru cette classe éminente. Il en résulte qu'un seul a prolongé sa carrière au-delà de quatre-vingt-dix ans; que cent quarante-un ont succombé, ce qui est un peu moins du quart, et donne environ dix-huit décès par an. M. de Châteauneuf a pris le second terme

de comparaison dans cet arrondissement de Paris, où les rues Mouffetard, de la Clef, de l'Oursine, des Charbonniers, réunissent et entassent une population nombreuse d'ouvriers pauvres, de chiffonniers, de balayeurs, de terrassiers, de journaliers. D'après les relevés de l'état civil des décès de mille individus pris dans les mêmes âges, les trois quarts au moins sont décédés dans les hôpitaux, et la perte annuelle sur cent a été plus que doublée. Dans le second Mémoire, intitulé : *Notice de longévité au* XIXe *siècle*, M. de Châteauneuf présente les recherches qu'il a faites pour déterminer combien de personnes sur cent arrivent aujourd'hui à l'âge de soixante ans; il indique les sources dans lesquelles il a puisé les élémens de ses calculs pour la France, et quelques-unes de ses provinces en particulier, telles que le Languedoc, le Quercy, la Provence; pour le comté de Nice, le Piémont, le canton de Vaud, la Suède, le gouvernement de Moscou, l'Écosse, Londres, Glasgow, les Pays-Bas, Vienne, Paris. En écartant les termes extrêmes et ne prenant que ceux qui ne s'éloignent pas sensiblement les uns des autres, il trouve que le nombre moyen des individus qui arrivent à soixante ans est aujourd'hui de vingt-cinq environ, et qu'il faut à peu près ce nombre d'années pour que la moitié d'une génération soit éteinte. C'est à soixante-dix ans que commence le décroissement rapide du genre humain. Ces recherches sont curieuses sans doute, et nous proposons à l'Académie de les accueillir et de les encourager; mais, peut-être, auraient-elles un autre but utile, si l'auteur, qui a déjà donné des preuves d'un si grand zèle et d'une si haute sagacité dans ses investigations, qui a su en tirer des aperçus si intéressans, pouvait parvenir à réunir les matériaux nécessaires pour connaître et comparer la durée moyenne de la vie chez diverses populations à différentes époques. Ce serait un moyen d'apprécier l'influence du genre de vie sur la prolongation de l'existence chez les peuples des différens siècles. » (Approuvé.) — MM. *Magendie* et *Duméril* font un rapport sur le Mémoire de M. le docteur Cottereau, concernant le traitement de la phthisie par le chlore gazeux. « Nous rappellerons que M. Ganal a, le premier, communiqué un Mémoire à l'Académie sur le même sujet. Le rapport n'en a pas encore été fait, et même, dans la séance du 13 juillet, M. le docteur Larroque a écrit pour infirmer l'un des faits cités par M. Ganal. Cependant, depuis que les essais de M. Ganal ont été connus, plusieurs médecins se sont occupés de l'administration de ce remède. M. le docteur Cottereau a imaginé et fait exécuter un appareil qu'il regarde

comme préférable, et dont il a mis sous vos yeux le dessin et la description. Le perfectionnement consiste en ce qu'à l'aide d'une petite lampe qui y est annexée, l'eau chargée de chlore est échauffée dans un flacon à un degré déterminé par un thermomètre qui en fait également partie; qu'au moyen de robinets, d'une part, les gouttes du liquide surchargé de chlore sont facilement comptées; de l'autre, ce tube par lequel s'opère l'inspiration peut être fermé de manière qu'il ne se perde aucun atome de chlore. Le Mémoire expose avec détail une observation particulière de l'état d'un jeune étudiant en médecine, qui a présenté à plusieurs de nos confrères médecins et à l'un de nous en particulier tous les symptômes d'une phthisie pulmonaire, et qui, après avoir fait usage des inspirations du chlore, à l'aide de l'appareil de M. Cottereau, nous a paru parfaitement guéri. Ce jeune homme, nommé Piau, âgé de vingt-six ans, a été présenté à l'Académie le 25 mai; il continue d'être très-bien et parfaitement guéri en apparence. Vos commissaires n'ont pas de conclusions à présenter sur ce Mémoire. C'est un fait qu'ils ont constaté; mais il faudra bien d'autres faits analogues pour que l'efficacité de l'inspiration du chlore dans la phthisie pulmonaire puisse être déclarée indubitable. Nous pensons, d'ailleurs, que l'appareil de M. Cottereau remplit parfaitement le but qu'il s'est proposé, de faire respirer du chlore à une température et dans une quantité appréciables et déterminées sans une déperdition de ce gaz. » (Approuvé.) — M. Savart lit un Mémoire sur la réaction de torsion des verges rigides. — M. Becquerel lit un Mémoire sur le pouvoir thermo-électrique des métaux. — M. Cordier communique une observation sur un gîte d'ossemens fossiles dans un terrain de calcaire grossier, sur la route de Nanterre.

— *Du* 10 *août*. — MM. *Desfontaines, de la Billardière* et *de Cassini* font un rapport sur une collection de plantes artificielles, formée par feu M. Robillard d'Argentelle, et qui appartient aujourd'hui à M. le baron *Humbert de Molard*. « M. d'Argentelle, ancien militaire, doué de talens distingués en peinture et en sculpture, ayant fixé, en 1802, son séjour à l'Ile-de-France, entreprit de présenter avec une fidélité scrupuleuse et par des procédés de son invention, beaucoup plus parfaits que tous ceux qu'on avait employés jusqu'alors, un grand nombre de productions végétales choisies parmi les plus remarquables et les plus intéressantes de celles que la nature prodigue avec tant de richesse entre les tropiques. *Vingt-quatre années* ont été employées à ce travail, dont le

résultat est une collection d'environ cent vingt plantes, représentées en tout ou en partie, de grandeur naturelle et avec une perfection telle qu'elle peut, à l'égard de certains objets, faire illusion aux yeux d'un botaniste exercé. Indépendamment du mérite de l'exactitude la plus minutieuse, les ouvrages de M. d'Argentelle ont l'avantage d'une solidité à toute épreuve, puisqu'ils ont subi, sans aucune dégradation, celle du transport de l'Ile-de-France à Paris. M. d'Argentelle est mort sans laisser aucune instruction sur ses procédés. Ils paraissent trop longs, trop dispendieux et trop embarrassans pour être appliqués à un grand nombre d'espèces, et leur utilité pour la science proprement dite est extrêmement bornée. En résumé, les plantes artificielles dont il s'agit sont très-supérieures à tout ce qu'on connaît en ce genre, et elles semblent avoir atteint toute la perfection dont ces sortes d'objets sont susceptibles. Nous les croyons bien dignes de figurer honorablement dans toute collection ouverte au public, où elles attireraient infailliblement les regards des spectateurs et leur procureraient la parfaite et facile connaissance d'objets intéressans. » (Approuvé.) A. Michelot.

— *Académie Française. — Séance publique annuelle du 25 août, jour de la Saint-Louis. — Distribution des prix Monthyon et du prix de poésie.* — Un auditoire brillant, un peu moins nombreux toutefois que de coutume, assistait à cette séance. On sait que le public se porte toujours avec empressement à ces rares solennités, où l'Institut en corps se dévoile aux regards des profanes, et où le modeste observateur, perdu dans la foule, peut contempler tout à l'aise ces élus de la science et des lettres, dont il a si souvent entendu les noms, et dont la personne est généralement beaucoup moins connue que les ouvrages. On a fait, de tout tems, des épigrammes plus ou moins bonnes, contre l'académie et ses quarante immortels ; on attaque aujourd'hui, d'une manière bien autrement sérieuse, les doctrines littéraires dont la garde lui est confiée ; tout cela n'empêche pas le public, et les détracteurs eux-mêmes, de courir à ses séances, à peu près comme certains provinciaux qui passent l'été à dire du mal de Paris, au fond de leurs châteaux, et qui ne manquent pas d'y revenir périodiquement tous les hivers. Un motif particulier prête d'ailleurs encore plus d'intérêt à la séance annuelle de la Saint-Louis. C'est dans cette séance que sont distribués, à la fois, les prix d'éloquence et de poésie, et ceux que la libéralité de M. de Monthyon a légués, par anticipation, à la vertu modeste et indigente. C'est une idée heureuse

et en même tems un témoignage honorable de confiance donné à l'Académie française, que de l'avoir chargée de cette pieuse fonction. L'ingénieux bienfaiteur semble avoir voulu témoigner par là que, dans sa pensée, les hommes les plus éclairés de la France sont aussi les meilleurs juges des bonnes actions. L'Académie s'est montrée constamment digne d'un tel ministère, et le suffrage unanime du public ajoutera encore, cette fois, un nouveau prix aux couronnes qu'elle vient de décerner.

La séance s'est ouverte par un rapport de M. Andrieux qui, pour la première fois, remplissait devant le public les fonctions de secrétaire perpétuel. Tout le monde sait à quel degré ce célèbre académicien possède l'art de rendre piquans les détails les plus arides. Son rapport, débité comme une improvisation, clair et élégant comme un discours long-tems médité, a été entendu avec beaucoup d'intérêt. M. le secrétaire a annoncé que l'Académie remettait au concours, pour 1830 et 1831, les prix déjà proposés sur *l'influence des lois sur les mœurs et des mœurs sur les lois*, et sur la *charité considérée dans son principe, ses applications et son influence*. Le sujet du prix d'éloquence, pour 1830, sera l'*Éloge de Malesherbes :* M. Andrieux a fait sentir tout ce qu'il y aurait d'heureux pour les concurrens, d'avoir à célébrer, dans un même héros, *tant de vertus, de lumières et de malheurs*. Il a annoncé enfin que l'Académie, ne croyant pas devoir décerner de prix, cette fois, pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs, avait seulement accordé deux médailles, de 2,000 fr. chaque, à M. *Ed.* Alletz, auteur des *Esquisses de la souffrance morale*, et à M. Damiron, pour son *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au* XIXe *siècle*.

M. *George* Cuvier, qui présidait la séance, a pris ensuite la parole. Dans un discours écrit avec élégance et sensibilité, plein de traits heureux et justement applaudis, il a loué l'institution des prix de vertu, expliqué ses motifs, et fait voir que, dans l'intention du fondateur, l'appareil donné à cette distribution aurait également pour but, de récompenser de belles actions déjà faites, et d'en faire éclore de nouvelles. Il a annoncé que deux prix de 5,000 fr., et quinze médailles, de 600 fr. chacune, avaient été accordés cette fois par l'Académie. Presque toutes ses récompenses se rapportent, comme de coutume, à des personnes indigentes, et appartenant aux dernières classes de la société.

Le premier des deux prix a été obtenu par Mlle *Reine* Françon, de Saint-Étienne, département de la Loire, qui, avec

les seules ressources de son travail et de son inépuisable charité, est venue à bout de former dans cette ville une sorte d'école, où de jeunes filles pauvres sont gratuitement nourries et habillées, reçoivent l'éducation qui convient à leur état, et même un petit trousseau à leur sortie. Nous regrettons de ne pouvoir consigner ici les détails touchans qu'a donnés, sur ce sujet, M. le directeur de l'Académie, et qui ont excité un attendrissement général.

Ce sentiment est devenu plus vif encore lorsque l'orateur a raconté l'histoire, si simple et si admirable à la fois, de de Mlle *Louise* SCHEIPPLER, qui a reçu l'autre prix de 5000 fr. Née dans une vallée des Vosges, au ban de la Roche, sous les yeux du vertueux et célèbre OBERLIN, et saisie d'admiration pour les merveilles que cet homme bienfaisant avait déjà opérées dans son pays, Louise s'attacha, dès l'âge de quinze ans, à son service, sans vouloir accepter jamais le moindre salaire. Elle était, dans toutes les saisons, partout, à toute heure, sa fidèle messagère : tous les bienfaits d'Oberlin passaient par ses mains, et elle y ajouta bien souvent son modique superflu. Elle eut et exécuta, la première, l'idée de ces *maisons d'asile*, ouvertes aux enfans du peuple; heureuse et bienfaisante institution, adoptée promptement en Angleterre, et qui commence à se naturaliser parmi nous (1). Le pasteur, à son lit de mort, digne appréciateur d'une telle vertu, légua Louise à ses enfans par un article de son testament, dont la lecture a vivement ému l'assemblée : il y aurait là un beau pendant pour le chef-d'œuvre du Poussin qu'on appelle *le Testament d'Eudamidas*. La famille d'Oberlin se montra digne d'un pareil legs; elle offrit une part d'enfant à celle que cet homme juste avait dès long-tems traitée comme sa fille. Louise refusa, comme on le devine; mais elle réclama la faveur de joindre à son nom celui du maître qu'elle pleure encore; et MM. Oberlin déclarèrent qu'ils croyaient s'honorer eux-mêmes en accédant à sa demande. De pareils traits, si doux à entendre et à rappeler, ne démentent-ils pas assez le triste précepte d'Horace, et n'est-il pas permis de penser, qu'à tout prendre cet âge de fer où nous vivons en vaut bien un autre?

---

(1) M. COCHIN, maire du 12e arrondissement, secrétaire et rapporteur du conseil pour l'extinction de la mendicité, a fondé dans le faubourg Saint-Marceau, rue Saint-Hippolyte, n° 15, près de la rue Mouffetard, un établissement de ce genre qui mérite de fixer l'attention et l'intérêt, et qui, sans doute, servira de modèle à d'autres institutions analogues que les besoins de la classe pauvre réclament.

M. le Directeur, au lieu de donner ensuite connaissance, suivant l'usage adopté jusqu'ici, des actions qui ont mérité les médailles, a annoncé que, d'après une décision de l'Académie, il serait rédigé par le secrétaire perpétuel un petit livret, à la portée de toutes les classes, et tiré à dix mille exemplaires, qui contiendra, avec le discours ci-dessus, un précis de toutes les belles actions couronnées dans la séance. Ce livret sera envoyé à MM. les préfets, sous-préfets et maires, avec invitation de lui donner la plus grande publicité possible.

M. Andrieux a repris la parole, pour faire connaître le jugement relatif au prix de poésie, dont le sujet était, comme on sait, *la découverte de l'imprimerie*. Ce sujet offrait, dans les circonstances actuelles, un mérite d'à-propos d'autant plus piquant qu'il n'avait pas été prévu, à l'époque où le prix fut proposé; le public a témoigné, plusieurs fois, pendant la lecture des morceaux distingués par l'Académie, que ce mérite n'était pas perdu pour lui. Après un précis historique, plein d'intérêt et de recherches, sur la découverte attribuée à Guttemberg et à ses compagnons, M. Andrieux a proclamé les noms des vainqueurs. M. Bignan, couronné déjà dans plus d'une lutte semblable, a obtenu l'accessit, et MM. Lemaire, et Boniface Saintine, des mentions; le prix a été décerné à M. *Ernest* Legouvé, fils de l'auteur de *la Mort d'Abel*, et du *Mérite des femmes*, à peine âgé de 22 ans. Le public a accueilli, avec de vives acclamations, un nom qui rappelle de touchans et honorables souvenirs; il a montré qu'il partageait cette agréable surprise, cette satisfaction, pour ainsi dire de famille, qui, suivant M. le secrétaire, s'est manifestée au sein de l'Académie, lorsqu'elle apprit le nom du jeune vainqueur dont elle venait de couronner les premiers efforts.

Ce triomphe est d'autant plus honorable pour M. Legouvé, qu'il a été glorieusement disputé. Les trois discours mentionnés contiennent des passages très-remarquables, dont quelques-uns ont été lus par M. Andrieux, avec ce rare talent qu'on lui connaît et qui ne laisse à désirer que ce que l'art et le travail ne donnent pas. Le public a paru blâmer, avec l'Académie, le cadre choisi par l'auteur d'un de ces discours, qui a supposé Guttemberg, accusé de sortilège, défendant son admirable invention devant une assemblée de cardinaux. Il ne faut supposer de torts à personne, même en beaux vers; les licences poétiques ne peuvent aller jusque-là; et, loin que l'imprimerie à son berceau ait été persécutée par les papes, on sait, comme M. Andrieux l'a remarqué, que plusieurs presses exis-

taient à Rome et dans quelques autres villes des États de l'Église, à la fin du xve siècle. Un plan, qui a semblé plus heureux à l'Académie, et que nous nous permettons de trouver bizarre, est celui d'un autre concurrent qui a donné à sa pièce la forme d'une épître à M. Steuben, à qui l'on doit le beau tableau qui représente le serment des libérateurs de la Suisse. Le poète invite l'artiste à donner pour pendant à son chef-d'œuvre, la découverte de l'imprimerie, et décrit les accessoires de la scène et la pose des trois personnages, ainsi qu'il les a conçus. Ce cadre, où l'auteur a semé d'ailleurs de vers et des pensées également remarquables, a, comme on voit, le défaut essentiel de rapprocher et de mettre, en quelque sorte, sur la même ligne, deux événemens qui n'ont aucun rapport, et dont le premier (celui qui aurait dû fixer seul l'attention du poète) est d'une bien autre importance que le second.

La pièce couronnée, dont il nous reste à dire quelques mots (1), a paru recommandable par une grande pureté de style, plutôt que par la force et la nouveauté des pensées. Il y règne, dans quelques passages, une mélancolie douce et attachante, que l'âge de M. Legouvé rend plus remarquable, et qui rappelle assez bien le style du *Mérite des femmes*. On a particulièrement applaudi le passage où le poète parle de ce qu'il doit à ses livres chéris, et des maux qu'ils lui font oublier. Ailleurs, rappelant la découverte du véritable système céleste, il le décrit ainsi :

> Copernic, replaçant le soleil détrôné,
> Le fait roi dans les cieux; fixe au centre du monde
> L'immobile foyer de sa clarté féconde;
> Et notre globe tourne, et de l'astre du jour,
> Usurpateur déchu, s'en va grossir la cour.

Plus loin, parlant de l'opinion publique, manifestée par l'organe de la presse, il montre que, dans ces grandes commotions, dont la plus mémorable est encore bien près de nous, on ne voit plus :

> . . . . . Une émeute, et sans but et sans fruit,
> Une foule aveuglée et qu'un homme conduit;
> C'est tout un siècle uni, défendant sa pensée;
> C'est l'œuvre de vingt ans, en un jour amassée,
> Le fruit d'un long passé plein d'un long avenir.

L'auteur termine par des observations plus judicieuses que neuves sur la licence de la presse, qu'il faut toujours distin-

(1) Elle a été insérée, en entier, dans le *Globe* du 26 août, et dans le *Moniteur* du 29 août.

guer de sa liberté, et, s'adressant à l'art même de l'imprimerie, il fait des vœux pour que :

. . . . Bornant son pouvoir à sauver les États,
Il éclaire l'Europe et ne l'embrase pas!

La Société royale des antiquaires de France a entendu, dans sa séance du 29 juin 1829, un rapport relatif à la *collection d'antiquités mexicaines* de M. Baradère. — Sa commission était composée de M. *Depping*, président, *Le Rouge*, trésorier, et *Warden*, rapporteur. M. Warden a rappelé à la société, que les premières recherches sur les antiquités mexicaines ont été faites par M. *Dupaix*, ex-colonel de dragons à Mexico, qui avait été chargé par le feu roi d'Espagne, Charles IV, de parcourir le Mexique, et de chercher les plans et les dessins de tous les anciens monumens qui pouvaient encore y subsister. Le colonel Dupaix, acompagné d'un secrétaire, d'un dessinateur, et d'un détachement de cavalerie, fit trois expéditions successives, qui coûtèrent au gouvernement cent mille dollars, et qui firent connaître beaucoup de monumens remarquables; la ville de *Palenqué*, ses pyramides, ses aquéducs, ses temples, ses palais, et le palais de *Mitla*. Les dessins du colonel Dupaix sont restés à Mexico; quelques copies seulement sont parvenues en Espagne; elles furent, plus tard, gravées à Londres. Il existe encore une autre collection d'antiquités mexiicaines appartenant à M. *Latour-Allard*, qui a été achetée par un Anglais. La collection de M. Baradère se compose de cent quarante-cinq planches représentant les monumens de *Palenqué* et ceux de *Mitla*, et de plusieurs monumens originaux, tels que : une scène de sacrifices humains, dessinée par les *Astèques*, sur papier d'*agave;* un plan du lac *Tezcuco* et de *Mexico*, sur papier de palmier; un tableau des impôts payés à *Montezuma*, également sur papier de palmier; une généalogie des premiers rois mexicains, comprenant une période de 145 ans, copiée sur l'original, qui périt lors de l'incendie des archives; un crâne en marbre, sculpté; des idoles en terre cuite, quelques vases, et plusieurs manuscrits, moitié en caractères espagnols, moitié en caractères hiéroglyphiques.

On avait remarqué, comme une chose curieuse, que des médailles avaient été trouvées dans un sépulcre aux environs de Mitla, et que ces médailles, qui ne sont plus dans les mains de M. Baradère, étaient à l'effigie des empereurs romains. Cette trouvaille ne doit faire faire aucune conjecture extraordinaire : il est très-probable que ces médailles ont été

transportées dans cet endroit depuis la conquête de l'Amérique.

M. Baradère a encore eu le bonheur de se procurer les dessins originaux exécutés par M. *Castaneda*, pour le colonel Dupaix. Il est à désirer que sa collection intéressante ne passe pas à l'étranger, et que la France ne soit pas privée des fruits de la découverte la plus importante qui ait été faite en Amérique. M. Baradère est le seul Européen à qui le gouvernement ait donné la permission de recueillir les antiquités du pays, et d'exécuter des fouilles, depuis qu'il a été rendu une loi pour les défendre aux étrangers.

Théatres. — Théatre français. — 1re représentation du *Czar Démétrius*, tragédie en cinq actes, de M. *Léon* Halevy (samedi, 1er août). — Une femme, dont le costume annonce qu'elle sort du cloître, est amenée dans le palais des czars; c'est Marpha, la veuve d'Ivan, la mère inconsolable de deux fils que Boris a fait périr, et dont il a usurpé le trône. Pourquoi Marpha est-elle ramenée dans ce palais, d'où son ennemi l'a bannie depuis si long-tems, et que ses yeux, noyés de larmes, ont peine à reconnaître? Boris a besoin de son témoignage pour détromper les peuples qui se rangent en foule sous les drapeaux d'un homme qui a pris le nom de Démétrius, le plus jeune des fils de Marpha; malgré la ressemblance de l'imposteur avec le prince, Marpha ne sera point abusée, elle sait trop bien que son enfant a été égorgé sous ses yeux. Aussi lorsqu'on lui annonce ce qui se passe et les volontés de Boris, aucune espérance ne vient consoler son cœur de mère; mais le besoin de vengeance la décide promptement à reconnaître le prétendu Démétrius; c'est le seul moyen qui lui reste de punir le meurtrier qui occupe le trône de sa famille. Au second acte nous sommes sous les murs de la ville, et dans le camp de Démétrius. Entouré de ses officiers, il leur raconte ses merveilleuses aventures, et comment, élevé dans un cloître, et quittant bientôt la vie solitaire, emporté par ses inclinations belliqueuses, il fut reconnu pour le fils d'Ivan, au moment où il allait périr sous le glaive du bourreau, pour avoir tué, en se défendant, un noble polonais. A peine il a dérobé sa tête à l'échafaud qu'il se prépare à ceindre la couronne; le palatin de Sandomir lui promet sa fille, et lui fournit des secours; bientôt il est près d'entrer à Moscou. Il y est entré au troisième acte; Boris s'est donné la mort; tous les obstacles semblent aplanis devant lui, lorsqu'apparaît à ses yeux l'homme

qui l'a soustrait à l'échafaud en le faisant reconnaître pour l'enfant des czars. Ici l'auteur a heureusement placé une de ces péripéties dramatiques que Boileau recommande :

> D'un secret tout à coup la vérité connue,
> Change tout, donne à tout une face imprévue.

Je ne t'ai point rendu mais donné la couronne, dit l'étranger au jeune homme ; tu n'es point le fils des czars ; je suis Wassili, et j'ai, de mes propres mains, assassiné Démétrius. Mais Boris fut ingrat envers son complice, et je résolus de lui ravir un pouvoir qu'il refusait de partager avec moi. Le hasard offrit à mes yeux un enfant dont les traits rappelaient parfaitement ceux de Démétrius; je l'enlevai de la cabane où il était né: cet enfant, c'est toi. Tu sais le reste. Je t'ai donné la couronne, mais je te l'ai donnée pour régner sous ton nom. Quitte tes projets d'hymen ; tu passeras sur le trône sans y laisser de postérité, car ce trône doit m'appartenir. Ce terrible aveu, auquel Démétrius refuse de croire, jette pourtant l'inquiétude et la fureur dans son âme. Il veut demander raison à Wassili, qui lui présente sa poitrine avec un calme dédaigneux. Le jeune homme ne peut se décider à percer le sein de celui qui l'a sauvé ; il jure cependant de le faire punir, lorsqu'en le quittant Wassili lui a déclaré qu'il trouverait facilement le moyen de le perdre, s'il ne consentait à satisfaire son ambition. Le rideau qui se lève pour le 4e acte nous découvre l'appartement de Marpha ; Démétrius est auprès d'elle, et elle pleure toujours son fils. Il est convaincu maintenant que Wassili lui a dit la vérité ; il frissonne à l'idée qu'il n'est qu'un imposteur ; il songe surtout à sauver sa renommée. Je ne puis vous rendre le fils que vous avez perdu, dit-il à Marpha ; mais je puis vous rendre le respect et l'amour qu'il aurait eus pour vous, je puis être son vengeur. Cependant Wassili ne fait pas attendre l'effet de ses menaces ; les soldats et les boyards insurgés marchent, sous sa conduite, contre le palais ; le faux Démétrius vole à leur rencontre, et bientôt revient vainqueur, mais blessé. Il sent sa mort prochaine, et conjure Marpha de sauver sa gloire en gardant son secret, et en le faisant ensevelir dans les tombes royales. Wassili, qu'on amène prisonnier, répète les révélations qu'il a déjà faites. A ces traits, à cette voix, Marpha jette un cri : rends-moi mon fils, dit-elle éperdue en reconnaissant l'assassin. Ce mot trahit le secret qu'elle avait promis de tenir à jamais caché ; le faux Démétrius arrache l'appareil posé sur sa blessure, et Wassili est conduit au supplice. — Cette pièce est composée et écrite avec talent ; il y a des scènes très-bien

faites, entre autres celle où Wassili révèle au faux Démétrius sa destinée. Le caractère de Wassili est vigoureusement tracé, Marpha est pathétique, Démétrius, noble et intéressant, et cependant l'ensemble de la pièce n'émeut que faiblement; je me suis demandé la cause de cette singularité : ne serait-elle pas dans la position respective de Marpha et du faux Démétrius ? Ces deux personnages ne sont rien l'un à l'autre, le spectateur le sait, il les voit glacés dans leurs entretiens secrets, et dès qu'ils sont en public, il leur faut feindre la tendresse filiale et les transports de l'amour maternel. Il y a dans cette situation quelque chose de froid, d'anti-dramatique et qui repousse l'intérêt. C'est un vice du sujet, dont il n'était pas au pouvoir du poète de triompher. On sait que l'ébauche d'une pièce sur le même sujet est conservée dans les œuvres de Schiller, et le poète français l'a consultée avec fruit. La scène où Démétrius raconte l'histoire de sa vie nous semble plus dramatique chez le poète allemand parce qu'elle a beaucoup plus d'importance dans l'action. Ici c'est un récit qui s'adresse plutôt aux spectateurs qu'aux personnages auxquels parle Démétrius, car il n'est pas naturel qu'il ait attendu, pour leur raconter son histoire, le jour où il arrive victorieux sous les murs de Moscou. Dans la tragédie allemande, Démétrius fait son récit devant la diète polonaise, où il compte des adversaires aussi-bien que des amis; et c'est de l'impression que produira son discours qu'il attend de la diète l'appui dont il a besoin pour accomplir la destinée qui s'ouvre devant lui. Cette scène, qui fait l'exposition du drame de Schiller, est pleine de mouvement et d'intérêt; elle serait excellente, débarrassée de quelques longueurs. Mais le personnage de Wassili appartient presque tout entier à notre poète, et c'est une création qui lui fait beaucoup d'honneur; c'est un caractère poétiquement dessiné, et il a dans la physionomie quelques traits d'une férocité froide qui décèle assez bien le barbare de la Moscovie de ce tems-là. Malheureusement nous n'en pouvons dire autant des autres personnages, un peu enluminés d'un vernis moderne. Mais les belles parties de cet ouvrage suffisent pour révéler un talent véritable et donner des espérances que le poète ne trompera pas.

— Théatre anglais. — *The Stranger* (*l'Étranger*), drame en cinq actes, imité de *Kotzebue*, par B. Thompson, et le 4e acte de *the Merchant of Venice*, drame de Shakespeare (mardi, 4 août) — *Douglas*, tragédie en cinq actes, par J. Home, et le 5e acte de *the Stranger* (samedi, 8 août). — *Jane Shore*, tragédie en cinq actes de Rowe (mardi, 11 août) — *The Stranger* est la

pièce que nous connaissons sous le titre de *Misanthropie et Repentir;* comme en France, elle a obtenu à Londres un fort grand succès; et les critiques sévères qui en ont le mieux remarqué les défauts, n'ont pu s'empêcher de convenir que c'est un ouvrage tout rempli d'un pathétique dont l'effet est inévitable. On dit que rien n'a été plus parfait que le jeu de J. Kemble et de Mme Siddons dans les rôles principaux. Aujourd'hui c'est Mme West qui joue à Drury-Lane le personnage de Mme Haller; elle le rend avec intelligence, mais elle manque de vrai pathétique; cette douleur, qui se manifeste en hoquets bruyans et en sanglots multipliés, peut plaire à Londres, mais elle est bien moins touchante pour des spectateurs français, que la douleur muette et pourtant si éloquente que Mlle Mars exprime dans ce rôle où elle est admirable. Au reste, Mme West, en butte à quelques sifflets acharnés et qu'on a fini par expulser à la représentation suivante, s'est constamment trouvée dans un état de malaise qui doit nous rendre indulgens pour elle; elle eût certainement paru meilleure sans cette malveillance visible. Quant à Wallack, que des applaudissemens ont fréquemment encouragé, il nous a montré tout son talent; nous avons tâché de l'apprécier dans notre dernier article, et les nouveaux rôles où nous l'avons vu n'ont fait que nous confirmer dans notre opinion. C'est un acteur qui ne manque ni d'usage, ni d'habileté, mais que nous ne croyons pas destiné par la nature à briller au premier rang. — Parmi les divers ouvrages dramatiques de l'Écossais Home, *Douglas* est le seul qui soit resté au théâtre; il épuisa, dans ce premier élan, dit un critique, toute son énergie et tout son feu; mais s'il eût accompli toutes les espérances qu'avait fait concevoir son début, il fût devenu le rival d'Otway, et se serait placé même auprès de Shakespeare. Le sujet de *Douglas* est le même que celui de *Mérope;* mais ici l'action se passe dans les tems modernes, et parmi des personnages d'une condition privée. De la simplicité dans les incidens, de la vérité dans les caractères, du pathétique dans les situations, de la poésie dans le style, voilà les qualités qui distinguent cette pièce, et en font un drame fort touchant, malgré quelques défauts que nous n'avons pas le tems de relever ici. Toutefois, l'intérêt nous semble porté, dans *Mérope*, à un plus haut degré, et il y a beaucoup plus de terreur dans le sujet antique où Égyste est exposé à un péril continuel et bien plus pressant que celui dont Douglas est menacé dans la pièce moderne. Mme West, qui remplissait le rôle de lady Randolph, mère de Douglas, l'a rendu avec naturel et intelligence; mais, nous le répétons, elle n'a point

cette sensibilité profonde qui remue un auditoire, ces larmes sympathiques qui font naître les larmes dans tous les yeux. Ce n'est pas non plus un pathétique bien communicatif que celui de Wallack, mais cet acteur a de la noblesse et du feu; il tiendrait, avec beaucoup de distinction, son rang dans une troupe où il ne jouerait pas le premier rôle. Après le départ de Mme West et de Wallack, les comédiens anglais ont terminé leurs représentations par *Jane Shore* : nous avons déjà eu occasion de parler de cette pièce, où Mlle Smithson était fort touchante. C'est Mme Saint-Léon, cette jeune Française que nous avions déjà vue dans *Coriolan*, qui remplissait le rôle de Jane Shore, et elle y a fait preuve d'un talent encore inexpérimenté, mais qui donne des espérances. Elle a rendu avec beaucoup de vérité les scènes difficiles du cinquième acte. Lorsque les comédiens anglais reviendront à Paris, nous leur conseillons de choisir une meilleure troupe; le froid accueil que nous venons de leur faire n'est point, de notre part, comme on l'a dit mal à propos, une preuve de légèreté, c'est une preuve de goût.

M. A.

— Académie royale de musique. — *Guillaume Tell*, opéra en quatre actes, paroles de MM. Jouy et *Hippolyte* Bis, musique de M. Rossini, ballets de M. Aumer, décorations de M. Ciceri (lundi 3 août 1829). — On peut jeter quelques doutes sur les aventures de Tell et sur les faits qui accompagnèrent la libération de la Suisse; mais personne ne contestera l'intérêt éminemment dramatique de toute cette histoire. Aussi ce sujet a-t-il été fréquemment traité par les auteurs qui travaillent pour le théâtre. On a tout dit sur le poème nouveau, dont nous n'essaierons pas de donner ici l'analyse répétée déjà dans tous les journaux; il faut bien l'avouer, du reste, on a eu raison d'avancer qu'il est presque en général au niveau des *libretti* italiens de notre époque. Mais, du moins, il offre le même avantage que ceux-ci, et semble n'avoir été composé que sur des patrons fournis par le compositeur; les phrases symétriquement disposées et formées de syllabes sonores ont laissé un champ libre à la musique. D'ailleurs, les auteurs, dans la préface de leur ouvrage, ont pris soin d'avertir le public de leur but, et de réclamer son indulgence. Cependant la critique ne peut perdre tous ses droits : passe pour la versification; mais la contexture même du poème a-t-elle donc offert tout ce que l'on pouvait espérer? Est-il quelque chose de plus absurde que cet amour d'Arnold et de Mathilde? N'eût-il pas mieux été de donner à la révolte des Suisses un commencement d'exécution comme avait fait Sé-

daine; dans l'opéra de cet auteur, dont Grétry composa la musique, et qui a dernièrement reparu avec succès à l'Opéra-Comique, on voit le bonnet de Gessler, arraché de sa colonne, déchiré et foulé aux pieds. Cette scène est du plus bel effet; pourquoi les nouveaux auteurs ne l'ont-ils pas conservée?

Quelque frivole que soit la danse et même la chorégraphie, nous ne devons cependant pas passer sous silence l'extrême soin apporté par l'administration de l'Opéra à cette partie du grand ouvrage dont il est question. Nous devons surtout des éloges à M. Aumer pour avoir employé assez fréquemment les masses; ce qui n'empêche jamais des sujets tels que Paul, Mmes Montessu et Taglioni de paraître avec éclat dans les solos. Il me semble que c'est surtout dans le pittoresque des groupes que l'on reconnaît l'art du chorégraphe. Il faut aussi dire quelque chose des décorations, qui sont vraiment fort remarquables, et où l'on reconnaît de très-beaux effets de perspective.

J'arrive enfin avec plaisir à la musique, puisqu'elle est due au plus grand génie musical de notre époque. L'ouverture commence par un morceau concerté des violoncelles, qui est d'un bon effet, mais qui sent trop le style de chambre : sans doute les périodes s'enchaînent et se croisent avec grâce; mais je le trouve trop long pour le théâtre : on s'en aperçoit peu toutefois, parce que l'attention est toute fraîche et que l'on se plaît à suivre ces tours de mélodie qui ont à la fois de la grâce et de la noblesse. Le solo de cor anglais, qui vient ensuite, est plein de vague et d'abandon : c'est une jeune bergère du pays, marchant au hasard et sans but déterminé, mais bien sûre de revenir à tems au lieu où se trouvent ses compagnes. Cependant, lorsque la flûte est venue mêler ses mélodies à celles du cor anglais, l'orchestre s'anime et se décide enfin sur une sorte de pas redoublé, tout-à-fait dans la manière de Rossini, mais moins original que plusieurs de ceux qu'il a composés pour d'autres ouvrages. En revanche la conduite en est excellente, et la péroraison de l'ouverture du plus puissant effet; avant de terminer on entend encore des débris du motif principal, qui va se fondre enfin dans un tutti où toutes les forces de l'orchestre sont réunies. Ce morceau a excité une juste admiration. Le chœur d'introduction est tout mélodique et d'une bonne coupe : les *ranz des vaches* y sont introduits avec bonheur, et traités précisément comme doivent l'être tous les morceaux de ce genre, placés dans les ouvrages nouveaux, c'est-à-dire, sans préjudice du dessin général. La romance du batelier, quoique bien chantée, m'a

semblé un peu froide. Il n'en a pas été de même du bel air d'Adolphe Nourrit, dont la première phrase, *ô Mathilde, idole de mon âme!* est remplie de sentiment et de charme; le reste ne dément pas ce délicieux commencement; les formes et les tournures françaises, ou, pour parler plus exactement, celles de l'ancienne école d'Italie y ont été adoptées, sans doute comme offrant plus de largeur et de grandiose. Le final du premier acte ne contient, je crois, rien de particulièrement remarquable; peut-être y fait-on peu d'attention en raison de son brillant entourage. La chasse qui sert d'entrée au second acte, est traitée avec vigueur et clarté. Le duo d'Arnold et Mathilde est très-remarquable; l'andante surtout mérite l'attention des connaisseurs. Mais nous sommes arrivés à la plus belle scène de l'ouvrage, vraiment grande de quelque manière que l'on entende ce mot : je veux parler de celle où Tell vient, accompagné de Walter, annoncer au fils de Melchthal que son père est tombé sous le fer des bourreaux. A cette nouvelle, le jeune homme pousse des cris déchirans; il est impossible de rendre par des paroles l'impression que produisent ces accens de désespoir; la musique qui se trouve sur les vers

> Les jours qu'ils ont osé proscrire
> Je ne les ai pas défendus :
> Mon père, tu m'as dû maudire!

est ravissante d'expression et d'effet : joignez à cela cet accompagnement martelé par les deux voix de basses qui, tout en déplorant le sort de Melchthal, se réjouissent des progrès que fait dans le cœur d'Arnold l'amour de la patrie et la haine des tyrans. Quant au serment, rien de plus grandiose et de mieux senti, de plus vrai et de plus original. Cette scène, dans toutes ses parties et jusque dans ses plus minces détails, est une création vraiment étonnante; je ne sais rien dans tout le répertoire dramatique des trois écoles d'Italie, de France et d'Allemagne, qui puisse être mis au-dessus; c'est vraiment l'œuvre du génie. L'arrivée des conjurés des trois cantons ne produit pas tout l'effet que l'auteur s'en promettait, mais le final est plein d'âme et de nerf : il faut l'avouer, cependant, tous ces chœurs paraissent dépourvus de couleur, à côté de la grande scène dont nous avons tout à l'heure donné une idée. Le duo de soprano et ténor, qui ouvre le troisième acte, renferme des phrases touchantes. La marche des Autrichiens me semble plus bruyante qu'originale; le morceau des cuivres est d'un très-bon résultat : cette méthode de traiter en masse des instrumens de même nature avait été abandonnée depuis long-

tems : il n'est pas mal d'y revenir quelquefois. Parmi les airs de danse qui viennent ensuite, on doit remarquer la tyrolienne, exécutée par les dessus et accompagnée par les seules parties chorales; elle est heureuse et bien coupée. Tout l'artifice de cet accompagnement de voix consiste dans la position des croches, sur le tems fort de chaque mesure. Après un fort joli ballet militaire, vient une scène, qui serait la plus belle de l'ouvrage, si celle du serment n'existait pas. L'air de Guillaume Tell :

> Sois immobile, et vers la terre
> Incline un genou suppliant,

n'est autre chose qu'une déclamation notée, mais où respire toute la tendresse et la crainte d'un père placé dans une situation aussi affreuse. Le quatrième acte n'est pas fort saillant : on doit pourtant mentionner un bon air de ténor. L'orage n'a rien de bien neuf, et dans tous les cas est infiniment au-dessous de celui de Beethoven. Du reste, ce n'était ici qu'un accessoire assez peu important.

Nous venons de donner une idée bien faible des beautés du nouvel ouvrage de Rossini; maintenant tâchons de caractériser le changement qui s'est opéré dans sa manière, depuis qu'il a voulu travailler pour nous. Dès les premières notes de *Guillaume Tell*, je me suis rappelé un entretien que j'avais eu avec un de nos compositeurs les plus distingués, M. *Lesueur*. On se souvient peut-être que, lors de l'arrivée de Rossini à Paris, une coterie se forma, qui prétendit non-seulement attaquer sa gloire acquise, mais encore s'opposer à ses succès à venir. Lesueur prit parti pour Rossini, trouvant réponse à toutes les objections qu'on put lui faire, et faisant remarquer que presque tous les grands compositeurs étrangers, qui avaient travaillé sur des opéras français, avaient changé ou modifié leur manière; et que, si nous trouvions à redire aux ouvrages précédemment composés par Rossini, il serait possible qu'il nous forcât d'abjurer notre opinion en écrivant dans un genre tout différent. L'opinion de M. Lesueur s'est pleinement confirmée. Après s'être essayé dans les air ajoutés à son *Mose* et à son *Maometo*, après avoir donné aux aventures du *Comte Ory* des habits nouveaux ou empruntés au *Viaggio à Reims*, Rossini a employé toutes ses forces dans *Guillaume Tell*, qui lui assure de nouvelles couronnes et de nouveaux admirateurs. Déjà il s'était écarté une fois de son genre ordinaire, et pour répondre aux vieux maîtres qui lui reprochaient ses écarts et ses négligen-

ces, il avait composé le premier acte de *Mose* où l'on voit, unies à la plus belle expression dramatique, aux formes les plus aimables et les plus grandes, toutes les ressources de la science employées à propos et sans affectation aucune : Rossini s'était alors souvenu qu'il était élève du savant et respectable père Mattei. Aujourd'hui, sa situation était différente, ce n'était plus de vieux souvenirs qu'il devait occuper son esprit; il lui fallait faire une étude toute nouvelle pour lui, se former à nos goûts, se déprendre de ses habitudes et même de son système de composition : aussi a-t-il long-tems attendu avant de s'aventurer sur notre scène. Hâtons-nous de dire que le public n'a rien perdu au retard, et que nous avons maintenant un bon ouvrage de plus. Dans Guillaume Tell, l'expression dramatique est poussée au plus haut point de perfection; depuis Gluck, on n'avait guère entendu des récitatifs plus beaux et plus profonds. Les airs, pris en eux-mêmes, ne nous paraissent pas supérieurs à ceux que Rossini a écrits pour ses autres opéras; il se défiait peut-être de nous; il savait que nous avons peine à supporter à la scène ces mélodies longuement et richement développées, qui suspendent l'action et en ralentissent la marche, mais qui charment délicieusement les amateurs de musique. Du reste, il semble que Rossini ait voulu prouver ici toute sa force; car, en s'imposant un style large et soutenu, en se privant de tous ces fragmens d'orchestre, si brillans, si légers, si gracieux, mais si faciles à imiter, et si pauvres quand ils se présentent seuls, il s'est réduit à n'offrir que des mélodies toutes neuves, à ne se répéter jamais, à ne point détourner l'attention du public par ces feux d'artifices éblouissans, qui plus d'une fois ont empêché de remarquer la faiblesse du fond. Après avoir donné à *Guillaume Tell* tous les éloges qui nous paraissent bien mérités, faut-il dire toute notre pensée? Pourquoi non? Nous n'avons jamais compris qu'en fait de beaux-arts, plus qu'en fait de science, il existât une opinion *nationale*. Avouons-le donc; à nos yeux, Rossini, en se francisant, a gagné sous le rapport de l'expression dramatique; il a mieux peint les passions, mais peut-être a-t-il perdu quelque chose sous le rapport musical : après avoir critiqué ses erreurs, nous avions fini par nous y habituer; les beautés réelles dont il abondait, ses créations si souvent brûlantes de verve, nous avaient fait trouver du charme jusque dans ses défauts, semblables à ce personnage de Molière qui, tout en avouant les imperfections de sa maîtresse, trouve des raisons pour s'en éprendre davantage. Assurément, nous n'osons

point regretter ces taches, mais nous nous apercevons, malgré nous, qu'elles se trouvaient souvent liées aux inventions les plus belles et les plus saillantes. Rossini, en travaillant pour les Français, a pu paraître plus étonnant, il n'a pas semblé plus grand; il a augmenté pour l'avenir ses chances de succès en se donnant de nouvelles ressources, mais il s'est un peu caché lui-même : c'est le Rhône se précipitant dans le lac de Genève où il s'emprisonne en s'agrandissant : jusqu'alors, il avait roulé ses eaux libres et impétueuses; s'il en ressort, son cours est moins rapide, moins pittoresque, mais plus réglé et plus majestueux. *J.* Adrien-Lafasge.

NÉCROLOGIE.

États-Unis. — De Witt Clinton. — De Witt Clinton, descendant d'une famille irlandaise qui s'établit, en 1729, dans l'État de New-York, naquit, en 1769, à Little Britain, dans le comté d'Orange. Après avoir étudié deux ans à l'Académie de Kingston, il passa, en 1784, au collége de New-York (*King's college*, aujourd'hui *Columbia*), où il fit de brillantes études classiques et mathématiques. Plus tard, il se fit recevoir avocat, et pendant peu de tems exerça cette profession; mais il y renonça bientôt pour la charge de secrétaire particulier de son oncle George Clinton, alors gouverneur de l'État de New-York. Après avoir rempli tour à tour différentes fonctions publiques, entre autres celles de sénateur des États-Unis, de Witt Clinton, fut investi, par la confiance de ses concitoyens, de la charge de maire de New-York, qu'il occupa, avec une interruption seulement de deux ans, jusqu'en 1815; puis, en 1817, il fut élu gouverneur de l'État de New-York. Mais l'esprit de parti qui divisa le pays à cette époque, le décida à se démettre de cet honneur après cinq années d'utiles et honorables services. Plus tard cependant, il céda aux instances de ses amis, et rentra dans la vie publique; en 1824, il fut réélu gouverneur, malgré les efforts de ses adversaires politiques, à une majorité de près de 20,000 voix.

Clinton fit preuve de grands talens, de fermeté et d'intégrité dans la gestion des affaires publiques. «Né, dit son biographe (1),

---

(1) *Memoirs of De Witt Clinton*, etc. — Mémoires sur De Witt Clinton, avec un *Appendice* contenant de nombreux documens qui ont rapport aux principaux événemens de sa vie; par *David* Hosack, D. M. New-York, 1829. In-4° de 550 pages, avec un portrait. Ce Mémoire, auquel

et élevé parmi les whigs de la révolution, c'était un ardent et franc républicain. Comme sénateur, comme juge, et comme gouverneur de l'État, il réprima constamment les prétentions du pouvoir, résista efficacement aux empiétemens des différentes parties du gouvernement les unes sur les autres, et défendit avec persévérance et non sans danger la souveraineté de l'État et les droits individuels des citoyens. En sa qualité de magistrat suprême, on le vit constamment occupé à obtenir de la législature des actes pour l'établissement et le soutien d'écoles et de colléges, pour le progrès des sciences, l'abolition de l'esclavage des noirs, le perfectionnement du système de la milice, de la police et de la jurisprudence, et pour l'établissement d'asiles destinés aux orphelins. Clinton fut un des principaux fondateurs de la *Société littéraire et philosophique de New-York*, autorisée en 1814, et qu'il présida jusqu'à sa mort; et la *Société historique* de cette ville, dont il fut un des premiers membres, et qu'il présida également, lui est redevable d'une allocation de 17,000 dollars, que la législature lui accorda à sa demande. Ce fut aussi à son instigation que cette assemblée vota des fonds (10,000 dollars de rente annuelle pendant quarante ans) à l'hospice de la ville de New-York, et que l'État prit l'asile des orphelins sous sa protection. Il fut aussi un des premiers membres et des fondateurs des Sociétés des Écoles libres, de la Société presbytérienne pour l'éducation des ministres de l'Église, et le protecteur de l'institution ayant pour but de soutenir les écoles destinées aux enfans en bas âge. Ce fut aussi lui qui contribua à établir le fonds pour l'entretien des écoles publiques, qui rapporte aujourd'hui au-delà de 200,000 dollars (1).

Membre de la cour des erreurs, où il déploya autant d'activité que de talent, Clinton, doué d'un esprit éclairé et libéral, ne tarda pas à s'apercevoir des inconvéniens résultant de l'adoption de la jurisprudence anglaise. En 1805, il travailla

---

nous empruntons la plupart des faits rapportés dans la *Revue*, a été composé sur l'invitation de la *Société littéraire et philosophique de New-York*, après que l'auteur, qui avait été l'ami et le médecin de Clinton, eût été appelé à lui succéder comme président de ce corps savant. — Le docteur Hosack nous apprend, dans sa préface, que la famille de Clinton a chargé l'honorable *John C. Spencer* d'écrire sa vie, et lui a communiqué à cet effet tous ses papiers. Le public peut donc s'attendre à une autre biographie digne de cet homme illustre.

(1) Le nombre des écoles de l'État, en 1827, était de 8,298, et celui des enfans de l'âge de cinq à quinze ans, qui y reçoivent leur éducation, de 419,216.

de tous ses efforts à l'abolition des restrictions auxquelles ce code assujettissait les catholiques romains, et, en 1813, il obtint, à cet effet, un bill de la législature. Il contribua aussi puissamment à étouffer ces misérables préjugés qui existaient contre les étrangers naturalisés, et dans un tems de fermentation politique, il s'en avoua même le protecteur. Quand des hommes violens proposèrent l'expulsion des naturels de l'Irlande; « Hé quoi! s'écria Clinton, veut-on nous priver des meilleures têtes et des plus nobles cœurs de la république? »

Comme juge de la cour criminelle, il déclara que « les lois d'Angleterre, qui exigent la violation du secret du confessionnal, était inapplicable aux États-Unis, dont la charte constitutionnelle proclamait la liberté des cultes et des opinions religieuses »; et, en exprimant cette opinion, il défendit l'inviolabilité du sacrement de la pénitence, réclamée par un prêtre, en vertu de la constitution américaine. La cour se rangea de son avis, que partagèrent aussi les membres de tous les autres cultes.

Clinton provoqua d'autres réformes législatives non moins importantes. Les changemens et les améliorations à apporter à la loi des statuts, qui occupent actuellement les juristes des États-Unis, avaient aussi fixé, depuis long-tems, l'attention de Clinton et fait l'objet de ses méditations. On lui doit aussi la justice de dire que, dans ses communications officielles avec les législateurs, pendant plusieurs années, antérieurement à l'acte de 1825, il avait fortement signalé diverses réformes essentielles à introduire dans la législation de l'État; et que ce sont ces recommandations qui y disposèrent l'opinion publique, et provoquèrent l'important travail de la réunion des lois qui s'exécutent actuellement.

Clinton, étant président de la commission des travaux publics en 1808, obtint de la législature de l'État une somme de 100,000 dollars pour les fortifications de New-York; et, lors de la déclaration de guerre des États-Unis contre l'Angleterre, il fit un appel au patriotisme des habitans, qui souscrivirent en peu de tems un million de dollars pour la défense de la ville. Il offrit à la même époque ses services comme major-général de la milice de l'État.

Le grand canal de New-York, qui établit une communication entre les lacs et l'Océan, est un noble monument de son génie et de sa persévérance. Sans lui, sa construction eût été l'ouvrage d'un siècle entier. Telle était du moins l'opinion du vénérable *Jefferson*, et son successeur, M. *Ma-*

dison, déclara qu'il faudrait plus d'argent que la nation n'était en état d'en donner pour terminer une si vaste entreprise. Clinton non-seulement en démontra la possibilité, mais il indiqua les moyens de pourvoir à sa dépense, et eut la gloire de l'achever.

« La philosophie, dit son biographe, l'histoire, la poésie, les belles-lettres, la métaphysique, l'histoire naturelle et la théologie, occupaient tour à tour les instans qu'il dérobait aux affaires publiques. » Il était versé dans les sciences physiques, particulièrement dans la zoologie et la minéralogie. Il excellait aussi dans la botanique, l'ichtiologie et l'ornithologie. Il remplit, durant nombre d'années, la charge de régent de l'Université de New-York. Il était aussi membre de l'Académie des arts de New-York, du Lycée d'histoire naturelle, et membre honoraire de la Société wernérienne d'Édimbourg et des sociétés linnéenne et d'horticulture de Londres. On a de lui plusieurs ouvrages, dont il serait trop long de donner ici la liste.

« En 1816, dit son biographe, Clinton fut élevé, d'un consentement unanime, aux plus hautes fonctions maçonniques des États-Unis, et les remplit jusqu'à sa mort. Ses longs et continuels rapports avec cette institution, qui compte parmi ses membres les noms illustres de *Washington*, *Warren*, *La Fayette*, *Franklin*, *Pinkney*, *R.-R. Livingston* et le vénérable chef de la justice *Marshall*, etc., sont la preuve la moins équivoque qu'on puisse offrir de la pureté des principes, de la moralité et de la tendance religieuse des préceptes qu'enseigne la franc-maçonnerie. Mais, comme d'autres institutions de bienfaisance et de piété, elle compte dans son sein des hommes dont elle est fière, et d'autres qui la déshonorent. »

Libéral à l'excès, Clinton, tout entier à ses devoirs publics, et ne consultant que les intérêts de son pays, négligea ceux de sa famille au point, ajoute le docteur Hosack, que les orphelins de celui qui avait si puissamment contribué à la prospérité de l'État, et à l'enrichissement du trésor, se trouvent, aux 10,000 dollars près que la législature leur a votés, sans ressource, je dirai presque sans les moyens de pourvoir à leur éducation et à leur existence. Clinton, qui avait été marié deux fois, d'abord à miss *Franklin*, fille d'un riche négociant de la société des amis, puis à la fille du docteur *Jones*, médecin distingué de New-York, avait eu de son premier mariage sept fils et trois filles, dont six lui ont survécu.

Clinton est mort d'apoplexie le 11 février 1828. « Son nom, dit M. Hosack, comme ceux des *Washington*, *Hamilton*,

Franklin, *Rittenhouse*, *Jefferson*, *Fenton*, etc., sera inséparable de l'existence de sa patrie, et transmis, chaque jour brillant d'un nouveau lustre, à la postérité la plus reculée. »

Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt..

WARDEN.

ITALIE. — *Octave-Jean-Baptiste* ASSAROTTI, né à Gênes, le 25 octobre 1755, fit profession chez les Piaristes ou pères des écoles pies, société respectable par sa régularité et par les savans qui l'ont illustrée. De ce nombre était Assarotti, professeur de théologie dans sa congrégation; il remplit cette place avec distinction ainsi que d'autres que lui confia l'estime de ses confrères. Nous franchissons rapidement ces détails intermédiaires pour fixer l'attention des lecteurs sur l'objet le plus important de la vie de cet homme de bien.

L'état affligeant des sourds-muets opéra sur lui les mêmes impressions que sur l'abbé de l'Épée, dont il fut le digne émule. Attendri sur leur sort, il forma le projet de les réunir, obtint, en 1802, l'assentiment de l'autorité publique, et organisa à Gênes l'institut où il recueillit ces infortunés. Développer leur intelligence, les former à l'état social, à l'exercice des arts et métiers, les diriger dans la voie de la piété et des vertus, tel est le but auquel il voulait atteindre. Un plein succès couronna ses efforts; il rédigea pour eux une grammaire simplifiée qui, étant à la fois un traité de logique, facilitait les progrès des élèves en donnant de la rectitude à leurs jugemens. Il a composé et imprimé tous les ouvrages nécessaires à son établissement; tous attestent la sagacité de son esprit et la droiture de son cœur. Il consacra à ses élèves, son tems, sa santé, ses talens, sa vie et sa fortune; il les a institués ses héritiers. Assarotti, modèle de piété, de douceur, d'humanité, de charité, est décédé à Gênes le 29 janvier 1829. Le père Ricci a prononcé son oraison funèbre.

Un de ses dignes amis, l'abbé Dégola qui, versé dans la connaissance des signes, faisait par ce moyen des instructions aux élèves, l'avait précédé dans la route de l'éternité.

M. l'abbé Roselli a rempli la même tâche dans les dernières années du père Assarotti. Mais ici-bas, il en coûte pour faire le bien; c'est une mission semée d'écueils, et déjà, à ce qu'on assure, l'intrigue et la jalousie s'agitent pour l'évincer de cette place, et placer l'institut sous la direction jésuitique.

G.

FRANCE. — DE MARTINEL (*Joseph-François-Marie*), né en Savoie, en 1763, ancien colonel dans les armées françaises,

directeur de la pépinière départementale du Rhône, correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture, etc., mort à Lyon, le 10 avril 1829. Nous empruntons à M. Bonafous les faits qui recommandent aux gens de bien de tous les pays la mémoire de ce fils adoptif de la France. Ses efforts pour propager la culture du mûrier et perfectionner l'art d'élever les vers à soie, ne furent point infructueux. Il vérifia soigneusement les expériences que l'on avait faites jusqu'alors pour remplacer, en cas de besoin, les feuilles de cet arbre, et les résultats de ses essais sont consignés dans les actes de la *Société linnéenne de Lyon*, dont il fut un des fondateurs. Marchant sur les traces de Parmentier, il multiplia les expériences sur la pomme de terre, afin d'assigner les espèces qui fournissent le plus d'amidon, ou l'alcool, après la fermentation. Possesseur d'un petit coin de terre dans la presqu'île de Perrache, il le cultivait lui-même, et se livrait à des essais qui attestent les bienfaits que l'agriculture lyonnaise pourrait espérer d'un établissement agricole plus étendu. On regrettera que cet agronome, doué d'autant d'intelligence que de zèle ait si peu écrit : mais les services qu'il a rendus équivalent bien à des livres. « Tous les hommes, disait-il, ne peuvent être grands ; tous peuvent être bons et utiles : personne, assurément, ne joignit mieux l'exemple au précepte. » Les résultats des expériences de M. de Martinel sur les pommes de terre sont insérés dans les bulletins de la *Société d'encouragement*, et dans les Mémoires de la Société d'agriculture du département du Rhône. F.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CAHIER D'AOUT 1829.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

Pages.

1. De l'Indépendance des nouveaux États de l'Amérique (2e article). . . . . *Ch. Comte.* 265
2. Éloge historique de Laplace. . . . . *Fourier.* 290

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Élémens de pathologie vétérinaire . . . . . *Flourens.* 305
4. Second voyage de Clapperton dans l'intérieur de l'Afrique (ouvrage anglais) . . . . . *Chauvet.* 308
5. Cours d'histoire moderne, par M. Guizot. . . . . *J. C. L. de Sismondi.* 330
6. Histoire de Pologne, par N. A. de Salvandy. . . . . *Alph. d'Herbelot.* 348
7. Œuvres de Müllner (ouvrage allemand) . . . . . *H. C.* 376

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 88 *ouvrages français et étrangers.*

Amérique septentrionale. — *États-Unis*, 3. 392
Asie, 2. 394
Europe. — *Grande-Bretagne*, 9 395
— *Russie*, 3. 410
— *Danemark*, 2. 413
— *Allemagne*, 7 414
— *Turquie*, 1 424
— *Italie*, 5. 425
— *Pays-Bas*, 4, dont 1 ouvrage périodique. 429
France, 52, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 12. 433
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 10. . . 444
— *Littérature*, 19. 462
— *Beaux-arts*, 4 478
— *Mémoires et rapports de sociétés savantes*, 2. 482
— *Ouvrages périodiques*, 2. 483
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*. 3 484

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique septentrionale. — *États-Unis :* Établissemens philantropiques de M. *Maclure*. 486

EUROPE.

Grande-Bretagne. — Expédition scientifique. — *Londres :* Voiture à vapeur. — *Durham :* Antiquités. — *Londres :* Publications prochaines. 489
Russie. — *Sibérie :* Mines d'or et de platine. — *Kherson :* Beaux-arts 492
Allemagne. — *Hongrie :* Universités ; Statistique. — Arrêtés impériaux relatifs aux universités. — *Berlin :* Récompense littéraire. 493
Suisse. — *Valais :* Réunion, sur le mont Saint-Bernard, de la Société helvétique des sciences naturelles. 494
Grèce. — Expédition scientifique en Morée. 497
Pays-Bas. — Enseignement supérieur : État du nombre des élèves qui se trouvaient dans les universités au 1er novembre 1827. — *Louvain :* Société belge pour la propagation économique des bons livres. — Jardin botanique. — Établissement orthopédique. — Coutume gothique. 501
France. — Antiquités de la France ; Antiquités du Morbihan. 503
Paris. — *Institut :* Académie des sciences : Séances du 20 juillet au 10 août 1829. Académie française : séance publique de la Saint-Louis. — Société royale des antiquaires de France. — *Théâtres. — Théâtre français :* 1re représentation du *Czar Démétrius*, tragédie. — *Théâtre anglais : The Stranger, the Merchant of Venice, Douglas, Jane Shore.* — *Académie royale de Musique :* 1re représentation de *Guillaume Tell*, opéra. 588
Nécrologie. — *États-Unis :* De Witt Clinton. — *Italie :* Assarotti. — *France :* De Martinel. 529

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

EXPÉRIENCES

SUR QUELQUES EFFETS DE L'ACTION DU FROID SUR LES ANIMAUX;

MÉMOIRE lu dans la séance publique de l'*Académie royale des Sciences du* 15 *juin* 1829.

Ce Mémoire a pour objet quelques expériences qui se rapportent à deux ordres distincts de phénomènes. Je regrette vivement que la nature de nos séances publiques m'oblige de débarrasser ces expériences des détails scientifiques

qui seuls auraient pu leur donner peut-être quelque importance, et je ne me dissimule point combien, dépouillés de ces détails, les résultats que je vais lire paraîtront imparfaits et vagues. Mais la bienveillance de mes confrères, et la déférence que devait à leurs désirs un membre aussi nouvellement élu que moi, m'imposaient le devoir, non de me faire illusion sur ces difficultés, mais de m'y soumettre.

Tout le monde sait combien est grand le rôle que joue, dans l'économie de l'univers, l'inégale répartition de la chaleur; c'est elle qui détermine les climats; c'est à elle que tiennent les saisons; et c'est d'elle que les climats et les saisons tirent toute cette variété infinie de productions, soit végétales, soit animales, qui les caractérisent et les distinguent.

En effet, pour qu'un végétal, pour qu'un animal vive; pour que l'un et l'autre puissent naître, croître, se reproduire, il faut un certain degré de température : de plus, ce degré de température varie pour chaque espèce d'animal, comme pour chaque espèce de végétal : à mesure que, passant d'un lieu dans un autre, on a une nouvelle température, et par elle un nouveau climat, on a aussi de nouvelles espèces végétales et animales; dans un même climat, les changemens de température amenés par les saisons amènent des changemens pareils dans les végétaux et les animaux; enfin, dans un même climat, dans une même saison, les différentes régions de l'atmosphère ayant chacune une température propre, chacune a aussi ses végétaux et ses animaux propres.

C'est sur ces grands rapports des productions aux climats et aux saisons, et des climats et des saisons à la température, qu'un voyageur illustre, M. de Humboldt, a fondé les lois de la *distribution géographique des végétaux et des animaux;* et de pareils rapports suffisent bien pour montrer sans doute jusqu'où s'étend l'empire de cette température sur l'organisation et la vie.

Mais, et les expériences qui suivent le feront bientôt voir

avec évidence, ce n'est pas seulement sur l'organisation et la vie, prises collectivement et en masse, que la température, ou pour ne parler ici que d'un mode particulier de la température, que le froid agit; il agit sur chaque organe, sur chaque fonction; il a même sur chacun de ces organes ou de ces fonctions un genre d'effet propre ou spécial; et c'est à la détermination de quelques-uns de ces effets, sur les animaux, qu'ont été consacrées ces expériences.

L'un des effets les plus singuliers du froid, et celui dont je m'occuperai d'abord, est *l'hibernation.*

On nomme *hibernation*, en histoire naturelle, cet état d'engourdissement ou de léthargie dans lequel quelques mammifères de nos climats, comme les marmottes, par exemple, passent presque tout le tems que dure la saison froide.

Qu'on se figure des animaux devenus froids, insensibles, immobiles, roulés en boule; passant jusqu'à trois ou quatre mois de suite sans manger, sans boire, sans respirer, avec une circulation presque éteinte : que l'on remarque ensuite que ces animaux, sujets à l'hibernation, ne diffèrent en rien, en rien du moins de bien sensible et qui réponde à la singularité des effets produits, d'autres animaux très-voisins d'eux et qui n'y sont pas sujets; qu'à côté du loir, du lérot, du muscardin, etc., par exemple, qui hibernent, se trouvent le rat, la souris, l'écureuil, vingt animaux du même genre qui n'hibernent pas; que, d'une autre part, les animaux hibernans se montrent comme dispersés et vaguement répandus dans les familles les plus diverses; dans celle des insectivores, comme le hérisson, la chauve-souris, etc.; dans celle des rongeurs, comme le loir, le hamster, la marmotte, etc.; que l'on se représente enfin que si, dans nos climats, c'est pendant l'hiver que tous ces animaux éprouvent leur léthargie, sous la zône torride, qui a aussi son animal dormeur, le tenrec, ce n'est, au contraire, que pendant les chaleurs les plus fortes que celui-ci s'endort : et, après tout cela, l'on n'aura encore qu'une idée bien faible de tout ce qu'offre et de détails curieux, et

d'effets insolites, et de difficultés presque insolubles, cet étonnant phénomène.

On pense bien qu'un pareil phénomène, un phénomène d'un ordre si élevé, a dû fixer de bonne heure l'attention des naturalistes et des physiologistes; et qu'étant d'un mécanisme si obscur, il a dû singulièrement se prêter à leurs imaginations et à leurs rêveries. Aussi les anciens, qui expliquaient beaucoup et observaient peu, et, en ces choses-là, l'une suit toujours l'autre, les anciens ne nous ont guère laissé sur ce point, comme sur tant d'autres, que des mots, de ces mots qui, comme l'a dit Fontenelle, « n'ont d'autre mérite que d'avoir long-tems passé pour des choses. »

On a fini, selon l'usage, par où l'on eût dû commencer. On s'est mis à observer avec attention, avec suite, le phénomène si intéressant que l'on voulait connaître, et les deux hommes à qui l'on est redevable de ce premier pas sont Pallas, l'un des plus grands naturalistes du nord, et Spallanzani, l'un des observateurs les plus ingénieux de l'Italie.

Mais c'est surtout vers le commencement de ce siècle que l'Académie des Sciences ayant fait de l'étude de ce grand phénomène le sujet d'un double prix, l'émulation des savans, excitée et guidée par ce noble appel, a bientôt recueilli et réuni de toutes parts un nombre infini de faits précieux, d'observations curieuses, et qu'ainsi ont paru, en Allemagne, les ouvrages de MM. Hérold et Rafn; en Italie, celui de M. Mangili; en France, ceux de MM. Saissy, Prunelle, etc.

Les expériences que l'on va lire pourront faire suite à celles de ces habiles observateurs : on verra qu'elles confirment, comme on devait s'y attendre, la plupart des résultats constatés par eux; mais on verra aussi qu'il est plusieurs de ces résultats qu'elles modifient; qu'il en est quelques-uns qu'elles éclaircissent ou qu'elles complètent; et que, ce qui arrive souvent dans l'étude des phénomènes de la nature, en remplissant quelques lacunes, elles en ont montré quelques autres : par toutes ces raisons peut-être ne les trouvera-t-on pas tout-à-fait indignes de l'attention des naturalistes.

Ces expériences ont été faites dans le midi de la France, et sur le lérot, petit animal du genre des loirs, de la taille du rat, à pelage gris sur le dos, blanc sous le ventre, les yeux entourés d'une bande noire, et la queue touffue à son extrémité.

Le lérot se nourrit de fruits ; il est surtout friand des pêches, des poires, des abricots, etc., qui l'attirent dans nos jardins et jusque dans nos maisons. L'hiver il se retire dans des trous où il s'engourdit, et où l'on en trouve souvent plusieurs rapprochés et couchés l'un sur l'autre, comme pour maintenir et prolonger leur chaleur.

Dans ce court exposé de mes *Observations sur la léthargie* (1), je n'indiquerai que d'une manière rapide tout ce qui tient à l'état de l'animal engourdi et aux conditions extérieures de l'engourdissement, deux points sur lesquels les auteurs que je viens de citer ont laissé peu à faire. Je me hâterai d'arriver aux conditions intérieures ou organiques, point qui constitue et constituera peut-être long-tems encore le véritable nœud de la question et de la difficulté.

Je commence par l'examen de l'état de l'animal engourdi et du mode de son réveil.

Durant la léthargie, l'animal a une position orbiculaire et régulièrement fléchie ; le museau appliqué sous le ventre, les pattes de derrière portées en avant, celles de devant pliées contre la poitrine, les oreilles couchées sur les côtés de la tête, les yeux fortement fermés, tout le corps ramassé en pelotte, et la queue roulée tout autour du corps.

Dans cet état, l'animal est froid ; on peut le toucher légèrement sans qu'il bouge ; mais si on le pince avec force, il remue ; si l'irritation continue, il s'éveille ; et ce qui peut donner une idée de l'état singulier dont il sort, c'est la difficulté même qu'il éprouve à s'éveiller. Il commence par ouvrir fortement la bouche, et la tenir long-tems béante ; puis

(1) Je me propose de reproduire, et de développer pour les Mémoires de l'Académie, les détails de ces *Observations* ; détails qu'excluait, comme je l'ai déjà dit, le but pour lequel ce discours a été écrit, ne comporterait pas non plus, d'ailleurs, la nature de ce recueil.

ses flancs battent, le thorax demeurant d'abord immobile ; puis le thorax participe aux mouvemens des flancs, et la respiration commence : l'animal crie et a l'air d'étouffer ; tout son corps tremble ; il ouvre les yeux, mais il n'y voit pas d'abord ; enfin le réveil a lieu, il voit, il entend, et recouvre peu à peu sa chaleur et ses mouvemens.

Il y a deux degrés distincts de léthargie : dans l'un, la *léthargie imparfaite,* on voit la respiration se suspendre et se renouveler tour à tour, toutes les trois, toutes les quatre, toutes les cinq, toutes les six minutes, par exemple. Dans l'autre, la *léthargie parfaite,* la respiration est, au contraire, complétement abolie, et j'ai vu souvent cette abolition subsister pendant des heures entières qu'a duré mon observation.

J'ai soumis, à l'exemple de Spallanzani, plusieurs animaux engourdis à l'action de divers gaz méphitiques ; et, quoique je n'aie pas tout-à-fait obtenu les mêmes résultats que lui, de mes expériences jointes aux siennes il suit pourtant que la suspension totale de la respiration, dans la *léthargie parfaite,* est un phénomène aussi incontestable qu'il est curieux.

La circulation est à peu près dans le même état que la respiration. D'abord, il n'y a nul battement dans les artères des membres ; si l'on ouvre une veine ou une artère, ou il n'en sort pas de sang du tout, ou il en sort lentement et à peine quelques gouttes d'un sang noirâtre ; si l'on touche le cœur, on ne trouve que quelques mouvemens obscurs et rares.

On sait que les animaux ont la faculté de produire un certain degré de chaleur, lequel constitue leur température propre ; et l'on sait aussi que cette température propre, qui est d'à peu près 38° centigrades chez les mammifères, varie très-peu chez eux, du moins entre les limites de température qui correspondent aux différentes régions du globe.

Chez les mammifères hibernans, la chaleur animale est également d'environ 38° dans l'état de veille ; mais, dans l'état de léthargie, cette chaleur tombe tout de suite au 5e, au 4e, au 3e degré même ; et peut-être qu'après l'abolition presque

complète de la circulation et l'abolition complète de la respiration, rien n'est plus étonnant, dans la léthargie, que les variations de cette chaleur animale dont l'uniformité et la constance paraissaient l'une des lois les plus générales de la classe entière à laquelle ces animaux appartiennent.

Je passe aux conditions extérieures de la léthargie.

Le froid est, du moins dans nos climats, la première de ces conditions. En effet, tant que dure la saison chaude, on ne voit point ces animaux devenir léthargiques : dès que la saison froide commence, au contraire, leur léthargie commence.

De plus, dans le tems même de leur léthargie, on les voit tour à tour engourdis ou éveillés, selon que la température s'abaisse ou s'élève; et ce n'est pas l'élévation seule de la température qui les éveille. Un abaissement subit de cette température qui, s'il les eût trouvés éveillés, les aurait endormis, s'il les trouve endormis, les éveille.

Il faut donc un degré déterminé de froid, et un degré constant, pour que la léthargie s'établisse et se maintienne. Après le froid, la condition la plus favorable est le repos ou le défaut d'excitation; et si l'on se rappelle ce que je viens de dire de la faculté qu'a l'animal de produire de la chaleur, et qu'on y ajoute que c'est surtout par le mouvement que cette production s'accroît, on verra que ces deux conditions, le froid et le défaut d'excitation, agissent, au fond, d'une manière à peu près semblable : la première, en diminuant la chaleur extérieure; la seconde, en empêchant la chaleur intérieure de se développer.

On a dit que la lumière pouvait s'opposer à la léthargie; on l'a dit aussi de la présence des alimens : mes expériences m'ont fait voir que ces deux causes n'ont, du moins chez les lérots, que peu ou point d'influence.

J'arrive aux conditions intérieures ou organiques; et l'on sent combien il importait de déterminer d'abord, de quel organe ou de quelle modification organique particulière dépend la léthargie, et, en second lieu, quel est le mécanisme de ce phénomène.

Or, sur ces deux points, la science ne compte encore que des conjectures; et quant au premier, il n'y a presque aucun organe où ne se soient, tour à tour, adressées ces conjectures.

Mais les deux organes auxquels on s'est surtout attaché sont l'encéphale et le thymus : l'encéphale, à qui les physiologistes sont depuis long-tems dans l'habitude de rapporter tout ce qu'ils ne peuvent expliquer d'ailleurs; et le thymus, corps glanduleux, situé sur le devant du cou, pénétrant jusque dans la poitrine, et à qui le mode de son développement semblait donner des droits particuliers à jouer le premier rôle dans la léthargie.

En effet, cet organe est au plus haut degré d'accroissement au moment où l'animal s'endort; il se flétrît à l'époque de son réveil; et chez les autres mammifères, il disparaît presque en entier à l'âge adulte, et n'est développé que chez le fœtus, dont l'état dans le sein de la mère se rapproche par tant de points de l'état de l'animal en léthargie.

Ces deux conjectures valaient bien la peine d'être soumises à l'expérience, aujourd'hui surtout que la méthode expérimentale a déjà localisé tant d'autres phénomènes, et que, pour ne parler ici que de mes propres expériences sur l'encéphale, par exemple, elle est parvenue à y démêler un organe distinct pour les sensations, un organe pour les mouvemens de locomotion, un organe pour les mouvemens de conservation, et qu'elle y a même trouvé un point, qui a à peine quelques lignes d'étendue, auquel il suffit qu'une partie quelconque soit attachée pour vivre, dont il suffit qu'elle soit détachée pour mourir, et qui constitue ainsi le point central et vital de l'économie.

Je supprimai donc successivement les diverses parties de l'encéphale sur différens lérots. La suppression d'aucune d'elles n'a empêché l'animal de succomber à la léthargie; la suppression de quelques-unes a même paru le porter à y succomber plus tôt.

Le résultat a été semblable pour le thymus : sa suppression

a plutôt accéléré que retardé l'action de la léthargie. J'ai constamment vu, d'ailleurs, que tout ce qui débilite l'animal a un effet pareil à celui de ces ablations; parmi mes lérots, les plus jeunes et les plus faibles ont toujours eu besoin d'un moindre degré de froid que les adultes pour s'engourdir.

Ces expériences montrent que ce n'est ni dans l'encéphale, ni dans le thymus, que réside le principe déterminant de la léthargie. Celles qui suivent semblent montrer quel est le mécanisme de ce phénomène.

Les carotides ayant été mises à nu, sur un lérot léthargique, et par une opération qu'on aurait dû supposer être douloureuse, mais que l'animal ressentit à peine, je trouvai qu'elles ne battaient, même après l'opération, que 9 à 10 pulsations par minute. Quelque tems après, l'animal tendant de plus en plus à se réveiller et la respiration à renaître, elles battirent 20, puis 30, puis 45, puis 100, et enfin 110 pulsations par minute, quand la respiration fut tout-à-fait rétablie.

Ayant soumis alors ce lérot à l'action du froid, je vis peu à peu sa respiration s'affaiblir et ses carotides ne battre d'abord que 100, puis 65, puis 50, puis 47, puis 30, puis 20, et enfin 8 à 9 pulsations encore par minute, quand la respiration fut, de nouveau, tout-à-fait abolie, et l'animal tout-à-fait rengourdi.

Il était curieux de voir si la suspension artificielle de la respiration n'amènerait pas un résultat pareil à celui que venait d'amener la léthargie.

La respiration fut donc artificiellement suspendue, sur un lérot éveillé : le sang des carotides devint bientôt noir, et le nombre des pulsations de plus en plus réduit : à la quatrième minute, il n'y en avait plus que 32; demi-heure plus tard il n'y en avait plus; le cœur seul battait de 8 à 9 pulsations par minute, ce qui était précisément le nombre dont j'avais trouvé qu'il battait chez le lérot précédent en pleine léthargie. En suspendant la respiration, dans cette expérience, j'avais donc reproduit l'état de la circulation dans la léthargie, ou, plus exactement, j'avais reproduit la léthargie elle-même; car à

l'état de la circulation correspond toujours l'état du reste de l'économie.

La respiration fut ensuite successivement suspendue, sur différens lérots, de plus en plus profondément engourdis; et voici ce que j'observai.

Chez tous, la circulation survécut un certain tems à la respiration; chez tous, ce tems fut d'autant plus long que l'engourdissement était plus profond, et la température extérieure plus voisine de la température propre à la léthargie; j'arrivai enfin, par une suspension tour à tour interrompue et reprise de la respiration, à rendre l'animal léthargique sous des degrés de froid moindres que ceux dont il aurait eu besoin pour le devenir avec une respiration libre. Tout montre donc que c'est par la respiration, et par l'intermédiaire des modifications qu'il imprime à cette fonction, que le froid agit dans la léthargie.

Je passe à un autre ordre d'expériences; et aux résultats curieux que l'on vient de voir, je me hâte d'ajouter quelques résultats plus immédiatement utiles.

Au mois de mai 1826, me trouvant à la campagne, on m'apporta un petit canard d'une couvée nouvellement éclose qui était sur le point de suffoquer. Ce petit canard ouvrait un large bec, il ne respirait qu'avec une peine extrême, et au bout d'une ou deux heures il mourut.

L'examen de ses organes me montra les poumons d'un rouge foncé et gorgés de sang. C'était d'une violente inflammation de poitrine que l'animal était mort.

Je me rendis au lieu où se trouvaient les autres canards : on m'en montra aussitôt un second qui venait de tomber dans le même état de suffocation que le précédent; et pendant que je l'examinais, un troisième fut subitement saisi, sous mes yeux, d'une oppression de poitrine si vive qu'au moment où il fut frappé, l'animal devint immobile, il ouvrit un large bec, il ne respira plus qu'avec une peine extrême, il ne mangea plus, il ne but plus, et mourut au bout de deux ou trois heures.

Celui que j'avais trouvé suffoquant, à mon arrivée, mourut

aussi quelques heures après l'invasion de sa maladie. Tous les deux présentèrent le même engorgement inflammatoire des poumons que j'avais observé chez le premier. C'était à la même espèce de pneumonie aiguë qu'ils avaient tous trois succombé ; et il était évident, en outre, en considérant la température froide et l'exposition au nord du lieu où ils se trouvaient, que c'était le froid, et le froid seul qu'il fallait accuser de ces inflammations pulmonaires.

Cet effet si violent, et, pour ainsi dire, foudroyant du froid sur ces jeunes oiseaux, me rappela ce que j'avais observé, quelques années auparavant, sur plusieurs animaux soumis à diverses expériences.

Ces animaux, opérés durant la belle saison et complétement guéris d'ailleurs de leurs plaies, mais affaiblis, étaient presque tous morts d'inflammations pulmonaires chroniques, dès les premiers froids qui avaient succédé à leur opération.

Le rapprochement de ces effets du froid sur ces différens animaux, son action si déterminée et si constante sur l'organe respiratoire, ces degrés divers d'inflammation chronique ou aiguë qui venaient de se produire sous mes yeux ; tout cela me fit sentir que j'avais enfin, entre les mains, un moyen d'investigations et d'expériences directes sur l'une des maladies les plus cruelles qui affligent l'humanité, sur la phthisie pulmonaire. Je résolus d'en tirer tout le parti possible.

Je voulus voir d'abord si, dans de certains cas donnés, le froid seul suffit pour déterminer la phthisie pulmonaire. Je voulus voir ensuite si, dans ces mêmes cas, il suffit d'éviter le froid pour éviter cette maladie. Je voulus voir enfin si cette maladie, commencée sous l'effet d'une température froide, ne pourrait pas guérir par le seul effet d'une douce température.

On s'attend bien que je ne rapporterai point ici toutes les expériences auxquelles je me suis livré sur ces trois objets : cependant, pour donner une idée, et de la manière dont ces expériences ont été suivies, et des résultats auxquels elles m'ont conduit, je crois devoir rappeler, en peu de mots, les principales circonstances de l'une d'elles.

Je me procurai, dès les premiers jours d'octobre 1826, une couvée de vingt-trois poulets, âgés d'à peu près un mois.

Dès que les premiers froids parurent, je mis six de ces poulets dans un local approprié que je maintins à une température douce et constante. De ces six poulets, aucun n'a été atteint de phthisie pulmonaire.

De onze poulets que je laissai exposés, dans leur basse-cour, aux variations de la température de l'atmosphère, tous, à l'exception de deux, sont morts de phthisie pulmonaire, après avoir passé par tous les degrés de l'étisie et de la consomption : et les deux même qui ont survécu sont toujours demeurés petits et faibles.

Il reste six poulets pour compléter le nombre de vingt-trois sur lequel avait été établie cette expérience : ceux-ci devaient me donner le résultat le plus important, comme l'on va voir.

Je les avais laissés d'abord, avec les onze précédens, dans la basse-cour commune, jusqu'à ce qu'ils m'eussent offert des signes évidens de phthisie plus ou moins avancée. Alors, je les portai dans le local à température douce et constante, où je les réunis aux six qui s'y trouvaient déjà.

Deux d'entre eux, qui seraient sûrement morts ou le jour même ou le lendemain, si je les eusse laissés exposés au froid, après avoir paru reprendre quelque force, périrent, l'un au bout de cinq jours, et l'autre au bout de neuf : je trouvai leurs poumons dans un état complet de suppuration et d'inflammation.

Les quatre autres reprirent peu à peu de la vivacité et de la vigueur; ils se rétablirent enfin complétement, et, au mois d'avril 1827, époque où je leur donnai la liberté à tous, ils se portaient tout aussi bien que ceux qui n'avaient jamais quitté le local à température chaude.

Il n'y avait plus qu'à voir quel pouvait être l'état actuel des poumons de ces quatre poulets, et quel pouvait être celui par où ces organes avaient passé durant les signes évidens de phthisie que ces animaux m'avaient offerts.

Or, je trouvai, dans les poumons de tous ces animaux, des

traces d'altérations anciennes, plus ou moins profondes, et maintenant guéries.

Je conserve dans la liqueur, et j'ai fait voir à l'Académie un de ces poumons guéris dont un lobe entier n'offre plus que des vésicules affaissées et déprimées, cicatrices d'inflammations et de suppurations éteintes, et témoignage non moins authentique que consolant, et de l'action puissante de la chaleur, et de la guérison complète d'une maladie qui, par tant de victimes qu'elle lui arrache, renouvelle chaque jour le deuil de la société.

Cette dernière expérience montre clairement quel est le genre d'influence que les climats chauds exercent sur la phthisie pulmonaire : c'est en déterminant la cicatrisation des poumons affectés par les froids de nos climats que les douces températures du midi amènent les bons effets que les médecins ont depuis long-tems observés.

Par tout ce qui précède on voit jusqu'où s'étend l'action de la température, ou plus spécialement du froid, soit sur l'économie en général, soit sur les organes respiratoires en particulier.

On voit encore tout le parti qu'on pourrait tirer, pour éclairer la pathologie humaine, de l'observation des maladies des animaux, et combien on aurait tort de la négliger ou de la dédaigner.

Où ne conduiraient point, en effet, des expériences faites en grand, et continuées avec suite, sur les maladies des animaux? Les expériences que l'on vient d'entendre montrent qu'on peut former des phénomènes morbides, pour ainsi dire, de toutes pièces et à volonté, et qu'on peut les arrêter à son gré, quand ils sont formés.

On pourrait donc provoquer et développer, chez les animaux, les différentes maladies qu'on observe chez l'homme; et, ce qu'on ne peut pas faire chez lui, on pourrait les étudier, chez eux, dans toutes leurs phases, sous toutes leurs formes, à tous leurs degrés, sous l'action comparée des médications les plus hardies et les plus diverses.

Buffon a dit que, *s'il n'existait pas des animaux, la nature*

de l'homme serait encore plus incompréhensible. Cela est vrai surtout de la nature de ses maladies; et il serait digne sans doute d'une nation qui a donné le premier exemple de tant d'autres institutions utiles, de donner aussi celui d'une pareille étude vraiment expérimentale des maux qui affligent l'humanité. Il serait digne d'elle de réaliser ainsi le vœu d'un grand médecin, de Baglivi, qui demandait, dès le XVIIe siècle, des *établissemens* où l'on pût étudier les *maladies des animaux* dans la vue d'éclairer et de perfectionner l'étude des *maladies des hommes.* Baglivi ajoutait que de tels *établissemens* seuls pouvaient assurer désormais à la science des progrès rapides et continus.

Pour se faire une idée, au reste, de tout ce que la médecine pourrait devoir un jour aux expériences sur les animaux, on n'a qu'à voir ce que leur doit déjà la physiologie.

N'est-ce pas des expériences d'Harvey, de Hunter, de Haller, de Réaumur, de Spallanzani, de Bichat, que sont nées toutes ces découvertes non moins admirables qu'inattendues: la circulation du sang, le cours de la lymphe, la propriété qu'ont les nerfs de transmettre la sensibilité, la propriété qu'ont les muscles de se contracter, l'action des fluides gastriques dans la digestion, les qualités opposées du sang rouge et du sang noir, etc., etc.? Je ne parle pas de vingt découvertes faites de nos jours; on sait qu'une découverte, pour être admirée, doit être déjà vieille, et avoir, comme le dit le Père Mallebranche, une barbe vénérable.

Tout doit faire espérer que les idées que je viens d'émettre, touchant les progrès que la médecine humaine peut attendre des expériences faites sur les animaux, ne seront pas dédaignées de nos jours; car de nos jours personne n'ignore que tout se tient dans l'économie vivante, les maladies, les fonctions, les organes; qu'on ne peut agir sur les maladies que par les fonctions, sur les fonctions que par les organes, et qu'ainsi la thérapeutique se fonde sur la pathologie, la pathologie sur la physiologie, la physiologie sur l'anatomie.

Ainsi, dans un autre genre, la navigation se rattache à l'astronomie, l'astronomie à la géométrie; toutes les fabrications,

toutes les productions mécaniques, à la chimie : une chaîne non interrompue lie partout les procédés les plus simples de l'industrie aux spéculations les plus sublimes de la science ; et c'est là sans doute cette chaîne d'or que le dieu d'Homère tient suspendue du ciel à la terre.

FLOURENS, de l'Institut.

DE L'ENSEIGNEMENT DU DROIT

DANS LES UNIVERSITÉS D'ALLEMAGNE.

SECOND ARTICLE.

(Voyez *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 281.)

Dans notre premier article, nous avons caractérisé l'esprit général qui préside à l'étude de la jurisprudence dans ces écoles célèbres; nous nous sommes plus particulièrement attachés à exposer la méthode suivie dans l'enseignement du droit romain, considéré comme droit civil commun de l'Allemagne. Nous acquittons aujourd'hui la promesse que nous avons faite de traiter de l'*étude du droit germanique* et de la *philosophie du droit*.

§ Ier. *De l'enseignement du droit germanique.*

On donne le nom de *droit germanique* aux principes de droit et aux institutions qui tirent leur origine des coutumes et des mœurs anciennes de l'Allemagne; nous voulons dire des coutumes et des mœurs qui ont précédé l'introduction du droit romain et des lois canoniques. Cette partie de la jurisprudence a depuis long-tems été divisée en droit privé, *deutsches Privatrecht*, et en droit public, *deutsches Staatsrecht*.

Le dernier embrassait autrefois toutes les institutions po-

litiques de l'empire germanique. Quoique la base de ces institutions fût féodale, elles renfermaient cependant plusieurs garanties pour les libertés publiques; après une longue existence, ne trouvant plus un point d'appui dans l'esprit national, elles ont insensiblement perdu de leur force, et il n'en restait, pour ainsi dire, que l'ombre en 1806, lors de la dissolution de l'ancienne et bizarre monarchie allemande.

Pendant le XVIIIe siècle, la science du droit public allemand fut cultivée avec zèle. Deux jurisconsultes célèbres lui consacrèrent une longue carrière scientifique : l'un est *Jean-Jacques Moser* (mort en 1785); l'autre, *Pütter*, professeur à l'université de Goettingue (mort octogénaire en 1807).

Avant le XVIIe siècle, l'étude du droit germanique privé, en exceptant toutefois le droit féodal, était tout-à-fait négligée dans les universités. Cela ne doit pas nous surprendre, si nous nous rappelons le triomphe que le droit romain avait obtenu depuis le XVIe siècle dans presque tous les pays de l'Europe : on doit plutôt s'étonner que quelques-unes des anciennes coutumes nationales soient restées vivantes à côté du droit romain, et qu'elles aient contribué, avec ce droit, à la composition des codes modernes. Au reste, si le droit privé allemand ne s'est pas perdu, la plupart de ses principes ont été tellement altérés, qu'il est aujourd'hui difficile d'en reconnaître le caractère primitif. Il avait pris peu à peu, dans les différentes provinces allemandes, un développement particulier et local; et ce défaut d'uniformité n'a pas peu contribué à retarder pendant long-tems les progrès de l'étude du droit national. Ce n'est qu'à une époque très-récente, lorsque des recherches historiques et critiques eurent été entreprises sérieusement, que cette étude a pris une direction convenable et vraiment scientifique. Ce qui manque surtout au droit privé allemand, c'est l'unité et l'ensemble. Aussi était-ce un travail très-difficile et très-long que de rechercher, dans une immense quantité de coutumes locales, les préceptes que l'on peut considérer comme appartenant à toute la nation allemande, et de saisir le caractère des véritables institutions

germaniques, au milieu des nuances qu'elles ont empruntées aux localités, aux formes du gouvernement, aux systèmes religieux si multipliés et si divers dans cette contrée primitivement homogène.

C'est au XVIe siècle que l'on s'occupa de recueillir les débris de l'ancien droit germanique : on publia alors les anciennes lois des Francs, des Allemands, des Saxons, etc., les capitulaires, les divers miroirs, *Sachsenspiegel, Schwabenspiegel*, qui appartiennent en partie aussi à la France, aux Pays-Bas, à l'Italie et à d'autres parties de l'Europe.

Au XVIIe siècle, les praticiens commencèrent à écrire avec succès sur diverses matières du droit privé allemand ; mais le premier qui l'embrassa dans son ensemble, et sous un point de vue historique, fut *Hermann Conring* (mort en 1681), dans son livre : *de Origine juris germanici* (1645), ouvrage où l'on reconnaît l'empreinte d'un esprit supérieur. *Jean Schilter* célèbre professeur à Strasbourg (mort en 1705), exposa en même tems les règles du droit allemand et celles du droit romain, dans un grand ouvrage intitulé : *Exercitationes ad Pandectas*, publié pendant les années 1672 à 1684; sa méthode a été suivie jusque dans ces derniers tems, ainsi que nous l'avons remarqué dans notre premier article.

Ce fut en 1707, qu'on enseigna pour la première fois le droit germanique dans une université allemande. *George Beier* en donna des leçons à l'université de Halle, qui n'existait encore que depuis peu, et qui exerça bientôt une grande influence sur la réforme de l'étude du droit. Après la mort de ce professeur, on publia, en 1718, un ouvrage sous ce titre : *Delineatio juris germanici*, qui fut suivi de beaucoup d'autres du même genre, parmi lesquels on doit distinguer les divers manuels d'*Heineccius : Histoire du droit germanique* (1773), *Élémens du droit germanique* (1736), et *Antiquités du droit germanique* (1773). Cette branche de la science du droit fit bientôt de nouveaux progrès, grâce au zèle et aux ouvrages de *Pütter* et de *Selchow* (mort en 1795), et de *Justus-Frédéric Runde* (mort en 1807), tous trois professeurs à l'université de

Goettingue. Le Manuel de Runde obtint un très-grand succès: on le suivit pendant long-tems dans les universités; la 6e édition de cet ouvrage a paru en 1823.

Le mouvement imprimé à l'étude du droit romain par les efforts de l'école historique, a exercé une grande influence sur les progrès de la science du droit germanique. Deux jurisconsultes surtout ont beaucoup contribué à ces progrès : ce sont MM. *Eichhorn*, professeur à l'université de Berlin jusqu'en 1816, et depuis à celle de Goettingue, et *Mittermaier*, professeur à Heidelberg, et précédemment à Landshut, puis à Bonn. Dans le principe, le droit germanique n'avait été cultivé que dans des vues pratiques. Les recherches historiques n'étaient ni bien profondes ni bien étendues. Les *Antiquités* d'Heineccius, que M. Hugo dit avoir été publiées trop tard, en fournissent la preuve. Dans la plupart des livres et des dissertations particulières, les principes du droit allemand n'étaient guère présentés que comme modifiant des règles du droit romain, et se trouvaient ainsi subordonnés à ce dernier. Les auteurs des manuels destinés exclusivement au droit allemand ne tiraient point, même des sources qu'ils possédaient déjà, tous les avantages qui étaient à leur portée : on ne s'attachait qu'à exposer le droit, tel qu'il était en usage, à côté du droit romain. Le même esprit présidait aux leçons sur cette partie, elles n'étaient que le complément des cours de droit romain. On y enseignait comment les dispositions de ce droit étaient modifiées par les institutions germaniques, dans certains points essentiels, tels que la communauté légale entre époux, le contrat de rente, etc.

On conçoit facilement, qu'en n'examinant le droit germanique qu'en tant qu'il complétait ou modifiait le droit romain, on ne parvenait pas à en acquérir une connaissance bien exacte. Il était impossible de pénétrer ainsi dans la nature des institutions, d'en saisir l'esprit et d'en apprécier l'importance. Il est à regretter que cette méthode domine encore dans l'ouvrage de Runde, ainsi que dans le grand commentaire, en quatre volumes, que *Danz*, jurisconsulte wurtembergeois, a donné

de ce livre, et qui a acquis une très-grande autorité chez les praticiens.

Cette partie de la jurisprudence serait encore bien peu avancée, sans la réforme entreprise, il y a environ douze ans, par MM. Eichhorn et Mittermaier, réforme puissamment secondée par l'esprit du siècle et continuée avec succès par un grand nombre de jurisconsultes distingués, appartenant, pour la plupart, à la jeune génération. Voici, en peu de mots, les innovations qu'ils y ont introduites.

M. Eichhorn a d'abord publié une histoire du droit germanique, tant public que privé, en suivant la méthode de M. Hugo; il a divisé toute cette histoire, depuis les tems les plus reculés dont parle Tacite jusqu'aujourd'hui, en quatre grandes périodes. Dans chaque période, l'auteur donne d'abord le résumé des grands événemens politiques qui ont changé la manière d'être des nations de l'Allemagne; il présente ensuite la description exacte des sources; et enfin, il fait une revue rapide, mais complète, du système de droit public, de droit ecclésiastique et de droit civil adopté dans le cours de la période. Le premier volume de cet important ouvrage a paru en 1808; et, lorsque le quatrième fut publié, en 1825, les trois premiers volumes avaient eu déjà trois éditions. Grâce à son immense érudition, et à une connaissance bien raisonnée des institutions germaniques, l'auteur est parvenu à tracer un tableau fidèle de l'origine, des développemens et des révolutions successives de la législation et de la jurisprudence en Allemagne. M. Eichhorn est remonté à la source commune et aux élémens primitifs des institutions germaniques. C'est par ce moyen qu'il a pu reconnaître le droit commun de sa patrie, et analyser les principes qui servent de base à tant de coutumes locales, à tant de travaux exécutés sur le droit, pendant le moyen âge, et enfin, dans les codes modernes. Nous ne pouvons donner une idée plus exacte de ce traité historique, qu'en le comparant à l'ouvrage très-connu de M. *Meyer*, d'Amsterdam, sur les institutions judiciaires, et surtout au premier volume de cet ouvrage, auquel le traité de M. Eichhorn a plus

d'une fois servi de source; au reste, le livre de M. Eichhorn ne doit être considéré que comme un abrégé de l'histoire du droit germanique; mais il n'en est pas moins excellent pour faire connaître l'ensemble de cette histoire, et le vrai caractère de ce droit. Il est seulement à regretter que l'auteur ait dirigé son attention et ses recherches beaucoup plus sur les pays septentrionaux de l'Allemagne que sur ceux du midi. Cette prédilection s'explique, lorsqu'on sait que M. Eichhorn habitait le nord : les anciennes institutions de cette partie de l'Allemagne ont dû l'intéresser plus particulièrement. D'ailleurs, l'ancienne législation saxonne y était presque généralement en vigueur, et cette législation a été, dans tous les tems, plus cultivée que les coutumes si diverses de l'Allemagne méridionale.

Non-seulement M. Eichhorn a éveillé le goût de l'étude historique du droit germanique, mais il a entretenu le zèle qu'il avait su inspirer pour cette branche de la science, en publiant un assez grand nombre de dissertations sur le droit germanique, dans le *Journal pour la jurisprudence historique*, dont il était l'un des rédacteurs. On distingue, parmi ces dissertations, une esquisse historique sur l'origine et les développemens des villes et du régime municipal en Allemagne, sujet qui excite aujourd'hui un grand intérêt. Nous devons encore à cet auteur une *Introduction au droit germanique privé*, dont la seconde édition a paru à Goettingue en 1825, deux ans après la première. M. Eichhorn, dont les leçons à l'université de Goettingue sont suivies avec empressement par des centaines d'élèves, a formé plusieurs jeunes professeurs qui, par leurs propres ouvrages, ont déjà rendu d'éminens services à la science.

M. Mittermaier s'est acquis une célébrité méritée par ses travaux sur trois parties de la science du droit qu'il cultive avec un égal succès : la législation criminelle, la procédure civile et le droit germanique. Nous ne parlerons pas ici de ses nombreux ouvrages sur le droit criminel; le dernier est une comparaison, pleine d'intérêt et de vues neuves, des différens systèmes de procédure criminelle adoptés chez les

principaux peuples de l'Europe. Son plus grand mérite, quant au droit germanique, est d'avoir su donner à cette étude des proportions plus vastes et un intérêt vraiment européen. Il part de ce fait historique, que tous les royaumes encore existans dans l'Europe occidentale ont été fondés, en grande partie, par des nations germaniques, et il en tire la conséquence qu'on doit retrouver dans tous des institutions d'une origine et d'un caractère communs. Il montre ensuite comment, depuis l'établissement de ces peuples dans les provinces qu'ils avaient conquises, leur histoire et la marche de leur civilisation ont été à peu de chose près uniformes. Chez tous, on trouve le christianisme, le régime féodal, la constitution hiérarchique de l'Église, le régime municipal, le principe monarchique et la lutte de ce principe avec celui de la liberté générale. Chez tous, les faits qui constituent la vie privée ont été presque les mêmes. L'importance attachée à la propriété foncière, l'industrie avec ses corporations et ses riches produits, le goût du commerce, voilà ce que l'on rencontre partout. Faut-il donc s'étonner s'il existe une si grande ressemblance entre les mœurs et les lois des différens peuples de l'occident de l'Europe? Un même esprit a dirigé le développement social de toutes ces nations; les différences qu'on trouve dans leurs lois ne sont que des modifications des mêmes institutions fondamentales. De même qu'aujourd'hui on reconnaît une même tendance vers la liberté politique et civile; de même autrefois une direction uniforme se manifestait dans l'ordre social et religieux, aussi bien que dans l'ordre intellectuel et moral.

C'est donc avec raison que M. Mittermaier a interrogé non-seulement l'Allemagne, mais encore les autres nations sur les anciennes institutions germaniques. Il a examiné avec soin le droit des peuples de l'Allemagne méridionale, et a consulté fréquemment l'ancien droit français, celui de la Belgique, de la Hollande, de l'Angleterre et même de l'Espagne. Il s'est surtout aidé des auteurs français, qu'il a recommandés à l'attention de ses compatriotes, comme des sources riches en

renseignemens sur le droit germanique. En effet, la France a possédé au XVIe siècle, surtout au XVIIe, des hommes dont le savoir étendu, l'esprit critique, la méthode excellente dans l'examen des sources, sont vraiment dignes des plus grands éloges. Partout en Allemagne on nomme avec respect les *Ducange*, les *Thaumassière*, les *de Laurière*, et, plus tard, les *Brequigny*, les *Houard* et tant d'autres commentateurs des coutumes françaises. Ce sont ces mêmes hommes dont MM. *Dupin* aîné et *Berriat-Saint-Prix* se sont attachés à conserver la mémoire chez leurs compatriotes.

La méthode comparative appliquée par M. Mittermaier au droit civil germanique et au droit commercial a jeté une lumière nouvelle sur une foule d'institutions dont le caractère original s'est effacé en Allemagne, tandis qu'il s'est conservé en d'autres pays. Le fruit des immenses travaux de cet auteur a été publié sous le titre de *Principes du droit germanique* (3e édition, 1827). On y trouve des renseignemens historiques et littéraires sur cette partie de la jurisprudence, plus nombreux que ceux qui ont jamais été recueillis. Cet ouvrage, divisé en deux sections et en huit livres, embrasse l'ensemble du droit privé. Il traite successivement des personnes, des droits réels, des obligations, des droits régaliens et banaux, des droits de famille, des successions, et des testamens. L'auteur s'occupe ensuite des droits particuliers sur les biens nobles ou non nobles, de ceux qui concernent les arts et métiers et du droit commercial. Ce livre peut donc être consulté avec fruit, non-seulement par les personnes qui désirent acquérir la connaissance du droit de l'Allemagne, mais aussi par toutes celles qui s'occupent de l'histoire, des antiquités et de la législation des peuples d'origine germanique, quel que soit le territoire que ces peuples habitent (1).

Les efforts de MM. Eichhorn et Mittermaier, pour donner à l'étude du droit germanique une meilleure direction, ont été

---

(1) M. Mittermaier est encore auteur de plusieurs traités sur des matières particulières du droit germanique.

puissamment secondés par plusieurs autres jurisconsultes, par des historiens et par quelques-uns de leurs propres élèves; les recherches de M. *de Savigny*, sur le droit romain au moyen âge, doivent être mentionnées ici avec d'autant plus de raison qu'elles contiennent des tableaux de l'état politique et de la législation dans les royaumes fondés au VIe siècle par les Germains, en France, en Italie, en Espagne et dans les Pays-Bas, et l'histoire de leur droit pendant la première période du moyen âge. Il y a trois ans que M. *Hüllmann*, professeur à Bonn, l'un des historiens les plus estimés de l'Allemagne, a commencé la publication d'un ouvrage du plus haut intérêt sur l'état des villes au moyen âge (*über Städtewesen im Mittelalter*). Nous souhaitons vivement que cet ouvrage soit traduit en français; il le mérite d'autant mieux, qu'il y est souvent question des villes de France dont l'importance, surtout dans le midi, était très-grande pendant cette longue période de l'enfance de la civilisation moderne. Nous nommerons aussi, parmi les jurisconsultes qui ont parcouru avec succès la même carrière, M. *Maurer*, professeur à l'université de Munich, connu surtout par un traité, qu'a couronné l'Académie de cette ville, sur les institutions judiciaires germaniques. Comme nous ne pouvons pas parler de tous ceux qui se sont fait connaître par des ouvrages sur le droit germanique, nous terminerons cette notice en nommant trois jeunes professeurs, élèves de M. Eichhorn, qui ont signalé leur entrée dans la carrière littéraire par des travaux sur cette matière : ce sont M. *Gaupp*, professeur à Breslau, auteur de plusieurs ouvrages sur l'origine des plus anciennes coutumes des villes allemandes; M. *Georges Philipps*, professeur à Berlin, qui a écrit une histoire du droit anglais public et privé, d'après le plan de l'ouvrage de M. Eichhorn; enfin, M. *Homeyer*, aussi professeur à Berlin, qui s'attache à faire connaître en Allemagne le droit des peuples scandinaves.

---

§ II. *De l'enseignement du Droit naturel, ou de la Philosophie du droit.*

Parlons maintenant de cette branche de l'enseignement universitaire, qu'on désigne ordinairement sous le nom de *droit naturel.*

La recherche des lois qui gouvernent les actions humaines a été de tout tems considérée comme l'un des objets les plus importans de la philosophie. Que la plupart de nos actions soient le résultat d'un jugement par lequel nous reconnaissons qu'elles doivent nous procurer un avantage ou nous éviter une peine, c'est ce qui ne saurait être révoqué en doute. Mais, sans parler des mouvemens qui s'opèrent en nous à notre insu ou du moins sans être précédés d'un acte de notre volonté dont nous ayons conscience, n'y a-t-il pas des actions que l'homme *veut*, par d'autres motifs, ou pour parler plus exactement, par d'autres causes, que l'utilité qu'il espère en retirer?

Cette question a occupé les philosophes anciens comme les modernes; mais je ne sache pas, qu'avant *Grotius*, on ait considéré les actions désintéressées comme se divisant en deux classes, dont les unes, qu'on appelle *justes*, sont le résultat de certaines lois dont la connaissance constitue une science particulière à laquelle on donne le nom de *droit naturel*, tandis que les autres, qu'on appelle *bonnes* ou *vertueuses*, résultent d'une autre classe de lois, objet de la science qu'on appelle la *morale.*

C'est en 1625 que *Grotius*, alors exilé en France, publia son célèbre traité *de Jure belli et pacis.* La première chaire de *droit naturel* fut érigée à Heidelberg, en 1661, en faveur de *Puffendorf. Grotius* et *Puffendorf* peuvent être considérés comme les pères de cette nouvelle science; et, dans plusieurs pays de l'Europe, leur autorité est encore invoquée aujourd'hui (1).

---

1 Voy. la *Gazette des Tribunaux*, du 22 novembre 1828.

Depuis *Puffendorf*, l'Allemagne est devenue, pour ainsi dire, la terre classique du *droit naturel*, et le nombre des ouvrages qui ont paru sur cette science est tellement grand qu'ils pourraient former une bibliothèque considérable. Les philosophes, les publicistes, les diplomates et les jurisconsultes se livrèrent à cette étude avec d'autant plus d'ardeur que les rapports du *droit naturel* avec les sciences qui les occupaient, sont plus intimes et plus communs. Chacune de ces classes de savans lui a imprimé une direction différente ; cependant, l'influence des philosophes fut la plus décisive.

Jetons un coup d'œil sur l'histoire de cette science en Allemagne depuis *Puffendorf*. Dès 1705, le célèbre jurisconsulte *Thomasius* chercha à établir le *droit naturel* sur une nouvelle base, en le distinguant de la morale plus soigneusement qu'on n'avait fait jusqu'alors. Suivant lui, le *droit* n'admet que des devoirs négatifs, mais parfaits, tandis que la *morale* reconnaît des droits positifs, mais imparfaits ; ce précepte de la morale chrétienne, *quod tibi non vis fieri, alteri ne facias*, est le principe fondamental du droit naturel ; et la morale repose sur cet autre principe, *quod tibi vis fieri, et aliis facias* (1). Tout droit renferme, comme élément essentiel, la faculté d'employer la force contre ceux qui ne le respectent pas. Cinquante ans plus tard, *Wolf* vient apporter quelques modifications au système de *Thomasius*, en suivant les principes de Leibnitz. Comme ses ouvrages sont très-connus en France (2), nous croyons inutile de nous y arrêter. Nous nous hâtons de passer au nouveau système de *droit naturel*, qui obtient faveur en Allemagne depuis la naissance de la philosophie de *Kant*.

---

(1) C'est de la même manière que tout récemment M. *Lucas* a prétendu établir encore une ligne de demarcation entre le droit naturel et la morale, dans son ouvrage sur le *Système pénitentiaire*.

(2) Les doctrines de Wolf ont été reproduites de nos jours dans deux ouvrages publiés en France, savoir, en 1803, par M. *Maffioli*, de Nancy, et, en 1804, par M. *Rayneval*. Toutes les fois que M. *Toullier* sent le besoin, dans son *Cours de droit civil français*, de s'aider de raisonnemens philosophiques, c'est aussi a Wolf qu'il les emprunte.

Les prédécesseurs du philosophe de Kœnigsberg avaient puisé leurs théories de droit naturel aux sources les plus diverses. Pour prouver ses assertions, *Grotius* invoque l'ancien et le nouveau testament, l'opinion des auteurs classiques de l'antiquité, celle de quelques philosophes modernes, en même tems qu'il cherche ses preuves dans l'histoire des peuples. On rencontre dans *Puffendorf* un peu plus d'observations psychologiques; cependant, dans son grand ouvrage, l'autorité des auteurs est encore la base principale sur laquelle il étaie ses opinions. Malgré la forme mathématique qu'il a tâché d'appliquer enfin à la philosophie de l'esprit humain, *Wolf* n'est pas beaucoup plus rigoureux que Grotius et Puffendorf, lorsqu'il fonde ses préceptes de droit naturel sur les sentimens populaires, sur les opinions des philosophes, en même tems que sur les documens historiques qui constatent l'utilité ou les inconvéniens de certaines institutions ou de certaines pratiques.

Mais, dans l'école de Kant, le droit naturel est devenu une science purement rationnelle. Aussi la dénomination de *droit naturel* a-t-elle été remplacée par celle de *droit philosophique* ou de *philosophie du droit*, ou bien encore par celle de *Vernunftrecht* (droit de la raison).

Le grand problème que cette école s'est proposé de resoudre, c'est de prouver qu'il existe, pour chaque homme, des règles de conduite indépendantes de son intérêt, absolues, universelles, et offrant les caractères de certitude qu'on ne rencontre que dans les vérités *à priori*.

En 1797, le chef de l'école publia ses *Principes métaphysiques de morale*, dont la première première partie est une théorie du droit. Plusieurs de ses élèves ou adeptes l'avaient devancé dans la recherche d'un droit éternel et immuable.

Voici comment Kant a exposé l'origine de ce droit : la volonté de l'homme n'est pas déterminée seulement par les désirs inhérens à sa nature, un autre principe nous fait agir. Ce principe, c'est la *raison*; la raison est douée d'*autonomie*, c'est-à-dire, d'une puissance législative qui s'applique à elle-même. Les règles qu'elle prescrit sont, comme elle, absolues et uni-

verselles. Cependant, l'objet de la *législation de la raison* est ou intérieur ou extérieur; dans le premier cas, il y a *moralité*, dans le second *légalité*. Le principe fondamental, dans l'un comme dans l'autre cas, est cet impératif cathégorique qui joue un si grand rôle dans la philosophie de Kant. La raison nous fait reconnaître une règle absolue, de laquelle il n'est permis de dévier sous quelque prétexte que ce soit; en voici la formule : *Agis de telle sorte, que le principe de ton action puisse devenir une règle de conduite générale pour tous les hommes.* La législation extérieure, ou le *droit naturel*, est l'ensemble des conditions sous lesquelles la volonté de l'homme peut se produire sans violer la loi commune de liberté. Toute action est conforme au droit, et par conséquent *juste*, si elle est compatible avec la loi générale de la liberté (*Métaphysique des mœurs*, page 33). Un droit renferme essentiellement la faculté de la contrainte. Kant prétend prouver cette proposition par le raisonnement suivant : l'opposition dirigée contre l'obstacle qui empêche l'exécution d'un fait appartient au même principe que ce fait; la résistance opposée à tout fait injuste est conforme à la loi de la liberté générale, elle est donc légitime et de droit naturel. La liberté est un droit inné à l'homme ou primitif, et ce droit est le principe de toute la théorie philosophique du droit (*ibid.* p. 14).

D'autres auteurs de l'école de Kant ont exprimé, d'une manière tant soit peu différente, le principe fondamental du droit : *Heydenreich*, qui a écrit en 1794, a proposé la formule suivante : *Toute action est juste quand elle ne viole pas dans les autres la nature de l'homme considéré comme être raisonnable.* *Schmalz*, qui a écrit depuis 1790, prend pour base du droit la reconnaissance de la dignité de l'homme, ou l'idée de l'humanité respectée dans nos semblables. Comme c'est la raison qui distingue l'homme des choses, et en fait une personne, d'autres ont pris la personnalité pour base de tout le droit naturel; ils ont proclamé l'homme αυτοτελης, en allemand, *Selbstzweck*, qualification qui se rend difficilement en français, mais dont l'explication est, que l'homme ne peut jamais être

traité comme simple moyen, ou comme instrument pour servir au but qu'un de ses semblables se propose.

Les propositions suivantes sont communes à Kant et à ses élèves (1) : « Les droits naturels de l'homme étant inhérens à sa nature, l'accompagnent partout; il en jouit même hors de la société, et l'état social n'a pas d'autre but que de les garantir; ces droits sont inaliénables et imprescriptibles; l'homme ne peut pas plus en être dépouillé qu'il ne peut cesser d'être homme. »

On ne pensa pas d'abord à se demander à quoi ces théories pouvaient être utiles; mais bientôt on voulut leur trouver une application, et c'est alors que les difficultés se présentèrent en foule.

Les droits naturels peuvent-ils être modifiés ou restreints par les lois positives? doit-on obéissance à celles qui les ont méconnus?

Quelques-uns n'ont pas craint de répondre négativement à ces questions (2); mais la plupart ont reculé devant les conséquences d'une lutte facile à prévoir entre la raison de chaque individu et l'autorité législative (3).

---

(1) Voici les noms des principaux traités de droit naturel qui appartiennent à l'école de Kant, dans l'ordre chronologique de la publication des ouvrages : *Schmalz* (1790, 1795, 1798, 1807); *Schaumann* (1792); *Hoffbauer* (1795); *Heydenreich* (1794); *De Jacob* (1795, 1802), *Hufeland* (1794); *Bergh* et *Stephani* (1795); *Tieftrunck* (1797); *Krug* (1800 et 1817); *Zeiller* (1802 et 1817); ce dernier, qui est autrichien, a écrit en allemand, en latin et en italien; *Gros* (1802 et 1823); *Fries* (1803); *Zachariæ* (1804); *Bauer* (1808 et 1816); *Maas* (1807); *Meister* (1809); *V. Droste*, à Bonn (1823); *Haus*, à Gand (1824). Le philosophe *Fichte*, tout en partant du même principe que l'école de Kant, est arrivé à un autre résultat, savoir la nécessité d'établir le droit par la formation de l'état social.

(2) *Reinhold* soutient que les règles promulguées par les législateurs ne contiennent de véritables droits qu'autant qu'elles sont d'accord avec le droit naturel; cette opinion nous semble tout-à-fait d'accord avec cette maxime qu'on a si souvent répétée depuis quelques années : *Il n'y a point de droit contre le droit*

(3) Voy. les ouvrages de *Fries*, d'*Eschenmaier* et de *Schulze*, professeur à Goettingue (1813).

Hugo proclama le premier, vers la fin du dernier siècle, les dangers ou l'inutilité des doctrines du droit naturel qui étaient alors plus ou moins en faveur en Allemagne. Dans son *Lehrbuch des Naturrechts*, dont la 4e édition a paru en 1819 (vingt ans après la première), il combat avec énergie le système de *Thomasius*.

L'opinion de M. Hugo est, qu'il n'y a point pour l'homme social de règles de conduite absolues. Suivant le degré de civilisation, les besoins particuliers, les opinions religieuses des peuples, les règles les plus diverses peuvent être érigées en lois; le droit positif d'une époque ne doit jamais être considéré que comme l'expression plus ou moins vraie des besoins de cette époque; presque toutes les institutions que l'histoire nous apprend avoir existé chez les anciens peuples étaient justifiées par la situation de ces peuples. On voit que cet écrivain a pris Montesquieu pour modèle, en restreignant toutefois ses considérations au droit privé.

Malgré le talent reconnu de M. Hugo, ses doctrines philosophiques n'obtinrent pas un grand succès (1); le ton d'ironie avec lequel il parle des doctrines opposées lui attira de nombreux adversaires. On l'accusa de *scepticisme*, parce que toutes les institutions étaient en même tems l'objet de ses éloges et de ses critiques; on prétendit que l'utilité matérielle et les plaisirs physiques étaient à ses yeux les seuls mobiles de la volonté humaine (2). La bannière de M. Hugo n'a pas même été suivie par les jurisconsultes de l'école qu'on appelle *historique*, quoiqu'ils reconnaissent d'ailleurs M. Hugo pour un de leurs plus illustres chefs, et, quoique sa manière de considérer le droit naturel soit tout-à-fait dans l'esprit de cette école. C'est en suivant la méthode de M. Hugo, qu'à l'aide de l'Histoire comparée des législations anciennes et

---

(1) Les idées de M. *Hugo* ont été cependant reproduites, et assez habilement développées par un de ses élèves, M. *Marezoll*, professeur à Giessen (1819).

(2) On a élevé les mêmes objections contre la doctrine de *Bentham*, dont les ouvrages ont eu jusqu'à présent peu de lecteurs en Allemagne.

modernes, on découvrira un jour les lois générales des sociétés humaines (1).

Quoiqu'il en soit, jusqu'à présent, aucun jurisconsulte de l'école historique ne s'est occupé d'une manière approfondie de l'étude philosophique du droit; et c'est ce qui a fait dire, dans un Recueil périodique français (2), que l'école historique méprise jusqu'au nom de philosophie, et qu'elle s'attache exclusivement à la connaissance du droit positif (3).

L'étude du droit naturel n'a pas été cependant tout-à-fait abandonnée en Allemagne : les philosophes, et même quelques jurisconsultes, ont continué à s'en occuper. Sans adopter la doctrine de Hugo, on s'est éloigné peu à peu des systèmes de *Thomasius* et de *Kant*. Quelques-uns n'ont plus considéré le *droit naturel* que comme un droit *modèle* dont les législations de chaque pays doivent se rapprocher autant que le permettent les mœurs et les lumières de la nation, en d'autres termes, comme une espèce de droit abstrait, qui est aux différentes législations positives, ce que la mécanique abstraite est à la mécanique appliquée (4). Parmi les jurisconsultes qui ont essayé dans ces derniers tems d'asseoir le droit naturel sur une nouvelle base, nous devons une mention particulière à M. *Baumbach* de Jéna (mort il y a peu de tems), et à M. *Falk*, professeur à Kiel, auteur d'une excellente *Encyclopédie du Droit*. Le premier a fort bien démontré le vice du système de Kant; le second, en rejetant aussi ce système, pense néanmoins qu'il existe des principes de droit indépendans de toute sanction politique; ces principes ne

---

(1) Cette méthode est à peu près celle que M. *Comte* a suivie dans son *Traité de législation*.

(2) La *Revue Française*, t. 1er, n° 2.

(3) Nous devons protester contre cette imputation que M. *de Savigny* vient de repousser avec force, dans la seconde édition de son ouvrage : *De la vocation de notre siècle pour les travaux de législation et de jurisprudence*.

(4) Voyez *Eschenmaier*, professeur à Tubingue, 1819 et 1820. *Voyez* aussi une critique très-judicieuse des diverses théories de droit naturel, par M. *Rossi*, de Genève, dans les *Annales de législation*, recueil que tous les amis de la science regrettent de ne pas voir continué.

sont autre chose que l'expression des rapports résultant de la vie sociale : suivant M. *Falk*, du fait de l'association civile, de l'organisation de la famille, découlent des conséquences qui constituent autant de règles de droit.

C'est en 1821 que M. *Falk* a publié sa théorie, et, à la même époque, une lutte s'est engagée relativement au droit naturel entre un philosophe, dont le nom est sans doute connu en France, M. *Hegel*, et les jurisconsultes de l'école historique. L'ouvrage du premier, *sur le droit naturel et la science du Gouvernement*, a été l'objet d'une critique sévère de la part de M. Hugo. Suivant son habitude, le professeur de Goettingue n'a point épargné à son adversaire les sarcasmes; prenant un ton de plaisanterie qui convient peu à la gravité de la question, il compare M. Hegel à ce Favorien, qui, au troisième siècle, discutait avec le jurisconsulte Sextus, sur la loi des douze tables, et parlait du droit en *philosophe*, c'est-à-dire, en homme qui n'y entend rien.

La conclusion de ces observations est facile à tirer : c'est que, malgré tant d'ouvrages et de systèmes différens, l'étude philosophique du droit est encore dans l'enfance, non-seulement chez les Allemands, mais même chez les autres peuples. Cet état durera jusqu'à ce qu'un génie supérieur vienne continuer l'ouvrage que Montesquieu a entrepris, mais qu'il n'a pu conduire plus loin que ne le lui permettait l'état des connaissances historiques et philosophiques, et même physiques et naturelles de son siècle. Peut-être l'époque n'est-elle pas éloignée où cette science s'établira sur des bases solides; les progrès des sciences politiques et administratives, la consolidation du droit public constitutionnel, et la belle direction qu'ont prise de nos jours les sciences historiques, font présager un avenir plus brillant pour l'étude philosophique du droit. Mais peut-être aussi cette nouvelle période s'ouvrira-t-elle dans un autre pays que celui qui, depuis un siècle, a été, pour ainsi, dire la patrie de cette science.

L. A. Warnkœnig.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

RECHERCHES SUR LES SUBSTANCES NUTRITIVES QUE RENFERMENT LES OS, ou *Mémoire sur les os provenant de la viande de boucherie; sur les moyens de les conserver, d'en extraire la gélatine par la vapeur, etc.*, par M. D'ARCET, de l'Académie des sciences (1).

MÉMOIRE SUR L'APPLICATION DE CE PROCÉDÉ A LA NOURRITURE DES OUVRIERS DE LA MONNAIE DES MÉDAILLES, *et sur les applications générales qu'il peut recevoir*, par M. A. DE PUYMAURIN, directeur de la Monnaie des médailles (2).

Dans notre cahier de janvier 1822 (t. XIII, p. 19), nous avons publié un *Mémoire sur la gélatine extraite des os, au moyen de l'acide hydrochlorique, par le procédé de M. d'Arcet.*

Après avoir fait connaître l'histoire de cette utile découverte, ainsi que les principaux usages de la gélatine dans l'économie domestique et dans les arts, nous avons prouvé, par des faits incontestables, que les substances purement végétales ne suffisent pas pour nourrir l'homme, et qu'il faut nécessairement y joindre des substances animales, des substances contenant de l'azote. La viande est la substance animale le plus généralement employée; mais la cherté en interdit

(1) Paris, 1829. Se vend, au profit des ouvriers de la Monnaie des médailles, rue Guénégaud, n° 8; Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7; Béchet, rue de l'École-de-Médecine, n° 4. 1 vol. in-8° de 164 pages, avec 5 planches; prix, 5 fr.

(2) Paris, 1829; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. Brochure in-8° de 30 pages; prix, 50 c.

l'usage à un grand nombre d'individus; de plus, des recherches statistiques faites par *Lagrange*, en 1790, et rajeunies par M. *Moreau de Jonnès*, dans un intéressant Mémoire qu'il a lu récemment à l'Académie des Sciences, démontrent que la France n'a pas la moitié de la viande dont ses habitans auraient besoin pour être nourris convenablement. C'était donc un des plus grands services qu'on pût rendre à notre pays, à tous ceux qui sont dans la même position, que de trouver une substance nutritive qui fût à la fois abondante, facile à obtenir, et d'un très-bas prix. Cette précieuse substance est la *gélatine*, et c'est à M. d'Arcet qu'appartient la gloire d'avoir inventé les moyens de la retirer en entier des os, qui en sont le principal réservoir, puisqu'ils en contiennent *trente pour cent* de leur poids. Le premier de ces moyens, dont M. d'Arcet s'occupait déjà en 1810, consiste à dissoudre la partie calcaire des os dans un acide, et à mettre ainsi la gélatine à nu, sans l'altérer; nous renvoyons pour cet objet à notre Mémoire précité. Par le second procédé, que M. d'Arcet a découvert en 1817, on dissout dans la vapeur la gélatine que les os renferment, sans attaquer la partie calcaire. Faire connaître dans tous ses détails cet ingénieux procédé, et les usages pour la nourriture de l'homme de la gélatine qu'il fournit, tel est l'objet principal des deux Mémoires de MM. d'Arcet et Puymaurin fils, Mémoires dont nous allons donner une analyse aussi étendue que le permettent les bornes de notre recueil.

Un kilogramme d'os contient assez de gélatine pour préparer 30 bouillons d'un demi-litre chacun, tandis qu'un kilogramme de viande ne peut fournir que 4 bouillons. Or, cent kilogrammes de viande de boucherie contiennent environ 20 kilogrammes d'os, lesquels donnent 600 bouillons, qui, ajoutés aux 400 fournis par la viande, donnent en tout *mille* bouillons; donc, en extrayant la gélatine des os, on peut préparer *cinq bouillons* avec la quantité de viande qui n'en donne ordinairement que *deux*. Le seul département de la Seine peut fournir à peu près 10 millions de kilogrammes d'os, dont la gélatine suffirait pour préparer *huit cent mille bouillons par*

jour. On voit par ce calcul combien il serait important d'organiser avec promptitude, dans toute la France, des procédés qui donneraient de si puissans moyens d'améliorer le régime alimentaire des soldats, des marins, des ouvriers et des pauvres.

Les os compactes et qui contiennent peu de graisse, doivent être vendus aux tourneurs, etc.; les têtes spongieuses des gros os, et les extrémités des os plats conviennent mieux pour obtenir la gélatine. L'expérience a prouvé qu'il est préférable de broyer les os avant d'en extraire la graisse et la gélatine. Quelque machine qu'on emploie pour cette opération, il faut d'abord mouiller les os et ensuite les écraser d'un seul coup, pour qu'ils ne contractent pas une mauvaise odeur. Lorsque les os sont broyés, il faut les employer immédiatement, ou prendre des précautions pour les conserver. Quand il ne s'agit que de quelques jours, on tient les os plongés dans une dissolution concentrée de sel marin. Mais ce procédé est insuffisant pour une longue conservation, et voici celui qu'a trouvé M. d'Arcet. On fait chauffer jusqu'à 90 degrés centigrades une dissolution contenant 0,30 de gélatine sèche; on y trempe à plusieurs reprises les os concassés, dégraissés ou chargés de leur graisse; les os ainsi enveloppés d'une couche de gélatine sont mis sur des filets, exposés à l'air libre dans un séchoir, et sont encore traités une ou deux fois de la même manière, pour augmenter l'épaisseur de la couche de gélatine. Lorsque cette couche est suffisamment épaisse, on fait sécher les os, d'abord à l'air libre, ensuite dans une étuve chauffée à 25°; on les met ensuite dans des sacs ou dans des tonneaux placés dans un endroit sec. Si tous les établissemens où l'on recueille une grande quantité d'os propres, au lieu de les vendre à bas prix, les préparaient comme nous venons de le dire, ils pourraient en faire l'objet d'un commerce régulier, et les vendre, comme substance alimentaire, pour les approvisionnemens de la marine et de la guerre, pour l'amélioration des soupes économiques et des légumes destinés à la classe ouvrière et à la classe indigente, et même pour l'usage des cuisines particulières.

Pour extraire la gélatine des os concassés, soit frais, soit conservés, M. d'Arcet les expose à l'action de la vapeur à une faible tension, qui, en se condensant jusque dans les pores des os, commence par en expulser la graisse, puis en dissout successivement la gélatine. Comme il faut quatre jours pour extraire toute la gélatine des os, M. d'Arcet a composé de quatre cylindres, d'une capacité égale, l'appareil qu'il a établi à l'hôpital de la Charité, pour préparer mille rations gélatineuses par jour. On commence par dégraisser les os broyés, soit en les faisant bouillir dans une chaudière ordinaire, soit en les soumettant dans les cylindres à l'action de la vapeur non comprimée, ou de l'eau chauffée par la vapeur. Quand les os sont dégraissés, on les met dans un panier de fil de fer étamé qu'on introduit dans le cylindre, on place le couvercle sur le cylindre, et on l'assujettit solidement. Cela fait, on ouvre le robinet du tuyau qui amène la vapeur dans la partie inférieure du cylindre. Les os cédant toute leur gélatine en quatre jours de travail continu, on conçoit qu'en chargeant d'os un cylindre chaque jour, et en réunissant dans un même vase, à chaque tirage, les liqueurs qui s'écouleront en ouvrant à la fois les robinets des quatre cylindres, on arrivera, par un travail régulier, à épuiser complétement les os, et à avoir une dissolution gélatineuse toujours de même force. La température de la vapeur ne doit être au plus que de 108° centigrades; au-dessus, la gélatine s'altère, et il y a formation d'ammoniaque et d'acide carbonique. La condensation doit être plus ou moins lente, selon qu'on veut avoir une dissolution plus ou moins concentrée; si l'on voulait avoir de la gelée, il faudrait opérer à une plus basse température, envelopper les cylindres d'une chemise de laine, et éviter toutes les causes de refroidissement. Depuis la publication de son Mémoire, M. d'Arcet s'est aperçu que les cylindres de la Charité, au lieu de donner 5 litres 25 par heure de dissolution, n'en fournissaient que 1 litre 50; il a reconnu bientôt que ce déficit venait de ce que le rayon des cylindres était trop grand pour que la condensation eût lieu près de l'axe des paniers d'os; au moyen d'un

petit tuyau d'ajoutage introduit dans chaque conduit de la vapeur, il a fait arriver un filet d'eau froide qui tombe au milieu du panier, et qui condense la quantité de vapeur gélatineuse nécessaire pour compléter les 5 litres, 25ᶜ de dissolution. Cette dissolution, qui contient autant de matière animale que le meilleur bouillon, n'a aucune saveur, et peut acquérir toutes celles qu'on veut lui donner, soit avec une petite quantité de viande, soit avec des légumes, soit avec quelques-unes de leurs graines, en y ajoutant les sels convenables, etc. Elle est presque sans couleur, et par conséquent peut être colorée comme on le désire. Enfin, c'est une *eau nourrissante* qui, employée au lieu d'eau ordinaire, *animalise* toutes les substances alimentaires végétales, au point de les rendre suffisantes pour la nourriture de l'homme, et de lui permettre ou de se passer entièrement de viande, ou de substituer à la quantité de viande bouillie qu'il consomme une quantité beaucoup moindre de viande rôtie ou préparée d'une manière plus savoureuse. En épaississant convenablement la dissolution gélatineuse, on peut l'employer à faire, soit des gelées alimentaires au citron, au rhum, etc. soit des tablettes de gélatine ou des tablettes de bouillon. On peut encore la faire entrer dans les farines de légumes cuits et séchés, dans le biscuit de mer, et l'employer à fabriquer avec des farines avariées, ou avec la pomme de terre et le sucre de fécule, un pain aussi nutritif, mais beaucoup moins cher que le pain fait avec le meilleur froment. On trouve dans la brochure de M. d'Arcet tous les détails désirables pour préparer le bouillon avec la dissolution gélatineuse. Nous ferons seulement remarquer qu'il faut joindre au sel marin du chlorure de potassium, sel qui se trouve dans la viande et qui contribue beaucoup à la saveur du bouillon ordinaire.

La graisse est un produit important des os; pour qu'elle puisse servir à préparer les alimens, il faut qu'elle soit extraite par l'eau bouillante d'os frais et broyés, et dont on ait séparé soigneusement les os de mouton et ceux qui proviennent de viande rôtie ou grillée. On ne doit pas oublier que, dans

les hôpitaux, la graisse a la même valeur que le beurre. Celle qui aurait une saveur désagréable pourrait servir à la fabrication du savon ou d'autres produits. Quant aux os qui sortent des cylindres, contenant encore 10 p. 100 de matière combustible, on s'en sert, soit comme engrais, ou amendement, soit pour la fabrication du charbon décolorant, du phosphore, des coupelles, soit pour le polissage des métaux, etc. Nous terminerons cet extrait du travail de M. d'Arcet, en indiquant les principales applications qu'on peut faire de son appareil. Un seul exemple nous suffira pour cela. Nous supposerons cet appareil établi à bord d'un vaisseau naviguant par le moyen de la vapeur et approvisionné d'os enrobés de gélatine : il sera composé de quatre cylindres, ayant chacun 1 mètre carré de surface convexe. En laissant les quatre cylindres vides, mais fermés, et en y introduisant la vapeur provenant de la chaudière alimentée avec de l'eau de mer, on pourrait obtenir à volonté ou 6 litres, ou 400 litres d'eau potable par heure. En plaçant des os broyés dans les quatre cylindres, on aurait tous les jours mille rations d'eau gélatineuse, et l'on pourrait ainsi économiser les trois quarts de la viande dans la préparation du bouillon gras, *animaliser* tous les alimens végétaux distribués à l'équipage, et, au besoin, préparer des gelées au citron, etc. En mettant dans les paniers des légumes au lieu d'os, la vapeur les cuirait en trente ou quarante minutes. L'appareil suffirait pour entretenir une chaleur de 20 degrés dans un espace de 240 mètres cubes, et pourrait échauffer soit l'intérieur du vaisseau, soit une étuve où l'équipage sécherait ses habits mouillés. C'est sans doute à bord des bâtimens à vapeur que l'emploi des cylindres présente le plus d'avantage; mais son utilité sera presque aussi grande, partout où se trouve une chaudière ou une machine à vapeur. On peut d'ailleurs les faire fonctionner sans grande dépense, en se servant d'une chaudière construite exprès. Si, pour réaliser le vœu philantropique de M. d'Arcet, on établissait dans les grandes villes des chauffoirs publics, servant en hiver de refuge, quelles facilités n'offrirait pas son ingénieux appareil,

puisqu'il procurerait à la fois une douce chaleur et une nourriture aussi salubre qu'économique?

Une circonstance extrêmement heureuse a permis à M. d'Arcet de constater les immenses avantages de son appareil. M. de Puymaurin fils, directeur de la Monnaie des médailles, en ayant eu connaissance, conçut tout de suite la pensée de l'employer pour améliorer la position de ses ouvriers, projet qu'il exécuta avec autant de talent que de philantropie. Tout était à créer; et c'étaient de grands obstacles à vaincre que les préjugés existans contre la gélatine du commerce, la défiance des ouvriers, et leurs faibles ressources. Après avoir préparé les esprits, M. de Puymaurin fit faire des soupes et des ragoûts pour les ouvriers qui étaient le mieux disposés; il augmenta les distributions de jour en jour, les porta au point de suffire à la presque totalité des ouvriers, et continua d'agir ainsi pendant plus de quinze jours.

Quoique ces distributions fussent gratuites, M. de Puymaurin n'en tint pas moins un compte exact de ses dépenses, et il reconnut qu'il ne lui en avait coûté que *7 centimes* par jour, pour fournir à un homme un demi-litre de bouillon avec lequel il trempait la soupe à neuf heures, et un demi-litre de ragoût aux légumes, qu'il mangeait à deux heures. Les ouvriers établirent bientôt un ordinaire, comme celui des soldats, et leur premier acte fut de nommer leur cuisinier. Chaque homme, en entrant à l'ordinaire, reçoit un numéro, qui sert à établir les tours de corvée et l'ordre des distributions. Le matin, on prépare les légumes pour le ragoût de deux heures; et à deux heures, ceux qui sont destinés pour la soupe du lendemain. Chaque homme a un certain nombre de jetons marqués de son numéro; les uns sont en cuivre rouge, les autres en cuivre jaune; les premiers représentent une ration, les autres une demi-ration. Un tronc, dont le chef d'atelier garde la clef, est placé dans le lieu des distributions; et chacun, en recevant sa ration, met ostensiblement dans ce tronc le jeton ou les jetons représentant la quantité qu'il a reçue. On procède, chaque samedi, en présence du

chef d'atelier, au recensement des jetons, et chacun les retire en payant leur valeur représentative, fixée d'après les dépenses de l'ordinaire pendant la semaine. Les ouvriers peuvent consommer au dehors les alimens préparés dans l'intérieur, et il leur est permis d'en prendre pour leur famille. Ceux qui logent fort loin peuvent même emporter le soir de la dissolution de gélatine, telle qu'elle sort des cylindres, pour préparer chez eux leurs alimens; cette mesure leur procure l'avantage de faire des économies le dimanche, ou du moins de diminuer la quantité de bœuf bouilli nécessaire à leur consommation et de permettre aux familles de varier leurs mets.

Voici le prix, par tête, de la soupe et des divers ragoûts, établis d'après une expérience de deux mois (février et mars), dans lesquels les légumes sont plus coûteux que pendant le reste de l'année. Excepté la graisse et la gélatine, qui sont fournis par les os, il faut tout acheter pour ces préparations.

Soupe, par tête	3 *centimes.*
Ragoût de pommes de terre, id.	4,33
Id. de haricots.	6, »
Id. de pommes de terre et haricots.	5,17
Id. aux choux.	4,50
Id. pommes de terre et choux	3,91
Id. choux et haricots.	4,66
Id. aux lentilles	8,42
Id. au macaroni ou au vermicelle	9,08
Id. au riz.	8,17
Prix moyen des ragoûts	6,03
Plus, pour une ration de bouillon	3, »
Prix moyen par jour et par tête, pour un ordinaire de soixante personnes.	9c,03

Nous n'avons pas compris, dans ces évaluations, le prix de la main-d'œuvre et l'intérêt du capital de l'appareil; en mettant l'intérêt à 10 p. cent, la main-d'œuvre à 1 fr. 50 c. par jour, et les 20 kilogrammes de houille employés à 80 c., la

dépense totale pour une ration de soupe et une ration de ragoût, chacune d'un demi-litre, serait de 10c., 35. Il est évident qu'on pourrait facilement ne dépenser que *dix centimes* (deux sous) en employant moins souvent les alimens coûteux, tels que les lentilles, le riz, le macaroni; et que, plus le nombre des rations serait considérable, plus serait petite pour chaque ration la dépense provenant de la main-d'œuvre, de l'achat du combustible et de l'intérêt du capital.

Afin d'achever de porter la conviction dans les esprits, nous allons donner plusieurs exemples des économies que des ouvriers de la Monnaie des médailles ont faites par le nouveau mode de nourriture.

Premier exemple. Un ouvrier, dont la famille est composée de cinq personnes, dépensait, pour sa nourriture de *quatre jours,* pain non compris, 6 fr. 90 c.; d'après le nouvel état de choses, il ne dépense que 3 fr. 70 c. (en mangeant une livre et demie de viande par jour), ce qui, pour vingt-six jours de travail, lui donne une économie de 17 fr. 80 c., et, par an, de 213 fr. 60 c. Si cette famille ne mangeait de la viande que le dimanche, l'économie annuelle serait de 271 fr. 60 c.

Deuxième exemple. Un ouvrier de dix-sept ans et demi dépensait, à l'auberge, 1 fr. 35 c. par jour; depuis qu'il est à l'ordinaire, il trouve la nourriture tellement substantielle, qu'il ne mange plus de viande, de sorte qu'il ne dépense que 37 c. environ; l'économie par jour est donc de 98 c., et par an (de trois cent douze jours de travail), de 305 fr. Cet ouvrier gagne 620 fr. par an, il économise donc presque la moitié de son revenu; en moins de trois mois, il a placé 70 fr. à la caisse d'épargnes.

Il est à remarquer que l'économie ne porte que sur des alimens accessoires de mauvaise qualité, qui sont remplacés par des alimens excellens.

Aux considérations pécuniaires, se joignent des considérations morales de la plus haute importance. L'ouvrier qui prend sa nourriture à l'auberge se laisse trop souvent entraîner à l'usage immodéré du vin et des liqueurs fortes, qui

énervent ses facultés, corrompent ses mœurs, et mettent sa famille dans un état habituel de misère. L'ouvrier qui vit à l'ordinaire évite toutes ces causes de dérangement ; de plus, il est obligé de verser ses économies dans sa famille, parce qu'elles ne lui sont payées que tous les mois, et qu'elles sont assez considérables pour qu'il ne puisse les dépenser en un seul jour.

Bien loin que la santé des ouvriers ait souffert de ce nouveau régime, il paraît que celle de plusieurs s'est sensiblement améliorée.

Je renvoie à la brochure de M. de Puymaurin pour tous les détails relatifs à l'appareil qu'il a établi à la Monnaie des médailles. On y trouvera aussi une foule de faits intéressans que le défaut d'espace ne me permet pas de comprendre dans cette analyse.

Mon but a été d'attirer l'attention de tous les amis de l'humanité sur la belle découverte de M. d'Arcet, sur les importantes applications qu'il en a faites, et sur l'heureuse expérience par laquelle M. de Puymaurin fils en a démontré les précieux avantages.

Leur ouvrage, dont ils ont consacré généreusement le produit aux ouvriers de la Monnaie des médailles, devrait être répandu dans le monde entier. Il appartenait à la *Revue Encyclopédique*, toujours si empressée de propager les connaissances utiles aux hommes, de signaler à ses lecteurs les nouveaux services rendus aux classes les plus malheureuses de la société par un savant illustre, qui a consacré ses talens au soulagement et au bien-être de ses semblables, et dont nous voudrions que le noble exemple trouvât beaucoup d'imitateurs.

A. Michelot,

Ancien élève de l'École Polytechnique.

Histoire de la navigation intérieure de la France, avec une Exposition des canaux a entreprendre pour en compléter le système; précédée de *Considérations générales sur la position géographique de ce royaume, sur la direction de ses fleuves et rivières, et sur son commerce extérieur et intérieur;* suivie d'un *Essai sur les causes qui ont retardé jusqu'à ce jour l'établissement des canaux dans ce pays,* sur les moyens qui peuvent en favoriser l'exécution, ainsi que sur les principes de législation et d'administration auxquels ils doivent être soumis; et accompagnée d'*une Carte des canaux exécutés, et de ceux à entreprendre;* par *J*[h] Dutens, inspecteur divisionnaire au corps royal des ponts et chaussées, membre de la Légion-d'Honneur, etc., etc. (1).

M. Dutens expose, dans sa préface, les motifs qui le déterminèrent à faire pour la France un travail semblable à celui qu'il a publié sur la navigation de l'Angleterre, et la marche qu'il a cru devoir suivre dans la composition de cet ouvrage. « Il ne fallait, dit-il, que voir les faits, et se défendre de tout esprit de système. Considérant donc d'abord sous un aspect général la position géographique de la France, suivant de l'œil les chaînes de montagnes qui se projettent à sa surface, les bassins qui les séparent, et les fleuves qui, après avoir sillonné le fond de ces bassins, arrivent aux deux mers qui enceignent au midi et à l'ouest son vaste territoire, je reconnais, en l'admirant, tout ce que la nature a prodigué à ce beau pays pour faire jouir ses habitans des avantages d'un commerce extérieur, qui n'aspire qu'à s'étendre, et d'un commerce intérieur qui, de jour en jour, ne peut devenir que plus actif. Ramenant bientôt mes regards plus près de moi, et me restreignant au rôle d'historien et d'ingénieur, après avoir suivi et constaté, dans une reconnaissance détaillée, le cours particulier de cha-

(1) Paris, 1829; Sautelet; Alex. Mesnier. 2 vol. in-4° de 694-492 pages, et plusieurs tableaux; prix, 40 f..

cune des rivières dont se compose la navigation naturelle de la France, et les services qu'elles rendent au commerce dans leur état actuel, je retrouve les premières traces des travaux entrepris pour établir les premières lignes dont va se former la navigation artificielle, et je vois qu'il n'est aucune de ces premières lignes à laquelle n'ait présidé cette idée à la fois si simple et si grande, celle de la jonction des deux mers entre lesquelles s'interpose, sur plus de la moitié de son périmètre, le vaste territoire de la France. »

Conformément à ce plan de son ouvrage, M. Dutens réunit, dans une *introduction*, ce qu'il faut savoir sur la figure et le relief du territoire français pour se rendre compte de la disposition des canaux, reconnaître les dépressions du sol, assigner l'emplacement des points de partage, etc. Passant ensuite à ce qui concerne la navigation, l'auteur divise en trois sections les matières qu'il doit traiter; la première est consacrée à la navigation *naturelle*, ou des rivières, et les deux autres aux canaux, ou navigation artificielle. Ici, deux sections étaient nécessaires; il fallait parler comme ingénieur et comme historien des canaux exécutés, et, comme ingénieur seulement, des canaux à entreprendre. Le premier volume renferme les deux premières sections, et par conséquent, toute la navigation actuelle; le second présente ce qu'il faudrait ajouter à notre système de canaux pour le rendre complet, et fait juger de l'immensité de nos besoins.

En jetant les yeux sur l'ensemble des objets qu'il a mis sous les yeux de ses lecteurs, M. Dutens est conduit à rechercher les causes qui ont retardé nos progrès dans une carrière où nous sommes entrés depuis long-tems, les moyens de combattre ces forces retardatrices, et d'accélérer, en faveur de notre commerce et de tous les biens dont il est la source, l'exécution des voies de transport et de communication qui manquent encore à notre pays. L'ouvrage est terminé par des observations sur les lois et l'administration auxquelles il convient de soumettre les canaux. Pour se borner à deux volumes sur un sujet d'une aussi grande étendue, l'ordre ne su-

fisait point; il fallait, de plus, s'imposer l'obligation d'être concis sur chaque objet, de rejeter tout ce qui ne serait pas instructif, fût-ce même au détriment de la curiosité. Les sacrifices auxquels il faudra nous soumettre, en analysant cet ouvrage, seront d'autant plus pénibles, que nous serons plus fréquemment tentés de transcrire le texte, sans l'abréger; nous nous reprocherons à nous-mêmes des omissions dont nos lecteurs auront droit de se plaindre, et notre unique excuse est la nécessité de nous renfermer dans un petit nombre de pages.

Nous avons déjà dit que l'*introduction* présente la figure du territoire français considérée par rapport aux lignes de pente et à la distribution des eaux. Dans une carte hydrographique suffisamment détaillée, on aperçoit très-distinctement la séparation des bassins des rivières; on la suit de l'œil, sans qu'il soit nécessaire de la rendre plus sensible par quelques artifices de dessin. Pour former un système de canaux de communication entre des rivières, il est indispensable de connaître les lignes de faîte où se trouveront les points de partage des eaux; mais, pour toute autre recherche où il ne serait plus question du mouvement des eaux, la connaissance de ces lignes est rarement utile, et les cartes où elles sont tracées peuvent induire en erreur. Elles ont fait naître l'idée de *chaînes de montagnes*, de *dorsales*, etc., même dans les contrées où le voyageur ne voit que des plaines illimitées, où rien n'annonce que le terrain s'élève ou s'incline. La géologie dépose aussi contre ces dénominations introduites depuis peu dans la géographie physique; le géographe établit des systèmes, forme des groupes, et les attache les uns aux autres pour en composer un tout; la géologie détruit ces assemblages en y découvrant des formations différentes, quant aux matériaux et quant aux époques, des traces de bouleversemens partiels, d'affaissemens, de ruptures; il faut bien que l'idée de continuité soit abandonnée. Ainsi, par exemple, les Vosges, dont l'existence est très-certainement antérieure à celle du Jura, qu'une forte dépression sépare de ces montagnes plus récentes, et dont les

roches sont d'une tout autre nature, ne peuvent être considérées comme un prolongement du Jura, si ce n'est en hydrographie, lorsqu'il ne s'agit que de circonscrire les bassins, les versans, et de déterminer leur position par rapport aux mers qui reçoivent leurs eaux. Quoique M. Dutens ait eu raison, les géographes n'en sont pas mieux fondés dans leurs systèmes et leurs nomenclatures ; ils ne sont nullement autorisés à imaginer des chaînes de montagnes dont ils multiplient à leur gré les embranchemens des pentes générales, abstractions qui ne dispensent dans aucun cas d'observer et de mesurer les pentes particulières, parce qu'elles sont réelles, et donnent tout ce qu'il importe de connaître, etc.

Si, au lieu de représenter la figure du terrain par des hachures dirigées suivant les lignes de pentes, il était praticable de tracer sur les cartes les projections des coupes horizontales, aucune méprise ne serait à craindre : l'œil ne verrait dans un pays que de véritables montagnes, s'il y en a ; il mesurerait leur élévation, l'inclinaison de leurs flancs, la forme et l'étendue des bases et des sommets ; il jugerait de l'isolement ou de la réunion de ces protubérances de la surface de la terre, et la dénomination de *chaîne de montagnes* ne pourrait être mal appliquée. Mais ce qui rendrait encore plus précieuses les cartes construites suivant cette méthode des sections horizontales, c'est qu'elles conviendraient à tous les usages, aux arts de la paix comme à ceux de la guerre, qu'elles seraient beaucoup plus instructives que celles que nous avons actuellement, donneraient enfin des nivellemens assez exacts pour une multitude d'usages, des indications utiles pour la météorologie, la culture, la botanique, etc.

Nous ne pousserons pas plus loin ces observations, qui nous entraîneraient au-delà de notre sujet et de l'espace qui nous est accordé : mais il ne fallait pas laisser à de fausses méthodes géographiques un appui dont elles n'auraient point manqué de se fortifier, afin de pousser plus loin leurs envahissemens déjà trop étendus. Que les *lignes de crête* soient laissées à l'hydrographie, qui peut en faire un bon usage, en déduire la

solution de plusieurs problèmes relatifs à la distribution des eaux; hors de là, ces lignes ne rendront aucun service à la géographie physique, aux reconnaissances militaires, à l'étude du terrain, quel que soit soit son objet.

Après ces considérations générales sur l'hydrographie de la France, M. Dutens passe au commerce extérieur dont notre pays jouit autrefois, qu'il acquit par degrés, qui eut ses périodes de malheurs et de prospérité; l'historien les suit depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours. Parvenu à ce terme, il faut bien se résoudre à contempler le présent, quelque sombre qu'il soit, à rechercher les causes du malaise général qu'éprouve notre nation, et qui ne pourrait augmenter sans exposer l'État et les citoyens à des périls qui, sans doute, ne sont pas inévitables. « L'époque où un peuple, par les progrès qu'il a faits dans toutes les branches de son industrie, ne peut rétablir l'équilibre entre la puissance de produire et la faculté de consommer, ni élever les moyens des contribuables au niveau des dépenses de son gouvernement, sans recourir aux ressources que peut seule lui procurer une plus grande extension de son commerce étranger; cette époque, qui n'est pour ce peuple qu'un indice irrécusable d'un plus grand développement dans ses élémens de richesse et de prospérité, est aujourd'hui arrivée pour la France. S'il en est ainsi, et si l'extension du commerce étranger, au point où l'industrie est parvenue en France, est devenue l'une des conditions sans lesquelles ce grand royaume ne peut que voir s'arrêter la prospérité à laquelle il a droit d'aspirer, il n'est donc point d'efforts et d'encouragemens que le gouvernement ne doive mettre en usage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour le faire jouir de ce bienfait. Or, un des encouragemens les plus efficaces que puisse recevoir le commerce extérieur est la réduction du prix des objets à échanger avec les nations étrangères, et par conséquent celle du prix des transports des matières premières dans l'intérieur, et des produits manufacturés, depuis le point de leur fabrication jusqu'au lieu de leur embarquement, réduction qui ne peut être due qu'à la mul-

tiplication des communications par eau, et dont l'effet est d'autant plus admirable qu'il concourt à la fois et au bien-être des individus, en mettant, par l'abaissement des prix, les objets de consommation à la portée d'un plus grand nombre de classes, et à la prospérité nationale, en activant également par là le commerce extérieur, et le commerce intérieur dont nous allons parler. »

Il était facile de faire voir ce que ce dernier commerce doit à la navigation intérieure ; l'auteur arrive donc promptement à l'histoire de cette navigation, depuis que les Romains s'établirent dans notre pays. Lorsque les Francs chassèrent les premiers conquérans des Gaules, et se mirent à leur place, la navigation fit de grandes pertes, dont la nation ne fut point dédommagée par une acquisition que ses nouveaux maîtres lui firent faire, c'est celle des moulins à eau. Des barrages furent établis dans le lit de plusieurs rivières, au préjudice des bateaux, qui en furent bannis. L'usurpation de ces voies publiques, formées et entretenues par la nature, fut soutenue par l'intérêt des seigneurs propriétaires des moulins banaux. C'est à cette époque, suivant notre historien, qu'il faut placer l'origine de la lutte qui dure encore entre les bateliers et les propriétaires d'usines établies sur des rivières navigables, lutte qui finirait à l'avantage de la navigation, et sans pertes pour les usines, si l'on construisait des écluses à sas à chacun des barrages que les bateaux ne franchissent aujourd'hui qu'avec des fatigues que le progrès des arts devrait leur épargner. Mais tout ce que les arts et les travaux de l'homme pourront introduire d'améliorations dans la navigation naturelle ne mettra pas ce moyen de transport au niveau des besoins actuels du commerce ; il est donc indispensable de reçourir à la navigation artificielle.

M. Dutens traite avec quelque étendue l'importante et difficile question des largeurs qu'il convient d'assigner aux canaux, aux écluses et aux barques. Guidé par l'expérience des Anglais, il propose d'adopter, pour les canaux de petite navigation, la moitié de la largeur des grands canaux actuellement

construits, en conservant partout la longueur des écluses de ces canaux et des bateaux qu'elles admettent. Ainsi, lorsque des bateaux chargés sur un petit canal arriveront dans un grand, on pourra les accoupler pour continuer la navigation, et traverser les grandes écluses. S'agit-il, au contraire, de passer d'un grand canal dans un petit? on séparera les bateaux accouplés.

Après cette introduction, l'auteur emprunte à Strabon les plus anciens détails que l'on ait sur la navigation intérieure des Gaules, sur la culture qui alimentait le commerce, et sur les produits que l'on échangeait alors, comme de nos jours, entre le nord et le sud de cette contrée. Il fait aussi mention, sur la foi de Tacite, du projet conçu par *Lucius Vetus* pour établir une navigation continue entre la Saône et la Moselle, et, par conséquent, entre le Rhône et le Rhin, et transporter des troupes et des munitions de la Méditerranée à la mer du Nord par une voie sûre et moins dispendieuse.

M. Dutens divise en *grands* et *petits* les fleuves de la France, et il les considère comme compris dans deux versans, celui de la Méditerranée et celui de l'Océan. Par cette distribution, il prépare ce qu'il exposera par la suite, avec la précision et les détails nécessaires, le tableau des communications entre les deux mers qu'il est possible d'établir sur le territoire français. Chaque fleuve est décrit avec ses affluens; l'auteur y a joint la mesure de l'étendue sur laquelle chaque courant peut servir au flottage des bois, avant de devenir navigable; la grandeur des bateaux employés sur les fleuves et les rivières; les moyens artificiels par lesquels la navigation a été prolongée. On compte déjà plus de 7,800 kilomètres de navigation sur ces canaux creusés par la nature et perfectionnés par l'industrie humaine : on augmentera sans doute encore cette étendue; car plusieurs petites rivières deviendraient navigables sur une partie de leur cours, si l'art de l'ingénieur y appliquait ses ressources, comme il l'a déjà fait en faveur des rivières plus considérables. Une note, mise à la suite du tableau général des courans actuellement navigables, nous

apprend que le flottage sur les ruisseaux occupe une longueur de 4,492 kilom., qui, ajoutée à 3,209 kilom. de flottage sur les fleuves et les rivières navigables, donne un total de 7,701 kilom., espace qui n'est guère moins étendu que celui de la navigation, mais qui décroîtra de toutes les acquisitions que pourra faire, par la suite, la voie parcourue par les bateaux. En terminant cette première section, l'auteur compare la navigation naturelle de la France à celle de l'Angleterre, qui compte seulement 815 kilom., et qui, sur une surface égale à celle de la France, n'atteindrait point 1,500 kilom. Ainsi, l'industrie anglaise avait encore plus besoin que celle de la France des puissans secours de la navigation artificielle. On a peut-être assez fait en Angleterre pour que les manufactures et le commerce puissent y prendre le plus grand développement; le système des canaux y paraît complet. En France, nous sommes encore bien éloignés de ce terme, comme on le verra dans les deux sections suivantes.

« De l'histoire des canaux déjà exécutés, de celle des canaux qui ne le sont qu'en partie, et enfin de la description d'un grand nombre de projets qui ont été présentés à diverses époques, et qui ont donné lieu à des discussions qui ne doivent point être perdues pour la science de l'ingénieur, nous verrons ressortir sans prévention et sans esprit de système, et comme indiquées naturellement par la direction des fleuves et des rivières qu'elles sont destinées à unir, les grandes lignes de navigation qui seules présenteraient déjà un ensemble assez satisfaisant de navigation intérieure, si, en se trouvant encore elles-mêmes mises en relation par des lignes secondaires, elles ne devaient pas un jour offrir le système le plus parfait de communications qui puisse être présenté aux trois branches du travail des hommes, l'agriculture, l'industrie manufacturière et le commerce. »

L'invention des écluses à sas est due à des ingénieurs italiens, et ce fut Léonard de Vinci qui nous l'apporta, lorsque cet homme, extraordinaire par la réunion de tant de fa-

cultés éminentes, vint en France, et y fut retenu par les bienfaits de François Ier. Le projet de rendre l'Ourcq navigable remonte jusqu'au tems de ce monarque, et reçut, à ce qu'il paraît, un commencement d'exécution ; le peintre-ingénieur, qui avait déjà construit, sur le canal de Milan, une écluse que l'on voit encore aujourd'hui, fit sur l'Ourcq un essai de cette même construction : il y a bien long-tems que nous méritons le reproche d'être prompts lorsqu'il s'agit de commencer, lents dans l'exécution, et trop impatiens pour terminer les entreprises qui exigent un peu de persévérance. Les canaux à point de partage sont d'origine française, et ne font peut-être pas moins d'honneur à l'intelligence humaine que l'invention des écluses à sas. Un col très-élevé, entre deux montagnes, peut livrer passage à des barques et mériter le nom de *port*, si l'on parvient à y former des réservoirs d'eau pour fournir deux *éclusées* pour chaque bateau montant et descendant. Par ce moyen, « il n'est point de cours d'eau capable de faire tourner un seul moulin qui ne puisse satisfaire aux besoins de la navigation la plus active d'une vallée à une autre. » On s'est beaucoup occupé, depuis quelques années, des moyens de diminuer la quantité d'eau consommée par chaque éclusée, et plusieurs procédés à peu près équivalens ont résolu cette sorte de problème d'une manière assez satisfaisante. Ces détails n'entraient point dans le plan d'une *Histoire de la navigation intérieure de la France;* M. Dutens a dû les omettre. L'art des canaux semble approcher du terme de sa perfection ; quand même on n'ajouterait plus rien aux ressources dont il est pourvu, on pourrait bien se contenter des prodiges qu'il est en état de manifester. « Il n'est que peu de ces éminences du globe qui séparent les mers ou les rivières sur lesquelles on ne puisse voir flotter depuis les modestes barques du commerce jusqu'aux vaisseaux armés de la marine militaire. »

La seconde section de cet ouvrage contient la description des canaux qui forment six lignes de jonction des deux mers : la première est dirigée du midi au nord-ouest, par le centre

de la France ; elle est formée par le Rhône, la Saône, le canal du centre, la Loire, les canaux de Briare et de Loing, la Seine. Le canal du centre étant considéré comme appartenant essentiellement à une autre ligne, l'auteur ne décrit que les canaux de Briare et de Loing. Cette jonction de la Loire à la Seine, commencée en 1605, ne fut terminée qu'en 1724, lorsque le canal de Loing fut livré à la navigation. Les travaux effectifs ne durèrent que treize ans, et les interruptions, plus d'un siècle. Le canal de Briare fut terminé en 1642 ; mais il restait encore à faire plus de la moitié de la communication entre les fleuves, au moyen de la rivière de Loing. Le règne de Louis XIV s'écoula tout entier sans que l'on s'en occupât. Les entreprises de cette nature ne sont recommandées que par une utilité vulgaire ; l'exécution du canal de Languedoc fit perdre de vue tout autre objet moins éclatant. Il fallait de la gloire, et cette grande et belle entreprise, achevée en quatorze ans, admirée de toute l'Europe et chantée par Corneille, fut une des illustrations du grand siècle.

Le canal de Languedoc, ou du midi, forme la seconde ligne de jonction entre les deux mers. On n'en parle plus avec autant d'enthousiasme qu'autrefois, mais on l'étudie davantage, ce qui vaut mieux : il a été le sujet de plusieurs écrits dont M. Dutens donne la liste. Le lieu de son origine, dans la Garonne, est à 125 mètres au-dessus du niveau des mers. Pour atteindre le point de partage, les bateaux s'élèvent encore de 64 mètres, et descendent ensuite jusqu'à l'étang de Thau, et par conséquent au niveau de la Méditerranée. Le port de Cette peut être considéré comme l'extrémité orientale de cette voie navigable, dont la longueur, entre la Garonne et l'étang de Thau, est de 278,544 mètres. Elle est prolongée encore par les *canaux des étangs*, et même elle ne forme qu'un seul système avec le canal latéral à l'étang de Mauguio, et son embranchement dirigé vers Lunel, le canal de la Radelle et celui de Beaucaire. Ces accroissemens lui donnent une longueur de 579 kilomètres : celle de la communication entre la Loire et la Seine n'est que de 121 kilomètres. L'auteur décrit avec soin

le canal de Beaucaire, dont toutes les parties ont été mûrement discutées, où l'on a fait l'application de toutes les connaissances acquises par de longues observations sur la nature des obstacles que l'on avait à surmonter, et sur les moyens d'en triompher. Le canal d'Arles au port de Bouc n'est pas encore terminé ; il doit servir, comme celui de Beaucaire, au desséchement de vastes marais, en même tems qu'il ouvrira au commerce une voie telle que celle de l'embouchure du Rhône et de la navigation sur les branches du delta de ce fleuve. Nous regrettons de ne pouvoir placer ici l'intéressante histoire de ce canal : on y verrait que la ferme générale d'autrefois ne craignait point d'exécuter de grands travaux pour éviter de petites pertes ; qu'elle avait fait creuser, pour *noyer* les sels qui se formaient au fond de quelques étangs, par l'évaporation des eaux, un large canal de dérivation, dans lequel les eaux du fleuve se sont répandues avec tant de force qu'elles ont ouvert jusqu'à la mer un nouveau bras qui s'est élargi successivement, et qui porte aujourd'hui le nom de *Grand-Rhône ;* que l'illustre Vauban est le premier qui ait proposé de diriger ce canal sur le port de Bouc, seul refuge qui soit ouvert, sur ces côtes, entre Marseille et la Catalogne, aux gros bâtimens du commerce, et qui peut même recevoir des frégates de trente canons, etc.

« Avant de quitter cette intéressante région de la France, nous n'omettrons point de dire un mot de la *fosse de Craponne,* qui serait susceptible d'être appropriée à la navigation, et qui est l'entreprise la plus ancienne dont on se soit occupé en France, ainsi que d'un canal dont l'idée, encore plus éloignée de nous, tient une place considérable dans l'histoire de la navigation intérieure de ce royaume, quoiqu'elle n'ait jamais reçu son exécution. » Adam de Craponne, de Salon en Provence, auquel on est redevable du canal de dérivation qui porte son nom, du premier projet pour la jonction des deux mers, et de vues patriotiques qui lui ont mérité la reconnaissance de sa province natale et de toute la France, ne parvint à faire exécuter que cette *fosse* qui, prenant les eaux de la Durance un

peu au-dessous de Laroque, arrose les territoires de douze communes, les plaines arides et pierreuses de la Crau, et, se divisant en deux doubles branches, porte ses eaux au Rhône, au-dessous d'Arles, à l'étang de Meiranne, et, en deux points différens, à l'étang de Barre. La longueur totale de ses diverses ramifications est de 80 kilomètres. Il est, dit M. Dutens, peu de canaux qui aient été plus désirés, et sur lesquels il ait paru plus d'écrits que celui de *Provence*, destiné à conduire les eaux de la Durance à Aix et à Marseille. Projeté en 1507, ayant reçu, à diverses reprises, un commencement d'exécution, tout y reste encore à faire, et probablement le projet même sera modifié lorsque l'on aura réuni tout ce qui est nécessaire pour le réaliser.

Une troisième ligne de jonction des deux mers, au moyen du *canal du Forez*, n'aura, de long-tems, ou même définitivement, point d'autre navigation artificielle que celle du canal de Givors : les transports jusqu'à la Loire seront effectués sur des chemins de fer, invention anglaise importée en France, et qui est destinée à jouer un rôle important dans le système général des voies de communication. Notre auteur donne la description de celui qui doit aller de Saint-Étienne à la Loire, aboutissant à Andrezieux, d'où un autre chemin de fer suivra la Loire jusqu'à Roanne. M. Beaunier, qui en a fait le projet, et qui dirige la construction, a pris pour modèle le système dont on fait le plus d'usage au nord de l'Angleterre. La longueur du chemin, avec trois embranchemens, est de 21,557 mètres. Les frais de construction, d'après le devis, s'élèvent à 1,357,000 francs ; M. Dutens pense qu'ils ne seront pas au-dessous de 2,000,000 fr. Il ajoute que le canal, remplacé par ce chemin, aurait coûté 4,200,000 fr., outre 1,500,000 fr. au moins pour les rigoles qui conduiraient les eaux au point de partage. Ces évaluations semblent si favorables aux chemins de fer, qu'on n'est pas sans inquiétude sur le sort des canaux : on se demande s'ils ne seront point supplantés partout par ces nouveaux chemins, au moyen desquels on obtient, à moindres frais, une circulation plus rapide et continue. Mais.

pour juger cette sorte de concurrence, et faire un choix conforme aux vrais intérêts de l'État, des citoyens et du commerce, il faudrait tenir compte de la fertilité que les canaux vont porter aux terrains mal pourvus d'eau, ajouter qu'ils peuvent être un excellent moyen de défense contre l'invasion d'un ennemi, et fournir des moteurs aux travaux des manufactures. La question est très-compliquée, et d'autant plus difficile à résoudre, qu'elle renferme des élémens non soumis au calcul, et dont l'influence sur le résultat ne peut être représentée par des nombres. Si l'on arrive quelque jour à une solution digne de confiance, ce ne sera qu'avec le secours de connaissances qui nous manquent encore, et qui seront mieux acquises par nos propres essais que par les expériences des Anglais. Le chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon sera comparé aux transports sur le canal de Givors; le public profitera de la rivalité entre ces deux entreprises. On projette un autre chemin de fer, qui fera la jonction du canal du centre à celui de Bourgogne. La question s'éclaircira donc dans quelques années, et l'on saura mieux alors en quels lieux l'une de ces voies de communication doit être préférée; on est tenté de souhaiter que ces nouvelles informations soient en faveur des canaux.

Le Rhône, la Saône, le canal du Charolais ou du Centre et la Loire forment la quatrième ligne de la jonction des deux mers, du midi à l'ouest de la France. Son histoire est liée à celle du canal de Bourgogne, projet rival qui tint assez longtems l'administration indécise; enfin, toutes les hésitations cessèrent, et les deux canaux furent exécutés. On n'est point surpris de rencontrer, dans cette histoire, le nom du maréchal de Vauban, d'y reconnaître ses vues grandes et sages: ce grand citoyen ne fut étranger à rien de ce qui fut fait de son tems, en France, pour l'utilité réelle des générations suivantes. A l'occasion de ce canal, M. Dutens donne quelques détails sur un établissement placé à un myriamètre de ses bords, ce sont les fonderies du Creuzot ou de Montcenis, qu'il faudra considérer désormais sous un aspect tout-à-fait nouveau, depuis que MM. *Manby* et *Wilson* y ont construit

des forges où l'art de la fabrication du fer est porté au degré de perfection des meilleures fabriques de la Grande-Bretagne. Mais en se bornant en ce qui concerne les canaux, le Creuzot doit encore attirer l'attention des ingénieurs. Dès l'année 1787, on avait ouvert un embranchement du canal pour communiquer avec cet établissement; et, comme on ne pouvait y employer que très-peu d'eau, l'occasion parut favorable pour faire l'application de sas mobiles de Solage et Bossut, ou des plans inclinés de Fulton. Tout était prêt, en 1806, pour faire l'essai de ces deux procédés, et les expériences commencèrent. Mais M. l'inspecteur-général *Gauthey*, qui dirigeait ces travaux, leur fut enlevé par la mort; M. *Cretet* quitta l'administration générale des ponts et chaussées, et ces deux événemens firent perdre de vue le canal du Creuzot et les expériences auxquelles il avait donné lieu.

Le canal du centre atteint la Loire à Digoin. Depuis cette embouchure jusqu'à Briare, le lit du fleuve s'abaisse de 107 mètres sur une longueur d'environ 187 kilom., et la navigation ascendante y est pénible. On a proposé de l'effectuer par un canal latéral dont le service pourrait être assuré et régulier. L'ancienne province du Berri est très-bien préparée pour un système de navigation artificielle qui parcoure toute son étendue, et se rende à la Loire en plusieurs points très-éloignés l'un de l'autre : c'est aussi l'une des parties de la France où les avantages des canaux seront le mieux sentis. L'auteur fait l'histoire des projets présentés successivement, étudiés, modifiés, abandonnés et repris, pour se conformer tantôt aux vœux des habitans, et tantôt aux vues particulières de l'administration. Enfin, le projet, adopté définitivement, établit une nouvelle communication par eau de Nevers à Tours, en passant près de Bourges, et joignant le Cher à Vierzon. Un embranchement sera dirigé sur Mont-Luçon, en remontant le Cher, non dans le lit de cette rivière, mais par un canal qu'elle alimentera. Ce canal portera le nom du duc de Berri; sa longueur sera de 520,351 mètres, y compris l'embranchement de Mont-Luçon.

M. Dutens rapporte à la même ligne de navigation les canaux commencés en Bretagne, ou dont le projet est définitivement arrêté. Celui qui établit une navigation intérieure entre Nantes et Brest aura 369,557 mètres de longueur, et 180 écluses : la dépense totale, d'après les devis, doit être de 23 millions : la compagnie *des Quatre Canaux* a contracté, en 1822, l'engagement de fournir 29,200,000 fr. pour ce canal, à l'intérêt de 5 fr. 62 c. pour cent, à condition que les travaux seraient achevés dans le délai de dix années et trois mois : au mois de mai 1828, on avait déjà dépensé 13 millions et demi sur les fonds de cette compagnie, qui s'est aussi chargée de fournir 800,000 fr. pour terminer le canal du Blavet, et 6 millions pour celui d'Ile et Rance, dont l'objet est d'ouvrir une communication entre Rennes et Saint-Malo. Quand ces travaux seront terminés, l'ancienne province de Bretagne aura 510 kilom. de canaux.

Nous sommes arrivés à l'une des parties les plus intéressantes de ce volume, quoiqu'elle soit beaucoup moins chargée de détails que la précédente, et à plus forte raison, que celle qui la suivra. Si la France avait conservé ses limites naturelles; si le cours de la Meuse lui appartenait tout entier, ainsi que celui de la Moselle; si elle disposait encore du Thalweg du Rhin, depuis les frontières de la Suisse jusqu'à la mer, les projets relatifs à la cinquième ligne de navigation intérieure, entre la Méditerranée et l'Océan, par le midi et l'est de son territoire, auraient pris une étendue qu'ils ne peuvent plus avoir; un immense commerce intérieur et de transit aurait exigé des voies navigables plus larges et plus profondes, ou multipliées. Ne songeons plus à une grandeur éclipsée, et voyons ce que l'on a fait pour la France, resserrée entre des limites plus étroites que celles que Louis XIV avait fixées par ses conquêtes et des traités auxquels les deux règnes suivans n'avaient apporté aucune modification. Moins puissant et moins affermi que Charlemagne, Napoléon n'avait pu concevoir le projet d'une double jonction qui aurait ouvert une navigation intérieure, au milieu de l'Europe, entre la mer

Noire, l'Océan et la Méditerranée. Au commencement du IXe siècle, quoique l'art de l'ingénieur ne fût pas plus avancé que du tems des Romains, et que les écluses ne fussent point inventées, on mettait la main à l'œuvre pour faire passer les barques du Danube dans le Rhin, au moyen des rivières de Rednitz et d'Altmuhl, et l'on projetait de franchir aussi, soit par la Saône, soit par le Doubs, l'intervalle qui sépare le bassin du Rhône de celui du Rhin. Cependant, cette dernière communication paraissait complétement oubliée, lorsque M. *Delachiche*, officier du génie, la retrouva, en 1744, et fit un projet qui fut adressé par le ministre de la guerre au contrôleur général des finances, qui le négligea. Cependant, l'administration de la Franche-Comté ne le perdit point de vue; en 1773, M. *Bertrand*, ingénieur en chef de la province, fut chargé de le revoir et d'en compléter la rédaction, ce qu'il fit avec zèle et persévérance. Après avoir achevé le devis de cette grande et belle entreprise, aucune démarche ne lui coûta pour obtenir que ce ne fût pas un simple projet : mais il avait encore à surmonter tant d'obstacles, à vaincre tant d'irrésolutions, à supporter des retards si prolongés, que la révolution arriva : il vint présenter à l'Assemblée constituante son projet, qui fut reçu avec enthousiasme, sur le rapport du comité d'agriculture. Cependant, quelques nouvelles observations de M. Delachiche, une concurrence entre ce général du génie militaire et M. Bertrand, inspecteur-général des ponts et chaussées, et un conflit entre le ministère de la guerre et celui de l'intérieur, toutes ces causes de retard en entraînèrent beaucoup d'autres; la rédaction du projet définitif passa en d'autres mains. Les affaires publiques firent suspendre l'exécution : enfin, le *canal de Monsieur* fut concédé, en 1821, à une compagnie qui se chargea de fournir les fonds pour l'achèvement des travaux. La longueur totale de ce canal sera de 346,825 mètres : on y construira 156 écluses. La seule partie qui soit actuellement livrée à la navigation est la jonction de la Saône au Doubs, depuis Saint-Symphorien jusqu'à Dôle.

La sixième ligne de jonction des deux mers comprend, comme la précédente, le Rhône et une partie de la Saône. Le *canal de Bourgogne* forme la jonction de cette rivière avec l'Yonne; la Seine, l'Oise, le *canal de Picardie*, la Somme, le *canal de Saint-Quentin*, l'Escaut achèvent cette navigation hors des limites de la France; mais, avant de sortir de notre territoire, elle s'est ramifiée, et l'une de ses branches est en deçà des frontières; une autre se dirige vers Gand, et la troisième vers Namur. La branche qui appartient toute entière à la France est subdivisée en une multitude de canaux dont les longueurs réunies forment 325 kilom., outre la navigation artificielle de la Scarpe sur près de 80 kilom. de son cours. Que l'on joigne aux détails relatifs à chacun de ces ouvrages ceux du *canal des Ardennes*, qui fut le sujet de quelques discussions entre les ingénieurs militaires et l'administration des ponts et chaussées, et où l'on prétend que les intérêts du commerce, appréciés par tout le monde, ont été forcés de céder à des considérations relatives à la défense des frontières, d'autant plus importantes que le sujet est environné de mystères et consacré par le grand intérêt de la sûreté du royaume. A la vue de cette immense accumulation de matériaux, on pourra juger de la concision de notre auteur qui, pour faire mieux connaître les canaux du nord de la France, continue, dans les États voisins, les voies navigables dont ils font partie, qui fait assister ses lecteurs aux débats que ces diverses entreprises ont suscités, expose les transformations que les projets ont subis, etc., et n'en fait cependant que l'une des divisions de son premier volume. A la suite des six lignes principales de navigation entre les deux mers, M. Dutens a placé des notices sur les canaux dont l'approvisionnement de Paris est la destination spéciale. Parmi ces lignes de navigation, la première mention appartenait de droit au canal de l'Ourcq, le seul qui aboutisse actuellement à la capitale. Dès le commencement du XVIe siècle, l'Ourcq avait été rendue navigable. Vers la fin du siècle suivant, le projet d'amener ses eaux à Paris, par un canal qui servirait en même

tems à la navigation, fut conçu et rédigé ; puis agréé par Colbert et approuvé par l'auteur du canal de Languedoc ; mais la mort de Colbert, celle de l'auteur du projet, et d'autres circonstances firent oublier cette entreprise. Lorsqu'elle fut reproduite dans son entier, la révolution avait commencé. Enfin, le XVIIIe siècle s'écoula, les débats relatifs à ce canal furent à peu près terminés ; en 1802, les travaux furent mis sous la direction de M. GIRARD, membre de l'Académie des Sciences, alors ingénieur en chef des ponts et chaussées. On avait déjà publié beaucoup d'écrits sur ces travaux et sur leur double destination ; les brochures se multiplièrent encore, et leur apparition continuera probablement, jusqu'à ce que M. Girard ait publié l'ouvrage où ce savant présentera, dit M. Dutens, *des documens qui intéresseront l'ingénieur sous plusieurs rapports importans.* En attendant cette publication, qui sera vivement désirée, notre auteur s'est restreint à un résumé très-concis des principaux Mémoires et rapports sur cette entreprise, dont l'exécution complète sera quelque jour une source de richesses pour les entrepreneurs, une des principales causes de l'assainissement de la capitale et du bien-être de ses habitans, et l'un des plus beaux ornemens de ses avenues et de son enceinte. Des monumens fastueux et stériles auraient, peut-être, coûté plus cher, quoique la dépense totale approche de 60 millions, y compris celles de la distribution des eaux dans Paris, travaux non compris dans la concession du canal, et dont la ville s'est réservé l'exécution. Cette opération a été le sujet d'écrits dignes d'être conservés et consultés, indépendamment de leur utilité du moment. Dans une note annexée à cette notice, l'auteur a transcrit le résumé des opinions qu'il avait émises, sur cet objet, dans le conseil des ponts et chaussées. Il proposait de confiner les eaux de l'Ourcq sur la rive droite de la Seine, pour le service public, et d'élever, pour ce même emploi, sur l'autre rive, les eaux de la Seine au moyen de machines à vapeur : les eaux du fleuve auraient continué, sur les deux rives, à servir aux usages domestiques.

La Seine, considérée par rapport à la navigation, est d'une si haute importance pour la capitale, que l'on a dû chercher les moyens de la prolonger en amont jusqu'à ce qu'elle devînt impraticable, et à la perfectionner dans toute son étendue. Tel fut, pour la haute Seine, le but de Colbert, en concédant à perpétuité des droits sur cette rivière canalisée depuis Nogent jusqu'à Troyes, droits qui furent retirés par la suite, au détriment de la navigation, qui ne fut plus entretenue. Les projets actuels la continueront jusqu'à Châtillon, et l'on espère qu'on pourra la faire communiquer avec le canal de Bourgogne, ce qui donnerait encore plus de prix à ces deux voies ajoutées à la navigation intérieure.

Pour la basse Seine, on a déjà construit la gigantesque écluse du Pont-de-l'Arche, de 10 mètres de largeur et de 75 mètres de longueur. Le canal de Harfleur au Hâvre (canal de Vauban) n'est encore qu'un projet, quoiqu'il soit sollicité par de grands intérêts, ceux du commerce et de la salubrité de la rive droite de la Seine, où des eaux sans écoulement manifestent annuellement leur influence malfaisante dans les plaines d'Ingouville, de l'Heure et de Graville. Ce canal est encore une heureuse conception du maréchal de Vauban, et du tems de cet homme illustre, les travaux avaient été commencés : espérons que, lorsqu'ils seront repris et terminés, on n'imposera pas à cet ouvrage un autre nom que celui qui est déjà consacré par la reconnaissance des riverains et d'une grande cité.

On sent depuis long-tems combien il serait utile pour la navigation de pouvoir franchir par une écluse le passage si difficile du pont de Vernon. Le même secours est demandé pour le Pertuis de Poses.

Aux perfectionnemens de la navigation de la Seine, il fallait ajouter celui de ses affluens. Tout près de Paris, le canal de Saint-Maur (de Marie-Thérèse), de 1,150 mètres de longueur, fait éviter un détour de plusieurs lieues, de grandes difficultés et même des périls. En coupant l'isthme de la presqu'île de Saint-Maur, on n'aurait fait qu'un torrent : au moyen

des écluses, on s'est procuré une navigation ascendante aussi prompte que facile, et, de plus, une force motrice suffisante pour trente-six usines, que leur position aussi rapprochée de la capitale ne peut manquer de rendre très-actives.

Notre auteur place le *canal du Nivernais*, dont l'exécution est commencée, parmi les lignes de navigation qui peuvent concourir à l'approvisionnement de Paris. Ce canal formera une nouvelle jonction de la Loire à la Seine, au moyen de l'Yonne, dont la navigation sera prolongée depuis Auxerre jusqu'à Coulanges ; un canal latéral passant à Clamecy, changera de direction au-dessus de cette ville, et sera dirigé vers Deuze, sur la Loire. Son développement sera de 174,565 mètres, et sa pente a exigé la construction de 118 écluses. Si cette nouvelle navigation diminuait l'activité du canal de Briare, elle donnerait lieu à une question d'indemnités que l'auteur a traiteé dans le second volume de cet ouvrage.

M. Dutens nomme *canaux secondaires* les voies de navigation artificielle qui ne font point partie des grandes lignes qu'il a décrites, et ne sont point destinées particulièrement au transport des approvisionnemens de Paris. Tels sont, dans le département de la Charente-Inférieure, les canaux de La Rochelle et de Charras, le canal de Luçon, dans le département de la Vendée, etc. On n'en compte encore qu'un bien petit nombre, en comparaison de ceux qui pourraient être établis au profit du commerce et de l'agriculture. La plupart de ceux dont il est question dans cet ouvrage ne sont pas encore achevés, ou ne peuvent être rendus à la navigation qu'après des réparations dispendieuses.

Le premier volume est terminé par une notice sur deux projets dont l'exécution est confiée à deux compagnies : l'une se charge des travaux pour rendre navigables la Corrèze et la Vézère, et l'autre de canaliser la rivière d'Isle, entre Libourne et Périgueux.

Nous voici au second volume : il ne s'agit plus de ce qui est fait, commencé ou résolu, mais d'espérances plus ou

moins fondées, de vues lointaines, d'un but vers lequel il faut nous acheminer avec sagesse. Avant de commencer cette troisième section, en observant le même ordre que dans la précédente, M. Dutens a cru devoir justifier l'extension qu'il propose de donner à toutes les lignes de navigation qu'il a décrites. Dans une courte *introduction*, il présente une estimation de la masse des produits des cultures et de l'industrie qui est transportée sur des voitures, et qui pourrait augmenter encore, si, en diminuant les frais de transport, on parvenait à un accroissement de consommation. «On a, dit-il, à résoudre une triple question ; celle de la quantité de marchandises qui pourraient prendre la voie de la navigation, celle du revenu que cette voie pourrait produire, et enfin celle de l'étendue de ces nouvelles lignes que l'on pourrait exécuter avec le capital représenté par ce revenu. C'est donc cette triple question qu'on cherchera à résoudre en s'aidant de deux tableaux dont il est nécessaire de justifier les calculs comme présentant les élémens de la question. Si, dans le dénûment de renseignemens statistiques qu'on éprouve dès le moment qu'on veut s'occuper d'un travail de ce genre, on se trouve forcé, dans plusieurs cas, de recourir à des inductions et à des analogies qui pourraient d'abord paraître assez éloignées, et n'offrir que de faibles lueurs de probabilité, et si ce dessein semblait avoir quelque chose de hasardé, qu'il nous soit du moins permis de faire remarquer que la science de l'économie politique n'a pour objet, la plupart du tems, que des questions dont la solution ne repose pas sur des faits plus certains, et qu'on pourrait même dire que c'est particulièrement dans les calculs de la nature de ceux auxquels on s'est livré pour la rédaction des tableaux qu'on présente, que les causes d'erreurs doivent le plus se balancer, et, en se détruisant ainsi les unes par les autres, offrir moins de différence entre les résultats des calculs et la réalité.»

On profitera du travail de M. Dutens, on examinera ses tableaux avec intérêt, mais ce ne sera point pour acquérir la conviction qu'il serait utile d'augmenter encore notre naviga-

tion artificielle. On en est tellement persuadé, que les précautions de l'auteur paraîtront superflues au plus grand nombre de ses lecteurs, ce qui ne les empêchera point de lire son introduction d'un bout à l'autre, comme un exemple de recherches statistiques, des moyens par lesquels on parvient quelquefois à trouver des solutions assez *satisfaisantes* de questions dont presque toutes les données étaient obscures, incertaines, incorrectes. On obtient, en effet, par ces procédés employés avec adresse, des résultats dont l'esprit est satisfait, quoique le jugement conserve encore un peu d'hésitation, et qu'il ne soit pas tout-à-fait *content*. Au reste, dans le cas dont il s'agit, après avoir suivi avec attention les raisonnemens et les calculs de l'auteur, quand même on aurait conçu quelques doutes sur la direction des routes qu'on a parcourues et sur la justesse des observations que l'on y a faites, on n'en serait pas moins bien disposé pour l'étude de la troisième section, *des canaux à entreprendre*.

En suivant l'ordre établi dans la section précédente, on doit s'occuper des améliorations de la ligne de jonction des deux mers par le Rhône et la Seine. Pour toutes les lignes qui emploient le premier fleuve, on sent combien il serait utile de faire disparaître les difficultés de la navigation ascendante, en construisant un canal latéral. Ici la concurrence des canaux et des chemins de fer commence à se faire sentir, et l'administration en sera fréquemment embarrassée. Déjà la ville d'Avignon, tout en demandant un canal latéral depuis l'embouchure du fleuve jusque sous ses murs, a sollicité la construction d'un chemin de fer jusqu'à Lyon. Au lieu de continuer la navigation de la Loire au-dessus de Roanne, on s'apprête à continuer jusqu'à cette ville le chemin de fer de Saint-Étienne. On tentera peut-être aussi de substituer cette nouvelle voie au canal latéral de l'Allier, sollicité depuis longtems par le département du Puy-de-Dôme ; et même, dans la capitale, à l'Académie des Sciences, M. Navier a été l'organe d'une compagnie qui proposait d'établir un chemin de fer entre Paris et le Hâvre, en remplacement du *canal mari-*

time, qui coûterait à peu près dix fois autant, et dont la génération actuelle ne jouirait point, tant l'exécution d'un aussi vaste projet exigerait de tems, et serait exposée à des interruptions.

En 1796, on vit à Paris un lougre, *le Saumon*, amené dans l'intention de reconnaître les obstacles que le lit du fleuve opposerait aux navires du grand cabotage. Cette épreuve, dirigée par MM. *Forfait* et *Sganzin*, confirma, dit notre auteur, les opinions déjà formées sur l'utilité des écluses du Pont-de-l'Arche et des autres travaux dont on a parlé dans la section précédente. « Elle eut encore cette utilité, de procurer des vues sur trois autres parties de canal : la première, de La Roche-Guyon à Mousseaux; la seconde, de Poissy à Maisons, et la troisième, de Maisons à Argenteuil, la seule que l'on puisse considérer comme ayant été étudiée depuis, et lesquelles, y compris les portions de canaux déjà exécutées, opéraient un raccourcissement de 44,813 mètres (11 lieues et demie) sur la navigation totale de la Seine, de Rouen à Paris. »

Dans la seconde ligne de jonction des deux mers, l'auteur fait mention du prolongement du canal de Languedoc depuis Toulouse jusqu'à Moissac, et rappelle une observation qu'il a déjà eu l'occasion de faire auparavant, et plus d'une fois, c'est qu'il est rare que le besoin de ces prolongemens ne se fasse point sentir : c'est une suite nécessaire, une conséquence des progrès des connaissances, et de l'accroissement de la population, des cultures et du commerce.

Le *canal des petites Landes*, proposé depuis long-tems, joindrait l'Adour à la Garonne, au moyen de la Bayse et de la Midouze. Le *canal royal des Pyrénées* réduirait à sa moindre étendue la navigation entre l'Océan et la Méditerranée, et pourrait admettre de petits bâtimens de 100 à 150 tonneaux, sur une longueur de plus de 300 kilomètres; il s'élèverait à 535 mètres au-dessus de son entrée dans l'Adour, et descendrait de 420 mètres pour entrer dans la Garonne; le nombre des écluses serait de 276 : la dépense excéderait 58 millions. Un autre projet, réduisant le canal aux dimensions qu'exigent

les bateaux qui naviguent sur l'Adour et la Haute-Garonne, ne coûterait que 21 millions.

M. Dutens n'ajoute rien à ce qu'il a dit sur la troisième ligne; dans la quatrième, les additions abondent. Construire un canal latéral à la Loire, de Briare à Orléans, et de cette ville à Nantes; joindre le Loir au canal d'Orléans; ces travaux coûteraient au moins 60 millions, et ne sont pas ceux qu'on se hâtera le plus d'entreprendre et de terminer.

La cinquième ligne met le commerce français en relation avec les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suisse, et recevrait une grande extension, si le projet de *Lucius Vetus* recevait son exécution, attendue depuis quinze siècles. En prolongeant cette jonction de la Saône à la Moselle, pour atteindre les lieux où ces deux rivières n'opposent plus de trop grands obstacles, on aurait le *canal de Toul* à *Gray*. Mais l'entreprise la plus hardie en apparence, celle qui, aux yeux du vulgaire, ferait le plus d'honneur à l'art de l'ingénieur, serait celle du *canal Suisse*, en continuant la navigation du Rhône jusque dans le lac de Genève, à travers les rochers que le fleuve a coupés, et sous lesquels il disparaît, pour sortir un peu plus loin, du fond des abîmes où il s'est précipité, plus agité et plus intraitable qu'auparavant. Un canal joindrait le lac de Genève à celui de Neufchâtel; la jonction de celui-ci avec le lac de Bienne a été préparée par la nature; l'art la perfectionnerait, ainsi que la jonction de ce dernier lac avec l'Aar.

On a déjà vu que la sixième ligne sort des limites de la France : quelques-uns des accroissemens dont elle est susceptible s'étendraient aussi chez nos voisins. On propose de joindre la Sambre à l'Escaut et à l'Oise, de faire une nouvelle communication entre les canaux de Saint-Quentin et du duc d'Angoulême, par le *canal de l'Omignon;* on invite les Pays-Bas à profiter de la petite rivière d'Yperlée, qui joindrait le canal de la Basse-Deûle à celui de Boësinghe, à Ypres. « Nous aurions cru céder à des idées indignes de l'esprit qui doit nous diriger dans un ouvrage de cette nature, si nous nous fussions abstenus de parler de ce canal, par la raison

que son exécution ne peut maintenant être opérée que par un gouvernement étranger avec lequel, d'ailleurs, il est si fort à désirer que nous étendions de plus en plus nos relations commerciales. »

Septième et nouvelle ligne de jonction de la Manche avec la mer de Gascogne et la Méditerranée : tel est le titre d'un système de voies navigables, parmi lesquelles on compte onze rivières et plus de vingt canaux. Au nombre de ceux qui ne sont pas encore commencés, et dont les projets définitifs ne sont pas faits, on compte : le *canal du Poitou*, de Châtellerault à Montignac, de 200 kilomètres de longueur, et 96 écluses ; celui d'*Angoulême à Libourne*, qui établirait la communication de la Charente à la Dordogne, navigation d'une centaine de kilomètres ; celui *de Limoges*, qui, suivant la Vienne canalisée, ou un canal latéral à cette rivière, au-dessus de Châtellerault jusqu'à la Briance, irait joindre la Vézère, et la suivrait jusqu'au-dessous de Brives ; cette navigation aurait 296 kilomètres de longueur ; le *canal* des *grandes Landes*, ou *du duc de Bordeaux*, aurait un double objet, celui d'assainir et de féconder une vaste étendue de terrain dans les départemens de la Gironde et des Landes, et d'ouvrir une communication plus directe et plus prompte entre la Garonne et l'Adour, près de Bayonne, sur les côtes de la Méditerranée; il ne resterait plus qu'à prolonger le canal de Narbonne jusqu'à Perpignan, en traversant les étangs de Palme et de Leucate, et même jusqu'à Port-Vendre, si la traversée des rivières n'opposait pas de trop grands obstacles, et enfin, on joindrait le port de Bouc à celui de Marseille par un canal dont l'étang de Berre fournirait les eaux. Si le canal de Provence prolongeait encore cette navigation, les bateaux circuleraient tout autour de la France, et les voies de communication seraient disposées le plus avantageusement pour le commerce extérieur : la sagesse du gouvernement et l'industrie des citoyens pourraient donner à cette source de prospérité toute l'abondance dont elle est susceptible.

M. Dutens ajoute plusieurs canaux à ceux dont l'objet spécial est l'approvisionnement de Paris, et met en première li-

gne celui qui continuerait le canal de l'Ourcq jusqu'à la rivière d'Aisne. Le *canal d'Essonne* occupe le second rang; creusé dans la vallée de l'Essonne, il irait joindre la Loire au-dessus d'Orléans, à Saint-Loup. Tous ces projets sont subordonnés au sort de la capitale : depuis l'époque de la révolution, on la voit croître en population et en industrie aux dépens des provinces. Si de meilleures institutions, des lois plus sages, et une administration moins imprévoyante s'attachent à répandre plus uniformément sur tout le sol cette population et ces ressources qui tendent à s'agglomérer sur un seul point, Paris décroîtra, pour le bien général de la France : ne perdons pas courage, osons espérer ce qui est conforme aux vœux de tous les bons Français; et si la capitale est déjà trop grande, ne cherchons point à seconder ses progrès ultérieurs.

Nous ne résisterons pas au plaisir de parler encore une fois de Vauban, au sujet du *canal de Toul*, jonction de la Meuse à la Moselle. «C'est dans un Mémoire que ce grand citoyen a publié sur ce canal, qu'il faut admirer la simplicité avec laquelle il rend compte de la découverte qu'il fit de la possibilité de cette communication, et qui contraste d'une manière si frappante avec la forme actuelle de nos discours. *Dans le tems que l'on traitait de la paix des Pyrénées, étant pour lors capitaine d'infanterie au régiment de La Ferté, j'eus mon quartier d'hiver dans la prévôté de Fouq, qui consiste en vingt-deux villages, où les soldats de ma compagnie furent distribués pour leur faciliter le moyen de vivre plus commodément, ce qui m'obligeait à les visiter de tems en tems; et comme j'étais un peu chasseur en ce tems-là, j'eus occasion, plusieurs fois, de voir une certaine vallée* (le Vaux de l'Ane) *qui commence à Saxonière près de Fouq, du côté de la Moselle, et va déboucher, en tournoyant, à la Meuse, vers Pagny-sur-Meuse. Deux petits ruisseaux prennent naissance dans cette vallée, et coulent l'un vers la Meuse, et l'autre vers la Moselle, laissant un espace entre eux d'environ une demi-lieue dont l'enfoncement ne laisse pas de continuer à peu près de même, quoique plus élevé. Je considérai plusieurs fois cette vallée, qui me causait de l'admiration, parce*

qu'il me semble qu'il y avait eu jà autrefois communication de l'une à l'autre de ces rivières. »

En continuant à s'occuper de Paris, M. Dutens trace les routes diverses de la navigation entre la capitale et le Rhin : il fait l'analyse des projets du *canal de Dieppe*, dont un embranchement irait de Forges à la Seine, en suivant la vallée de l'Andella, et qui donnerait lieu à une navigation plus courte et plus prompte de l'Oise à Paris. Le *canal maritime de la Seine* est traité en raison de son importance ; la *Revue Encyclopédique* a déjà consacré quelques-unes de ses pages à cette grande entreprise, dont on trouve ici une histoire impartiale et une description assez étendue pour en donner une idée juste aux lecteurs qui ont suivi le cours de la Seine jusqu'au Hâvre. L'auteur y a joint deux tableaux comparatifs du prix du transport d'un tonneau de sucre, par les moyens actuellement en usage, par un chemin de fer, par un canal ordinaire et par le canal maritime, en supposant d'abord que l'entrepôt ne serait accordé à Paris que dans ce cas (tableau n° 1), et ensuite, qu'il le serait dans tous les cas (tableau n° 2). Dans cette seconde supposition, la moins défavorable à l'état actuel de nos moyens de transport, celui d'un tonneau de sucre serait aujourd'hui de 141 fr. 22 c. ; par le chemin de fer, 98 fr. 75 c. ; par un canal ordinaire, 106 fr. 82 c. ; et par le canal maritime, 94 fr. 50 c. Ainsi, le chemin de fer gagne sa cause contre le canal ordinaire, mais il est condamné, s'il prétend faire valoir ses droits au détriment du canal maritime.

L'auteur ne parle du *canal de Cône* que pour satisfaire aux exigences de l'exactitude historique ; cet ancien projet est remplacé avec avantage par le canal du Nivernais. Parlant ensuite des canaux secondaires, M. Dutens passe en revue ceux dont l'exécution est proposée, ou qui ont été suffisamment étudiés pour que l'on puisse les considérer comme exécutables ; viennent ensuite ceux qui sont compris dans le *rapport au roi*, en date du 4 août 1820, avec l'indication de leur longueur et de la dépense présumée. Enfin, tous les canaux à entreprendre sont réunis dans un tableau ; ce résumé

synoptique nous apprend que le développement de toutes ces voies de navigation est de 12,555,299 mètres, achetés au prix de 1,555,489,620 francs, somme à peu près équivalente à seize mois des contributions de la France. Notre auteur pense que les entrepreneurs n'en seront pas épouvantés, et que les progrès des arts permettront, ou de réduire ces énormes frais, ou d'étendre encore plus notre navigation intérieure sans dépenser davantage. Il fait remarquer qu'il se passe peu de mois sans que des compagnies viennent proposer à l'administration d'ouvrir des canaux dont il n'est point fait mention dans cet ouvrage, et dont la liaison avec les lignes de navigation existantes ou proposées se fait sentir impérieusement. Ainsi, les entrepreneurs ne sont point effrayés à la vue des dépenses immenses qu'entraînera notre système complet de navigation intérieure, et chaque compagnie, formée pour en exécuter une partie, ne voit que ce qui la concerne, abandonnant tout le reste à la prudence du gouvernement et aux chances de l'avenir.

Lorsque ces voies de communication seront établies, il s'agira de les conserver; et, pour que l'on jouisse le plus promptement possible de la prospérité qu'elles promettent, le concours des lois et de l'administration est indispensable. C'est par ces motifs que l'auteur termine son ouvrage par des considérations générales sur les lois auxquelles la navigation intérieure doit être soumise, et que, pour discuter ces lois avec plus d'ordre et d'utilité pour la France, il commence par des recherches sur les causes qui se sont opposées si long-tems, dans notre pays, aux entreprises de canaux sur lesquels tout le monde était d'accord. Ici, le guide auquel nous nous abandonnons avec confiance va se retirer; au lieu de la vive clarté de la science de l'ingénieur, nous n'aurons plus que la lumière faible et vacillante de l'économie politique, et les lueurs souvent trompeuses de la prétendue science de l'homme moral. Quelques lecteurs ne seront pas tout-à-fait du même avis que M. Dutens, quant aux obstacles qui se sont opposés, en France, aux progrès de la navigation intérieure : ils seront tentés d'attribuer ces retards au caractère frivole et inconstant de

notre nation, dirigée par une cour encore plus frivole, capricieuse dans ses goûts, imprévoyante, dissipatrice; au mépris de la caste privilégiée pour les arts mécaniques, l'industrie et le commerce, pour tous ceux qui ne vivaient point *noblement*, c'est-à-dire sans rien faire. Notre auteur ne pense point que ces causes morales et les vices de notre ancienne organisation politique aient exercé cette funeste influence : afin de découvrir pourquoi nous n'avancions point, tandis que les Anglais marchaient à pas de géans, il consulte l'histoire de l'industrie et du commerce de l'Angleterre, et remonte ainsi aux causes qui ont développé, chez nos voisins d'outre-mer, de si puissans moyens de richesse publique et privée. Ayant ainsi reconnu ce que les Anglais ont eu en abondance, il était facile de désigner ce qui nous a manqué pour les suivre dans la même carrière. Mais, quelque opinion que l'on ait sur ce qui nous empêcha de faire mieux et d'aller plus loin, on sera d'accord avec M. Dutens sur les moyens de hâter en France l'exécution des voies de communication réclamées par l'agriculture et le commerce. Rien n'est plus solidement établi en économie politique, rien n'est mieux justifié par l'expérience de tous les tems, que les principes qui dirigent l'auteur dans ses considérations, dans les conséquences qu'il en déduit, dans les applications qu'il en fait. On trouve les mêmes principes dans le *Rapport au roi*, du 4 août 1820. Nous pouvons donc nous dispenser de dire comment l'auteur a répondu à cette question : *par qui doivent être faits les canaux*. En traitant de l'esprit d'association, il en présage l'heureuse influence, les bienfaits qu'il répandra partout, et fonde son espoir sur nos institutions constitutionnelles, leur complément, leur stabilité. Après avoir fortifié de tout le pouvoir du raisonnement et de l'autorité des faits cette maxime d'administration, qu'il faut confier à l'industrie des particuliers l'exécution de tous les travaux qui ne sont point au-dessus de ses facultés, il examine « quelles sont les lignes de navigation qui, à défaut de concessions particulières, pourraient être établies par le gouvernement. » Il insiste sur les avantages des concessions perpétuelles, dont l'effet est de réduire le prix des transports, au

lieu que les concessions temporaires le tiennent nécessairement plus élevé, afin que les concessionnaires puissent être remboursés, en même tems qu'ils perçoivent le revenu net de l'entreprise concédée. C'est dans l'ouvrage même, et non dans une notice beaucoup trop imparfaite, qu'il faut prendre une idée des doctrines de l'auteur sur le droit de navigation, sur les moyens de le maintenir dans de justes limites, relativement au prix du transport par terre; sur l'influence que l'établissement d'un péage pour l'entretien des grandes routes exercera sur les transports en général, et particulièrement sur la navigation; sur la surveillance que le gouvernement doit exercer sur les canaux, pendant et après leur exécution, entre des limites qu'il importe de fixer avec précision : c'est par ces recherches que l'ouvrage est terminé.

Nous n'avons rien dit des pièces justificatives éparses dans les deux volumes, et surtout à la fin de celui-ci : on sait qu'une histoire en est toujours accompagnée. La plus volumineuse et la plus instructive est l'*acte du parlement d'Angleterre concernant la construction et l'entretien d'un canal navigable partant du canal de Coventry, et allant à la ville d'Oxford*. Cet acte est de l'année 1768 : il suffit pour donner une idée assez complète de la législation anglaise sur les canaux; il semble que la prévoyance législative ne pouvait aller plus loin.

On lit, dans une note, que cet ouvrage était composé, en grande partie, en 1820, et que par conséquent il aurait pu paraître beaucoup plus tôt, sans une grave maladie qui empêcha l'auteur de mettre alors la dernière main à son travail. Peu s'en faut qu'on ne sache quelque gré à cet obstacle, qui semble n'avoir suspendu l'instruction que cet ouvrage répandra que pour la rendre plus complète et plus profitable. Nous n'avons pu en donner qu'une esquisse trop imparfaite : nous espérons néanmoins qu'elle suffira pour que nos lecteurs reconnaissent, dans l'*Histoire de la navigation intérieure de la France*, tous les caractères d'un livre bien fait, d'une œuvre d'un vaste savoir, d'un esprit aussi juste qu'exercé, et d'un excellent citoyen.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Économie politique des Athéniens ; par A. Boeckh, de l'Académie de Berlin, ouvrage traduit de l'allemand par A. Laligant (1).

Si l'homme, après de longs détours, de longs égaremens, est destiné à arriver à la vérité, il ne peut espérer l'atteindre qu'après avoir rectifié, par une foule d'expériences, les erreurs de son esprit comme celles de ses sens. Les anciens philosophes, lorsqu'ils avaient appris tout ce qu'on savait dans leur patrie, voyageaient une partie de leur vie et allaient demander aux prêtres de l'Égypte, aux Brachmanes de l'Inde, et peut-être aussi aux Druides de la Gaule, la science de l'homme, de la société, et de l'univers : de retour chez eux, ils méditaient, combinaient les divers systèmes, et en composaient un à leur tour. L'imprimerie nous dispense des voyages : nous avons appelé et réuni dans nos bibliothèques les opinions des quatre parties du monde, relativement aux innombrables sujets sur lesquels peut s'exercer notre esprit. Écoutons tous les témoignages, mais réservons-nous et notre libre jugement, et les enquêtes, les recherches, que nous pouvons faire par nous-mêmes. Étudions les diverses littératures pour trouver le beau et le vrai, mais commençons par la nôtre. On a dit mille fois que les Français étaient incapables d'écrire l'histoire ; on répète, je crois, encore aujourd'hui cette niaiserie : on cède libéralement le privilége du genre historique aux Italiens, aux Anglais, aux Allemands ; il est de bon ton de nous dénigrer

(1) Paris, 1828 ; Sautelet. 2 vol. in-8° ; prix, 15 fr.

sous ce rapport. Pour nous affranchir de cette fureur de la mode étrangère, consultons les hautes généralités de Bossuet, de Montesquieu, de Voltaire; les spécialités de MM. Sismondi, Daru, Thierry, Barante, Guizot, et d'autres encore. Dans ce qui concerne les antiquités grecques et romaines, nous ne jurons que par l'érudition allemande; et pour vérifier les hypothèses et les résultats de nos voisins d'outre-Rhin, pour apprécier leur justesse et leur nouveauté, nous ne recourons pas aux originaux; nous n'ouvrons ni les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de l'Institut; ni les doctes ouvrages des Montfaucon, Samuel Petit, Saumaise, Casaubon, Petau, Fréret, Sallier, Beaufort, Larcher, Levesque : les travaux plus récens de MM. Petit-Radel, Daunou, Saint-Martin, Letronne, Raoul-Rochette, demeurent également lettres closes pour nous. Nous avons lu, pour toute instruction, une dissertation, un livre allemand sur tel ou tel point de chronologie, d'histoire, de géographie, d'économie politique des anciens; et nous nous émerveillons, nous nous extasions : notre dictionnaire manque d'expressions assez nombreuses, assez énergiques, pour vanter ce prodige de science. Renonçons à ces admirations du lendemain sur une lecture de la veille, si nous ne voulons passer pour des écoliers ignorans et pour des enthousiastes aveugles.

Mon but principal est de présenter un examen détaillé de l'ouvrage de M. Boeckh. Accessoirement je donnerai une idée des essais antérieurs à celui de l'auteur, et relatifs à la matière qu'il a traitée : je présenterai une sorte de statistique de l'érudition sur l'économie politique des Athéniens. Cette comparaison nous mettra à même de décider si l'on doit à l'académicien de Berlin beaucoup d'idées grandes et nouvelles; ou si son mérite se borne à avoir rassemblé, mis en ordre, contrôlé, rectifié, et quelquefois développé savamment ce qui avait été découvert avant lui. Je serais désespéré de frustrer M. Boeckh des éloges qui lui sont dus, et d'ajourner pour lui le moment de la justice jusqu'après celui de sa mort. Mais je répugne également à refuser justice aux morts; et l'on ne me

verra pas, comme quelques critiques, faire bon marché à un contemporain et à un étranger des travaux et de la réputation de nos compatriotes, ses devanciers.

L'ouvrage de M. Boeckh, divisé en quatre livres, traite de l'économie politique des Athéniens, depuis la fin de la guerre médique jusqu'au règne d'Alexandre-le-Grand (1).

L'auteur pose en principe qu'on ne peut déterminer de quelles sommes l'État avait besoin pour remplir ses vues, ce qu'il pouvait faire avec ses recettes, quel était le montant de ses revenus et leur rapport avec les facultés du peuple, si l'on ne connaît le prix des denrées, le salaire et le gain ordinaires, ainsi que le taux de l'intérêt. Avant de considérer les finances de l'Attique, il consacre donc le premier livre à la détermination des prix, du salaire, et de l'intérêt (2).

Il présente d'abord l'historique de l'augmentation progressive des métaux précieux. Il admet comme incontestable l'assertion que cette augmentation fut lente en Grèce ; qu'elle ne prit un accroissement plus rapide que lorsque les trésors de l'Orient s'ouvrirent. Au tems de Philippe, père d'Alexandre, ajoute-t-il, on suivait déjà des exploitations considérables en Grèce et dans les contrées voisines, et l'Orient avait fourni beaucoup d'or et d'argent. Mais en consacrant ces métaux aux besoins de l'État, ou aux offrandes religieuses, on n'en avait employé jusque-là qu'une très-petite quantité pour les besoins particuliers ; le luxe ne s'était pas encore développé. Philippe conservait une coupe d'or avec un soin si inquiet, qu'il la plaçait sous son oreiller pendant son sommeil : avant lui, un vase d'argent était regardé comme une rareté (3).

Ces idées et ce fait appartiennent à Barthélemy (4). Au lieu de les adopter de confiance, M. Boeckh aurait dû leur donner pour contrôle les plus anciens monumens de la littérature grecque. En généralisant, en omettant de constater chez les Grecs les fluctuations de la richesse et du luxe qui suivirent

---

(1) Liv. I, ch. I, p. 6. — (2) Ch. II, p. 7, 8. — (3) Ch. III, p. 10, 13. — (4) *Voyage d'Anacharsis*, ch. LV, à la fin.

les fluctuations de leur civilisation, l'auteur tombe dans l'erreur. Pour justifier cette assertion, nous avons besoin de présenter l'exposé de plusieurs faits qui se rapportent aux tems héroïques de la Grèce.

Comme la plupart de ces faits sont empruntés à l'Iliade et à l'Odyssée, il est nécessaire que nous entrions dans une courte explication au sujet de ces deux poèmes, afin de prévenir de vaines objections. Les assertions les plus exagérées relativement à l'Iliade, à l'Odysée et à Homère, se trouvent dans la *Science Nouvelle*. Vico prétend qu'il n'a point existé un poète du nom d'Homère, que l'Iliade et l'Odyssée ne sont point l'ouvrage d'un homme; qu'il faut y reconnaitre les chants nationaux des divers peuples de la Grèce, travaillés par plusieurs mains, continués pendant plusieurs âges, depuis la guerre de Troie jusqu'au tems de Numa, c'est-à-dire du XIIe au VIIIe siècle environ (1). Ces hypothèses, reproduites depuis Vico, par divers critiques, soit allemands, soit français, nous semblent réfutées victorieusement dans deux dissertations récentes (2). Toutefois, adoptons ces hypothèses; prenons ces paradoxes pour d'incontestables vérités. Il n'en restera pas moins que l'Iliade et l'Odyssée fournissent les témoignages les plus authentiques, les plus irrécusables, les plus circonstanciés, sur l'état social des Grecs du XIIe au VIIIe siècle, avant l'ère vulgaire. En effet, les anciens poètes, se trouvant les seuls historiens, au moins populaires, des tems où ils vivaient, avaient revêtu un caractère de gravité, d'utilité, que dépouillèrent leurs successeurs à partir de la guerre médique. Ils faisaient entrer dans leurs compositions une foule de notions religieuses, morales, historiques, géographiques si précises, que plus tard divers peuples s'en ré-

---

(1) *Vico*, p. 265, 279 de la traduction française; par M. *Michelet*, professeur d'histoire à l'École préparatoire.

(2) Réponse à la question soulevée par M. *Benjamin Constant* sur l'Iliade et l'Odyssée; par M. *Vandel-Heyl*, professeur au collége Saint-Louis. Voyez le *Lycée* des 5 novembre et 5 décembre 1827.

férèrent à l'autorité d'Homère pour fixer les limites de leurs territoires; et qu'Aristote cite partout le témoignage d'Homère comme un témoignage historique.

Or, ouvrons l'Iliade et l'Odyssée, quels renseignemens y trouverons-nous sur la quantité des métaux précieux en circulation dans la Grèce, sur leur usage et leur emploi, vers le XIIe siècle? Les rois grecs n'ont apporté, nécessairement, sous les murs de Troie qu'une bien faible partie de leurs richesses, dans la crainte qu'elles ne tombent au pouvoir de leurs ennemis victorieux, à la suite de quelque bataille désastreuse pour eux; leur luxe doit être un luxe presque exclusivement guerrier. Cependant l'or et l'argent se trouvent à profusion dans leurs armes et sous leurs tentes. « Achille charme ses douleurs aux accords harmonieux d'une lyre richement décorée et surmontée *d'une couronne d'argent. Dix talens d'or* sont au nombre des présens destinés par Agamemnon à Achille pour apaiser le courroux de ce héros (1). « Agamemnon chausse de riches brodequins, que fixent des *agrafes d'argent.* Il adapte à sa poitrine une cuirasse revêtue de dix lames d'acier bleuâtre, de *douze lames d'or* et de vingt lames de plomb. Il ceint une épée où brillent des *étoiles d'or;* le *fourreau d'argent* est suspendu à un baudrier où *l'or* étincelle; sur la courroie du bouclier *brodée d'argent*, s'allonge un noir dragon (2). » Dans la première armure d'Achille, dans celle qui n'est point l'ouvrage de Vulcain, dans celle que revêt Patrocle, les agrafes des brodequins sont pareillement d'argent, le glaive et la cuirasse sont chargés d'argent (3). Quand Vulcain prépare pour Achille de nouvelles armes « il jette dans le brasier, outre l'impénétrable airain, l'étain, *l'argent et l'or précieux.* » Entre autres objets dont le bouclier offre la représentation, on remarque « une vigne magnifique dont les *rameaux d'or* sont soutenus par des *pieux d'argent* (4). » L'auteur ou les auteurs de l'Iliade nous

(1) *Iliade,* l. IX. — (2) *Idem,* l. XI. — (3) *Idem,* l. XVI.

(4) *Iliade,* l. XVIII. Quelques philologues ont cru trouver dans le style

font déjà pressentir, sous les murs de Troie, les richesses entassées dans les palais des rois grecs, richesses dont l'Odyssée nous offrira la description détaillée. Ainsi, lorsque Nestor conduit dans sa tente Machaon blessé, une esclave place sur la table « cette superbe coupe que le vieux Nestor APPORTA DE PYLOS : elle est enrichie *d'étoiles d'or :* tout autour sont quatre anses arrondies, et sur chacune des *colombes d'or.* » A peine les chefs députés vers Achille sont-ils arrivés dans la tente d'Atride que les fils des Grecs leur présentent des *coupes d'or* (1).

Quand le poète nous a ramenés en Grèce, quel spectacle offre à nos yeux l'intérieur de la demeure des rois? Si Télémaque reçoit un étranger dans le palais de son père, « une esclave s'avance, portant une belle *aiguière d'or,* et verse l'eau qu'elle contient dans un *bassin d'argent* pour qu'ils lavent leurs mains.... Un autre serviteur apporte des plats chargés de toute espèce de viandes, et leur présente des *coupes d'or* (2). » Télémaque rassemble-t-il les provisions nécessaires pour entreprendre le voyage de Sparte, pour aller chercher des nouvelles d'Ulysse? « Il descend dans les vastes celliers de son père, où reposaient de *grands monceaux d'or* et d'airain (3). » S'arrête-t-il à Pylos, auprès de Nestor? « on lui remet entre les mains une *coupe d'or* pour offrir des libations à Neptune (4). » Arrive-t-il à la demeure de Ménélas? il voit briller partout, dans ce palais magnifique, l'airain, *l'argent*, *l'or*, l'ambre et l'ivoire. Comme à Ithaque, le luxe de l'hospitalité verse à l'inconnu, d'une aiguière d'or dans un bassin d'argent, l'eau dont il doit laver ses mains (5). Ulysse trouve une plus grande magnificence encore dans le palais d'Alcinoüs, roi des Phæa-

---

de la description du bouclier d'Achille la preuve que ce morceau n'appartenait pas à Homère. La manière dont nous avons posé la question nous exempte de discuter cette opinion.

(1) *Iliade,* l. IX, XI.

(2) *Odyssée,* l. I. Nous prévenons, une fois pour toutes, que nous empruntons nos citations à la traduction de M. Dugas-Montbel.

(3) *Odyssée,* l. II. — (4) *Idem,* l. III. — (5) *Idem,* l. IV.

ciens (île de Corcyre) : « Des portes *d'or* fermaient cette demeure, et les montans *d'argent* reposaient sur un seuil d'airain. Les linteaux étaient aussi d'argent ; mais l'anneau des portes était d'or. Aux deux côtés, on voyait des chiens formés des mêmes métaux. Des statues d'or, qui représentaient de jeunes hommes debout, tenaient entre leurs mains des flambeaux allumés, pour éclairer les convives pendant la nuit (1). » Le fragment que l'on va lire d'un poète cyclique, contemporain d'Homère, ou très-rapproché de son époque, justifie et fortifie tout ce qu'Homère lui-même nous dit de l'opulence des rois grecs au tems de la guerre de Troie : il reporte même le luxe jusqu'à la guerre de Thèbes. « Cependant le blond Polynice plaça d'abord devant Œdipe la table *d'argent* du prudent Cadmus : ensuite il remplit une superbe coupe *d'or* d'un vin délicieux (2) ».

A côté de ce brillant étalage de magnificence et d'industrie, le poète nous offre la peinture d'institutions et de mœurs qui tendent à se perfectionner, mais qui conservent encore des traits nombreux de leur simplicité et même de leur grossièreté primitives. Habitués que nous sommes aux délicatesses, aux raffinemens de notre civilisation, ce contraste nous choque ; mais il dépose précisément de la vérité, de l'exactitude, de la parfaite ressemblance du tableau, de la scrupuleuse attention qu'a mise le peintre à ne rien reproduire que ce qu'il avait sous les yeux.

Ces citations, que le lecteur nous pardonnera sans doute, prouvent, jusqu'à l'évidence, 1° qu'au XIIe, et peut-être au XIIIe siècle, l'or et l'argent étaient employés pour les usages publics, convertis en une monnaie à laquelle Homère, soit dans l'Iliade, soit dans l'Odyssée (3), donne le nom de *talens d'or*. Et ici le témoignage d'Homère est confirmé par celui de divers au-

---

(1) *Odyssée*, l. VII.

(2) Fragment de *la Thebaïde*, à la suite de l'Odyssée.

(3) *Iliade*, l. IX ; *Odyssée*, l. VIII, v. 392, 393. « Que chacun de nous donne à Ulysse un manteau superbe, une tunique, et *un talent d'or*. »

teurs (1), et particulièrement par celui de Plutarque. « Thésée, dit-il, fit frapper *une monnaie* avec la marque d'un bœuf; et l'on dit que c'est de cette monnaie qu'ont été tirées les expressions suivantes : cela vaut dix bœufs, cela vaut cent bœufs. » 2° Les mêmes extraits d'Homère établissent que, dans les îles de Corcyre et d'Ithaque, dans Pylos, dans Lacédémone, dans Mycènes, dans toutes les villes de la Grèce, au tems de la guerre de Troie, les métaux précieux, l'or et l'argent, répandus en abondance, étaient convertis aux usages particuliers, façonnés en aiguières, cuvettes, coupes, candélabres, portes, linteaux, anneaux, épées, fourreaux.

D'où il résulte que M. Boeckh s'est trompé en avançant que, jusqu'au tems de Philippe, « on n'avait employé que très-peu de métaux précieux pour les usages particuliers. » Ces métaux étaient d'un usage commun en Grèce, huit ou neuf cents ans avant Philippe, au XIIe ou au XIIIe siècle. Mais l'invasion des Thessaliens dans l'Hœmonie, des Doriens dans le Péloponèse, arrivées durant les cent années qui suivirent la guerre de Troie, livrèrent la Grèce à des conquérans barbares, y étouffèrent pour long-tems toute industrie, la plongèrent dans un moyen âge, dont elle ne sortit que lors de la guerre médique (2). L'industrie et le luxe reprirent alors leurs cours. Mais, contrariés, comme nous l'apprend Thucydide, par la guerre du Péloponèse et les autres guerres civiles des Grecs, ils ne reçurent leur plein essor qu'à l'époque d'Alexandre.

M. Boeckh consacre les chapitres IV, V et VI à énumérer les diverses monnaies de l'Attique, à constater leur valeur, à établir la valeur de l'or et des autres métaux, comparés à l'argent. Dans son *Voyage d'Anacharsis* et dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, Barthélemy avait divisé et apprécié les monnaies de l'Attique de la manière suivante :

---

(1) *Gellius*, dans Pline, l. VII, ch. 56; Plutarque, *Vie de Thésée*.

(2) C'est ce que nous avons établi dans le *Précis de l'Histoire ancienne*, 1828, pages 122 et suiv.

Drachme, composée de 6 oboles, vaut	« liv.	18 sous	15 d.
Didrachme, ou double drachme, vaut	1	16	«
Tetradrachme, ou quadruple drachme,	3	12	«
Au-dessous de la drachme sont des pièces de :			
4 oboles.	«	12	«
3 oboles.	«	9	«
2 oboles.	«	6	«
L'obole	«	3	«
Demi-obole	«	«	18
Le talent d'argent vaut 6,000 drachmes. . .		5,400 liv.	

La mine vaut 100 drachmes.

La plus forte pièce d'or pèse 2 drachmes, et vaut 20 drachmes d'argent.

M. Boeckh reproduit toutes les divisions et tous les multiples de la drachme adoptés par Barthelemy. Quant à leur valeur comparative avec nos monnaies d'Europe, en revoyant les données, en refaisant les calculs qui avaient servi de base à Barthélemy, il est conduit à des résultats, dont il importe de constater la différence. Il apprécie la drachme à une valeur équivalente, non plus à 18 sous ou 90 centimes, mais à 18 sous et 2 centimes, ou 92 centimes. Par suite de cette rectification, il porte le talent d'argent jusqu'à 5,500 francs, au lieu de 5,400. M. *Letronne*, dans son important travail sur les monnaies de l'antiquité, a fixé, comme M. Boeckh, la valeur du talent d'argent à 5,500 francs, et cet accord des deux savans modernes nous paraît décisif contre Barthélemy.

Quant aux monnaies d'or, M. Boeckh adopte l'évaluation de Barthélemy pour le *statère*. Il dit qu'il pesait 2 drachmes, et valait 20 drachmes d'argent (1) ; il cherche de plus à déterminer la valeur des mots *talent* et *mine*, appliqués à l'or. Il pense qu'un poids d'or de 2 drachmes portait le nom de mine, et qu'un poids d'or de 6 drachmes recevait le nom de talent (2).

---

(1) Pages 36 et 42. — (2) P. 42.

Au chapitre VI, où il examine la valeur de l'or comparé à l'argent, il suit de nouveau les indications fournies par Barthélemy. Celui-ci (1) énonce formellement qu'en Grèce, la proportion de l'or à l'argent fut, à diverses époques, d'un à treize, d'un à douze, et d'un à dix.

La masse du numéraire influe sur les prix. Mais les prix dépendent encore du rapport des besoins et des demandes à la quantité des marchandises; et comme ces conditions sont liées à la population, il devient nécessaire de parler de celle-ci. Telles sont les idées qui conduisent l'académicien de Berlin à s'occuper de l'étendue du territoire, du nombre des habitans de l'Attique. Après avoir discuté sur ce dernier point, les divers calculs de *Gillies*, *Wallace*, *Sainte-Croix*, *Hume*, il adopte, sauf quelques modifications, les nombres portés au recensement fait sous Démétrius de Phalère, pour règle de ses supputations. Il tient que le terme moyen de la population de l'Attique était de 500,000 individus, en y comprenant les citoyens, les étrangers, les esclaves, avec les femmes et les enfans (2). Le rapport des hommes libres aux esclaves dans les plantations de l'Amérique; la quantité d'esclaves qu'on trouvait à Corinthe et à Égine, d'après le témoignage de Platon et d'Aristote; le nombre des soldats et des marins qu'Athènes rassembla au commencement de la guerre du Péloponèse, et qui ne s'élevait pas à moins de 91,000 hommes; tous ces faits réunis donnent beaucoup de vraisemblance aux suppositions de M. Boeckh et des critiques, qui fixent à 500,000, ou environ, le nombre total des habitans de l'Attique. Cependant, avant d'arrêter aucune opinion à cet égard, il faudrait consulter le Mémoire dans lequel M. Letronne n'assigne pas à l'Attique au-delà de 200,000 habitans (3). — Quant à la détermination de l'étendue du territoire de l'Attique et des deux

(1) Chapit. LV, à la fin. — (2) T. I, p. 61.

(3) Sixième volume de la nouvelle collection de l'Academie des inscriptions.

îles de Salamine et d'Hélène qui en dépendaient, M. Boeckh la fixe à 40 milles géographiques carrés. Or, 120 milles géographiques répondant à 200 lieues de 25 au degré, il suit de là que l'auteur donne à l'Attique et à ses dépendances, près de 67 lieues carrées (1). Le *Voyage d'Anacharsis* (2) avait porté cette étendue plus haut; nous voulons dire à 53,200 stades, ou 76 lieues carrées.

Après avoir déterminé la superficie et le nombre des habitans de l'Attique, M. Boeckh place 200,000 d'entre eux dans Athènes, dans les ports et dans les mines, qui n'occupaient pas au-delà de 2 milles géographiques carrés. En répartissant les 300,000 âmes restant sur les 38 autres milles géographiques carrés, il montre que ce n'était pas tout-à-fait 7,900 habitans par mille, ou 4,840 habitans par lieue carrée. Cette proportion ne lui semble nullement invraisemblable, vu la foule de petites villes ou bourgs, de villages et d'habitations qui se trouvaient dans l'Attique.

Il recherche ensuite quels étaient les moyens d'existence de cette masse d'hommes, et il se trouve conduit naturellement à parler des produits de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de l'Attique. Il consacre à ces matières les chapitres IX et X.

Avant M. Boeckh, Barthélemy nous avait appris que l'Attique produisait de l'orge, du blé, du vin, de l'huile, des figues, du miel; qu'on y nourrissait des troupeaux et des oiseaux domestiques; qu'à côté des champs, des pâturages, des vergers, on rencontrait des jardins où diverses sortes de fleurs étaient cultivées; que les mines déposées par la nature dans le mont Laurium étaient exploitées par l'industrie nationale (3).

Dans son chapitre LV, l'auteur du voyage d'Anacharsis avait également traité toutes les matières importantes relatives au commerce de l'Attique. Il avait savamment établi que le port

(1) T. I, p. 52, 53, 200. — (2) Chap. VI, t. II, p. 107, 2e édit.

(3) *Barthélemy, Anacharsis,* chap. VIII, LV, LIX.

d'Athènes était fréquenté par presque toutes les nations, soit grecques, soit barbares, et avait désigné nommément les denrées apportées par chacun de ces peuples (1). Il avait fait connaître les lois relatives aux armateurs, aux marchands, aux intérêts usuraires, aux conventions qui se renouvelaient sans cesse, soit au Pirée, soit chez les banquiers (2). Il avait révélé l'existence d'un *tribunal de commerce*, qui, par la rapidité de l'instruction de la procédure, et du prononcé des jugemens, devait lever les obstacles tendant à troubler les opérations commerciales. Il avait noté les garanties données au créancier contre l'emprunteur dans ces hypothèques dont nous devons l'heureuse idée aux Grecs (3). Son attention s'était portée sur les entraves mises au commerce par le gouvernement; sur la défense d'exporter aucune des productions de l'Attique, excepté l'huile, et sur les mesures employées pour assurer les arrivages de blé à Athènes, le tout dans la vue de ne pas laisser la subsistance de la population à la merci des spéculateurs et des élémens (4). Enfin, il n'avait pas laissé ignorer que la république avait établi des douanes, et qu'en défendant le monopole aux particuliers, elle l'exerçait souvent pour son compte (5). Dans les sommités de ce sujet important, il restait peu de chose à faire au savant allemand; il n'a ajouté, et il ne pouvait ajouter que des développemens d'un intérêt secondaire.

Pour les chapitres suivans (x-xx), où il traite de la valeur des immeubles, des esclaves, du bétail, des grains, du pain, du vin, de l'huile, des bois, des habits et des meubles, M. Boeckh a encore trouvé d'utiles indications dans *Barthélemy*, *Gillies*, *Lévesque* (6), mais bien moins nombreuses, bien moins précises que dans les chapitres précédens. Son érudition a tiré des écrivains de l'antiquité une foule de détails

---

(1) Chap. LV, t. IV, p. 403, 407. — (2) P. 405. — (3) T. IV, p. 406, 411; t. V, p. 2. — (4) P. 406, 408. — (5) P. 409, 410. — (6) *Lévesque, Études de l'Histoire Ancienne*, t. IV, p. 415-418; Voyage d'Anac., t. II, pag. 105-110, 574, 565, 559, 560.

qui rebuteraient un lecteur frivole, mais dont l'économiste et le publiciste pourront déduire des considérations du plus haut intérêt. Nous indiquerons ici les principales : 1°. Bien que le prix des denrées de première nécessité ne fût pas à Athènes dix fois moins élevé qu'il le fut au XVIIIe siècle, ainsi que Gillies l'a prétendu, cependant ce prix était très-faible, si on le compare à ceux de nos tems modernes. Le médimne attique de froment, qui fournissait du pain à un homme pour 48 jours, valait 3 drachmes (2 francs 76 centimes), au tems d'Aristophane, et 5 drachmes (4 francs 60 centimes), après l'expédition d'Alexandre contre Thèbes (1). 2°. La fortune publique de l'Attique s'élevait à 30 ou 40,000 talens, sans y comprendre les propriétés de l'État, ni les mines. Qu'on ne porte qu'à 20,000 talens la portion susceptible de produit, et qu'on suppose les propriétés également réparties, chacun, non pas des habitans, mais des citoyens, aurait eu l'intérêt d'un talent, ou, suivant le taux habituel, 720 drachmes (663 francs) de revenu annuel. Comme chaque citoyen pouvait augmenter ce revenu par son industrie, soit en plaçant une partie de ses fonds dans le commerce, soit en se livrant lui-même au négoce ; comme d'une autre part les denrées étaient à vil prix, il en résulte que tous les citoyens auraient pu vivre honorablement, s'ils n'eussent préféré à l'aisance acquise par le travail, la paresse et les autres vices, les discours de leurs orateurs, et les habitudes de la démagogie. 3°. M. Boeckh observe encore que la division des propriétés territoriales était extrême dans l'Attique.

Les quatre derniers chapitres du premier livre sont consacrés aux salaires, aux loyers et aux fermages, à la banque et à l'intérêt de l'argent. Ces deux derniers sujets étaient faciles à traiter, après les travaux de *Petit*, de *Saumaise*, de *Casaubon* et de *Barthélemy*. En examinant leurs essais, l'auteur allemand relève comme une erreur l'assertion émise par Petit et par Barthélemy, que, dans certains cas, l'intérêt usuraire s'élevait jusqu'à 16 pour cent par mois. Il cherche, et il réussit,

(1) T. 1, p. 157, 158.

selon nous, à prouver que cet intérêt, et celui, bien plus monstrueux de 36 pour cent, étaient pour un an, et non pas pour un mois; mais que le prêteur pouvait exiger chaque mois une partie de l'intérêt. C'est de la confusion de ces deux circonstances que l'erreur est provenue.

Au second livre, M. Boeckh agite d'abord la question de savoir si les finances ont eu autant d'importance dans les États de l'antiquité, que dans les États modernes, et il résout affirmativement cette question. S'il en fut ainsi, pourquoi les impôts n'ont-ils jamais amené, comme chez les modernes, des troubles et des révolutions? C'est que les États grecs n'ayant eu des systèmes de finances plus ou moins réguliers, qu'au tems où ils avaient incliné vers la démocratie, l'impôt était payé par celui-là même qui l'avait résolu et décrété. Une conséquence nécessaire de ces principes est que, parmi les causes de séditions, celle provenant des impôts a été détruite dans tous les États modernes, où le peuple vote les impôts par ses représentans. M. Boeckh n'ose tirer cette conséquence : il écrit à Berlin. Mais, à Berlin, les emprunts, les dettes publiques ne sont pas plus proscrites qu'à Paris : aussi l'auteur se permet-il de les préférer aux énormes contributions dont, au risque de ruiner à jamais leurs fortunes, se chargeaient les citoyens des anciens États, pour couvrir immédiatement les dépenses publiques.

Dans les chapitres suivans, se trouve décrit le mode d'administration des finances. En traitant autrefois cette matière, Barthélemy était arrivé aux résultats suivans (1) : « Plusieurs compagnies d'officiers élus par le peuple sont chargées de veiller à l'administration des finances; et chacune des dix tribus nomme un officier à la plupart de ces compagnies; les uns donnent à ferme les droits et les rentes de la république ; l'adjudication s'en fait dans un lieu public, en présence des dix magistrats qui président aux enchères. D'autres officiers déli-

(1) *Barthel., Voy. d'Anach.*, ch. LVI, p. 419, 428, 429 et ch. XV, t. II, p. 313.

vrent, sous certaines redevances, les priviléges pour l'exploitation des mines, ou président à la vente des biens confisqués. D'autres inscrivent sur un registre ce dont chaque citoyen doit contribuer dans les besoins pressans. Les diverses espèces de revenus sont déposées tous les ans dans autant de caisses différentes, régies chacune en particulier par dix receveurs ou trésoriers. Le sénat en règle avec eux la destination, conformément aux décrets du peuple, et en présence de deux contrôleurs qui en tiennent registre, l'un au nom du sénat, l'autre au nom des administrateurs. Les receveurs chargés de la perception des deniers publics conservent les rôles des sommes auxquelles sont taxés les citoyens. Ils effacent, en présence du sénat, les noms de ceux qui ont satisfait à la dette, et dénoncent à l'un des tribunaux ceux qui ne l'ont pas acquittée. Le tribunal nomme des inquisiteurs chargés de poursuivre ces derniers par les voies ordinaires, qui vont, en cas de refus, jusqu'à la confiscation des biens. Un des plus utiles établissemens d'Athènes est une chambre des comptes, que l'on renouvelle tous les ans dans l'assemblée générale du peuple, et qui est composée de dix officiers. Tous ceux qui ont eu quelque commission relative à l'administration doivent s'y présenter, pour rendre compte des sommes qu'ils ont reçues, et pour justifier de leurs opérations. » Il n'est pas un seul des rouages de la machine financière des Athéniens qui ne se trouve décrit dans ce passage. M. Boeckh emploie six chapitres (II-VIII) à commenter les concises et lumineuses énonciations de son devancier. Il n'est pas un des noms, pas une des fonctions des nombreux officiers des finances qu'il ne relate. Après cette scrupuleuse, mais fatigante énumération, la curiosité d'un érudit de profession est plus satisfaite sans doute; mais je doute que la masse des lecteurs, et l'érudit lui-même, aient une vue plus complète et aussi nette du sujet. A la tête des officiers des finances, l'académicien de Berlin place un *intendant des revenus publics*, une espèce de ministre des finances, et un *hellénotame* ou intendant du trésor et des revenus des alliés: cette dernière charge fut remplie par un Athénien pendant

tout le tems qu'Athènes conserva le commandement de la Grèce. Mais l'auteur, en nous apprenant, le premier, je crois, l'existence de ces deux charges, avoue (1) que leurs attributions véritables restent en problème, et qu'il a été réduit à des conjectures. Au chapitre IX, il affirme que les Athéniens ne firent jamais une comparaison, au moins exacte et suivie, un budget sévère des recettes et des dépenses, et qu'ils étaient sans prévoyance pour les besoins extraordinaires.

Du chapitre X au chapitre XIX, il détaille les dépenses régulières de la république qui se rapportaient principalement aux objets suivans : la construction des édifices, la police et les gardes scythes, la célébration des fêtes, les distributions faites au peuple, les salaires en tems de paix, les secours donnés aux indigens, les récompenses publiques, l'entretien de l'armée, la confection des armes, les vaisseaux et la cavalerie en tems de paix. Barthélemy (2), Gillies (3), Larcher (4) avaient déjà traité ces matières, que le nouvel auteur revise et complète. Ce qui lui appartient, c'est l'évaluation des dépenses publiques annuelles qui s'élevaient, en tems de paix, à 2 millions 200 mille fr. environ, et à 5 millions 500 mille fr. en tems de guerre. Ce qui lui appartient encore, c'est le tableau de la puissance militaire des Athéniens, de l'équipement des flottes, des machines, des siéges et des dépenses de guerre, sujets qui remplissent les cinq derniers chapitres du second livre.

Le troisième livre traite des revenus d'Athènes. On lit au chapitre LVI du *Voyage d'Anacharsis :* « Les revenus de la République ont monté, quelquefois, jusqu'à la somme de 2000 talens (5). Ces revenus sont de deux sortes : ceux qu'elle per-

---

(1) Page 278. — (2) *Voyage d'Anach.*, ch. X, XV, XX, XXIV, LVI, LIX, et *Mémoires de l'Acad. des inscrip.*, t. XLVIII. — (3) *Gillies*, chap XIII.

(4) *Mémoires déjà cités.*

(5) M. Boeckh, t. II, p. 214, pense que cette évaluation des revenus d'Athènes que fait Aristophane, est un peu exagérée, il la réduit à 1800 talens.

çoit dans le pays même, et ceux qu'elle tire des peuples tributaires.

« Dans la première classe, il faut compter : 1° le produit des biens-fonds qui lui appartiennent, des terres et des bois qu'elle afferme; 2° le vingt-quatrième qu'elle se réserve sur le produit des mines d'argent, lorsqu'elle accorde à des particuliers la permission de les exploiter; 3° le tribut annuel qu'elle exige des affranchis et des 10 mille étrangers établis dans l'Attique; 4° les amendes et les confiscations, dont la plus grande partie est destinée au trésor de l'État; 5° le cinquantième sur le blé et les autres marchandises qu'on apporte des pays étrangers, de même que sur celles qui sortent du Pirée; 6° quantité d'autres petits objets, tels que les droits établis sur certaines denrées exposées au marché et l'impôt qu'on exige de ceux qui entretiennent chez eux des courtisanes.

« La seconde et la principale branche des revenus de l'État consiste dans les tributs que lui paient quantité de villes et d'îles qu'il tient dans sa dépendance. »

Dans la suite de ce chapitre, Barthélemy établit la distinction entre les impôts ordinaires, usuels, au nombre de six, comme on vient de le voir; et les impôts extraordinaires, qui consistaient en dons gratuits et en contributions forcées. Ces contributions servaient à construire les galères et à remplir l'obligation dans laquelle se trouvait un certain nombre de citoyens, de donner, à certains jours de l'année, des repas à ceux de leur tribu, de concourir à l'entretien des gymnases, et de fournir des chœurs aux jeux publics.

Ces charges pesaient non-seulement sur les citoyens qui avaient des terres, mais aussi sur ceux qui possédaient des fabriques ou de l'argent placé, soit dans le commerce, soit sur la banque. L'impôt était proportionné autant que possible aux facultés des contribuables; le poids en tombait toujours sur les plus riches, et c'était une suite de ce principe que l'on doit asseoir les impositions, non sur les personnes, mais sur les biens. Au sujet de la répartition des impôts athéniens,

Montesquieu avait déjà fait la remarque suivante (1) : « La taxe ne suivait pas exactement la proportion des biens ; elle suivait la proportion des besoins. On jugea que chacun avait un nécessaire physique égal ; que ce nécessaire ne devait pas être taxé ; que l'utile venait ensuite et qu'il devait être taxé, mais moins que le superflu. »

A moins que l'on ait à expliquer quelque texte difficile des écrivains grecs, ou à soutenir une thèse d'érudition et de philologie sur les revenus d'Athènes, on peut, après avoir étudié les deux chapitres de Barthélemy et de Montesquieu, se dispenser de lire les quatorze premiers chapitres du troisième livre de M. Boeckh, et les six chapitres du quatrième livre, relatifs à la *triérarchie* et à l'*échange*. Dans leur concision, les deux auteurs français ont rassemblé tous les détails qui peuvent intéresser l'économiste, lui fournir des points curieux de comparaison avec notre système d'impôts, et lui suggérer des idées de changement et d'amélioration.

Dans les chapitres qui terminent son troisième livre, M. Boeckh rend compte des tributs que payaient les alliés. Barthélemy en avait fixé la quotité de la manière suivante (2) :

Après la bataille de Platée.	460 talens.
Au commencement de la guerre du Péloponèse.	600
Dans le cours de cette guerre	1,200 1,300
Au tems de Philippe.	400

Dans le quatrième livre de M. Boeckh, les chapitres vraiment importans, parce qu'ils donnent des renseignemens sur des matières inconnues ou traitées d'une manière incomplète, sont ceux relatifs à la détermination de la fortune publique ; aux divers recensemens depuis Solon jusqu'à Nausinique ; au cadastre foncier et au cadastre général de la propriété ; aux crises qu'éprouvèrent les finances athéniennes et aux mesures auxquelles on recourut dans ces circonstances difficiles.

---

(1) *Esprit des Lois*, l. XIII, ch. 7. — (2) Chap. LVI, p. 421, 422.

Il ne nous reste plus qu'à porter un jugement général sur l'ouvrage de M. Boeckh. Parmi tous les livres où l'on a traité de l'économie politique des Athéniens, c'est sans contredit le plus complet et le plus exact. Mais l'auteur a-t-il créé une science qui n'existait pas avant lui? On peut répondre sans crainte que non. A-t-il justement apprécié les progrès qu'il a fait faire à cette science? Nous ne le pensons pas non plus. Il annonce formellement, dans son premier chapitre (1), et il répète ailleurs « que, de tous les objets compris dans l'économie politique des Athéniens, un petit nombre seulement avait été traité dans des ouvrages de quelqu'étendue. » Nous croyons fermement que les trois quarts au moins des points dont se compose l'économie politique d'Athènes avaient été établis par *Saumaise, Petit, Casaubon, Barthélemy;* et que, sur ce riche fonds, l'académicien de Berlin a seulement brodé, avec de l'érudition. Barthélemy ne possédait que des données vagues et incomplètes sur les premiers siècles de la Grèce : les phrases sonores et vides de son introduction en font foi. Mais, dans la période qui s'étend de la guerre médique au règne de Philippe, il avait porté la connaissance de la vie domestique et politique des Grecs à un degré de précision qu'il est très-difficile de surpasser. Il pouvait examiner dans tous les sens, porter au dernier point de développemens et de détails, les diverses questions qui se rapportent à ces matières : les notes placées par lui à la fin de ses volumes le prouvent d'une manière irrécusable. Mais il prévient, dans sa préface, qu'il sacrifie une prodigieuse quantité de ces développemens et de ces détails, pour donner plus de relief aux traits principaux de son tableau, et pour permettre de les saisir plus facilement au premier coup d'œil. C'est le système que Montesquieu avait adopté déjà, et poussé bien plus loin encore dans son Esprit des Lois. Là chaque alinéa aurait fourni un chapitre tout entier à un esprit érudit, mais vulgaire. Le génie réduisit à trois les cent volumes qu'il

(1) Page 4.

aurait pu facilement publier. Il voulut être lu, au lieu d'être consulté. Il voulut rendre plus populaires les idées dont il comptait pénétrer les esprits. C'est par cette retenue de détails et de paroles qu'il est parvenu à familiariser son siècle avec tant de sujets abstraits, et qu'il a si puissamment contribué au perfectionnement intellectuel et politique de la France.

Les restrictions que nous mettons aux éloges que peut mériter l'ouvrage de M. Boeckh ne nous empêchent pas de regarder l'auteur comme l'un des savans qui honorent aujourd'hui l'Allemagne. Nous serions beaucoup mieux à même de juger de sa vaste érudition et de sa sagacité, si M. Laligant, qui mérite sous ce rapport nos reproches, n'avait supprimé, de sa propre autorité, les explications relatives à dix-neuf inscriptions placées par M. Boeckh à la fin de son livre. Cette omission est très-grave, selon nous, et devrait être réparée par un supplément imprimé à part.

A. Poirson.

Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence, *publiés pour la première fois sur le manuscrit original, entièrement écrit de la main de l'auteur;* par M. le marquis de Saint-Simon, pair de France, etc. (1).

Entre tous les Mémoires qui ont été publiés sur l'histoire, il n'y en a point eu peut-être qui aient été accueillis avec plus d'avidité que ceux du duc de Saint-Simon; aussi, ils sont connus et appréciés depuis long-tems, encore que, pour la première fois, ils paraissent aujourd'hui en leur entier. Des extraits de ces Mémoires avaient été publiés, en 1788,

(1) Paris, 1828 et 1829; A. Sautelet. L'ouvrage entier se composera de 16 volumes in-8°, dont 8 ont déjà paru; prix de chaque volume, 7 fr.

en trois volumes in-8°; et, dès lors, on avait pu juger qu'aucun écrivain du siècle de Louis XIV ne répandrait une plus vive lumière sur l'époque où il avait vécu. Tous les autres ne l'avaient envisagée qu'avec des yeux éblouis, et ne l'avaient représentée que sous de fausses couleurs. Saint-Simon, le premier, avait montré la vérité, au lieu de célébrer la gloire du grand roi ; le premier, il avait jugé les hommes, dépouillés des habits de théâtre qu'on leur faisait porter, et il avait modifié par son autorité toutes les préventions dominantes avant lui. La vive et légitime curiosité que cette première publication avait excitée avait fait recueillir tous les morceaux détachés des Mémoires qu'on avait pu recouvrer, tandis que le manuscrit original lui-même était toujours déposé au ministère des affaires étrangères, et refusé à la famille de l'auteur, qui l'avait d'abord confié au gouvernement. Toutefois, en 1789, quatre volumes de supplément furent publiés ; et, lorsque la révolution eût fait tomber la censure des livres, Soulavie annonça une édition complète de ces Mémoires en treize volumes in-8°. Celle cependant qu'il publia à Strasbourg, en 1791, n'était, comme les précédentes, qu'un recueil de fragmens démesurément grossi par des pièces justificatives, souvent fort insignifiantes. Enfin, une dernière édition plus méthodique fut publiée, en 1818, en six volumes in-8° ; mais, de même que toutes les précédentes, elle ne se composait que de pièces détachées, incomplètes, en désordre, choisies tour à tour par la malignité qui voulait nuire, ou par la censure qui voulait obscurcir.

Aujourd'hui, enfin, au lieu de ces élémens informes, nous avons les Mémoires eux-mêmes, tels qu'ils furent achevés par l'auteur, tels qu'il avait voulu qu'ils fussent publiés, mais seulement après que tous ceux qu'ils pourraient blesser seraient morts. Ce ne sont plus des portraits, des réflexions, des anecdotes, mais une histoire suivie, une histoire qui commence en 1692, à la première arrivée à l'armée de Saint-Simon, alors vidame de Chartres, et qui, avec une marche régulière, comprenant tout ce qui occupait la cour, tout ce qu'on y savait de la politique intérieure et extérieure, de l'administra-

tion et de l'armée, est conduite, dans les huit volumes qui ont été publiés jusqu'ici, à l'année 1710. Comme ces volumes ne sont accompagnés d'aucun avertissement, d'aucune préface, nous n'en savons autre chose, que ce que nous apprend la couverture, que l'ouvrage formera seize volumes de plus de 400 pages chacun.

L'importance de ces Mémoires est si grande et si variée, que, loin de pouvoir en donner une juste idée dans un article de journal, il nous semble qu'on ne pourra les apprécier dignement qu'en écrivant une nouvelle histoire de Louis XIV et du Régent. C'est en les comparant avec les autres Mémoires du tems, qu'on pourra faire sentir combien le duc de Saint-Simon était mieux au fait que les autres des secrets de la politique, souvent cachés à la tourbe des courtisans; combien il était en général bon juge des opérations militaires; avec quelle finesse, avec quelle perspicacité il démêlait les caractères, avec quelle force il peignait les abus et dévoilait les scandales, avec quelle vérité il représentait les mœurs du tems. L'auteur se fait lui-même connaître si bien, qu'on croirait avoir vécu avec lui. On sent réunis en lui, avec tous les préjugés de son siècle, et tous ceux de son rang, toute la force d'esprit d'un homme dont on honore le jugement, et plus encore le caractère. Avant tout, on sent en lui le parfait homme d'honneur, l'homme d'une probité intacte. Un sentiment religieux très-profond est empreint dans ses écrits, en même tems qu'il démasque les hypocrites, et qu'il fait justice de la prétendue piété de la cour. Ses mœurs sont pures et sévères, mais son indignation contre le vice s'exprime quelquefois dans un langage cynique, et quelquefois aussi, peut-être, lui fait soupçonner et flétrir plus de corruption encore qu'il n'en existait réellement. Son caractère est indépendant et inflexible; il ne craint point de braver les bâtards auxquels Louis XIV montrait tant de faveur et tant de faiblesse, de mécontenter le roi lui-même, de s'exiler volontairement de ces voyages de Marly, qui semblaient alors la plus haute distinction de la cour; mais tout ce courage, toute cette indépendance sont

mis en jeu surtout par la dignité de son duché-pairie ; et son procès de préséance avec le maréchal duc de Luxembourg, qui remplit une assez grande partie du premier volume, met en évidence bien autant la petitesse de sa vanité que la fermeté de son caractère. C'est ainsi qu'en peignant les autres il se peint lui-même, et ajoute encore à la vérité de la représentation du siècle de Louis XIV, parce qu'il nous fait voir l'alliage nécessaire que devaient porter les vertus dans une telle cour, le point de vue sous lequel tous les objets se représentaient même aux yeux les plus perçans, et en quelque sorte la couleur de la lumière dans laquelle tous étaient plongés.

L'histoire, quand elle se rapproche de nous, devient trop vaste pour être embrassée d'un seul coup-d'œil. Arrivés au grand développement de la civilisation moderne, nous avons besoin d'y chercher quelle fut au tems de nos pères l'histoire de chacun des intérêts qui nous dominent aujourd'hui. La guerre, la première des manifestations de la force, la première des actions pour lesquelles les hommes s'associent, et qui forme presque seule l'histoire des peuples barbares, comme elle remplit encore plus de la moitié de celle des peuples civilisés, commençait, sous Louis XIV, à devenir une science ; déjà elle mérite d'être traitée à part, et ceux qui voudront étudier ses progrès ne pourront désormais se dispenser de connaître la critique des fautes des plus grands généraux, telle qu'on la trouve dans les Mémoires d'un homme qui avait bien appris et bien pratiqué sous eux l'art de la guerre. La justice est le second des grands intérêts des associations humaines, et l'histoire de la justice en France est éclairée par les Mémoires de Saint-Simon, qui fut si souvent et si vivement en débats avec le parlement. La religion, première des pensées des individus, ne devrait pas occuper un si haut rang parmi les affaires des corps sociaux, qui ne devraient pas s'attribuer d'autorité sur les consciences. On n'en jugeait point ainsi sous Louis XIV, et l'histoire de l'Église gallicane a besoin d'être éclairée par les Mémoires de Saint-Simon. Il en est de

même de l'histoire des finances, de l'histoire des mœurs publiques, de l'histoire des lettres et du langage. Pour chacune de ces études particulières, les Mémoires originaux qui sont enfin rendus au public éclaireront des objets auparavant cachés, et ouvriront des vues nouvelles.

Mais pour nous, qui ne pouvons dans ce moment nous empêcher de concentrer nos regards sur la lutte inattendue dans laquelle la nation française se trouve aujourd'hui engagée, pour nous, que distrait peut-être trop fortement la circonstance présente, nous ramenons, presque sans le vouloir, les intérêts qui nous dominent au milieu de cette peinture des tems passés. Étonnés de la conjuration insolente de ces petits hommes à grands noms, qui prétendent refouler les générations vers le passé et recommencer l'ancienne monarchie, nous ne pouvons nous empêcher d'être surtout frappés, dans ces Mémoires, du jour lumineux qu'ils répandent sur le but vers lequel on ose nous diriger. Que ceux qui ont vécu sous Louis XIV se soient crus dans un grand siècle, rien n'est plus simple, rien n'est plus juste; ils n'ont pu se comparer qu'aux tems qui les ont précédés, et après la ligue, après Richelieu, ils ont été témoins de grands et nobles progrès, sous les rapports du moins de la civilisation, des sciences, du goût, de l'esprit, de l'ordre. Mais combien ce prétendu grand siècle paraît petit et misérable, quand on le compare aux progrès qu'a faits depuis l'espèce humaine! combien ceux-là sont méprisables qui y cherchent un modèle de la vie sociale! combien ils sont coupables, quand ils s'efforcent d'y repousser une nation malgré elle!

Quels sont les objets que les hommes se sont proposé d'atteindre par leur association politique? quelles sont les garanties qu'ils ont cherchées? quels sont les perfectionnemens auxquels ils ont prétendu? Est-ce la sûreté de leurs personnes, est-ce la sûreté de leurs propriétés, est-ce la sûreté de leur honneur, et leur développement moral? Ont-ils demandé à leurs gouvernemens la garantie de l'indépendance nationale, par la prudence militaire, par l'économie publique, par la modéra-

tion, par la bonne foi dans les rapports avec l'étranger? Sous tous ces rapports, sous bien d'autres encore, les Mémoires de Saint-Simon nous présentent le tableau honteux d'une société qui unit les vices de la barbarie à ceux de la civilisation, qui a été corrompue par l'insolence du despotisme et la bassesse d'âme des courtisans, qui a été égarée dans de fausses voies de religion par des prêtres à la fois ambitieux et serviles, qui a mis les préjugés au lieu de l'honneur, et estimé la faveur plus que la vertu.

Nous aurions volontiers rangé sous chacun de ces chefs les anecdotes, les tableaux de mœurs, qui nous ont frappés à la lecture de ces Mémoires. Ainsi, nous aurions demandé quelle sûreté pouvaient attendre les personnes privées, quand les personnes royales elles-mêmes n'étaient pas à l'abri des empoisonnemens, et nous renverrions à l'histoire de *Madame*, première femme de *Monsieur*, frère de Louis XIV, empoisonnée, le 30 juin 1670, par d'Effiat, de concert avec le chevalier de Lorraine, sans que le roi osât punir personne, de peur de trouver son frère coupable (t. III, p. 177; anc. édit., t. III, p. 29). Nous aurions demandé quelle garantie pouvait donner l'ordre judiciaire à l'honneur ou à la fortune des citoyens, quand, à la tête du parlement, on voyait des juges tels que le premier président de Harlay, ou le premier président de Novion, dont Saint-Simon montre l'un toujours prêt à sacrifier la justice à la faveur de cour, l'autre à qui l'argent et des maîtresses obscures faisaient tout faire (t. I, p. 156, t. III, p. 360; anc. édit., t. XII, p. 60, t. X, p. 53). Nous aurions demandé quelle garantie on pouvait attendre pour l'indépendance nationale, compromise par une ambition sans bornes, des guerres sans justice, des traités sans bonne foi, quand les commandemens militaires étaient distribués par Mme de Maintenon, ou par Chamillart, que le roi avait accablé de deux ministères, justement en raison de son incapacité. « Le rare, dit Saint-Simon, est que le grand ressort de la tendre affection du roi pour lui était cette incapacité même. Il l'avouait au roi à chaque pas, et le roi se complaisait à le diriger et à l'instruire, en sorte

qu'il était jaloux de son succès comme du sien propre, et qu'il en excusait tout» (t. III, p. 65). Mais nous avons reconnu que ces détails, et ceux que nous aurions encore pu citer à l'appui, comme les trahisons de de Vaudemont, gouverneur du Milanais (t. III, p. 198), ou l'énormité des pensions et des grâces de cour, et celles entre autres que fit le roi au duc d'Orléans, à la mort de son père (t. III, p. 173), nous mèneraient trop loin; soit que nous voulussions justifier les portraits et les jugemens de Saint-Simon par la comparaison avec les autres historiens du tems, ou seulement montrer la différence entre les nouveaux Mémoires, et les fragmens publiés autrefois.

Nous nous contenterons donc de deux ou trois portraits qui nous semblent peindre les mœurs de cette époque, et qui ne se trouvent point dans les recueils publiés jusqu'ici sous le nom de Saint-Simon. Nous commencerons par les personnes royales; voici comme le duc et pair représente *Monsieur*, le père du duc d'Orléans, son ami.

« D'autres peines d'esprit le tourmentaient encore. Il avait depuis quelque tems un confesseur, qui, bien que jésuite, le tenait de plus court qu'il pouvait. C'était un gentilhomme de bon lieu et de Bretagne, qui s'appelait le père du Trévoux. Il lui retrancha non-seulement d'étranges plaisirs, mais beaucoup de ceux qu'il se croyait permis, pour pénitence de sa vie passée. Il lui représentait fort souvent qu'il ne se voulait pas damner pour lui, et que, si sa conduite lui paraissait trop dure, il n'aurait nul déplaisir de lui voir prendre un autre confesseur. A cela il ajoutait qu'il prît bien garde à lui, qu'il était vieux, usé de débauche, gras, court de col, et que, selon toute apparence, il mourrait d'apoplexie, et bientôt. C'étaient là d'épouvantables paroles pour un prince, le plus voluptueux et le plus attaché à la vie qu'on eût vu depuis long-tems, qui l'avait toujours passée dans la plus molle oisiveté, et qui était le plus incapable, par nature, d'aucune application, d'aucune lecture sérieuse, ni de rentrer en lui-même. Il craignait le diable, il se souvenait que son précédent confesseur n'avait

pas voulu mourir dans cet emploi, et qu'avant sa mort il lui avait tenu les mêmes discours. L'impression qu'ils lui firent le forcèrent de rentrer un peu en lui-même, et de vivre d'une manière qui, depuis quelque tems, pouvait passer pour serrée à son égard. Il faisait à reprises beaucoup de prières, obéissait à son confesseur, lui rendait compte de la conduite qu'il lui avait prescrite, sur son jeu, sur ses autres dépenses, et sur bien d'autres choses ; souffrait avec patience de fréquens entretiens, et y réfléchissait beaucoup. Il en devint triste, abattu, parla moins qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire, encore comme trois ou quatre femmes, en sorte que tout le monde s'aperçut bientôt de ce grand changement. C'en était bien à la fois que ces peines intérieures et extérieures du côté du roi, pour un homme aussi faible que *Monsieur*, et aussi nouveau à se contraindre, à être fâché, et à le soutenir (t. III, p. 153). Du reste, *Monsieur*, qui, avec beaucoup de valeur, avait gagné la bataille de Cassel, et qui en avait toujours montré une fort naturelle en tous les siéges où il s'était trouvé, n'avait, d'ailleurs, que les mauvaises qualités des femmes, avec plus de monde que d'esprit, et nulle lecture, quoiqu'avec une connaissance étendue et juste des maisons, des naissances et des alliances, il n'était capable de rien. Personne de si mou de corps et d'esprit, de plus faible et de plus timide, de plus trompé, de plus gouverné, ni de plus méprisé par ses favoris, et très-souvent de plus mal mené par eux. Tracassier et incapable de garder aucun secret, soupçonneux, défiant, semant des noises dans sa cour, pour brouiller, pour savoir, souvent aussi pour s'amuser, et redisant des uns aux autres. Avec tant de défauts, destitués de toute vertu, un goût abominable, que les dons et les fortunes qu'il fit à ceux qu'il avait pris en fantaisie avaient rendu public avec le plus grand scandale, et qui n'avait point de bornes, ni pour le nombre, ni pour les tems. Ceux-là avaient tout de lui, le traitaient souvent avec beaucoup d'insolence, et lui donnaient souvent aussi de fâcheuses occupations, pour arrêter les brouilleries de jalousies horribles. Tous ces gens-là ayant leurs partisans rendaient cette petite cour

très-orageuse, sans compter les querelles de cette troupe de femmes décidées de la cour de *Monsieur*, la plupart fort méchantes, et presque toutes plus que méchantes, dont *Monsieur* se divertissait, et entrait dans toutes ces misères-là» (t. III, p. 166).

Passons à présent aux grands seigneurs; le prince et la princesse d'Harcourt pourront nous suffire pour toute une classe. « Le prince d'Harcourt était un grand homme bien fait, qui, avec l'air noble et de l'esprit, avait tout-à-fait celui d'un comédien de campagne. Grand menteur, grand libertin d'esprit et de corps, grand dépensier en tout, grand escroc avec effronterie, et d'une crapule obscure, qui l'anéantit toute sa vie. Après avoir long-tems voltigé après son retour, et ne pouvant vivre avec sa femme, en quoi il n'avait pas grand tort, ni s'accommoder de la cour ni de Paris, il se fixa à Lyon, avec du vin, des maîtresses du coin des rues, une compagnie à l'avenant, une meute, et un jeu pour soutenir sa dépense, et vivre aux dépens des dupes, des sots, et des fils de gros marchands qu'il attirait dans ses filets. Il y tirait toute la considération que lui pouvait donner là le maréchal de Villeroy, par rapport à M. le Grand, et il y passa de la sorte grand nombre d'années, sans imaginer qu'il y eût dans le monde une autre ville, ni un autre pays que Lyon. A la fin, il s'en lassa, et revint à Paris. Le roi, qui le méprisait, le laissait faire, mais ne voulut pas le voir; et ce ne fut qu'au bout de deux mois d'instances et de pardons pour lui de tous ses larcins, qu'il lui permit enfin en ce tems-ci (1702) de le venir saluer.»

« Sa femme, qui était de tous les voyages, favorite de Mme de Maintenon, par la forte et sale raison qu'on en a vue ailleurs, échoua pour lui sur Marly, où tous les maris allaient de droit, et sans être nommés, dès que leurs femmes l'étaient. Elle s'abstint d'y aller, espérant que, pour continuer à l'y avoir, Mme de Maintenon obtiendrait la grâce entière. Elle s'y trompa; Mme de Maintenon, qui se faisait un devoir de la protéger en tout, ne laissait pas d'en être souvent importunée, et de s'en passer fort bien. La peur qu'elle ne s'en passât tout-

à-fait la fit bientôt retourner seule à Marly, et le roi tint bon à n'y jamais admettre le prince d'Harcourt. Cela le ralentit sur la cour ; mais il retourna peu en province, et se cantonna enfin en Lorraine. Cette princesse d'Harcourt fut une sorte de personnage qu'il est bon de faire connaître, pour faire connaître plus particulièrement une cour qui ne laissait pas d'en recevoir de pareils. Elle avait été fort belle et galante ; quoique elle ne fût pas vieille, les grâces et la beauté s'étaient tournées en gratte-cul. C'était alors une grande et grasse créature, fort allante, couleur de soupe au lait, avec de grosses et vilaines lipes, et des cheveux de filasse, toujours sortant et traînant comme tout son habillement. Sale, malpropre, toujours intrigant, prétendant, entreprenant, toujours querellant, et toujours basse comme l'herbe, ou sur l'arc-en-ciel, selon ceux à qui elle avait affaire. C'était une furie blonde, et de plus une harpie. Elle en avait l'effronterie, la méchanceté, la fourbe et la violence ; elle en avait l'avarice et l'avidité ; elle en avait encore la gourmandise et la promptitude à s'en soulager..... » Les détails qui suivent et que nous supprimons ne pouvaient s'écrire qu'à la cour du grand roi et dans le grand siècle.... « Elle faisait des affaires à toutes mains, et courait autant pour cent livres que pour cent mille. Les contrôleurs-généraux ne s'en défaisaient pas aisément, et, tant qu'elle pouvait, trompant les gens d'affaires pour en tirer davantage. Sa hardiesse à voler au jeu était inconcevable, et cela ouvertement. On l'y surprenait, elle chantait pouille et empochait. Comme il n'en était jamais autre chose, on la regardait comme une harengère, avec qui on ne voulait pas se commettre, et cela en plein salon de Marly. Au lansquenet, en présence de monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne, à d'autres jeux, comme l'ombre, etc., on l'évitait, mais cela ne se pouvait pas toujours. Comme elle y volait aussi tant qu'elle pouvait, elle ne manquait jamais de dire, à la fin des parties, qu'elle donnait ce qui pouvait n'avoir pas été de beau jeu, et demandait aussi qu'on le lui donnât, et s'en assurait sans qu'on lui répondît. C'est qu'elle était grande dévote de profession, comptait de

mettre ainsi sa conscience en sûreté, parce que, ajoutait-elle, dans le jeu il y a toujours quelque méprise. Elle allait à toutes les dévotions, communiait incessamment, fort ordinairement après avoir joué jusqu'à quatre heures du matin. » (t. III, p. 396.)

Passons enfin au portrait d'un gentilhomme de province : ses aventures appartiennent à lui seul sans doute ; toutefois, elles donnent une idée de la manière dont on vivait en province, quand on était d'une assez bonne maison, pour que la justice ne songeât pas à vous chicaner. « La mort de l'abbé de Vatteville, en 1702, fit moins de bruit... Ces Vatteville sont des gens de qualité de Franche-Comté. Ce cadet-ci se fit chartreux de bonne heure, et après sa profession fut ordonné prêtre. Il avait beaucoup d'esprit, mais un esprit libre, impétueux, qui s'impatienta bientôt du joug qu'il avait pris. Incapable de demeurer plus long-tems soumis à de si gênantes observances, il songea à s'en affranchir. Il trouva moyen d'avoir des habits séculiers, de l'argent, des pistolets et un cheval à peu de distance. Tout cela peut-être n'avait pu se pratiquer sans donner quelque soupçon. Son prieur en eut, et avec un passe-partout va ouvrir sa cellule, et le trouve en habit séculier, sur une échelle, qui allait sauter les murs. Voilà le prieur à crier ; l'autre, sans s'émouvoir, le tue d'un coup de pistolet et se sauve. A deux ou trois journées de là, il s'arrête pour dîner à un méchant cabaret, seul dans la campagne, parce qu'il évitait tant qu'il pouvait de s'arrêter dans des lieux habités, met pied à terre, demande ce qu'il y a au logis. L'hôte lui répond : un gigot et un chapon. — Bon, répond mon défroqué, mettez-les à la broche. — L'hôte lui veut remontrer que c'est trop des deux pour lui seul, et qu'il n'a que cela pour tout chez lui. Le moine se fâche, et lui dit qu'en payant c'est bien le moins d'avoir ce qu'on veut, et qu'il a assez bon appétit pour tout manger. L'hôte n'ose répliquer et embroche. Comme ce rôti s'en allait cuit, arrive un autre homme à cheval, seul aussi, pour dîner dans ce cabaret. Il en demande, il trouve qu'il n'y a quoi que ce soit que ce qu'il

voit prêt à être tiré de la broche. Il demande combien ils sont là-dessus, et se trouve bien étonné que ce soit pour un seul homme. Il propose, en payant, d'en manger sa part, et est encore plus surpris de la réponse de l'hôte, qui l'assure qu'il en doute, à l'air de celui qui a commandé le dîner. Là-dessus, le voyageur monte, parle civilement à Vatteville, et le prie de vouloir trouver bon, que, puisqu'il n'y a rien dans le logis que ce qu'il a retenu, il puisse, en payant, dîner avec lui. Vatteville n'y veut pas consentir; dispute, elle s'échauffe; bref, le moine en use comme avec son prieur, et tue son homme d'un coup de pistolet. Il descend après tranquillement, et, au milieu de l'effroi de l'hôte et de l'hôtellerie, se fait servir le gigot et le chapon, les mange l'un et l'autre jusqu'aux os, paie, remonte à cheval, et tire pays. »

» Ne sachant que devenir, il s'en va en Turquie, et, pour le faire court se fait circoncire, prend le turban, et s'engage dans la milice. Son reniement l'avance; son esprit et sa valeur le distinguent, il devient pacha, et l'homme de confiance en Morée, où les Turcs faisaient la guerre aux Vénitiens. Il leur prit des places, et se conduisit si bien avec les Turcs qu'il se crut en état de tirer parti de sa situation dans laquelle il ne pouvait se trouver à son aise. Il eut des moyens de faire parler au gouvernement de la république, et de faire son marché avec lui. Il promit verbalement de livrer plusieurs places et force secrets des Turcs, moyennant qu'on lui rapportât en toutes les meilleures formes l'absolution du pape de tous les méfaits de sa vie, de ses meurtres, de son apostasie, sûreté entière contre les chartreux, et de ne pouvoir être remis dans aucun autre ordre; restitué plénièrement au siècle, avec les droits de ceux qui n'en sont jamais sortis, et pleinement à l'exercice de son ordre de prêtrise, et pouvoir de posséder tous bénéfices quelconques. Les Vénitiens y trouvèrent trop bien leur compte pour s'y épargner, et le pape crut l'intérêt de l'Église assez grand à favoriser les chrétiens contre les Turcs; il accorda de bonne grâce toutes les demandes du pacha. Quand il fut bien assuré que toutes les ex-

péditions en étaient arrivées au gouvernement, en la meilleure forme, il prit si bien ses mesures qu'il exécuta parfaitement tout ce à quoi il s'était engagé envers les Vénitiens. Aussitôt après, il se jeta dans leur armée, puis sur un de leurs vaisseaux qui le porta en Italie. Il fut à Rome, le pape le reçut bien, et pleinement assuré il s'en revint en Franche-Comté dans sa famille, et se plaisait à morguer les chartreux.

» Des événemens si singuliers le firent connaître à la première conquête de la Franche-Comté. On le jugea homme de main et d'intrigue; il en lia directement avec la reine-mère, puis avec les ministres, qui s'en servirent utilement à la seconde conquête de cette même province. Il rendit de grands services, mais non pour rien. Il avait stipulé l'archevêché de Besançon, et, en effet, après la seconde conquête, il y fut nommé. Le pape ne put se résoudre à lui donner des bulles; il se récria au meurtre, à l'apostasie, à la circoncision. Le roi entra dans les raisons du pape, et il capitula avec l'abbé de Vatteville, qui se contenta de l'abbaye de Beaune, la deuxième de Franche-Comté, d'une autre bonne en Picardie, et de divers autres avantages. Il vécut depuis dans son abbaye de Beaune, partie dans ses terres, quelquefois à Besançon, rarement à Paris et à la cour, où il était toujours reçu avec distinction.

» Il avait partout beaucoup d'équipages, grande chère, une belle meute, grande table et bonne compagnie. Il ne se contraignait point sur les demoiselles, et vivait non-seulement en grand seigneur, et fort craint et respecté, mais à l'ancienne mode, tyrannisant fort ses terres, celles de ses abbayes, et quelquefois ses voisins : surtout chez lui très-absolu. Les intendans pliaient les épaules; et par ordre exprès de la cour, tant qu'il vécut, le laissaient faire et n'osaient le choquer en rien, ni sur les impositions, qu'il réglait à peu près comme bon lui semblait dans toutes ses dépendances, ni sur ses entreprises, assez souvent violentes. Avec ces mœurs et ce maintien qui le faisait craindre et respecter, il se

plaisait à aller quelquefois voir les chartreux, pour se gaudir d'avoir quitté leur froc. Il jouait fort bien à l'ombre, et y gagnait si souvent *codille* que le nom d'abbé *Codille* lui en resta. Il vécut de la sorte, et toujours dans la même licence et la même considération, jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans. » (T. III, p. 240.)

Certes, nous n'avons garde de vouloir donner à entendre que tous les princes ressemblaient à *Monsieur*, tous les grands au prince et à la princesse d'Harcourt, tous les nobles abbés à l'abbé Codille; mais nous nous sommes permis d'insérer d'aussi longs fragmens, parce qu'ils nous semblent peindre la société toute entière, non-seulement les héros de ces trois récits, mais le théâtre sur lequel ils étaient placés, mais les égards pour le vice, lorsqu'il était uni à la naissance, égards montrés par le pape et le roi, par la cour et les grandes villes de province, par les intendans et par les vassaux. Après tout, si nous voulions chercher quel est le caractère de l'ancien régime qui fait que ses prôneurs le regrettent si vivement, nous reconnaîtrions que c'est l'immunité pour les gens bien nés. Quel que fût le scandale de la conduite d'un homme, s'il était de bonne maison, le déshonneur ne pouvait pas l'atteindre, ni les tribunaux le punir. Tous les rétrogrades n'aspirent point aux vices de l'ancien régime, mais tous aspirent à la distinction d'être au-dessus de l'opinion et au-dessus des lois. Rien ne les blesse comme l'audace du public qui ose juger leurs mœurs, leur conduite, la portée de leur esprit et leurs sentimens; rien ne les flatterait plus, rien ne les séparerait mieux du vulgaire, que cette auréole de gloire qui, du tems de Louis XIV, entourait tous les gens de qualité, que le voile brillant jeté sur leurs énormités, voile qu'un duc et pair n'a osé soulever qu'après s'être imposé un siècle de silence.

Saint-Simon nous indique, il est vrai, une exception à cette immunité des gens de qualité, c'est lorsqu'ils trahissaient les devoirs militaires. « Le samedi 28 avril 1703, dit-il, le prince d'Auvergne fut pendu en effigie, en Grève à Paris, en vertu d'un arrêt du parlement, sur sa désertion aux en-

nemis, et le tableau, avec son inscription, y demeura près de deux fois vingt-quatre heures ». (T. IV, p. 6.) Mais, quelque goût qu'on suppose au nouveau ministère, pour nous rendre l'ancien régime, ce n'est point là le trait qu'on s'attend à lui voir imiter.

A tous autres égards, il est bien de savoir à quel but il nous mène, et mieux encore de savoir quelles gens nous y mènent. On s'est long-tems et avec raison occupé des principes sur lesquels doit reposer un bon gouvernement; mais il ne faut pas oublier aussi de discerner les personnes par lesquelles seules il peut être mis en action. Il ne faut pas oublier que les personnes dont tous les vœux sont rétrogrades, dont le beau idéal, en fait de gouvernement, est le siècle de Louis XIV, ne nous feront jamais avancer. Il est bien que ces hommes qui regrettent les tems que Saint-Simon a peints se soient mis en évidence. Tous les journaux anglais, il est vrai, reprochent à la nation française de juger le ministère avant de l'avoir vu agir. *Attendez-les à leurs actions,* nous répètent-ils chaque jour. Ce reproche n'est pas nouveau de leur part. Déjà, quand Parga fut livré à Ali-Pacha par leur gouvernement, et qu'un cri d'indignation retentit dans toute la France, il nous reprochèrent notre *furia francese.* Attendez, disaient-ils, ne jugez point ce pauvre Ali, avant qu'il agisse; peut-être sera-t-il tout plein d'humanité et de compassion. Bien en prit aux Parganiotes qui n'attendirent pas, et qui seuls dérobèrent leurs têtes au cimeterre. Depuis, et jusqu'à ce jour, nous n'avons que trop vu d'hommes rétrogrades élevés au pouvoir, en Allemagne, en Italie, en France, en Espagne : et malheur à ceux qui les ont attendus! Quand enfin le gouvernement anglais trouva la belle combinaison de faire nommer don Miguel pour lieutenant de don Pedro; de le charger de défendre la charte contre laquelle il avait conjuré, le prince qu'il avait attaqué en rebelle; quand il fut conduit à Lisbonne sur des vaisseaux britanniques, et installé dans la régence en présence des troupes anglaises, les journaux anglais disaient encore: attendez qu'il agisse pour le juger; tandis que les journaux

français faisaient entendre un cri d'alarme. Malheur aux sujets fidèles de Dona Maria, qui se laissèrent endormir par les mêmes exhortations que le *Courier* nous adresse chaque jour.

Pour eux, il s'agissait de sauver leurs têtes par la fuite; pour nous, il s'agit de sauver les lois par le calme et la fermeté. C'est un bien que cette conspiration contre le siècle, contre la nation, contre la charte, et, par conséquent, contre la monarchie, ait réussi à porter un instant ses chefs à la tête du gouvernement. Ils feront eux-mêmes le triage qu'il était important de faire entre les hommes publics. Jusqu'ici, la modération, la faiblesse, peut-être, ont pu se confondre avec la sagesse et le patriotisme ; jusqu'ici, des hommes probes ont pu croire que, s'ils servaient un ministère incertain, ils ne travaillaient point cependant à rétablir l'ancien régime, à ramener les tems de Louis XIV. Aujourd'hui, si l'étendard se lève pour le renversement des lois actuelles, comme les journaux rétrogrades nous en menacent chaque jour, il sera bon de savoir quel est celui qui se range dessous, quel est celui qui s'en écarte. Il sera bon qu'on se dise que tous ceux qui donneront leur démision au ministère anti-national seront en candidature pour le ministère national que le roi ne tardera pas à nommer à sa place : que tous ceux, au contraire, qui accepteront des places pour travailler au renversement des lois donneront par avance leur démission pour le moment prochain où le régime des lois reviendra.

J.-C.-L. DE SISMONDI.

LITTÉRATURE.

Œuvres complètes de Tacite;

Traduction nouvelle, avec le texte en regard, suivie de *Notes* et de *Variantes; par* J.-L. Burnouf (1).

L'histoire fut d'abord confiée à la lyre du poète; les premiers poèmes connus sont des chroniques en vers. Le rhythme, en effet, aide la mémoire, et l'on a dû chercher les moyens de retenir les faits intéressans, à l'époque où, sans doute, on ne les écrivait pas. C'est en les chantant que la renommée proclamait les exploits des héros, l'empire du génie et les bienfaits des législateurs. Mais l'enthousiasme, ou la reconnaissance, ajoutait le merveilleux à la vérité du récit. Les progrès de la civilisation débarrassèrent l'histoire des fictions allégoriques et religieuses. Cet art prit un caractère distinctif; cultivé avec succès par Hérodote, il fut perfectionné par Thucydide. On conçoit pourquoi la poésie jeta chez les Grecs un si vif éclat, avant l'histoire dont elle tenait lieu. Chez les Romains, où tous les arts furent introduits presque simultanément, et comme un luxe imité des vaincus, la poésie, l'éloquence, l'histoire brillèrent long-tems, sans une prééminence bien marquée. Mais il est singulier que ce fut précisément à l'époque où la poésie latine subissait une honteuse décadence, que Tacite s'éleva, comme historien et comme écrivain, à une hauteur où il ne pouvait exister pour lui de rivaux, ni dans le passé, ni dans l'avenir.

(1) Paris, 1827-1828; L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin. 6 vol. in-8°, dont 3 ont paru; prix, 7 fr. le volume.

On s'étonna souvent que les écrivains du siècle de Louis XIV, disciples fidèles des anciens, n'obtinssent pas, dans le genre historique, les mêmes succès que dans les autres branches de la littérature : il serait injuste d'en conclure qu'ils avaient peu d'aptitude pour cet art si difficile et si important. Le moule de la nature n'est point encore brisé; l'esprit humain n'a point subi d'altération; mais, soumis aux circonstances, il en reçoit les impressions qui le dirigent à son insu. Si l'on recherche les causes de cette infériorité passagère des modernes, il sera utile d'observer que, depuis la renaissance des lettres, le pouvoir absolu, en les envahissant par sa protection, n'ouvrit aux talens qu'une route tracée selon ses vues : il permettait quelque chose à la fiction, rien à la vérité; sa main de fer enchaînait l'essor du génie. La vérité fut bannie de l'histoire dont elle est l'âme, ou, plutôt, fut remplacée par une volonté orgueilleuse qui façonnait le vulgaire à la crédulité politique. Il n'était donc possible d'obtenir, sous l'empire du despotisme, que des chroniques rédigées par des écrivains dépourvus de talens et de lumières, et qui, à peu de chose près, étaient les continuateurs des moines du moyen âge. Asservis par la crainte et la cupidité, ils créèrent une espèce d'histoire de convention, qui fut plutôt le résumé des principales actions des princes, que l'histoire des peuples. L'état de la société, l'influence des mœurs sur le gouvernement, et du gouvernement sur les mœurs, rien n'était observé : la nation semblait toute personnifiée dans un seul homme. De là cette maxime de l'absolutisme : *L'État, c'est moi.* Chaque chroniqueur, partant du même principe, adoptait les faits racontés par ses prédécesseurs, et y ajoutait l'espèce de journal des actions vraies ou supposées du chef qui semblait être tout, qui malheureusement pouvait tout, et trop souvent voulait tout ce qu'il pouvait.

A l'époque où la philosophie commençait à étendre son influence salutaire, les hommes les plus éclairés craignaient encore de proclamer la vérité; elle était redoutée de ceux même qui savaient la découvrir. *Si j'avais la main pleine de vérités, je*

me garderais bien de l'ouvrir, disait Fontenelle : mot odieux, inspiré par l'égoïsme servile, et autorisé par les préjugés de l'époque.

Voltaire, le premier en France, rendit l'histoire à sa noble destination ; il cita devant l'opinion publique les grands et les rois, peignit l'oppression des peuples, sut remonter à l'origine de leurs maux, et trouva dans le passé des leçons pour l'avenir. Ce grand homme, puissant interprète de la vérité, dévoila la marche ténébreuse du despotisme et de la superstition ; força les princes à rougir, en leur montrant les abus du pouvoir, et les peuples, en leur montrant leurs chaînes. L'histoire devint le tribunal où comparurent les oppresseurs et les opprimés ; on jugea les prétentions des uns et les droits des autres. On se persuada, enfin, que l'homme peut penser ce qu'il veut, et dire ce qu'il pense. Dès ce moment, l'importance de l'histoire fut comprise ; une partie de l'Europe suivit l'impulsion, et de toutes parts, les écrivains philosophes se livrèrent aux plus profondes investigations politiques.

Voltaire, qui de son coup d'œil d'aigle embrassait sa nation et son siècle, ne donna à l'histoire que les formes qu'il jugea convenables aux hommes de son tems ; il ouvrit une route que bientôt d'autres purent parcourir librement. En effet, les événemens qui se succédèrent avec rapidité, les grandes réformes dans les lois, dans les mœurs, enfin, l'établissement d'un nouvel ordre social, développèrent rapidement le goût des études historiques. Le peuple français, en s'avançant vers la liberté, sentit le besoin de scruter les actions des peuples libres. On puisa dans les historiens grecs et romains des idées généreuses et patriotiques ; leur pinceau large et vrai, en mettant sous les yeux d'une génération avide de liberté et de gloire les actions courageuses et le dévoûment du patriotisme, contribua à remplir tous les cœurs de cet enthousiasme, nécessaire à un peuple obligé de soutenir sa naissante indépendance contre les efforts du monde entier.

Quoique Tacite écrivît à une époque où Rome avait déjà subi l'affront d'une tyrannie héréditaire, témoin des actes du

despotisme, il leur voua une énergique indignation. Placé près du trône impérial par son rang, il resta républicain par son génie.

Entre tous les modèles de l'antiquité, Tacite obtint la palme; ses vues profondes, son respect pour la vertu, sa haine pour les tyrans, la grandeur et l'effet de ses compositions, sa couleur magique qui prête la vie à tout ce qu'il peint, cette puissance de style, qui d'un seul trait pénètre dans les replis du cœur humain, n'ajoute jamais un mot superflu, et ne laisse jamais une image imparfaite; cette réunion enfin de qualités qu'il est plus facile de sentir que d'analyser, méritèrent de nouveau à ce grand historien l'admiration qu'il avait inspirée à ses contemporains. On reconnut que son étude était indispensable, non-seulement à l'historien, mais au poète, à l'orateur, au peintre même, et surtout à l'homme d'État.

Avant d'être entièrement traduit dans notre langue, Tacite avait déjà fourni à un grand nombre d'écrivains ou d'artistes des modèles imités avec succès. Corneille, Racine, Bossuet, Montesquieu, lui avaient fait d'heureux emprunts; ainsi, les expressions hardies, les tours elliptiques de l'écrivain romain, transmis dans notre langue, en augmentèrent les ressources. A la fin du siècle de Voltaire, plusieurs écrivains célèbres puisèrent à cette source féconde. Jean-Jacques, qui semblait affectionner la manière de Tacite, s'appropria quelques-unes de ses beautés : toutefois, il réussit peu en les traduisant littéralement. Soit que son style ne pût s'assouplir aux formes antiques, que d'ailleurs une instruction superficielle ne lui avait pas permis d'étudier profondément ; soit qu'il n'eût pas préparé ses forces pour une semblable lutte, il ne donna qu'une copie faible et décolorée de l'un des beaux passages du grand historien. Cette infructueuse tentative du plus admirable de nos prosateurs, quoique due peut-être à une cause indépendante de son talent, n'en fit pas moins regarder Tacite comme intraduisible. Voltaire, en disant à l'Académie : *qui de nous pourrait traduire les Géorgiques?* accrut le triomphe de leur audacieux traducteur; comme la méprise de Rousseau

ajouta de l'éclat au succès de Dureau de la Malle. Non-seulement on lui sut gré de donner beaucoup plus qu'on n'attendait de lui; mais on apprécia, quel que soit le degré de son mérite, le service qu'il rendait à la littérature, en prouvant que notre belle langue pouvait, dans tous les genres, rivaliser avec les idiomes de l'antiquité. Tacite, admiré jusque-là par les seuls savans, le fut par les gens du monde : il perdait sans doute beaucoup sous sa nouvelle forme; mais on n'en rechercha pas moins avidement une copie, où déjà brillaient tant de beautés, et qui en laissait entrevoir tant d'autres. Enfin, la mine était ouverte, on connaissait les ressources de notre prose, les grands talens pouvaient en profiter. L'opinion publique, qui se trompe souvent, mais qui finit toujours par être juste, se fixa sur le travail de Dureau de la Malle. On fit la part des défauts et des qualités : on reconnut que l'interprète n'employait pas assez la couleur antique, qu'il ne possédait pas le secret, si fréquemment employé dans l'original, d'animer une période, de la scinder à propos, de ne montrer qu'un coin du tableau, afin de laisser deviner le reste à l'imagination du lecteur vivement frappée. On convint qu'il lui manquait la vigueur sans effort, l'originalité sans affectation; qu'enfin l'élégant prosateur français ne savait que décrire ce que Tacite savait peindre. Cependant, on accorda une juste estime et un tribut de reconnaissance au traducteur dont le mérite et les erreurs devaient être profitables à l'écrivain digne de marcher sur ses traces, et qui, sûr de sa force, aurait le courage de lutter à la fois avec Tacite et son traducteur. Peu d'athlètes se disposèrent au combat : enfin, un ardent ami de la littérature, appréciateur des difficultés et des avantages de l'entreprise, écrivain déjà distingué par ses profondes connaissances dans les langues et la littérature des anciens, M. Burnouf, imbu en quelque sorte du génie de l'antiquité, est entré dans la carrière, escorté de l'estime publique. Son premier volume, publié comme l'essai modeste d'un mérite supérieur, a été accueilli par d'unanimes applaudissemens. Les arbitres de l'art virent tout ce qu'annonçait un si heureux début, et

les deux autres livraisons qui parurent successivement, firent plus que confirmer la haute opinion qu'ils avaient conçue de l'auteur; on y remarqua même un développement progressif de force et de talent, preuve incontestable que Tacite avait trouvé un interprète digne de lui. Les érudits les plus familiers avec les beautés sévères de l'antiquité retrouvèrent, dans le travail de M. Burnouf, la mâle vigueur, la précision, le coloris brillant et pittoresque du plus profond des historiens et du plus vrai des peintres.

M. Burnouf a joint à son ouvrage des réflexions utiles, des investigations savantes sur un grand nombre de passages, dont le texte altéré, ou quelquefois faussement interprété, avait exercé inutilement la sagacité des commentateurs. En rétablissant le sens de l'original, il fait remarquer les artifices du style et le secret de la composition du grand maître, qui groupe ses personnages, les place selon leur degré d'importance ou d'intérêt, force le lecteur à réfléchir sans lui imposer de réflexions, et dispose les masses et les détails de la manière la plus facile à saisir et la plus agréable à étudier.

Les harangues et les discours ne sont pas les parties les moins admirables de Tacite. Il y déploie une vigueur de talent, une élocution entraînante, dont n'approchaient pas toujours les premiers orateurs; mais je doute fort que ses héros aient été doués de l'éloquence que leur suppose leur sublime interprète. Ce luxe de style est, à la rigueur, un défaut à lui reprocher; d'ailleurs, il ne varie point assez le ton, le langage des interlocuteurs; général, centurion, empereur, préfet, tous raisonnent avec la logique puissante et la brillante élégance de Tacite. On est tenté de regretter que des personnages, doués d'un si grand talent, au lieu d'être princes ou guerriers, ne fussent pas orateurs de profession; la tribune et le barreau leur conviendraient mieux que le trône et les camps. Mais il est difficile de condamner celui qui nous charme, et l'on pardonne à l'imagination qui, sans altérer la vérité, la développe et l'embellit.

Je citerai l'un des discours de Galba à son successeur adop-

tif; il prouvera à quel point M. Burnouf a senti et s'est approprié les différentes beautés du modèle : « Tu as un frère, né avant toi, digne de ce haut rang, si tu ne l'étais davantage. Son âge a échappé déjà aux passions de la jeunesse; ta vie passée n'a rien à se faire pardonner. Jusqu'ici, tu n'as soutenu que la mauvaise fortune; la bonne a, pour essayer les âmes, de plus fortes épreuves. Car les misères se supportent; le bonheur nous corrompt. La bonne foi, la franchise, l'amitié, ces premiers biens de l'homme, tu les cultiveras, sans doute, avec une constance inaltérable; mais d'autres les étoufferont sous de vains respects. A leur place pénétreront de toutes parts l'adulation, les feintes caresses, et ce mortel ennemi de tout sentiment vrai, l'intérêt personnel. Aujourd'hui même, nous nous parlons l'un à l'autre avec simplicité; tout le reste s'adresse à notre fortune plus volontiers qu'à nous. Il faut le dire aussi; donner à un prince de bons conseils est une tâche pénible; être le servile approbateur de tous les princes, on le peut sans que le cœur s'en mêle.

» Si ce corps immense de l'État pouvait se soutenir et garder son équilibre sans un modérateur suprême, j'étais digne de recommencer la république. Mais tel est depuis long-tems le cours de la destinée, que ni ma vieillesse ne peut offrir au peuple romain de plus beau présent qu'un bon successeur, ni ta jeunesse lui donner rien de plus qu'un bon prince. Sous Tibère, sous Caïus et sous Claude, Rome fut comme le patrimoine d'une seule famille. L'élection qui commence en nous tiendra lieu de liberté. A présent que la maison des Jules et des Claudius n'est plus, l'adoption ira chercher le plus digne. Naître du sang des princes est une chance du hasard, devant laquelle tout examen s'arrête. Celui qui adopte est juge de ce qu'il fait; s'il veut choisir, la voix publique l'éclaire. Que Néron soit devant tes yeux : ce superbe héritier de tant de Césars, ce n'est pas Vindex à la tête d'une province désarmée, ce n'est pas moi avec une seule légion; c'est sa barbarie, ce sont ses débauches qui l'ont renversé de dessus nos têtes : or, il n'y avait point encore d'exemple d'un

prince condamné. Nous que la guerre et l'opinion ont faits ce que nous sommes, les vertus les plus éminentes ne nous sauveraient pas de l'envie. Ne t'effraie pas cependant, si deux légions sont encore émues d'une secousse qui a remué l'univers. Ni moi non plus, je n'ai pas trouvé l'empire sans orages; et quand on saura ton adoption, je cesserai de paraître vieux, seul reproche qu'on me fasse aujourd'hui. Néron sera toujours regretté des méchans; c'est à nous de faire en sorte qu'il ne le soit pas aussi des gens de bien. De plus longs avis ne sont pas de saison; et l'œuvre du conseil est accomplie toute entière, si j'ai fait un bon choix. Le moyen le plus sûr et le plus court de juger ce qui est bien ou mal est d'examiner ce que tu as voulu ou condamné sous un autre prince. Car il n'en est pas ici comme dans les monarchies, où une famille privilégiée est maîtresse absolue, et tout le reste esclave. Tu commanderas à des hommes qui ne peuvent souffrir ni une entière servitude, ni une entière liberté. »

Ce passage ressemble moins à une traduction qu'à une composition où d'abondantes et de profondes pensées apparaissent, revêtues de cette couleur vraie donnée par le sentiment qui les inspire, et que le travail assidu imite et n'égale pas. M. Burnouf mérite souvent cet éloge : on oublie parfois, en le lisant, que Tacite ne nous parle qu'avec le secours d'un interprète. Nourri de l'étude constante des anciens, l'habile traducteur s'est identifié avec eux; c'est en les observant, pour ainsi dire, sur leur propre terrain, qu'il a si bien appris à les combattre. Sans doute il ne lutte pas toujours avec un égal avantage; quelquefois même, fatigué de ses longs efforts, ou gêné par cette multitude de choses renfermées dans un court espace, il affaiblit sa phrase en l'étendant; quelquefois aussi, on peut lui reprocher un peu d'obscurité, et l'impropriété de l'expression, comme dans cette phrase : « et le peuple le força, malgré sa résistance, d'accepter le nom d'Auguste, *aussi vain pour lui, reçu que refusé; tam frustra quam recusaverat.* » Cette locution est trop latine et n'a point assez d'analogie avec la langue française pour s'allier avec elle. Quelquefois enfin

des expressions modernes remplacent, sans utilité, les termes pittoresques de l'original : *agebatur huc illuc Galba*, dit Tacite ; et l'interprète ajoute : Galba errait à la merci du hasard. On pourrait multiplier cette espèce de reproches dans un si grand ouvrage. Mais les défauts sont rares et plus rares encore dans les derniers volumes ; comme tous les talens puissans, M. Burnouf se met en haleine dans sa course ; il se fortifie par le travail. Les suffrages qui l'ont accueilli à son apparition, ne cesseront de l'accompagner jusqu'au bout de sa glorieuse carrière. Son important ouvrage deviendra l'une des heureuses conquêtes de notre époque sur l'antiquité. Si elle ne fait pas oublier un jour la version de Dureau de la Malle, elle n'en sera pas moins indispensable à la bibliothèque de tout littérateur ; il sera même intéressant et instructif de comparer les deux interprètes qui nous auront rendu Tacite. Ceux qui ont voué une estime exclusive à Dureau de la Malle apprendront ce qui lui manque en lisant M. Burnouf, et ceux qui reconnaissent la supériorité du second, se plairont à rendre un juste hommage à celui qui, le premier, a essayé l'importation de tant de richesses dans notre langue. M. Burnouf lui-même exprime, avec franchise et modestie, son opinion sur son devancier. « J'ai dû souvent, dit-il, non pas condamner sa traduction, mais justifier la mienne ; non pas faire remarquer ce que je crois ses erreurs, mais défendre contre lui ce que je crois la vérité. Mes critiques sont donc un hommage rendu à son mérite. » Il faut aussi convenir qu'à l'époque où Dureau de la Malle écrivait, on était peu familiarisé avec les mœurs et les usages des anciens ; les grands mouvemens politiques dont nous avons été les témoins, nous ont permis d'apprécier des événemens qui, jusque-là, n'avaient point été aperçus sous leur véritable aspect. Mais, si le traducteur est aujourd'hui plus à porté d'approfondir son modèle, il trouve plus de difficultés à vaincre. Même à mérite égal, le désavantage est pour le dernier combattant. En laissant le public arbitre de ses préférences, nous nous bornerons à offrir un rapprochement succinct entre les deux interprètes. Dureau de la Malle a de

l'élégance et de la clarté; M. Burnouf a plus de force et de précision. Le premier se livre souvent à des circonlocutions; le second marche d'un pas ferme et rapide. Tous deux sont parfaitement imbus de l'esprit de leur auteur; ils apprécient l'importance des faits historiques, et les personnages de l'antiquité; mais le nouveau traducteur ajoute à ces avantages les secrets profonds du style de l'original. Si l'ancienne version suffit pour donner une haute idée du prince des historiens, la version récente fait sentir jusqu'à ses moindres beautés. Enfin, l'une fait deviner Tacite; l'autre le fait connaître.

De Pongerville.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

188. — * *A condensed geography and history of the western States, or the Mississipi valley.*—Abrégé de la géographie et de l'histoire des États d'Occident, ou de la vallée du Mississipi; par *Timothée* Flint, auteur des *Souvenirs de dix ans passés dans la vallée du Mississipi.* Cincinnati, 1829; E. H. Flint. 2 vol. in-8°.

Bornée par les monts Alleghany d'un côté, et, de l'autre, par les montagnes rocailleuses ou rocheuses (*rocky mountains*), cette vallée a près de *cinq mille* milles de long sur *trois mille* milles de large. Elle offre à elle seule toute l'étendue d'un continent. Le Mississipi, qui prend sa source dans des régions glacées, et qui, s'avançant toujours vers le sud, vient se décharger dans la mer, au milieu de plantations de figuiers, d'oliviers, de cannes à sucre, l'arrose dans toute sa longueur, et y reçoit des milliers de rivières qui lui apportent leurs eaux du fond de forêts encore vierges. Le cours de ce fleuve immense, tel que le décrit M. Flint, frappe l'esprit d'admiration. Plusieurs branches, sorties pour la plupart de lacs couverts de riz sauvage, se réunissent et forment une masse imposante, qui, tantôt se fraie lentement un chemin à travers de vastes marais, tantôt roule, sur un sable blanc, des eaux presque aussi transparentes que l'air : d'autres fois, resserré entre des rives étroites et pierreuses, le courant devient rapide : après trois cents milles de détours, il arrive aux chutes

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

de Saint-Antoine. A partir de là, il glisse alternativement à travers de vastes prairies, de profondes forêts, s'enfle de fleuves tributaires, dont l'un a mille lieues de cours, et voit errer sur ses bords des tribus sauvages et ces troupes de chasseurs qui, placés sur les confins de la civilisation, vont les premiers à la découverte, et, séduits par l'appât d'une si riche nature, s'enfoncent toujours plus avant dans ces profondeurs désertes. La végétation est en harmonie avec la grandeur des sites : rien n'en égale l'abondance et la richesse. L'occident de l'Amérique du nord est le paradis des arbres et des plantes. Le sol est si fertile, le climat si favorable, que chaque production indigène atteint son entier développement et son plus haut degré de beauté. Les fleurs y ont plus d'éclat, la verdure plus de fraîcheur et de séve. Les cotonniers croissent incultes sur les îles et les rives sablonneuses des rivières. A mesure que le voyageur pénètre dans l'intérieur des bois, il voit des vignes, d'une grosseur prodigieuse, s'élever à soixante ou quatre-vingts pieds de terre, et se suspendre aux branches du sycomore. Cependant, tout n'est pas délices dans cet Éden. Des marais, presque toujours inondés, infectent l'air de miasmes pernicieux : d'énormes cyprès y croissent, et de leurs hauts sommets pendent des guirlandes d'une mousse noirâtre et d'un aspect singulièrement lugubre. C'est aussi dans ces bas-fonds que se réfugient les serpens, les alligators ou petits crocodiles, et cette race d'animaux et d'insectes nuisibles auxquels il faut disputer le terrain. Washington comprit, le premier, l'importance de cet immense pays, et y appela l'attention des Américains ; mais de plus humbles individus l'explorèrent. A Boon, qui fuyait devant la civilisation qui l'avait trahi et qu'il avait en horreur, succédèrent des nuées de ces hommes intrépides et insoucians, connus en Amérique sous le nom de *pionniers* et toujours prêts à tout quitter pour les douceurs d'une vie errante. Ils formèrent des camps, élevèrent des huttes, rassemblèrent des troupeaux, et, par une inconséquence de notre nature, jetèrent les premiers germes de cet esprit d'ordre et de société auquel ils refusaient de se soumettre. Après eux, vint une race de fermiers, qui, en participant des mœurs et des habitudes de leurs prédécesseurs, apportèrent cependant de l'industrie, des arts, et quelques institutions dans ces contrées incultes. Là, commence l'ère politique, et elle est curieuse à étudier. Comme la forme de gouvernement des États-Unis est le résultat du choix libre du peuple, elle se reproduit sans effort, et tout naturellement. Les habitans d'une région nouvellement peuplée s'assemblent et

forment une constitution, acquièrent et exercent les droits de souveraineté, aussi tranquillement que dans une grande ville d'Europe on s'assemble pour un cours, ou pour une séance académique. Ces expériences, si souvent répétées loin du centre, et sans aucune influence des États déjà constitués, semblent une haute garantie de l'excellence et de la durée du système républicain.

Nous voudrions pouvoir suivre l'auteur dans la foule de détails curieux qu'il donne sur un pays où il demeure depuis dix ans, et dont il a parlé dans un premier ouvrage, aussi remarquable par l'intérêt du récit que par un air de bonne foi et de sincérité. Dans le livre que nous annonçons, il a voulu donner des informations plus précises, et s'est tracé un plan judicieux, mais un peu aride. Il a entrepris de traiter de chaque chose à part, du *climat*, du *sol*, des *maladies*, etc. Fort heureusement pour le lecteur, son amour de la nature, le sentiment poétique qu'il a de ses beautés, lui a fait oublier sa tâche et franchir parfois les limites qu'il s'était données. Toutes les fois qu'il revient à ses souvenirs, qu'il parle de ce qu'il a vu, il amuse et instruit. L'*auteur* vaut mieux que le *compilateur* ou le *géographe*. Cependant, il y a souvent à se féliciter de les trouver réunis.

189. — *Milton's familiar letters.* — Lettres familières de Milton, traduites du latin, avec des notes, par *John* Hall. Philadelphie, 1829; E. Littell. In-8° de 120 pages.

A ce titre on se réjouit de pénétrer enfin dans l'intimité de cette belle et noble nature, qui ne s'est révélée au monde que par ses fougueux élans vers la liberté et ses sublimes extases poétiques. On s'attend à voir ce grand esprit, descendu des hauteurs qu'il habite, se mêler aux choses de la terre, non plus comme l'archange, pour absoudre ou flétrir, mais pour se mettre au train ordinaire de la vie. Il n'en est pas ainsi, cependant. Une grave austérité préside à toutes les actions de Milton. Enfant, de hautes pensées lui apparaissaient déjà, et sa sympathie se tournait vers de puissans génies, vers de nobles âmes. Ses affections étaient un culte. Il se sentait appelé à raviver l'admiration dans le cœur des hommes, à la diriger vers un centre unique. Il eut de bonne heure le sentiment de la douce et mystérieuse union de la musique et de la poésie. Il écrivait à son père, qui était un des compositeurs renommés de son tems, dans une épître latine, traduite depuis en anglais par Cowper : « Y a-t-il à s'étonner qu'un fils de toi fasse ses délices des vers, et qu'unis par une si proche parenté, nous sympathisions dans les arts, et suivions des études sœurs?

Ainsi, il plut à Phébus de nous départir ses dons. Tu as les tiens, et j'ai les miens aussi, et entre nous, entre le fils et le père, se partage le dieu tout inspirateur! »

Un fait peu connu, c'est que la première pièce de vers imprimée de Milton est une épitaphe de Shakespeare, qui fut placée en tête de l'édition in-folio des œuvres du poète dramatique, publiée en 1632. Il fit aussi des psaumes et des odes, où se remarque une forte préoccupation de ses études latines et grecques. Vers le même tems il écrivit : *Comus, l'Allegro, il Penseroso, etc.* En 1637, il partit pour le continent, et demeura deux ans en Italie, entouré des hommes les plus célèbres, qui devinrent promptement ses amis et ses admirateurs. Ses lettres datent de cette époque : mais, on y chercherait en vain des détails familiers, ou le laisser-aller d'une conversation. Elles sont courtes, peu nombreuses, et de ce style particulier à Milton, qui permet d'être clair, précis, et parfois long, sans être diffus. Tout y est important par le point de vue de l'écrivain. La raideur qu'on pourrait leur reprocher tient, sans doute, à ce qu'elles furent écrites dans une langue savante et non parlée. Le génie de Milton avait besoin de se concentrer pour produire. Comme il l'a dit si admirablement lui-même, la lumière intérieure était sa clarté; et ses yeux, fermés aux choses de ce monde, s'ouvraient pour les visions célestes. Il lui fallut pourtant descendre dans l'arène des passions humaines. On attaqua son honneur, on calomnia sa vie, on ridiculisa sa personne. On en fit au peuple un portrait hideux, une espèce de cyclope. « Quoiqu'il soit mal séant à un homme de parler de sa personne, écrivait-il dans sa *Defensio secunda*, cependant, lorsque, même sur ce point, il s'offre une occasion de rendre grâce à Dieu, et de repousser la diffamation, je parlerai, de crainte que, comme les Espagnols trop crédules le pensent des hérétiques, sur la foi de leurs prêtres, on ne me croie un monstre à tête de chien, ou un rhinocéros. Pour ce que j'en sais, je n'ai jamais été regardé comme difforme par ceux qui m'ont vu. Le plus ou moins de beauté importe peu. En stature, j'avoue que je ne suis pas gigantesque, approchant plus d'une taille médiocre que d'une extrême petitesse; et encore si petit que je fusse, ainsi que l'ont été quelques-uns des plus grands hommes que nous ayions eu dans la paix et dans la guerre, pourquoi stigmatiser, comme contracté et incomplet, ce qui est assez grand pour se mesurer à toute action vertueuse? » Et, plus loin, répondant au cruel reproche que son aveuglement était une juste punition de la colère divine : « Quelque espoir que les chirurgiens veuil-

lent me donner, je me prépare et me résigne à la certitude que je suis incurable. Et je pense souvent que, puisque les jours de ténèbres sont nombreux pour tous, comme le sage nous en avertit, les miens, qu'il a plu à la Providence d'égayer de loisirs, d'études, de la société d'amis, sont encore brillans et loin des ténèbres de la mort. Puis, si, comme il est écrit, l'homme ne vit pas de pain seulement, mais de la parole de Dieu, pourquoi ne pas se soumettre et accepter la Providence pour guide? en vérité, si LUI a soin de moi, si LUI veille sur moi, ce qu'IL fait; et s'IL me conduit par la main, et s'IL m'accompagne dans la vie, je puis bien laisser mes yeux se reposer en paix. »

Quelle majestueuse figure! comme elle apparaît rayonnante et calme au milieu des orages politiques! qu'il est beau d'unir ainsi une foi vive à l'amour de la liberté! Milton est un glorieux monument de la noblesse de notre nature. En passant devant lui, les âmes abattues se relèvent. Il donne des forces pour le bien. Son talent a un caractère de pureté, de chasteté que rien n'égale. En lui l'inspiration se soutient, toujours pleine et profonde. Il se sent en présence du Dieu qu'il chante, du christianisme qu'il relève. L'obscurité qui voile ses yeux, « ce n'est pas la nuit, mais l'ombre de l'aile du Tout-Puissant étendue sur sa tête, » et il se félicite que son aveuglement l'ait jeté sous la main du Dieu fort. Chez lui cette exaltation n'est point passagère, mais constante; elle le console des « mauvais jours où il est tombé. »

Toute trace d'un pareil homme, toute manifestation de sa pensée, est importante à recueillir et à populariser. C'est ce que M. Hall a fait; et il ne s'est pas borné à une simple traduction du latin, il a joint aux lettres des notes, qui prouvent une connaissance approfondie de l'histoire du poète, et du tems où il a vécu. *Louise* SW.-BELLOC.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

190. — *On a rectification of the inaccuracy of some logarithmic formulæ*, etc. — Sur la rectification de l'inexactitude de quelques formules logarithmiques; par *John-Thomas* GRAVES. Londres, 1829; imprimerie de Richard Taylor. In-4° de 16 pages.

Ce Mémoire de M. Graves est extrait des *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres*. En lisant les Mé-

moires où MM. *Poisson* et *Poinsot* ont fait connaître l'erreur de quelques formules trigonométriques, l'auteur a soupçonné que des fautes analogues avaient été commises dans les formules logarithmiques, il les a cherchées, ainsi que les corrections qu'elles exigent : la nature de notre recueil nous interdit les détails analytiques dans lesquels il faudrait absolument entrer pour mettre nos lecteurs au fait de cette discussion; nous nous bornerons à une simple annonce qui, sans doute, ne sera pas négligée par les géomètres. M. Graves présente ses idées et ses calculs avec une clarté véritablement eulérienne; on le lit, et tout est compris. S'il nous était permis de placer ici quelques formules algébriques, ce Mémoire nous en fournirait qui conviendraient à ceux qui veulent s'élever sans fatigue jusqu'aux hautes mathématiques. F.

191. — * *Travels in North-America.* — Voyages dans l'Amérique du nord, pendant les années 1827 et 1828; par le capitaine *Basil* Hall. Londres, 1829; Simpkin et Marshall. Édimbourg, Cadell. 3 vol. in-12.

192. — * *Three years in Canada.* — Trois ans passés dans le Canada; ou Description de l'État de ce pays en 1826, 27 et 28; par *John* Mactaggart, ingénieur civil au service du gouvernement britannique. Londres, 1829; Colburn. 2 vol. in-12.

193. — * *Forest scenes and incidents in the wilds of North-America.* — Scènes et incidens des forêts, dans les parties sauvages et désertes de l'Amérique du nord, ou Journal d'un voyage fait, pendant l'hiver, d'Halifax au Canada, et d'un séjour de quatre mois dans les bois, sur les bords des lacs Huron et Simcoe; par *Georges* Head. Londres, 1829; Murray. In-12 de 362 pages.

Nous avons réuni ces trois ouvrages dans cet article, parce qu'il nous a paru curieux de comparer, entre elles, les impressions diverses des auteurs et de les suivre d'abord, au milieu de la civilisation américaine, puis, sur les limites où cette civilisation vient expirer au pied de cette nature si forte et si majestueuse, enfin, dans le secret de ces solitudes profondes, que les pas de l'homme et les éclats de sa voix ne troublent que rarement.

Le capitaine Basil Hall, auteur d'un livre fort curieux et fort amusant, sur *Loo-Choo* ou Lou Chou, et d'un *Voyage dans l'Amérique du sud*, a beaucoup d'observation, de perspicacité et de jugement, lorsqu'il peut s'affranchir de ses préjugés anglais, mais c'est là le point difficile. Alors même qu'il proteste de son impartialité, on sent qu'il voit et juge avec prévention. Ce sont donc moins ses conclusions que les faits

qu'il faut étudier. Selon lui, il existe en Angleterre une grande ignorance de la véritable situation des États-Unis, et du caractère de ce peuple; et de même, aux États-Unis, on connaît mal l'Angleterre. Fiers de la lutte qu'ils ont soutenue, de cette déclaration d'indépendance qui est, à elle seule, toute leur histoire, les Anglo-Américains se plaisent à nourrir des souvenirs de haine, et supposent la même cause d'antipathie aux Anglais : de sorte qu'ayant en commun une même langue, une même littérature, les deux nations mettent leur point d'honneur à se détester. De là l'impossibilité de s'éclairer mutuellement. Le mépris des formes monarchiques et aristocratiques, maintenues dans la constitution anglaise, fortifie encore cette disposition. Du reste, M. Hall ne voit pas la démocratie de l'Amérique d'un œil favorable. A l'entendre, ce n'est que l'expression vulgaire d'un égoïsme étroit, d'un bien-être individuel, sans ressort pour les grandes choses : un arrangement commode, auquel le bon sens peut présider par fois, mais d'où sont bannies toute imagination, toute poésie; un appel fait aux médiocrités qui, toujours en masse, finissent par étouffer les intelligences supérieures. Il arriva à New-York, comme l'État venait d'adopter une nouvelle constitution, modelée sur celle de 1777, et mise en vigueur au mois de janvier 1823. Par cet acte, le sénat et la chambre assemblés sont investis du pouvoir législatif. Le sénat se compose de trente-deux membres, qui doivent être libres-tenanciers (*freeholders*), et qui sont élus pour quatre ans; la chambre compte cent vingt-huit représentans, élus tous les ans par le peuple, car le droit de suffrage est universel. Curieux de voir comment procéderait une législature basée sur de tels principes, l'auteur assista à une séance, où le comité chargé de la révision des lois devait faire son rapport. Il ne s'agissait de rien moins que de comparer et d'harmoniser entre elles toutes les lois déjà existantes. On en était au quatrième chapitre du code, dont une clause portait « qu'une milice régulière étant nécessaire à la sécurité d'un État libre, le droit du peuple à avoir des armes ne pourrait être aboli. » Un des membres représenta qu'il y avait inutilité à revenir sur un droit garanti, non-seulement par la constitution des États-Unis, mais encore par celle de l'État de New-York. Un autre soutint que la liberté serait en danger, si on cessait de la constater en toute occasion. Un troisième proposa de supprimer tout le chapitre qui avait rapport aux droits des citoyens, comme hors de place. Cela donna lieu à une discussion très-vive, qui se termina par une motion tendant à lais-

ser les choses comme elles étaient. Les débats, toujours d'après l'opinion de M. Basil Hall, avaient été puérils, vides de sens; les argumens pauvres, et les discours diffus et ambitieux. Presque toute l'assemblée se composait de fermiers, de petits marchands, d'avocats de campagne, tous plus ou moins inhabiles aux affaires, mais convaincus de leur profonde capacité comme législateurs. La défiance, qui fait écarter du congrès tous les hommes en place, prive le pays d'une foule de députés utiles, et plus aptes que d'autres à juger de ses véritables besoins : et l'élection annuelle est aussi un grand obstacle aux progrès de la représentation nationale.

Les détails sur la presse sont curieux. Aucun étranger, à moins qu'il n'ait sa résidence aux États-Unis, ne peut traiter de ses droits d'auteur en Amérique. Aussi toute l'industrie des libraires consiste-t-elle à se procurer d'avance les épreuves des ouvages importans qui s'impriment en Europe, et surtout en Angleterre, et à les reproduire avec une célérité inimaginable. Souvent un livre n'est pas encore en vente à Londres, qu'il y en a dix mille exemplaires en circulation à Philadelphie, à New-York, etc. Le premier moment de curiosité passé, la concurrence s'établit pour les prix, et le même ouvrage, réimprimé sur plus gros papier et avec de moins beaux caractères, se vend moitié moins. Il arrive ordinairement que deux ou trois éditions se succèdent ainsi, et reviennent approvisionner la librairie en Europe. Le peu de soin apporté à ces réimpressions n'en dégoûte pas les Américains, qui font rarement collection de livres. Il y a peu de pays où les bibliothèques soient plus rares.

M. Hall visita la tombe de Franklin. C'est une large pierre de marbre, sur laquelle on lit : « Benjamin et Deborah Franklin, 1790. » Elle est dans un coin obscur d'un obscur cimetière, et la seule chose qui la distingue de la foule est un sentier, évidemment frayé par les pas des nombreux visiteurs, et où l'herbe ne peut croître. En passant près du marché, à Charleston, le voyageur y entra, et vit mettre en vente une voiture, un cheval, et enfin des esclaves qu'on exposait par groupe d'une famille, sur une longue table placée au milieu de la rue. Deux espèces d'huissiers crieurs vantaient la marchandise et appelaient les chalands. Les premiers malheureux qui montèrent sur ces tréteaux étaient une femme âgée et infirme, un homme à larges épaules, qui était probablement son fils, la femme de ce dernier, et deux enfans. On dit tout haut leur nom, leurs infirmités, les tâches auxquelles ils étaient propres. Après ceux-là vint un nègre robuste, bien bâti et

d'une figure remarquable. Sa femme, d'un noir de jais, était belle et tenait sur sa hanche, à la manière orientale, un enfant de six mois, tandis que deux petits garçons, tout effrayés, s'atttachaient à ses genoux. La vente dura un quart d'heure. L'homme avait l'air grave et triste; il promenait des regards inquiets sur la foule des acheteurs, comme pour juger de son avenir et de celui de ses enfans d'après la physionomie du maître que le sort lui assignerait; et peut être aussi par l'orgueil, commun chez les esclaves, d'être vendu le plus cher possible. La famille entière fut payée 1,450 dollars, environ 8,000 francs.

M. Hall a parcouru quelques-uns des États nouvellement fondés. Voici la description qu'il fait d'une de leurs villes naissantes. « Mâcon était dans le sud ce que sont Utique ou Syracuse dans le nord, et avait l'aspect singulier de ces établissemens improvisés. Les arbres croissaient encore au milieu des rues, et partout le sol était jonché des débris du bois abattu. Les maisons avaient l'air bâties de la veille; les poteaux et les enseignes étaient fraîchement peints; les meubles et les marchandises étaient entassés devant les portes comme au sortir des chariots; et aux fenêtres des nombreux cabarets, et des boutiques d'épiceries brillaient les flacons de liqueur et les bouteilles de rhum et de whisky qui devaient servir d'appât aux Indiens et entretenir leurs relations commerciales avec les nouveaux habitans. Peu de gens se connaissaient; les rues n'avaient pas encore de noms, mais elles étaient régulièrement alignées, et sur quelques places on voyait des allées d'arbres nains. Derrière ce mesquin assemblage de maisons, la forêt s'élevait de toutes parts, et enserrait cette fourmillière, comme si elle eût voulu l'étouffer dans ses embrassemens, et l'ensevelir sous ses ombrages gigantesques. Quoique fondée en 1823, cette ville n'a pas encore pris rang sur les cartes. On avait d'abord cru pouvoir ouvrir, par la navigation de la rivière Ocmulgie, une communication avec les côtes de la Géorgie, et faire de Mâcon l'entrepôt de la partie haute du pays. Ces brillantes espérances n'ont pu se réaliser, et cette colonie, qui, dans l'opinion des fondateurs, devait être une des plus riches et des plus florissantes de l'État, menace de disparaître avec rapidité. Il en est de même de plusieurs établissemens de ce genre faits à la hâte, et dans un esprit de hasardeuse spéculation. »

Parvenus avec M. Hall aux limites des État-Unis, nous le quitterons pour suivre M. Mactaggart dans les possessions anglaises, qui égalent presque en étendue, en population et

en importance, tout ce que la guerre de l'indépendance a enlevé à la Grande-Bretagne. Ici nous n'avons plus à faire à un homme curieux, qui voyage pour s'amuser, ou s'instruire, mais à un travailleur, à un ingénieur habile qui raconte comment il s'embarqua en 1826, chargé par le gouvernement anglais d'aller surveiller, dans le Canada, les travaux entrepris pour ouvrir un canal de la rivière Otawa au lac Ontario, par lequel Montréal communiquerait avec les lacs, en évitant les courans du fleuve Saint-Laurent, et en s'affranchissant de l'influence des États-Unis, en tems de guerre. Si ce projet réussit, ce sera le plus étonnant exemple du triomphe de la science et de l'art sur tous les obstacles qui se peuvent accumuler. Il ne s'agit de rien moins que de transporter l'eau sur les montagnes, de lui faire traverser, dans d'immenses rigoles navigables, des marécages, où la nature du sol rend impossible de faire des levées, de percer des rocs, d'enlever des alluvions, de faire disparaître des îles, de niveler des cataractes; enfin, d'entrer en lutte ouverte avec la nature, dans un climat glacé pendant six mois, et sur une terre où l'homme semble un pygmée à peine visible. La nécessité d'explorer le terrain en tout sens, de se frayer une route, au milieu de l'hiver, dans des bois couverts de neige, de sonder les marais, d'examiner les profondeurs à creuser, les points à élever, pour maintenir, autant que possible, le niveau de l'eau, a donné à M. Mactaggart des connaissances précises et fort étendues sur le pays. Il ne s'occupe pas de faire du style, mais de dire ce qu'il sait, et quelquefois même avec des expressions vulgaires, qu'on lui pardonne à cause de leur naïveté. Souvent la nuit le surprenait dans ses dangereuses excursions, et les hommes qui l'accompagnaient lui bâtissaient alors une hutte, ou lui élevaient une tente, recouverte en peau, sur le bord d'un marais. Ils choisissaient cette exposition de préférence, parce qu'en cassant la glace on y trouvait de l'eau bonne à boire, qu'il y croissait beaucoup d'arbustes, dont les branches servaient à couvrir le toit, et une abondance de grands cèdres, dont l'écorce sèche fait un feu excellent. Les pieds tournés vers un brasier ardent, ils s'endormaient, et le matin, lorsqu'ils se réveillaient, la glace avait collé leurs cheveux à la terre, et on ne distinguait plus au dehors ni sentier, ni vestiges des travaux faits la veille : tout avait disparu sous une immense nappe blanche. La réfraction de la lumière sur ces plaines glacées produisait les plus étranges illusions d'optique. « Les îles, dit M. Mactaggart, semblaient tournées sens dessus dessous; on eût dit que des arbres, dont les racines

touchaient le ciel, reposaient sur ceux de la forêt, et se joignaient avec eux cime à cime. Les rives blanches des rivières s'enflaient, s'éloignaient, puis apparaissaient dans le lointain comme la fumée de l'artillerie d'un fort. Une fois nous nous crûmes au milieu d'un immense bassin, où l'eau se précipitait de toutes parts d'une hauteur de vingt pieds : un moment après, le rivage s'éleva à l'horizon comme un brouillard blanchâtre, et disparut pour faire place à des montagnes d'eau qui menaçaient de nous engloutir. » En été, d'autres calamités succèdent à celle-là; les moustiques deviennent si nombreux, qu'il est impossible de se préserver de leurs morsures, et leur avidité est telle, qu'en coupant l'insecte par la moitié du corps, au moment de la piqûre, on n'obtient pas qu'il se désiste; il continue à sucer pendant des heures, et le sang coule de l'autre côté. La fumée peut seule les tenir à distance, et les bestiaux en ont tellement l'instinct, qu'ils accourent se mettre sous sa protection du plus loin qu'ils voient du feu. Quant aux habitans du haut Canada, ils sont plus Américains qu'Anglais; et ceux de la partie basse du pays, ils sont restés Français, et n'ont que peu ou point d'attachement pour les institutions britanniques. Les nouveaux colons, venus de la Grande-Bretagne, sont en général humoristes, mécontens, et nuisent plus à l'harmonie qu'ils ne l'entretiennent.

De l'ingénieur, nous passons au plus aventureux de nos trois voyageurs. Qui ne se souvient des courses faites à cheval par le capitaine Head au milieu des *Pampas* de l'Amérique méridionale? Qui ne s'est associé à ses sensations pittoresques? Qui n'a pris plaisir à ses observations rapides? Enfin à ce vol de faucon qui permettait d'embrasser d'un coup d'œil un immense territoire, et de planer sur l'ensemble, sans rien perdre des détails? Il y avait aussi l'attrait si vif de la curiosité qui nous entraînait à la suite du conteur, et nous faisait perdre haleine avec lui. Ici, ce n'est pas le même homme, mais il y a une ressemblance de famille. Il appartenait au frère du capitaine Head de se faire une partie de plaisir d'un voyage dans les déserts de l'Amérique, pendant le tems le plus froid de l'année. Il n'y avait que lui capable de passer quatre mois au milieu des forêts, dans une hutte bâtie à la façon des Indiens, et se donnant pour tâche d'y recommencer la vie de Robinson Crusoé dans son île déserte. Ne soyez pas tenté de le plaindre, car chaque nouveau besoin est pour lui une occasion d'exercer son génie et son activité. Il invente et fabrique ses meubles avec une adresse merveilleuse. Puis, ses travaux finis dans l intérieur, il va à la pêche, à la chasse, coupe du

bois, patine, au grand étonnement des Indiens, et mène si joyeuse vie, qu'on serait tenté de lui envier ce bon tems. On se plaît à cette existence toute précaire et si animée. Enfin, ce récit réveille dans l'âme de vagues désirs de solitude, l'orgueil de se suffire à soi-même, et le sentiment d'une activité employée chaque jour à de nouvelles conquêtes.

194. — *The Abolition of Slavery in England*, etc. — De l'Abolition de l'Esclavage des classes pauvres en Angleterre; par C. Scrope. Londres, 1829. Brochure in-8°.

195. — *Third Letter on the means of improving the condition of the labouring classes.* — Troisième Lettre sur les moyens d'améliorer la situation des classes laborieuses; par *Samuel* Banfill. Exeter, 1829.

196. — *Address to the Society for the encouragement of industry.* — Adresse à la Société pour l'encouragement de l'industrie; par *John* Denson, de Waterbeach. Cambridge-Shire, 1829.

197. — *Reports on the comforts of the poor.* — Rapports sur les besoins des pauvres, et les moyens d'y subvenir. Londres, 1829. 2 vol. in-8°.

Tant que domina le système féodal, depuis l'époque de la conquête jusqu'à l'avénement au trône de Henri VII, la population de l'Angleterre se composa de cultivateurs. Les barons et les principaux propriétaires possédaient bien, il est vrai, un certain nombre d'esclaves ou de serfs employés dans l'intérieur aux travaux domestiques, et à la fabrication des armes, des meubles, des habits : de même que les Nègres des colonies, ils étaient nourris par leurs maîtres dans leur enfance ou leur vieillesse; mais à aucune époque cette classe ne fut très-considérable. La vraie population, celle qui tenait au sol et qui en tirait sa subsistance, se divisait en deux corps, 1° les paysans qui avaient à bail de *petites fermes*, de vingt à trente acres d'étendue, et qui payaient leur loyer, soit en nature, soit en travaux faits sur le domaine, et pour le compte du grand propriétaire; 2° les *cottagers*, ou laboureurs, qui avaient chacun un petit bout de terre dépendant de leur cabane, et le privilége de faire paître une vache et quelques moutons dans les bois ou les terres en friche du manoir, abandonnés à la communauté. Ces deux classes subsistaient l'une par l'autre. Les petits fermiers employaient les laboureurs, moyennant un salaire; et ceux-ci, pendant leurs heures de loisir, cultivaient leur petit morceau de terre, et trouvaient moyen d'y faire une mince récolte, et d'y nourrir un ou deux cochons, qu'on tuait ensuite pour l'hiver. Ces gens étaient pauvres, mais ne comptaient

point de mendians parmi eux. Un changement important eut lieu dans cet état de choses au XIVe siècle. Les demandes des Pays-Bas et des manufactures qui commençaient à se fonder en Angleterre élevèrent beaucoup le prix des laines, et créèrent une nouvelle source de gain. Les propriétaires, s'apercevant que les troupeaux étaient d'un grand rapport, mirent la plupart de leurs terres en pâturages, et en chassèrent les tenanciers. Il n'y eut pas jusqu'aux abbayes qui n'adoptassent ce nouveau système. Le résultat fut une grande misère pour tous ceux qu'on privait ainsi de tout emploi et de toute propriété. Il restait cependant, dans chaque paroisse, une étendue considérable de biens communaux, dont personne n'avait le droit de disposer ou de s'emparer exclusivement, et qui devint l'asile des pauvres laboureurs. On permit aussi à quelques-uns de se bâtir des cabanes sur les confins des fermes; d'autres, en nombre assez considérable, trouvèrent de l'emploi dans les manufactures naissantes, et entrèrent dans le mouvement industriel du pays; mais le reste, n'ayant plus de terres, et ne voulant pas se soumettre à la discipline des fabriques, continua d'errer sur les routes, et forma un noyau de mendians et de vagabonds, qui ne tarda pas à se grossir d'une manière inquiétante. L'abolition des monastères sous Henri VIII, au lieu d'apporter du soulagement au peuple, ne fit que jeter aux mains de quelques seigneurs puissans d'immenses domaines, et qu'affermir la concentration des biens. Sous Élisabeth, la mendicité était devenue une plaie si dévorante, que la reine en fut alarmée, et fit l'acte célèbre qui rendait à l'agriculture une partie des pâturages. Elle imposa à chaque propriétaire l'obligation d'attacher au moins quatre acres de terre à toute cabane bâtie sur sa propriété. Les bons effets de cette mesure se firent rapidement sentir, et pendant deux siècles la classe des laboureurs reprit une attitude digne, et se montra satisfaite et attachée à ses devoirs. Mais une autre révolution menaçait encore son repos; les nombreuses petites fermes qui avaient échappé au système de centralisation, et qui étaient échues en partage aux fermiers renvoyés de propriétés plus vastes, durent disparaître à leur tour. Les grandes cultures, l'introduction de nouveaux modes de labourage, recommencèrent à peser sur le petit peuple. On regarda comme un abus de laisser en friche les champs et les terres communales des paroisses, et, en 1709, il y eut une demande faite au parlement pour obtenir le droit d'enclore et de diviser les biens communaux de Ropley. Ce fut un encouragement et un exemple. Depuis, plus de quatre mille *bills* d'*en-*

clos ont été passés, et dans une foule de villages la chose a eu lieu d'un commun accord, et sans l'intervention des Chambres. Les laboureurs, hors d'état de prévoir et de calculer les suites de cette innovation, s'en consolèrent, par l'espérance de posséder de suite un petit coin de terre; mais la répartition était loin de leur être favorable : car les terres divisées étaient assignées, non à *l'occupant*, mais au *propriétaire* de la chaumière, qui était presque toujours le propriétaire de la ferme ou du château voisin. D'ailleurs, avant la division du bien commun, chacun avait le droit d'envoyer sur la commune sa vache, son cochon, et jusqu'à ses poules. C'était un privilége dont le paysan ne pouvait trafiquer, et que son imprévoyance ne pouvait jamais lui ravir. Si le travail venait à manquer, il avait encore là une faible ressource. A mesure que les terres communales ont disparu, la taxe des pauvres s'est élevée dans la même proportion. Dans la paroisse d'Abington-Pigots, dans le Cambridgeshire, chaque petit laboureur avait une vache; on n'y avait jamais levé de taxes pour les pauvres; et les habitans, voulant éluder la clause de l'acte d'Élisabeth qui contraint une paroisse qui n'a point de pauvres à prendre à sa charge une partie de ceux de la commune voisine, eurent beaucoup de peine à trouver parmi eux une vieille femme qui voulût consentir à recevoir six sous d'aumône par semaine. En 1770, leurs propriétés communales furent encloses, et la prospérité déclina si vite, que c'est aujourd'hui une des paroisses les plus surchargées. De toutes parts, de pareils exemples affluent; la démoralisation s'étend, les prisons se remplissent, et il y a tel comté, où l'on fait acte de brigandage, pour être enfermé l'hiver. Le remède à cette misère toujours croissante n'est pas dans des exportations au Canada, ni dans les obstacles qu'on voudrait mettre à l'accroissement de la population, mais bien dans un système de propriétés mieux entendu. Pourquoi n'essaierait-on pas de rendre à l'ordre et à une aisance comparative cette masse de misérables, en leur créant des ressources sur le sol même? en encourageant la culture des petits terrains, qui fourniraient facilement assez de légumes pour la nourriture de la famille, et que la femme, les filles et les petits enfans soigneraient en l'absence du père, qui irait en journée? Et qu'on ne croie pas que ce plan soit chimérique : plusieurs expériences ont déjà été faites. Déjà, de riches propriétaires ont senti la nécessité de morceler leurs terres, et d'en sous-louer de petits lots. Ils s'en sont bien trouvés; et comme c'est principalement sur eux que pèse cette taxe des pauvres, qui menace d'engloutir un jour le revenu des

biens, ils sont les premiers intéressés à un changement que leur intérêt réclame aussi haut que l'humanité. Qu'ils lisent donc et méditent long-tems ces plaidoyers en faveur du pauvre, et surtout la brochure pleine de sens et de chaleur d'un praticien, de l'honnête fermier John Denson, qui aborde toutes les questions liées au bonheur de ses compatriotes, et les résout avec un rare talent.

La *Quarterly Review* de juillet a traité cet important sujet, à propos de ces quatre brochures, et n'a rien négligé pour jeter une vive lumière sur le mal, et pour indiquer les mesures qui peuvent y remédier.

198. — *The Broad stone of honour; or the true sense and practice of chivalry.* — La Pierre fondamentale de l'honneur, ou les vrais sentimens et pratiques de la chevalerie. *Orlandus;* par *Kenelin-Henri* Digby, Londres, 1829; Booker. In-12, de 661 pages.

Ce livre est un regret donné aux tems qui ne reviendront plus : c'est un retour plein d'amour et de charme vers la poésie d'un autre âge. Ce rêve brillant de la chevalerie, ce mélange de force, de courage, de dévoûment aux faibles, de foi à ses sermens est ravivé ici avec une solennité religieuse. On se sent transporté dans un autre monde, au milieu d'êtres d'une pureté céleste, et pourtant alliés à notre nature, et tenant à la terre par les mêmes liens que nous. Les épaisses vapeurs de la vanité, de l'égoïsme se dissipent : on perd de vue les sociétés modernes, et leurs intérêts étroits et immédiats; on vit d'une autre vie, et cette illusion plaît. Il ne faut pas croire cependant que l'imagination en fasse seule les frais. C'est dans les annales même des peuples que l'auteur a puisé; mais son érudition est si heureusement dissimulée, elle se marie si bien à ses conceptions originales, qu'on la sent partout sans fatigue. Les innombrables faits et fragmens des vieux livres qu'il a lus ne sont point entassés pêle-mêle, mais jetés de loin en loin, comme des faisceaux de fleurs. C'est un vieux tableau d'un grand maître, dont les tons sont vifs, francs, et où rien ne rappelle l'imitation. M. Digby ne défend pas seulement, dans la chevalerie, la cause de la courtoisie et de la valeur, mais aussi celle de la religion; il ne les sépare pas, et professe pour toutes deux un culte presque égal. Sa sensibilité est entraînante, ses visions persuasives, et toutes empreintes de ce caractère de jeunesse et d'enthousiasme qui crée des mondes à sa guise, et remodèle l'humanité.

199. — * *Han Koong Tsew*, etc. — Han Koong Tsew, ou les

douleurs de Han, tragédie chinoise, traduite de l'original, avec des notes, par *John* F. Davis, membre de la Société asiatique, et du comité de traductions orientales. Londres, 1829; Murray. In-4°.

La Société qui a rassemblé des fonds pour faire connaître à l'Europe les littératures de l'Orient compte à peine plus d'un an d'existence, et déjà elle a donné cinq ouvrages, dont les plus remarquables sont les *Voyages d'Ibn Batuta*, le Marco-Polo de l'Asie, traduits par le professeur Lee, de Cambridge; l'*Autobiographie du Shah Jahangucir*, par le major Price; et enfin les *Douleurs de Han*, l'une des cent pièces du poète Yuan. Les Chinois ne font pas de distinction entre la tragédie et la comédie. Le dialogue, habituellement en prose, est entremêlé d'espèce de couplets ou de stances, que le principal personnage en scène chante sur un air et avec accompagnement de musique. Dans le drame dont il s'agit l'unité d'action est complète, et celles de tems et de lieu à peu près observées. La pièce se divise en cinq actes; le sujet est historique et remonte à l'époque où le déclin des forces du gouvernement chinois enhardit les Tartares, et donna lieu au déplorable système de conciliation, de tributs et d'alliance qui amena enfin la chute de l'empire, et l'établissement de la domination mongole. Le ministre conseiller de l'empereur est un traître; il cherche à retenir son maître dans une lâche mollesse, et lui promet de peupler son harem des plus belles filles de quinze à seize ans qui soient dans ses États, s'engageant à lui envoyer le portrait de chacune d'elles, afin qu'il puisse faire un choix. Il part dans ce louable dessein, et c'est à qui s'empressera d'attirer ses regards, et de payer son intervention. Par malheur, la plus belle des filles est aussi la plus pauvre. Son père, qui est cultivateur, n'a pas cent onces d'or à donner au favori. Celui-ci se décide alors à défigurer le portrait qui doit être remis à l'empereur. Sa ruse réussit, mais pour un tems seulement; car le monarque, attiré par le son du *kin*, ou luth chinois, découvre, dans une des parties les plus reculées de son palais, la jeune beauté, dont il est si ravi qu'il la crée princesse, en même tems qu'il donne l'ordre de décapiter le perfide Maouyenshow. Celui-ci n'attend pas l'exécution de sa sentence, il s'enfuit chez les Tartares, et persuade au khan de demander à l'empereur le sacrifice de sa nouvelle passion. Un envoyé part chargé de ramener la princesse, ou de déclarer à la Chine une guerre de ravage et de destruction. Le malheureux empereur, atterré par ce message, appelle à son aide les serviteurs de l'empire; mais personne ne veut

combattre ; tous conseillent la paix, et lui-même se résout à l'acheter au prix de son bonheur. Il veut seulement conduire la belle fille jusqu'à moitié chemin : la scène d'adieu a de la poésie. La catastrophe approche. Comme l'armée tartare se retire, emmenant sa proie, elle atteint les bords de la rivière du Noir-Dragon, limites des domaines tartares et de la Chine. « Où sommes-nous, demande la princesse?— *L'envoyé* : Cette rive sud appartient à l'empereur; là-bas, au nord, commencent nos steppes sablonneuses, car nous n'avons pas de champs. » —*La princesse* (au khan) : Grand roi, je prends une coupe de vin et verse ma libation vers le sud; dernier adieu à l'empereur. (*Elle verse le vin sur la terre*) : Empereur de Han, cette vie est finie ; je t'attends dans l'autre ; (*elle se jette dans la rivière*).

Le khan lui fit creuser une fosse sur la rive ; on la nomma la *tombe verdoyante ;* et l'on raconte qu'elle existe encore aujourd'hui, toujours verte et fraîche, sous les feux du soleil qui brûle la végétation du désert environnant. Le dernier acte s'ouvre par les lamentations de Yuente (l'empereur) ; la princesse lui apparaît dans une vision, et lui raconte qu'elle a miraculeusement échappé à ses persécuteurs. Comme il espère la revoir, on lui annonce l'arrivée du traître Maouyenshow qui, renvoyé par le khan, apporte la nouvelle de la mort de la princesse, avoue son crime, et a la tête tranchée par ordre de l'empereur.

L'ensemble de cette pièce est pâle, comme tout ce que nous connaissons des productions des Chinois. Ce n'est pas qu'elle soit dénuée d'intentions poétiques ; il y a même dans les stances versifiées des images gracieuses, empruntées aux champs, aux fleurs, aux oiseaux. Mais rien ne décèle le mouvement et la vie. Peut-être la traduction en est-elle cause ; peut-être aussi faut-il attribuer ce défaut à l'amour des difficultés, qui éteint toute verve, et qui est si général parmi les lettrés de la Chine. Il serait injuste de juger des productions d'un pays par des fruits venus en serre chaude ; et la littérature des académies n'est pas celle des peuples. Pourquoi donc ne pas creuser plus avant? ne pas monter plus haut, ou descendre plus bas, si l'on veut? Il existe, en Chine, des improvisations populaires. C'est là, ce me semble, qu'il faudrait chercher l'accent original, la simplicité primitive de cette population, curieuse surtout dans son développement, dans sa marche, et qui nous apparaît stationnaire et monotone. Plusieurs de ces chants datent de deux mille ans et au-delà. Il en est qui décrivent les mœurs des divers États, alors que la Chine, di-

visée en provinces indépendantes, comptait plusieurs rois. Il en est d'héroïques, de lyriques, de fantastiques. Une pareille mine vaut bien la peine qu'on prendra à l'exploiter. Elle a, d'ailleurs, fourni de tout tems d'amples matériaux à la poésie chinoise; elle donne le secret de cette foule d'allusions, qui rendent si difficile l'étude de la littérature asiatique, et qui prennent leur source dans des traditions populaires. En voici deux exemples : Le cœur qui répond au luth, veut dire qui cède à la séduction, parce qu'une jeune fille, ayant entendu une fois son amant chanter sous ses fenêtres la chanson du *foongkewhwong*, ou l'oiseau *foong* à la recherche de sa compagne, s'enfuit vers le matin avec le jeune homme, ne laissant d'autres traces de son enlèvement que le froissement du gazon humide de rosée. Pour exprimer la reconnaissance qu'inspire un bienfait, on dit très-habituellement : je serai pour vous l'esprit qui noue l'herbe. Un empereur de la dynastie appelée *Chow* enjoignit à son fils, qui devait lui succéder, d'enterrer vivante avec lui, selon l'ancienne coutume scythe, une de ses maîtresses; le fils, cependant, ne remplit pas cette dernière volonté de son père, et donna la dame en mariage à un noble. Peu de tems après, le nouvel empereur, étant en guerre avec un État appelé Tsin, eut affaire à un chef redoutable; mais, la nuit, il vit en rêve le père de la jeune femme à laquelle il avait sauvé la vie qui lui dit que, quoique mort, il l'aiderait contre son ennemi, en récompense du service qu'il avait rendu à sa fille. Cette vision fut prophétique. L'adversaire de l'empereur fut défait; et un esprit invisible, marchant devant lui, enlaçait et nouait les longues herbes, de telle sorte qu'il ne put fuir, et fut fait prisonnier.

La mythologie prête aussi ses rêves à la poésie chinoise. Chaque élément, avec tous ses phénomènes, chaque bois, chaque colline a son esprit. Il y a le roi du feu, le dieu du tonnerre, l'esprit des vagues d'automne. Le *yuelaou*, ou vieil homme de la lune, n'a pas la mission la moins importante. Il est chargé de lier ensemble, dès leur naissance, par un fil de soie invisible, les jeunes hommes et les jeunes filles prédestinés les uns aux autres; et une fois ce lien formé, les séparations les plus longues, les obstacles les plus insurmontables ne peuvent empêcher que l'union ait lieu. C'est ce qu'on nomme *yewyuen* (être liés par le sort); et une foule de vers amoureux ont trait à cette superstition. Enfin, il n'y a pas jusqu'aux fées qui ne soient connues des Chinois, et qui ne prêtent du merveilleux à leurs récits. Mais, encore une fois, c'est à la poésie populaire qu'il se faut adresser : c'est de ce côté qu'il y a beaucoup à apprendre et à con-

quérir. C'est là seulement qu'on pourra juger de l'allure d'un peuple, et non sur la marche froide et guindée de ses mandarins et de ses lettrés de cour.

200. — *Gabrielle, a tale of the swiss mountains.* — Gabrielle, conte des montagnes de la Suisse; suivi de poésies fugitives; par C. Redding. Londres, 1829; John Ebers. In-8° de 186 pages.

Pour nombre de gens la poésie n'est que le passe-port des idées les plus communes : aussi en France lit-on fort peu de vers. Il suffit de cette forme pour dégoûter d'avance le lecteur; et d'où vient cette répugnance, si ce n'est de l'abus d'une des plus énergiques et des plus belles manifestations de la pensée? En Angleterre, le même vice existe, mais fait encore illusion, grâce à la richesse du langage, à cette quantité d'expressions, taillées pour ainsi dire à facettes, et dont le sens, varian à l'infini, se prête merveilleusement aux interprétations. Cependant, la poésie anglaise, comme la poésie italienne, comme la poésie française, menace d'être débordée par les mots; et les facilités qu'il y a à la faire amèneront une décadence encore plus rapide. Que les jeunes poètes y prennent garde, qu'ils sachent résister à l'attrait d'avoir l'air de penser quelque chose, alors qu'ils ne pensent rien; qu'ils attendent la sensation pour parler, et qu'ils ne puisent pas dans ce fond public de lieux communs qui représente la richesse littéraire d'un peuple, à peu près comme nos assignats représentaient la richesse nationale. Il y a dans les poésies de M. Redding plus et mieux que de l'imitation; cependant on y retrouve une grande prodigalité de paroles pour rendre peu d'idées; la broderie emporte le fond; son épisode de Gabrielle est une situation trop prolongée. En resserrant le récit, en ne montrant que par intervalle cette folie douce et rêveuse, il eût éveillé bien plus de sympathie. Nous lui soumettons ces critiques, en le priant de n'y voir que de l'intérêt pour son talent, et la certitude où nous sommes qu'il ne pourrait que gagner à prendre une allure plus franche et plus ferme.

201. — *Pugin's gothic ornaments.* — Ornemens gothiques, recueillis par Pugin, sur plusieurs édifices d'Angleterre et de France; lithographiés par Harding. Londres, 1829; Colburn. In-4°.

L'idée de cette publication est heureuse. On aime à étudier l'art dans ses caprices, alors que, docile à l'imagination de l'homme, il se plie à ses goûts, et prend l'accent de ses ambitieuses espérances, ou de ses rêveries religieuses. L'architecture gothique laissait carrière au génie individuel; il y avait

une pensée principale, mais autour de laquelle d'autres pensées venaient se grouper. Le simple ouvrier avait sa part dans l'œuvre, comme celui qui en avait conçu le plan, arrêté le dessin. L'unité de l'ensemble ne bannissait pas la variété des détails; chaque chapiteau de colonne était orné selon la fantaisie de l'artiste, et on ne se lassait pas de voir tous ces esprits divers lutter de verve et d'originalité.

Aujourd'hui on ne demande à l'architecture qu'un premier aspect, une seule sensation. Y a-t-on gagné plus de grandeur, et l'émotion en est-elle plus profonde? Je ne le crois pas. Dans une église gothique, tout concourait au même but, mais avec des accens divers. Ces vitraux peints, ces figures bizarres de diables, de saints ou d'anges, ces voûtes bleues en ogives, semées d'étoiles d'or, ces statues si naïves de pose et d'expression, cette bonne foi d'une croyance, étroite si l'on veut, mais entière, était bien autrement touchante et poétique, que les grandes arcades, les hautes fenêtres et les tableaux demi-philosophiques, demi-chrétiens, qui remplissent aujourd'hui nos temples grecs ou romains.

Les choix de M. Pugin ne sont pas toujours heureux; cependant, il faut lui savoir gré du zèle et de l'activité avec lesquels il poursuit sa tâche. Mais pourquoi souffre-t-il, par exemple, que les lithographies annoncées comme de M. Harding, soient, pour la plupart, de ses élèves? Il y a là, ce me semble, un manque de loyauté envers le public, qui, sur la foi d'un nom connu, accepte de médiocres ouvrages.

L. Sw.-Belloc.

RUSSIE.

202. — *Drevnosti sévernago berega Ponta*, etc. — Antiquités du littoral septentrional du Pont; par P. de Koeppen, membre de la Société d'histoire et d'archéologie russes; ouvrage traduit de l'allemand, par M. Kamaschef. Moscou, 1828.

Cet ouvrage de M. de Koeppen, qui vient d'être traduit en russe, et dont l'original allemand a paru en 1823, à Vienne, sous le titre de : *Alterthümer von dem Nordgestade des Pontus*, n'est que la critique de celui que M. Raoul-Rochette a publié à Paris, en 1822, et qui a pour titre : *Antiquités grecques du Bosphore cimmérien*. M. Kamaschef y a joint la traduction d'un autre opuscule du même auteur, imprimé également à Vienne, en 1823, et intitulé : *Olbisches Psephisma zu Ehren des Protogenes*.

203. — *Opissanie drevnikh médalei Otrii*, etc. — Choix des

médailles antiques d'Olbiopolis ou Olbia, avec fig.; par M. DE BLAREMBERG. Moscou, 1828.

M. de Blaremberg ayant fait don à la Société d'histoire et d'archéologie russes, dont il est membre, des planches qui avaient servi à la publication de son ouvrage, en français, cette société a fait traduire son Mémoire en russe, et l'a publié à ses frais, avec une préface de l'auteur. Outre que cet ouvrage jette un grand jour sur l'ancienne numismatique de la Russie, il acquiert un nouveau degré d'intérêt en ce qu'il renferme plusieurs opinions que M. de Koeppen, dont les travaux sont justement estimés de tous ceux qui les connaissent, a combattues dans la notice qu'il a publiée à Vienne, en 1823, et que la même société a fait traduire et joindre à la publication de l'ouvrage que nous venons d'annoncer ci-dessus, et dont elle a également fait les frais.

204. — * *Stikhotvoréniya Ivana Kozlova*, etc. — Poésies de *Jean* KOZLOF. Saint-Pétersbourg, 1828; Smirdine.

Nos lecteurs ont déjà fait connaissance avec ce poète aveugle, dont nous avons annoncé deux poèmes : *le Moine* (voy. *Rev. Enc.*, Tom. XXX, p. 715) et *la princesse Dolgorouki* (Tom. XXXVIII, p. 127). Ses autres poésies étaient restées jusqu'ici dispersées dans plusieurs recueils, dont elles n'étaient pas un des moindres ornemens; on les a réunies l'année dernière en un volume, qui trouvera d'autant plus d'amateur, qu'au mérite de la poésie, elles joignent l'avantage d'exciter vivement la curiosité par la position malheureuse de leur auteur. La muse de M. Kozlof est celle de la douleur, mais de cette douleur calme et résignée dont les accens pénètrent doucement le cœur sans le déchirer; elle semble même avoir reçu un nouveau charme de l'infirmité du poète, auquel ses souvenirs et son imagination ne représentent plus les beautés de la nature qu'à travers un voile qui donne à sa perception une délicatesse dont ne serait point susceptible le sens vulgaire de la vue, sans ce recueillement intime que rien ne vient distraire chez lui.

Ce volume ne se compose pas seulement de poésies originales; l'auteur a quelquefois suivi les traces de quelques poètes étrangers, tels que Byron, Walter-Scott, Th. Moore et Châteaubriand, le plus poétique de tous les prosateurs modernes; nous citerons, parmi les pièces où se remarquent plus particulièrement les emprunts qu'il a pu faire, un fragment de *Lara*, une pièce intitulée : *La chute de Rome et la propagation du christianisme*, et des *stances adressées à la princesse Zénaïde Volkonsky*, dans lesquelles il a cherché à peindre

l'impression qu'a produite en lui le chant de cette Corinne du Nord.

M. Kozlof, dit le journal auquel nous empruntons le jugement qu'on vient de lire sur ses poésies (1), se propose de publier incessamment une traduction des *Sonnets d'Adam Mickiewicz*, dont nos lecteurs se rappellent peut-être que nous leur avons fait connaître une édition publiée à Moscou, en 1826 (voy. *Rev. Enc.*, tom. XXXVII, p. 711).

Edme HÉREAU.

DANEMARK.

205. — * *Om den indbyrdes Underviisnings Væsen og Værd.* — De l'esprit et des avantages de l'enseignement mutuel, par M. le prévôt MONSTER et M. le chevalier D'ABRAHAMSON. Copenhague, 1821, 1822, 1828. 3 vol. in-8° de LVIII et 650, XXII et 432, XII et 759 pages; avec tableaux lithographiés.

M. d'Abrahamson est le véritable fondateur de l'enseignement mutuel en Danemark. Il s'est dévoué tout entier à cette tâche honorable et consacre, depuis de longues années, à son accomplissement, toutes ses pensées, tous ses soins, toute son ambition. C'est à lui que sa patrie devra cet inestimable bienfait, qui lui méritera aussi la reconnaissance des hommes éclairés des nations étrangères; car la famille humaine est comme un corps immense dont on ne peut guérir quelque membre sans que les autres parties n'en éprouvent d'heureux effets. Son entreprise rencontra bien des obstacles; le clergé s'y opposa d'abord avec vigueur, et repoussait même les essais qu'il voulait faire de la méthode. Un homme instruit et plein de zèle pour le bien public comprit mieux ses vues, et, quoique l'un des chefs du clergé, le seconda de tout son pouvoir : c'était M. Monster, évêque du bailliage de Soro, en Islande, le même qui s'est adjoint à M. d'Abrahamson pour la rédaction de l'ouvrage que nous annonçons. Il fit faire, dans son diocèse, des expériences répétées qui eurent la plus heureuse influence sur l'esprit public et même sur l'opinion des membres du clergé, presque tous devenus depuis lors propagateurs ardens de l'innovation. Au milieu des débats qui eurent lieu en cette occasion, le gouvernement suivit une marche pleine de sagesse et de raison. M. d'Abrahamson

(1) *Le Bulletin du Nord*, fevr. 1829, p. 225-227. Le même journal a donné, dans son cahier de mars suivant, la traduction en prose du premier poème publié par l'auteur sous le titre du *Moine*.

avait fondé, en 1819, une école-modèle d'enseignement mutuel; le roi l'encouragea de tout son pouvoir, la visita plusieurs fois en personne, prit des mesures pour répandre la connaissance des procédés qui y étaient employés, et pour engager soit les particuliers, soit les villes et les villages, à en établir de pareilles. Il ordonna (3 septembre 1822) l'introduction immédiate de la méthode dans les séminaires normaux qui dépendent du gouvernement et sont entretenus par lui; plus tard, il décida que nul prêtre ne serait promu à une cure, s'il ne prouvait, d'après un examen, qu'il connaît parfaitement les méthodes nouvelles. Tous ces soins ne furent pas perdus, et bientôt s'élevèrent, sur tous les points du royaume, un grand nombre d'écoles, qui reçurent à leur tour des encouragemens pécuniaires. Le roi fit présent de tous les objets, tableaux, livres, livrets, cartes, nécessaires à l'enseignement, en 1823 et 1824, à 364 écoles; en 1825, à 300; en 1826, à 91 écoles. Il fonda même une rente de 4,000 écus (12,000 fr.), qui est versée annuellement dans les caisses établies au chef-lieu de chaque prévôté pour la réparation du mobilier, l'achat des ardoises, crayons, etc. : chaque école paie tous les ans pour le même objet, 6 fr., au moyen de quoi elle est approvisionnée de tout ce qui lui est nécessaire pendant l'année. Du reste, le gouvernement ne tenta pas de vaincre directement les résistances : les *commissions d'enseignement* de chaque prévôté furent laissées entièrement libres d'admettre ou de rejeter les nouvelles méthodes : seulement une ordonnance prescrivit, dans le cas de l'adoption, de se conformer en tout aux règles posées dans le rapport rédigé par une commission que le roi avait nommée à cet effet.

Cette liberté, bien loin de nuire aux progrès de l'enseignement mutuel, n'a fait que les accélérer. On en pourra juger par ce tableau. Il était employé :

Au commencement de	1819 dans	1	école.
A la fin de	1819 —	7	id.
— de	1820 —	11	id.
— de	1821 —	15	id.
— de	1822 —	35	id.
— de	1823 —	244	id.
— de	1824 —	605	id.
— de	1825 —	1,145	id.
— de	1826 —	1,545	id.
— de	1827 —	2,003	id.
— de	1828 —	2,302	id.

On avait, à cette dernière époque, commencé l'organisation de 344 autres écoles, qu'on a l'espoir de voir en activité avant la fin de l'année courante : le nombre total des écoles d'enseignement mutuel se trouvera alors de 2,646, c'est-à-dire, près des deux tiers du nombre de toutes les écoles du royaume.

Nous tirons en grande partie ces renseignemens de l'ouvrage de MM. Monster et d'Abrahamson. Il en contient beaucoup d'autres encore que nous voudrions, à cause de leur importance, mettre sous les yeux de nos lecteurs. L'espace qui nous est accordé ne le permettant pas, nous nous efforcerons de les résumer de manière à en donner une idée à peu près exacte.

Le premier volume renferme l'histoire de l'enseignement mutuel dans les cinq parties du monde, le Danemark excepté, depuis 1789 jusqu'à 1820. Il en résulte, qu'à cette dernière époque, il existait :

En Europe . . .	5,600 écoles d'enseig^ent.		mutuel, qui avaient formé	1,650,000 élèv.
En Asie	1,000	—	—	200,000 id.
En Afrique. . .	50	—	—	20,000 id.
En Amérique. .	400	—	—	125,000 id.
Dans l'Océanie.	10	—	—	5,000 id.
Total . .	7,060 écol., ayant formé env.			2,000,000 élèv.

Le second volume contient l'histoire de l'enseignement mutuel en Danemark. C'est là que M. d'Abrahamson expose comment il prépara l'exécution de son projet, quels obstacles s'y opposèrent d'abord ; qu'il rappelle comment il sut, sinon les vaincre tous, du moins les éluder en grande partie ; quels secours il reçut du gouvernement ; qu'il analyse le rapport de la commission nommée par le roi, et composée du ministre du culte et de l'instruction publique, du conseiller d'État *Lassen*, du chevalier d'*Abrahamson*, et de trois ecclésiastiques : les évêques *Munter* et *Boisen* et le prévôt *Monster*. On trouve dans l'introduction qui précède ce volume une curieuse notice sur un fait à peu près ignoré jusqu'à ce jour. En 1748, un évêque danois, *E. Pontoppidan*, fit l'essai d'un enseignement qui a une grande ressemblance avec les nouvelles méthodes, principalement en ce qui concerne la division en petites classes, l'institution des moniteurs, les tableaux de lecture, etc. Cet essai, dont il est parlé dans l'ouvrage de Pontoppidan, intitulé : *Collegium pastorale practi-*

cum (Copenhague, 1757), eut le sort des entreprises que des esprits hardis font dans un tems et dans un pays peu propres à les comprendre : il finit avec la vie de son auteur.

Le troisième volume traite spécialement des avantages de l'enseignement mutuel, des détails de pratique et des applications qui peuvent en être faites dans les diverses espèces d'institutions. Le huitième chapitre présente l'état de l'enseignement mutuel dans les diverses parties du monde, au commencement de l'année courante, et continue le chapitre du premier volume où cet état était montré à la fin de 1820. En voici le résumé :

L'Europe, non compris le Danemark, comptait	8,300 écol.,	ayant formé envir.	4,500,000 élèv.
L'Asie.	1,600 —	—	500,000 id.
L'Afrique. . .	130 —	—	50,000 id.
L'Amérique. .	1,000 —	—	380,000 id.
L'Océanie. . .	100 —	—	25,000 id.
Le Danemark.	2,300 —	—	200,000 id.
Total. .	13,430 écol.,	ayant formé envir.	5,655,000 élèv.

Le dernier chapitre est consacré à la bibliographie de la matière, et contient les titres de

37	ouvrages en langue	danoise;
5	—	en suédois;
34	—	en allemand;
189	—	en anglais;
201	—	en français;
1	—	en italien;
6	—	en espagnol;
2	—	en portugais;
Et 2	—	en grec moderne; total, 477

ouvrages traitant spécialement de l'enseignement mutuel, outre l'énumération de 309 ouvrages qui n'en parlent qu'accidentellement. Le volume est terminé par un appendice formé de trois réponses à des attaques dirigées en Danemark contre les nouvelles méthodes.

L'ouvrage de MM. d'Abrahamson et Monster, fort clairement écrit et distribué, couronne dignement leurs travaux précédens : qu'ils ne s'arrêtent point pourtant ; le repos des hommes de bien, actifs et dévoués, est une véritable calamité ; car si leur tâche est belle et douce, elle est immense, et il faut du courage pour ne s'en point laisser effrayer. Ils doivent profiter des circonstances heureuses où ils se trou-

vent et des dispositions philantropiques du prince qui règne sur leur pays et qui fait un usage rare de ce pouvoir illimité, toujours si dangereux et quelquefois si fatal aux rois aussi bien qu'aux peuples (1). A. P.

206. — *Det gamle Testamentes poetiske*, etc. — Les livres poétiques et prophétiques de l'Ancien Testament, traduits de nouveau sur le texte, et enrichis de tables et de notes, par le docteur F. Moller et le docteur R. Möller. Copenhague, 1828-1829; Seidelin. 2 vol. in-8°.

Quoique le Danemark possédât déjà une traduction de l'Ancien Testament recommandable sous plusieurs rapports, cependant une nouvelle version était généralement désirée, et l'on doit savoir gré à MM. Möller de l'avoir entreprise. Ils se sont pénétrés du but et de la nature de la tâche qu'ils s'étaient donnée, et on peut dire qu'ils s'en sont complétement acquittés. Tout en travaillant sur le texte sacré, ils n'ont pas négligé de consulter l'ancienne traduction, qui leur a sans doute été d'un grand secours. La nouvelle, écrite d'un style ferme, simple et concis, est certainement fort supérieure à celle qui se trouve dans l'édition complète de la Bible danoise. M*.

ALLEMAGNE.

207. — *Die serbische Revolution.* — La Révolution des Serviens; par *Léopold* Ranke; avec une carte de la Servie. Hambourg, 1829. In-8°.

Il s'agit de l'histoire de ce pays pendant les derniers tems, c'est-à-dire, pendant les vingt-cinq ans qui viennent de s'écouler. L'auteur a eu des relations suivies avec des personnages qui ont joué un rôle important dans les affaires de la Servie; il a soigneusement recueilli tous les renseignemens que l'on pouvait désirer. La nation servienne a plutôt une tradition qu'une histoire; et les chants populaires qui ont excité l'attention du public, il y a peu de tems, en composent la majeure partie. En général, il y a sur ce terrain un caractère tranché d'originalité; l'intérêt s'attache à ces 800,000 habitans de race slave (c'est toute la population) restés chrétiens sous les Turcs,

(1) Le roi de Danemark vient de prendre une détermination dont l'exécution complétera l'enseignement supérieur dans ses États, en fondant une école polytechnique. Deux professeurs, MM. *Garlieb* et *Hetsch*, ont été envoyés à Paris, à Munich, à Vienne, à Berlin, afin de prendre des renseignemens qui serviront à poser les bases de ce nouvel établissement.

tandis que les Bosniens, leurs voisins, ont adopté la religion de Mahomet; les Serviens ont un pacha, des cadis, etc. Le fond de la race turque qui est établie chez eux consiste en *spahis*, gens de guerre, qui étaient d'abord une tribu, et qui sont devenus une noblesse héréditaire. Ces spahis habitaient les villes, tandis que les Serviens demeuraient dans les villages. Cela fut l'occasion de mainte vexation; souvent les campagnards furent contraints de s'enfuir dans les bois : on les appela *heiduques*, ou brigands. Là se formèrent des chefs intrépides, tels que Czerni-Georges. L'insurrection de 1804 eut d'abord beaucoup de succès; mais la paix de 1812 sacrifia tous les intérêts de la Servie. Les Turcs voulaient que toutes les armes leur fussent livrées; les habitans s'y refusaient : aussi vit-on une nouvelle guerre éclater en 1814; alors Czerni-Georges s'enfuit sur les terres d'Autriche, où il fut détenu, jusqu'à ce que la Russie obtînt sa délivrance. En 1815, les Serviens s'insurgèrent encore; à leur tête était Milosch Obrenowitsch; ils obtinrent assez de succès pour que les Turcs songeassent à transiger avec eux. Leurs députés furent donc reçus à Constantinople pour y faire une ombre de soumission. Un pacha vint à Belgrade; mais la nation resta en armes, et Milosch devint le véritable souverain du pays; seulement il paya un tribut annuel à la Porte. Ces événemens prennent, dans les circonstances où nous vivons, un intérêt bien plus grand; mais le livre que nous annonçons n'est point écrit avec la légèreté et la rapidité qui gâtent les ouvrages de circonstance; il mérite, à tous égards, l'estime des lecteurs. M. Ranke s'est véritablement placé parmi les bons historiens.

P. DE GOLÉRY.

208. — *Ergänzung des Inhalts eines wichtigen Fragment des Dio Cassius.* — Restitution du sens d'un fragment essentiel de Dion Cassius, par NIEBUHR. Bonn, 1829.

On sait avec quel sagacité le savant auteur de l'histoire romaine aborde les textes les plus désespérés, de quel secours ses doctes conjectures ont été à l'abbé Maïo pour la République de Cicéron. Les événemens que contenait le onzième livre de Tite-Live sont parmi les plus inconnus de l'histoire : Dion nous manque aussi. Cependant, que de choses importantes dans cet espace de tems, et, sans parler des batailles, combien ne devons-nous pas regretter la perte de toute notion sur l'anéantissement du pouvoir des patriciens dans la constitution? On ne sait comment s'éteignirent les curies.... Le fragment dont il s'agit peut jeter quelque jour sur ce sujet, quoiqu'il faille en deviner la plus grande partie. La lecture de ce frag-

ment convaincra facilement qu'il y est question des mouvemens qui amenèrent la prise du Janicule et la loi Hortensia. D'abord, M. Niebuhr emprunte à Zonaras de quoi rétablir le commencement de ce passage; puis il suppose qu'il ne s'est pas seulement agi d'une simple déduction de l'intérêt, mais que des débiteurs qui s'étaient portés à des excès devaient demander beaucoup plus. Il pense que, conformément à la loi Licinia, il ne s'agissait de rien moins que de déduire du capital ce qui aurait été précédemment payé à titre d'intérêt, et d'établir des termes pour le reste. Il est fâcheux que le texte soit tellement rempli de lacunes, que l'on manque en quelque sorte de jalons pour y rattacher ses conjectures : malheureusement, enfin, M. Niebuhr n'a pu obtenir encore de copie figurée du palimpseste. A tout hasard, il essaie une restitution qui ne soit ni trop longue, ni trop courte pour les lacunes telles qu'il les connaît, et il la fait précéder de réflexions historiques. Selon lui, les tribuns avaient proposé l'abolition des dettes, mais leur motion demeura sans effet, parce que le sénat et les curies refusèrent leur sanction. Les auteurs de la motion, après de vaines tentatives, finirent par proposer de choisir entre elle et la loi Licinia, de déduire du capital les intérêts perçus, et d'établir, pour le reste, trois ans de terme. Les débiteurs, qui craignaient de ne rien obtenir, s'en contentèrent; mais les créanciers ne comptaient pas sacrifier une obole : toutefois, quand on se fut retiré sur le Janicule, les choses changèrent de face. Le peuple ne voulut plus se contenter de l'entière abolition des dettes; il éleva de nouvelles prétentions. D'un autre côté, les patriciens eussent été trop heureux de sauver leurs capitaux en sacrifiant les intérêts accumulés : plus la discorde durait, plus ils faisaient de concessions, et chacune d'elles engageait les révoltés à de nouvelles demandes. Leurs chefs voulaient forcer les curies à renoncer à leur *veto* sur les lois et les élections; car, ainsi que dans les lois de Licinius, on avait profité de circonstances semblables pour stipuler, en faveur des grands de l'ordre plébéien, des choses indifférentes à la multitude qui leur prêtait sa force; car, si la multitude s'y fût refusée, les tribuns pouvaient l'y contraindre en menaçant de retirer leur proposition. M. Niebuhr pense aussi que, dans cette occasion, on fit pour la première fois une loi agraire, et que c'est une des choses qui dépassaient les premières demandes, lesquelles étaient restreintes aux dettes. Suit la restitution du texte, qui est vraiment admirable. — De là il fait une transition très-naturelle à un passage de César sur la guerre civile, passage pour lequel il

propose une correction, dont l'effet serait d'en ramener le sens à l'usage romain des termes de trois ans pour les dettes.

P. DE GOLBÉRY.

209. — *Erzählungen*, etc. — Contes, par A. DE SARTORIUS. Leipzig, 1828; Brockhaus. In-12 de 320 pag.

Ce petit volume, d'un écrivain jusqu'à présent peu connu, contient trois Nouvelles intitulées : *l'Officier recruteur*, *l'Étudiant* et *la Jeune harpiste*. — Dans la première, on regrette que l'auteur n'ait pas resserré davantage sa fable, assez commune d'ailleurs, et n'ait pas retracé avec plus de développemens l'existence aventureuse de ces hommes envoyés dans toutes les parties de l'Europe pour approvisionner de beaux soldats les armées de Frédéric. M. de Sartorius lui-même fait naître ce regret par le peu qu'il raconte de leurs déguisemens et de leurs manœuvres pour arracher à leurs familles des jeunes gens séduits par leurs promesses; des chiens dressés par eux pour les seconder et les défendre dans leurs expéditions, et pour garder à vue les pauvres *enrôlés* qu'un moment de réflexion pouvait faire repentir d'un moment d'étourderie. — L'*Étudiant* est appelé par l'auteur un *bas relief de l'histoire de la guerre de trente ans*. Le lecteur y suit les pas d'un jeune fanatique sacrifiant ses intérêts les plus chers et son amour même, au désir de sauver sa religion par le meurtre du roi de Suède, Gustave-Adolphe. — *La Jeune harpiste* reporte nos souvenirs aux intrigues, aux désordres, aux crimes qui affligèrent les derniers jours de Louis XIV, en le laissant presque seul survivre à toute sa famille.

Ces petits romans ne sont riches ni d'inventions originales, ni de caractères habilement dessinés, ni d'observations profondes; mais ils se font lire avec intérêt; c'est assez pour les distinguer de bien d'autres.

210. — *Die Bildhauer*, etc. — Les Sculpteurs, roman, par *Caroline* DE WOLTMANN. Berlin, 1829; Duncker et Humblot. 2 vol. in-12.

La veuve de l'historien Woltmann, qu'elle aida souvent dans ses travaux, connue elle-même par plusieurs productions distinguées, est l'auteur de ce nouveau roman qui devra étendre et accroître sa réputation. Un jeune comte d'Auffemried, contrarié dans son amour pour les beaux-arts par les vues étroites du chef de sa famille, quitte l'Allemagne en secret, se rend dans la patrie des Raphaël et des Michel-Ange, et, sous le simple nom du sculpteur Georges, devient le rival de Canova. Après des aventures diverses qui forment le sujet du roman, il est cité devant un tribunal de famille,

comme ayant profané le nom des comtes d'Auffemried, en vivant des fruits de son travail dans l'exercice d'une profession que lui interdisait sa naissance ; mais, absous par acclamation, il est réintégré dans tous ses droits. Deux scènes fort différentes sont tour à tour décrites dans cet ouvrage avec un talent égal : les mœurs antiques de l'intérieur d'une maison noble allemande y contrastent heureusement avec l'activité bruyante de la haute société romaine : là, des assemblées annuelles de tous les membres d'une famille, réunis autour de leur chef, dans le manoir paternel, pour y délibérer sur les affaires communes, contracter des alliances entre les rejetons de la race, et juger ceux qui se rendent indignes de voir leurs portraits figurer dans la galerie généalogique ; ici, d'orgueilleux tuteurs des artistes, jaloux, pour leur propre compte, de la gloire acquise par leurs protégés, dénigrant les protégés d'autrui, et créant ainsi des inimitiés entre des hommes appelés par la nature à s'aider mutuellement dans une même direction d'efforts. Mais, ce qui distingue particulièrement la nouvelle composition de Mme Woltmann, c'est la connaissance approfondie des arts dont elle y fait preuve à chaque page : personne n'a peint avec plus de vérité le genre d'impression qu'éprouve le spectateur auprès des monumens de l'art statuaire : lorsqu'on entre dans un musée de sculpture, il semble que l'on soit entouré de fantômes, non de ceux qui inspirent la terreur, mais de ceux de l'antiquité, qui commandent une silencieuse admiration. La peinture a quelque chose de plus moderne, de plus animé ; ses moyens étendus lui permettent d'exprimer des idées de relation, d'élever l'âme aux sentimens de spiritualité ; la sculpture, restreinte dans une perfection plastique, exerce aussi une influence plus corporelle : c'est du froid que l'on sent à son aspect, c'est à la mort que l'on pense.

Si nous n'avons que des éloges à donner au travail de Mme Woltmann pour toute la partie où le caractère de son héros se développe comme artiste, nous devons ajouter que la marche de l'intrigue manque de rapidité et que les détails, quoique le plus souvent agréables, sont trop multipliés ; mais notre principale critique portera sur la base morale de son ouvrage. « Il en ressortira, dit-elle, cette preuve que l'homme détruit son propre bonheur lorsqu'il s'arrache violemment à une situation où la nature l'a placé. » Et de quelle situation s'agit-il ? de celle d'un jeune noble, à qui les préjugés de ses parens ne permettent pas d'embrasser ouvertement une profession honorable à laquelle il se sent appelé par une vocation

irrésistible. Si l'auteur avait voulu combattre ces ridicules préjugés, nous lui ferions observer qu'elle prend une peine inutile; que s'ils règnent encore dans un petit nombre de familles en Allemagne, celles-ci ne tarderont pas à être traînées à la remorque par la portion éclairée de la nation : que dire quand nous voyons qu'elle s'en rend elle-même solidaire en assignant pour cause première aux malheurs de Georges, sa résolution d'obéir au vœu de la nature! Nous serions bien surpris que l'âme sympathique d'une femme pût être dirigée dans le choix d'un semblable thème par les motifs qui ont dû inspirer à l'esprit de M. Scribe son *Mariage d'inclination*, son *Mariage de raison*, et les autres compositions dans lesquelles il se plaît à préconiser un ordre d'idées qui soulève toutes nos répugnances. H. C.

211. — *Neapels antike Bildwerke.* — Antiques conservés à Naples, et décrits par *E.* Gerhard et *Th.* Panofka. T. 1, avec 2 planches lithographiées. Stuttgart, 1828; Cotta.

Grâce aux fouilles d'Herculanum et de Pompéï, le musée de Naples devient, sinon le plus riche en chefs-d'œuvre, au moins l'un des plus importans pour l'histoire des beaux-arts. Dans l'immense édifice appelé le palais des Études, le rez-de-chaussée du côté droit contient les antiques sculptures en marbre, et le premier étage, du même côté, les vases, les ornemens en bronze, et les ouvrages en verre; du côté gauche de l'édifice, on a placé les statues en bronze et les antiquités égyptiennes et étrusques; on doit y transférer aussi toutes les peintures trouvées à Portici. Cette distribution a servi de règle aux auteurs de l'ouvrage qui doit décrire les trésors du musée ; dans le premier volume, ils font connaître les antiquités du côté droit de l'édifice, et ils réservent pour le second volume celles de l'aile gauche. Ils ont divisé le premier volume en quatre sections; dans la première, ils s'occupent des marbres; dans la deuxième, des bronzes ; et dans la troisième, des vases en terre cuite ; la quatrième et dernière section traite de sujets divers. Les marbres sont exposés dans la salle de Flore, dans celle des Muses, dans celles de Vénus, d'Atlas, d'Antinoüs; ils sont au nombre de plus de cinq cents. Avec les bronzes on pourrait rétablir presque un mobilier entier d'une maison romaine ; ce sont des lits, des chaises curules, un candélabre, des lampes, trépieds, ustensiles de cuisine, armes, instrumens de chirurgie, patères, vases, etc. Plus de deux mille vases en terre cuite composent la troisième section ; on remarque dans le nombre le grand vase avec un sujet allégorique, le retour de Vulcain à l'Olympe, le vase trouvé à Bari, et représentant le combat de Cad-

mus contre les dragons, et la grande patère de Nola, sur laquelle sont figurés des groupes d'amazones. Parmi les mélanges décrits dans la dernière section, nous citerons plus de quatre cents camées, la tasse d'Agate, dite de Farnèse, les ornemens en or trouvés à Pompéï, les ouvrages en verre, de la même ville et de celle d'Herculanum : les deux auteurs de la description ont puisé dans les ouvrages de *Finati*, *Forio*, *Haus*, et dans le grand recueil intitulé : *Museo borbonico*. D-G.

212. — *Denkmale deutscher Baukunst.* — Monumens de l'architecture allemande; lithographies accompagnées d'un texte par M. *Henri* Schreiber. Fribourg, 1829. In-folio, avec un texte in-8°.

Nous avons sous les yeux trois cahiers où sont représentées au simple trait les cathédrales de Strasbourg, de Fribourg et de Constance, avec leurs principaux détails. On doit ces planches aux presses lithographiques de M. Herder, à Fribourg; elles sont tracées avec un fini et une précision qui font honneur au talent de l'artiste, et nous regrettons sincèrement de ne pas le voir nommé sur les treize planches de l'église de Fribourg, non plus que sur les dix de l'église de Constance. Nous recommandons ces dessins à tous ceux qui s'occupent de l'étude de l'architecture religieuse : il serait curieux de les rapprocher des doctrines si méthodiquement et si habilement professées dans un Mémoire de M. de Caumont, en Normandie. La comparaison de la marche des arts sur les bords du Rhin et sur les rives de la Seine aurait un grand intérêt pour l'histoire. Onze planches sont consacrées à la cathédrale de Strasbourg, qui est la dernière dans l'ordre des publications; nous aurions voulu que M. Schreiber, si estimable d'ailleurs pour la profondeur de son savoir et la sagacité de ses vues, ne dît pas, dans sa préface, que l'on ne possède aucune description complète de ce monument. Ignorait-il que près de lui, à Strasbourg même, trois livraisons, contenant plus de huit feuilles de texte, étaient sorties de la plume de notre savant antiquaire, M. Schweighæuser? Ne savait-il pas que le crayon de M. Chapuy venait d'offrir à nos regards toutes les beautés de ce sublime édifice, et l'avait représenté sous tous les points de vue et dans ses moindres parties; enfin, qu'il n'y avait pas consacré moins de 115 planches? M. Schreiber se serait borné sans doute, s'il eût connu le bel ouvrage de MM. Schweighæuser et Chapuy, à annoncer quelques détails de plus dans les dessins. Encore voit-on dans les planches finies, et avec plus d'effet, ces détails que reproduit ici le simple trait. Passons au texte. Tous les traités que M. Schreiber a pu-

bliés jusqu'à ce jour, et ils sont nombreux, joignent le mérite de la nouveauté et de l'originalité dans les idées à celui de l'érudition. Dans son nouvel ouvrage, nous n'avons pas remarqué de différence essentielle entre ses opinions et celles de M. Schweighæuser sur l'état de l'église au IVe siècle, puis sous les Mérovingiens, quand Clovis, après sa victoire de Tolbiac, eut fait élever la première cathédrale. Les travaux attribués à Pepin et à Charlemagne sont peut-être annoncés d'une manière trop positive dans l'ouvrage de M. Schreiber; car on n'a sur ce sujet que des assertions un peu hasardées. On pourrait même conclure du poème d'*Ermoldus Nigellus* (qu'il cite cependant), que rien n'avait été changé depuis 755, année pendant laquelle saint Boniface visita cette église à l'instant de sa mort, et par voie d'apparition. Après plusieurs dévastations, l'église fut frappée de la foudre et consumée en 1007, et il y eut encore quatre incendies pendant le XIIe siècle. A prendre les expressions des chroniques à la lettre, les flammes auraient tout dévoré; d'un autre côté, il y a des gens dont la manie veut, à toute force, que le chœur et les ailes, dans leur état actuel, remontent à Charlemagne, et la nef à l'évêque Womer, qui recommença l'édifice après l'événement désastreux de 1007. M. Schreiber n'est pas de ce nombre, et s'en tient à Erwin et à Jean de Steinbach; il cherche à ressaisir, d'après les plans qu'il a vus, quelles étaient les conceptions d'Erwin sur l'ensemble. De là, M. Schreiber passe à l'examen des travaux de Hütz, qui aurait terminé la tour en 1439, et de Dotzinger, auquel on doit le baptistaire. Vient ensuite la nomenclature des architectes et la série des événemens qui rendaient leurs secours nécessaires; mais une chose digne d'être retenue, c'est la motion qui fut faite pendant la révolution par un individu qui voulait démolir la cathédrale, attendu que son élévation blessait l'égalité. Nous ne pouvons entrer dans les détails architectoniques que suivait cette narration; mais nous recommanderons à nos lecteurs un catalogue d'artistes alsaciens qui est du savant M. Strobel de Strasbourg.

213. — *Vues pittoresques des châteaux de l'Allemagne. — Le grand-duché de Baden;* d'après les dessins originaux de *Maximilien* de Ring; troisième cahier. Francfort; Leipzig. In-folio.

Il a déjà paru deux cahiers de cette belle collection de lithographies; celui-ci ne peut qu'ajouter à l'estime que déjà lui accorde le public, MM. *Bichebois* et *Sabattier* l'ont enrichie de deux planches qui représentent Hausach et Ostenberg : ils nous ont donné aussi une vue de Schiltach, petite

ville qu'on aperçoit au pied de son vieux château, tandis qu'à l'opposite et à la base de montagnes plus élancées se montre l'antique donjon de Schenkenzelle. L'histoire est moins riche ici que le crayon de l'artiste : aussi le texte n'a pu manquer de se ressentir de la maigreur des faits. Il n'en est pas ainsi de l'article Geroldseck. Le château de ce nom, que M. *Vanderbursch* a dessiné avec beaucoup de talent, rappelle une famille dont la destinée se lie surtout aux annales de l'Alsace, et dont les possessions s'étendaient au loin sur les deux rives du Rhin et jusqu'en Suisse. Si nous abandonnons la scrupuleuse sécheresse des titres pour n'interroger sur son origine que la complaisante tradition, nous saurons qu'un Marsilius, duc de Souabe, suivit Pepin dans sa guerre contre Astolphe, et que la fille du comte de Bavière lui ayant donné un fils, il l'appela *Geroldseck*, en traduisant, on ne sait comment, ni à quelle occasion le nom d'une des rues de Rome. Quoi qu'il en soit, il devint cher à Charlemagne, et son nom fut célèbre par la mort de Witikind, qu'il tua de sa main, quatre ans après que ce prince se fût soumis à l'empire. Après cette tradition il y en a une autre qui fournirait un assez bon sujet de mélodrame. Les Geroldseck étaient suzerains du château de Lutzelhart : le chevalier qui l'habitait exécuta un jour la téméraire entreprise de faire enfermer son seigneur; il le saisit à la chasse; on lui banda les yeux, on le fit voyager plusieurs jours et plusieurs nuits, sans qu'il s'éloignât, et après l'avoir ainsi trompé, on l'enferma dans un cachot du château de Lutzelhart, voisin du sien, où il passa deux ans; enfin il découvrit la fraude, se ménagea des intelligences, s'évada, et revint avec sa troupe raser le fort de son déloyal chevalier. Voilà pour les traditions; quant à l'histoire, elle trouvera dans cette livraison d'intéressans détails sur Walther de Geroldseck, qui fut évêque de Strasbourg, sur ses ambitieux démêlés avec les citoyens de cette ville qu'il avait excommuniés en haine de ce qu'ils ne le secondaient point dans une guerre injuste; sur Rodolphe de Habsbourg, qui combattit si long-tems en Alsace avant d'être empereur. Enfin, la bataille de Hausbergen, à laquelle ce héros n'assista point, mais qui fit tant d'honneur aux bourgeois de Strasbourg, est racontée avec chaleur; les détails en sont nombreux, circonstanciés, comme s'il s'agissait de quelque fait moderne. Nous avons dit déjà, que le texte original est allemand, et qu'il est dû à M. Jung, bibliothécaire fort savant. Les descriptions présentent aussi beaucoup d'attrait.

Ph. de Golbéry.

SUISSE.

214. — *Catalogue de la bibliothèque cantonale : troisieme supplément*, rédigé par *C.* MONNARD, professeur de littérature française à l'Académie de Lausanne. Lausanne, 1829. 2 vol. in-8° de LXXV et 822 pages, outre une table des auteurs, formant 92 pages.

Ce catalogue offre un intérêt que l'on ne trouve pas ordinairement dans des livres semblables; d'abord, il fait connaître les développemens que la bibliothèque cantonale de Lausanne a reçus depuis quelques années; de plus, il a été rédigé par M. le professeur Monnard. L'ouvrage comprend quatre parties distinctes; nous les indiquerons en suivant un ordre un peu différent de celui qu'elles occupent dans la publication elle-même. 1°. Le *Troisième supplément* au catalogue de la bibliothèque cantonale. Pour rédiger ce supplément, M. Monnard a dû rassembler les titres de tous les livres acquis depuis dix-sept ans, et les collationner avec les catalogues manuscrits, quelquefois pour leur assigner une place nouvelle, souvent pour les compléter. Assurément, c'est un travail de dévoûment et de patience. — 2°. Le *Catalogue d'une bibliothèque vaudoise*, c'est-à-dire, d'une collection d'ouvrages composés par les auteurs vaudois, et qu'il a été possible d'obtenir par achat ou par don. — 3°. Le *Catalogue d'une bibliothèque suisse*, composée d'écrits qui ont pour objet la Suisse sous un rapport quelconque, histoire proprement dite, jurisprudence, histoire naturelle, statistique, géographie, éducation, idiomes, etc. On doit à M. Monnard la création de ces deux derniers établissemens si éminemment nationaux; le plan et les principaux soins de l'exécution lui en appartiennent. Ses connaissances dans la littérature helvétique, ses relations littéraires avec les cantons allemands, lui ont fait découvrir et comme attirer à Lausanne une foule de livres, de brochures ou de documens manuscrits, la plupart précieux ou utiles, aucun peut-être superflu dans une collection. — Mais c'est assez parler du bibliothécaire infatigable; il nous tarde de nous occuper de l'académicien littérateur. M. Monnard se présente sous ce point de vue dans la partie de sa publication dont il nous reste à rendre compte. C'est une *Préface* étendue où l'on trouve essentiellement l'histoire de la bibliothèque depuis son origine jusqu'à nos jours, ainsi que l'indication des personnes généreuses qui ont enrichi nos collections bibliographiques par quelque don remarquable. La liste des dona-

teurs renferme une omission dont on appréciera le mérite : M. Monnard lui-même a droit d'y occuper une place distinguée. La préface est terminée par des vues sur les améliorations que l'on doit désirer encore à notre bibliothèque. Mieux que personne M. Monnard, éclairé par l'histoire de cet établissement et par les services qu'il lui a rendus, pouvait parler d'améliorations; celles qu'il propose sont loin d'être inexécutables.

L'histoire de la bibliothèque cantonale est un ouvrage entièrement neuf, et qui mériterait d'être publié à part. L'idée nous en paraît extrêmement heureuse et le plan fort ingénieux; elle est divisée en six rubriques : 1° les livres; 2° le local; 3° les ressources pécuniaires; 4° l'administration; 5° l'usage de la bibliothèque; 6° les catalogues. L'historien a puisé ses matériaux dans les sources officielles et dans les manuscrits non moins dignes de confiance, quoique sans caractère public. Les archives académiques en particulier offraient une mine de documens précieux qui n'avait pas encore été exploitée par une main aussi habile. L'ouvrage de M. Monnard pourra peut-être recevoir des améliorations, car c'est un premier travail; mais, tel qu'il est, on ne saurait le lire sans un vif intérêt; les faits y sont exposés avec la clarté, l'enchaînement et les couleurs locales qui rendent l'histoire un tableau vivant de la réalité.

Une bibliothèque nationale représente assez fidèlement, soit par le nombre et le genre des livres dont elle est composée, soit par son administration, l'état de culture intellectuelle d'un peuple. Considérée sous ce point de vue, qui ne pouvait échapper à l'esprit philosophique de M. Monnard, l'histoire de notre bibliothèque offre une suite de vicissitudes assez bien liée aux diverses phases de notre existence politique et littéraire; elle fait entendre aussi des leçons dont la voix doit pénétrer dans les oreilles les mieux fermées; et quelque petite, quelque faible que puisse paraître cette voix de l'histoire d'une bibliothèque à côté des accens mâles et sonores de l'histoire des peuples, elle proclame cependant aussi cette vérité déjà ancienne, mais malheureusement encore trop souvent nouvelle, que c'est seulement sous l'influence de la vraie liberté que toutes les institutions humaines, grandes et petites, reçoivent la force vitale et les développemens dont elles sont susceptibles.

Nous nous résumons. Les deux volumes qui font l'objet de cet article offrent un monument littéraire d'un véritable intérêt pour tous les Vaudois. L'écrivain auquel nous en sommes

redevables mérite, par le travail long, pénible, fastidieux et jusqu'à présent tout-à-fait gratuit auquel il s'est livré, la reconnaissance des hommes qui, avec quelque élévation dans l'âme, savent respecter les sciences et les savans, et voir dans la culture intellectuelle des petits peuples un honneur qui en protège la faiblesse et qui les défend dans les jours du danger.

André GINDROZ, professeur.

(*Extrait du Nouvelliste Vaudois.*)

ITALIE.

215. —*Saggio di filosofia teoretica*, etc. — Essai de philosophie théorique, par *Joseph* GRONES, professeur de mathématiques pures au lycée I. et R. de Venise. Venise, 1828; Alvisopoli.

M. Grones vient prendre part au grand combat qui se livre aujourd'hui dans le vaste champ de l'intelligence, pour et contre tel ou tel système de philosophie; combat plein d'attrait et d'intérêt pour tout homme pensant, mais qui malheureusement n'amènera le triomphe d'aucun parti, et ne procurera que des victoires imaginaires. Cette idée serait bien capable de décourager dans la recherche des vérités métaphysiques; car, nous entendons par victoire une certitude et une conviction universelles, et ce catholicisme philosophique est une chose qu'il n'est guère permis d'espérer, et aujourd'hui moins que jamais, quelle que soit la chaleur avec laquelle les chefs de parti soutiennent la querelle. Quoi qu'il en soit, M. Grones se présente dans l'arène avec des armes bien trempées et une vigueur peu commune; il est destiné à y briller beaucoup et long-tems. Son livre mériterait une analyse étendue : mais que dire, en quelques lignes, d'un livre de doctrine où tout se tient et s'enchaîne? On pourrait bien, il est vrai, trouver ça et là quelques fautes de raisonnement, quelques déductions peu rigoureuses; mais ce sont des objets qui doivent être discutés, et, comme l'a dit J.J. Rousseau, pour discuter il faut des mots, de l'espace, et nous en avons peu. En donnant beaucoup d'éloges à l'ouvrage de M. Grones, nous nous contenterons donc de faire connaître la base de son système. Familiarisé dès long-tems avec les sciences exactes, l'auteur a appliqué leur langage précis et clair à la métaphysique. Le principe d'où il est parti l'aide beaucoup aussi à se rendre intelligible : sans nier les rapports du physique et du moral entre eux, il admet les faits de conscience, et s'éloigne également ainsi d'un spiritualisme sans limites et d'un matérialisme brutal. Ce principe est, du reste, celui au-

quel la plupart des hommes éclairés et impartiaux se rattachent aujourd'hui. Nous ne devons pas passer sous silence un endroit de son livre, où il touche à l'importante question qui a été dernièrement l'objet d'une discussion incidente dans le sein de l'Académie des sciences : nous engageons les lecteurs à donner une attention particulière au chapitre où M. Grones traite des corps impondérables et impondérés.

216. —* *Prime lezioni di Maria* EDGEWORTH, etc.—Premières leçons, par *Maria* EDGEWORTH; première traduction italienne par *Blanche* MILESI MOION. Milan, 1829; Fontana. In-12.

Nous voyons avec plaisir cet excellent ouvrage se répandre et se populariser partout, car il peut faire beaucoup de bien, et ne peut pas avoir un succès supérieur à son mérite. Nous croyons qu'il devra en grande partie ce succès aux traducteurs qu'il a trouvés hors de la Grande-Bretagne. Mme Moion a parfaitement compris sa tâche, et l'a remplie d'une manière irréprochable. Elle est mère elle-même, elle a pu étudier et connaître les enfans, et cette circonstance lui a sans doute été plus utile encore que le talent distingué dont elle avait déjà donné des preuves. En France, miss Edgeworth a trouvé un interprète auxquel nous avons payé avec empressement notre tribut d'éloges (voy. *Rev. Enc.*, t. XLIII, p. 175). Nous ne pouvons point assurer que Mme Moion se soit placée à côté de Mme Sw.-Belloc; mais quand elle serait restée un peu au-dessous, ni elle, ni ses lecteurs n'auraient encore à se plaindre, et c'en serait assez pour nous faire souhaiter de lui voir entreprendre la traduction des *Petits industriels* que nous devons aussi à Mme Belloc. Un recueil italien, justement estimé, l'*Antologie* de Florence, exprime le même vœu en citant, avec estime, la version de notre compatriote.

217. — *Biografia degli scrittori Perugini.* — Biographie des écrivains de Pérouse, et notices sur leurs ouvrages, rassemblées et publiées par *Gio. Battista* VERMIGLIOLI. T. I; 1re part. A. — BAL. Pérouse, 1828; F. Baduel. In-4° de XII et 170 pag.

Beaucoup d'ouvrages avaient été composés déjà sur cette matière; on distingue parmi eux la *Bibliothèque des Écrivains de l'Ombrie*, par *Jacobilli;* les *Éloges des hommes illustres de Pérouse*, par *Alexis Cesare;* l'*Athénée* du P. *Oldoido;* l'*Histoire des Perousins devenus auditeurs de Rote, à Rome;* enfin, l'*Histoire des universités italiennes, et spécialement de l'université de Pérouse* du P. *Bini;* sans parler de plusieurs livres où ce sujet était traité d'une manière incidente, tels que l'*Histoire de Pérouse*, de *Crispolti*, les ouvrages de *Vincioli*, de *Belfonti* et de *Mazzuchelli.* Mais tous ces livres péchaient par

quelque endroit; les uns étaient incomplets, d'autres contenaient de nombreuses erreurs; d'autres sont plutôt des recueils de panégyriques que des recherches historiques et critiques. M. Vermiglioli a pensé qu'il pouvait faire mieux que ses devanciers, tout en se servant de leurs travaux, et nous croyons qu'il ne s'est point trompé. La première partie que nous avons sous les yeux renferme plus de quatre-vingts notices, remarquables par une grande érudition de faits, de dates et de bibliographie. Quant au style de M. Vermiglioli (chose peu importante dans une telle matière), nous avons entendu quelques-uns de ses compatriotes, capables d'en bien juger, l'accuser d'affectation et d'incorrection.

218. — *Arcadia*, etc. — L'Arcadie, par *Jacques* Sannazzar. Bologne, 1829; Masi. In-18.

219. — *Lettere e rime*, etc. — Lettres et poésies de *Vincent* Martelli. Bologne, 1829; Masi. In-18.

Ces deux petits volumes sont les premiers d'une nouvelle collection de textes de langue qui en formera douze semblables. Sanazzar n'est guère connu chez nous que comme poète latin; en Italie, c'est un auteur classique pour la langue nationale. L'*Arcadie* avait été souvent réimprimée au-delà des monts; mais presque toutes les éditions modernes étaient si remplies d'erreurs, d'inexactitudes et de bévues de tout genre, qu'une nouvelle était devenue indispensable. Celle-ci a été faite sur celle de Comino, assez rare aujourd'hui, laquelle avait été faite sur la première édition publiée par Summonzio, qui avait travaillé sur le manuscrit autographe. — Les œuvres de Martelli présentent un triple intérêt; premièrement, sous le rapport physiologique; ensuite, comme renfermant des détails qui appartiennent à l'histoire politique et à celle des mœurs; enfin, parce qu'elles donnent de précieux renseignemens sur la vie de l'auteur, qui, dans le cours d'une carrière active, ne fut pas étranger à beaucoup de faits importans dont s'est emparé l'histoire, et qui eut des relations avec plusieurs hommes célèbres de son tems. A. P.

PAYS-BAS.

220. — *Recherches de géométrie pure sur les lignes et les surfaces du second degré*, comprenant les principes des transformations polaires des coniques et des cônes du second degré; les propriétés générales des surfaces de révolution du second degré; quelques propriétés générales des cônes du second degré, et une construction des directions des lignes de

courbure des surfaces du second degré ; par M. Chasles. Bruxelles, 1829; Hayez. In-4° de 77 pages.

221. — *Démonstration et développemens des principes fondamentaux de la théorie des caustiques secondaires*, par A. Quetelet. Bruxelles, 1829; Hayez, imprimeur de l'Académie royale. In-4° de 48 pages.

Le premier de ces Mémoires est tiré du cinquième volume des *Nouveaux Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles ;* le second a été lu à la séance du 4 février 1829. L'inépuisable sujet des lignes et des surfaces du second degré, si fécond en applications aux arts, a fourni à M. Chasles un nombre prodigieux de théorèmes déduits sans le secours de l'analyse algébrique, et par des considérations purement géométriques. L'auteur s'est étendu particulièrement sur les surfaces de révolution du second degré, dont il expose plusieurs propriétés remarquables, et il donne la solution de ce problème : *circonscrire à un tétraèdre une surface de révolution dont un foyer soit donné.* Dans cette partie de ses recherches, il a souvent l'occasion de citer les Mémoires de M. Poncelet sur la même matière.

M. Quetelet commence par faire connaître quel est son but, en revenant sur la théorie des caustiques qu'il a déjà développée dans un Mémoire dont nous avons fait mention. «Mon but est de simplifier et de compléter, autant que possible, mes premières recherches. Dans les sciences, on prend rarement le plus court chemin pour arriver à la vérité, et souvent, après bien des peines, on s'aperçoit qu'on avait, pour ainsi dire, sous la main ce qu'on allait chercher par de longs détours. Je m'étais contenté de donner, dans mon premier travail, les énoncés des principes que je prenais pour point de départ; j'en présente ici la démonstration qui est, à peu près, telle que je me l'étais faite alors. Seulement les recherches des géomètres qui ont eu égard à la théorie que j'ai proposée m'ont permis de lui donner plus de généralité. Cette théorie est assez simple, je crois, pour être comprise par une première lecture, et sans l'aide de constructions. J'en ai déduit avec la même facilité plusieurs théorèmes curieux, et j'ai traduit les principes fondamentaux en analyse, afin d'éviter un travail préliminaire à ceux qui voudraient en faire des applications. J'ai cru utile de présenter quelques exemples particuliers afin de faire ressortir les avantages de cette théorie, et je me suis attaché de préférence aux caustiques par réflexion et par réfraction dans le cercle, ainsi qu'aux lignes *aplanétiques* qui jouissent de la propriété d'avoir deux

foyers conjugués tels, que les rayons émanés de l'un de ces foyers sont réfléchis ou réfractés vers le second.....»

L'auteur ayant fait lui-même l'analyse de son Mémoire, telle qu'elle convient à la *Revue Encyclopédique*, nous sommes dispensés d'y rien ajouter. On voit que les sciences mathématiques, ou pures, ou appliquées, sont cultivées dans les Pays-Bas avec autant de succès que de soin. Les Mémoires de l'Académie de Bruxelles sont du nombre de ceux que les géomètres s'empresseront de consulter. F.

222. — *Le Tombeau*, poème en quatre chants, traduit de *Feith, deuxième édition*, suivie de *l'Espérance de se revoir*, poème en deux chants, traduit de *Kruyff*, et de *quelques poésies* de Feith; par *Auguste* Clavareau. Amsterdam, 1829; Diedericht; et Bruxelles, à la librairie dramatique. In-8° de 270 pages.

223. — *La Fiancée d'Abydos*, poème en deux chants, de *lord Byron*, suivi des *Bataves à la Nouvelle-Zemble*, poème en deux chants, de *Tollens*, traduits en vers français par *Auguste* Clavareau; *deuxième édition*. Bruxelles, 1829; Voglet. In-8° de 170 pages.

Les journaux de la Belgique s'occupent peu de littérature en ce moment : l'opposition réclame toutes leurs colonnes; les lettres sont remises à une autre époque; mais cela n'empêche pas les auteurs de produire et les éditeurs de faire imprimer. Les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui sont des secondes éditions d'ouvrages publiés, l'un en 1823, et l'autre en 1827. On voit peu de ces phénomènes en Belgique, où l'on est assez difficile pour ceux qui s'exercent dans la poésie française; il semble même que les Belges prennent souvent plaisir à rabaisser leurs compatriotes sous ce rapport. Nous croyons qu'ils entendent mal leurs intérêts, au moment où ils réclament si haut le libre usage de la langue française. M. Clavareau est un de ceux qui ont eu le plus à se plaindre de ce rigorisme anti-national. Nous allons prouver, par quelques citations, que cet auteur ne méritait pas les critiques amères dont il a été souvent l'objet. Des extraits du *Tombeau* ayant déjà paru dans la *Revue*, nous prenons au hasard dans *l'Espérance de se revoir*, poème rempli d'idées consolantes et sublimes et qui offre une lecture délicieuse à toute âme religieuse et sensible.

De quel droit te plains-tu, mortel audacieux,
Ou quelle erreur grossière a fasciné tes yeux?
Tu pleures sur tes maux, et ton âme insensée
D'un meilleur avenir rejette la pensée!

L'astre du jour, dis-tu, te cache son éclat ;
Et c'est toi qui le fuis! silence, fils ingrat ;
Silence! fais cesser ta plainte téméraire :
Elle outrage ton Dieu! ton bienfaiteur, ton père.
Pourquoi ces vains soupirs? tout ce qui rend heureux,
Son paternel amour vient l'offrir à tes vœux.
Tu cherches le bonheur? aveuglement extrême!
Dieu l'a mis dans ton sein : descends donc en toi-même.
C'est là que le secret qui cause ton effroi,
Dans toute sa grandeur se dévoile pour toi;
C'est là que resplendit cette pure lumière
Où n'ose s'arrêter ta tremblante paupière.
Sur le seuil du tombeau, quand l'inflexible mort
Ici bas pour jamais va terminer ton sort,
Que tu sens de tes jours se déchirer la trame,
Dans le doute terrible où s'agite ton âme,
Qui fait luire à tes yeux l'espoir consolateur,
Et du dernier sommeil vient tempérer l'horreur?
La crainte de la mort : oui, cette même crainte,
Comme un bienfait de Dieu dans les cœurs est empreinte.
N'est-ce pas cette crainte, à nos derniers momens,
Qui du néant affreux nous arrache expirant;
Fait remonter notre âme à sa source première,
Et, nous purifiant des taches de la terre,
Aux portes d'où jaillit l'éternelle clarté,
Nous imprime le sceau de l'immortalité?

Il y a de fort beaux passages dans les poésies qui suivent les deux poèmes : l'espace nous manque pour en faire des citations.

Il a déjà été rendu compte dans la *Revue*, en 1823, de la traduction de la *Fiancée d'Abydos*, par M. Clavareau (voy. t. xx, p. 164). Plusieurs corrections importantes signalent cette seconde édition. Le traducteur a restitué à son modèle ce qu'il avait d'abord mal à propos supprimé, notamment la première strophe du poème et les deux dernières. Ce volume contient une deuxième édition des *Bataves à la Nouvelle-Zemble*, poème traduit du hollandais de Tollens. M. Clavareau avait publié la première édition de sa traduction au profit des colonies agricoles du royaume des Pays-Bas, et les journaux nous ont appris qu'il avait fait, à la caisse de cet établissement philantropique, un don de 3,600 fr., produit de son ouvrage. Nous ne croyons pas qu'on puisse faire un plus noble usage de son talent.

Il va sans dire qu'il ne serait pas mal aisé de trouver quelques expressions, quelques vers à reprendre dans les ouvrages de M. Clavareau; mais au moins, si son style n'est pas toujours également pur, on doit avouer qu'il est rarement incorrect. N. T.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

224. — * *Le règne animal distribué d'après son organisation*, pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux, et d'introduction à l'anatomie comparée; par M. le baron Cuvier, avec *figures dessinées* d'après nature. T. I et II, IV et V. (Ces deux derniers comprennent les *crustacés*, les *arachnides* et les *insectes*, par M. Latreille. *Nouvelle édition revue et augmentée.* Paris, 1829; Déterville; Crochard. 4 vol. in-8° de 500 à 600 pages chacun; prix, 24 fr.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage dans notre section des *Analyses;* et, en comparant cette seconde édition à la première, nous ferons connaître les progrès qu'a faits, dans l'intervalle de l'une à l'autre, la *Zoologie*, et l'influence que cet ouvrage a eue sur ses progrès.

225. — * *Iconographie du règne animal;* ouvrage pouvant servir d'atlas à tous les traités de zoologie, par M. Guérin; 2e et 3e livraisons. Paris, 1829; chez l'auteur, rue des Fossés-Saint-Victor, n° 14. L'ouvrage aura 25 livraisons, composées chacune de 10 planches gravées; prix de la livraison, 6 fr. en noir, et 15 fr. avec les planches coloriées. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XLIV. p. 180, l'annonce de la 1re livraison.)

Notre célèbre collaborateur, M. *Fr. Cuvier*, dans un rapport fait à l'*Académie des Sciences*, sur l'important ouvrage de M. Guérin, s'est exprimé de la manière suivante : « Il était difficile de confier la publication de cet atlas à des mains plus exercées que celles de M. Guérin. Naturaliste et dessinateur habile, il ne copiera pas machinalement ce qu'il aura sous les yeux, ce que son art devra représenter; il saura choisir et montrer chaque objet sous le point de vue le plus convenable, le plus scientifique. Ses travaux distingués en entomologie doivent être du moins la garantie, que tous ceux de ses dessins qui se rapporteront à cette branche de la zoologie seront exactement ce que demande l'étude des insectes. Dans cette entreprise, tout ce qui aurait pu être considéré comme luxe a été soigneusement évité; on trouve dans la plupart des dessins une grande pureté et une grande fidélité de trait; les objets trop petits dans la nature ont été grossis à la loupe; et chaque animal a été dessiné dans la situation la plus convenable et gravé de la manière la plus propre à faire connaître ses formes diverses et sa physionomie générale.

Nous croyons donc que l'ouvrage d'iconographie que publie M. Guérin, méritera l'approbation de l'Académie par son exécution, et qu'il la mérite pleinement par son objet. »

Depuis l'époque à laquelle M. Fr. Cuvier s'exprimait sur l'ouvrage de M. Guérin d'une manière si favorable, et portait sur lui un jugement si bien d'accord avec l'idée que nous avons nous-mêmes cherché à en donner à nos lecteurs dans un premier article, deux livraisons ont été publiées, et toutes deux, la troisième surtout, sont incontestablement très-supérieures à la première. Les planches de mammifères, qui d'abord nous avaient paru laisser quelque chose à désirer, sont maintenant à l'abri de tout reproche; et les planches d'insectes et d'arachnides continuent à être aussi remarquables par leur belle exécution, et principalement par les nombreux détails étudiés à la loupe ou au microscope, et en grande partie nouveaux, dont l'auteur les a enrichies.

Si l'auteur continue à apporter le même soin à l'exécution de cet important ouvrage, il rendra sans aucun doute un grand service à la science, dont l'étude sera mise à la portée même des personnes qui n'ont à leur disposition qu'un petit nombre d'objets, et il ne pourra manquer d'obtenir un grand succès.

MM. *Bévalet* et *Prêtre*, peintres distingués d'histoire naturelle, ont secondé M. Guérin dans l'exécution de ces deux livraisons, principalement à l'égard des animaux vertébrés. Il n'a encore paru aucune planche de rayonnées, parce que M. Cuvier n'a point encore traité de cet embranchement dans son *règne animal*, ouvrage dont celui de M. Guérin est, comme nous l'avons dit, principalement destiné à former le complément. I. G.

226. — * *Atlas des oiseaux d'Europe*, pour servir de complément au Manuel d'ornithologie de M. Temminck, par J. C. Werner, peintre au Muséum d'histoire naturelle. 13e et 14e livraisons. Paris, 1829; Belin. 20 planches in-8° et 2 feuilles de texte; prix de la livraison de 10 planches, en noir, 3 fr.; coloriées, 6 fr.; la livraison de texte, 50 c.

Ces deux livraisons, exécutées avec le même soin que les précédentes, donnent les figures de deux espèces de roitelet, cinq de traquet, trois d'accenteur, cinq de bergeronnette et trois de pipit. Nous recommandons cet ouvrage à tous ceux qui cultivent l'histoire naturelle. A. M-t.

227. — *Propositions sur la monstruosité, considérée chez l'homme et les animaux;* par *Isidore* Geoffroy-Saint-Hilaire. Thèse soutenue le 14 août 1829, à la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1829. In-4° de 74 pages.

Parmi les centaines de thèses qui se publient dans le courant de l'année scolaire, il en est bien peu qui survivent à la circonstance qui les a fait naître; et, regardées le plus souvent comme un dernier acte pour obtenir le titre de docteur, elles se ressentent de la précipitation et du besoin de finir ses études, et ne sont qu'un canevas cent fois rebattu, destiné à traiter rapidement quelques sujets connus et ressassés. Il n'en est pas ainsi de la thèse de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire. Digne fils d'un savant célèbre, il a voulu prendre date pour un grand travail sur un sujet presque neuf; car, si, jusqu'à ce jour, la monstruosité n'avait été considérée que comme une anomalie des lois de la nature, il importait à un siècle philosophique de prouver que ces anomalies mêmes avaient leurs lois normales, et se représentaient avec une permanence de formes qui exclut ces caprices du hasard auxquels on a fait jouer un si grand rôle. Cette thèse se compose de cent quarante aphorismes qui forment sur ce vaste sujet un *synopsis* serré et nerveux. Tout porte à croire que M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire ne restera pas en un si beau chemin, qu'il continuera de s'occuper d'une branche aussi importante pour l'anatomie et la physiologie humaines, et qu'il achèvera ainsi l'édifice dont les bases furent posées par son père. Dans une courte introduction, l'auteur trace les progrès faits par la science des monstruosités dans les diverses périodes écoulées, et prouve qu'elle est encore toute nouvelle. Puis, dans ses propositions générales sur l'organisation, il traite dans vingt paragraphes des plus hautes questions de la physiologie humaine et comparée. Cent vingt autres propositions sont relatives aux monstruosités proprement dites, et à toutes les modifications de formes qu'elles sont susceptibles d'offrir. En somme, il est impossible d'analyser un travail qui n'est lui-même qu'une analyse substantielle d'un très-grand ouvrage, qui manque aux sciences, mais que nous n'attendrons pas long-tems, si l'on doit en juger par la thèse excellente de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire. LESS..

228. — *Association rurale de Naz : Des principes qui doivent diriger les propriétaires de troupeaux dans le choix du bélier, et des erreurs qu'il leur importe d'éviter en ce qui touche l'adoption de tel ou tel système d'amélioration.* Paris, 1829; Mme Huzard. In-8° de 72 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Cette brochure est un extrait des notes qui serviront à la rédaction de la seconde partie du *Nouveau traité sur la laine et les moutons*, dont la première partie a paru, en 1824, chez Mme Huzard. Les directeurs de l'Association rurale de Naz,

MM. *F.* Girod, de l'Ain, et le vicomte Perrault de Jotemps, ont pensé, avec raison, que les circonstances actuelles, des erreurs accréditées en France sur l'amélioration des troupeaux et des laines, la concurrence formidable dont les étrangers nous menacent, l'importance et les intérêts de nos fabriques et de notre commerce extérieur, etc., ne permettaient point de différer la publication des vérités et des avis contenus dans cet écrit; ils se sont hâtés de les rédiger et de les répandre.

Quelques extraits de cette brochure suffiront pour faire sentir quels services elle peut rendre aux propriétaires de troupeaux et à nos fabriques d'étoffes de laine, si elle est lue et méditée avec attention.

« Au lieu de dire : *le sol et le climat font la qualité de la laine*, il serait plus exact de dire : *la qualité de la laine est due d'abord à l'étalon, et ensuite au régime*, lequel doit être modifié suivant les circonstances de localité. En effet, si l'étalon est bien choisi, et si le régime est convenablement réglé, on voit les mérinos réussir également sous toutes les latitudes, dans des contrées dont le sol ne présente que peu ou point d'analogie ; en Espagne, dans les diverses parties de la France, en Allemagne, en Suède, en Russie, dans les terres australes, etc. Là où la nourriture a été surabondante, par l'effet naturel de la richesse du parcours et du défaut d'économie dans la fixation de la ration au ratelier, et sans qu'on ait attaché d'importance à choisir le bélier dans telle ou telle vue d'amélioration, les dimensions de l'animal se sont accrues par la tendance à l'embonpoint, dont l'habitude s'est transmise de génération en génération. Quant à la qualité du lainage, par la raison même qu'on s'en est peu occupé en choisissant l'étalon offrant ce type, et qu'on a négligé de mettre, tous les ans, dans la poursuite de son but, la fixité de principes et la persévérance indispensables, on a dû nécessairement errer à l'aventure, sous la seule influence permanente de la surabondance de nourriture qui, en grossissant les formes et en poussant l'animal à la graisse, tendait incessamment à grossir le brin de sa laine. En effet, on a pu remarquer, dans les troupeaux trop nourris, et conduits avec cette absence de toute méthode, un amalgame de types de lainage très-variés, présentant, d'une année à l'autre, des nuances marquées de finesse et de qualités différentes, suivant que le hasard avait fait employer des béliers de telle ou telle race, pure ou métisse, et pourvus de tel ou tel caractère de laine; mais, d'ailleurs, une augmentation de taille plus ou moins notable, en même tems qu'une tendance à rétrogader de plus en plus, quant au perfectionnement de la toison. »

F.

229. — *Bibliothèque de Thérapeutique*, ou Recueil de Mémoires originaux et de travaux anciens et modernes sur le traitement des maladies et l'emploi des médicamens, publiés par A. L. J. Bayle, agrégé et sous-bibliothécaire de la faculté de médecine de Paris. Paris, 1828; Gabon. In-8° de 523 pages : prix, 8 fr.

Un second titre, ajouté à ce premier volume, en fait plus particulièrement connaître le contenu; il est ainsi conçu : *Travaux thérapeutiques anciens et modernes sur l'iode, l'émétique à haute dose, l'écorce de racine de grenadier, le baume de copahu et l'acupuncture;* par MM. *Ansiaux*, *Bang*, *Baron*, etc., (suivent trente autres noms.)

C'est une entreprise utile que de réunir, sur les médicamens nouveaux ou employés d'une manière nouvelle, les documens épars dans les Mémoires des académies, dans les journaux ou recueils scientifiques; en les rapprochant, ils s'éclairent et se contrôlent mutuellement; l'exagération qui accompagne ordinairement la première annonce d'une découverte fait place à un examen plus réfléchi, à des observations qui inspirent plus de confiance; et, si tout n'a pas été illusion de la part des inventeurs, si l'attente n'a pas été entièrement déçue, le résultat de ces recherches successives ajoute définitivement aux ressources de l'art.

Qu'une substance active, connue depuis peu, telle que l'iode, exerce sur l'économie une action toute spéciale, et puisse rendre d'importans services dans des maladies jusque-là rebelles aux autres remèdes, il n'y a là rien qui doive surprendre; et chaque fois que la chimie découvre de nouveaux corps, la médecine peut en espérer des secours non moins puissans. Mais, qu'un médicament comme l'émétique, depuis si long-tems employé et dans des cas si divers, regardé en dernier lieu, par les *médecins physiologistes*, comme tellement irritant, qu'on s'effrayait de l'administrer aux doses les plus légères, puisse être donné en quantité considérable, dans les inflammations les plus graves, et avec un succès inespéré : voilà ce qui dérange les doctrines en apparence les mieux combinées, ce qui prouve que les faits les plus importans de la pratique médicale sont encore bien loin de pouvoir être systématisés, et que la plupart des explications qu'on a données, soit de la nature des maladies, soit de l'action des médicamens, sont plus ingénieuses que vraies. Lorsqu'il a été bien constaté qu'un nouveau moyen de traitement a été acquis à la médecine, il est du devoir de tous les praticiens d'y recourir au besoin; ils seraient bien plus blâmables, s'ils le

négligeaient, par le motif que la doctrine qu'ils ont embrassée (que ce soit celle de l'irritation, celle du contre-stimulisme ou toute autre) serait impuissante à en rendre raison.

Nous recommandons la lecture de ce recueil à toutes les personnes intéressées à suivre les progrès de la thérapeutique.

RIGOLLOT fils, D. M.

230. — * *Mécanique des solides, renfermant un grand nombre de développemens neufs et d'applications usuelles et pratiques*, à l'usage des personnes les moins versées dans les mathématiques, des gens de lettres, des médecins et de tous ceux qui ne se sont pas livrés d'une manière spéciale à l'étude des sciences, par NEIL ARNOTT; traduite de l'anglais sur la troisième édition, et augmentée de notes et d'additions mathématiques, par T. RICHARD. Paris, 1829; Anselin. In-8° de 330 pages d'impression, et 6 planches gravées; prix, 5 fr. 50 c.

Ce livre fait partie d'un ouvrage portant le titre de *Cours complet de philosophie naturelle*, dont on se propose de publier la traduction entière. Le volume que nous annonçons ne comprend que la mécanique des corps solides; il sera suivi de la mécanique des fluides, de la physique et de l'astronomie. L'auteur s'applique d'abord à montrer combien il importe de ne pas rester étranger aux phénomènes de la nature, non-seulement parce qu'une noble curiosité nous attire vers cette étude, mais aussi afin de mettre à profit ces connaissances pour notre propre utilité. Il est moins permis que jamais aux gens de lettres, aux légistes, aux médecins, d'ignorer des faits naturels dont chaque jour nous tirons parti pour satisfaire nos besoins, nos goûts et nos jouissances. Mais les sciences sont si vastes qu'il est possible tout au plus de les effleurer toutes, et l'ouvrage que nous annonçons est destiné à passer en revue les phénomènes physiques, à les expliquer, et à en indiquer l'usage ou les effets, de manière à se faire comprendre de toutes les classes de lecteurs. Après avoir parlé des principes généraux des sciences naturelles, M. Neil Arnott s'occupe de la mécanique, qui fait le sujet principal du volume dont M. Richard présente la traduction. L'auteur s'attache à exprimer les théorèmes sans le secours des mathématiques ni du calcul; il passe en revue toutes les parties de la statique et de la dynamique, savoir les machines, les forces, l'attraction, le pendule, la gravité, le frottement, les résistances, etc., et montre comment on peut prévoir les effets d'un système de corps agissant les uns sur les autres. Il termine par appliquer la théorie à la mécanique animale. On connaît les prétentions

de M. Neil Arnott, et l'opposition de sa doctrine à celle de M. Bell. Le public français peut maintenant prendre connaissance des pièces du procès et en porter un jugement éclairé. En général, cet ouvrage est clairement écrit, bien traduit, et donne une idée juste de l'état de la science. Un grand nombre d'applications utiles à notre industrie, une foule d'exemples venant éclairer les propositions, et une grande variété de connaissances donnent à ce traité un intérêt qui nous fait croire que cet ouvrage aura en France le même succès qu'en Angleterre. Le traducteur n'est pas resté au-dessous de son entreprise ; des notes judicieuses et des formules qui rendent facile l'application des théorèmes ajoutent au mérite de cette publication. FRANCŒUR.

231. — *Notice sur l'usage des chambres obscures et des chambres claires*, contenant la description et l'emploi des meilleurs appareils de ce genre, des modifications dont ils ont été l'objet, ainsi que les Mémoires publiés à ce sujet par le docteur *Wollaston* et le professeur *Amici : documens utiles à toutes les personnes qui s'occupent du dessin d'après nature*, recueillis et publiés par *C.* CHEVALIER. Paris, 1829 ; Vincent et C. Chevalier, opticiens, quai de l'Horloge, n° 69. In-8° de 96 pages, avec 4 planches ; prix, 3 fr.

Les dessinateurs ont plus d'une sorte d'obligation à MM. Chevalier. Non-seulement ceux-ci leur donnent la description, et leur enseignent l'usage des instrumens qu'ils fabriquent pour eux ; mais ces instrumens ont été perfectionnés d'après leurs recherches et leurs observations. Pour la chambre obscure, un prisme ménisque a été substitué aux lentilles ordinaires dont on se servait autrefois, et aux lentilles ménisques du docteur Wollaston ; ce qui procure les avantages suivans, dit le rapporteur de la *Société d'encouragement :* « 1° L'image des objets est plus vive et plus nette que dans la chambre obscure, où l'on se sert du système de la lentille et du miroir ; 2° on évite, par la réfraction sur la face du prisme, l'inconvénient de la double réflexion sur les faces parallèles d'un miroir plan qui a une certaine épaisseur ; 3° un prisme est préférable, pour la durée, au miroir, dont l'étamage peut se détériorer par l'humidité, ou par d'autres causes accidentelles assez fréquentes ; 4° l'artiste ou l'amateur peut travailler long-tems et commodément sous le rideau de la chambre obscure à prisme, parce que l'air y circule facilement ; 5° le prisme convexe sans monture, qui ne se vend que 25 francs, produit l'effet d'une lentille avec son miroir, qui coûterait le

triple, à cause de la grande difficulté de faire de bons miroirs plans, même d'une petite dimension. »

Les perfectionnemens apportés à la *chambre claire* (*camera lucida*), par MM. Chevalier, après le docteur *Wollaston* et le professeur *Amici*, ont eu principalement en vue d'éviter la multiplicité des réflexions et des réfractions qui affaiblissent la lumière, et de réduire l'appareil à la plus simple construction. Nous regrettons de ne pouvoir en donner une idée sans le secours du dessin; les habiles opticiens ont effectivement réussi à rendre cet instrument aussi commode que les dessinateurs pouvaient le désirer. Espérons que son emploi nous procurera des dessins de paysage où la perspective soit moins altérée, les ombres plus exactes, la nature mieux observée, et, par conséquent, mieux imitée.

232. — *Art du maçon*, par M. *E.* Martin, professeur de sciences physiques. Paris, 1829; Audot. In-18 de 124 pages, avec une planche : prix, 1 fr.

233. — *Art de préparer la chaux, le plâtre, et de fabriquer les briques et les carreaux*, par M. *E.* Martin. Paris, 1829; Audot. In-18 de 103 pages; prix, 1 fr.

Ces deux petits ouvrages font partie de l'*Encyclopédie populaire* publiée par M. Audot, bibliothèque portative que l'éditeur a soin de tenir au niveau des connaissances actuelles. Mais quelques arts font des progrès si rapides que l'on ne peut les suivre dans les traités dont la composition exige une certaine lenteur, de fréquentes révisions, un choix scrupuleux de préceptes éprouvés, le soin de ne rien dire qui ne soit parfaitement exact, clair, utile : tels doivent être les ouvrages destinés à l'instruction populaire. M. Martin n'a pu faire usage des excellens Mémoires publiés depuis peu sur les mortiers; lorsqu'il donnera une nouvelle édition de l'*Art de préparer la chaux* et de l'*Art du maçon*, il fera sans doute de nombreuses additions à ce qu'il a dit des chaux hydrauliques, et il pourra le faire sans grossir le volume, en retranchant les pages consacrées à d'insuffisantes notions géométriques. A l'avenir, les ouvriers attacheront un sens juste et précis à ce mot *savoir;* ils voudront comprendre ce qu'on leur enseigne, et se rendre compte à eux-mêmes de la manière dont ils ont compris; il leur faut donc des livres de raisonnement sur les matières qui peuvent être raisonnées. A l'exception de cet infructueux paragraphe où l'auteur essaie vainement de donner aux maçons ce que l'on nomme vulgairement une *teinture* de géométrie, tout le reste de ces deux petits livres convient bien à

l'usage que l'on en fera; la langue des sciences y est parlée sans affectation, et M. Martin aura contribué, pour sa part, à répandre cette langue dans les ateliers, à la place des prétendus *termes techniques*, jargon bizarre et très-propre à conserver beaucoup d'erreurs.

234. —**Art du menuisier en bâtimens et en meubles*, suivi de l'*Art de l'ébéniste :* Ouvrage contenant des élémens de géométrie descriptive appliquée au *trait* du menuisier, de nombreux modèles d'escaliers, l'exposé de tout ce qui a été récemment inventé pour rendre l'outillage parfait; des notions fort étendues sur les bois, sur la manière de les colorer, de les polir, de les vernir, et sur le placage. *Troisième édition*, entièrement refondue et considérablement augmentée, par *M. A. Paulin* Désormeaux, auteur de l'*Art du tourneur*. Paris, 1829; Audot. In-6 (double format in-12), avec un volume de 72 planches, même format; prix, 18 fr.

Cet ouvrage de M. Désormeaux est l'un des plus considérables que l'on ait publiés depuis long-tems sur un seul art. Nous aurions désiré lui consacrer un bon nombre de pages, entrer dans plusieurs détails que nos lecteurs auraient appris avec intérêt, si l'art du menuisier ne leur est connu que par ses produits : nous aurions loué souvent l'ouvrage; nous aurions fait aussi des observations critiques; car il est toujours facile de signaler quelque négligence, quelque imperfection dans un ouvrage de plusieurs centaines de pages; et ces taches légères que le critique y découvre, il ne doit point les voiler, ni les taire. Mais, en essayant une analyse détaillée de ce livre, la prodigieuse multitude des objets s'est montrée sur-le-champ comme un obstacle insurmontable. Chacune des quatre parties qui composent ce traité eût exigé de longs développemens; il en eût fallu sur les outils du menuisier et sur la manière de s'en servir, sur les bois dont l'art fait usage; et on n'aurait pu se dispenser d'exprimer, à cette occasion, le regret que la nomenclature de ces bois soit encore incomplète, et que toutes ces ressources que l'art peut trouver dans nos forêts ne soient pas mieux connues. L'art de colorer les bois, de les vernir, etc., eût demandé plusieurs pages; et tout cela ne compose que la première partie de l'ouvrage. En entrant dans la seconde, l'espace à parcourir se présente avec toute son étendue, son immensité : il faut donner au menuisier des notions d'architecture, lui enseigner la géométrie descriptive, l'art du trait, etc.; traiter des moulures, des profils et de leurs tracés, etc. Ici, des observations graves se présenteraient encore : on demanderait que le menuisier apprît dans un traité

spécial, et non dans un seul chapitre d'un livre sur son art, la géométrie descriptive et ses applications. On serait peut-être un peu plus court sur la troisième partie, où l'auteur a traité de la menuiserie en bâtimens, de celle qui n'est pas mobile, c'est-à-dire les lambris, parquets, escaliers, chaires à prêcher, etc., et des nombreux objets de menuiserie mobile. Comme les détails techniques abondent, on trouverait peu de place pour les observations générales, et pourtant il y en aurait encore. Mais la quatrième partie, qui traite des meubles et de l'ébénisterie, se trouverait surchargée d'autant plus que la précédente aurait été allégée, et les pages se seraient multipliées bien au-delà des limites que nous devons nous prescrire. Nous nous bornerons donc à quelques remarques sur cet ouvrage en particulier, et sur l'art du menuisier en général, sur ses procédés, ses ressources, et enfin sur les écrits dont il peut être le sujet.

M. Désormeaux a écrit pour les ateliers, quoique son livre puisse être lu par des gens du monde et par de simples amateurs; il emploie à propos la langue technique telle qu'elle est, évitant cependant les bizarreries et les inconvenances qu'on peut lui reprocher. Dans tous les tems, on aura besoin d'ouvrages tels que celui-ci, et l'industrie les recherchera. Mais, si l'on considère l'art du menuisier en lui-même, en généralisant ses attributions autant que l'on pourrait et devrait le faire, on applaudira au choix que J.-J. Rousseau a fait de cette profession pour son élève, et l'on désirera que l'on compose quelque jour un traité de l'art de la menuiserie, tel qu'il le faudrait pour un Émile. On n'y mettrait rien de ce qu'un lecteur tel qu'on le supposerait aurait appris dans d'autres livres; la langue des sciences y corrigerait celle des ateliers; la physique, la chimie et la physiologie végétale éclaireraient et dirigeraient certains procédés, et révéleraient de nouvelles ressources. Des ouvrages tels que celui-là seront les fruits de l'heureuse union que les arts commencent à contracter avec les sciences, et qui, de jour en jour, deviendra plus intime et plus féconde. FERRY.

235. — *Manuel du fleuriste artificiel*, ou l'*Art d'imiter d'après nature toute espèce de fleurs*, en papier, batiste, mousseline et autres étoffes de coton; en gaze, taffetas, satin, velours; de faire des fleurs en or, argent, chenille, plumes, paille, baleine, cire, coquillages; les autres fleurs de fantaisie, les fruits artificiels, et contenant tout ce qui est relatif au commerce des fleurs; suivi de l'*Art du plumassier;* par Mme CELNART. Paris, 1829; Roret. In-18 de 248 pages, avec planches; prix, 2 fr. 50 c.

Comme on le voit, M. Roret n'oublie, dans sa collection de Manuels, aucune industrie, quelque petite et peu importante qu'elle puisse paraître. L'art du fleuriste et celui du plumassier, dont les produits ne servent guère qu'à la toilette des dames, occupent pourtant un bon nombre d'ouvriers et de fabricans dans les villes de Paris et de Lyon, qui fournissent à tous les pays de l'Europe la plupart de ces élégantes bagatelles dont les modes françaises sont en droit d'imposer la consommation à leurs nombreux sectateurs. Mme Celnart trace, dans son introduction, une sorte d'historique de l'art d'imiter les fleurs; et elle n'a pas manqué de rappeler que Mme de Genlis, dont les Mémoires nous ont fait connaître les nombreux talens, excellait à composer avec divers matériaux de petites fleurs des champs qui excitèrent l'admiration de Buffon. Nous ne donnerons pas ici la liste des chapitres où l'auteur traite tour à tour des outils du fleuriste, de la manière de faire et de teindre les tiges, les feuilles, les fleurs et leurs différentes parties, etc.; qu'il nous suffise de dire qu'elle a tenu toutes les promesses de son titre, et qu'elle n'a oublié aucune des branches de l'industrie dont elle traite dans ce Manuel. *α.*

236. — * *Atlas universel de géographie ancienne et moderne*, etc., par M. Lapie *père*, lieutenant-colonel au corps royal et militaire des ingénieurs géographes, etc.; et par M. Lapie *fils*, lieutenant au même corps, et professeur à l'École royale et militaire de Saint-Cyr. 4e, 5e, 6e et 7e livraisons. Paris, 1829; Eymery. Prix de chaque livraison, composée de deux cartes coloriées et satinées et d'une feuille de texte, 3 francs sur papier ordinaire, 6 fr. sur papier vélin (voy. *Rev. Enc.*, t. XLI. p. 758).

Les livraisons de cet ouvrage se succèdent régulièrement, et viennent répondre à l'empressement des nombreux souscripteurs, avides de se familiariser avec cette science d'une utilité indispensable qui a pour objet la description de la demeure de l'homme, qui guide *ses pas à travers les déserts et conduit sa voile sur l'immensité des mers;* qui, par les explorations, les découvertes des voyageurs et des grandes entreprises scientifiques, procure une connaissance plus exacte du globe, multiplie les rapports de ses habitans, propage les lumières, exerce une heureuse influence sur l'industrie et le commerce, et contribue puissamment aux progrès de la civilisation et au perfectionnement de l'espèce humaine.

Les cartes qui composent les 4e, 5e, 6e et 7e livraisons sont celles de la France par départemens et par divisions militaires; des îles Britanniques, comprenant l'Angleterre, l'Écosse

et l'Irlande; de la Barbarie, contenant l'empire de Maroc et les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli; du Pérou et du haut Pérou; des États de Mexique; de l'Égypte, de la Nubie, de l'Abyssinie, du Kourdofan et d'une partie de l'Arabie; des Antilles, du golfe du Mexique et d'une partie des États voisins; du Brésil.

Le roi, en daignant agréer la dédicace de cet atlas, a imposé à ses auteurs, MM. Lapie père et fils, l'obligation de le rendre digne de cette auguste protection. Aussi ces habiles géographes n'hésistent point à déclarer que, scrutateurs impartiaux, ils ont comparé attentivement tout ce qui est connu en géographie, qu'ils n'ont rien négligé pour jeter le plus de lumières possible sur cette branche importante de la science, et qu'ils se sont particulièrement attachés à faire disparaître, d'après les documens les plus certains, les erreurs qui s'étaient propagées jusqu'à nos jours; ajoutons que de tels soins et de pareils noms assurent le succès de l'ouvrage.

237. — * *Atlas géographique, ecclésiastique et départemental de la France*, par diocèses; $\frac{1}{350,000}$ ou environ une ligne pour 400 toises: dressé par Charle, géographe. Paris, 1829; Charle, rue de Sèvres, n° 48. 80 planches; prix, 140 francs.

Il ne faut pas confondre cet atlas départemental de la France avec quelques-uns de ceux qui ont été publiés depuis quelques années. Celui-ci se recommande autant par son exécution matérielle, par sa rédaction, que par les renseignemens qu'il offre. Il sera composé de 80 planches représentant chacune un diocèse qui se compose ordinairement d'un ou de plusieurs départemens, de sorte qu'il sera à la fois ecclésiastique et administratif. M. Charle, qui s'attache à mettre beaucoup d'exactitude dans ses travaux, a consulté, pour les cures et succursales et autres établissemens religieux, l'*Almanach du Clergé*, et pour la circonscription des cantons et la vérification des communes qui les composent, le *Bulletin des Lois*. Les bureaux de poste aux lettres et les relais de poste aux chevaux y sont désignés par des signes particuliers; les routes et les canaux avec ponts et écluses y sont tracés; les chaînes de montagnes et les bassins de la France y sont indiqués d'une manière précise et générale. L'auteur a revu avec la plus scrupuleuse attention l'orthographe des noms, afin de la mettre en parfaite concordance avec le dictionnaire des postes. Une légende, placée à la gauche de chaque planche, donne tous les renseignemens statistiques et administratifs que l'on peut désirer, tels que la population, la distance, la superficie des départemens, diocèses, etc.

La carte générale de la France, qui sera placée en tête de cet atlas et qui en formera le tableau d'assemblage, indiquera, en outre, les circonscriptions des archevêchés.

Vingt diocèses ont paru : ce sont ceux de Reims, Tours, Sens, Toulouse, Versailles, Lyon, Bordeaux, Rouen, Paris, Meaux, Dijon, Aix, Marseille, Strasbourg, Cahors, Avignon, Angers, Metz, Orléans, Bourges et le Puy; ils forment, dans le même ordre, les départemens de la Marne et des Ardennes, d'Indre et Loire, de l'Yonne, de la Haute-Garonne, de Seine-et-Oise, du Rhône et de la Loire, de la Gironde, de la Seine-inférieure, de la Seine, de Seine-et-Marne, de la Côte d'Or, des Bouches-du-Rhône, du Haut et Bas-Rhin, du Lot, de Vaucluse, de Maine-et-Loire, de la Moselle, du Loiret, du Cher, de l'Indre, de la Haute-Loire.

SUEUR-MERLIN.

238. — *Rapports faits par les diverses Académies et Sociétés savantes de France sur les ouvrages et collections rapportés de l'Égypte et de la Nubie*, par M. RIFAUD. Paris, 1829; imprimerie de Crapelet. In-8° de 43 pages.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des belles collections et des nombreux dessins que M. Rifaud a rapportés de ses longs voyages (voy. *Rev. Enc.*, t. XLII, p. 252). Ces objets ont naturellement fixé l'attention des hommes éclairés; et M. Rifaud, qui se propose de publier bientôt le résultat de ses travaux, fait connaître aujourd'hui l'opinion des commissions nommées par plusieurs académies pour examiner ses collections. Cette brochure renferme les rapports présentés aux sociétés savantes dont nous allons donner les noms : *Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Marseille; Société de géographie de Paris; Académie royale des sciences; Société royale des antiquaires de France; Académie des inscriptions et belles-lettres.* Nous devons ajouter que les commissions de ces académies ont toutes fait un éloge plus ou moins complet des collections de M. Rifaud.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

239. — *Enseignement universel : Rapport sur les résultats, l'esprit et l'influence morale et intellectuelle de la méthode de M.* JACOTOT, *etc.;* par M. *F. M.* BAUDOIN, avocat. Paris, 1829; Mansut. In-8° de 63 p.; prix, 1 fr.

S'il y a un sujet sur lequel le public déraisonne, c'est, sans contredit, la théorie de l'éducation : il n'y a pas de science à laquelle on puisse appliquer plus rigoureusement ce que dit

M. Destutt de Tracy, de la morale et de la politique : que « ce sont des sciences comme les autres, à la différence près que ceux qui ne les ont point étudiées sont persuadés de si bonne foi de les savoir, qu'ils se croient en état d'en décider (1) ». Aussi, dès qu'il paraît un nouveau mode d'enseignement, qu'il y ait ou non une véritable invention, on prend parti pour ou contre, non pas seulement sans savoir en quoi il consiste, mais sans se douter même de ce qu'il faudrait corriger dans l'ancienne méthode; et cette fureur d'exaltation ou de dénigrement dure jusqu'à ce qu'un nouveau système vienne faire oublier le précédent. Ainsi, pour ne remonter qu'à des époques très-voisines de nous, quand *Lhomond* détrôna *Tricot*, qui avait triomphé de *Despautère* et de *Bistac*, on crut que les humanités ne seraient plus qu'un jeu, parce que le nouvel auteur se mettait mieux à la portée des enfans. Les progrès cependant ne répondirent pas à ce qu'on avait attendu, et l'on substitua aux règles de Lhomond, les traductions interlinéaires de *Dumarsais* et de *Gault-Saint-Germain*, si je ne me trompe. La manie des traductions interlinéaires ayant pas é, on revint aux règles de Lhomond. L'abbé *Gauthier* les changea, imagina des procédés nouveaux, qui ne rendaient pas la science plus facile, mais qui en faisaient disparaître l'ennui, lorsqu'on pouvait les appliquer au milieu d'un petit nombre d'élèves : sous ce rapport, il a, sans contredit, bien mérité de l'enfance; mais on l'a trop vanté; pendant un tems, on ne jurait que par lui : en somme pourtant, ses méthodes n'ont pas avancé l'éducation. Depuis, est venu M. *Ordinaire*, qui, en appliquant un procédé analogue à celui qu'avaient inventé messieurs de Port-Royal, obtint des succès qui furent jugés, par ses partisans, très-supérieurs à ceux des méthodes anciennes. On sait de quels éloges les journaux retentirent à ce sujet : il semblait qu'on n'eût plus qu'à suivre la route tracée; bientôt cependant les éloges s'apaisèrent; et, quoique la méthode de M. Ordinaire produisît toujours les résultats qu'elle avait d'abord produits, comme ces résultats n'étaient pas aussi grands qu'on se les était figurés, le public la négligea pour courir après quelque chose de plus nouveau. Maintenant c'est la méthode de M. Jacotot qui occupe un grand nombre d'esprits. Les résultats qu'elle annonce, les témoignages honorables qu'elle reçoit, le titre même assez fastueux d'*enseignement universel* que son auteur lui donne, tout a dû attirer l'attention sur elle, et l'on a besoin, pour conserver, au milieu

(1) *Idéologie*, préface de l'édition de 1801.

de l'enthousiasme général, la liberté de son jugement, de se rappeler que jamais les promesses ni les louanges n'ont manqué aux *méthodes nouvelles*. Toutefois, au milieu de ce concert d'éloges, une critique se fait entendre; et, il faut bien le dire, c'est celle d'un homme que son état appelle à juger des progrès de l'enfance, d'un professeur qui n'a pas trouvé cette méthode digne de sa renommée, ni les progrès des élèves en raison du bruit qu'on en fait; ce témoignage nous autorise à examiner sans indulgence les idées de M. Jacotot : nous laisserons, du reste, prononcer le lecteur.

Le principe de la méthode de M. Jacotot est, que les élèves doivent tout faire par eux-mêmes, qu'il faut qu'ils cherchent et retournent toutes les données d'une question jusqu'à ce qu'ils trouvent une solution qui les satisfasse pleinement. Cette idée a quelque rapport avec l'idée-mère de la méthode de Pestalozzi, dont j'aurais pu tout à l'heure ajouter le nom à la liste de ceux que l'on a trop tôt oubliés, après avoir professé pour eux le plus vif enthousiasme. Ce principe, poussé dans ses dernières conséquences, comme il l'est par M. Jacotot, suppose nécessairement *l'égalité de l'intelligence* dans tous les individus. Car, si, ce que personne ne conteste à un certain point, la découverte d'une vérité et la composition sont les travaux les plus difficiles que l'homme puisse faire, pour peu qu'il y ait d'inégalité dans les intelligences, les uns arriveront où les autres ne pourront jamais parvenir, puisque le refus d'explication de la part des supérieurs ne laisse aux inférieurs aucun espoir de franchir l'espace qui les sépare. Ce principe détruit, la méthode tombe, et M. Jacotot l'a si bien senti qu'il n'a pas hésisté à en faire un dogme fondamental. Mais sur quoi l'appuie-t-il? Ce n'est pas sur l'expérience sans doute : elle est trop contraire à ses vues, et deux heures consacrées à l'enseignement suffiront toujours à un professeur de bonne foi pour faire justice de ce brillant paradoxe : non, c'est sur le principe abstrait de la justice de Dieu. « Le Dieu qui nous a tous créés, dit M. Baudoin (p. 24), n'est point un être injuste et bizarre : il nous a réparti à tous également cette émanation de sa divine nature, cette intelligence qui nous élève au-dessus des autres êtres (1) ». C'est une manie singulière chez les spiritualistes que de se faire toujours un Dieu à notre image : qu'est-ce que Dieu nous doit donc pour l'accuser d'injustice, s'il nous refuse quelque chose ? Et, quant à la bizar-

(1) M. Baudoin ne donne pas ces mots comme principe, mais comme réponse à l'objection de l'inégalité des intelligences.

rerie, en sera-t-il coupable, parce que vous n'aurez pas aperçu les raisons de ses œuvres? Si votre raisonnement était vrai, la Divinité serait bien plus injuste et bien plus bizarre quand elle met au monde un enfant difforme, malingre, auprès d'autres bien conformés, et qui, élevés sans peine, fourniront une longue carrière presque sans maladies.

Au lieu de ces idées métaphysiques et arbitraires, si nous étudions simplement la nature, que voyons-nous? Quelles que soient les lois qui président à la formation de l'homme moral comme de l'homme physique, elles sont une suite des lois qui gouvernent le monde : que l'on confonde la pensée avec l'encéphale, ou qu'on l'en distingue, toujours est-il impossible de méconnaître leur liaison intime, et de nier l'influence de la forme et de la composition du cerveau sur l'intelligence. Or, en cela comme en tout ce qui est un produit des combinaisons, qui ignore que les résultats moyens sont les plus communs, tandis qu'ils deviennent plus rares à mesure qu'on approche des limites. Il en est ainsi de tout dans la nature, et des hommes en particulier, sauf l'influence du climat, des habitudes et surtout de l'éducation : c'est-à-dire, qu'au-dessus et au-dessous de la ligne moyenne, toutes les intelligences se placent suivant une progression insensible, et montent, d'un côté, jusqu'aux savans et aux hommes de génie, tandis qu'elles descendent de l'autre jusqu'aux niais, aux idiots. Contester ces faits, c'est nier l'évidence et la raison pour le plaisir de créer des systèmes; passe-tems, sans doute bien innocent et que nous ne blâmerions pas, si, dans cette circonstance, il ne s'agissait de ce qui importe le plus aux hommes; car l'éducation ne doit pas seulement développer leurs facultés, elle doit encore, et ce sera là son plus grand bienfait, quand elle sera répandue plus généralement, les égaliser, en faisant acquérir aux derniers les connaissances que les premiers auront découvertes ou perfectionnées.

On nous dit : « Quel que soit votre élève, s'il est vrai qu'il ne puisse pas, faute d'intelligence, apercevoir par lui-même certains rapports qui existent entre les choses, comme il est impossible de donner de l'intelligence, il ne pourra les apercevoir davantage quand vous les lui montrerez (p. 27). » Est-ce un homme éveillé qui a écrit ces lignes? Que ne dit-on aussi que, s'il est impossible à un étranger de trouver son chemin dans Paris, il ne le trouvera pas davantage quand on le lui montrera? Tel est, en effet, l'objet des leçons et des exemples : on fait apercevoir à tous beaucoup au-delà de ce que quelques-uns seulement trouveraient par leur propre travail;

car, alors, on met en commun les principes trouvés par les premiers inventeurs, et on en profite pour acquérir les connaissances ultérieures qui, sans cela, resteraient toujours au même point. Voilà pour les leçons isolées.

Quant à une méthode qui doit coordonner les leçons entre elles, la meilleure sera celle qui, résumant le plus grand nombre de vérités dans le plus petit espace, enseignera le plus en moins de tems. Or, M. Jacotot a-t-il trouvé cette méthode? Assurément non; comme M. Hamilton, il dit à ses élèves : cherchez, travaillez; ne comptez pas sur moi : ce n'est pas là une méthode, ce n'est pas un moyen d'abréger les études. Ses élèves, dit-on, ont du succès; alors, c'est qu'ils sont dus entièrement à l'homme; c'est que sa manière d'enseigner, manière à lui propre et incommunicable, lui fait produire des résultats que l'on ne pourrait attendre d'un autre. Il me semble, en effet, hors de doute, qu'il a poussé très-loin cet ascendant sur les enfans, cette puissance sur leur attention qui est et sera toujours la qualité principale chez les professeurs, (ce qui, pour le dire en passant, montre combien notre système d'agrégation universitaire est insuffisant pour nous donner de bons maîtres). S'il peut soutenir l'attention de ses élèves pendant long-tems et sans les ennuyer, s'il peut obtenir d'eux une plus grande masse de travail, à dispositions égales, leurs succès seront plus grands sans doute : mais d'autres pourront-ils faire ce que fait M. Jacotot? Non, certes : alors ils suppléeront avec avantage par des méthodes à cette influence personnelle qu'ils n'auront pas reçue de la nature.

Voilà des idées que j'énonce avec le sentiment d'une profonde conviction : l'expérience de l'enseignement et la recherche sincère des améliorations qu'on y pourrait introduire les a fait naître depuis long-tems chez moi, et j'ai la certitude que, s'il s'élève des voix pour les combattre, ce ne seront pas celles des professeurs. Quant aux témoignages donnés de tous côtés en faveur de la méthode de M. Jacotot, je n'en dirai qu'un mot : personne n'ignore combien il est facile d'imposer, dans quelque genre que ce soit, aux examinateurs qui ne sont pas du métier. Je veux croire que M. Baudoin, avocat, a donné à son examen tout le soin possible : mais sait-il bien examiner les enfans et une méthode d'enseignement? Il a vu composer sous ses yeux, sans doute, mais quelles compositions? Il les cite dans son livre; elles sont d'une nullité désespérante. On y voit dans toute son insipidité ce verbiage enfantin, aussi fatigant pour l'homme sensé qu'agréable pour les pères ou les mères. Je préférerais à toute cette phraserie une

page d'analyse grammaticale ou logique, ou la solution détaillée d'un problème de mathématiques. Quant aux explications dont parle M. Baudoin, encore une fois, il faut être très-exercé pour échapper à des méprises ou à des surprises dont les inspecteurs même de l'université, j'en ai été plus d'une fois témoin, ne savent pas toujours se garantir. Et, quand tout cela serait rigoureusement aussi exact que paraissent le croire des philantropes trompés eux-mêmes, il ne faudrait attribuer ces résultats qu'à la personne de M. Jacotot; et l'on arrivera toujours plus vite au but par la voie directe et dégagée d'une bonne méthode, que par la marche aveugle et tortueuse des recherches vagues et des tâtonnemens. B. J.

N. B. L'auteur du Rapport qui a fourni le sujet de cet article, nous pardonnera, sans doute, de ne pouvoir adopter son opinion sur l'enseignement universel, puisqu'en rendant justice à la pureté de ses intentions, nous reconnaissons avec lui et les vices de nos méthodes actuelles pour instruire la jeunesse, et la fécondité des vues que Bacon, Descartes, Montaigne ont déposées dans leurs ouvrages, comme les germes des perfectionnemens auxquels nous devons tendre sans cesse, mais qu'il ne nous a pas encore été donné de réaliser.

240. — * *Des lacunes et des besoins de la législation française en matière politique et en matière criminelle*, ou défaut de sanction dans les lois d'ordre public; précédé *d'Observations sur le jury*, par *J. M.* Legraverend, maître des requêtes au Conseil du roi. *Nouvelle édition.* Paris, 1829; Pichon et Didier, quai des Augustins, n° 47. 2 vol in-8°; prix, 12 fr.

Toutes les fois que les conseillers d'État du gouvernement impérial apportaient au sénat un sénatus-consuste, ou un code au corps législatif, ils avaient soin de proclamer la perfection et l'immortalité de leur œuvre. Les institutions conçues par le génie du grand homme devaient, disaient-ils, être gravées sur l'airain, afin de parvenir jusqu'à la postérité la plus reculée. Les lois qu'il donnait aux peuples devaient avoir la même durée que les empires dont il était le fondateur : elles ne devaient jamais périr. Trente années ne sont point encore écoulées depuis le jour où le héros législateur se mit à l'œuvre pour fonder ses impérissables institutions, et déjà il n'en reste plus que des ruines. Si l'on excepte de ces codes les parties qui ne sont que de simples compilations, et qui, par conséquent, ne doivent être attribuées, ni à lui, ni aux hommes choisis par lui, il n'y reste presque rien que le bon sens et la justice puissent avouer. Quant aux institutions politiques, c'est-à-dire aux sénatus-consultes, et aux décrets qui sont plus particuliè-

rement son ouvrage, on ne trouverait peut-être pas deux dispositions dont l'intérêt de la France ne demande l'abrogation. Ces vérités ne sont guère aujourd'hui contestées; il n'est presque personne qui ne soit impatient de voir disparaître ce qui reste des institutions impériales. Cependant, tout en reconnaissant que les ruines, qui sont encore debout, sont pour nous un intolérable fardeau, on ne peut se défendre d'un peu d'admiration pour le *héros législateur*. L'ouvrage ne valait rien, il est vrai, mais l'ouvrier n'en était pas moins un grand maître.

Les réformateurs peuvent aujourd'hui se diviser en deux grandes classes. Les uns, élèves de la vieille école, voudraient restaurer le monument impérial; ils reconnaissent qu'il tombe en ruine, qu'il est incohérent, incomplet, et n'offre aucune garantie; mais ils voudraient cependant qu'on se bornât à le réparer, ne fût-ce que pour l'honneur du fondateur. Les autres, et nous avouerons que nous sommes de ce nombre, n'aspirent qu'à voir disparaître toutes les institutions qui appartiennent à l'école impériale. Si l'on fait exception de quelques lois civiles que cette école adopta, mais ne créa point, ils ne trouvent rien dans les créations de l'empire qui mérite d'être conservé.

M. Legraverend appartenait à la première de ces deux classes. Il trouve, dans les lois de l'empire, et particulièrement dans la législation criminelle et politique, une multitude de vices; il remarque, surtout, que les dispositions qui semblaient avoir pour objet de protéger les droits des citoyens, n'ont aucune sanction, et que, par conséquent, elles peuvent être impunément violées. Mais comme il ne va point à la racine du mal, les remèdes qu'il propose auraient peu d'efficacité. Son ouvrage peut convenir à ceux qui voudraient étayer ou recrépir, à grands frais, un monument informe et délabré, mais il ne saurait plaire à ceux qui désirent de voir fonder des institutions durables.

Nous devons reconnaître, au reste, que si cet écrivain manquait de profondeur comme publiciste, il était jurisconsulte habile et consciencieux. Les hommes qui se sont bornés à apprendre nos codes dans nos écoles, sans se mettre en peine de distinguer ce qu'il y a de bon ou de mauvais, gagneront beaucoup à le lire. Ils apprendront qu'il ne suffit pas qu'un acte de l'autorité publique porte le nom de loi pour en avoir véritablement le caractère et la force. Long-tems on a pris des déclarations, des promesses, des sermens pour des garanties;

l'expérience a commencé à ébranler cette erreur; l'ouvrage de M. Lagraverend doit contribuer à la détruire.

La partie qui traite des *lacunes et des besoins de la législation française en matière politique et criminelle* est précédée *d'observations sur le jury*, que l'auteur avait précédemment publiées. On trouve dans ses observations, au milieu d'un assez grand nombre d'idées justes, quelques réflexions qui manquent de fondement. Nous mettrons dans ce nombre celles que l'auteur fait sur le jury d'accusation.

241. —**De la jurisprudence anglaise sur les crimes politiques*, par M. DE MONTVÉRAN, auteur de l'*Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre*, etc. Paris, 1829; Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 95. 3 vol. in-8°; prix, 21 fr.

Le gouvernement anglais, tel qu'il existe aujourd'hui, est sorti des luttes multipliées qui ont eu lieu entre les factions diverses par lesquelles le pays a été long-tems déchiré. Le peuple a bien obtenu quelques garanties contre les violences ou les extorsions partielles; mais la portion lucrative et honorifique du pouvoir est restée entre les mains du prince et de l'aristocratie. La masse de la population n'a de part au gouvernement que ce qu'il lui en faut pour lui persuader qu'elle est quelque chose, pour lui faire supporter ses maux avec patience, et pour avertir les hautes classes des fautes qu'elles pourraient commettre contre leurs intérêts. Il n'est, au reste, dans le monde, aucun peuple qui puisse se vanter d'être opprimé avec plus de sagesse que le peuple anglais : c'est un bienfait qu'il doit à son *admirable* constitution.

Les querelles qui ont eu lieu pour amener l'ordre qui existe aujourd'hui ont presque toujours été sanglantes; quand les vainqueurs n'ont pas fait périr les vaincus sur les champs de bataille, ils les ont souvent fait périr sur les échafauds. En pareil cas, comme en beaucoup d'autres, c'est la force qui a fait le droit, et la faiblesse qui a constitué le crime. Dans les procès dont M. de Montvéran nous donne l'histoire, c'est presque toujours la haine, la vengeance, la peur ou la cupidité qui sollicitent ou prononcent les arrêts de condamnation. Si l'on rencontre quelque procès intenté sans que l'esprit de faction s'en mêle, et jugé avec impartialité, ce n'est que par exception, et les exceptions ne sont pas communes.

Avant d'avoir lu l'ouvrage de M. de Montvéran, nous étions intimement persuadés qu'un peuple ne trouverait jamais de véritables garanties dans la faculté donnée à une autorité de poursuivre et de faire condamner des ministres prévaricateurs. Il faut, sans doute, que les ministres coupables puissent

être poursuivis et condamnés; mais, si les institutions ne sont pas un obstacle à ce que des hommes incapables ou pervers arrivent au pouvoir, la punition des coupables n'aura jamais que de faibles effets. La possession d'une autorité très-étendue est si séduisante pour la plupart des esprits, que les dangers dont elle sera accompagnée ne seront jamais un obstacle à un mauvais choix. Nulle part les ministres ne sont exposés à des châtimens plus sévères que dans les pays soumis à des gouvernemens despotiques; cependant, nulle part, les mauvais ministres ne sont plus communs. Les procès qui ont eu lieu contre des ministres, aux États-Unis d'Amérique, depuis la déclaration d'indépendance, ne sont pas nombreux, ou plutôt sont sans exemple. Toutefois, le peuple n'a point manqué de garanties. La lecture de l'ouvrage de M. Montvéran a confirmé l'opinion que nous avions déjà sur les moyens répressifs appliqués aux principaux agens du pouvoir. Elle nous a prouvé, que, quand un peuple néglige ou ne peut pas établir des moyens préventifs, c'est-à-dire, des institutions qui rendent impossible l'existence de mauvais ministres, il n'obtient presque aucun résultat des moyens répressifs. Quand un mauvais ministre est renversé et puni, celui qui lui succède vaut rarement mieux; il est quelquefois pire. Si nous avions besoin de démontrer, par des faits, la vérité de cette observation, nous n'aurions pas besoin de recourir à l'histoire ancienne, ni même à l'histoire d'Angleterre.

Il ne faudrait pas tirer de ces observations la conséquence, qu'une loi sur la responsabilité des ministres n'est bonne à rien, et qu'il n'y a, par conséquent, aucune instruction à tirer de la lecture du livre de M. de Montvéran : la seule conclusion que nous voulions en déduire, c'est qu'une loi sur la responsabilité ministérielle n'est pas le plus urgent de nos besoins, et qu'il vaudrait peut-être mieux en faire pour rendre le pouvoir moins accessible aux hommes que l'opinion publique repousse, ou pour leur enlever, du moins, l'espérance de s'y maintenir.

M. de Montvéran ne s'est pas borné à nous donner l'analyse des grands procès politiques qui ont eu lieu en Angleterre sous les trois dynasties: il a fait connaître aussi les circonstances au milieu desquelles ils ont pris naissance. Au lieu de rapporter de longs et fastidieux plaidoyers, il s'est attaché à développer les faits à l'aide desquels les lecteurs peuvent se former des idées justes sur l'état et le but des partis.

« Il y avait, dit-il, une bien plus grande utilité à étudier les faits relatifs à ces procès, en donnant le caractère des souverains, l'esprit particulier de la dynastie, sous laquelle ils

ont eu lieu, et l'opinion publique qui les faisait passer à son tribunal, pour les juger à son tour. Nous avons donc encadré nos procès dans le précis des règnes et des dynasties qui se sont succédés dans le pouvoir. Il existe, on en conviendra, une grande différence entre l'aspect que présente la monarchie anglaise, sous les Plantagenets, sous les Tudors et sous les Stuarts. Après avoir donné, avec assez de détail, le procès du duc d'Irlande, sous Richard II, dans lequel les communes font le premier usage du droit d'accuser les ministres et les agens de l'administration, droit qu'elles ont toujours conservé, deux divisions naturelles, deux périodes de tems s'offraient à nous : la première, de trois cents ans, de Richard II jusqu'à la révolution de 1688; la seconde, de cent quarante ans, depuis Guillaume III jusqu'à nos jours.

« Il existe une grande différence entre le despotisme légal des Tudors et le despotisme pédantesque des Stuarts. Sous les premiers, le joug est pesant, ensanglanté, mais il est consenti ; sous les seconds, il est refusé, et la résistance est longtems faible, ou facilement éludée ; elle ne devient énergique qu'avec le parlement de 1640; et le procès de Strafford en montre les résultats. Nous avons passé les jours désastreux de la république, signalés tour à tour par les fautes et les fureurs des partis.

« Depuis la révolution, les procès politiques ont un caractère propre. Ils sont, dans les trois premiers règnes, le fait de la violence et de la lutte des partis; et, sous ce rapport, ils sont sans utilité pour la science du droit et les théories de la civilisation. Après trente années d'effervescence, les partis se calment. La jurisprudence criminelle politique reprend un cours régulier, et elle reçoit, du perfectionnement des institutions et des mœurs, tout ce que la justice et la raison devaient en attendre. »

M. de Montvéran a divisé son ouvrage en trois parties. Le premier volume, renfermant la partie théorique, finit avec la dynastie des Tudors. Le second renferme les quatre règnes des Stuarts et ceux de Guillaume et de Marie, et de la reine Anne. Le troisième volume contient douze procès des quatre règnes de la maison de Hanovre, et deux articles ou dissertations séparées, l'une sur les changemens qu'ont subis la constitution anglaise et la jurisprudence criminelle politique, depuis la révolution, l'autre sur les applications qu'on peut faire de cette jurisprudence à la nôtre.

Nous reviendrons sur cet ouvrage. *Ch. C....*

242. — * *Manuel des droits civils et commerciaux des Fran-*

çais en Espagne, et des étrangers en général ; comprenant les lois, les traités et les réglemens de police qui s'y rapportent ; recueillis et publiés par don *José* Salinas. Paris, 1829; Renouard. In-8° de x et 212 pages ; prix, 5 fr.

Le titre de cet ouvrage en fait connaître l'objet et l'utilité. Trois parties le composent : la première est une préface dans laquelle l'auteur s'applique à démontrer que l'on se forme une très-fausse idée de l'Espagne, lorsque l'on croit qu'elle n'est pas hospitalière, et que l'étranger y est livré au caprice de l'autorité. Malheureusement, plus d'une disposition des lois citées dans ce volume donnent un démenti aux assertions du patriotisme de l'auteur ; ce à quoi celui-ci répond que ces lois sont aujourd'hui en partie abrogées de droit, et, dans le tout, abolies de fait. La seconde partie est une analyse dans laquelle M. Salinas a résumé les dispositions de la législation en vigueur et les a classées méthodiquement en dix chapitres. On y trouve ce qui intéresse les étrangers non domiciliés, *transeuntes*, et les étrangers domiciliés, *avecindados ;* les rapports commerciaux des deux nations ; les immunités, prérogatives, attributions et devoirs des ambassadeurs, ministres étrangers et consuls. La dernière partie est la plus étendue ; elle contient le texte des ordonnances en espagnol et en français ; et le texte des articles de traités et conventions diplomatiques en langue française. La publication de ce volume est un service rendu à quiconque entretient à la fois des relations en France et en Espagne. Il serait fort à désirer que beaucoup d'ouvrages de ce genre existassent pour déterminer les rapports réciproques des diverses nations les unes avec les autres. Tout ce qui rend plus faciles et plus claires les communications de peuple à peuple sert les progrès de l'humanité. C. R—d., *avocat.*

243. — * *Cours complet d'économie politique pratique*, ouvrage destiné à mettre sous les yeux des hommes d'État, des propriétaires fonciers et des capitalistes, des savans, des agriculteurs, des manufacturiers, des négocians, et en général, de tous les citoyens, l'économie des sociétés ; par J.-B. Say, auteur du *Traité* et du *Catéchisme d'économie politique*, membre de la plupart des académies de l'Europe. T. v. Paris, 1829; Rapilly, passage des Panoramas, n° 43. In-8° de viij-595 pag. : prix, 6 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxix, p. 467 ; et t. xlii, p. 84, pour l'annonce des précédens volumes.)

L'auteur fait espérer que le sixième et dernier volume de cet ouvrage, dont la réputation est déjà faite, paraîtra avant la fin de l'année. Nous nous réservons d'en faire connaître alors

l'ensemble et le mérite. Ce que nous pouvons annoncer dès à présent, c'est que l'on n'avait point encore présenté un tableau si vaste et si fidèle de la physiologie de la société. Tout y est à sa place, tout y est facilement intelligible, tout s'y trouve appuyé sur des faits. Chacun peut maintenant sans peine savoir en quoi consistent les véritables intérêts des nations. Z.

244. — *Histoire du Dauphiné*, par M. le baron DE CHAPUYS-MONTLAVILLE, membre de l'Académie provinciale. T. II, 4e livraison. Paris, 1829; Denain, rue Vivienne. In-8° de 261 pages; prix de l'ouvrage entier, 12 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XLII, p. 205, l'annonce des premières livraisons).

En rendant compte des premières livraisons de cet ouvrage, nous avions exprimé le regret de voir M. de Chapuys-Montlaville s'appesantir trop sur les premiers siècles de l'histoire du Dauphiné. Aujourd'hui, ce regret se trouve justifié : plus des trois quarts de l'ouvrage sont consacrés aux tems qui ont précédé l'administration de Lesdiguières. L'auteur effleure à peine tout ce qui s'est passé depuis, soit que l'espace lui ait manqué, soit que la lassitude l'ait gagné vers la fin et la partie la plus importante de sa tâche, soit enfin qu'il ait craint de s'engager dans le récit de faits qui proclament hautement des vérités dures à son oreille. Cette crainte est, nous le croyons, ce qui aura surtout retenu sa plume. Non qu'il y ait dans sa narration des événemens arrivés depuis 50 ans des infidélités matérielles, ou une partialité trop évidente; mais on sent que l'auteur est gêné, qu'il passe légèrement, qu'il n'ose donner son avis, qu'il glace lui-même son style, afin de ne laisser percer aucune sympathie, aucune passion, comme si ce n'était pas une triste et condamnable passion que de rester insensible et froid devant les efforts héroïques de tout un peuple et les déchiremens de la patrie! M. de Chapuys ne dit pas un mot sur tout ce qui s'est fait en Dauphiné depuis les premiers jours de la révolution. Cependant cela n'était ni sans intérêt ni sans importance. Il eût été bon de signaler les œuvres des divers administrateurs qui se sont succédés dans le pays; ce que quelques-uns firent pour le bien-être de la population, ou pour le bon plaisir de l'empereur; de raconter ces conspirations réelles ou prétendues qui privèrent cette partie de la France de tant d'honorables et excellens citoyens; de dévoiler les intrigues qui ont donné pendant long-tems au Dauphiné des représentans si peu en harmonie avec les sentimens connus de ses habitans; de dire enfin quel mépris général tomba sur les hommes chargés de diriger

ces intrigues, et dont on eût aimé d'ailleurs à honorer le zèle et les talens administratifs. Nous l'avouons donc franchement : l'ouvrage de M. de Chapuys est incomplet, et ce qui lui manque est si capital que nous serions tentés de dire que c'est un mauvais livre. Nous n'exprimons d'ailleurs cette opinion qu'avec peine et véritable chagrin ; si l'histoire du Dauphiné est encore à faire, c'est la faute de l'auteur : il avait tout ce qu'il faut pour accomplir cette tâche. Il y a dans le volume qui est sous nos yeux de fort belles pages pleines de chaleur et de talent : nous citerons quelques lignes de l'une d'entre elles pour donner une idée du style de M. de Chapuys, et aussi pour rappeler un fait généralement peu connu et dont le Dauphiné peut être fier : il s'agit de la Saint-Barthélemy. « Frappés sans défense, abandonnés de leurs plus chers amis, trahis par ceux que les liens du sang devaient retenir à leurs côtés pour les défendre, les protestans reçurent la mort avec courage. Plus heureux que leurs bourreaux, ils moururent sans remords. Plus d'une province refusa d'obéir aux ordres de la cour, plus d'un brave chevalier mit sa vie entre la fureur d'un parti cruel et les malheureux qu'on voulait assassiner. De Gordes (lieutenant-général du Dauphiné) fut de ce nombre : Il se montra digne de l'estime qu'il avait su inspirer ; et, soutenu par le président Truchon, homme à caractère, il se présenta au parlement, et lui déclara qu'il n'avait ni le courage ni la volonté d'obéir à des ordres aussi cruels, et le parlement s'honora en applaudissant à un si noble dévoûment, et en protestant que de tels sentimens étaient seuls dignes d'un homme d'honneur. Un conseiller, dont les vieilles chroniques ne nous ont point conservé le nom, s'écria, dit-on, que dans les chartes dauphinoises il n'y avait jamais eu de privilége pour l'assassinat ».

A. P.

245.—**Histoire de la conquête de Grenade*, tirée de la chronique manuscrite de *Fray Antonio Agapida*, par WASHINGTON IRVING ; traduite de l'anglais par J. COHEN. Paris, 1829 ; Timothée Dehay. 2 vol. in-8° ; prix, 15 fr.

Après avoir achevé son histoire de la découverte de l'Amérique par Colomb, l'auteur américain, qui paraît quitter la carrière du roman pour celle de l'histoire, a entrepris d'écrire l'histoire de la conquête de Grenade par Ferdinand, surnommé le Catholique. A l'exemple de quelques écrivains français, M. Washington Irving a été séduit par la naïveté du style des anciennes chroniques, et il a voulu écrire dans ce style qui ne va pourtant plus à notre siècle. Pour faire plus d'illusion au lecteur, il suppose qu'il reproduit une vieille chronique écrite

par un prétendu frère Antoine Agapida. Ce moine, derrière lequel se cache l'historien américain, raconte, en effet, très-bien; il se réjouit de ce qu'on appelait alors l'exaltation de la foi, c'est-à-dire, du triomphe des catholiques, et il s'exprime souvent comme les hommes de son tems, c'est-à-dire, regardant comme la plus belle chose de chasser les Maures qui cultivaient et embellissaient la Vega de Grenade, et de mettre à leur place des couvens et des chapelles. Quelquefois, pourtant, le prétendu frère Antoine oublie son rôle, et parle comme un habitant éclairé de Philadelphie, au XIXe siècle. Il semble que le masque que M. Irving a cru prendre était tout-à-fait inutile, et nuit à l'authenticité des faits qu'il raconte. En effet, qui est-ce qui garantit au lecteur que les événemens ne sont pas inventés, comme le moine qui est censé tenir la plume? Sous prétexte de nous donner une vieille chronique, M. Washington Irving ne peut-il pas avoir suivi un peu son goût pour les compositions romanesques? La muse sévère de l'histoire est ennemie de toute fiction. Il lui faut de la vérité, tant pour le fond que pour la forme. Heureusement l'histoire de la conquête de Grenade est assez connue par les ouvrages des historiens espagnols, pour qu'on puisse vérifier les faits racontés par le nouvel historien. Autant que nous avons pu en juger par une lecture rapide, M. Irving s'est conformé aux témoignages historiques et aux traditions admises. Quelquefois même il cite les historiens ou indique les endroits où, pour des raisons plausibles, ils s'écarte de leurs assertions. Nous aurions désiré que ces citations fussent plus fréquentes, et que, pour chaque fait, l'auteur eût cité son garant : car c'est ainsi que la critique exige aujourd'hui, avec raison, que l'histoire soit écrite. Nous nous proposons d'examiner l'ouvrage de M. Washington Irving plus à loisir, et de le comparer pour le fond à ceux où il a dû puiser. Nous pourrons vérifier aussi alors la fidélité de la traduction, qui nous a paru être écrite d'un style coulant, et ne sentant point la gêne d'une version. Il est vrai que l'auteur américain écrit naturellement, ce qui facilite beaucoup le travail du traducteur. L'ouvrage est divisé en chapitres très-courts, comme les vieilles chroniques; les faits sont entremêlés de courtes descriptions des localités et de détails agréables sur les mœurs et les usages des Maures de l'Andalousie. Si M. Washington Irving n'a pas composé cette fois un ouvrage neuf, au moins il a su présenter avec une sorte de charme un sujet très-connu.

246. — *Histoire du Château-Gaillard, et du siége qu'il soutint contre Philippe-Auguste, en* 1203 *et* 1204; ornée de plan-

ches lithographiées ou gravées, et de plusieurs vignettes, par *Achille* DEVILLE, membre de la *Société des Antiquaires de Normandie*, etc. Rouen, 1829; Édouard Frère. Paris, Jules Renouard. Grand in-4°; prix, 18 fr.

Depuis quelques années, les libraires et les imprimeurs de la Normandie se distinguent par une suite de beaux ouvrages sur l'histoire et les antiquités de cette ancienne province. M. Frère, libraire à Rouen, a déjà mis au jour plusieurs ouvrages de ce genre; l'Histoire du Château-Gaillard, due au même auteur qui a composé la Description de l'ancienne abbaye de Saint-Georges de Boscherville, vient d'en augmenter le nombre; l'impression de cette histoire fait honneur à M. Périaux, imprimeur de Rouen; et, sous le rapport de la description, on trouve le texte de M. Deville satisfaisant; il a rassemblé tous les renseignemens épars sur le Château-Gaillard, et il les a rédigés et présentés avec beaucoup d'intérêt. A force de recherches, il a même retrouvé un document précieux, la charte originale de Richard Cœur-de-Lion, sur l'échange de la terre d'Andeli, où il bâtit ensuite son château-fort, contre Dieppe et d'autres possessions. Le roi anglais ne crut pas acheter trop cher un terrain limitrophe, qui présentait une belle position militaire, aisée à fortifier. Ce fut sur la montagne, auprès du petit Andeli, et au bord de la Seine, que Richard construisit, en 1198, son château gothique, un des plus beaux et des mieux fortifiés que l'on connaisse de l'époque de la féodalité. Il est à regretter que l'on n'ait aucun dessin qui représente ce monument curieux tel qu'il était sorti des mains du fondateur. Toutefois, M. Deville est parvenu à en restaurer le plan et même les détails, dont une portion existe d'ailleurs encore. Du seul côté accessible de la montagne, le Château-Gaillard présentait une enceinte très-forte et terminée en forme de pointe. De cette enceinte, on pouvait se retirer dans une seconde séparée de la précédente par des murailles très-épaisses et flanquées de tours. Ces murs embrassaient la citadelle située sur un point plus élevé, et la citadelle, à son tour, renfermait le donjon qui dominait le tout et qui, en cas de besoin, pouvait servir de dernier refuge à une garnison forcée dans les premiers retranchemens. Cette garnison avait son avant-poste au bas de la montagne. En un mot, le Château-Gaillard, construit par Richard-Cœur-de-Lion, paraissait imprenable, et capable de braver tous les efforts de Philippe-Auguste, roi de France. Cependant il fut pris par les troupes de ce prince après un an de siége, et six ans après sa construction; la soumission de ce boulevard de la Norman-

die hâta celle de toute la province. Ainsi l'importance du Château-Gaillard fut de courte durée; cependant il méritait d'être conservé comme un modèle de la fortification des places au moyen âge, et comme un monument des guerres entre Richard et Philippe. Il resta debout, en effet, pendant plusieurs siècles, et servit de tems en tems de séjour à quelques personnages illustres; il s'y passa même des évènemens tragiques, puisqu'une des petites-nièces de Philippe-Auguste y fut étranglée à cause de sa mauvaise conduite; ce ne fut qu'au tems de la ligue que l'on jugea l'existence du Château-Gaillard dangereuse à cause de l'appui qu'il pouvait donner au parti qui s'y établirait; on en ordonna alors la démolition; et comme on ne s'était pas pressé de détruire entièrement cette place immense, on en abandonna ensuite les matériaux aux moines d'Andeli pour bâtir leur couvent. Ceux-ci mirent plus de diligence à ruiner le château, et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils eurent assez de pierres pour leurs cellules. Il faut savoir encore quelque gré aux capucins d'avoir laissé debout quelques murs et tours qui peuvent donner une idée de la forteresse superbe de Richard-Cœur-de-Lion.

M. Deville a appelé le dessin à son aide pour figurer exactement la position et les ruines du château. Il faut lui souhaiter assez de bonheur pour retrouver un dessin fait antérieurement à la ligue, comme il a déjà eu le bonheur de retrouver à Rouen la charte d'acquisition signée par Richard. Il a retracé sur plusieurs planches les ruines, le plan du château et tout le paysage : les planches lithographiées, dont il a orné son ouvrage, ne sont pas toutes également bonnes; quelques-unes sont même faiblement exécutées, et peu dignes d'un ouvrage aussi beau. Dans les ouvrages de luxe publiés en Angleterre, que l'on paraît prendre pour modèles en Normandie, les planches sont généralement bonnes; il est vrai que les dessins ou les gravures représentent souvent les objets d'une manière très-infidèle; en sorte que tout le luxe de la gravure est à peu près en pure perte : et à tout prendre, il vaut encore mieux avoir des dessins moins soignés sous le rapport de l'effet, mais plus fidèles. Nous n'engageons pas, au reste, les éditeurs de Normandie a pousser plus loin la magnificence de leurs publications. Ce genre de spéculation peut être bon en Angleterre, où, à l'aide du patronage de l'aristocratie, sollicité humblement par les auteurs et les éditeurs, on trouve le débit des ouvrages faits pour les bibliothèques des riches : en France, où le goût de la lecture est plus répandu dans la classe moyenne, et où les fortunes sont plus partagées, les ouvrages

d'un prix moyen conviennent aussi davantage. Toutefois, les éditeurs doivent mieux connaître leur public que nous, et nous souhaitons de tout notre cœur, qu'ils recouvrent, avec bénéfices, les frais occasionnés par la belle exécution de leurs ouvrages.

Outre les chartes qui se rapportent au Château-Gaillard ou au petit Andeli, M. Deville a fait imprimer, parmi les pièces justificatives de son histoire, tout le septième livre de la Philippide de Guillaume-le-Breton, qui contient une description détaillée du siége et de la prise du Château-Gaillard par Philippe-Auguste, ainsi que les documens authentiques des tems modernes, qui constatent la destruction de ce beau monument. Dans tout le cours de son ouvrage, l'auteur s'appuie sur de bonnes autorités, et cite les textes où il puise ses renseignemens. Nous ferons remarquer que l'auteur doute à tort que Philippe-Auguste ait fait des démarches auprès de l'empereur d'Allemagne pour resserrer les fers de Richard-Cœur-de-Lion, qui était tombé entre ses mains au retour de la croisade en Palestine; on conserve encore, dans les archives de l'Autriche, la lettre originale du roi de France, qui prie l'empereur de tenir Richard bien enfermé jusqu'à ce que lui, Philippe, ait eu occasion de s'entendre avec l'empereur : cette lettre curieuse a été insérée, il y a peu d'années, dans les *Archives d'histoire et de statistique*, recueil périodique qui se publie à Vienne.

Nous croyons, du reste, que M. Deville a épuisé son sujet, et que sa monographie est aussi complète qu'elle peut l'être, du moins vu l'état des documens qui restent sur ce tems, et auxquels il a pu avoir accès. D-G.

247. — *Histoire de France, pendant les années* 1825, 1826, 1827 et 1828; faisant suite à l'*Histoire de France de M. Montgaillard*. Paris, 1829; l'éditeur, rue de l'Odéon, n° 23. 2 vol. in-8° de 460 pages chacun; prix, 15 fr.

Au milieu des ouvrages sur la révolution et l'empire qui s'accumulent chaque jour, l'attention publique a distingué les spirituels Mémoires lancés dans le monde littéraire sous le nom de l'abbé de Montgaillard. Ce n'est pas qu'il y eût dans ce livre un jugement bien assuré sur les divers événemens de nos troubles civils, ni une haute intelligence de leurs causes; mais, après l'histoire sérieuse et philosophique, sans prévention ni colère, telle que MM. Thiers et Mignet nous l'ont faite, on se plaisait à lire ces pages décousues, inconséquentes, où la censure des hommes et des choses prenait la couleur d'une vengeance particulière, d'ailleurs pleines de verve et de ma-

lice, impartiales même à force d'emportemens contre tous les partis à la fois. Ce piquant annuaire se terminait en 1824 : voici venir aujourd'hui une seconde partie qui nous conduit jusqu'à la chute de M. de Villèle : c'est l'âge d'or du triumvirat, l'apogée de cet arbitraire en miniature, de ce despotisme de sacristie qui, aspirant à devenir terrible, n'a recueilli que le ridicule : c'est dans cette période que la loi du sacrilége, celles de la réduction des rentes, de la presse périodique, du droit d'aînesse, de l'indemnité des émigrés viennent donner à la France un avant-goût du bonheur qu'on lui destine sous le régime du bon plaisir, et lui prouver en même tems combien il y a réellement de faiblesse et d'impuissance dans les hommes qui veulent la prendre à bail et l'exploiter sans contrôle. Nous ne dirons pas que le continuateur anonyme de M. de Montgaillard flétrit énergiquement cette mesquine tyrannie ; car, aujourd'hui, qui ose défendre ce ministère, sinon ses stipendiés et ses agens de police à la retraite ? Le nouvel annaliste apporte même, dans l'examen des questions qui se pressent sous sa plume, un zèle plus ardent pour nos institutions, un amour du pays plus vif et moins capricieux que son prédécesseur ; mais, d'un autre côté, moins fécond en saillies, en anecdotes ignorées, il n'est guère de point sur lequel il donne des lumières nouvelles : et à l'exception de quelques détails curieux, qui se placent à la suite de la discussion sur la loi d'indemnité, il se contente, en général, de reproduire l'esprit des journaux constitutionnels. Nous lui ferons un reproche plus grave. Dans son zèle pour la noble cause d'où dépend tout l'avenir de la France, il semble ranger, sous une *catégorie* commune, et les hommes qui crurent, aux premiers jours de la restauration, qu'il fallait affermir la monarchie d'abord, quitte à compromettre pour un peu de tems la liberté, et ceux qui, ennemis jurés de cette même liberté, implacables dans leurs ressentimens, et fidèles à leur haine constante de toute institution libérale, n'ont rien appris, ni rien oublié depuis quarante ans. Certes, nous devons préférer à de nouveaux convertis, dont la foi peut encore paraître douteuse, les citoyens éclairés et fermes, qui sont restés, depuis quatorze ans, purs de toute alliance coupable, étrangers aux fureurs de 1815 comme aux fraudes de 1824. Mais la justice exige que nous tenions compte de leur loyauté à ceux qui, entraînés d'abord par l'effervescence inséparable d'une réaction, comprirent ensuite que le despotisme ne pouvait plus prendre racine sur notre terre, et que, entre la France de 89 et la vieille monarchie de nos pères, il n'y aurait de réconciliation durable que sur le terrain de la liberté.

Malgré ces critiques, nous recommandons le nouvel ouvrage à tous les hommes qui étudient sérieusement le développement et les accidens de notre vie constitutionnelle. On oublie vite, en France, le bien comme le mal, et pourtant il faut se rappeler l'un et l'autre pour rendre à chacun selon ses œuvres. D'ailleurs, dans les tems d'inquiétude et de crise, il est bon de se ranimer par le spectacle des luttes précédemment soutenues pour la bonne cause, de se fortifier et de reprendre courage, au souvenir de leurs succès : c'est à la fois une consolation pour le présent et un augure favorable pour l'avenir.

A. D.

248. — *Le Palais-Royal*, 1829. Paris, 1829; imprimerie de Gaultier-Laguionie, Hôtel-des-Fermes. In-8°. (Ne se vend pas.)

Malgré la modestie singulière de son titre, ce petit ouvrage doit attirer l'attention des lecteurs, non moins par les faits qu'il retrace, que par le mystère dont l'auteur semble avoir voulu s'envelopper. Qui ne serait curieux, en effet, d'apprendre quelque chose de nouveau sur ce lieu célèbre, si connu de toute l'Europe, véritable abrégé de la capitale avec ses vices et ses merveilles, et dont le nom se rattache à des événemens si divers, depuis les courtisans de Richelieu jusqu'aux orateurs de la *Montagne* et de la *Gironde*, depuis les tems de la Fronde et la Régence, jusqu'aux premiers orages de la révolution?

Il ne faut pas s'attendre, au surplus, à trouver ici l'histoire de ces événemens. L'auteur, beaucoup plus occupé des constructions, dont il parle en connaisseur et en maître, ne consacre aux faits purement historiques, que quelques lignes, auxquelles les Mémoires de Retz, de Mme de Motteville et de Richelieu fourniront un utile supplément. Fondé, en 1629, par le ministre célèbre, dont une rue voisine porte encore le nom, habité tour à tour par Anne d'Autriche, pendant sa régence, et par Henriette de France, veuve de Charles Ier, ce fut par suite du mariage de la fille de cette princesse avec *Monsieur*, frère unique de Louis XIV, que le *Palais-Cardinal*, déjà appelé *Palais-Royal*, devint la propriété et l'apanage des ducs d'Orléans. Après la mort de *Monsieur*, son fils Philippe, trop connu sous le nom de *Régent*, rendit ce lieu célèbre par le luxe et la licence de ses continuelles orgies. Le Palais-Royal était encore la résidence de son petit-fils Louis-Philippe (qui épousa Mme de Montesson), lorsqu'en 1763, la salle de spectacle qui en dépendait, et où l'on jouait ordinairement l'Opéra, fut incendiée avec une partie de l'édifice.

Cette salle, construite aussi par le cardinal de Richelieu,

rappelait de précieux souvenirs. Elle avait vu applaudir les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Molière; elle avait vu les premiers triomphes de Lulli et de Rameau. Sa reconstruction fut ordonnée aux frais de la ville qui avait, depuis 1749, le privilége de l'Opéra. Mais la nouvelle salle, après peu d'années d'existence, fut encore incendiée, en 1780, après une représentation d'*Orphée*. Le duc de Chartres (Louis-Philippe-Joseph), à qui son père venait de céder la jouissance du Palais-Royal, chargea alors son architecte, M. Louis, connu par la belle salle de spectacle de Bordeaux, d'en construire une nouvelle, tandis que, par une espèce de tour de force qui n'a pas été égalé depuis, M. Lenoir érigeait, en six semaines, sur le boulevard, un autre Opéra, aujourd'hui le théâtre de la Porte-Saint-Martin. L'auteur de la Notice, dont l'opinion est d'un grand poids, paie un juste tribut d'éloges au monument élevé par M. Louis, devenu, après de nombreux changemens, la salle actuelle du Théâtre-Français.

A la même époque, fut construit *le Cirque*, que nous nous souvenons d'avoir vu employer à des fêtes et à des expositions publiques, et qu'un troisième incendie détruisit en 1799. Vers le même tems, s'élevait le théâtre de marionnettes, appelé *la salle Beaujolais*, qui, après de nombreux changemens, est devenu la salle et ensuite le café *Montansier*.

Les premiers orages de la révolution, qui déconcertèrent tant d'autres projets, arrêtèrent nécessairement ceux qui avaient été formés pour une restauration complète du Palais-Royal. Le duc d'Orléans se contenta de faire élever, entre la cour et le jardin, où devait être construite une élégante colonnade à jour, des hangards en planches formant trois rangées de boutiques, qu'on appela *le Camp des Tartares*, puis *les Galeries de Bois*. Ces constructions frêles et misérables, érigées en 1786, et qui semblaient ne devoir durer que quelques années, ont subsisté quarante-trois ans, puisque c'est seulement dans le cours de l'année actuelle, qu'on vient d'en débarrasser complétement le Palais-Royal, pour y élever la magnifique Galerie-d'Orléans.

Les colonnes du Théâtre-Français portaient encore l'empreinte des coups de canon du 13 vendémaire, qui avaient failli en causer la chute, lorsque l'homme extraordinaire qui présida quatorze ans aux destinées de la France songea à établir, au Palais-Royal, la résidence du tribunat; réuni, après la suppression de ce corps, au domaine de la couronne, ce palais resta, jusqu'en 1814, sans destination précise, bien qu'une foule de projets eussent été présentés dans cette vue.

S. A. R. le duc d'Orléans actuel, marié depuis 1809 à la princesse Amélie de Naples, vivait paisiblement dans une maison de campagne aux portes de Palerme, quand il apprit que les frontières de la France, si long-tems fermées pour sa famille, se r'ouvraient enfin devant lui. Arrivé à Paris, le 18 mai 1814, il commençait à peine à se mettre en possession du séjour de ses pères, lorsque le retour de l'île d'Elbe vint de nouveau bouleverser son existence et le forcer à quitter encore une fois le sol de la patrie. Pendant cette courte période des cent jours, le Palais-Royal fut occupé par Lucien Bonaparte.

Le prince, à son retour, n'eut qu'à poursuivre l'exécution du plan qu'il avait adopté, et vers l'accomplissement duquel il a marché depuis, sans incertitude et sans aucune déviation. Il faut lire, dans la brochure que nous analysons, le détail des travaux projetés ou déjà exécutés pour l'entière restauration du Palais-Royal qui, ne devant s'achever qu'en 1831, n'aura pas duré moins de 18 ans. L'auteur rapporte tout le mérite de ce grand œuvre à la persévérance, à la sage économie, et à la raison éclairée du prince. Il aurait pu, sans doute aussi, rendre justice aux talens de l'architecte célèbre qui a si bien secondé les vues de S. A. R. Il est digne de remarque, que le nom de M. Fontaine n'est pas même placé une seule fois dans cette Notice. A.

249. —*Mémoires du vénitien J. Casanova de Seingalt; extraits de ses manuscrits originaux, publiés en Allemagne, et traduits par M. Aubert de Vitry, traducteur des Mémoires de Goëthe, etc. T. xii, xiii et xiv. Paris, 1829; Tournachon-Molin, rue du Pont-de-Lodi. 3 volumes in-12, d'environ 300 pages chacun; prix de l'ouvrage complet, composé de 14 volumes, 42 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xli, p. 511, pour l'annonce des premiers volumes.)

Ces trois volumes qui terminent l'ouvrage renferment les dernières aventures de cet homme singulier. Elles le conduisent successivement d'Angleterre, où le lecteur l'a laissé à la fin du tom. xi, en France, en Prusse, où il eut, avec Frédéric, quelques conversations non sans intérêt, et dans lesquelles il nous montre le prince sous un jour tout opposé à celui sous lequel d'autres écrivains, et notamment le prince de Ligne l'avaient envisagé; en Courlande, en Russie, où il nous fait connaître quelques particularités ignorées du caractère de Catherine, et des détails sur les mœurs nationales assez semblables alors encore à l'état complet de barbarie; en Pologne, où il nous peint ce roi parvenu dont on a fait tant de

portraits différens; à Vienne, à Spa, à Paris, en Espagne, puis encore en France, où il retrouve le marquis d'Argens et son frère, deux hommes qui s'aimaient tendrement malgré ce qu'il y avait d'antipathique dans leurs sentimens et leurs opinions, puisque l'un n'était autre chose qu'un *jésuite de robe courte*, et que l'autre était ce que tout le monde sait; à Turin, en Suisse, à Livourne à Pise, à Rome, où il assiste au couronnement de la célèbre Corilla, au Capitole; événement qui, vu sous son côté poétique, fournit à Mme de Staël l'idée première de *Corinne*, et qui pourtant fut fécond en incidens ridicules, si nous en croyons Casanova. Des États du pape, nous le suivons à Naples; puis à Rome, où il donne de curieux renseignemens sur les mœurs des couvens de femmes; puis à Florence et enfin à Trieste, où nous le laissons tout occupé de l'espoir de rentrer dans sa patrie. — Il est inutile de dire que, dans le cours de tous ces voyages, Casanova mène la vie d'un véritable aventurier; qu'il s'associe souvent avec des hommes d'une conduite suspecte; que, presque toujours, son séjour dans les villes où il s'arrête est limité par des ordres de police dont il serait peut-être injuste de jeter tous les torts sur la mauvaise humeur des princes auxquelles elles sont soumises; enfin que, luttant continuellement entre la pauvreté, le goût de la dissipation et des moyens peu licites de se procurer de l'argent, sa conduite n'est pas toujours sans reproches; et que le jeu est son occupation et sa ressource ordinaire, quand il n'a pas recours aux bontés de quelques-unes de ses anciennes connaissances du beau sexe, ou quand il n'est pas possédé par quelques studieux caprices de poète, d'historien ou d'érudit. Mais tout cela n'empêche point de le suivre avec un vif intérêt, de profiter quelquefois de ses observations sur les hommes et sur les choses, de ses jugemens en général superficiels, mais toujours assaisonnés par un esprit de bon aloi. On n'en regrette que davantage tout ce qu'a supprimé la double censure du traducteur allemand et du traducteur français, qui, comme nous l'avons démontré précédemment, n'étaient fondés ni en droit ni en raison pour faire d'autres retranchemens que ceux qu'exigeaient le respect pour la morale publique, laquelle, au reste, s'offense rarement des choses, quand on conserve la décence des mots. A. P.

Littérature.

250.—*Grammaire de la langue grecque et de ses différens dialectes*, présentée dans un ordre analytique et synoptique; par

A. Gerfaux. Paris, 1828; Kilian. In-4° de VIII et 96 pages; prix, 5 fr.

J'ai souvent eu l'occasion de louer dans ce recueil l'usage des tableaux, comme moyen de graver et surtout de classer dans la mémoire les choses que l'on apprend : et il semble, en effet, que, comme résumé de science, un tableau est ce qu'il y a de mieux pour nous en faire apercevoir, à la fois, toutes les parties et leurs rapports : mais, si les tableaux ne résument rien, s'ils ne servent que de cadre pour recevoir tout ce que l'on pourrait écrire dans un livre ordinaire, leur utilité, en tant que tableaux, disparaît, et se réduit à un mérite typographique dont nous n'avons pas à nous occuper. C'est, ce me semble, le cas où se trouve M. Gerfaux : si sa grammaire est faite pour ceux qui savent déjà le grec, ils y trouveront avec plaisir un ordre rigoureux et de nombreux exemples ; mais ils y chercheront en vain ces explications si claires, cette marche naturelle de la conjugaison grecque, exposée pour la première fois à ma connaissance par M. *Burnouf* (1). Si, d'un autre côté, la grammaire de M. Gerfaux est faite pour des enfans, il est à craindre que le nombre de tableaux et d'exemples qu'ils auront à classer dans leur esprit, souvent sans en apercevoir la liaison, ne les rebute et ne les fasse renoncer à une étude qui se présentera sous une forme si compliquée. B. J.

251.— *Poésies*, par *Fidèle* Delcroix. Paris, 1829; Dentu. In-18 de 240 pages; prix, 4 fr.

Les poésies de M. Delcroix sont remarquables par la pureté et l'élégance du style. Dans le poème d'*Herminie*, imité d'un épisode de la *Jérusalem délivrée*, M. Delcroix a su plus d'une fois reproduire les beautés du Tasse, et soutenir heureusement la lutte avec M. Baour-Lormian, son harmonieux traducteur. Il y a quelquefois de l'énergie, souvent de la grâce, dans les morceaux intitulés : *Camille*, *la Mort de Gaston de Foix*, *le Gant*, *A un jeune Poète*. Mais, si nous avons peu de reproches à faire à M. Delcroix sous le rapport de l'expression, nous regrettons que ses sujets, ou trop faibles par eux-mêmes, ou composés avec trop peu d'art, manquent en général d'intérêt et d'effet dramatique. Nous serions injustes si nous ne faisions pas une exception en faveur du petit poème in-

(1) La justice nous force de dire, cependant, que M. *Fleury Lecluse*, professeur de littérature grecque à l'académie de Toulouse, réclame la découverte de ces lois de formation (voy. sa *Grammaire basque*, p. 55). Nous ne pouvons rien décider à ce sujet.

titulé : *le Mousse*. Ce poème est divisé en trois élégies. Dans la première, qui a pour titre *le Départ*, l'enfant abandonne le toit paternel :

Bonheur suprême ! Eh ! quoi ! je pourrais espérer
De soulager notre misère.....
Et moi, j'ai dit : je pars, et, pour ne pas pleurer,
Je ne veux pas revoir ma mère.

Cependant, sa pauvre mère le cherche.

Sur le sommet d'un roc elle monte, et sa vue,
Des mers à l'horison parcourant l'étendue,
Découvre (quel objet pour ses yeux interdits),
Le vaisseau qui s'éloigne en emportant son fils !....

La deuxième élégie est intitulée : *le Naufrage ;* titre qui en indique assez le sujet. L'enfant s'est attaché au mât du vaisseau. Il a attendu toute la nuit qu'on vînt l'arracher à la fureur des vagues. Enfin,

Glissant sous l'aviron, la chaloupe légère
Lui portait des secours si long-tems attendus.
Au bruit des flots se mêle un cri mourant : ma mère !
Et l'enfant sur le mât soudain n'apparaît plus.

Dans la troisième élégie, intitulée : *la Chapelle*, l'auteur nous montre la mère du mousse prosternée aux pieds de la Vierge, protectrice des matelots.

Recours des affligés, ô Vierge, disait-elle !
Toi que le peuple hébreu, dans sa rage cruelle,
Jadis priva de ton fils bien-aimé,
Par tes tourmens soufferts tu sais combien recèle
Et de crainte et d'amour une âme maternelle.
. . . . . .
Avec ferveur elle priait ainsi ;
Et son regard voyait, de larmes obscurci,
La douce image lui sourire ;
Quand, près de succomber à son heureux délire,
Elle entend une voix s'écrier : me voici !

Ce joli poème prouve combien un heureux artifice peut prêter de mouvement et d'intérêt aux sujets les plus simples.

CH.

252. — *Contes et Fables*, par SAINT-LAMBERT. Paris, 1829; Dauthereau, rue de Richelieu, n° 17. In-32 ; prix, 1 fr. 25 c.

Le premier de ces contes, l'*Abenaki* est empreint d'une couleur locale qui séduit et attache en montrant l'homme des forêts du Nouveau-Monde pratiquant des vertus trop souvent

oubliées par des hommes plus civilisés. Le second, Sara Th..., obtint, dès son apparition, un brillant succès. Jamais écrivain ne mit en action une idée plus hardie et plus indépendante avec un bonheur plus grand et un respect plus adroit pour les préjugés et les convenances. Dans le troisième, qui a pour titre *Zimeo*, nous sommes témoins des cruautés dont certains colons accablent encore les enfans de l'Afrique ; nous voyons ces malheureux rompre leurs fers, courir aux armes, mettre les habitations à feu et à sang, et n'épargner dans leur vengeance qu'une famille de blancs généreux, sinistre tableau qui nous rappelle les désastres de Saint-Domingue. Le quatrième, que l'auteur fit paraître quelques jours après sa réception à l'Académie française, est le joli roman des *Deux Amis*. A la suite de ces contes viennent les fables orientales, imitées en grande partie de Sadi, et extraites de ce qu'il y a de plus intéressant dans la bibliothèque de d'Herbelot; il y règne une sensibilité expansive et une philosophie douce et aimable.

***.

253. —**L'Apostat*, ou *la famille Nowlan*, histoire irlandaise, par M. Banim; traduit de l'anglais par M. A.-J.-B. Defauconpret, traducteur des romans historiques de sir Walter Scott. Paris, 1829; Charles Gosselin. 4 vol. in-12; prix, 12 francs. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XLIII, p. 213, l'annonce des premiers romans irlandais.)

Quoiqu'on lise sur le titre de cet ouvrage, *histoire irlandaise*, ce n'est point pourtant un roman historique; et en vérité, on est presque tenté de s'en féliciter, quand nous sommes inondés de compositions médiocres ou mauvaises qui ne doivent une fortune d'un jour qu'à ce titre, servilement emprunté à des œuvres immortelles, dont ces calques infidèles et pâles servent à faire ressortir l'éclat et l'originale beauté. Soit que les mœurs de l'Irlande aient quelque chose de moins franchement pittoresque, soit que l'histoire de ce pays présente moins d'intérêt dramatique, et que les partis s'y soient combattus avec moins de vivacité, soit enfin que le talent de M. Banim l'ait porté sur une autre voie, toujours est-il qu'il n'a pas tenté une nouvelle lutte avec le romancier de l'Écosse, et nous devons l'en louer, car on ne gagne rien à faire violence à sa nature. *L'Apostat* est à la fois un roman d'intrigue et un roman de passion, et nous pouvons dire que depuis longtems nous n'avions rien lu d'aussi parfait dans ce genre de composition. Les caractères sont nettement et fortement dessinés, l'intrigue est bien liée, quoique parfois un peu compliquée, les situations neuves et pathétiques sont nombreuses et

bien soutenues, enfin la vraisemblance est assez généralement respectée. Que faut-il de plus dans un ouvrage de cette nature? Un style qui fasse valoir tous les mérites que nous venons d'énumérer. Nous ne pouvons juger si M. Banim a su remplir cette condition indispensable à la durée d'un monument littéraire; ses compatriotes donnent des éloges à sa manière d'écrire : nous nous plaisons à les en croire sur ce point. Mais M. Defauconpret ne sera pas aussi facilement acquitté dans un procès où, quant à lui, nous pouvons nous croire compétens. Sa traduction mérite de nombreux reproches. Pleins de reconnaissance pour le plaisir qu'il nous a procuré en nous transmettant, avec assez de chaleur et beaucoup d'intelligence, les productions de Walter Scott, nous n'avons guère songé à être sévères envers lui. Et cependant, sans être ingrat, on peut être juste. Plus les romans qu'il nous envoyait de Londres obtenaient de succès en France, plus il aurait dû mettre de soin à corriger, au moins à la seconde édition, les imperfections d'un travail fait à la hâte, et dans lequel il a dû se faire aider par des mains moins habiles, quelle que soit son infatigable activité. Cette révision aurait peut-être désarmé la critique, dont l'indulgence ne peut aller jusqu'à tolérer un style souvent lourd, diffus, traînant, et, qui pis est, si horriblement incorrect, qu'on est porté à penser que M. Defauconpret n'a pas même relu les épreuves de ses livres. Les notes, dont il veut bien enrichir le texte de son auteur, ne sont pas non plus ce qui lui acquerra notre gratitude. Je conçois que quelques-unes fussent nécessaires, puisqu'il s'agissait d'un peuple dont les mœurs, les coutumes, le caractère, et même l'histoire intérieure, nous étaient peu connus. Mais il ne faut pas cependant supposer les lecteurs dénués de toute instruction et de toute intelligence; il ne faut pas rappeler avec un soin minutieux des faits que nous avons tous appris au collége, ou chercher à expliquer, par de lourds commentaires, des allusions, des épigrammes, des saillies ironiques, que chacun comprend suffisamment. Tous ces reproches peuvent s'appliquer avec plus ou moins de force à la traduction de *l'Apostat;* le style n'est guère meilleur; les notes, quoiqu'elles soient peu nombreuses, sont, pour la plupart, inutiles. M. Defauconpret, par exemple, afin d'exciter l'étonnement et l'admiration de ses lecteurs, ne manque pas d'entrelarder son style d'exclamations, de mots, de phrases entières empruntées au plus pur irlandais. *Avoch!* et puis note explicative; — *Murther!* et puis une autre note; — *Potheen*, et une note pour nous apprendre que *potheen* signifie de l'eau-de-vie; — *Shillelagh*, et encore

une note expliquant qu'un *shillelagh* est un gros bâton, un gourdin; — « il est plus tranquille en ce moment, *ma graw baun*, » termes qui semblent cabalistiques au premier aspect, et qui, cependant, comme nous l'apprend la note obligée, ne veulent pas dire autre chose que *ma chère enfant;* etc. Mais revenons au roman de M. Banim, dont M. Defauconpret nous a bien éloignés, et disons-en deux mots encore en finissant. Il s'ouvre par une introduction pleine de verve et de fraîcheur; c'est la description d'une ferme irlandaise: ce n'est certainement pas ce qu'il y a de moins bon dans l'ouvrage.—En rendant compte des premiers romans de l'auteur, nous avons dû le blâmer de ramener trop souvent des discussions politiques, assez étrangères à son sujet, et qui refroidissaient l'intérêt. Aujourd'hui, s'il n'a pas entièrement banni la politique de la conversation de ses personnages, il a mis plus d'à-propos à les faire parler, et chacun dit si bien ce qu'il doit dire d'après sa position et son caractère, qu'on les écoute avec patience, quelquefois avec grand plaisir. A. P.

254. — *Ipsiboé;* par M. le vicomte d'Arlincourt; *Cinquième édition*, revue, corrigée, et ornée de deux jolies gravures. Paris, 1829; Pichon et Didier. 2 vol. in-12; prix, 6 francs.

Les ouvrages de M. d'Arlincourt ont été diversement jugés. Écrits purement, avec une imagination brillante et forte, mais composés d'après une poétique que nous avons lieu de croire erronée, ils ont été rarement examinés et appréciés avec calme et impartialité; l'esprit de parti littéraire s'est mêlé à la question, et, au milieu des clameurs des diverses coteries, il a été à peu près impossible de savoir à quoi s'en tenir sur le mérite réel de ces ouvrages. Mais, quelles que soient les doctrines littéraires que chacun professe, il est un fait qu'on ne peut mettre en doute et qui plaide éloquemment pour les romans de M. d'Arlincourt: c'est le succès qu'ils ont obtenu, non-seulement en France, mais encore dans toutes les parties de l'Europe, où ils ont été traduits, et où ils ont eu presque tous plusieurs éditions. Cette popularité vaut bien sans doute, aux yeux de l'auteur, l'approbation de quelques critiques pointilleux. Voici, sept ans après la première publication, une nouvelle édition d'*Ipsiboé*. Ipsiboé est un des ouvrages dans lesquels M. d'Arlincourt s'est éloigné de la manière qui lui appartient exclusivement; ici ce n'est plus son pathétique violent, quelquefois exagéré, son style trop souvent guindé; l'auteur saisit le fouet de la satire pour la première fois; il raille tout ce qui l'entoure, tout ce qui passe sous ses yeux;

notre ordre social tout entier est tourné en dérision. Mais on sent que M. d'Arlincourt n'est pas là sur son terrain : sa plaisanterie est pesante, son ironie amère; d'autres écrivains, Voltaire surtout, nous ont habitués à un sarcasme plus léger, moins sérieux, et tout à la fois moins désolant et peut-être plus convenable à la nature des choses.

On annonce la prochaine publication d'un nouvel ouvrage de M. d'Arlincourt, dont le sujet est emprunté à nos chroniques nationales, et dans lequel on assure que l'auteur abandonne les théories littéraires et la couleur de style qui lui ont attiré tant de critiques : nous souhaitons que cette conversion soit sincère, et nous entretiendrons nos lecteurs de ce roman quand il aura paru.

255. — *La Femme du monde et la Dévote;* par Mme *Louise* Maignaud. Paris, 1829; L. Dureuil. 3 vol. in-12 d'environ 200 pages chacun ; prix, 9 francs.

Il est à peu près convenu qu'on ne peut commencer le compte rendu d'un ouvrage de femme sans répéter quelques phrases qui n'ont pas malheureusement le mérite d'être neuves, sur la vocation vraie ou fausse du sexe pour les lettres et les arts. Quant à nous, cette querelle nous paraît assez inutile, puisqu'elle ne fera pas naître un bon ouvrage de plus et n'arrêtera pas davantage la première petite demoiselle à qui il prendra une démangeaison d'écrire les romans qu'elle a rêvés au pensionnat. Il vaut beaucoup mieux, ce nous semble, arriver tout de suite à la véritable question ; et puisqu'il s'agit de juger de la valeur intrinsèque d'un fait présent et matériel, laisser de côté les complimens de la galanterie. L'ouvrage est-il bon ? est-il mauvais ? Voilà ce qu'il faut savoir.

Pour mettre sans retard cette règle en pratique, nous dirons que *la Femme du monde et la Dévote* est un livre ni très-bon, ni absolument mauvais. Le style en est peu élégant, quoique toujours correct; l'intrigue est commune, peu intéressante, les caractères en général assez faiblement tracés; celui du père Docin, cependant, est assez vigoureusement dessiné : malheureusement il n'est pas neuf. Un autre mérite des éloges sans restriction, c'est celui de la jeune Antoinette, qui est plein de fraîcheur, de nouveauté, de grâce, et dont on trouverait bien des originaux en France depuis une quinzaine d'années, grâce aux prédications de ces apôtres nomades qui parcourent les petites villes et les campagnes de nos départemens. Nous pourrions adresser de graves reproches à

l'auteur sur le tableau qu'elle fait du monde de nos jours, tableau infidèle sous tous les rapports, et qui ferait croire qu'elle n'a vu la société qu'en province. Nous aimons mieux lui conseiller en finissant de laisser mûrir son talent, d'observer mieux les hommes, d'exercer sa plume en silence, et de prendre, quelque jour, une bonne revanche de ce que certaines gens appelleraient un succès, mais de ce qui doit sans doute ne passer que pour un essai malheureux aux yeux d'une femme d'esprit comme Mme Maignaud. S. R.

256. — *Voyage dans les Cévennes et la Lozère*, par M. *Adolphe* DE CHESNEL. Paris, 1828; Achille Desauges. In-18 de 261 pages.

L'auteur part de Villeneuve d'Avignon, se dirige vers le Vivarais, patrie de Florian, théâtre du roman d'Estelle; il arrive ensuite à Mende, chef-lieu du département de la Lozère, traverse une portion de celui de l'Aveyron, entre dans le Tarn, visite Castres, Albi, Sorèze, le bassin de Saint-Feriol, vaste trésor des eaux du canal de Languedoc; il entre ensuite dans l'Aude, passe par Castelnaudary, et vient terminer sa course à Villefloure, résidence de M. *de La Bouisse*, poète élégiaque, à qui la relation de ce voyage est adressée. Mais comment M. de Chesnel a-t-il le courage de lancer dans le public, à l'époque où nous sommes, un voyage à la manière de Chapelle, c'est-à-dire, entremêlé de vers, mais écrit d'un ton burlesque, ou langoureux, ou musqué? Dans quel monde a-t-il vu qu'on rougit aujourd'hui d'aimer sa *Dame* pour user de sa façon de parler? et était-ce bien là un motif suffisant de comparer M. de La Bouisse à un Mammouth? M. de Chesnel cultive la botanique et la géologie; pourquoi dédaigne-t-il de décrire, sous le point de vue scientifique, les contrées peu fréquentées qu'il a parcourues? Il écrit avec quelque facilité; il paraît posséder une instruction variée; il aurait pu faire un livre utile, au lieu d'une tentative malheureuse, pour ressusciter un genre d'ouvrage prétentieux et justement passé de mode. *.

257. — *Code parisien; Manuel complet du provincial et de l'étranger à Paris*, contenant les lois, règles, applications et exemples de l'art de vivre dans cette capitale, sans être dupe, et de s'y amuser à peu de frais; par *Ch.* ROUSSET. Paris, 1829; Denain. In-18 de 311 pages; prix, 3 fr. 50 cent.

258. — *Scènes de Paris;* avec cette épigraphe : *brièveté, variété.* Paris, 1829; Guery et Ce. In-32 de 122 pages; prix, 2 fr.

Quelques mots suffiront pour faire connaître ces deux li-

vres dont les auteurs prétendent tracer un tableau complet de Paris et de ses mœurs. Pour le premier, c'est une imitation forcée, froide et décolorée de ces codes amusans et souvent spirituels qui nous ont initiés aux mystères de la gastronomie, de la toilette, etc. Le provincial et l'étranger n'y trouveront pas beaucoup à apprendre, et je leur recommanderais avec bien plus d'assurance le moindre de ces guides où se trouvent tout simplement énumérés les rues, les fontaines, les théâtres, les monumens, les restaurateurs, les hôtels garnis, etc. : là, du moins, ils rencontreront des renseignemens positifs, et l'auteur n'exigera d'eux aucun tribut d'admiration pour son esprit et ses épigrammes rebattues. Quant aux scènes de Paris, elles appartiennent au genre qui nous a valu les *Soirées de Neuilly* et les *Proverbes romantiques;* mais elles ne feront oublier ni M. *Théodore Leclercq*, ni MM. *Dittmer* et *Cavé*, ni M. *Romieu;* car il est difficile d'imaginer rien de plus niais et de plus trivial que les esquisses du *Carnaval*, du *Palais-Royal*, des *Omnibus*, etc.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

259. — * *Séance publique de la société de médecine de Caen*, tenue le 30 décembre 1828. Caen, 1829; Paris, Lance, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50. In-8° de 88 p.; prix, 2 fr.

Des académies qui ne produisent rien, ou dont l'existence n'est révélée que par les diplômes qu'elles expédient au loin, par des séances publiques sans intérêt, et par des prix proposés qu'elles n'accordent pas... cela s'est vu; plus d'un département, peut-être, le voit encore. Six sociétés savantes résident à Caen; mais elles concourent toutes, plus ou moins, aux progrès des sciences et des arts. Médecins et confrères, bien plutôt qu'académiciens, les membres de la Société qui vient de publier le précis de ses travaux annuels, se livrent à la pratique et se communiquent leurs observations, avec cet esprit d'examen et d'indépendance qui est le grand caractère de notre siècle. S'ils admettent comme principe de rapporter, autant que possible, à des altérations organiques, matérielles, les diverses maladies, ils contestent par des faits la *localisation* de ces maladies. M. Raisin, principalement, condamne la diète, dont la théorie physiologique de l'*irritation* continue de faire usage. La vaccine est presque généralement rejetée par les journaliers et les indigens. Que l'instruction religieuse ne s'applique-t-elle plus souvent aux besoins de l'humanité! Elle contribuerait puissamment à vaincre cette dé-

plorable obstination. Mais, la chaire, si féconde en mandemens, en prônes mystiques et en pratiques dévotes, reste muette pour préserver l'enfance du fléau qui la décime encore. Sur 688 malades qui ont été admis à l'Hôtel-Dieu, il est mort 1 militaire sur 36; — 1 habitant sur 13; — 1 femme sur 9.» Un grand nombre d'ouvrières en dentelles contractent, dès l'enfance, la phthisie pulmonaire; et cette fabrique emploie, dans l'arrondissement de Caen, plus de 20,000 femmes. Comment ne demande-t-on pas à la mécanique un moyen, facile sans doute, de procurer à ces myriades d'ouvrières courbées sur leur métier, une attitude qui laisse à la poitrine son expansion dans l'acte respiratoire ?

M. Lafosse, secrétaire, a analysé avec talent les observations ou les Mémoires de ses collègues; de M. Provost, sur la saignée; de M. Trouvé, sur l'usage des bains de mer; de M. Saint-Fresne, sur le cancer de l'estomac; de MM. Dominel et Duval, sur le traitement de la fistule lacrymale, etc. Parmi les maladies dont cette société suit et corrige l'intensité dans chaque canton du Calvados, elle s'est occupée surtout de la miliaire, qui continue le plus ses ravages dans l'arrondissement de Bayeux. Quoiqu'elle n'ait pu accorder le prix offert sur ce sujet, l'analyse des quatre Mémoires présentés est une partie importante de cette brochure. La Société propose un prix de 200 fr. (avant le 30 mars 1830), pour la question suivante : « Comparer les opinions des auteurs de la doctrine physiologique sur la gastrite et la gastro-entérite aiguë et chronique, avec ce qu'on avait écrit précédemment sur ces deux maladies, sous diverses dénominations. »

Isidore Lebrun.

260. — * *Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité de Nantes, pendant l'année* 1828. Nantes, 1829; Mellinet-Malassis, imprimeur. In-8° de 156 pages.

261 — * *Rapport du Jury de distribution des primes, faite à la foire nantaise, le* 25 *mars* 1829. Nantes, 1829; imprimerie de Mellinet-Malassis. In-8° de 31 pages.

Quoique ces deux rapports n'aient aucune connexion entre eux, quant à leur objet, nous les réunissons comme venant de la même cité, et montrant l'un et l'autre la sagesse de ses administrateurs, bien secondée par les citoyens. — Le Rapport du Conseil de salubrité, rédigé par le docteur Marion de Procé, embrasse tout le département de la Loire-Inférieure; mais, le chef-lieu, en raison de son industrie, occupe plus le Conseil que tout le reste du territoire et de la population. On croit remarquer une certaine propension à favoriser cette in-

dustrie, même aux dépens des voisins qu'elle peut incommoder : il semble que le Conseil, tout entier à l'objet de son institution, ne tient pas assez compte de ce qui n'est que désagréable, sans être insalubre. Une raffinerie de sucre est, sans contredit, un fâcheux voisinage ; et, si l'on discute ses procédés, relativement à l'économie publique, on sollicitera les chimistes d'y faire quelques changemens, qui ne semblent pas impossibles, et qui viendraient fort à propos. Le rapporteur nous apprend que les raffineries de sucre, à Nantes, emploient environ quatre milliers de noir animal ; que, pour en fabriquer cette quantité, on va chercher des os jusqu'en Espagne : que de gélatine perdue, aux dépens de la population qu'elle aurait alimentée ! Dans les tems de disette, on interdit la distillation des eaux-de-vie de grains : sommes-nous donc assez bien pourvus de nourriture animale pour en sacrifier, en pure perte, une immense quantité ? on devrait pourtant ne pas oublier, qu'une livre de gélatine est plus alimentaire que huit livres de pain.

On trouve, dans ce Rapport, le tableau du mouvement de la population de Nantes, en 1828. Il y est né 2083 enfans légitimes, 250 enfans naturels ; on a recueilli 221 enfans exposés. Le nombre des naissances n'a que médiocrement surpassé celui des décès.

Les correspondans du Conseil de salubrité de Nantes ont fourni d'intéressantes Notices sur l'état du sol, des cultures, des habitations ; sur les habitans, leur manière de vivre et leurs habitudes, sur les maladies auxquelles ils s'exposent, par un mauvais régime, qui ne pourra être changé que lorsque l'instruction aura pénétré dans ces contrées. Il est, sans doute, des parties de la France qui sont en arrière de quelques autres dans l'ordre de la civilisation ; mais il n'en est aucune, même parmi les plus avancées, où le bien qui reste à faire ne soit immense, où l'on n'ait beaucoup de maux à réparer, d'habitudes à changer, de procédés nouveaux à introduire : c'est de l'esprit d'association qu'il faut attendre tous ces bienfaits.

Le Rapport du *Jury de la distribution des primes faite à la foire nantaise* contient moins de faits importans ; mais on y voit avec satisfaction que, dans cette partie de la Bretagne, on marche avec persévérance dans la voie des améliorations, et que les intérêts et les spéculations d'un vaste commerce ne font pas perdre de vue les perfectionnemens agricoles. Quoique l'ancienne Armorique ne soit pas dépourvue de bonnes races d'animaux domestiques, on n'y dit point niaisement : *le mieux est l'ennemi du bien ;* on cherche ce mieux, et l'on prend

les moyens de le trouver. Les primes accordées cette année étaient de peu de valeur; mais c'était une récompense, dont la solennité de la distribution rehaussait l'éclat, et faisait le principal mérite. M. le préfet s'était chargé de faire la distribution, et il se propose de mettre la Société en état d'être moins parcimonieuse à l'avenir.

Ce Rapport contient des matériaux qui trouveront leur place dans la statistique du département de la Loire-Inférieure. Plus d'un lecteur y apprendra que les fromages de Brie sont fabriqués dans l'ancienne province de ce nom, avec du lait fourni par des vaches d'origine bretonne: ce qui a fait penser que ces fromages pourraient être faits en Bretagne, aussi bien, ou même mieux que dans la Brie, et l'expérience a pleinement justifié ce que l'on avait présumé. En général, l'espèce bovine, dont les races sont assez variées dans l'ancienne province de Bretagne, y est pourvue partout de qualités qui la font rechercher au dehors, et qui lui donneraient encore plus de vogue, si on l'avait décrite, telle qu'elle est, et avec le soin qu'elle mérite.

Le département de la Loire-Inférieure possède aussi quelques bonnes races de chevaux. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici les excellentes observations insérées dans ce Rapport, sur les moyens de soustraire la France au tribut qu'elle paie à l'étranger pour remonter sa cavalerie, sur l'administration des haras, les qualités qui doivent être recherchées dans un étalon, etc. Le rapporteur a voulu être bref, et il y a réussi, sans rien retrancher de ce qu'il avait à dire; les écrits rédigés avec cette concision ne doivent point être morcelés, il faut les lire d'un bout à l'autre. N.

Ouvrages périodiques.

262. — *Album des provinces*, ou *Revue littéraire, scientifique et industrielle des départemens.* Paris, 1829; on souscrit au bureau de l'*Album*, rue de Vendôme, n° 6 *bis*, et chez tous les libraires des départemens; prix de l'abonnement, 10 francs pour trois mois, 18 pour six mois, et 36 francs pour l'année; pour l'étranger, 20 fr. pour six mois, et 40 fr. pour l'année. Il paraîtra chaque mois deux livraisons, et si les souscriptions suffisent pour couvrir les frais, les rédacteurs s'engagent à doubler gratis le nombre des livraisons, mais seulement pour les abonnés qui auront souscrit durant les trois premiers mois.

Nous ne connaissons encore que le premier cahier de ce nou-

veau recueil, et le prospectus en occupe une partie; nous ne pouvons donc juger que du choix des matières, et non de leur abondance, deux feuilles d'impression seulement leur étant consacrées dans cette livraison. Le but des rédacteurs est d'une grande utilité, leur plan est vaste; si le projet est aussi bien exécuté qu'il a été conçu, l'*Album des provinces* peut compter sur un succès brillant et durable. Nous offrons, disent les rédacteurs, aux écrivains qui habitent la province d'accueillir leurs ouvrages manuscrits ou imprimés, et de les faire connaître par des analyses ou par des citations, et même de les insérer dans notre recueil, soit en totalité, soit par fragmens, selon leur importance et leur étendue; aux artistes, d'insérer dans notre *Album* les articles que l'on nous adressera sur leurs ouvrages, nous engageant à rendre un compte détaillé des salons des grandes villes, à l'époque de leur ouverture; à cette classe si intéressante de fabricans et de propriétaires, dont le travail accroît sans cesse la prospérité de l'État, d'admettre, non-seulement les notes et les avis qu'ils voudraient bien nous faire parvenir, mais encore de faire connaître les nouveaux établissemens, les découvertes récentes, les innovations apportées aux procédés industriels; enfin, de rendre exactement compte des expositions départementales, et de celles de Paris; aux directeurs de spectacles, de consacrer un bulletin aux nouveautés théâtrales du pays qu'ils exploitent, de les tenir au courant des débuts des acteurs, et de leur donner l'analyse des pièces représentées, avec succès, sur les théâtres des provinces, et sur ceux de la capitale; aux imprimeurs et aux libraires, d'annoncer, sans délai, les ouvrages qu'ils feront paraître, et dont ils nous adresseront deux exemplaires; nous offrons même aux écrivains, qui, après avoir adressé des manuscrits que nous aurions insérés dans une ou plusieurs livraisons, seraient bien aises d'en faire tirer à part un certain nombre d'exemplaires, de nous charger de ce soin; ils n'auront alors à payer que le remaniement, le papier et le tirage, ce que tous ceux qui font imprimer savent fort bien se réduire à peu de chose. Entièrement dévoués aux intérêts de la province, nous offrons enfin à ses habitans de les représenter dans toutes les affaires relatives aux sciences, aux lettres, à l'industrie et aux arts, et de nous charger, *sans aucune rétribution*, de toutes les démarches qu'ils voudront bien nous confier.

« L'ouvrage que nous publions est le fruit de soins laborieux, de voyages pénibles et de correspondances coûteuses : rien de semblable n'a été tenté jusqu'à présent, et l'espoir de

coopérer à une entreprise vraiment nationale, a pu seul nous donner les forces nécessaires à son accomplissement».

En transcrivant en entier le résumé du prospectus de ce nouveau recueil périodique, nous avons voulu mettre nos lecteurs à portée de juger si *rien de semblable n'a été tenté jusqu'à présent*, et de faire une part équitable aux anciens journaux et au concurrent qui vient d'entrer dans la carrière. Dans le premier numéro, nous lisons une *ode aux Grecs*, envoyée autrefois au *Mercure du* XIXe *siècle*, qui ne l'inséra point. Les rédacteurs en appellent au public de ce jugement trop sévère du Mercure; il est bien à craindre que le public ne le confirme. On ne donnera pas non plus beaucoup d'éloges à une autre pièce de vers, tirée d'un recueil publié à Strasbourg. En somme, cette première livraison n'est point satisfaisante, contre l'usage ordinaire des nouvelles entreprises littéraires dont le début fait presque toujours concevoir des espérances un peu trop séduisantes. Ajournons donc notre jugement sur le nouvel *Album* jusqu'à la publication des numéros suivans, où les articles commencés dans celui-ci pourront être connus en entier, où le travail des rédacteurs manifestera toutes ses ressources, et donnera la mesure de ce que l'on doit en attendre, lorsque l'entreprise aura toute l'étendue qu'elle doit embrasser, sous peine de s'arrêter dès le début, et ne laisser aucune trace de son existence. F.

265. — *Album cénoman, Bulletin statistique* des sciences, des arts, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de l'histoire, des mœurs et des antiquités *des départemens de la Sarthe et de la Mayenne*. Première année. Le Mans, 1829; Pesche jeune, éditeur. A Paris, Lance. Ce Journal paraît tous les dimanches. Prix, 12 fr. par an, 6 fr. pour six mois, et 3 fr. 50 c. pour trois mois.

Cette nouvelle publication, consacrée surtout aux départemens de la Sarthe et de la Mayenne, paraît devoir offrir un assez grand intérêt. L'éditeur, M. Pesche, du Mans, en a conçu le plan dans un but d'utilité qui ne saurait être méconnu, non-seulement eu égard aux localités pour lesquelles le journal semble destiné, mais même relativement aux autres départemens de la France, empressés aujourd'hui de se mettre en relation les uns avec les autres : le projet que réalise actuellement l'*Album cénoman* est d'offrir l'expression des besoins du pays, de faire connaître ce qui se passe dans l'intérieur, et d'y répandre en retour la connaissance de ce qui, venant du dehors, peut avoir quelque influence sur les départemens de la Sarthe et de la Mayenne. Ce journal se distingue

par un caractère de bonne foi bien prononcé, et plusieurs articles des numéros qui ont déjà paru annoncent un esprit d'observation et de saine critique, qui ne peut manquer de lui conquérir des lecteurs. Nous y avons remarqué entre autres un article sur la littérature en province, où l'auteur indique avec justesse, et souvent avec bonheur, les principales causes qui la retiennent stationnaire, et l'empêchent de prendre le développement auquel elle est appelée. Quant à la partie statistique qui doit avoir une grande importance dans l'*Album*, personne n'est à même plus que l'éditeur de présenter à cet égard des résultats satisfaisans, puisque, depuis plusieurs années, il travaille avec succès à une statistique générale du département de la Sarthe, dont la 9e livraison vient de paraître, et qui, justement appréciée sur les lieux mêmes, y compte un grand nombre de souscripteurs. Ce sont là des garanties de succès pour un journal qu'on doit s'efforcer d'encourager.

L. D'H.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

264. — *Historia de la Monja Alferez*, etc. — Histoire de la religieuse officier, *Catherine d'Érauso*, écrite par elle-même, et enrichie de *notes* et de *pièces justificatives*, par don *Joaquin Maria* Ferrer. Paris, 1829; Jules Didot. In-8°.

Ce petit volume renferme les aventures d'une jeune fille espagnole, née vers la fin du XVIe siècle, à Saint-Sébastien, et que ses parens faisaient élever dans un couvent de la ville en attendant qu'elle y prît le voile : elle ne le prit point pourtant; une querelle que Catherine eut avec l'une des sœurs du couvent fit naître dans son esprit le désir d'abandonner la vie religieuse, et de quitter brusquement le cloître. Un jour, pendant qu'on chantait matines, elle s'enfuit, gagna le bois qui environne la ville, et après trois jours passés dans la solitude, pendant lesquels elle n'eut pour nouriture que des feuilles et des racines, et qu'elle mit à profit pour faire de ses jupes un habit d'homme, se rendit à Vittoria, et parcourut diverses villes de l'Espagne sous ce déguisement. Quelques années plus tard elle s'embarqua à bord des galères espagnoles qui faisaient voile pour l'Amérique, et y servit comme mousse. A son arrivée dans le Nouveau-Monde, elle déserta, fatiguée d'un aussi pénible emploi. Devenue tour à tour garçon de boutique et intendant d'un riche négociant, elle y commença une série d'aventures plus extraordinaires les unes que les autres. Engagée ensuite au service du roi d'Espagne contre

les Indiens, elle se signala par des faits d'armes très-glorieux, et son courage lui ayant gagné l'estime de ses chefs, elle fut nommée au grade d'*Alferez, porte-étendart*, ce qui répondait à celui de lieutenant d'une compagnie.

Il ne serait point facile d'énumérer les coups d'épée qu'elle donna et qu'elle reçut tour à tour dans une foule de duels et de querelles où la précipitait sans cesse son caractère altier et irascible. A la fin, une blessure reçue dans un de ces combats lui faisant craindre pour ses jours, et les vertus de l'évêque qui vint la visiter lui inspirant la plus grande confiance, elle prit la résolution de lui révéler son sexe. Que l'on juge de l'étonnement du bon prélat, en apprenant que le spadassin le plus redoutable de toute l'Amérique, le querelleur le plus audacieux, et qui était devenu l'effroi de toutes les villes qu'il avait habitées, était une femme, et qu'elle avait même été religieuse. Des matrones furent appelées pour vérifier le sexe du prétendu officier; il résulta de leur vérification que non-seulement l'individu blessé était une femme, mais qu'il conservait sa virginité. On pourra lire dans l'histoire les suites de cette révélation, le retour de la religieuse en Espagne, la pension que Philippe III lui accorda, comme récompense des combats qu'elle avait soutenus contre les Indiens, son voyage à Rome, l'accueil que le pape lui fit, les fêtes que les cardinaux lui donnèrent, et enfin la permission que Sa Sainteté lui accorda de porter toujours l'habit d'homme.

Des aventures aussi extraordinaires paraissent tenir du roman, et l'on est porté à douter de l'authenticité d'une histoire qui offre toutes les apparences d'un conte fait à plaisir. Mais de nombreuses pièces justificatives, dont les soins éclairés de M. de Ferrer ont enrichi l'ouvrage, prouvent que ce personnage a non-seulement existé, mais que les voyages, les duels, les meurtres qu'on lui attribue, sont conformes à la plus rigoureuse exactitude historique et chronologique.

Il est digne de remarque que l'amour ne joue aucun rôle dans la vie de notre amazone. Quelques intrigues de galanterie avec des demoiselles américaines, que la *religieuse officier* avait grand soin de ne point pousser jusqu'au bout, égayent seulement le récit de ses voyages et de ses combats. C'est là une preuve de plus, selon moi, de l'authenticité de son histoire; car pouvait-il se trouver de la tendresse dans le cœur d'airain de cette femme vagabonde, dont le seul plaisir était de se battre, et de donner partout des coups d'épée, véritable ex-

ception à cette loi de la nature, qui accorde aux femmes la douceur et la sensibilité en partage. Sa laideur était d'ailleurs des plus repoussantes, et exprimait bien tout ce que son âme avait à la fois de bizarre et d'atroce.

Ainsi l'histoire de la *Monja Alferez* n'exciterait que cet intérêt que l'on a pour tout ce qui est extraordinaire ou bizarre, si l'on n'y trouvait en même tems un témoignage de plus à ajouter à ceux des historiens sur l'esprit aventureux et sur les mœurs des Espagnols, à l'époque où elle vécut. Envisagé sous ce point de vue, ce livre, d'amusant qu'il était seulement, devient instructif. On voit, par ce document historique, combien les duels étaient alors fréquens. On a une preuve de plus de l'impunité dont les meurtriers jouissaient presque partout, par suite de l'abus de l'asile dans les églises; on reconnaît enfin les déplorables ravages occasionnés par cet esprit querelleur qui, de chaque ville de l'Espagne et de l'Amérique, faisait une arène où le sang des citoyens coulait à grands flots, où des coupe-jarrets prétendaient se faire justice eux-mêmes d'injures pour la plupart imaginaires, pour satisfaire leurs vengeances personnelles. Ce fut là l'un des malheurs qui signalèrent les règnes de Philippe III et de Philippe IV, et il parvint au plus haut degré d'intensité sous le règne du faible Charles II.

A. Muriel.

265. — * *Obras literarias de don Francisco* Martinez de la Rosa. — Œuvres de M. *Francisco* Martinez de la Rosa; t. iv. Paris, 1828; Jules Didot. In-12; prix, 5 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxix, p. 236.)

Nous sommes en retard pour l'annonce de ce quatrième volume des œuvres littéraires de M. Martinez de la Rosa. Cet auteur poursuit la tâche honorable qu'il s'est imposée, de répandre de bonnes doctrines dramatiques parmi la jeunesse castillane, et de chercher à confirmer, par des exemples, les préceptes des maîtres de l'art, tant anciens que modernes, qu'il a posés et développés dans les volumes précédens. Le tome iv contient, 1° une tragédie en cinq actes intitulée *Zorayme*, sujet pris dans l'histoire des Arabes espagnols, mine riche, facile à exploiter avec succès, que les poètes castillans ont trop négligée jusqu'ici au grand préjudice de leur scène dramatique, et qui offrira long-tems à ceux qui y auront recours à l'avenir, un moyen puissant d'intéresser et d'émouvoir. 2° Une version de l'*Epître d'Horace aux Pisons*, avec des notes explicatives du but et des intentions du poète latin, aussi-bien que des moyens d'exécution dont il s'est servi. Les notes, placées à la suite de la version espagnole, sous le titre d'*exposition*,

renferment d'excellentes maximes sur les divers genres de compositions poétiques. On trouve dans ce morceau la même pureté de langage, la même richesse de style qui ont fait remarquer les autres productions de l'auteur. 3° Une tragédie intitulée *Œdipe*. Ce sujet a été traité comme on sait par plusieurs poètes anciens et modernes, dont les plus célèbres sont Sophocle, Sénèque, Corneille et Voltaire. M. Martinez de la Rosa, en imitant le poète grec, a conservé l'ouvrage dramatique de Sophocle, dans toute sa simplicité primitive, et tel qu'on l'applaudissait à Athènes. Il n'y a fait d'autres changemens que ceux qu'exigeaient la diversité des tems et la vraisemblance. Ces changemens, le poète les a jugés indispensables; car il n'était pas possible, dit-il, de transférer un sujet tragique d'une manière rigoureuse *en cuerpo y alma* (en corps et en âme) du théâtre des Grecs, sur celui des Espagnols. C'est après l'épreuve de la représentation de sa tragédie, qu'on pourra bien juger du mérite de sa tentative.

A. M.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

New-York. — *Fossile extraordinaire.* — Tandis que les Parisiens contemplent avec étonnement l'un des géans de la mer, on admire ici quelques débris d'un animal bien plus extraordinaire, tiré nouvellement du monde fossile. L'Europe en aura, dit-on, la moitié, et l'on souhaite généralement ici que l'acquisition de cet incomparable monument d'histoire naturelle soit faite par la France, et que le savant Cuvier puisse voir ces ossemens et les classer. Une mâchoire de vingt pieds de long, et du poids de douze cents livres! des vertèbres de seize pouces de diamètre, à travers lesquels la moelle épinière s'ouvrait un passage ovale de neuf pouces sur six! des côtes de neuf pieds de long! Si l'animal dont voilà quelques parties était du genre de l'éléphant, on pourrait dire que ce colosse de l'ancien monde surpassait autant le célèbre mammouth, que l'éléphant moderne surpasse la souris; la proportion serait assez exacte. Il paraît que l'Amérique est destinée à révéler les faits les plus extraordinaires et les plus importans pour tout ce qu'il est possible de retrouver de l'histoire du globe terrestre. F.

Boston. — *Exposition de tableaux.* — Jusqu'ici les arts n'ont pas joué un grand rôle en Amérique. On a craint leur influence. On les a repoussés comme des séductions, comme les ennemis des sciences et des intérêts positifs du gouvernement et du commerce; et l'on n'est parvenu qu'à fermer une source de jouissances nobles, et à déshériter l'imagination d'un de ses plaisirs les plus vifs et les plus purs. La peinture, qui a surtout besoin d'être comprise, s'est retirée devant ce froid dédain, et les artistes ont quitté un pays où, devant une belle

œuvre, on leur eût demandé, « qu'est-ce que cela prouve ? » Il n'en est plus de même aujourd'hui; les Anglo-Américains, sortis de leur première verve d'utilité et de républicanisme, se sont humanisés, et commencent à comprendre qu'on n'étouffe pas en vain une des plus impérieuses facultés de notre nature. Cependant, ils n'accueillent encore les arts que comme des distractions, des amusemens un peu plus raffinés que ceux de la chasse, ou de la table. Et, d'après cette disposition, on peut leur prédire que, de long-tems encore, ils n'auront une sculpture ou une peinture nationale. Il faut que le sentiment du beau, et le besoin de le retrouver sous une foule de formes, existe dans les masses, pour qu'un homme de génie vienne y répondre. La peinture américaine est ce qu'elle doit être, une continuation pâle de l'école anglaise, ou une manufacture d'objets de commerce. L'exposition, établie depuis peu dans la galerie de l'Athénée de Boston, pourra, à la longue, être favorable aux progrès de l'art, mais ce qui manque surtout, c'est de la sympathie dans le peuple, et une collection de tableaux de vieux maîtres où l'artiste puisse retremper son talent et son âme, et reprendre courage à l'aspect de ces vieilles gloires qui ont traversé les siècles. L. Sw.-B.

EUROPE.

STATISTIQUE DES SOUVERAINS DE L'EUROPE EN 1829.

N. B. En statistique, les tableaux consacrés à une seule classe d'objets doivent être assimilés aux monographies des naturalistes : les analogies et les différences y sont plus apparentes, saisies plus facilement, mieux appréciées; dans un cadre où l'œil et l'esprit seraient occupés d'une multitude d'objets divers, on ne peut apercevoir distinctement aucune des parties, si l'on s'attache à l'impression produite par l'ensemble. Ainsi, par exemple, si l'on recherche jusqu'à quel point le nombre des membres d'une famille régnante peut être utile ou onéreux à la nation qui lui est soumise, des tableaux tels que ceux-ci fourniront quelques données, et mettront sur la voie; il ne s'agira plus que d'étudier les usages locaux, les mœurs de la nation et celles de la cour. S'il était question de la Russie, on n'omettrait point cette particularité qui tient à la fois aux habitudes et à la religion de l'État : dans les cérémonies de l'église, on ne se borne point à prier

pour le monarque, mais pour chaque membre de la famille impériale individuellement, ainsi que pour leurs épouses ou leurs enfans, et, pour chacun, repétition des mêmes prières. Au tems de l'empereur Alexandre, cette partie des offices religieux était déjà si longue, qu'elle occupait annuellement au moins quatre jours entiers; impôt énorme prélevé sur chacun des assistans. Si la famille impériale de Russie était composée, comme celle d'Autriche, de 22 membres, et si des mariages venaient encore grossir ce nombre, les offices seraient interminables; aucune patience humaine ne pourrait en supporter la longueur. Et que peut signifier la fatigante répétition de la même formule, sur le même ton? Aucune pensée peut-elle accompagner des oraisons débitées de la sorte? Qui oserait dire que la divinité en tient compte?

Nous plaçons ici cette observation, comme un exemple de celles auxquelles les tableaux statistiques du genre de celui-ci donneront lieu, et ce n'est pas la plus grave, à beaucoup près. Les titres de ces tableaux indiquent assez leur usage et en signalent l'importance. Nous ferons seulement observer que, par la simple inspection du second tableau, on voit que la famille la plus nombreuse est celle de l'empereur d'*Autriche;* elle ne compte pas moins de 22 membres. Après elle, vient la famille du roi de *Würtemberg*, et le troisième rang est occupé par celle du roi de *Danemark,* tandis que les familles d'*Anhalt-Coethen,* de *Sardaigne* et de *Toscane* ne comptent actuellement qu'un seul individu.

I. Tableau *des souverains de l'Europe en* 1829, *rangés d'après leur âge, avec l'indication de leur religion.*

N.os d'ordre.	NOMS DES SOUVERAINS.	ÉPOQUES de leur NAISSANCE.	AGE.	RELIGION.
			ans.	
1	Louis I, grand duc de Hesse.....	juin 1753	76	luthérien.
2	Pierre, duc d'Oldenbourg.....	janv. 1755	74	luthérien.
3	Antoine I, roi de Saxe.....	déc. 1755	74	catholique.
4	Frédéric-François, grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin.....	déc. 1756	73	luthérien.
5	Charles X, roi de France.....	octob. 1757	72	catholique.
6	Jean, prince de Lichtenstein.....	juin 1760	69	catholique.
7	Gunther, prince de Schwarzbourg-Sondershausen.....	déc. 1760	69	luthérien.
8	Pie VIII, pape.....	1761	68	catholique.
9	Antoine, prince de Hohenzollern-Siegmaringen.....	janv. 1762	67	catholique.

Nos d'ordre.	NOMS DES SOUVERAINS.	ÉPOQUES de leur NAISSANCE.	AGE.	RELIGION.
			ans.	
10	Georges IV, roi de la Grande-Bretagne.	août 1762	67	angl., évan.
11	Louis, grand-duc de Bade.....	février 1763	66	luthérien.
12	Frédéric, duc de Saxe-Altenbourg....	avril 1763	66	luthérien.
13	Charles XIV, roi de Suède.....	janv. 1764	65	luthérien.
14	Félix, roi de Sardaigne.....	avril 1765	64	catholique.
15	Alexis, duc d'Anhalt-Bernbourg.....	juin 1767	63	évangéliq.
16	Frédéric VI, roi de Danemark..... ..	janv. 1768	61	luthérien.
17	François I, empereur d'Autriche.....	février 1768	61	catholique.
18	Frédéric-Ferdinand, duc d'Anhalt-Coethen.....	juin 1769	60	catholique.
19	Frédéric, landgrave de Hesse-Hombourg.....	juillet 1769	60	réformé.
20	Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse.	août 1770	59	évangéliq.
21	Guillaume IV, roi des Pays-Bas.....	août 1772	57	réformé.
22	Frédéric, prince de Hohenzollern-Hechingen.....	juillet 1776	53	catholique.
23	François I, roi des Deux-Siciles.....	avril 1777	52	catholique.
24	Guillaume II, grand-duc de Hesse....	juillet 1777	52	réformé.
25	Georges, grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz.....	août 1779	50	luthérien.
26	François IV, archiduc, duc de Modène.	octob. 1779	50	catholique.
27	Guillaume I, roi de Wurtemberg.....	sept. 1781	49	luthérien.
28	Charles, grand-duc de Saxe-Weimar.	février 1783	46	luthérien.
29	Ernest, duc de Saxe-Cobourg-Gotha..	janv. 1784	45	luthérien.
30	Ferdinand VII, roi d'Espagne.....	octob. 1784	45	catholique.
31	George-Guillaume, prince de Schaumbourg-Lippe.....	déc. 1784	45	réformé.
32	Henri LXII, prince de Reuss-Schleiz.	mai 1785	44	luthérien.
33	Mahmoud II.....	juillet 1785	44	mahomét.
34	Louis I, roi de Bavière.....	août 1786	43	catholique.
35	Georges, prince de Waldeck.....	sept. 1789	40	évangéliq.
36	Henri XIX, prince de Reuss et Greiz.	mars 1790	39	luthérien.
37	Marie-Louise, duchesse de Parme....	déc. 1791	38	catholique.
38	Guillaume, duc de Nassau.....	juin 1792	37	évangéliq.
39	Gunther, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt.....	nov. 1793	36	luthérien.
40	Léopold, duc d'Anhalt-Dessau.....	octob. 1794	35	évangéliq.
41	Nicolas I, empereur de Russie.....	juillet 1796	33	grec.
42	Léopold, prince de Lippe-Detmold....	nov. 1796	33	réformé.
43	Henri LXXII, prince de Reuss-Ébersdorf.....	mars 1797	32	luthérien.
44	Léopold II, grand-duc de Toscane....	octob. 1797	32	catholique.
45	Charles, duc de Lucques.....	déc. 1799	30	catholique.
46	Bernard, duc de Saxe-Meinungen-Hildburghausen.....	déc. 1800	29	luthérien.
47	Don Miguel, élu roi de Portugal par les cortès de Lamego, mais non reconnu par les puissances européennes.....	mai 1802	27	catholique.
48	Charles, duc de Brunswick.....	octob. 1804	26	luthérien.
49	Maria da Gloria, reine de Portugal...	juillet 1819	9	catholique.

II. Tableau *des souverains de l'Europe en* 1829, *rangés d'après l'époque de leur avénement, avec l'indication de leur âge au commencement de leur règne, et du nombre des membres mâles dont se composent leurs familles respectives.*

N.os d'ordre.	NOMS DES PRINCES RÉGNANS.	AVÉNEMENT au TRÔNE	A l'âge de	MEMBRES de la famille vivans.
			ans.	membres.
1	Duc de Saxe-Altenbourg	sept. 1780	17	7
2	Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin.	avril 1785	28	7
3	Prince de Hohenzollern-Siegmaringen.	déc. 1785	23	3
4	Prince de Lippe-Schaumbourg	février 1787	2	3
5	Grand-duc de Hesse	avril 1790	36	10
6	Empereur d'Autriche	mars 1792	24	22
7	Prince de Schwarzbourg-Sondershausen	octob. 1794	33	5
8	Duc d'Anhalt-Bernbourg	avril 1796	28	2
9	Roi de Prusse	nov. 1797	27	14
10	Prince de Lippe-Detmold	avril 1802	5	5
11	Duc de Saxe-Meiningen	déc. 1803	3	2
12	Prince de Lichtenstein	mars 1805	44	12
13	Duc de Saxe-Cobourg	déc. 1806	22	8
14	Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt.	avril 1807	13	5
15	Roi de Danemark	mars 1808	40	17
16	Roi d'Espagne	mars 1808	23	10
17	Sultan	juillet 1808	24	2
18	Prince de Hohenzollern-Hechingen	nov. 1810	34	6
19	Prince de Waldeck	sept. 1813	23	7
20	Roi des Pays-Bas	déc. 1813	41	6
21	Duchesse de Parme	mai 1814	22	«
22	Duc de Modène	juin 1815	35	5
23	Duc de Brunswick	juin 1815	10	2
24	Duc de Nassau	janv. 1816	23	5
25	Roi de Wurtemberg	octob. 1816	35	19
26	Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin.	nov. 1816	37	4
27	Prince de Reuss-Grefiz	janv. 1817	26	2
28	Duc d'Anhalt-Dessau	août 1817	22	9
29	Roi de Suède	février 1818	54	4
30	Prince de Reuss-Schleiz	avril 1818	32	3
31	Grand-duc de Bade	déc. 1818	35	6
32	Duc d'Anhalt-Coethen	déc. 1818	48	1
33	Landgrave de Hesse-Hombourg	janv. 1820	59	5
34	Roi de la Grande-Bretagne	janv. 1820	57	8
35	Électeur de Hesse	février 1821	43	9
36	Roi de Sardaigne	avril 1821	56	1
37	Prince de Reuss-Ébersdorf	juillet 1822	25	4
38	Duc de Oldenbourg	juillet 1823	68	5
39	Duc de Lucques	mars 1824	25	2
40	Grand-duc de Toscane	juin 1824	26	1
41	Roi de France	sept. 1824	67	10
42	Roi des Deux-Siciles	janv. 1825	46	9

Nos d'ordre.	NOMS DES PRINCES RÉGNANS.	AVÉNEMENT au TRÔNE.	A l'âge de	MEMBRES de la famille vivans.
			ans.	membres.
43	Roi de Bavière	octob. 1825	59	9
44	Empereur de Russie	déc. 1825	29	5
45	Reine Maria da Gloria	mai 1826	7	«
46	Roi de Saxe	mai 1827	72	5
47	Grand-duc de Weimar	juin 1828	45	7
48	Pie VIII	mars 1829	68	1
49	Don Miguel, non reconnu, pour mémoire	«	«	«

III. Tableau *des maisons souveraines éteintes depuis* 1800.

Reuss-Gera . . . . . en 1802.
Modène-Este . . . . . en 1803.
Reuss Lobenstein, branche aînée . . . . . en 1803.
Anhalt-Coethen, la ligne principale . . . . en 1818.
Reuss-Lobenstein, branche cadette . . . . . en 1824.
Saxe-Gotha . . . . . en 1825.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres. — *Mortalité dans cette capitale en* 1828. — On vient de publier la table des naissances et des décès qui ont eu lieu, l'année passée, à Londres; en voici des extraits. Il y a eu :

26,543 naissanc., dont 13,360 garçons, et 13,185 filles.
21,709 décès, dont . . 11,112 garçons, et 10,597 filles.

Difference 4,836 naiss. en plus. 2,248 naiss. *id*. . . . 2,588 naiss. *id*.

Les maladies principales, qui ont produit la mort de 21,709 habitans, sont celles ci-après :

Consomption	5,213 décès,	ou 1 sur	4.
Convulsions	2,542 —	ou 1 sur	9.
Inflammation	2,599 —	ou 1 sur	10.
Vieillesse	1,511 —	ou 1 sur	14.
Enfans morts nés	1,005 —	ou 1 sur	21.
Hydropisie	941 —	ou 1 sur	23.
Fièvre	843 —	ou 1 sur	25.

Les morts violentes ont été principalament celles dont les causes sont indiquées ci-après : suppliciés, 21; noyés, 150; tués par accidens, 107; brûlés, 41; suicidés, 41; trouvés morts, 15; suffoqués, 10; morts d'ivresse, 7; assassinés, 6; empoisonnés, 7; échaudés, 8; étranglés, 1; mort de

faim, 1, etc.; total, 414, ou un sur 51 décès. — Il a péri, dans le cours de l'année, 736 personnes de la rougeole; 598 de la petite vérole, et 717 de la coqueluche. Ainsi, ces trois maladies contagieuses ont seules enlevé 2,051 habitans de Londres, et augmenté la mortalité d'un neuvième.

MOREAU DE JONNÈS.

Journal du Peuple. — Une feuille qui fait profession de s'adresser aux classes pauvres et laborieuses, et qui a pour titre : *Avis aux Ouvriers*, a paru, pour la première fois, le 20 février 1829. Entre autres principes féconds en bons résultats, nous y avons remarqué ceux-ci : « Si vous voulez être libres, faites-vous dignes de la liberté; pour cela, il faut abjurer un faux savoir, et tâcher d'arriver au vrai. Regardez autour de vous; comparez toutes choses; comprenez votre propre dignité; corrigez-vous de vos habitudes vicieuses; renoncez aux superfluités; méprisez la paresse, l'ivresse, le jeu; gardez-vous des faux amis, et apprenez à *penser*, et, s'il se peut, à *agir* avec indépendance. » — Ce premier numéro est une sorte de proclamation assez énergique. L'auteur déclare que, si cette première conversation est bien accueillie, il en donnera d'autres périodiquement. La feuille in-8° est imprimée sur les deux faces, et se vend un sou de France (*a half penny*).

BEAUX-ARTS. — *Exposition de tableaux.* — Il y a cette année un déluge de tableaux; Sir *Thomas Lawrence* en a huit pour sa part, toujours remarquables par cette suavité de pinceau, ces effets doux, piquans et mystérieux que nous lui connaissons. Ce qu'il a fait de plus beau cette année est, en femmes, sa duchesse de Richemond, et en hommes, le poète Southey, et l'architecte Soane. *Wilkie* a de même huit portraits, et grand nombre de délicieux petits tableaux. Ce sont pour la plupart des scènes espagnoles, où l'on retrouve la même finesse d'observation, peut-être avec plus de dignité, que dans ses charmantes scènes familières de la vie anglaise. Les paysages de *Turner* se maintiennent au premier rang. Toujours le même éclat de lumières, avec de nouveaux accidens, et ces grandes et poétiques masses que Turner seul sait trouver et harmoniser. Après lui vient *Constable*, si original dans sa manière de peindre, et si jaloux d'accentuer fortement ses sensations, que sa peinture ne peut être vue qu'à distance. Une vue, prise de Châlons-sur-Saône par *Stanfield*, a un grand mérite d'exécution. M. *Westall* a fait *une première rencontre d'Henri IV et de Gabrielle*. Accoutumés à juger du talent de cet artiste sur les gravures que nous avons en France de ses ouvrages, nous

sommes moins frappés de ses défauts que de ses qualités. Cependant, il est très-souvent faux et contourné. Ses figures, ses ombres ne sont rien moins que naturelles. Ce sont des efforts de pensée, pour la plupart avortés ou malheureux. M. Westall manque de savoir et d'exécution pour accomplir la poésie qu'il entrevoit.

Sculpture. — *Statues de Tam O'Shanter et de Johnny le Cordonnier.* — Ces deux héros d'un des plus délicieux poèmes de Burns ne semblaient pas devoir jamais arriver aux honneurs de la sculpture. Deux paysans écossais, buvant au coin du feu, et devisant joyeusement dans la joie de leur cœur, après un jour de marché, n'offrent à la pensée rien de bien poétique. Cependant, un artiste que la nature a fait sculpteur, comme elle avait fait Burns poète, un Écossais aussi est parvenu à dégager ces deux figures d'un énorme bloc de pierre du comté d'Ayr; il en a fait le groupe le plus franchement gai, et le plus original qu'il y ait eu de long-tems dans les arts. C'est quelque chose de fort remarquable que cette création d'un génie singulièrement naïf et observateur, inspiré par un autre génie de la même trempe. Toute la poésie des traditions et des mœurs populaires est là, dans son énergie et sa grace primitives.

Louise Sw.-Belloc.

RUSSIE.

Tribus kalmoukes.— Civilisation — MM. *Zwick* et *Schill* ont parcouru, comme missionnaires, les points les plus reculés de l'empire russe. Ils ont visité plusieurs hordes kalmoukes, entre autres, celle de Corschut, où ils sont demeurés cinq jours. Sereddschub, le chef ou souverain de cette tribu, qui est colonel au service de la Russie, et décoré de plusieurs ordres, est doué d'une intelligence très-remarquable, et même de talens variés. Il s'occupe avec beaucoup de zèle de la civilisation de ses sujets. Il a introduit parmi eux plusieurs ouvrages d'Europe, lors de la campagne contre Bonaparte, il a pris une part active à la guerre ; et commandait un régiment de Kalmouks. Depuis son retour, il a fait construire pour lui un vaste palais de bois, dont la distribution et l'ameublement sont commodes et du meilleur goût. Il n'habite plus sous une tente, si ce n'est pourtant à l'époque la plus chaude de l'année, pendant laquelle il campe, durant quelques semaines, dans les steppes. Il fit aux voyageurs l'accueil le plus gracieux : sa table était servie selon l'étiquette russe, et, durant le repas, douze musiciens kalmouks, dirigés par un maître d'orchestre russe,

exécutaient, avec beaucoup de justesse, des symphonies, des airs allemands et des marches. Il fit boire à ses hôtes des vins de Grèce et de France. De leur côté, ceux-ci le prièrent d'accepter quatre-vingt-seize exemplaires des Évangélistes, et plusieurs centaines de brochures et traités moraux et religieux traduits en russe. Il leur signala, en les parcourant, plusieurs erreurs, et des passages entiers où la traduction n'était point exacte. Son palais renfermait une collection d'armes précieuses, d'instrumens de musique, et une petite bibliothèque de livres russes, pour la plupart historiques, tels que les *Annales de Karamzine*, les *Voyages de Karpini, d'Abulgasi*, et autres ouvrages sur les Kalmouks et leurs domaines. Il est curieux de voir ces germes de civilisation transplantés ainsi, par un seul homme, dans les steppes de l'Asie. L. S. B.

Fabriques et manufactures en Russie. — En 1803, la Russie ne comptait encore que 2,364 manufactures, et, dans ce nombre, il s'en trouvait beaucoup de fort peu importantes. Le *Journal des manufactures et du commerce* (Journal manufactouri torgovli. St.-P.), et après lui, le *Bulletin du Nord* (avril 1829) ont donné la liste de ces établissemens pour 1826, et déjà elle s'élevait à 6,000, employant ensemble près de 300,000 ouvriers. En voici le détail : 1° 2,000 *tanneries*, qui préparent continuellement environ 3 millions de peaux; 2° 500 *fabriques de tissus de coton*, dans lesquelles, année courante, on confectionne jusqu'à 60 millions d'archines de cotonnades : elles emploient jusqu'à un demi-million de pouds de coton, qui s'importe presque tout de l'Angleterre, la Russie ayant encore peu de *filatures;* 3° 400 *fabriques de draps*, dans lesquelles on tisse 5 millions d'archines de draps, dont 3 millions sont employés à l'habillement des troupes et 2 se consomment dans le commerce de l'intérieur : on y confectionne en outre 4 millions d'archines de drap fin, casimir, vigogne, flanelle, etc.; 4° 700 *fabriques de suif et de savon*, donnant annuellement au commerce jusqu'à 2 millions de pouds de ces deux denrées; 5° 300 *fabriques de chandelles*, employant jusqu'à un demi-million de pouds de suif; 6° 200 *fabriques de toile*, fournissant annuellement 20 millions d'archines; 7° 200 *fabriques de potasse*, préparant annuellement environ 500 mille pouds; 8° 166 *verreries* et *fabriques de cristaux*, où l'on fabrique 15 millions de bouteilles, verres et autres vases, par année, 80 mille caisses de verre en feuille, et un million et demi de vitres en verre blanc; 9° 182 *fabriques* d'objets, outils et instrumens *en acier*; 10° 200 *fabriques de soieries*, dont 70, qui se trouvent dans la seule ville de Moscou, occupent

13,700 ouvriers, et fournissent pour plus de 10 millions de roubles d'étoffes de soie.

Nijni. — Foire de 1828. — La somme totale des marchandises qui sont entrées dans le trafic de cette foire s'est élevée à 107,583,674 roubles; savoir : 15,269,060 en produits de la Chine; 4,439,400 en marchandises boukhares et kirguises; 1,561,800 en marchandises de la Perse, de la Géorgie, et de l'Arménie; 13,800,125 en importations étrangères de l'Europe et des colonies; enfin, 72,313,349 en produits russes.

E. H.

ALLEMAGNE.

STATISTIQUE. — *Population de la monarchie prussienne.*

GOUVERNEMENS.	HABITANS à la fin de 1828.	GOUVERNEMENS.	HABITANS à la fin de 1828.
Kœnigsberg	705,158	*Magdebourg*	549,152
Gumbinnen	510,996	*Merseburg*	585,527
Danzig	529,958	*Erfurt*	274,929
Marienwerder	462,269	*Münster*	592,824
Posen	730,862	*Minden*	387,870
Bromberg	553,644	*Arnsberg*	447,254
Potsdam avec *Berlin*	874,776	*Cologne*	382,993
Francfort	664,826	*Dusseldorf*	692,052
Stettin	416,987	*Coblenz*	412,210
Köslin	311,620	*Trèves*	366,458
Stralsund	148,948	*Aix-la-Chapelle*	348,629
Breslau	942,507		
Oppeln	694,251	TOTAL	12,726,823
Liegniz	759,993		

TABLEAU *de l'augmentation progressive de la population dans la monarchie prussienne, depuis* 1817 *jusqu'à* 1829.

ANNÉES	POPULATION.
1817	10,536,571
1819	10,976,252
1820	11,272,482
1821	11,480,815
1822	11,664,133
1824	12,050,679
1825	12,256,725
1826	12,410,788
1827	12,5[illegible]2,278
1828	12,726,823

SUISSE.

Réclamation. — Lausanne, *août* 1829. — Monsieur, votre Revue du mois de juillet dernier, p. 233-237, renferme un article relatif au procès de M. Monnard. Cet article contient des assertions à coup sûr bien peu philosophiques; je ne m'en occuperai pas, je ne suis point appelé à les réfuter. Mais, à côté de ces assertions se trouvent des erreurs graves sur les faits. A la page 235, votre correspondant dit : « l'ouvrage dont il est question eût-il été hors de toute atteinte, quant à son contenu, devait, d'après l'article 1er de notre loi sur la police de la presse, être soumis à la censure, comme production d'un auteur domicilié hors du canton; et M. Monnard, qui s'était chargé d'en procurer l'impression, n'ayant pas rempli cette formalité, devait, pour ce fait seul, être traduit devant les tribunaux, qui auraient eu, en outre, à juger si l'ouvrage, par la nature de son contenu, donnait lieu à quelque autre application de la loi». Or, c'est là une grande erreur; car M. Monnard, comme Vaudois domicilié depuis plus d'un an dans le canton, était absolument libre de faire imprimer cette brochure, sans la soumettre à la censure, s'il était éditeur; et, s'il ne l'était pas, aucune obligation pareille ne pesait sur lui. C'est ce que les tribunaux ont décidé; il paraît que l'auteur de l'article qui vous a été envoyé de Lausanne, n'est pas jurisconsulte.

On pourrait encore relever d'autres erreurs et d'autres inexactitudes qui lui ont échappé. Puisque l'auteur n'a pas jugé opportun ou prudent de se nommer, cette réfutation perdrait aussi de son intérêt.

Cependant, comme votre correspondant anonyme avance que le conseil d'État a conservé un pouvoir arbitraire sur les professeurs (page 237) il voudra peut-être justifier aussi l'arrêté nouveau que le conseil d'État vient de publier contre M. Monnard. Je me contente de livrer cet acte administratif, sans commentaire, à la sagacité de vos lecteurs, et au zèle officieux du Vaudois inconnu, qui avoue lui-même que le premier arrêté n'est dû qu'à une mesure arbitraire, mais consacrée par l'usage.

Le Conseil d'État du canton de Vaud :

Vu la brochure imprimée et publiée à Lausanne au mois de mars dernier, ayant pour titre : *Observations sur l'article sur les sectaires*, inséré dans la gazette de Lausanne du 13 mars

1829, duquel écrit M. *Alexandre* Vinet, ministre impositionnaire de ce canton, actuellement professeur à Bâle, s'est reconnu l'auteur ; considérant qu'il est établi dans cette brochure : que celui qui brave la loi doit, sans doute, être qualifié de *séditieux*, de *factieux*, de *rebelle ;* mais, ajoute l'auteur, *rebelle pour celui qui a fait la loi, rebelle aux yeux de la loi;* que, dans le même écrit, se trouvent littéralement les passages suivans : *Une loi injuste doit être respectée par moi, quoique injuste, lorsqu'elle ne blesse que mon intérêt ; et mes concitoyens, également lésés, lui doivent le même respect. Mais une loi immorale, irréligieuse, une loi qui m'oblige de faire ce que ma conscience et la loi de Dieu condamnent, si on ne peut la faire révoquer, il faut la braver. Ce principe, loin d'être subversif, est le principe de vie des sociétés ; c'est la lutte du bien contre le mal. Supprimez cette lutte, qu'est-ce qui retiendra l'humanité sur cette pente du vice et de la misère où tant de causes réunies la poussent à l'envi? C'est de révolte en révolte* (*si l'on veut employer ce mot*), *que les sociétés se perfectionnent, que la civilisation s'établit, que la justice règne, que la vérité fleurit.* Considérant que de telles théories sont absolument subversives de l'ordre, qui ne peut subsister sans le respect et l'obéissance aux lois, ce que les tribunaux ont reconnu, en déclarant que la brochure dont il s'agit *renfermait l'énonciation irréfléchie d'une théorie dangereuse sur la faculté de l'homme de résister à la loi d'après le dictamen de sa conscience ;* considérant que M. le ministre *Charles* Monnard, professeur de littérature française dans l'Académie de Lausanne, a pris une part directe et active à l'impression et à la publication de cet écrit, qu'il l'a annoncé par les feuilles publiques en lui donnant son adhésion ; qu'il a commenté et expliqué le système de l'auteur, en établissant que les citoyens peuvent résister à la loi, à leurs *périls et risques*, ce qui ôterait le caractère moral de l'obéissance à la loi, et que l'auteur n'aurait pas dû dire, selon lui, qu'il faut marcher de *révolte* en *révolte*, mais de *révolution* en *revolution ;* considérant, enfin, qu'il importe au gouvernement chargé de faire régner l'ordre, ainsi que le respect et l'obéissance aux lois, de réprimer, par les moyens que lui donnent ses attributions, un tel écart de la part de deux ministres qui pourraient être appelés à servir à l'Église nationale, et dont l'un est actuellement chargé, par ses fonctions de professeur, d'instruire la jeunesse vaudoise ; voulant, toutefois, croire qu'il y a eu dans cette affaire, de la part de MM. Vinet et Monnard, de l'irréflexion, et espérer pour l'avenir, que, mieux avisés, ils pourront encore rendre à leur pays les services qui dépendent de

leur caractère et de leurs fonctions; ouï le département de de l'intérieur, arrête :

Art. 1er. M. *Alexandre* Vinet, ministre impositionnaire, sera privé, pendant deux ans, de la faculté de demander un poste ecclésiastique dans le canton de Vaud. — 2. M. le ministre *Charles* Monnard sera pareillement privé de la même faculté pendant une année. De plus, M. Monnard demeurera suspendu, pendant le même tems, échéant au 1er septembre 1830, de ses fonctions de professeur de littérature française dans l'Académie de Lausanne. — 3. Le présent arrêté sera notifié à M. Alexandre Vinet par l'intermédiaire de l'Académie, et à M. Charles Monnard par le conseil Académique. Il sera, de plus, communiqué aux doyens des quatre classes.

Donné sous le seau du conseil d'État, à Lausanne, le 1er septembre 1829.

Le Landammann en charge

(le sceau) Bourgeois. — Le chancelier, Boisot.

A la lecture de cet arrêté, vous aurez sans doute remarqué qu'il serait dangereux de prendre le contre-pied des propositions incriminées; car il deviendrait nécessaire alors de se soumettre à une loi immorale et irréligieuse. Vos lecteurs seront bien aises de savoir que les mots *périls et risques*, imputés à M. Monnard, sont entourés, dans son article, de phrases, de mots et d'idées qui leur donnent un autre sens que celui qui leur est attribué dans l'arrêté. D'ailleurs, l'article où se trouve ce passage est de quatorze jours antérieur à l'acte d'accusation, et cet acte n'en fait pas mention. On ignore pourquoi et comment il est arrivé que ces mots, non incriminés d'abord par l'administration, lors de l'acte d'accusation, sont devenus si coupables, long-tems après, aux yeux de la même administration. Qu'on sache cependant qu'entre l'acte d'accusation et l'arrêté il y a une libération prononcée par les tribunaux. J'espère, monsieur, que vous voudrez donner une place dans votre prochain cahier à la présente réclamation. Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Louis Pellis, docteur en droit.

ITALIE.

STATISTIQUE. — *Tableau des mouvemens de la population dans les provinces lombardes.*

	NAISSANCES.			DÉCÈS.		
	En 1827.	En 1828.		En 1827.	En 1828.	
		légitim.	illégitim.			suicid
Province de Milan	20,540	20,610	1,254	16,603	15,588	19
Dans la ville	5,848	5,759	1,246	4,662	4,078	10
Dans le reste de la province	14,692	14,851	8	11,941	11,510	9
Province de Brescia	12,298	12,662	380	10,306	9,620	1
Province de Crémone	7,953	5,369	329	6,133	6,048	1
Province de Mantoue	9,561	10,057	378	7,202	7,954	«
Province de Bergame	12,484	13,093	206	10,013	10,037	6
Province de Como	13,231	13,578	303	9,677	9,831	7
Province de Pavie	6,677	6,698	14	4,826	5,267	2
Province de Lodi	8,677	8,732	156	6,844	6,799	1
Province de Sondrio	3,565	3,319	53	2,592	3,028	«
TOTAL	94,986	96,898	3,073	73,996	74,172	37

(Communiqué par M. *Adrien* BALBI.)

PAYS-BAS.

Statistique de la presse périodique. — Un de nos correspondans nous transmet l'indication ci-après des différens journaux, publiés dans les Pays-Bas (1).

I. Journaux ministériels, ou *semi-ministériels.*

1. *Gazette des Pays-Bas*, à Bruxelles; assez bon journal, seul officiel, rédigé sous l'influence du ministre de l'intérieur (M. VAN GOBHELSCHROI.) RÉDACTEURS : MM. *Baron*, *Griban*, etc.
2. *Le National*, nouveau journal publié à Bruxelles. RÉDACTEURS, MM. *Mocke*, de Bruges, auteur de romans écrits en français, et *Libry-Baguano*, etc.
3. Le *Courrier universel*, publié à Liége depuis le mois de mai

(1) Il serait curieux et intéressant d'offrir peu à peu, ainsi que nous avons commencé à le faire, le tableau comparé des journaux et ouvrages périodiques qui paraissent dans les différens pays. Nous recevrons avec reconnaissance les communications de ce genre qui nous seront adressées, lorsqu'elles auront un caractère d'exactitude et d'authenticité.

1829, dirigé beaucoup moins contre l'opposition libérale que contre l'opposition apostolique. RÉDACTEURS, MM. *Pocholle Santorius*, *Wiedeman*, du Wurtemberg, etc.

4. L'*Éclaireur politique*, semi-libéral, rédigé à Maestricht, par MM. *Jaminet*, *Wenstenrad*, avocats, etc.
5. *Journal d'Anvers*, autrefois rédigé par M. *Peseux*.
6. *Journal de Gand*, rédigé par M. *Raoul*, professeur et littérateur distingué, et par M. *Durand*, habile improvisateur.
7. La *Gazette flamande de Bruges*.
8. Une Feuille publiée à *Mons*.
9. *Janus*, Journal hollandais, imprimé à Bréda, rédigé par M. *Wapp*, professeur à l'École militaire; sous l'influence de M. *Van Maanen*, ministre de la justice.
10. *L'Impartial*, qui paraît à Bruxelles, deux fois par semaine. — RÉDACTEURS, MM. *Comet*, *Durand*, *Santo-Domingo*, etc.

II. Journaux de l'Opposition libérale.

11. Le *Courrier des Pays-Bas*, publié à Bruxelles. — RÉDACTEURS, MM. *De Potter*, *Claës*, *Jottrand*, *Ducpétiaux*, *Van Meenen*, de Louvain, *Maseart*, *Van de Weyer*, avocats, etc. — Ce journal, où l'on remarque d'excellens articles, est quelquefois écrit avec trop peu de mesure, ou d'un style passionné, qui nuit à la cause même que les auteurs ont l'intention de servir.
12. *Le Politique*, ci-devant *Mathieu Laensberg*, publié à Liége, par MM. *Devaux*, *Lebeaux*, *Rogier*, *Van Hulst*, etc. — On donne à ces écrivains le nom d'*unionistes*, parce qu'ils ont cru pouvoir associer l'opposition libérale à l'opposition jésuitique et apostolique. La rédaction est souvent négligée.
13. *La Ruche* (*Byenkorf*), très-bon journal hollandais, publié à La Haie.
14. La *Gazette de Louvain*, par quelques jeunes étudians de l'université de cette ville, dont le style est peu mesuré, même violent.
15. *Le Belge*, publié à Bruxelles. RÉDACTEURS, MM. *Bosh*, *Levae*, etc., esprit sage et modéré.
16. Le *Courrier de Flandre*, qui paraît à Namur.
17. La *Gazette hollandaise d'Arnheim*, assez bon journal, spécialement dirigé contre les prétentions de la Belgique, et aussi contre le ministère; M. *Donker-Curtius*, avocat à Amsterdam, en est le principal rédacteur.
18. Le *Journal de la Belgique*, publié à Bruxelles, bien servi pour les nouvelles; plutôt neutre que libéral prononcé, en ce qu'il s'abstient, le plus souvent, de discussions, et se borne à donner des faits.

19. Le *Journal de la province de Liége*, publié à Liége, devenu presque ministériel depuis quelque tems, d'une couleur pâle et indécise; rédigé par MM. *Chênedollé* fils, *Godet*, *Le Cocq*, de Dinant, *Desoër*, etc.
20. *Journal* publié à *Luxembourg*, assez bien rédigé, d'une nuance très-modérée.
21. *Journal d'Ypres*, sans couleur prononcée.

III. Journaux de l'Opposition catholique et apostolique, ou *ultra-montaine.*

22. Le *Courrier de la Meuse*, publié à Liége, rédigé avec talent, mais dans une direction jésuitique, par MM. *Kersten*, *Stas*, etc., sous l'influence du grand-vicaire de Liége, agent officiel et officieux très-zélé du souverain pontife.
23. Le *Catholique des Pays-Bas*, publié à Gand par M. *Bartels*, de Bruxelles, protestant converti.
24. *L'Echo*, qui paraît à Namur.
25. *Le Brabançon du Nord*, publié à Bois-le-Duc.
26. *La Sentinelle*, journal hebdomadaire, imprimé à Bruxelles, rédigé par MM. *Froment*, *Barré*, *Dumont*, etc., qui ne gardent aucun ménagement envers les personnes, et semblent exploiter le scandale et spéculer sur la malignité publique, qui accueille et encourage trop souvent des publications fort peu dignes d'intérêt.

On pourrait citer encore une *Feuille des Spectacles*, rédigée à Bruxelles par M. *Maurice*, frère du rédacteur du journal du même genre, publié à Paris; enfin, la *Bibliothèque des instituteurs*, journal de l'instruction moyenne et primaire dans les provinces wallones, recueil mensuel, très-utile, publié à Mons, par M. *Raingo;* et le *Journal d'agriculture des Pays-Bas*, très-répandu en Europe, et justement estimé. N.

FRANCE.

DÉPARTEMENS.

Abbeville (*Somme*). — *Phénomène de physiologie végétale.* — Il existe à Saint-Valery-sur-Somme chez M. Alix, propriétaire, un pommier dont il ignore l'origine, et qu'il croit âgé d'environ quarante ans. Cet arbre, en tout semblable au pommier commun par les feuilles et la disposition des fleurs, en diffère par l'absence, dans ces dernières, des *pétales* et des *étamines*, et par la présence de quatorze styles et d'un calice à

dix folioles soudées par la base et disposées sur deux rangs alternes. Le pédoncule de cette fleur est tomenteux, les styles, légèrement velus à la base, sont surmontés d'un stigmate oblique très-visqueux. M. *Tillette de Clermont*, botaniste éclairé et plein de zèle pour la science, qui avait déjà, il y a quelques années, signalé ce phénomène végétal à la *Société Linneenne de Paris*, vient d'en développer les effets et la cause, dans une Notice fort intéressante, lue dernièrement dans une des séances de la *Société royale d'Émulation d'Abbeville*. Il résulte de cet exposé que la stérilité de cet arbre est une conséquence de l'organisation de ses fleurs; qu'un médecin ayant conseillé la fécondation artificielle, à l'aide du *pollen* pris sur d'autres pommiers dont les fleurs étaient complètes, on vit se développer les fruits de cet arbre. Depuis ce tems, cette opération est devenue chaque printems l'occasion d'un divertissement pour les dames et les demoiselles de Saint-Valery-sur-Somme. C'est à qui se présentera avec une fleur parée de sa corolle et de ses étamines, cueillie par un tems sec sur des pommiers voisins; on l'applique sur la fleur du pommier stérile, et on l'y abandonne jusqu'à ce que, la fécondation achevée, elle tombe d'elle-même; puis on attache un ruban de couleur au bouquet fécondé, afin qu'en automne chacun puisse reconnaître le fruit que sa joyeuse entremise a développé. C'est ce qu'on appelle dans le pays *aller faire sa pomme*. Ces fruits diffèrent entre eux par la grosseur, la saveur et la couleur, mais ils se rapportent à ceux des espèces hermaphrodites à l'aide desquelles ils ont été fecondés; ils sont très-remarquables par un étranglement situé vers les deux tiers de leur longueur. Ils présentent, dans leur intérieur, quatorze loges disposées sur deux plans horizontaux parallèles; cinq de ces loges occupent, comme dans les pommes ordinaires, le milieu du fruit; les neuf autres, plus petites, sont rapprochées de la partie du sommet. Chacune de ces loges ne contient pas toujours des graines; le nombre de ces dernières varie depuis trois jusqu'à neuf. La disposition de ces loges a quelque analogie avec l'aspect de deux pommes soudées bout à bout, dont la coupe longitudinale présenterait la figure d'une feuille découpée en violon ou panduriforme.

Wildenow, *Poiret* et plusieurs autres botanistes ont parlé des pommiers uni-sexuels dans lesquels il y avait avortement des pétales et des étamines; mais ils différaient de celui de Saint-Valery, en ce qu'ils se fécondaient par le voisinage des autres pommiers, et qu'ils n'offraient qu'un calice à cinq folioles, de cinq à dix styles et cinq loges. Pour rendre raison du

phénomène que présente la fructification de cet arbre extraordinaire et peut-être unique, l'auteur de la Notice a eu recours à la théorie des soudures et des avortemens, si heureusement développée par M. *de Candolle*, dans ses ouvrages élémentaires. Il résulte de l'application que M. de Clermont en a faite à la fructification du pommier de Saint-Valery, que, pour s'expliquer, d'une manière satisfaisante, le phénomène que présente cet arbre, il faut se figurer la fleur d'un pommier commun de laquelle se développeraient deux autres fleurs, qui, au lieu de s'élever sur des pédoncules séparés, se souderaient ensemble et resteraient en même tems jointes à la fleur simple dont elles seraient sorties; de sorte que les ovaires soudés des deux feuilles supérieures se trouveraient superposés et soudés aussi à l'ovaire de la fleur inférieure avec avortement d'un style et d'une loge. Ainsi, cette monstruosité serait le produit de trois fleurs soudées dans lesquelles il y aurait avortement des pétales, des étamines, d'un calice et d'un pistil. L'examen du fruit ne paraît laisser aucun doute à cet égard, et prouve évidemment la réalité de l'hypothèse de M. de Clermont. B. G.

Toulon (*Var*). — *Télégraphes de nuit.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiv, p. 815) — On s'est occupé depuis long-tems, et particulièrement dans nos ports, d'établir un système de signaux susceptible de remplacer, pendant la nuit, ceux que l'on met en usage pendant le jour. Jusqu'à présent, les moyens que l'on a imaginés pour y parvenir, ne reposant que sur les différentes combinaisons qui résultent de l'assemblage d'un certain nombre de points lumineux, tels que des fanaux, quelques personnes ont cherché à leur substituer une méthode plus simple, plus parfaite, non moins économique et en même tems plus conforme à l'appareil télégraphique employé pour le jour. Parmi ces différentes innovations, il en est deux qui se font plus particulièrement remarquer : l'une est due à M. le Directeur du télégraphe à Toulon, et l'autre à M. Lecoat de Kervéguen, capitaine de vaisseau, directeur du port; le procédé du dernier semble, surtout, présenter de grands avantages; aussi a-t-il fixé l'attention du ministère de la marine. Outre qu'il est parfaitement approprié à l'usage auquel il est destiné, il a le grand mérite d'être extrêmement simple et par conséquent peu dispendieux, et en outre, celui de pouvoir servir également de télégraphe de jour et de nuit.

L'appareil proposé par le premier est assez simple aussi, mais il tient encore trop, par sa disposition, au système des fanaux; aussi en reproduit-il, en grande partie, les inconvéniens.

Il se compose de neuf trous circulaires, disposés trois par trois les uns au-dessus des autres ; ces trous, placés devant un foyer de lumière, présentent ainsi neuf disques lumineux, mais que l'on obscurcit à volonté en les fermant dans l'ordre et au nombre indiqués pour représenter les différens signes qui résultent de la combinaison de neuf nombres. On conçoit, dès le premier abord, le parti qu'il est possible de tirer d'un semblable appareil.

Celui de M. Lecoat de Kervéguen a été imaginé en 1826; mais depuis lors, et à différentes époques, son auteur l'a perfectionné au point d'en obtenir les plus heureux résultats et de représenter 29,245 signes, quantité plus que suffisante pour répondre au vocabulaire télégraphique le plus étendu. Il se compose d'une cabane à deux faces pour transmettre les signaux dans deux directions différentes. Ces deux faces sont percées de trois trous circulaires, partagés chacun par un diamètre horizontal ou vertical. Chaque trou est recouvert par un disque plein et noir, dans lequel est ouvert un rayon qui est blanc pour le jour et qu'on rend lumineux pour la nuit. Le mouvement se fait dans l'intérieur de la cabane, où l'on forme à volonté des angles droits ou aigus, à droite ou à gauche, vers le ciel ou la terre. Les dimensions de cette cabane sont proportionnées aux diamètres des disques dont les rayons sont eux-mêmes en rapport avec la distance qui sépare le télégraphe de celui qui lui répond.

Parmi un grand nombre d'expériences faites, depuis deux années, avec cet appareil, en voici quelques-unes qui indiquent peuvent donner une idée de ce que l'on peut attendre de différentes dimensions données aux rayons lumineux. Elles ont été faites, le 21 mars dernier, à huit heures du soir, par un très-beau clair de lune, circonstance peu favorable pour observer le rayon.

Un rayon était de	4 p^{ds} 6 p^{es} de long	sur	8 p^{es} de large.
Un second, de	4 —	sur	6
Un troisième, de	3 —	sur	4
Un quatrième, de	2 —	sur	3

Tous les signes faits avec ces différens rayons ont été distingués par les guetteurs de la vigie du cap Sépet, qui est distante d'une lieue et $\frac{1}{2}$ de la tour du port de Toulon, où était placé le télégraphe de nuit; et le lendemain, au jour, on les a répétés avec le sémaphore. Il résulte de ces expériences que le rayon de 2 pieds de long sur 3 pouces de large est suffisant pour être vu à cette distance; et de nouvelles expériences ont fait connaître à M. Kervéguen qu'il l'est encore pour une distance de deux lieues de plus.

M. Kervéguen vient encore, et tout récemment, de simplifier son télégraphe de nuit, puisqu'il le réduit à un seul rayon; il est vrai qu'il ne donne plus que 8,649 signes, mais ce nombre peut certainement bien suffire. Les nouvelles expériences qu'il vient de faire, d'après ce nouveau procédé, ont été aussi satisfaisantes que les premières, la distance étant la même et le rayon mis en usage de la plus petite dimension, c'est-à-dire, de 2 pieds de long sur 3 pouces de large.

Il est facile de reconnaître qu'il y a un perfectionnement dans ce système télégraphique de nuit, et qu'il peut conduire aux résultats les plus avantageux. Il serait utile, à l'entrée de nos ports, sur nos côtes, particulièrement en tems de guerre, pour indiquer la position et les mouvemens de l'ennemi; dans les places fortes et sur les lignes télégraphiques, où la transmission des ordres de la capitale aux frontières et celle des avis de la frontière à la capitale n'éprouveraient plus d'interruption pendant la durée de la nuit. Il paraît, en outre, que son emploi ne serait pas plus dispendieux que celui des télégraphes ordinaires, et cependant la matière dont on ferait usage pour éclairer le rayon serait un surplus de dépense; mais, outre que la lumière est extrêmement ménagée dans l'appareil de M. Kervéguen, qui fait toujours suivre son rayon lumineux par le fanal qui l'éclaire, de manière à la concentrer toute au point où elle est nécessaire, elle serait pour le moins compensée par la simplicité de l'appareil.

M. Kervéguen a adressé au ministère de la marine un Mémoire, dans lequel il donne communication de sa découverte et des perfectionnemens qu'elle a successivement éprouvés; toujours empressé d'encourager par sa protection tout ce qui se rattache à la marine, M. *Hyde de Neuville* a, dit-on, désiré qu'un des savans membres de l'Académie des Sciences examinât ce travail, et cette circonstance donne lieu d'espérer que le Mémoire de M. Kervéguen ne sera pas oublié, et qu'une opinion franche décidera de l'intérêt qu'il doit inspirer. R.

PARIS.

Institut. — *Académie des Sciences.* — *Séance du* 17 *août* 1829. — MM. *Arago*, *Dulong*, et *de Rossel* font un Rapport très-étendu sur le voyage de *l'Astrolabe*. En voici quelques fragmens. « Les instructions données à M. d'Urville, commandant de l'expédition, furent rédigées de manière qu'il pût remplir deux objets en même tems : 1° qu'il visitât les

parages où l'on pouvait supposer que les bâtimens de La Pérouse avaient péri; 2° qu'il nous fît connaître quelques-unes des parties de notre globe qui n'avaient pas encore été explorées, et où il pût contribuer, par conséquent, à l'accroissement des connaissances dans toutes les branches des sciences naturelles. Ce dernier but a été atteint, au-delà de nos espérances, pendant l'expédition de M. d'Urville; et, par un de ces hasards heureux qui sont hors de la prévoyance humaine, il a retrouvé des traces de l'expédition de La Pérouse. S'il n'a pas joui d'un bonheur complet, en ramenant dans leur patrie quelques-uns de ses infortunés compagnons de voyage, il a eu la consolation de leur élever, sur le lieu même de leur désastre, un monument qui témoignera l'intérêt que leurs compatriotes ont pris à leur sort, et les regrets que leur perte n'a cessé d'inspirer dans les lieux où ils ont pris naissance. M. d'Urville s'est attaché, avec un zèle et une persévérance infatigables, à remplir tous les objets de la mission qu'il avait reçue. Il a été secondé avec le même zèle et avec une activité surprenante par tous ceux qui ont servi sous ses ordres. Les résultats de sa campagne sont immenses. 53 cartes ou plans des côtes, des ports, ou des mouillages ont été rédigés : 12 autres cartes ou plans n'ont pu être achevés. Les cartes terminées ont été levées d'après les meilleures méthodes, et rédigées avec un soin digne des plus grands éloges. Elles donneront aux navigateurs, qui visiteront les mêmes parages, les moyens de se conduire avec la plus grande sécurité. Les cartes ou plans incomplets auront sans doute la même précision. Les dessins destinés à faire connaître l'état des lieux, l'espèce d'hommes qui les habitent, leurs costumes, leurs armes, leurs maisons, etc., sont au nombre de 866; on les doit à M. Sainson; et, si à ce nombre on ajoute 400 dessins de vues de côtes, par M. Lauvergne, on aura 1,266 dessins pour les seules parties historique et nautique du voyage. Il sera sans doute impossible de publier tous ces dessins; mais il est bien à désirer qu'on publie, en entier, la belle collection composée de 153 portraits d'habitans, et la plus intéressante qu'on ait formée jusqu'à présent. A l'égard des cartes, on doit remarquer que tous les travaux des campagnes où l'on fait usage des montres marines, et de l'observation des distances de la lune au soleil et aux étoiles, concourent à confirmer l'excellence de ces deux moyens de déterminer la longitude. La grande précision des cartes astronomiques et celle des instrumens pourront donc faire regarder le problème des longitudes en mer comme résolu. Il n'y a que les personnes privées de la connaissance

des moyens généralement employés qui cherchent encore la solution de ce problème. Il n'appartient qu'aux savans du premier ordre d'améliorer les méthodes connues et pratiquées, en perfectionnant la théorie des mouvemens des corps célestes. Les artistes les plus distingués peuvent également y contribuer en donnant un grand degré de précision aux instrumens qui sortent de leurs mains. Les dessins relatifs à l'histoire naturelle sont au nombre de 660; ils ont été vus et jugés par d'illustres savans qui leur ont accordé leurs suffrages. Ainsi, M. d'Urville a rapporté le nombre considérable de 1,926 dessins. Parmi les officiers qui l'ont si bien secondé, nous distinguerons M. Jacquinot, commandant en second, qui a fait les observations astronomiques; MM. Lottin et Gressien, lieutenans de vaisseau, qui ont levé et rédigé un grand nombre de cartes; MM. Guilbert et Paris, enseignes de vaisseau, à qui l'on doit aussi plusieurs cartes. Nous ne parlerons pas de MM. Quoy et Gaymard, médecins et naturalistes de l'expédition, dont les travaux sont au-dessus de tout éloge. Le roi a ordonné la publication de tous les travaux de l'Astrolabe; et M. d'Urville a été nommé capitaine de vaisseau. » — MM. *Magendie*, *Serres* et *Duméril* font un rapport sur un Mémoire de M. Lugol, relatif à l'emploi de l'iode dans les maladies scrofuleuses. En voici les conclusions : « M. le docteur Lugol a traité, uniquement avec l'iode, et dans l'intervalle de 17 mois, à l'hôpital Saint-Louis, *cent neuf* malades scrofuleux ; à la fin de l'année dernière, 39 étaient encore en traitement; 30 avaient quitté l'hôpital, avec des amendemens notables; chez 4, le traitement avait été inefficace: 36 étaient sortis complètement guéris. L'auteur conclut, de tous ses travaux, que l'iode doit être considéré comme le remède le plus efficace contre les scrofules, puisqu'il a constamment arrêté leurs progrès, ou du moins exercé une action salutaire dans le traitement de toutes les tumeurs tuberculeuses, quand il n'a pas déterminé évidemment leur guérison ; que par cela même son introduction dans la médecine est une des acquisitions les plus précieuses que l'art de guérir ait faites dans ces derniers tems. Nous nous bornerons à dire qu'après avoir pris connaissance de la plupart des faits cités dans ce Mémoire, nous avons pu constater cette action évidente dans la curation des scrofules; que nous croyons que M. Lugol, dans la situation favorable où il s'est trouvé, en s'attachant ainsi à la guérison d'une maladie déplorable, le plus souvent abandonnée à elle-même, a fait un travail très-utile. Nous proposons, en conséquence, à l'Académie, d'encourager ce médecin à pour-

suivre des recherches auxquelles il s'est livré avec tant de zèle et de sagacité. » (Approuvé.) — M. *Cauchy* fait un rapport sur un ouvrage de M. Gomès, intitulé : *Nouvelle Arithmétique.* « Ce que cet ouvrage renferme de plus remarquable consiste dans une nouvelle manière d'effectuer la règle de trois. L'auteur fait observer que, pour obtenir le quatrième terme d'une proportion géométrique, il suffit 1° d'ajouter entre elles des parties aliquotes du premier terme, tellement choisies que leur somme reproduise le second ; 2° d'ajouter entre elles les mêmes parties aliquotes du troisième terme. Cette règle se déduit immédiatement d'un principe bien connu, savoir : que le quatrième terme d'une proportion géométrique est composé avec le deuxième, comme le deuxième est composé avec le premier. Elle est d'un usage assez commode dans la pratique, quoique parfois elle soit plus longue que la méthode ordinaire. Nous remarquerons, au reste, que la règle indiquée par M. Gomès se présente d'elle-même à l'esprit, lorsque le rapport des deux premiers termes de la proportion peut être réduit à une expression simple, comme la moitié, le tiers. Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'il peut être utile d'énoncer la règle généralement, ainsi que l'a fait M. Gomès, et le *supplément à la nouvelle arithmétique* nous paraît mériter, sous ce rapport, l'approbation de l'Académie. » (Adopté.) — M. Cauchy dépose un Mémoire intitulé : « *Usage du calcul des résidus pour l'évaluation et la transformation des produits composés d'un nombre infini de facteurs.* » — M. Chevreul communique, pour M. Donné, quelques expériences faites sur les alcalis végétaux et sur leur action sur l'économie animale.

— *Séance du 24 août.* — MM. François et Caventou adressent à l'Académie une note sur les propriétés médicales qu'ils ont reconnues dans la racine d'un arbuste du Brésil, de la famille des Rubiacées, la *Kainça chiocoræa racemosa*, connue dans la province de Bahia sous le nom de *Raiz prêta.* — MM. *Desfontaines* et *de Cassini* font un rapport sur le Mémoire de M. *Achille* Richard, qui a pour objet l'étude générale de la famille des Rubiacées, et celle de tous les genres qui la composent. « Cette famille est une des plus intéressantes du règne végétal, soit à raison des plantes utiles qui lui appartiennent, telles que le café, le quinquina, la garance, etc., soit à raison du grand nombre de genres et d'espèces qui s'y rattachent. Cette famille est divisée en 11 tribus, qui comprennent environ 150 genres et 1,200 espèces. On trouve des rubiacées dans toutes les parties de la terre, depuis les pôles jusqu'à l'équateur ; mais il y a de grandes différences entre les diverses

régions, quant au nombre et à la nature des rubiacées qui leur sont propres. Ainsi, le nombre de ces plantes augmente prodigieusement, à mesure qu'on s'avance des pôles vers l'équateur. Presque toutes celles qui croissent en Europe appartiennent à la tribu des aspérulées, et sont, par conséquent, des herbes à feuilles verticillées; tandis que, dans les îles de Madagascar, de Bourbon et de France, la plupart des rubiacées sont arborescentes, comme dans l'Inde. Sur chaque tribu, M. Richard donne d'abord la description technique des caractères de ce groupe, puis la liste méthodique des genres qui le composent. Viennent ensuite des observations plus ou moins étendues, dans lesquelles il discute les questions qui se rattachent à son sujet; enfin, les descriptions techniques en langue latine de tous les genres compris dans la tribu. A ce Mémoire est joint un atlas de 45 feuilles, contenant un grand nombre de figures dessinées par l'auteur lui-même avec une rare perfection. L'Académie pense bien que ses commissaires n'ont pu se livrer à l'examen et à la vérification d'un millier d'observations particulières qui ont servi de matériaux à cette monographie des rubiacées; mais ils ont tâché d'apprécier la méthode de l'auteur, l'esprit qui a dirigé son travail, les principes qu'il a adoptés; et c'est avec confiance qu'ils vous proposent d'accorder votre approbation au Mémoire de M. Richard, et de l'admettre dans le recueil des savans étrangers. » (Approuvé.) — MM. *Duméril* et *Flourens* présentent un rapport sur un Mémoire de M. Roulin, intitulé : *de l'ergot du maïs, et de ses effets sur l'homme et sur les animaux.* « L'ergot du maïs, que fait connaître M. Roulin, ne ressemble pas à celui du seigle pour l'apparence; mais il produit des effets analogues. Les porcs qui s'en nourrissent perdent leurs poils; et souvent leurs membres postérieurs s'atrophient et se paralysent. Chez les mules, les crins tombent, les pieds s'engorgent; il n'est pas rare de les voir perdre un ou plusieurs sabots, qui se reproduisent d'ailleurs, quand on les abandonne dans les pâturages. Les poules qui s'en sont nourries pondent souvent des œufs hardés ou sans coquilles; et l'auteur conjecture que ce cas arrive, parce que l'oviducte peut éprouver une contraction convulsive qui expulse l'œuf avant que la matière calcaire ait eu le tems de se déposer ou d'être sécrétée à la surface. Cette sorte de maladie du maïs n'existe pas et n'est même pas connue au Mexique ni dans le Pérou; et lorsque les grains, qui en sont attaqués, sont transportés au-delà des Paramos, régions des neiges éternelles dans les Cordilières, on peut s'en servir sans dangers ni inconvéniens. Tels sont

les faits intéressans que renferme ce Mémoire, dont la publication peut éclairer quelques points de la médecine et de l'histoire naturelle. » (Approuvé.) — M. DE BLAINVILLE lit un Mémoire sur le *ganga*.

— *Du 31 août.* — L'Académie va au scrutin pour l'élection d'un correspondant, à la section de médecine; sur 37 votans, M. MECKEL, de Halle, obtient 25 suffrages; il est proclamé correspondant. — Les autres candidats étaient MM. *Fodéré*, à Strasbourg; *Bretonneau*, à Tours; *Abercrombie*, à Édimbourg; *Lallemand*, à Montpellier; *Barbier*, à Amiens; *Braschet*, à Lyon. — M. GEOFFROY lit des méditations sur la nature. — M. CAUCHY lit un Mémoire sur l'application du calcul des résidus à l'évaluation et à la transformation des produits composés d'un nombre infini de facteurs.

— *Du 7 septembre.* — MM. *de Rossel* et *Freycinet* font un rapport sur deux mémoires de M. DEVOULX, sur la manière de trouver la longitude en mer. — M. *Deyéux* fait un rapport verbal sur le Dictionnaire des drogues simples et composées, de MM. CHEVALLIER, RICHARD, et GUILLEMAIN.

— *Du 14 septembre.* — M. CAUCHY présente trois Mémoires : le premier, sur la détermination du résidu intégral de quelques fonctions; le deuxième, sur la détermination des racines primitives dans la théorie des nombres; le troisième, sur la théorie générale des puissances, qui comprend, comme cas particulier, tout ce que l'on sait sur la théorie des résidus quadratiques et biquadratiques, etc., etc. A. MICHELOT.

Société des Bibliophiles français. — Ce fut, je crois, Gui Patin qui, le premier, mit à la mode le mot *bibliomanie*, que le révérend *Th. Frognall Dibdin* a donné pour titre a un de ces livres qu'il fait imprimer avec tant de luxe et de magnificence. Ce mot désigne à la fois un ridicule et une passion noble, même dans son excès. Si quelques-uns des *librorum helluones*, que M. Dibdin croit louer en les qualifiant, dans son style bizarre, de *bibliomanes jusqu'à la moelle des os*, ont attaché une valeur prodigieuse à des pauvretés, beaucoup de monumens, vraiment précieux, n'ont dû qu'à eux seuls leur conservation, et ce service important doit faire excuser bien des petitesses qui, toutes puériles qu'elles sont, attestent encore le goût des arts et le respect pour le talent.

Le prix excessif auquel fut poussé un exemplaire du Boccace de Valdarfer fit, on le sait, naître l'idée de fonder à Londres le club de Roxburghe, présidé par l'heureux possesseur de cette relique typographique. Le but de l'association, dont

on lit les statuts dans la neuvième journée du *Bibliographical Decameron*, est de nourrir, de relever et même de faire naître la *noble curiosité bibliomanique*; mais il faut convenir que cette curiosité s'est quelquefois exercée sur des objets très-peu dignes d'elle. En 1820, quelques riches amateurs de Paris, auxquels l'arrivée de M. *Richard Heber* dans la capitale avait donné l'éveil, pensèrent qu'ils pourraient établir entre eux une Société rivale, qui, en se procurant des jouissances moins égoïstes et moins jalouses, en recherchant le rare, le singulier, l'inconnu, tâcherait d'y joindre l'utile, l'amusant, l'instructif. Les auteurs de ce projet, exécuté presque aussitôt que conçu, furent MM. *de Chateaugiron*, *de Pixérécourt*, *Walckenaer*, *de Malartic*, *Durand de Lançon*, *Bérard*, *Édouard de Chabrol* et *de Morel-Vindé*, tous tenant un rang distingué dans le monde ou dans les lettres, ou réunissant cette double supériorité.

La Société qu'ils fondèrent prit le nom de *Société des Bibliophiles français*. Elle se propose principalement de faire imprimer des ouvrages inédits, ou de faire réimprimer des ouvrages d'une grande rareté. Il semble qu'elle pourrait prendre pour devise ces paroles d'Érasme : (*Libri*) *vocati præstò sunt; invocati non ingerunt sese; jussi loquuntur, injussi iacent, secundis in rebus moderantur, consolantur in afflictis, cum fortunâ minimè variantur.* Le nombre des *Bibliophiles français* est fixé à vingt-quatre. Ils peuvent néanmoins choisir cinq associés étrangers (1). Chaque année il y a deux assemblées générales, l'une au mois de mars et l'autre au mois de décembre. On y arrête les ouvrages qui seront livrés à l'impression; s'il en est en langues étrangères, une traduction française les accompagne toujours. La collection, publiée aux frais et par les soins de la Société, porte le titre général de *Mélanges*. Toute pièce qui entre dans la composition d'un volume est imprimée à part, sur papier fabriqué exprès au filigrane de la Société,

---

(1) La Société est composée en ce moment de la manière suivante : Sociétaires, MM. le marquis *de Chateaugiron*, secrétaire; *Guilbert de Pixérécourt*, le baron *Walckenaer*, *Alphonse de Malartic*, *Durand de Lançon*, *Bérard*, le vicomte *Édouard de Chabrol*, le vicomte *de Morel-Vindé*, Mme la duchesse *de Raguse*, MM. *Sensier*, le comte *de Noailles*, le baron *Hely d'Oissel*, le marquis *Scipion du Roure*, *Hippolyte de la Porte*, *de Monmerqué*, le duc *de Crussol*, le comte d'*Ourches*, le chevalier *Artaud*, l'abbé *de la Bouderie*, le marquis *de Fortia d'Urban*, *Guillaume*, le comte *de Corbière*, le comte *de la Bédoyère*. — Associés étrangers, le prince *Alexandre Labanoff*, à Saint-Pétersbourg; le comte *Spencer*, à Londres; le rév. *Th. Frognall Dibdin*, à Londres; le baron *de Reiffenberg*, à Louvain; l'abbé *Costanzo Gazzera*, à Turin.

format grand in-8°, et avec les plus beaux caractères de M. Firmin Didot. Ces pièces ont leur pagination distincte et un titre séparé. Chaque volume de la collection est indiqué par le millésime de l'année dans laquelle il a été imprimé; il contient le titre général orné du fleuron de la Société (1), une table des matières et la liste des sociétaires. Chaque exemplaire porte le numéro et le nom du sociétaire auquel il appartient. La Société fait tirer à vingt-quatre exemplaires, destinés à ses membres, les volumes qui forment sa collection. Un vingt-cinquième exemplaire est déposé à la Bibliothèque du Roi; il en est tiré en outre un pour chaque associé étranger. Tout volume pareil qui serait exposé dans une vente publique, serait couvert, au nom de la Société, d'une enchère de 100 francs. « Reste à savoir, observe quelque part M. Dibdin, si les Roxburghe-parisiens comptent que jeunes et vieux

πάντες μὲν τιμῶσιν ὅμως νέοι ἠδὲ παλαιοί,

se disputeront également la possession de ces précieux tomes, sur l'offre trois fois répétée d'une telle somme; mais j'approuve leur principe et je loue leur esprit. »

Le 4 août 1823, il fut décidé que, si la Société jugeait convenable de livrer au public un des ouvrages adoptés par elle, il pourrait être réimprimé, mais dans un format différent de celui de la collection. C'est ainsi qu'en 1824, elle a abandonné aux profanes deux volumes in-12 contenant le *Disciplina clericalis* de *Pierre Alphonse*, avec une ancienne traduction en prose attribuée à *Jean Miellot*, et une traduction en vers d'un auteur inconnu, suivie d'un Glossaire, par M. *Méon*. Il est vrai que des fautes d'impression, sciemment commises, défigurent le frontispice de ces deux volumes, et cela est de nature à calmer un peu l'indignation de M. Dibdin, à qui la concession trop libérale de la Société arrache un cri de colère et de douleur.

Le dernier volume des Mélanges, mis au jour en 1827, est remarquable par le choix et la variété de ses élémens. Après les préliminaires obligés, on y trouve une notice consacrée, par M. *Walckenaer*, à la mémoire de M. *Langlès*. On y lit ensuite les morceaux qui suivent : 1. *O tems! ô mœurs!* comédie en trois actes, composée, en 1772, par l'impératrice Catherine II, et traduite du russe en français par M. *Leclerc*, mé-

(1) Le médaillon d'Auguste de Thou, avec ces mots : *Litteris patriæque carus*.

decin du grand-duc Paul, et auteur d'une Histoire de Russie. Cette pièce est aussi froide que les scènes du théâtre de l'Ermitage. On y trouve même quelques détails qui peuvent n'être pas admis par la délicatesse française, mais que l'on a conservés comme ayant une couleur locale. Il est bon d'observer que l'impératrice écrivait toutes ses pièces en allemand et les faisait ensuite traduire en russe. — 2. *Relation de la cour de France en* 1699, par le chevalier *Erizzo*, ambassadeur de Venise. Cette relation annonce un observateur plein de finesse et un politique habile. Elle fait bien connaître quels étaient alors les véritables intérêts de l'Espagne. — 3. *Extraits de la philosophie de Mme de Monspey*, chanoinesse de Remiremont. « Sans doute, dit M. *de la Bouderie*, on ne trouve point dans la philosophie de Mme de Monspey, la profondeur de Pascal, l'énergie de La Rochefoucauld, le pittoresque de La Bruyère, l'austérité de Nicole, la finesse de Duclos; mais elle peut encore être lue avec intérêt, même après ces grands maîtres. On y aperçoit ce je ne sais quoi qui n'appartient qu'aux femmes, et qui donne un charme inexprimable à tout ce qu'elles écrivent. C'est la morale du bon sens et de la raison, ou, ce qui est mieux, la morale de l'Évangile, parée de toutes les grâces du sentiment. — 4. *Inventaire et budget de la garde-robe de l'empereur Napoléon; Costumes du sacre de l'impératrice Joséphine.* Ce document n'est pas indigne de l'histoire; il constate, contre l'opinion commune, avec quel ordre, quelle régularité et quelle économie était tenue la maison impériale. — 5. *La canonisation de saint Yves*, conte en vers sur deux rimes, par *Grosley* : difficulté heureusement vaincue. — 6. Des lettres de Fénelon à l'abbé *Dubois;* de l'abbé *Ledieu* à l'abbé *Fleury;* de *Lebrun Desmarettes*, qui s'occupait, en 1715, d'une édition complète de Lactance, à *Étienne Baluze;* de Mme *de Maintenon* à M. *de Caylus*, évêque d'Auxerre, sur l'hiver rigoureux de 1709; de dom *Gui-Alexis Lobineau* à dom *Simon Bougis*, supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, relativement à l'histoire de Languedoc, dont les États de cette province désiraient charger cet ordre; de l'abbé *Goujet* à l'abbé *Papillon* sur le supplément du Dictionnaire de Moréri, publié en 1735; de *Voltaire* à M. *Seguy*, lettre déjà imprimée, mais reproduite ici sur l'original avec des variantes; de *Colini*, secrétaire du philosophe de Ferney, à M. *Schoepflin*, où il se plaint de l'ingratitude de son maître; lettres du président *Bouhier* à l'abbé *Leblanc*, au nombre de quinze; de *Lefranc de Pompignan* à *Thieriot;* de *Diderot* à *Naigeon*, où il fait une apologie fort originale de Voltaire; de M. *de Jourson*

Vault à M. *J. G. Wille;* de l'abbé *Morellet* à Mme *Necker;* de M. *Necker* au roi, qu'il traite avec sa dignité emphatique et son orgueilleuse familiarité, mais à qui il adresse cependant des vérités nobles et hardies; du marquis *de Louvois* au marquis *de Champcenets,* avec une réponse; de *Ducis,* de *Fr. Pasumot,* du duc *de Brunswick,* du général *Pichegru,* enfin de *Daniel Roy* à *Bonaparte,* auquel il offre un encens grossier et une adulation, surpassée depuis dans son exagération et son absurdité. — Le tout forme un volume de vingt-sept feuilles. J'ai dû me borner à la simple indication des matières qu'il renferme : céder au plaisir d'en présenter quelques extraits, eût été un manque de discrétion et une sorte d'ingratitude.

DE REIFFENBERG.

Maison complète et gratuite pour l'instruction des classes pauvres, fondée par M. COCHIN, maire du douzième arrondissement. — Nous empruntons les détails suivans au discours prononcé par M. *Charles* DUPIN, dans la dernière leçon du *Cours de Géométrie et de Mécanique appliquées aux arts,* qu'il professe au *Conservatoire des Arts et Métiers.*

Dans une des séances d'ouverture de mon cours, a dit M. Dupin, honorée par la présence des maires de la capitale, je me suis efforcé de montrer les avantages que l'on procurerait à l'industrie parisienne, et les moyens de bien-être que l'on préparerait à la classe ouvrière, si l'on fondait, dans chacun des arrondissemens de cette grande cité, des salles d'asile pour l'enfance; et si l'on instituait, pour l'âge mûr, des cours de géométrie, des cours de mécanique appliquée aux arts, et des cours de dessin linéaire, en faveur des artisans et des artistes. Cette pensée ne pouvait pas être présentée en vain devant l'un des magistrats les plus éclairés et les plus bienfaisans de Paris, M. COCHIN, l'héritier d'un nom consacré par la bienfaisance et la charité. Ce magistrat est maire du douzième arrondissement, l'un des plus peuplés et des moins heureux de la capitale.

Le douzième arrondissement contient près de 80,000 habitans, et, dans ce nombre, il y a, proportion gardée, plus d'indigens que dans aucun autre arrondissement de la capitale. Chez les classes qui luttent contre la misère, et qui souffrent de la pauvreté, la longueur de la vie est abrégée par le malheur, surtout dans l'enfance; il en résulte une mortalité plus grande. Ce contraste affligeant se présente dans sa plus grande étendue, lorsque l'on compare les riches quartiers du

faubourg Saint-Honoré et de la Chaussée d'Antin, avec ceux des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau : dans les premiers, chaque année, il meurt seulement un individu sur 44 ; dans les seconds, il meurt un individu sur 24. Le seul moyen de mettre un terme aux infortunes que la mort nous démontre avec son terrible langage, c'est de chercher, pour la classe qui ne gagne sa vie qu'à la sueur de son front, des moyens de la gagner plus efficacement. Il faut rendre ses travaux plus intelligens, plus faciles, plus appropriés à leur destination, et par là susceptibles d'être mieux payés et plus abondans.

Pénétré de ces sages pensées, voici quel établissement M. Cochin a créé par son zèle, son dévoûment et sa générosité ; car il a devancé, par ses propres sacrifices, le produit des souscriptions qu'il a proposées. Dans un endroit paisible et d'une exposition salubre, il a fait construire une grande école, ou plutôt un ensemble d'écoles pour tous les âges qui réclament le bienfait de l'instruction populaire. En faveur de la tendre enfance, admise depuis trois ans jusqu'à sept ans, de grandes salles d'asile recevront, depuis le matin jusqu'au soir, les enfans des ouvriers ; ceux dont les mères, obligées de travailler loin de leur jeune famille, sont forcées ou de les abandonner ou de les confier à des mercenaires dégradées trop souvent par la brutalité, l'ignorance et les mauvaises mœurs. Cette année même, quand l'établissement sera complet, 400 petits enfans seront admis dans des salles d'asile vastes, bien aérées en tout tems, bien chauffées durant l'hiver, avec des cours spacieuses pour les récréations et les exercices physiques. L'instruction, la garde, les soins de tout genre seront gratuits pour les enfans du pauvre, et ne coûteront qu'un sou par journée pour les enfans de l'ouvrier qui peut vivre de son travail.

De sept ans à quatorze ans, il y aura des écoles mutuelles pour 300 garçons, auxquels on enseignera la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le dessin linéaire et quelques préceptes, quelques pratiques d'industrie. 300 jeunes filles du même âge apprendront la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la couture et la plupart des ouvrages d'aiguille et de passementerie. Au-dessus de quatorze ans, 250 hommes, qui n'auront pas reçu dans l'adolescence une éducation primaire, seront admis à jouir de ce bienfait, accordé pareillement à 250 femmes ou filles. Enfin, le dimanche, une école industrielle doit offrir des notions de théorie aux jeunes gens ou hommes faits absorbés durant la semaine par des travaux manuels.

Cet été même, il y a peu de semaines, j'ai joui de la vive satisfaction de voir un de mes élèves, pour compléter l'enseignement que je décris, ouvrir, pour le continuer chaque dimanche, un premier cours de géométrie appliquée aux arts, dans la principale salle de l'établissement à juste titre dénommée *maison complète et gratuite.*

Puisse ma voix, en faisant connaître cette admirable institution, attirer en sa faveur les souscriptions et les dons de tous les citoyens opulens et généreux, pour doter définitivement cet ensemble d'écoles qui doit changer le sort du peuple, dans les quartiers les moins heureux de la capitale.

Espérons aussi qu'en d'autres arrondissemens de Paris, en d'autres villes du royaume, le bel exemple présenté par l'humanité de M. Cochin trouvera des imitateurs. Secourir ainsi les classes inférieures de la société, c'est diminuer les misères et les souffrances que renferme la société la mieux constituée, c'est travailler au maintien de la paix publique, c'est préparer pour l'avenir, moins de pauvreté, plus de lumières, et par là plus de félicité, plus de gloire pour le royaume.

Il est un vœu que j'éprouve surtout le besoin d'exprimer et que j'adresse à vos bons sentimens, avant de terminer cette trop longue séance. Quelque jour, je l'espère, par votre instruction, par votre industrie et votre activité, beaucoup d'entre vous auront acquis un nouveau bien-être, plusieurs auront acquis de la fortune, et quelques-uns de l'opulence. Rappelez-vous alors les secours que vous aurez tirés de ce qu'on vous aura montré dans les écoles gratuites depuis l'*a*, *b*, *c*, jusqu'aux principes des sciences appliquées aux arts. Songez que partout il n'existe pas encore de pareilles écoles, et que nulle part elles ne sont assez dotées pour suffire à tous les besoins des familles indigentes ; faites alors, en faveur du pauvre, en faveur de l'ouvrier nécessiteux, ce que vous trouveriez si doux, si bienfaisant pour vous-mêmes en pareille circonstance. Léguez quelque chose de vos bénéfices aux écoles populaires; alors vous ferez honneur à l'industrie; alors vous prouverez à la France qu'en vous enseignant les premiers principes abstraits des sciences, nous n'avons pas laissé stérile dans vos cœurs la semence des vertus humaines et charitables.

Instruction publique. — Livres classiques. — Le Conseil royal de l'Université, d'après une décision du 25 juillet dernier, approuvée par le ministre de l'instruction publique, a adopté pour les classes de seconde et de rhétorique des colléges

royaux, l'édition des *Œuvres choisies de J.-B. Rousseau*, accompagnée des notes de *Fontanes* et de *Lebrun*, et publiée par M. Boucharlat, avec de nouvelles observations littéraires.

Théâtres. — Théâtre français. — *Le Protecteur et le Mari*, comédie en cinq actes et en vers par M. *Casimir* Bonjour. (Première représentation, samedi 5 septembre.) — Picard a fait un *Mari ambitieux :* c'est le même sujet que vient de traiter M. Bonjour; et la pièce nouvelle offre des traces assez visibles d'imitation, dans la conception comme dans les détails; le succès aussi a été à peu près pareil. Ce sont deux ouvrages qui décèlent du talent, mais qui ne pouvaient vivre longtems à la scène, parce que le sujet n'y est réellement point traité; sujet épineux s'il en fut jamais, et qui demande du génie dans le poète; et chez les spectateurs, le sentiment véritable de la comédie. Molière et le public qui applaudit *George Dandin*, voilà, je crois, les deux conditions indispensables d'un ouvrage tel que je le conçois. C'était bien aussi un mari ambitieux à sa façon que ce bourgeois qui avait voulu, à toute force, entrer dans la famille d'une *demoiselle ;* Molière ne lui épargne pas les châtimens; et ses tribulations sont aussi réelles que comiques. Nos auteurs modernes ménagent beaucoup plus leurs maris, tous deux en sont quittes pour la peur; c'est bien, pour eux, mais non pour l'effet du drame. Je ne dis pas qu'on laisserait passer aujourd'hui une comédie telle que *George Dandin ;* je dis pourquoi il est fort difficile de faire le *mari ambitieux,* et si je n'ajoute pas que c'est impossible, c'est qu'il ne faut jamais défier le génie.

Les deux premiers actes de la comédie de M. Casimir Bonjour sont fort amusans; ses préparations sont gaies et spirituelles; mais dès qu'au troisième acte il entre dans son sujet, dès qu'on voit les dangers que court le mari, dès que l'honneur est aux prises avec l'ambition, alors on a cessé de rire. On s'était fort amusé des plaisanteries sur les infortunes conjugales; en action ces infortunes, quoique pourtant elles n'aient rien de réel, n'ont plus paru risibles. A la vérité, il faut dire que le mari n'a pas trop l'air de savoir ce qu'il veut, non plus que le protecteur; ces deux rôles sont assurément les moins bons de la pièce; figures indécises et sans expression, que l'auteur semble n'avoir pas osé dessiner avec franchise, et que le public, de son côté, souhaitait peut-être, et craignait à la fois de trouver plus franches. Ce n'est pas non plus un monde bien réel que celui qu'on nous peint; jamais soirée

n'a présenté des incidens tels que ceux qui se passent chez la sœur de l'homme en place. Cet homme lui-même, qu'est-ce dans la société? une espèce de premier commis à la santé duquel *toute la France* s'intéresse! il n'y a dans ces peintures rien de vrai, de ressemblant, rien que l'imagination puisse saisir. On remarque plus de nature et aussi plus d'effet dans le personnage d'une jeune sœur de Mme Daranville (Daranville est le nom du mari), qui aime l'homme en place, en est aimée (sans que celui-ci ait l'air d'en être bien sûr), et qui finit par l'épouser. Ce rôle, très-bien joué par Mlle Despréaux, qui commence à développer les germes d'un vrai talent, a obtenu beaucoup de succès. La pièce, assez mal accueillie le premier jour, s'est relevée ensuite, moyennant quelques coupures. Le public, prévenu qu'il ne devait y chercher ni conception profonde, ni exécution largement comique, en a pris son parti, et s'est contenté d'un style spirituel, de détails piquans, de quelques situations qui ne manquent pas d'effet, et de deux ou trois figures accessoires habilement dessinées: il s'est souvenu d'ailleurs qu'il doit à M. Casimir Bonjour plus d'un ouvrage remarquable, et il a reporté sur celui-ci un peu de la faveur qu'avaient méritée ses aînés.

— *Le Majorat*, drame en cinq actes et en vers, par M. *H.* Cournol. (Première représentation, mercredi 25 septembre.) — Frémont, négociant devenu riche par de grandes spéculations, veut laisser à son fils aîné un nom plus noble que celui qu'il a reçu de ses pères; et, pour soutenir ce nom, il prétend lui constituer un majorat, avec le titre de baron. Depuis que Frémont caresse cette manie, Ferdinand, qui suit la carrière des armes, est devenu l'objet de toutes ses affections; prodigue avec lui d'indulgence et d'argent, il lui passe tous ses défauts, et lui fournit les moyens de se montrer avec éclat dans les riches sociétés qu'il fréquente. Quant à Henri, son second fils, il est destiné à suivre la carrière du commerce, et ses bonnes qualités, ses goûts laborieux n'éveillent aucune tendresse chez ce père, qui réserve toutes ses préférences pour l'un, toutes ses sévérités pour l'autre. Aigri par tant d'injustices, Henri commence à sentir s'éteindre dans son cœur les sentimens de fils et de frère: une mère tendre, une jeune cousine, Amélie, dont il est épris, sont désormais toute sa famille; et toutes deux s'efforcent de calmer les emportemens d'un cœur qui bientôt ne sera plus maître de lui. Cependant, Frémont vient d'acheter la terre qui doit former le majorat de Ferdinand; mais il faut le consentement de Mme Frémont, et celle-ci le refuse absolument: elle ne veut pas dépouiller l'un

de ses fils pour accroître la fortune de l'autre. Trompé dans cet espoir, Frémont songe à marier son fils bien-aimé avec Amélie, sa pupille, dont le bien est considérable. Il la trouve peu disposée à lui complaire en ce point; alors il parle de contrainte; mais Amélie connaît les bornes de la puissance d'un tuteur, et elle proteste qu'elle ne sera jamais la femme de Ferdinand. Irrité de ce double refus, Frémont était peu disposé à écouter les supplications de Henri, qui, témoin invisible de la scène précédente, vient, tout hors de lui, déclarer à son père qu'il abandonne volontiers tous ses droits à la fortune de ses parens, mais qu'il ne renoncera jamais à Amélie. Le fils et le père en viennent aux derniers emportemens, et Frémont chasse Henri de sa maison en lui donnant sa malédiction. Henri y reparaît bientôt pour enlever sa mère, qu'il veut soustraire à un si méchant époux, et qui, comme on s'y attend bien, refuse de s'associer à ce projet extravagant. Mais il rencontre son frère, avec qui, dans une scène précédente, il avait pris un rendez-vous après une violente provocation; Ferdinand, que nous avons vu jusqu'alors dur, hautain, immolant sans pitié sa famille à sa fortune, devient tout à coup un frère tendre. Henri, touché de ce retour, apprend que son frère doit se battre avec un M. de Mérinval, il court prendre sa place, tandis que Ferdinand va de son côté au rendez-vous. Pendant leur absence, Frémont redevient à son tour un homme raisonnable; il ne veut plus dépouiller son jeune fils, ni contrarier le penchant d'Amélie; tout le monde va enfin être heureux, lorsque Mme Frémont arrive éperdue; elle a été témoin du duel fatal, elle a vu ses deux fils tomber l'un après l'autre sous les coups de Mérinval, et elle a eu le tems, avant qu'ils rendissent le dernier soupir, de joindre leurs mains en signe d'amitié. — Cet ouvrage a été, dit-on, inspiré à l'auteur à l'époque où le projet d'une loi sur le droit d'aînesse avait causé une émotion profonde dans toute la France; cette loi funeste eût désuni, bouleversé beaucoup de familles; il n'est pas probable qu'elle eût causé dans aucune les tragiques événemens qui se passent dans cette pièce; et c'est, comme on sait, la vie commune dont la peinture est utile et intéressante au théâtre. Sans doute l'auteur est jeune, ce début du moins annonce beaucoup d'inexpérience; c'est l'ouvrage d'un esprit nourri d'idées de roman, beaucoup plus que d'observations de société. De l'exagération partout, dans les discours, dans les caractères, dans les situations; du faux dans les raisonnemens, comme dans la conduite des personnages, ce qui fait à tout moment mourir l'intérêt au milieu de tous ces moyens

violens, imaginés pour l'exciter; un dénoûment enfin qui tombe des nues, que le poète nous présente comme un châtiment pour Frémont, et qui aurait pu, tout aussi bien, affliger le plus tendre des pères. Cependant, il y a dans cet ouvrage faible, et qui ne fournira pas une longue carrière, des germes de talent qu'on ne trouve pas dans des pièces qui vivent plus long-tems à la scène; le style est, en général, plein de franchise et de naturel; sans avoir beaucoup d'éclat, les vers disent bien et avec énergie ce qu'ils veulent dire; et le caractère de Mme Frémont est parfaitement bien tracé; il y a des espérances dans le talent qui a conçu et exécuté ce personnage. Nous ajouterons qu'il a été joué d'une manière supérieure, et que Mme Desmousseaux a su y développer des ressources de pathétique que nous ne lui connaissions pas.

— Odéon. — *Catherine de Médicis aux États de Blois*, drame en cinq actes et en vers, par M. *Lucien* Arnault. (Première représentation, mercredi 2 septembre.) — L'Odéon, fermé depuis plusieurs mois, est enfin rouvert; cette nouvelle résurrection sera-t-elle suivie d'une existence plus durable que les autres? nous le désirons vivement. Tout en comprenant le besoin de laisser faire à l'art dramatique quelques excursions aventureuses, nous n'avons pas perdu le goût de nos chefs-d'œuvre, et nous voyons avec plaisir que *le Cid*, *Phèdre* et *Mérope* puissent être joués sur deux scènes rivales; ce qui n'empêchera pas ces deux théâtres de lutter en même tems pour obtenir la palme d'un genre nouveau. Sous ce rapport, le coup d'essai de l'Odéon n'a pas été heureux. L'histoire de France à l'époque des États de Blois est pleine d'événemens dramatiques, de contrastes à effet, de caractères à physionomie; il y a de quoi faire des scènes fort piquantes, peindre des figures fort originales, composer enfin un livre plein de mouvement; celui de M. Vitet en est la preuve: mais y a-t-il ce qu'il faut pour composer un drame théâtral? on peut hardiment répondre que non. Je ne dis pas qu'on ne puisse placer une pièce à cette époque; mais, pour cela, il faudra que le poète invente ce qui n'y est pas, une action passionnée entre personnages auxquels je puisse m'intéresser. Lorsque vous aurez trouvé cette action, vous y amènerez les personnages historiques, vous y lierez les incidens caractéristiques, vous y introduirez les mœurs locales, et alors vous aurez fait un drame bon pour la scène, et, autant que possible, conforme à l'histoire. Mais si vous vous contentez de mettre sous mes yeux la lutte d'un roi imbécile et peureux, avec un sujet ambitieux et insolent, comme je me soucie fort peu lequel de ces

deux hommes tombera dans les pièges de l'autre, je ne m'intéresserai que médiocrement à votre action; et je ne m'y intéresserai même plus du tout si les ressorts de cette action ne sont ni vifs, ni ingénieux. Or, les trois premiers actes languissent beaucoup dans *Catherine aux États de Blois*, et ce n'est véritablement qu'au cinquième acte, que le danger de Guise commence à exciter quelque émotion. Les scènes du troisième acte, où Guise se coiffe de la couronne que lui apporte un orfèvre de ses partisans, et où il est surpris dans cet équipage par le roi de Navarre, et ensuite par Henri III, nuisent autant à l'intérêt du drame qu'à la peinture du héros, sur lequel cet incident jette un vernis de niaiserie qui le défigure. Le quatrième acte est une représentation un peu trop burlesque d'une assemblée des États, et la grande scène qui le termine, lorsque Catherine fait arrêter quelques membres et chasse les autres, se lie mal à l'ensemble de l'action, et ne produit point, dans l'économie générale du drame, cet effet qu'on attend d'un quatrième acte. Nous blâmerons aussi la scène où Catherine place elle-même chacun des assassins à son poste. On peut essayer ces choses inusitées, quand il en doit résulter une de ces émotions qui rachètent tout; mais, ici, il n'en résulte que du dégoût. Tout le monde sait que Catherine ne prit point à l'assassinat de Guise la part que lui fait prendre ici l'auteur; mais nous ne lui en ferons pas un grand reproche, et nous nous plaisons à reconnaître que la physionomie de cette reine est bien peinte; la figure est historique si l'action ne l'est pas, et c'est le principal; il y a dans ce rôle des mots de caractère et des traits qui révèlent un pinceau habile. Nous dirons à peu près la même chose de Henri III; mais l'acteur lui prête un air de Jocrisse, qui ne convient pas plus à la vérité historique qu'à l'effet du drame. Le même rôle avait déjà été joué dans le même sens au Théâtre Français, dans la pièce de M. Dumas, et l'acteur n'avait pas été approuvé. Il y a aussi des traits bien saisis dans le rôle de Guise, dans celui de Henri de Navarre, et dans d'autres personnages secondaires; enfin, l'auteur a racheté par beaucoup d'heureux détails le vice du fond; mais, il faut bien le dire, c'est le fond qui fait durer les compositions théâtrales. Il y a de beaux vers dans ce drame, et l'auteur semble avoir surtout cherché la variété dans son style; il l'a quelquefois heureusement rencontrée; mais il ne s'est pas assez gardé des disparates; il faut un goût extrême pour bien placer, dans un ouvrage sérieux, des locutions tout-à-fait vulgaires. Les décorations étaient d'un fort bel effet, et les costumes très-bien dessinés.

Ce ne sont pas les accessoires qui ont manqué à la pièce. Il y a parmi les acteurs plusieurs hommes de talent : mais, rassemblés de vingt endroits, ils ont besoin de se connaître pour mettre plus d'ensemble dans l'exécution. Mlle Georges a joué le principal rôle avec beaucoup d'intelligence et de profondeur; il lui suffira d'un peu d'étude encore pour y être excellente.

— *Le Frère et l'Amant*, comédie en trois actes et en prose, par M. ***. (Première représentation, samedi 14 septembre.)— Cette pièce est tombée au second acte. Il y a un peu de la faute du public, qui a déployé contre elle une humeur fort impatiente; un peu de la faute des acteurs, qui n'ont pas trop bien joué, et beaucoup de celle des auteurs, qui ont pris pour une comédie une intrigue bizarre, brodée, d'un style prétentieux. Cette méprise est pardonnable peut-être à des auteurs, mais non à un directeur, qui devrait songer que l'avenir de ce théâtre dépend peut-être des premiers ouvrages qu'il donnera dans les divers genres qu'il lui est permis de jouer. M. A.

Beaux-arts. — *Peinture : Bataille d'Aboukir.*—Les arts sont fils de l'enthousiasme; ce noble mouvement de l'âme inspire le poète et le peintre, et préside à toutes les créations de l'esprit. En effet, comment un peintre animera-t-il sa toile, comment un poète donnera-t-il de la vie à ses chants, si lui-même n'est ému, transporté; si son imagination ne lui retrace, sous les plus vives couleurs, le sujet qu'il veut représenter ou chanter?

Telle était certainement la disposition de M. Gros, lorsqu'il fit la *Bataille d'Aboukir*. L'expédition d'Égypte, à laquelle ce glorieux fait d'armes appartient, était bien de nature à exciter le plus vif intérêt. Préparée avec un mystère, pour ainsi dire, impénétrable, et qui tenait l'Europe en suspens; commandée par un jeune héros qui venait de renverser, en quelques jours, tant de vieilles renommées, elle part, elle quitte les côtes de France, et l'on ne connaît sa destination que par le récit de ses victoires. C'est sur le sol de l'antique Égypte que sont allés combattre nos soldats, et les merveilles de l'Orient embellissent de leur prestige des triomphes dont le souvenir ne s'est point effacé dans le pays qui en a été le théâtre.

La *Bataille d'Aboukir* fut exposée en 1806; à cette époque, le chef de l'expédition d'Égypte était devenu successivement premier consul et empereur; une foule de républicains devenus courtisans formait son cortége : c'était un singulier travestissement; mais, la scène était éclairée des rayons de la gloire, et la liberté semblait oubliée.

Dans la *Peste de Jaffa*, M. Gros avait célébré le vainqueur de l'Orient d'une manière neuve et qui produisit beaucoup d'impression; la bataille d'Aboukir était un hommage à nos armes et à Murat, qui, par une charge aussi brillante qu'impétueuse, avait décidé la victoire. Il y avait plus de vingt ans que le public n'avait pu voir ce tableau, transporté à Naples lorsque *le roi Joachim* en occupait le trône, qu'ind cet ouvrage a été exposé de nouveau. J'avais un vif désir de le voir, afin de comparer le souvenir que j'en avais conservé avec l'impression qu'il devait produire sur moi, et j'avoue que je n'ai pas moins été frappé que je ne l'avais été, à sa première apparition, du mérite qui éclate de toutes parts dans cette belle page historique.

Corneille a dit :

« La valeur n'est valeur qu'autant qu'elle est tranquille. »

Il semble que M. Gros avait ce vers présent à la pensée, lorsqu'il a peint la figure de Murat; elle a effectivement le calme de la véritable valeur, et surtout, de la valeur victorieuse; celle du pacha, qui, blessé, à demi renversé de son cheval, cherche encore à retenir les fuyards devait avoir une autre expression; celle du courage réduit au désespoir, et le peintre a su rendre cette situation de l'âme avec beaucoup de force et de vérité.

En examinant ce tableau avec toute l'attention qu'il mérite, et après avoir donné à l'ensemble de cette belle production tous les éloges qui lui sont dus, il m'a paru que, si la critique pouvait adresser quelques reproches à l'auteur, elle pourrait dire que, dans quelques parties, il règne trop de confusion; en effet, quelque pressés que soient les corps, ils occupent toujours une place plus ou moins grande, et qui doit être indiquée. Il me semble, aussi, que ce tableau est exécuté d'une manière moins large que la peste de Jaffa; mais les beautés sont en si grand nombre, qu'elles font facilement oublier quelques taches légères, et *la bataille d'Aboukir*, que Girodet (1) mettait bien au-dessus des batailles d'Alexandre, n'en est pas moins une des plus belles productions de notre école.

P. A.

---

(1) *Œuvres posthumes de* Girodet-Trioson, peintre d'histoire, t. II, p. 464.

NÉCROLOGIE.

France. — Daru (*Pierre-Antoine-Noel-Bruno*, comte), pair de France, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, né, en 1767, à Montpellier, où son père exerçait les fonctions de secrétaire de l'intendance du Languedoc, est mort, le 5 septembre 1829, à sa terre près de Meulan. — M. Daru appartient par sa vie publique à deux époques mémorables de notre histoire contemporaine. Ministre sous l'empire, il apporta, dans les affaires, une rare aptitude et une ardeur prodigieuse pour le travail, qui le firent bientôt distinguer, même parmi les habiles et laborieux administrateurs formés à l'école de Napoléon. Ce dernier, dont les jugemens sont en général caractéristiques, disait à Sainte-Hélène, en parlant de M. Daru : c'est le travail du bœuf et le courage du lion. Plus tard, lorsque les événémens eurent donné à la France des institutions qui lui permettent enfin de prendre quelque part au soin de ses propres affaires, M. Daru fut appelé par Louis XVIII à la chambre des pairs, où l'estime de ses concitoyens le signala bientôt comme l'un des plus fermes défenseurs des intérêts nationaux. Mais, si l'on ne suit que la carrière politique de M. Daru, on ne se fera encore qu'une faible idée de son infatigable activité, et des ressources de sa noble intelligence. Aussi, dans le court aperçu de sa vie, que nous allons essayer de tracer (1), nous aurons soin de rappeler les divers travaux littéraires qui lui valurent, à différentes époques, les plus honorables suffrages.

Après avoir terminé avec succès ses études dans sa ville natale, et s'y être fait connaître par quelques poésies et d'autres productions légères, qui révélaient son talent pour la versification, M. Daru entra au service à l'âge de seize ans, et fut successivement lieutenant et commissaire des guerres, depuis 1783 jusqu'en 1789. La révolution ayant éclaté, il en adopta les principes, comme tous les hommes éclairés de l'époque. Après avoir fait la campagne de 1792, il fut, sous la terreur, arrêté à l'armée, comme suspect, et détenu pendant dix mois. Il composa, en prison, son *Épître à mon sans-culotte*, badinage élégant et philosophique, où l'auteur se moque assez plaisamment du citoyen Brutus, son geôlier, bon homme du reste, et lui prouve, en jolis

(1) Nous empruntons la plupart des faits rapportés dans cette Notice à la *Biographie universelle et portative des contemporains* (Paris, 1827-1829), dont nous avons eu plus d'une occasion de faire l'éloge.

vers, qu'ils ne sont guères plus libres l'un que l'autre. Le 9 thermidor vint briser les fers de M. Daru, qui fut appelé, en l'an 4, comme chef de division au ministère de la guerre; puis, ayant donné sa démission de cet emploi, au 18 fructidor an 5, il fut, peu de tems après, envoyé à l'armée dans le grade de commissaire-ordonnateur en chef. M. Daru s'occupa de ses nouvelles fonctions avec une scrupuleuse exactitude; et pourtant, au milieu des travaux et des soins qu'elles exigeaient de lui, il trouva le tems nécessaire pour cultiver les lettres d'une manière brillante. La même plume qui venait d'assurer la subsistance de nos armées victorieuses transportait dans notre langue les inspirations du fugitif de Philippes. M. Daru publia, l'année suivante, sa *traduction en vers des poésies d'Horace*. Sa versification, où l'on voudrait un coloris plus poétique, a toujours de l'élégance, du nombre et de la correction; et, bien qu'il n'ait pas toujours rendu avec bonheur l'inimitable variété de tons de l'original, cette traduction est encore sans contredit la meilleure que nous possédions.

Après le 18 brumaire, M. Daru fut nommé aux fonctions, alors si importantes, de secrétaire-général du ministère de la guerre, et prit rang parmi les inspecteurs aux revues. Ce fut à cette époque qu'il composa son *Épître à l'abbé Delille*, où il reproche au traducteur de Virgile de ne pas comprendre le but généreux de la révolution, et où il l'engage à mêler sa voix aux accens poétiques qui célébraient alors les triomphes de nos armées; il s'adresse ainsi au célèbre vieillard :

> Dis-moi, souffriras-tu qu'une muse vulgaire
> S'empare d'un sujet digne d'un autre Homère?

Cette épître, qui fut lue à la *Société libre des sciences et des arts*, obtint dans le monde beaucoup de succès. A peu de distance de là, il publia : *la Cléopédie*, ou *la Théorie des réputations littéraires*, satire pleine d'esprit, d'une touche élégante et facile, mais qui manque de vigueur. Elle fut suivie d'un poème assez faible, intitulé : *Les Alpes*. Au ministère de la guerre, les talens de M. Daru et sa haute capacité comme administrateur fixèrent l'attention de Bonaparte. Le 27 prairial an 8, le lendemain de la bataille de Marengo, le premier consul lui donna une preuve de sa confiance, en le nommant un des commissaires chargés de veiller aux détails d'exécution de la convention conclue entre le général Berthier et le général autrichien Mélas.

Élu membre du tribunat, en l'an 10, M. Daru s'y fit remarquer par des travaux consciencieux sur les diverses matières

qui furent soumises à la délibération de ce corps. Là aussi, il eut la première occasion de combattre à la tribune les ennemis de la liberté qui, dès lors, tentaient d'opérer cette contre-révolution que tous leurs efforts ne sont pas encore parvenus et ne parviendront jamais à effectuer. Il défendit tour à tour la cause de l'instruction publique, puis la mémoire de Jean-Jacques Rousseau, et cette philosophie du XVIIIe siècle dont on n'apprécie pas toujours bien les services parce qu'on oublie trop facilement contre quels hommes et contre quels abus elle avait à exercer sa mission réformatrice. En un mot, durant la courte existence du tribunat, M. Daru prit part à ses travaux les plus importans et se montra fidèle aux principes de la révolution que bien des gens commençaient alors à méconnaître.

Devenu empereur, Napoléon, qui savait distinguer le mérite, quoiqu'il eût éloigné beaucoup d'hommes dont le caractère trop républicain ne pouvait guère sympathiser avec son humeur despotique, appela M. Daru aux premières dignités de l'empire. « Et ici, dit le rédacteur de la *Biographie* que nous avons citée, se présente pour nous un point obscur dans la vie de cet homme d'État. Nous ignorons s'il vit avec douleur l'élévation subite d'un soldat sur les ruines de la liberté. Le fait d'avoir accepté les honneurs et les emplois qui lui furent conférés par Napoléon dénonce-t-il une adhésion tacite aux vues ambitieuses du consul à vie? C'est ce que nous laissons à d'autres le soin d'expliquer. Toutefois, en admettant l'affirmative, en supposant que lui aussi ait considéré Bonaparte comme l'homme *nécessaire*, à l'époque où il s'empara du pouvoir, flottant et incertain dans des mains inhabiles, nous qui avons vu la France entière suivre le char du triomphateur, oserions-nous blâmer M. Daru de s'être placé non loin de lui sur ce char, alors surtout qu'il a fait tous ses efforts pour l'empêcher de se précipiter dans l'abîme et d'y entraîner son nombreux cortége?... » En 1805, M. Daru fut nommé successivement conseiller d'État et intendant-général de la maison militaire de l'empereur; puis, en 1806, intendant-général du pays de Brunswick, commissaire pour l'exécution des traités Tilsitt, de Vienne, et ministre plénipotentiaire à Berlin. « Cette mission était pénible, dit un journal; il devait veiller à l'exécution des traités, au paiement des indemnités de guerre; mais les murmures des vaincus ne purent s'en prendre qu'à la sévérité de ses devoirs. Impassible et fidèle comme un coffre-fort, il ne percevait les millions avec rigueur que pour en rendre compte avec scrupule. »

M. Daru fut reçu, le 13 août 1806, membre de l'Institut, à

la place de Collin-d'Harleville. L'éloge de son prédécesseur, qu'il prononça dans cette assemblée, respire l'amour des lettres et de la vertu. On y remarque un trait qu'un honnête homme seul pouvait trouver. Il dit, en parlant du peu de sévérité des peintures du bon et aimable Collin : « Si vous lui eussiez demandé : pourquoi ne faites-vous jamais parler ni l'intrigue, ni le vice ? il était homme à vous répondre, je ne saurais que leur faire dire. » En 1808, l'Académie de Berlin l'admit également au nombre de ses membres honoraires.

Nommé ministre secrétaire d'État en 1811, M. Daru obtint, peu de tems après, le portefeuille de l'administration de la guerre. « Le travail semblait son élément, dit le *Mémorial* de *Sainte-Hélène*, rédigé par M. le comte *de Las-Cases ;* il avait toujours rempli tous ses instans, si bien que, quand il se trouva ministre secrétaire d'État, quelqu'un le plaignant de l'immensité du travail qui devait l'absorber désormais : — Bien au contraire, répondit-il plaisamment, c'est depuis mes nouvelles fonctions qu'il me semble n'avoir plus rien à faire. — Il s'y trouva pourtant pris une fois. L'empereur l'ayant demandé après minuit pour travailler, M. Daru se trouva tellement accablé de fatigue qu'il savait à peine ce qu'il écrivait, et que, la nature l'emportant, il s'endormit sur son papier. Après un sommeil profond, quel fut son saisissement d'apercevoir l'empereur travaillant tranquillement à ses côtés. L'éclat des bougies l'avertissait assez que son absence devait avoir été longue. Atteré, confondu, ses yeux incertains vinrent à rencontrer ceux de l'empereur, qui lui dit : — Eh bien ! oui, monsieur, vous me voyez faisant votre travail, puisque vous n'avez pas voulu le faire. J'ai pensé que vous aviez bien soupé, passé une bonne soirée ; mais encore faut-il que le travail n'en souffre point. — Ah ! sire, lui dit alors M. Daru, moi avoir passé une bonne nuit ! Voilà plusieurs nuits blanches que je passe au travail, et Votre Majesté vient d'en voir la triste conséquence, qui m'afflige cruellement. — Eh ! que ne me disiez-vous cela ; je n'ai point envie de vous tuer, allez vous coucher : bonne nuit, M. Daru. »

Il fit la campagne de Russie en qualité de ministre secrétaire d'État. Lorsque l'armée française fut arrivée à Smolensk, l'empereur convoqua un conseil, auquel il soumit la question de la paix ou de la guerre. M. Daru, qui, selon l'expression de M. Philippe de Ségur, était droit jusqu'à la raideur et ferme jusqu'à l'impassibilité, ne craignit point de combattre l'opinion bien connue du chef suprême ; il lui conseilla de ne pas pousser plus loin ses triomphes, disant que la nation récla-

mait la paix à grands cris, que la guerre était un jeu que l'empereur jouait bien, où il gagnait toujours, et qu'on pouvait en conclure qu'il la faisait avec plaisir; mais qu'en Russie, c'était moins les hommes que la nature qu'il fallait vaincre..... Il avait prédit juste; mais, après avoir prévu le danger, il sut lui opposer le plus mâle courage et la plus énergique fermeté. Le général Mathieu Dumas étant tombé malade, M. Daru se vit forcé de prendre les fonctions d'intendant-général de l'armée. « Tout le travail de ce ministère improvisé, dit un journal, reposa sur sa tête. La nuit, le jour, dans la tente du maître, dans sa voiture, partout comme aux Tuileries, il assiste au travail et le prépare; c'est lui qui transmet les ordres, lui qui veille dans le centre de l'armée, pendant que le maréchal Ney veille au-dehors; héros tous deux, chacun à sa manière : l'un, homme d'État, l'autre, homme de guerre; là, une immense prudence, un conseil tenace et patient; là, un courage immense, un champion qui se bat contre la Russie et contre l'hiver : Daru et Ney furent les plus fortes âmes, au milieu de cette glorieuse et malheureuse armée que la douleur jetait dans le délire. » (*Messager des Chambres*, du 8 septembre 1829.)

Les événemens de 1814 ayant replacé les Bourbons sur le trône, M. Daru fut nommé par le roi intendant-général, au mois de décembre. Il ne prit aucune part aux actes qui précédèrent le retour de Napoléon à Paris; mais, dès qu'il eut vu l'étranger menacer de nouveau la France, il se rallia au grand capitaine qui pouvait alors la sauver. Un des premiers, il souscrivit pour une somme considérable destinée à l'armement des fédérés parisiens; et, rappelé au conseil d'État, il fut un des signataires de la célèbre déclaration du 25 mars, par laquelle ce corps établissait : que la souveraineté résidait dans le peuple; que l'empereur était appelé à garantir, par des institutions, tous les principes libéraux, la liberté individuelle et l'égalité des droits, la liberté de la presse et l'abolition de la censure, la liberté des cultes, le vote des contributions et des lois par les représentans de la nation légalement élus, les propriétés nationales de toute origine, l'indépendance et l'inamovibilité des tribunaux, la responsabilité des ministres et de tous les agens du pouvoir.

Après la seconde invasion de la France par les armées alliées, M. Daru fut rendu pour quelque tems à la vie privée et à ses travaux littéraires. Son *Rapport à l'Académie française sur le génie du christianisme*, qui est l'une des meilleures appréciations que l'on ait faites du talent de M. de Châteaubriand,

son *Rapport sur le système métrique appliqué à la poésie*, sa *Vie de Sully*, son *Histoire de Venise*, ont attesté le noble emploi de ses loisirs. Ce dernier ouvrage, qui parut en 1821, est, sans contredit, le plus important de tous ceux qu'a publiés M. Daru; et il est considéré aujourd'hui comme l'histoire la plus complète et la plus judicieuse du gouvernement de Venise, si bizarre, mais si remarquable par sa force et sa durée. Il avait manqué à tous ses prédécesseurs une foule d'actes et les pièces authentiques les plus essentielles qui étaient ensevelies dans les archives vénitiennes, d'où la destruction de la république a pu seule les faire sortir, et que le nouvel historien a consultés avec une patience infatigable et une rare sagacités

L'ordonnance de 1819 appela M. Daru à la chambre des pairs, où la rectitude de son jugement, ses connaissances administratives, sa facilité pour le travail et son éloquence le rendirent un des adversaires les plus redoutables du ministère Villèle. Il serait trop long d'énumérer tous les services que, dans cette haute dignité, il a rendus à son pays. Nous rappellerons seulement, qu'il s'est fait surtout remarquer dans les discussions de finances, et que les *tableaux statistiques sur la librairie*, publiés par ses soins, en 1827, n'ont peut-être pas été une des causes les moins influentes du retrait de la fameuse *loi d'amour*.

Outre les ouvrages que nous avons mentionnés dans cet article, M. Daru a publié une *Epître à M. de Larochefoucauld sur les progrès de la civilisation*, un *Discours en vers sur les facultés de l'homme*, une *Histoire de Bretagne*, que nous avons annoncée dans ce recueil (voy. t. XXXVI, p. 58): enfin, il a prononcé, dans la chambre des pairs, les *éloges* de *Volney* et du général *Dejean*; dans le sein de l'Académie, l'*éloge du grammairien Doumergue*. « La prose de M. Daru, dit un journal littéraire (l'*Universel*), était peut-être encore préférable à ses vers. Il possédait éminemment le don d'embellir ces riens élégans qui font l'ornement des solennités académiques. Les discours qu'il a prononcés, en différentes occasions, à la réception de quelques-uns de ses confrères, ou aux funérailles de quelques autres, se distinguent des compositions du même genre par le ton d'une urbanité parfaite et d'une noble simplicité.... Il a laissé encore un *poëme sur l'astronomie*, dont il a lu plusieurs fragmens et des chants entiers dans les séances de l'Institut. On y a souvent admiré de beaux vers, et, dans les détails techniques, le mérite d'une grande difficulté vaincue. »

M. Daru est mort, frappé d'une attaque d'apoplexie, âgé

seulement de 62 ans. Sa perte a été vivement et généralement sentie ; car son caractère et son talent lui avaient acquis beaucoup d'amis. Ses funérailles ont eu lieu le 11 septembre, et ses restes ont été portés au cimetière Montmartre, où reposait déjà madame Daru, son épouse, femme très-distinguée, et surtout excellente mère. Cinq discours ont été prononcés sur la tombe de l'illustre défunt, par MM. de *Mirbel*, *Cuvier*, *Sylvestre de Sacy*, *Ternaux*, et *Leroy*, ancien préfet, et lié avec M. Daru depuis trente années. Ce dernier, après les hommages décernés, au nom de l'Institut et de la patrie, au grand citoyen et au littérateur distingué, a parlé au nom de sa famille et de ses amis. « Adieu, a-t-il dit, adieu, grand administrateur, ministre intègre, pair éloquent et patriote; adieu, poète aimable et profond; adieu, historien élégant et consciencieux; adieu, modèle des fils, des époux, des pères, des parens et des amis. Que nos regrets et nos pleurs, sympathisant avec la profonde douleur de ta malheureuse famille, te rendent la terre légère. Jouis aux régions où n'arrivent pas les répugnances politiques et leurs jugemens, jouis des récompenses promises à la vertu! Jouis aussi, du fond de ce tombeau; jouis, comme nous, de la consolation que nous cherchons dans l'héritier de ton nom et de tes honneurs. Son désespoir déchire nos âmes; mais ce désespoir si vrai nous révèle la sienne. Ce digne fils ajoutera aux démentis trop rares donnés à la critique des institutions humaines; il nous présentera l'hérédité du talent et de la vertu, il dévouera, comme toi, sa noble vie à la sainte défense des droits du trône et des droits du pays; il voudra laisser, comme toi, dans son héritage, l'admiration et les larmes de la France. »

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CAHIER DE SEPTEMBRE 1829.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

Pages.

1. Expériences sur quelques effets de l'action du froid sur les animaux. . . . . *Flourens.* 557
2. De l'enseignement du droit dans les Universités d'Allemagne. . . . . *Warnkœnig.* 551

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Recherches sur les substances nutritives que contiennent les os, par M. d'Arcet. — Mémoire sur l'application de ce procédé à la nourriture des ouvriers de la Monnaie des médailles, par M. de Puymaurin fils. . . . . *A. Michelot.* 568
4. Histoire de la navigation intérieure de la France, par M. Dutens . . . . . *Ferry.* 578
5. Économie politique des Athéniens, par A. Boeckh, traduit de l'allemand par A. Laligant . . . . . *A. Poirson.* 608
6. Mémoires de Saint-Simon . . . . . *J. C. L. de Sismondi.* 627
7. Œuvres complètes de Tacite, traduites par J. L. Burnouf. . . . . *De Pongerville.* 643

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 78 ouvrages français et étrangers.

Amérique septentrionale. — *États-Unis*, 2. 653
Europe. — *Grande-Bretagne*, 12. 657
— *Russie*, 3. 672
— *Danemark*, 2. 674
— *Allemagne*, 7 678
— *Suisse*, 1 687
— *Italie*, 5. 689
— *Pays-Bas*, 4. 691
France, 42, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 15. 695
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 11. . . 707
— *Littérature*, 9 728
— *Mémoires et rapports de sociétés savantes*, 5. 736
— *Ouvrages périodiques*, 2. 739
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 5 742

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique septentrionale. — *États-Unis : New-York :* Fossile extraordinaire. — *Boston :* Exposition de tableaux. 746

EUROPE.

Statistique des souverains de l'Europe en 1829 747
Grande-Bretagne. — *Londres :* Mortalité dans cette capitale en 1828. — Journal du peuple. — Beaux-arts : Exposition de tableaux. — Sculpture : Statues de Tom O'Shanter et de Johnny-le-Cordonnier 751
Russie. — Tribus kalmoukes : civilisation. — Fabriques et manufactures. — *Nijni :* Foire de 1828 753
Allemagne. — Statistique : Population de la monarchie prussienne 755
Suisse. — *Lausanne :* Réclamation. 756
Italie. — Statistique : Tableau des mouvemens de la population dans les provinces lombardes 759
Pays-Bas. — Statistique de la presse périodique. . . . . *ibid.*
France. — *Abbeville* (Somme) : Phénomène de physiologie végétale. — *Toulon* (Var) : Télégraphes de nuit. 761
Paris. — *Institut :* Académie des sciences : Séances du 17 août au 14 septembre 1829. — Société des Bibliophiles français. — Maison complète et gratuite pour l'instruction des classes pauvres, fondée par M. Cochin. — Instruction publique : Livres classiques. — *Théâtres. Théâtre français :* 1res représentations du *Protecteur et le Mari*, comédie ; du *Majorat*, drame. *Théâtre de l'Odéon :* 1res représentations de *Catherine de Médicis aux États de Blois*, drame ; du *Frère et l'Amant*, comédie. — *Beaux-arts, Peinture :* Bataille d'Aboukir. 765
Nécrologie. — *France :* Daru 784

1915 4

AP
20
R53
t.43

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY